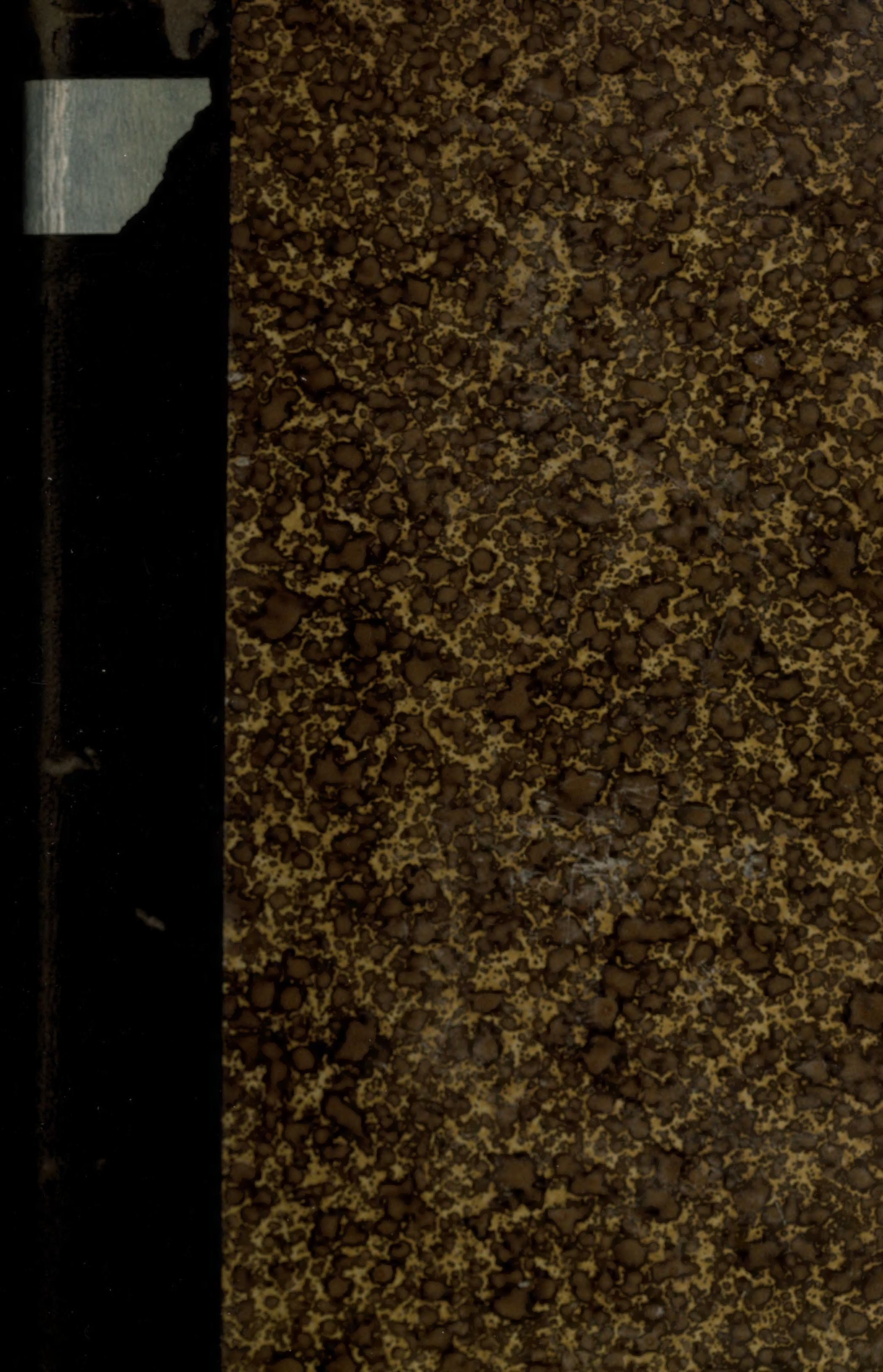






ÉTUDES

PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

TOME 76

PARIS

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET Cie

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

ÉTUDES

PUBLIÉES

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

REVUE BIMENSUELLE

PARAISSANT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

35e ANNÉE

TOME 76. — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1898



PARIS

ANCIENNE MAISON RETAUX-BRAY

VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

L'ÉCOLE DU VALENTIN

M. Demolins, expliquant *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, nous a conduits au centre de l'Angleterre à l'école d'Abbotsholme, fondée et dirigée par le D[r] Cecil Reddie. Tout un long chapitre est consacré à la description de cet établissement et des méthodes d'éducation qu'on y applique. Il s'agit de démontrer comme quoi le *régime scolaire anglais* forme des hommes, tandis que le nôtre ne forme que des fonctionnaires.

La maison du D[r] Reddie est en pleine campagne ; les élèves — une cinquantaine environ — y vivent comme en famille ; le règlement est large, la discipline point tracassière, la surveillance aussi réduite que possible, le travail intellectuel très modéré ; des classes le matin seulement ; l'après-midi à peu près entièrement donné aux exercices physiques et aux travaux manuels ; les élèves entretiennent le jardin et même la ferme ; « ils ont presque bâti eux-mêmes et aménagé leur école » ; ils ont construit deux bateaux, en ont un troisième sur le chantier et vont entreprendre un pont sur la rivière « qui a trente à quarante mètres de large » ; ils apprennent les langues vivantes en les parlant ; bref, ces jeunes gentlemen ont une existence charmante qui ne ressemble en rien à la vie maussade que l'on trouve dans nos lycées et collèges, « ces geôles de jeunesse captive » ; ils deviennent robustes ; l'excellent docteur les pèse souvent et il constate que, en un temps donné, ils profitent plus chez lui que pendant une période égale de vacances dans leurs familles. On reconnaît que leur culture classique laisse à désirer ; mais, ce qui vaut mieux, ils sortent de l'école débrouillards, actifs, entreprenants, prêts pour toutes les réalités de la vie dont ils ont fait l'apprentissage.

Cet idéal pédagogique a émerveillé beaucoup de lecteurs. D'autres ont fait remarquer qu'il ne faudrait pas appeler cela

« le régime scolaire anglais », puisque l'œuvre du Dr Reddie est un essai de date récente et une curiosité chez les Anglais eux-mêmes. Nous avons dit à notre tour que, sans sortir de France, il ne serait pas trop difficile de trouver des maisons d'éducation où, sauf le pesage et telles autres pratiques trop anglo-saxonnes, les choses se passent à peu près ainsi, où la plante humaine se développe à l'air et au soleil, et où l'on ne se préoccupe pas uniquement de gaver le cerveau des écoliers en vue des examens. Si l'État n'était pas chez nous le grand maître d'école, l'arbitre suprême en matière d'enseignement, pesant de tout son poids sur ses rivaux eux-mêmes et les obligeant de le suivre jusque dans ses égarements, nos établissements libres ne tomberaient pas si souvent dans des erreurs pédagogiques dont nous sommes les premiers à gémir.

On nous permettra, à ce propos, de présenter ici un spécimen d'institution organisée par des maîtres chrétiens, affranchis cette fois des mille servitudes de la mode et des programmes officiels. On y verra qu'ils savent, eux aussi, quand on les laisse faire, adapter l'éducation à la vie. Nous ne dirons rien que nous n'ayons vu et étudié sur place.

I

Nous descendons à la gare de Valence. Ce n'est pas, comme dans le cas de M. Demolins, le directeur de l'école en tenue de touriste anglais — blouse de drap serrée à la taille, culotte courte, gros bas de laine, béret sur la tête — qui vous attend et vous accueille, mais un Père en grande barbe de missionnaire qui, sans avoir l'air aussi cavalier, n'en conduit pas moins bien un vigoureux cheval attelé à un véhicule campagnard. Le trajet est d'une petite lieue, dévorée en quelques minutes. Notre-Dame du Valentin apparaît avec sa longue façade blanche noyée dans le vert des prés et des bois.

Voilà bien la situation idéale, rêvée par les réformateurs de notre éducation dite nationale et tant recommandée par les hygiénistes à la sollicitude de l'Université, pour l'établissement de ses internats. Jamais une maison de ce genre ne devrait se trouver dans l'intérieur d'une grande ville; il n'est

pas bon non plus, en règle générale, qu'elle soit reléguée trop loin à travers champs. L'emplacement le plus convenable à tous égards, celui qu'il faut adopter quand on n'est pas obligé de faire autrement, ce sera une propriété aussi vaste que possible dans le voisinage immédiat de la ville, dont on aura ainsi les ressources sans en avoir les inconvénients. Après tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet en ces dernières années, il est au moins étrange que les innombrables lycées et collèges construits à si grands frais sous le régime actuel s'élèvent d'ordinaire dans les quartiers les plus populeux, où l'air et l'espace sont fatalement mesurés.

L'École de Notre-Dame du Valentin est intallée au centre d'un domaine de soixante-sept hectares entièrement clos de murs. Sur le devant, des prairies couvrent plus de trente-cinq hectares de plaine ; par derrière, un coteau boisé sert de rempart contre les vents du nord ; la vigne et diverses cultures occupent une partie des pentes et du plateau. Le Valentin était une ancienne résidence seigneuriale, qui dans son délabrement gardait encore un certain cachet de magnificence. Le château n'était guère qu'une longue bâtisse peu élevée de cinquante mètres de façade, avec des murs épais comme ceux d'une forteresse supportant des voûtes massives. On l'a élevé de deux étages et agrandi de deux ailes aussi longues que la façade elle-même. La chapelle occupe la plus grande partie de celle de l'est. Le quadrilatère est complété du côté de la colline par un corps de bâtiment moins haut qui comprend un préau couvert et une vaste salle de réunion. Des fenêtres de la façade l'on embrasse le splendide panorama de la vallée du Rhône; le fleuve fuit vers le midi dans une traînée lumineuse ; sur la rive gauche, Valence se laisse deviner plutôt qu'elle ne se montre à travers les plantureux vergers qui l'enserrent. Sur l'autre rive la croupe rocheuse, abrupte, sévère, au sommet de laquelle se profile la silhouette hardie des ruines de Crussol, tandis qu'à ses pieds s'étagent les vignobles fameux de Saint-Péray. Mais ce qui fait plus encore la valeur et le charme exceptionnel du vieux domaine du Valentin, ce sont les admirables sources qui jaillissent du pied du coteau et se déversent dans une série de bassins de soixante à quatre-vingts mètres de long abrités par des arbres géants.

Au moment où nous arrivons, les élèves, répartis en équipes, sont occupés çà et là à des travaux que nos collégiens ne connaissent guère. Les uns font des terrassements sur le devant de la maison; d'autres s'acharnent sur de vieilles souches, débris d'arbres séculaires qu'on a dû abattre lors de la construction des nouveaux bâtiments; la besogne est rude, et il y faut faire jouer la mine; un vaste jardin potager, créé de toutes pièces par la petite colonie, réclame un bon nombre des plus jeunes; les plus grands et les plus forts achèvent en ce moment une œuvre considérable; on a eu l'idée d'utiliser les eaux si abondantes de la propriété pour produire l'énergie électrique. Il a donc fallu creuser une profonde tranchée pour obtenir une chute suffisante et prolonger sur trois ou quatre cents mètres le canal de fuite. On est en vacances de Pâques, et la plus grande partie de la journée est consacrée à ces travaux manuels où chacun s'emploie suivant son âge et ses forces, mais tous avec le plus parfait entrain. Ils n'y sont d'ailleurs point obligés; mais eux-mêmes y ont pris goût à tel point qu'ils les préfèrent aux jeux et aux promenades. — Je serai contraint, nous dit le Père Directeur, d'établir des promenades obligatoires, parce qu'il faut aussi qu'ils s'exercent à la marche. Et puis, ils apprécieront davantage les beaux ombrages du Valentin quand ils auront un peu peiné sur les routes poudreuses.

Au reste, au point de vue de la santé et du développement physique, rien ne vaut ces exercices, qui mettent tour à tour en mouvement tous les muscles. Aussi les élèves du Valentin sont vigoureux et bien portants, et l'infirmerie de l'établissement ne reçoit que de très rares visiteurs.

Notre-Dame du Valentin n'est pourtant point une école d'agriculture. C'est bien une maison d'enseignement secondaire classique, où l'on cultive les lettres grecques et latines avec beaucoup plus d'ardeur encore que les champs et le potager; mais ce n'est point un petit-séminaire, ni un collège comme un autre.

M. Demolins prétend que si l'on demande à cent jeunes Français au sortir de leurs études à quelles carrières ils se destinent, soixante-quinze vous répondront qu'ils sont can-

didats aux fonctions du gouvernement. Au Valentin, le chiffre des élèves n'atteint pas tout à fait la centaine; mais si vous interrogez n'importe lequel de ces adolescents de treize à dix-huit ans sur ce qu'il compte faire plus tard, il vous répondra invariablement : Moi, je serai missionnaire. L'École de Notre-Dame du Valentin a, en effet, pour but unique de préparer des recrues pour l'apostolat, et c'est pourquoi elle porte le nom d'*École apostolique*. Cette appellation, et sans doute l'œuvre elle-même ne sont pas absolument inconnues pour la plupart des lecteurs de la *Revue*.

Il y aura bientôt trente-cinq ans, le P. de Foresta, de pieuse mémoire, en jetait à Avignon les premiers fondements. C'était un de ces doux à qui l'Évangile promet la conquête de la terre, cachant sous des dehors modestes une âme ardente et une volonté tenace. Il avait toujours caressé l'espoir de se dévouer lui-même aux missions les plus ardues et les plus délaissées ; il aurait voulu porter la foi aux misérables populations des régions boréales. Sa frêle santé et d'autres raisons encore ne permirent pas de donner suite à ces généreuses aspirations. Ce fut alors qu'il conçut le projet de former des ouvriers pour les travaux qu'il lui était interdit d'entreprendre en personne. La *Notice* qu'il écrivit pour exposer son plan et justifier son idée, dénote une grande hauteur de vues et une intelligence remarquable des transformations que notre siècle finissant voit s'accomplir dans le monde. Les distances s'effacent, les barrières tombent, les peuples jusqu'ici séparés se rapprochent et se mêlent. Les facilités nouvelles ouvertes à l'apostolat sont manifestement une invitation de la Providence. Il faut que l'Évangile soit annoncé à toute la terre, et puisque les chemins sont plus largement ouverts qu'ils ne le furent jamais, il n'est pas douteux que Dieu n'adresse à un grand nombre d'âmes jeunes et vaillantes l'appel qu'entendirent les apôtres. Beaucoup de ces vocations restent stériles, faute de soins et de culture. Il faut donc les rechercher, les recueillir et, par une éducation appropriée, former dans l'enfant le futur missionnaire, comme on forme dès le bas âge le marin ou le soldat.

Telle est la pensée directrice de l'œuvre du P. de Foresta, pensée de tout point conforme à l'esprit et à la pratique de

l'Église en tous les temps et spécialement depuis le concile de Trente. Du reste, il en appelait à deux précédents illustres que lui fournissait l'histoire de son ordre. C'est d'après les mêmes principes et sur le même plan que saint Ignace avait fondé à Rome le Collège germanique, pour préparer des missionnaires à l'Allemagne ; et plus tard le P. Alexandre de Rhodes, de retour en Europe après de longues années passées en Extrême-Orient, avait déterminé le mouvement d'où sortit la Société des Missions étrangères.

Après avoir mûri son projet pendant plusieurs années dans la réflexion et la prière, le P. de Foresta obtenait enfin l'autorisation de mettre la main à l'œuvre. La première École apostolique fut ouverte à Avignon au mois d'octobre 1865. On peut voir dans la Vie du fondateur quel concours de circonstances providentielles marqua ses modestes débuts[1]. On commença avec douze élèves ; à la fin de la seconde année ils étaient cinquante ; le chiffre s'accrut encore à chaque rentrée pour atteindre bientôt soixante-dix et quatre-vingts. D'ailleurs, en moins de dix ans, cinq ou six autres écoles issues de celle d'Avignon s'ouvraient en France, en Belgique, en Italie, jusqu'en Amérique, et comptaient ensemble bien près de trois cents élèves.

L'institution venait à son heure et répondait à un besoin. C'est ce qui explique ses rapides progrès, aussi bien que les approbations et les sympathies qui l'accueillirent dès l'abord. Au premier rang il faut placer celles des Souverains Pontifes eux-mêmes. Pie IX et après lui Léon XIII ont, à cinq reprises au moins, donné à l'œuvre les témoignages de la plus haute bienveillance ; les faveurs spirituelles ont été accordées avec une libéralité exceptionnelle aux fondateurs et bienfaiteurs. Le nom du comte de Chambord ne saurait ici être passé sous silence ; après avoir jusqu'à la fin de sa vie fourni à l'entretien de plusieurs élèves des écoles apostoliques, il leur fit par testament une royale largesse. Bien d'autres noms illustres pourraient figurer à côté de celui du prince ; il ne nous appartient pas de les citer. Mais plus ordinairement les

1. *Albéric de Foresta, de la Compagnie de Jésus*, par le P. Régis de Chazournes, 3ᵉ éd., 1887. Paris, Poussielgue.

humbles et les petits furent les pourvoyeurs des futurs missionnaires. Rien de touchant comme les récits qui reviennent fréquemment à ce propos dans les comptes rendus annuels de l'Œuvre. Le clergé, plus encore, mérite ici une mention honorable. En France plus qu'en aucun autre pays le prêtre a l'âme ouverte aux ardeurs apostoliques. Il en est beaucoup qui, après avoir rêvé de se dévouer aux missions lointaines, sont demeurés dans leurs diocèses, souvent pour des motifs indépendants de leur volonté. Ils en gardent toute leur vie un regret, pour ne pas dire un remords. Ce sera une consolation pour eux de prélever sur leurs maigres ressources de quoi subvenir à la formation d'un missionnaire.

L'École d'Avignon avait résisté, grâce à l'énergie et à l'indomptable confiance du fondateur, aux épreuves de l'année terrible; l'année honteuse faillit lui être fatale; les élèves furent expulsés aussi bien que leurs maîtres par les exécuteurs des Décrets de 1880. On ne s'attendait pas à cet excès dans l'arbitraire, et il y eut un moment d'incertitude douloureuse. La Providence pourvut à tout. Après quelques semaines de véritable campement, la petite colonie reçut la plus aimable hospitalité dans une portion des bâtiments du petit-séminaire de Sainte-Garde, mis à sa disposition par l'autorité diocésaine d'Avignon. Elle y demeura jusqu'en 1887; elle fut alors transférée à Montciel, près de Lons-le-Saunier, dans une vaste maison restée vacante depuis que les Décrets avaient contraint les Jésuites de chercher hors de France un abri pour leurs noviciats et scolasticats. Cette nouvelle installation dura dix années. Enfin, en 1897, l'École émigrait une fois encore, mais cette fois pour s'établir chez elle et de façon définitive.

En effet, bien que fondée et dirigée par des Jésuites, l'Œuvre garde son autonomie, et la belle École de Notre-Dame du Valentin n'est nullement une propriété de la Compagnie de Jésus. Sa nouvelle installation, en lui garantissant une stabilité qu'elle n'avait point jusqu'ici, lui permettra sans doute de prendre un plus grand développement et d'accueillir en plus grand nombre les candidats à la carrière apostolique.

II

L'École se recrute le plus ordinairement parmi les enfants de la campagne. Toutes choses égales d'ailleurs, ils sont plus aptes à la vie de missionnaire, qui exige de la vigueur et de l'endurance.

Les familles chrétiennes de cultivateurs où la foi est vive et les enfants nombreux, où l'on contracte de bonne heure des habitudes de simplicité et de travail, sont pour ainsi dire la terre d'élection de la vocation apostolique ; elle y germe presque d'elle-même. Naturellement, c'est d'ordinaire le prêtre qui discerne ceux que Dieu appelle ; c'est son devoir et son droit. A lui encore de ménager dans l'âme de l'enfant l'éclosion de ce germe délicat, de lui montrer le but, d'éveiller ses désirs, de le préparer doucement à répondre, le moment venu : Maître, vous m'avez appelé, me voici. L'École en effet n'est pas un pensionnat où l'enfant est présenté par ses parents ; elle ne l'accepte que sur sa propre demande, écrite et signée de sa main. Il doit déclarer à l'appui que son intention est d'être missionnaire, s'il plaît à Dieu et qu'on l'en juge capable. Quant aux parents, l'École exige seulement leur consentement, avec la promesse de ne pas réclamer leur fils pour les vacances. Dès l'origine de l'œuvre, ce point du règlement a été considéré comme essentiel par le fondateur, et une expérience de plus de trente années lui a donné pleinement raison. Et ce n'est pas le côté le moins merveilleux ni le moins touchant de l'institution que ni les enfants ni les parents ne se laissent arrêter par ce premier sacrifice. De part et d'autre on se rend compte que l'adieu à la famille est le premier pas à faire dans la carrière apostolique. Au reste, du moment que l'enfant est admis à l'École, elle se charge de son entretien ; les parents y contribueront seulement dans la mesure de leur bonne volonté.

Les candidats n'ont jamais manqué ; bien au contraire, ils se présentent en assez grand nombre pour qu'on puisse faire une sélection passablement sévère. La nature même de l'institution et le but qu'elle poursuit exigent qu'elle ne s'ouvre qu'à une élite. « En règle générale, nous dit le directeur, nous voulons que l'intelligence soit au-dessus de la moyenne ;

mais ce que nous voulons plus encore, c'est une certaine élévation de sentiments qui peut se trouver au fond des natures les plus frustes, que notre éducation développera, mais qu'elle ne donnerait pas à celles qui en seraient totalement dépourvues. » Quand, après un soigneux examen, le candidat a été admis, il est encore convenu que les six premiers mois de son séjour à l'École ne sont qu'un temps d'essai, pendant lequel on peut toujours le rendre à sa famille, si on ne reconnaît pas en lui des aptitudes suffisantes. Sur trente-six nouveaux de la dernière rentrée, dix-huit, soit exactement la moitié, avaient ainsi été éliminés avant Pâques.

Au moment de son admission l'enfant est âgé de treize ans environ. La durée normale du séjour à l'École est de cinq années ; c'est celle des études classiques elles-mêmes d'après le *Ratio studiorum:* trois ans de grammaire, un an d'humanités et un an de rhétorique. Tel fut le régime des collèges en des temps lointains, et les adolescents en sortaient généralement aux alentours de leur quinzième année sachant fort bien le latin et fort passablement le grec. Grâce aux méthodes et aux programmes encyclopédiques, ils en sortent aujourd'hui vers dix-huit ou dix-neuf ans, incapables, dit M. Jules Lemaître, « de lire couramment, je ne dis pas une scène de Sophocle, mais une page de Virgile ou une lettre de Cicéron. Mais, s'ils ne savent ni le latin, ni le grec, en revanche ils ne savent pas mieux l'anglais, l'allemand, la géographie ou les sciences naturelles ». Ils sont prêts à passer bacheliers, et « un bachelier ès lettres moyen — c'est toujours M. Jules Lemaître qui parle — est un monstre, un prodige de néant ».

Nous ne voulons pas dire que les élèves de l'École apostolique soient de beaucoup supérieurs à ceux des lycées ou des collèges. Mais peut-être bien ont-ils chance de le devenir. D'abord, précisément parce qu'on n'a pas la prétention de leur enseigner toutes choses, ils finissent par apprendre quelque chose. La plupart des pratiques absolument vicieuses auxquelles l'enseignement actuel est condamné par la préparation obligatoire du baccalauréat leur sont épargnées ; leurs maîtres ont la permission de cultiver en eux l'esprit,

le jugement, voire même le goût esthétique, au lieu d'entasser dans la mémoire des connaissances indigestes.

Ensuite, ces adolescents sont laborieux; ils étudient avec plus de conscience et de sérieux qu'on ne le fait d'ordinaire à leur âge; l'esprit de foi et la piété entretiennent chez eux cette ardeur qui ne s'allume chez d'autres qu'à l'approche des examens. Et cela est capital. La grande erreur du jour en matière d'enseignement, et la plus funeste dans ses conséquences, consiste à croire que la science du maître peut suppléer au travail personnel de l'élève. De là cette multiplication déraisonnable des cours où l'écolier n'a guère qu'un rôle passif, de là ces injustes récriminations contre les maîtres dont les élèves n'ont pas tout le succès rêvé par leurs parents; de là aussi l'habitude de juger *a priori* de la valeur de l'enseignement d'une maison par les grades des professeurs qui le distribuent. La vérité est que l'esprit de l'enfant, comme ses membres eux-mêmes, se développe par son propre exercice et non pas par une action extérieure. « Ce que le maître fait, disait Mgr Dupanloup, n'est rien ; ce qu'il fait faire est tout. » A l'École apostolique, ce principe de la vieille pédagogie est toujours en vigueur. Les maîtres sont assez peu gradés; mais les élèves travaillent ferme. Mieux que tous les raisonnements, les résultats prouvent que, dans la culture intellectuelle du jeune âge, c'est là et nulle part ailleurs qu'il faut chercher le secret de la réussite.

L'histoire de l'École fournit précisément à cet égard une expérience très intéressante. En effet, tant qu'elle fut à Avignon, ses élèves suivirent les cours du collège Saint-Joseph. Or, on les vit à peu près invariablement prendre la tête de leurs classes et remporter un total de prix et d'accessits absolument hors de proportion avec leur nombre. Si bien que, par délicatesse, ils demandèrent eux-mêmes à deux reprises à ne plus figurer au palmarès, ce qu'on ne jugea pas à propos de leur accorder. Leurs camarades du collège avaient pourtant sur eux plus d'un avantage; d'abord, dans la plupart des cas, un plus grand nombre d'années d'étude, et presque toujours celui d'une éducation première dans un milieu plus affiné. D'autre part, il est vrai, ils avaient peut-être à leur désavantage le léger souci de quelques leçons d'arts d'agrément.

Mais, tout compte fait, ils avaient déployé un moindre effort. Ils étaient les premiers à le reconnaître, et ils rendaient justice de fort bonne grâce à des rivaux qui ne l'emportaient que pour avoir peiné plus qu'eux. Les écoliers sont intraitables les uns envers les autres pour tout ce qui sent la privauté ou la faveur, mais ils acceptent toujours loyalement une supériorité conquise par le travail.

Il y a encore une raison pour que les études classiques soient en somme meilleures à l'École apostolique que dans les lycées et collèges où leur nullité est de jour en jour plus navrante. Le spirituel écrivain que nous citions plus haut demande dans son plan de réforme que l'on déverse sur l'enseignement moderne les quatre cinquièmes de la clientèle du classique; nous ne garderons pour celui-ci qu'une élite et alors nous reprendrons pour l'étude du latin et du grec « les vieilles méthodes ».

Ces vieilles méthodes, démolies pièce à pièce par l'Université, et auxquelles on sent le besoin de revenir, sont en effet les seules qui aient jamais réussi. Or, ce sont celles que l'on a conservées à l'École; les exercices démodés ailleurs y sont cultivés avec une superbe insouciance de la mode. On compose en latin, on fait des vers latins, surtout on parle latin. Nous n'avons jamais pu comprendre, pour notre part, la beauté du raisonnement avec lequel les réformateurs de notre enseignement national ont condamné et banni ce genre d'exercices : Le latin et le grec sont des langues mortes; on les apprend pour les comprendre, non pour les écrire, encore moins pour les parler. — Mais, morte ou vivante, quand on apprend une langue, c'est apparemment pour la savoir. Or, il semble de toute évidence que pour apprendre une langue, le meilleur moyen, le plus facile même et le plus expéditif, c'est encore de l'écrire et surtout de la parler. A vrai dire, il n'y en a pas d'autre, et c'est pourquoi, depuis que l'on se contente d'expliquer et de traduire vaille que vaille les auteurs, nos rhétoriciens ne savent guère plus de latin qu'un modeste élève de cinquième de l'ancien régime. Les élèves de l'École apostolique en savent certainement davantage, et ils le devront à une discipline dont on peut plaisanter, mais qu'on ne remplacera pas.

En même temps que le latin et le grec, ils apprennent les langues vivantes. C'est une pièce indispensable dans le bagage des missionnaires. Tel d'entre eux n'aura peut-être que de bien rares occasions de parler français ; notre langue, malheureusement pour notre patriotisme, n'est pas celle qui se fait le plus entendre sur la face de la terre. Ici encore, on emploie surtout les méthodes actives ; l'École se recrute à l'étranger comme en France ; on y compte toujours quelques élèves de langue anglaise, allemande, voire même arabe ou malgache, qui deviennent les moniteurs de leurs camarades. La meilleure leçon est souvent celle qui se donne par manière de conversation, en récréation, en promenade ou au travail manuel.

Quant à l'histoire, la géographie, la physique, la chimie, les mathématiques, la dose en a été réglée en tenant compte des justes exigences du temps, mais sans négliger celles du sens commun. Le programme de cette partie des études, tel que nous l'exposait le directeur de l'École, ressemblait beaucoup à celui que M. Émile Gebhart proposait l'année dernière. On sait avec quelle magistrale vigueur le spirituel professeur de Sorbonne porte la hache dans la forêt des inutilités et des chinoiseries de l'enseignement officiel. Quand on en aura retranché les listes de noms, de dates, de menus faits ou de formules, quand on se bornera à prendre dans ces divers compartiments du savoir humain ce qui est usuel dans la vie ou même éducatif pour l'esprit, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer à un homme cultivé qui n'est ni professeur ni spécialiste, il ne sera pas nécessaire de multiplier beaucoup les leçons ni d'encombrer la mémoire d'une masse de détails que nos bacheliers ont oubliés le lendemain de l'examen.

La musique et le chant ont leur place dans le programme d'enseignement de l'École ; c'est souvent pour le missionnaire plus qu'un art d'agrément, un instrument d'apostolat. Tous les élèves doivent prendre part aux exercices de musique vocale, et sans être virtuoses, ils enlèvent très convenablement des chœurs de moyenne difficulté. Quelques lecteurs des *Études* se souviennent peut-être que, à propos d'*Une vieille question de collège*, nous plaidions l'an dernier pour l'exécution à plusieurs voix des cantiques qui se chan-

tent à la messe de tous les jours dans nos maisons d'éducation catholique. Cette idée que les uns ont trouvée hardie, quelques autres mêmes chimérique, a cependant pour elle la pratique d'un bon nombre d'établissements; nous en avions cité plusieurs, nous en connaissons d'autres aujourd'hui, et l'École du Valentin peut encore allonger la liste. Le résultat y est fort encourageant, avec des ressources pourtant bien modestes; car l'École n'a pas des maîtres spéciaux pour toutes les facultés, et ici comme en beaucoup d'autres points, les élèves doivent faire à peu près tout par eux-mêmes.

III

On a vu déjà que les études y sont coupées de divers travaux manuels. Dans la pensée des directeurs, ces travaux ne sont pas de simples passe-temps, ni même seulement des exercices hygiéniques, meilleurs, à tout prendre, que les promenades et les jeux eux-mêmes au point de vue de ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation physique. Ils les ont toujours considérés comme un instrument d'éducation morale.

C'est que, en effet, les écoliers, accoutumés à tenir en état leurs salles, leurs lits, leurs armoires, les objets à leur usage, obligés de mettre la main au balai et à la brosse, apprennent ainsi, sans y penser, plus de choses qu'on ne croit. Sans parler des habitudes d'ordre, de propreté et de modestie, qui ne sont inutiles à personne, ils apprennent à se servir eux-mêmes, ils contractent une aptitude à se débrouiller, à se tirer d'affaire sans recourir aux uns et aux autres; ils acquièrent je ne sais quel sens pratique des choses de la vie, qui manque par trop à beaucoup de gens instruits, cultivés, de ceux que l'on appelle aujourd'hui du nom baroque d'« intellectuels ». On finit par comprendre chez nous qu'il y a là une lacune fâcheuse, imputable à l'éducation. Chez d'autres peuples moins enclins à l'abstraction, on l'a compris plus tôt. On ne s'étonne point en Angleterre de voir des jeunes gens très riches apprendre quelque métier d'artisan. Il est à croire que dans notre pays le préjugé bourgeois ne permettra pas de sitôt de donner cet utile supplément à l'éducation libérale des fils de famille.

Pour de futurs missionnaires, il importe beaucoup d'être formés de bonne heure à savoir se passer d'une foule de choses, et en particulier des services d'autrui. Depuis saint Paul, il est de tradition que l'ouvrier évangélique travaille de ses mains et tâche à se suffire. Aussi, de tout temps, il a été de règle à l'École que les élèves fussent chargés de la plupart des services intérieurs.

Mais on ne s'en tient pas là. Maintenant, nous disait le directeur, que nous sommes chez nous et que nous avons un domaine, nous comptons bien en profiter pour munir nos élèves de cette éducation pratique qui n'est guère possible avec l'organisation actuelle des collèges. Nous leur donnerons donc des notions d'agriculture et d'horticulture; et il ne sera pas nécessaire pour cela de rien ajouter au programme ni d'allonger les heures des classes. La théorie et la pratique marcheront de pair. La leçon se fera au cours même de ces travaux manuels auxquels ils s'intéressent si vivement. Il suffira d'appeler leur attention et de leur faire remarquer les choses. On leur montrera à la ferme les soins à donner aux animaux, l'utilité qu'on en retire, la manière de traiter le laitage. Le long de ce mur va être installé le rucher; ils seront chargés de l'entretenir et on leur apprendra les bonnes méthodes. La pisciculture même ne sera pas négligée; nos bassins sont déjà peuplés d'alevins. Nous avons un atelier de reliure qui fonctionne depuis longtemps; les élèves ont relié eux-mêmes tous les livres de leur bibliothèque; enfin la forge et la menuiserie ont été établies de façon que plusieurs d'entre eux y puissent toujours travailler.

Le 5 juin dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant un auditoire de trois mille personnes, un conférencier hardi exposait le programme d'un système d'éducation destiné à renouveler la face du monde. Nous en avons eu comme cela plusieurs depuis quelques années. A travers beaucoup d'utopies et de sophismes, qu'une belle assurance et des traits d'esprit ne suffisent pas à ériger en axiomes, l'orateur parvint à faire applaudir quelques idées justes qu'il avait le tort de pousser à l'extrême; celle-ci entre autres eut un grand succès : « Tous les élèves apprendront un métier manuel, et ce sera, j'en suis sûr, un de leurs grands plaisirs.

Un bon tiers des journées serait accordé à cette partie du programme[1]. »

On voit que ce plan est, dans une certaine mesure, réalisé à l'École du Valentin. Si c'était une œuvre maçonnique ou protestante, ou simplement libre-penseuse, elle aurait pu être citée en exemple et recueillir les honneurs de la séance. D'autant plus qu'elle aurait des droits tout particuliers à la sympathie de ceux qui veulent ainsi révolutionner notre éducation nationale. Leur but est en effet de préparer des jeunes gens actifs et entreprenants pour la nécessaire expansion de la France au dehors. Mais, on est bien obligé de l'avouer, les meilleurs agents de cette expansion sont encore nos missionnaires, plus nombreux à eux seuls que ceux de toutes les autres nations catholiques.

Nous voulons signaler encore un autre point de l'éducation du Valentin, très caractéristique, et qui montre que les maîtres chrétiens ne repoussent pas de parti pris les réformes et les innovations même les plus hardies, quand les circonstances s'y prêtent. On a beaucoup parlé en notre temps de discipline libérale; l'Université a fait en ce genre des essais qui lui ont mal réussi. Nous avons été conviés, nous prêtres et religieux, à entrer dans la même voie; il fallait laisser les adolescents faire l'apprentissage de la liberté, partant dénouer les liens qui emmaillotent la gent écolière, abaisser les barrières, supprimer les garde-fous, bref, abolir la contrainte, pour ne faire appel qu'au sentiment de l'honneur et de la responsabilité personnelle.

A cet égard encore, l'École dont nous nous occupons est un sujet très intéressant d'expérience. On y a poussé dans le sens libéral aussi loin que le pouvaient souhaiter les novateurs en pédagogie les plus audacieux. La surveillance y est aussi discrète, aussi peu tracassière que possible. Elle s'y exerce à peu près à la façon de la Providence, tâchant de voir et de savoir, mais laissant faire, sauf à avertir quand besoin est. Les maîtres estiment, et ils inculquent aux élèves cette

1. Conférence de M. Jules Lemaître pour l'œuvre du Comité Dupleix.

manière de voir, que, si jeunes soient-ils, des enfants qui veulent être un jour missionnaires ne doivent pas avoir besoin de la présence d'un maître pour garder toujours une conduite irréprochable. En étude, au jeu, à la promenade, partout, ces adolescents font eux-mêmes leur police; leurs maîtres, sans doute, se mêlent à eux de temps à autre, mais librement, comme en famille, et point du tout comme représentants attitrés du règlement. Un détail qui a son importance : le tutoiement n'est pas en usage à l'École; à lui seul, ce *vous* entre camarades maintient dans les relations un ton généralement inconnu dans les réunions de jeunesse.

Cette discipline si large, si éloignée de nos traditions scolaires, est non seulement sans inconvénient dans ce milieu spécial, elle peut au contraire être regardée comme un agent éducatif de premier ordre. Rien n'est plus capable d'accoutumer la volonté au bien, à l'ordre, à la règle; rien ne forme mieux l'homme dans l'enfant que cette soumission spontanée, en dehors de tout respect humain et de toute crainte, au devoir de chaque instant. Mais cela suppose un ressort intime puissant. Qui voudrait appliquer la méthode dans une agglomération ordinaire d'écoliers français irait au-devant de terribles mécomptes. La même cause ne produit pas toujours les mêmes effets; il faut encore que les conditions où elle agit soient les mêmes. Il y a des gens qui oublient ce point essentiel.

IV

Les élèves de l'École apostolique la quittent, leur rhétorique achevée; ils ont alors, en règle générale, de dix-sept à dix-huit ans. Ils ont eu le temps de mûrir, de fortifier et même de préciser leur vocation. La plupart ont arrêté leur choix sur une mission spéciale; il est rare qu'un futur missionnaire n'ait pas une préférence marquée. Chacun d'eux entrera donc dans l'ordre ou la société religieuse chargée d'évangéliser le pays vers lequel il se sent attiré. L'École n'est nullement un petit noviciat pour la Compagnie de Jésus; ceux de ses élèves qui se sont présentés pour les missions qui nous sont confiées ont été accueillis; d'autres, en plus grand nombre, sont allés ailleurs. La plus parfaite liberté leur

est laissée à cet égard. Les évêques missionnaires, les procureurs de missions, quelle que soit la couleur de leur robe, sont admis à faire entendre à l'École l'appel de leurs chrétientés. Aussi ne trouverait-on pas en France une société de prêtres ou de religieux voués dans une mesure plus ou moins grande à l'apostolat qui n'y ait recruté quelques-uns de ses membres.

L'œuvre du vénéré P. de Foresta a dès à présent d'assez beaux états de service. D'après une statistique que nous avons sous les yeux, la première École apostolique fondée à Avignon, devenue l'École de Notre-Dame du Valentin, a fourni aux cadres de l'apostolat catholique un contingent de 274 ouvriers; sur ce nombre, 195 sont déjà arrivés au sacerdoce; 44 sont partis pour un monde meilleur, dont 11 prêtres. Ceux qui restent se sont partagé la terre, comme les apôtres eux-mêmes ; on en trouve sur tous les points du globe.

En outre, il existe en France trois autres écoles, à Poitiers, Amiens et Bordeaux, une autre en Belgique, et une cinquième en Italie, qui reconnaissent celle d'Avignon pour leur mère et lui sont en tout semblables. La seule école de Turnhout, en Belgique, célébrant en 1897 ses noces d'argent, accusait un chiffre de 297 missionnaires formés par elle en vingt-cinq ans. Celle d'Amiens, qui avait eu son jubilé trois ans plus tôt, comptait à cette date 216 ouvriers apostoliques vivants. A Poitiers, on atteignait, au dernier exercice, un total de 230, morts et vivants compris. Pour Bordeaux, le chiffre nous manque, mais il ne saurait être de beaucoup inférieur. Ce serait donc, tout compte fait, un effectif de près de 1 500 recrues pour l'armée de l'apostolat, sorties des six écoles dirigées et entretenues par les frères du fondateur et les héritiers de sa pensée. Ailleurs, on s'est inspiré de cette même pensée, et des institutions analogues ont été créées, la plupart du temps sous le même nom, mais avec un horizon plus restreint.

A l'heure qu'il est, les six écoles où s'est conservée intacte la tradition primitive, séparées par les distances, mais d'ailleurs étroitement unies d'esprit et de cœur, comptent ensemble plus de 450 adolescents qui se préparent à suivre

leurs aînés sur tous les chemins de l'apostolat. C'est, selon le mot du cardinal Pie, le petit-séminaire des missions catholiques.

L'institution a désormais sa place marquée parmi celles que l'Église estime de première importance ; elle a sa physionomie très caractéristique, son originalité qui ne permet de la confondre avec rien d'autre ; elle est vivante et agissante, allant de l'avant au jour le jour, *à l'apostolique*, comme il convient, et comptant pour le lendemain sur la Providence et la charité catholique.

Joseph BURNICHON, S. J.

L'ÉGLISE DE CONSTANTINOPLE

ET LE

PATRIARCHE ŒCUMÉNIQUE[1]

Les chrétiens, qui se rattachent au schisme de Photius et de Cérulaire, se disent membres de l'Église orthodoxe. Si l'on en croit quelques-uns de leurs représentants, par exemple le patriarche de Constantinople Anthime VII, dans sa réponse du mois d'août 1895 à l'encyclique de Léon XIII, leur Église est vraiment *une* et *catholique*.

Telle n'est pourtant pas la persuasion commune des théologiens grecs. Beaucoup d'entre eux, et des plus éclairés, affirment que le nom de catholiques ne leur convient pas ; que leur Église est nationale, caractère qui exclut la catholicité (voir *Études*, 20 juin 1898, p. 737). Ce langage, il est vrai, ne s'accorde pas avec les prétentions du patriarche *œcuménique*. Cela est regrettable pour lui; mais il faut qu'il s'y résigne : son titre usurpé de patriarche universel, c'est-à-dire de toute la terre habitée, apparaît de jour en jour plus dérisoire. Le successeur des Photius et des Cérulaire porte la peine de leur révolte : ces patriarches, en inféodant leur siège

1. Écrits contemporains : Constandine : *le Patriarcat de Constantinople et l'orthodoxie dans la Turquie d'Europe* (Paris, Flammarion, 1896). — Baron A. d'Avril : *la Serbie chrétienne* (dans les suppléments de la *Revue de l'Orient chrétien*, 1896); *la Bulgarie chrétienne* (*ibid.*, 1897) ; *En Macédoine* (Paris, Leroux, 1897); *les Églises autonomes et autocéphales* (Paris, Leroux, 1896). — L'archimandrite Doutchitch : *le Patriarcat œcuménique et la question de l'Église serbe* (Paris, Rousseau, 1898). — L'abbé Dupuy-Payou, procureur général de l'archevêque de Bulgarie : *la Bulgarie aux Bulgares* (Paris, A. Savaète, 1896). — *Revue de l'Église grecque unie et des Églises d'Orient* (1885-1891). — *Revue de l'Orient chrétien* (1894-1898), en particulier les articles de M. l'abbé Emm. Auvray, membre du syllogue grec de Constantinople, et son *Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* (Rouen, Cagniard, 1895). — V. Bérard : *la Turquie contemporaine et l'hellénisme* (Paris, Alcan).—*Archiv für katholisches kirchenrecht.* — *Lehrbuch des katholischen, orientalischen und protestan-*

au trône des Césars byzantins, ont condamné l'Église orientale à subir le sort de toutes les institutions humaines, à s'effriter avec l'empire qui lui servait d'appui, et à disparaître un jour avec lui.

I

Le démembrement de l'Église orientale et du patriarcat de Constantinople est la conséquence fatale d'un faux principe, vieux de quinze siècles. Il a été posé pour la première fois au deuxième concile général (381), dans le canon III, qui, grâce à Dieu, n'a jamais été accepté de l'Occident. « L'évêque de Constantinople, y est-il dit, aura désormais les privilèges d'honneur après l'évêque de Rome, parce que Constantinople est la nouvelle Rome. » Cent soixante-dix ans plus tard, on essaya de consacrer par un nouveau décret cet empiétement. C'était à l'issue du concile de Chalcédoine; presque la moitié des évêques étaient absents, quand les autres, à l'instigation du patriarche Anatole et de son clergé, s'avisèrent de formuler quelques canons disciplinaires, dont trois étaient tout à l'avantage du siège de Byzance. D'après le canon XXVIII, le patriarche de Constantinople avait le premier rang d'honneur à côté du pontife de Rome, par la raison que la suprématie religieuse est attachée au siège épiscopal de la ville où réside l'empereur. Il fallait que ce décret, pour être valide, fût ratifié par les légats pontificaux, en l'absence desquels il avait été porté. Or, ils s'y refusèrent. Quant au pape Léon le Grand, il n'approuva que les canons dogmatiques votés par tous les Pères assemblés et condamna les décisions subrepticement ajoutées; ce qui n'empêcha pas les successeurs du patriarche Anatole d'y faire souvent appel pour justifier leurs ambitions.

En essayant de se soustraire à la juridiction du pape, le

tischen kirchenrechts (Fribourg-en-Brisgau, 1893). — *Wetzer und Weltes kirchenlexicon*, 2ᵉ éd., articles de Neher, etc. — Voir *Études* du 5 mai, *les Églises d'Orient et l'union.*

Écrits plus anciens : M. Lequien : *Oriens christianus* (Paris, 1740). — Assemani : *Kalendaria Ecclesiæ universæ* (Rome, 1753). — L. Tosti : *Storia dell'origine dello scisma greco* (Florence, 1856). — Pitzipios : *l'Église orientale* (Rome, impr. de la Propagande, 1855). — Hergenrœther : *Histoire de l'Église* (Paris, Palmé) : *Photius* (3 vol., Ratisbonne, 1867-1869). — Jager : *Photius* (Paris, Vaton, 1844). — Dœllinger : *Kirche und kirchen* (Munich, 1861).

patriarche était d'accord avec l'empereur de Constantinople. Celui-ci voyait bien, surtout depuis la division de l'empire romain, qu'il ne pouvait régenter ni le pape ni le clergé d'Occident. Impuissant à commander au delà de ses frontières, il voulait, du moins, devenir maître absolu en deçà ; il y réussit en s'assujettissant le patriarche, après l'avoir poussé à rompre le lien qui l'enchaînait à Rome.

C'est Photius qui développa le germe de division caché dans le canon XXVIII de Chalcédoine. Du même coup, il jeta dans son Église des semences de schisme qui ne restèrent pas inactives. Dès lors prévalut ce faux principe : Qu'un État indépendant doit posséder une Église indépendante. Il n'est pas de nation orthodoxe qui ne l'ait, tôt ou tard, mis à profit.

Ainsi, à partir de 962, l'Église du premier royaume de Bulgarie devient autonome, du consentement de l'empereur et du patriarche de Constantinople, qui veulent la soustraire à la juridiction du pape. Son patriarche, résidant à Ochrida, reste indépendant, même après que la Bulgarie a été annexée à l'empire grec par Basile II, surnommé « Bulgaroctone » ou « le tueur de Bulgares » (1019).

Cent soixante ans plus tard, les princes Assan Ier et Pierre fondent l'empire vlaco-bulgare, aux dépens de l'empire byzantin. Quand Joannice, leur frère, monte, après eux, sur le trône, le patriarche Jean de Constantinople et l'empereur Alexis lui proposent de reconnaître son titre de roi et d'accorder en même temps la dignité de patriarche indépendant au métropolitain de Ternovo, sa capitale : le motif de cette concession, ajoutent-ils, c'est qu'un État ne saurait subsister sans patriarcat autonome. Ces offres n'empêchèrent pas le roi bulgare de se tourner vers le pape Innocent III, dont un légat le couronna empereur et érigea Ternovo en siège patriarcal. Des démêlés avec les Latins ayant rejeté dans le schisme grec le neveu et le successeur de Joannice, Jean Assan, celui-ci obtint du moins du patriarche grec Germain, la complète émancipation du patriarcat vlaco-bulgare de Ternovo.

Vers le milieu du quatorzième siècle, la Bulgarie et la Valachie devinrent tributaires de la Serbie. Celle-ci atteignit alors son apogée sous Étienne Douchan, surnommé le Fort.

Il était naturel qu'un tel monarque émancipât du joug de Constantinople le métropolitain d'Ipek, sa capitale. Il réunit donc un synode à Sérès et fit décréter l'autonomie de l'Église serbe (1351). Les Grecs refusèrent d'abord d'y souscrire; mais, au bout de vingt-cinq ans, ils consentirent enfin à une émancipation qu'autorisaient leur exemple et leurs principes[1].

A la même époque, l'Église de Géorgie, que l'influence de Byzance avait gagnée au schisme, était devenue indépendante, sous la juridiction d'un archevêque appelé *catholicos*.

Un peu plus tard, tous ces royaumes chrétiens de l'Europe orientale tombaient, un à un, au pouvoir des Turcs, qui, en 1453, faisaient de Constantinople la capitale de leur empire. Toutefois, malgré de rudes épreuves, l'autocéphalie des Églises bulgare, serbe et géorgienne survécut encore. Les patriarcats d'Ochrida et d'Ipek subsistèrent jusqu'en 1765.

Bulgares et Serbes retombèrent alors sous la juridiction du patriarche de Constantinople : leur Église avait conquis l'autonomie, à l'ombre d'une souveraineté temporelle indépendante. Elle devait disparaître à sa suite, mais en gardant la certitude qu'elle briserait de nouveau ses liens avec le Phanar, du jour où la nation se soustrairait à l'autorité du sultan.

Quant à l'Église géorgienne non unie, elle a été peu à peu absorbée par l'Église russe. Elle est aujourd'hui présidée par un exarque, qui réside à Tiflis, mais relève entièrement du saint synode de Pétersbourg. Dans sa cathédrale, le divin office est célébré en slavon.

La puissante Église, qui absorbe ainsi les autonomies ecclésiastiques des peuples soumis au tsar, s'est émancipée, depuis longtemps, du patriarcat de Constantinople. La conversion définitive de la Russie au christianisme avait eu lieu au cours du dixième et du onzième siècle, principalement sous le règne du grand-duc Wladimir († 1015). Peu après, survint le schisme de Michel Cérulaire. L'Église russe hésita

1. Voir, sur les hésitations de la Bulgarie entre Rome et Constantinople, le P. A. Lapôtre : *l'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne ; le pape Jean VIII* (Paris, Picard, 1895), chap. II, *les Bulgares*.

longtemps entre Constantinople et Rome. Malheureusement, la difficulté de communiquer avec la dernière la laissa de plus en plus sous l'influence du clergé grec. Au treizième siècle, la prise de Constantinople par les Latins (1204) acheva de leur aliéner les Grecs, tandis que, d'autre part, une invasion des Tatars rendait encore plus malaisés les rapports de l'Église russe avec le Saint-Siège.

Aussi, le métropolitain de Kiew et, plus tard, celui de Moscou, furent-ils, le plus souvent, envoyés de Constantinople. Néanmoins, le lien qui les retenait resta toujours assez faible. Il fut brisé en 1588, lorsqu'un patriarche fut installé à Moscou, proclamée à ce moment la troisième Rome.

Quand, vers 1700, Pierre le Grand supprima le patriarcat de Moscou, ce ne fut pas pour rattacher l'Église russe à l'Église grecque, mais pour se l'assujettir étroitement. Vingt ans plus tard, d'après les conseils du calviniste Lefort, il établissait un synode, semblable à celui des Églises protestantes. Ainsi, l'autorité du patriarche, d'ailleurs très restreinte, disparaissait au profit du tsar. Celui-ci trouvait plus facile d'imposer sa constante direction à une assemblée sans responsabilité personnelle, et dont les membres, à leur entrée en charge, le reconnaissaient avec serment pour chef et juge suprême.

II

Nous avons indiqué comment, à la suite de l'invasion musulmane, les peuples orthodoxes perdirent, avec l'indépendance nationale, l'autonomie ecclésiastique. La main despotique du sultan maintint tant bien que mal sous la juridiction du patriarche de Constantinople les chrétiens orthodoxes qu'elle ne contraignait point d'apostasier. Mais, à partir de 1850, d'anciens petits États ont secoué le joug de la Turquie. Cette éclosion d'autonomies politiques a fait éclore, du même coup, autant d'autonomies ecclésiastiques. L'Église autocéphale de la Grèce date de 1850, celle de la Serbie de 1879, celle de la Roumanie de 1885 ; celle du Montenegro a été reconnue en droit depuis le congrès de Berlin (1878).

Aux premières instances en séparation faites par ces diverses Églises, le Phanar opposa d'abord un énergique refus. Mais, l'une après l'autre, les pupilles révoltées récla-

mèrent comme un droit leur émancipation, prétendant que chaque race, ou du moins chaque nationalité, doit avoir sa hiérarchie à part. Bon gré mal gré, après avoir anathématisé le principe du *philétisme*, excommunié ses partisans, le patriarche consentit enfin à leur délivrer le *tomos*, ou décret d'autonomie, et à considérer leurs Églises comme sœurs de la sienne.

S'il n'a pas encore reconnu l'indépendance de l'Église bulgare; s'il n'a pas encore levé l'excommunication fulminée contre ses représentants en 1872; si les Bulgares sont toujours à ses yeux des schismatiques et des révoltés, c'est d'abord que l'Église bulgare a brisé le lien qui l'attachait au siège du Phanar, alors que la nation est encore vassale de la Porte; c'est ensuite que les représentants de l'Église bulgare prétendent attirer à eux leurs congénères des pays limitrophes, par exemple les Bulgares de Thrace et de Macédoine, pour lesquels ils exigent un clergé de même race et de même langue.

Ce n'est pas seulement dans le sein ou dans le voisinage de la Turquie que le pseudo-principe de Chalcédoine poursuit son œuvre d'émiettement. Les sujets orthodoxes du royaume d'Autriche-Hongrie étaient groupés d'abord autour de l'Église de Karlowitz. Cette Église, indépendante depuis 1740, avait été formée par les Serbes, émigrés vers 1690 en Croatie, en Esclavonie et en Syrmie, pour se soustraire aux persécutions des Turcs. Détachés de l'Église précédente vers 1865, les Roumains orthodoxes de Transylvanie se constituèrent en Église *autonome et autocéphale*, ayant pour centre la ville de Sibiu, que les Allemands nomment Hermannstadt. Mais on sait que l'Autriche et la Hongrie ne sont pas complètement fondues en un seul État et conservent, sous le même sceptre impérial, leurs privilèges nationaux. De là un nouveau démembrement des Églises orthodoxes.

Comme les Roumains de la Boukovine relèvent directement de l'Autriche et non de la couronne de Saint-Étienne, ils forment depuis 1867 une Église autocéphale distincte, sous la direction d'un métropolitain siégeant à Czernowitz. C'est toujours l'application de l'adage byzantin : Point de royaume sans patriarcat autonome. Si les Serbes de la Dal-

matie et des pays cisleithans, qui relèvent de l'Autriche, ne sont point autorisés à constituer une Église spéciale, c'est en raison de leur petit nombre. En 1873, on les a rattachés, assez arbitrairement, à la métropole roumaine de Czernowitz, qui est située à l'autre extrémité de l'empire et dont les sujets diffèrent d'eux par leurs origines et leur langue liturgique. Cette fois, la loi qui exige autant d'Églises autocéphales qu'il existe d'États ou de nationalités distinctes a prévalu sur celle du philétisme, qui veut autant d'Églises qu'il existe de races diverses.

On aurait presque le droit de compter une quatrième Église autocéphale dans l'Autriche-Hongrie. Depuis le concordat de 1880, entre l'empereur d'Autriche et le patriarche de Constantinople, les Gréco-Slaves de la Bosnie et de l'Herzégovine, Serbes pour la plupart, au lieu de dépendre du patriarche serbe de Karlowitz, relèvent à peu près exclusivement du métropolitain orthodoxe de Séraïévo, en Bosnie.

Ainsi, selon la remarque du baron d'Avril, le peuple serbe orthodoxe, bien qu'il professe les mêmes dogmes, suive la même liturgie, parle la même langue, a été divisé, par suite des pseudo-principes qui donnèrent naissance au schisme de Byzance, en six Églises, dont cinq sont complètement autonomes : ce sont les Églises de Constantinople, de Belgrade, de Karlowitz, de Cettigné et de Czernowitz.

D'ailleurs, même dans l'empire turc, l'Église orthodoxe ne possède point d'unité hiérarchique. La juridiction du patriarche œcuménique ne s'étend que sur une fraction des chrétiens non catholiques. Nous ne parlons, ici, ni des nestoriens, ni des jacobites ou monophysites, tous retranchés de la communion des orthodoxes. Nous ne visons que ces derniers.

Au point de vue religieux, ils forment cinq groupes autonomes ; car si l'indépendance d'une principauté entraîne, d'après eux, celle de son Église, la réciproque n'est pas vraie ; dans un même royaume, nous l'avons constaté pour l'Autriche-Hongrie, il peut exister plusieurs Églises autonomes. Parmi les causes, en effet, qui créent ou conservent dans un pays l'autonomie ecclésiastique, il faut citer, outre sa situa-

tion politique et les affinités de race entre ses habitants, le rôle qu'il a tenu dans l'histoire du christianisme. Les Églises d'Alexandrie et d'Antioche, entre autres privilèges, se glorifient d'avoir eu pour fondateur et premier évêque saint Pierre; Jérusalem a été le théâtre des prédications, des miracles et de la mort du Christ. Constantinople, au contraire, ne peut que se réclamer de ses empereurs. Quant à son ambition de se donner pour premier évêque un prétendu disciple de saint André, Stachys, elle fait sourire les savants. Aussi, le patriarche d'Alexandrie résidant au Caire, celui d'Antioche résidant à Damas, et celui de Jérusalem sont-ils restés, au point de vue religieux, indépendants du patriarche œcuménique, bien que leur Église soit encore plus amoindrie que la sienne.

Enfin, ajoutez à cette longue liste d'Églises autonomes celle de Chypre, qui est sous la domination anglaise, et celle du mont Sinaï, dont l'archevêque réside aujourd'hui dans l'île des Princes, près de Constantinople, et compte à peine, pour tous sujets, une quarantaine de moines.

Nous arrivons ainsi au chiffre de quinze Églises autonomes ou *autocéphales*, qui gardent l'une à l'égard de l'autre une complète indépendance, ne reconnaissant au-dessus d'elles qu'un seul chef, Jésus-Christ. Encore ne comptons-nous pas, dans ce nombre, l'Église métropolitaine de Séraïévo, en Bosnie, dont la dépendance à l'égard du Phanar est purement nominale.

III

Quant au patriarche de Constantinople, il conserve des titres pompeux mais vides. On lui donne les noms de patriarche œcuménique, de président d'honneur des Églises *autocéphales;* mais il n'exerce sur celles-ci aucune juridiction. Ajoutons que son influence morale sur les Églises-sœurs est à peu près nulle. Qu'il conseille, qu'il conjure ou qu'il menace, il en est rarement écouté. Selon le mot de l'anglican Palmer, elles ne tombent d'accord que pour combattre le catholicisme. Hors de là, elles se déchirent, ne reconnaissant pas plus à l'évêque du Phanar qu'à celui de Rome le droit de s'ingérer dans leur gouvernement intérieur.

On sait, par exemple, que depuis quarante ans, les rapports du patriarche œcuménique avec les Bulgares orthodoxes ne sont ni tendres, ni même aisés. Aux yeux du premier, l'exarque bulgare de Constantinople est un frère ennemi, ou plutôt un loup qu'il voudrait bien voir à mille lieues de son troupeau. La rivalité des chefs suprêmes se poursuit entre les évêques, les clercs et les religieux. Les moines du fameux monastère de Baskow, dans la Roumélie orientale, ne se sont-ils pas avisés, il y a quatre ans, d'expulser le supérieur envoyé par le patriarche et d'en choisir un autre favorable au parti bulgare? Le patriarche en a appelé à la Porte, les moines en ont appelé au synode et au gouvernement de Sofia. Ceux-ci, naturellement, leur ont donné gain de cause, et ont déclaré nulle la sentence que, le 20 juin 1894, Néophyte VIII avait prononcée contre le nouveau supérieur.

Les relations du patriarche œcuménique avec les Serbes, les Albanais, les Koutzo-Valaques de Turquie ne sont guère meilleures. Ici encore, les questions de race et de nationalité se confondent avec les questions religieuses et, d'ordinaire, les absorbent. Isolés, ces partis sont déjà redoutables pour la juridiction du Phanar; qu'ils viennent à s'unir contre l'hellénisme, et de tous côtés le patriarche sera débordé.

Au dehors, il n'est pas mieux respecté, dès qu'il s'ingère dans les affaires d'une autre Église *autocéphale*. Exarques, patriarches, métropolites, synodes, chefs de toute dénomination lui rappellent sur-le-champ qu'il outrepasse ses droits.

S'il est une Église qui doive déférer à ses avis, c'est bien l'Église hellène. Ses sujets sont de même race, ils ont la même langue et la même religion. C'est pour cela, sans doute, que, vers le milieu de 1896, quatre mois après la mort du métropolite d'Athènes, Mgr Germanos Kalligas, le synode du patriarcat œcuménique s'avisa de faire quelques remontrances au synode grec sur la trop longue vacance du siège métropolitain. On lui répondit que les affaires de l'Église hellène ne le concernaient en aucune manière. On ajoutait — avec une pointe d'ironie qui dut paraître un peu amère au patriarche — que si le synode de Constantinople avait observé ces saints canons, dont il se faisait maintenant le gardien, An-

thime VII n'aurait jamais été à même de donner ses bons avis aux orthodoxes d'Athènes.

C'était dire aux membres du synode patriarcal : Prenez garde à la poutre qui vous aveugle, avant de chercher une paille dans les yeux de vos frères hellènes. Comment, en effet, le patriarche imposerait-il la paix, l'unité hors de son Église? Il ne peut même pas les établir dans son propre synode. D'ordinaire, élevé au patriarcat à la faveur d'intrigues qui n'ont rien de religieux, il demeure à la merci de la fraction dominante, jusqu'au moment où un revirement de l'opinion publique, un caprice de ses protecteurs, un mécontentement provoqué par quelques velléités de résistance à leurs ordres, le précipitent de son siège.

IV

Aigris, et pas toujours à tort, contre les chrétiens occidentaux, les Grecs et les Gréco-Slaves ont fait, parfois, des souhaits imprudents qui continuent de se réaliser. Dans un beau drame de Nicolas Ier de Monténégro, qui a pour titre : *Balkanska tsaritza* (l'Impératrice des Balkans), l'un des personnages, Franko Tsernojevitch, réplique à un Serbe ami des Occidentaux : « A mon avis, les Turcs valent mieux que les Latins. » C'est l'écho d'une autre parole, hélas! historique : « Mieux vaut le turban du Turc que la tiare du Pape! » — On voudrait croire que ces sentiments, tout à fait injustifiés à l'heure qu'il est, sont relégués aux archives ou ne se manifestent plus que sur la scène. Malheureusement, ils ne sont pas encore libres de ces vieux préjugés, les Grecs qui répondent aux bienveillants appels de Léon XIII : « Nous ne voulons pas être esclaves. »

Pourtant, la dépendance du patriarche œcuménique à l'égard du sultan et des factions de sa propre Église est autrement humiliante que la soumission demandée par le Souverain Pontife.

C'est le sultan qui autorise les réunions du synode; c'est lui qui ratifie ou écarte à son gré la candidature des aspirants à la dignité d'évêque ou de patriarche et confirme les élus. Contre cette formidable pression, le patriarche ne trouve aucun appui religieux autour de lui. Au sein même

du synode, sa voix n'a pas plus de poids que celle des autres membres de l'assemblée. Dans tous les cas, il est obligé de sanctionner la décision prise par la majorité. Hors du synode, il doit encore compter avec l'élément laïque orthodoxe; celui-ci domine presque partout dans l'Église et devient souvent un instrument docile, aux mains du souverain.

Nous savons bien que le gouvernement turc ne respecte pas mieux la liberté des chrétientés dissidentes. Peu après les massacres des Arméniens, il imposait d'autorité à cette malheureuse nation un conseil mixte pour remplacer celui qui résignait ses fonctions à la suite du patriarche Ismirlian. — On conviendra, néanmoins, que c'est une mince consolation pour l'évêque siégeant au quartier du Phanar de compter ses rivaux parmi ses compagnons de servage. Cela ne l'empêche pas d'être comme une marionnette entre les mains du sultan, des douze membres de son synode et des laïques orthodoxes les plus influents.

On peut juger de l'assujétissement et de l'instabilité des patriarches par la manière dont ils sont élus et perdent leur charge.

Le corps électoral comprend 146 électeurs, dont 77 métropolites et 69 laïques; ceux-ci représentent les principales provinces du patriarcat et les corporations de la capitale. L'élection se fait à trois degrés. On nomme d'abord les éligibles; on choisit ensuite parmi eux les candidats; on élit enfin le patriarche.

Au premier tour de scrutin, une seule voix des électeurs ecclésiastiques suffit pour conférer l'éligibilité; les prélats que proposent les délégués laïques ne sont déclarés éligibles que s'ils rallient les suffrages du tiers des métropolites présents. Le grand logothète ou vicaire patriarcal communique alors la liste des éligibles au sultan; et ce dernier, en vertu de son droit de *veto*, fait effacer dans les vingt-quatre heures les noms qui lui paraissent suspects.

Les voix des représentants du clergé sont donc prépondérantes au premier scrutin. Au second scrutin, les électeurs laïques l'emportent dans la proportion de quatre ou cinq contre un. Car tandis que les soixante-neuf délégués de la

nation prennent part au vote qui a lieu dans la grande salle synodale, le collège ecclésiastique ayant droit de suffrage n'est plus composé, dans la seconde séance, que des douze membres du synode et de quelques métropolites qui se trouvent, par hasard, de passage à Constantinople.

Les trois candidats sont choisis à la majorité des voix. Dès que leurs noms sont proclamés, le corps électoral suivi du peuple se transporte dans l'Église patriarcale de Saint-Georges. Là, après la célébration de l'office divin, les seuls membres du synode, avec les métropolites présents à Constantinople, désignent le patriarche.

Le lendemain, ce choix est soumis au sultan qui le ratifie et accorde le bérat d'investiture. Le nouvel élu est désormais considéré comme un haut fonctionnaire de l'Empire ; il est reconnu pour le chef temporel de la communauté grecque orthodoxe de la Turquie. A ce titre, le grand-seigneur, depuis Mahomet II, lui garantit quelques privilèges. — Par exemple, il préside, soit en personne, soit par son chancelier, un tribunal composé des membres du conseil mixte. Ce dernier conseil dont les membres, comme ceux de la haute assemblée, ne restent en charge que deux ans, comprend, outre huit membres laïques, quatre prélats faisant partie du synode. A son tribunal ressortissent les procès ayant trait aux héritages, et d'autres querelles peu importantes, survenues entre orthodoxes.

Certains privilèges, jadis accordés au patriarche, disparaissent peu à peu. Il ne se prévaut guère aujourd'hui de son titre et de son rang de pacha à trois queues ; on ne le voit plus guère, comme autrefois, accompagné d'une nombreuse escorte, faisant porter devant lui la croix, son bâton patriarcal et deux flambeaux. Elle est tombée en désuétude aussi la cérémonie singulière qui suivait la remise du bérat ou décret d'investiture. C'était étrange, en effet, de voir le grand-vizir, au nom du sultan, remettre au nouvel élu les insignes de sa dignité : l'habit de cérémonie en soie blanche, semée de fleurs d'or, le chapeau et la crosse des patriarches.

Le patriarche sait le prix que coûtaient ces cadeaux. Depuis 1453, la dignité patriarcale s'achète ou du moins se paye fort cher. Au siècle dernier, les frais dits d'installation étaient

évalués à 50 000 piastres, environ 150 000 francs. On nous dit que le lourd tribut (*peskhèsion*), que payaient autrefois les patriarches à leur avènement, est fort allégé. Il reste pourtant considérable. D'autres charges équivalentes ont pris la place de la redevance annuelle appelée *kharatizion*. Pour s'en acquitter, les patriarches continuent d'accabler d'impôts leurs évêques, qui se dédommagent en pressurant à leur tour clercs et fidèles.

On comprend qu'un fréquent changement de patriarche soit une bonne aubaine pour certains personnages. Aussi, bien que la durée de ses fonctions ne soit pas limitée en principe, il est rare que le patriarche se maintienne plus de deux ou trois ans. Parmi les nombreux titulaires qui se sont succédé depuis quatre siècles et demi, un petit nombre sont morts en charge. Quelques-uns ont donné librement leur démission. D'autres ont été incarcérés, déposés, pendus ou étranglés par ordre des sultans. La plupart enfin ont été destitués par le synode, sous prétexte de mauvaise administration, de scandales où l'extorsion d'argent avait presque toujours quelque part. Alors même qu'ils sont entièrement justifiés, ces griefs n'empêchent pas toujours les patriarches déchus de remonter plusieurs fois sur leur siège. On en cite qui l'ont occupé jusqu'à cinq reprises. Tel fut le cas pour l'ami des Calvinistes, Cyrille Lucaris, dans la première moitié du dix-septième siècle, et, un peu plus tard, pour Parthenius.

V

Pour achever de peindre cette instabilité du gouvernement patriarcal, nous ne remonterons pas aux époques les plus tourmentées de son histoire, où, par exemple, en l'espace de dix ans, se succédaient plus de dix titulaires. Nous nous arrêterons à ces quatre dernières années, qui se sont écoulées, pour l'Église de Constantinople, dans un calme relatif. Il nous semble néanmoins qu'en racontant les crises qui ont amené la chute de deux patriarches, nous mettrons à nu le mal incurable qui dévore le cœur de l'Église orthodoxe.

Néophyte VIII occupait en 1894 le siège de Constantinople. Il ne manquait, dit-on, ni de science, ni de bon vouloir;

mais il se heurta à des obstacles où, comme lui, tout autre se serait brisé.

Il rêvait d'écarter l'ingérence de la Porte dans certaines affaires d'ordre ecclésiastique. Pour y réussir, il sollicita le concours des autres Églises orthodoxes. Celles-ci firent la sourde oreille et lui refusèrent même leur appui moral. Pendant ce temps, les Bulgares persistaient à réclamer l'institution de nouveaux évêques de leur langue et de leur race en Macédoine, et le maintien des sièges qu'ils possédaient déjà à Ouskoub, Monastir, Ochrida, Nevrokop, Veles (Kœprulu), etc. Fidèle à sa tactique d'affaiblir l'un par l'autre les partis chrétiens, le gouvernement turc accordait aux candidats bulgares des bérats d'investiture et autorisait l'ouverture de nouvelles écoles. Le patriarche ne réussissait ni à faire éloigner de Constantinople l'exarque bulgare, ni à faire interdire à son clergé le costume des prêtres orthodoxes.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter contre Néophyte VIII les défiances de ses administrés. Les Grecs l'accusèrent de mollir devant le gouvernement et le parti bulgare. Le mécontentement grandit vite et éclata en plein synode. Dans la réunion extraordinaire du 25 octobre (6 novembre) 1894, le synode, d'accord avec le Conseil national, décida que le patriarche devait donner sa démission. Néophyte VIII était allé, ce jour-là, présenter ses condoléances à l'ambassadeur de Russie, à l'occasion de la mort d'Alexandre III. A son retour, une commission de cinq membres lui signifia la décision unanime de l'assemblée.

Pendant que l'ex-patriarche allait revoir sa petite propriété de l'île Antigone (îles des Princes), deux partis opposés dans le synode et le conseil mixte forgeaient les uns contre les autres des décrets, où ils se frappaient mutuellement d'interdit. Il fallut que le ministre des cultes, Riza-pacha, intervînt ; il annula tous leurs actes et leur enjoignit de procéder sans délai à l'élection d'un nouveau patriarche.

Il va sans dire que le gouvernement surveilla de près les opérations électorales. Des vingt-huit candidats désignés il élimina sept métropolitains influents dont il se défiait. De ce nombre était Mgr Germain, évêque d'Héraclée. Ne pouvant revêtir le manteau brun (*mandyas*), ni coiffer le large

chapeau violet des patriarches, ce prélat s'en est plus d'une fois consolé en faisant ou défaisant ces dignitaires. Grâce à ses intrigues, grâce aux largesses d'un riche et généreux banquier orthodoxe, grâce enfin à l'appui du gouvernement, l'ex-patriarche Joachim III, candidat favori du peuple, fut écarté au dernier scrutin; et la majorité des voix du synode, à la stupéfaction unanime, tomba enfin sur Anthime, l'obscur métropolite des îles Leros et Kalymnos, à qui nul électeur ecclésiastique n'avait d'abord songé.

Nous ne décrirons pas les scènes qui, au moment de l'élection, eurent lieu entre les électeurs suprêmes, membres du synode et métropolites de passage à Constantinople. Elles rappellent les séances les plus tumultueuses de nos assemblées parlementaires, où, la violence des mots épuisée, l'on en vient aux mains.

Pendant que l'évêque d'Héraclée, se dérobant sous prétexte de fatigue, aux colères de ses diocésains, se réfugiait à Vienne, l'élection d'Anthime VII provoquait dans la cathédrale du Phanar et dans la grande église de Péra de véhémentes protestations. Là, de rudes épithètes étaient lancées à l'adresse du patriarche épirote. Encore le cri : A bas Anthimos l'indigne (*anáxios*)! ne fut pas le plus désobligeant. On osa même ajouter : Vive Léon XIII ! Depuis neuf siècles, remarque le journal *la Turquie*, on n'avait rien entendu de pareil. Est-ce par suite d'un dépit, bien naturel en pareille circonstance, qu'Anthime VII a signé un peu plus tard la réponse aigre-douce à Léon XIII ?

Quoi qu'il en soit de ses intentions, au bout de deux ans, le patriarche septuagénaire a été renvoyé dans son île de Leros, moins surpris sans doute de rentrer dans l'obscurité que d'en être sorti. Le conflit avec l'Église bulgare avait forcé Néophyte VIII à donner sa démission. Des démêlés avec l'Église serbe ont contraint Anthime VII à l'imiter. Celui-ci avait désigné pour les Serbes du diocèse d'Ouskoub, en Macédoine, un évêque grec, Mgr Ambroise. Puis, après avoir constaté que le gouvernement serbe était disposé à lui résister et que, d'autre part, la Porte refusait le bérat d'investiture, il chercha à revenir sur sa décision. Aussitôt, la majorité de son synode, menée par Mgr Germain, le nouveau métropo-

lite de Chalcédoine, l'accuse de trahir la cause de l'orthodoxie et de l'hellénisme. Le pauvre patriarche s'aperçoit, en même temps, que son turbulent suffragant déplace des évêques sans même le consulter. Le patriarche se plaint d'un tel procédé devant les membres du synode réunis. Mais ceux-ci, un seul excepté, le désapprouvent. Il quitte alors la séance, méditant un grand coup contre les trois principaux métropolites rebelles. Par billet de la chancellerie patriarcale, il les destitue de leurs fonctions de membres du synode et les somme de quitter Constantinople. Les prélats révoltés rient de ses menaces et le forcent de retirer son arrêt. Il tente enfin une dernière démarche pour retenir la dignité qu'on lui arrache. Il se réfugie au palais d'Yldiz et prie le sultan de le protéger. Le sultan, qui a bien d'autres soucis en tête, lui conseille de s'entendre avec les représentants de son Église. Rien n'y fait. Le 8 février 1897, Anthime VII ayant épuisé tous ses moyens de résistance, convoque le synode avec le conseil mixte et leur remet sa démission.

Deux mois plus tard, le 15 avril, Mgr Constantin Valiadès était élu patriarche, sous le nom de Constantin V. On le dit affable, modéré, instruit. En lui revivrait, semble-t-il, un de ses prédécesseurs, Constantin IV, qui entretint, il y a treize ans, des relations presque fraternelles avec le délégué du Saint-Siège, Mgr Rotelli. Il ne serait pas capable, croyons-nous, de signer une réplique au pape aussi hostile que celle de son prédécesseur. Néanmoins, quelles que soient ses bonnes dispositions, il reste l'homme-lige de son synode et du gouvernement ottoman. Tôt ou tard, il sera contraint d'abdiquer. Il succombera probablement dans une de ces questions où il se heurte à quelque Église orthodoxe : bulgare, serbe ou koutzo-valaque (roumaine).

VI

Comment trancher, en effet, les différends incessants, tantôt avec ses conseillers synodaux, qui, réunis, sont plus puissants que lui ; tantôt avec les chefs des Églises orthodoxes, ses égaux ? Est-ce le sultan, est-ce le tsar qui décidera en dernière instance ? D'abord, la décision de tels tribunaux ne sera point acceptée de tous les partis ; et puis, dans la

plupart des cas, leur incompétence est manifeste. Voit-on bien d'ici Abdul-Hamid pris pour arbitre dans une querelle touchant la discipline ecclésiastique? Qui s'étonnera que sa réponse s'inspire du Coran, non de l'Évangile?

Les traits, en ce genre, abondent. Un jour, des clercs grecs et des clercs arméniens s'accusaient mutuellement d'avoir corrompu l'usage de la primitive Église, touchant les espèces eucharistiques, ceux-ci affirmant contre les premiers qu'on ne devait mêler au vin aucune quantité d'eau. On prit pour arbitre le Reiz-Effendi. Voici quelle fut sa décision : « Le vin est une liqueur impure, maudite et défendue par le Coran ; il est donc défendu d'en faire usage ; employez désormais de l'eau pure... »

Les différends religieux entre chétiens ne peuvent être décidés, en dernier ressort, que par un tribunal ecclésiastique. Or, les Églises autonomes n'en reconnaissent qu'un seul ayant autorité sur elles; c'est le concile œcuménique. Elles savent, d'autre part, que depuis leur fractionnement en Églises nationales, la réunion d'un concile œcuménique est absolument impossible; donc, aucun moyen efficace d'arrêter les conflits.

En effet, qui prendra l'initiative de convoquer en assemblée générale les principaux représentants de toutes les Églises orthodoxes? Quelle langue parleront-ils au cours des débats? Il n'en est pas qui leur soit commune. Qui présidera le concile, dirigera les délibérations, fera exécuter les décrets? Ce ne sont là que les moindres difficultés, derrière lesquelles se dressent de formidables obstacles. Les pouvoirs civils qui tiennent sous la main les diverses Églises nationales autoriseront-ils jamais les représentants officiels de la puissance spirituelle à se réunir, à se concerter? Leur permettront-ils de s'ériger en un tribunal supérieur, international, au risque de les voir s'émanciper de leur étroite tutelle? Enfin, toutes les compétitions de race et de nation, tous ces intérêts opposés, trouveront-ils un terrain commun et stable où ils ne se heurtent pas?

Non. Cette impuissance vient d'éclater au grand jour dans le conflit gréco-serbe et surtout dans le conflit gréco-bul-

gare. Ici, faute d'un arbitre autorisé, les dissentiments sont devenus de plus en plus aigus, opiniâtres, et ont déterminé une rupture violente. Vainement, le patriarche Joachim opposa d'abord les remontrances et les menaces aux chefs du mouvement bulgare. Ceux-ci répondaient, le 8 janvier 1861, qu'ils ne voulaient plus d'évêques grecs. Ils accusaient ces derniers de « ne rechercher que l'argent et les satisfactions sensuelles », de « manger et boire comme des brutes, de commettre toute sorte d'actes infâmes, enfin de se moquer de la nation et de la langue des Bulgares, ne leur prêchant jamais, soit par mauvais vouloir, soit par incapacité ». Les autres tentatives d'accommodement ayant échoué, un nouveau patriarche, Grégoire VI, proposa la convocation d'un concile œcuménique des Églises orthodoxes, puisque nulle autre assemblée n'était compétente pour terminer la contestation entre les deux Églises, et prononcer sur l'étendue de la juridiction patriarcale.

Comme il était aisé de le prévoir, le projet de Grégoire VI ne put aboutir. La Russie dissuada le patriarche de tenter la réunion d'un concile, en lui persuadant qu'il augmenterait le désaccord et qu'un schisme en sortirait. Le schisme ne fut pourtant pas évité. Sur leurs vives instances, la Porte accorda aux Bulgares un firman qui les émancipait, au point de vue civil, de la juridiction du patriarche. Grégoire VI protesta encore une fois, au nom des canons de l'Église orthodoxe. Puis, sentant l'inutilité de ses efforts, et l'impossibilité de réunir un concile général, il abdiqua (11-23 juin 1871). Les efforts de Grégoire VI pour soustraire son Église à la domination du pouvoir civil méritent d'être applaudis. Ils n'en étaient pas moins en contradiction avec les agissements de la plupart de ses prédécesseurs, et une tentative impuissante pour remonter un courant de dix siècles, grossi successivement de tant d'empiétements d'un côté, de concessions de l'autre.

Deux ans plus tard, l'exarque bulgare était officiellement reconnu par la Porte ; le 22 mars 1872, jour de la fête des saints Cyrille et Méthode, il officiait pontificalement à Constantinople, dans l'église de Balata, sans l'autorisation du patriarche Anthime VI, dont il omettait le nom, au cours du saint

sacrifice. Le patriarche se crut alors obligé de lancer contre lui et ses adhérents une excommunication aussi solennelle que possible. Il ne put que réunir trente-deux patriarches ou métropolites orthodoxes de l'empire turc. Ensemble, ils anathématisèrent les rebelles et condamnèrent le principe de l'*ethnophilétisme* dont ceux-ci se réclamaient pour émanciper leur Église.

Pourquoi un orthodoxe blâmerait-il les Bulgares de n'avoir point accepté ce jugement, puisque, selon lui, les décisions d'un concile œcuménique sont seules irrécusables ? Il serait plaisant de voir une assemblée plénière des représentants de l'orthodoxie rétablir dans la communion avec le patriarche ceux qu'il vient de rejeter. Si cet affront public lui est épargné, et nous savons pourquoi, l'Église de Bulgarie n'en continue pas moins de se considérer comme une Église autocéphale, au même titre que les autres. L'excommunication lui pèse d'autant moins que ni l'Église russe, ni l'Église roumaine, ni l'Église serbe, ni le patriarche de Jérusalem, etc., n'ont adhéré à l'anathème du patriarche œcuménique.

Les conflits de juridiction et d'administration ecclésiastiques s'éternisent donc fatalement dans les Églises orthodoxes. Est-il vrai qu'à défaut d'unité hiérarchique, l'unité doctrinale se maintient ou se rétablit aisément quand elle a été rompue ? Les *tomoi* ou décrets rendus en faveur des Églises devenues autonomes le prétendent. On affirme qu'elles demeurent « sœurs dans le même dogme et la même foi », qu'« elles gardent entre elles l'unité de la foi dans le lien de la charité ». Nous espérons démontrer, en répondant à l'encyclique d'Anthime VII, que l'unité dogmatique des orthodoxes est fictive, que le cercle de leurs articles déclarés intangibles s'élargit ou se resserre, suivant les exigences de la politique, l'humeur des dogmatisants et leurs tendances plus ou moins hostiles à l'égard de Rome.

François TOURNEBIZE, S. J.

(*A suivre.*)

LA QUESTION DE LA VOCATION

(Troisième article[1])

X

Il est temps, disions-nous, de nous demander où en est, dans nos maisons d'éducation, l'enseignement catéchétique actuel, relativement au point qui nous occupe.

Nous procéderons, dans cette enquête, comme nous avons fait quand il s'est agi de l'instruction religieuse d'autrefois : nous chercherons nos éléments d'information dans les livres spéciaux qui, selon toute apparence, constituent la base et fournissent la substance de cet enseignement, c'est-à-dire dans les *catéchismes diocésains*, puis dans les *catéchismes expliqués*, *catéchismes de persévérance*, *manuels* et *cours d'instruction religieuse*, et autres publications similaires.

Catéchismes diocésains :

Si nous exceptons Aire, où deux catéchismes sont adoptés, un dans l'arrondissement qui formait l'ancien diocèse du même nom, et un dans celui qui constituait l'ancien diocèse de Dax, nous croyons, sauf erreur, que les diocèses de France n'ont qu'un seul catéchisme chacun. Ces catéchismes sont tous sous nos yeux : examinons-les rapidement.

Principes généraux relatifs à la vocation : Sans doute, la plupart de nos catéchismes diocésains touchent ce point de la morale chrétienne, ou à tout le moins l'effleurent, ne fût-ce que d'un mot, surtout au chapitre du mariage. Mais chacun de ceux qui traitent la question ne formule guère que tel ou tel des quelques principes qui la régissent, et il est néces-

1. V. *Études*, 20 mai et 20 juin 1898.

saire de compléter ces documents les uns par les autres, pour obtenir l'ensemble des propositions que voici :

C'est à Dieu seul de décider de l'état de chacun. Il faut demander à Dieu de connaître sa vocation. Il faut recourir à la prière dans les circonstances importantes de son existence, et notamment quand on est sur le point de choisir un état de vie. Quand on va changer d'état, il est bon de faire une confession générale. Avant de s'engager dans le mariage ou dans tout autre état de vie, il faut faire beaucoup de prières et de bonnes œuvres pour connaître la volonté de Dieu. Ne pas s'engager dans le mariage sans avoir examiné sa vocation, réfléchi, consulté Dieu dans la prière, pris l'avis de personnes sages, de son confesseur, de son pasteur, de ses parents[1].

Droits et devoirs des parents : ils ont le droit d'être consultés sur le choix d'un état de vie, mais non de s'opposer à la vocation de leurs enfants. Ils doivent les établir conformément à la volonté de Dieu, non selon leur intérêt ou leurs passions, leur laisser une honnête liberté pour choisir un état de vie, leur en procurer les moyens, les aider de sages conseils. Hors le cas d'une vocation supérieure, ils doivent les établir selon leur état[2].

Vocation sacerdotale[3] :

Pour avoir le droit d'aspirer au sacerdoce, il est nécessaire tout d'abord d'y être appelé par Dieu : c'est ce qu'enseignent, au chapitre de l'Ordre, la plupart des catéchismes diocésains qui parlent de la vocation sacerdotale ; nous disons : de ceux qui parlent de la vocation sacerdotale, car dans plusieurs — dix-sept, sauf erreur — il n'en est pas dit un mot, même en ce chapitre consacré au sacrement de l'Ordre. Sans doute,

1. Divers, surtout Arras, Langres, Reims, Avignon, Cahors, Laval, Luçon, Le Mans, Mende, Nancy, Nantes, Vannes, Saint-Dié, Saint-Jean-de-Maurienne, Poitiers, Auch, Bayeux, Montauban, Rennes, Albi, Angers, Bayonne, Belley, Bordeaux, Évreux, Montpellier, aux chapitres de l'Ordre, de la Prière, de la Confession, du Mariage.

2. Divers, surtout Belley, Luçon, Montauban, Nancy, Saint-Dié, Marseille, Saint-Jean-de-Maurienne, Rodez, aux chapitres du quatrième commandement de Dieu, et du Mariage.

3. Toutes les citations que l'on trouvera dans cette partie de notre travail se rapportent, pour chacun des catéchismes mentionnés, au chapitre du sacrement de l'Ordre.

l'appel divin est requis, de quelque état qu'il s'agisse ; mais pour celui-là, il faut une vocation particulière, parce que c'est le plus sublime et le plus saint[1]. Il est donc interdit de « s'y ingérer de soi-même[2] », et si l'on n'a pas « un juste sujet de croire qu'on y est appelé par Dieu[3] ».

Comment savoir si l'on est divinement appelé à l'état ecclésiastique ? On doit prendre les avis de son confesseur[4], s'en rapporter au choix des supérieurs ecclésiastiques[5], s'examiner sur ses inclinations, ses qualités d'âme et de corps, ses intentions[6].

Ces intentions doivent être pures, surnaturelles : il faut se proposer la gloire de Dieu, le salut des âmes, sa propre sanctification[7] ; « il est très coupable devant Dieu, et indigne de recevoir ce sacrement, celui qui le reçoit pour avoir des bénéfices et pour vivre plus à son aise[8] ».

Diverses marques de vocation, ou conditions et dispositions nécessaires, soit chez celui qui va recevoir les saints Ordres, soit chez l'enfant qui doit se préparer à les recevoir un jour : état de grâce, sainteté de vie, science suffisante ou du moins capacité de l'acquérir, goût pour les fonctions ecclésiastiques et le saint ministère[9].

Ce goût pour le sacerdoce, la plupart des catéchismes le supposent, mais ne disent rien qui tende à le faire naître au cœur des enfants ; beaucoup visent plutôt uniquement à le modérer, à le subordonner à la volonté de Dieu, à le dégager de tout mélange de cupidité et d'ambitions terrestres ; tel le catéchisme de Dax dans le passage que nous avons reproduit : « Ne pas s'ingérer de soi-même dans la cléricature, en vue d'avoir des bénéfices et de vivre plus à son aise. » Cette note était, à d'autres époques, la seule nécessaire : au début de ce travail nous avons dit pourquoi. Aujourd'hui, — nous

1. Luçon, Saint-Brieuc, Angoulême.
2. Dax, Saint-Brieuc.
3. Bayonne.
4. Beauvais, Chartres, Évreux, Mende, Reims, Tours.
5. Aix.
6. Rodez, Tours.
7. La plupart.
8. Dax.
9. La plupart.

en avons également donné les raisons, — la note qui doit dominer est tout autre : il faut plutôt attirer les jeunes âmes vers le sacerdoce, que la plupart, surtout dans les classes supérieures ou moyennes de la société, désertent systématiquement.

Ainsi du moins l'ont entendu les auteurs d'un assez grand nombre de nos catéchismes actuels. Voici les questions introduites, par exemple, dans celui de Meaux : « Un enfant ne doit-il pas s'estimer heureux d'être appelé à l'état ecclésiastique ? — Oui, car c'est pour lui une grande gloire et un grand bonheur. — Pourquoi dites-vous que c'est une grande gloire et un grand bonheur pour un enfant d'être appelé à l'état ecclésiastique ? — Parce que les prêtres sont les ministres de Jésus-Christ, et que les fonctions saintes qu'ils remplissent leur procurent des grâces plus abondantes. »

Citons encore le catéchisme de Coutances : « Est-ce une grande gloire et un grand bonheur d'être appelé à l'état ecclésiastique ? — Oui, c'est une grande gloire et un grand bonheur d'être appelé à l'état ecclésiastique. — Pourquoi dites-vous que c'est une grande gloire ? — C'est une grande gloire, parce que les prêtres sont les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu, les pasteurs et les médecins des âmes, les docteurs des fidèles et la lumière du monde. — Pourquoi dites-vous que c'est un grand bonheur ? — C'est un grand bonheur, parce que le prêtre, par l'effet de sa consécration à Dieu et de sa séparation du monde, est à l'abri de beaucoup de dangers, et qu'il reçoit, dans son union intime avec Jésus-Christ, des grâces plus abondantes. »

Et la même note se fait entendre, les mêmes idées sont exposées avec plus ou moins d'étendue, dans les catéchismes de trente et un autres diocèses[1]. Quatre ou cinq autres catéchismes s'expriment dans le même sens, quoiqu'en termes moins explicites : ainsi Arras, Langres, Viviers, probablement dans le dessein d'allumer en de jeunes cœurs la noble ambition du sacerdoce, insistent sur la très haute dignité de

1. Agen, Ajaccio, Albi, Amiens, Annecy, Autun, Bayeux, Beauvais, Besançon, Blois, Cambrai, Châlons, Dijon, Évreux, Fréjus, Limoges, Lyon, Nice, Orléans, Paris, Périgueux, Reims, La Rochelle, Rouen, Saint-Claude, Sens, Soissons, Tarbes, Toulouse, Valence, Versailles.

ce saint état; Nîmes ajoute une considération sur la nécessité du sacerdoce dans la société chrétienne.

L'insertion, dans plusieurs catéchismes diocésains, des passages que nous avons cités ou indiqués, est toute récente, et, manifestement, a été suggérée par la constatation des besoins actuels. Pour Périgueux, par exemple, elle est postérieure à 1851, pour Cambrai à 1864, pour Tarbes à 1875, pour Toulouse à 1883[1].

Le changement de ton est facile autant qu'intéressant à constater : il suffit de rapprocher l'un de l'autre les textes adoptés, à deux époques différentes, dans le même diocèse ; à Soissons, pour ne citer que ce cas, le texte de 1718 : « Ne pas s'ingérer de soi-même... Ne pas recevoir les Ordres pour avoir des bénéfices... », a été supprimé, et remplacé par celui-ci : « C'est une grande gloire et un grand bonheur d'être appelé au sacerdoce, parce que... », etc.

Évidemment, il y a, dans ce mouvement, une indication dont doivent profiter les catéchistes, même dans les diocèses qui ne l'ont pas encore suivi.

Quels sont les droits et les devoirs des parents en ce qui a trait à la vocation sacerdotale de leurs fils ?

Vingt-trois seulement, sauf erreur, de nos catéchismes diocésains, touchent ce point. Résumons leur doctrine : plusieurs condamnent ces parents qui « destinent leurs enfants aux Ordres sans consulter Dieu[2] », etc., ou qui, sans les contraindre à entrer dans l'état ecclésiastique, les y engagent sous l'impulsion de mobiles inférieurs.

Comme cette tendance n'est plus, à beaucoup près, aussi commune dans les familles d'aujourd'hui que dans celles d'autrefois, la plupart des catéchismes qui ont traité cette partie de la question tiennent un langage plus approprié aux nécessités de notre époque, et réprouvent avec énergie la conduite de ces pères et de ces mères qui mettent obstacle à la vocation sacerdotale de leurs fils. Ils sont, dit le catéchisme de Bordeaux, le plus complet sur cette matière, « coupables

1. Voir les éditions de ces catéchismes, aux dates indiquées.
2. Aire, etc.

devant Dieu, injustes envers leurs enfants, l'Église et la société ».

En somme, tous déclarent que les parents doivent laisser à leurs fils, en ce qui touche à la vocation sacerdotale, une complète liberté.

Quelques-uns vont plus loin, et font justement remarquer que des chrétiens doivent s'estimer très honorés, très heureux, et remercier Dieu, quand il daigne choisir un prêtre dans leur famille[1]; — qu'il faut même, dans ce cas, encourager une telle vocation[2], la favoriser[3], fût-ce au prix de quelques sacrifices[4], et la protéger en veillant avec soin sur l'innocence de l'enfant divinement élu[5]. — Aucun, croyons-nous, ne s'avance davantage encore, ne formule ce conseil donné aux parents chrétiens par saint Augustin et saint Gaudence, de s'appliquer à faire naître chez leurs enfants le saint désir du sacerdoce[6].

Vocation à l'observation des conseils et à la vie religieuse :

Sur les quatre-vingt-quatre catéchismes diocésains (quatre-vingt-cinq avec celui de l'arrondissement de Dax), six traitent *ex professo* des trois principaux conseils évangéliques et de la vie religieuse.

Nîmes résume cet enseignement en trois questions, placées dans le corps et à la fin du dernier des chapitres relatifs aux commandements.

Belley, Luçon, Bayonne, Saint-Dié et Saint-Jean-de-Maurienne font de ces points de doctrine l'objet de chapitres spéciaux. Bayonne en a deux, intitulés : *Des Conseils évangéliques et de la Perfection chrétienne*, qu'il place à la suite des chapitres consacrés aux *vertus chrétiennes.* Belley met son chapitre des *Conseils évangéliques*, comprenant plusieurs questions sur les Conseils, une sur la vie religieuse et une

1. Digne, Avignon, Belley, Montauban.
2. Montauban.
3. Rouen, Aix, Belley, Châlons.
4. Avignon.
5. Angoulême, Luçon.
6. Saint Augustin : Epist. CCLXII, *ad Ecdiciam;* Saint Gaudence : Serm. VIII, *De Evangelii lectione primus.*

autre sur la perfection de la vie chrétienne dans le monde, après les chapitres qui ont trait à la *vie chrétienne*, aux *moyens de sanctification*, aux *œuvres de charité*. Luçon et Saint-Dié rangent ce sujet à la suite des commandements. Saint-Jean-de-Maurienne, au chapitre *De l'Église*, ayant énuméré les divers degrés de la hiérarchie et traité du Pape, des évêques, des prêtres, puis, plus particulièrement, des pasteurs des paroisses, demande quelle est, dans l'Église, la place des congrégations religieuses, enseigne qu'« elles appartiennent non à son essence, mais à son intégrité, que l'Église peut exister sans les congrégations religieuses, mais que, sans elles, l'Église n'aurait pas son complément et serait comme mutilée », et, à ce propos, établit la doctrine relative aux conseils évangéliques et aux vœux de religion[1].

Rodez, au chapitre *Du deuxième commandement de Dieu*, à l'article des Vœux, a une question sur « les trois principaux vœux que l'on fait dans l'état religieux : ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ».

Douze autres catéchismes diocésains font une mention expresse de la vie religieuse, tantôt en proclamant la supériorité « de la virginité et de l'*état religieux* » sur l'état conjugal[2], — tantôt, un peu incidemment, au sujet des parents qui s'opposent à la vocation religieuse de leurs enfants[3] ; — tantôt, plus incidemment encore, à propos des empêchements au mariage, parmi lesquels figure « le vœu d'entrer en religion[4] ».

A ceux-là on en pourrait, à la rigueur, ajouter dix ou douze qui, au chapitre du mariage, déclarent l'état conjugal inférieur *au célibat religieux*, encore que cette expression puisse signifier le célibat gardé, même dans le monde, par amour de Dieu et de la vertu.

Une vingtaine environ formulent, toujours au chapitre du

1. Le catéchisme de Nice, dans le texte de 1873, avait également, à la suite des Commandements de Dieu et de l'Église, une leçon *Des conseils évangéliques*. Cette leçon ne se retrouve pas dans le texte actuellement adopté.

2. Avignon, Blois, Mende, Le Puy, Reims, au chapitre du Mariage.

3. Agen, Aix, Albi et Bordeaux, au chapitre de l'Ordre ; Beauvais et Meaux au chapitre du Mariage.

4. Troyes, au chapitre du Mariage.

Mariage, le conseil évangélique de la chasteté parfaite, en gardant, soit dans ce chapitre, soit partout ailleurs, un silence complet sur la vie religieuse.

Enfin, nous en comptons près de quarante, et, pour plus de précision, trente-sept, où une lecture peut-être inintelligente, mais certainement attentive, ne nous a fait découvrir aucune mention de l'état religieux ni des conseils évangéliques. Sûrement, cette omission a été motivée par de graves raisons, et un humble écrivain religieux n'a pas le droit de l'apprécier, sous peine de se voir taxé, et justement, d'irrévérence et d'impertinence. Mais les nécessités du sujet nous obligeaient à la constater.

XI

En outre des catéchismes diocésains, les élèves de nos maisons d'enseignement secondaire, une fois sortis des classes inférieures, ont entre les mains des *manuels* et des *cours d'instruction religieuse*, dont ils doivent apprendre le texte, avec les développements donnés par le maître et recueillis par eux dans leurs cahiers de rédaction. Pour le choix de ces développements, le maître s'inspire, la plupart du temps, d'autres ouvrages spéciaux, écrits précisément dans le but de les lui fournir : *Guides du catéchiste*, *Grands catéchismes*, etc. Si donc nous voulons connaître, dans la mesure du possible, l'état de l'enseignement catéchétique dans nos collèges, en ce qui a trait à la question de la vocation, il faudra consulter encore ces deux catégories d'ouvrages[1].

1. Voici la liste de ceux que nous avons pu réunir :

Catéchisme de persévérance, par Mgr Gaume. — *Abrégé du Catéchisme de persévérance*, par le même. — *Explication historique, dogmatique, etc... du Catéchisme,* par l'abbé Guillois. — *Grand Catéchisme de la persévérance chrétienne*, par d'Hauterive. — *Cours élémentaire d'instruction chrétienne... à l'usage des maisons d'éducation, des Catéchismes de persévérance, etc...*, par l'abbé Marotte. — *Cours d'Instruction religieuse...*, par le directeur des Catéchismes de Saint-Sulpice (M. Icard). — *Explication du Catéchisme du diocèse de Paris pour les enfants de la première communion*, par le même. — *Théologie du catéchiste*, par M. Leclercq, 1865. — *Le Catéchisme véritablement expliqué, à l'usage des prêtres, catéchistes, et de toutes les personnes chargées de l'instruction chrétienne de la jeunesse*, par M. l'abbé Laffineur, 1864. — *Questionnaire sur le catéchisme*, par M. J. M..., 1868. — *Manuel de religion catholique pour s'instruire soi-même et servir*

1° *Principes relatifs à la vocation en général :* Cette partie de la question est traitée *ex professo* et à part, ainsi que le mérite son importance, dans le *Précis de la doctrine catholique*, du P. Wilmers; selon un ordre très naturel, après avoir exposé dans sa *morale* les *devoirs généraux*, l'auteur enseigne les *Devoirs spéciaux* propres aux différentes catégories de chrétiens, et, dans un paragraphe qui ouvre ce dernier article, il établit l'origine providentielle de la diversité des situations sociales, l'importance du choix d'un état, bref, à peu près toute la doctrine générale de la vocation. Remarquons encore, dans le manuel de M. l'abbé Portais : *La doctrine catholique exposée à l'usage des collèges*, au chapitre de *la Vie chrétienne*, un excellent article sur les *états divers*, et, dans celui de M. l'abbé Constantin, de très bonnes *Règles à suivre dans le choix d'un état.* (Deuxième Appendice au Traité *des Sacrements*, pp. 611 et suiv.)

D'autres ouvrages similaires contiennent au moins quelques-unes des notions les plus essentielles, placées tantôt dans le chapitre *Du quatrième commandement de Dieu*, tantôt dans ceux *Du mariage*, *De l'ordre* ou *Des conseils évangé-*

de guide aux catéchistes (traduit de l'allemand) de l'abbé Overberg, 1872. — *Le Catéchisme chrétien*, par Mgr Dupanloup, 1865. — *Cours d'instruction religieuse, à l'usage des Catéchismes de persévérance, des maisons d'éducation, etc.*, par M. l'abbé Cauly, 1891. — *Nouveau manuel complet et pratique d'instruction religieuse, à l'usage des maisons d'éducation*, par M. l'abbé Poey, 1895. — *Courte explication du Catéchisme*, par Dom Vuillemin, 1889. — *Le Catéchisme des pensionnats et des collèges*, par le même, 1884. — *Cours de religion*, par le P. Wilmers, S. J. (traduit par M. l'abbé Grosse), 1874. — *Précis de la doctrine catholique*, par le même, 1896. — *Cours abrégé de Religion.* Manuel approprié aux établissements d'instruction, par le P. Schouppe, S. J. — *Cours de religion catholique, à l'usage de l'enseignement secondaire*, par le P. Sifferlen, S. J., 1896. — *Catéchisme de persévérance*, par M. l'abbé Simon, 1882. — *Nouveau manuel d'Instruction religieuse*, par M. l'abbé Latour, 1889. — *La Doctrine catholique exposée à l'usage des collèges, pensionnats, etc.*, par M. l'abbé Portais, 1887. — *Cours de Science religieuse, à l'usage des classes supérieures des collèges, lycées, petits séminaires*, par M. l'abbé Guyot, 1891. — *Étude complète sur le Christianisme, à l'usage des Catéchismes de persévérance*, par M. l'abbé Doublet, 1887. — *Explication du Catéchisme, ou cours d'instruction religieuse, à l'usage des maisons d'éducation*, par M. l'abbé Briault, 1878. — *Grand Catéchisme*, par M. le chanoine Labis, 1870. — *Manuel d'instruction religieuse, à l'usage des maisons d'enseignement secondaire et des Catéchismes de persévérance*, par un missionnaire diocésain (du diocèse de Clermont), 1883. — *Leçons de Catéchisme, à l'usage des familles, pa-*

liques; d'autres, en assez grand nombre, ne donnent sur ce point si grave qu'un enseignement tout à fait insuffisant, ou même le laissent de côté.

2° *Vocation au sacerdoce :* Parmi les publications que nous examinons, il n'en est guère, s'il en est, qui passent sous silence la vocation sacerdotale. Certaines, peu nombreuses d'ailleurs, donnent sur cette matière une doctrine assez abondante. Plusieurs insistent sur la dignité et les joies du sacerdoce, sur les considérations capables d'exciter dans les âmes des enfants le désir de ce saint état; fait digne de remarque : ce sont communément les plus récentes, c'est-à-dire celles dont les auteurs se sont le plus inspirés des nécessités actuelles.

3° *Vocation à l'observation des conseils et à l'état religieux :* Encore un sujet qui aurait droit à un chapitre spécial, dans un

roisses, maisons d'éducation, lycées et collèges, par M. l'abbé Bleau, 1891. — *Causeries sur le Catéchisme*, par M. C. G..., 1879. — *Catéchisme catholique*, par M. l'abbé Dumont, 1870. — *Le Catéchisme expliqué aux petits enfants*, par le P. Fournel, 1881. — *Le Catéchisme à la maison*, par M. l'abbé Delaforest, 1888. — *Cours d'instruction religieuse, rédigé pour l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, par un professeur de Séminaire, 1895. — *Catéchisme apostolique*, par Mgr Fava, 1893. — *La Somme du catéchiste*. Cours de religion et d'histoire sacrée, à l'usage des instituts catholiques et des séminaires, collèges, etc., par M. l'abbé Regnaud, 1892. — *Catéchisme du catéchiste*, par MM. l'abbé Barthe et l'abbé Fabre, 1874. — *Une explication du Catéchisme*, par M. l'abbé Brulon, 1891. — *Grand Catéchisme d'Agen*, par un curé du diocèse, 1884. — *Explication littérale du Catéchisme d'Auch*, par M. l'abbé Castillon, 1896. — *Le Catéchisme de Bayonne expliqué et commenté*, par M. l'abbé Gabe, 1888. — *Le Catéchisme catholique*. Commentaire littéral et pratique (du Catéchisme de Bayonne), à l'usage des Catéchismes de première communion, de persévérance, et des maisons d'éducation, par M. l'abbé Poey, 1891. — *Grand Catéchisme du diocèse de Toulouse*, 1891. — *La Science du catéchiste, ou explication du Catéchisme de Rennes*, par M. l'abbé Debroise, 1898. — *Sommaire de la Doctrine catholique, ou tableaux synoptiques pour servir aux instructions et aux catéchismes*, par l'auteur des *Paillettes d'or*, 1881. — *Pratique de l'enseignement du Catéchisme*, par M. l'abbé Maudouit, 1883. — *Exposition de la Doctrine chrétienne, pour catéchismes, prônes, etc.*, par M. l'abbé Chauvet, 1889. — *Petites études pour servir à l'enseignement familier du Catéchisme*, par Mme J. B..., 1890. — *Directoire de l'Enseignement religieux dans les maisons d'éducation*, par M. l'abbé Dementhon, 1893. — *Le Directeur des Catéchismes de première communion et de persévérance*, par M. l'abbé Turcan, 1898. — *Manuel classique d'instruction religieuse à l'usage des maisons d'éducation*, par M. l'abbé Constantin, 1898.

livre écrit pour contribuer, directement ou indirectement, à l'instruction religieuse de la jeunesse. Et, dans certains de ceux qui font l'objet de cet examen, cette place d'honneur lui a été accordée : citons notamment le *Cours d'instruction religieuse rédigé pour les Frères des écoles chrétiennes*, les œuvres catéchétiques de MM. Portais, Doublet, Icard, Labis, d'Hauterive, Guillois, Regnaud, Constantin, de Mgr Dupanloup, de Dom Vuillemin, des PP. Wilmers, Schouppe, Sifferlen, les *grands catéchismes* d'Agen, de Toulouse, et le *Manuel d'instruction religieuse par un missionnaire diocésain :* l'auteur de ce dernier travail a eu l'idée, très heureuse et très pratique, de joindre à son chapitre sur les conseils évangéliques et l'état religieux quelques indications sur le but, l'histoire, le genre de vie des principaux instituts approuvés par l'Église.

Ailleurs, l'état religieux est mentionné incidemment, aux chapitres *Des vœux* ou *Du mariage*.

Dans certains de ces ouvrages il n'en est pas question, ou à peu près. On en trouve qui ne parlent même pas des conseils évangéliques, si ce n'est peut-être du conseil relatif à la chasteté, au chapitre *Du mariage*, et cela, alors que la préface annonce — c'est le cas pour l'un d'eux, de publication toute récente — que « ce livre contient tout le fond de la doctrine évangélique ». Parmi ceux où ce sujet a été le plus complètement laissé de côté, nous avons le regret d'en compter deux ou trois que nous croyons être très répandus dans les petits séminaires et les collèges catholiques.

De ces observations sur les catéchismes diocésains et sur les ouvrages qui, avec les catéchismes diocésains, paraissent fournir le fond de l'enseignement catéchétique actuellement donné à la jeunesse, que prétendons-nous conclure ? On ne nous accusera pas d'en exagérer la portée, si nous déclarons y voir une raison de craindre que dans nos maisons d'éducation cet enseignement, en ce qui concerne la question de la vocation, ne soit pas assez abondant et assez solide.

Relativement à la vocation religieuse, pour toucher ce point, en particulier, nous ne sommes pas seul à exprimer cette inquiétude, et nous pouvons nous appuyer sur une au-

torité que les lecteurs des *Études* ne contesteront pas : le R. P. de Scorraille écrivait, ici-même, il y a trois ans, au sujet d'un *Nouveau manuel complet et pratique d'instruction religieuse à l'usage des maisons d'éducation*, où il regrettait de ne pas trouver une leçon sur les conseils évangéliques et sur les trois vœux essentiels de la vie religieuse : « Si nous ne nous trompons, la plupart des *cours de religion* écrits pour la jeunesse gardent à peu près le silence sur ce sujet, *et nous craignons qu'il n'en soit de même des enseignements oraux*[1]. » Et ces appréhensions pourraient être confirmées par des témoignages exprès. Voici, par exemple, ce que nous disait un religieux, homme exceptionnellement sérieux, mesuré dans ses appréciations et ses propos, et incapable d'exagération : « J'ai été durant cinq années, de la cinquième à la rhétorique inclusivement, l'élève d'un établissement ecclésiastique où la piété était du reste fort en honneur, et j'affirme que jamais, ni au catéchisme ni ailleurs, je n'y ai reçu aucun enseignement sur les conseils évangéliques, ni sur l'état religieux. Au grand séminaire seulement, on m'a fait connaître ce qu'est la vie religieuse, et c'est alors que ma vocation s'est déclarée. »

XII

Nous avons montré, à l'aide de raisonnements confirmés par l'autorité de la tradition, l'obligation qui incombe à tout éducateur chrétien, d'enseigner, dans les catéchismes et les cours d'instruction religieuse, la doctrine générale de la vocation, avec ses applications particulières à la vocation sacerdotale et à la vocation religieuse. Nous avons manifesté, en la justifiant, la crainte que, sur ce point spécial, l'enseignement catéchétique de nos maisons d'éducation ne répondît pas suffisamment aux besoins des âmes.

Venons aux conséquences pratiques. Les catéchistes des collèges catholiques les aperçoivent déjà d'eux-mêmes.

Ceux qui auront conscience d'avoir rempli tout leur devoir jugeront notre travail inutile pour eux, et ils auront raison.

D'autres reconnaîtront que cette partie de leur enseigne-

1. *Études. Partie bibliographique*, 1895, p. 644.

ment présente des points faibles : ils concluront à la nécessité de les renforcer, et de combler, le cas échéant, par l'instruction orale, les lacunes qu'ils constateront, soit dans le catéchisme officiel du diocèse, soit dans les manuels mis entre les mains de leurs élèves.

Quelle place nos catéchistes feront-ils, dans leurs cours d'instruction religieuse, à cette partie de la morale chrétienne ?

Son importance lui donne le droit d'occuper une place à part, sous une étiquette spéciale, au lieu d'être reléguée dans les dépendances de quelque autre question qui semble l'y souffrir par grâce. Ajoutons que, si vous la disséminez en différents endroits, aux leçons *Du mariage*, *Du quatrième commandement, Des vœux*, elle produira naturellement sur l'intelligence des enfants une impression beaucoup moins forte que si vous la leur présentiez sous la forme d'un ensemble de vérités, d'un corps de doctrine compact et complet.

Cette place spéciale que nous désirons pour la doctrine de la vocation, où la trouver dans un programme d'enseignement religieux ? Si l'on feuillette les *cours d'instruction religieuse* publiés dans ces derniers temps, on y remarque une tendance de jour en jour plus accentuée à conformer le plan de ce genre d'œuvres à celui des *cours de théologie*, à en reproduire, en petit, toutes les parties essentielles, à en suivre la distribution : rien n'est plus naturel, ni plus normal, un catéchisme ne devant être après tout qu'une théologie élémentaire. Aussi, dans certaines de ces publications, et jusque dans plusieurs catéchismes diocésains de composition récente, trouvons-nous, à la section *Des devoirs du chrétien*, les traités *Des actes humains*, *De la conscience*, *Des lois*, *Des vertus*, bref, tout un résumé de la théologie morale. Or, les cours de théologie morale comprennent assez ordinairement un traité des « états particuliers », *De statibus particularibus.* Pourquoi donc, dans un cours d'instruction religieuse, à la suite de la Morale générale, des articles relatifs à ces devoirs qui sont communs à tous les chrétiens, n'y en aurait-il pas un qui traiterait des obligations particulières aux divers états, du moins aux principaux ? Il s'ouvrirait tout naturelle-

ment par l'exposé des principes fondamentaux qui régissent la question du choix d'un état, et, non moins naturellement, les paragraphes consacrés à l'état ecclésiastique et à l'état religieux contiendraient ceux qui se rapportent à la vocation sacerdotale et à la vocation religieuse. L'idée n'est pas neuve : elle a déjà été réalisée, ou à peu près, par M. l'abbé Portais dans sa *Doctrine catholique exposée à l'usage des collèges*, et par le P. Wilmers dans son *Précis de la doctrine catholique.*

Du reste, nous n'entendons point le nier, deux au moins des parties dont se compose la doctrine de la vocation, celle qui a trait à la vocation sacerdotale et celle qui se rapporte aux conseils évangéliques et à la vie religieuse, trouveraient aussi ailleurs une place naturelle : la première au chapitre *Du sacrement de l'Ordre*, la seconde à la suite des commandements.

Et enfin, il est entendu qu'après avoir traité de ces matières *ex professo* dans une partie spéciale de son cours, un catéchiste désireux de faire pénétrer dans l'esprit de ses élèves des vérités d'une importance si capitale pour la direction de leur vie, saura trouver maintes occasions d'y revenir, quand se présenteront diverses questions avec lesquelles elles ont des rapports évidents.

Au chapitre *De Dieu*, par exemple, après avoir enseigné le domaine absolu du créateur sur ses créatures, il exposera, entre autres conséquences pratiques, l'obligation où nous sommes de ne pas choisir un état de vie, de ne pas disposer de notre existence, sans l'assentiment, ni à plus forte raison contre la volonté expresse de notre maître divin. Il ne parlera pas du saint sacrifice de la messe sans faire ressortir, en termes assez forts, assez pénétrants, pour la faire envier aux âmes capables de belles ambitions, la grandeur du ministère que remplit le prêtre à l'autel. En expliquant ce qui a trait au sacrement de Pénitence, à l'absolution, il dira la joie intense qu'éprouve le ministre des miséricordes divines à purifier une conscience souillée, à calmer un cœur en proie aux remords, à sauver une âme.

Quand il exposera la constitution de l'Église, de son clergé, il ne croira pas, comme les auteurs de tels manuels dont nous avons donné la liste, avoir énuméré tous les membres

du corps sacerdotal pour avoir dit qu'il se compose « du pape, des évêques, des curés et des vicaires » ; mais, avec M. l'abbé Doublet dans son *Étude sur le christianisme à l'usage des catéchismes de persévérance* (chapitre *De l'Église*), avec l'auteur du catéchisme diocésain de Saint-Jean-de-Maurienne (même chapitre), il enseignera que le clergé régulier n'est pas dans l'Église de Jésus-Christ une superfétation, qu'il appartient à son intégrité, qu'il y a sa place assignée par l'Église elle-même et qu'on ne saurait lui contester sans se mettre en désaccord avec elle.

Qu'on nous permette un dernier mot. Tout a été dit, surtout depuis que la question de l'encombrement des carrières est à l'ordre du jour, sur le déclassement, sur ses conséquences désastreuses, et pour les déclassés eux-mêmes, et pour la société dont ils sont un des pires fléaux. Or, un des plus sûrs remèdes à ce mal, un des plus sérieux moyens à employer pour en préserver nos élèves, sera de leur exposer, de leur faire apprendre, comprendre et pratiquer, la doctrine de la vocation, les enseignements du sens commun, de la vraie philosophie et de la foi, en ce qui touche le choix d'un état de vie.

Parmi les diverses formes que peut prendre le déclassement, il en est une dont la sociologie n'a pas assez parlé : ceux-là aussi sont des déclassés, qui, destinés par Dieu au sacerdoce, à la vie religieuse, ne sont pas entrés dans cette voie, soit parce qu'ils ont désobéi à l'appel divin, soit parce qu'ils ne l'ont pas entendu, souvent par la faute de leurs parents, de leurs maîtres, qui ne les avaient pas placés dans des conditions favorables pour connaître la volonté de Dieu sur eux. Et ce genre de déclassement est particulièrement fatal, non seulement à ces dévoyés qu'il prive d'incalculables avantages, qu'il condamne souvent à une vie banale et inutile, coupable, malheureuse, et dont il met le salut en péril, mais aussi à la cause de Dieu, à l'Église, aux âmes, qui y perdent des prêtres, des religieux, des apôtres, des docteurs, des saints. Si nous voulons, pour notre compte, éviter la responsabilité de semblables malheurs, mettre sur le chemin du sanctuaire et du cloître ceux de nos enfants à qui Dieu aurait

fait l'honneur de les y destiner, donnons à tous un enseignement solide et complet sur la vocation sacerdotale et la vocation religieuse.

Assez récemment, dans un important collège catholique, un nouveau supérieur s'émut d'apprendre que l'établissement qui venait de lui être confié passait pour être exceptionnellement infertile en prêtres et en religieux. Recherchant les causes du mal, il se demanda si ce fait ne tiendrait pas, pour une bonne part, à ce que la doctrine de la vocation n'était enseignée ni dans les catéchismes, ni ailleurs. Une enquête auprès des professeurs, leurs aveux dépouillés d'artifice, lui prouvèrent qu'en effet ces questions étaient à peu près laissées de côté. Il fit ses observations, donna les instructions nécessaires, et nous avons des raisons de croire que le résultat ne tarda pas à se faire sentir.

Nous soumettons ces idées à nos confrères de l'enseignement ecclésiastique. Ces idées, n'était-il pas superflu de les exposer ? Les obligations que nous avons rappelées aux éducateurs, n'étaient-elles pas généralement reconnues et mises en pratique ? Les lacunes que nous avons cru constater, ne sont-elles pas imaginaires ? Bref, en écrivant et en publiant ces articles, ne nous sommes-nous pas livré à une de ces occupations inoffensives, mais inutiles et quelque peu ridicules, que le langage familier assimile à l'effraction d'une porte ouverte ? Si quelqu'un nous le disait et nous le prouvait, nous le reconnaîtrions de meilleure grâce qu'on ne saurait croire. Des deux hommes qui sont en nous, l'auteur en serait peut-être humilié, mais le prêtre en serait heureux.

Joseph DELBREL, S. J.

GŒTHE

SA VIE — SON ŒUVRE

(Deuxième article[1])

FAUST

« J'ai été un homme », a dit Gœthe. Nous avons étudié l'homme. C'est le poète maintenant qu'il faut considérer, « le Poète », comme s'appelle lui-même parfois l'auteur des *Mémoires*, *Vérité et Poésie*, parlant de soi à la troisième personne et donnant à ses récits autobiographiques, par cette formule plus « objective », l'apparence d'une sincérité plus complète.

Le Poète : tout Gœthe tient dans ce mot; j'entends tout ce qui, dans cette longue existence et dans cette physionomie, méritera d'occuper l'attention de la postérité. On oubliera sans doute un jour qu'il eut une activité « infinie »; et ce n'est pas un titre suffisant pour vivre dans la mémoire des hommes que d'avoir été ministre de la guerre, directeur des mines d'Ilmenau, directeur de la Bibliothèque dans le duché de Saxe-Weimar. Il est vrai que le cheval de Caligula, pour avoir été consul une année seulement, est resté immortel; mais c'était un cheval.

Ce fut la grande préoccupation de Gœthe de passer pour savant, et, dans ses conversations avec Eckermann ou ailleurs, il se plaint amèrement de l'indifférence du grand public pour ses précieuses découvertes; mais les générations futures ne seront pas plus indulgentes à cet égard que l'Académie des sciences de Paris, et elles dédaigneront de s'occuper longuement des travaux scientifiques du grand homme, de ses belles collections, de ses « contributions » à l'étude de la géologie, de la botanique, de l'ostéologie.

1. V. *Études*, 5 mai 1898, p. 325.

Dans les idées philosophiques de Gœthe, il y a trop d'incohérence, de légèreté voltairienne, de contradictions, pour qu'on puisse le mettre au nombre des grands penseurs qui marchent en tête de l'humanité pour éclairer ses chemins.

Dans la critique littéraire du patriarche de Weimar, sur la fin de sa vie principalement et dans les *Conversations avec Eckermann*, il est facile de reconnaître le parti pris; l'habitude fréquente de louer sans mesure, à charge de revanche, les moindres d'entre les écrivains du temps et les plus chétifs; une sympathie curieuse et une préférence marquée pour les théories qui vont directement à faire de Gœthe lui-même le plus grand génie de tous les siècles et de tous les pays. On se contentera sans doute de faire un choix dans cette œuvre immense; et les lettrés, les amateurs de belles sentences, citeront parfois une jolie phrase au tour vif, original, spirituel, un conseil littéraire plein de bon sens et d'à-propos, une remarque ingénieuse et profonde sur le cœur de l'homme et sur la vie, et ils ajouteront, suivant la formule consacrée : Comme l'a dit Gœthe.

Qu'est-ce donc qui assure au grand écrivain allemand une place parmi « les morts immortels » dont la postérité garde les noms? Quelques-unes de ses œuvres littéraires en prose, peut-être, *Werther* principalement; mais son titre le plus sûr à l'immortalité, ce qui fait la meilleure part de sa gloire et la plus incontestée, c'est que, dans le vrai sens du mot, il fut poète.

« Pour comprendre le Poète, il faut aller dans le pays du Poète », a dit l'auteur de *Faust* et d'*Hermann et Dorothée.* Certes, à Weimar, sur les bords de l'Ilm, dans ces jardins qu'a dessinés le premier ministre de Charles-Auguste, pendant qu'autour de vous retentissent les sonorités du dialecte saxon, ou que de la fenêtre ouverte d'une maison voisine vous arrivent, avec accompagnement de piano, les strophes d'un lied de Gœthe mises en musique par Beethoven, on doit se trouver, j'imagine, dans un état d'âme propice à la pleine intelligence d'*Hermann et Dorothée* ou de *Faust*. Mais aller à Weimar pour lire Gœthe, quelques mortels privilégiés y peuvent seuls prétendre : *Happy few!*

Heureusement, il est bien des façons d'« aller dans le pays

du Poète », et Gœthe, sans doute, a voulu dire principalement qu'il ne faut point aborder l'étude des chefs-d'œuvre d'une littérature étrangère avec des préoccupations trop étroites et trop exclusives, qu'il convient d'avoir un esprit libre de préjugés littéraires, une certaine largeur d'intelligence et de goût. A cette condition seulement, nous pourrons « comprendre le Poète ».

Nous allons nous y efforcer, en étudiant, sans nous laisser entraîner par une admiration systématique, sans parti pris de dénigrement, les œuvres poétiques de Jean-Wolfgang Gœthe.

I

Nous commençons par *Faust*. C'est assurément, de tous les poèmes de Gœthe, le plus connu en France et le plus populaire, je veux dire dans ses traits principaux, tels que les ont rendus les grands artistes français.

Qui n'a entendu au théâtre ou dans un concert d'amateurs chanter quelques-uns des airs de Gounod? C'est Faust, quand il interroge

en son ardente veille
La nature et le Créateur :
Aucune voix ne souffle à son oreille
Un mot consolateur ;

ou bien ces mélodies ailées qui semblent comme l'alouette s'envoler « dans la profondeur du ciel bleu »; ou bien encore le chant grave de la cathédrale : « Souviens-toi du passé. »

Qui n'a vu dans les musées de nos grandes villes quelque tableau où revit une scène de *Faust?* Voici le vieil alchimiste dans son cabinet aux fenêtres ogivales, entouré de ses alambics et de ses cornues; regardez sur son front chauve la trace des préoccupations sérieuses et des recherches obstinées; en face de lui, Méphistophélès, au sourire énigmatique, au regard dominateur.

Non, aucun peut-être des types de notre théâtre classique n'est en France plus populaire que Faust. Mais que dire de l'estime où l'on tient en Allemagne le grand œuvre de Gœthe?

Pour une foule de gens, dit le P. Baumgartner, *Faust*, remplaçant les Evangiles, tient lieu de livre sacré. Sous la forme de mystère, il a

été représenté sur les plus grandes scènes, et la seconde partie, transformée en opéra très varié par l'art scénique, la musique et les ballets, ne paraissait pas moins intéressante que la première. C'est l'œuvre de Gœthe la plus lue, la plus répandue. Des centaines de proverbes tirés de *Faust* ont cours partout dans le peuple. Il n'y a si insignifiante jeune fille qui ne croie pouvoir se reconnaître elle-même dans Marguerite ; il n'y a professeur ou étudiant si modeste qui ne croie pouvoir se regarder lui-même comme un second Faust. Tout le monde s'imagine qu'il a maille à partir avec Méphistophélès. Quant aux Wagners, on sait qu'en Allemagne ils n'ont jamais manqué.

Les grands critiques, les philosophes, les historiens, les théologiens protestants, partagent l'enthousiasme populaire. Écoutez Strauss : « C'est notre poème allemand central, le plus magnifique effort et le mieux réussi que l'on ait tenté pour expliquer poétiquement l'énigme du monde et de la vie ; un poème qui, pour la profondeur du sens, pour l'abondance des idées présentées sous des images naïves et pleines de vie, n'a son pareil dans aucune autre nation. » Ludwig Tieck est à peu près du même avis : « *Faust*, en fait de poésie, est tout ce qu'il y a de plus profond, de plus sublime. »

Écoutons encore Gœthe lui-même ; c'est toujours chose piquante d'entendre le grand homme parler de lui-même et de ses œuvres. Voici ce qu'il dit au bon Eckermann, le 3 janvier 1830, à propos de la traduction faite par Gérard de Nerval : « En allemand, je ne peux plus lire le *Faust ;* mais dans cette traduction française, chaque détail reprend sa fraîcheur et me frappe comme s'il était tout nouveau pour moi. Le *Faust* est un sujet incommensurable ; tous les efforts que l'esprit ferait pour le pénétrer entièrement seraient vains. »

Cet avertissement de Gœthe n'a pas été entendu et beaucoup de critiques ont voulu « pénétrer entièrement le *Faust* », qui, suivant la remarque de M. E. Rod, « à peine publié, devint la proie des commentateurs, des annotateurs, des adaptateurs, des traducteurs ».

Que toute cette gloire, cependant, que tout ce bruit ne nous impose pas. Sans doute, ce serait témérité à nous, chétif, de tenter une nouvelle explication du chef-d'œuvre. Contentons-nous de l'étudier en demandant encore au P. Baumgartner le secours de sa vaste érudition. Essayons : il nous

sera peut-être donné de comprendre tout ce qui, dans *Faust*, est à la portée de l'intelligence d'un simple mortel : le lecteur estimera peut-être comme nous que le reste est inutile et doit être négligé.

II

La légende du docteur Faust est une légende germanique. Le héros naquit à Knittlingen, et, vers l'an 1537, il fut trouvé mort dans son lit, étranglé, dit-on, par le diable, avec lequel il aurait fait un pacte.

Aucun sorcier à cette époque, aucun magicien n'eut une plus vaste réputation. Plusieurs écrivains du seizième siècle nous ont raconté ses étranges aventures et ses voyages. L'abbé Trithémius l'appelle « un charlatan, un coureur, un bavard ». Mutran Rufus, chanoine de Gotha, voit en lui « un chiromancien, un jongleur ». On montre encore, dans le vieux monastère de Maulbronn, le laboratoire de Faust, sa « cuisine », *die Faustküche*.

En ces premiers temps du protestantisme, où les novateurs prononçaient les plus véhéments anathèmes contre l'étude des sciences naturelles, il faut entendre parler de Faust les chefs de la réforme : « Il n'y a pas autre chose en lui qu'un diable orgueilleux et ambitieux », dit Luther, qui connaissait bien le diable, l'ayant vu quelquefois, comme il le raconte lui-même, et ayant engagé avec lui plus d'un combat singulier.

Mais voici que va commencer le travail de l'imagination populaire. Le docteur Johannes Faust réunira, dans son seul personnage, trois types divers, fameux en Allemagne aux siècles derniers. D'abord et surtout, c'est l'homme bien connu dans les légendes du moyen âge : *Cyprien*, *Théophile* ou *Robert le Diable*, l'homme qui vend son âme à Satan pour l'éternité; en retour, les puissances infernales lui donnent ici-bas la science, les richesses, les honneurs, les voluptés. C'est encore le sorcier tel qu'on l'avait vu aux siècles précédents dans tout homme qui s'occupait des sciences naturelles : ainsi, Albert le Grand, Jean le Teutonique, le pape Sylvestre II furent, on le sait, accusés de sorcellerie. Enfin, c'est l'écolier errant, *der fahrende schüler*, que l'on voyait

autrefois parcourir les villes et les campagnes, disant la bonne aventure, faisant des tours de prestidigitation sur les places publiques, découvrant les trésors cachés, étonnant le bon peuple par son savoir et sa faconde.

En 1587, Jean Spies, suivant les données de la légende que nous venons de résumer, publie en allemand, à Francfort-sur-le-Mein l'histoire du docteur Faust : *Historia von D. Johann Fausten, dem weitbeschreiten Zauberer*. Ce livre eut en Allemagne un immense succès, et, dès l'année 1595, Victor Palma-Cayet en donnait, à Paris, une traduction française. On y apprend que Johannes Faust naquit à Rod, près de Weimar. Il passa son enfance à Wittemberg, chez son oncle, qui l'avait adopté. Il étudia dans les universités et devint docteur en théologie, docteur en médecine, astrologue, mathématicien.

Un jour, au moyen « de vocables, de caractères, de figures et de conjurations », il évoque le puissant diable « Méphostophilès », et, à la troisième apparition, lui vend son âme et signe le pacte avec son propre sang. « A cette heure même, dit l'auteur du livre populaire, cet homme impie se sépare de son Dieu et de son Créateur, et son apostasie n'est pas autre chose que son insolent orgueil, son désespoir, sa témérité, sa présomption,... ainsi qu'il arriva au mauvais ange qui voulut s'opposer à son Dieu. »

« Méphostophilès » se met au service de Faust et le fait voyager à travers le monde, dans l'enfer, par delà les étoiles. Ce que toute la science humaine n'a pu donner au pauvre docteur, son serviteur et son maître infernal le lui procure : honneurs et richesses lui sont accordés à la cour de Charles-Quint à Innsbruck, chez le sultan à Constantinople, chez le Pape même, dans la capitale du monde chrétien; à lui toutes les voluptés de la terre, et, pour lui, la belle Hélène sort de la tombe; les secrets d'outre-tombe lui sont révélés, et « Méphostophilès » lui tient un discours où l'on voit manifestement que le matérialisme et le panthéisme trouvent aux enfers des partisans : « Le monde, mon cher Faust, est incréé, le monde est immortel — *unsterblich*. — De même le genre humain a existé de toute éternité et n'a pas eu de commencement; ainsi la terre », etc.

Mais les vingt-quatre ans marqués dans le pacte abominable sont écoulés; la joie terrestre passe vite; l'heure fatale a sonné. En vain, Faust recourt à la prière; la vengeance de Dieu éclate sur sa tête; il meurt. Satan garde sa proie pour l'éternité.

Faust parut aussi sur la scène, à cette époque. L'anglais Marlowe fit une tragédie, imprimée à Londres en 1604, sous ce titre : *The tragical History of D. Faustus.* Peu de temps après, sous forme de drame populaire, nous retrouvons la légende sur tous les théâtres de l'Allemagne, et, pendant deux siècles, aucune représentation n'y obtint un plus vif succès et ne souleva de plus chaleureux applaudissements. Mais quand l'influence de la littérature française fut partout dominante, le docteur Faust parut aux bons Allemands trop « gothique » en vérité; les règles de l'art classique étaient formelles : elles proscrivaient impitoyablement une pièce où manquaient les trois unités et où l'on voyait, parmi d'autres spectacles bizarres,

le diable toujours hurlant contre les cieux.

Faust, banni des grandes scènes allemandes et tout honteux, emmenant avec lui son *famulus* Wagner et son démon Méphistophélès, se réfugia parmi les personnages vulgaires du théâtre de marionnettes. Il y attendit patiemment, pendant quelques années, l'heure des grandes réparations, l'heure prochaine où les rayons de sa gloire renaissante feraient pâlir les noms de ses rivaux antiques, Horace et Cinna, Andromaque et Britannicus.

Voilà, dans ses traits principaux, l'histoire de la légende. Peut-on imaginer un sujet plus foncièrement national? De même que dans la Grèce d'autrefois, Atrée, Agamemnon, Clytemnestre, Œdipe, Antigone, tous ces héros illustres des époques primitives, étaient familiers aux spectateurs des tragédies de Sophocle et d'Euripide et leur rappelaient de sombres et sanglantes aventures et l'histoire de la patrie; de même le docteur Faust, type de l'homme vendu à Satan, du sorcier, de l'écolier errant, avait conquis en Allemagne, grâce aux livres populaires et au théâtre, une célébrité universelle; aucun nom plus connu, aucune histoire plus sou-

vent redite. Fixer d'une façon durable et définitive, dans une œuvre proprement littéraire, les traits de cette grande physionomie, c'était un beau dessein assurément. Il méritait bien de la littérature de son pays, le jeune poète qui entreprenait la tâche d'exprimer tout ce qu'il y avait de poétique dans cette légende vraiment nationale.

On peut encore considérer l'histoire de Faust à un autre point de vue. Le fonds en est grave; les idées qu'on y discute intéressent l'humanité tout entière; les problèmes qu'on y soulève sont dignes d'occuper une âme qui pense. Il n'est pas sans intérêt, je le veux bien, quand nous lisons nos poètes du dix-septième siècle, d'assister aux combats qui se livrent dans le cœur d'Andromaque, et les questions débattues dans *le Misanthrope* et dans *l'École des femmes* ne sont pas absolument frivoles. Mais voici, sur beaucoup d'autres sujets qu'ont pu traiter de grands poètes, la supériorité de la légende qui nous occupe. Tout homme y reconnaît son propre destin, sa misérable condition, ses luttes intimes, ses aspirations, son impuissance à trouver dans la science et dans les voluptés d'ici-bas rien qui soit à la mesure de ses vastes désirs. Là, s'agite le sort de l'humanité; on nous parle de notre origine, du peu que nous sommes, des épreuves morales de notre courte existence, des mystères d'outre-tombe, de notre destinée éternelle : considérations d'une importance souveraine et qu'il semble que nos auteurs classiques, si l'on excepte les prédicateurs et les moralistes, n'ont presque osé aborder.

Au point de vue religieux, à part quelques altérations dues à l'influence du protestantisme et que nous pouvons négliger, on trouve dans ces récits populaires les dogmes principaux de la seule religion qui explique à l'homme toute l'énigme humaine : la création, le péché des anges, le péché originel, la Rédemption, les ruses de l'Esprit mauvais, les différentes espèces de tentations, les peines éternelles qui châtient le démon et le pécheur impénitent. Tout chrétien qui se sépare de Dieu par une faute grave reconnaît dans l'histoire de Faust l'image de ses propres faiblesses et de sa chute.

Voilà donc la matière qui s'offrait à Gœthe : une légende nationale, d'un intérêt vraiment humain, d'une grande portée

philosophique et religieuse. Le choix qu'il en a fait est d'une heureuse inspiration et témoigne d'un grand sens poétique; il faudra en tenir compte à l'auteur de *Faust*, quelles qu'aient pu être d'ailleurs, dans l'exécution du chef-d'œuvre qu'il avait rêvé, les défaillances de son génie.

III

Comment Gœthe a compris la légende, et par quelles transformations, marquant son empreinte personnelle sur ces traditions populaires, fixant, pour ainsi parler, cette matière flottante, il en a fait une œuvre originale : ces questions intéressantes, il faut les résoudre.

Ainsi, dans l'étude de notre théâtre classique, quand Racine ou Corneille emprunte un sujet à l'antiquité ou à quelque scène étrangère, nous suivons le travail du poète, et c'est pour nous un grand charme de voir, par exemple, comment les idées chrétiennes et une conception nouvelle de la destinée humaine et de la liberté changent le sens philosophique et la portée morale de l'*Hippolyte* d'Euripide et en font ce chef-d'œuvre d'analyse psychologique qui s'appelle la *Phèdre* française.

Or, cette belle légende de Faust, Gœthe l'a considérablement amoindrie et diminuée. Il l'a vidée, si l'on me permet cette expression, de son vrai sens religieux et de sa profonde signification. Aux données primitives et chrétiennes, il a substitué l'histoire de sa propre vie, de ses amours et de ses occupations, ses idées incohérentes et contradictoires sur Dieu et la vie future, ses préjugés aussi; et, si l'on veut, après une lecture attentive et complète de son œuvre, formuler en quelques mots la leçon qui s'en dégage, on trouve une maxime étrange et immorale.

Voilà une appréciation générale dont le lecteur, j'ose l'espérer, reconnaîtra la justesse, s'il veut bien nous suivre dans l'étude que nous allons faire du fragment de 1790, de la première partie parue en 1808 et du second *Faust*, œuvre posthume.

Ce poème, qu'on appelle en Allemagne « le grand œuvre », ne fut point, en effet, l'œuvre d'une semaine. Soixante ans s'écoulent, de 1771 à 1831, entre le jour où Gœthe écrivait

le monologue de Faust et le jour qui vit l'achèvement définitif du cinquième acte de la seconde partie. Ce ne fut point d'ailleurs, on le pense bien, l'occupation constante et principale de sa longue vie. Il n'y travailla sérieusement qu'à trois époques différentes, séparées l'une de l'autre par un long intervalle, et l'on peut dire que trois auteurs sont venus tour à tour prendre part à l'accomplissement de cette tâche immense : le jeune homme écrit les premières scènes avec la fougue orageuse d'une âme que la passion domine et que remplit l'orgueil de la vie ; le ministre de Charles-Auguste, le directeur du théâtre de la cour, trouve, au milieu de ses graves occupations et de ses distractions sentimentales, assez de loisir pour reprendre l'œuvre interrompue ; il laisse le soin de l'achever à un vieillard de soixante-quinze ans qui, pendant six années, regrettant l'inspiration facile de sa jeunesse et déplorant la stérilité de ses efforts, met péniblement en vers tout ce que, pendant sa longue carrière, il a pu amasser de connaissances, d'idées, de sentiments et d'images.

IV

Le *Fragment* de 1790 doit la meilleure partie de son charme poétique au livre populaire que le jeune Wolfgang avait lu à Francfort dans une collection où l'on trouvait, comme dans une *Bibliothèque bleue*, à l'usage du peuple, les vieilles histoires et les vieux contes, *les Quatre Fils Aymon*, *la Belle Maguelonne*, *la Belle Mélusine* et *le Docteur Faust*. A Strasbourg, pendant les folles années de sa vie d'étudiant, Gœthe s'intéressa vivement au théâtre de marionnettes où il retrouvait, sous une forme dramatique, la belle légende qui avait si agréablement occupé les loisirs de son adolescence ; et, sans parler d'autres emprunts plus considérables, c'est là qu'il prit l'idée de la première scène du *Fragment*, le monologue de Faust.

Que trouvons-nous dans cette ébauche du grand œuvre ? Gœthe lui-même, principalement. Tout ce que sa biographie, racontée d'après ses *Mémoires* ou d'après les récits des contemporains, nous a fait connaître de ses idées, de ses aspirations, de ses projets, de ses faiblesses, de son caractère ; tous les traits de sa physionomie morale, nous pourrions,

dans une lecture attentive de ces premières scènes, les signaler au passage. Bornons-nous à quelques indications.

Faust, ce grand contempteur de la science humaine et qui, de toutes ses lectures confuses, de ses études « de philosophie, de jurisprudence, de médecine, et, hélas ! de théologie aussi », n'a rapporté que les notions les plus confuses sur toutes choses, c'est Gœthe lui-même ; et, dans ces sarcasmes contre la science traditionnelle des universités et la sottise prétentieuse des Wagners, le personnage qui donne son nom au drame tout entier parle avec l'insolence et la superbe du jeune rédacteur des *Critiques de Tiefurt* (*Tiefurter Recensionen*).

Reconnaissez-vous le poète de « la période d'assaut et de poussée », le rêveur solitaire qui parcourt les sentiers des montagnes d'Alsace, l'adorateur enthousiaste de la nature considérée comme la source vive et féconde de toute vérité et de toute beauté ; le reconnaissez-vous dans ses ardentes invocations de la scène intitulée : « Forêt et caverne » :

Esprit sublime, tu m'as donné tout ce que je désirais. Non, tu n'as pas en vain tourné vers moi ta face au milieu de la flamme. Pour royaume tu m'as donné la puissante nature, la force de la sentir, la force d'en jouir. Tu ne m'as pas accordé seulement une froide admiration pour elle ; tu m'as permis de lire dans son cœur profond comme dans le sein d'un ami. Tu fais passer devant moi la procession des Vivants ; tu m'apprends à reconnaître mes frères dans le buisson silencieux, dans l'air et dans les eaux. Et quand la tempête dans la forêt gronde et mugit, abat les pins gigantesques, secoue avec fureur les branches et les arbres voisins, quand leur chute éveille les graves échos de la colline : alors tu me conduis dans la caverne tranquille... à mes yeux la lune sereine monte à l'horizon, répandant sa douceur.

Autour de Faust encore, les mêmes personnages que, pendant ses années de jeunesse, Gœthe avait fréquentés et dont il avait pu dessiner le portrait. Ne parlons point du famulus « qui sait beaucoup de choses déjà, mais qui voudrait tout savoir » : pour trouver l'original de ce personnage, l'étudiant de Strasbourg ou de Leipzig n'a eu qu'à ouvrir les yeux, s'il est vrai, suivant la spirituelle remarque du P. Baumgartner, qu' « en Allemagne les Wagners n'ont jamais manqué ».

Voici Méphistophélès. Sans doute, avec Wagner, il paraît déjà dans le drame populaire ; mais à cette figure aussi

l'auteur des premières scènes de *Faust* a donné des traits que lui fournissait la réalité vivante, et les commentateurs allemands disent : Méphistophélès, c'est Merck avec sa froide et tranchante ironie. D'autres, H. Grimm est du nombre, estiment que dans l'infernal compagnon de Faust, il faut reconnaître l'ami du jeune Gœthe, Herder, qui, suivant le critique de Berlin, « faisait continuellement sonner dans ses poches l'or de ses idées, en retirait de pleines poignées, les faisait briller au soleil et les jetait comme de vils charbons ».

Le personnage principal de ces premières scènes, Gretchen, le jeune poète l'a trouvé aussi dans sa propre histoire : c'est Frédérika Brion, dit encore H. Grimm, qui voit dans la physionomie de la pauvre malheureuse que l'égoïste passion de Faust précipite dans le déshonneur et dans le crime, tous les traits de la jeune fille que l'étudiant de Strasbourg abandonna, quand « l'idylle de Sesenheim » eut pris fin. Faut-il encore, à propos de l'héroïne du *Fragment*, rappeler le nom de Lili Schönemann ? Certains commentateurs dont le témoignage mérite qu'on le prenne en considération inclinent à le penser. Mais il n'importe. A d'autres, aux chercheurs obstinés et aux doctes, la solution de ces graves problèmes.

Ce que personne ne conteste, c'est que le *Fragment*, comme la vie de Gœthe, à cette époque surtout, est essentiellement un roman d'amour. Tandis qu'avec Méphistophélès le Faust de la légende parcourt l'immensité des cieux, descend aux enfers, voyage à travers le monde, visite le Pape, le Sultan, l'Empereur, les petites cours princières, les universités, les villes et les campagnes du vieil empire allemand, tout au contraire le Faust de Gœthe s'arrête dans la chaumière de Marguerite ; il borne là son horizon, il ne voit rien au delà, dans l'univers et dans la vie, qui mérite de retenir longtemps son attention et qui sollicite son activité. On reconnaît en lui principalement le poète amoureux, le rêveur passionné, l'amant de la Gretchen de Francfort, de Corona Schöter, de Frédérika Brion, de Lili Schönemann : le *Fragment* n'est que la tragédie de Marguerite, comme l'appellent les critiques allemands, *die Gretchentragödie*.

D'ailleurs, du pacte avec le diable, pas un mot. Méphisto-

phélès promet simplement à Faust de le faire pénétrer dans les mystérieuses profondeurs de la nature et de lui présenter des spectacles où il trouvera l'apaisement de ses désirs.

On peut même, en y réfléchissant, s'étonner que le diable paraisse en cette histoire. En vérité, faut-il évoquer l'Esprit de la terre pour entraîner un homme dans des aventures vulgaires qui, suivant le mot de Gottschall, « n'échappent à la plus commune banalité que parce qu'elles sont criminelles » ? Pour séduire Marguerite, pour précipiter dans le déshonneur et dans la pire des infortunes une pauvre jeune fille du peuple, il n'est pas besoin d'un savant, d'un sorcier, d'un alchimiste, moins encore d'un diable qui arrive sur la scène déployant tous les prestiges de la magie infernale. Le premier bachelier venu, s'il a de l'argent, réussira peut-être, avec l'aide de l'entremetteuse Marthe, dans cette entreprise déshonnête, et, au point de vue d'une certaine morale mondaine et bourgeoise, le cas n'est pas extraordinaire et ne mérite nullement qu'on y fasse grande attention.

Concluons : le *Fragment* n'a rien qui rappelle la grandiose et terrible légende ; l'idée chrétienne en est totalement absente. Nous avons l'histoire de Gœthe dans la période « d'assaut et de poussée », de Gœthe amoureux surtout : nous n'avons pas encore « le Poème mondial », *das Weltgedicht*.

V

Cependant les scènes que le poète avait publiées en 1790 excitaient en Allemagne le plus vif intérêt et l'enthousiasme le plus ardent. On y vit l'ébauche première et la promesse d'une œuvre supérieure à tout ce que les grands génies des siècles passés avaient pu produire ou seulement rêver. Schlegel, Schelling, Hegel commentaient le drame qui n'existait pas encore et y trouvaient à l'avance, comme s'exprime l'un d'eux « un sens dantesque », des significations profondes, l'explication de toutes les énigmes de la vie, l'éclaircissement de tous les mystères, la manifestation, sous une forme divine, du vrai, du beau et du bien. De toutes parts, on suppliait Gœthe de parfaire « le grand œuvre ».

De tous les admirateurs du *Fragment*, le plus modéré, c'était Schiller : il se contentait de le comparer au « torse

d'Hercule ». D'ailleurs, le grand poète idéaliste de l'Allemagne avait compris l'insignifiance, au point de vue de l'idée, de ces premières scènes. Il en parle à Gœthe. Il lui rappelle avec instance qu'il faut donner à l'œuvre « un sens symbolique... C'est une nécessité que *Faust* soit tout à la fois philosophique et poétique ». D'ailleurs, il se trouvait lui-même fort empêché de donner à son ami quelques conseils pratiques : « Je viens de relire le *Faust*, écrit-il le 26 juin 1797, et, quand je pense au dénoûment qu'il faut imaginer, j'en ai le vertige... Enfin j'attends avec impatience et je me demande comment la fable populaire s'adaptera aux idées philosophiques de l'ensemble. »

L'embarras du grand homme qui reçoit de la confiance de ses compatriotes la mission sublime de donner à l'Allemagne un poème mondial n'est pas moins grand et se manifeste dans les réponses qu'il fait à Schiller : « Vos remarques sur Faust m'ont été très agréables... Comme il était naturel de le prévoir, elles sont en plein accord avec mes projets et mes plans... Je ferai en sorte que les différentes parties soient pleines d'intérêt et donnent à penser. »

Comment *Faust* « donnera-t-il à penser » ? Gœthe n'en sait encore rien, et, quatre ans plus tard, il écrit à son ami : « Je n'ai pas cessé de travailler à mon *Faust;* mais je n'ai fait que peu de progrès : comme les philosophes attendent curieusement ce travail, il faut que je recueille mes pensées. »

L'Allemand Frédéric Vischer estime que cet aveu est « d'une haute naïveté ; *hoch naiv* ».

Le lecteur aura sans doute compris la raison vraie de cette anxiété et de ces longues hésitations. La solution du problème s'offrait d'elle-même : c'était le retour à la légende. Dans cette étrange et dramatique histoire de Faust, nous l'avons vu, sur toutes les grandes questions qui peuvent intéresser l'humanité, sur les rapports de Dieu, de l'homme et du monde, sur la liberté, sur le péché, sur la loi morale et son éternelle sanction, tout était dit. Quel sujet grandiose, quelle riche matière pour le poète qui aurait, avec la foi simple d'un enfant, accepté ces notions d'une clarté divine, et, sur ce vaste champ, quelle opulente moisson d'idées ! En pénétrer le sens profond avec l'intelligence d'un grand penseur, en

exprimer les touchantes et fortes harmonies avec l'imagination et l'enthousiasme d'un grand artiste, Gœthe eût pu le faire assurément ; et quelle vraie gloire, solide et durable, pour lui, s'il eût donné au monde ce grand poème de Dieu et de l'âme humaine !

Mais, hélas ! on n'a pas oublié l'effroyable confusion d'idées où se débattit pendant sa vie entière cette grande et malheureuse intelligence. L'adolescent qui « se plongeait » dans la lecture du *Dictionnaire* de Bayle, l'étudiant qui cherchait dans l'*Éthique* de Spinosa la solution de la grande énigme, « arrivé maintenant au milieu du chemin de la vie », se trouvait, suivant une belle allégorie du poète florentin, « dans une forêt obscure » :

Nel mezzo del cammin di nostra vita,
Mi ritrovai per una selva oscura...

Aucune lumière sur notre destinée, sur le sens de la vie et le but de notre existence ; aucun système philosophique ou religieux, si ce n'est peut-être un panthéisme vague dont il avait, en 1780, essayé de résumer les dogmes principaux en disant de la nature : « Elle est tout ! »

Nouvelle cause pour Gœthe de perplexité et d'embarras, dans l'achèvement de l'œuvre commencée, nouvelle raison pour lui d'écarter la solution chrétienne. Ce Faust, nous l'avons vu, ce Docteur universel, cet amant de l'immortelle Nature, ce poète, cet amoureux, qui, suivant le mot de Méphistophélès, « tirerait en feu d'artifice le soleil, la lune et les étoiles pour peu que cela pût divertir sa bien-aimée » ; cet homme idéal enfin, ce Titan de l'époque d'assaut et de poussée, c'est Gœthe lui-même. De Faust, plus encore que de Werther, le poète pouvait dire qu'il en avait tracé le portrait « avec le sang de son cœur ».

Or, si l'on suit les données religieuses de la légende, que devient le fils de ses complaisances poétiques ? Sorcier qui entretient commerce avec le diable ; séducteur, assassin, il n'y a point à hésiter sur le sort qui l'attend : il faut qu'il se repente ou qu'il soit damné. Gœthe peut-il prononcer l'arrêt de sa propre damnation, lui, le « vieux païen » ?

Peut-il se repentir et reconnaître les erreurs de sa vie passée, lui « l'homme idéal » ?

Ainsi le poète supprime dans la légende ce qui en est le fonds même.

Il faut suivre maintenant les efforts qu'il fait, les expédients qu'il imagine pour satisfaire, en dehors de toute conception religieuse, « aux exigences philosophiques et symboliques » du sujet, suivant le mot de Schiller.

Le premier Faust parut en 1808 avec une triple introduction : une dédicace, un prélude sur le théatre, et un prologue dans le ciel.

Nous reparlerons plus tard de la dédicace, admirable vraiment au point de vue poétique.

Dans le prélude, sorte d'à-propos dramatique, Gœthe, avec une grande habileté et à plusieurs reprises, suggère au spectateur l'idée que les scènes qu'il va contempler lui présenteront l'image de l'univers :

Tandis que la Nature, ouvrière indifférente, tourne autour du fuseau l'éternelle longueur du fil et que la foule des êtres se confond pêle-mêle et sans harmonie : qui appelle l'individu à la consécration universelle, à la vie puissante et pleine d'harmonie ? Qui fait mugir la tempête des passions ? Qui répand, sur les sentiers de la bien-aimée, toutes les premières fleurs du printemps, qui tresse les feuilles vertes, les feuilles insignifiantes, pour couronner de gloire toute espèce de mérite ? — La puissance de l'homme qui se manifeste dans le poète... Ainsi donc, dans cette étroite maison de planches, parcourez tout le cercle de la création ; allez, dans votre essor rapide, avec prudence, du ciel, à travers le monde, jusqu'aux enfers.

Ainsi le grand poème mondial est annoncé : « Du ciel, à travers le monde, jusqu'aux enfers. » Voici le ciel : Dieu et Satan tiennent une conversation dont l'auteur de *Faust* a trouvé la première idée dans le Livre de Job.

Le Seigneur. — Connais-tu Faust ?

Méphistophélès. — Le docteur ?

Le Seigneur. — Mon serviteur !

Méphistophélès. — Oui, il vous sert d'une manière étrange !... Il demande au ciel ses plus belles étoiles, à la terre ses plus sublimes voluptés ; rien ne peut donner l'apaisement à ses vastes désirs.

Le Seigneur. — S'il me sert aujourd'hui dans le trouble, je veux bientôt le conduire à la lumière... Je te l'abandonne ; détourne cette âme de son origine et de sa source ; entraîne-la, si tu peux la saisir,

sur tes sentiers, dans les abîmes, et *demeure confondu si tu dois reconnaître qu'un homme bon, dans les efforts qu'il fait au milieu des ténèbres, a la pleine conscience du droit chemin.*

Ein guter Mensch, in seinem dunkeln Drange,
Ist sich des rechten Weges wohl bewusst.

Je prie le lecteur qui veut bien me suivre de remarquer le défi que Dieu porte à Satan. C'est, sous une forme encore mystérieuse, l'affirmation de l'idée fondamentale de *Faust*. Pour le génie, il n'y a point de loi morale, et, quels que soient ses égarements, il suffit que rien n'arrête l'élan de ses aspirations, et que jamais, dans l'obscurité de ses voies, dans les ténèbres même du doute et du scepticisme, il ne laisse défaillir son courage et ne cesse de marcher en avant : *In seinem dunkeln Drang!* Voilà la conception nouvelle qui remplace les données religieuses de la légende.

Nous en retrouvons l'expression plus claire et plus décisive encore dans la scène du pacte. Il est vrai que Faust comme Gœthe ne croit pas au diable; et si Gœthe, nous l'avons vu, abandonnait « aux femmes et aux gens du monde qui n'ont rien à faire » la discussion du problème de l'immortalité de l'âme, Faust ne s'occupe pas davantage des mystères d'outre-tombe. Écoutez-le :

L'au-delà m'inquiète peu. Si tu détruis le monde présent, qu'un autre naisse, peu m'importe. De cette terre, comme d'une source, jaillissent mes joies ; ce soleil éclaire mes souffrances ; si je puis un jour m'en affranchir, arrive que pourra. Que dans la vie future l'on se haïsse ou que l'on s'aime, qu'il y ait dans ces sphères là-bas un dessus et un dessous, je n'en veux rien savoir.

C'est donc avec une ironie visible qu'il entre en pourparlers avec le diable : on voit que Faust a lu Voltaire et qu'il se moque avec Molière « des chaudières bouillantes » de l'enfer.

Remarquez bien la nature du pacte tel que l'a imaginé l'auteur du premier *Faust*. Ce n'est pas, comme dans la légende, une âme qui s'abandonne aux puissances infernales, leur demandant en retour les richesses, les honneurs, les voluptés de la terre et vingt-quatre ans pour en jouir. Voici dans l'œuvre qui nous occupe un passage d'une importance capitale. Il exprime, sous une forme nouvelle, la mo-

rale étrange que « le Seigneur », dans le Prologue au ciel, avait proclamée déjà.

Si jamais, étendu sur un lit de paresse, je goûte la plénitude du repos, que ce soit fait de moi à l'instant ! Si tu peux me flatter, si tu peux me séduire au point que je me plaise à moi-même, si tu peux me tromper en m'accordant les plaisirs, — que ce jour soit pour moi le dernier jour ! Je t'offre le pari !

Ainsi, que Faust aille, à travers le monde, à ses joies mauvaises, à ses amours impures, et que, par la séduction, par le crime et par les sortilèges diaboliques, marchant à la satisfaction de ses plus honteux instincts, il entraîne avec lui dans la honte et dans l'infamie une pauvre jeune fille : il importe peu qu'une morale étroite et vulgaire — la morale chrétienne — condamne et flétrisse ces abominables exploits. Se développer dans toutes ses facultés, réaliser en soi, par un effort constant, l'image de l'humanité idéale, agir, agir toujours et ne se lasser jamais : c'est la grande loi de notre destinée.

Voilà le sens fondamental du premier *Faust*, qui reste, d'ailleurs, essentiellement, malgré ces scènes de magie, que nous venons d'expliquer, la tragédie de Marguerite, *die Gretchentragödie*. Nous ne trouverons pas dans le second *Faust* une idée plus haute.

VI

C'est sur les instances d'Eckermann que le patriarche de Weimar se décida à tenter une grande œuvre, un poème mondial qui dépassât par ses proportions infinies, le cadre encore mesquin de la tragédie de Marguerite.

Il y a du Wagner dans ce témoin fidèle des dernières années de Gœthe, qui note chaque soir, avec une admiration profonde et toujours nouvelle, les oracles qui tombent des lèvres du grand homme. Volontiers, il adresserait au vieux maître les paroles du famulus : « J'aurais volontiers veillé plus longtemps pour continuer à causer avec vous... C'est un honneur et c'est un profit de converser avec vous, maître. » Mais Faust avait impitoyablement raillé le pauvre Wagner : Gœthe écouta les conseils d'Eckermann, et, à l'âge de soixante-quinze ans, il reprit l'œuvre de sa jeunesse et de son âge mûr.

Le premier *Faust* se terminait par le dénoûment suivant :

MARGUERITE. — Justice de Dieu ! Je m'abandonne à toi !... Je suis à toi ; Père, sauve-moi ! Anges, armées saintes, déployez pour me protéger vos phalanges ! Henri, tu me fais horreur !...

MÉPHISTOPHÉLÈS. — Elle est jugée !

Voix d'en haut : Sauvée !

MÉPHISTOPHÉLÈS (*à Faust*). — Viens à moi !

(*Il disparaît avec Faust.*)

Voix du fond, s'affaiblissant : Henri ! Henri !...

Que deviendra Faust ? Le poète ne nous le dit pas, mais l'activité du héros a-t-elle jamais été défaillante ? A-t-il jamais « goûté la plénitude du repos » ? Qui le condamnera ? Satan n'a pas gagné son pari et Faust doit son salut à l'action dont il avait dit, dans un monologue du premier acte : « Au commencement était l'action ! » *Im Anfang war die That.*

Le salut par l'action ! voilà, suivant l'explication même qui se dégage des conversations de Gœthe, le sens du poème entier ; l'idée destinée à remplacer la conception chrétienne de la légende, l'idée qui apparaît déjà, nous l'avons vu, dans le premier *Faust* et qu'il faut mettre davantage encore en lumière : c'est l'objet du second *Faust.*

Dans cette dernière partie qui compte 7 498 vers et que l'illustre vieillard, au prix de labeurs infinis, acheva en six années, ce que nous trouvons avant et par-dessus tout, il est à peine besoin de le dire au lecteur, c'est toujours Gœthe lui-même. Le grand homme qui de la plupart de ses œuvres avait fait, pendant toute sa vie, des essais autobiographiques, ici, avec une prolixité que son grand âge explique, se raconte encore lui-même. Il se souvient qu'il a été ministre de la guerre, ministre des finances, directeur des mines d'Ilmenau, collectionneur infatigable; qu'il a cultivé toutes les sciences et tous les arts, en un mot qu'il a eu, lui aussi, une activité infinie, qu'il a cherché « le salut dans l'action ».

Il ne sera pas sans intérêt, je pense, pour le lecteur, de suivre, dans une esquisse rapide, les épisodes de la nouvelle histoire de Faust. Cette seconde partie, deux fois plus longue que la première et moins connue à l'étranger, les adorateurs du dieu la tiennent également en très haute estime, et c'est de l'œuvre entière que l'un d'eux, H. Grimm, a dit, dans ses

Vorlesungen : « Le *Faust* forme un tout... La carrière de *cette œuvre qui est la plus grande du plus grand des poètes de tous les peuples et de tous les temps* ne fait que commencer, et on n'a fait que les premiers pas pour découvrir et utiliser tout ce qu'il contient. »

Voici donc, pour un profane, « ce que contient » le second *Faust*. Nous n'y trouverons point l'idée chrétienne, mais la confusion et l'obscurité, *das Wirrwarr*.

Premier acte. — Faust endormi dans une contrée charmante, sur les gazons fleuris. Les sylphes, par leurs chants l'éveillent et « le rendent à la sainte lumière ». Marguerite est oubliée, mais voici Méphistophélès. Les deux amis se rendent dans un château impérial, Faust y devient directeur de théâtre, — comme autrefois Gœthe à la cour de Charles-Auguste. Il visite « les Mères, *die Mütter* ». Quelle est la signification de ce dernier symbole ? Mystère ! Généralement, les commentateurs n'en savent rien. Gœthe l'a-t-il su lui-même ? Autre mystère !... Faust évoque la belle Hélène et il se prend d'amour pour cette beauté fatale. Hélène disparaît.

Second acte. — L'ancienne demeure de Faust. Wagner s'occupe de chimie organique. Faust et Méphistophélès arrivent en Grèce. Énumération de tous les spectres et de tous les monstres dont Gœthe, aidé par son ami Riemer, a pu trouver la nomenclature et la description dans les dictionnaires et dans les auteurs classiques.

Au troisième acte, nous sommes devant le palais de Ménélas, à Sparte. Hélène paraît avec les Troyennes prisonnières ; Faust l'épouse. Le fils d'Hélène et de Faust, Euphorion, se tue sur des rochers : allusion à la mort de Byron. Chant funèbre. A la fin, bacchanale.

Le quatrième acte nous fait assister à la victoire que Faust, devenu général, remporte sur les ennemis de l'empire. En récompense, l'empereur l'investit de la suzeraineté d'une vaste plage maritime.

Nous trouvons, dans le cinquième acte, la solution des plus graves problèmes de l'économie politique. Faust prend au sérieux son rôle de ministre du commerce : il favorise l'industrie, il creuse des canaux, il dessèche une partie du rivage de la mer. Dans le voisinage habite un vieux couple,

Philémon et Baucis. Faust les condamne à l'exil, brûle leur cabane, confisque leur terre. La Mort approche. Voici que s'avancent quatre figures symboliques. L'une d'elles, le Souci, pénètre dans l'appartement de Faust par le trou de la serrure. La Mort est venue. Les anges de Dieu emportent dans le ciel et dans la gloire l'âme immortelle dont l'activité sur la terre fut incessante. Tous les chœurs bienheureux, les anges novices, les anges accomplis, la *Mulier Samaritana*, le *Pater Seraphicus*, le *Doctor Marianus*, « la pécheresse nommée autrefois Marguerite », la *Mater gloriosa* implorent pour le divin Faust la miséricorde infinie : Faust est sauvé! Le *Chorus mysticus* chante la strophe finale de la grande apothéose : « Tout ce qui passe n'est qu'un symbole... L'éternel Féminin nous attire au ciel! »

Alles Vergängliche
Ist nur ein Gleichniss...
Das Ewig-Weibliche
Zieht uns hinan.

Voilà le second *Faust.* Cette dernière partie du grand poème, ne pourrait-on pas, je vous prie, avec le poète danois Andersen, la comparer « à une queue de comète qui s'étend au loin et qui s'évanouit : aucune liaison, aucun fil dramatique; pas d'histoire suivie. Gœthe est devenu vieux. Toutes ces mascarades, toutes ces allégories me fatiguent. »

Au milieu de cet effroyable chaos, dans cette confusion lamentable, dans cette obscurité des symboles incohérents, s'il vous arrive de rencontrer une scène pleine de lumière, où le catholique peut retrouver le nom des saints éternellement invoqués et entendre la voix des anges, sous ce décor splendide, vous chercheriez vainement l'idée religieuse. Avec l'impertinente et tranquille audace, avec la profonde indifférence que la plupart des poètes ont accoutumé d'apporter en ces graves sujets, Gœthe demande à la religion des spectacles de joie infinie et de splendeur, des inspirations sublimes, l'expression poétique d'immortelles espérances. Mais que lui importe le fonds même des croyances et des dogmes? Pour lui qui vénère également, suivant sa parole sacrilège « Jésus-Christ et le soleil », pour l'auteur de *Faust*, la belle Hélène

et la Vierge immaculée, Ménélas et le *Doctor Marianus*, c'est tout un.

Que si, au point de vue religieux, l'on voulait accorder une importance trop grande à la scène finale, je prie qu'on remarque comment l'auteur y bafoue l'idée chrétienne du salut éternel. La foi et le repentir, voilà bien pour le pécheur les conditions indispensables qui lui permettent d'espérer le grand pardon. Or, écoutez, quelques heures avant sa mort, la confession de Faust. Il parle au Souci, — le Souci qui a pénétré dans son appartement par le trou de la serrure. Quand on songe que ces vers où s'affirme la plus désolante incrédulité, furent écrits par un vieillard de quatre-vingts ans, une grande tristesse envahit l'âme.

J'ai parcouru le monde, saisissant aux cheveux tous mes caprices... Je n'ai fait que désirer, accomplir et désirer toujours, et ainsi avec une puissante et orageuse impétuosité, j'ai passé ma vie... Le cercle de la terre m'est assez connu. Quant à l'au-delà, nous ne pouvons rien y voir. Fou, quiconque dirige, en clignotant, ses regards de ce côté, quiconque s'imagine que par delà les nuages habite son semblable... Pour le sage, le monde présent n'est pas muet. Qu'a-t-il besoin de rêver l'éternité ? Ce qu'il connaît se laisse comprendre et saisir. S'il voit des esprits, des revenants, qu'il continue de suivre son chemin et que, *toujours marchant en avant*, il trouve ses douleurs et ses joies, lui qu'aucun instant ne peut satisfaire... *Qu'il marche ainsi le long du jour terrestre.*

Im Weiterschreiten....
Er wandle so den Erdentag entlang !

Toujours l'idée fondamentale : le salut par l'action, par l'action seule ! Pour qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs, pour qu'on n'aille point attribuer au grand poète des opinions religieuses qui ne furent jamais les siennes, les anges de Dieu, emportant l'âme immortelle de Faust dans la grande apothéose, sont chargés de redire la bonne parole du nouvel évangile :

Il est sauvé le noble membre du monde des esprits, sauvé du Malin. Celui qui toujours, par des efforts constants, exerce son activité, celui-là nous pouvons le sauver.

Gerettet ist das edle Glied
Der Geisterwelt vom Bösen :
Wer immer strebend sich bemüht
Den können wir erlösen.

Le salut par l'action ! A cette maxime fondamentale dont il est inutile, au point de vue religieux et moral, de montrer l'insuffisance, si vous ajoutez l'histoire de Gœthe, de ses amours, de ses occupations, et je ne sais quelles rêveries symboliques et profondément obscures, vous aurez tout ce que, dans son ensemble et dans ses détails, contient le grand poème ; et, sans doute, dans la suite des âges, on n'y découvrira pas autre chose. Est-ce suffisant pour que la postérité salue dans *Faust* « l'œuvre mondiale », *das Weltgedicht ?*

En vain, M. H. Grimm nous déclare que « ce livre contient un tel trésor de sagesse universelle qu'il exercera, sans trêve et indéfiniment, la perspicacité, la pénétration, la sagacité des lecteurs et surtout des savants d'Allemagne, — *den Scharfsinn der deutschen Gelehrten*. En vain il affirme que « c'est l'œuvre la plus grande du plus grand des poètes de tous les peuples et de tous les siècles ». Les peuples et les siècles ne se rangeront peut-être pas à l'avis du conférencier de Berlin.

De son grand œuvre Gœthe a banni l'idée chrétienne, et rien n'a pu la remplacer, ni la maxime fondamentale du salut par l'action, ni l'autobiographie du poète, ni les symboles incohérents et obscurs, ni la vieille mythologie.

C'est la conclusion qui s'impose, et si, pour la mettre davantage en lumière, pour la fortifier, il fallait aux considérations qui précèdent ajouter l'appui de quelque illustre témoignage, je citerais volontiers les paroles d'un écrivain qui n'a jamais, je crois, pris la plume pour défendre la religion. Henri Heine a dit quelque part : « C'est pour s'être écarté de la pieuse ordonnance de la légende, telle qu'elle était sortie des profondeurs de la conscience populaire, qu'il a été impossible à Gœthe de mener à bonne fin son ouvrage, d'après un plan nouveau dont l'incrédulité est la base. »

VII

Mais qu'est-ce donc qui a fait l'immense fortune du poème ? D'où vient que *Faust* a été lu, commenté, admiré, imité, et qu'il a parcouru le monde au milieu des applaudissements ? S'il n'y a point peut-être, dans l'histoire de la littérature

contemporaine, de nom plus retentissant, cette grande renommée serait-elle inexplicable ?

Remarquons d'abord que le peuple allemand tout entier a travaillé à la gloire du grand poème, le regardant, avec quelque raison, malgré l'absence de l'idée chrétienne, comme une œuvre vraiment nationale.

Dans le *Fragment* de 1790, en retrouvait les traits principaux de la légende bien connue ; les lecteurs du livre populaire, les spectateurs du théâtre de marionnettes reconnaissaient dans cette ébauche des personnages qui leur étaient familiers : Faust, Wagner, Méphistophélès. Le sens de ces admirables scènes restait obscur et indécis, il est vrai ; mais les philosophes, nous l'avons vu, les lettrés et les critiques répondaient pour le poète et annonçaient partout cette bonne nouvelle que l'Allemagne bientôt aurait son poème « mondial ». Au commencement du siècle, quand le drapeau tricolore flottait sur les forteresses d'Allemagne, au milieu des ruines et des désastres de la patrie allemande, dans ces « années de grande détresse », l'on disait que l'achèvement de *Faust* vaudrait une victoire sur l'étranger et serait une glorieuse revanche. Pendant dix-sept ans, on attendit plein d'espoir et de confiance. En 1808, dans la première partie, complètement achevée, on reconnut la réalisation de toutes les grandioses merveilles philosophiques et littéraires qu'on avait si longtemps rêvées. C'est ce que des commentateurs sans nombre s'efforcèrent, dès cette époque, de démontrer au grand public qui, volontiers, acceptait toutes ces conclusions si flatteuses pour le génie allemand. Sur le second *Faust*, mêmes commentaires ; même acharnement des critiques à prouver que le poème était l' « œuvre la plus grande du plus grand des poètes de tous les peuples et de tous les siècles ».

L'Allemagne d'ailleurs tout entière, avec sa vie nationale, ses coutumes populaires, ses usages, ne reconnaissait-elle pas son image dans le beau poème ? Ces bourgeois qui « aux jours de dimanche et de fête vont voir passer sur la rivière les bateaux peints » ; ces paysans qui chantent sous les tilleuls ; ces joyeux compères de la cave d'Auerbach, tout le monde les avait vus. « Là, se montre, dit le P. Baumgart-

ner, la tendresse engageante du bon cœur allemand, l'irrésistible manie de tout creuser et la profondeur de l'esprit allemand, la force lente mais terrible de la passion allemande, la verte vigueur de l'humeur populaire allemande, hardie jusqu'à la grossièreté, en un mot toutes les qualités et tous les défauts de la race allemande. »

« La manie de tout creuser », *Die Grübelei ;* — remarquez bien ce trait vraiment caractéristique. Il explique, à mon avis, en grande partie, le succès de *Faust* en Allemagne. Nous qui sommes « le peuple léger », comme on nous appelle là-bas, nous ne comprenons pas cette volupté de l'esprit qui plonge dans les abîmes de l'obscurité dense. Mais soyons convaincus que H. Grimm n'a point voulu plaisanter et qu'il n'a point souri quand il disait dans ses conférences à l'université de Berlin que « *Faust* exercerait toujours et sans trêve la perspicacité, la pénétration, la sagacité des lecteurs et spécialement des savants d'Allemagne ». Soyons convaincus que, dans sa pensée, c'est un éloge qu'il fait de l'œuvre de Gœthe. Que l'on veuille y réfléchir ! Un poème assez obscur pour qu'on puisse défier les générations à venir d'en avoir jamais, malgré tous leurs efforts, la pleine intelligence ; — un poème sur lequel, « toujours et sans trêve », les savants d'Allemagne pourront écrire des commentaires, des gloses, des mémoires, des « contributions » : quel beau poème — pour l'Allemagne !

Parmi les causes du très grand succès de *Faust*, il ne faut point oublier, ce serait une injustice, sa très grande valeur littéraire. Ici, je laisse très volontiers la parole au P. Baumgartner. On verra que son livre n'est point, comme l'a prétendu M. E. Rod, « un réquisitoire ».

Voici, sur le premier fragment, quelques appréciations de l'auteur de *Gœthe, sein Leben und seine Werke :*

Cette tragédie de Marguerite est tout ce que Gœthe a produit de plus parfait au point de vue dramatique ; la scène de la prison qui la termine, mais que Gœthe ne publia pas encore en 1790, est son chef-d'œuvre tragique. La première rencontre dans la rue, la chambre de Marguerite, sa joie enfantine en voyant la parure qu'on lui a donnée, sa timidité en présence de Méphistophélès, sa promenade avec Faust dans le jardin, ses aveux en effeuillant une fleur, l'épanouissement de cette première inclination qui devient une passion si forte, tout cela

est décrit d'une façon si simple, si vraie, si aimable, entouré de si gracieux tableaux d'intimité domestique, illuminé d'un tel charme de naïveté et de candide innocence, que toute âme tendre se sent irrésistiblement captivée..... Toute l'affaire de la séduction, image en quelque sorte de tout péché, tout cela est peint avec la plus profonde vérité psychologique, avec l'attachante simplicité de l'art vrai, avec la plus saisissante vérité de sentiment.... Le cri de détresse que Marguerite pousse vers la Mère des douleurs, ses tortures d'âme pendant qu'à la cathédrale on chante le *Dies iræ*, enfin sa folie dans la prison : voilà une série de scènes du plus puissant effet.

Le P. Baumgartner dit encore à propos du premier *Faust :*

Il est évident que l'on ne doit pas comparer ce drame avec les tragédies régulières et classiques d'un Sophocle ou d'un Racine, ni même avec l'*Iphigénie* de Gœthe..... C'est plutôt une production de la nature que de l'art ; c'est, à notre époque, en Allemagne, le drame populaire le plus remarquable. Par la matière et par le fond, par la forme et par la langue, par l'esprit et par le ton, il se rattache aux vieux mystères allemands... Si seulement il n'y avait pas ce double pari au ciel et sur la terre !

Ailleurs, sur le second *Faust :*

Quand on songe qu'un vieillard, entre sa soixante-seizième et sa quatre-vingt-deuxième année, a composé ce poème, si l'on fait abstraction des idées religieuses qui en forment le fonds, on ne peut s'empêcher d'admirer l'incroyable abondance de formes et d'images, de fantaisies et de rêves, d'idées et de proverbes, de scènes et de situations, de formes de vers et de mots inventés, dont le flot roule sous nos yeux avec une opulence qui va jusqu'à la prodigalité, avec un art admirable, avec une délicieuse harmonie.

Malgré les trahisons dont tout traducteur, s'il faut en croire le proverbe italien, se rend coupable, principalement quand il s'agit de faire passer dans une autre langue l'œuvre d'un très grand poète, qu'on me permette de citer ici quelques strophes de la dédicace. Pour grande que soit l'insuffisance de notre prose, le lecteur verra, je l'espère, que l'auteur de *Faust* fut un maître de la lyre, et que sous les doigts du grand artiste, l'instrument poétique rendait des sons touchants et sublimes.

Vous vous approchez encore de moi, visions flottantes, qui jadis, de bonne heure, vous êtes montrées à mon regard troublé.... Vous m'apportez l'image des jours heureux et plus d'une ombre chérie s'élève avec vous et m'apparaît. Semblables à une légende dont on ne parle

presque plus, mes premières amours, mes premières amitiés semblent revivre pour moi. Ma douleur se renouvelle..... elle me redit le nom des âmes bonnes qui, trompées par le bonheur aux belles heures de la vie, ont disparu loin de moi.

Elles n'entendront point les chants qui vont suivre les âmes pour qui j'ai dit mes premiers chants. Les amis qui se pressaient autour de moi ne sont plus ; l'écho des premiers applaudissements s'est perdu. C'est à la foule inconnue que je dis ma plainte : ses applaudissements me remplissent le cœur de tristesse.

Et voici que des aspirations que je ne connaissais plus envahissent mon âme et l'emportent vers le royaume des esprits, silencieux et grave. Ma chanson murmurante flotte en sons mystérieux, semblable à la harpe éolienne ; un frisson me saisit ; je sens couler mes pleurs ; ce cœur si fier s'attendrit. Ce que je possède maintenant disparaît dans le lointain, et ce qui jadis a disparu devient pour moi la réalité.

Voyez encore avec quel art et quelle précision, avec quelle vérité d'observation, en quelques lignes, le poète dessine la silhouette de ces deux types éternellement vrais, Faust et Wagner, et les fait ressortir par un amusant contraste. C'est le soir ; le héros du drame et son famulus sont assis au sommet de la colline.

Faust. — Vois comment dans l'éclat du soleil couchant resplendissent les chaumières entourées de verdures ! Le jour est fini, mais le soleil s'en va et suscite là-bas une nouvelle vie. Oh ! si j'avais des ailes pour m'enlever de terre, pour suivre ce soleil et le suivre toujours ! Je verrais à mes pieds, dans l'éternel rayon du soir, le monde silencieux, la paix des vallons, l'argent des ruisseaux se perdre dans les fleuves étincelants comme l'or. Ma course divine ne serait arrêtée ni par la montagne ni par les abîmes. Sous mes regards émerveillés se déroule la mer avec ses golfes attiédis. Devant moi le jour, derrière moi la nuit ; le ciel sur ma tête, à mes pieds les vagues. Un beau rêve ! Hélas ! aux ailes de l'esprit ne se joindront pas les ailes corporelles.. Mais naturellement nos aspirations s'élancent et montent, quand là-haut, perdue dans les espaces bleus, l'alouette chante sa chanson éclatante...

Wagner. — Moi aussi, autrefois, j'ai eu mes heures de folle rêverie, mais jamais je n'éprouvai pareil désir. On est bientôt fatigué de voir les forêts et les campagnes. *Quant à moi, jamais je n'envierai les ailes de l'oiseau.* Ah ! combien supérieures les joies de l'esprit quand d'un livre nous passons à un autre livre, d'une page à une autre page ! Alors pour nous les nuits de l'hiver sont douces et belles. Cette vie heureuse réchauffe tous nos membres. Ah ! quand vous déroulez un noble parchemin, le ciel entier descend sur vous !

La grande valeur littéraire du poème est incontestable. Il y a cependant une troisième raison, qui explique la gloire de *Faust*, la plus importante peut-être et la plus décisive : c'est l'esprit d'irréligion et d'incrédulité qui depuis les premières pages du *Fragment* jusqu'à l'apothéose finale, domine dans l'œuvre entière et lui donne son vrai sens.

Sans doute, on y trouve des scènes dont on a pu dire avec Görres « qu'elles étaient une sorte d'hommage rendu à la vérité » ; avec le converti Däumer « que le plus grand saint de l'Église aurait pu les écrire » ; avec L. Veuillot « que dans le cœur du poète l'instinct vainqueur de la beauté l'emporte sur la haine de la vérité » ; et le libre-penseur Frédéric Visher blâme l'auteur de *Faust* « d'avoir, contre ses plus intimes sentiments, fait descendre dans son œuvre le ciel de Dante, le ciel gothique du Florentin ».

Mais personne ne s'y trompe. Dieu, l'âme, la destinée bienheureuse, la Vierge, l'intercession des saints : tous ces beaux mots de la langue chrétienne et catholique, pour le poète, sont vides de sens. Ils sonnent bien, cela suffit, et ils éveillent dans l'âme du lecteur « un sentiment poétique », comme dit Taine, parlant de *Faust* dans son *Histoire de la Littérature anglaise*. Le catholicisme du grand poème, suivant le mot très juste du P. Baumgartner, est « un catholicisme purement esthétique ».

Le fonds reste. A notre époque, pour tant d'hommes, éloignés de toute pratique religieuse, qui voudraient, au milieu de leurs occupations et de leurs frivoles divertissements, échapper aux pensées graves et bannir de leur âme la crainte d'une vie future et des jugements de Dieu, *Faust* est vraiment le livre divin, « l'évangile nouveau », comme ils disent, et qui donne la bonne nouvelle de la paix. « Au commencement était l'action ; un homme bon dans les efforts qu'il fait au milieu des ténèbres, a la pleine conscience du droit chemin... Qu'a-t-on besoin de rêver l'éternité ?... Celui qui a toujours fait des efforts et marche en avant, celui-là, nous pouvons le sauver. » Ces maximes et d'autres encore, où le poète a marqué nettement le sens général de son œuvre, calment toutes les inquiétudes et endorment toutes les angoisses ; elles devaient plaire aux fils des générations qui,

pendant trois siècles, avaient accepté le principe du libre examen.

Tel fut, parmi nous, le succès des œuvres de Renan. On sait que si l'auteur de *la Vie de Jésus* passa pendant de longues années pour un grand génie, c'est que pendant son existence entière, il s'était acharné à prouver aux gens qu'il n'y a point d'enfer.

De même, *Faust* ne doit pas toute sa gloire à son mérite littéraire ; et s'il n'est pas à tous égards un beau poème, il est moins encore, dans toute la force et la splendeur du terme, un bon livre.

Louis CHERVOILLOT, S. J.

(A suivre.)

LA LOI DE MOÏSE

SES ORIGINES

Si l'inspiration n'était qu'une dictée de Dieu à l'homme, où celui-ci jouerait simplement le rôle de scribe, le problème qui nous occupe n'aurait point de sens. On pourrait encore rechercher les convenances et la raison d'être de la Loi mosaïque, il ne saurait être question de ses origines.

Mais autre chose est l'inspiration, autre chose la révélation : l'une crée, l'autre transforme ; l'une fait descendre du ciel une vérité ignorée, l'autre éclaire d'une lumière divine une vérité préexistante ; toutes les deux viennent de Dieu, mais dans l'une Dieu agit seul et l'homme n'est qu'un instrument passif, que le récipient de l'action divine, dans l'autre Dieu et l'homme marient leur action dont la résultante est le discours ou le livre inspiré.

Ce n'est pas qu'on puisse assimiler sans réserve le législateur inspiré à l'auteur inspiré. Celui-ci est vraiment auteur : en effet, son livre est réellement le produit de son activité, car l'action de Dieu, supérieure et d'un autre ordre, n'annule pas la sienne. Au contraire, le législateur inspiré n'est pas législateur dans toute la force du terme, parce que le langage usuel réserve ce titre à celui qui sanctionne la loi de son autorité, et non à celui qui la compose ou la promulgue.

Il faut donc distinguer, en Moïse, l'écrivain du législateur. A proprement parler, Dieu est le législateur unique, puisque, faisant sienne la loi de Moïse, il la transforme en une loi divine qui n'a rien d'humain. Mais on peut toujours se demander comment Moïse a composé, sous l'inspiration divine, le code qui porte son nom. Nous ne songeons pas à lui octroyer une activité indépendante, à trancher en deux l'acte surnaturel, à isoler la part de Dieu et la part de l'homme. La question que nous nous proposons d'étudier est simple-

ment celle-ci : la loi mosaïque fait-elle table rase du passé, ou tient-elle compte des institutions antérieures, des coutumes populaires, du droit des gens alors en vigueur, des rites établis, des usages invétérés?

Nous répondrons à cette question en examinant : 1° les éléments empruntés par Moïse aux institutions préexistantes; 2° les innovations qui donnent à la loi mosaïque son cachet et son originalité.

Nous savons de reste combien le problème est difficile; mais il est trop actuel pour être négligé et trop important pour n'être pas abordé de ceux qui désirent se faire une idée juste de l'histoire d'Israël. L'authenticité et la véracité du Pentateuque, ou, si l'on veut, de l'Hexateuque, en particulier les rapports de Moïse avec la loi qui porte son nom, sont de plus en plus le champ de bataille où l'apologie catholique lutte contre les rationalistes de toutes les écoles. C'est là que convergent actuellement toutes les batteries de la libre-pensée et les assauts contre l'Évangile semblent différés ou ralentis. Les attaques, d'ailleurs, n'ont pas été inutiles à la bonne cause : on a mieux vu les points faibles, les positions à maintenir, les postes dont la chute ou la conservation est indifférente. Tous ces travaux de défense forment un assemblage encore assez confus et assez bariolé. Un homme de génie pourra seul en construire un monument unique. En attendant, à côté des architectes et des ingénieurs, il y a place pour les manœuvres et les hommes de peine. Chacun doit fournir sa pierre à l'édifice et, si modeste que soit son apport, il faut le recevoir avec reconnaissance pourvu que la construction tienne et que les matériaux soient de bon aloi.

I

Les éléments antérieurs à Moïse, incorporés par lui dans son œuvre, se rangent sous quatre chefs : les prescriptions de la loi naturelle, les préceptes imposés aux patriarches et à leur postérité, les rites et coutumes prémosaïques, enfin les emprunts et les imitations.

Nous ne mentionnons que pour mémoire la loi naturelle. Elle est écrite dans la conscience de tout homme venant en

ce monde ; elle faisait en outre partie de la révélation primitive ; les patriarches se l'étaient transmise de génération en génération ; Dieu lui-même, au besoin, rallumait ce flambeau près de s'éteindre, par un instinct surnaturel ou des révélations expresses. Moïse n'eut donc qu'à recueillir l'héritage légué par les représentants de la race élue, mais, en formulant le Décalogue avec la certitude de l'inspiration, il n'obtempère pas seulement aux ordres de la nature, il en écoute encore les vœux et les conseils, suivant la belle expression d'Aristote.

Parmi les articles du code patriarcal, surajoutés à la loi naturelle, nous trouvons l'abstention du sang, la circoncision, probablement le sabbat et peut-être la distinction entre les animaux purs et impurs.

La défense de goûter le sang date, pour le moins, du déluge. Il faudrait la faire remonter encore plus haut s'il était parfaitement avéré que la permission de manger la chair des animaux, accordée à Noé, fut une concession récente. En tout cas, si l'abstention du sang n'appartient pas au code de l'humanité primitive, elle devient, pour des raisons symboliques d'ordre supérieur, l'article fondamental de l'humanité nouvelle[1]. Un fratricide avait ensanglanté le premier foyer ; bien des meurtres durent succéder à ce meurtre ; il fallait inculquer à ces populations jeunes, exubérantes de force et de passion, le respect de la vie. Le sang, véhicule et agent du principe vital, sera donc interdit à l'homme, car la vie est dans le sang et Dieu seul est maître de la vie. Le sang des animaux devient ainsi la rançon de l'homme[2] ; c'est, dans le sacrifice, la part exclusive de Dieu ; mais, quant au sang humain, il appartient à Dieu doublement, et qui le verse sans son ordre est digne de mort. Nous ne voyons pas que l'injonction faite à Noé soit abrogée dans la suite et Moïse la propose aux enfants d'Israël comme une institution vénérable, connue et comprise de tous[3].

1. *Gen.*, IX, 4-6.
2. *Lev.*, XVII, 10-14.
3. *Deut.*, XII, 16, 23 ; XV, 23 ; *Levit.*, XVII, 10-14.

Pour la circoncision, il n'y a pas la moindre difficulté : elle est prescrite à Abraham comme signe de l'alliance et comme gage des promesses. « Tout mâle, parmi vous, sera circoncis. Vous circoncirez le nouveau-né dès le huitième jour, tant vos propres enfants que les fils de l'esclave héréditaire et de l'esclave acquis à prix d'argent. Quiconque ne portera pas dans sa chair ce signe de la circoncision, coupable d'avoir violé mon alliance, sera exterminé de mon peuple[1]. » Abraham obéit aussitôt, avec Ismaël son fils et tous leurs serviteurs. L'année suivante, Isaac fut circoncis au temps légal. Dès lors, la circoncision fut obligatoire pour tous les Hébreux sans exception. Elle dut être négligée plus d'une fois, car nous trouvons un exemple de cet oubli dans la famille même de Moïse[2], mais la masse du peuple y demeura fidèle ; autrement, elle n'eût pas été exigée comme condition absolue pour prendre part à la première Pâque, la veille de l'Exode[3]. Pendant les courses à travers le désert, la loi fut suspendue, mais non rapportée ; elle reprit sa force impérative quand les Juifs eurent mis le pied dans la Terre promise, et Josué s'empressa d'ôter à son peuple l'opprobre de l'Égypte, c'est-à-dire ce que les prêtres et les princes égyptiens regardaient comme un opprobre[4].

La circoncision, en effet, n'est pas exclusivement spéciale aux Hébreux. Dès la plus haute antiquité, elle fut connue et pratiquée des Égyptiens, non sans doute à titre d'observance religieuse, mais, au témoignage d'Hérodote, pour cause de propreté[5]. Chez les Égyptiens, impur et incirconcis étaient synonymes, tout comme plus tard chez les Juifs. Qui s'étonnerait de voir Dieu prendre pour signe de son alliance une coutume déjà en vigueur, ferait preuve assurément de peu de sens et de réflexion. L'arc-en-ciel n'existait-il pas quand Dieu en fit le signe de son alliance avec l'humanité sauvée du déluge, et une chose n'est-elle pas d'autant plus apte à devenir symbole religieux qu'ayant déjà une

1. *Gen.*, XVII, 9-14.
2. *Ex.*, IV, 24-26.
3. *Ibid.*, XII, 43 *sqq.*
4. *Jos.*, V, 2-12.
5. *Hérod.*, II, 37.

signification dans le langage ou dans les mœurs des hommes, elle parle d'elle-même à l'esprit et aux sens ?

Si la circoncision était connue des Égyptiens bien avant l'Exode, rien ne prouve que le sabbat le fût aussi. Et ce que nous disons de la vallée du Nil doit s'étendre aux rives de l'Euphrate. Le seul texte cunéiforme qui semblerait faire allusion au repos sabbatique est trop discuté pour qu'on puisse en tirer une conclusion précise[1]. Il faut donc admettre, jusqu'à plus ample informé, que l'histoire profane ignore la sanctification du septième jour ; mais, à s'en tenir au sens naturel des mots, les Hébreux en avaient connaissance avant la promulgation solennelle du Sinaï. Dieu avait béni le septième jour ; il l'avait spécialement affecté à son culte ; il en avait consacré le repos par son exemple. Ce n'était pas, je le veux bien, un ordre exprès ; c'était plutôt une insinuation que les patriarches comprirent, un conseil qu'ils pratiquèrent. Voilà du moins la solution la plus simple et la plus satisfaisante d'un problème que les controverses ont moins éclairci qu'embrouillé. On s'explique dès lors pourquoi Moïse place le repos du sabbat parmi les articles du Décalogue, aussi vieux que le monde, et pourquoi les Juifs trouvent tout naturel l'ordre de faire, le sixième jour, double provision de manne[2].

Nous dirons de la distinction entre les animaux purs et impurs à peu près ce que nous venons de dire du sabbat : elle était connue mais non obligatoire ; c'était une coutume ancienne et respectable, ce n'était pas une loi. Lorsque Noé reçut de Dieu l'injonction d'introduire dans l'arche sept paires d'animaux purs, les animaux impurs n'étant admis qu'à raison de deux couples par espèce, il fallait bien qu'il sût les distinguer. Comment aurait-il pu autrement obéir aux ordres divins ? La figure de langage appelée *prolepse* n'est donc point ici de saison et l'on n'est pas plus autorisé à penser que les animaux purs désignaient les animaux propres au sacrifice. C'est là une hypothèse gratuite et peu

1. Voir à ce sujet, dans les *Études* du 15 mars et du 15 juin 1895, deux savants articles du P. A. Durand.

2. *Ex.*, XVI, 22 *sqq.*

vraisemblable : gratuite, car la terminologie est la même dans les deux cas; peu vraisemblable, car la séparation des aliments impurs a dû précéder la désignation des victimes impropres au sacrifice.

Le P. de Hummelauer, dans son récent Commentaire de l'Exode et du Lévitique[1], s'est appliqué, avec sa grande érudition et sa critique fine et ingénieuse, à distinguer les diverses stratifications de la loi relative aux animaux impurs. Le noyau primitif, commun, avec des variantes peu importantes, au Lévitique et au Deutéronome[2], serait un héritage des patriarches, recueilli par Moïse, qui l'aurait inséré tel quel au dernier livre du Pentateuque. La plupart des couches suivantes, y compris l'épilogue[3], auraient Moïse pour auteur, car il y est fait mention de l'Exode. Enfin, certaines clauses additionnelles[4], insérées, dans la loi actuelle, immédiatement avant l'épilogue, pourraient être postérieures à l'époque mosaïque.

Le système du P. de Hummelauer, exposé par lui sous toutes réserves, semble faciliter l'intelligence de cette loi composite. Nous l'acceptons pleinement pour la partie prémosaïque. Sans doute la liste des animaux purs et impurs n'a pas été formée d'un seul coup, puis close irrévocablement; Moïse, en l'adoptant, put y ajouter les noms de cervidés ou de rapaces que le séjour au désert et ses divers voyages lui firent connaître, — tout document de ce genre fait boule de neige et grossit en raison du temps et de la longueur du parcours, jusqu'au jour où il est fixé par une autorité reconnue qui, en le consacrant, l'empêche d'évoluer, — mais nous pensons que le tableau, pris en bloc, remonte à une haute antiquité, qu'il est peut-être un patrimoine des premiers âges.

II

Depuis les nations modernes, centralisées à outrance, jusqu'aux peuplades sauvages où le lien social existe à peine, en

1. *Comment. in Exod. et Levit.* Paris, 1897, p. 424. Consulter le tableau explicatif.
2. *Levit.*, xi, 2-20, et *Deut.*, xiv.
3. *Ibid.*, xi, 21-35, et 41 *sqq.*
4. *Ibid.*, xi, 36-40.

passant par l'intermédiaire du clan et de la tribu, toute réunion d'hommes qui n'est pas une simple agglomération d'individus rassemblés par le hasard d'une heure, possède, à défaut de législation écrite, un droit coutumier. Trois enfants qui jouent obéissent à un code, aussi absolu, aussi respecté et quelquefois plus inflexible que les lois solennellement discutées dans nos assemblées délibérantes, promulguées avec fracas et placardées aux portes de tous les prétoires. Ceci a l'air d'un paradoxe et n'est que la pure constatation d'un fait universel. Le noble Castillan, si justement fier de son passé, si attaché à ses traditions nationales et religieuses, répond invariablement au curieux qui veut savoir le pourquoi d'une cérémonie, d'une démarche, d'une fête : « C'est la coutume. » En face de cette coutume, placez une loi écrite bien authentique : il y a dix à parier contre un que la coutume tiendra bon et que la loi devra fléchir.

Au moment où elle échappait à la servitude d'Égypte, la société juive, vieille de quatre siècles, rendue plus homogène et plus compacte par l'antipathie du milieu ambiant et la rigueur de la persécution, possédait certainement un droit public où se reflétait sa physionomie originale. C'était un peuple de pasteurs et d'agriculteurs, absolument étranger à la vie politique et dont les institutions sociales étaient simplifiées à l'extrême, fédération de familles formant tout au plus des groupes sporadiques sous l'autorité du patriarche. La loi destinée à régir une société pareille devait se borner à affirmer les droits de Dieu et à régler les relations privées d'homme à homme, dans la sphère étroite de leurs intérêts et de leurs rapports.

Si primitive, si embryonnaire qu'elle fût, est-il possible, est-il vraisemblable que Moïse n'en ait point tenu compte ? C'eût été la faute la plus indigne d'un grand chef d'État et la plus capable de lui aliéner son peuple. Je n'oublie pas l'inspiration divine : mais une résolution, pour être inspirée, n'est pas pour cela contraire à la nature et à la raison.

Il est donc probable *a priori* que Moïse puisa dans ce droit coutumier bon nombre de ses prescriptions et que le premier code édicté au Sinaï, ce qu'on est convenu d'appeler le Livre de l'Alliance, donne une idée assez juste de la société

juive au moment où elle secouait le joug du Pharaon. Que voyons-nous, en effet, dans cette législation succincte qui ne remplit pas plus de trois ou quatre chapitres de l'Exode[1]? Après le Décalogue et quelques versets relatifs à l'organisation provisoire du culte, suivent des réglementations minutieuses sur les droits de l'esclave, sur les meurtres et les sévices, sur le bœuf qui frappe de la corne et la responsabilité de son propriétaire, sur le vol et la restitution, sur les dépôts et le prêt d'argent. Le tout est couronné par la prescription du sabbat et de l'année sabbatique, des prémices dues à Dieu, du triple pèlerinage annuel, enfin par l'énoncé du principe fondamental de la théocratie.

Nous y cherchons en vain un écho de la vie politique; à peine y découvrons-nous quelques traces d'institutions sociales : le devoir de respecter les dieux[2], c'est-à-dire les supérieurs et peut-être les juges, la défense du faux témoignage, l'obligation de juger en conscience, sans se laisser dominer par l'opinion, ni fasciner par les présents, ni aveugler par la pitié. Ce code rudimentaire convenait à une population de bergers et de laboureurs; il ne doit pas différer beaucoup de celui qui, sur les bords du Nil, réglait les rapports des enfants de Jacob.

Et pourquoi voudrait-on qu'il en différât? Conçoit-on les Hébreux, cantonnés dans la terre de Gessen, séparés des Égyptiens par la race, la langue, les traditions, le territoire même, sans un embryon de loi? On les suppose donc inférieurs aux Canaques, aux Caraïbes, aux Esquimaux et aux Apaches! Et s'ils avaient un code, si élémentaire que vous voudrez, pourquoi Moïse devait-il s'appliquer à le boule-

1. *Ex.*, xx-xxiii.

2. L'appellation de *dieu* — ou plus souvent, au pluriel, *dieux* — était donnée couramment au pharaon par ses vassaux, comme le prouvent les lettres de Tell el Amarna. Quelques-uns cependant, en particulier Rib-Addi et le gouverneur de Jérusalem, évitaient cette flatterie et se contentaient d'appeler Aménophis leur seigneur ou tout au plus leur soleil. *Die Thontafeln von Tell-el-Amarna*, Hugo Winckler, Berlin, 1896. Ces paroles adressées à Moïse : *Ecce constitui te deum* (*elohim*) *Pharaonis* (*Ex.*, vii, 1) peuvent contenir une allusion à cet usage : « Tu seras le dieu de ceux qui s'appellent les dieux de la terre. » D'ailleurs, les mots qui suivent : *Et Aaron frater tuus erit propheta tuus*, justifient à eux seuls le nom de dieu accordé à Moïse.

verser dans ses prescriptions légitimes? Gagnait-il plus de crédit auprès de ses compatriotes, s'assurait-il mieux de leur fidélité et de leur obéissance? Tout au contraire, il ne pouvait que ruiner son autorité et rebuter son peuple, en changeant sans motif leurs coutumes bonnes ou indifférentes contre des observances inouïes, sans racines dans le passé, lourdes et intolérables par leur nouveauté même. Il eut trop de peine — l'histoire le prouve — à faire accepter les pratiques destinées à sauvegarder la pureté du culte, pour se briser, de gaîté de cœur, à une tentative aussi impossible qu'inutile.

Que si l'on me demande pourquoi Moïse, au lieu de laisser à ces coutumes leur existence un peu flottante et leurs applications un peu indécises, les a fixées irrévocablement et les a transformées en préceptes divins, en les incorporant à une loi divine, j'avouerai simplement que je ne suis pas entré dans les conseils de Dieu. Pourtant, outre les raisons symboliques de l'ordre moral et les raisons typiques de l'ordre prophétique, on découvre des motifs nombreux, pressants et dignes, ce semble, de l'inspiration céleste : conserver au peuple élu son unité, le tenir séparé des nations voisines, toutes infectées par la plus grossière idolâtrie, diminuer le péril des contacts obligés, favoriser la centralisation et par suite la pureté du culte, en fortifiant la cohésion politique et sociale, plier et dompter ces têtes rebelles, toujours prêtes à secouer le joug, telles purent être les vues du législateur inspiré.

Ces considérations nous aident à comprendre la raison d'être de certaines dispositions, dont la présence, dans le code mosaïque, étonne les uns et scandalise les autres : je parle spécialement du divorce[1], de la polygamie[2], du vengeur du sang[3], de l'esclavage[4] même, si l'on veut, du lévirat[5] et de la loi du talion[6].

1. *Deut.*, xxiv, 1-4.
2. *Ibid.*, xxi, 15.
3. *Ibid.*, xix, 1-13.
4. *Lev.*, xxv, 39-46 ; *Deut.*, xv, 12-18 ; *Ex.*, xxi, 2-11.
5. *Deut.*, xxv, 5-10.
6. *Lev.*, xxiv, 19 ; *Deut.*, xix, 21.

Moïse n'institue pas la polygamie et le divorce; il les rencontre autour de lui et les tolère en les restreignant. Il apporte au divorce deux exceptions et trois garanties. La séduction d'une jeune fille, une fausse accusation contre une épouse, privent à jamais l'homme du droit de divorce avec la personne lésée. L'acte même du divorce est entouré de formalités qui le rendront nécessairement plus rare : attestation légale par laquelle le mari déclare sa volonté de rompre le mariage, remise de ce document à la femme répudiée, en présence d'un arbitre chargé d'examiner le bien fondé des griefs, défense absolue de renouer le lien conjugal, si la femme, après avoir contracté un nouveau mariage, est répudiée une seconde fois.

Nous devons en dire autant de la polygamie, que Moïse suppose en vigueur, sans jamais la sanctionner positivement.

Pour l'esclavage, tel que Moïse le permet, il diffère bien peu de la domesticité ordinaire et, quand il s'agit d'un Hébreu, il ne se prolonge pas au delà de six ans, sans le consentement exprès de l'intéressé. Ici encore le sage législateur apporte des correctifs et des adoucissements à des coutumes invétérées, universellement répandues, qu'il ne jugeait pas à propos d'abolir tout à fait. Même dans les points où les lumières de l'Évangile, et la civilisation qui en dérive, nous ont rendus si exigeants, il faut convenir, pour peu qu'on se pique d'impartialité, que la Loi mosaïque réalisait un progrès énorme sur les législations contemporaines et franchissait une bonne moitié de la distance qui sépare le paganisme du monde renouvelé par Jésus-Christ.

Une loi, même parfaite, peut tolérer quelques abus, pour éviter des abus plus grands, et nous savons par saint Paul que la Loi mosaïque n'était pas parfaite. Elle laisse passer des usages contraires aux vœux de la nature, mais non à ses ordres formels, et la meilleure justification de ces tolérances est précisément contenue dans ce nom de *tolérances*.

III

Le problème des emprunts à l'étranger est beaucoup plus délicat. Dans quelle mesure peut-on et doit-on les admettre?

La question de fait se complique d'une question de droit : commençons par la dernière.

Ici, il faut l'avouer, les Pères de l'Église nous mettent à l'aise.

« Ne croyez pas, dit saint Jean Chrysostome, qu'il fut indigne de Dieu d'appeler les mages au moyen d'une étoile. Vous condamneriez du même coup toutes les cérémonies des Juifs, les sacrifices, les purifications, les néoménies, l'arche, le temple lui-même. Tout cela doit son origine à la grossièreté des gentils. Dieu, en effet, pour allécher ceux qu'il voulait amener à lui, a consenti à être honoré par le culte rendu jadis aux idoles, se contentant de le perfectionner un peu, afin d'élever insensiblement les hommes à des notions plus sublimes[1]. » Au gré d'Origène, Moïse aurait fait un judicieux triage dans les coutumes antiques et, laissant de côté le superflu, n'aurait adopté que l'utile[2]. Saint Jérôme est d'avis que le législateur des Hébreux toléra bien des choses par pure condescendance, pour les arracher au culte des faux dieux en leur ôtant tout prétexte d'idolâtrie[3]. S'il faut en croire Eusèbe, les Juifs, pendant leur exil en Égypte, s'étaient si fort imprégnés des coutumes de ce pays que Moïse dut souvent y conformer sa loi[4]. La pensée de Théodoret est à peu près la même : un code trop contraire aux habitudes contractées en Égypte aurait été pour les fils d'Israël un danger permanent d'infidélité[5]. Enfin, Tostat ne paraît pas s'éloigner de la tradition lorsqu'il écrit : « Beaucoup de cérémonies sont communes aux Juifs et aux païens : elles ne furent même accordées à ceux-là que parce qu'elles étaient déjà reçues parmi les gentils. Les Juifs s'y étaient habitués; Dieu les toléra après en avoir effacé tout ce qui sentait la superstition[6]. » Il est à peine utile d'ajouter que les plus fameux docteurs de la synagogue, en particulier Maïmonide, partagent ces idées.

1. *In Matth. hom.*, VI, 3.
2. *Cont. Cels.*, V, *passim.*
3. *In Galat.*, IV, 8.
4. *Demonstrat. evang.*, I, 6.
5. *Græcarum affect. curatio,* Serm. VII : *De sacrificiis.*
6. *In I Reg.*, VIII.

La question de droit ainsi vidée, que dire de la question de fait? Les emprunts sont-ils bien nombreux, les traces de l'Égypte bien profondes? On peut débattre librement le pour et le contre : les partisans de l'imitation égyptienne iront difficilement plus loin que saint Jean Chrysostome.

Prendre toute ressemblance pour une imitation est une confusion grossière que des savants sérieux devraient toujours éviter. La religion juive avait, comme la religion égyptienne, comme toute religion, un sacerdoce organisé en hiérarchie, des sacrifices, des cérémonies pompeuses, des supplications solennelles, des fêtes et des jeûnes : cela prouve-t-il un emprunt ou une imitation? Si vous l'affirmez, il faudra soutenir aussi que je copie et singe mon voisin parce que j'ai comme lui deux jambes, deux bras, un cou et une tête. Et voilà pourtant le paralogisme enfantin où tombent tous les jours ceux qui comparent les cérémonies bouddhiques aux pompes chrétiennes, les théories de la Grèce aux processions de Rome.

Les critiques rationalistes sont parfois bien fantasques. Tantôt ils voient trop de points de contact entre le rituel mosaïque et la religion égyptienne, tantôt, tout au rebours, ils en trouvent trop peu. Aujourd'hui, loin d'exagérer les rapports, ils tendent plutôt à les dissimuler, de peur de fournir une arme aux défenseurs du Pentateuque, et nous pourrions les signaler sans le moindre danger.

Un brillant philologue français, l'abbé Ancessi, enlevé prématurément aux sciences sacrées et aux études orientales, publiait en 1876 une très intéressante monographie sur les vêtements du grand-prêtre. C'était un commentaire, par les hiéroglyphes, du chapitre XXVIII du Lévitique, réputé si obscur. Les ornements du grand-prêtre, le caleçon de lin, la longue tunique, l'éphod, le pectoral, la tiare étaient comparés pièce à pièce avec les parties correspondantes du costume égyptien.

Les analogies sont frappantes. Le jeune savant se proposait d'expliquer de la même façon les textes relatifs à l'arche, au tabernacle, à l'autel des parfums, à la table des pains de proposition, et là encore il aurait vraisemblablement obtenu de bons résultats. L'écueil aurait été de pousser plus loin les

analogies et de voir l'Égypte un peu partout, dans les rites du sacrifice, dans la hiérarchie sacerdotale, dans l'organisation des fêtes, dans le symbolisme, dans les idées religieuses. Ce fut l'erreur de Kircher et de Spencer, que leur immense érudition n'a pas empêchés de faire fausse route, parce qu'ils semblent avoir déterminé *a priori* le but à atteindre, sans se mettre assez en peine si ce but les rapprochait de la vérité.

Il fallait se borner au matériel du culte et, même ici, ne pas forcer les rapports. Les Juifs emmenaient d'Égypte des artisans, orfèvres, tisserands, charpentiers, lapidaires, habitués aux procédés et aux modèles en usage sur les bords du Nil. Pourquoi voudrait-on qu'ils eussent désappris ce qu'ils savaient et appris, dans le désert, ce qu'ils ne savaient pas ? Ils donnèrent au bois, au métal, aux tissus, les formes avec lesquelles une longue pratique les avait familiarisés. Quoi d'étonnant si le tabernacle reproduit en petit le plan d'un temple égyptien, si l'arche ressemble vaguement à la barque sacrée, si les autels offrent une certaine analogie avec ceux que les peintures hiéroglyphiques nous ont fait connaître, si les habits du pontife surtout rappellent les ornements des prêtres de Thèbes ou de Memphis? Il n'en saurait être autrement. Ces habits, riches et somptueux, étaient les plus propres à donner au culte sa dignité et son éclat, à concilier aux ministres de Dieu la vénération et le respect.

Lors du triomphe du christianisme, des temples païens furent changés en églises, et l'on construisit d'autres basiliques sur ce modèle, sans affecter de se distinguer, jusque dans les accessoires, d'une religion abhorrée. Souvent, à une pratique superstitieuse, on oppose une cérémonie, semblable pour l'extérieur, mais dépouillée de tout caractère idolâtrique, et on réussit à faire tomber la première en désuétude. Dans la fondation des Églises nouvelles, depuis Rome jusqu'à Pékin, en passant par l'Angleterre ou la Moravie, que de rites locaux ont eu cette origine !

C'est surtout dans le choix des ornements sacrés qu'agissent les influences extérieures. Les archéologues nous diraient la forme première et les transformations successives de la chasuble, de l'aube, de la dalmatique, de l'étole et de la chape. Si la *penula* était restée le vêtement d'hiver ou de

voyage des petites gens, elle ne serait probablement pas devenue notre chasuble; mais quand, portée par des sénateurs et par des personnes de la plus haute condition, elle acquit plus de finesse et d'ampleur, s'enrichit de franges et de broderies, quand surtout elle affecta cette coupe hiératique, qui la rendit impropre à tout usage profane, elle devint plus apte à servir d'ornement au prêtre, dans les fonctions les plus saintes de la liturgie.

Ce n'est donc ni scrupule de théologien ni préjugé d'apologiste qui me fait repousser ou du moins restreindre la théorie des imitations et des emprunts; c'est que la religion juive, telle qu'elle ressort du Pentateuque, comparée au culte égyptien, tel que nous le connaissons à l'heure présente, m'offre beaucoup de contrastes et assez peu de rapprochements, et je suis moins frappé de l'accord que des discordances[1].

IV

La grande originalité de la loi mosaïque est son monothéisme rigide, jaloux, scrupuleux. Ce mérite la place infiniment au-dessus de toute œuvre similaire. Les codes de Manou, de Solon, de Lycurgue et, sur les confins de l'histoire et de la légende, ceux de Fo-hi et de Numa, ont pu être des recueils de lois sagement élaborés, habilement adaptés au temps et au milieu : celui de Moïse est *la loi* même.

1. Les Égyptiens accompagnaient tout sacrifice d'une libation de vin et d'une offrande de pain et de miel, placés dans le corps de la victime, pour être consumés avec elle. Chez les Hébreux il n'est pas fait mention du vin, mais l'oblation du levain et du miel est rigoureusement interdite : *Nec quidquam fermenti ac mellis adolebitur in sacrificio Domini* (*Levit.*, II, 11). Pour les Égyptiens comme pour les Hébreux, le pourceau était un animal impur ; néanmoins, par une étrange inconséquence, les premiers l'immolaient aux dieux dans certaines solennités et ne craignaient pas alors d'en manger la chair. Hérodote prétend savoir la raison de cette anomalie ; il est fâcheux qu'il ait jugé inconvenant de nous la dire (*Hérod.*, II, 47. Οὐκ εὐπρεπέστερός 'εστι λέγεσθαι). En Egypte, on sacrifiait seulement, d'après Hérodote, le bœuf et le mouton — par exception le bouc à Thèbes, où le mouton était sacré — et parmi les volatiles l'oie; on sait que la qualité des victimes était différente chez les Juifs. Comme le sacrifice est une privation, partout l'homme offre à la divinité ce qu'il a de plus cher, c'est-à-dire, dans une société d'agriculteurs et de bergers, les animaux domestiques ; de plus, ces animaux doivent être purs ; car tout sacrifice qui n'est pas un holocauste entraîne la communion. Il faut donc s'attendre à trouver presque chez tous

Ici, il ne faut point parler d'emprunt ou d'imitation. Nul rapprochement n'est possible. Rien autour de Moïse, ni en Égypte, où tout était Dieu, excepté Dieu lui-même, ni en Mésopotamie, où les divinités de plusieurs races se fondaient dans un syncrétisme bizarre, ni dans le pays de Chanaan livré aux idoles impures, ni dans le monde européen, où s'élaborait lentement le culte poétique et sensuel de la nature, ni dans les déserts de l'Arabie, peuplés de divinités fantastiques et de génies capricieux, ne pouvait fournir au législateur des Hébreux la conception d'un Dieu unique, objet exclusif de toutes les adorations.

Pour les rationalistes, il faut nécessairement que le monothéisme juif soit un produit spontané du sol et de la race, un fruit qui atteint à son heure sa maturité, un peu hâtée peut-être par des conditions exceptionnellement favorables de culture et d'exposition. Mille tentatives malheureuses n'ont pu leur faire lâcher cette thèse, à laquelle, à vrai dire, il leur est impossible de renoncer, sans donner le coup de grâce au principe sacro-saint de l'évolution naturelle. « Les Sémites, écrivait M. Renan en 1855[1], ne comprirent point en Dieu, la variété, la pluralité, le sexe ; le mot déesse serait en hébreu le plus horrible barbarisme. La nature, d'un autre côté, tient peu de place dans les religions sémitiques : le désert est

les peuples le bœuf et le mouton au nombre des victimes : l'accord, s'il se borne à cela, ne prouve rien. L'Égypte avait-elle des solennités correspondant à la Pâque, à la Pentecôte, et à la Scénopégie ? On n'en sait rien, mais ce n'est pas improbable. En effet, ces trois fêtes, avant d'être inscrites au rituel, l'étaient dans la nature et dans le cœur de l'homme : les premiers jours du printemps, la moisson des céréales et les vendanges étant des époques indiquées par l'instinct religieux pour demander au ciel la fécondité du sol et le remercier de ses largesses. Aussi trouvons-nous ces fêtes, surtout la première et la troisième, établies chez un grand nombre de peuples. Les Juifs, on le sait, y rattachaient des souvenirs religieux et nationaux qui leur étaient particuliers ; mais il est très possible que ces fêtes elles-mêmes existassent parmi eux avant l'Exode. En tout cas, ce ne sont point ces similitudes générales qui peuvent constituer des imitations, et il faudrait quelque chose de plus caractérisé pour étayer la thèse des emprunts.

1. *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*. M. Renan a répété plus tard ces affirmations étranges, qui, sur son autorité, ont longtemps couru les manuels, et font encore partie, en maint endroit, de la science officielle.

monothéiste ; sublime dans son immense uniformité, il révéla tout d'abord à l'homme l'idée de l'infini. » Le désert monothéiste, les Sémites incapables de comprendre en Dieu la pluralité, combien M. Renan doit avoir rougi dans la suite de ces aphorismes, aussi absurdes que pédantesques, et quelle idée a-t-il pu se faire de l'esprit humain en voyant tant d'admirateurs répéter de confiance une sottise si palpable ? La jeunesse l'excusait alors ; plût à Dieu qu'il se fût défait, au seuil de l'âge mûr et de la vieillesse, de cette fatuité incurable qui se joue dans le paradoxe et s'enivre de ses propres erreurs !

Les Sémites n'ont pas su comprendre en Dieu la variété, la pluralité, le sexe ! Le savant professeur au Collège de France s'est-il donné la peine de compter les dieux de Ninive ou de Babylone ? A l'époque où il écrivait, les inscriptions cunéiformes étaient déchiffrées en partie, les idoles de la Chaldée et de l'Assyrie s'acheminaient en foule vers nos musées, tout le monde pouvait voir de ses yeux ces divinités grimaçantes, qui ne le cédaient en rien, ni pour le nombre ni pour la bizarrerie, au panthéon grec ou égyptien. La première inscription venue les mentionnait par dizaines et les *déesses* n'y manquaient pas. L'Hébreu ne possédait ni ce mot, ni cette idée, d'accord ; c'est là une supériorité inexplicable sans la révélation, ce n'est pas un privilège de race : la race sémitique depuis les bords du Tigre jusqu'aux rives du Nil — en dehors de la famille de Jacob — professait le polythéisme le plus compliqué et le plus abject[1].

Mais peut-être le désert rendit-il les Juifs monothéistes « en leur révélant l'idée de l'infini » ? Ce désert monothéiste, où l'a-t-on découvert ? Est-ce le Gobi, le Sahara, la vaste plaine de sable qui s'étend du Jourdain à l'Euphrate ? Non, certainement ; ces déserts-là sont polythéistes et même un peu fétichistes. Ils ne sont pas sans doute assez « sublimes dans leur immense uniformité » pour révéler aux hommes la

1. Nous renvoyons le lecteur, curieux de faire connaissance avec le panthéon sémitique, à Fried-Rœthgen : *Der Gott Israel's und die Götter der Heiden*. Berlin, 1888. Dans son premier chapitre, l'auteur énumère les dieux des Iduméens, des Moabites, des Ammonites, des Phéniciens, des Philistins, des Araméens, des Nabatéens, des Arabes, des Éthiopiens.

notion d'un Dieu un et infini. C'est en Arabie qu'il faudra chercher la source pure du monothéisme et cette action extraordinaire du désert sur la pensée de l'homme. On croyait alors assez généralement, et M. Renan croyait comme les autres, que Mahomet avait emprunté son Dieu et sa théologie au vieux fonds indigène, sans mettre à contribution les Juifs et les chrétiens. En tout cas, les Arabes préislamiques paraissaient avoir peu écrit, le désert était muet et il n'était pas probable qu'il vînt de sitôt s'inscrire en faux contre ces hypothèses.

Malheureusement pour les faiseurs de théories, de hardis voyageurs ont depuis fouillé les solitudes de la péninsule arabique, ils en ont rapporté des inscriptions, où les dieux abondent, mâles et femelles; M. Wellhausen peut aligner une file interminable de noms théophores[1]; la Mecque avait trois cent soixante idoles; ainsi le mirage du monothéisme arabe se dissipe, le désert s'affirme polythéiste, la race sémitique aussi et le problème de la loi mosaïque devient, pour l'exégèse naturaliste, de plus en plus insoluble.

Car il est évident que Moïse fait du monothéisme le plus rigoureux la base et le centre de sa loi. « Je suis le Seigneur ton Dieu, écrit-il en tête du Livre de l'Alliance. Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi. Tu ne te feras point des statues et des images représentant les animaux qui volent dans le ciel, marchent sur la terre, ou nagent dans les eaux. Tu ne les adoreras pas et tu ne les serviras pas[2]. » — « Quand vous serez arrivés dans la terre promise, dit-il un peu plus tard, gardez-vous de lier avec les habitants du pays une amitié qui serait pour vous une occasion de ruine. Renversez leurs autels, brisez leurs *massébas*, détruisez leurs *aschéras*. Ne faites point alliance avec les indigènes... ne prenez pas leurs filles en mariage, car elles vous induiraient, vous et vos enfants, à partager leur culte idolâtrique[3]. »

Tel est le programme. Pour le remplir, Moïse va imposer aux siens une foule de prescriptions minutieuses qui leur

1. *Reste Arabischen Heidentumes*, 2e édit. Berlin, 1897.
2. *Ex.*, xx, 2.
3. *Ibid.*, xxxiv, 12 *sqq*

serviront de préservatif et d'antidote. La loi mosaïque, dans sa pensée la plus intime, peut être définie d'un mot : c'est un remède et une sauvegarde contre l'idolâtrie partout régnante. Qui néglige de l'examiner à ce point de vue ne la comprendra jamais.

Cette opposition voulue, systématique, de la loi juive aux cultes polythéistes n'avait pas échappé aux anciens. Manéthon, qui devait connaître l'Égypte puisqu'il était prêtre d'Héliopolis, affirme que Moïse a pris presque en tout le contre-pied des coutumes et des cérémonies égyptiennes[1]. Strabon va jusqu'à supposer que l'aversion des Juifs pour les pratiques du culte égyptien a déterminé l'Exode. Moïse, dit-il, ne pouvait souffrir qu'on rendît à de vils animaux l'hommage dû au seul maître de l'univers[2].

Diodore de Sicile s'exprime de même et atteste que la loi juive est odieuse à tout le genre humain précisément parce qu'elle est opposée à toutes les autres constitutions[3]. Le témoignage de Tacite est assez connu : Moïse, dit ce grave historien, désireux de s'attacher à jamais les Juifs, leur imposa des observances nouvelles, contraires à celles de tous les autres peuples : *Novos ritus contrariosque ceteris mortalibus indidit.* Tacite n'hésite pas à qualifier ces lois de bizarres, infâmes : *Instituta sinistra*, *fœda*[4]. Il est difficile de renchérir sur l'auteur des *Histoires* et des *Annales ;* pourtant Pline décoche aux Hébreux une injure encore plus forte au point de vue païen. C'est, dit-il, une nation insigne par son mépris des dieux. *Gens contumelia numinum insignis*[5].

V

Parmi les moyens mis en œuvre pour conserver au culte toute sa pureté, et au monothéisme toute sa rigueur, nous en trouvons trois principaux : l'établissement d'un sacerdoce

1. Dans Josèphe, *Contre Appion*, I : Μάλιστα τοῖς Αἰγυπτίοις εἰθισμένοις ’εναντιούμενα.
2. *Strabon*, XVI, 2-35. Δυσχεράνας τὰ καθεστῶτα.
3. Dans Photius, *Bibliothèque*, 34. Μισάνθρωπα παράνομα ἔθη.
4. Tacite, *Hist.*, V, 4 et 5.
5. Pline, *Hist. nat.*, XXX, 9.

hiérarchique confié à la tribu de Lévi, l'unité du sanctuaire et la prohibition de certaines pratiques, ou idolâtriques, ou superstitieuses, ou dangereuses, dans l'état des mœurs et des esprits.

Certainement le sacerdoce juif est antérieur à Moïse. Si les Hébreux, vivant en Égypte en corps de nation, ou du moins groupés par familles, n'avaient pas eu de prêtres, ils auraient constitué une anomalie sans exemple. De par le droit naturel, le sacerdoce appartient au chef de la famille, tant que le culte est domestique ; au chef du clan ou de la nation, quand le culte du foyer devient le culte de la cité ou de l'État. Mais, alors, toujours et partout, nous voyons une scission s'opérer entre l'autorité politique et les fonctions religieuses. Le bon sens populaire et une sorte d'instinct avertissent que ce ministère auguste doit revenir à une classe spéciale, libre des soins profanes, exclusivement vouée au service de l'autel, étrangère aux revirements politiques, et placée, par son caractère sacré, au-dessus des agitations humaines.

On ne saurait dire si le sacerdoce prémosaïque était déjà parvenu à cette phase de son développement, s'il appartenait en propre à une famille ou s'il était encore dispersé sur les représentants de toutes les tribus. Les témoignages du Pentateuque sont à ce sujet d'un laconisme désespérant et d'une obscurité qu'on dirait voulue.

Lors de l'arrivée au pied du Sinaï, Moïse reçut de Dieu l'injonction suivante : Avertissez le peuple de se tenir en dehors des limites tracées autour de la montagne, car une curiosité déplacée lui coûterait la vie. Enjoignez aussi aux prêtres, qui ont accès auprès du Seigneur, de se purifier, s'ils veulent échapper à mes coups. — A ces ordres, Moïse oppose une difficulté bien singulière en apparence. Il objecte que le peuple ne peut en aucune façon gravir le Sinaï. C'était bien convenu, et il est impossible de saisir le sens de ces paroles, si l'on ne suppose que le mot peuple, employé par Moïse, n'englobe aussi les prêtres, qui, dans le premier plan, devaient l'accompagner. Aussi la réponse divine confond-elle dans une même défense prêtres et laïques : Va, descends

de la montagne, mais que les prêtres et le reste du peuple n'aient garde de franchir les barrières[1].

Que s'était-il passé dans l'intervalle ? Les prêtres, jusque-là détenteurs du sacerdoce, auraient-ils profité de l'absence momentanée de Moïse pour soulever et ameuter le peuple ? Auraient-ils méprisé les injonctions divines ? Nous en sommes réduits aux conjectures. Quoi qu'il en soit, Dieu sanctionne le désir de son serviteur ; les prêtres dégradés sont confondus avec le peuple ; à partir de ce jour ils ne se distingueront en rien des simples laïques.

De retour au bas du Sinaï, porteur de la révélation qui sera le code de l'alliance, Moïse dresse un autel et offre des victimes à Jéhovah. Or, ce n'est point aux prêtres, c'est à des jeunes gens, choisis dans chaque tribu, qu'il s'adresse pour l'assister. Lui-même remplit les fonctions sacerdotales ; il verse une moitié du sang devant l'autel, et avec l'autre asperge le peuple et le livre. Les prêtres sont traités comme s'ils n'existaient pas.

Désormais leur réprobation est consommée. Bientôt Aaron sera élu, consacré, mis en possession du nouveau tabernacle, qui va remplacer l'ancien pavillon, englobé dans la disgrâce de ses desservants[2].

L'hypothèse récente du P. de Hummelauer qui voit dans ces prêtres, antérieurs à Moïse, les descendants de Manassé, n'est pas sans vraisemblance. Manassé fut l'aîné de Joseph,

1. *Ex.*, xix, 22 : *Sacerdotes quoque, qui accedunt ad Dominum, sanctificentur ;* 24 : *Sacerdotes autem et populus ne transeant terminos nec ascendant ad Dominum.* — Malgré saint Augustin, la plupart des commentateurs anciens et modernes ont parfaitement reconnu qu'il ne pouvait être question ici des prêtres de la tribu de Lévi et de la famille d'Aaron, institués plus tard, comme le texte sacré ne permet pas d'en douter. Estius, presque seul, après saint Augustin, pense qu'il s'agit des fils d'Aaron, appelés prêtres par anticipation. Ce sens est trop peu naturel et trop forcé pour qu'on s'y arrête ; aussi Nicolas de Lyre, Tostat, Cajétan, Bonfrère, Ménochius, Corneille de la Pierre, Jansénius, Calmet, Malvenda, Sylveira, Mariana, Crelier, de Hummelauer et d'autres se prononcent sans hésiter en faveur du sacerdoce prémosaïque.

2. Bien avant la révélation (*Ex.*, xxv, 8 — xxvi, 1) et la construction (*Ex.*, xxxvi) du tabernacle mosaïque, il existait un tabernacle, où un *gomor de manne* avait été déposé en souvenir du miracle (*Ex.*, xvi, 33-34). On peut supposer avec vraisemblance que le sacrifice au veau d'or eut lieu près de ce tabernacle, qui était condamné en principe, dès le rejet de l'ancien sacer-

par conséquent son successeur et son héritier. Or, Joseph avait été salué par Jacob mourant prince (nāzīr) de ses frères et ceux-ci, par crainte et par reconnaissance, lui avaient reconnu cette qualité[1]. Peut-on s'étonner qu'il ait hérité du sacerdoce, partie naturelle du droit d'aînesse ?

Ces indices, il est vrai, seraient trop vagues si quelques faits curieux ne venaient les préciser. Dans la révolte de Coré[2], les fils de Manassé ne jouent pas un rôle ostensible, mais on peut les soupçonner d'avoir intrigué sous main et d'avoir mis en avant un lévite, Coré, et deux enfants de Ruben, Dathan et Abiron, pour unir en un faisceau toutes les prétentions au sacerdoce et ruiner plus sûrement l'autorité de Moïse.

Que signifierait autrement cette apologie des filles de Salphaad, de la tribu de Manassé : « Notre père mourut dans le désert, mais il ne prit aucune part à la sédition de Coré[3] » ? On ne se lave pas d'un crime dont on n'est point suspect ; le seul fait d'appartenir à la tribu de Manassé exposait donc aux soupçons publics.

Une révolte plus terrible encore avait éclaté lors de l'inauguration du nouveau tabernacle. C'était le huitième jour de la dédicace, le jour précisément où les enfants de Manassé devaient présenter leur offrande. Nadab et Abiu, fils d'Aaron, se mirent au nombre des conjurés et offrirent à Dieu « un feu étranger[4] ». D'où venait ce feu étranger, que le Seigneur n'acceptait pas ? Serait-ce une nouvelle revendication du sacerdoce par la tribu de Manassé ?

Contre un prévenu, les moindres indices ont de la valeur, quand ils s'additionnent. Un peu plus tard, nous voyons cette même tribu de Manassé divisée en deux tronçons que

doce, et devait céder la place à un autre plus somptueux (*Ex.*, xxvi). L'acte d'idolâtrie raconté au chap. xxxii aurait poussé Moïse à brusquer ses desseins. Il fait emporter hors du camp ce tabernacle, cause indirecte d'apostasie, le met en quarantaine (*Ex.*, xxxiii) et à partir du premier jour de la seconde année, lorsque le nouveau tabernacle est inauguré solennellement (*Ex.*, xl), les regards se détournent avec dédain du pavillon usé et flétri qui a eu quelque temps l'honneur d'être le centre religieux de la nation.

1. *Gen.*, xlix, 26 ; l, 18.
2. *Num.*, xvi.
3. *Num.*, xxvii, 3.
4. *Lev.*, x, 1.

le fleuve sépare. Cette scission, assurément, qui n'avait pas été demandée par les intéressés, a l'air d'un châtiment ou d'une mesure de précaution, plutôt que d'une grâce. Affaiblir une tribu toujours inquiète et disposée à la révolte, aigrie par le souvenir de ses prérogatives passées et de sa déchéance, pourrait bien avoir été l'intention du législateur.

En tout cas, la création d'un sacerdoce nouveau, tout dévoué à Moïse, n'ayant dans son passé aucune tare, d'une fidélité éprouvée à Jéhovah[1], intéressé de plus à continuer l'œuvre du libérateur, était un acte de haute sagesse autant que d'habile politique. L'ancien sacerdoce avait démérité du peuple, il s'était condamné et dégradé lui-même, et par ses défaillances en Égypte[2], et par son antagonisme aveugle contre l'homme suscité de Dieu pour sauver Israël. Il eût été malaisé de lui faire accepter les changements de rituel, jugés nécessaires à l'épuration du culte, et on pouvait toujours craindre de le voir retomber dans ses anciens errements. Si l'institution du sacerdoce lévitique fut parfois impuissante à maintenir le monothéisme rigide que Moïse avait en vue, si l'exemple des nations voisines, le spectacle de leurs religions faciles et l'attrait de leurs cultes sensuels, entraînèrent si souvent les Hébreux loin du droit chemin, du moins Jéhovah eut toujours ses fidèles qui se groupaient autour du Temple et des enfants de Lévi. C'était le *reste,* la semence, l'espoir d'Israël, et c'est sur cette tige que devait germer le salut.

VI

Pendant son séjour en Égypte, Moïse avait pu constater de ses yeux les inconvénients des sanctuaires locaux. Chaque nome, chaque ville, presque chaque bourg, avait son dieu, toujours un peu jaloux des autres. On adorait Râ à Héliopolis, Amon à Thèbes, Phtah à Memphis, Hathor à Dendérah, Osiris à Mendès. Grâce à la rivalité des villes ou des provinces, les dieux protecteurs de chacune devenaient trop

1. Qu'on se souvienne de la conduite irréprochable des Lévites lors de l'adoration du veau d'or. Moïse leur rend témoignage : *Consecrastis manus vestras hodie Domino... ut detur vobis benedictio.* (*Ex.*, XXXII, 29.)
2. *Jos.*, XXIV, 14.

facilement frères ennemis. Il y avait entre eux des alliances, des mariages, des trêves, mais aussi des querelles et des batailles, tout comme sur la terre, parmi les simples mortels. Naturellement, chaque ville plaçait son dieu à la tête du panthéon, mais sans révoquer en doute l'existence et le pouvoir des dieux voisins. « L'Égyptien de Thèbes proclamait l'unité d'Amon à l'exclusion de Râ, l'Égyptien d'Héliopolis proclamait l'unité de Râ à l'exclusion d'Amon. Mais l'unité de ces dieux uniques, pour être absolue dans l'étendue de son domaine, n'empêchait pas la réalité des autres dieux. L'habitant d'Héliopolis se disait qu'après tout Amon était un dieu puissant bien qu'inférieur à Râ, et lui donnait une part de respect dans sa conscience. Chaque dieu unique, conçu de la sorte, n'est que le dieu unique du nome ou de la ville, et n'est pas un dieu national reconnu par le pays entier[1]. »

Cet abus s'aggravait encore par la multiplicité des images et par le culte de certains animaux, considérés comme le symbole, le support ou l'incarnation de telle ou telle divinité. Il arrivait ainsi que le dieu se dédoublait, se fractionnait, jusqu'à perdre conscience de son identité. Le soleil matinal n'était plus le soleil de midi, pas plus que ce dernier n'était le soleil couchant. Le même dieu, adoré dans divers sanctuaires sous différents emblèmes, finissait par se distinguer de lui-même, et cette génération spontanée n'avait pas de bornes.

Ne voyons-nous pas quelquefois, dans les pays où l'ignorance règne, de grossiers villageois dédoubler les saints et les bienheureux, et se figurer bonnement que la madone de leur hameau n'est pas celle du village voisin et qu'elle a bien plus de crédit et de puissance ?

Autre abus. Le culte aisément s'arrête à l'image, au symbole animé : de relatif il devient absolu. De là ce penchant au fétichisme et à l'animisme, si frappant dans la religion égyptienne, et qui dut certainement infecter le vulgaire, s'il est vrai que les esprits cultivés surent s'en préserver. C'est pour obvier à tous ces désordres, pour empêcher la multiplication des dieux, pour arrêter le morcellement, l'émiettement

1. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 27.

de Jéhovah, que Moïse décrète un sanctuaire unique, c'est-à-dire un centre privilégié et obligatoire du culte national, où les prêtres seront chargés de conserver intacts les rites légitimes, les livres sacrés, et le dépôt des traditions prophétiques. Dans la pensée du législateur, cette conception a pu suivre des phases diverses, subir une évolution, — ceci demande une étude ultérieure; — mais dans les trois codes successifs, elle est, sous une forme plus ou moins absolue, à la base de la législation mosaïque. Dans le code de l'alliance comme dans le Deutéronome et dans le code sacerdotal, nous trouvons la prescription du triple pèlerinage annuel au lieu unique choisi par Dieu, et c'est en quoi consiste essentiellement l'unicité du sanctuaire.

VII

Le sacerdoce lévitique et l'unité du sanctuaire étaient déjà deux barrières puissantes opposées à l'idolâtrie ; mais la superstition pouvait facilement s'infiltrer dans le culte, si l'on n'avait soin d'épurer le rituel, d'en écarter les pratiques, peut-être indifférentes en elles-mêmes, mais dangereuses en raison du milieu et des circonstances, enfin d'en fixer les moindres détails, pour en prévenir autant que possible les abus et les variations. Ce fut là, on ne l'a pas assez remarqué, la grande préoccupation de Moïse, et c'est l'un des mérites principaux de son œuvre.

Guillaume de Paris a eu l'honneur de poser cet adage : « Les prescriptions de la loi qui de prime abord semblent absurdes ou inutiles ont pour objet de combattre l'idolâtrie [1]. » Rien de plus juste et de plus fécond que ce principe. A chaque pas dans le Pentateuque, vous vous heurtez à des observances dont le sens vous échappe. Cherchez bien ; vous y trouverez un antidote à quelque superstition régnante.

Quoi de plus singulier, à première vue, que ce passage du Lévitique : « Vous ne mangerez pas sur le sang (ou près du sang). Vous ne pratiquerez pas l'hydromancie et vous n'observerez pas les songes. Vous ne tondrez pas vos cheveux en rond et vous ne taillerez pas les pointes de votre barbe.

1. Gulielm. Paris, *De Legibus*, IV.

Vous ne vous ferez, en l'honneur des morts, ni incisions, ni tatouages. Car je suis le Seigneur[1] » ? Que ces défenses visent des superstitions, il n'est guère possible d'en douter, bien que le sens précis en reste un peu obscur. L'obscurité a pour cause principale l'extrême laconisme du législateur, certain d'être compris à demi-mot de ses contemporains.

Manger sur le sang ou près du sang, n'est-ce pas chose inoffensive ? Rappelons-nous, avant de répondre, que, chez tous les peuples anciens, le sang du sacrifice, versé dans une fosse, était un moyen infaillible d'évoquer les mânes, avides de ce breuvage :

> Cruor in fossam diffusus, ut inde
> Manes elicerent, animos responsa daturos [2].

On ne peut oublier la scène étrange décrite par Homère. Ulysse vient de verser dans un trou le sang des victimes. Aussitôt les ombres voltigent, en bourdonnant comme des mouches, autour du liquide sacré. Ulysse les écarte du glaive, mais il permet à Tirésias, qu'il vient consulter, de s'y abreuver à loisir. Le festin est pour lui, il est juste d'en exclure les parasites.

Les parents et les amis du mort se tenaient donc autour de la tombe. On servait d'abord au défunt son mets préféré, le sang, véhicule et soutien de la vie. Le reste de la victime était le lot des vivants et on le consommait près du tombeau, afin d'établir une sorte de communion entre le monde des corps et celui des esprits. Entre cet hommage, rendu aux morts ou aux génies, et l'apothéose, il n'y avait qu'un pas. Presque partout on le franchissait. Insensiblement, les hôtes invisibles du banquet sacré devenaient des divinités tutélaires, la reconnaissance et le respect se changeaient en adoration. C'est ce qu'il est permis de conclure d'un passage d'Ezéchiel, où la violation de cette loi est sévèrement réprouvée : « Vous prenez vos repas près du sang et vous levez vos regards vers les idoles », en signe d'hommage et de supplication.

La suite du Lévitique a trait à deux espèces de divination

1. *Levit.*, xix, 26.
2. Horat, *Sat.*, i, 8.

très répandues, l'hydromancie et l'oniromancie, c'est-à-dire la divination par l'eau et par les songes. Puis Moïse défend le double sacrifice de la barbe et de la chevelure en l'honneur des morts, sacrifice commun à presque toutes les nations de l'antiquité et à bon nombre de peuplades modernes. Enfin le dernier verset proscrit les incisions et les tatouages, toujours en l'honneur des défunts. Ces pratiques, également très répandues [1], pouvaient différer de signification dans les différents lieux où elles étaient en usage ; mais, quand elles n'étaient pas un hommage direct rendu aux esprits infernaux, elles n'en restaient pas moins un signe de sujétion et de servitude, contraire à la dignité de l'homme et surtout à la noblesse de la race élue.

Ainsi, dans quelques lignes, Moïse défend sept coutumes superstitieuses : trois méthodes de divination, par l'évocation des morts, par l'eau et par les songes, et quatre pratiques inconvenantes et dangereuses, vu le sens qu'on y attachait généralement et le symbolisme qu'elles revêtaient, pour ainsi dire, d'elles-mêmes.

Saint Thomas, suivant en cela la doctrine de Guillaume d'Auvergne, pose en principe que toutes les lois de Moïse doivent être fondées en raison [2]. Si la raison d'une loi nous échappe, nous sommes autorisés à penser qu'elle vise une superstition. Il en cite d'assez nombreux exemples, comme : « Ne faites pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère. — Ne mêlez pas dans votre champ des semences d'espèces différentes. — N'attelez pas le bœuf et l'âne à la même charrue. — Si vous rencontrez un nid en passant, n'enlevez pas la mère en même temps que ses petits. »

Assurément, plusieurs de ces injonctions peuvent s'expliquer par des raisons naturelles ou symboliques ; mais le principe de saint Thomas paraît juste et les applications ne manquent pas.

Autour de la Loi mosaïque et des six cent treize articles dont elle se compose, on pourrait donc inscrire en exergue :

1. Driver, *Commentary on Deuteronomy* (Edinburgh, 1895), p. 156.
2. *Summa Theol.*, 1ª 2æ, CII, a. 5.

Nova et vetera. Seulement le nouveau y est entièrement neuf et le vieux y est renouvelé.

La partie la plus importante, la plus originale, et la plus intéressante est le produit, non pas de l'inspiration seulement, mais d'une révélation proprement dite. C'est elle qui donne à la loi entière son unité, son caractère, sa valeur spécifique, en fait un code supérieur, sans comparaison, à tout ce que l'homme avait soupçonné avant l'Évangile, et qui, par sa transcendance même, témoigne de son origine céleste.

Dans le legs du passé, recueilli par Moïse et jeté dans un moule nouveau, il convient de distinguer : les lois patriarcales, promulguées au Sinaï plus solennellement et revêtues quelquefois d'un nouveau symbolisme, soit historique, soit prophétique ; les coutumes de la vie sociale ayant peut-être acquis, avec le temps, force de loi, et qui, transportées par inspiration dans le code sacré, deviennent des préceptes divins ; les rites qui se greffent naturellement sur le sentiment religieux et se développent avec lui, suivant les influences complexes de milieu, de contact, d'événements fortuits ou providentiels : rites soigneusements triés, complétés, perfectionnés par Moïse, pour être les éléments d'un culte surnaturel et non plus seulement les produits instinctifs de la religion naturelle ; enfin, quelques emprunts à l'art égyptien, pour rehausser la majesté du culte extérieur.

Arrivés au terme de cette étude, nous n'osons pas nous flatter d'avoir satisfait tous nos lecteurs. Plusieurs nous taxeront de hardiesse et d'exagération ; d'autres nous reprocheront la timidité et le manque de critique ; quelques-uns, peut-être même parmi les catholiques, s'étonneront de nous voir admettre sans discussion l'authenticité du code mosaïque, et préféreraient nous entendre concilier les théories rationalistes sur la composition de l'Hexateuque avec la vérité relative — oh ! très relative — des Livres saints.

Vouloir satisfaire à la fois des prétentions contradictoires serait une utopie. Qu'il nous soit seulement permis de répondre un mot à ceux qui nous accuseraient d'amoindrir le rôle de Moïse.

S'il fallait que tout, absolument tout, fût nouveau dans une

œuvre, pour qu'elle eût droit à notre admiration, nous n'admirerions rien sur la terre ; car l'homme ne crée pas, et Dieu lui-même a cessé de créer. L'architecte crée-t-il la pierre, la brique et le mortier ? Le peintre tire-t-il du néant sa toile, son pinceau et ses couleurs ? Le sculpteur fait-il de rien le bloc de marbre qu'il anime ? Et pourtant nous nous extasions devant le Parthénon ou la salle hypostyle de Thèbes, devant les loges de Raphaël et les merveilles de Michel-Ange ; nous ne craignons même pas d'attribuer le nom impropre de créations à ces productions sublimes et presque surhumaines du génie. Supposez qu'un chercheur patient découvre dans les divers commentateurs d'Aristote ou du Maître des Sentences, en particulier dans ce prodigieux Alexandre de Halès, tous les éléments de la Somme théologique de saint Thomas : notre estime pour l'œuvre immortelle du Docteur angélique en serait-elle diminuée ? Faut-il moins de génie pour s'emparer de ces masses disparates, les plier à ses idées, leur assigner la place exacte qui leur convient, les tailler sur un patron commun pour les faire cadrer avec le plan général de l'édifice, et en former ainsi un monument impérissable où tout se lie, où tout s'harmonise, où tout se soutient mutuellement, où tout concourt à une impression de grandeur imposante et d'indestructible durée ?

Mais Moïse ne transforme pas seulement, il crée ; sa loi n'est pas une simple adaptation du passé aux besoins du présent, un amalgame de prescriptions anciennes renouvelées, fruit d'un éclectisme plus ou moins heureux. S'il n'était que cela, son code, comme ceux de Lycurgue, de Justinien ou de Napoléon, aurait pu encore rendre son nom immortel ; mais il est plus et mieux que cela, et quiconque, sans préjugé, voudra le comparer aux législations de la même époque, dans quelque pays que ce soit, en Chine, en Égypte, en Chaldée ou ailleurs, sera forcé d'y reconnaître l'intervention spéciale de la Providence et de confesser que le doigt de Dieu est là.

Ferdinand PRAT, S. J.

(*A suivre.*)

LES PHILIPPINES

L'archipel des îles Philippines, où l'Espagne voit son antique possession attaquée en même temps qu'aux Antilles, couvre une surface totale de plus de 295 000 kilomètres carrés, supérieure par conséquent à la moitié de la superficie de la France. Des îles, au nombre de deux mille environ qu'il renferme, la plus grande, Luzon, où est la capitale Manille, dépasse 100 000 kilomètres carrés ; la seconde en étendue, Mindanao, atteint 94000 kilomètres carrés. Pour la comparaison, nous rappellerons que Cuba mesure 118 883 kilomètres carrés. Cependant, quant à la richesse ou du moins la production actuelle, cette dernière colonie est fort en avant des Philippines. On en peut juger par les chiffres du commerce. Par exemple, en l'année 1892, tandis que les exportations de Cuba montaient à une valeur de 89 652 514 pesos, aux Philippines elles restaient à 33 479 000 pesos[1]. Le sol des Philippines n'en est pas moins très fertile, en général ; il renferme aussi beaucoup de métaux : on pourrait donc lui faire rendre beaucoup plus qu'il ne produit jusqu'à présent. La situation favorable de ces grandes îles, aux portes de la Chine et de l'extrême Orient, ajoute singulièrement à leur valeur, et c'est là surtout ce qui excite certaines convoitises inquiétantes pour leurs maîtres actuels et légitimes.

Aux Philippines, comme ailleurs, l'administration espagnole s'est attiré beaucoup de critiques, qui ne sont pas toutes sans fondement. Il est sûr qu'elle ne s'est pas assez préoccupée de développer les ressources naturelles de ces merveilleux pays : cela au grand détriment de l'Espagne elle-même et des peuples sous sa domination.

Autres reproches, non moins souvent répétés : c'est que la colonie serait administrée dans l'intérêt exclusif de la métropole ;

1. Le « peso » vaut à peu près cinq francs. Les chiffres de l'importation pour le même temps sont, à Cuba, 56 265 315 pesos ; aux Philippines, 23 817 373.

que les indigènes seraient maintenus systématiquement dans un état inférieur, afin qu'ils restent plus faciles à conduire et à exploiter, etc.

Cependant, à juger sur les faits constatés par les observateurs sérieux et impartiaux, il ne semble pas que les Philippines aient tant à se plaindre du régime espagnol. Un point important à noter avant tout en sa faveur, c'est que la population aborigène s'est grandement accrue depuis la conquête : on sait combien il en va autrement ailleurs, notamment dans les colonies anglo-saxonnes de l'Amérique du Nord, de l'Australie, etc. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que la plus grande partie de cette nombreuse population indigène est chrétienne : des sept millions environ auxquels se chiffrent les descendants des anciennes races de l'archipel, plus de six millions sont catholiques. Cette chrétienté, conquise sur le paganisme et la sauvagerie par le zèle incessant des missionnaires, ne doit pas être jugée par comparaison avec nos vieilles chrétientés de l'Occident. Il faut voir ce qu'étaient les ancêtres des Philippins catholiques, ce que beaucoup d'entre eux-mêmes étaient avant leur conversion, enfin ce que sont leurs congénères encore infidèles : alors on reconnaît que le résultat obtenu fait grand honneur à l'apostolat catholique et à l'Espagne. Et le progrès des croyances et des mœurs a naturellement entraîné un gain considérable de bien-être matériel.

Il ne fallait rien moins que l'évidence de ces faits pour amener M. E. Reclus à écrire que les populations des Philippines, « catholiques avec passion », sont en même temps « parmi les plus civilisées de l'extrême Orient » et « parmi les plus heureuses de la terre[1] ».

En ce qui concerne le dernier point, voici le témoignage d'un écrivain anglais, qui, d'ailleurs, n'a pas ménagé ses critiques à l'administration coloniale espagnole : « La félicité est purement relative ; grâce à un climat délicieux — un été perpétuel — et à la facilité de se procurer toutes les choses indispensables à la vie, il n'y a pas aux Philippines un dixième de la misère qui existe en Europe, et rien de ces horreurs qui publiquement attristent nos regards. La mendicité, cet accompagnement constant de la plus haute civilisation, est là encore dans son enfance ; il n'y a en

1. *Géographie universelle*, t. XIV, p. 551 et 556.

ce genre que quelques professionnels décrépits, qui n'ont pas épargné dans leur jeunesse... Encore cela ne se voit que dans le centre le plus européanisé, à Manille. Le suicide est extrêmement rare, et même le peu de mendiants qu'on rencontre paraissent gais et joyeux à leur manière. L'hospitalité des colons espagnols et des indigènes tagals dans les provinces est pour le voyageur une source d'expériences nouvelles, mais charmantes, car il n'y a rien de comparable en Europe[1]... »

Après cela, on se demandera comment ce qui se passe aujourd'hui aux Philippines a été possible ; comment ces populations, en somme si peu malheureuses, ont été entraînées à se soulever en masse, les armes à la main, pour rejeter un joug qui semble avoir été si peu lourd.

La cause de ces événements n'est pas mystérieuse. Il est arrivé aux Philippines ce qui est arrivé à Cuba, ce qui était arrivé précédemment dans les anciennes colonies espagnoles. Par un contact plus fréquent et plus intime avec le monde en dehors de leur archipel, un certain nombre de Philippins se sont imbus des « idées modernes », du « libéralisme » occidental et américain. Il s'est ainsi formé peu à peu, dans les classes les plus actives et les plus influentes de la société indigène, un parti poursuivant l'*émancipation* du peuple philippin, et qui a commencé par réclamer pour lui les droits politiques, sans lesquels, d'après le *Credo* libéral, il n'y a ni liberté vraie ni dignité pour une nation, mais qui n'a guère tardé à mettre dans son programme l'autonomie complète et la séparation d'avec l'Espagne. Ces idées se sont rapidement propagées par le moyen des *sociétés secrètes*.

La franc-maçonnerie, implantée aux Philippines depuis une trentaine d'années, avec la tolérance et souvent la faveur des autorités espagnoles, y a trouvé le terrain le plus propice. Un rapport du gouverneur civil de Manille au ministre des colonies, en date du 1er octobre 1896, comptait 82 loges reconnues et en exercice, dont 24 dans la ville et la province de Manille[2]. Suivant un autre rapport officiel, basé sur les documents saisis après la découverte du complot qui a failli livrer Manille aux séparatistes en 1896, il n'y avait pas moins de 180 loges, exclusi-

1. J. Foreman, *The Philippine Islands* (Londres, 1890), p. 486.
2. V. les *Documentos políticos de actualidad*, publiés par M. W. E. Retana, dans son précieux *Archivo del Bibliófilo Filipino*, t. III, p. 249.

vement composées d'indigènes tagals, formées de 1890 à 1895 et qui s'étendaient sur tout le territoire de Luzon et une partie des Visayas. « Le caractère de l'indigène, si porté pour les mystères et les symboles, s'était habitué facilement aux pratiques ridicules de la maçonnerie : les initiations, les épreuves, les serments, les attributs, les insignes et les pseudonymes, le tout entouré d'ombres et de mystère, avaient captivé son attention et lui avaient servi d'éducation, le préparant à entrer dans d'autres associations à tendances plus graves : c'est ce qu'avaient du reste prévu et annoncé les initiateurs et apôtres du *flibustiérisme*, Rizal, Pilar, Lopez, Cortès et Zulueta, comme le prouve leur correspondance saisie [1]. »

On n'évalue pas à moins de 25 000 le nombre des Philippins enrôlés dans ces loges. Le *Katipunan* (« réunion », en langue tagalog), dont les membres étaient liés entre eux par le « pacte du sang », centralisait et dirigeait l'activité des foyers maçonniques. C'est le Katipunan qui a organisé l'insurrection, dont l'armée s'est trouvée toute prête dans les loges.

La franc-maçonnerie a donc exercé son influence néfaste, d'abord, en fanatisant par les idées de liberté, d'indépendance, une masse ignorante qui est encore incapable de se conduire. Elle n'a pas fait moins de mal en s'appliquant avec acharnement à discréditer, à rendre odieux au peuple philippin ceux qu'il considérait jusqu'à présent comme ses principaux guides spirituels, à savoir le clergé d'origine espagnole, et surtout les religieux. On peut se faire une idée des conséquences qu'aurait le succès de cette campagne contre les « moines », en considérant le nombre des chrétiens confiés aux soins spirituels des divers corps qui exercent le saint ministère dans l'archipel. Voici les chiffres les plus récents :

En 1892, les Augustins chaussés............	avaient	2 082 131	paroissiens.
— — déchaussés (Recoletos)	—	1 175 156	—
— les Franciscains..................	—	1 010 753	—
— les Dominicains..................	—	699 851	—
En 1895, les Jésuites.......................	—	213 065	—
En 1892, le clergé séculier..................	avait	967 294	—
Total........................		6 148 250	chrétiens [2].

1. *Documentos*, p. 334.

2. Les Augustins furent les premiers missionnaires des Philippines. Ils y arrivèrent sur les navires de Legazpi, le fondateur de Manille (1571), lequel

Il serait inutile de nous appesantir sur les causes qui font que le clergé séculier a une part relativement si faible dans l'administration spirituelle de cette nombreuse Église. Disons seulement que l'évangélisation de l'archipel a été l'œuvre des réguliers presque seuls; ils ont créé les chrétientés qu'ils desservent encore aujourd'hui; les racines profondes qu'ils ont dans le pays, le respect que les populations sont habituées à leur rendre depuis si longtemps, la dextérité spéciale qu'ils tiennent de leur formation et de leurs traditions, les rendent sans doute plus aptes que d'autres à maintenir et à développer ce qu'ils ont fondé. Le clergé séculier ou, ce qui est à peu près la même chose, le clergé indigène, n'a ni le nombre ni, semble-t-il, les qualités nécessaires pour prendre un rôle beaucoup plus considérable, avant longtemps. En tout cas, il est hors de doute qu'on ne peut compter sérieusement que sur les religieux pour achever l'évangélisation des infidèles, laquelle importe tant à la sécurité et à la prospérité même matérielle de la colonie.

Les déclamations contre les « moines » des Philippines, dont la presse soi-disant libérale d'Espagne a trop souvent retenti, étaient donc à la fois injustes et antipatriotiques. Les religieux, habitués à voir leurs peines récompensées par l'ingratitude et la calomnie, n'ont pas voulu cependant laisser sans réponse des accusations que les circonstances actuelles rendaient particulièrement révoltantes. Les sectaires, en effet, essayant de détourner d'eux-mêmes les responsabilités, ont eu l'audace d'affirmer que c'étaient les missionnaires espagnols qui avaient provoqué l'insurrection, en rendant l'Espagne odieuse par l'abus de leur pouvoir théocratique, par leur ingérence funeste dans l'administration coloniale, par leur opposition à tout progrès des lumières, à toute expansion de la liberté chez les malheureux indigènes. L'apologie adressée par les représentants des missionnaires au ministre et à la nation espagnole ne laisse rien debout de ces indignes accusations[1] !

commença véritablement la conquête de l'archipel, que Magellan avait découvert le 16 mars 1521. Les Franciscains vinrent quelques années plus tard (1576). Le premier évêque de Manille fut un dominicain, Fr. D. de Salazar, qui amena avec lui les Jésuites (1581). Les missionnaires Dominicains suivirent peu après, puis les *Recoletos* (1606) et d'autres encore.

1. L'appel « à la nation » a été aussi publié par les journaux catholiques

Mais ils auraient pu se contenter, pour les réfuter, de renvoyer à l'histoire de leur apostolat, continué depuis trois siècles, au prix de fatigues et de sacrifices héroïques, avec des résultats dont l'humanité et la civilisation n'ont pas moins à se féliciter que l'Église. Quiconque a étudié attentivement leurs travaux en a emporté la conviction que les missionnaires, aux Philippines, comme ailleurs, du reste, ont été les véritables, les plus dévoués amis des indigènes.

Ne pouvant reprendre ici, même en résumé, cette admirable histoire, citons du moins un témoignage que rend aux missionnaires actuels un des savants qui connaissent le mieux les Philippines. Il répond au reproche d'ignorance, qu'on a également osé faire aux « moines espagnols », en même temps qu'il montre leur apostolat toujours fécond comme autrefois.

« Les missionnaires catholiques aux Philippines, dit le professeur Blumentritt, déploient une particulière activité, non seulement pour la propagation du christianisme et de sa civilisation, mais encore pour l'exploration géographique et ethnographique de cet archipel. Malheureusement, les rapports des divers ordres sur leurs missions ne sont pas tous accessibles au public, de sorte qu'on sait peu de chose, par exemple, des missions des Augustins, qui travaillent surtout parmi les Igorrotes (nord-ouest de l'île Luzon) et parmi les sauvages Bukidnon, dans l'île de Negros... D'après un mémoire imprimé à Madrid en 1892, les Augustins chaussés avaient, à cette date, dans la province d'Abra, parmi les Tinguianes, huit missions avec 25 100 âmes; dans la province de Lepanto, deux missions avec 2 200 âmes (Igorrotes) et, dans la province de Benguet, également deux missions avec 849 âmes (Igorrotes), en tout 28 149 âmes : il n'y en avait que 5 302 en l'année 1829. Le nombre des sauvages et païens convertis au christianisme, pendant les années 1874-1885, fut de 1 356 ; en 1885-1888, de 549. La fondation de quinze nouvelles missions était décidée en 1892.

« Les Augustins déchaussés (qu'on appelle *Recoletos* aux Philippines) possèdent des missions, entre autres, dans l'île Palauan (*Paragua* des Espagnols), et dans le groupe des Calamianes.

de France, au commencement de juin 1898. Le mémoire plus étendu auquel cette pièce renvoie, a paru *in extenso* dans le *Siglo futuro* de Madrid, n° du 6 juin et suivants.

Parmi les missionnaires qui résident là, le P. Fr. Cipriano Navarro, en particulier, se distingue par ses recherches ethnographiques ; nous lui devons des informations très circonstanciées sur les Tinitianes, les Tagbanuas, les Tandolanes et les Bulalacaunos, chez lesquels le christianisme fait de constants progrès.

« Les Franciscains ont des missions dans la péninsule Camarínes de Luzon et sur la côte Pacifique de cette grande île. Ils rendent aussi beaucoup de services à l'ethnologie et à la linguistique : je ne rappellerai que le vocabulaire du dialecte des Negritos de Baler, dû au P. Fernandez, et les renseignements du P. Castaño sur les Bikols, les Dumagats et les Atas.

« Plus étendus sont les rapports des Dominicains, qui travaillent à convertir les Alimis, les Apayaos, etc., etc. Dans leur bulletin des missions (*Correo Sino-Anamita*), on trouve de nombreuses peintures des mœurs et des usages de ces peuplades..., quelquefois aussi des esquisses cartographiques, qui éclairent notamment le réseau fluvial de Luzon nord (bassin du Rio Grande de Cagayan). Les succès de leur apostolat sont également assez notables.

« Quelque importants que soient les résultats de l'activité évangélique et scientifique des missionnaires des ordres que je viens de nommer, ils sont bien dépassés néanmoins par ce que les Jésuites ont fait dans l'île de Mindanao, dans l'espace d'un demi-siècle, pour la diffusion de la religion et de la civilisation chrétienne, aussi bien que pour l'exploration géographique de la seconde grande île de l'archipel. A leur arrivée, ils ne trouvèrent de population chrétienne que sur la côte orientale et septentrionale et en quelques points isolés du reste du littoral... Vers l'intérieur, les établissements espagnols chrétiens proche la baie de Macajalar n'atteignaient que le cours supérieur du rio Tagoloan ; sur le rio Agusan, depuis la région de ses lacs près de Linao jusqu'à son embouchure près de Butuan, il n'y avait que les localités de Bunauan et de Talacogon. On ne connaissait alors, dans l'intérieur de Mindanao, que le lac Lanao, le cours inférieur du Pulangui ou Rio Grande... et la région des lacs de Ligauasan ou Buluan, qui relèvent de cette rivière. » Des tribus répandues dans ce pays, on ne connaissait guère que les noms, si on les connaissait. « Comme tout cela est changé aujourd'hui ! Le réseau fluvial de la grande île est maintenant assez connu, et ainsi le lac

fantastique dans le centre de l'île, d'où l'on faisait sortir le Rio Grande et qui aurait donné son nom à toute l'île, a heureusement disparu des cartes. Les missionnaires ont déposé dans de nombreuses cartes et croquis les résultats de leurs explorations et découvertes géographiques. Les mœurs et coutumes des peuples païens ont été décrits en détail par les Jésuites... Ils ont également de grands succès à enregistrer dans leur apostolat. La plupart des tribus païennes sont converties au christianisme ou entièrement ou en grande partie, ou du moins se sont fixées d'une manière stable dans le voisinage des missions.

« Même une de ces tribus que leur genre de vie nomade rend obstinément réfractaires à la civilisation, les Mamanuas, qui font partie des Negritos, forment déjà des villages chrétiens. Mais, où les Jésuites ont remporté leur plus grande victoire, c'est lorsqu'ils ont réussi à gagner au christianisme un nombre notable de Moros (mahométans), près du golfe de Davao. On sait combien difficile est la conversion d'un mahométan ; les faits dont il s'agit sont d'autant plus remarquables que ce ne sont pas ici des Moros isolés, vivant parmi les chrétiens, qui abjurent l'Islam : les convertis sont si nombreux que, ne voulant plus continuer à vivre parmi leurs anciens coreligionnaires, ils ont obtenu de fonder trois nouveaux villages dans le bassin du Rio Davao. En l'année 1895, voici quelle était la situation des missions des Jésuites à Mindanao : Chrétiens, 213 065 ; baptêmes d'enfants de parents chrétiens, 17 608 ; mariages, 2 973 ; enterrements, 7 215 ; baptêmes d'infidèles convertis, 8 238[1]. »

Joseph BRUCKER, S. J.

1. *Mittheilungen der k.k. Geographischen Gesellschaft* (« Bulletin de la Société géographique ») de Vienne, année 1896, p. 845 suiv. — M. Ferd. Blumentritt est spécialement connu par ses belles recherches sur les races indigènes des Philippines. Voir notamment son *Versuch einer Ethnographie der Philippinen* dans *Petermann's Mittheilungen, Ernâgzungsheft nr.* 67 (Gotha, 1882). — Les relations des missionnaires de Mindanao nous permettent d'ajouter quelques chiffres intéressants. Le nombre des païens amenés au christianisme et à la vie civilisée par les Jésuites, depuis moins de cinquante ans, s'élève à 57 000. Quant au chiffre des mahométans convertis, dans la seule année 1894, il fut de 1 400 pour les deux missions de Davao et de Sigaboy. Enfin, disons que si les Jésuites espagnols, aux Philippines, ont pour principal champ d'activité Mindanao et les missions auprès des infidèles, cependant ils ont aussi à Manille un important collège, avec un observatoire bien connu dans le monde savant et qui, fondé en 1865, a dejà rendu de grands services à la météorologie et à la navigation, surtout par l'observation des tremblements de terre et des typhons si redoutés dans ces parages.

REVUE DES LIVRES

Mois de Marie de Notre-Dame de la Salette, par le R. P. Villard. Paris, Bloud et Barral, 1898. In-12, pp. 274. Prix : 2 francs.

Solidité du fond, richesse de la doctrine, clarté et précision des divisions : on retrouve dans ce nouvel ouvrage du R. P. Villard ces qualités des *Sermons et instructions populaires.* Ce « mois de Marie » offre à la piété des lectures, non pour le mois de mai, ni pour celui d'octobre, mais pour septembre, le mois de l'Apparition de la Salette, et sans doute aussi des pèlerinages. Des chapitres entiers, et souvent plusieurs chapitres successifs, traitent de sujets éminemment pratiques, tels que l'observation du dimanche, le blasphème, la pénitence, la prière. Les circonstances de l'apparition, les vêtements de la Sainte Vierge fournissent des leçons non moins utiles. Chaque chapitre se termine par le récit d'une guérison ou d'une conversion, emprunté aux *Annales de la Salette,* plus spécialement aux quinze dernières années, dans le but, dit l'auteur, « de réfuter par là cette objection qu'il ne se fait plus de miracles à la Salette ». Le R. P. Villard « rappelle au *peuple* de Marie la visite miséricordieuse de sa souveraine sur la sainte montagne » où, comme le disait l'été dernier un illustre pèlerin, Mgr Kozlowski, primat de Pologne, Notre-Dame « a le plus montré sa miséricorde pour ses enfants coupables de la terre ».

Paul Poydenot, S. J.

I. **Éléments de philosophie chrétienne,** par le chanoine A. Gouin, docteur en théologie, ancien supérieur du séminaire du Mans. Paris, Lethielleux. 2 vol. in-8, pp. 256 et 206.

II. **Cours de philosophie,** par l'abbé E. Durand. Première partie : *Psychologie.* Paris, Poussielgue, 1897. In-8, pp. VII-384.

I. — Cet ouvrage est un exposé de philosophie par demandes et réponses. Son titre modeste d'*Éléments* n'exclut en aucune façon les questions élevées et profondes de la philosophie. L'auteur possède à fond la science scolastique : il se propose d'initier

les esprits à sa forte doctrine, en leur ouvrant une voie sûre et aplanie, autant que le permettent les difficultés de la matière.

Le Dr Gouin est un disciple fidèle de saint Thomas, dont il prend à tâche de ne s'écarter sur aucun point. Il parcourt le champ ordinaire de la philosophie traditionnelle. Le mérite de l'auteur est dans la manière de proposer la question et d'en faire ressortir le nœud, d'en présenter une solution ordinairement lucide, substantielle, judicieuse. A cette marque on reconnaît un maître savant et exercé.

Nous signalons, comme dignes d'une attention spéciale, la question de la véracité des facultés, qui met en relief l'objectivité de nos connaissances; — de bonnes solutions sur la valeur de l'induction, du syllogisme, du témoignage humain; — la notion de la liberté, suivie d'une réfutation radicale du libéralisme; — les thèses sur le probabilisme, sur le droit de propriété.

La forme d'exposition par demandes et réponses a sans doute l'avantage d'attirer l'attention sur les points à éclaircir; mais elle nuit à la synthèse. Ce n'est pas sans peine que l'esprit parvient à rassembler les rayons épars de cette clarté de détail. Ajoutons que ce genre familier abaisse quelque peu la noble science philosophique, et ne permet pas de traiter les grandes questions dans toute leur ampleur.

Ces *éléments* ne visent pas à l'érudition, ne donnent point de références, et ne s'occupent guère de controverse. Le maître enseigne, plus qu'il ne discute. Son enseignement est d'ailleurs très exact et s'appuie sur de solides raisons. Il se propose de servir la cause de la religion et de la morale, et ne perd jamais de vue ce but excellent. Le docteur en théologie n'oublie point de préparer l'esprit à l'étude de cette science sacrée.

L'ouvrage s'adresse aux maisons d'éducation où l'enseignement de la philosophie est donné en français. Mais, à mon avis, il ne doit pas supplanter la philosophie au texte latin : le latin est la langue naturelle de la philosophie scolastique.

Charles Delmas, S. J.

II. — M. l'abbé Eugène Durand, professeur à l'École Saint-Sigisbert de Nancy, s'est déjà fait avantageusement connaître par ses éléments de *Philosophie scientifique et morale* et par une édition critique du *Discours de la méthode* de Descartes. La première

partie de son *Cours de philosophie*, préparatoire aux examens du baccalauréat, que nous annonçons aujourd'hui, est digne des ouvrages précédents : elle comprend la *Psychologie expérimentale*. Cette œuvre tranche sur le commun de la plupart des manuels : on sent que l'auteur s'est rendu maître de son sujet par une longue expérience de l'enseignement. Sans doute, on pourra discuter tel ou tel point particulier. Mais l'ensemble de l'ouvrage se présente avec des qualités remarquables de science contrôlée et de lumineuse exposition. Cette publication, qui se recommande aux élèves et aux professeurs, fera honneur à l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, sous le patronage de laquelle elle se présente.

Gaston SORTAIS, S. J.

I. **Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique pour 1897**, par M. Maurice Block, de l'Institut. Paris, Guillaumin, 1897. Petit in-18, pp. 1052. Prix : 9 francs.

II. **Annuaire de l'Enseignement primaire,** publié sous la direction de M. Jost, inspecteur général de l'Instruction publique. Paris, A. Colin, 1898. In-18, pp. 601.

I. — L'*Annuaire de l'Économie politique* est un répertoire très riche de renseignements statistiques sur tous les grands services nationaux : finances et budgets, justice, armée, instruction publique, industrie et commerce, marine, agriculture, institutions de bienfaisance, de crédit, d'épargne, etc., etc. La France et ses colonies occupent huit cents pages; Paris a, comme il convient, son compartiment à part. Il reste quelque deux cents pages pour les pays étrangers. L'Annuaire en est à sa cinquante-quatrième année. C'est un chiffre qui a aussi sa valeur.

II. — Le titre de cet Annuaire, qui se publie pour la quatorzième fois, est incomplet; il n'y est pas question de l'enseignement primaire libre, qui recrute pourtant plus du quart de la population scolaire du pays, et qui est, pour nous servir du mot d'un universitaire, tout aussi légal et tout aussi national que l'enseignement dit public ou officiel. On a bien le droit de dresser l'annuaire de celui-ci; mais qu'on le dise, et qu'on ne donne pas à entendre par le titre lui-même qu'il n'en existe pas d'autre.

L'*Annuaire de l'Enseignement primaire public* comprend deux parties. La première, purement documentaire, renferme les états du personnel, par académies et départements. On s'est borné aux écoles des villes et des localités les plus importantes, et seuls les directeurs et directrices figurent au tableau. Viennent ensuite les noms des fonctionnaires de l'enseignement primaire décorés ou récompensés pendant le dernier

exercice; il y en a vingt-cinq pages de texte menu, et il s'en faut que le défilé soit complet; plus de *quatre mille* distinctions accordées aux instituteurs pour avoir fait des cours d'adultes sont mentionnées en bloc.

La seconde partie renferme des articles de revue sur différents sujets d'actualité relatifs à l'enseignement primaire. En résumant les statistiques scolaires, M. Jost déclare qu'il y a diminution « du total général des élèves inscrits dans les écoles de toute nature ». Cette rédaction est équivoque : à prendre le chiffre global de l'effectif des écoles, il y a, en effet, une diminution, mais elle est supportée tout entière par les écoles publiques; les écoles libres accusent, au contraire, une augmentation de plus de 15 000 élèves. M. le directeur de l'Annuaire ne l'ignore pas, et il se fût honoré en faisant cette constatation flatteuse pour les maîtres qu'il regarde comme des adversaires.

Joseph Burnichon, S. J.

I. **Leçons sur l'électricité** professées à l'Institut électrotechnique Montefiore annexé à l'Université de Liège, par Éric Gérard. Cinquième édition. Paris, Gauthier-Villars, 1897 et 1898. 2 vol. in-8, pp. xi-799 et pp. vii-771. Prix de chaque volume : 12 francs.

II. **Les Dynamos,** par J.-A. Montpellier. Paris, Vicq-Dunod. In-8, pp. 448.

I. — Nous avons annoncé successivement l'apparition de plusieurs éditions de ce remarquable ouvrage; c'est avec un nouveau plaisir que nous en signalons aujourd'hui la cinquième. Succès bien remarquable et bien significatif pour un livre aussi spécial. Excellent dès le début, il a d'ailleurs été toujours en se perfectionnant, l'auteur l'entretenant soigneusement au courant des progrès incessants accomplis, en ces dernières années, en électricité.

Dans la présente édition notamment, la théorie et les applications des machines à courants alternatifs ont été considérablement développées ; les chapitres relatifs à la transmission et distribution de la puissance mécanique ainsi qu'à la traction électrique ont presque doublé d'importance.

Je ne saurais trop recommander cet ouvrage à tous ceux qui désirent une sorte d'encyclopédie électrique; sans doute, la part y est faite relativement plus large aux applications, mais aussi la théorie y est substantiellement et clairement exposée.

On signale les taches au soleil, je me permettrai de noter ici une petite inexactitude de détail qui se maintient à la première page des éditions successives. Le centimètre, y est-il dit, est, rigoureusement, « la centième partie du mètre étalon mesuré par Delambre et Borda et conservé à l'établissement international de Sèvres ». — Le « mètre-

étalon mesuré par Delambre et Borda » est-il au Pavillon de Breteuil? Je ne le crois pas, il doit toujours être aux Archives, mais peu importe; car ce mètre *à bouts* n'est plus l'étalon-type depuis 1889; il a été remplacé par un mètre *à traits* et à section en X, déposé au Bureau international des poids et mesures (Pavillon de Breteuil), près de Sèvres, et qui seul fait désormais autorité. On l'a choisi aussi égal que possible à l'ancien étalon, mais l'identité n'est pas absolue; dans une définition *rigoureuse*, le mètre de Delambre et Borda ne doit donc plus figurer.

II. — C'est à un point de vue essentiellement pratique que s'est placé l'auteur; son but est de fournir à ceux qui ont à utiliser des dynamos, un guide qui les aide à choisir, installer, essayer, conduire et entretenir ces machines.

L'ouvrage débute par une soixantaine de pages où sont résumées les définitions et notions théoriques essentielles; il est regrettable que cette sorte d'introduction ne soit pas aussi soignée, comme rédaction, que le reste de l'ouvrage; l'auteur l'a senti lui-même et, dans un *errata*, a indiqué les modifications à faire en plusieurs endroits au point de vue de la rigueur des expressions. Je ne conseillerai point néanmoins, d'aller chercher dans ces pages des idées théoriques sur l'électricité. Pour n'en citer qu'un exemple, je ne puis m'empêcher de trouver bizarre le rapprochement que fait l'auteur (p. 2 et 3), entre la production d'électricité par le frottement et celle de courants par induction électro-magnétique sous prétexte que, dans les deux cas, c'est de l'énergie mécanique qui est transformée en énergie élastique. Ce rapprochement forcé n'est pas de nature à mettre des idées claires dans l'esprit du lecteur.

Cette réserve faite, le reste de l'ouvrage est certainement très clair et fort méthodique, et peut rendre de vrais services. Dans la première partie, l'auteur étudie les principes généraux et les types les plus importants des dynamos à courants continus et à courants alternatifs; la seconde est consacrée à leur installation et à leur entretien.

Joseph de Joannis, S. J.

Rôle de la Papauté dans la société, par M. le chanoine F. Fournier, docteur en théologie, professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canon au grand séminaire de Digne. Deuxième série. Paris, Savaète, 1898. In-8, pp. VIII-368. Prix : 5 francs.

Aux allégations mensongères des ennemis de l'Église, il est bon d'opposer l'histoire telle que l'ont faite les siècles, de montrer cette Église, « essentiellement ignorante et despotique », sauvant les lettres anciennes et créant la nouvelle littérature; purifiant

l'imagination des artistes, élevant leur âme, inspirant leurs chefs-d'œuvre; encourageant les sciences et les arts; couvrant de sa protection toutes les infortunes; entourant la femme d'un saint respect; révélant à l'homme la dignité de l'homme; ouvrant des écoles à l'enfant; bâtissant pour le pauvre des abris où il trouvera du pain et de l'affection; combattant sans relâche pour sauver la civilisation, au profit de ceux mêmes qui l'oppriment; exerçant, par sa politique, une heureuse influence sur la société; comptant ses luttes par ses victoires; enfin, malgré son apparente faiblesse, restant de nos jours aussi grande, aussi forte, et plus aimée peut-être de ses enfants qu'elle ne l'a jamais été.

Le *Rôle de la Papauté dans la société* n'est pas autre chose que le développement de ces grandes idées, dans l'ordre même où nous venons de les exposer. Passé et présent, amis et adversaires, tous les siècles et tous les hommes y sont appelés à témoigner en faveur de Pierre. Nous disons : tous les siècles. Certaines questions, en effet, sont prises de très loin, de trop loin peut-être. L'ouvrage donne plus que ne promet son titre, à tel point que le rôle social *des Papes* devient presque un résumé de tous les bienfaits *de la Religion*.

Dans un tableau de ce genre, il était difficile de réduire chaque partie à de justes proportions. Plusieurs trouveront que c'est beaucoup d'accorder aux lettres, aux beaux-arts, à la musique, la moitié du volume. Certaines affirmations relatives aux sentiments de l'Église sur l'étude des auteurs païens, dans les premiers siècles du christianisme, demanderaient à être atténuées et complétées. L'ouvrage, enfin, aurait gagné à être mis à jour. A une époque où tout change si vite, le chapitre sur « la Papauté et son état présent » laisse l'impression d'une situation déjà ancienne.

Ces défauts n'empêcheront pas l'œuvre de M. le chanoine Fournier de faire un bien réel à ses lecteurs. Si elle ne prétend pas apporter du nouveau, elle a le mérite de dire, avec l'autorité des faits, dans un style clair et vigoureux, des choses qu'on ne saurait se lasser de répéter, parce qu'on ne se lasse pas de les dénaturer.

Louis B., S. J.

Royauté ou Empire. *La France en 1814*, d'après les rapports inédits du comte Anglès, par Georges Firmin-Didot, secrétaire d'ambassade. Paris, Firmin-Didot, 1898. Gr. in-8, pp. viii-295.

Le comte Anglès, dont M. Firmin-Didot a retrouvé les rapports aux archives du ministère des Affaires étrangères, fut chargé par Louis XVIII de la police du royaume pendant la première Restauration. Ce n'est donc pas un recueil de mémoires qui est offert ici au public ; c'est plutôt un journal de tous les agissements, de tous les faits dénoncés par la police de Paris et des départements, de toutes les marques de mécontentement et de défiance qui éclatèrent alors sans cesse de toutes parts, et des émotions qui en furent le contre-coup chez les hommes du pouvoir. C'est le tableau fidèle, très curieux, des efforts du gouvernement et de sa police secrète, tant pour surprendre les menées des bonapartistes que pour lutter contre les maladresses des anciens émigrés, et aussi des alternatives subites de confiance et de découragement par lesquelles passent chaque jour les préfets.

A étudier l'état de la France dans ces rapports de police, qui vont du 14 avril 1814 au 17 mars 1815, « on constate bien, malgré des flatteries ampoulées, dit justement M. G. Firmin-Didot, l'agitation des esprits, surtout la fermentation qui agite le parti militaire et le peu de stabilité de la dynastie renaissante ». C'est la constatation que n'hésite pas à faire le comte Anglès écrivant pour le roi. « La classe haineuse est peu nombreuse ; la classe défiante est presque universelle » (p. 165). « ... Le gouvernement actuel est préféré au précédent seulement parce qu'il coûtera moins de sacrifices. Cependant, il règne partout une certaine indifférence qui empêche de s'attacher sans hésitation à l'ordre actuel ; le bruit court que le roi est mal entouré, que le parti de l'émigration domine » (p. 95). « Tandis que le peuple est hésitant et indifférent, les militaires et les hommes imbus des idées nouvelles forment une classe immense qui a sur les autres la supériorité de l'énergie et du mouvement. Il est impossible de méconnaître qu'il existe dans cette classe beaucoup de fermeté. Sans cesse attentive à ce qui se passe, elle se fait des fantômes des moindres excès de la réaction, elle s'en tourmente l'esprit et en tourmente celui des autres. Son humeur, ses défiances, ses cal-

culs sur tout ce qui peut arriver, altèrent peu à peu la sécurité du public et les espérances que le régime actuel fait concevoir. Tel est le motif pour lequel l'opinion publique dépérit chaque jour. » (Cf. rapport du 12 août 1814.)

Dans un rapport daté du 16 juillet, le comte Beugnot, résumant toutes les informations venues des départements, avait déclaré qu'il subsistait trois grandes causes de désordre : *les droits réunis ; le mécontentement de l'armée ; l'état du clergé* (p. 64 et suiv.). On sait que le nom de *droits réunis* était donné à certaines contributions indirectes, établies par Napoléon, au fort de la guerre, lesquelles, payées longtemps à contre-cœur, semblaient tout à fait insupportables depuis le retour de la paix. Les 250 000 cabarets de France sur lesquels pesaient lourdement les *droits réunis* devinrent des repaires de mécontents, des théâtres de désordres, pour réclamer la suppression de cet impôt. « Ce mouvement ne fut contenu que par des promesses qu'on était incapable de tenir... les percepteurs du roi étaient reçus à coups de pierre ; à cause de la faiblesse et de l'incapacité des fonctionnaires, les factieux s'exagéraient leurs moyens d'action, et allaient vociférer sous les fenêtres des préfets. » Bref, le comte Anglès lui-même conseilla de « composer avec ces perturbateurs qu'on n'est pas assez fort pour dompter » (p. 85). Chose étrange, la Bretagne est souvent désignée, pendant toute la première Restauration, comme une des régions où l'esprit des populations est le plus irrité et où éclatent les désordres les plus graves. Il suffit de citer, en preuve, la terrible révolte de Rennes, en janvier 1815, à la nouvelle qu'on avait fait passer des secours aux anciens chouans blessés (p. 204).

Les rapports du comte Anglès s'étendent longuement sur le mécontentement et l'hostilité des troupes, même de la marine, qu'on ne parvint pas à améliorer, et en recherchent les causes (Cf. p. 56, p. 140 et suiv.). « Les militaires revenus des pays étrangers, dit-il, sont dans un état d'irritation qu'on ne saurait trop chercher à adoucir. C'est la manière dont le changement s'est fait qui les rend furieux. Ils regardent la révolution comme l'ouvrage des étrangers qu'ils détestent le plus, et ne peuvent supporter cette pensée (p. 77) ; ... parmi les gens du peuple et les militaires, personne n'accuse Bonaparte. On le plaint comme un homme trahi, qui se serait tiré de tous les embarras s'il n'avait pas été trompé. Il semble que ses fautes et ses revers n'ont servi

qu'à adoucir les jugements du public à son égard ; ses folies, ses fureurs n'ont affaibli que faiblement la confiance aveugle que le peuple et les soldats avaient dans son savoir-faire. On ne conspire pas précisément pour lui, mais un engouement stupide est une sorte de conspiration dont il faut se défier parce qu'il peut chercher à en profiter. L'opinion se refroidit chaque jour pour nous. » Voilà ce qu'écrivait, le 24 juillet, le préfet de police, pour ajouter, le 25 août, avec une juste appréhension de l'avenir : « Il est fort à craindre que, si on prenait la route de la réaction, Bonaparte ne trouvât en France une armée de mécontents. »

Il n'est pas jusqu'au clergé qui, par ses divisions, souvent par ses exagérations de langage, n'ait causé au gouvernement bien des ennuis. Une partie du clergé, en effet, s'exalte à la pensée qu'on veut revenir sur le « Concordat... Les prêtres se font entre eux une guerre d'opinion très animée. Ceux qui n'ont pas prêté les divers serments sont par rapport aux autres hautains, tracassiers ; ils les dénigrent, les ravalent et cherchent à les faire tourmenter par l'opinion ; cela tend à faire regretter aux prêtres assermentés un régime qui les mettait à l'abri de ce genre de persécution » (p. 98). Les passions politiques et les passions antireligieuses ne manquèrent pas d'exploiter les maladresses du clergé ; le comte Anglès en donne de nombreux exemples, entre autres le soulèvement de la paroisse de Vitremont, en Lorraine, qui, après avoir entendu le curé attaquer Napoléon en chaire, s'opposa tout entière à la sonnerie des cloches pour le *Te Deum* de la fête du roi, et la grande émeute de Saint-Roch, à Paris, où le peuple força les portes de l'église mal défendue par la police, qui se félicitait de voir insulter les prêtres plutôt que le roi (p. 220).

Mais la partie la plus précieuse, la plus complètement neuve de ces rapports inédits est celle qui nous fait suivre de près la vie du redoutable prisonnier des puissances, dans son minuscule royaume de l'île d'Elbe. « Tout ce que l'on peut redouter de danger réel est du côté de l'île d'Elbe », disait le comte Anglès ; et, pour parer à ce danger, il entretenait à l'île d'Elbe, jusque dans l'entourage de Napoléon, et à Livourne, ainsi que dans les ports d'Italie voisins de l'île, des espions nombreux, qui le renseignaient sans cesse sur les faits et gestes, surtout sur les moin-

dres paroles de Napoléon et de ses confidents. Leurs dépêches quotidiennes sont mises sous nos yeux, ainsi que les longs interrogatoires qu'on fait subir, en décembre 1814, à des personnes coupables d'avoir visité l'île d'Elbe, et à Mme de Berluc, à J.-P. Charvet, attaché à la garde-robe de Napoléon, à J. Darville de Mollaert, chef de ses écuries.

On trouvera là le détail des occupations de Napoléon, sortant, tous les jours, à cheval, dès 4 heures du matin, suivi de quatre mamelucks qui ne le quittent pas, pour visiter les travaux qu'il fait exécuter dans l'île, aimant à monter sur les hauteurs, une lorgnette à la main, déjeunant entre 11 heures et midi avec Bertrand, Cambronne et Drouot, s'enfermant ensuite pour travailler seul jusqu'à 6 heures, dînant avec Mme Lætitia, sa mère; après dîner, sortant en voiture et descendant pour se promener jusque vers 10 heures, jouant aux échecs jusqu'à son coucher, à 11 heures; et souvent faisant des rondes à différentes heures de la nuit (Cf. p. 120, p. 149, p. 181). Toujours calme et mystérieux, il se laisse de moins en moins aborder, et interdit aux étrangers l'entrée de l'île, à mesure que se rapproche son départ. Parce qu'il ne reçoit absolument rien de la pension de deux millions qui lui est due par la France, aux termes de la convention de Fontainebleau, il se voit réduit à des économies que les espions qualifient avec joie de « lésinerie », et qui précipitent sa résolution de sortir de l'île, avant que le manque d'argent ne l'oblige à renvoyer sa petite armée (Cf. p. 196, etc.). On trouvera là aussi, avec le tableau de la prodigieuse activité du souverain de l'île d'Elbe, qui dote Porto-Ferrajo d'un port et de grands édifices dont il surveille la construction, qui transforme le rocher désert de Pianosa en une place de guerre munie de deux forts et de plus de vingt canons, le tableau de la prospérité inouïe de l'île d'Elbe « où tout est au poids de l'or, où les loyers sont hors de prix ». (P. 183.)

Enfin, les rapports du comte Anglès, avec les notes instructives de M. G. Firmin-Didot nous expliquent bien le fameux rapprochement de Napoléon et de Murat, en 1815, mal compris d'ordinaire. Il en résulte que le rapprochement fut négocié par Pauline Bonaparte, toujours en course de l'île d'Elbe à Naples, que l'accord devint définitif lorsque, à la fin du Congrès de Vienne, des avis secrets leur firent savoir à tous deux que l'Autriche abandonnait leur cause, et qu'ils allaient être dépossédés : Napoléon, parce

que les Bourbons « le trouvaient menaçant tout ce qui l'environne et demandaient que l'Europe l'empêchât d'être dangereux » (Cf. p. 167); Murat, parce que sa trahison de 1814 ne suffisait pas à le faire préférer à l'ancienne dynastie. Ils concertèrent une action commune qui devait mettre les cent mille hommes de l'armée de Murat à la disposition de l'Empereur, dès qu'il aurait remis le pied sur le sol de la France. On sait — et les paroles de Napoléon à l'île d'Elbe en témoignent déjà — que l'entrée de Murat en campagne fut prématurée, et arma contre Napoléon l'Autriche sur laquelle il croyait pouvoir compter (Cf. p. 275).

Les négociations secrètes de Napoléon avec Murat dénoncées par les espions firent croire au gouvernement royal que Bonaparte songeait à se rendre en Italie pour se mettre à la tête de l'armée de Murat, et pour soulever l'Italie (Rapport du 3 février 1815). A la cour, on se berçait de cet espoir, on ne pouvait pas croire que « l'usurpateur » oserait reparaître en France, lorsque, le 3 mars, arriva à Paris la nouvelle de son débarquement. Rien de plus intéressant pour qui sait lire entre les lignes que la physionomie de Paris, le soir du 3 mars, telle qu'elle est décrite pour le roi par le préfet de police ; rien de plus naïf et aussi de plus incohérent que les rapports des journées qui suivent. « Aucune défection n'est à craindre, » est-il dit en commençant ; et on avoue, à la fin, qu'il ne faut pas compter sur la fidélité des soldats, moins encore des officiers (7 mars 1815). — « La majorité de l'armée est au roi », est-il dit le 13 mars. Et le 14 mars, au contraire, on avertit le roi que « les soldats ne montrent aucune résolution de tirer sur Bonaparte, s'il se présente devant eux »; on annonce dix fois l'écrasement de ses troupes, puis on avoue que ces défaites reconnues fausses ont achevé de décourager les partisans du roi.

Ces citations indispensables pour faire connaître l'intérêt du livre font prendre sur le vif les relations du préfet de police avec la cour. Le comte Anglès nous apparaît comme un homme d'une pénétration d'esprit et d'une énergie médiocres, mais d'un réel et honorable dévouement à sa tâche. Il est regrettable que les flatteries les plus ridicules se retrouvent, à tout instant, dans ses rapports propres à illusionner gravement ceux auxquels ils s'adressent (Cf. p. 19, p. 69, p. 110, etc.). Il est vrai, fait remarquer M. G. Firmin-Didot, dans sa belle introduction, que le

comte Anglès devait se faire pardonner d'avoir été, jusqu'à l'abdication, un serviteur dévoué et enthousiaste de Napoléon.

Joseph Le Génissel, S. J.

La Terre Sainte. *Jérusalem et le nord de la Judée*, par Victor Guérin. Paris, Plon, 1897. In-4, pp. 338 et 142 grav. dans le texte et hors texte. Prix : 8 fr.; cartonné : 11 francs.

Le grand ouvrage de Victor Guérin sur la Terre Sainte n'est pas une nouveauté ; on peut même dire qu'il n'est plus à jour ; car, depuis un certain nombre d'années, l'immuable Orient change à vue d'œil. Mais il reste classique en la matière. M. Victor Guérin a passé une partie de sa vie en Terre Sainte ; il l'a étudiée en archéologue, en historien, en géographe, on dirait volontiers en géomètre. Il y a mis toute son âme et tout son cœur. Ce n'est pas le touriste qui note ses impressions, c'est le croyant doublé d'un savant qui précise les moindres choses, parce qu'il estime que rien n'est indifférent dans une Terre où s'est déroulée toute l'histoire de la Bible et de l'Évangile.

C'est une heureuse idée d'avoir mis la partie la plus importante de cette œuvre à la portée du public dans une édition de prix relativement modeste. Le livre n'en est pas moins fort beau et l'illustration abondante ; on eût été bien inspiré d'y ajouter une petite carte qui permettrait au lecteur de suivre son guide, soit dans la ville, soit surtout au dehors, où les visites se succèdent dans un ordre quelconque. Par deux fois, on a placé le niveau de la mer Morte à 400 mètres *au-dessus* de celui de la Méditerranée. Tout le monde sait qu'il faut mettre *au-dessous*.

Joseph Burnichon, S. J.

La Crypte du Credo, par le P. Léon Cré, des Pères Blancs, prof. au grand séminaire grec-catholique de Sainte-Anne, Jérusalem. Paris, au bureau des Œuvres d'Orient, s. d. In-8, pp. 64, gravures.

Le nom du R. P. Cré est bien connu dans le domaine de l'archéologie biblique et de la topographie palestinienne ; l'exquise affabilité de ce savant modeste ne saurait être oubliée de tous ceux qui ont visité avec lui le tombeau de sainte Anne et la piscine de Béthesda. Suivez-le avec confiance, si vous voulez connaître un des plus anciens sanctuaires de Terre-Sainte, appelé de nos jours la *Crypte du Credo*.

Vous n'avez pas un long trajet à faire, si vous partez du grand séminaire de Sainte-Anne. Sorti des murs de Jérusalem à l'est par la porte dite de Saint-Étienne, vous traversez le torrent du Cédron ; après quelques pas vous êtes au jardin de Gethsémani, et si vous gravissez en droite ligne la pente occidentale de la colline, il vous faudra cinq minutes pour arriver à la crypte du *Credo*.

L'excursion historique, plus longue et plus pénible, mais bien facilitée par l'expérience de notre guide, nous fait remonter la série des témoignages jusqu'à Eusèbe de Césarée, et nous révèle des choses fort intéressantes. La tradition des derniers temps nous présente les apôtres réunis en cet endroit pour formuler le symbole de la foi. Avant le treizième siècle, les pèlerins vénèrent plutôt là une grotte où Notre-Seigneur se retirait avec ses disciples et où probablement il fit avec eux le dernier repas qui précéda l'Ascension. Un petit mot des Actes des Apôtres, heureusement discerné et expliqué par l'habile professeur, vient confirmer la tradition à ce sujet.

En ce même lieu, disent encore les anciens pèlerins, le Sauveur, assis sur la montagne des Oliviers, en face du temple, prédit aux Apôtres la ruine de Jérusalem et la fin du monde, et leur donna les grandes leçons qui remplissent les chapitres XXIV et XXV de l'Évangile de saint Matthieu. L'emplacement du sanctuaire répond bien au récit des évangiles et aux descriptions des pèlerins. On est bien en face du temple, dont l'esplanade s'étend au-dessous au premier plan ; et Jérusalem, tout entière sous le regard ravi, s'étale dans un splendide panorama. Les deux puits dont parle Adamnanus, vers 670, sont aisément reconnaissables dans les deux citernes qui subsistent jusqu'à nos jours. La chaîne des témoignages nous conduit jusqu'au quatrième siècle. Pour rejoindre le temps des apôtres il y a bien quelques nuages à traverser ; il faut penser que la piété des fidèles pendant ces trois siècles n'a pas fait fausse route.

Quoi qu'il en soit, le R. P. Cré met en bonne lumière tous les documents, et ce travail, comme tous ceux sortis de sa plume, est un plaisir pour l'esprit et un profit pour la science. Albert C., S. J.

L'Église et l'Abbaye de Saint-Nicaise de Reims. Notice historique et archéologique depuis leur origine jusqu'à leur destruction, avec de nombreuses illustrations, par Charles Givelet. Reims, F. Michaud, 1897. In-4, pp. XXIV-499, avec planches.

Les anciennes vues de Reims nous montrent au-dessus de l'abbaye de Saint-Remi la silhouette d'une grande église qui dominait la ville, et qui, au dire de tous ceux qui en ont parlé, était « un chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté ». On chercherait en vain aujourd'hui sur le sol rémois les traces de Saint-Nicaise.

Après que la Révolution eut chassé les Bénédictins de cette abbaye, son église, véritable merveille de l'art gothique, fut vendue en 1798, et presque aussitôt après livrée aux démolisseurs. C'est à l'histoire de ce monument, si malheureusement détruit, qu'est consacré le livre de M. Givelet. Il a recueilli, avec un soin pieux, tous les documents qui permettaient de reconstituer, dans une certaine mesure, l'édifice commencé en 1231 sur les plans d'Hugues Libergier, et achevé par Robert de Concy.

Grâce à une fort belle gravure de 1625, à d'anciens tableaux, à des plans, à des devis de réparation, etc., il a pu donner une description détaillée de l'église et du monastère, à laquelle il a joint une histoire rapide de l'abbaye.

Une illustration abondante et très artistique donne un grand intérêt à ce volume, en faisant passer sous nos yeux, à côté des anciennes représentations de Saint-Nicaise, tous les vestiges de son ornementation qui sont parvenus jusqu'à nous. Parmi ceux-ci on doit particulièrement signaler le dallage du sanctuaire, qui date du commencement du quatorzième siècle, et dont une partie est conservée aujourd'hui à l'église Saint-Remi. Il se compose de pavés portant des sujets gravés et incrustés de plomb qui figurent des scènes de l'Ancien Testament. Appelons aussi l'attention sur une étude minutieuse consacrée à un graduel et à un antiphonaire manuscrits, exécutés au dix-septième siècle pour l'église Saint-Nicaise. Divers fac-similés des peintures qui les ornent sont donnés au cours de cet article, et chacun des chapitres de l'ouvrage a pour initiale une majuscule tirée des lettrines de ces livres liturgiques. Léon Le Grand.

Un apôtre de la Bretagne au dix-septième siècle. *Le Vénérable Michel Le Nobletz* (*1577-1652*), par le Vte Hippolyte Le Gouvello. Paris, Retaux, 1898. In-18 jésus, pp. xv-490. Prix : 3 fr. 50.

Dom Michel Le Nobletz, dont la cause vient d'être introduite à Rome, fut le précurseur des missionnaires bretons du dix-septième siècle : il fonda cette œuvre des missions par laquelle le P. Maunoir, son successeur, fit de la *Bretagne-Armorique*, ignorante alors des vérités chrétiennes, la terre croyante que l'on sait.

Selon le tableau de Le Sueur, qui perpétue, à Douarnenez, une vision célèbre, Dom Michel reçut de Marie trois couronnes : celle de la virginité, celle de docteur en la vie spirituelle, surtout celle du mépris du monde. Le mépris du monde, en effet, voilà le trait de sa vertu. En même temps, Dieu l'illustre par des miracles, auxquels s'ajoute le don de prophétie. Prêchant, par exemple, à Douarnenez, en 1613, Dom Michel s'interrompt soudain : « Remercions Dieu, s'écrie-t-il, de ce qu'il m'a donné un successeur ; il a sept ans, il est du diocèse de Rennes et il sera jésuite. »

Dans l'apostolat, c'est un initiateur : la routine n'est point son fait. Il améliore les méthodes, il s'adapte aux goûts du temps, au risque même d'innover. J'en prends pour preuve ces peintures ou cartes religieuses, inusitées dans la Bretagne d'alors, qu'il expose et interprète lui-même. Plus souvent il les fait expliquer dans les cimetières ou les *pardons*, par de bonnes veuves qu'il a formées. — Ces innovations trouvent bien quelque résistance chez certains hommes d'église : attaqué, Dom Michel se défend parfois ; souvent il se tait ; toujours il se soumet ; mais, entêté pour le bien, il persiste dans son œuvre et lègue à ses successeurs des méthodes rajeunies par une persévérante initiative. — Peut-être il y aurait là un exemple illustre dont on s'autoriserait à bon droit.

Cette figure originale, M. Le Gouvello l'a dessinée vivante et vraie : autour d'elle, il a groupé, avec autant de relief, les personnages secondaires : Marguerite Le Nobletz, entre autres, sœur de Dom Michel, ou Jeanne Le Gall, la catéchiste, dont la pusillanimité rappelle les apôtres aux côtés de Notre-Seigneur. — Le pays même ne demeure pas inconnu : Plouguerneau, par exemple, et ses dunes, ou les falaises du Conquet. J'exprimerai pourtant un regret. M. Le Gouvello sait à merveille sa Bretagne du dix-septième siècle : nous autres Français — ou même Bretons — du dix-neuvième, nous hésitons sur les limites des évêchés de Cornouailles ou de Léon. Une carte aurait aidé nos indécisions.

J'omets d'autres desiderata insignifiants, et je m'attache à un point. M. Le Gouvello n'indique pas nettement l'absolue misère religieuse des Bretons, au temps de Dom Michel ; les documents contemporains sont nets, cependant, et souffrent mal les restrictions qui se lisent çà et là dans des notes et ressemblent fort à des retouches *in extremis*. J'ai peur que l'ouvrage n'y perde de sa clarté, sinon de sa vérité historique.

Ce sont des taches légères : le livre reste, dans l'ensemble, documenté et complet, écrit par un homme de talent, à la fois chrétien et Breton. Il intéresse ; au surplus, il édifie et répond admirablement — c'est le mot de Mgr de Quimper — à l'espérance que l'*Histoire de Pierre de Keriolet*[1] avait fait concevoir.

Alain du Bec-Boussay, S. J.

Romans, Contes et Nouvelles. — I. **Le Roman du prince Othon**, par R. L. Stevenson, traduit de l'anglais par Egerton Castle. Paris, librairie académique Perrin. Pp. 294. Prix : 3 fr. 50.

II. — **L'imagination fait le reste**, par Jean de La Brète. Paris, Plon. In-12, pp. 284.

III. — **Chemin montant**, par Antoine Alhix. Paris, Perrin, 1898. In-12, pp. 287. Prix : 3 fr. 50.

IV. — **Princesse Esseline**, par Ch. de Rouvre. Paris, A. Colin, 1898. In-12, pp. 292. Prix : 3 fr. 50.

V. — **La marquise Sabine**, par Aigueperse. Paris, Lecoffre, 1898. Pp. 299. Prix : 2 fr. 50.

VI. — **Les Jeunes Filles d'autrefois** : *Souvenirs d'une bleue, élève de Saint-Cyr*. Paris, Ollendorf, 1897. In-18, pp. 310. Prix : 3 fr. 50.

VII. — **Marthe de Bellesmont**, par la comtesse de Beaurepaire de Louvagny. Deuxième édition. Paris, Téqui, 1898. In-12, pp. 348. Prix : 2 francs.

VIII. — **Les Sauveteurs de l'Asphalte**, par la comtesse de Beaurepaire de Louvagny. Deuxième édition. Paris, Téqui, 1898. In-12, pp. 312. Prix : 2 francs.

IX. — **L'Escalade de Genève**, par Ch. Buet. Paris, Téqui, 1898. In-12, pp. 266. Prix : 3 francs.

X. — **Une fille de Henri IV**, par P. Delattre. Paris, Téqui. 1898. In-12, pp. 348. Prix : 3 francs.

XI. — **Le Nez de Flairdecoin**, par Jean Drault. Paris, Henri Gautier. In-12, pp. 315. Prix : 3 francs.

1. Ouvrage du même auteur, apprécié dans cette Revue, 1878, t. XXXVIII, p. 877.

XII. — Deux enfants grecs pendant la guerre de l'indépendance, par G. de Lias. Un vol. in-8, pp. 160. Tours, A. Cattier. Prix : 1 fr. 30.

XIII. — Un héros du devoir, par R. de Beaumont. Un vol. in-8, pp. 160. Tours, A. Cattier. Prix : 1 fr. 30.

I. — L'écossais R. L. Stevenson, auteur de l'*Ile au Trésor* et de *Suicide-Club*, est l'un des maîtres du roman anglais contemporain, et *Prince Otto*, jusqu'ici inconnu en France, passe pour son chef-d'œuvre. Un fervent « Stevensonien », M. Egerton Castle, s'est attaché à lui donner en notre langue une traduction digne de la mémoire de son auteur, serrant le texte original d'aussi près que possible et réussissant à transporter en français jusqu'aux excentricités de style de l'ouvrage. Ainsi s'explique, de son propre aveu, l'effet un peu « exotique » d'une aussi scrupuleuse traduction.

En ce roman, qui pourrait prendre pour épigraphe le vers du bonhomme La Fontaine :

> Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux,

le lecteur trouve représentés en un déconcertant amalgame tous les genres littéraires ; et cette sorte de conte philosophique où voisinent le drame, la légende, l'idylle et l'opérette, rappelle à la fois Sterne, Voltaire, Musset et... Offenbach.

Le prince Othon et la princesse Séraphine, purs monarques d'opéra-comique, voient leur amour d'antan s'évanouir dans les intrigues de cour et les conspirations de boudoir, tandis que leur trône sombre dans un coup de foudre : la proclamation de la République de Grünewald. Dépossédés et chassés de leurs palais, les malheureux principicules disparaissent, chacun de leur côté, dans la tourmente et, se rencontrant sur la route de l'exil, oublient leurs grandeurs et leurs querelles pour ne songer qu'à leur amour ressuscité.

Ce badinage précieux et maniéré, trop délayé au dire même de ses admirateurs, est émaillé des dissertations philosophiques et des paradoxes à froid si chers à l'humour anglais. Pourtant l'idyllique duo final et quelques jolis « coins de nature » — telle la nuit en forêt qui est une petite merveille de poésie bucolique — nous reposent de l'ironie trop tendue de Stevenson.

Un peu dépaysé par l'aspect très « britannique » du fond et de la forme de cette « fantaisie sérieuse », le lecteur français y admirera néanmoins de belles pages et d'ingénieuses analyses, souscrivant au jugement du traducteur qui estime « n'avoir pas perdu son temps » en présentant au public cette *curiosité littéraire* : une traduction *française* par un auteur *anglais*.

Édouard Galloo.

II. — Oh! pas le reste seulement; l'imagination fait tout dans ce livre. Le sens commun y est représenté par deux hommes qu'on s'efforce de rendre ridicules, et le beau rôle est pour une petite sotte qui pense que ce qu'il y a de plus joli au monde, c'est de déraisonner. « C'est l'absurdité qui rend les femmes séduisantes. Il n'y a pas d'ennui plus mortel qu'une femme pot-au-feu. »

Quel motif un écrivain, homme ou femme, peut-il bien avoir de déclarer la guerre au bon sens?

III. — A dix-sept ans Françoise perd sa mère, qui en mourant lui recommande « de se souvenir qu'elle est l'aînée ». Il lui faudra veiller sur sa jeune sœur, sur son père, sur sa maison et sur elle-même, être forte et courageuse, se dévouer et se sacrifier. Le thème est heureux, encore que un peu usé. On en pourrait tirer de belles et profitables leçons; car la situation n'est point chimérique. On aimerait que l'héroïne s'appuyât sur la piété pour aller par ce *Chemin montant.*

La fable trahit de l'inexpérience. Quatre mariages pour un roman! Puis toujours le monde des élégants et des inutiles. N'en sortira-t-on jamais? Et la grammaire qui aurait à réclamer contre ce malheureux verbe *exclamer* qui retentit bien une douzaine de fois!

IV. — Un savant, que la Science a comblé d'honneurs et de richesses, mais en laissant son cœur vide, finit par envoyer promener la Science pour concentrer désormais sa vie autour de sa fille, une gentille enfant venue sur le tard et qui n'a plus sa mère. Cette fille est une merveille, qu'il cultive, qu'il admire, qu'il adore; mais, au fond de cette passion paternelle, il y a de l'égoïsme, et quand sa petite princesse, dans la fleur de ses vingt ans, entre dans la voie des filles d'Ève, le vieillard souffre cruellement de ne pas lui suffire comme elle lui suffit, et il la dispute à *l'autre* qui vient la lui prendre.

Voilà, certes, une donnée de roman peu banale; c'est le roman psychologique dans toute son austérité, sans aventure et sans intrigue, ramassé tout entier dans une analyse de sentiments très humains, et point du tout romanesques. Ce drame intime est mené avec un art très délicat; la langue elle-même, très moderne, raffinée, avec par-ci par-là une pointe de marivaudage, réussit à rendre les nuances les plus fugitives. En somme, œuvre de valeur. Fouiller l'âme humaine n'est pas un labeur vulgaire; c'est plus difficile que de tisser des histoires et des photographies de choses vues. Mais pourquoi dédier cela « aux jeunes filles »? A quoi bon leur dire qu'elles sont les idoles de leurs pauvres papas! Elles le savent assez. Pour tirer de ce récit une leçon utile aux jeunes filles, il eût fallu, par exemple, montrer que toutes ces adulations et ces gâteries préparent mal aux rudesses de la vie réelle. Tout au contraire, il n'y a pas le moindre accroc au bonheur de Mademoiselle. Princesse dans la maison de son père, elle sera encore princesse dans celle de son mari. L'autre dénouement eût été un peu fâcheux; nous le

reconnaissons volontiers. Seulement, à la place de la vedette : « Pour les jeunes filles », nous proposerions de mettre : « Pour les grands pères. »

V. — C'est l'éternelle histoire de la fille bourgeoise, qui vient avec une grosse dot redorer le blason d'un noble ruiné. Ces sortes d'unions sont rarement heureuses. On fait expier à la pauvre jeune femme l'humiliation que son entrée dans la famille inflige à l'orgueil aristocratique. C'est bien ce qui arrive à la *marquise Sabine.* Mais cette fois, à force de vertu, de courage, de belle et bonne fierté, la petite bourgeoise triomphe.

Récit attachant, excellente morale ; mais la *machinerie* du roman est bien un peu faible.

VI. — L'auteur anonyme a voulu faire revivre le Saint-Cyr de Mme de Maintenon, au temps où Monsieur Racine exerçait les demoiselles à jouer *Esther*. On a adopté le genre *Mémoires-Correspondance* qui, seul, pouvait se prêter à narrer le *tous-les-jours* d'une maison d'éducation. Mlle Marguerite-Victoire de la Maisonfort, devenue *bleue*, oct. 1688, c'est-à-dire entrée dans la division des grandes, — les cadettes étaient, selon leur âge, *vertes*, *rouges* ou *jaunes*, — écrit pendant trois ans son journal pour sa parente Geneviève de Colombe.

L'idée est bonne, excellente même ; les matériaux, copieusement fournis par la grande histoire de M. Th. Lavallée, sont mis en œuvre de façon louable ; en général le ton est bien saisi, excepté pourtant quand on prête à une jeune fille d'il y a deux cents ans, des locutions comme : « Ce que je la déteste ! » La question de la vocation religieuse qui revient fréquemment est traitée d'une manière regrettable.

Joseph de Blacé, S. J.

VII. — Un coup de fortune a jeté la famille Bellesmont de la richesse dans la misère. La mère succombe, le père devient infirme, le fils suit sa vocation de missionnaire. Marthe, sa sœur, jusqu'à dix-sept ans élevée dans le luxe, trouve dans ses qualités naturelles et plus encore, dans ses sentiments religieux, le courage de servir à tous d'ange consolateur et de providence vivante. Elle se prive de tout, travaille une partie de ses nuits, aliène même sa liberté pour devenir dame de compagnie : que lui importe pourvu qu'autour d'elle on souffre moins ! Ame d'élite dont l'héroïsme modeste séduit et captive ; son exemple ne peut que faire du bien, consoler les malheureux, donner force et constance aux âmes découragées. Bon et beau livre, malgré quelques pages d'un style trop négligé.

VIII. — Bon livre et bonne action aussi les *Sauveteurs de l'asphalte*, peinture moitié vécue, moitié romanesque de l'immense misère qui peut accabler une famille d'ouvriers parisiens et des vertus héroïques

que la religion découvre et met en relief dans ces âmes, trop souvent méconnues et délaissées. Si les esprits délicats trouvent à redire à la vraisemblance de quelques détails, tous les cœurs ne trouveront que du plaisir à la beauté morale de l'action et des caractères, ou, ce qui est mieux encore, ils s'ouvriront plus larges à la pitié pour le malheur, à l'amour de la religion et du devoir qui font les âmes si vaillantes et si grandes.

IX. — *L'Escalade de Genève*, roman historique, vise l'esprit plus que le cœur, l'intérêt de curiosité plus que l'émotion. Rien à dire à cela ; le romancier est maître de sa manière comme de sa matière ; s'il atteint son but, sans choquer aucune des exigences de la raison et du goût, on ne peut que le féliciter. Est-ce bien le cas de notre auteur ? Cette page détachée de l'histoire de Savoie, cet épisode sans gloire des guerres saintes du seizième siècle, raconté avec tous les détails et les termes techniques de la couleur locale, ce fait d'armes aventureux terminé par une défaite, réussira-t-il à captiver les lecteurs de toutes les provinces de France ? J'ai peur que non, et je ne crois pas qu'on puisse les accuser de mauvais goût. Charles Buet semble avoir oublié, cette fois, que la couleur locale, à une certaine dose, est plutôt une gêne qu'un secours ; que ce qui intéresse dans un fait ou dans un caractère, ce sont avant tout les traits généraux ; il a vu son sujet avec ses yeux de savoyard plutôt qu'avec ses yeux d'homme et de Français ; il a oublié de donner au récit et aux caractères ce relief, cette vie, ce diable au corps qui saisit l'imagination, force l'attention et retient quoi qu'il en ait, le lecteur le plus impatient.

X. — C'est l'effet que produit, sans effort de la part de l'historien, la vie d'Henriette de France « fille, femme, mère de rois si puissants... un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière ». Que l'auteur se laisse prendre lui-même « par les entrailles » aux beautés grandioses de son sujet ; qu'il élague avec soin de son récit toute la broussaille des menus faits et s'en tienne aux événements et aux discours saillants, que sa plume dessine au passage en buste ou en pied, de face ou de profil, selon l'importance et le moment chacun des acteurs de ce grand drame, qu'il s'oublie lui-même et ne se montre que discrètement derrière les faits et les personnages, aucun roman n'égalera en intérêt les péripéties d'une telle histoire. Ainsi l'a comprise ou peu s'en faut, M. P. Delattre. Son œuvre mérite d'être lue. Nous la recommandons tout spécialement aux écoliers et écolières qui ont dans leur programme l'oraison funèbre d'Henriette de France par Bossuet ; ils y trouveront le commentaire à la fois le plus complet et le plus intéressant.

XI. — Nommer Jean Drault, c'est nommer l'auteur d'une nouvelle toute française par une gaieté de bon aloi, actuelle par les allusions et

les critiques. Critiques, du reste, si bien racontées que la Préfecture de police et le Palais seront les premiers à en rire, avant de ne plus les mériter. Jean-François Alric, S. J.

XII. — Vous vous rappelez les vers du poète :

Je veux, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
De la poudre et des balles.

La poudre et les balles et toutes les abominations de la guerre telle que la comprennent les Turcs, on retrouve tout cela dans le récit très simple de M. de Lias. On nous décrit les épouvantables massacres de Chio ; on nous parle d'Ali Soliman et du bon Canaris; on nous raconte l'héroïsme des femmes de Missolonghi. Les dramatiques et touchantes aventures de Georges Soulyannis et de sa sœur Caïdo donnent à ce livre tout l'intérêt d'un bon petit roman.

XIII. — Le *Héros du Devoir*, c'est le soldat Févrelles, brave jeune homme qui passe ses soirées au cercle de l'abbé Dirian. Il part plein d'ardeur et de *furia francese* pour l'expédition de Madagascar. Les difficultés de cette campagne, l'héroïsme de nos troupes, la vaillance et la fermeté des chefs : tous ces grands souvenirs revivent dans cette narration très simple. Nous nous intéressons aussi à notre ami Bertrand Févrelles et nous prenons part à sa joie quand, après la victoire définitive, il est nommé sous-lieutenant.

Dans tous les cercles où quelque bon prêtre, à l'exemple de l'abbé Dirian, réunit nos braves troupiers, pendant les soirées d'hiver, autour d'une table de jeu ou de lecture, on lira certainement avec un vif intérêt ces pages, qui offrent à notre admiration de si nobles exemples de courage militaire et de patriotisme catholique et français.

Louis Chervoillot, S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

13. — Dissolution du **Reichsrath** autrichien, dont les délibérations sont rendues impossibles par l'obstruction de la minorité allemande.

14. — **A Paris,** les délégués français et anglais signent un accord sur la délimitation des territoires du Niger. De ce fait, toutes nos possessions continentales africaines se trouvent en contact.

15. — Le 13 et le 14, **la nouvelle Chambre française** a discuté des interpellations sur la politique générale du gouvernement. Radicaux et socialistes voulaient obtenir le blâme de la politique modérée suivie depuis deux ans. Ils n'ont pu réussir, mais une surprise a fait introduire, dans l'ordre du jour de confiance, une incidente qui obligerait le ministère à ne s'appuyer que sur une majorité exclusivement républicaine. M. Jules Méline, président du Conseil, et tous les membres du cabinet remettent leur démission au Président de la République.

16. — **A Paris,** la Cour de cassation rejette le pourvoi de MM. Zola et Perrenx. L'affaire reviendra donc en juillet, à Versailles.

— **En Allemagne,** élections générales pour le Reichstag.

17. — Une révolte dans le Yemen donne de l'inquiétude à **la Turquie.**

18. — **Au Monténégro,** les Albanais chrétiens avaient fait justice eux-mêmes de quelques Albanais musulmans, assassins. Les coreligionnaires de ces derniers violent la frontière, et attaquent les chrétiens, ce qui motive l'envoi de troupes turques.

— **A Rome,** réouverture des Chambres. Avant toute interpellation, M. di Rudini, qui se rend compte des intentions de la gauche et de la droite, remet la démission de son ministère reconstitué.

22. — **A Cuba,** sous la protection des feux de la flotte Sampson, débarquement de troupes américaines à Baitiguiri, ouest de Santiago.

24. — **A Madrid,** dissolution des Cortès.

25. — La seconde flotte espagnole, sous le commandement de l'amiral Camara, se rend dans l'Extrême-Orient.

Le 25 juin 1898.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

LES FÊTES DE NANTES

ET

L'IMPOPULARITÉ DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

I

Les protestants français ont voulu célébrer avec éclat le troisième centenaire de l'Édit de Nantes. C'était sûrement leur droit. Était-ce leur intérêt? On peut en douter, mais ils l'ont cru. Le consistoire de Nantes, appuyé en haut lieu, spécialement par la *Commission fraternelle*, qui représente devant le public les deux branches ennemies du protestantisme, a pris l'initiative des fêtes et adressé des invitations à tous les pasteurs. Une bourse généreuse — celle de M. Durand-Gasselin — s'est ouverte sans compter, et le comité a pu même se charger d'une partie des frais de voyage.

C'est le 13 avril 1598 que l'édit de pacification fut signé à Nantes; mais les fêtes de Pâques et d'autres raisons ont retardé le centenaire jusqu'aux 31 mai, 1er et 2 juin. Pendant ces trois jours, Nantes a entendu les personnages les plus éminents du protestantisme, réunis dans le temple de cette ville, discourir sur l'histoire des huguenots d'autrefois, sur les projets des huguenots d'aujourd'hui. On y remarquait les trois doyens des facultés de théologie protestante de Paris, Montauban et Genève, MM. A. Sabatier, Bruston et Montet; M. R. Hollard, délégué des Églises libres; M. Gaufrès; MM. les pasteurs Paul de Félice, Weiss, W. Monod, E. Bertrand, Cres, Cadix, Dupin de Saint-André, Sautier, Andra, etc. La *Société de l'histoire du protestantisme français*, ayant fait coïncider son assemblée générale annuelle avec les fêtes de Nantes, avait vu accourir ses membres les plus distingués.

La *Commission fraternelle*, pour n'avoir pas à choisir entre les orthodoxes et les libéraux, avait envoyé deux délégués: l'un, le baron Fernand de Schickler, président de nombreuses sociétés protestantes, représentait l'école avancée, qui s'ac-

commode à merveille de l'« athéisme mystique » de M. A. Sabatier; l'autre, M. B. Couve, pasteur de Paris, appartient à l'élément conservateur et pieux du protestantisme. C'est au second qu'avait été confiée la prédication qui devait ouvrir les fêtes.

Dès ce premier discours, les libéraux, qui n'étaient pas sans appréhension, purent prévoir un triomphe complet. M. Couve accordait à leurs négations les plus hardies droit de cité au sein du protestantisme par cette formule rassurante : « Les cloisons qui séparent les Églises évangéliques françaises ne sont pas des barrières[1]. » Ces paroles, prononcées par le représentant attitré de l'orthodoxie, au lendemain de discussions passionnées sur l'athéisme des professeurs libéraux de Paris, avaient une portée exceptionnelle. Elles auront douloureusement retenti, je n'en doute pas, aux oreilles de plus d'un protestant sincère comme une lamentable abdication de la foi.

Ainsi encouragé, l'orateur des *Églises libres* — le parti intransigeant du protestantisme — fit à son tour de la conciliation à outrance : « Ce qui unit les Églises issues de la Réforme est bien plus important que ce qui les sépare. » Après cette capitulation en face du rationalisme incrédule, M. R. Hollard osé ajouter : « Ce dont notre génération a besoin, c'est des hommes de conscience ; montrons-lui ce que sont des hommes de conscience ! »

Les doyens des facultés de théologie n'ont pas été moins aimables dans leurs discours. Il n'y a eu ni dissonance, ni allusion désagréable. Pour d'autres que pour des protestants, la situation eût été fort délicate. M. le doyen Sabatier, on ne l'a pas oublié, a eu récemment la malencontreuse idée de publier sur les toits que son christianisme sincère n'est qu'un évolutionisme à la fois mystique et incroyant. La faculté de Paris, déjà en fort mauvais renom auprès des orthodoxes, qui auraient bien voulu en empêcher la fondation, prit fait et cause pour son doyen. Le professeur luthérien, M. Ménégoz, célébra dans des articles dithyrambiques la nouvelle théorie, dont il réclamait la paternité, et le chef-d'œuvre de M. Saba-

1. *Le Christianisme au dix-neuvième siècle*, 3 juin 1898, p. 466.

tier, qui serait pour les temps nouveaux ce que fut au seizième siècle l'*Institution* de Calvin.

A la faculté de Montauban, au contraire, il y eut, sinon de l'étonnement, du moins scandale et effroi. Là, on n'était point dupe des formules mystiques et du panthéisme vaporeux du doyen de Paris. M. le professeur E. Doumergue, collaborateur de M. B. Couve dans la rédaction du *Christianisme au dix-neuvième siècle*, entra en lice et publia une série d'articles énergiques. Mais le principal combat fut livré dans la *Revue de théologie*[1] de Montauban : chaque numéro de cette publication est une charge à fond contre le symbolo-fidéisme et « ses blasphèmes ». Parfois même, nous aimons à en féliciter M. H. Bois, un souffle de foi anime ces pages et inspire des accents d'une sincère indignation. Témoin cette protestation contre la théorie de M. Sabatier sur le Christ, *moyen pédagogique :*

Non, ô mon Sauveur, il ne viendra jamais un jour où, après avoir profité de ton pardon, de ta force et de ta grâce, pleinement affranchi et en possession du ciel, je me retournerai vers toi pour te dire : « O Christ, tu as fini ton œuvre; tu as bien rempli ton rôle pédagogique; tu as fait pour moi ce que Mahomet a fait pour mon frère et ce que le Boudha a fait pour ma sœur; je garderai un excellent souvenir de toi; je te serai toujours reconnaissant de la bonne éducation que tu m'as donnée, et je serai heureux toutes les fois qu'il m'arrivera de te rencontrer. Mais maintenant je suis émancipé, je suis majeur, je n'ai plus besoin de tutelle, je puis me conduire tout seul; ô Christ, séparons-nous, je n'ai plus besoin de toi ! » En vérité, trêve à ces blasphèmes! Non, mon Sauveur, jamais de mes lèvres purifiées par ton esprit ne sortira ce langage sacrilège qui blesse au plus intime de mon âme les fibres les plus profondes de ma foi[2].

Voilà un échantillon des idées de M. Sabatier et de l'estime qu'on en fait à la faculté de Montauban. Justement, à l'heure des réunions de Nantes, paraissait le dernier fascicule de la *Revue* (mai-juin 1898), et M. le doyen Bruston put en faire hommage à son collègue de Paris. Celui-ci y est convaincu

1. Le titre complet est : *Revue de Théologie et des Questions religieuses*, publiée sous la direction de MM. J. Monod, C. Bruston, A. Wabnitz, E. Doumergue, F. Leenhard, H. Bois, etc. — M. le professeur H. Bois est le directeur et rédacteur principal.

2. *Revue de Théologie*, janvier 1898, p. 84-85.

encore une fois d'avoir dit adieu à tout l'Évangile et même à toute saine philosophie.

Dans ces conditions, avec notre naïveté catholique, nous imaginons que les deux doyens ont dû être un peu embarrassés. Pas le moins du monde ; on s'est entendu à merveille. Il est vrai que la faculté de théologie de Genève — cette école, rationaliste depuis plus d'un siècle, dont le nom seul glace d'effroi les orthodoxes, ainsi que l'ont prouvé de retentissantes polémiques en 1897 — avait envoyé son doyen, M. Montet, sans doute pour expliquer qu'on peut vivre assez longtemps en protestantisme sans foi ni dogmes, ou, ce qui revient au même, avec la formule favorite de l'école nouvelle de Paris : « L'homme est sauvé par la foi, indépendamment des croyances [1]. » Aussi a-t-on proclamé l'accord parfait de la grande famille protestante et sa mission évidente, à l'heure actuelle, de conquérir la France pour lui donner *le véritable Évangile*.

Oui, l'on a dit cela très sérieusement à Nantes, on l'a répété sur tous les tons. Il y a plus : on ne s'était réuni que pour le proclamer bien haut. Le correspondant du *Signal*, l'organe officiel du protestantisme politique, insiste sur cette note dominante des discours de Nantes : « La séance de réception des délégués a été présidée par M. le pasteur Dartigue, qui a su trouver des paroles venues du cœur et s'adressant au cœur ; car, sans rien taire des divergences qui séparent les réformés, il a montré que des liens profonds cependant les unissaient et qu'ils se réclamaient fièrement des mêmes méthodes et *tendaient vers le même avenir*. Cette loyauté de paroles était bien faite pour gagner les esprits et parfaitement digne des grands souvenirs de l'Édit de Nantes. Du reste, cette note devait se faire entendre à maintes reprises. M. Couve, comme M. de Schickler, apportaient un message de fraternité chrétienne et protestante, et les nombreux orateurs qui se succédèrent revinrent à ce thème si généreux qu'il parut inépuisable. »

C'est précisément ce caractère des fêtes de Nantes que nous voulions signaler, afin d'en faire connaître la pensée

1. *Revue de théologie*, janvier 1898, p. 47.

inspiratrice et la portée pour l'avenir. Qu'importe, en effet, au lecteur catholique qu'il y ait eu à Nantes trois cents ou trois cent cinquante délégués; que M. Paul de Félice, dans une conférence sur *la manière dont l'Édit de Nantes a été observé*, « ait fait fuser sans cesse le rire dans l'assemblée » (c'est *le Signal* qui parle ainsi); que M. Gaufrès, représentant de la *Société pour l'encouragement de l'instruction primaire* protestante, ait rappelé une gloire protestante jusqu'ici généralement peu connue, l'invention par les protestants d'un « système excellent d'éducation qui fit la fortune de notre pays et *dont les Jésuites furent les premiers à s'emparer*, non pas pour former et réveiller les consciences, mais pour se les assujettir[1]? » Les Jésuites plagiaires des huguenots, voilà une accusation qui n'est point banale et qui mérite d'être mise en lumière par une *Société d'histoire* protestante! Mais encore une fois, qu'importe cela et toutes les autres invectives contre les Jésuites, qui semblent avoir préoccupé les orateurs plus qu'Henri IV et son Édit?

Le fait capital, celui qui n'a peut-être pas été assez remarqué, c'est la phase nouvelle où s'engage le protestantisme français. La manifestation de Nantes et l'accord des orateurs à proclamer l'union des libéraux et des orthodoxes ne sont

1. M. Gaufrès tient à sa découverte, qui n'en est pas une, car ce qui s'y trouve de vrai est depuis longtemps connu. Il l'avait déjà publiée dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger (t. III, p. 260, art. *Collèges protestants*). Seulement, il ajoutait alors des détails qui ont leur prix. Après avoir dit qu'un nombre de classes, variant de cinq à huit, amenait progressivement les élèves du rudiment à la rhétorique et à la dialectique pour les introduire ensuite dans les cours *publics* ou *libres* de théologie, de philosophie, de grec ou d'hébreu, l'auteur continue : « Ce programme, mis en pratique à Genève, dans le collège fondé par Calvin, en 1559, et inauguré vingt ans plus tôt par Jean Sturm, au gymnase de Strasbourg, devait son origine aux *Frères de la vie commune*, corporation semi-monastique des plus vénérables, dont les idées morales, religieuses et pédagogiques avaient été, au quatorzième et au quinzième siècles, comme un prélude de la Réforme. Ce même programme, habilement adopté par les Jésuites et accommodé au but de leur société, est devenu celui de l'Université par le célèbre statut de Henri IV (1598). Il règne encore dans nos écoles secondaires... » Perfides Jésuites qui volent au protestantisme le secret de méthodes plus vieilles que lui de deux siècles ! Notons en passant que les *Frères de la vie commune*, de l'aveu des meilleurs historiens protestants, n'ont en rien préludé aux doctrines de la Réforme. (Cf. *Études*, 20 octobre 1897, p. 211, n. 3.)

pas des faits isolés et imprévus : ils font partie d'une action générale dont le catholicisme ne peut se désintéresser.

Malgré la violente campagne de calomnies contre les Jésuites poursuivie par les journaux protestants de toute nuance, le lecteur se convaincra que, si je signale les plans et l'évolution du protestantisme, je le fais sans fiel ni passion : je laisse de côté tous les détails irritants ou personnels, par exemple sur un procès trop célèbre. Je me flatte même d'être en harmonie de sentiments avec les protestants les plus sincères : ils ont peur, eux aussi, d'un prosélytisme qui prépare la ruine de toute religion et le triomphe de l'incrédulité. Ils ne peuvent nous en vouloir de montrer que les fêtes de Nantes étaient une manœuvre pour essayer de réhabiliter le protestantisme, dont l'impopularité est devenue trop évidente, et pour rendre possibles les vastes projets d'un parti qui se croit appelé à remplacer le catholicisme en France.

II

Il y a vingt ans, les catholiques, absorbés par les luttes contre des gouvernements sectaires, ont prêté trop peu d'attention à la campagne audacieuse entreprise par le protestantisme pour conquérir la France. Nous n'avons pas l'idée, nous catholiques, des espérances naïves dont se berçaient alors les meneurs. La succession de l'Église était ouverte, disaient-ils, la Réforme était là pour la recueillir.

Il faut lire sur *la mission actuelle du protestantisme français* l'article enthousiaste publié en 1878, dans la *Revue chrétienne*, par M. Edmond Stapfer, encore aujourd'hui professeur de théologie à Paris. La thèse est d'une grande simplicité : le catholicisme, implacable ennemi des libertés modernes, est perdu. D'autre part, le positivisme athée fait encore peur. On ne détruit que ce qu'on remplace ; c'est donc au protestantisme que viendront les fugitifs de Rome. « La partie est donc belle pour le protestantisme dans ce moment. Déjà il a sa part d'influence dans le gouvernement actuel, qui est libéral et parlementaire... On commence à l'apprécier, à sentir qu'il peut être, qu'il est véritablement une puissance.

Qui sait si l'heure des grandes conquêtes dans notre pays ne va pas sonner[1] ? »

On se mit donc aussitôt à l'œuvre. Trois noms résument ce grand déploiement de forces pour attaquer le catholicisme par tous les côtés à la fois.

Le côté économique et social de la question fut envisagé par un publiciste belge, M. de Laveleye, dont on répandit à profusion en France les publications : *De l'avenir des peuples catholiques; — le Catholicisme et le protestantisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples*. L'utilitarisme remplaçait la religion. Mais cela suffisait, croyait-on, au succès. M. Goblet d'Alviella ayant écrit un roman sur la même thèse, M. Francisque Sarcey en fut ravi et déclara que la seule chose à faire était d'embrasser le protestantisme[2].

La philosophie eut aussi son apôtre. M. Renouvier, dans son ardeur de néophyte, fonda, en 1878, de concert avec M. Pillon, sous le titre de *Critique religieuse*, un supplément à la *Critique philosophique*, dans le but, disait le programme, « de préparer l'évolution de la France vers la Réforme conçue sur des bases plus larges[3] ». Dans la *Revue chrétienne*[4], M. E. de Pressensé se hâta d'exprimer « toute sa sympathie » pour des auxiliaires qui représentaient, disait-il, « la revendication de la conscience contre l'*infaillible* ».

Mais, en un temps de démocratie, il faut agir sur les masses. Un autre transfuge se chargea de la besogne. Libre penseur hardi, avocat ayant assez de loisirs pour rédiger un journal anticlérical à Troyes, M. Eugène Réveillaud trouva son chemin de Damas dans la politique opportuniste d'alors, et la révélation du ciel dans le mot fameux de Gambetta dont il donna bientôt cette variante : « Le cléricalisme, c'est le corsaire de la nation française. » Il se fit protestant, mais en

1. *Revue chrétienne*, 1878, p. 330-345.

2. *Ibid.*, p. 331. Le roman de M. d'Alviella avait pour titre : *la Partie perdue*.

3. *La Critique religieuse* mourut bientôt. Mais, en 1890, reparaissait sous la direction de M. Pillon l'*Année philosophique*, qui, sous une forme différente, garde la même inspiration protestante : elle a publié des études de M. Renouvier sur le « Christ ou saint Paul », et contient surtout l'histoire des idées du protestantisme.

4. *Revue chrétienne*, 1878, p. 194.

restant libre penseur incrédule, et bientôt promena dans des conférences populaires à travers la France ses ardeurs de tribun et de renégat. Une brochure tapageuse, *la Bonne Guerre*, fut lancée pour apprendre à la France qu'elle avait soif de protestantisme, et lui proposer une croisade dont l'auteur serait le Pierre l'Ermite :

« J'ai visité plus d'un département, j'ai conversé avec des hommes de toutes les conditions et de toutes les opinions. Je puis affirmer que, dans la plupart des provinces, les esprits libéraux, bourgeois, ouvriers, paysans, ne répugneraient aucunement à se rattacher au protestantisme... Ce qu'il faut donc, c'est appeler tout ce monde à la « bonne nouvelle » ; c'est « aller dans les carrefours » ; c'est faire de la bonne démocratie religieuse ; c'est, en un mot, provoquer un mouvement général et simultané de conversions, d'adhésions.

« Je propose la formation d'une société d'hommes de bonne volonté, *protestants par foi et protestants par raison*, qui se feraient les hérauts de l'appel aux consciences[1]... »

Du reste, avec une désinvolture stupéfiante, il avertissait que le nouveau protestantisme n'imposait aucun dogme, ni foi en Dieu, ni croyance à une autre vie. Incrédules et athées s'y trouveraient à l'aise. Sortir du catholicisme et lui déclarer la « bonne guerre », c'était assez.

Un bon musulman eût trouvé que c'était trop peu. Calvin eût allumé le bûcher. La honte du protestantisme actuel fut d'accueillir à bras ouverts un pareil allié, de le combler d'honneurs, de le déléguer souvent aux synodes officieux de l'orthodoxie : son nom figure même parmi les membres de la commission biblique. Longtemps rédacteur du *Signal*, il est encore aujourd'hui un des grands meneurs de la campagne protestante.

Notre but n'est pas ici de raconter les phases de cette guerre. Mais, avec de tels champions et surtout avec la haute bienveillance ou même le concours du gouvernement qui cherchait des alliés contre Rome, que ne pouvait-on pas se promettre ? Aussi combien fut amer le désenchantement lorsqu'on dut avouer le piteux échec de cette croisade ! Par-

1. *La Bonne Guerre*, p. 34-35.

tout le protestantisme s'était heurté, sinon à l'hostilité, du moins à une impopularité manifeste. Il avait beau remplacer l'Évangile par la liberté et l'anticléricalisme ; loin de gagner du terrain, il en perdait[1].

Cet échec avait été prédit par les clairvoyants du parti, qui eussent voulu consacrer à la régénération des protestants eux-mêmes les efforts dépensés à faire apostasier les catholiques ou à rallier les libres penseurs. Il déconcerta quelque peu les chefs, sans cependant les décourager. Pour eux, le problème poignant fut dès lors celui-ci : Pourquoi le protestantisme est-il si antipathique à la France, et comment pourrait-on le lui rendre aimable ?

Ainsi, en 1894, la *Conférence générale* des pasteurs de Paris mit à l'étude ce sujet : *La France et le protestantisme ou les principaux obstacles à l'expansion du protestantisme dans notre pays.* Dans son rapport lu le 10 avril 1894, M. R. Hollard (qui devait être un des orateurs de Nantes) signalait avec amertume le jugement de M. Paul Janet sur un manifeste huguenot de M. Albrespy. « Que veut l'auteur ? disait le professeur de la Sorbonne. Que la France devienne protestante ? Est-ce vraisemblable ? Est-ce possible ? L'heure n'est-elle pas passée depuis trois siècles ?... Qu'il déplore que les choses se soient passées ainsi, je le veux bien ; mais qu'y faire ? la question est résolue[2]. » Le rapporteur constatait ensuite l'impression générale fidèlement exprimée par M. Albert de Broglie : « C'est le malheur du protestantisme en France, d'y être toujours, en quelque sorte, comme un étranger récemment naturalisé et dont la manière d'être et de parler trahit, à son insu, l'origine... L'Allemagne est son pays natal, son éducation s'est faite à Edimbourg, à La Haye, à

1. Nous ne prétendons pas nier, comme plusieurs le font trop facilement, tout danger de la propagande protestante. Il est certain qu'elle fait des recrues et prend çà et là le rebut du catholicisme. C'est un malheur pour les âmes qui auraient pu être sauvées. Pour ne parler que de Nantes, d'après M. A. Sabatier, sur 900 protestants, 300 étaient nés dans le catholicisme. Mais aujourd'hui nous constatons que, malgré tout, le protestantisme ne progresse pas ; sans ces tristes conquêtes il perdrait, chaque année, une église entière. (Rapports de statistique aux synodes officieux de La Rochelle et de Sedan.)

2. Cf. *Revue chrétienne*, 1894, p. 327. L'article de M. Paul Janet avait paru dans *le Temps* du 26 décembre 1877, au début même de la campagne.

Genève... La langue ordinaire dont le protestantisme se sert n'est pas la nôtre, avec quelque correction et souvent quelque élégance qu'elle soit employée. C'est toujours, plus ou moins, du français d'émigré, dénaturé tantôt par le vocabulaire de l'érudition germanique, tantôt par les intonations empâtées de la Suisse romande[1]. »

M. Hollard parcourait ainsi les divers griefs contre la Réforme : il osait même lui reprocher d'avoir trop méconnu le dogme de la communion des saints et l'invitait, à mots couverts, à mieux honorer les héros du Christ : « Il y a là tout un côté de l'Évangile que dans une réaction légitime (?) contre tout culte rendu à la créature aux dépens du créateur, nous avons beaucoup laissé dans l'ombre. Il serait juste et bienfaisant d'y revenir[2]. »

Le rapporteur signalait une plaie plus profonde de la Réforme dans ses divisions et son rationalisme. « Où voulez-vous me conduire? lui dira-t-on. Qu'êtes-vous, vous, protestants? Vous n'êtes pas une Église, vous en êtes plusieurs, si même chacun de vous n'en est pas une, à lui tout seul... Le libre penseur ajoutera : Il ne vaut pas la peine d'abandonner des négations pour d'autres négations ; *les miennes ont au moins le mérite de la netteté et de la franchise*, *tandis que les vôtres ne sont qu'un moyen terme bâtard entre un rationalisme plus ou moins honteux de lui-même et une autorité religieuse qui se dérobe*, *à mesure qu'on veut la saisir*[3]. »

On ne saurait mieux dire. Quelle figure devaient faire tous les pasteurs parisiens, à la lecture de ce réquisitoire ? La partie n'est-elle donc pas perdue ? Loin de là, répond M. Hollard, et il préconise, comme remède, un opportunisme modéré qui continuera le même rationalisme bâtard et amènera la honteuse capitulation de l'orthodoxie à la conférence de Lyon (1896).

Le système d'ailleurs ne dut pas avoir grand succès, puisque l'antipathie, loin de décroître, s'est accentuée au point d'inspirer, l'an dernier, à un journal protestant de province

1. Cf. *Revue chrétienne*, 1894, p. 328.
2. *Ibid.*, p. 422.
3. *Ibid.*, p. 337.

une enquête fort originale. Les collaborateurs de l'*Éclaireur* et les membres les plus connus des diverses Églises libres, y compris M. R. Hollard lui-même, reçurent le questionnaire suivant : *Est-il vrai que le protestantisme soit devenu dans ces derniers temps plus impopulaire en France ? Quelles seraient, d'après vous, les causes de cette recrudescence d'impopularité, et quels moyens conseilleriez-vous pour renverser cet obstacle et parer à ce danger ?*

Rien de plus intéressant que les réponses publiées[1]. Quelques correspondants essaient bien de se faire encore illusion, mais la note dominante est celle des aveux piquants et des leçons les plus inattendues. Le protestantisme est impopulaire parce qu'il trahit la foi et ne cherche que l'influence politique. « Oui, écrit M. Guibal, pasteur de Milhau, un courant de malveillance existe et s'accentue en France à l'endroit du protestantisme. » Sans doute la faute en est à la presse et aux cléricaux. Cependant le pasteur reconnaît les fautes des siens : blâmant la fondation du *Signal* quotidien, il ajoute : « La force du protestantisme ne consistera pas dans telles organisations ou combinaisons qui lui donneraient *des allures plus ou moins sectaires. Il a bien mieux à faire qu'à prêter le flanc à l'accusation de vouloir être un État dans l'État*... Qu'il ait seulement le courage de répudier tout ce qui dans ses idées, ses traditions, ses pratiques, sa manière de vivre, est incompatible avec son principe... il ne serait commode pour personne de le dénoncer comme une ligue antipatriotique. »

M. Paul Passy stigmatisait, avec une loyauté qui l'honore, la lâcheté du parti orthodoxe qui trahit la foi pour simuler l'union avec les libéraux. « Le fait lui-même n'est pas douteux. Oui, le protestantisme est devenu plus impopulaire dans ces derniers temps, et il est en train de le devenir de plus en plus... Pas de compromis avec l'erreur ou avec le monde : *l'unanimité mensongère de Lyon nous nuit plus que les déclamations des de Mahy et des Thiébaud*, et l'argent du budget des cultes nous fait plus de mal que ne nous en

1. Les citations suivantes sont empruntées à l'*Éclaireur* (publié à Mazamet), du 1er et du 15 janvier 1897.

ferait une révocation : car ces choses-là nous exposent au mépris des consciences droites. »

Un autre enfant terrible du protestantisme, M. Ed. Thouvenot, lui faisait entendre des vérités encore plus dures, dont il faut conserver le souvenir :

Il semble bien qu'aujourd'hui ce protestantisme, que la plupart de nos concitoyens toléraient et que beaucoup respectaient, s'ils ne l'aimaient pas, soit devenu un objet de répulsion et de haine. Nous ne pouvons nous le dissimuler, il y a un *mouvement* anti-protestant.

Je résume tous nos torts en disant que *nous avons été trop protestants et pas assez chrétiens.*

1° *Trop protestants,* en ce que nous avons abusé du libre examen à tel point que, pour la doctrine, *nous avons abouti au gâchis le plus complet, à une vraie tour de Babel...*

Trop protestants, en ce que beaucoup de nos conférenciers ont maintes fois présenté à leurs auditoires le protestantisme avec ses avantages politiques et sociaux, comme une arme puissante pour défendre les institutions républicaines *et combattre le cléricalisme.* Et cela, au lieu de proclamer l'Évangile de la grâce et de la régénération.

Trop protestants, en ce que nous avons trop glorifié nos pères et que nous nous sommes trop glorifiés en eux, nous complaisant dans le récit de leurs moindres faits et gestes et de leurs souffrances (ce qui ne pouvait guère nous rapprocher de notre peuple) et négligeant de recueillir le plus précieux de leur héritage, leur foi forte et leur vie de fidélité et d'obéissance...

2° Nous n'avons *pas* été *assez chrétiens,* en ce sens que la très grande majorité de nos Églises croupissent depuis longtemps dans l'indifférence ou la torpeur spirituelle, qu'il y a de grands troupeaux où l'on aurait de la peine à trouver une âme convertie. Les intérêts terrestres, la vie matérielle ont tout emporté, ou absorbent tout. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles beaucoup de Français pensent que les protestants sont des gens qui ne croient à rien et qui font tout ce que bon leur semble.

On conçoit aisément que M. Passy puisse conclure : « Je ne crois pas d'ailleurs à la perpétuité du protestantisme, mais bien à celle de l'Évangile. » Voilà pourtant la Réforme qui ose promettre le salut à la France !

Pour réussir, M. Saillens, avec la même naïveté que M. Passy, proposait le refus du budget de l'État pour retrouver la liberté de la foi. Mais le remède a toujours paru trop héroïque pour être accepté. Il était conseillé par les membres d'Églises déjà séparées, dont la situation n'inspire guère l'envie de les imiter. A leurs invitations, les feuilles

de l'Église nationale répondent volontiers : « *Tournez-vous, de grâce*. Montrez votre budget libre et vos œuvres. » Et quand elle a vu ce budget, l'orthodoxie se cramponne plus fort aux millions de l'État, et, plutôt que de les sacrifier, elle consent à les partager, ainsi que ses temples, avec les libéraux incrédules.

III

L'orthodoxie a fait plus encore : pour conquérir les sympathies de la France, elle a cru trouver un moyen sérieux dans la publicité de l'apostasie que ses amis lui reprochaient. Faire un pas de plus vers la gauche rationaliste, afficher par des manifestations bruyantes la concentration de tous les protestants, telle est la tactique des chefs du parti, surtout depuis deux ans, et tel est aussi le sens des fêtes de Nantes.

Mais il en coûtait le sacrifice de la conscience et même de la loyauté la plus élémentaire. L'orthodoxie s'est résignée à ce suicide moral dans la célèbre conférence de Lyon (2-5 novembre 1896). Il faut lui rendre cette justice, qu'invitée par les libéraux elle ne s'y rendit qu'à contre-cœur. Mais une fois que les deux partis furent en présence, les orthodoxes, M. le professeur Doumergue à leur tête, effrayés peut-être de se trouver en minorité par suite de la défection du centre, séduits surtout par l'espérance d'en imposer à la France par le spectacle d'une unité simulée, précipitèrent eux-mêmes le dénouement par une misérable capitulation. La résolution adoptée à l'unanimité proclamait *l'union des membres de la famille réformée* et constituait une *Commission fraternelle* formée des membres de la Commission permanente orthodoxe et de la Délégation libérale. Les orthodoxes, selon le mot de l'un d'entre eux, M. Messines, « faisaient au parti libéral la plus grande des concessions en reprenant avec eux la vie commune[1] ».

En vain, pour masquer sa trahison, ces pourfendeurs des restrictions mentales se retranchèrent-ils, avec leur chef M. Doumergue, derrière cette étrange distinction : « Nous affirmons l'unité de *la famille* protestante, non de l'*Église*. » Cette misérable équivoque ajoutait seulement la déloyauté à

1. Cf. *Bulletin de la Conférence de Lyon*, n° 3.

la lâcheté. Personne ne s'y trompa. Les croyants dévorèrent dans le silence leur honte et leur douleur. Quelques-uns plus indépendants firent entendre d'énergiques protestations.

Au lieu de me réjouir de cette unanimité de Lyon, écrivait M. Paul Passy, c'est avec un langage de tristesse et d'indignation que je la constate...

Non, Monsieur Doumergue, les protestants français ne sont pas, ne seront pas unanimes. Il y en a, et il y en aura toujours, grâce à Dieu, *qui ne voudront pas mettre dans leur poche le drapeau de l'Évangile, et faire semblant de fraterniser avec des gens avec lesquels* ils n'ont rien de commun...

Ces hommes se rencontrent sur le terrain religieux et ils trouvent le moyen d'être unanimes. On a été jusqu'à dire « unanimes à poursuivre un but : l'évangélisation », c'est-à-dire *à annoncer la bonne nouvelle, quand ils ne croient pas même* à la bonne nouvelle !!! J'ai peut-être l'esprit mal fait, mais cela me paraît tellement absurde que je pourrais en rire de bon cœur si je n'avais plutôt envie d'en pleurer [1].

Lamentations inutiles ! Il y a beau temps qu'il n'est plus nécessaire de rien croire pour être parfait protestant. M. Pédézert, professeur honoraire et délégué à Lyon par le consistoire de Toulouse, n'écrivait-il pas à ses collègues : « *Si vous n'avez pas la même foi chrétienne, vous avez le même cœur protestant.* Vous allez le prouver. » Nous avons dit comment ils le prouvèrent. Et l'an dernier, aux conférences générales des pasteurs de Paris, un des hommes les plus respectés de l'orthodoxie, M. Coillard, signalait cette grande illusion : « Pour beaucoup d'esprits, qui dit protestant dit chrétien. Eh bien, non ! un protestant n'est pas nécessairement un chrétien. »

Qu'est-il donc ? Il est l'homme d'un parti, et rien de plus. Voilà le sens de la réunion opérée à Lyon, et voilà aussi le but du centenaire célébré en juin.

Les fêtes de Nantes ont été seulement un écho, public cette fois et retentissant, de la conférence et de la fusion qu'elle avait préparée. Il serait puéril d'y chercher un hommage rendu à Henri IV, à qui les huguenots — et ils s'en sont fait gloire dans leurs discours — durent arracher, les armes à la

1. *Le Christianisme au dix-neuvième siècle*, 18 décembre 1896. M. Doumergue, visiblement embarrassé, n'eut d'autre réponse à donner que sa fameuse distinction.

main, les privilèges de l'Édit. On a voulu seulement exploiter les grands mots de liberté et de conscience au profit de la secte, qui partout, même plus de deux siècles après l'Édit de Nantes, a fait peser sur les catholiques la persécution la plus effroyable et la plus raffinée. Il s'agissait de manifester avec fracas, si on le pouvait, l'union de la famille protestante, afin de favoriser les conquêtes auxquelles on ne renonce pas, bien au contraire. Dès le premier discours, M. B. Couve a fait une véritable apologie du prosélytisme exercé par les protestants parmi les catholiques.

Et voilà pourquoi les orthodoxes ont dû, une fois encore, faire taire leur conscience et proclamer, avec le même orateur, qu'entre incrédules libéraux et croyants orthodoxes il y a des *cloisons*, non des *barrières*.

Les libéraux ont eu la cruauté d'enregistrer bruyamment ce nouveau triomphe. Le *Protestant* (14 juin 1898) ne peut contenir sa joie de ce que « malgré des croyances parfois si opposées, aucune dissonance ne s'est produite ». Pour cet organe des libéraux, « l'effet capital de ces fêtes sera peut-être d'avoir fait faire un pas de plus à ces idées de conciliation dont les progrès dans nos Églises sont de plus en plus visibles ». Henri IV est bien loin de sa pensée : « Nous étions des soldats *rangés sous la même bannière* et devant faire face à l'ennemi commun, que rien ne désarme et qui frappe dans l'ombre (!), n'ayant plus le droit de dresser des bûchers. » Tel est le style des protestants célébrant à Nantes un Édit de pacification.

Même allégresse, on le pense bien, à la *Vie nouvelle*, ce journal du Centre, qui, avec des allures modérées, a exercé au sein de l'orthodoxie une influence néfaste. Il accentue même la défaite de la Droite. « Il faut saluer ici un second triomphe, après celui de Lyon, de l'esprit pacifique qui souffle de plus en plus fort à travers nos Églises. *Il y a dix ans, une telle concorde eût été irréalisable. Et la Droite elle-même n'eût pas consenti à ce rapprochement avec la Gauche*[1]. »

1. *Vie nouvelle,* 18 juin 1898.

IV

Mais si les fêtes de Nantes ont coûté à l'orthodoxie un nouvel acte d'apostasie et l'engagement de se traîner désormais à la remorque du rationalisme, ont-elles du moins réalisé le but espéré ? Le protestantisme a-t-il par là reconquis les sympathies de la France?

Les intéressés eux-mêmes semblent en douter. Ils n'ont pu se dissimuler que le pays n'a eu pour ces solennités qu'un regard distrait. Ils ont vivement regretté que la nation elle-même n'ait point pris l'initiative : « Une manifestation nationale, écrivait au *Temps* (1er juin) M. le doyen Sabatier, n'aurait été peut-être ni inopportune, ni superflue. » Un télégramme des congressistes au Président de la République ne suffit pas à donner de l'importance à cette réunion.

A Nantes même, la population, en très grande majorité catholique (il n'y a pas 1 000 protestants sur plus de 122 000 habitants), s'est bornée à une courtoisie mêlée d'indifférence. Le correspondant du *Temps* l'a constaté avec mélancolie. Le banquet final semble l'avoir un peu consolé. « Il était présidé par un pasteur, M. Couve, de Paris, qui avait à sa droite M. Etienez, maire de Nantes, et à sa gauche l'inspecteur d'académie. Plus de trois cents personnes (y compris les dames) y ont pris part. » Tout cela, même avec la médaille commémorative de l'Édit de Nantes frappée à l'occasion du centenaire, c'est trop peu pour donner un grand retentissement à la réunion de quelques pasteurs.

D'ailleurs, osons le dire, au risque d'étonner les congressistes, le silence est encore ce qu'ils ont de mieux à désirer. Malgré les efforts de deux ou trois orateurs pour garder une certaine modération, le protestantisme s'est trop démasqué à Nantes et dans les publications du centenaire. La pensée même du centenaire était un piège qu'il se tendait à lui-même : quand on a dans son passé les cruautés, les guerres, les pactes avec l'étranger, qui ont précédé ou suivi l'Édit de Nantes, c'est une souveraine imprudence de réveiller ces souvenirs. Mais les orateurs et les écrivains du protestantisme semblent avoir pris à tâche de le compromettre de plus en plus. Les protestants font des enquêtes pour savoir les causes

de leur impopularité. Qu'ils relisent donc leurs journaux et leurs discours du centenaire. Ils y trouveront les véritables raisons qui ont rendu, non pas tous les protestants (nous en connaissons de très estimables et très estimés), mais le protestantisme antipathique à la France. De pareils écrits, en effet, révoltent non seulement la foi du chrétien, mais la franchise et l'honnêteté nationales.

La France a horreur de la déloyauté, surtout quand il s'agit de foi religieuse. Or, à Nantes, l'orthodoxie protestante, la seule branche qui semblait conserver un reste de foi, en faisant cause commune avec l'incrédulité, consomme, de l'aveu des protestants eux-mêmes, une déshonorante trahison. Comment M. B. Couve a-t-il pu dire à Nantes : « On ne saurait objecter non plus à notre désir de persuader les catholiques et de leur faire partager le trésor de notre foi[1] » ? N'a-t-il donc pas entendu M. Paul Passy, son coreligionnaire, lui répondre que c'est une infamie d'inviter la France à venir au christianisme, pour la livrer ensuite à des incrédules sans foi, à des pasteurs qui, formés à l'école du doyen de théologie de Paris, ne croient plus même en Dieu? Non; quoi qu'il en soit des personnes, que je veux laisser en dehors de ces questions, un parti capable de travailler ainsi à la propagation de l'incrédulité parmi les catholiques, ce parti ne saurait prétendre à l'estime dans notre pays.

La France déteste aussi les sectaires qui, pour attiser les haines, ont recours aux plus basses calomnies. Or, à Nantes, spectacle étrange ! des pasteurs semblaient réunis pour célébrer la paix religieuse donnée par un roi catholique, et ils n'ont poussé que des cris de guerre contre le catholicisme, le clergé, les Jésuites surtout. Nous ne parlons pas d'après notre impression, qui serait suspecte. Veut-on savoir le sentiment des protestants étrangers qui ont entendu les discours de Nantes ? Voici le compte rendu publié par le *Christian World*, et reproduit avec éloge dans la *Vie nouvelle* du 18 juin : « La France ne s'est pas encore pleinement repentie de ses torts envers les huguenots. *Hélas! quelques prêtres fanatiques prêchent encore aujourd'hui une*

1. *Le Christianisme au dix-neuvième siècle*, 3 juin 1898.

nouvelle Saint-Barthélemy ! Ils voudraient encore du sang; encore, si possible, une répression plus sévère. » Quand on ment ainsi à la face de son pays, peut-on s'étonner de lui être peu sympathique ?

La France enfin aime la sincérité et la bonne foi en histoire. Or, à propos du centenaire, le mensonge insolent et la falsification des faits les plus connus et les plus incontestés de notre histoire se sont étalés avec une inconscience qui ferait sourire, si elle ne révoltait. Pour en donner un exemple, jusqu'ici les Réformés sérieux, comme MM. de Gasparin et de Pressensé, s'étaient bornés à plaider les circonstances atténuantes pour les horribles persécutions et les monstrueuses législations que le protestantisme inspira à Calvin, à Jeanne d'Albret, aux souverains d'Angleterre, de Suède, législations maintenues jusqu'à nos derniers temps. Ces anciens avocats étaient des naïfs : la *Société de l'Histoire du protestantisme* a changé tout cela. Dans son manifeste, distribué à 40 000 exemplaires, à l'occasion du Centenaire, M. F. Puaux, le grand publiciste du protestantisme, qui cumule la direction du *Signal* et de la *Revue chrétienne*, ose soutenir la plaisante thèse que la Réforme a donné au monde la liberté de conscience, et, en preuve de cet affranchissement, il n'hésite pas à citer..... Calvin ! M. A. Sabatier remonte moins haut, mais n'est pas moins piquant. D'après lui, l'idée de la liberté religieuse aurait été suggérée à Henri IV par « sa mère, Jeanne d'Albret, qui déjà l'avait réalisée dans son petit royaume de Navarre ». (*Le Temps*, 5 juin.) Calvin et Jeanne d'Albret, deux tyrans dignes l'un de l'autre, transformés en apôtres de la liberté ! Au moment même où Jeanne d'Albret arrachait à Charles IX, les armes à la main, la liberté des protestants, elle maintenait dans ses États les lois qui en privaient tous les catholiques [1].

De pareils procédés ne sont pas même de mise dans des pamphlets. Si l'on croit, en heurtant à ce point la vérité et

1. Cf. Moulezun, *Histoire de la Gascogne*, t. V, p. 295 à 377. Dans l'*Encyclopédie* (protestante) *des sciences religieuses* (t. VII, p. 226), M. Ch. Dardier ne peut cacher que « la bonne reine » défendit absolument dans ses États l'exercice de la religion romaine ; mais, dit-il, c'était « pour empêcher de plus grands troubles ».

même la vraisemblance, reconquérir les sympathies du pays, l'illusion est trop grossière.

Mais ces causes d'impopularité et d'autres encore sont trop grandes et font trop bien connaître la situation du protestantisme français pour ne pas demander une étude plus complète. En attendant, nous les signalons aux protestants impartiaux, assurés, en le faisant, de célébrer plus pacifiquement qu'on ne l'a fait à Nantes, le centenaire de l'Édit de paix.

Eugène PORTALIÉ, S. J.

UN PROCÈS A REVISER

LA CONSPIRATION DES POUDRES

Un Jésuite anglais fort distingué, le R. P. John Gerard, issu d'une branche de cette même famille qui, au seizième siècle, a donné à la Compagnie de Jésus le Père J. Gerard, auteur si connu des *Mémoires*, fut invité à donner à Londres une conférence publique sur « la conspiration des poudres. »

Acceptant, les yeux fermés, le récit couramment reçu, il ne se préoccupait que d'un côté de la question : montrer, ce qui est facile, que les catholiques en général et les Jésuites en particulier, étaient restés complètement étrangers à ce fameux complot, conclusion qui d'ailleurs est acceptée maintenant par les protestants sérieux et spécialement par l'historien Gardiner.

Mais, en remontant aux sources, et en serrant de près les récits officiels publiés par le gouvernement de Jacques Ier et qui sont devenus l'histoire courante, le Père Gerard fut très frappé de l'insuffisance des preuves sur lesquelles ces récits s'appuient et des incohérences et contradictions dont ils fourmillent. Dès qu'il touchait une prétendue preuve, elle tombait en poussière, et, de l'ensemble, se dégageait une telle atmosphère de mensonge et de fausseté, que bientôt sa conviction fut inébranlable : Nous sommes en présence d'une supercherie ! Il y a eu complot, cela paraît indubitable; mais les choses ne se sont pas passées comme on l'a cru jusqu'ici, cela est également indubitable.

Il était difficile de s'inscrire en faux contre un récit reçu comme une vérité classique par l'opinion lettrée, sans déchaîner un orage. De vives protestations se firent entendre. La *Revue d'Édimbourg* d'abord, puis l'historien le plus en vue, M. Gardiner, prirent la défense de la tradition protestante. Leur discussion, parfois dédaigneuse, fut généralement

courtoise, M. Gardiner eut même la loyauté d'avouer que, pour employer une image populaire en Angleterre, « les noisettes du Père étaient dures à casser, *He gave us hard nuts to crack* ».

Le Père riposta par de nouveaux arguments et maintint ses premières affirmations.

Le travail qu'on va lire n'a d'autre prétention que celle de résumer cette controverse, trop importante et trop intéressante pour ne pas réclamer une place dans cette revue. Nous en avertissons, une fois pour toutes, cette étude est un compte rendu des débats, ce n'est pas un examen approfondi et personnel de pièces, que d'ailleurs nous ne pourrions trouver qu'à Londres. Exceptons les documents importants que le R. P. Gerard a fait photographier, et dont il vient de publier les fac-similés dans un volume in-folio[1].

I

Le mardi 5 novembre 1605, jour fixé pour l'ouverture du parlement, Londres se réveilla sous le coup d'une violente émotion : pendant la nuit, on avait découvert un effroyable complot : on avait voulu faire sauter ce jour-là même, mardi 5 novembre, à 9 heures du matin, le roi, la reine et les chambres assemblées pour entendre le discours du trône. Dans un local situé juste au dessous de la Chambre des lords, on avait trouvé une énorme quantité de poudre, et, tout auprès, un individu nommé *John Johnson*, qui, voyant le complot éventé, avoua cyniquement qu'il avait eu l'intention de mettre le feu à cette poudre et de faire sauter le roi et le parlement.

Les événements qui suivirent sont bien connus : Johnson,

1. Notre travail est puisé dans les volumes suivants :

1° R. P. J. Gerard, S. J. — *What was the Gunpowder Plot?* 2e édition. London-Osgood, Mc Ilvaine, 1897.

2° Gardiner, *What Gunpowder Plot Was?* Un vol. in-12. London, Longmans, 1898.

3° *The Gunpowder Plot and the Gunpowder Plotters.* In reply to Professor Gardiner by John Gerard, S. J., withe facsimiles of documents and an appendix. Un vol. in-8 pp. 93. London, Harper Brothers, 1898.

4° *Thomas Winter's, Confession and the Gunpowder Plot.* By the R. J. Gerard, S. J. — In-folio, 16 p. de texte, 23 p. de facsimilé. London, Harper and Brothers, 1898.

dont le vrai nom était Guido Fawkes, se renferma dans un silence obstiné et écarta toute question compromettante pour les autres. Mais ses complices se trahirent eux-mêmes. On apprit que la cave ou chambre voûtée, où on avait amassé et caché la poudre, ainsi que la maison adjacente, avaient été louées par un catholique nommé Thomas Percy, un parent, ou du moins un gentilhomme de la maison du Comte de Northumberland, capitaine des gentilhommes pensionnaires du roi.

Percy s'était enfui de Londres avec quelques amis, la veille du 5 novembre, soupçonnant probablement que tout était découvert; quelques heures plus tard, on apprit que les fugitifs étaient dans les comtés de Warwick, de Worcester et de Stafford, où plusieurs résidaient habituellement, et qu'ils essayaient d'entraîner quelques partisans dans un mouvement de révolte à main armée.

On connaissait les noms de treize conjurés : un, Guido Fawkes, était arrêté; un autre, Francis Tresham, était resté tranquillement à Londres et ne fut arrêté que huit jours plus tard.

Les onze autres, qui tous avaient trempé dans le projet de révolte, étaient : Robert Catesby, Thomas Percy, Robert et Thomas Winter, deux frères, John et Christopher Wright, deux frères; John Grant, Robert Keyes, Ambroise Rockewood, sir Everard Digby et Thomas Bates. Tous, à l'exception de Thomas Bates, qui était le domestique de Catesby, étaient hommes de noble race et quelques-uns même fort riches, comme Robert Winter, Rockewood, Digby et Tresham.

Le vendredi, 8 novembre, sir Richard Walshe, shériff du comté de Worcester, attaqua le château d'Holbeche, qui appartenait à Stephen Littleton, et où les conjurés révoltés s'étaient réfugiés et barricadés.

Catesby, Percy et les deux Wright furent tués ou mortellement blessés pendant l'assaut. Les autres furent faits prisonniers, à l'exception de Robert Winter, qui ne fut arrêté que deux mois plus tard.

Tous les prisonniers furent emmenés à Londres, mis au secret et continuellement interrogés par les membres du conseil privé.

Le 9 novembre, Jacques Ier adressa au parlement un discours, où il déclara que cet abominable complot était le résultat direct des principes catholiques. En même temps, le roi écrivait à sir John Harrington que cette conspiration avait été ourdie non par quelques hommes isolés, mais par une légion de catholiques, et que les prêtres et le pape avaient promis de tranquilliser leur conscience et de les absoudre[1].

M. Gardiner constate que le gouvernement faisait tout au monde pour envelopper les prêtres dans l'accusation ; mais qu'il échoua[2] : le 4 décembre 1605, Cecil écrit : *la plupart des prisonniers ont attesté par serment que les prêtres ne savaient rien et ont obstinément refusé de les accuser*, *quelque torture qu'on y employât*[3].

Malgré cet aveu arraché à Cecil par l'évidence des faits, le 15 janvier, une proclamation déclare qu'il est prouvé que les Pères jésuites John Gerard, Henri Garnet et Oswald Greenway, *alias* Tesimond, ont été mêlés au complot, et offre une récompense à qui les arrêtera.

Le 25 janvier, le parlement institue une solennité annuelle pour célébrer à perpétuité l'anniversaire de la découverte de cette conjuration, qu'il attribue à *beaucoup de papistes*, *de Jésuites et de prêtres du séminaire*, *tous animés d'un esprit diabolique et enviant la jouissance du pur évangile que possède la nation*, *sous le règne du plus grand, du plus savant et du plus religieux des monarques*[4].

A cette proclamation qui, sans l'ombre d'une preuve, attribue au corps des catholiques et à des prêtres le crime de quelques fanatiques, le parlement répond en assurant la stricte exécution des lois pénales.

Le 27 janvier 1606, les conjurés qui n'ont pas été tués, Robert et Thomas Winter, Fawkes, Grant, Rockewood, Keyes, Digby et Bates sont mis en jugement. Francis Tresham venait de mourir à la Tour de Londres, le 22 décembre 1605. Tous les accusés sont condamnés à mort et exécutés à Londres le 30 et le 31 janvier 1606.

1. *Nugæ antiquæ*, I, 374.
2. *Hist. of England*, I, 267, édit. de 1883.
3. Lettre de Salisbury à Favat, Brit. Mus. *Mss.* Add. 6178, f. 625.
4. *Statutes ann. 3 Jacobi.*

Le 30 janvier, jour de l'exécution de la première bande, le Père Garnet, Provincial des Jésuites, est arrêté avec le Père Oldcorne.

Le Père Oldcorne n'est même pas accusé d'avoir pris part à la conjuration et est mis à mort uniquement pour avoir aidé le Père Garnet à échapper aux recherches du gouvernement.

Le Père Garnet fut enfermé à la *Gatehouse,* puis à la Tour de Londres. Chose étrange : d'après la proclamation, il est l'âme de la conjuration. Les ministres font l'impossible pour trouver des preuves de sa culpabilité : on l'examine vingt-huit fois devant le conseil privé, on a recours à des manœuvres indignes d'un gouvernement qui se respecte; et on échoue. Les prétendues preuves de sa complicité sont toutes faciles à réfuter.

Enfin, le 28 mars 1606, Garnet fut mis en jugement et le 2 mai suivant, il fut pendu et écartelé devant l'église Saint-Paul.

Revenons maintenant aux treize conjurés laïques. N'est-ce pas un fait avéré qu'ils avaient médité dans l'intérêt de la cause catholique un horrible attentat et que l'Angleterre a échappé comme par miracle à une catastrophe sans exemple, dont les suites eussent été incalculables ? Cette histoire est si connue, si universellement admise, que d'en douter semble folie.

En voici le résumé. Un an après l'avènement de Jacques Ier, au commencement de l'an 1604, quand on n'espéra plus obtenir de lui la tolérance pour les catholiques, qu'il avait d'abord promise, Robert Catesby, un homme de caractère et très influent, songea à tirer du roi et des législateurs une vengeance éclatante de ce régime imbécile et cruel. Il proposa son plan à John Wright et à Thomas Winter, qui l'approuvèrent. Fawkes, un soldat de fortune, était alors dans les Pays-Bas au service de l'Espagne; on le fit venir, et, peu après, Percy, puis Keyes et Christopher Wright se joignirent aux premiers conjurés.

Tous durent jurer de garder le secret et sceller ce serment par la communion. Plus tard, six autres recrues grossirent le nombre des sept premiers conjurés, à savoir : Robert Winter, frère aîné de Thomas, Grant, Bates, Rokewood, Digby et

Francis Tresham. Ceux-ci, à l'exception de Bates, étant tous riches, figuraient là en vue du soulèvement qui devait suivre le coup de main projeté.

En sa qualité de gentilhomme pensionnaire du roi, Percy put sous-louer sans trop de difficulté une maison dont le premier étage communiquait avec la Chambre des lords. On avait résolu de conduire une mine des caves de cette maison jusqu'au dessous de la Chambre des Lords et de faire sauter le roi et le parlement. On commença le travail en décembre 1604, mais en mars on abandonna cette mine et on trouva plus simple de louer une salle voûtée qui s'étendait sous la Chambre des lords. Ce fut là qu'on amassa une grande quantité de poudre. Fawkes devait y mettre le feu, pendant que le roi lirait le discours du trône aux deux chambres réunies.

Pendant ce temps, les conjurés s'empareraient d'un des fils ou d'une des filles du roi, qu'on proclamerait roi ou reine, et une grande chasse organisée à ce moment près de Londres, parmi leurs amis, fournirait le noyau d'une petite armée.

Pendant que cette révolution se préparait, le gouvernement de Jacques Ier ne savait rien, ne soupçonnait rien et marchait aveuglément à sa perte, quand une circonstance providentielle le sauva.

Le 26 octobre, dix jours avant l'ouverture du parlement fixée au 5 novembre, lord Monteagle reçut une lettre anonyme, écrite en termes vagues et incohérents, qui le conjurait de ne pas aller à l'ouverture du parlement, s'il ne voulait pas courir les plus grands dangers.

Sans hésiter, Monteagle porta cette lettre au premier ministre, à Cecil, qui en saisit de suite le sens, bien qu'il laissât au roi le plaisir de croire qu'il avait été seul à deviner l'énigme, c'est-à-dire à pénétrer le sens ambigu des termes, quand la lettre lui fut montrée, cinq jours plus tard[1].

1. Lettre de Cecil à Cornwallis. *Winwood's Memorials*, II, p. 170. Comparer cette lettre avec le compte rendu officiel : *Discourse of the manners of the discovery of the Gunpowder Plot.*

II

La version résumée par les lignes qui précèdent est tellement accréditée qu'elle semble inattaquable. Jardine, auteur d'ailleurs si modéré et si clairvoyant, est de cet avis, et, tout récemment, M. Gardiner, tout en admettant que la complicité de Garnet et des autres prêtres reste douteuse, déclare que le complot des treize conjurés laïques, tel qu'il vient d'être raconté, repose sur des preuves péremptoires, *rests upon undisputable evidence.*

Le Père John Gerard attaque courageusement ce verdict et entreprend de montrer qu'un examen attentif du récit généralement reçu, des circonstances qui suivirent la découverte de la conjuration, et des sources où le gouvernement a puisé les détails du récit officiel publié par lui, conduit à des conclusions tout opposées.

L'histoire de la conjuration est certainement présentée avec beaucoup d'art. Rien de plus poignant que ce gouvernement poussé par son aveuglement jusqu'au bord de l'abîme et voué à une perte certaine, sans un incident providentiel et presque miraculeux.

Nous sautions tous en l'air, écrit Cecil à Cornwallis, *le 9 novembre 1605*, *si*, *douze heures avant le crime*, *Dieu ne nous avait tout fait découvrir par miracle*[1].

Eh bien, c'est chose facile à prouver, ce drame et ce coup de théâtre ne sont qu'une mauvaise farce. Celui qui a écrit ces lignes émues, Cecil, le sait mieux que personne; car, depuis longtemps, il était au courant de tout. Ceux qui ont inventé un roman pour expliquer la découverte du complot étaient bien capables d'en inventer un autre pour expliquer sa formation.

Is fecit cui prodest, dit le proverbe. Un complot qui profite à ceux qui le poursuivent et le racontent sera toujours suspect. La conspiration des poudres a trop bien servi les desseins de Cecil et de Jacques Ier pour ne pas éveiller les défiances de l'historien. Le roi avait promis la tolérance aux catholiques et se sentait gêné par cet engagement : le complot

1. *Winwood's Memorials,* I.

de ces catholiques l'en délivrait; et, quant à Cecil, fils d'un persécuteur acharné et persécuteur lui-même des catholiques, il avait besoin d'un complot et celui-ci le servait à point : il justifiait sa politique et, par contre-coup, le débarrassait de Northumberland, le seul grand seigneur catholique dont il pût craindre l'influence. Malgré des efforts inouïs, on ne réussira pas à prendre ce seigneur dans les mailles de ce filet, on ne prouvera pas sa complicité, mais les juges ne lui en infligeront pas moins trente mille livres sterling d'amende (une somme énorme) et la prison à vie, pour avoir introduit Percy à la cour parmi les gentilshommes pensionnaires du roi, dont Northumberland était capitaine commandant.

Du reste, Cecil n'en était pas à son coup d'essai, en fait de conspirations montées tout exprès pour servir ses desseins; et le procès d'Essex venait d'en donner une preuve irrécusable.

L'opinion contemporaine s'était habituée à voir dans les conspirations sans cesse renaissantes, sous Élisabeth et sous Jacques Ier, des instruments d'oppression, des machines à compression, préparées par les despotes qui gouvernaient. Et, de fait, les débuts de Jacques Ier en Angleterre et les quarante ans de règne d'Élisabeth leur donnaient raison. Le procès d'Essex, tout récent, avait été en ce genre ce qu'on peut imaginer de plus révoltant, et, en 1604, le prêtre Watson, dit l'évêque protestant Goodman, avait été exécuté comme traître par ceux-là mêmes qui l'avaient poussé à conspirer[1].

Un contemporain, lord Castlemaine, déclare que, du temps d'Élisabeth, les conspirations étaient un moyen très à la mode d'attirer de pauvres diables dans les filets du gouvernement, et Brewer, l'éminent historien, avoue que les catholiques eurent beaucoup à se plaindre de Leicester et de Walsingham sous ce rapport. Camden dit à peu près la même chose; et on peut voir, dans les *Derniers Jours de Marie Stuart*, de M. Kervyn de Lettenhove, comment, dans le complot de Babington, Walsingham, qui tenait tous les fils, faisait passer toute la correspondance par ses mains, chargeant l'infâme

1. *Goodman's court of James* I. Edit. Brewer.

Phelippes d'ajouter aux lignes chiffrées de Marie Stuart et de Babington *ce qui manquait pour les compromettre à fond.*

La conspiration des poudres servit d'excuse à la politique persécutrice de Jacques Ier et de Cecil : on voulut en tirer quelque chose de plus; il fallait y surprendre la main des prêtres et des Jésuites et on fit de son mieux pour faire croire qu'on avait réussi. Dès l'origine, on affirme qu'on possède des preuves qu'on n'a pas; on ment effrontément et on se montre décidé à envelopper, bon gré, mal gré, ceux qu'on veut perdre dans l'infamie de ce complot, habilement travaillé.

En présence de ce système de falsification, au service d'une haine implacable, nous ne pouvons avoir confiance ni dans un récit préparé par le gouvernement, ni dans les pièces de conviction, qui, comme nous le montrerons, n'offrent pas de garanties suffisantes.

Les détails du récit officiel sont d'ailleurs absolument incroyables : Si les conjurés ont fait ce qu'on raconte, le secret était impossible, et les autorités, toujours au guet, ont été averties dès le début. Nous savons d'ailleurs, de la manière la plus positive, que cette prétendue ignorance des autorités n'était qu'une feinte et, lorsque s'échangeaient les premières confidences entre les conjurés, les personnages officiels *travaillaient un complot catholique* et décidaient qui on devait y mêler.

Le Père Gerard termine cet aperçu général en formulant une conclusion absolument opposée à celle qu'ont adoptée les historiens ; cette conclusion, la voici :

Il y a eu conspiration et dessein de frapper un grand coup. Mais cette conspiration, ou bien c'est le gouvernement qui en a eu l'idée et qui en a recruté les agents; ou bien, mis au courant, dès les premiers jours, de ce qui se passait, il cultiva ce projet insensé et le laissa grandir et mûrir jusqu'au moment où il put en profiter.

Ceci n'excuse pas les conjurés : « Ceux, dit Dodd, qui se laissent entraîner dans un complot comme des fous, méritent d'être pendus comme des traîtres. » Mais les plus coupables sont assurément les démons qui les ont séduits. Cecil, premier lord Salisbury, voilà le vrai coupable, le démon séducteur ! Nous avons le droit de le soupçonner.

Qu'est-ce qui nous donne le droit de le soupçonner ? Nous répondrons : une triple constatation. D'abord, le récit officiel n'est qu'un tissu de mensonges, de contradictions et d'incohérences ; ensuite, il est avéré que Cecil connaissait longtemps d'avance ce qui se préparait ; et troisièmement enfin, les pièces de conviction sur lesquelles est basé le récit officiel ne méritent pas créance.

Mais, avant d'aborder la discussion, il ne sera pas inutile de faire la connaissance des personnages qui figurent dans ce récit. Pour juger la vraisemblance d'un drame historique, il est bon d'étudier préalablement la physionomie des acteurs qui y jouent les premiers rôles.

Le premier, le plus en vue, c'est Robert Cecil, premier lord Salisbury, fils du fameux William Cecil ou lord Burghley, qui fut si longtemps le premier ministre d'Élisabeth.

Robert Cecil est un des plus grands fourbes que l'histoire ait connus. Déjà ministre dans les dernières années d'Élisabeth, il avait alors entretenu, avec Jacques VI d'Écosse, une correspondance qui l'eût perdu à jamais, si la reine en avait eu connaissance. Il le savait et la cacha si bien qu'on n'en retrouva la trace que cent ans plus tard[1].

Ministre de Jacques Ier, Cecil recevait une pension secrète du roi d'Espagne, un monarque dont lui-même avait dit que communiquer avec lui c'était trahir l'Angleterre[2]. Au procès du comte d'Essex, il s'était écrié : « Je veux que Dieu me consume, si je ne hais pas l'Espagnol autant qu'homme en ce monde[3]. »

Un ambassadeur d'Espagne, qui l'avait vu de près, l'appelait *un traître toujours à vendre*, *toujours prêt à donner son âme au plus offrant*[4]. L'ambassadeur de France, Lefèvre de la Boderie, le tient *pour un homme qui changerait trop son naturel, s'il disait la vérité; pour un ambitieux*, *jaloux*, *résolu à ne laisser personne en pied qui puisse lui tenir tête*[5].

Gravons dans notre mémoire les traits de cette physio-

1. J. Gerard, S. J., *What was the Gunpowder Plot.*
2. Digby to the King, *S. P. Spain*. Aug. 8. — Gardiner, hist. II, 216.
3. Bruce, *Introduction to secret correspondance of sir Robert Cecil.*
4. Gardiner, *Hist.*
5. La Boderie, *Ambassades.*

nomie et quand Cecil nous présentera comme pièces de conviction de prétendus aveux, arrachés par la torture et d'ailleurs manifestement manipulés par lui, tenons-nous sur nos gardes : cet homme est un menteur!

A côté de ce portrait repoussant du premier lord Salisbury, le Père Gerard nous crayonne rapidement les traits des principaux conjurés.

Après avoir promis la tolérance aux catholiques, Jacques Ier avait, sur le conseil de Cecil, repris à son compte les lois persécutrices d'Élisabeth, exigeant jusqu'au dernier denier des amendes en retard, c'est-à-dire des vingt livres sterling par mois (500 fr.), que devait payer quiconque ne fréquentait pas sa paroisse; affermant aux Écossais, ses amis besogneux, la dette des catholiques réfractaires, pour en tirer ce qu'ils pourraient.

On comprend l'amère déception et le sombre désespoir des catholiques. On comprend, qu'égarés par la colère, plusieurs aient cru qu'à de pareils maux il n'y avait de remède que la violence. Sir Everard Digby en avait averti Cecil dans une lettre : *Si Votre Seigneurie, si votre gouvernement traite durement les catholiques, il y aura des massacres, des révoltes et des attentats désespérés, car la position des catholiques est pire que sous Élisabeth*[1].

Rappelons-nous que nous sommes à la fin du seizième siècle, une époque tourmentée, où la violence est à la mode et où elle excite plus de sympathie que d'horreur.

Jacques Ier avait lui-même fait son profit de ces mœurs farouches; car, avant son arrivée à Londres, sir Thomas Tresham, père de Francis Tresham, un des conjurés, avait, au risque de sa vie, proclamé le nouveau roi à Northampton, pendant que Francis Tresham, son fils, avec son frère Lewis et lord Monteagle, son beau-frère, aidaient le comte de Southampton à garder à Jacques Ier l'importante forteresse de la Tour de Londres.

Les treize conjurés étaient tous des hommes de la trempe de Thomas et Francis Tresham. Le gouvernement le savait et, en 1596, pendant une maladie d'Élisabeth, il s'était assuré

1. Voir cette lettre dans le P. Gerard. Append.

par précaution de la personne de plusieurs et, en particulier, de Catesby et des deux frères Wright. On rapporte que Grant, un des futurs conjurés, s'était fait un nom par sa manière un peu vive de recevoir les limiers de la police, pourchasseurs de prêtres, qui venaient fouiller sa maison, leur distribuant *force coups en guise de pourboire, au point qu'ils n'osaient plus lui faire visite qu'avec de grands renforts de soldats.*

Que ces hommes aient conspiré pour sortir de difficultés sans issue, on le croira facilement; que l'œil vigilant de Cecil et d'autres ait vu en eux des risque-tout, faciles à entraîner dans un coup de main, c'est très possible; mais ces hommes n'étaient pas de vulgaires criminels, ou des assassins ou des fous, pour concevoir par eux-mêmes le dessein monstrueux d'envelopper dans une même catastrophe des coupables et des milliers d'innocents et de plonger dans les larmes tout un royaume, atteint dans son élite, et tout cela pour aboutir à une tentative puérile de soulèvement.

A première vue, il y a dans ce complot quelque chose de si monstrueux et en même temps de si naïf, et de si incohérent, de si fou, qu'on se demande comment des gentilshommes de bonne famille ont pu s'y engager, et l'on soupçonne qu'ils marchaient vers un but qu'ils ne connaissaient pas bien, *saisis et emportés par une intrigue, dont un autre tenait les fils.* Pendant les années qui ont suivi la découverte de la conspiration des poudres, des contemporains fort distingués ont partagé cette impression : *Ces hommes ont été le jouet de gens habiles !*

Cinq semaines après le 5 novembre 1605, un habitant de Londres écrit à un correspondant de Rome : *Ceux qui savent comment les choses se passent ici tiennent pour certain que les cartes du jeu étaient pipées et que la trame du complot a été tissée par les ministres, qui ont réussi à emprisonner les pauvres gentilshommes dans ses mailles : ainsi faisait Walsingham*[1].

Le puritain Osborne, un contemporain, parle de la découverte du complot, telle qu'elle fut publiée, comme d'un

1. Cf. *Roman transcripts* (Bliss), nº 88, 18 déc. 1605.

roman inventé par Cecil, toujours prêt à mettre sur pied une conspiration[1].

L'évêque anglican de Gloucester, Goodman, également contemporain, dit que, voyant les catholiques très irrités contre Jacques Ier, le grand homme d'État monta de toutes pièces, puis découvrit, une conspiration, sachant que, plus elle serait monstrueuse, plus ses services seraient appréciés[2].

Usher, l'évêque protestant d'Armagh, en Irlande, disait : *Si les papistes savaient ce que je sais, ils ne laisseraient pas peser sur leur tête l'odieux de la conjuration des poudres*[3].

Jacques Ier lui-même parlait de la fête du 5 novembre, instituée en mémoire de la découverte du complot, comme de la fête de Cecil (*Cecil's Holiday*). L'historien Welwood est d'avis que Cecil connaissait la conspiration de longue date avant le 5 novembre et que la lettre à lord Monteagle fut envoyée par lui.

Peter Talbot, évêque protestant de Dublin, écrivait, en 1668, dans le *Catéchisme politique :* « Que Cecil fût l'inventeur, ou du moins la cheville ouvrière de la conjuration, c'est un fait attesté par un de ses familiers, qui, deux mois auparavant, avertit un catholique, nommé Buck, que son maître méditait quelque chose contre les catholiques.

Enfin le fils de Cecil, le second lord Salisbury, aurait dit à Lenthal, président depuis du *Long Parlement* (the Long Parliament), qu'il avouait que la conspiration des poudres était une invention de son père[4].

M. Gardiner se moque de ce témoignage du fils, comme si un père avait pu faire pareille confidence à son fils. Il ne s'agit pas là de confidence : le père est mort subitement; le fils a eu tous ses papiers les plus secrets entre les mains, et c'est probablement sur l'inspection de ces papiers qu'était basée la conviction du fils.

1. *Answere to certain scandalous papers.*
2. *Court of King James.*
3. Green, *Stonyhurst Mss.*
4. Cf. P. Gerard, What was the Gunpowder plot.

III

Comme on le voit, le récit officiel de la conspiration a éveillé, surtout chez les contemporains, une grande défiance. Notre défiance à nous n'a donc rien d'extraordinaire.

D'où venait cette défiance? Avant tout, du récit lui-même, qui n'est qu'une trame artificielle, pleine de reprises et de retouches, très habile, très travaillée, mais pleine d'incohérences. Dans l'art de mentir, c'est là l'écueil. On ne pense pas à tout !

L'ignorance prétendue des ministres et l'histoire de la lettre sont des contes absurdes, et le soin qu'on a mis à cacher la vérité prouve qu'on avait tout intérêt à ce qu'elle ne fût pas connue. Nous savons maintenant, et Cecil lui-même l'a avoué, que longtemps avant la fameuse lettre, la conspiration était connue des ministres et que ceux-ci, jouant avec leurs dupes comme le chat avec la souris, les laissèrent poursuivre leur folle entreprise, jusqu'à ce que, frappant un grand coup, ils pussent faire croire à la nation qu'elle avait été sauvée comme par miracle. Mais examinons les autres détails du récit.

Les conjurés avaient remarqué une petite maison, située Place du Parlement et adossée au mur de la Chambre des lords. En temps de session parlementaire, le premier étage de cette maison communiquait avec la Chambre des lords et servait de décharge, de vestiaire, etc. Elle était louée à un certain M. Whynniard, préposé à la garde-robe de Sa Majesté et celui-ci l'avait sous-louée à Ferrers.

Aussitôt un plan est arrêté dans l'esprit des conjurés : des caves de cette maison, on poussera une mine jusque sous la Chambre des lords et on y mettra de la poudre. Thomas Percy, l'un des conjurés et gentilhomme pensionnaire du roi, fut chargé de louer ou plutôt de sous-louer la maison. — Mais, grave inconvénient, pendant les sessions parlementaires, la maison n'était pas libre. Le fait est que, louée le 24 mai 1604, elle ne fut livrée à Percy qu'en décembre.

Le 11 décembre, on commença les travaux, et le 25 décembre, cette mine creusée par des hommes du monde, absolument novices en ce genre de besogne, avait atteint le

mur de la Chambre des lords. Ce mur avait neuf pieds d'épaisseur, diront les conjurés dans leurs dépositions. — A partir de ce moment, les travailleurs Catesby, Percy, Thomas Winter, John Wright et Fawkes s'adjoignirent Keyes, chargé d'apporter la poudre et Christopher Wright. Six travaillaient et Fawkes faisait le guet.

On continua de percer le mur du commencement de janvier 1605 à la mi-mars; le Parlement se réunit le 7 février, mais seulement pour se proroger au 5 novembre. Cependant ce jour-là, la Chambre des lords tint une séance régulière, dont le P. Gerard cite le procès-verbal, et expédia quelques affaires. A la mi-mars, on avait percé la moitié du mur. A ce moment, on entendit du bruit, provenant d'un étage au-dessus. Il venait d'une cave ou chambre voûtée, qui s'étendait tout du long sous la Chambre des lords. On pensa qu'il serait plus simple de placer la poudre dans cette chambre voûtée, immédiatement sous la Chambre des lords; on loua cette chambre voûtée, on y transporta vingt barils de poudre et on abandonna le souterrain.

Tout cela est bien difficile à croire et, quand on rapproche les récits officiels des dépositions des conjurés, seules sources où ces récits aient pu puiser, on se perd dans un dédale de contradictions et d'impossibilités. Chaque détail, la maison louée, la mine, la salle voûtée ou cave qui fut substituée à la mine, la poudre placée dans cette salle, soulève des difficultés insolubles. Tout sonne faux dans ce récit, et, plus on cherche à démêler cet écheveau, plus les fils se brouillent et plus les impossibilités grandissent.

1° *La maison louée.* — On a résolu de louer cette maison, pour servir aux préparatifs de cet attentat colossal : Ferrers, le sous-locataire, ne veut pas s'en aller; on a recours à des tiers pour venir à bout de ce fâcheux : mais, au lieu de mener cette affaire dans l'ombre, Percy se met en vue, et s'adresse à des personnages officiels, dont l'un est Carleton, depuis vicomte de Rochester et connu pour être une âme damnée de Cecil. — Et Cecil n'a rien su; ne s'est douté de rien!

Cette maison est bien située, mais pendant les sessions, le premier étage est envahi par les membres de la Chambre des lords, et cela arrive le 7 février, jour de séance, au moment

où les travaux du souterrain battent leur plein. Cette petite habitation fait partie d'un pâté de maisons dont Whynniard, personnage officiel, préposé à la garde-robe du roi, est le principal locataire, et qui sont habitées par des officiers de la cour et du parlement, par des femmes du peuple, par des marchands, dont les fenêtres plongent sur le petit jardin. Enfin, détail fort grave, dans cette petite maison louée par Percy, il y a une portière, une femme *Higgins*, femme d'un tailleur du voisinage, dont la déposition figure au procès, et qui a été témoin de toutes les allées et venues des conjurés[1].

Fawkes nous dit que, tout le temps que dura le travail de la mine, les conjurés ne bougèrent pas de la maison, ce qui dut paraître fort étrange à la portière. On en devrait conclure d'ailleurs que la maison était vaste et commode : pas du tout; nous apprenons encore de Fawkes qu'il n'y avait qu'un lit et que, lorsque Percy voulait dormir dans sa maison, Fawkes qui passait pour son domestique, allait coucher ailleurs.

2° *La mine ou le souterrain.* — La mine fut commencée le 11 décembre 1604 et, à Noël, poussée par des gentilshommes, qui n'avaient jamais manié un outil, elle traversa le mur de la maison et atteignit celui de la Chambre des lords, épais de neuf pieds. Ce mur très dur fut entamé; arrivés à la moitié, les conjurés s'aperçurent avec effroi que leur souterrain n'aboutirait pas immédiatement sous la Chambre des lords, et qu'il était beaucoup plus pratique de louer une vaste salle basse ou cave, qui s'étendait sous la Chambre des lords. Ils la louèrent et y transportèrent la poudre.

Tout cela paraît incroyable. Bon pour des enfants de se jeter tête baissée dans ce travail énorme d'un souterrain, puis de s'apercevoir que cette entreprise gigantesque n'aboutira pas au bon endroit; quand, pour se rendre compte de tout, ils n'ont eu qu'à lever les yeux sur les fenêtres de la Chambre des lords, puisque, du côté de la rue, la salle basse en forme le rez-de-chaussée! Mais des hommes faits, des hommes intelligents, de la haute société, mêlés déjà à tant d'événements, en vérité, on nous les fait par trop naïfs et bornés!

Et puis, que sont devenus les déblais, les matériaux retirés

1. Ces détails sont tirés en bonne partie du livre de M. Gardiner.

d'un souterrain, qui devait être assez grand pour contenir trente-six barils de poudre ? Fawkes nous répond qu'on les a transportés dans le petit jardin de la maison louée. Mais alors, cet amas énorme dut éveiller l'attention. M. Gardiner, qui prend parfois avec les textes des libertés grandes, se débarrasse de l'objection en faisant jeter une partie des matériaux dans la Tamise. A merveille : seulement, le texte du seul document que nous ayons dit le contraire ; c'est dans le jardin que tout fut entassé[1].

Comment les voisins et les passants d'un endroit si peuplé qu'en 1606 on défendit d'y bâtir, comment ces gens et la portière de la maison ne furent-ils ni frappés, ni incommodés par le bruit extraordinaire et insupportable, surtout la nuit, que suppose le percement de deux murs, par les madriers qu'il fallut apporter pour soutenir les terres, par les infiltrations d'eau qu'il fallut pomper, par l'allure mystérieuse de sept gentlemen, renfermés dans la maison pendant deux mois !

Et puis, qu'est devenu ce souterrain ? Comment se fait-il que le gouvernement, au dire de Coke, l'avocat général, n'en ait pas soupçonné l'existence, quand, après la réception de la fameuse lettre, il visita les lieux ? Et, lorsque Fawkes lui révéla ce détail dans sa déposition du 9 novembre, comment expliquer qu'il n'ait pas fait tout au monde pour retrouver et pour étaler aux yeux de tous cette pièce de conviction unique en son genre ?

A un moment donné, les idées du premier ministre paraissent avoir été singulièrement confuses, comme celles d'un homme dont le plan n'était pas tout à fait arrêté. Car on a retrouvé le bail signé par Percy pour la location de la petite maison, et sur ce bail Cecil a écrit : *Bail de la cave sanglante*, confondant ainsi le souterrain et la cave ou salle voûtée.

N'est-ce pas la chose la plus étrange du monde que personne n'ait vu cette mine, ce souterrain, en dehors de deux conjurés ? que de tous les témoins, Fawkes et Thomas Winter aient été les seuls à en parler ? Il est vrai que Keyes y fait allusion. Mais la déposition de Keyes n'a aucune valeur :

1. Confession de Fawkes.

ce n'est qu'une copie, avec une signature douteuse et remplie d'additions interlinéaires et de mots substitués à d'autres.

Enfin, dernière anomalie, quand on démolit la Chambre des lords, au commencement de ce siècle, un architecte, M. W. Capon, qui a étudié de près les souvenirs attachés à ces vieux murs, n'a pas retrouvé ce mur de neuf pieds d'épaisseur et à moitié percé par les conjurés.

3° *La poudre.* — La quantité énorme de poudre placée par les conjurés dans la cave ou salle voûtée est restée aussi invisible que le souterrain, et les membres du gouvernement qui ont affirmé l'avoir découverte, n'ont pas même pu se mettre d'accord sur le nombre des barils.

Cecil écrit aux ambassadeurs étrangers, après la découverte du complot, qu'il y en avait trente ; le roi, dans son discours, et Coke dans son réquisitoire, donnent le chiffre de trente-six : ceci supposerait à peu près trois tonnes de poudre.

Cette quantité prodigieuse de poudre a été achetée, mise en de petits barils, logée au delà de la Tamise, transportée dans la petite maison, puis placée dans la cave ou salle voûtée, et couverte de fagots et de charbons par des mains mercenaires comme celles d'Higgins le mari de la portière, sans que ni l'attention ni les soupçons de personne aient été éveillés !

On nous demande de croire que le gouvernement de Jacques Ier, le plus soupçonneux qui fût jamais, qui trouvait moyen d'attacher un espion aux pas de tout catholique un peu connu, même à l'étranger, et qui entretenait avec ses espions une correspondance incessante, a laissé treize conjurés, dont douze étaient des personnages en vue, et dont plusieurs étaient réputés *hommes dangereux*, se concerter, louer une maison près la Chambre des lords, y creuser une mine, y transporter des tonneaux de poudre, sans que lui se soit douté de rien, sans que personne ait rien remarqué. Cet accord de tous à ne rien remarquer et à ne rien comprendre est tout simplement merveilleux !

Nous demandions tout à l'heure : qu'est devenue la mine ? Maintenant nous demandons : qu'est devenue cette énorme quantité de poudre ? Le complot une fois découvert, on en perd la trace. — Bien plus, le gouvernement, le jour même où il l'a

découverte, n'en tient aucun compte. Le 5 novembre, à deux heures du matin, on constate la présence des barils de poudre dans la salle voûtée, sous le trône du roi, et, le même jour, à neuf heures du matin, avant qu'on ait eu le temps matériel d'enlever les trente-six barils et la masse énorme de fer, de fagots et de charbons qui les recouvre, le parlement se rassemble sur un volcan ! Et, dans ce procès, pas un témoin ne parle de cette poudre ! après la découverte du complot, pas un registre ne mentionne sa confiscation ! on fait une enquête sévère sur tout ce qui touche les conjurés, on fouille leurs demeures, mais personne ne s'inquiète de savoir où et comment ils se sont procuré trois tonnes de poudre !

Le gouvernement a toujours agi comme s'il ne croyait pas à ces trente-six barils de poudre.

Les conjurés sont aussi insouciants que le gouvernement. Les fagots qui recouvrent ces barils, ils les font porter par Higgins, le tailleur marié à la femme Higgins, portière de la petite maison. Et cet homme ne se doute de rien ! Eux-mêmes, par deux fois, à Pâques et un peu avant le 5 novembre, prennent un congé, et laissent là leurs barils entassés dans une grande pièce, qui très probablement est ouverte à tous. Car si Fawkes nous dit qu'il ferma la cave ou salle voûtée à clef, Thomas Winter nous affirme positivement qu'elle était ouverte à tout venant [1]. Cecil dit que ceux qui arrêtèrent Fawkes, entrèrent par une porte différente de celle dont Fawkes avait la clé ; le « livre du roi » (*King's book*) insinue que Whynniard, le locataire principal, s'était réservé le droit d'y pénétrer à volonté ; et le plan de Smith indique que cette pièce avait quatre entrées différentes, ce qui permet de supposer qu'elle servait de passage aux officiers et aux serviteurs de la Chambre des lords [2].

Et c'est dans ce lieu de passage que ces conjurés abandonnent deux fois sans surveillance trente barils de poudre qui doivent faire sauter le roi et le parlement ! On n'a jamais vu réunies tant de noirceur et tant d'insouciance puérile !

1. Un exemple entre cent des contradictions que présentent ces dépositions.

2. Voir ce plan dans Gardiner.

Ces conjurés sont à la fois des criminels de la pire espèce et des enfants dont la candeur frise l'imbécillité.

Voyez du reste le plan que leur prêtent les récits officiels, après l'attentat. On ne peut rien imaginer de plus idiot et de plus enfantin.

Après l'explosion, ils s'empareront du prince Henri, du prince Charles, de la princesse Élisabeth, ou même de la petite princesse Marie. — On a préparé un appel au peuple et Catesby est chargé de proclamer le nouveau souverain à Charing Cross, bien qu'on doive prévoir qu'il lui sera impossible de savoir, sitôt après l'événement, si ce souverain est un prince ou une princesse. — Puis, quelle imagination folle de se figurer qu'un homme isolé, perdu au milieu du peuple, produira quelque effet, et ne sera pas plutôt écharpé sur place !

Comment admettre que des hommes de la haute société, et qui n'étaient pas des sots, aient pu croire que, maîtres d'un jeune enfant de la famille royale, avec un peu d'argent et quelques chevaux, en quelques jours ils verraient l'Angleterre à leurs pieds !

Cette analyse du récit officiel laisse entrevoir quelque chose des difficultés soulevées par le texte de l'histoire classique : mais si nous remontons aux sources de ce récit, aux dépositions des conjurés, car il n'y a que celles-là, ce sera bien autre chose !

Pendant que les conjurés préparaient l'horrible catastrophe du 5 novembre, que faisait le gouvernement ?

Le gouvernement, nous dit-on ! mais il dormait au bord de l'abîme, et n'avait ni yeux pour voir, ni oreilles pour entendre ce qui se passait dans l'endroit le plus peuplé de Londres.

Nous répondons : pas du tout ! le gouvernement veillait et était, dès le premier jour, parfaitement informé.

Le moyen d'abord de croire qu'un gouvernement, qui avait fait de l'espionnage le grand art de la politique, ait laissé la bride sur le cou à une bande de catholiques, réputés des plus dangereux, sans s'occuper de ce que signifiaient leur réunion et leurs allures suspectes ! Nous ne pouvons pas admettre cela. Divers documents contemporains nous donnent raison : en avril 1604, au moment où la conspiration des

poudres germait dans les esprits, Henry Wright adresse une lettre à sir Thomas Challoner, au sujet d'un espion subalterne nommé Davies, qui s'occupe de faire mûrir un complot et d'y mêler des prêtres[1].

Le « livre du roi » nous donne raison : après avoir, avec un goût douteux, porté aux nues la rare pénétration du Salomon moderne, il insinue que le ministre recueillait depuis longtemps les symptômes de complot, les conservait dans son cœur, à l'exemple de la Vierge Marie, et ne pouvait trouver de repos qu'il n'eût été au fond de l'affaire ; que la fameuse lettre lui remit en mémoire des avertissements venus de tous côtés sur quelque dessein ténébreux ourdi par les papistes.

Dans la relation officielle, destinée aux lords du conseil privé, on parle plus clairement. Cecil, le secrétaire d'État, avait plusieurs fois, depuis trois mois, averti le roi que les prêtres et les laïques catholiques conspiraient pour arracher au parlement le libre exercice de leur religion.

Dans sa lettre aux ambassadeurs près des cours étrangères, Cecil avoue qu'il devina immédiatement et avant le roi le sens de la fameuse lettre à lord Monteagle, sachant déjà que la plupart de ces conjurés, maintenant en fuite, réfractaires notoires aux lois religieuses, avaient en mains un plan dont le but était de renverser le gouvernement.

En mars 1606, quatre mois après la découverte du complot, Henri Wright réclame de Cecil une récompense pour avoir dénoncé les menées de *certaines vilaines gens*, et, un peu plus tard, le même espion adresse au roi un mémoire : *au sujet de Wright et des services rendus par lui dans la diabolique conjuration des poudres*. Wright y rappelle au roi que, grâce à ses informations, le grand juge Popham et sir Thomas Challoner ont découvert le complot qui se tramait deux ans avant que Sa Majesté trouvât le sens de la lettre à lord Monteagle[2].

1. P. Gerard, S. J., *What was the Gunpowder Plot*, p. 94. Voir le texte de la lettre dans app. G, p. 254, *Gunpowder Plot Book*, n° 236.

2. P. Gerard, S. J., *What was the Gunpowder Plot*, p. 95. Voir le document : *Gunpowder Plot Book* n° 237. It may please your Majesty, can you remember that the lord Chief Justice Popham and sir Thomas Challoner

Dix-huit mois avant cette lettre, un autre mémoire signé Ratcliffe décrit un complot tramé par des catholiques ; ce document fut cité comme se rapportant à la conspiration des poudres par sir Edward Coke en plein parlement : il prouve donc, d'après le gouvernement lui-même, que, dix-huit mois avant novembre 1605, le gouvernement était averti et veillait[1].

Au commencement d'octobre 1605, William Willarton, employé en France par le gouvernement anglais pour la négociation d'un traité de commerce, écrit de Paris à Cecil[2] au sujet d'un complot, attribué surtout à des prêtres et à des Jésuites « ..... Leurs doigts brûlent de se mettre à l'œuvre, dit l'espion, et ils sont animés à l'égard de votre Honneur d'une haine particulière. » Le même écrit, le 14 octobre, « qu'une révolte se prépare en Angleterre ; on allumera un grand incendie et Dieu veuille que la personne du roi et de ses enfants soit épargnée ».

Dans les cinq semaines qui précèdent le 5 novembre, Cecil reçoit des ambassadeurs d'Angleterre à Bruxelles et à Paris avis que quelque chose se prépare parmi (les catholiques) ces hypocrites capables de tout[3].

Le gouvernement connaissait les noms des conjurés avant de les avoir arrachés à Fawkes par la torture : en effet, le 5 novembre, Fawkes refusa de livrer les noms ; le 6, on ne lui demanda que le nom de l'individu qui l'avait aidé à porter la poudre et, ce même jour, le grand juge Popham envoya en province une liste de conjurés contenant sept noms, outre Percy et Fawkes, sans aucune erreur.

Tous ces faits donnent aux récits officiels le démenti le plus éclatant. Cette sécurité effrayante d'un gouvernement qui marche à sa perte; ce secret, si bien gardé, qu'il n'est

Kf. had a hand in the discovery of the practices of Jesuits in the powder, and did from time reveal the same to your Majesty, for two years'space almost before the said treason burst forth by on obscure letter to lord Mounteagle, which your Majesty, like an Angel of God interpreted touching the blow, then intended to have been given by powder.

1. P. Gerard, *What was the G. Plot*, p. 96.

2. P. Gerard, *What was the Gunpowder Plot*, p. 39. — Record office, France, n° 152.

3. P. Gerard, p. 102.

découvert que par une intervention visible de la Providence et par la sagesse du roi ; cette lettre vague, dont seul le regard perçant du nouveau Salomon peut pénétrer le sens, tout cela n'est que mensonge et comédie. Comédie également, cette pension à vie de 700 livres sterling donnée à lord Monteagle pour avoir livré la lettre; comédie, cette phrase de la charte qui la lui concède : « Cette lettre fut pour nous le premier et le seul moyen de découvrir cet horrible complot. »

On sait l'histoire de cette lettre : le samedi 26 octobre 1605, lord Monteagle alla souper à sa maison de campagne de Hoxton, où il n'avait pas mis les pieds depuis douze mois. En se mettant à table, il reçut d'un de ses pages une lettre qu'un homme lui avait donnée dans la rue, avec ordre de la remettre à lord Monteagle en mains propres. Monteagle jeta un coup d'œil sur cette lettre et la fit lire tout haut par un gentilhomme de sa maison. Puis, bien que le sens en fût obscur, il alla la remettre au premier ministre.

Le style mystérieux de cette lettre, l'assurance avec laquelle le messager trouva Monteagle à point nommé, dans un endroit où il n'allait jamais, l'affectation que mit Monteagle à faire lire la lettre devant sa suite, bien que la prudence la plus élémentaire lui conseillât le silence, son empressement à courir chez Cecil pour la lui livrer, toutes ces circonstances ont éveillé les soupçons de beaucoup d'historiens et les ont amenés à croire à un coup monté.

Jardine (*Criminal triale*) et Brewer (*Notes on Fuller's history*) ont ainsi jugé la chose et M. Gardiner n'a pu s'empêcher de dire : lord Monteagle attendait cette lettre [1].

Ces soupçons et ces persuasions ont été confirmés par l'attitude antérieure de Monteagle, un personnage à double face.

Fils de lord Morley, il s'était de bonne heure mêlé à la faction la plus turbulente des catholiques, où il comptait un beau-frère, Tresham, et des amis intimes comme Catesby.

Une lettre de lui à Catesby, publiée par M. Bruce dans l'*Archæology* (l. xv, p. 422), prouve, au jugement d'hommes

1. *History*, I, 251.

sérieux comme Jardine, qu'il était au courant des projets des conjurés — et cette preuve est confirmée par une lettre de W. Winter aux lords commissaires du 25 novembre 1605.

Tout cela sent terriblement le traître et l'espion, agissant au nom de Cecil, et cette première impression devient une conviction, quand on lit une lettre de lui au roi, dans laquelle il se déclare prêt à se faire protestant, et dénigre la foi qu'il continuera néanmoins de professer jusqu'à la mort[1], et quand on le voit recevoir les caresses du gouvernement et la grosse pension de 700 livres sterling, équivalant à plus de 7 000 de monnaie actuelle.

Pourquoi les récits officiels qui mentionnent la réception de la lettre sont-ils si contradictoires ?

La relation officielle du livre du roi marque qu'elle fut reçue par lord Monteagle le samedi 26 avril, dix jours avant l'ouverture du parlement. Dans sa lettre aux ambassadeurs à l'étranger, Cecil déclare qu'il reçut la lettre huit jours avant, et d'après le récit envoyé au roi de France par le même Cecil, la lettre arrive quatre jours avant.

Mêmes divergences sur l'arrestation de Fawkes, qui suivit la réception de la lettre. Un document le fait arrêter à minuit le 5 novembre, dans la salle voûtée ou cave ; un autre, dans la rue, devant la porte de la salle voûtée[2].

Fawkes, dans sa déposition du 5 novembre, donne à tous un démenti formel et affirme qu'il fut arrêté dans sa chambre, dans la petite maison attenant à la Chambre des lords.

Toutes ces divergences, toutes ces inexactitudes trahissent la résolution arrêtée de ne pas dire toute la vérité, les tâtonnements dans les inventions qu'on lui substitue, et le désir venu après coup d'écarter certaines objections qu'on n'avait pas prévues d'abord.

Une dernière observation sur la découverte du complot : on reçut la lettre adressée à lord Monteagle dix ou huit jours avant le 5 novembre, jour fixé pour l'ouverture du parlement. Pourquoi donc alors retarda-t-on la visite de la salle voûtée ou cave jusqu'au 4 novembre au soir ?

1. Voir cette lettre dans le *P. Gerard*. — Appendice H.
2. *Salisbury's letter to sir Th. Parry*, 6 nov. 1605.

C'était, dit-on, pour prendre les conjurés sur le fait. Quelle absurdité ! Comme si la présence des barils de poudre n'était pas une pièce de conviction suffisante !

James FORBES, S. J.

(*A suivre.*)

« UN ÉVÊQUE D'AUTREFOIS »

Ce titre : *Un évêque d'autrefois*, semblerait indiquer, à première vue, l'un de ces puissants éducateurs qui, voilà dix ou quinze siècles, ont « fait la France comme les abeilles font leur ruche »; ou bien l'un de ces pasteurs sans peur et sans reproche, contemporains des cathédrales, où leur image figure encore, sous un porche, sur un pilier, sur un autel, dans une niche ogivale, mitre en tête, crosse en main, écrasant du pied quelque dragon, semant de la main quelque gracieux miracle, pour l'instruction, la consolation, la défense de leurs ouailles bénies.

Mais l'évêque d'autrefois, que l'on nous raconte dans un beau volume paru en 1898, est mort il n'y a pas vingt ans, le 2 mai 1879, en la fête de l'un des plus grands évêques d'un autrefois lointain, saint Athanase[1]. Il a été, pendant près de quarante ans, l'un des plus éloquents et intrépides évêques de France, l'ami et la lumière des plus illustres; et un autre évêque orateur a eu raison de l'appeler « notre maître, notre guide, notre évêque à tous[2] ». — Dans son langage original et tout fleuri du style des vieux docteurs, l'évêque de Tulle définissait la croix de Jésus-Christ : *la théologienne* (*Crux theologa*); et l'on pourrait le définir lui-même en deux mots : *Vox theologa*. Sa mission, durant un demi-siècle, fut de « chanter le Verbe »; et selon la parole de son auguste ami, le grand pape Pie IX, il parlait des mystères de Dieu avec la poésie du Ciel. Enfin, au dire du savant cardinal Pitra, il possédait « ce grand style hiératique des hommes apostoliques qui, après les apôtres, improvisaient si richement la langue, la poésie, la liturgie, toutes les formules chrétiennes[3] ».

1. *Un évêque d'autrefois, Mgr Berteaud, évêque de Tulle*, par M. l'abbé G. Breton, supérieur du petit séminaire de Brive. Paris, Bloud et Barral.
2. Paroles de Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, *lib. cit.*, p. 58.
3. Voir *Avant-propos*, p. 3.

Il ne fut pas de son siècle; l'évêque de Tulle se tint en défiance de presque toutes les idées de l'époque bruyante où il vécut; il se tint à l'écart de ses progrès ou de ses usages. Au milieu des révolutions et des tapageuses conquêtes de l'industrie, il s'en alla par les sentiers de ses montagnes ou de ses landes, semant le Verbe et ne voulant être, comme saint Paul, qu'un *seminiverbius*. De ce rôle épiscopal, il s'acquitta avec une plénitude de science, une hauteur de vues, une indépendance d'attitude et un désintéressement superbe, qui, une fois de plus, lui vaut ce titre qu'on lui donne aujourd'hui : « Un évêque d'autrefois. » Le premier de ses admirateurs, et, en vérité, son révélateur, fut Louis Veuillot : dans une grande partie de l'œuvre du maître écrivain, *Historiettes et fantaisies*, *Parfum de Rome*, *Correspondance*, on retrouve le nom, les souvenirs, l'éloge, les fragments de discours de l'évêque-orateur, digne d'avoir un tel panégyriste.

Toutefois, il convenait que la carrière épiscopale de Mgr Jean-Baptiste-Pierre-Léonard Berteaud fût racontée plus au long, et que l'on recueillît, avant qu'ils ne périssent, d'autres fragments de cette parole, d'autres souvenirs de cette noble vie. L'évêque de Tulle fut une physionomie à part, mais qui a le droit d'être esquissée et fixée comme une des vraies gloires de l'Église de France, comme une leçon pour tous. Ainsi l'a compris M. le chanoine G. Breton, qui a mené à bien cette tâche filiale, avec amour, avec bonheur. Son livre, tout gonflé de documents personnels, de récits pittoresques et saisis sur le vif, de citations choisies et accumulées, n'est pas une histoire; ce n'est pas une étude critique; ce n'est pas un panégyrique. C'est un peu tout cela, réparti ou entassé en dix-huit ou vingt chapitres écrits d'une plume élégante, alerte, bien française. L'historien imite le héros; il jette à pleines mains ses richesses, sans trop se préoccuper de l'ordre méthodique ou du cadre où il se meut, ni des menues broutilles que les érudits nomment des références. C'est bien l'allure familière à l'évêque de Tulle; mais l'intérêt ne languit point, et, à travers ces pages pleines et vibrantes, on entend passer les échos de cette éloquence indéfinissable de Mgr Berteaud, de laquelle, pendant un de ses préludes, Louis Veuillot disait gaiement : « L'orchestre va jouer. »

De ces pages et chapitres, nous voudrions détacher quelques traits des plus saillants et caractéristiques, pour les grouper en une sorte de triptyque vivant : l'évêque de Tulle Pasteur, Docteur, Orateur.

I

A ce triple point de vue, Mgr Berteaud fut vraiment un évêque d'autrefois; et ce n'est point certes de lui qu'il s'agit dans les peintures sévères et quelque peu injustes de Taine, à propos de l'évêque moderne *administrateur*. Ce n'est point de lui non plus que parlait son éloquent ami, l'abbé Combalot, déclarant qu'il fallait dorénavant, dans la cérémonie du sacre, donner aux évêques, non point une crosse, mais une plume, en ajoutant cette phrase au Pontifical : *Accipe calamum administrativum, ut possis scribere, scribere, scribere, usque in sempiternum et ultra*[1].

Personne plus que Mgr Berteaud ne prit un soin paternel et vigilant de ses prêtres; mais il ne fut point et ne voulut pas être, au sens restreint et vulgaire, un administrateur. Il ne supportait pas que l'on osât prononcer devant lui ces deux mots, dont la rencontre lui semblait affligeante : « l'administration épiscopale ». Rien qu'à les entendre, il frémissait et il entrait dans un accès d'éloquence :

L'évêque, s'écriait-il, n'a pas été placé au milieu de son peuple pour paperasser, pour donner des ordres à un commis, pour agiter avec des chefs de bureau des intérêts secondaires... L'évêque est un pasteur d'âmes; ce sont des âmes et non des affaires qu'il doit conduire; c'est avec son âme, et non avec des papiers, qu'il doit régir l'Église de Dieu (p. 183).

C'était son programme; il le remplit et fut « pasteur d'âmes ». Il vivait pour son église de Tulle, « ma Tulle ! » comme il l'appelait, à laquelle il voulut, dès le premier jour, être lié pour la vie. Il vivait pour son peuple pauvre, mais

1. *L'Abbé Combalot,* par Mgr Ricard, 1891 ; p. 67. — L. Veuillot écrivait à son correspondant de Rome, l'abbé Bernier, le 15 février 1855 : « Je viens de faire un voyage à Tulle... J'ai trouvé dans l'évêque de Tulle un homme tout à fait éminent par la science, l'éloquence et la piété. Quel malheur qu'il ne soit pas sur un de nos grands sièges ! Mais il porte la note avec laquelle l'esprit bourgeois écarte le génie : il n'est pas *administrateur.* » (*Corresp.,* t. V, p. 244.)

qui croit, prie et travaille au soleil. De son palais épiscopal, il saluait par la pensée tous les replis de cette terre où la Corrèze, la rivière « coureuse et chanteuse, preste et contente », glisse « sous les berceaux des châtaigniers et tourne au flanc des hautes collines[1]... » — « Là, disait-il, sont mes villes, là mes villages ; la carte de mon diocèse m'est familière comme mon anneau. Dans ces vertes et mâles campagnes, j'ai à flots des âmes chrétiennes; et que de précieuses colombes dans les retraites de leurs rochers[2] !... »

L. Veuillot écrivait, en 1872 : « J'ai vu dernièrement l'évêque de Tulle, à soixante-quinze ans, épuisé par une longue maladie, prendre son bâton et entreprendre une longue visite dans ses montagnes... Il vient, il chante Dieu et le désert fleurit. » A pied et son bâton à la main, ou bien à cheval, le long des sentiers par trop raboteux et escarpés ; ou, plus tard, dans une calèche antique, légendaire, achetée d'occasion, digne d'un Vincent de Paul et d'un évêque pasteur, Mgr Berteaud s'en allait, au réveil du printemps, voir les âmes dont il avait la garde et dont il fut bientôt vénéré à l'égal d'un ange de Dieu. Dans les chemins perdus, il rencontrait, au lieu des poteaux indicateurs qu'on y a plantés depuis, de vieilles croix qu'il saluait; des légendes, fleurs de l'histoire, qu'il cueillait; les traces des saints, des moines, des grands seigneurs, des guerriers du temps jadis, qu'il aimait à suivre, et parmi lesquels son génie d'homme d'autrefois le faisait vivre à l'aise. Malgré ces lointaines chevauchées de son souvenir, l'évêque de Tulle ne rencontrait pas sur sa route un enfant, un laboureur, un berger, sans leur adresser la parole.

Ceux qui ont lu les *Historiettes et fantaisies* se souviennent de cette page exquise où l'on voit l'évêque théologien, « chantre de Dieu », s'attarder au milieu des champs pour poser les plus simples et sublimes questions de catéchisme à un pauvre petit pâtre :

Nous rencontrâmes un petit paysan orphelin.

« D'où es-tu ? lui demanda l'évêque.

1. L. Veuillot, *Historiettes et Fantaisies* : Petits voyages ; En Limousin ; 9me édit., p. 373.

2. Discours prononcé au 25e anniversaire de son sacre.

— De partout, répondit l'enfant. Car il allait de village en village, demeurant où il trouvait du travail et du pain.

— N'as-tu point de père?

— J'ai mon Père qui est aux cieux.

— Tu connais Dieu?

— Dieu est le créateur du ciel et de la terre, et des hommes, et de tout ce que nous voyons, et des choses invisibles.

— Où est Dieu?

— Il est au ciel, en la terre et en tous lieux.

— Est-Il là? Nous voit-Il en ce moment?

— Il est là et nous voit; Il entend ce que je dis, Il connaît ce que je pense.

— Et, dis-moi, enfant, sais-tu pourquoi Dieu t'a créé?

— Il m'a créé pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle.

— La vie éternelle, où la posséderons-nous?

— Dans le Paradis, en présence de Dieu, si nous avons ici-bas rempli les commandements...

— As-tu soin de prier Dieu?

— Oui, soir et matin et plusieurs fois durant le jour.

— Quelle prière fais-tu?

— Je dis : Notre Père qui êtes dans les cieux.

— Qui t'a appris cette prière?

— C'est M. le Curé.

— Et qui l'a apprise à M. le Curé?

— C'est le bon Dieu. Je dis aussi : Je vous salue, Marie[1]. »

Ravissant dialogue du pasteur d'âmes avec ce petit passant inconnu, qui savait tous les mystères de la vie et les *pourquoi* sur lesquels pâlissent les maîtres de la science humaine. L'évêque voulait que les enfants de son diocèse fussent des chrétiens instruits. Oh! si, de son temps, il eût été question d'écoles neutres et sans Dieu, de quelles foudres, de quelles saintes colères ce pasteur eût harcelé les voleurs d'âmes et pervertisseurs de l'enfance!

Les examens de catéchisme, passés devant lui, dans les humbles églises de ses campagnes, étaient des événements pour la contrée. On s'y portait en foule, et l'on faisait un triomphe aux humbles théologiens de douze ans qui avaient eu la gloire de « répondre devant Monseigneur ». Et quels catéchismes l'évêque lui-même aimait à faire chez ces paysans, qu'il allait chercher et encourager, sous leurs châtaigniers,

1. En Limousin, p. 375-376.

parmi leurs champs de blé, au flanc des coteaux où pendent les vignes, au bord des maigres landes de bruyères. Quelle théologie pleine de lumière, de fleurs, de coups d'aile il se plaisait à répandre sur ce qu'il nommait ses « vertes et mâles campagnes »; car, pour lui, même les landes du Limousin étaient toutes belles, comme les travailleurs des champs étaient tous « nobles et beaux ». Et il le leur disait dans une langue luxuriante de poésie :

Vous êtes nobles et beaux. Vous êtes au milieu de vos champs comme des dieux ; les Anges vous contemplent avec admiration, car vous êtes les soutiens du monde. Quand votre bras se balance au-dessus des sillons pour y jeter le blé ; quand vous ensevelissez, avec la charrue, ce blé qui doit mourir pour renaître, Dieu vous regarde avec amour et vous prépare ses bénédictions. C'est vous qui donnez aux hommes le pain de chaque jour ; c'est vous qui donnez à Dieu le pain et le vin dont Il fait son Corps et son Sang.

Oui, vraiment, vous êtes nobles, parce que vous durez depuis des siècles et des siècles, et parce que vous exercez le plus glorieux des métiers. Votre noblesse est de plus vieille date et d'origine plus haute que celle de l'épée... (P. 93.)

Et à quelles hauteurs l'évêque de Tulle élevait ces travailleurs du sol, coopérateurs de Dieu, nourriciers du monde, au-dessus des ouvriers d'usines et de villes, qui ont le malheur de ne pas voir le ciel, qui connaissent à peine et de loin cette vaste nature où Dieu travaille pour nous et nous sourit. Cette nature, cet évêque d'autrefois l'aimait de toute sa grande âme ; et détail curieux, où il se révèle lui-même, il lui en coûtait de contrarier les forces de cette nature, voire ses caprices ; aussi ne souffrait-il point que, dans son jardin à lui, on arrachât une herbe ou que l'on taillât un arbre. Liberté pour la nature qui travaille ! Ce n'était peut-être pas la meilleure méthode pour récolter les meilleures poires, mais est-ce à un évêque de s'occuper des poires ?

Pasteur des humbles et des laboureurs, l'évêque de Tulle était vraiment aussi pasteur des pauvres, même des mendiants ; et les mendiants s'en aperçurent vite. Partout où il passait, aux abords des villages, aux carrefours, il était sûr de rencontrer son « cortège d'honneur ». A son départ de sa bonne ville et au retour, il y avait foule et remue-ménage de malheureux, vieux et vieilles, enfants, quémandeurs de toute

venue, de toute misère : c'était la cour des miracles dans la cour de l'évêché. On se pressait autour du « pauvre Monseigneur »; on lui demandait des nouvelles de sa santé; on lui criait, en guise de litanies : « Que le bon Dieu, que la bonne Vierge vous garde de mal. » Le bon pasteur souriait, passait, bénissait, donnait son anneau à baiser; puis il faisait, disait-il, « son métier d'évêque », en laissant tomber les aumônes sur toutes ces infortunes. Au surplus, ses aumônes, il les laissait tomber et pleuvoir partout; il donnait, il permettait même de prendre. On ne s'en faisait pas faute, grâce à la connivence des gens de service, qui savaient les intentions du maître. De ses aumônes, en trente-sept années d'épiscopat, Dieu seul et ses anges connaissent le chiffre; et l'historien de Mgr Berteaud exprime et résume ces charités fabuleuses en cette heureuse petite phrase : « Sa main s'ouvrait, comme son génie, à tous et toujours. » (P. 157.)

Les bohémiens eux-mêmes, ces artistes errants de la mendicité, n'étaient pas exceptés de ce budget sans contrôle. Et l'on voudrait reproduire tout au long l'histoire du cheval des bohémiens, tombé dans la Corrèze en essayant d'y boire. Ah! un fameux cheval; une bonne bête qui n'avait pas sa pareille; à preuve que, pour la remplacer, il fallait au moins... deux cents francs, une fortune! Naturellement, l'évêque octroya les deux cents francs et sa bénédiction par-dessus le marché; puis un petit sermon sur la pauvreté et les pauvres, à qui Notre-Seigneur a promis des places de choix dans son paradis.

Tout comme Bossuet et comme les Pères de l'Église, Mgr Berteaud savait des choses admirables sur l'éminente dignité des pauvres. Mais, évêque d'autrefois, il louait la pauvreté et la charité de ces temps lointains où l'on logeait les pauvres dans des *Hôtels-Dieu;* où on ne les enfermait point dans ces « dépôts de mendicité » et autres « bagnes philanthropiques! » Écoutez plutôt :

Autrefois, quand le peuple chrétien vivait des fruits de la terre et de l'espérance du ciel; quand il bâtissait de belles et vastes églises pour y entendre la parole de Dieu, pour y chanter ses louanges; lorsqu'enfin il ne pressurait pas la matière et ne faisait violence qu'au ciel, Dieu s'occupait de nourrir les pauvres; au besoin, il renouvelait, à la prière des saints, le miracle de la multiplication des pains...

Le pauvre était grand, honoré; les rois et les reines le faisaient asseoir à leur table. On lui bâtissait des palais, qu'on appelait la maison de Dieu, l'*Hôtel-Dieu*, parce que le pauvre, c'est Jésus-Christ souffrant; tout ce que l'on fait aux pauvres, on le fait à Jésus-Christ. Aujourd'hui, on a inventé le *dépôt de mendicité*, — oh! l'horrible mot, — une sorte de hangar qui abrite une marchandise grossière, que l'on éloigne, que l'on cache, dont on veut se débarrasser. (P. 165.)

L'évêque de Tulle était surtout le pasteur de ses prêtres, que, dans son langage paternel et primesautier, il appelait ses *Petits*. Il les chérissait, les encourageait, les louait, les grondait, avec un accent du cœur pénétrant et inimitable; témoin ce brin de discours à l'éloge d'un *petit* dont il était content : « Allons, petit, je t'aime bien! Je suis content de toi; on m'a dit ton zèle, ta piété; tu es un bon pêcheur d'âmes, tu jettes bien les filets. Tu travailles, tu te dévoues, je le sais. Allons! viens, que je t'embrasse; tu es un bon petit, je t'aime bien. » (P. 169.) — S'il réprimandait, le discours ressemblait fort, au moins vers la péroraison, à celui qu'on vient de lire; et il se terminait par la même accolade bien affectueuse.

Ses prêtres, l'évêque de Tulle les groupait autour de lui, dans ses tournées, en grappes compactes; il en invitait à sa table autant qu'il y avait de places et souvent même un peu plus. A Tulle, il ne permettait point qu'ils eussent d'autre logis que l'évêché; l'entretien avec un prêtre visiteur se terminait par cette finale connue : « Allons, petit, tu viendras, ce soir, dîner avec moi. » Mais ses prêtres, dont il était le modèle, l'ami aux bras toujours ouverts, ce vaillant pasteur était prêt à les défendre envers et contre tous. De ceux que la haine mesquine et la calomnie entravait dans leur ministère, il se portait garant et protecteur; à qui osait les attaquer, il répondait, avec la fermeté des temps antiques : « Les prêtres sont les juges du peuple; ils ne relèvent que de Dieu et de leur évêque! »

Que si un maire taquin et malavisé s'aventurait jusqu'à l'évêché pour obtenir le changement de son curé, il avait vite fait d'apprendre, à ses dépens, ce que c'est que le « privilège de l'immunité ecclésiastique »; et il y gagnait, par contre, une homélie dans le genre de celle-ci : « Oui, je sais, tu

fais la guerre à ton curé, et il y a longtemps ; tu es un agent du diable dans cette paroisse. Tu n'es pas un bon chrétien ; tu ne gagnes pas tes Pâques ; comment veux-tu dès lors ne pas faire de sottises ? Tu ne fais que des sottises, parce que tu n'as pas la grâce de Dieu. Allons ! tu as un bon curé ; ton rôle est de le soutenir, de l'aider dans le bien qu'il veut faire. Si tu persistes à mal agir, prends garde à toi ; tu compromets le salut de ton âme, tu appelles sur la tête de tes enfants la colère de Dieu. » (P. 171.) Après quoi, l'évêque embrassait le pauvre maire, plus ou moins converti, mais bien résolu à ne pas s'attirer quelque autre mercuriale de cet avocat très paternel, mais très ferme, des curés, ses chers *petits*. Il était superflu de revenir à la charge ; on aurait été de nouveau sermonné, embrassé et mis à la porte.

II

Vrai pasteur de son troupeau, l'évêque de Tulle en était le docteur. Il enseignait son peuple et son clergé en maître sûr de sa doctrine. Dans la science de Dieu, la connaissance de l'Écriture, des Pères, des Théologiens, Mgr Berteaud fut un savant hors ligne ou, si l'on veut, hors cadre. Il avait approfondi tout ce que la vénérable antiquité a écrit sur toutes les matières ; il l'avait logé en sa mémoire, il le tenait sous sa main. Quelle bibliothèque que celle de l'évêque de Tulle ! quelle moisson de livres de tout âge — mais dont les plus jeunes dataient pour l'ordinaire du dix-septième siècle — de toute grosseur et forme, de toute reliure, de toute valeur scientifique et vénale. Il en comptait environ vingt-cinq mille, entassés, empilés, étalés autour de lui : « Ces in-folio qui s'alignaient en longues files le long des murs de son cabinet et des salles voisines, qui s'élevaient sur le parquet, en monceaux, en petites collines montant jusqu'au plafond, séparées par de petits sentiers tortueux où il avait juste la place de passer et où il circulait chaque jour depuis tant d'années, c'était la moitié de sa vie. » (P. 59.) Et il les connaissait, du plus gros au plus mince ; il s'entretenait avec ces témoins des anciens âges, dans une intimité assidue et touchante. Depuis soixante ans, il s'occupait de réunir et d'enrichir cette collection unique sous le soleil, lorsque Rome, jugeant le vieil

évêque « trop affaibli par l'âge pour continuer son ministère, lui demanda de se démettre. » (P. 59.) L'évêque trouva dans sa foi le courage de se plier à une obéissance prompte et entière; mais combien son cœur saigna quand il fallut quitter le sanctuaire de ses longs travaux et faire jeter un à un ces pauvres livres dans des caisses qui avaient presque l'air de cercueils. C'était au commencement d'avril 1879; l'émotion qui s'ensuivit fut écrasante : ce fut peut-être la plus grande douleur qui tortura et étreignit cette âme vaillante. L'évêque de Tulle y survécut seulement quelques semaines.

Les livres ! Ces *Summæ*, ces *Disputationes*, ces *Enarrationes* et *Commentaria*, ces traités sur le dogme, la morale, l'Écriture, la liturgie, c'était son trésor, le seul auquel il tînt en ce monde. Pour l'acquisition de l'un de ces volumes introuvables, il donnait avec la même générosité que pour le soulagement des malheureux. Peu de temps avant sa mort, il avait payé 800 francs le traité de Ripalda : *De Ente supernaturali!*

Chose plus suprenante : ce bibliophile d'un caractère à part avait lu ses bouquins; et il se souvenait de ses innombrables lectures. Si, au cours d'une discussion, quelqu'un ne se rendait pas aux raisons et aux citations, parfois inattendues, de l'évêque érudit, l'évêque s'interrompait, passait dans son étrange bibliothèque, cette Babel, comme la nommait Louis Veuillot; et il revenait triomphalement, portant sur le bras gauche quelque puissant in-folio, et, de la main droite, montrant la page et la phrase qu'il avait citées de mémoire. Or, il en citait, c'est le cas de le dire, aussi bien que Pic de la Mirandole, *De omni re scibili.* Louis Veuillot, après avoir assisté à tel ou tel de ces merveilleux tournois, raconte comment Mgr Berteaud avait découvert, dans un tome publié en 1575, l'annonce précise de cette date, désastreuse entre toutes pour la France et pour le monde : 1789.

... Hier, il était question des astrologues. Un livre fut apporté, un de ces livres que l'on trouve ici, où j'ai pris pour vous une note qui me semble curieuse. Ouvrez le traité *De Sex diebus conditi orbis*, par saint Jérôme Vielmo, Vénitien, de l'ordre des Frères prêcheurs, docteur en

théologie, évêque d'Amonia (Venise, *apud Juntas*, 1575, *Lectio sexta*, p. 80).

Vous y lirez ce qui suit : « Sed et Aliacensis (le cardinal d'Ailly) in tractatu de concordia astronomice veritatis et narrationis historice, cap. LX et LXI (quem tunc scribebat, videlicet anno Domini 1414, sicut in calce operis ipsemet aperit), ex astronomicis indiciis et cumprimis ex octava conjunctione, maxime suspicatur *futuras magnas et admirabiles mundi alterationes, et forte etiam venturum Antechristum, anno Domini* 1789.

Grands et merveilleux changements dans le monde ; avènement présumable de l'Antéchrist, l'an 1789. Voilà un étrange coup de lunette astrologique dans un lointain de près de quatre siècles. Et la chose est certaine : cette année 1789, qui a vu la rupture de la société avec l'ordre chrétien, est bien une des années de l'Antéchrist[1].

Une autre fois, un inspecteur général des haras fait visite à l'évêque de Tulle et lui conte qu'il vient d'acheter, en Angleterre, des chevaux dont il dit la provenance. Sur quoi, l'évêque se met à détailler leur généalogie et entame sur les chevaux *pur sang* une dissertation technique et historique, qui achève d'ébahir le visiteur. Le tout se termine par un discours à la louange de la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, discours où M. de Buffon lui-même se serait pâmé, surtout en écoutant le trait final :

Ce noble animal, qui donne à l'homme ses pieds infatigables, rapides, et ne lui prend pas en retour sa liberté ;

Il est docile à la voix et à la main de l'homme ; tandis que ces monstres aux flancs de fer, aux narines de feu, en font un prisonnier, un esclave, une chose inerte qu'ils emportent sans le connaître, sans lui obéir (p. 231).

Cette tirade contre les monstres aux flancs de fer, aux narines de feu, révèle un côté fort personnel, original et pittoresque de la science de Mgr Berteaud, ce théologien qui savait tout le passé, vivait dans le passé autant qu'il était en lui : par suite, il avait voué une haine aussi vive que raisonnée aux œuvres de la science moderne et en particulier aux chemins de fer ; la locomotive était, sans jeu de mots, sa bête noire. Jamais il ne voulut monter en wagon, dans les limites de son

1. *Historiettes et Fantaisies :* Lettres à un ami, VIII, 1860, p. 409-410. Là, et dans le volume *Un Évêque d'autrefois*, le texte latin est défiguré ; on y lit : *Concordia Astro*, ce qui n'a aucun sens.

diocèse; et comme, en ces temps-là, sous l'Empire, il était d'usage de bénir les voies ferrées quand on les inaugurait, l'évêque de Tulle, en répandant les prières de l'Église sur ces « monstres », avait soin de verser en avalanches frémissantes, sur l'auditoire officiel, de graves et sévères leçons.

Non seulement il se refusait le luxe de voyager sur des rails, mais par une logique trop serrée et trop sévère, il trouvait qu'un évêque déroge à sa dignité qui visite ses ouailles sur ce qu'on est convenu d'appeler les *ailes de la vapeur;* évidemment, ce n'était pas la façon de voyager des évêques d'autrefois; mais leur émule du dix-neuvième siècle dépassait la mesure quand il écrivait :

Un évêque, dans une de ces caisses accumulées que la vapeur emporte, est bien mal placé; il perd la beauté, la grâce; il rend inutiles toutes les richesses que Dieu lui a remises pour les peuples. Le fer étendu, les barrières, les fossés, les gardiens en livrée, durs et discourtois par nécessité, la violence insensible qui emporte les caisses, le danger d'être broyé pour l'imprudent qui approcherait : en voilà assez pour qu'on se détourne de l'évêque, pour qu'on le laisse aller où ce progrès étrange l'entraîne. A quoi bon l'attendre, s'agenouiller, lui sourire? Il ne vous voit pas. Ni les brebis, ni les agneaux ne peuvent le voir; les deux troupeaux spirituels sont effrayés par cette flamme, cette fumée, ces cris stridents...

Il n'y a sur ces routes infernales que les vedettes inquiètes, semées de loin en loin dans des guérites enfoncées, avec leur guidon, disant la mort ou la licence de passer. Oh! qu'un évêque est mal là-dedans! Où sont ses pieds d'évangéliste? Qui peut les voir et les admirer? Qu'il ne s'engage jamais dans ces prisons rapides, qu'il garde la liberté du pasteur. Les pasteurs, courant aux brebis en chemin de fer, ne les trouveraient guère[1]...

A son avis, ces machines et ces caisses n'étaient bonnes qu'à transporter plus vite « les usures et les luxures » (p. 81). Son robuste esprit, nourri de la moelle des prophètes, découvrait aisément des images renouvelées de Jérémie, pour anathématiser ces chars de feu : mais il oubliait que même ces chars de feu modernes transportent aussi, d'un bout du

1. Lettre sur l'*Évêque en tournée*, lib. cit., p. 123. — C'est, sans doute, sous l'inspiration de cette Lettre, que L. Veuillot s'est livré, dans les *Historiettes et Fantaisies*, aux mêmes invectives humoristiques contre les locomotives et leurs « grossiers palefreniers qui n'ont point de Dieu ». (*Petits voyages*, III, p. 378.)

monde à l'autre, des vertus, de l'éloquence, du zèle, des apôtres, de pieux pèlerins, qui mêlent le murmure des *Ave* et le chant des cantiques aux cris stridents de ces monstres enflammés.

Dans ces créations de l'industrie, dans ces « marmites, usines et locomotives », il ne voulait apercevoir que l'asservissement trop réel de l'homme à la matière, et, par suite, l'oubli de Dieu et de ses lois, l'oubli des saintes pratiques du dimanche, rendues impossibles à des milliers de créatures humaines. De là, les termes de *progrès*, de *civilisation*, appliqués aux inventions modernes, lui inspiraient de saintes colères, auxquelles il donnait un libre cours même devant les auditoires les plus raffinés et civilisés. En 1864, à Paris, dans une homélie prêchée à Saint-Eustache, il s'écriait :

... Y a-t-il progrès à ce que le mauvais riche, que l'Évangile ne veut pas qu'on nomme, couvre sa table de mets exquis des deux mondes, des sueurs et des privations de tous les Lazare que plaint le soleil, des sollicitudes de centaines de mille employés sur terre et sur mer, à qui la sanctification du jour du Seigneur est impossible; tous relevant de la gourmandise de Lucullus? Y aura-t-il progrès enfin, si les voies ferrées et la foudre des télégraphes mettent tout l'univers en esclavage sous la main de quelque Babylone ou Rome antique?...

Le progrès est dans les accroissements spirituels : *Spiritualibus proficiat incrementis.* Une humble femme, une jeune fille, qui n'ont point quitté leur chaumière, qui n'ont pas vu le chemin de fer, qui n'ont su que le chemin de la pitié et de la charité, et sont mortes ainsi dans les roses de la jeunesse, ou sous la neige des cheveux blancs, chastes, patientes, angéliques; le mendiant Lazare qui a rendu le dernier soupir en bénissant la porte fermée du mauvais riche : voilà les êtres du progrès, qu'exaltera toujours, et par-dessus les jardins suspendus de Sémiramis, le tact noble et infaillible de l'Église. (P. 81-83.)

Un autre jour, après avoir confondu l'orgueil des contemporains, en leur montrant les œuvres colossales de l'Égypte et de Rome, des Sémiramis, des Pharaons et des Césars, œuvres plus humainement admirables que nos « bêtes de fer aux narines immobiles », il courait à cette conclusion oratoire, mais pratique et d'une indiscutable rigueur, que la plus utile conquête est celle de la vertu domptant les passions en révolte et que

La plus belle victoire est de vaincre son cœur ;

que « l'enfant, l'humble femme, le villageois ignorant, qui savent se gouverner, résister aux exigences d'une chair révoltée, produisent un phénomène immense ; voilà les véritables serviteurs du progrès. Ils font plus pour la vie et le bonheur de l'humanité, ces humbles que le monde ne connaît pas, que Papin et tous ceux qui ont enseigné à maîtriser la vapeur » (P. 84).

Dans ces élans vigoureux, l'évêque théologien n'envisageait guère que le point de vue moral et les éternelles destinées de l'homme : ses invectives s'attaquaient beaucoup moins à la science sérieuse qu'au mauvais usage qu'on en fait, et aux savants qui négligent Dieu, qui se servent de ses dons pour le blasphémer — et qui, de ce chef, sont, disait énergiquement Mgr Berteaud, des « sots éternels ». Et dans cette lamentable catégorie, ou, comme il disait encore, parmi cet *immortale pecus*, Mgr Berteaud rangeait — ainsi que doit le faire tout chrétien qui sait voir, qui ose haïr, et qui ne craint pas de parler — les gens de lettres insulteurs de la foi et pervertisseurs d'âmes, quel que fût leur génie, ou ce qu'on nomme leur gloire. Aujourd'hui on admet, presque sans répugnance et jusque dans des maisons catholiques d'éducation, certaines œuvres des pires malfaiteurs littéraires du dernier siècle. L'évêque de Tulle, pasteur et docteur, avait d'autres pensées; il les poursuivait d'une *haine parfaite :* « Malheur à l'imprudent qui osait prononcer devant lui le nom de Voltaire ou celui de Rousseau ! Il était immédiatement foudroyé d'apostrophes, de sarcasmes, et on lui prouvait largement qu'il était un imbécile et un ignorant. » (P. 76.)

Un vrai savant, chrétien, confessant Dieu dans ses découvertes, un Christophe Colomb de laboratoire, voire même de l'usine, l'évêque de Tulle, qui n'en voulait qu'à la science corruptrice, l'aurait exalté jusqu'au ciel; il l'aurait aimé et défendu ; il l'aurait embrassé comme un de ses *petits*. Excessif en certains points, il n'était pas exclusif. Ce qu'il exigeait, c'est que la science, trop souvent orgueilleuse, se fît « humble et soumise à la foi » ; car il estimait que « le premier principe de la vraie méthode scientifique, c'est un grand esprit de foi » (P. 350).

Son génie, à lui, ramenait tout à la foi; homme de Dieu et de l'Église, il vivait de la foi; homme d'un autre âge et des siècles de foi, il voulait, même en notre temps, illuminer toute doctrine des clartés du ciel. Qu'était-ce, à ses yeux, que toute l'Académie des sciences, si elle néglige Dieu, auprès d'un pauvre petit pâtre limousin, qui sait *Notre Père* et *Je vous salue, Marie ?*

Dès là que la gloire de Dieu était en jeu, peu lui importaient les hommes et les choses qui passent. En face d'une insulte ou d'un oubli envers la majesté divine, son âme souffrait, au point que nul spectacle de la terre ou des cieux ne le pouvait distraire de sa douleur. — « Un jour, raconte M. Breton, après la procession du Saint Sacrement, il était rentré à l'évêché, fort triste d'avoir remarqué quelques fanfarons d'impiété qui passaient le chapeau sur la tête, méprisant la présence et la bénédiction de Dieu. Le prêtre qui l'aidait à se dépouiller de son habit de chœur lui dit tout à coup en se précipitant vers la fenêtre :

« Ah ! monseigneur, voici la comète ; venez voir la comète.

— Pourquoi veux-tu, répondit l'évêque, que j'aille voir cette coureuse? Ils ne viennent pas voir, eux, le soleil de justice ! » (P. 73.)

III

Vers la fin de sa longue vie, ses amis, pour ménager les forces du vieil évêque, essayaient de contenir son ardeur à prêcher, que l'âge ne ralentissait point. « Laissez-moi, leur répondait-il; je dois faire mon métier d'évêque ; la gloire d'un évêque serait de mourir en chantant Jésus-Christ. » (P. 73.) Son métier d'évêque prédicateur et chantre du Verbe, Mgr Berteaud le fit, avec un merveilleux éclat de parole.

Réalisant à la lettre le mot du Psalmiste, il crut et il parla. Sa foi ne fut jamais muette et, comme Job, il était *plein de discours*. Voilà le secret de son éloquence infatigable et intarissable; sa foi le fit orateur. Sa foi seule; car la nature ne l'y aidait que bien peu. Dès 1842, la renommée de sa puissance oratoire était établie : mais les rédacteurs des feuilles

publiques avaient soin de faire ressortir le contraste entre le succès du jeune orateur et les moyens physiques de « cet homme à l'extérieur humble et négligé, à la voix faible et rauque [1] ».

Mgr Berteaud, selon l'expression originale de M. le chanoine Davin [2], avait juste la taille du père de Charlemagne. Mais, au souffle de l'esprit, il se redressait, il grandissait, il dominait. Dans l'exercice des fonctions épiscopales, il devenait majestueux ; quand il parlait, et lançait aux foules son fameux : *Allons! allons!* il avait l'attitude d'un conquérant. Quant à son éloquence, il serait malaisé de la définir, ou de la faire entrer dans l'un des genres connus en rhétorique. Abondance de doctrine, abondance de paroles, exubérance d'images hardies ou de souvenirs bibliques et patristiques, applications ingénieuses, neuves, charmantes, superbes, naïves ; le tout se suivant au fil de l'inspiration. C'était une *voix théologique;* voix toujours prête à retentir, lyre toujours prête à vibrer, en chaire, dans la conversation, à table, partout : « La lyre vibrait facilement et, pour ainsi dire, sans repos. Pour deux ou trois auditeurs, ou pour un seul, il parlait, comme il eût parlé pour l'auditoire le plus imposant ; il n'avait pas moins l'enthousiasme sacré, il ne jetait pas moins de fleurs et de tonnerres [3]. »

Les fleurs et les foudres, ils les répandait sur les sujets qui sollicitent la parole du prêtre instruit, pieux, zélé, vaillant. Jamais une tirade oiseuse, qui n'eût des élans et des envolées du côté de Dieu, mieux connu et plus aimé. Mais trois ou quatre sujets entre autres avaient le don de l'émouvoir, de faire éclore ses fleurs, jaillir ses foudres. C'était d'abord le spectacle de la nature, œuvre de Dieu, palais et atelier de Dieu, plein de lumière et de roses. Voici une de ses improvisations familières aux pauvres laboureurs de la Corrèze :

Votre journée est rude ; adoucissez-la par la prière, renouvelez souvent vos actes d'amour : « Mon Dieu, je vous aime ! que votre soleil est

1. *Le Courrier du Midi.* Montpellier, 9 juin 1842.
2. Dans un article du *Monde, lib. cit.*, p. 142.
3. Voir L. Veuillot, *Mélanges,* 3e série, t. IV ; définition enthousiaste du génie oratoire de Mgr Berteaud.

beau, que vos fleurs sont odorantes, que vos oiseaux sont joyeux! Ils disent vos louanges, mais ils ne vous connaissent pas; moi je vous connais... »

Il faut finir. Je veux vous rappeler une belle parole : « Je suis la fleur de la campagne », a dit Notre Seigneur Jésus-Christ; non pas la fleur du jardin, la fleur qui vit dans un enclos enfermé, mais la fleur des champs qui fleurit en plein soleil et qui appartient à tous. Sur la fleur, dans sa corolle d'or, à la lumière du bon Dieu, l'abeille vient composer son miel embaumé. L'araignée fabrique, dans l'ombre, ses venins pestilentiels. Ne soyez pas de ces araignées dégoûtantes, qui vivent tristement aux angles des murs. Soyez des abeilles joyeuses, et reposez-vous sur Jésus-Christ. (P. 130.)

Dans la nature, au milieu de ses « vertes et mâles campagnes », ce que l'évêque orateur voyait avant tout, des yeux de sa foi, c'étaient les futurs éléments de l'Eucharistie, les épis et les grappes, que Dieu, les anges et les travailleurs des champs élaborent pour l'autel. Le seul souvenir de l'Eucharistie emportait sa pensée à des hauteurs splendides et lui suggérait de vrais cantiques oratoires, des *Pange lingua*, éclatant dans une prose radieuse et sublime : par exemple, ce fragment de discours prononcé à Saint-Eustache :

Et tout d'abord, que j'invite cette immense ville de Paris à se tenir comme vous, attachée par les mains de la foi et de l'amour aux grappes d'or de la vigne immortelle, aux blanches nappes du froment divin...

Quelques syllabes s'échappent de nos lèvres dressées au miracle par les lèvres du Christ; et voilà que ce morceau de pain n'est plus du pain; voilà que ces gouttes de vin ne sont plus du vin. Un liquide paraît; il se balance, il a les odeurs du sang de la vigne : gracieuse erreur! C'est le pur sang du Christ. Je vois une tranche de fleur de froment, dont l'eau et le feu lient la succulente poussière : déception des sens! Il n'y a plus rien là de ces éléments terrestres; c'est la chair, ce sont les membres, ce sont les os, c'est tout le corps du Christ!...

O beau froment! ô magnifique grappe! que vous êtes heureux d'avoir été choisis entre toutes les plantes, entre tous les arbres, à l'exclusion des diamants même et de la lumière, pour être ainsi posés sur des plats d'or, et devenir, avec deux souffles articulés, le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ!

C'est en cette langue magnifique que l'évêque de Tulle chantait le Verbe. Avec le Verbe, il chantait du même ton et du même cœur le Pape, vicaire du Verbe; la France, fille aînée et soldat de l'Église du Verbe. Nous voudrions le suivre et citer encore. Détachons seulement une de ces en-

volées à la gloire de la France chrétienne, la seule France que connût cet évêque français d'autrefois, la seule qui mérite et appelle ces fiers dithyrambes :

Si Jésus-Christ dès le premier jour a chanté à l'oreille du Franc indompté, et donné à notre roi Clovis la victoire contre les Allemands aux champs de Tolbiac ; si Jésus-Christ a catéchisé nos guerriers, sur la route de Tolbiac à Reims, par la bouche de Vaast, enfant des Lémovices ; et voulu que la noble nation française naquît à la foi dans la nuit de Noël, le jour même où il naissait au monde ; si Jésus-Christ a envoyé du ciel une colombe tenant l'huile sainte qui marquerait le front de nos rois ; et fait la France la fille aînée de son Église, la protectrice de la papauté, le grand peuple substantiel dans la foi, la nation apôtre par excellence ; si Jésus-Christ a suscité saint Louis, qui se disait lui-même le *Sergent du Christ ;* et accompli durant quatorze siècles ses gestes illustres par le bras des Francs, n'est-ce donc rien que tout cela ?

Patrie, traditions nationales, gloire des ancêtres, tout retentit du nom de Jésus-Christ. Notre vieille loi salique débute par ces mots : Vive le Christ ! il aime les Francs : *Vivat Christus ! Amat Francos ;* qui acclamerez-vous donc, si vous blasphémez Dieu ?... (P. 294.)

On n'a jamais dit plus vrai ; a-t-on jamais dit plus beau ? L'orateur parlait de l'abondance du cœur ; il aimait son pays, comme les grands évêques qui l'ont fait. Au déclin de la vie, tout brisé et ruiné par la vieillesse, l'évêque de Tulle se traînait jusqu'à la chaire, pour chanter le Verbe, le Pape, la France, avec les derniers restes d'une voix qui se ranimait à ces grands noms.

Le style de Mgr Berteaud était fort comme sa pensée ; rayonnant comme elle, — sauf néanmoins, ses meilleurs amis sont forcés d'en convenir, quand il s'aventurait à prêcher en patois limousin ; pour se mettre, croyait-il, davantage à la portée de son peuple ; et pour honorer l'antique idiome des Lémovices, que Dante admira. Il se trompait : les paysans de son diocèse comprenaient mieux son français merveilleux que le patois déplorable avec lequel il écorchait leurs oreilles : Dante n'eût certes pas admiré ce limousin-là. Le vrai *parler* de l'évêque de Tulle, c'était celui de France, classique, familier, grandiose, s'élevant jusqu'aux hardiesses de Bossuet, et s'abaissant jusqu'aux originalités inattendues et voulues.

Il n'écrivait point, et il n'avait garde de s'enfermer dans les divisions méthodiques de Bourdaloue : il s'y serait fourvoyé.

Il s'en allait un peu à l'aventure, au caprice et au choc des idées, comme par bonds. Souvent, ses plus heureuses saillies oratoires venaient d'une brusque inspiration, qu'un hasard faisait naître. La première fois qu'il prêcha dans l'église de Saint-Eustache, le soleil se jouait dans les verrières, sous les gracieuses ogives ; l'orateur aperçut les jeux de lumière : « J'aperçois, s'écria-t-il, de beaux rayons d'or; c'est un glorieux symbole que le ciel m'envoie. Les rayons qui illuminent cette église sont l'emblème de Jésus-Christ; et ce soleil nous représente le soleil de la Vérité. » (P. 315-316.) Une autre fois qu'il prêchait, dans la même église, l'adoration perpétuelle, il rencontra, au sortir de la sacristie, un groupe d'enfants agenouillés pour recevoir sa bénédiction. De là, ce ravissant exorde :

... En sortant tout à l'heure du *Sacrarium*, j'ai rencontré un groupe de petits enfants agenouillés, attendant ma bénédiction d'évêque ; et je me disais : Oh ! la gracieuse rencontre ! Oh ! l'aimable introduction dans la vénérable assemblée ! Oh ! le fortuné chemin pour monter à la chaire ! « C'est de la bouche des enfants et des lèvres mouillées de lait que sort la louange parfaite, à la face de vos ennemis, pour détruire l'ennemi et le vindicatif. » (Ps. VIII, 9.) Ces enfants, c'étaient des roses ; ils parlaient la langue des roses ; et la langue des roses, c'est-à-dire leur puissant parfum, a le pouvoir de ruiner, dans l'enceinte de l'Église, les natures dépravées et les poitrines malsaines des blasphémateurs.

Mais j'ai senti, mes frères, que vous aussi vous étiez des enfants...

Le digne évêque, par amour pour ces enfants qui parlent la langue des roses, allait jusqu'à chanter la louange de ces petits aux lèvres mouillées de lait, dont les chants peu harmonieux et intempestifs troublaient une cérémonie. Un jour, qu'il administrait la confirmation, voilà qu'un enfant aux bras de sa mère se met à crier; le curé de la paroisse ordonne qu'on l'emporte au plus vite : « Non, non ! dit l'évêque; laissez cet enfant; laissez-le donner un libre cours à sa fantaisie; il chante les louanges de Dieu, et Dieu se plaît à l'entendre. Chante, mon enfant, chante ; ta voix est douce à l'oreille du bon Dieu. » (P. 117.)

Ce n'était pas seulement à l'église et en chaire, que Mgr Berteaud se sentait en veine d'éloquence. En 1862, il s'en allait à Rome; sur mer, sa causerie devint un hymne

perpétuel; la Méditerranée était calme et bleue; l'évêque prêcha, en pleine mer, comme dans une basilique. A Rome, on voulut l'entendre au Colisée, incomparable basilique du martyre, bien appropriée à son génie enthousiaste. Or, pendant le discours, l'évêque découvre un groupe nombreux de soldats français qui l'écoutent. Il s'interrompt et leur lance cette parenthèse :

Je vois, à côté de ceux qui prient et témoignent, le fer ami aux mains de la France. J'aime à voir ces nobles adolescents, commandés par de beaux capitaines. Enfants, je vous félicite ! Soyez heureux et fiers, et un jour dites à vos mères : « Nous avons été à Rome ; nous fûmes à cette fête ; nous avons fait un noble service ; jour et nuit nous montions la garde pour la cause de Dieu et de son vicaire... » (P. 280-281.)

Mais voici mieux encore, en fait de boutade oratoire et de curieuse improvisation. Il faudrait lire tout le récit, c'est-à-dire toute la lettre où Louis Veuillot détaille le fait. Un soir, toujours à Rome, pendant le dîner, au milieu d'une vingtaine de convives français et italiens, l'évêque de Tulle parlait. On était au dessert; Louis Veuillot se présente, et l'évêque se tournant vers un prélat italien tout ébahi : « Et toi, mon petit Romain, allons, lève ton verre et bois à la santé de mon Louis, de mon beau sagittaire; et qu'il puisse toujours d'un bras vaillant lancer ses flèches d'or sur les ennemis de l'Église de Dieu... ces crapauds[1] ! »

On a eu le courage, fort inutile, de recueillir les *Propos de table* de certains personnages, qui n'avaient pas grand'chose à dire pour l'instruction ou l'édification de leurs semblables. Il est à regretter que les auditeurs et familiers du vénéré prélat n'aient pas songé à noter les *Propos* qu'il tenait là presque chaque jour, au milieu de ceux qu'il nommait sa « couronne de prêtres ». Il y aurait eu dans ces souvenirs une mine extrêmement riche de doctrine, d'éloquence, d'anecdotes curieuses et édifiantes, de charmantes saillies, semblables, par plus d'un côté, à celles dont Mgr Camus a émaillé son admirable livre de l'*Esprit de saint François de Sales*.

1. *Correspondance :* Lettres à sa sœur ; t. II, p. 448. Rome, 1er juillet 1867.

A table, Mgr Berteaud ne prenait que d'un plat; après quoi, c'est-à-dire au bout d'environ un quart d'heure, il *causait* avec les prêtres ses nombreux convives, qui apprenaient ainsi à le mieux connaître et qui assistaient, sous un charme continu, à une classe très variée de théologie, d'histoire et de littérature éblouissante. Cette conversation à table était un usage d'autrefois; de là vient que l'évêque de Tulle la préférait aux longues séances dans un salon — chose trop moderne. Peu lui importait d'ailleurs le service qui, bien des fois, « eût paru maigre, si l'amphytrion avait eu moins d'esprit » (p. 205). Mais de l'esprit, il en avait toujours, et du meilleur. Ses causeries étaient plutôt des monologues, interrompus, de temps à autre, par quelqu'un des auditeurs qui remplissait de la sorte le rôle des acteurs en scène, chargés de donner la réplique. L'évêque causeur avait alors le loisir très court de respirer, avant de repartir comme sur une nouvelle piste : et le monologue, avec tous les jeux de l'orchestre, durait aisément jusqu'à dix et onze heures de nuit, ou même au delà ; minuit sonnait parfois, que l'évêque causait encore. — « Le plus petit incident, l'entrée inopinée d'un convive, le regard interrogateur d'un prêtre, l'offre d'un plat suffisaient pour lancer le torrent » (p. 154) — ou pour lui frayer une autre issue. Et là, comme partout, l'inépuisable causeur faisait son métier d'évêque ; il instruisait, il affirmait les principes et affermissait les cœurs, il les dilatait et égayait à mainte reprise, il décochait des « flèches d'or »; puis, d'un coup d'aile, il relevait sans effort jusqu'à Dieu les pensées de son pieux auditoire émerveillé.

Un jour, un prêtre qui mangeait à sa table, se lève avant la fin du repas et se dispose à sortir.

« Où vas-tu ? lui demande l'évêque.

— Monseigneur, je vais prêcher au Carmel.

— Ah ! tu vas prêcher? mais tu n'as pas encore dîné !

— Pardonnez-moi, Monseigneur ; j'ai mangé suffisamment et je suis pressé par l'heure.

— Allons ! eh bien ! il convient, en effet, de laisser sur la table le pain que Dieu donne à notre corps pour aller rompre aux âmes le pain de la parole. Les filles de Sainte-Thérèse ont faim du Verbe ; il ne faut pas qu'elles attendent. Va les nourrir, va leur donner en abondance le pain de vie. Mais en partant, prends du moins ce gâteau ; il est sucré ;

il répandra sur tes lèvres un suave parfum ; tes paroles en seront plus douces à l'oreille de mes enfants. (P. 74.)

Même sur un gâteau, l'éloquence de l'évêque trouvait du miel à cueillir ; un peu comme l'eussent fait les douces *avettes* du bon Monsieur de Genève. — Par contre, et par malheur, l'orateur qui parlait avec cette incomparable souplesse avait pour écrire une répugnance quasi invincible. Il causait sur tous les sujets, trois et quatre heures durant, sans fatigue ; mais il lui pesait de tenir la plume quelques minutes. Suivant lui, une main épiscopale est faite pour bénir, non pour tracer des lignes noires sur des feuilles ; « la plume, disait-il plaisamment, salit les doigts et rogne les ailes de la pensée » (p. 327).

Et presque jamais il ne pouvait se résoudre à manier cet instrument si léger et si lourd. Non que l'évêque de Tulle n'ait écrit, en ses documents épiscopaux, des pages très belles et applaudies par les maîtres dans l'art de penser et de bien dire. Sa Lettre pastorale sur la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception fut estimée un chef-d'œuvre par le grand évêque de Poitiers, qui le félicita d'avoir si heureusement « expliqué l'*acte de l'Église*[1] » ; et par Louis Veuillot, qui voulut la répandre à milliers dans le public ; après y avoir « changé quelques virgules », ou adouci une ou deux expressions d'une hardiesse trop au-dessus de la portée moyenne des lecteurs[2].

Mais en d'autres occasions, ses amis eurent beau le supplier ; il eut beau s'essayer lui-même, pendant le Concile, à formuler par écrit ses idées sur l'Infaillibilité pontificale ; des hommes tels que Mgr Pie et Louis Veuillot eurent beau l'importuner, le harceler de leurs raisons et de leurs prières, pour l'engager à retoucher des œuvres magistrales et à les publier ; rien n'y fit. On s'offrait à lui fournir des éditeurs ; voire même, je crois, à revoir ses épreuves d'imprimerie — ce qui est l'idéal de l'obligeance et du dévouement ; ce fut peine perdue. Les lettres lui arrivaient pressantes et douces ; il ne répondait ni aux désirs exprimés, ni aux lettres. Pour cela,

1. Lettre du 4 mai 1855 ; voir *lib. cit.*, p. 334.
2. Voir dans la *Correspondance* les Lettres à M. l'abbé Delor ; *passim.*

il lui eût fallu mettre la main à la plume, et se mettre l'esprit à la torture : « Il lui était impossible de relire et de corriger un de ses écrits, sans vouloir le refaire en entier » (p. 344).

Un jour, en 1861, Louis Veuillot qui n'obtenait rien, pas même un signe de vie, perdit un peu patience. Et alors on s'avisa chez lui d'un stratagème tout neuf; Mlle Élise Veuillot sollicita, pour son frère, non point les fameux Mandements, ni une lettre qui ne pouvait sortir de l'encrier épiscopal, mais un *pâté* dans le goût de ceux que, naguère, son frère avait mangés à l'évêché de Tulle. Presque par le retour du courrier, le pâté arriva à Paris ; et par-dessus le marché — ce qui était le comble de la victoire — une lettre de l'évêque : mais dans cette lettre, il demandait grâce et se déclarait incapable de rédiger ou corriger quoi que ce fût.

La réponse de Louis Veuillot ne se trouve point dans les sept volumes parus de sa Correspondance : je suis sûr que nos lecteurs nous sauront gré de la leur servir. La voici :

Monseigneur et Père,

Élise avait juré qu'elle aurait une réponse et prompte, un *Pâtégramme*, disait-elle, pour employer la gracieuse langue du siècle ; mais une lettre de votre main, on n'y comptait pas. Lorsque cette chère lettre est arrivée hier soir, au coin du feu, où nous prenions nos dispositions pour lire enfin le discours du P. Lacordaire [1], la surprise et le triomphe n'ont pas été médiocres. En vous écoutant néanmoins, ce triomphe a pris une teinte d'attendrissement et de repentir. Oui, vraiment, Monseigneur, nous nous faisions quelque reproche d'avoir usé de stratagème pour vous contraindre à nous dire ce qu'après tout nous savons bien. Certes, nous n'ignorons pas que nous avons notre belle part de votre grand cœur.

Il a été délibéré, avant de lire le P. Lacordaire, que l'on vous répondrait en double, et plusieurs fois et sans demander de réponse, ni en attendre, ni vous pousser à des soins de cuisine qu'un père peut prendre, mais qu'un évêque risque de remplir mal, n'étant pas destiné à cela du Saint-Esprit. O Monseigneur, que vous êtes peu homme de lettres !

Il est plus facile de vous décider à commander un pâté que de vous décider à relire une page. Ainsi, Monseigneur, on ne vous demandera plus rien.

Nous sommes vaincus par votre douceur, par vos aveux, par votre

1. Le discours de réception à l'Académie française.

résignation, par votre incapacité. Je ne pousse qu'un dernier cri; puisse-t-il retentir toujours au fond de votre conscience : J'atteste qu'il serait plus utile à moi et à plusieurs d'avoir à lire autre chose que le discours académique du P. Lacordaire.

Nous l'avons lu enfin, ce fameux morceau. Quelle pauvreté, quelle pitié, quelle lâcheté, quel scandale, quel ridicule amour de la phrase et quelle odieuse servilité envers tous les phraseurs ! Le public lui-même, malgré sa sottise, en est blessé. Il sent que ce religieux n'a pas parlé comme il devait faire et il lui sait mauvais gré de ses caresses. On ne le croit pas sincère ; il l'est cependant. A ses débuts, dans l'*Avenir*, il disait : « Lorsque Rousseau rendit à Dieu son âme harmonieuse... »

C'est toujours cela.

De telles lectures me rendent malade. Je n'ai pas encore pris l'habitude de les accepter en silence. Il faut que je m'y fasse pourtant. L'autorisation d'écrire m'est formellement refusée ; et je suis au secret, car je ne peux avoir de voix qu'au journal. Taconet ne veut pas m'ouvrir une porte par laquelle entrerait la mort[1]. Ma sœur fait pour vous, Monseigneur, une copie de la lettre de M. de Persigny[2]; il me semble que La Guéronnière se surpasse, sous ce nouveau maître. Oh ! l'indigne Limousin !

Adieu, Monseigneur et Père ; je vous remercie tendrement, je vous baise les mains. Que toute la tendresse de votre âme nous bénisse, dans le sentiment filial avec lequel nous sommes à vos pieds.

1er février 1861.

Louis Veuillot.

Quel dommage, encore une fois, qu'il reste si peu de chose des *Œuvres* d'un évêque tel que Mgr Berteaud ! Il a prêché et causé, si j'ose dire, des bibliothèques entières : et de tout ce qu'il a écrit, on ne ferait pas un bien gros volume. Nous devons remercier Louis Veuillot d'avoir cueilli, au vol, à Rome, le discours sur les Indulgences, reproduit dans le *Parfum ;* et nous félicitons l'historien de l'*Évêque d'autrefois* d'avoir sauvé quelques épaves, quelques demi-pages, sur Jésus-Christ, le Pape, la vie surnaturelle...

Redisons-le avec regret, c'est bien peu. Mais aussi combien d'autres grands évêques d'autrefois n'ont laissé pour héritage que la mémoire de leurs vertus et l'exemple de leur vie ! C'est l'héritage des Saints ; et probablement l'évêque de Tulle ne tenait pas à en laisser d'autre. Il savait que tout

1. M. Taconet venait de fonder le *Monde*, pour remplacer l'*Univers*, supprimé par le gouvernement impérial.

2. Refusant l'autorisation de faire reparaître l'*Univers*.

passe ; hormis Dieu et la vérité. Il se résignait sans peine à passer, lui aussi, sans traîner après lui une ombre et un bagage littéraires. Dans l'une de ses devises familières, empruntées aux psaumes, il avouait qu'il ne ressemblait pas à tout le monde : et qu'il n'avait qu'à passer. C'est ce que rappelle son digne successeur, en louant l'historien et l'évêque d'autrefois qui, « dans son originalité naturelle et voulue, aimait à dire de lui-même : *Singulariter sum ego, donec transeam*[1]. »

Mais, il a passé en faisant le bien et en disant de belles choses.

Victor DELAPORTE, S. J.

1. Lettre de Mgr Denéchau à M. l'abbé G. Breton. Tulle, le 18 octobre 1897.

L'AMÉRICANISME[1]

Parler de l'américanisme, discuter les idées qu'il représente et se permettre de ne pas les accepter sans réserve, ce n'est pas, comme on a pu le dire, faire une campagne contre l'Église américaine. Quand Louis Veuillot s'en prenait à Mgr Dupanloup, personne n'eut l'idée d'accuser le grand polémiste de livrer un assaut à l'Église de France, ni même de vouloir diminuer la réputation de piété de l'illustre évêque d'Orléans. Tel est, nous semble-t-il, le cas de M. Maignen. Nous n'approuverions pas chez lui ce qu'on pourrait regarder comme une attaque passionnée contre l'Église des États-Unis. Grâces à Dieu, rien de semblable ne ressort de la lecture sérieuse de son livre. Il discute, comme il en a le droit, des idées venues d'Amérique et, s'il les juge en toute liberté, nulle part il ne prétend redresser les torts de l'Église d'Amérique.

Pour notre part, l'américanisme nous avait jusqu'ici paru quelque peu ridicule. Nous n'y avions vu qu'une forme de cet exotisme qui, depuis quelque temps, pousse une certaine école à regarder par delà nos frontières, pour trouver matière à admiration dans les institutions, les lois et les mœurs. On a voulu faire de nous des Anglais. Sans démonstration préalable de la supériorité réelle de nos voisins d'outre-Manche, on nous a pressés de renoncer à nos vieilles méthodes d'éducation, comme étant surannées et trop oublieuses de l'importance du biceps dans la formation de l'homme et du citoyen. Sans prétendre que tout soit parfait chez nous, et qu'il n'y ait rien à modifier dans notre système d'éducation, nous persistons à croire que notre caractère national vaut celui de bien d'autres pays, et que, pour faire d'excellents Français, il suffit de savoir en tirer bon parti.

1. *Études sur l'Américanisme : Le P. Hecker est-il un saint?* Par Charles Maignen. Un vol. in-12. Rome, Desclée. Paris, Retaux.

Mais l'école de toutes la plus bruyante, pour ne pas dire la plus naïvement audacieuse, est celle qui veut à tout prix nous américaniser. Depuis quelques années, des orateurs, personnellement très respectables, sont venus d'Amérique nous dire des paroles plus sonores que nouvelles. Leurs discours mêlés de vérités fort vieilles et d'affirmations contestables ont été couverts d'applaudissements complaisants. Il fut, dès lors, convenu que l'Amérique possédait, dans les États de l'Union, le plus enviable des régimes politiques, que là seulement fleurissait la liberté et que l'Église y renouvelait, sans miracles cependant, les merveilles des temps apostoliques. Notre clergé fut invité à prendre des allures et des idées américaines. Aller au peuple comme en Amérique, comprendre son siècle comme en Amérique, se donner à lui comme en Amérique, tel fut le mot d'ordre. Nous aurions eu, comme en Amérique aussi, un *Congrès des Religions*, si le sens catholique et l'autorité de l'Église n'étaient intervenus pour écarter de nous cette bizarre invention.

Cet enthousiasme serait innocent, s'il se bornait à quelques points de politique économique et sociale. On pourrait, dans ce cas, lui reprocher d'établir des comparaisons entre des régimes qui n'ont de semblable que le nom. La constitution de la grande République américaine est une copie de la constitution anglaise, dont elle semble un feuillet détaché. Il ne faudrait pas l'oublier, dans les éloges qu'on nous fait de ces institutions libérales, sous lesquelles l'Église aux États-Unis jouit d'une indépendance que nous avons mille raisons d'envier. Le jour où la République française voudra bien reconnaître aux catholiques le droit à la liberté, tel qu'il se pratique dans les États de l'Union, on verra dans notre vieille France une activité religieuse bien supérieure à celle qu'on veut à tout prix nous faire admirer dans la jeune Amérique. Au lieu de tant prôner la liberté chez les autres, on ferait bien peut-être de travailler à la conquérir chez nous, autrement que par des compromissions toujours plus faciles que la résistance, mais beaucoup moins efficaces qu'elle pour faire triompher le droit. Ce sentiment de son droit à la liberté, que

l'Américain porte en lui-même profondément gravé, nous aimerions à en retrouver quelque chose chez nos compatriotes. Par ce côté purement politique nous aurions grand intérêt à nous américaniser.

Mais, de la politique, la question a passé sur le terrain doctrinal et religieux. On a voulu importer d'Amérique une manière d'entendre les relations de l'Église avec la société contemporaine, devant laquelle nos vieilles méthodes d'apologétique, de conversion et d'apostolat devaient paraître bien étroites et bien usées. Il est convenu, dans l'école dont nous parlons, de tenir en profond dédain tout ce qui ne répand pas un parfum de nouveauté. Or, en matière religieuse et théologique, le nouveau risque souvent de n'être que le vague ou le faux. Les hommes de génie sont rares, même en Amérique, et les initiateurs, quand ils n'ont que de l'audace et peu de science, tombent facilement dans la témérité.

C'est le cas, nous semble-t-il, de ce P. Hecker dont on a fait grand bruit, qui fut assurément un homme de zèle et de vertu et qui fit, à sa manière, un bien considérable. Mais, vouloir nous le donner, sans restriction aucune, comme « l'idéal du prêtre, le docteur, le grand élu de la Providence, le pionnier universel de l'Église, le type de l'apôtre des temps modernes, etc., etc. », c'est abuser par trop de la crédulité du lecteur. Cette exagération dans l'éloge inspire, dès le début, quelque défiance, et l'on se demande involontairement s'il n'y a pas lieu de traiter cela comme une nouvelle venue d'Amérique.

M. Charles Maignen ne s'est pas cru obligé d'accepter sans examen le panégyrique du P. Hecker, l'éloge de ses doctrines et de ses procédés apostoliques. De cet examen est sorti un livre qui ne plaît pas aux tenants outranciers du libéralisme retour d'Amérique, mais qui ouvrira les yeux de ceux qui le liront avec la loyauté et la bonne foi de l'homme désireux de ne donner qu'à bon escient son admiration. L'auteur n'avait pas d'autre but que de ramener à leur juste valeur des prétentions par trop audacieuses, et de rappeler à ceux qui paraissent l'oublier qu'il n'y a pas, dans le domaine de la foi, deux sortes de vérités : les unes intangibles et les autres livrées aux variations de la pensée humaine. Il l'a fait avec

l'autorité du prêtre qui connaît sa théologie, et ne craint ni la contradiction, ni cette espèce d'impopularité que les idées et les choses du passé rencontrent dans un certain monde, dont l'ignorance pourrait seule excuser les injustices.

M. Maignen a vu dans l'américanisme un danger pour l'Église. Ce n'est pas sans raison. Il n'y a pas bien longtemps, nous avons entendu nous-mêmes des évêques d'Amérique, très patriotes, mais aussi très catholiques, désavouer de la façon la plus absolue les tendances, les idées et les agissements d'une école qui vise, disaient-ils, à faire prédominer les vues d'un petit nombre, à l'encontre de la très grande majorité des évêques, dans les questions d'enseignement et de conduite. Ils ne cachaient pas les craintes que leur inspirait cette manie de conciliation à outrance, et ils ne jugeaient pas qu'il fût salutaire d'abandonner, dans l'espoir douteux que les dissidents en seraient mieux attirés, les méthodes d'apostolat qui avaient valu à l'Amérique le bienfait de la foi. Il y a lieu de croire, ajoutaient-ils, que nous en aurons bientôt fini avec cette coterie bruyante qui sème parmi nous la division, et met le trouble dans le monde catholique, finalement au profit de nos adversaires.

Le livre de M. Maignen met en plein relief cette prétention, plus que hardie, de prendre la direction de l'Église et de la conduire par des voies nouvelles à des succès qu'elle n'a jamais connus.

Il faudrait d'abord prouver que l'Église s'est arrêtée dans sa marche progressive. Mais cette école a le don singulier de faire croire à quelques-uns qu'elle rend des oracles. Les oracles se démontrent d'après l'événement. Or, est-il bien sûr que, sauf en Amérique, l'Église ait, en quelque sorte, fait défaut à sa mission de travailler au salut des âmes ? Ne pourrait-on pas démontrer que, sur le territoire de l'Union, les conquêtes apostoliques sont fort modestes et, partant, que la méthode n'a pas toute l'efficacité dont il plaît à quelques-uns de lui faire un mérite exceptionnel ?

Sans nous attarder à faire ressortir en détail tout ce qu'il y a de juste et d'opportun dans le courageux mémoire de M. Maignen, contentons-nous de signaler quelques-uns des

caractères de l'américanisme si bien dessinés par le vaillant écrivain.

En premier lieu, on est tenté de penser que la modestie ne compte point parmi les vertus pour les américanisants. Elle est remplacée chez eux par une confiance en soi-même qui ressemble étrangement à la présomption. On n'oubliera pas de longtemps un discours prononcé par un de leurs coryphées, lors de son dernier passage à Lourdes. Le prélat, parlant devant un auditoire de pèlerins français, se demanda pourquoi l'Immaculée n'était pas apparue en Amérique ? Et il répondit simplement : « Parce que l'Amérique n'en avait pas besoin. » L'édification des auditeurs fut médiocre. Ils se retirèrent au moins convaincus que, de l'autre côté de l'océan, on avait des idées singulières sur les dons de Dieu.

De fait, on est frappé, dans les paroles et les écrits des tenants de l'américanisme, du peu d'estime qu'ils semblent professer pour le surnaturel. A notre avis, c'est là un côté essentiellement faux et dangereux des idées de l'école nouvelle. Ou elle ne comprend rien à l'ordre surnaturel et aux relations de l'ordre naturel avec lui, et, dans ce cas, avant d'enseigner, elle fera bien d'étudier sa théologie ; ou elle connaît la portée de sa doctrine, et, dès lors, il faut la condamner, car elle est tout au moins téméraire. Que signifie, en effet, cette persistance à soutenir que l'on a trop donné aux vertus surnaturelles au détriment des vertus naturelles, sinon que le surnaturel, c'est-à-dire ici la grâce, déprime la nature et rend l'homme moins apte à remplir sa destinée ? Que veut dire cette bizarre invention de vertus *passives*, sinon que certaines vertus ne méritent pas d'être pratiquées ?

Enfin, comment qualifier des propositions telles que celle-ci : « Les hommes accepteront-ils des enseignements *sur les conditions du bien-être dans le monde à venir*, de la part de gens qui se montrent eux-mêmes si lamentablement ignorants *sur les conditions du bien-être dans le monde où nous sommes?* » Ce sont, paraît-il, les économistes qui, désormais, sauveront les âmes. L'histoire cependant est là pour nous dire que les saints, gens peu soucieux du bien-être ici-bas, ont été les seuls grands convertisseurs des

hommes. La foi, unie au bon sens, nous assure qu'il en sera de même à l'avenir. Souhaitons à l'Amérique de produire beaucoup de ces vrais grands hommes, profonds en humilité, en mortification, riches de vertus dites passives, mais fort actives, ignorant le bien-être, mais connaissant les voies de Dieu. De ceux-là, un seul fera faire à l'Église plus de progrès que tous les savants réunis au Congrès des Religions.

Un autre caractère de l'école, c'est la prétention à un modernisme dont elle aurait seule le secret. Ce qu'est au juste ce modernisme, on ne l'a jamais dit. Sa définition précise offrirait-elle un danger? Ou ne sait-on pas exactement ce qu'on veut? Les deux hypothèses pourraient se justifier. En parcourant çà et là les livres, discours ou articles, signalés par M. Maignen, on recueille des insinuations, et parfois des aveux, qui suffisent à fixer l'idée du modernisme américain. L'Église est, tantôt ouvertement, tantôt à mots couverts, accusée d'être en retard sur le siècle, de s'être immobilisée, d'avoir gardé hautes et fixes les barrières et les douanes.

La lecture de la troisième partie du livre de M. Maignen édifiera sur ces hardiesses tout esprit désireux de connaître la vérité. On peut regretter que par endroits il semble mettre sur le compte de l'américanisme les excès d'un Charbonnel, d'un *Romanus*, qui sont peut-être les conséquences logiques des principes de l'école, mais que du moins ses chefs les plus autorisés réprouvent. L'ensemble n'en est pas moins décisif; il en résulte que tout le libéralisme, condamné par trois papes, est repris, comme une doctrine un moment obligée au silence, mais que le siècle réclame ainsi qu'une chère conquête et qu'il faut lui donner sans réserve.

Le faux, le vague ou le vrai à demi se présentent partout dans les manifestes de l'américanisme. La théologie manque trop souvent à ces docteurs, dont le premier devoir est d'être théologiens. Aussi les voit-on humilier l'Église devant le siècle. Elle ne serait plus, d'après eux, l'*Ecclesia docens*, mais bien l'*Ecclesia discens*. Ils l'accusent, car ils sont perpétuels accusateurs, de s'opposer à la science moderne. Ils n'en donnent aucune preuve, selon leur habitude, et ils laissent supposer que, pour eux, la science seule est infaillible.

Ils ont inventé l'*âme moderne*, comme si l'homme s'était

transformé et si la grâce devait suivre, avec la vérité, des voies nouvelles pour arriver à un être nouveau. Il faudrait au moins expliquer ce qu'on veut dire par de tels accouplements de mots. Peut-être serait-on assez embarrassé.

Enfin, cette Église a décidément besoin, pour reprendre sa marche en avant, de la conduite des Américains. Ils opéreront, disent-ils, l'union des dissidents. Leur système ressemble, il est vrai, à la fusion, plus facile assurément, si elle consiste à détruire les *douanes* et à recevoir tout le monde sans vérifier la croyance de chacun. Et, de fait, cette tendance se manifeste par l'abandon systématique du dogme au profit de la morale et par l'acceptation d'un évolutionisme auquel n'échapperait pas la foi catholique elle-même. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le clergé, qui doit guider les âmes, entrait dans cette voie et ne parlait plus au peuple des points de dogme qui séparent de nous les sectes dissidentes, ce ne sont pas les protestants qui viendraient à l'Église, ce seraient les catholiques qui tourneraient au protestantisme. Quoi qu'en disent les américanisants des deux côtés de l'Atlantique, dans les choses de la foi, il faut des barrières et des lignes de démarcation bien autrement solides et précises que les douanes et les octrois aux frontières des nations et aux portes des villes.

M. Maignen fait aussi ressortir ce que dénote de singulière vanité, pour ne pas dire autre chose, l'ambition chère aux américanisants de substituer la « race anglo-saxonne » aux « races latines » dans la conduite de l'Église. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les promoteurs de cette idée n'ont rien d'anglo-saxon, et, pour être en Amérique, n'en sont pas moins de vulgaires Celto-Latins. Au point de vue ethnographique et historique, cela vaut la théorie chère au P. Hecker, d'après laquelle l'Église n'aurait consolidé qu'en ces derniers temps son organisme extérieur. Mais il faut, à tout prix, moderniser les institutions, même celle qui a Dieu pour auteur, comme s'il s'était trompé sur quelque point en l'établissant, et qu'il fût nécessaire, pour faire reprendre à l'Église *sa vraie voie normale*, de modifier sa constitution. Comprenne qui pourra, d'une manière orthodoxe, des phrases comme celle-ci : « La force individuelle doit désormais tenir dans le catholicisme autant de place que la force hiérarchique, et tout doit tendre

au développement du Saint-Esprit dans l'âme de chacun. » Pour nous, il nous est impossible de ne pas reconnaître sous cette phraséologie, au fond assez creuse, un reflet de la doctrine protestante. Et, de fait, le P. Hecker ne craint pas, avant de parler ainsi, d'affirmer que « les tentatives faites depuis la Réforme pour satisfaire les besoins modernes ont définitivement échoué ».

C'est encore avec raison que M. Maignen appelle l'attention sur l'état d'esprit bien singulier de ces catholiques américanisants, qui ne craignent pas, avec Romanus, de reprendre le vieux titre démodé de *libéraux*. A les entendre, tous les torts sont du côté de ceux qui ont défendu l'Église contre les mécréants. Pour un peu, c'est l'Église elle-même qu'ils accuseraient de n'avoir pas abandonné quelque chose de son patrimoine de vérité pour plaire à ses adversaires. C'est l'illusion libérale dans ce qu'elle a de plus audacieux, ou, si l'on veut, de plus naïf.

La vie du P. Hecker a servi de manifeste à l'école américaine : cela justifie le titre principal sous lequel M. Maignen a présenté son livre au public. Mais son œuvre est avant tout une étude critique, sérieuse, profonde et complète de l'américanisme. Ce que d'autres n'avaient fait qu'effleurer, il l'a soumis à un examen rigoureux. Ce que peut-être ils n'avaient osé dire, il l'a écrit sans ambages, sans faiblesse, avec une conscience que rien ne permet de suspecter. La réfutation est impitoyable, mais elle est juste; et, à part quelques détails, qui comportaient une appréciation plus indulgente, la sévérité des critiques n'a rien d'outré. Au contraire, des dithyrambes exagérés avaient annoncé au monde la vie du P. Hecker. L'éloge ici dépassait toute mesure. « Pas un livre paru depuis cinquante ans ne projette, disait-on, une lumière plus vive sur l'état présent de l'humanité..., sur les rapports intimes de Dieu avec l'âme humaine ou sur les conditions actuelles du progrès de l'Église. » On le comparait avec les « écrits où sainte Thérèse constate les phénomènes surnaturels dont elle était l'objet ». Involontairement, on se demande si l'auteur d'un tel rapprochement a lu les œuvres de la

grande mystique d'Espagne. Autant vaudrait dire que le P. Hecker ressemble au vénérable curé d'Ars.

La moindre attention d'un prêtre qui entend quelque chose à la théologie suffit à lui faire apprécier à leur juste valeur ces éloges excessifs. Après la critique de M. Charles Maignen, que reste-t-il de ce docteur, de ce type de l'apôtre ? Ce que nul ne conteste, c'est-à-dire un excellent homme, un prêtre vertueux, un missionnaire zélé, le tout à sa façon. Mais on devra convenir qu'il était peu équilibré, passablement névrosé, point du tout théologien et fort épris de ses idées personnelles.

On parle de mysticisme à propos de ses relations avec l'Esprit-Saint. Jamais pareil mot ne fut plus mal employé. Le P. Hecker n'est pas un mystique, au sens théologique de l'expression. Il n'est que subjectiviste ou individualiste. Il transporte le kantisme plus ou moins conscient dans le domaine des communications de l'homme avec Dieu. Sa prétendue direction de l'Esprit-Saint est un principe dangereux, qui explique, du reste, toutes les déviations et variations du fondateur des Paulistes, à commencer par sa sortie, assez étrange, de la congrégation dans laquelle il avait fait ses vœux de religion. Nous plaindrions le jeune clergé que l'on élèverait dans l'idée qu'il sera, en tout et partout, guidé par l'Esprit-Saint, et qu'il pourra se passer de tout autre directeur. On ne va pas ainsi impunément contre l'esprit de l'Église et contre l'enseignement de tous les docteurs et maîtres en ascétisme.

Il serait inutile de prolonger l'énumération de toutes les singularités de l'américanisme selon le P. Hecker. Signalons encore, comme un caractère marqué de cette école, le dédain, pour ne pas dire la condamnation de la vie religieuse et des vœux qui en constituent l'essence. Il est facile de découvrir sous cette aversion pour les ordres religieux un vieux levain de protestantisme. C'est une conséquence du principe faux ou malentendu de l'individualisme. A en croire les nouveaux docteurs, se lier plus étroitement à Dieu, et se mettre sous la conduite de ses représentants, ce serait diminuer sa valeur personnelle. De là, ces bizarres théories sur « la vie conventuelle adaptée aux besoins nouveaux du monde ». Comme

si le monde réclamait, pour mieux le convertir, des hommes moins esclaves de la perfection que les ordres réguliers, si souvent approuvés par l'Église. Nous n'ignorons pas que les idées de ce genre trouvent quelque faveur auprès de certains membres du clergé. Ce n'est pas une raison de les croire pour cela vraies et inoffensives. Nous ne craignons pas de dire que c'est une déviation du sens catholique. Il y a plus que des inconvénients à faire bon marché des conseils évangéliques, il y a une erreur et une méconnaissance du véritable esprit de l'Église. M. Maignen fait justice complète de cette aberration. Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'expérience très actuelle, en pleine Amérique, donne un éclatant démenti aux idées du P. Hecker sur la vie conventuelle adaptée aux besoins du siècle. La société des Paulistes, après quarante ans d'existence, en 1897, ne comptait que trente-deux prêtres. A la même date, la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, qui, à l'époque où le P. Hecker en sortit, avait huit maisons aux États-Unis, en possédait trente-trois, dont quatorze de langue anglaise. Il est donc faux de dire que l'Amérique ne s'accommode pas de la véritable vie conventuelle.

Il en est à peu près ainsi de toutes les affirmations de l'américanisme. On est vraiment étonné de la somme de rêves, d'illusions et d'erreurs qui ont passé sous le couvert de quelques renommées plus bruyantes que solides.

M. Charles Maignen a donc bien mérité de l'orthodoxie et de la saine théologie, en ramenant à leur juste valeur les prétentions de l'américanisme. Un homme du monde, qu'avait effrayé dans ses convictions religieuses la vie du P. Hecker, nous écrivait, après avoir lu le livre du vaillant polémiste : « C'est un coup de massue dont il est difficile de se relever. » Oui, mais le coup porte sur les doctrines et non sur les hommes. M. Maignen les respecte toujours, il ne frappe que l'erreur.

Souhaitons à son œuvre tout le succès dont elle est digne. Elle a été pour nous un vrai soulagement. Nous savons qu'elle l'a été pour bien d'autres.

Plus que jamais nous sommes convaincu que, pour ramener le siècle à Dieu, il faut, avant tout, des saints. Nous ne croyons pas que le P. Hecker soit de ceux qu'on doive proposer à l'imitation de tous.

Plus que jamais, enfin, nous avons raison de rester attachés à la vieille foi et à l'antique charité, catholiques sans épithète et Français sans le moindre désir de nous américaniser.

Hippolyte MARTIN.

LE CHRISTIANISME DE MAINE DE BIRAN

Lorsqu'en 1857, Ernest Naville publia une partie du *Journal intime* de Maine de Biran, ce fut, suivant l'expression du P. Gratry, un *événement* dans le monde philosophique et religieux. On savait que cet éminent esprit s'était peu à peu dégagé du sensualisme de Condillac, de Destutt de Tracy et de Cabanis, pour monter jusqu'au spiritualisme le plus net. On ignorait, sauf dans son entourage, que le penseur eût demandé à la révélation un supplément de lumière, que l'homme eût cherché dans la foi une assurance plus ferme pour sa conduite.

Les jugements portés sur Maine de Biran par quelques-uns des plus illustres de ses contemporains revenaient à toutes les mémoires. Royer-Collard ne disait-il pas de lui : « Il est notre maître à tous »? Cousin ne l'estimait-il pas « le plus grand métaphysicien qui eût honoré la France depuis Malebranche » ? Auguste Nicolas, dans son *Étude sur Maine de Biran* (1858), faisait ressortir ce que cette victoire avait de glorieux pour le christianisme, et plus tard Mgr Baunard, en racontant la dramatique histoire des grandes *victimes* que le doute a faites dans le siècle présent, opposait l'ascension de Maine de Biran vers la lumière à la descente fatale de Théodore Jouffroy dans les ténèbres et les angoisses du scepticisme.

Cependant les âmes croyantes ne se tenaient pas pour pleinement satisfaites. A lire les extraits du *Journal intime* donnés au public, on voyait une âme éprise du besoin de croire ; mais était-elle arrivée à la conquête entière de la vérité? En tête des *Pensées*, Ernest Naville n'hésitait pas à écrire : « On ne rencontre pas dans le *Journal*, à l'égard des vérités chrétiennes, l'expression d'une conviction proprement dite. Les aspirations, les désirs, les vues qui se dirigent de ce côté y abondent et se multiplient à mesure que le temps avance ; le mouvement est visible, et on ne peut en méconnaître la direction, mais on ne lit nulle part la profession d'une foi positive et complète. Les doutes, les incertitudes subsistent jusqu'à la fin ; l'âme de l'auteur est pareille à l'aiguille

d'une boussole qui, déviée de sa direction naturelle, ne cesse pas d'y tendre, mais oscille avant de s'y fixer. »

Ce jugement devait-il être définitif?

Sans vouloir, à proprement parler, le reviser, plusieurs désiraient avoir entre les mains toutes les pièces de la cause. Or, d'un ensemble de douze cents pages formant le *Journal intime*, Ernest Naville n'avait publié qu'une faible partie, environ deux cent quatre-vingts pages. Malgré toute la sincérité et la loyauté de cette publication, l'éditeur, protestant de religion, n'aurait-il pas été amené, à son insu, à laisser de côté certains passages intéressants pour des catholiques, mais qui l'auraient moins frappé? De là, peut-être, des lacunes qu'il importerait de combler pour rendre à Maine de Biran sa vraie physionomie.

M. l'abbé Mayjonade[1], chanoine de Périgueux, vient de répondre en partie à ces désirs. Chargé de la paroisse de Lembras et de la chapelle de Grateloup, séjour familial et préféré de Maine de Biran, aidé du bienveillant concours de Mme Savy, petite-fille du philosophe, il a été assez heureux pour réunir un certain nombre de pages et de lettres inédites. « Il n'est pas téméraire de l'affirmer, écrit M. le chanoine Jules Didiot dans la préface qu'il a mise en tête du livre de son élève et ami, cette publication, faite d'abord dans la *Revue de Lille*, est un pas considérable vers la restitution exacte et complète de la pensée du philosophe de Bergerac. Elle provoquera, sans doute, de nouveaux et généreux efforts, à Genève comme en France, pour faciliter aux apologistes catholiques l'accès d'abord, puis l'entière possession, de ce qu'il a écrit sans cesse ni trêve pendant plus de trente ans, de 1793 à 1824. » Une partie de ces manuscrits est conservée avec un soin jaloux dans une bibliothèque privée de Genève.

Le volume que nous donne M. l'abbé Mayjonade s'ouvre par une *Méditation sur la mort*. Elle jaillit de l'âme de Maine de Biran, agenouillé près du lit funèbre de sa sœur Victoire. Elle est de 1793. (On sait que Maine de Biran mourut en 1824; il était né en 1766.) Déjà, on voit que le rationalisme ne lui suffit plus. « O religion, s'écrie-t-il, que tu es consolante! Qu'il est infortuné

1. *Pensées et pages inédites de Maine de Biran*, publiées par M. Mayjonade, chanoine de Périgueux, avec une préface par M. Jules Didiot, doyen de la Faculté de théologie de Lille. — Périgueux, 1897. In-8, pp. xii-287.

celui qui, livré à toute la faiblesse humaine, ne cherche pas son appui dans le ciel ! Retiré dans un coin, jetant de temps à autre les yeux sur le visage de ma sœur, y suivant les progrès de la mort, j'étais à genoux ! j'entendais les prières des assistants. Heureux, me disais-je, celui qui, dans la simplicité de son cœur, invoque avec confiance un Dieu de bonté. O philosophie, que tu es triste ! Eh ! si tu n'étais que mensongère. »

Puis il tâche à se consoler par la pensée de l'immortalité de l'âme. Mais en une doctrine si difficile, à qui demander pleine assurance ? A « la religion, qui est venue confirmer l'espoir que donnait la nature... Le philosophe chrétien soumet sa raison et croit... Celui qui, privé des lumières de la révélation, s'est livré uniquement à celles de la raison, doute, n'admet ni ne rejette, pénétré de son ignorance ; trop circonspect pour porter un jugement dans une matière si obscure, il n'ose affirmer ni nier ».

Mais il ne se contente pas d'écouter les assistants prier. C'est lui-même qui exhale cette humble et ardente prière : « Dieu ! qui avez fait l'homme, qui lui avez donné la puissance de s'élever jusqu'à vous, qui avez permis qu'il vous admirât dans votre ouvrage sublime ! je vous adore et me livre avec confiance à votre bonté. Je reconnais le néant de la vie, mais vous ne m'y avez pas appelé sans dessein ; vous ne m'avez pas donné l'idée et l'espérance d'un état plus parfait pour qu'elles ne fussent pas confirmées ! »

Viennent ensuite quelques *Notes sur les Pensées de Pascal et sur les Remarques de Condorcet et de Voltaire* au sujet de ces mêmes pensées. Impossible de se déclarer plus franchement pour le christianisme de Pascal contre les sophismes et les *pasquinades* misérables de ces deux annotateurs. D'autre part, l'admiration de Maine de Biran pour Pascal ne l'empêche pas de qualifier de jansénistes telles pensées moins orthodoxes.

Une question qui préoccupe à bon droit les penseurs est celle des rapports de la raison et de la foi. Il y avait lieu de craindre, d'après certains passages cités par Ernest Naville et par suite des relations de l'auteur avec des protestants comme Stapfer, François Naville et Pestalozzi, que Maine de Biran ne réduisît la foi à une forme du sentiment sans attache avec la raison, à une aspiration plus ou moins vague vers un idéal mal défini de vérité et de perfection morale.

Avec Pascal, Maine de Biran se pose la question : Quelle est la base de la foi? « Je veux bien, dit-il, que la foi soit un appui [ou, mieux, une confirmation] aux vérités naturelles ; mais la foi, sur quoi s'appuie-t-elle? C'est ici le nœud. » — La foi n'est pas un sentiment aveugle, un instinct fatal qui jaillit spontanément des dispositions naturelles de quelques-uns, et que d'autres, privés de ces dispositions, chercheraient vainement à obtenir. « C'est à vous à commencer », dit Pascal. « Admirable, admirable, écrit là-dessus Maine de Biran, vrai de toute vérité. C'est nous qui devons aller à la foi et non la foi à nous. »

Mais dans cette marche vers la foi, à quelles *marques* distinguer la véritable religion de celles qui ne le sont pas? Il y a des marques dites intrinsèques, il y en a d'autres appelées extrinsèques. La religion chrétienne, écrit Maine de Biran, « connaît l'homme, elle connaît Dieu, elle connaît les rapports de l'homme à Dieu, elle fonde sa morale sur cette triple connaissance. Ce n'est encore ici que des présomptions en faveur de notre religion ». Cela fait « qu'elle est probable et qu'il est désirable qu'elle soit prouvée ». Les grandes preuves de la vérité du christianisme sont donc des preuves d'ordre historique. Pascal le dit avec l'Église. Maine de Biran n'y contredit pas, lui si prompt à relever dans Pascal tout ce qui ne cadre pas parfaitement avec sa propre pensée. Loin de là : il signale les qualités que doit revêtir le témoignage. « Le témoignage, dit-il, est de nul effet sans la raison qui apprécie la force des preuves. Sans cette appréciation, les témoignages trompeurs équivaudraient aux vrais. » Et il conclut : « La raison est donc avant la foi. »

Après cela, il est permis de dire que Maine de Biran a reconnu le caractère historique de la révélation et la nature rationnelle des préambules de la foi.

Les extraits du *Journal intime* de 1815 rendent moins fréquemment la note chrétienne. Maine de Biran est tout entier aux événements de cette grande année, à ses relations politiques. Cependant, il travaille à se défaire « des préjugés de la Révolution », dont « il faut se méfier sans cesse »; il annote « l'excellent ouvrage de M. de Maistre, intitulé : *Considérations sur la France* ». — Cette admiration n'est pas d'un prétendu chrétien qui s'arrête à une croyance toute de sentiment.

Dans les *lettres* aux siens, l'époux, et plus encore le père, parle à cœur ouvert, et l'âme qui s'y révèle est une âme sincèrement chrétienne. Maine de Biran eut un fils et deux filles, Élisa et Adine. C'est surtout avec Adine, nature délicate et fine, âme réfléchie et élevée, véritable image de son père, qu'il se livre avec plus d'abandon. Dans une seconde édition de son livre, publiée en 1874, Ernest Naville avait donné trente-deux lettres de Maine de Biran à sa famille. Celles que M. Mayjonade nous fait connaître, au nombre de cent trente, sont d'une importance au moins égale. Elles sont adressées de Paris où il était retenu par ses multiples occupations de député conseiller d'État.

A maintes reprises, Maine de Biran rappelle à ses enfants qu'« il faut en tout se soumettre à la volonté de Dieu qui dispose de nous et de notre sort comme il convient à sa sagesse plutôt qu'à nos vains désirs ». Il tâche lui-même « de trouver dans une soumission constante à la volonté de Dieu cette paix intérieure, ces consolations que le monde ne donne pas ». Si Dieu « permet que nous ayons dans la vie plusieurs sortes d'épreuves », c'est « pour qu'avec sa grâce nous acquérions le mérite de la vertu qui consiste à tout supporter avec douceur, patience et résignation ». Donc, « disons toujours à Dieu : Que votre volonté soit faite. Disons-le, non en paroles, mais avec le cœur plein du sentiment élevé qu'y attacha le divin Instituteur : c'est le seul moyen d'avoir la paix, cette paix qui tient lieu de tout, et du bonheur même ».

La force de soumission, il l'attend de la grâce de Dieu, et cette grâce, il la sollicite par la prière, prière quotidienne, prière répétée dans la journée : conviction et pratique à noter chez un penseur dont la tendance était de ramener la personnalité humaine à la volonté, et qu'on a présenté comme le créateur de la psychologie de l'effort.

« Je me plais souvent à penser, écrit-il à Adine, que mes chères enfants sont occupées des mêmes lectures et des mêmes sentiments religieux auxquels je consacre toujours les premiers et les derniers moments de la journée. Je prie pour elles comme j'espère qu'elles prient pour moi. » A Élisa : « L'âme doit... tenir *l'œil de l'intention* fixé plus haut, sans regarder *de quel côté souffle le vent de l'instabilité*. C'est à quoi je tâche; mais je sens que souvent l'effort est supérieur à mes forces. Priez pour moi, mes

chères enfants, pour que Dieu soutienne ma faiblesse. J'en ai besoin pour le présent et pour l'avenir. »

Autrefois, il « se trouvait toujours bien dans la solitude et avec lui-même », en compagnie « de ses idées ou de ses affections ». Aujourd'hui (cela est écrit en 1821), il éprouve, en maintes rencontres, « le besoin d'avoir l'idée de *Dieu* plus souvent présente et de trouver là un point d'appui fixe, qui ne change pas comme tout ce qui nous environne, ni comme nos propres dispositions de corps et d'esprit ». Pourquoi faut-il que dans « les affaires, les visites, les ennuis et le tracas du monde..., il reste à peine quelques moments pour se recueillir en soi et chercher sa paix dans ce petit coin de l'âme ou dans ce *fond* où l'on trouve *Dieu?* C'est en se mettant en sa présence et en tâchant de s'y maintenir par quelques courtes *élévations* au milieu du trouble extérieur qu'on calme beaucoup d'orages et qu'on trouve sa paix... Quant à notre pauvre vie passagère, elle est entre les mains de la Providence qui en dispose comme elle l'entend, pour nous préparer à quelque chose de mieux ».

« Avant de se jeter dans les affaires », il lit chaque jour un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ* ou des saintes Écritures. Il envoie à ses filles le *Combat spirituel* et la *Journée du chrétien.*

Il passe « en esprit de pénitence » les *saints jours de la Passion.*

On le voit s'intéresser au développement de l'influence du clergé, à l'établissement de nouveaux diocèses en France, particulièrement de celui de Périgueux, aux missions prêchées dans les campagnes ou les villes. « J'ai appris par ma femme, écrit-il le 4 mars 1821, les heureux succès de la mission de Lamonzie. Puissent-ils avoir été jusqu'à changer les cœurs ! La bonne Zélie a préféré la mission aux bals de Périgueux, c'est bien édifiant ! » (Tout ce passage a été omis par Ernest Naville, qui a publié le reste de la lettre.) Le 27 mai, il écrit encore à sa fille Élisa : « Je te remercie, ma bien chère enfant, des détails que tu me donnes sur la mission de Périgueux. Je vous engage à me parler de tout ce qui vous frappera à ce sujet. Je désire d'apprendre bientôt que votre tante Murat est assez bien de son pied pour être de ces parties de dévotion. » Le 3 juin de la même année, il termine une lettre par ces mots : « J'espère que toute la famille aura pu aller à la *plantation de la croix.* » Cette cérémonie devait clôturer la mission de Périgueux.

Voilà certes des pratiques qui dépassent de beaucoup le vague déisme où quelques-uns voulaient que Maine de Biran se fût tenu.

Dans un extrait du *Journal intime* cité par Ernest Naville, il racontait qu'il a « été en famille à la messe à Bergerac ».

La mort de Maine de Biran fut chrétienne. On lit dans *l'Ami de la Religion* du 24 juillet 1824 : « M. François-Pierre Maine Gonthier de Biran est mort à Paris, le 20 juillet, des suites d'une maladie de poitrine... Visité dans sa maladie par un prélat qui était lié avec lui (Mgr Frayssinous), il a rempli, d'une manière édifiante, ses devoirs de chrétien, et a reçu les sacrements des mains de son pasteur, M. le curé de Saint-Thomas-d'Aquin. » Mais attendit-il à ses derniers jours pour demander lumière et force aux sacrements de l'Église? Ce que nous possédons du *Journal* et des *lettres* se tait là-dessus, et ce silence fait craindre que Maine de Biran n'ait retardé jusqu'à la fin cette grande démarche. Qu'il faille attribuer ce retard à l'envahissement des affaires, aux habitudes trop générales du temps, à la disposition naturelle d'un esprit porté à vivre tourné en dedans, toujours est-il que cette conclusion ne fut nullement improvisée ; on doit la considérer comme l'achèvement logique d'une pensée depuis longtemps chrétienne. Maine de Biran fut un croyant.

Lucien ROURE, S. J.

LE « CORRESPONDANT » ET LES « ÉTUDES »

Le 25 juin dernier, le *Correspondant* publiait sous ce titre : *Une campagne contre l'Église d'Amérique,* un article contre l'ouvrage de M. Ch. Maignen : *Études sur l'américanisme : Le Père Hecker est-il un saint ?* Ce livre y est dénoncé comme un *pamphlet*, inspiré par un *parti pris de dénigrement* déloyal, non seulement contre le P. Hecker, mais contre toute l'*Église des États-Unis*. Nous n'avons plus rien à dire de cette appréciation, après l'article qu'on a pu lire ci-dessus — qui était d'ailleurs composé, à quelques lignes près, avant que parût celui du *Correspondant*. Mais M. Maignen n'est pas seul pris à partie. La meilleure part des reproches indignés du *Correspondant* va aux journaux catholiques qui « essayent, comme il dit, de faire un triomphe au livre de M. Maignen » et mènent avec lui la « campagne contre l'Église d'Amérique ».

Or, parmi ces journaux, le *Correspondant* nomme les « *Études religieuses* des Pères Jésuites ».

Nos lecteurs savent qu'à la date du 25 juin, il n'avait encore été question du livre de M. Maignen, ni dans nos articles de fond, ni dans notre bibliographie. Voyant ainsi la Revue signalée aux deux mondes comme complice d'une campagne injustifiable contre « l'Église d'Amérique », le directeur des *Études* ne pouvait se dispenser d'avertir le *Correspondant* de son erreur et de le prier d'attendre au moins, pour nous juger, que nous eussions dit quelque chose. C'est ce qui a été fait par une lettre adressée à M. le Directeur du *Correspondant* et lui demandant, à titre de courtoisie, la simple rectification de l'erreur matérielle, sans qu'aucune exigence fût formulée quant au mode.

En réponse, le *Correspondant* publiait, le 10 juillet, six pages non signées sous ce titre bien en relief : Encore la campagne contre l'Église d'Amérique. Les *ÉTUDES RELIGIEUSES* et le *CORRESPONDANT*.

Nous ne relèverons pas tout ce qu'il y a de désobligeant pour les *Études*, dans le ton de cette pièce et les insinuations dont elle est remplie. Un seul point demande de nous une réponse.

Le *Correspondant* avoue que le seul document, sur lequel il a pu se baser pour ranger les *Études* parmi ceux qui, selon lui, font campagne contre l'Église d'Amérique, c'est la réclame de l'éditeur de M. Maignen, insérée *à la quatrième page de la couverture des Études* du 5 mai. Il s'efforce de prouver qu'il était en droit de considérer la Revue comme pleinement responsable de cette réclame, et, par suite, de l'exploiter contre nous, comme tout autre article publié dans les *Études*.

Nous défions bien le *Correspondant* de faire approuver cette thèse et l'argumentation dont il l'étaie par un seul de ses confrères dans la presse.

Pour qu'un livre puisse être annoncé, comme l'a été l'ouvrage de M. Maignen dans les *Études* du 5 mai, sur la couverture ou dans le supplément affecté aux annonces, une Revue honnête n'a qu'une chose à demander : c'est que le livre ne soit contraire ni à la foi ni aux mœurs. Et surtout, si un livre vient, comme celui dont il s'agit, muni de l'*Imprimatur* de Rome, il n'y a aucune raison de refuser à son éditeur l'insertion à cette place d'une réclame élogieuse.

Mais de ce qu'une Revue accueille un article-réclame dans ces conditions, il ne suit nullement qu'elle prenne la responsabilité de tout ce qui y est contenu, et qu'on ait le droit de le lui opposer comme un document représentant sa pensée.

Les *Études* ne reconnaissent pour l'expression de leur pensée que les articles signés de leurs rédacteurs, formant le corps des livraisons de la Revue. Les articles qui peuvent être insérés sur la couverture et dans les pages d'annonces, sont préalablement contrôlés, sans doute, mais ne sont pas rédigés par nous ; et nous ne répondons à leur égard que d'une chose, à savoir qu'ils ne sont pas contraires à la foi et aux mœurs.

Ces principes sont ceux de tout recueil périodique qui se respecte, et le public lui-même ne les ignore pas.

Mais alors (nous répondons ici à une plainte du *Correspondant*) pourquoi le directeur des *Études* n'a-t-il adressé sa protestation qu'au seul *Correspondant ?* Pourquoi n'a-t-il pas exigé de rectification des journaux qui, avant cette Revue, ont men-

tionné ou même reproduit la réclame du libraire de M. Maignen comme un article des *Études ?*

Pourquoi ? Si nous ne craignions que M. le directeur du *Correspondant,* dans la disposition où il est à l'égard des *Études,* ne prenne nos compliments mêmes pour des ironies, nous répondrions d'abord que la parole des journaux qu'il allègue n'a pas le retentissement d'un article du *Correspondant.*

Mais ensuite, et surtout, le *Correspondant* seul, à notre connaissance, s'était appuyé sur ce prétendu article pour accuser les *Études* de faire « campagne contre l'Église d'Amérique ». Voilà ce qu'il ne nous était pas permis de laisser publier dans les deux mondes, sans élever de protestation.

Le *Correspondant* dit aujourd'hui à ses lecteurs que, dans son article du 25 juin, les *Études* étaient simplement « désignées comme sympathiques au livre de M. Maignen, et conséquemment défavorables à la mémoire du P. Hecker ». — Si l'auteur de cet article s'était contenté d'affirmer la « sympathie » des *Études* pour le livre de M. Maignen, sans donner à cette sympathie la signification odieuse que son article lui prête, « l'irascible directeur », plus ami de la paix qu'on ne le suppose, se serait tenu tranquille également vis-à-vis du *Correspondant.*

Les *Études* sont en effet sympathiques au livre de M. Maignen, bien qu'avec des réserves sur certains détails, comme on peut le voir ci-dessus. Et comme nous devions publier incessamment un article, qui paraît en effet aujourd'hui, pour préciser le sens et la portée de ces sympathies, nous aurions pu, dans ladite hypothèse, attendre jusque-là pour dissiper la confusion, que certains avaient pu faire en nous attribuant comme article ce qui n'était qu'une annonce commerciale.

Le *Correspondant* a la charité de laisser entendre que c'est avec calcul que « l'article » (réclame) du 5 mai a été « publié, non dans l'intérieur de la livraison, mais sur la page de couverture où se mettent ordinairement les annonces et réclames. C'est bien un article, appréciant, louant, recommandant le livre de M. Maignen, mais placé à l'endroit occupé d'habitude par les annonces ; — de sorte que le document pourra être, suivant les besoins de la cause et de la polémique, envisagé comme article réel ou qualifié de vulgaire annonce, prôné comme expression des idées mêmes du Recueil ou répudié comme simple réclame

commerciale ». — Nous ne répondrons pas à cette supposition méchante.

Nous avions laissé le champ libre au *Correspondant* pour reconnaître l'erreur de son collaborateur, en le ménageant le plus possible ; n'ayant aucun goût pour les polémiques personnelles, surtout entre catholiques, nous étions tout prêt à nous contenter d'un mot, rétablissant le fait matériel. Les six pages qu'on nous consacre ne serviront, croyons-nous, auprès des lecteurs sérieux, ni l'auteur de l'article qu'elles veulent défendre, ni le *Correspondant* lui-même.

Joseph BRUCKER, S. J.

REVUE DES LIVRES

I. **Histoire Sainte** à l'usage des cours supérieurs d'instruction religieuse dans les petits séminaires, collèges et maisons d'éducation (1re partie d'une *Histoire de la Religion catholique*), par l'abbé Ch. MENUGE, directeur au petit séminaire de Bourges. Bourges, Auxenfans, 1897. In-12, pp. XII-308.

II. **Six leçons sur les Évangiles**, par M. l'abbé Pierre BATIFFOL. Paris, Lecoffre, 1897. In-12, pp. 135.

III. **Notre Seigneur Jésus-Christ d'après les saints Évangiles,** par Mgr L.-C. BOURQUARD. Paris, Vic et Amat, 1897. In-8° pp. 627.

IV. **Les Saints Évangiles,** par l'abbé P.-M. LABATUT. Paris, Lethielleux, 1898. In-12, pp. 352. Prix : 1 fr. 50.

V. **Petite Histoire de la Religion**, par l'abbé E. GIRARD. Nevers, Cloix, 1896. In-12, p. 120. Prix : 50 centimes.

VI. **Petit Office de la Sainte Vierge,** expliqué et médité par M. l'abbé SALMON. Tours, Cattier, 1897. In-32, pp. 384. Prix : 1 franc.

I. — Cette Histoire Sainte, première partie d'une Histoire de la Religion, comme le titre nous le dit, s'étend depuis la création jusqu'à la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. L'auteur a su mettre à profit dans ce court volume les travaux innombrables publiés par de savants spécialistes, au cours des cinquante ou soixante dernières années de ce siècle. Veut-on avoir une idée des problèmes que M. l'abbé Menuge ne craint pas de proposer à ses jeunes auditeurs? Voici quelques titres qui permettront d'en juger : *La Bible, considérée comme un livre historique ordinaire. — La Bible, livre sacré. — Notion de l'inspiration divine dans les saintes Écritures. — La Religion et la Science. — Explication de l'hexaméron. — Les astres (système de Laplace, de Faye). —*

La Vie. — Les Espèces (Transformisme, Darwinisme). — Le Déluge et la géologie. — La Formation des langues, etc., etc. Et, il faut l'avouer, chacune de ces graves questions est abordée de front et résolue avec autant de clarté que de pénétration. L'esprit qui anime l'auteur est un esprit de parfaite orthodoxie, et si l'on pouvait, à cet égard, lui reprocher quelque chose, ce serait, non pas de la témérité ni même de la hardiesse, mais bien plutôt une certaine tendance à restreindre et à resserrer les limites de la liberté scientifique. Du reste, dans un livre comme celui-ci, destiné à des esprits jeunes encore, mieux vaut pécher par une orthodoxie un peu sévère que par un relâchement inconsidéré dans la doctrine. Au total, l'ouvrage est excellent et mérite tout à fait d'être recommandé.

Voici quelques remarques de détail, qui se rapportent toutes à ce que j'appellerai l'Histoire des Origines : de la création à Abraham, — la partie certainement la plus difficile à traiter. P. 7 : « Les Samaritains... avaient une bible hébraïque. » Comprenez : le Pentateuque seulement.

P. 20, note 13 : « *Creavit omnia simul*, Dieu a tout créé en même temps. » Traduisez : Dieu a tout créé pareillement, c'est-à-dire tout sans exception. Et puis le passage n'est pas de l'Ecclésiaste, mais de l'Ecclésiastique, xviii, 1.

P. 34. Pour expliquer la malédiction prononcée contre le serpent : *Super pectus tuum gradieris*, l'auteur dit sagement : « Il était déjà selon sa nature de ramper », etc. Mais il ajoute : « D'ailleurs, il pouvait peut-être se tenir debout », etc. C'est là une de ces interprétations vieillies, qu'il ne faut pas craindre de mettre de côté.

P. 34 : « D'après une autre version de ce texte, ce serait la race de la femme qui écraserait la tête du serpent. » C'est le texte hébreu lui-même qui indique : *ipse* ou *ipsum* et non *ipsa*.

P. 44. L'ancienne tradition, d'après laquelle Noé fut prévenu cent ans avant le déluge, n'est autre que la parole de l'Écriture interprétée p. 42, note 7 : « *Eruntque dies illius centum viginti annorum.* »

P. 58. « La notion de Dieu... gravée dans leur esprit (l'esprit des descendants de Noé)... suffirait à montrer la communauté de nature et d'origine qui les fait remonter à un même père. » Non, vraiment, c'est trop dire.

P. 58. C'est encore une question parmi les assyriologues de savoir si l'accadien est une langue ou une écriture spéciale de l'assyrien.

P. 62. On ne donne plus le sanscrit pour origine au latin et au grec.

P. 64. En tout état de cause, Phaleg a bien le sens de diviser d'après la Bible et l'étymologie.

P. 65 : « Si donc l'homme avait été créé à l'état sauvage, on peut affirmer, en se fondant sur la méthode expérimentale chère à notre siècle, qu'il y serait resté. » C'est encore trop dire et dépasser le but.

P. 73, note 13, lire 5 000, au lieu de 50. Plusieurs chiffres ont semblablement glissé dans la note 15 de la page 74.

P. 73 : « Tous les égyptologues... admettent bien, en principe, des dynasties simultanées. » Pas tous, pour les dynasties manéthoniennes. Voir Maspéro, *Hist. anc.*, t. I, 1895, p. 226 avec note 5.

P. 75. Sargon l'Ancien en 3756. (Renvoi à Hummelauer, p. 360.) Il fallait lire : Naram Sin vers 3750.

II. — Les six leçons qui composent ce volume « ont été prononcées, comme nous l'apprend dès le début une courte note, à l'Institut catholique de Paris, février-mars 1897, à la section de l'enseignement supérieur des jeunes filles, inaugurée cette année même ». Leçons pour jeunes filles, je le veux bien ; ce n'en sont pas moins de viriles études, sorties d'une plume très docte.

Dans la première leçon, on étudie le milieu évangélique : la Galilée et les Galiléens ; Jérusalem avec sa population cosmopolite ; les premiers groupes chrétiens, où l'on ne tarde pas à distinguer comme un double esprit, l'esprit judaïsant ou particulariste et l'esprit helléniste, universaliste, que représentera tout à l'heure saint Paul. La persécution bientôt se déchaîne, le christianisme sort de Jérusalem, s'étend en Judée, en Samarie, et jusqu'à Damas et Antioche. Paul se convertit, vient saluer Pierre à Jérusalem. Quand il revient en 58, l'esprit judaïsant a gagné du terrain, et il n'est pas jusqu'à Jacques le Mineur, que l'auteur incline à distinguer de Jacques, le frère du Seigneur, qui ne paraisse judaïser un peu.

Très intéressante leçon ; je crains seulement que le désir de

faire tableau, d'opposer entre elles des choses qui ne s'excluent pas, n'ait emporté parfois l'auteur au delà même de sa pensée. Ainsi, je trouve ma pauvre Galilée et nos chers Galiléens un peu bien noirs. Étienne paulinise aussi trop tôt. Et Jacques le Mineur, le Juste de Jérusalem, qui détourne ses regards des chemins des gentils et qui répond simplement à Paul : « Vois, mon frère, combien de milliers de Juifs ont cru au Christ Jésus et sont tous zélés observateurs de la loi de Moïse. » A noter, en passant, que ces paroles (Act. xxi, 20 et non 2) ont été dites chez Jacques, mais par les *Seniores* et dans un excellent esprit : « *Illi cum audissent* (*Paulum*), *magnificabant Deum*, *dixeruntque ei : Vides*, *frater*, *etc.* »

Seconde leçon : *Les Évangiles de saint Pierre*, *des Égyptiens*, *des Hébreux*, *de saint Luc*, *de saint Matthieu.* Ce titre, comme tous les autres, ne nous est donné que par la table. Pour le dire tout de suite, je n'aime pas beaucoup qu'on mette ainsi sur un même plan évangiles apocryphes et évangiles canoniques. Cela se fait couramment dans les écrits non catholiques, pas encore chez nous. Les trois premiers de ces cinq Évangiles sont étudiés pour arriver à fixer la date des Évangiles de saint Luc et de saint Matthieu.

La troisième leçon étudie la date de l'Évangile de saint Marc et pose le problème des Synoptiques que l'auteur résout de la façon suivante :

Marc a été écrit de 65 à 70 et avant Luc et Matthieu. Marc serait la source principale de Matthieu et de Luc, qui sont indépendants l'un de l'autre. Outre Marc, les Évangiles de Matthieu et de Luc auraient une autre source commune, un recueil des Dits du Seigneur, celui qui, d'après Papias, aurait été rédigé en araméen par Matthieu, et qui pourrait bien être l'Évangile hébreu de Matthieu. Enfin, Matthieu aurait une troisième source : « la tradition pétrine hiérosolymite » selon l'expression de M. Resch. En somme, l'auteur est tout à la fois pour l'hypothèse de documents primitifs, antérieurs à nos trois canoniques, et pour l'hypothèse de l'utilisation (*Benützungshypothese*), puisque Matthieu et Luc utilisent saint Marc. Aussi n'ai-je pas lu sans étonnement, p. 64, que la *Benützungshypothese* doit être tenue, à l'heure actuelle, pour « la plus démodée des hypothèses ». La solution adoptée par M. l'abbé Batiffol est tout à fait soutenable, et, n'était l'antério-

rité de Marc sur Matthieu et Luc, dont je ne suis aucunement convaincu, je la tiendrais pour une des meilleures solutions.

La quatrième leçon a pour titre : *L'Évangile et les Épîtres de saint Paul.* On se demande ce qu'était l'Évangile de saint Paul, comment il se représentait le Seigneur et le prêchait aux autres, si l'on en juge par ses épîtres. L'auteur a limité ses recherches aux épîtres non contestées entre critiques. Pourquoi ? je n'en démêle pas bien la raison en un pareil sujet.

La cinquième et la sixième leçon étudient Éphèse, saint Jean, son Évangile. C'est à la fin que se pose la question dite johannine. Car on sait qu'après s'être scandalisés des ressemblances frappantes de nos trois Synoptiques, bien des gens s'offensent encore de la différence de ton de l'Évangile de saint Jean. La solution de M. Batiffol se résume en ce mot : « La question johannine peut se résoudre par la psychologie de l'apôtre lui-même. » Jean aurait exprimé Jésus et ses discours en leur prêtant quelque chose de son individualité, — si je comprends bien. Il y a du vrai peut-être, mais certainement ce n'est pas tout.

Telle est en résumé la doctrine de ces six leçons. J'ai appuyé principalement sur les parties discutables, parce que ce sont celles qui attireront davantage les esprits cultivés, familiarisés avec la critique historique des Évangiles. Mais le fond indiscutable de la doctrine est là aussi, et bien mis en lumière, avec preuves à l'appui. On connaît du reste assez la valeur scientifique de M. l'abbé Batiffol, pour qu'il ne soit pas besoin de le recommander autrement.

III. — Le savant prélat, si connu par ses travaux philosophiques, nous offre dans cet ouvrage une vie de Notre-Seigneur dégagée de tout appareil d'érudition et simplement exposée dans une série de pieux entretiens. C'est donc une œuvre d'édification, qui se recommande d'elle-même à tous ceux qui cherchent avant tout dans la vie du Sauveur un aliment pour leur foi et leur piété.

Lucien Méchineau, S. J.

IV. — Dans une courte préface, l'auteur annonce franchement son but : « Populariser la lecture du meilleur de tous les livres en le mettant à la portée de toutes les bourses ; aucun ouvrage de ce genre ne joint à une si grande modicité de prix le texte intégral de la vie et des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompagné d'un grand nombre

de notes explicatives, courtes et claires, et de gravures artistiques destinées à reposer l'esprit du lecteur. » Le texte est en effet la traduction pure et simple des Évangiles fondus en un seul récit d'après la récente synopse de M. l'abbé Rambaud. Les notes sont empruntées avec sobriété aux meilleurs commentateurs, anciens et modernes. Les gravures, généralement de bonne inspiration et suggestives, sont très multipliées. Cet ouvrage, selon le vœu de Mgr l'évêque d'Agen, familiarisera le peuple avec la lecture du saint Évangile, à cette heure, « où la figure du divin Maître semble enveloppée de sombres voiles, où son esprit n'inspire plus les actes », où, par suite, il est souverainement utile « de remettre en lumière sa physionomie divine et de proposer à la méditation des foules ses suaves enseignements ».

V. — M. l'abbé Girard offre aux enfants, en quelques pages ornées d'un grand nombre de gravures, d'exécution assez soignée, une *Petite Histoire de la religion.* D'abord un résumé de l'Ancien Testament jusqu'à la venue du Messie ; puis du Nouveau depuis la naissance de Notre-Seigneur jusqu'à nos jours (la dernière image représente le martyre du bienheureux Chanel) : le tout en demandes et réponses dont voici la dernière : « L'Église subsistera-t-elle toujours ? — L'Église subsistera jusqu'à la fin des siècles, selon la parole de Notre-Seigneur, toujours combattue et toujours conquérante. » Peut-être quelques expressions demanderont-elles à être mises à la portée des jeunes lecteurs par l'enseignement oral ; mais il y a bien dans cet opuscule tout ce qu'il faut pour leur apprendre « à être aujourd'hui des chrétiens et demain des élus ».

VI. — Après le texte du Petit Office (français et latin en regard) qui ne remplit pas moins de cent quatre-vingt-quinze pages en caractères assez gros et très nets, M. l'abbé Salmon donne un commentaire des Psaumes qu'on y récite. A l'aide de ce commentaire, on goûtera mieux ces « accents de componction, de joie, de tristesse, que l'âme aime à redire tour à tour ; qui ont passé sur les lèvres et dans les cœurs de millions de saints ; qui ont éveillé les échos de la solitude et des vieux cloîtres, et qu'on retrouve après trois mille ans... partout où une âme chrétienne soupire un chant d'amour ou de larmes pour Dieu ».

Paul POYDENOT, S. J.

I. **Biblische Studien**. (ÉTUDES BIBLIQUES.) Tome II. Fasc. 1. *Sanct Paulus und sanct Jacobus über die Rechtfertigung* (« Saint Paul et saint Jacques sur la Justification »), par le Dr B. BARTMANN. Pp. x-164. Prix : M. 3,20. — Fasc. 2 et 3. *Die Alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel* (« la Version alexandrine du livre de Daniel »), par le

Dr A. Bludau. Pp. xii-218. Prix : M. 4,50. — Fasc. 4. *Die Metrik des Buches Job* (« la Métrique du livre de Job »), par le Pr P. Vetter. Pp. x-82. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1897. Prix : M. 1 60.

II. Die Apocalypse oder die Offenbarung des heiligen Apostels Johannes *in Form einer Paraphrase, erläutert von* Langer, Pfarrer (« l'Apocalypse ou Révélation de l'apôtre saint Jean, expliquée en forme de paraphrase »). Trèves, Paulinus Druckerei, 1897. In-8, pp. 148.

III. Critica e Rivelazione. — *Saggio intorno a N. S. Gesù Cristo* (« Critique et Révélation. — Essai sur N.-S. J.-C. »), par M. le chanoine Fr. Polese. Sienne, 1895. Prix : 4 lire.

IV. Il Razionalismo e la Ragione storica (« le Rationalisme et la Raison historique »), par Enrico Costanzi. Sienne, 1896. Prix : 4 lire.

I. — Les *Études bibliques*, publiées sous la direction de M. le Dr Bardenhewer, offrent toujours le même intérêt et la même valeur. Chacune de ces monographies, dont on ne saurait trop louer l'ordre et la méthode, épuise la matière. Les travaux du second volume, plus encore que ceux du premier, s'adressent surtout aux spécialistes, mais la lecture en est possible même au grand public, grâce au soin qu'ont eu les auteurs d'éviter les termes trop techniques et de borner au strict nécessaire l'étalage de leur érudition. Nous nous contenterons d'un bref résumé, sans entrer dans des discussions qui nous entraîneraient trop loin.

Fasc. 1. *Saint Paul et saint Jacques sur la Justification.* — Avec autant de pénétration que de science théologique, M. Bartmann met en parallèle la doctrine capitale des deux apôtres qu'on voudrait transformer en ennemis ou du moins en rivaux. Il pèse la valeur de ces expressions : la foi, la loi, les œuvres, la justice, la justification, si fréquemment employées par chacun d'eux et aboutit à la conclusion suivante : Il y a entre les deux apôtres de nombreuses divergences, qui s'expliquent par des différences de caractère, d'éducation, de point de vue ; il n'y a pas d'opposition doctrinale. Les deux conceptions se complètent, s'éclairent et se supposent mutuellement, elles ne se contredisent pas.

Saint Jacques a-t-il connu l'exposé dogmatique de saint Paul, y fait-il allusion dans sa lettre ? M. Bartmann se décide sans hé-

siter pour l'affirmative. Des similitudes de lexique trop nombreuses et trop caractéristiques pour être accidentelles, l'antithèse voulue des formules, l'exemple d'Abraham et l'argument, contraire en apparence, tiré de ces paroles : *Et reputatum est illi ad justitiam*, d'autres menus détails, que révèle seule une lecture attentive, ne permettent guère le doute à cet égard.

La cause principale des divergences est à chercher dans le but différent poursuivi par les deux apôtres. Tous les livres du Nouveau Testament sont des écrits de circonstance et même, le plus souvent, des ouvrages de controverse et de polémique ; le point de vue change, suivant les adversaires, et l'exposé de la doctrine doit nécessairement subir, lui aussi, un changement apparent. Ne remarque-t-on pas ces sortes d'antilogies entre les diverses épîtres de saint Paul lui-même ? Elle se produiront *a fortiori* entre deux prédicateurs placés dans des circonstances toutes différentes. Ce phénomène n'a rien d'extraordinaire ; pour le bien apprécier, il suffit de se mettre au point.

Saint Paul combat le formalisme légal, étroit et glacé ; saint Jacques s'élève contre la foi morte et inactive. Pour tous les deux la foi est le principe et le fondement de tout ; mais l'apôtre des gentils se plaît à mettre en relief la justification comme produit de la foi et comme source des bonnes œuvres ; Jacques, au contraire, met en saillie les œuvres, comme signe d'une foi vive et comme gage de la justification. Celui-ci s'attache à l'ordre : foi, œuvres, justification ; celui-là préfère l'ordre : foi, justification, œuvres.

« Paul va du centre à la surface, de la cause au phénomène, de l'arbre aux fruits ; Jacques, suivant une marche opposée, va de la périphérie au centre, de l'effet à la cause, du fruit à l'arbre... Le regard de Paul se rejette en arrière sur le Christ, auteur de la grâce, celui de Jacques se porte en avant sur le Christ, auteur de la gloire ; Paul découvre l'intérieur de l'homme dont Jacques s'occupe à régler l'intérieur ; enfin le point où convergent les pensées de Paul est Dieu, celui que fixe l'esprit de Jacques c'est l'homme. »

Fasc. 2 et 3. *La Version alexandrine de Daniel.* — En adoptant la version alexandrine, dite des Septante, pour l'usage liturgique, l'Église grecque excepta la traduction du livre de Daniel. Pour ce dernier livre, Théodotion fut préféré.

Cette préférence n'était pas sans motif. En effet dans plusieurs passages, — notamment dans les chapitres IV, V et VI et dans les endroits deutérocanoniques, — la version alexandrine abrège, commente, paraphrase, quelquefois dénature le texte. Comment expliquer ces graves divergences? M. Bludau, malgré ses recherches consciencieuses et son examen attentif des données, ne parvient pas à répondre avec certitude. Voici ses conclusions : 1° Il est possible que le texte mis à la disposition du traducteur fût corrompu dans les chapitres énumérés plus haut; 2° il peut se faire aussi que pour ces chapitres il existât déjà une version que le traducteur alexandrin aura insérée dans la sienne ; car il n'est pas vraisemblable que le traducteur lui-même, si fidèle et si scrupuleux dans les autres passages, se doit donné ici tant de licences.

La savante monographie de M. Bludau agréera sans doute aux amateurs de critique textuelle, malheureusement bien clairsemés parmi les catholiques. Nous abandonnons trop facilement aux protestants et aux rationalistes ce vaste domaine de la science sacrée, et nous sommes ensuite réduits à accepter comme articles de foi leurs conclusions les plus hasardées, trop souvent dictées par le préjugé et le parti pris.

Fasc. 4. *La Métrique de Job*. — On avait cru jusqu'ici que pour avoir des vers proprement dits, — et non pas une simple prose rythmée comme est celle de Hariri et de plusieurs prophètes, — il fallait, ou compter, ou mesurer, ou peser les syllabes ; M. Vetter ne les compte pas, ne les mesure pas, ne les pèse pas, et il prétend trouver dans le livre de Job une versification véritable. Pour lui, en dehors du parallélisme, le vers hébreu est la résultante de trois forces : césure, accent et rythme.

1. *Césure*. Tout vers comprend au moins une, au plus deux césures principales. Dans le premier cas, nous aurons un distique ; dans le second, un tristique. Chaque stique, à son tour, offre une césure secondaire, équivalente à un léger repos.

2. *Accent*. Chacune des incises — parties comprises entre deux césures consécutives — a un accent principal, et en a un seul ; elle peut avoir, mais pas nécessairement, un ou plusieurs accents secondaires. Elle a pour limite extrême de longueur l'intervalle entre deux respirations.

3. *Rythme*. Un certain rythme résulte déjà de la succession régulière de quatre ou de six incises régies chacune par un seul

accent principal. Il est augmenté par les combinaisons variées d'accents principaux et secondaires à l'intérieur des incises.

On a quelque peine à comprendre comment ce rythme suffit à constituer des vers. Si dans nos alexandrins nous supprimons la rime, si nous cessons de compter les syllabes, en ayant soin de ne pas aller au delà de quinze ou vingt et en maintenant la césure vers le milieu de cette agglomération, il nous restera des vers analogues à ceux que M. Vetter étudie avec une remarquable érudition et une patience infatigable dans le livre de Job.

Ajoutons que le livre du savant professeur témoigne d'un souci extrême de l'exactitude, qu'il contient d'excellentes observations et une bonne réfutation des autres systèmes. Il faut bien convenir qu'aucune des théories proposées jusqu'à ce jour ne satisfait pleinement le lecteur et qu'elles prêtent toutes plus ou moins le flanc à la critique. M. Vetter sera-t-il plus heureux que ses devanciers ? Nous voudrions l'espérer. En tout cas, nous le félicitons d'avoir tenté une voie nouvelle. On n'arrive à la vérité qu'en passant sur les débris des systèmes détruits.

II. — Ce n'est pas sans une secrète appréhension qu'on ouvre un commentaire nouveau sur l'Apocalypse. Les visions mystérieuses de saint Jean ont servi de véhicule à tant d'utopies et de passeport à tant de rêves ! Hâtons-nous de dire qu'ici les inquiétudes du lecteur sont dissipées dès les premières lignes.

D'abord ce commentaire est court, mérite rare et apprécié partout ; puis il est sage autant que docte, qualité remarquable dans un commentaire de l'Apocalypse. L'auteur fait siennes ces paroles d'Allioli : « Si l'on s'en tient à la pensée générale — c'est-à-dire à la victoire du christianisme sur le judaïsme et le paganisme, clairement exprimée et mise en relief dans tout l'ouvrage — et si l'on explique les figures par l'usage de saint Jean et celui de la Bible, on se convaincra que l'Apocalypse n'est pas un livre scellé, mais bien un livre ouvert, une vraie révélation. »

Ce qui a égaré un grand nombre de commentateurs surtout modernes, à partir de l'abbé Joachim, c'est la préoccupation de trouver dans l'Apocalypse l'histoire contemporaine. De là les explications les plus diverses et les plus bizarres, les hypothèses sur la fin du monde, cent fois abandonnées et cent fois reprises, les prophéties à brève échéance qu'aucune déception ne

lasse ; de là, des théories hasardées sur l'avenir de l'Église, enfantées par l'imagination, puis vouées à l'oubli, non sans faire rejaillir un discrédit immérité sur le livre divin qu'elles prétendent interpréter.

M. Langer n'encourage pas ces rêveries. Sa paraphrase est serrée, solide et substantielle. D'aucuns la trouveront trop concise : nous ne lui ferons pas ce reproche. L'auteur est d'avis qu'il ne faut pas trop presser les images et qu'il faut surtout s'abstenir des applications trop particulières. D'après lui, si l'on fait abstraction du préambule — message à sept églises d'Asie — et de l'épilogue — second avènement du Christ, — l'Apocalypse comprend deux parties : la victoire de Jésus-Christ et de son Église sur le judaïsme personnifié par la cité déicide (chap. IV-XII), et le triomphe sur le paganisme personnifié par la grande Babylone, par Rome (chap. XIII-XX).

S'il en est ainsi, dira-t-on, la prophétie est accomplie déjà, et l'on doit l'expliquer par l'histoire du passé comme on explique les prophéties d'Isaïe ou de Daniel. Point du tout, répondra l'auteur. La double lutte, engagée par l'Église dès l'origine, se poursuit encore, elle ne cessera qu'à la fin des temps, et c'est même alors que l'Apocalypse sera pleinement réalisée. Jusque-là elle ne s'accomplit que partiellement, comme tant d'autres prophéties à *objet étendu ou multiple* — je ne dis pas à sens multiple. L'histoire de l'Église militante y est plutôt caractérisée que décrite en détail ; les principes du gouvernement divin y sont esquissés dans leur vérité éternelle et immuable ; Jésus-Christ y paraît en vainqueur et en juge, toujours prêt à protéger l'Église et à confondre ses ennemis. La lecture de l'Apocalypse, faite dans cet esprit, fortifie et console : seuls les derniers habitants de la terre en comprendront les profondeurs, parce qu'ils en verront de leurs yeux le plein accomplissement.

Ces vues nous paraissent justes dans leur ensemble et nous ne chicanerons pas l'auteur sur quelques détails contestables. Plût à Dieu qu'on abordât toujours l'étude de l'Apocalypse avec la même sagesse et la même sobriété !

Les deux volumes suivants font partie de la *Bibliothèque du Clergé*, œuvre excellente fondée et dirigée par Mgr Bufalini, en vue de procurer aux ecclésiastiques studieux les meilleurs ouvra-

ges modernes d'apologétique. La *Bibliothèque du Clergé* a déjà publié les traductions des *Origines du Christianisme* du P. Fontaine, de *la Bible*, *la Science et la Foi* de Zahm, des *Questions actuelles d'Écriture sainte* du P. J. Brucker, du premier volume des *Moines d'occident* de Montalembert, etc. Les volumes qui nous occupent en ce moment portent les numéros IV et IX de la série.

III. — Nous voudrions transcrire en entier la charmante préface, où M. le chanoine Polese expose, avec autant de modestie que d'humour, les diverses entraves apportées à la composition de son livre. Autour de lui, un site enchanteur mais trop solitaire, une vieille ville très pittoresque mais trop arriérée ; à côté, des enfants pleins de docilité et de candeur, mais trop bruyants et trop prodigues du temps de leur maître ; que sais-je encore ? Tout cela n'est pas très favorable aux recherches de l'érudition et à la mise en œuvre des documents. Je vois d'ici — grâce aux références qui courent au fond des pages — la bibliothèque de M. Polese, un peu restreinte certainement, au gré de son propriétaire, et pas tout à fait au courant des derniers travaux, mais composée avec goût, enrichie par de bonnes aubaines, et dont l'auteur a su tirer le meilleur parti.

« J'ai parlé de Jésus avec toute mon âme, avec toute l'ardeur de ma foi. Si j'ai un regret, c'est de ne l'avoir pas fait plus simplement. On me pardonnera sans doute, si je parviens à faire aimer davantage Jésus-Christ de ceux qui le connaissent et à réveiller le cœur de ceux qui ne pensent pas à lui. »

Cette déclaration de l'auteur, jointe à la préface, le met à l'abri de la critique. On s'explique les lacunes et la disproportion des parties ; on ne s'étonne plus de ne trouver presque rien sur la figure *historique* de Notre-Seigneur ; pour le Christ *prophétique* lui-même, on se résigne à ne guère sortir des Psaumes, ou pour mieux dire du psaume 109 : *Dixit Dominus Domino meo.*

Les lecteurs de M. Polese ne s'arrêteront pas à ces scrupules, et ils auront peut-être raison ; car on aime à entendre plaider la bonne cause avec conviction et entraînement, et le vaillant auteur sait faire passer son enthousiasme dans l'âme de ceux qui le lisent.

IV. — La manière de M. Costanzi dans le *Rationalisme et la Raison historique* est analogue à celle d'Auguste Nicolas. Elle se rapproche parfois, notamment dans l'étude des rapports entre la Bible et les traditions païennes, de la méthode un peu vieillie de l'abbé Guérin du Rocher. Tous les genres sont bons, pourvu qu'ils soient utiles, et l'ouvrage de M. Costanzi doit répondre à un état d'esprit assez commun en Italie, car il est parvenu à sa troisième édition.

En France, assurément, ce système d'apologétique serait moins accepté. L'autorité de Champollion-Figeac, écrivant en 1830 qu'aucun monument égyptien n'est antérieur à la XVI[e] dynastie, nous fait peu d'impression — nous savons qu'aujourd'hui Champollion changerait de langage ; celle de Cuvier sur la date du déluge ne nous semble guère plus décisive ; enfin le rapprochement de Jéhova avec le Iao des Chinois et le Jupiter-Zeus gréco-romain nous fait sourire.

Le livre de M. Costanzi est écrit avec chaleur ; il fournira de bons aperçus aux prédicateurs qui se croient la mission de traiter les sujets d'apologétique, sans avoir eu le loisir de les approfondir. Ferdinand PRAT, S. J.

De actibus humanis *ontologice et psychologice consideratis, seu disquisitiones psychologicæ-theologicæ de voluntate in ordine ad mores*, auctore Victore FRINS, S. J. Friburgi-Brisgoviæ, sumptibus Herder, 1897. In-8, pp. IV-441.

Le titre et les sous-titres que l'on vient de lire donnent l'idée de l'ouvrage. C'est une étude philosophico-théologique sur les fondements ontologiques et psychologiques des actes humains, ce sont des recherches sur la volonté dans ses rapports avec l'ordre moral.

Depuis quelques années, on se rend compte de mieux en mieux que la casuistique n'est pas toute la morale, et l'on sent le besoin d'étudier plus à fond le jeu psychologique des actes humains, d'insister davantage sur les principes généraux de la moralité, de revenir enfin à la méthode de saint Thomas et de ses successeurs, lesquels ne séparaient pas la théorie de la science pratique, les principes de l'application. Aux ouvrages en ce sens que cite le P. Frins, il faut joindre la *Morale surnaturelle fonda-*

mentale du chanoine Didiot qu'il ne paraît pas avoir connue (je ne sais même s'il pouvait la connaître), écrite dans le même esprit, et qui a plus d'une ressemblance avec son propre travail[1]. Ainsi on revient de toutes parts aux vieux scolastiques et aux trésors qui, selon le mot du P. Frins, s'y cachent plutôt qu'ils ne s'y trouvent (*non adeo continentur quam latitant*), et l'on remet au grand jour, à la portée de tous, ces richesses enfouies.

Le R. P. Frins était spécialement préparé à ce travail par sa savante étude sur la doctrine de saint Thomas *de cooperatione Dei*, et plus directement par ses travaux sur la philosophie de la morale publiés en 1886 et 1887, dans la *Theologische Zeitschrift für katholische Theologie* d'Innsbruck. On voit que nous ne sommes pas en face d'une œuvre improvisée.

Ce volume ne traite que la première partie du sujet — la partie ontologique et psychologique. Mais un autre est déjà annoncé, où trouveront place les considérations morales. En attendant le second, arrêtons-nous au premier. Il est divisé en trois sections.

Première section. De la fin et de sa causalité dans les actes humains. Un article est consacré à la fin en général, p. 4-66 ; un second à la fin dernière, p. 66-85. Je recommande les paragraphes sur la façon dont la fin est cause et sur le rôle de la connaissance dans cette causalité, ainsi que l'analyse délicate de l'influence *virtuelle* et la discussion exégétique sur la pensée de saint Thomas relativement à la nécessité d'une volition spéciale de la fin dernière, antérieure à tout acte délibéré de la volonté (n. 60 sqq. Cf. n. 162 ssq.).

Deuxième section. Du volontaire (nature, espèces, modes spéciaux, obstacles). La question de la liberté y a sa plaee, et l'inévitable discussion sur la prédétermination physique et sur le jugement pratique qui précède l'*élection*.

L'analyse de l'acte libre et de sa relation à un acte indélibéré préalable est poussée avec beaucoup de soin, et, si tout n'y est pas incontestable, il semble que bien des points restent acquis, soit

1. Les deux ouvrages d'ailleurs diffèrent beaucoup de ton et d'allure. M. l'abbé Didiot fait œuvre de haute vulgarisation, et son livre vaut plus par la belle ordonnance de l'ensemble que par l'étude approfondie des détails ; le P. Frins fait œuvre de science et s'attache surtout à creuser les questions difficiles. Ajoutons que M. Didiot s'occupe directement des principes mêmes de la morale, tandis que le P. Frins, dans ce volume, reste davantage dans l'étude psychologique et ontologique.

pour le fond des choses, soit pour la pensée de saint Thomas (n. 162-171). Très poussée aussi l'analyse du *voluntarium in causa*, et la discussion des conditions requises pour que les suites d'une omission libre nous soient imputables : cette dernière question touche de très près à celle de la permission du mal, et je ne sache pas que personne l'ait mieux traitée que le P. Frins. L'auteur est maître dans ces analyses[1].

Troisième section. Des divers actes humains en particulier (actes *élicites*, actes *commandés*), le tout d'après saint Thomas.

Partout le P. Frins creuse son sujet, met au courant des opinions et des controverses, et en maint endroit *fait avancer la question.* On pourra n'être pas toujours de son avis, mais on ne dira pas qu'il n'a pas fait œuvre sérieuse. Il suit généralement saint Thomas, et chaque page porte témoignage qu'il le connaît à fond. Mais il fait profession de consulter aussi les autres théologiens et notamment d'avoir grande estime pour Suarez, qu'il sait, du reste, abandonner au besoin. Bref, le P. Frins pense par lui-même.

Quelques critiques pour finir. Comment le P. Frins, qui va d'ordinaire aux sources, a-t-il pu emprunter de confiance à quelques vieux théologiens cette mauvaise traduction d'Aristote : *Violentum definitur ab Aristotele* (Ethic. 3. c. I) : *Quod est ab extrinseco, passo non conferente vim* (i. e. *virtutem*). Un regard sur le texte grec (μηδὲν συμβαλλομένου τοῦ βιασθέντος) suffit à montrer que *vim* doit se joindre à *passo* (le sujet qui *souffre violence*, le *violenté*) et n'a rien à faire avec *virtutem.* — Autre chose. La pensée de l'auteur est toujours très claire. Pourquoi sa phrase ne l'est-elle pas autant[2]? Pourquoi aussi ne pas multiplier un peu

1. Signalons encore en ce genre l'étude des influences réciproques des passions sur la volonté et de la volonté sur les passions. Sur ce dernier point, le chanoine Didiot passe peut-être un peu vite, et prend congé de saint Thomas par un joli compliment (« c'est peut-être pour avoir miraculeusement ignoré ces défaillances [de la raison] et leurs redoutables suites, que l'Angélique Docteur a un peu exagéré, ce nous semble, la puissance de la raison en cette matière. » N. 344). Le P. Frins, par une analyse plus détaillée, n. 421-430, arrive à conclure comme saint Thomas.

2. Exemple (dont je ne saurais dire, d'ailleurs, selon la formule reçue, que je le prends au hasard entre mille) : « Nec aliter cognitio ut sic seu secundum propriam rationem causativum influxum, in specie nullum talem influxum quo cum propensione in suum productum ipsum producat, in nostro appetitu exercere potest. » (P. 90.)

plus les titres, et ne pas détailler davantage la table des matières? Le bon pour un livre, le P. Frins nous l'a dit, ce n'est pas que des trésors s'y cachent, c'est qu'ils s'y trouvent.

Le Prêtre : **Une retraite pastorale,** par l'abbé Planus, vicaire général d'Autun. Paris, Poussielgue, 1898. In-12, pp. viii-406.

On dirait, dans la langue barbare mais expressive du jour, que ce livre a été vécu avant d'être écrit. Après une carrière de vingt ans d'apostolat auprès de ses frères dans le sacerdoce, et une soixantaine de retraites pastorales prêchées dans plus de quarante diocèses, M. l'abbé Planus se décide à publier « ce qui est l'élément et l'aliment » de cette prédication. Ce volume sera suivi d'un ou de plusieurs autres. Il comprend la matière d'une retraite complète, telle qu'elle se donne aux prêtres dans les grands séminaires; c'est-à-dire une méditation et deux instructions, l'une le matin, l'autre le soir, pendant quatre jours pleins, auxquels il faut ajouter l'ouverture et la clôture. D'autres prédicateurs donnent en outre une conférence d'une allure généralement plus familière.

L'auteur explique lui-même ainsi son genre : « Nous nous sommes représenté que nous étions encore au milieu d'un de ces chers auditoires de chapelle des grands séminaires à qui nous envoyait la Providence. Les canevas et les notes dont nous nous servions alors pour méditer sur nos instructions au moment de monter en chaire, nous nous en sommes servi pour écrire. La réminiscence des développements où nous étions fréquemment entré et quelques additions nouvelles ont fait tous les frais de ce livre. »

Si nous avions à esquisser l'idéal que nous nous faisons du prêtre parlant à des prêtres pendant leur retraite annuelle, voici quelles en seraient les grandes lignes : Avant tout, de la doctrine, et toujours de la doctrine; les sujets choisis dans les devoirs de la vie sacerdotale; le fond du développement, les preuves, les citations empruntées aux grandes sources théologiques, à l'Écriture sainte surtout; l'Évangile sans cesse invoqué et fondu pour ainsi dire dans le texte; une parole toujours simple, mais toujours digne; une éloquence jamais cherchée et qui naît des

pour le fond des choses, soit pour la pensée de saint Thomas (n. 162-171). Très poussée aussi l'analyse du *voluntarium in causa*, et la discussion des conditions requises pour que les suites d'une omission libre nous soient imputables : cette dernière question touche de très près à celle de la permission du mal, et je ne sache pas que personne l'ait mieux traitée que le P. Frins. L'auteur est maître dans ces analyses[1].

Troisième section. Des divers actes humains en particulier (actes *élicites*, actes *commandés*), le tout d'après saint Thomas.

Partout le P. Frins creuse son sujet, met au courant des opinions et des controverses, et en maint endroit *fait avancer la question.* On pourra n'être pas toujours de son avis, mais on ne dira pas qu'il n'a pas fait œuvre sérieuse. Il suit généralement saint Thomas, et chaque page porte témoignage qu'il le connaît à fond. Mais il fait profession de consulter aussi les autres théologiens et notamment d'avoir grande estime pour Suarez, qu'il sait, du reste, abandonner au besoin. Bref, le P. Frins pense par lui-même.

Quelques critiques pour finir. Comment le P. Frins, qui va d'ordinaire aux sources, a-t-il pu emprunter de confiance à quelques vieux théologiens cette mauvaise traduction d'Aristote : *Violentum definitur ab Aristotele* (Ethic. 3. c. I) : *Quod est ab extrinseco, passo non conferente vim* (i. e. *virtutem*). Un regard sur le texte grec (μηδὲν συμβαλλομένου τοῦ βιασθέντος) suffit à montrer que *vim* doit se joindre à *passo* (le sujet qui *souffre violence*, le *violenté*) et n'a rien à faire avec *virtutem.* — Autre chose. La pensée de l'auteur est toujours très claire. Pourquoi sa phrase ne l'est-elle pas autant[2]? Pourquoi aussi ne pas multiplier un peu

1. Signalons encore en ce genre l'étude des influences réciproques des passions sur la volonté et de la volonté sur les passions. Sur ce dernier point, le chanoine Didiot passe peut-être un peu vite, et prend congé de saint Thomas par un joli compliment (« c'est peut-être pour avoir miraculeusement ignoré ces défaillances [de la raison] et leurs redoutables suites, que l'Angélique Docteur a un peu exagéré, ce nous semble, la puissance de la raison en cette matière. » N. 344). Le P. Frins, par une analyse plus détaillée, n. 421-430, arrive à conclure comme saint Thomas.

2. Exemple (dont je ne saurais dire, d'ailleurs, selon la formule reçue, que je le prends au hasard entre mille) : « Nec aliter cognitio ut sic seu secundum propriam rationem causativum influxum, in specie nullum talem influxum quo cum propensione in suum productum ipsum producat, in nostro appetitu exercere potest. » (P. 90.)

plus les titres, et ne pas détailler davantage la table des matières? Le bon pour un livre, le P. Frins nous l'a dit, ce n'est pas que des trésors s'y cachent, c'est qu'ils s'y trouvent.

LE PRÊTRE : **Une retraite pastorale,** par l'abbé PLANUS, vicaire général d'Autun. Paris, Poussielgue, 1898. In-12, pp. VIII-406.

On dirait, dans la langue barbare mais expressive du jour, que ce livre a été vécu avant d'être écrit. Après une carrière de vingt ans d'apostolat auprès de ses frères dans le sacerdoce, et une soixantaine de retraites pastorales prêchées dans plus de quarante diocèses, M. l'abbé Planus se décide à publier « ce qui est l'élément et l'aliment » de cette prédication. Ce volume sera suivi d'un ou de plusieurs autres. Il comprend la matière d'une retraite complète, telle qu'elle se donne aux prêtres dans les grands séminaires; c'est-à-dire une méditation et deux instructions, l'une le matin, l'autre le soir, pendant quatre jours pleins, auxquels il faut ajouter l'ouverture et la clôture. D'autres prédicateurs donnent en outre une conférence d'une allure généralement plus familière.

L'auteur explique lui-même ainsi son genre : « Nous nous sommes représenté que nous étions encore au milieu d'un de ces chers auditoires de chapelle des grands séminaires à qui nous envoyait la Providence. Les canevas et les notes dont nous nous servions alors pour méditer sur nos instructions au moment de monter en chaire, nous nous en sommes servi pour écrire. La réminiscence des développements où nous étions fréquemment entré et quelques additions nouvelles ont fait tous les frais de ce livre. »

Si nous avions à esquisser l'idéal que nous nous faisons du prêtre parlant à des prêtres pendant leur retraite annuelle, voici quelles en seraient les grandes lignes : Avant tout, de la doctrine, et toujours de la doctrine; les sujets choisis dans les devoirs de la vie sacerdotale; le fond du développement, les preuves, les citations empruntées aux grandes sources théologiques, à l'Écriture sainte surtout; l'Évangile sans cesse invoqué et fondu pour ainsi dire dans le texte; une parole toujours simple, mais toujours digne; une éloquence jamais cherchée et qui naît des

seulement parmi ses enfants, mais dans bon nombre d'autres instituts religieux. Elle rappelle l'excellence de cette vertu, sa nécessité, ses différents degrés, la manière de l'acquérir en sa perfection, enfin la récompense qu'elle nous vaut de la part de Dieu.

Ce travail de haute doctrine, grandement approuvé par les saints, a néanmoins rencontré des contradicteurs, même parmi ceux qui auraient dû l'apprécier le mieux.

A la fin du seizième siècle, un Père Julien Vincent, de la Compagnie de Jésus, publia en dix articles une violente critique de cette lettre, s'attaquant surtout à ce qu'on nomme l'obéissance aveugle envers les supérieurs, cherchant à la mettre en contradiction avec la raison, l'Évangile et les enseignements des saints. Cet acte du P. Vincent avait quelque excuse dans la faiblesse de sa tête, qui le sauva de la peine qu'allait lui infliger le tribunal du Saint-Office.

La Compagnie de Jésus traversait alors une rude crise. Sur le siège de saint Pierre était assis un pontife d'une grandeur exceptionnelle, mais que la famille d'Ignace n'avait pas le bonheur de compter parmi ses amis. Sixte-Quint, c'était lui, influencé par ces attaques, soumit la lettre sur l'obéissance au jugement du Saint-Office. La Compagnie dut défendre l'œuvre de son fondateur.

Le P. Claude Aquaviva, son général, chargea de ce soin le grand controversiste, plus tard cardinal, Robert Bellarmin. Celui-ci répondit brièvement aux dix objections du P. Vincent, et écrivit en outre une réfutation plus développée, où il justifia la doctrine de saint Ignace par de nombreuses citations de l'Écriture et des Pères.

Tel est l'opuscule retrouvé parmi les manuscrits de la Vaticane et publié, sous très petit format, par le P. J.-B. Couderc, historien du saint et savant cardinal. Cet opuscule, malgré sa brièveté, sera reçu avec faveur dans les maisons religieuses qui font usage de la lettre de saint Ignace.

Il le sera d'autant plus qu'il contient, en outre, une consultation théologique très pratique sur un point qui intéresse les familles religieuses : c'est une lettre inédite du célèbre théologien Léonard Lessius, l'une des gloires de la Compagnie de Jésus, qui explique comment, sans obliger par cela même sous peine de péché, les règles religieuses ne peuvent souvent être

violées sans offense de Dieu. Les cas pratiques qui entraînent cette conséquence y sont soigneusement énumérés.

Gabriel de Hortis, S. J.

I. — **Les Voix consolatrices,** par l'abbé J. Guillermin. Paris, s. d. Bloud et Barral. In-12, pp. 360.

II. — **Élévations de l'Ame pénitente sur les Évangiles,** par le R. P. Dom Marie-André Dupont. Paris, Bloud et Barral, 1897. In-12, pp. viii-396.

III. — **Le Divin Sauveur,** *méditations et neuvaines, tirées de S. Alphonse de Liguori*, par le P. A. Tournois, C. SS. R. Paris, Téqui, 1897. 2 vol. in-12, pp. xxv-366 et xv-324. Prix : 4 francs.

IV. — **Du Trésor caché dans les maladies et les afflictions,** par le vénérable P. Louis du Pont, de la Compagnie de Jésus. Paris, Oudin, 1897. In-12, pp. xxvi-266.

V. — **Direction pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées,** par le R. P. Quadrupani, barnabite. Paris, Téqui, 1897. In-16, pp. xvi-320.

VI. — **Manuel et directoire du Rosaire,** par l'abbé J. M. B. Lille, Desclée, s. d. In-16, pp. 312. Prix : 1 fr. 25.

I. — Peu d'âmes — y en aura-t-il une seule ? — seront arrêtées au seuil de ce volume par l'épigraphe empruntée à César Cantu : « Lecteur, as-tu souffert ? — Non. — Ce livre n'est pas fait pour toi. » Hélas ! qui n'a souffert, en effet ? Et qui ne cherche à entendre des « voix consolatrices ». En voici qu'on écoutera volontiers, à cause même de leur diversité et de leur choix. C'est un travail de marqueterie, dans le genre du *Livre de l'apôtre* si goûté, que nous présente ici M. l'abbé Guillermin. Cet ouvrage témoigne de beaucoup de lecture, et nous fait repasser bien des pages remarquables, touchantes, qu'on aime à cueillir comme « des fleurs suaves dont l'arome pénétrant a la vertu de fortifier et de ranimer ».

La douleur est un mystère dont seul le christianisme a la clé, un mal que seul surtout il peut guérir. Mieux qu'aucun autre traité *De consolatione*, ces pages, empruntées aux œuvres de nos plus célèbres écrivains contemporains, seront pour les âmes qui souffrent des « pages de réconfort », vrais « bouquets de ce qui a été pensé, senti, soupiré, noté au dix-neuvième siècle, de plus noble, de plus élevé, de plus délicat, de plus idéalement exquis, de plus divin ». Nos grands

évêques, nos meilleurs orateurs chrétiens, nos plus vaillants apologistes laïques sont surtout mis à contribution; mais parfois M. l'abbé Guillermin emprunte leurs pensées à ceux qui, hélas! ne partagent pas nos croyances: ainsi les témoignages du dehors viennent confirmer ceux du dedans. Guizot, V. Hugo, Legouvé, Jules Simon, coudoient Mgr Gay, le cardinal Mermillod, Lacordaire, Montalembert, L. Veuillot, etc. Les vivants ne sont pas exclus, et — pour en citer un — il n'y a pas un an encore que l'éminent cardinal Perraud disait à un auditoire choisi: « Être bon pour ceux qui souffrent, c'est vraiment les mettre en contact avec le divin. »

II. — Le pieux auteur n'a pas à craindre de ne plus trouver à glaner dans le champ si vaste où Notre Seigneur Jésus-Christ a semé lui-même sa divine parole : l'Évangile est un fonds inépuisable et souvent, hélas! trop inexploré. Le R. P. Dom Marie-André Dupont y cherche de quoi « exciter à la componction les âmes désireuses de faire pénitence ». Ses soixante-cinq *élévations* suivent, en quatre parties, la vie de Notre Seigneur : enfance, vie publique, vie souffrante, vie glorieuse, offrant au chrétien des méditations surtout affectueuses. Il se demande « si les directeurs se préoccupent suffisamment de cette perte du temps consacré à l'oraison, soit dans les égarements de l'imagination, soit dans des efforts inutiles pour faire jaillir d'un fonds stérile des épanchements affectueux que la parole de Dieu leur procurerait en abondance; perte si préjudiciable aux âmes, et qui pourrait être si facilement évitée par la lecture méditée, en donnant toujours la préférence à la parole de Notre-Seigneur, contenue dans le saint Évangile ». Que l'Évangile doive être le sujet habituel de nos méditations, j'y souscris de grand cœur; mais qu'une lecture méditée puisse remplacer des efforts personnels qui ne sont pas toujours inutiles, c'est ce que j'accorderais moins aisément : c'est souvent dans la sécheresse que Notre-Seigneur veut nous faire travailler, mais nos aridités ne sont pas sans profit et ne resteront pas sans récompense. Au reste, je me plais à reconnaître l'exactitude et la richesse de détails que contiennent ces pages, appelées à instruire et à élever les âmes par la contemplation du divin modèle.

III. — Des méditations de saint Alphonse de Liguori, c'est toujours une bonne fortune pour les âmes intérieures. Le R. P. Tournois a voulu leur offrir un ouvrage qui fût d'un usage quotidien. Sur l'incarnation, la naissance et l'enfance de Notre-Seigneur, saint Alphonse a composé des méditations en règle, ayant pour premier point une *considération* et pour second point, les *affections et prières*. Cette première partie, « simple et fidèle traduction », commence avec l'année liturgique au premier dimanche de l'Avent et se poursuit jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie. Quatre-vingt-quatre autres méditations sur les « circonstances de la Passion » complètent le premier volume et peuvent four-

nir des sujets jusqu'à Pâques; elles sont tirées du traité italien : *Réflexions et affections sur la Passion*. Le second volume comprend d'abord, sur la « cause principale » et sur les « effets de la Passion », deux séries qui serviront de Pâques à l'Ascension et de la Pentecôte à l'Avent, empruntées aussi pour la plupart au même traité du saint Docteur; puis une troisième partie, sur l'Eucharistie et le Sacré Cœur, avec une neuvaine au Saint-Esprit, extraite textuellement des « neuvaines ». Le travail du zélé rédemptoriste sera utile aux âmes pieuses et les aidera « à avancer à grands pas dans le chemin de la perfection, lequel conduit sûrement à la bienheureuse éternité ».

IV. — A propos d'une nouvelle traduction du *Guide spirituel*, la Revue a reproché récemment au P. du Pont, comme défauts moins personnels que nationaux et plus apparents que réels, le manque de méthode et les longueurs. Ces défauts se font moins sentir dans cet opuscule « extrait, prévient l'éditeur, de l'œuvre magistrale et très renommée du vénérable Père, intitulée : *De la perfection chrétienne dans tous les états de la vie* ». Le P. Thyrse Gonzalez, plus tard général de la Compagnie de Jésus, en publia à Séville en 1672 une première édition. La première traduction française parut à Paris en 1706, elle était du P. Brignon; d'autres éditions parurent en 1707 et 1714, mais les exemplaires en sont aujourd'hui très rares, et la présente n'en est pas une reproduction textuelle; le nouveau traducteur s'est appliqué, en modernisant le style, à suivre de plus près le texte espagnol et à restituer quelques passages omis.

Le P. Louis du Pont, qu'on a pu appeler à juste titre « homme très éclairé de Dieu et excellent docteur de la théologie mystique », pratiqua pendant de longues années ce qu'il écrit dans ce livre où il semble faire son propre portrait; car ses souffrances continuelles furent vraiment pour lui un *trésor* où il puisa de nombreux mérites. On appréciera la richesse des passages de l'Écriture cités et commentés dans cet ouvrage, et on saura gré à l'éditeur d'en avoir reproduit le texte latin au bas des pages. On lira avec édification la vie abrégée du serviteur de Dieu, qui ouvre le volume. Mais, une distraction, sans doute, fait dire que Louis, « sa théologie terminée, fut envoyé à Ogna (on écrirait mieux Oña) avec ses condisciples »; on a voulu dire *Oñate* en Guipuzcoa, célèbre alors par son Université qu'avait en effet illustrée saint François de Borgia; tandis que *Oña* est un petit village de la province de Burgos, où la Compagnie de Jésus est établie seulement depuis un peu moins de vingt ans, dans un ancien et magnifique monastère bénédictin.

V. — Les deux opuscules réunis dans ce volume sont de ceux qu'il faut « lire posément, en esprit de prière, avec réflexion, en savourant sans trop de hâte la céleste suavité dont ils sont remplis ». Il n'est pas hors de propos de rappeler que ce n'est pas dans l'abondance de la

science que l'âme se rassasie et se satisfait, mais bien dans le sentiment et le goût intérieur des choses. « Dans les premières instructions, dit encore le traducteur, vous trouverez une simplicité et une clarté merveilleuses, jointes à la doctrine la plus profonde et la plus sûre des Pères. La matière se divise par paragraphes pour plus de précision et de clarté ; mais ces paragraphes sont comme des anneaux étroitement unis qui forment une seule chaîne. » Puissent-elles rassurer les âmes pieuses souvent trop craintives, consoler les affligés, exciter les pusillanimes ! Le second opuscule qui rappelle la douceur et la modération de la direction de saint François de Sales, a une portée plus universelle : il est également goûté des âmes qui s'adonnent à la perfection.

VI. — Ce *Manuel* a le triple mérite d'être court, substantiel, pratique ; j'ajouterai authentique, puisqu'il ne fait guère que résumer les *Acta Sanctæ sedis pro Societate Sanctissimi Rosarii*, « ouvrage remarquable, tout à la fois apologie et histoire, code diplomatique et droit canonique du Rosaire, charte qui en rappelle les origines et le passé glorieux, les droits et les privilèges ». Puisse cet excellent volume faire mieux connaître et aimer cette dévotion de tous les temps, si bien accommodée au nôtre : « Rien de meilleur et de plus opportun, a dit Léon XIII au Révérendissime Maître-Général des Frères-Prêcheurs, que cette manière de prier ; grâce à la méditation fréquente des mystères du salut, la foi s'éveille plus vive dans le cœur des hommes, le feu sacré de la prière... se rallume de nouveau et brille au sein de chaque famille chrétienne comme un gage de paix, d'élévation morale et de prospérité. »

Paul Poydenot, S. J.

I. — **La Vie chrétienne,** textes recueillis et annotés par le P. Paul-Joseph de Bussy, S. J. Tours, Mame, 1898. In-8, pp. 476.

II. — **Entretiens eucharistiques**, par le P. Jean Vaudon, missionnaire du Sacré-Cœur. Paris, V. Retaux, 1898. In-18 jésus, pp. 296.

III. — **Comment j'entrai au bercail,** par Lady Herbert of Lea ; traduit de l'anglais par L. de Beauriez. Paris, Perrin, 1898. In-12, pp. 123.

I. — Dans un précédent volume, paru il y a quelques mois, *Exposition de la Doctrine catholique par les grands écrivains français*, le P. de Bussy avait réuni comme en faisceau les plus belles pages des vrais maîtres de notre langue, sur la personne, la vie et les mystères du Fils de Dieu.

Dans ce second volume, il poursuit son œuvre ; il montre à la même lumière l'action de Jésus-Christ en nos âmes par la *Grâce*, la *Prière*,

les *Sacrements*, la *Gloire*... C'est une compilation, mais de morceaux très choisis et mis en ordre. L'auteur les emprunte surtout aux orateurs qui ont le mieux exposé l'Évangile, dans une merveilleuse ampleur de doctrine et avec de superbes envolées d'éloquence : saint François de Sales, Bossuet, Bourdaloue, P. de Ravignan, P. Félix, Mgr Freppel, Mgr d'Hulst, P. Monsabré. Il glane aussi chez des écrivains laïques, assez divers, du moyen âge, comme le bon Joinville; du dix-neuvième siècle à son midi, comme L. Veuillot; ou même à son déclin, comme François Coppée.

Livre de sérieuse et fortifiante lecture, où des chrétiens graves peuvent s'instruire; riche arsenal, où des prédicateurs qui visent à parler un style digne de la chaire peuvent s'inspirer.

II. — Les *Entretiens eucharistiques* sont, comme dit bien le titre, moins des discours que des causeries, pleines d'onction; où l'éloquence est faite de piété fleurie, d'Écriture sainte : suivant la coutume et la méthode du P. Jean Vaudon, missionnaire et poète. Le Cœur de Jésus, le prêtre, la Sainte-Vierge, surtout l'Eucharistie, la Messe, — les premières messes — voilà le thème ordinaire sur lequel l'orateur sème une théologie abondante, et de gracieux développements. La parole est limpide, rapide, et doucement pénétrante.

Le P. Vaudon souhaite que ses *Entretiens* soient lus des séminaristes, et médités par ses « vénérés confrères du sacerdoce » (p. 2). Ce sera, pour ceux-là, une utile préparation à l'*Introibo ad altare Dei*; pour ceux-ci, pour les prêtres qui savent rester à la sacristie et vivre près de l'autel, une introduction toute facile à la célébration journalière du divin Sacrifice.

III. — *Comment j'entrai au bercail* est une traduction toute neuve, de l'édifiant récit de Lady Herbert : *How I came home* (comment je suis rentrée à la maison). La généreuse veuve du baron Herbert of Lea (à qui la reine Victoria décerna la pairie en 1861) raconte dans ces pages simples et émues comment elle fut amenée à l'Église catholique; son éducation dans la « haute et sèche école » de l'*Establishment*; ses doutes, ses luttes, sa victoire dans une paix définitive. Le traducteur ajoute, en tête, des notes sur la famille des Herbert; et, à la fin, sur le mouvement d'Oxford; sur les principaux chefs de cette pléiade d'hommes illustres ou fameux qui eurent le courage de revenir hardiment à la vraie foi; ou qui se bornèrent à saluer de loin la lumière catholique, sans avoir eu le courage de dire, comme Lady Herbert : *I came home*.

Victor DELAPORTE, S. J.

L'État et ses rivaux dans l'enseignement secondaire, par le P. Joseph BURNICHON, S. J. Paris, Poussielgue, 1898. In-12, pp. III-352. Prix : 3 fr. 50.

Le R. P. Burnichon a réuni dans ce volume quelques articles qui ont paru au cours de ces dernières années, dans cette revue. Ce n'est pas aux lecteurs des *Études* qu'il convient de signaler l'autorité et la compétence de l'auteur en ces matières si importantes de l'enseignement secondaire. Je crois donc inutile d'insister — et d'ailleurs je n'oserais guère le faire ici — sur l'éloge de ces pages. J'exprimerai seulement le vœu qu'elles puissent trouver, sous cette forme, de nouveaux et plus nombreux lecteurs. Un sceptique du siècle dernier disait : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Le P. Burnichon n'en juge pas ainsi : il ouvre les mains toutes grandes. Cela ne saurait plaire à certaines gens. Il en sera remercié par ceux que préoccupent ces questions vitales, essentielles pour l'avenir de nos enfants et de la patrie elle-même.

Il est un sujet qui ne peut manquer d'intéresser tout le monde, c'est la *crise* de l'Université dont on parle depuis quelque temps. L'honneur d'avoir un État maître d'école coûte cher aux contribuables; ceux qui auraient la légitime curiosité de savoir à combien s'élève la note, et s'ils en ont pour leur argent, trouveront la réponse dans la première partie de cet ouvrage. D'ailleurs, l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve par chiffres et documents officiels, dont il se borne à signaler parfois les inexactitudes voulues et les lacunes.

Les dépenses augmentent (les lycées ont aussi un droit d'accroissement à leur manière), mais les élèves diminuent. C'est là un fait avéré. Donc, malgré les palais scolaires, malgré les bourses, malgré les faveurs qui s'attachent à l'enseignement officiel, malgré le nombre et l'éclat des diplômes dont sont pourvus à profusion professeurs et surveillants, la clientèle s'en va. On parle maintenant « de mettre la marchandise au rabais ». Ramènera-t-on ainsi la confiance? La vérité est que les parents commencent à comprendre que l'Université est frappée de radicale impuissance au regard de l'*éducation.* — Comment en douter quand les universitaires eux-mêmes l'avouent? J'appelle tout spécialement l'attention des pères de famille sur cette partie si instructive de l'ouvrage, dont j'indique à peine les lignes principales.

Aux maîtres chrétiens, je signalerai les pages très suggestives, comme on dit aujourd'hui, sur l'*éducation physique* dans l'Uni-

versité. De ce côté encore, l'Université aurait des déceptions; l'éducation physique semble ne pas mieux marcher que l'éducation morale. Pourquoi? MM. les maîtres-répétiteurs le savent peut-être. Quoi qu'il en soit, il est à croire que de longtemps encore, les parents sensés estimeront que pour former les âmes et fortifier les cœurs, la religion ne saurait être remplacée par la gymnastique — encore que celle-ci ne soit pas à mépriser.

L'éternelle question des anciens et des modernes, devenue la lutte du baccalauréat classique et du baccalauréat moderne, inspire au P. Burnichon des pages magistrales. On voit des gens qui s'imaginent que la question du grec et du latin relève seulement des discussions entre pédants de collège. Les plus inexpérimentés comprendront ce qu'il en est au juste, après avoir lu les deux chapitres où le sujet est examiné avec une hauteur de vues qui élargit singulièrement le débat. — Pourquoi le latin et le grec sont-ils pourchassés par une certaine école, voire même par des politiciens, à la tête desquels brille M. Léon Bourgeois? Pourquoi doit-on les défendre? Le P. Burnichon dévoile les causes profondes de l'attaque; il expose les raisons graves qui doivent inspirer aux catholiques une résistance énergique à cette nouvelle invasion de barbares. Comment se terminera la lutte? Récemment, les *humanités bourgeoises* n'ont été battues que par cinq voix à la Chambre — car, chose bien étrange, la question de savoir si on étudiera un peu plus de Voltaire et un peu moins de Cicéron, est devenue parlementaire. C'est dire que les amis des humanités classiques peuvent tout craindre. En tout cas, ce n'est pas aux catholiques et aux prêtres qu'il convient de prêter la main à une œuvre néfaste de destruction, dont les conséquences vont plus loin qu'on ne pense.

Les rivaux de l'État dans l'enseignement secondaire, c'est-à-dire les membres de l'enseignement libre, les maisons d'éducation chrétienne, recevront ce livre, qui leur est dédié, comme un encouragement dans leur tâche. C'est le vœu de l'auteur, qui aura ainsi rendu à une cause importante entre toutes un nouveau service.

L. T.

I. Les Saints Prêtres français du XVIIe siècle. *Ouvrage de* Joseph Grandet, *publié pour la première fois, d'après le manuscrit original*, par G. Letourneau, prêtre de Saint-

Sulpice, supérieur du séminaire d'Angers. Paris, Roger et Chernoviz, 1897; 2 vol. in-8°, pp. XXI-404 et 456. Prix : 8 francs.

II. **La Vie de Messire Pierre Crestey**, *prêtre*, *curé de la paroisse de Barenton*, *au diocèse d'Avranches*, *publiée d'après les manuscrits originaux et annotée*, par Jules BLOUET, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au séminaire d'Angers. Ouvrage orné d'un portrait. Même éditeur. Un vol. in-8°, pp. XLVII-478. Prix : 4 francs.

Joseph Grandet (1646-1724), ce Sulpicien qui fut le troisième supérieur du séminaire d'Angers et nous avait laissé l'histoire de cet établissement en des Mémoires manuscrits si intéressants, n'est plus un inconnu depuis que M. Letourneau a publié sa notice biographique en tête de ces Mémoires. Continuant de mettre au jour ces recueils oubliés depuis deux siècles et utilisés par quelques rares érudits, le digne éditeur nous donne aujourd'hui les Vies des saints prêtres de notre grand siècle.

L'idée de Grandet n'était pas de travailler pour l'histoire. Il n'avait en vue que le bien et voulait surtout édifier ses lecteurs. Les Ordres religieux s'appliquaient sous ses yeux à écrire la vie de leurs saints et de leurs personnages illustres; pourquoi lui n'en aurait-il pas fait autant en faveur du clergé séculier? Et il se mit à l'œuvre. « J'ai entrepris, dit-il en commençant, de donner au public une légende sacerdotale, où ceux qui sont particulièrement consacrés au service des autels puissent trouver des exemples rares des vertus chrétiennes. » (P. 18.) Dans cette pensée, il écrivit deux cents notices sacerdotales. M. Letourneau a eu la main heureuse en exhumant les seuls prêtres français, bien que son premier volume s'ouvre par un Espagnol né à Burgos, Jean de Quintanadenas; mais la France fut la patrie adoptive de cet introducteur du Carmel et il est connu chez nous sous le nom de Jean de Brétigny.

Voici donc les noms des trente-quatre prêtres français qui forment la première série composant le tome premier et appartenant au clergé séculier : Jean de Brétigny; André du Val, docteur de la maison de Sorbonne; Bernard Bardon de Brun, curé de Saint-Pierre du Queiroix à Limoges; Claude Bernard, dit « le pauvre prêtre » ; Thomas Le Gauffre, disciple et successeur de

Claude Bernard; Antoine Foussier, du diocèse de Lyon; Jean Coqueret, principal du collège des Grassins; M. Meyster, missionnaire; Nicolas Cornet, le grand maître de Navarre immortalisé par l'oraison funèbre de Bossuet; le converti Pierre Le Gouvello, sieur de Quériolet; Martin Grandin, docteur de Sorbonne; Amable de Bourzeis; Pierre Ragot, curé de la paroisse du Crucifix, au Mans; deux missionnaires de la Basse-Bretagne, MM. de Tremaria et de Kerizac; le célèbre Vincent de Meur, premier supérieur des Missions étrangères; Louis Eudo de Kerlivio, vicaire général de Vannes; Louis-Maurice de la Trémoïlle; le fameux Père Jean Eudes; M. de La Vigne, curé de Saint-Pierre de Caen; un chanoine d'Avignon, Louis d'Entrechaux; un promoteur du diocèse de Lyon, Charles Dennia; un official de Limoges, Pierre Mercier; et, dans la même ville, le fondateur du séminaire et de la mission, Martial de Maledent de Savignac; les fondateurs de séminaires sont encore représentés par Enguerrand Le Chevalier à Séez, premier supérieur, et par le diacre François de Chansiergues, instituteur du séminaire de la Providence.

Parmi les diacres, citons encore Guillaume Bailly, abbé de Saint-Thierry, et, parmi les abbés, celui du Val-Richer, M. Georges. Les chapitres fournissent Benigne Joly, chanoine de Saint-Étienne de Dijon, dit le Père des Pauvres, et Marius Groteste des Mahis, chanoine d'Orléans. Enfin on rencontre un évêque d'Angers, Michel Le Peletier, un archidiacre d'Évreux, Michel Boudon; un doyen de la collégiale de Chambéry, François-Bertrand de La Pérouse; un curé de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Nicolas Montier; un premier supérieur de la communauté de Saint-Clément de Nantes, René Levêque, et un prêtre de Paris, Louis de Marillac, curé de Saint-Jacques de la Boucherie.

Des grands noms de France, Marillac et La Tremoïlle se croisent donc ici avec les illustrations de la théologie et de l'ascétisme, de la charité et du zèle apostolique : André du Val et Cornet, Boudon et Claude Bernard, Jean Eudes et Vincent de Meur.

Ils s'y heurtent même dans cette mêlée un peu confuse où un demi-siècle de distance n'a pas encore étagé la perspective des divers plans et classé définitivement les groupes. Grandet écrivait sous Louis XIV (1661).

M. Letourneau a raison de le faire remarquer dans sa judicieuse préface, c'est la première moitié du siècle qui a préparé la seconde; elle en a été la base solide et le fondement caché mais inébranlable. L'Église de France n'a pas connu de plus beaux jours sous l'ancien régime. Bientôt Bossuet et Fénelon résumeront toutes ses gloires et les feront resplendir à travers le monde avec un incomparable éclat. Mais Fénelon soignant les blessés ou visitant les paysans dans son diocèse, est-il vraiment plus beau que ces humbles prêtres Claude Bernard et Thomas Le Gauffre assistant les prisonniers dans leurs immondes cachots et les suivant jusque sur l'échafaud de la Grève? Chevaliers du Saint-Esprit et prélats, princes et ambassadeurs, se donnent rendez-vous chez Bernard. Richelieu veut le voir et le mande à la cour. « Je vous laisse seul, lui dit-il, après l'avoir entretenu longtemps dans son cabinet, c'est afin que vous songiez à ce que vous avez à me demander. » — « Monseigneur, répondit le prêtre en reparaissant devant le cardinal, je prendrai la liberté de vous remontrer qu'il n'y a qu'une planche au fond de la charrette où l'on met le criminel et moi, quand on le conduit au lieu du supplice, et que *le danger où nous sommes à tout moment de tomber* nous cause de l'inquiétude et nous empêche de faire notre devoir avec tranquillité; ordonnez, s'il vous plaît, qu'on raffermisse le fond de cette charrette. » Le cardinal, qui menait si vivement le char de l'État, se souvint-il que lui aussi avait failli plus d'une fois verser? Il recula, dit-on, de deux pas, et, s'adressant aux courtisans : « Savez-vous à quoi le crédit du cardinal de Richelieu peut être bon au P. Bernard? A faire raccommoder la voiture de la potence. N'est-il pas plus heureux de pouvoir se passer de nous que nous de lui faire du bien? » (I, 42.)

De pareils hommes faisaient plus par leurs œuvres, pour la réforme du clergé, que toutes les ordonnances des ministres ou des prélats de cour. Ce même Claude Bernard, qui avait le courage de reprocher au P. Joseph, l'*Éminence grise*, sa résidence et ses fonctions auprès du premier ministre (I, 47), fondait le séminaire des Trente-Trois, pépinière de bons prêtres pour la France et pour la Suisse. Le nombre des fondations de charité ou de piété dues aux ecclésiastiques distingués et vertueux de cette époque est considérable. Là où ils n'y contribuent pas de leurs deniers, ils y coopèrent par leurs conseils. L'action qu'ils exercent

sur la société est aussi féconde que salutaire ; leur influence, tantôt publique, tantôt cachée, s'étend à tout et à tous. Les maux accumulés par la rebellion protestante disparaissent en cinquante ans. Les prescriptions du concile de Trente entrent dans la voie de l'exécution et la vie catholique refleurit à la surface d'un sol qui se couvre d'établissements de bienfaisance et d'instruction, de maisons de retraite et de séminaires.

Des efforts purement individuels n'eussent sans doute pas abouti à opérer une transformation aussi étendue et aussi profonde. Les congrégations nouvelles furent l'âme de ces progrès. La deuxième série des saints prêtres est consacrée aux notices des membres de l'Oratoire, de Saint-Lazare, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de Saint-Sulpice. Ici, nous sommes en face de figures historiques. M. Letourneau a pensé que le lecteur, déjà familiarisé avec les principaux traits de ces vies si souvent écrites, serait plus exigeant au point de vue de l'érudition. Il a donc eu le louable souci de multiplier les notes un peu rares peut-être au tome premier. Les collaborateurs les plus compétents l'ont aidé de leurs communications. Il suffit de nommer l'abbé Ingold pour les Oratoriens, M. Lévesque, le savant bibliothécaire, pour les Sulpiciens, M. l'abbé Daix pour le petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. Dans ce volume, comme dans le précédent, la partie angevine a été particulièrement soignée, grâce à M. l'abbé Marchand, des Facultés catholiques d'Angers, et à M. l'abbé Uzureau, aumônier du Champ-des-Martyrs.

Le groupe de l'Oratoire comprend dix personnages : le P. Charles de Condren, second général de la congrégation (1588-1641); le P. Jean-Baptiste Romillion, fondateur des Ursulines en France (1553-1622); Antoine Yvan, instituteur des religieuses de la Miséricorde (1576-1653); le P. François Bourgoing, troisième général (1585-1662); les PP. Guillaume Gibieuf (1591-1650) et Jean Morin (1591-1659); le prédicateur si populaire appelé le P. Le Jeune et surnommé le *Père aveugle* (1592-1672); les PP. de Saint-Pé (1599-1678) et de Mouchy (1610-1686), enfin le savant Thomassin (1619-1695). Déjà nous confinons à la vieillesse du grand siècle. Thomassin a sa place dans le *Recueil des hommes illustres* de Perrault.

Saint-Lazare est représenté par son plus grand homme, qui est aussi l'un des meilleurs prêtres du dix-septième siècle et l'un des

plus vénérés parmi les saints, le bon M. Vincent, qu'on appelait encore « messire Vincent de Paul » (1576-1660). Grandet, qui ne sait pas toujours aussi bien frapper une pensée ou résumer une vie, a su rendre nettement l'impression que les contemporains éprouvèrent avant la postérité. Sa notice débute ainsi : « Messire Vincent de Paul est un prodige de grâce et de sainteté. Il eût fait honneur aux premiers siècles de l'Église, et, s'il y eût vécu, on l'eût pris pour l'un des Apôtres. En effet, je ne crois pas qu'il ait moins travaillé que beaucoup d'entre eux. » (II, 150.) A côté du fondateur de Saint-Lazare, le martyr Jean Le Vacher, vicaire apostolique à Alger; les missionnaires de Madagascar (alors île Saint-Laurent), qui se nommaient Charles Nacquart, Michel Montmasson, Thomas Bourdaize, et le missionnaire de Tunis, Jules Guérin, mettent de brillants rayons à l'auréole de celui qu'on a justement appelé le plus français de tous nos saints. Ils tracèrent leur sillon arrosé de sang et de sueurs, où nous recueillons aujourd'hui la moisson. René Alméras, deuxième supérieur général de la Mission, Louis de Rochechouart de Chandenier, abbé de Tournus, et Claude Luchet complètent cette phalange.

La communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet n'a pas eu de membre plus célèbre que son fondateur, Adrien Bourdoise (1584-1655). Quatre prêtres, Mathieu Beuvelet (1620-1657), auteur d'ouvrages de direction souvent réédités, Claude de La Croix (1598-1661), Jean Barat (1616-1668) et Michel Chamillart, connu par ses démêlés avec Port-Royal, forment cette modeste pléiade. Chamillart, oncle de l'évêque de Senlis et du ministre de la guerre, eût été beaucoup plus digne que d'autres des grands honneurs. Prieur de Sorbonne et second de sa licence, il eut la gloire d'être exilé cinq ans à Issoudun pour s'être opposé en Sorbonne à l'enregistrement des Quatre articles de 1682. Nous aimons à le redire à ce propos, l'âme des vaillantes initiatives et des courageuses résistances était ce clergé de second ordre, zélé et instruit, auquel n'allaient ni les riches bénéfices ni les charges de la cour. Chamillart ne fut supérieur que de Saint-Nicolas, vicaire de la paroisse et aumônier des religieuses.

Saint-Sulpice forme le troisième et dernier groupe. La plupart des prêtres de cette communauté qui tentèrent la plume de Grandet lui furent sans doute connus plus que ceux des précédentes; à ce titre, ces notices offrent plus d'intérêt que nombre d'autres

où le supérieur du séminaire d'Angers se contentait de résumer des sources imprimées. D'excellentes notes puisées dans les ouvrages de MM. Faillon et Gosselin, des indications provenant de M. Lévesque complètent au besoin le vieil auteur. Nous voyons ainsi revivre sous nos yeux M. Olier et M. de Bretonvilliers, Tronson et Bourbon, Raguier de Poussé, Étienne Le Blanc, Hurtevent et Picoté, Le Vachet et La Barmondière, Bauïn et Dollier de Casson, Bourdon, Bardon et La Chétardie.

II. — Un volume entier sur messire Pierre Crestey peut sembler beaucoup. Ceux qui liront la substantielle préface de M. Blouet sur ce prêtre modèle, apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur, seront entraînés au delà et ne le regretteront pas. D'ailleurs, les vies de Jean Eudes, de M. du Val-Richer, de M. de La Vigne, d'Enguerrand Le Chevallier, de Nicolas Montier, de Henri-Marie Boudon et de Jean Dubois, qui y sont jointes, font de ce volume un tableau de la renaissance religieuse en Normandie au dix-septième siècle. Henri Chérot, S. J.

I. **Le R. P. Jean Caubert,** S. J., fusillé, rue Haxo, le 26 mai 1871. Notice biographique, par le P. Pierre Lauras, S. J. Paris, Téqui, 1898. In-12, pp. vi-238. Prix : 2 francs.

II. **Sœur Charlotte de la Résurrection** (Anne-Marie-Madeleine Thouret), l'une des seize carmélites de Compiègne mises à mort le 17 juillet 1794. Notice par M. l'abbé H. Blond, vicaire général de Beauvais. Paris, Desclée, 1898. In-8, pp. 158, 10 gravures.

III. **Institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel** (Saint-Laurent-sur-Sèvre), par l'abbé A. Blain, aumônier des Sourds-Muets de Poitiers. Poitiers, Typ. des Sourds-Muets, 1897. In-8, pp. 504.

I. — Des cinq Jésuites fusillés par la Commune, en 1871, le P. Jean Caubert était le seul dont la vie n'eût pas été écrite à part et avec quelque détail. L'existence du vénérable religieux avait été, selon le monde, la moins en vue, la plus cachée. Toujours « semblable à lui-même » (p. 65), Jean Caubert avait fait le bien sans bruit, mais avec une persévérance, un calme, une régularité, qui dénotaient une force d'âme peu commune ; ajoutons avec une

simplicité d'obéissance qui devait l'amener comme naturellement au martyre.

Un de ses petits-neveux, devenu Jésuite à son tour, a entrepris la tâche consolante de faire revivre la vaillante et douce physionomie du P. Caubert. Sans les révélations consignées dans les premières pages de ce volume pieux et fidèle, qui donc, même parmi ceux qui l'ont connu, aurait deviné que cet homme, si maître de lui-même, si énergiquement discret et qu'on n'entendit jamais se plaindre, malgré ses douleurs continuelles, avait été, aux environs de sa vingtième année, un *mondain*, un ami passionné des fêtes bruyantes et du plaisir ?

Il s'était converti de bonne heure ; jeune avocat plein d'avenir, il se fit Jésuite, à l'heure où le ministre Martin (du Nord) préludait aux persécutions contre la Compagnie de Jésus. Depuis lors, il souffrit, il se crucifia, il se dévoua aux âmes qui lui donnèrent leur confiance ; et quand son cher supérieur, le P. Olivaint, l'appela au sacrifice, il était prêt. Il s'en alla mourir, en s'appuyant sur le bras de cet admirable ami ; après avoir longuement prié « pour Paris et la France ». — Les lettres intimes du P. Caubert, qui achèvent cette édifiante notice, sont bien l'écho de cette âme droite qui, du jour où Dieu la visita, ne sut rien refuser à Dieu.

II. — Nous avons signalé dans les *Études* la brochure publiée l'an passé sur les Carmélites de Compiègne, mortes sur l'échafaud, place du Trône, le 17 juillet 1794. L'une de ces courageuses filles de sainte Thérèse, sur laquelle on a recueilli les plus nombreux et précieux documents, est la sœur Charlotte de la Résurrection. Elle était originaire de l'honorable famille Thouret des Cloiseaux ; à la date de sa glorieuse mort, elle comptait environ soixante-dix-neuf ans d'âge et près de soixante ans de vie religieuse. Elle vit tomber la tête de quatorze de ses compagnes, avant de demander à sa Supérieure la « permission de mourir ».

M. l'abbé Blond a réuni, dans les pages serrées et touffues de ce volume, ses riches trouvailles sur les ancêtres de sœur Charlotte, sur sa vocation, sur ses vertus, sur les admirables scènes de la prison et de la guillotine. Livre curieux qui, espérons-le, contribuera à la glorification des Carmélites de Compiègne, dont on poursuit la cause de béatification en cour de Rome.

III. — En racontant les *Origines*, l'*Organisation*, les *Œuvres des Frères de Saint-Gabriel*, M. l'abbé Blain se propose de mieux faire apprécier cet excellent Institut; par suite, il met en lumière ce point d'histoire religieuse et scolaire : comment le bienheureux Grignon de Montfort, apôtre « des pauvres, des enfants, des pécheurs » (p. 21), créa, au début du dix-huitième siècle, des Frères destinés au soin des « écoles charitables »; comment, à l'exemple du bienheureux de la Salle, il inventa, dans l'ouest de la France, des écoles *gratuites* pour les enfants du peuple. M. l'abbé Blain expose de même comme quoi, après la Révolution, le P. Gabriel Deshayes ressuscita en Vendée cette création de Montfort; et comme quoi, lorsqu'ils eurent quitté « l'enclos du Saint-Esprit », les Frères s'appelèrent *de Saint-Gabriel*. Il y a, selon l'expression de l'évêque de Poitiers, dans cette histoire d'une famille religieuse qui compte plusieurs branches, certaines questions délicates; mais, en puisant son récit, « aux sources les plus sûres », l'historien a su aborder ces questions « avec liberté et franchise », il les a résolues « dans un égal sentiment de justice et de charité ». (Préface.)

La partie du volume qui est sans doute mieux à la portée du public, est celle où M. Blain traite de l'*Œuvre des Sourds-Muets*. Les Frères de Saint-Gabriel sont, à cet égard, les vrais héritiers de l'abbé de l'Épée. A l'heure qu'il est, soixante-quinze Gabriélistes se consacrent exclusivement à l'instruction des Sourds-Muets. Depuis soixante-dix ans, plus de deux mille enfants ont été élevés dans leur huit grandes écoles, auxquelles l'État n'a jamais accordé les faveurs de son budget. Il y a, aujourd'hui, six cents élèves dans ces écoles; et M. Blain, en maître expérimenté, discute les avantages des trois méthodes employées pour leur formation :

1° Langage *mimique,* complété par l'écriture;

2° Langage *articulé,* combiné avec les signes naturels ou de convention;

3° Langage *oral* pur.

On verra auquel de ces procédés les Frères de Saint-Gabriel ont dû ce qu'on peut en vérité définir des résultats merveilleux; comment leur patience et leur dévouement arrivent à faire entendre des sourds et parler des muets. Notons que ce beau volume de

cinq cents pages a été imprimé à Poitiers, par les sourds-muets, dont l'éducation faisait l'admiration du grand cardinal Pie.

Victor Delaporte, S. J.

I. **Vie de saint Martin illustrée,** par René des Chesnais. Tours, Dubois, s. d. In-12, pp. 224. Prix : 1 franc.

II. **Madame Gényer, fondatrice des Sœurs de la Miséricorde de Moissac,** par l'abbé Henry Calhiat. Paris, Douniol, 1898. In-8, pp. xvi-424.

III. **Dom Bosco,** par A. Janniard du Dot. Tours, Mame, 1898. In-12, pp. 142.

IV. **Garcia Moreno,** par A. Janniard du Dot. Tours, Mame, 1898. In-12, pp. 144.

I. — A l'occasion du quinzième centenaire de la mort du grand thaumaturge des Gaules, Tours n'a pas seulement célébré des fêtes il y a quelques mois ; ses éditeurs justement renommés se sont mis en frais, et ses écrivains ont rivalisé d'ardeur. Voici une petite biographie populaire qui reproduit les diverses phases de l'existence du saint évêque « en une série de tableaux charmants ». Je ne parle pas de l'illustration et de l'impression de ce volume qui font honneur à son éditeur. La mise en scène et la couleur locale, dont René des Chesnais a si bien le secret, font lire d'un trait ces pages rapides, d'une expression saisissante. On s'attache vite à « ce Pannonien, moitié soldat et moitié paysan, mal façonné aux formes policées et aux usages des cités », quand on le rencontre dans une villa patricienne du Poitou. Car Martin, né en 317, au village de Sabarie, avait éclos comme un oiseau des montagnes au creux des rochers.

Soldat malgré lui, de par la volonté paternelle, il profite le plus qu'il peut « des bribes de sa liberté pour s'en aller, rêveur, courir les champs et emplir ses poumons avides des suaves senteurs des bois et des brises fortifiantes des horizons sans murs ». A l'école d'Hilaire il se forme dans la science des saints ; appelé par Dieu « au delà des frontières gauloises », à son retour il est promu au sacerdoce et devient le premier moine de cette Thébaïde poitevine qu'on appelle Ligugé. Tours vient l'y chercher par la ruse pour en faire son évêque. L'évêque continue sa vie de missionnaire jusqu'à ce que ses forces soient épuisées : le vieux moine appelle ses religieux et expire au milieu d'eux comme un athlète en luttant contre le démon, le 11 novembre 397. « Alors... un rayon de gloire illumina le visage ; le corps du saint anachorète parut blanc et frais comme celui d'un enfant ;... l'ineffable beauté qui enveloppait cette chair d'octogénaire, usée dans la pénitence et le travail, lui donnait comme un reflet de l'immortelle clarté dont resplendiront un jour les élus ressuscités. »

II. — Après cent ans bientôt d'existence, la Miséricorde de Moissac est pourtant peu connue et ne compte guère plus de cent religieuses; cet arbre, béni de Dieu, n'étend pas encore ses rameaux au loin, sauf une branche ou deux. La pauvreté absolue de l'Institut en serait, dit-on, la raison : « la Mère Marie de Jésus n'a voulu que des œuvres gratuites; or, qui ne le sait? l'argent est ici-bas le nerf de la guerre comme de toutes les entreprises, et, par conséquent, de la guerre à l'ignorance, à la misère et au vice ». L'auteur, un érudit et un littérateur déjà avantageusement connu par de nombreux ouvrages, a eu entre les mains un long manuscrit de 1350 pages, écrit « par l'une des filles privilégiées de la fondatrice, qui l'ont le plus aimée dans sa vie, et assistée avec un dévouement particulier dans ses œuvres, ses souffrances et ses créations » : c'est la sœur Marie-Hélène Robert de Montflanquin, morte en 1891, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, supérieure de la maison de Marmande. Il se contente, dit-il, de faire acte d'émondeur. Mais, d'autre part, l'aimable conteur se plaît à parsemer son récit de vieilles légendes du moyen âge, de souvenirs de Rome qui embaument plus d'une page. Aussi n'est-ce pas au coureur pressé de feuilleter ce volume, mais plutôt au fin lettré qui saura le déguster, s'arrêtant à loisir à bien des hors-d'œuvre suggestifs et charmants qui font rêver.

Unique fille dans une famille de quatorze enfants, Marie-Jacquette-Roberte Gouges eut quatre frères prêtres; mariée jeune à M. Pierre Gényer, elle pratiquait la charité dans son intérieur, soignant de ses mains les enfants teigneux et préludant ainsi aux humbles fonctions de la *Miséricorde*. Pendant la Révolution, sa foi lui attire outrages et avanies de plus d'une sorte; mais sa demeure est le refuge des prêtres, et les saints mystères s'y célèbrent en secret, comme autrefois aux catacombes. Le dévouement de Mme Gényer pour ses frères, en prison à Cahors, est touchant. Et quand, à son tour, son mari est incarcéré, après des sacrifices inutiles pour le délivrer, elle va le rejoindre. A quelle date fixer leur délivrance? A quoi doivent-ils leur salut? L'historien, faute de documents, n'est pas à même de répondre à ces questions; mais il a été assez heureux pour trouver le nom de leur libérateur : c'est Marc-Antoine Boudot, député à la Convention. La persécution avait rendu M. Gényer un chrétien parfait. Témoin des œuvres de sa femme, il la constitue par testament sa seule héritière, avec l'espoir fondé que sa maison servira d'asile à des religieuses, de refuge aux orphelins, aux pauvres et aux malades.

Veuve à quarante-six ans, Mme Gényer voit sa vocation se dessiner. C'était l'heure d'un renouveau pour la vie religieuse, et d'autres instituts naissaient en même temps que la *Miséricorde*. L'auteur s'arrête avec complaisance sur ce berceau : « Un nid d'oiseau est tout petit, et cependant que de soins, que de sollicitude ne réclame-t-il pas? » On ne peut s'attarder sur les chapitres où l'historien de la mère Marie de Jésus décrit son habit et sa règle, sa direction, son gouvernement. Dans les suivants, il détaille ses œuvres : dispensaire, orphelinat, congrégation,

école gratuite, séminaire. Car c'est elle, remarque le chanoine Calhiat, « qui bâtit, fonda, organisa le petit séminaire de Moissac ». Il raconte ensuite la fondation des différentes maisons, l'approbation de la règle, les premiers deuils de la fondatrice, sa dernière maladie et sa mort. Un troisième livre couronne l'ouvrage : c'est le *portrait* de la mère Gényer, buriné avec soin. Un chapitre spécial est consacré aux deux supérieures qui ont succédé à la mère Marie de Jésus, jusqu'en 1893 : ce sont les *trois Maries* qui font honneur à la *Miséricorde* et servent de modèles à leurs filles.

Nous avons l'espérance que, selon le mot qui sert d'épigraphe à ce beau volume : « Le doux parfum de cette vie se répandra par tout le monde. »

III et IV. — Populariser les grandes figures de nos saints et des personnages illustres : tel est le but que poursuit la *Bibliothèque édifiante* éditée par la maison Mame. Un écrivain estimé fait revivre dans ces deux petits volumes le fondateur de l'œuvre salésienne, doux père des orphelins, apôtre infatigable qui parcourt l'Europe, prêchant et quêtant pour ses enfants; et l'héroïque Président de la République, mort pour la religion et la patrie, auquel le Congrès de l'Équateur décréta une statue, tandis que Pie IX pleurait sa mort et célébrait ses vertus. Excellents livres pour bibliothèques de paroisses et de patronages.

Paul POYDENOT, S. J.

Trechos selectos do Padre Antonio Vieira, *publicação commemorativa do bi-centenario da sua morte* (1697-1897) (Extraits choisis du P. Antoine Vieira). Lisbonne, Minerva Central. In-12, pp. LXXIII-462.

Le Portugal célèbre cette année le quatrième Centenaire de Vasco da Gama. Les découvertes dues au grand navigateur expliquent le caractère international des fêtes données en son honneur. Le Centenaire d'*Antonio Vieira*, célébré par les Portugais au mois de juillet 1897, n'a pas donné lieu à des manifestations du même genre. Ce n'est pas que la glorification du célèbre Jésuite n'eût à beaucoup d'égards un intérêt universel. Missionnaire, conseiller des rois, diplomate, sociologue, défenseur par-dessus tout des esclaves et des opprimés, il avait, pour être honoré, des titres qui ne connaissent pas de frontières. Mais le Portugal célébrait en lui le premier de ses écrivains, et c'était là une gloire qui touchait plus particulièrement les pays de langue portugaise.

A Lisbonne, le roi, le gouvernement, les sociétés scientifiques et littéraires étaient représentés aux cérémonies religieuses de la

cathédrale; et ce n'est pas seulement à Lisbonne, mais dans beaucoup d'autres villes, qu'on a multiplié les séances solennelles, les conférences et les monuments commémoratifs. Parmi les résolutions votées et mises à exécution par le *Comité du Centenaire*, on doit signaler au premier rang la diffusion des écrits de Vieira. C'était une œuvre de patriotisme et de religion tout à la fois. En attendant la nouvelle édition des *Œuvres complètes*, dont le premier volume doit paraître prochainement[1], on a débuté par le gracieux in-12 que nous venons de recevoir.

Les membres du *Comité* ont eu l'heureuse inspiration de confier cette publication à M. Joseph-Ferdinand de Sousa, lieutenant-colonel du génie. On s'est plu en Portugal à comparer M. de Sousa à Louis Veuillot. Le rapprochement ne manque pas de justesse. Chez les deux écrivains, en effet, la foi du chrétien et la verve du journaliste sont merveilleusement fondues. M. de Sousa, sous le pseudonyme de *Nemo*, qui permit quelque temps à sa modestie de se cacher, révèle dans ses écrits une remarquable étendue de connaissances. Sa plume s'est exercée dans l'apologétique, dans les sciences politiques et sociales, et partout il garde une largeur de vues, une sûreté de coup d'œil et une courtoisie qu'on serait heureux de retrouver chez tous les publicistes catholiques.

Dans l'*étude biographique* qui précède les *Trechos Selectos*, la physionomie aussi sympathique qu'originale du P. Vieira est mise en pleine lumière. Elle nous apparaît dégagée des faux ornements dont l'avait chargée la rhétorique vieillie du P. de Barros, et pleinement lavée aussi des taches dont une jalousie mesquine et des préjugés haineux avaient essayé de la ternir. Ce n'était point

1. Les *Œuvres complètes* de Vieira (26 vol. grand in-8 de l'édit. de 1854-1858) renferment environ 200 *sermons*, plus de 500 *lettres*, bon nombre de *mémoires politiques*, les opuscules sur l'*Inquisition*, des études *sociologiques*, *historiques* et *littéraires*, etc. Cette édition, malgré son titre, est loin d'être complète. De nombreux manuscrits, tels que ceux du *British Museum* et de la *Bibliothèque nationale de Paris*, manquent à la collection. Parmi ces derniers se trouve le célèbre ouvrage *De regno Christi in terra consummato, seu Clavis Prophetarum*. Les traductions des *Œuvres oratoires* sont très nombreuses en espagnol, italien et allemand. On n'en possède en France que 6 volumes in-12 (Bar-le-Duc, 1866; Lyon, 1869). Encore faut-il remarquer que le proverbe italien *traduttore traditore* ne s'y vérifie que trop. (Cf. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VIII, *Vieira.*)

chose facile. Activement mêlé aux événements de la *Restauration* en Portugal, chargé d'affaires à Paris, à La Haye, à Rome, souvent consulté par les Papes, par les reines de Suède et d'Angleterre, par les grands-ducs de Florence et de Toscane, Vieira devait être l'objet des jugements les plus divers, selon les intérêts et les pays qu'il servait ou combattait. Son courage à défendre les indigènes brésiliens et les esclaves contre la cruauté des gouverneurs et des colons ne pouvait manquer de lui faire beaucoup d'ennemis dans sa patrie et de soulever contre lui des haines redoutables. Les courtisans d'Alphonse VI, mécontents de son influence, trouvèrent moyen de le faire comparaître devant l'Inquisition, qui le laissa dans ses cachots vingt-six mois entiers. Ses biographes ne surent pas toujours dégager, dans cette existence si noble et si laborieuse, les sentiments qui la dirigèrent, et trop souvent ils se sont fait l'écho de passions ennemies.

M. de Sousa a le mérite d'apprécier cette longue carrière de quatre-vingt-dix ans, dans l'espace si restreint de soixante-dix pages, sans que la rapidité du récit nuise à la critique. Peut-être aurait-il été moins sévère dans le jugement porté sur l'opposition que firent à Vieira quelques-uns de ses frères en religion, s'il eût connu certains détails historiques relatifs au gouvernement de la Compagnie de Jésus et des provinces de Portugal et Alemtejo. La critique littéraire de M. de Sousa sur les ouvrages de Vieira est exacte et indépendante. Il les a lus par lui-même, il était capable de les apprécier et il a bien su le faire. D'aucuns auraient désiré dans le style un peu plus de cette irréprochable pureté, qui fait de Vieira le premier classique du Portugal. Toujours est-il que cette *étude biographique* est d'une lecture facile et fort attachante.

Le choix des morceaux est excellent; la distribution en est méthodique et bien graduée. La première partie (*Extraits des œuvres oratoires*) renferme quatre sections : *Définitions et allégories. — Réflexions religieuses, philosophiques et morales. — Accents patriotiques. — Conseils politiques et économiques.* Suivent deux autres parties comprenant les extraits des *Lettres* et des *Mémoires politiques.* Si M. de Sousa avait connu les raisons qui nous conduisent à rejeter comme apocryphe la *Lettre au comte de Castello Melhor* (p. 402), ce morceau aurait sans doute été supprimé dans la collection. Ce renseignement lui eût épargné une

remarque quelque peu sévère à l'adresse de Vieira (*Ibid.*, *Observ.*), remarque d'ailleurs parfaitement méritée si la lettre en question était réellement de l'orateur portugais.

En somme, les *Trechos selectos* sont un excellent livre à tous les points de vue, y compris l'impression soignée et la modicité du prix, ce qui en fait tout à la fois un souvenir du *Centenaire* et un ouvrage de propagande. Louis Cabral, S. J.

I. La Stèle chrétienne de Si-ngan-fou. Première partie : *Fac-similé de l'inscription syro-chinoise*, par le P. Henri Havret, S. J. Chang-hai, Imprimerie de la Mission catholique, 1895. In-8, vi-5 pages de texte, cvii pages en photolithographie et une phototypie (N° 7 des *Variétés sinologiques*). — Deuxième partie : *Histoire du monument*, par le P. Henri Havret, S. J. Chang-hai, 1897. In-8, pp. 420, cartes et gravures (N° 12 des *Variétés sinologiques*).

II. Notions techniques sur la propriété en Chine, avec un choix d'actes et de documents officiels, par le P. Pierre Hoang (N° 11 des *Variétés sinologiques*). Chang-hai, 1897. In-8, pp. 200.

I. — Le R. P. H. Havret, dont nous avons déjà signalé ici la très intéressante étude sur l'île de *Tsoung-ming*, nous a également offert la première et la seconde partie d'un ouvrage encore plus considérable, relatif à la fameuse inscription chrétienne de Si-ngan-fou, dans le Chen-si. Après avoir publié en 1895 un fac-similé photolithographique de ce précieux texte, il nous donne aujourd'hui l'histoire richement documentée de la découverte qui en a été faite au commencement du dix-septième siècle, et des discussions auxquelles elle a donné lieu. La troisième partie de son travail, dont la maladie malheureusement retarde l'achèvement, contiendra la traduction et le commentaire de l'inscription, et complétera ainsi le monument remarquable, lui aussi, que le P. Havret élève à l'honneur de la religion.

C'est avec le plus vif intérêt que nous avons lu page par page ce volume, où nous avons trouvé une multitude de notes au moins aussi intéressantes que le texte. Aucune n'est à négliger pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la religion catholique en Chine. Nous recommandons tout particulièrement celles, assez

nombreuses, qui concernent les premiers missionnaires Jésuites dans l'empire du Milieu, et qui sont tirées d'un travail inédit du regretté P. Pfister sur l'histoire des Jésuites en Chine. Nous voulons espérer que cette vaste biographie sera un jour éditée par ses confrères.

Le P. Havret, suivant l'habitude des savants auteurs des *Variétés sinologiques*, a intercalé dans le texte une grande quantité de caractères chinois, ce qui permet aux lecteurs de contrôler les traductions et donne au livre un cachet tout particulier de science et d'exactitude.

Nous aurions désiré voir à la fin de ce livre une table alphabétique spéciale pour les noms propres et une autre pour les titres d'ouvrages, facilitant les recherches. Espérons qu'elles seront données à la fin de la troisième partie. L'ouvrage composera alors un tout parfait, que nous recommandons avec confiance à l'attention des sinologues.

II. — Nous connaissons déjà, du P. Pierre Hoang, un opuscule en latin : *De Legali Dominio*, publié en 1882, et devenu fort rare. Il contenait une série d'études approfondies sur les poids et mesures, monnaies, etc., de l'empire chinois. Le volume actuel renferme tous ces documents, d'un intérêt pratique incontestable pour tous les Européens habitant la Chine. Le docte prêtre chinois y joint une quantité d'actes officiels concernant la propriété, tant sur le terrain chinois proprement dit, que sur celui des concessions étrangères de Chang-hai. Notons en passant le texte chinois, avec sa traduction française, de la proclamation officielle accordant aux Français une concession à Chang-hai, et datant de 1844. L'un des plus importants de ces actes est le texte définitif de la convention, conclue le 26 mai 1897 entre la Chine et la France représentée par M. Gérard, et relative à l'acquisition de terrains et de propriétés par l'Église catholique dans l'empire du Milieu. En résumé, ce volume complète le curieux *Choix de documents* du P. Couvreur, dont nous avons fait l'éloge lors de sa publication.

Tous ces remarquables travaux de nos missionnaires sont indispensables à ceux qui s'occupent de l'étude de cet immense pays, encore si peu connu, qui s'appelle la Chine.

A.-A. Fauvel.

Un séjour dans l'île de Java. *Le pays, les habitants, le système colonial*, par J. Leclercq. Paris, Plon. In-8, pp. 294. Une carte et vingt gravures d'après des photographies.

Qui a vu Java désirera toujours le revoir. C'est qu'entre toutes les îles de l'Océan indien, merveilleuses pour leurs richesses végétales et leur site, celle-ci est la plus belle et la plus riche. Elle renferme, dans sa chaîne ininterrompue de hauts pics volcaniques, des paysages délicieux où l'Européen peut jouir, grâce à l'altitude, du climat le plus agréable, sans avoir à sortir des tropiques. Jusqu'ici, Java n'était encore qu'imparfaitement connu des lecteurs qui n'ont pas l'avantage de posséder la langue hollandaise; car les ouvrages sur les Indes néerlandaises sont presque tous écrits en cette langue. Aucun voyageur français ne s'était donné la peine de consacrer un volume entier à la description des beautés de cette île, à l'étude de son organisation coloniale et financière. M. J. Leclercq le fait *con amore*, et la lecture de son ouvrage est à la fois instructive et agréable.

Ceux qui, comme nous, ont déjà visité la reine de l'Insulinde, éprouveront un réel plaisir à la parcourir de nouveau en compagnie de l'auteur. Pour ceux qui n'ont pas eu cette chance heureuse, ils pourront facilement s'imaginer l'avoir fait, quand ils auront lu le récit du voyageur.

Les jugements qu'il porte sur l'organisation administrative des Hollandais nous paraissent marqués au coin du bon sens. A ceux qui, suivant une mode récente, estiment que l'islamisme seul nous conquerra l'Afrique, nous recommandons ceci : parlant des mosquées élevées aux frais du gouvernement, M. J. Leclercq observe : « Il oublie que favoriser l'islamisme c'est réchauffer un serpent dans son sein (p. 66), » et, un peu plus loin (p. 152) : « L'introduction de l'islam a étouffé chez eux (les Javanais) le génie de l'architecture... ils ont rétrogradé comme tous les peuples chez qui a été prêché le Coran... Ce fait proclame hautement la honte de l'islamisme. Et cependant les Hollandais ne font rien pour extirper de leurs belles possessions la puissance musulmane, ni pour y propager le christianisme[1]. » Et il ajoute que Raffles, l'ancien gouverneur de Java, pensait, au contraire,

1. La dernière partie de l'assertion est peut-être à tempérer un peu. En tout cas, Java et les autres colonies néerlandaises possèdent des mis-

qu'il fallait faire des indigènes des chrétiens, et, quoique protestant, il donnait la préférence au catholicisme, plus propre que toute autre religion à rattacher à la civilisation les peuples de l'Insulinde. A.-A. Fauvel.

Du Tonkin au Havre. *Chine, Japon, îles Hawaï, Amérique,* par Jean d'Albrey, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, Plon, 1898. In-8, pp. 307.

Écrit avec beaucoup d'originalité, d'humour et aussi avec une verve souvent paradoxale, ce livre, très intéressant, présente des pays connus sous des aspects nouveaux et remplis de charme. Bien qu'elles sentent un peu la recherche, ses pages peignent en couleurs savantes, mais heureuses, les tableaux divers qu'elles nous font admirer. L'auteur est un observateur attentif et scientifique ; néanmoins il ne semble pas avoir toujours contrôlé suffisamment ce qu'il avance. Évidemment imbu des idées de critique religieuse que l'on puise trop souvent à l'École polytechnique, M. d'Albrey a sans doute considéré fort peu la statue de saint Pierre à Rome, puisqu'il parle de l'usure que les lèvres des fidèles font subir au pied de *marbre* de cette image en bronze. Admettrons-nous avec lui que « le spectacle de la Beauté suprême n'induit pas en désirs sensuels, mais en pensées religieuses, et courbe en une attitude d'adorateur tremblant et fasciné le chaste amant de la forme pure » ?

A propos de voyage, nous trouvons aussi de la critique littéraire sur Edgar Poë, de l'histoire au sujet de Marco Polo, de la morale à propos de l'alcoolisme qui fait plus de ravage en Europe que l'opium en Chine, ce qui pourrait, disons-le en passant, être discuté. On s'étonnerait, s'il ne s'avouait un mécréant, de l'entendre, à propos de la cathédrale catholique de Canton, parler de « la concurrence *déloyale* faite à Bouddha sur son propre territoire par le Dieu des chrétiens et qui a quelque chose qui choque ». Remarquez que Bouddha y met infiniment plus de discrétion : « Il ne fait pas un article d'exportation de ses pagodes. » Pourquoi pas ici une note d'admiration sur les théosophes et la messe bouddhique au musée Guimet ? On juge de l'esprit du livre par cette citation. Nous regrettons que M. d'Albrey ait ainsi gâté son œuvre, à vouloir la mettre en harmonie avec les idées antireligieuses modernes, en vue sans doute de plaire à la foule. C'était au moins inutile, étant donnée la valeur réelle du livre qui, sauf ces réserves, est certainement au-dessus de la moyenne et mérite lecture.

A.-A. Fauvel.

sionnaires catholiques hollandais, et des religieuses enseignantes que le gouvernement hollandais subventionne.

Un voyage au Laos, par le D[r] E. Lefèvre, de la mission Pavie. Paris, Plon. In-8°, pp. 300. 32 gravures et une carte.

Le D[r] Lefèvre fit partie de la mission Pavie, chargée de délimiter de concert avec une mission anglaise les frontières des possessions de la France et de l'Angleterre sur les rives du Mekong. Il a profité de ses abondantes notes, prises au jour le jour avec l'exactitude d'un observateur scientifique, pour donner dans ce livre une sorte de guide détaillé des routes aussi peu connues qu'intéressantes qu'il a parcourues. Il est précieux à ce point de vue. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas complété ce travail trop spécialement topographique par des renseignements plus complets sur les races, la langue, la religion et les mœurs des habitants. Nous aurions voulu y trouver également les noms d'au moins quelques-uns des végétaux et animaux les plus curieux. Il y a bien, à la fin, en guise d'appendice, un aperçu de l'histoire de l'Indo-Chine, dans lequel on trouve indiquée entre autres faits remarquables la date encore peu connue des magnifiques constructions religieuses d'Angkor-wat; elles remontent au règne du fameux roi kmer nommé Pra-Kel-Méalea (57 après J.-C.). Il donne aussi son avis sur les races indo-chinoises. Il y aurait d'abord les autochtones ou *Khas;* puis les Malais ou Chams, qui fondèrent le royaume de Ciampa, comprenant toute la côte depuis Tourane jusqu'à Baria. Les Brahmanes les absorbèrent et devinrent les premiers ancêtres des Cambodgiens. Les Kmers n'arrivèrent du Pégou que sous le règne du célèbre empereur Açoka. Enfin les Tartares accoururent du nord et nivelèrent tout. Les Thaïs leur succédèrent, venant de Mongolie ou du Se-Tchuen. Ils s'étendirent dans tout le pays, où l'on trouve aussi les Annamites, venus du Kouei-Tchéou, et occupant tout le territoire compris entre la chaîne annamitique et la mer. Ajoutons, pour terminer, que l'auteur parle en assez bons termes des missionnaires catholiques qu'il rencontra au cours de son voyage, bien que, visiblement, il n'ait pas pour eux les sentiments qu'inspire une communauté complète d'idées religieuses.

A. A. Fauvel.

I. **Et de quatre!** par Pierre l'Ermite. Paris, rue François I[er], 8, s. d. In-8 écu, illustré, pp. vi-400. Prix : 3 francs.

II. **Entre Cousins,** par G. d'Azambuja. Paris, rue François I[er], 8, s. d. In-8 écu, pp. vi-349.

III. **Gorgeansac,** par Paul Harel. Paris, Henri Gautier, 1898. In-12, pp. 245. Prix : 3 francs.

IV. **Théâtre pour Jeunes filles,** par Jehan Greech. Paris, Bloud et Barral, s. d. In-12, pp. vii-276.

V. Patria, drame en cinq actes, par le baron Kervyn de Volkaersbeke. Bruges, Desclée, 1898. In-12, pp. 113.

I. — *Et de quatre!...* Au milieu d'une couverture jaune et blanche, un génie antique vêtu de rouge s'appuie de la main droite sur une presse marquée de la croix; de la main gauche, il lâche une colombe dans le ciel où déjà planent trois joyeux oiseaux. Et il dit le mot qui sert de titre au livre : *Et de quatre!* C'est le quatrième volume de la collection lancée aux quatre vents par Pierre l'Ermite, — oh! un Pierre l'Ermite qui ressemble peu à l'ancien, à celui de 1093, tout petit homme maigre, aux reins ceints d'une grosse corde, et prêchant de-ci de-là, dans une langue informe, la guerre contre Mahomet.

Le Pierre l'Ermite de 1898 prêche aussi la croisade; mais il est Parisien; il sait la langue pittoresque du boulevard et du faubourg; en fait de sermons, il conte des histoires ailées, toutes neuves, qu'il accompagne de fusées d'esprit, qu'il enjolive de gravures cueillies à travers tout Paris et la banlieue. A sa suite, on visitera les taudis les plus sombres et les boudoirs encombrés de parfums, les salons, les galetas, les cimetières, les couvents des Petites-Sœurs, les omnibus, les gargotes où l'on mange la meilleure choucroute et l'*Idéal bleu :* tous les mondes; mais en aimable et bonne compagnie. Des histoires! en voici tout près de quarante, et de toutes couleurs : histoires de bal, histoires de sacristie, histoires de *wurst* et de cognac, histoires d'écoles laïques, d'enterrements, de lard mangé le Vendredi saint, histoires de dévouement à faire pleurer, et de *siphon sanglant* à faire dresser les cheveux sur la nuque. — La variété plaît, si l'on en croit La Fontaine et l'expérience; Pierre l'Ermite la pratique sur toute la ligne; il en joue sur toutes les cordes. Comme metteur en scène et tréfileur de dialogues parisiens, c'est un habile et un artiste. Mais son ambition est de faire entendre et pénétrer des leçons de foi, de bon sens, de courage, en leur donnant des ailes. Il y réussit; en lisant *Et de quatre!* nous attendons *Et de cinq!*

II. — S'il était permis d'être banal, en parlant d'un auteur qui craint la banalité comme le feu, — ou l'eau, — nous dirions que *Entre Cousins* est une publication qui vient « à son heure ». C'est un roman; mais c'est une thèse; c'est la thèse romanisée de la

supériorité des Anglo-Saxons; supériorité, en l'honneur de laquelle des hommes graves se sont donné la peine d'écrire de gros livres superficiels; et à laquelle M. G. d'Azambuja fait, en se jouant, la part aussi large, aussi belle qu'il est possible à un homme d'esprit. Trop belle, vraiment; j'ose même croire que, s'il avait à récrire *Entre Cousins*, à l'heure qu'il est, au bruit lointain des canons anglo-saxons d'Amérique, il mettrait une sourdine à certaines aubades ou sérénades, faites pour glorifier l'éducation plus *pratique* que chevaleresque d'outre-Manche et d'outre-Atlantique.

Le cousin George-Edmund, élevé à l'anglo-saxonne par l'aimable M. d'Azambuja, et mis en face du cousin Auguste, élevé à la bonne franquette, c'est-à-dire à la française, est — non pas trop habile : les Anglo-Saxons et Anglo-Yankees sont tous habiles, étant moins gênés par les scrupules familiers aux races latines, — mais trop parfait et trop heureux *struggleforlifer*. Il enjambe tous les obstacles, il bat tous les records, il décroche toutes les timbales; tandis que son cousin le *bûcheur* et bachelier se contente des diplômes et des *très bien* de la Sorbonne : ce qui est déjà quelque chose. Naturellement, les deux cousins aspirent à la main de la même Dulcinée; mais chacun suivant son éducation, son caractère, ses moyens; l'un positif, fumant la pipe, persuadé que les affaires (même celles de cœur) sont les affaires, fidèle à la devise : *Time is money*, cherchant partout les pépites et l'*almighty dollar;* l'autre plus moyenageux, fumant le cigare, se laissant bonnement aller au *fais ce que dois*, ne rêvant que l'honnête horizon d'une vie sérieuse, mais modeste. Bref, tout finit bien. C'est Auguste qui épousera Dulcinée-Lucienne; et George-Edmund s'en ira cueillir d'autres dollars et « struggleforlifier » aux environs du Klondyke. Bonne chance. J'aime mieux Auguste; et, j'en suis sûr, M. d'Azambuja aussi. Qu'il écrive une suite à *Entre Cousins;* et nous y verrons que les races latines, moins éprises du dollar, sont plus humaines (dans tous les sens) que les races anglo-saxonnes. Je demande la suite.

III. — *Gorgeansac...* Une poignée d'idylles, à l'ombre des tourelles du bon vieux temps et sous les pommiers de l'Orne, où poussent les morilles et les violettes; dans un canton de Normandie, où foisonnent ce qu'on appelait autrefois les « châteaux

en Espagne » ; où des poètes aux rimes d'or et des peintres aux teintes printanières épousent les bonnes princesses de leurs rêves, flanquées de millions. On croyait que cela n'arrive qu'au pays des fées ; mais le poète des *Voix de la Glèbe* nous conte que cela se passe encore dans les herbages et prés fleuris que la Rille arrose. Et cela se lit, dans ce petit volume, jaune comme une grappe de genêt, plein de braves gens et d'admirables tonneaux de cidre blond qui pétille, — d'esprit qui pétille aussi.

IV. — Tout à la fin de la préface du *Théâtre pour Jeunes filles*, on lit cette petite phrase de l'auteur qui signe Jehan Greech : « Jeunes chrétiennes, vous êtes les filles des martyres du Christ ; si vous le voulez, vous pouvez en être les apôtres » (p. VII). Voilà des déclarations qui ne fleurent, ni l'école laïque, ni le lycée de filles, ni les théâtres du boulevard ; toutes institutions qui se valent, c'est-à-dire qui ne valent rien. Les quatre pièces, d'inégale longueur et valeur, réunies dans ce volume, n'ont point été écrites pour le monde qui fréquente en ces endroits-là ; on s'y moque des femmes savantes, tout comme chez Molière ; des péronnelles ambitieuses, prétentieuses, acariâtres et folles. Pour finir, on célèbre les femmes chrétiennes et martyres, dans une œuvre toute d'imagination. L'auteur a de l'imagination et de l'esprit ; trop d'esprit peut-être : ce qui n'est pas une critique qu'on puisse faire à tout le monde. Je lui demanderais seulement d'épargner un peu les Anglais qui écorchent la grammaire et les Auvergnats qui écorchent les oreilles. Il peut rire et faire rire si bien, en laissant l'Anglais à ses *affaires* et l'Auvergnat à ses seaux d'eau. On rit de si bon cœur, à sa première comédie, où il n'y a que des dames de Pagny-sur-Moselle.

V. — *Patria*. En 1798, il y eut en Belgique, comme il y avait eu dans notre héroïque Vendée, un soulèvement du vrai peuple de la Campine et du Brabant contre les soldats de la République qui tuaient les prêtres, contre les principes de la Révolution qui tuaient les âmes. Cette *Guerre des Paysans*, racontée par Henri Conscience et par Auguste Orts, vient d'être dramatisée par M. le baron Kervyn de Volkaersbeke, sous le titre de *Patria*. Tableaux animés, dialogues émouvants, mise en scène vivante et variée ; par-dessus tout, leçons de foi et de courage, données par ce

peuple qui lutte pour ses foyers et ses autels. Les épisodes de *Patria* ressemblent à ceux de notre histoire des Chouans ; par exemple, la mort du héros défenseur de la croix rappelle, presque trait pour trait, la mort du vendéen Ripoche, du bas Briacé.

Dans ce drame de *Patria*, on n'apprend point à vénérer les *Pères* de 93, ni à respecter les immortels principes de la République « une et indivisible » ; mais à qui la faute? Ce n'est ni la faute des paysans catholiques du Brabant, ni du vaillant auteur qui les fait revivre, et qui offre dans *Patria* aux jeunes gens des modèles sincères et énergiques d'honneur et de patriotisme.

Victor Delaporte, S. J.

I. **Cours d'algèbre élémentaire à l'usage des cours moyens et des classes d'humanités,** par B. Lefebvre, S. J. Namur, Wesmael-Charlier, 1898. In-8, pp. iv-445.

II. **Cours développé d'algèbre élémentaire,** précédé d'un aperçu historique sur les *origines des mathématiques élémentaires*, et suivi d'un *recueil d'exercices et de problèmes*, par B. Lefebvre, S. J. T. Ier, *Calcul algébrique*. Namur, Wesmael-Charlier, 1897. Pp. xlix-320.

I. — Cet ouvrage renferme les matières des programmes de l'enseignement secondaire (calcul algébrique, théorie des équations, théorie des logarithmes). Pourtant quelques questions, comme la théorie des déterminants, le binôme de Newton, sortent des programmes ordinaires, mais, outre que ces questions sont traitées d'une manière élémentaire, elles peuvent être passées sans inconvénient pour l'intelligence de ce qui suit.

Le P. Lefebvre, voulant faire avant tout œuvre de science, s'applique à donner des principes nets et des démonstrations rigoureuses.

II. — Ce traité, dont le précédent n'est que le résumé, nous présente les mêmes qualités (netteté des principes et rigueur des démonstrations).

L'ouvrage débute par un aperçu de l'histoire de l'algèbre qui offre le plus grand intérêt, aperçu complété encore par de nombreuses notes historiques éparses dans tout l'ouvrage.

Ce tome est consacré à une longue exposition du calcul algébrique. Pour faire droit au désir exprimé par d'éminents professeurs, le P. Lefebvre donne dès le début, quelques équations simples à résoudre. L'ouvrage est d'ailleurs rédigé de telle sorte que l'on puisse omettre dans un premier exposé les parties les plus difficiles, comme l'étude des radicaux, pour passer de suite aux équations du premier degré, sauf à y

revenir pour étudier celles du second. Cela sera d'autant plus utile que la théorie des radicaux a reçu des développements considérables. Un chapitre entier a été consacré aux radicaux imaginaires du second degré.

Pour servir de base à cette étude du calcul algébrique, l'auteur a réuni dans l'introduction un grand nombre de définitions parmi lesquelles le professeur pourra faire un choix judicieux, s'il ne veut pas surcharger la mémoire de ses élèves.

Un recueil d'exercices gradués, et disposés dans le même ordre que les questions du cours, termine cet ouvrage qui, nous l'espérons, rendra aux professeurs et aux élèves les services que l'auteur en attend.

René Arnaudie, S. J.

I. Leçons d'agriculture et d'horticulture, par les Frères des Écoles chrétiennes. Tours, Mame; et Paris, Poussielgue. In-12, cartonné, pp. 400 et 280 gravures. Prix : 2 fr. 25.

II. Album agricole, par MM. Jennequin et Herlem. Paris, A. Colin, 1898. In-4, pp. 112 et 600 figures.

III. Voyage agricole chez les Anciens ou l'Économie rurale dans l'antiquité, par l'abbé Beaurredon. Paris, A. Savaète, 1898. In-8, pp. 380. Prix : 5 francs.

IV. Le Décalogue agricole, par le P. Henri Watrigant, de la Compagnie de Jésus. Abbeville, C. Paillart, 1898. In-8, pp. 60.

I. — Voilà un livre classique à proposer comme modèle du genre; il serait difficile de faire mieux. Le volume est d'aspect engageant, ce qui n'est pas déjà si commun; typographie irréprochable, paragraphes courts, divisions nombreuses, caractères de forme et de force variées accusant bien l'importance relative des matières et appelant l'attention où il le faut, enfin des gravures presque à toutes les pages et soignées comme pour une édition de luxe. Chaque leçon est suivie du résumé à apprendre par cœur, puis de sujets de rédaction et de problèmes; enfin, on indique des expériences et des excursions où l'enseignement théorique sera complété par la leçon de choses. A la fin, un lexique de tous les termes techniques qui ont besoin d'explication.

La Société des Agriculteurs de France a décerné une médaille d'or, sa plus haute récompense, aux modestes auteurs qui ne mettent pas d'autre nom en avant que celui de leur Institut. Cette

distinction est une garantie de leur savoir; l'agencement du livre prouve de plus qu'ils possèdent l'art d'enseigner ce qu'ils savent — chose bien plus rare que le savoir lui-même.

II. — L'*Atlas* édité par la maison Colin est également un manuel d'agriculture et d'horticulture à l'usage des écoles primaires. Combien de propriétaires et d'agriculteurs de profession auraient à apprendre dans ces Manuels d'enseignement primaire! Très soigné également au point de vue typographique, l'*Atlas* se distingue par son grand format et la disposition heureuse d'une page entière de figures en regard de chaque page de texte correspondant.

Voilà de la bonne concurrence; les maîtres laïques ou religieux, qui auront le mieux réussi à rendre plus attrayante et plus fructueuse l'étude des choses agricoles, auront bien mérité du pays, et ce n'est pas nous qui leur marchanderons nos félicitations.

III. — Très curieux ce voyage à travers les métairies, les champs, les jardins et les basses-cours des anciens. Virgile dans ses *Géorgiques* a traité de l'agriculture à la façon des poètes, mais d'autres en ont parlé sérieusement et avec une compétence de praticiens. La plupart de ces œuvres ont péri; les seules qui nous restent sont celles de Caton, de Columelle, de Palladius et de Varron. Ce sont les quatre classiques latins de l'agriculture; on n'ose guère leur adjoindre Pline l'ancien, qui est plutôt naturaliste qu'agronome. On voit par le témoignage même de ces auteurs que la littérature des choses agricoles était déjà riche de leur temps. Varron cite au moins cinquante traités grecs ou carthaginois, et Columelle une quarantaine.

Les écrits latins que nous possédons suffisent à donner une idée avantageuse de l'agriculture chez les anciens. Toutes les parties de l'économie rurale y sont abordées; M. l'abbé Beaurredon en avait déjà extrait un livre sur la *Viticulture dans l'antiquité*, à propos duquel le rapporteur de la Société des agriculteurs de France disait : « Il est démontré par ce travail que les anciens étaient aussi pratiques en fait de viticulture que les modernes, et que même ils la pratiquaient mieux que nous. » Ce nouveau volume comprend quatre grandes divisions : agriculture, élevage, horticulture et ménage. Il semble bien que la plupart du temps

la conclusion qu'il en faudra tirer sera celle qui vient d'être formulée à propos de la culture de la vigne. Les anciens étaient moins avancés que nos agronomes en chimie agricole, et d'une manière générale leur agriculture est moins scientifique que celle de nos livres spéciaux et de nos instituts de haut enseignement professionnel; en outre ils mêlent à leurs théories des croyances enfantines, mais en somme ils sont très forts dans la pratique, et leurs procédés sont encore la plupart du temps ceux que la science approuve et auxquels on revient parfois après beaucoup de recherches et de tâtonnements.

IV. — Sous le titre de *Décalogue agricole*, le P. Henri Watrigant a dressé un programme d'action catholique dans les campagnes. Prenant l'un après l'autre les dix commandements de Dieu, il énumère les pratiques et les œuvres à promouvoir, dans les campagnes, pour le bien matériel, moral, religieux et social des populations. Un appendice qui comprend la moitié de la brochure donne le catalogue des ouvrages à consulter, dans l'ordre des matières du programme. J. Bn., S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Juin 28. — **A Rome**, le ministère italien est formé sous la présidence du général Louis Pelloux.

— **Washington** : Le président Mac-Kinley étend le blocus à la côte méridionale de Cuba et à San Juan de Puerto Rico.

— **A Notre-Dame de Paris**, célébration du cinquantenaire de la glorieuse mort de Mgr Affre, archevêque de Paris.

29. — Le *Journal officiel* promulgue les décrets nommant les nouveaux MINISTRES : MM. Brisson (présidence du conseil et intérieur); Sarrien (justice et cultes); Delcassé (affaires étrangères); Peytral (finances); Cavaignac (guerre); Lockroy (marine); Léon Bourgeois (instruction publique); Tillaye (travaux publics); Viger (agriculture); Maruéjouls (commerce et postes); Trouillot (colonies); tous radicaux.

30. — Lecture de **la déclaration ministérielle** dans les deux Chambres. Au Palais-Bourbon, interpellation sur la politique générale; elle se termine par le vote d'un ordre du jour de confiance pour le gouvernement, qui recueille 86 voix de majorité.

— On connaît les résultats complets des élections au **Reichstag allemand**. Les voici, avec la composition de l'ancienne assemblée en regard :

Centre catholique.	105,	auparavant	98
Conservateurs	58	—	62
Parti de l'Empire.	19	—	24
Nationaux libéraux	46	—	50
Union libérale démocratique. . . .	30	—	28
Union libérale	12	—	18
Parti démocratique	8	—	12
Polonais	14	—	20
Socialistes	56	—	48
Antisémites	12	—	16
Hanovriens (guelfes)	9	—	7
Alsaciens.	11	—	9
Agrariens	5		
Agrariens bavarois	4	—	4
Danois.	1		
Chrétien social	1		
Conservateurs libres	3		
Libéraux d'aucun groupe.	3		

Juillet 1er. — **A Cuba**, premier combat sérieux sous les murs de Santiago. Les Américains prennent position autour de la ville, mais au prix de pertes notables.

3. — **A Santiago,** l'amiral Cervera sort de la baie avec tous ses vaisseaux, essayant d'échapper à la flotte américaine qui le bloquait. Malgré une défense héroïque, son escadre est détruite tout entière par les navires américains, énormément supérieurs par le nombre et par l'armement. Le même jour, une colonne de secours entre dans la ville assiégée.

4. — Près de Terre-Neuve, **collision** entre un voilier anglais et le paquebot de la Compagnie Transatlantique la *Bourgogne*, qui sombre en 40 minutes ; sur 832 passagers ou hommes d'équipage, environ 200 seulement sont sauvés.

7. — **A la Chambre des députés, interpellation** de M. Castelin sur l'affaire Dreyfus. M. Cavaignac, ministre de la guerre, affirme énergiquement la culpabilité du condamné et lit trois pièces à l'appui. L'affichage de son discours est demandé et voté par 572 voix contre 2.

— A Paris, mort de M. **Buffet**. Né à Mirecourt en 1818, il fut député à l'Assemblée Constituante de 1848, ministre sous l'Empire, président de l'Assemblée nationale et sénateur inamovible. Catholique convaincu, il fut au Sénat un des meilleurs défenseurs des droits de l'Église.

8. — Le *Journal officiel* publie six **nominations épiscopales** pour Alger, Dijon, Bayeux, Coutances, Angers, Oran. Nous donnerons les noms des évêques après la préconisation en consistoire.

9. — **Au Palais-Bourbon,** a lieu la première invalidation d'un député, M. Turrel, ancien ministre, qui, en présence des faits graves qui lui sont reprochés, demande lui-même à retourner devant ses électeurs.

Le 10 juillet 1898.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DES JEUNES FILLES

LYCÉES, COLLÈGES ET COUVENTS

La troisième République passe pour avoir créé en France l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il n'est peut-être pas d'institution dont elle se montre plus fière et dont elle se vante plus volontiers. C'est à ses yeux la portion la plus délicate et la plus précieuse de cette œuvre scolaire qu'elle revendique comme son patrimoine et qu'elle abrite derrière le rempart de lois dites intangibles.

En réalité, ce qui appartient en propre au régime actuel, c'est la création d'un enseignement secondaire d'État, c'est-à-dire de lycées et de collèges pour les jeunes filles, en tout semblables à ceux des garçons; la République a bâti ce qu'on a appelé l'aile féminine de l'Université. Quant à l'enseignement secondaire lui-même, Dieu merci, beaucoup de femmes en France le recevaient avant la naissance des gens qui croient l'avoir inventé[1].

L'institution universitaire est entrée dans sa dix-huitième année. C'est un bel âge, quand il s'agit de jeunes filles; elles sont alors dans toute la grâce de leur printemps. Parlons donc de cette intéressante jouvencelle, puisque aussi bien certaine campagne menée depuis quelque temps auprès des *Religieuses enseignantes* a appelé sur elle l'attention de beaucoup de personnes qui ne s'en étaient guère préoccupées jusqu'ici.

1. Cette appellation d'enseignement secondaire, appliquée à un cycle d'études où les langues latine et grecque ne figurent point est d'invention récente. Elle ne saurait avoir de signification bien précise. Telle maison d'éducation, un couvent par exemple, qui ne s'intitule pas établissement d'enseignement secondaire, suivra pourtant un programme très approchant de celui des lycées.

I

L'institution vint au monde en 1880. Cette date est significative. M. Paul Janet, cherchant à justifier une œuvre chère à tout universitaire libre penseur, déclare qu' « il faut distinguer entre l'esprit plus ou moins passager dans lequel une loi est faite, et cette loi elle-même... Telle passion a pu agir comme ferment pour susciter un progrès que la raison désintéressée n'aurait pas fait d'elle-même. C'est le progrès qu'il faut considérer et non la passion[1] ». L'aveu est embarrassé et manque de franchise, mais il n'en a que plus de poids ; il est arraché par l'évidence à un honnête homme en dépit de ses répugnances. Si les législateurs de 1880 ont fait œuvre de progrès, l'avenir le dira ; en attendant, on est contraint de reconnaître qu'ils ont fait œuvre de passion. Et la passion qui les emportait était la pire de toutes, la passion antireligieuse. Elle atteignait à ce moment son paroxysme. Le chef du gouvernement avait demandé aux Chambres d'interdire l'enseignement à tous les Français et Françaises coupables de pratiquer les conseils évangéliques. Le Sénat ayant repoussé l'article 7, l'exaspération des sectaires ne connaît plus de bornes ; alors paraissent les Décrets de mars et s'ouvre cette période d'attentats et de violences dont le souvenir pèse encore sur le pays comme un cauchemar et une honte. On ne comprend que trop quel *ferment* travaillait les cerveaux de la majorité gouvernementale qui, à ce moment-là même, votait la création des lycées et collèges de jeunes filles. La loi qui leur donna naissance est datée du 21 décembre 1880.

On l'appelle communément la loi Camille Sée, du nom de son principal promoteur. D'après les règles de la rhétorique, l'éloge d'un personnage de marque doit débuter par l'illustration de la race, le mérite des parents, la gloire des ancêtres. Il ne serait pas convenable, en parlant de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, d'oublier celui qui en peut justement revendiquer la paternité. M. Camille Sée est israélite. Personne ne songe à lui en faire un reproche. Il y a beaucoup d'israélites très intelligents ; ils sont

1. *Revue des Deux Mondes*, 1883. T. LIX, p. 73.

nombreux dans les hautes régions universitaires, et on peut dire que, à l'heure présente, ils gouvernent de compte à demi avec les protestants l'enseignement public en France[1]. Mais enfin on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est un juif qui nous a dotés des lycées de jeunes filles, comme c'est un juif qui nous a procuré le divorce. Certaines gens estimeront sans doute que ce sont là des progrès pour lesquels ils ont droit à notre reconnaissance ; mais devant ce double présent dû à la munificence d'Israël, les simples chrétiens de France se sentent pris d'inquiétude et murmurent instinctivement le classique *Timeo Danaos et dona ferentes*.

M. Camille Sée avait de bonne heure donné des preuves de capacité intellectuelle. Né à Strasbourg, en 1847, il était à vingt-trois ans, pendant la guerre franco-allemande, secrétaire au ministère de l'Intérieur. Il se distingua dans ces délicates fonctions, et, à la paix, devint sous-préfet, puis bientôt député de Saint-Denis. Il avait à peine trente et un ans quand, en 1878, il déposait sur le bureau de la Chambre le projet de loi qu'il avait élaboré dans ses veilles studieuses, et qui devait régénérer la France en donnant aux femmes l'éducation scientifique et rationnelle dont elles avaient été privées jusqu'à ce jour. Pareille initiative prouvait assurément une grande maturité d'esprit, une expérience et une sagesse pratique que l'on n'acquiert généralement qu'avec l'âge. Mais, aux âmes bien nées.....

Selon l'usage, le jeune député fut nommé rapporteur de son propre projet. Le rapport, déposé l'année suivante, est fort volumineux, mais d'ailleurs très facile à analyser. Il se résume en trois mots : Il n'existe pas en France d'enseignement secondaire pour les jeunes filles. Cet enseignement fleurit, au contraire, chez tous les peuples policés. C'est le devoir de l'État républicain de combler une si honteuse lacune.

Mais ce sont les développements qu'il faut lire. Jamais vainqueur dans l'ivresse de l'orgueil n'a poussé plus loin le

1. Les deux grandes écoles de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses, destinées à former des professeurs-femmes, l'une pour les lycées de filles, l'autre pour les écoles normales, ont dès l'origine, été soumises à une administration protestante. A Fontenay, il y a un directeur général des études

mépris du vaincu. Nous ne pratiquons, Dieu merci, d'autre antisémitisme que celui de l'Église catholique, lequel consiste à se défier des juifs et à prier pour eux. Mais, devant un document officiel comme celui-ci, nous comprenons que d'autres se laissent aller à certaines vivacités de langue, de plume et même de gestes. Manifestement, l'homme qui l'a rédigé est intimement convaincu que les Français sont une race inférieure. Ce sentiment se trahit dans la tranquille arrogance de sa prose. En France, les femmes reçoivent à peine une instruction élémentaire. « Les mieux élevées parmi elles ne sont, à proprement parler, que des ignorantes, presque des illettrées [1], au moment où elles s'établissent, et deviennent tout à coup des épouses, des mères et des femmes du monde. » C'est que « en France, à l'heure qu'il est, la jeune fille qui n'a pas le bonheur d'être instruite chez ses parents n'a le choix qu'entre un pensionnat laïque où l'enseignement se meut dans d'étroites limites, et le couvent où l'enseignement est pour ainsi dire nul. Et encore ce choix est illusoire;... parce que la jeune fille est obligée de céder aux instances de sa mère et de choisir le couvent. Elle en sort, l'esprit vide, le cœur faussé, incapable d'entendre celui qui va être son mari, incapable d'élever l'enfant qui va naître... »

Après ce compliment aux femmes françaises, l'aimable jeune homme entreprend le tour du monde; plus de cent pages sont remplies par l'énumération des institutions scolaires de tout pays; on ne nous fait grâce ni d'une principauté allemande, ni d'un canton suisse, pas même de la Turquie. Partout les jeunes filles ont la facilité de cultiver les lettres et les sciences. Seule la France n'a encore rien fait pour elles; nous sommes la dernière des nations. Il y a bien eu d'ici de là quelques velléités et quelques essais. M. Duruy, sur la fin de l'empire, organisa les cours de jeunes filles, confiés aux professeurs des lycées de garçons.

résidant à l'école. Premier directeur, M. Félix Pécaut, ex-pasteur, qui occupa le poste quatorze ans. Deuxième directeur, M. Jules Steeg, pareillement ex-pasteur, mort au mois de mai dernier. Quel est l'ex-pasteur qui va recueillir la succession ? On le saura sans doute avant la rentrée.

1. Quand on dit un conscrit *illettré*, cela signifie qu'il ne sait ni lire ni écrire.

Mais, devant les clameurs des évêques et l'indifférence du public, ces cours ont dû être fermés les uns après les autres. La plupart n'ont duré que quelques mois. « En 1879, ils ne subsistaient plus que dans cinq villes, y compris Paris où ils comptaient cent vingt-huit élèves. »

En somme, l'État a manqué à son devoir, en n'ouvrant pas aux jeunes filles des établissements où elles puissent recevoir l'enseignement que les garçons trouvent dans les lycées. « Il y a là tout à la fois un déni de justice envers elles, une maladresse politique et sociale et une faute grave envers les enfants, dont elles sont nécessairement les premières institutrices. » En conséquence, la loi s'impose, car il n'y a pas un moment à perdre pour réparer le temps perdu. Suit le dispositif en dix articles, dont chacun est accompagné d'un commentaire plus ou moins abondant.

Telle est, dans ses lignes essentielles, cette pièce de littérature parlementaire; elle est d'importance capitale pour l'étude de l'institution qui nous occupe. On y voit très clairement dans quel esprit, pour nous servir de l'expression de M. Paul Janet, la loi a été faite. La haine du christianisme, couramment appelé la superstition, n'y est pas même dissimulée. Selon l'habitude invariable des sectaires, la France est humiliée devant l'étranger[1]; l'instruction ayant le tort d'être donnée dans des maisons religieuses est pour cela même, et sans autre examen, estimée quantité négligeable, et finalement l'outrage est jeté à la figure des femmes de France avec un aplomb qu'il faudrait appeler de la brutalité, si le mot était parlementaire.

Du reste, si grande qu'ait été la part de M. Camille Sée dans l'œuvre législative à laquelle son nom demeure attaché, il va sans dire que l'honneur et la responsabilité n'en reviennent pas à lui seul. L'idée était depuis longtemps à l'ordre du jour des loges maçonniques; c'est là que la loi de 1880,

1. M. G. Compayré n'a pas pu arriver au bout de la première demi-page de son livre sur l'histoire des *Doctrines de l'éducation en France*, sans écrire cette phrase incroyable : « Nous n'avons pas sans doute à citer des instituteurs populaires dont les noms égalent ceux des Pestalozzi, des Frœbel!... »

comme les autres qui font partie du fameux patrimoine, fut élaborée avant de se présenter au Parlement. Il ne saurait y avoir ombre de doute à cet égard; les déclarations des Frères sont là-dessus aussi explicites qu'on peut le souhaiter : « Avant tout, concluait l'un d'eux, réformons et développons l'instruction et l'éducation de la femme. *Tout le reste nous viendra par surcroît.* »

Ainsi s'exprimait en 1885 l'orateur de la loge la *Clémente Amitié*, et, à ce propos, il adressait à Jules Ferry les félicitations et les remerciements de tous les Frères : « Le Tonkinois — c'est le sobriquet qu'on donnait alors à Jules Ferry — est l'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à notre ordre. » Jules Ferry eut en effet un rôle prépondérant dans la fondation qui transportait d'aise tout le monde maçonnique. Ministre de l'Instruction publique et président du Conseil, il paya de sa personne à la Chambre et au Sénat; si l'œuvre vint d'une autre initiative, on peut dire qu'il la fit sienne par l'ardeur qu'il déploya pour la faire aboutir. Une modération relative et la persistance avec laquelle il repoussa le principe de l'internat, en rassurant un certain nombre de timides et d'indécis, contribuèrent assurément à hâter le succès. Un autre nom qui mérite encore de prendre place sur les diptyques des lycées féminins, c'est celui de Paul Bert; le fougueux adversaire de la superstition avait même déposé un projet de loi en même temps que M. Camille Sée. Il se distinguait par un esprit d'irréligion plus franc, et, pour dire le mot vrai, moins hypocrite : il fut écarté.

Mais il n'est pas permis non plus d'oublier ici les noms des hommes qui eurent le courage de faire entendre au Parlement leurs protestations et leurs avertissements. Ils appartenaient à des opinions diverses et ne s'inspiraient pas seulement des intérêts religieux. Citons M. Keller, à la Chambre; au Sénat, MM. le comte Desbassayns de Richemont, le duc de Broglie, Jules Simon, Bardoux, Wallon, Fresneau, Chesnelong, Porriquet. La discussion à la Chambre haute ne prit pas moins de trois longues séances. On y fit tout d'abord justice sommaire des impertinences du rapport présenté à la Chambre ; celui qui avait été rédigé pour le Sénat se bornait

à un exposé des articles de la loi, accompagné de courtes explications. M. le comte de Richemont déclara que, s'il exprimait à la tribune les sentiments provoqués dans le pays par les paroles insultantes du député israélite à l'adresse des femmes françaises, son langage serait taxé de violence. C'est pourquoi il se bornait « à répondre à des mots par des faits ». Et l'honorable sénateur établissait avec pièces à l'appui qu'il existait en France, à la date de 1868, « six à sept cents établissements où les jeunes filles recevaient une instruction que l'on a parfaitement le droit d'appeler secondaire, et même, dans certains cas, supérieure ».

C'est à cette même date que Mgr Dupanloup écrivait : « Pour moi, ce que j'affirme, ce qui est mon avis formel, éclairé, fondé sur quarante années et plus d'observation, c'est que l'éducation intellectuelle des jeunes filles est, non seulement en ce qui concerne les matières enseignées et les méthodes, mais sous une foule d'autres rapports, meilleure, plus solide, plus élevée, plus délicate, plus féconde en résultats définitifs et durables que dans les écoles de garçons. » M. Jules Simon a, sur un ton moins éclatant, rendu le même témoignage à l'instruction donnée dans les couvents : « On a parlé de ces pensionnats dans le camp adverse d'un ton très dédaigneux. Ce n'est, disait-on, que l'enseignement primaire un peu renforcé, avec beaucoup d'arts d'agrément, la musique, le dessin, la danse. Ces critiques n'étaient pas fondées. De grandes congrégations avaient d'excellentes classes de littérature et d'histoire. On y recevait une éducation très complète[1]. »

II

Au reste, si le relèvement de l'instruction des femmes fut le prétexte de la loi de 1880, le véritable motif était ailleurs. Tout le monde le savait, et ni les champions ni les adversaires du projet ne se firent faute de le dire. C'est même ce qui donne aux débats parlementaires dont il fut l'occasion un intérêt qui n'a pas cessé d'être actuel.

Ne soyons pas dupes; en pareille matière, la simplicité confiante et crédule ne serait que sottise.

1. *La Femme au vingtième siècle*, 1892, p. 238.

Non, le but poursuivi par les créateurs de l'enseignement secondaire d'État pour les jeunes filles, ce ne fut pas « simplement de faire cesser l'inégalité choquante qui existe en France entre l'homme et la femme au point de vue de l'instruction[1] »; ce ne fut pas d'initier les jeunes filles aux merveilles de la chimie, aux charmes de la grammaire comparée ou aux arcanes de l'algèbre. On n'avait pas besoin pour cela des lumières de l'État et des services des fonctionnaires.

Ce qu'on voulait, c'était enlever à la religion la femme française et préparer son avènement à la libre pensée. Voilà le véritable sens des déclarations plus ou moins sonores, quelquefois embrouillées, plus souvent très claires, des entrepreneurs de cette œuvre néfaste. Il y a presque de la naïveté à le faire remarquer. « Tant que nous n'aurons pas la femme, rien ne sera fait... La femme est à l'Église; il faut qu'elle soit à la science... Il faut lui apprendre à se servir de sa raison... » Le député juif, défendant sa loi, y allait plus crûment : « L'Église, disait-il, a tenu la femme dans l'ignorance, parce que son ignorance est la condition même du rôle que le clergé lui fait jouer. Il ne veut pas qu'elle soit instruite, parce que, instruite, elle échapperait à sa direction et qu'alors il ne pourrait plus, grâce à la complicité de la femme, ni tenter d'agir sur le mari, ni disposer de l'instruction et de l'éducation des enfants... Ils asservissent, nous émancipons. Ils veulent gouverner les femmes et par elles nous dominer; nous voulons au contraire éclairer les femmes, les élever jusqu'à nous pour les élever jusqu'à la liberté[2]. »

Ces diatribes, découpées dans Michelet, et qui reviennent maintes fois au cours des débats parlementaires, suffiraient à dissiper toute équivoque. Mais il y a un argument, puisé à la même source, qui fut alors servi à satiété et que l'on retrouve invariablement aujourd'hui encore dans les discours d'inauguration des lycées féminins. L'éducation donnée aux jeunes filles dans les couvents creuse entre elles et les hommes de ce siècle une séparation profonde, un abîme. De là, au foyer domestique, une mésintelligence inévitable. M. Camille Sée en faisait le tableau, devant ses collègues, avec des accents

1. Sénat, 20 novembre. M. Ferrouillat.
2. Chambre des députés, 19 janvier 1880. M. Camille Sée.

pathétiques : « Élevée à l'école de la superstition, la jeune fille va épouser un homme élevé à l'école de la raison... Et voilà deux êtres, incapables de s'entendre et de se comprendre, qui vont commencer par un divorce intellectuel et moral cette vie qu'ils devraient parcourir ensemble, unis d'esprit et de cœur. »

L'orateur poursuit cette lugubre peinture d'intérieur troublé par la faute de cette femme, coupable de n'être pas libre penseuse comme son mari. Le malheureux est en butte à une persécution de tous les jours qui lui fait prendre la vie en dégoût. Mais, ce qui est pire, cette femme va endoctriner son enfant : « Elle sème dans ce jeune cerveau toutes les erreurs, tous les préjugés. Au lieu de développer l'intelligence de cet enfant..., elle l'étouffe. Elle lui répète béatement... les superstitions, les miracles qui défraient la littérature à deux sous des librairies catholiques et qui semblent faits pour abêtir un peuple et déshonorer une religion[1]. »

Voilà pourtant avec quelles raisons et en quel langage fut plaidée devant les législateurs de 1880 la cause des lycées de filles. Le langage ne prouve rien, sinon que le jeune réformateur de l'éducation des filles manquait lui-même d'éducation; mais le raisonnement est à retenir : il n'est vraiment point banal. L'harmonie manque dans nos ménages, parce que la femme est chrétienne, tandis que l'homme ne croit à rien. L'éducation universitaire rend l'homme libre penseur; confions-lui la femme; elle en sortira libre penseuse, et tout ira bien.

Donc, votez la loi, concluait un sénateur quelque peu facétieux, « et vous aurez tué le divorce ».

Après cela, soutenir qu'on n'en veut pas aux croyances, c'est une gageure contre la logique la plus rudimentaire. Car enfin prétendre assurer l'accord entre les époux sans enlever à la femme la foi qui rend cet accord impossible, c'est se contredire outrageusement soi-même. Mais cette contradiction n'était pas pour arrêter les promoteurs de la loi.

Nous savons par quelle méthode, tout à la fois simple et

1. Chambre des députés, 19 janvier 1880. M. Camille Sée.

savante, on arrive infailliblement à infuser aux enfants l'irréligion pratique, tout en paraissant respecter les convictions religieuses. La religion est traitée en inconnue ; on ne l'attaque pas, on l'ignore. On supprime à l'école tout ce qui la rappelle aux yeux et à l'esprit : pas de prière, pas de crucifix, pas d'image pieuse ; on évite d'en parler ; ceux qui poussent le système jusqu'au bout effaceront même le nom de Dieu, pour mettre à la place, suivant les cas, la Nature ou l'Idéal ; l'enseignement pourra être directement en opposition avec les croyances chrétiennes ; tant pis pour les croyances, la Science n'a pas à en tenir compte. On appelle cela la neutralité. C'est très spécieux, très facile à défendre et à faire accepter aux gens à courte vue, et plus encore à ceux qui se sont affranchis de toute croyance. Au demeurant, on déclare que chacun reste libre de suivre la religion de son choix. Quand les parents le demanderont, on fera même donner l'instruction religieuse par les ministres des différents cultes.

Cette stratégie fait assurément honneur à ceux qui l'ont inventée; le diable en personne n'eût pas trouvé mieux. Il est moralement impossible que la foi subsiste dans l'âme d'un adolescent soumis pendant les années de son éducation à ce régime d'indifférence systématique. Les entrepreneurs de déchristianisation le savent, et c'est pourquoi il leur suffit de l'avoir fait adopter dans les établissements universitaires, certains d'ailleurs du résultat final, comme le physicien qui, au lieu d'attaquer le métal à coups de marteau, trouve plus commode et plus sûr de le plonger dans un dissolvant.

La magistrale hypocrisie de la neutralité allait donc devenir la pierre angulaire du nouvel édifice. Comme les lycées de garçons, comme les écoles normales, comme les écoles primaires, comme toutes les écoles, hautes ou basses, alimentées par le budget de la France, les lycées et collèges de jeunes filles seraient neutres. C'est-à-dire que l'on allait couvrir le pays d'établissements où les jeunes filles seraient élevées dans les lettres et les sciences, mais d'où la religion serait soigneusement écartée. On tolérera que les ministres du culte y pénètrent pour donner l'enseignement religieux à celles qui en voudront ; mais il est stipulé par un article de

loi que ce sera en dehors des heures de classe; car on tient à marquer que la religion est chose accessoire, facultative, qui ne figure pas au programme d'éducation d'une honnête fille, pas même à la suite de l'hygiène et de la gymnastique.

Il en résulte que ces établissements sont, en leur genre, uniques au monde. Et n'en soyons pas trop fiers; car cela veut dire qu'ils sont une monstruosité. L'interminable inventaire dressé par M. Camille Sée des écoles plus ou moins secondaires ouvertes aux jeunes filles par toutes les nations de la terre habitable, cet inventaire, apporté comme un acte d'accusation contre l'incurie barbare de la France, devient maintenant le plus formidable argument contre l'œuvre législative de 1880. On ne cite pas en effet le programme d'une seule de ces écoles dans lequel l'enseignement religieux ne figure au premier rang.

Au reste, pour le dire en passant, ce n'est pas seulement à ce point de vue que ce plan d'éducation pour les jeunes filles est sans analogue dans le monde; l'institution elle-même tout entière a le triste privilège d'être seule de son espèce, et par suite de prendre rang dans la classe des phénomènes. Ses plus chauds partisans ont bien été forcés de le reconnaître. Partout les établissements similaires sont des entreprises privées ou tout au plus communales; ce sont, d'ordinaire, des associations laïques ou religieuses, parfois aussi des villes, qui fondent et entretiennent sous des noms divers des collèges de jeunes filles; il n'était encore venu à personne l'idée d'en faire un service d'État, c'est-à-dire de confier aux mains du gouvernement la formation intellectuelle et morale des jeunes filles sur tous les points d'un grand pays. L'instinct du bon sens proteste contre un tel accaparement; alors même qu'on ne saurait pas dire pourquoi, on a le sentiment intime que cela est mauvais, déraisonnable et même quelque peu grotesque. En vérité, — c'est une réflexion que nous avons entendu formuler plus d'une fois, — il y a là pour les socialistes un argument dont ils ont bien tort de ne pas tirer parti. Quand on a remis à l'État l'intelligence, le cœur, l'âme de ses filles, on a mauvaise grâce à lui disputer ses usines.

Ces considérations et l'exemple des pays étrangers n'ont pas laissé que d'inquiéter un peu les promoteurs de la loi.

Ils avouaient que, en théorie, mieux vaudrait se borner à provoquer les initiatives, encourager, subventionner. Ce rôle conviendrait sans doute mieux à l'État. Mais quoi! nous n'avons pas, en France, l'esprit d'association si vivace et si fécond en grandes entreprises chez d'autres peuples. Il n'y a que l'État qui puisse arracher à l'Église le monopole qu'elle détient, et c'est là l'œuvre nécessaire. *Delenda Carthago !*

Voilà la grande préoccupation qui domine tout, inspire tout, explique tout. Voilà ce qui se trahit à travers toutes les réticences et toutes les formules de convention ; voilà ce que l'on avoue quand on est obligé de parler franc. C'est ce qui arriva, par exemple, quand on en vint à discuter la question de l'internat.

L'auteur du projet tenait absolument à ce que l'internat fût, comme il le disait, « la base de la loi ». Il était parvenu à gagner la commission. Or, quel était le suprême argument, celui qui devait triompher de toutes les résistances, de tous les scrupules, de toutes les impossibilités budgétaires ou autres ? L'internat est nécessaire pour certaines catégories d'élèves ; vous le reconnaissez. Il se fondera donc des internats autour des écoles que vous allez ouvrir. Mais qui les fondera ? Les congrégations religieuses ; « et elles le feront dans un esprit que vous ne sauriez approuver... C'est pourquoi la commission, convaincue que la loi puisera toute sa force dans l'internat », proposait que les lycées de filles fussent à cet égard soumis au même régime que celui des garçons.

Certes, c'était bien le cas de montrer que l'on ne poursuivait autre chose que le progrès de la culture intellectuelle des femmes françaises. D'autres s'offrent à porter la lourde responsabilité des internats ; c'est tout bénéfice pour l'État, qui se contentera de donner l'enseignement. On devrait donc se féliciter. Mais non, on aperçoit à l'horizon la cornette de la religieuse. Les futurs pensionnats seraient encore soumis à l'influence cléricale. L'œuvre serait manquée. Donc, que l'État se fasse maître de pension pour les jeunes filles ; il a horriblement mal réussi dans les internats de garçons ; on n'en disconvient pas. Des internats de jeunes filles, c'est

chose encore autrement délicate et difficile. Mais qu'importe ?

Il se trouva dans les deux Chambres, au Sénat surtout, des hommes très peu cléricaux, très hostiles même à l'Église, mais assagis par l'expérience de la vie, qui refusèrent de fourvoyer l'État dans l'aventure où les conviait le jeune israélite. M. Jules Ferry et M. Bardoux entre autres se distinguèrent par leur ardeur à combattre le principe de l'internat. Mais, satisfaits d'avoir écarté de l'État une charge redoutable, ils ne s'opposèrent point à l'amendement présenté et défendu par Paul Bert, qui permettait aux municipalités de créer et d'entretenir elles-mêmes des internats annexés aux lycées et collèges.

III

Il y a dans la loi de 1880 un article fixant les matières de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Après un certain nombre d'additions et de soustractions, ce catalogue comprit définitivement treize numéros : 1° Morale; 2° Langue française et une langue vivante; 3° Littératures anciennes et modernes; 4° Géographie; 5° Histoire; 6° Arithmétique, Mathématiques et Sciences naturelles; 7° Hygiène; 8° Économie domestique; 9° Travaux à l'aiguille; 10° Droit usuel; 11° Dessin; 12° Musique; 13° Gymnastique.

Évidemment, ce sont là des indications, mais non pas un programme. Une jeune fille qui reçoit ce qu'on appelle une éducation complète doit en effet aborder toutes ces facultés et quelques autres encore. Dans les couvents eux-mêmes, où, selon M. Camille Sée, « l'enseignement était pour ainsi dire nul, où l'on ne donnait pas même une instruction primaire », on faisait des incursions dans tous ces compartiments du savoir humain. Mais comment et dans quelle mesure chacun doit-il être exploré ? Voilà la véritable, l'unique question.

Les entrepreneurs de la grande œuvre de 1880 n'ont cessé de protester qu'ils ne prétendaient point faire des femmes savantes, mais seulement « des femmes utiles, capables de bien tenir leur maison, de bonnes mères de famille... » On pourrait alors se demander pourquoi tout ce remue-ménage

législatif, cette mobilisation de l'appareil gouvernemental. Mais, quoi qu'il en soit des intentions premières, il est certain qu'on n'a pas tardé à prendre d'autres visées. Le Parlement ayant voté la fondation de l'enseignement secondaire d'État pour les jeunes filles, l'organisation en fut confiée au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Or, cette assemblée, composée presque exclusivement de professeurs et de spécialistes, régla les choses de telle façon que les promoteurs de la loi purent lui reprocher d'en avoir complètement faussé l'esprit. Pour ce qui est des programmes en particulier, il semble bien que ces messieurs se soient laissé emporter par leur amour pour la science bien au delà des limites marquées par le législateur. Le texte parlait d'*éléments* de géométrie, de chimie et d'histoire naturelle, d'aperçu de l'histoire générale, etc. Chaque professeur plaida pour sa partie; on se fit des concessions réciproques, et il résulta de la collaboration de ces savants un programme encyclopédique absolument démesuré. Un magistrat, homme d'expérience, l'appelait une œuvre de pédagogues en délire. Jules Simon demandait si on voulait présenter les jeunes lycéennes à l'École polytechnique. Dans l'Université même, les programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles, tels qu'ils ont été promulgués et imposés par décret du 28 juillet 1882, furent dès l'abord taxés d'extravagants. M. Jules Simon, lui, en a plaisanté dans des pages charmantes et cruelles, qu'on aimerait à citer tout entières[1].

Mais, il faut le dire à l'honneur de M. Camille Sée, personne n'a fait entendre sur ce point de protestations plus énergiques que les siennes : « On a traité là, dit-il, les jeunes filles comme les jeunes gens, à qui on impose tant de sujets d'étude qu'ils passent les années de leur jeunesse à bourrer leur mémoire sans pouvoir exercer leur jugement... On ne comprend pas ce qu'elles feront de tant de chimie, de tant de physique et de tant d'histoire naturelle... Que feront-elles surtout de ces règles compliquées d'arithmétique, de cette géométrie, et plane et dans l'espace, de cette algèbre ? Que feront-elles encore de tout ce programme de droit compre-

1. *La Femme au vingtième siècle*, 1892, p. 249 et suiv.

nant jusqu'à des notions « sur l'organisation judiciaire, embrassant les juridictions civiles et répressives, les juridictions commerciales, les tribunaux administratifs, la composition, le fonctionnement et la compétence des diverses juridictions ?... Le Conseil supérieur, par ses exagérations, court le risque de faire de ces jeunes filles des hommes incomplets qui n'auront jamais ni la force ni le rôle d'un sexe et qui auront perdu toutes les grâces et toutes les aptitudes de l'autre. »

A la bonne heure. Voilà le langage du bon sens. Mais alors que deviennent les tirades contre l'ignorance des couvents où l'on enseignait les sciences, leurs programmes en font foi, mais comme il convient à des jeunes filles et sans donner dans les excès ridicules qui soulèvent de si justes récriminations ?

Le Parlement avait voté la création des lycées et collèges de filles ; le Conseil supérieur de l'Instruction publique avait rédigé des programmes et des horaires ; l'œuvre reçut son couronnement par la fondation de l'École normale supérieure de Sèvres, destinée à former les professeurs. En attendant, on le pourvut du personnel qu'on avait sous la main et dans lequel les hommes entrèrent dans une assez forte proportion ; mais on avait hâte de voir fonctionner l'institution de laquelle on attendait de si grandes choses. « C'était, disait-on, le point de départ du relèvement de la France et le germe même de la vitalité de notre jeune République. »

On peut suivre au jour le jour ses développements dans la *Revue de l'Enseignement secondaire des jeunes filles*, fondée et dirigée par M. Camille Sée. Comme le dit un peu malicieusement M. Jules Simon, M. Camille Sée s'est fait lui-même le grand maître de cette Université féminine, et le tuteur des jeunes filles qui viennent puiser la science aux sources qu'il leur a ouvertes. Du haut du siège qu'il occupe au Conseil d'État, il surveille l'exécution de sa loi avec une sollicitude toute paternelle.

La Revue est d'ailleurs assez pauvre ; il faut feuilleter souvent plus d'un volume de la collection pour y trouver un article de doctrine pédagogique ou autre ; la place est

prise surtout par des devoirs d'élèves, des sujets de composition et des programmes de concours. Ces détails toutefois ne sont pas sans intérêt. C'est là que l'on rencontre, sans chercher, ces incroyables questions que des professeurs très savants donnent à traiter à des enfants de quinze à seize ans, et qui jettent dans la stupeur les gens qui savent ce que parler veut dire : « Cicéron a été appelé le prince des orateurs ; trouvez-vous cette appellation juste ? — Comparer entre elles les différentes applications que peuvent faire de leur intelligence le poète, l'orateur et le philosophe quand ils traitent le même sujet. — Comparer entre elles la civilisation de la Chaldée et celle de l'Égypte, et dire laquelle vous préférez. » Certes, nous voilà loin, écrivait un jour Raoul Frary, des modestes discours que nous mettions dans la bouche de nos héros quand nous étions rhétoriciens. Quelle supériorité cela dénote chez des jeunes filles qui traitent de pareils sujets en une heure ou deux ! Mais tout de même, entre nous, ne craignez-vous pas qu'on les habitue ainsi à parler de ce qu'elles ne savent pas et ne peuvent pas savoir ?

IV

Grâce à l'entrain de la première heure et à une généreuse mise de fonds, la germination des lycées et collèges de filles fut d'abord assez rapide. Au bout de trois ans, on comptait déjà dix-huit lycées et douze collèges. En 1892, vingt-sept lycées et vingt-six collèges. Chaque année ajoute à ce nombre quelques unités. Dans le dernier rapport sur le budget de l'Instruction publique, nous voyons figurer trente-deux lycées en province et cinq à Paris. Le nombre des collèges doit être à peu près égal. Pour les garçons, le nombre des collèges universitaires est presque le triple de celui des lycées. S'il n'en va pas de même pour les filles, c'est que les municipalités ont moins de ferveur que le gouvernement; elles lui laissent le soin d'ouvrir des lycées, dont il supporte les frais, tandis qu'elles devraient prendre à leur charge ceux des collèges.

Naturellement, ces créations ont coûté fort cher ; mais il est malaisé de donner des chiffres précis et complets. A la

date de 1892, la dépense totale pour les cinquante-trois établissements s'élevait à 37 054 278 fr. (trente-sept millions cinquante-quatre mille deux cent soixante-dix-huit francs). Depuis lors, on en a ajouté un douzaine de nouveaux, ce qui doit représenter une grosse dizaine de millions. Ce serait donc, au bas mot, 47 millions.

Mais il s'en faut que les dépenses de premier établissement se bornent à ce chiffre. Il ne concerne en effet que celles qui figurent au budget de l'État, lequel se désintéresse, comme on l'a vu plus haut, des internats. Or, l'internat existe dans le plus grand nombre des lycées et collèges; ce sont les villes qui paient, mais pour les contribuables cela revient au même, car c'est toujours avec leur argent. Quelle quantité de millions ont été absorbés par la création de ces quarante à cinquante internats, il est impossible de le dire, car il faudrait interroger les budgets d'autant de municipalités. En imputant vingt à vingt-cinq millions à ce chapitre, on a beaucoup de chances de rester au-dessous de la réalité. Lorsque Jules Ferry repoussa l'article du projet qui imposait au gouvernement la création d'un internat par département, il déclara que le Trésor était incapable de porter une telle charge, et que les 152 millions dont on disposait pour les lycées de garçons suffisaient à peine à les mettre en état. (Chambre, 12 janv. 1880.)

Si donc on évalue à soixante-dix ou même à quatre-vingts millions les sommes consacrées à installer le dernièr-né de l'Université dans des maisons dignes de lui, on peut être certain que la libéralité de l'État et des Conseils municipaux est allée plus loin encore. Selon l'usage, il n'est tenu aucun compte de ce capital dans l'établissement du budget annuel des dépenses des lycées et collèges. Nous n'avons pas les mêmes raisons que les politiciens de la Chambre et du Sénat de dissimuler une dette que nous payons, et nous inscrivons de ce chef, pour intérêt et amortissement, une annuité qui ne doit pas être de beaucoup inférieure à quatre millions.

Voici maintenant la subvention avouée pour l'exercice de 1898, dans le rapport de M. Bouge : *Enseignement secondaire des jeunes filles : 3 063 202 fr.* (trois millions soixante-trois

mille deux cent deux francs). N'oublions pas que les frais spéciaux des internats restent au compte inconnu des caisses municipales. En ajoutant ce qui ne se voit pas à ce qui se voit dans les colonnes du budget national, nous atteindrions donc quelque huit millions de subsides servis pour l'année courante à la jeune institution.

Or, voici la réflexion dont le rapporteur de la Chambre faisait suivre sa demande de crédits : « La situation financière dont on trouvera le détail aux annexes suit une progression heureuse et rapide. Elle se solde au 31 mars 1897... par un bénéfice de 397 316 fr. 17. On aime à aligner ces chiffres. Ne portons pas la main sur une situation si brillante... »

Ainsi, voilà une institution d'État qui ne peut vivre que moyennant un secours de huit millions que vous lui comptez. Au bout de l'an il lui reste en caisse quatre cent mille francs. Quelle prospérité! L'institution a fait quatre cent mille francs de bénéfice! On ne se moque pas plus agréablement des représentants du pays et du pays lui-même.

On a toujours mauvaise grâce à regarder ce que le voisin reçoit, alors qu'on ne reçoit rien soi-même, sinon des tracasseries et des injures. Puis, il y a des gens qui, de bonne foi, assurent que, au point de vue financier, les lycées et collèges de filles ne sont pas une mauvaise affaire. D'ailleurs, à supposer qu'il en soit autrement, est-ce que les pouvoirs publics ne s'honorent pas en dépensant largement, quand il s'agit de l'instruction et du progrès des lumières? On verra plus loin pourquoi nous avons cru devoir appeler l'attention sur ce côté mesquin d'une question si haute.

A combien de jeunes filles profite l'enseignement organisé à si grands frais? D'après le rapport de M. Bouge, la population scolaire des lycées et collèges s'élevait en 1896 au total de 14 709. Nous avons la conviction que, avec l'effectif des lycées et collèges, ce chiffre comprend encore celui des cours, qui existent au nombre de cinquante environ, en attendant d'être transformés en lycées ou en collèges. On aime à réunir les contingents pour présenter de plus gros bataillons; mais c'est un trompe-l'œil, car la différence est

grande entre les uns et les autres. Telle mère qui accompagne sa fille au cours ne la confierait point au lycée. La population des lycées et collèges de filles ne dépasse pas, si elle y arrive, le chiffre de 10 000 élèves, sur lesquelles 40 pour cent, soit 4 000 au moins fréquentent les classes élémentaires. Reste pour les cinq années du cycle de l'enseignement secondaire un total de 6 000 élèves environ.

En acceptant même le chiffre global de 14 000, donné par le rapporteur de la Chambre, si nous le rapprochons de celui de la dépense que le fonctionnement de l'institution impose à nos différents budgets, on voit que la France paie annuellement pour l'éducation de chacune de ces chères jeunes filles une somme d'un peu moins de 600 francs.

V

Assurément, si cette éducation devait en faire des femmes supérieures ou seulement des mères de famille distinguées par leur culture intellectuelle et morale, il n'y aurait pas lieu de regretter des sacrifices d'argent. La France est assez riche pour ne pas regarder au prix quand il s'agit de se procurer de tels joyaux. Mais il n'est que trop permis, hélas ! de garder quelques doutes sur ce point.

Quand M. Camille Sée présentait à la France la loi destinée à régénérer notre pauvre pays, il pouvait, avec l'autorité que l'on possède à trente ans, prononcer un arrêt sans appel sur l'éducation donnée dans les couvents, et déclarer que les jeunes filles en sortaient absolument « ignorantes et incapables de remplir leurs devoirs ni envers elle-même, ni envers la famille, ni envers la société ». (Chambre, 14 janvier 1880.) Ayant vécu davantage, nous n'avons pas la même assurance, et nous n'oserions dire de façon aussi sommaire en quel état les jeunes filles sortent des lycées et collèges où la République les façonne.

Il nous est difficile de nous renseigner par nous-même là-dessus. En général, ces jeunes filles voient peu le prêtre. C'est surtout pour les soustraire à son influence, on l'a dit assez haut, qu'a été inventé ce système d'éducation. Si nous jugions de l'ensemble par les quelques spécimens qu'il nous a été donné de rencontrer, le jugement serait sévère, mais

peut-être serait-il injuste. En tout cas, il ne serait pas autorisé par les règles de la logique, qui défendent de conclure du particulier au général. Nous ne voulons pas davantage faire état des témoignages recueillis de la bouche de certains pères de famille, libres penseurs déterminés, lesquels nous ont plus d'une fois tenu à peu près ce langage : « Oui, mes préférences étaient pour ces établissements ; j'y voulais envoyer mes filles ; mais celles que j'en vois sortir m'ont fait changer d'avis. » Cette sorte d'arguments n'a qu'une valeur relative, et ce n'est pas de quoi asseoir une opinion sérieuse. Nous le reconnaissons très volontiers. A plus forte raison, nous garderons-nous d'exploiter quelques vilaines histoires qui, dans les premières années surtout, ont donné une assez fâcheuse idée de l'administration de tel lycée ou tel collège. Ce sont là des accidents, et tout au plus des exceptions.

Un symptôme plus significatif, et, disons le mot, plus inquiétant, c'est le manque de sympathie, la froideur, la défiance vis-à-vis de l'institution, que l'on constate chez nombre de gens qui devraient, semble-t-il, lui être très dévoués, et tout spécialement chez les écrivains qui ont le plus la faveur du public. Après avoir lu beaucoup de livres, beaucoup d'articles de journaux et de revues, où la question de nos lycées et collèges de filles est abordée soit directement, soit par occasion, il nous semble que, même dans le camp de nos adversaires, on est mal content et plutôt dur dans les appréciations ; on manifeste des craintes et on appelle des réformes. C'est la *République française* qui écrivait, il y a quelques années : « Ces lycées réussiront-ils ? Nous le souhaitons, non sans ressentir quelques appréhensions. En effet, le personnel-élèves de ces établissements se recrutera principalement au moyen de bourses chez les fonctionnaires modestes et la petite bourgeoisie, dans un monde qui devrait surtout fournir de bonnes mères de famille... Quant à la bourgeoisie aisée ou riche, nous le craignons bien, elle n'usera pas plus de l'enseignement secondaire public que de l'enseignement primaire communal, et le niveau intellectuel et moral des établissements laïques souffrira de cette abstention. »

Ce fâcheux pronostic date déjà de quelques années ;

mais il ne paraît pas que le temps l'ait démenti. De l'aveu des plus chauds partisans de l'Université, les familles à qui la fortune assure quelque indépendance ne veulent plus pour leurs fils de l'éducation universitaire; comment la rechercheraient-elles pour leurs filles ? Aussi, c'est dans les classes les plus modestes, celles des petits commerçants, des petits fonctionnaires et des employés que le nouvel enseignement de l'État recrute la grande majorité de sa clientèle. Dieu nous garde de dire que la culture supérieure de l'esprit doit être le privilège des riches; seulement, pour de pauvres filles qui n'ont pas de dot à espérer au sortir du collège, tout n'est pas bénéfice dans cette brillante instruction qu'on leur offre avec tant de libéralité. On n'a pas de places pour toutes celles qui en demandent.

Dernièrement, M. le comte d'Haussonville faisait dans la *Revue des Deux Mondes* le dénombrement de celles qu'il appelle les *non classées;* il trouvait dans le seul département de la Seine 7 043 (sept mille quarante-trois) institutrices brevetées en attente d'emploi. On compte environ neuf cents demandes par année, pour une centaine de vacances à pourvoir. Il y a quelques mois, l'administration des Postes ayant mis au concours deux cents places pour dames et jeunes filles, il s'est présenté cinq mille candidates! D'autre part, des demoiselles instruites et diplômées n'épouseront pas un ouvrier, ni même un employé à 1 800 francs. Les fils de famille les rechercheront peut-être pour l'amour de la chimie et de l'algèbre ! Mais alors voilà bien des produits pour lesquels on ne trouve pas de débouchés. *Nos filles*, *qu'en ferons-nous ?* Tel est le titre d'un petit livre publié il y a quelques semaines par un jeune écrivain de talent, qui n'est certes pas clérical. Voici comment s'exprime M. Hugues Le Roux sur le sujet qui nous occupe : « Les trois quarts des filles qui tombent dans la galanterie sont perdues par une instruction qui les déclasse. La Préfecture de police sait seule combien il y a d'institutrices parmi les malheureuses dont les noms sont inscrits sur ses registres. »

La plaie du prolétariat intellectuel, bien plus redoutable encore pour les femmes que pour les hommes, est devenue

assez inquiétante depuis quelques années pour que l'institution destinée à l'alimenter inspire quelque défiance aux esprits capables de réflexion. Chose curieuse, ces dispositions peu bienveillantes à l'égard des lycées et collèges de filles se manifesteraient au sein même de l'Université, autant et plus qu'ailleurs. La Revue de M. Camille Sée exhale à ce sujet des plaintes amères. A l'en croire, on se heurterait de ce côté à un mauvais vouloir qui entrave le progrès. MM. les professeurs préféreraient le système des cours ; et cela se comprend, car ce sont eux qui les font, tandis qu'ils sont peu à peu évincés des lycées par les maîtresses venues de l'École de Sèvres.

Ce n'est pas là l'unique sujet de chagrin qui se trahisse dans la Revue. On encombre les classes d'aspirantes aux brevets d'institutrice, ce qui est, dit-on, méconnaître le caractère de l'enseignement secondaire. On vient enfin, après quinze ans de réclamations, d'alléger les programmes ; seulement, du même coup, on a décidé qu'il serait loisible de faire toutes les classes le matin, pour laisser les élèves dans leurs familles l'après-midi et diminuer les allées et venues à travers la ville. D'après la Revue, c'est la ruine des études. Enfin il paraît que les villes non encore pourvues de lycées ou de collèges mettent peu d'empressement à en réclamer la création. Nancy, par exemple, qui vient de se décider, a résisté pendant des années aux objurgations les plus vives, ce qui est d'un bien fâcheux exemple. Pour qui sait tant soit peu lire à travers les lignes des documents officiels, le dernier rapport du budget de l'Instruction publique donne clairement à entendre que le mouvement en avant subit un temps d'arrêt. On a eu des déceptions çà et là, et on demande à l'administration de ne plus entreprendre d'établissements qui ne soient assurés de la réussite.

En somme, succès médiocre, et assurément sans proportion avec les moyens mis en œuvre pour l'obtenir.

Plus encore que les lycées et collèges de garçons, les lycées et collèges de filles vivent par la grâce de l'État ; s'ils étaient laissés à eux-mêmes, obligés de se suffire,

comme les écoles libres rivales, pas un seul ne subsisterait une semaine. Sans contester en aucune façon la valeur de l'enseignement qui y est donné, ce qui en fait surtout le mérite aux yeux de beaucoup de ceux qui le recherchent pour leurs filles, c'est qu'il ne leur coûte rien ou presque rien; ajoutez l'ambition, et, comme le dit plus crûment M. Lemaître, la vanité de pauvres gens qui se bercent d'espoirs chimériques. Voilà la grande attraction ; cela saute aux yeux. Le petit tableau que nous insérons ici est, à cet égard, d'une éloquence irréfutable. Il est tiré du rapport de M. Bouge pour la Chambre des députés. La première colonne représente en chiffres ronds les dépenses de chaque lycée-externat pour l'exercice de 1896 ; en regard, dans la seconde colonne, la contribution des familles. L'écart entre les deux chiffres est comblé par les subventions :

	DÉPENSES du Lycée	RECETTES sur les Familles
Agen	57 000 fr.	12 000 fr.
Amiens	72 000	18 000
Auxerre	48 000	11 000
Besançon	63 000	12 000
Bourg	51 000	11 000
Brest	47 000	11 000
Chambéry	54 000	9 000
Grenoble	66 000	15 000
Mâcon	45 000	6 000
Montauban	79 000	10 000
Moulins	56 000	12 000
Nantes	66 000	14 000
Niort	46 000	5 000
Le Puy	45 000	8 000
Roanne	51 000	8 000
Rouen	68 000	18 000
Tours	41 000	5 000

Remarquez qu'il ne s'agit ici que des lycées ; que doit-il en être des collèges, moins importants et dont les ressources sont moindres ? Un article de la loi oblige l'État, les départements et les municipalités à créer des bourses dont le nombre sera déterminé pour chaque établissement. On donne des bourses d'internat, même à des élèves placées dans des pensions particulières; mieux que cela, à des élèves pensionnaires chez... leurs parents. Ajoutez que tout le personnel de

l'enseignement secondaire a droit à la gratuité pour ses enfants, garçons et filles, dans les lycées et collèges, jusqu'au régime de l'étude surveillée inclusivement. Ne disons rien des autres fonctionnaires de tous ordres, à qui la crainte et l'espérance persuadent également de donner la préférence aux établissements scolaires officiels. Voilà de quoi expliquer le succès, très contestable, des lycées et collèges de jeunes filles. Voilà où et comment s'est recruté ce contingent de quelque dix mille élèves, ce qui ne nous paraît point du tout un gros chiffre. L'enseignement secondaire des garçons a un effectif total de près de cent quatre-vingt mille élèves ; selon toute apparence, celui des jeunes filles qui reçoivent une instruction analogue, quelle que soit d'ailleurs l'enseigne dont on la couvre, ne doit pas être de beaucoup inférieur.

Non, l'État n'a pas lieu d'être bien fier. Avec le prestige de son grand nom, la force de son grand bras et celle de son argent, il semble qu'il devait obtenir de plus grands résultats. Il a attiré à lui par la séduction de l'intérêt, il n'a pas gagné la confiance.

On pourrait dire, sans forcer la note, qu'il a plutôt inspiré la frayeur. Il s'est assigné pour but dans cette œuvre d'élever par un même enseignement la femme au niveau de l'homme, entendez de l'homme façonné par l'Université. Naturellement, il a commencé par faire de la jeune fille l'émule et le pendant du lycéen. Il a créé un type nouveau, la lycéenne. Elle est bien connue dans les villes de province où fonctionne l'institution. On la voit plusieurs fois le jour passer dans la rue, sa serviette d'avocat sous le bras ; elle n'est généralement pas accompagnée : c'est plus moderne et plus américain ; elle a une allure un peu trop dégagée ; l'œil un peu trop ouvert et le regard un peu trop assuré ; on dit qu'elle a le verbe un peu trop facile, qu'elle parle trop librement de ce qu'elle sait ou croit savoir ; on dit encore qu'à seize ans elle n'a plus guère de préjugés : on n'attaque pas la religion au lycée, nous le voulons bien, mais on apprend à s'en passer ; l'air qu'on y respire est saturé de rationalisme orgueilleux. A la place de la religion, on a mis au programme l'enseignement de la morale indépendante, à la mode de Kant. Mais, si nous en croyons d'Alembert, un sage qui s'y connais-

sait, quand la jeunesse n'est pas retenue par la religion, elle envoie la morale à tous les diables. Un universitaire éminent, plein d'excellentes intentions, emploie volontiers, en parlant des élèves de nos couvents, la gracieuse appellation de petites oies blanches. La lycéenne est-elle moins oie? Elle ne l'est sans doute pas du tout, pas plus d'ailleurs que sa jeune camarade du couvent, mais il est grandement à craindre qu'elle ne soit guère blanche.

Voilà ce que l'on dit, et c'est ce qui explique pourquoi le lycée féminin est en somme très peu en faveur dans la société française, où la vieille tradition chrétienne a conservé de la jeune fille un idéal tout différent. Passe encore pour le lycéen, mais on ne se résigne pas à avoir chez soi une lycéenne.

VI

Telle est, croyons-nous, la vérité à l'heure présente. Les lycées et collèges de jeunes filles ont pris possession d'une clientèle qui leur appartenait par la nature des choses; les couvents ont gardé la leur. C'est ce qu'avaient prévu et annoncé, lors de la discussion de la loi, des esprits clairvoyants, M. Bardoux par exemple, très partisans de l'institution, mais qui ne se faisaient pas d'illusions sur son avenir.

Certaines personnes envisagent la situation sous un tout autre aspect; nous ne l'ignorons pas, et c'est pourquoi nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter un paragraphe à cette étude déjà longue.

On a mené assez grand bruit depuis quelque temps autour d'une œuvre et d'un livre. Il s'agit de créer à Paris une École normale, sur le modèle de l'École de Sèvres, où viendraient se former des religieuses de toutes les congrégations de France. Le livre a pour titre : *les Religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat*; il est signé du nom d'une religieuse de Notre-Dame (Congrégation de la vénérable Louise de Lestonnac, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Filles de Notre-Dame de Saint-Pierre-Fourier) ; son but est de démontrer la nécessité de la future fondation.

De l'œuvre elle-même nous n'avons rien à dire, sinon qu'elle est patronnée par plusieurs archevêques et évêques,

qu'elle se heurtera à de grandes difficultés, et qu'elle n'est pas sans présenter de graves inconvénients. Eu égard aux circonstances, elle peut aussi avoir une sérieuse utilité ; ajoutons qu'elle existe déjà en Belgique, en Angleterre et à Paris même, à l'Institut normal de la rue Jacob, doublé aujourd'hui du pensionnat normal de la rue de Norvins, et enfin souhaitons à la nouvelle école une pleine réussite.

Pour le livre, c'est autre chose. A notre avis, il appelle des réserves, et, disons-le tout de suite, et franchement, une protestation.

Tout d'abord on s'est demandé çà et là si le nom de la signataire n'était pas un masque sous lequel se cachait un ennemi des religieuses enseignantes. Pareil doute était bien permis. Nous avons fait notre petite enquête ; nous avons sous les yeux un assez volumineux dossier d'appréciations de provenances très diverses. Une des notes dominantes est celle-ci : Si l'on s'était proposé de faire beaucoup de tort aux communautés religieuses vouées à l'enseignement, on n'aurait pu mieux s'y prendre. Mais il fallut en prendre son parti. L'auteur appartenait bien au monastère d'Issoire en Auvergne, et « bien qu'elle ait des rapports avec les universitaires, ajoutait-on, il n'est pas possible de leur attribuer la composition de l'ouvrage ». Les intentions étaient de tout point excellentes. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Toutefois, l'apparition de ces universitaires à l'horizon mérite d'être remarquée. On a fait en ces derniers temps une campagne déplorable qui n'allait à rien moins qu'à décourager les catholiques de la lutte sur le terrain scolaire; nos facultés, nos collèges, nos écoles primaires ont été successivement pris à partie. Mieux valait faire la paix avec l'Université d'État, et se remettre entre ses mains. Il y a quelques mois, la *Revue de l'Enseignement chrétien* a dénoncé la manœuvre dans un excellent article; on y montrait, en particulier, qu'elle était conduite par des universitaires et quelques abbés en contact un peu trop immédiat avec l'Université. Voici maintenant que le tour des couvents est venu.

Une autre raison qui autorisait les doutes sur la véritable origine du livre, c'est qu'il contient une quantité de pages qui

sonnent faux. Quand on nous parle de nos affaires, à nous religieux, de la vocation, des principes de l'ascétisme, de la piété, de la science, de l'esprit et des vertus propres de notre état, des règles de la perfection, il ne nous est pas bien difficile de reconnaître si l'on est de la maison ou du dehors. L'accent du livre nous a paru, en bien des endroits du moins, dénoter une personne du dehors.

L'idée maîtresse peut se résumer en quelques mots. Les maisons d'éducation dirigées par des religieuses se dépeuplent. Pourquoi ? Parce que l'instruction que l'on y donne est trop faible, inférieure à celle des écoles de l'État, enfin point en rapport avec le progrès des lumières et les exigences du temps. La faute en est aux religieuses elles-mêmes, qui n'ont pas voulu sortir de leur routine et de leur quiétude. Conclusion : Fondons une École normale à Paris, au foyer des lumières, où nous les élèverons à la hauteur voulue.

Voilà le canevas, développé en trois cent vingt-cinq pages de texte et deux préfaces, l'une de M. l'abbé Frémont, l'autre de M. l'abbé Naudet. L'amplification est copieuse, mais elle ajoute peu à la force du bref énoncé qu'on vient de lire. Nous y répondrons, nous aussi, par un sommaire; le développement ne saurait trouver ici sa place.

On affirme que les écoles tenues par des religieuses se dépeuplent. M. l'abbé Frémont entrevoit même le moment où les congrégations enseignantes ressembleront au temple de Neptune, à Pestum, imposante ruine, mais vide à l'intérieur. L'image est originale et non sans valeur comme effet oratoire; mais nous affirmons, nous, sur la foi des statistiques officielles, que les écoles tenues par les religieuses sont, en règle générale, très fréquentées, et ne ressemblent nullement au temple vide de Pestum. Les couvents qui donnent une instruction plus élevée que celle de l'école primaire sont plus nombreux aujourd'hui qu'en 1880 ; on en compte certainement plusieurs centaines; et, si quelques-uns ont moins d'élèves qu'autrefois, ils en ont entre eux tous bien davantage.

L'instruction y est inférieure à celle des maisons de l'État. On en dit autant de nos collèges libres par rapport aux

lycées universitaires ; celui qui écrit ces lignes croit avoir montré ce que vaut cette affirmation[1]. Nous sommes tellement pénétrés d'admiration pour l'État que tout ce qu'il daigne entreprendre est *a priori* estimé de qualité supérieure.

Mais il est permis de demander les preuves de notre infériorité ? Où sont-elles? Les programmes? Ici et là ce sont les mêmes, puisqu'il nous faut subir ceux de l'État. Les couvents n'échappent pas à cette nécessité, et c'est un malheur; car, avec ces programmes encyclopédiques, il est presque impossible de donner aux jeunes filles la formation morale et même une véritable éducation intellectuelle. Les résultats ? c'est-à-dire les examens publics, les certificats, les brevets et les diplômes ? Si l'on a un reproche à faire aux religieuses, c'est de lancer trop de candidates à la poursuite de ces différentes feuilles de laurier ou... de papier. En tout cas, nous n'avons jamais ouï dire qu'elles y réussissent moins bien que leurs concurrentes laïques.

Enfin les maîtresses et leurs grades ? Ah ! voilà l'argument suprême, celui dont on nous écrase, nous aussi, à la tribune et ailleurs. De vrai, les religieuses sont moins gradées que les maîtresses laïques. Mais après ? Eh bien! elles sont moins savantes. Ce n'est pas absolument sûr. Le savoir peut exister sans l'estampille de l'État. Mais quand ce serait vrai, avez-vous le droit d'en conclure que leur classe est moins bien faite et leur enseignement moins bon? Et nous voilà arrivés au nœud de la question : La qualité de l'enseignement doit-elle se mesurer à la science du professeur? Le meilleur professeur est-il le professeur le plus savant?

Voilà ce que n'accordera jamais une personne qui a quelque expérience des maisons d'éducation.

Car enfin, ne l'oublions donc pas, il ne s'agit pas des cours de Sorbonne, il s'agit d'enseigner à des jeunes filles de douze à dix-sept ans ce qu'elles ont besoin de savoir et ce qu'elles sont capables d'apprendre. Et, en vérité, nous ne comprenons pas que l'on fasse à ce propos résonner le grand nom de la

1. Voir l'*État et ses rivaux*. Poussielgue, 1897.

Science. Nos adversaires en ont toujours plein la bouche; M. Bourgeois ne disait-il pas, en parlant de l'école primaire, cet *asile de la Science!* La Science a pour ces gens-là un sens particulier : c'est, selon une expression très juste, le pôle antarctique de la foi. Mais, chez nous, qu'est-ce que ce mot peut bien signifier, appliqué à l'enseignement des couvents et même de nos collèges ?

Nous croyons volontiers que nos religieuses enseignantes, même celles qui font les hautes classes et dont les élèves comptent jusqu'à dix-sept printemps, sont moins ferrées sur les mathématiques, la physiologie ou l'histoire des civilisations de l'Inde que certaines agrégées sorties de l'École normale supérieure de Sèvres.

Nous nous refusons, jusqu'à plus ample informé, à les croire pour cela au-dessous de leur tâche. Un peu moins de science, mais un peu plus de douceur, de patience, de maîtrise de soi, de dévouement et d'esprit de sacrifice, c'est peut-être de quoi faire une meilleure maîtresse de classe et assurer, tout compte fait, un enseignement plus pratique et plus fructueux.

Et c'est pourquoi le temps consacré par les religieuses enseignantes à acquérir les vertus de leur état n'est point aussi perdu pour leur formation professionnelle qu'on se plaît à le dire dans ce livre.

Ce que nous nous refusons encore à admettre sur la foi de l'auteur, c'est que les jeunes filles élevées dans les couvents soient, au point de vue de la culture intellectuelle, tellement au-dessous de leurs maris que l'on ne puisse s'entendre, ne parlant pas la même langue. C'était, nous l'avons vu, le grand argument des Camille Sée, des Paul Bert et des Ferrouillat; on sait ce que cela voulait dire. La bonne dame qui le reprend à son compte n'a pas les mêmes arrière-pensées; elle croit sincèrement à l'effrayante infériorité de ces pauvres femmes qui les rend incapables de se mêler à la conversation de ces Messieurs. C'est flatteur pour nous qui faisons l'éducation d'un bon nombre d'entre eux. Mais que les religieuses se rassurent et leurs élèves aussi. Ils ne sont pas si *intellectuels* que cela ; ils lisent plus de romans, hélas ! que

de philosophie et d'histoire, et ceux qui se sont desséché le cerveau sur les x seront les derniers à se plaindre que leurs femmes ne sachent pas assez d'algèbre.

Oui, qu'on nous fasse des jeunes filles instruites. Nous le voulons tous. Mais encore, qu'est-ce que cela veut dire? Le mot est si élastique, si plein d'équivoques! Parce que l'on a allongé les programmes de l'enseignement des filles, est-on sûr qu'elles seront mieux instruites que leurs mères? Analysez donc ce mot *instruire :* munir, fournir une maison, un vaisseau, et par analogie l'intelligence, la volonté, l'âme, des choses nécessaires ou utiles! En tout cas, nous ne pensions pas que les femmes de France fussent si dénuées d'instruction, ni si en retard sur les hommes? Est-ce qu'elles ne seraient pas bien souvent en avance? Que les entrepreneurs de déchristianisation qui veulent arracher à l'Église l'éducation de la femme française le crient sur tous les tons, cela se comprend de reste. Est-ce une raison pour les croire et le répéter après eux?

Quant à nos religieuses enseignantes, si l'on juge qu'il est à propos qu'elles se poussent aux grades universitaires, soit parce que cela donne du panache et que, en France, nous allons au panache, soit parce que l'État pourrait bien un de ces jours les exiger, sous peine de fermer leurs établissements : nous n'y contredirons point; mais c'est là une tout autre question. Qu'elles prennent des grades, comme nous le faisons nous-mêmes, nous prêtres et religieux, pour garder nos collèges, leur enseignement en sera-t-il meilleur? Peut-être oui, peut-être non. Quoi qu'il en soit, pour les engager à prendre cette précaution, il n'était pas nécessaire de jeter dans le public un livre comme celui-là; il n'était pas nécessaire de leur dire qu'elles ne sont pas à la hauteur leur tâche, qu'elles se sont endormies dans une routine béate, qu'elles ont manqué à leur devoir, qu'elles ont trahi leur mission, que les persécutions qui les atteignent, la spoliation fiscale en particulier, sont le châtiment infligé par la Providence à leur égoïsme.

Ce dernier trait est, paraît-il, « d'un professionnel de l'enseignement supérieur »; l'auteur le fait sien en citant comme

une autorité la lettre de cet éminent personnage. On croit rêver en lisant pareilles choses en pareil lieu. Pourquoi ne pas ajouter, pendant qu'on y est, que, si les instituteurs et institutrices congréganistes de toute robe sont exclus de l'enseignement public, c'est faute de capacité de leur part; si les sœurs sont chassées des hôpitaux, c'est qu'elles manquent de dévouement; si les curés sont évincés des bureaux de bienfaisance, c'est que leur probité laisse à désirer ? Eh ! mon Dieu, il n'y a pas bien longtemps qu'un professeur ecclésiastique, dont on invoque plusieurs fois le patronage, écrivait que, si le clergé n'a pas un seul représentant au Conseil supérieur de l'Instruction publique, c'est qu'il n'est pas assez savant.

Vraiment, nos ennemis auraient tort de se gêner.

O pauvres chères religieuses de France, qui dépensez ce que vous avez de forces et ce qu'on vous laisse de ressources dans le sublime service de l'éducation, c'est à vous que ce pays doit pour la plus grande part ce qui lui reste de son vieux trésor de foi chrétienne, de moralité, de sentiments élevés et délicats, d'idéal enfin; car ce sont les femmes qui gardent ces saintes choses, et, les femmes françaises, c'est vous qui les avez faites ce qu'elles sont. Soyez bénies ; mais attendez-vous à recevoir de temps à autre de mauvais compliments, sans parler du reste. Tout cela fait partie des honoraires des bons serviteurs de Dieu. *Ibant gaudentes quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu* CONTUMELIAM *pati*. On vous reproche de n'être pas très savantes, mais vous l'êtes assez pour comprendre ce latin.

JOSEPH BURNICHON, S. J.

Cette étude était imprimée quand nous est parvenu le numéro de juillet de la *Revue* de M. Camille Sée. Nous ne pensions pas que la joie de nos adversaires viendrait si tôt justifier l'impression de tristesse que nous avait laissée le livre de *Mme Marie du Sacré-Cœur*. Le rédacteur de la *Revue* voit dans cet ouvrage « le plus terrible réquisitoire contre l'enseignement des couvents. Un écrivain profane n'aurait certainement pas osé tracer un tableau de l'abaissement intellectuel des maisons congréganistes comme celui que présente cet auteur, dont la compétence ni la bonne foi ne sont

discutables. *Mme Marie du Sacré-Cœur* ne se lasse pas de dénoncer, avec la dernière rudesse, l'ignorance insondable et la merveilleuse pauvreté d'esprit des congrégations enseignantes ». Le reste à l'avenant.

Voilà un début qui promet. Lorsqu'il plaira à la majorité gouvernementale de prendre des mesures pour donner le coup de grâce aux congrégations enseignantes, le *réquisitoire* est tout prêt ; on peut être certain que le livre de *Mme Marie du Sacré-Cœur* aura les honneurs de la tribune. Un honorable magistrat, M. d'Herbelot, y a répondu selon les règles juridiques : Une religieuse, cloîtrée dans un monastère de campagne, et qui jusqu'ici a gardé la clôture, est mal placée pour savoir ce qui se passe dans l'immense majorité des communautés de France. Il lui est permis d'ignorer qu'on y étudie très sérieusement, et que l'enseignement qu'on y donne n'a rien à envier à celui de l'Etat. Pour ces motifs, le *réquisitoire* n'est pas recevable. (Cf. *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 juillet.)

Dieu veuille que le futur Institut fasse beaucoup de bien. En attendant, il est à craindre que le livre destiné à en préparer la fondation ne fasse beaucoup de mal.

J.B., S. J.

UN PROCÈS A REVISER

LA CONSPIRATION DES POUDRES

(*Suite*[1])

IV. — L'enquête et les pièces de conviction.

La découverte de la conspiration fut suivie d'une enquête : le 5 novembre, le jour même de son arrestation, Guy Fawkes fut interrogé par le grand juge Popham, assisté par l'avocat général sir Edward Coke.

Le 6 novembre, un décret royal chargea de l'enquête neuf commissaires spéciaux, à savoir : les comtes de Nottingham, de Suffolk, de Devonshire, de Worcester, de Northampton, de Salisbury, de Warr, le grand juge Popham et l'avocat général sir Edward Coke[2].

M. Gardiner suppose, sans preuve, que ces commissaires étaient gens honnêtes, dont la conscience délicate n'aurait pu supporter que leur signature couvrît un mensonge. Il ajoute même, qu'en cette affaire, leur témoignage avait d'autant plus de poids, que Worcester et Northampton étaient catholiques et Suffolk l'ami des catholiques. Il avoue que plusieurs des pièces principales du procès, celles qui ont fourni la trame du récit communément reçu, n'ont pas les caractères rigoureux d'authenticité que la critique exige d'ordinaire, que la plupart sont des documents de seconde main, copiés avec signatures copiées ; mais il prétend que ces défauts essentiels sont suffisamment compensés par les signatures des commissaires, dont l'honneur était engagé à garantir l'authenticité de la pièce signée par eux, même si leur signature était simplement copiée[3].

1. V. *Études*, 20 juillet 1898.
2. Cf. Gardiner, *What Gunpowder Plot was*, p. 17.
3. Gardiner, p. 181 : « I must reiterate the argument, which I have already used in a similar case (p. 41), that a copy in which the names of the

Mais ces raisonnements ne nous paraissent pas bien convaincants : si Worcester et Northampton étaient catholiques, ils eurent à cœur de se le faire pardonner, en se conduisant comme s'ils ne l'étaient pas, et rien ne prouve d'ailleurs que Worcester le fût. Northampton, courtisan sans scrupule, s'était déjà fait l'instrument aveugle de Cecil en plusieurs négociations ténébreuses, et se vanta d'avoir conduit le P. Garnet au gibet, et Gardiner lui-même avoue qu'il ne méritait point la faveur du roi. Suffolk était la vénalité même, et, s'il flattait parfois les catholiques, c'était pour avoir l'occasion de négocier avec eux, leur offrant de leur faire obtenir la tolérance, à condition qu'ils y missent le prix. Ce misérable s'éteignit dans la honte : devenu lord trésorier, il fut condamné comme concussionnaire, et pour détournement de fonds publics, à une amende énorme de 30 000 livres sterling et à la prison perpétuelle.

M. Gardiner est bien bon de croire que les commissaires royaux auraient rougi de faire servir leur signature à couvrir un mensonge. Ils l'avaient déjà fait plusieurs fois; donc, ils pouvaient le faire encore; sur ce point, les pièces du procès donnent à M. Gardiner un démenti brutal et sans réplique.

Première imposture : La déposition de Fawkes du 9 novembre 1605 est écrite par des clercs et signée par Fawkes au milieu de tortures horribles, dont sa signature, tout informe et toute contournée, porte la trace évidente. Cette confession, arrachée par les tourments et dont la signature seule est authentique, n'eut que deux témoins : Coke, l'avocat

commissionners appear, even though not under their own hands, falls not far short of an original. If this copy, being a forgery, were read in court as F. Gerard says it was (p. 179), some of the commissioners would have felt aggrieved at their names being misused, unless indeed the whole seven concurred in authorizing the forgery, which is so extravagant a supposition, that we are bound to look narrowly into any evidence brought forward to support it. » Que les sept commissaires royaux se soient accordés à authentiquer une pièce fausse, paraît à M. Gardiner une supposition extravagante : ce n'est pas une supposition, c'est un fait qui s'est répété nombre de fois ; que M. Gardiner examine les faits de près, c'est son droit, mais au moins faut-il les examiner et ne pas éluder la discussion sur ces points précis. Nous ne calomnions pas les commissaires royaux : ils ont rendu la calomnie impossible en se déshonorant.

général, et Waad, gouverneur de la Tour de Londres. Or, l'exemplaire imprimé de cette même déposition a pour titre : *A true copy of the deposit of Guy Fawkes, taken in presence of the counsellors whose names are underwritten. — Copie authentique de la déposition de Guy Fawkes* faite en *présence des conseillers d'État dont les noms sont écrits* ci-dessous. Ce titre est le plus impudent des mensonges, couvert par la signature des commissaires ; ils y affirment avoir entendu ce qu'ils n'ont point entendu.

Autre imposture, présentée en leur nom comme la vérité et par conséquent endossée par eux : La déposition de Guy Fawkes, du 17 novembre, faite par-devant sir Edward Coke et Waad, gouverneur de la Tour de Londres, n'avait pas mentionné le nom d'Hugues Owen, agent général des catholiques dans les Pays-Bas, que le gouvernement aurait voulu voir compromis dans cette affaire. Cecil avait écrit à l'avocat général : *Faites Owen aussi noir que possible*[1] *!* Mais la torture elle-même ne put arracher ce nom à Fawkes, et, de fait, la déposition écrite n'en porte pas trace. Que firent Cecil et Coke, deux des commissaires royaux ? Dans la déposition imprimée, ils insérèrent une phrase qui incriminait Owen, et sur laquelle le gouvernement s'appuya pour réclamer son extradition. Cet imprimé est revêtu de la signature des commissaires royaux, qui attestent ainsi qu'ils ont entendu la déposition, ce qui est un mensonge; que l'imprimé est conforme au procès-verbal écrit, ce qui est un autre mensonge; et permettent de changer le texte pour accuser un absent, ce qui est une infamie[2].

Autre imposture : Dans les interrogatoires du 9 novembre et du 9 janvier, Fawkes et Thomas Winter avaient raconté que les conjurés, après avoir juré solennellement de garder le secret, avaient scellé ce serment par la communion reçue des mains du P. Gerard, Jésuite bien connu. Mais tous les deux avaient expressément déclaré que le Père ignorait leur dessein : *but he saith*, est-il dit dans la déposition de Fawkes, *that Gerard was not acquainted with their purpose*, et Winter

1. You must remember to make Owen as foul in this as you may.
2. Cf. P. Gerard, *A reply to Professor Gardiner*, p. 11. London, Harper. Pp. 60.

avait même ajouté que le P. Gerard n'avait pas été témoin du serment.

Que fit sir Edward Coke, avocat général? Il écrivit à l'encre, en marge des deux dépositions écrites, qui devaient être lues au procès : *Hucusque*, c'est-à-dire : s'arrêter ici, ne pas lire cet endroit; omettant ainsi le passage qui déchargeait le P. Gerard; et il affirma dans son discours précisément ce que niaient les dépositions qu'il avait sous les yeux, à savoir que le P. Gerard avait fait prêter serment aux conjurés; et son discours imprimé parut dans le compte rendu officiel intitulé : *True and perfect relation*, et les signatures des commissaires y figurèrent pour attester ce qu'ils savaient être faux, c'est-à-dire que l'avocat général avait reproduit fidèlement les dépositions des conjurés.

Dans d'autres pièces, on voit encore en marge les notes de l'avocat général[1], indiquant quels passages il faudra lire ou omettre au procès; et les passages à omettre sont invariablement ceux qui pourraient être favorables aux accusés. La chose est si révoltante qu'elle arrache à M. Jardine (*Criminal Trials*, II, p. 358) ces paroles énergiques :

Cette façon de traiter les pièces du procès d'un accusé est pure injustice : en vérité, cela équivaut à forger de fausses pièces; car enfin, quand vous trouvez une assertion avec restriction, si vous supprimez la restriction, vous faussez l'assertion et vous inventez un document qui n'existait pas[2].

Et que faisaient les commissaires devant cette mutilation audacieuse de pièces qu'ils avaient sous les yeux? Ils gardaient le silence, et, par conséquent, ils endossaient le mensonge.

Ces procédés étaient familiers à sir Edward Coke, l'avocat général. Nous possédons, dans les papiers d'État, une déclaration autographe du P. Garnet, S. J. Les paragraphes y sont marqués des lettres A, B, C, D, E, F. Sir Edward Coke décida qu'au procès on lirait les paragraphes A, B, D et qu'on omettrait les autres, qui expliquaient les passages omis[3]. C'est monstrueux.

1. P. Gerard, *Reply to Professor Gardiner*, p.60.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 62.

On est maintenant fixé sur la valeur morale des commissaires royaux et, en particulier, de sir Edward Coke[1]. Quand on voit, sur preuves manifestes, de quelles fourberies et de quels faux étaient coupables les Cecil, les Coke et autres personnages officiels mêlés au procès de cette conspiration des poudres; quand on sait, comme nous l'apprennent les procès de Babington et de Garnet, à quelle étonnante perfection arrivait l'art d'imiter les écritures et d'insérer dans les pièces à conviction des phrases compromettantes pour les accusés, sans que jamais ceux-ci pussent contrôler par eux-mêmes la pièce incriminée ou se faire défendre par un avocat, on se demande quelle valeur peuvent avoir des pièces, qui toutes ont été remaniées et travaillées par de telles mains! Le plus souvent l'authenticité des documents n'est pas mieux prouvée que la bonne foi de ceux qui nous les ont transmis, et, retournant contre Coke une maxime qu'il a invoquée contre ses victimes, nous dirons : *Qui semel est malus semper malus præsumitur.*

La plupart des pièces qui regardent la conspiration des poudres seraient rejetées comme sans valeur par les magistrats actuels de n'importe quel pays, excepté la Turquie; un grand nombre ont été arrachées aux victimes par la torture; la lettre de Cecil à Favat, du 4 décembre 1605, le prouve : *La plupart des prisonniers ont délibérément nié avec serment que les prêtres aient rien su de ce complot et ont obstinément refusé de les accuser à quelque torture qu'on les mît. Yea! what torture so ever they be put to*[2] *!*

Beaucoup de ces pièces ne sont que de simples copies, sans attestation valable de conformité avec l'original; les dates ont été remaniées; souvent les signatures des témoins, même copiées, n'y figurent pas, et le magistrat instructeur

1. Le lieutenant de la Tour, sir William Waad, a été témoin, avec sir Edward Coke, de plusieurs dépositions. Ce personnage ne valait guère mieux que Coke : créature de Cecil, il présidait aux tortures de ses victimes. Accusé de s'être approprié les bijoux d'Arabella Stuart, il fut honteusement chassé de la Tour. (Cf. P. Gerard, app., p. 267. — Cf. Mémoires du P. Gerard. Paris, Vaton.)

2. « S'il ne veut pas en avouer davantage, écrit le roi, il faut employer d'abord les tortures les plus douces ». « The gentler tortures are to be first used, et sic *per gradus ad ima tenditur.* » Gunpowder Plot Book, n° 16.

nous dit seulement que la pièce a été dûment reconnue et certifiée par qui de droit. Le beau billet que nous avons là ! On s'est d'ailleurs souvent permis de changer les mots et les noms, d'écrire entre les lignes, et rien ne montre que ces changements n'ont pas été faits après coup. Des pièces qu'en toute autre cause on jetterait au panier, on veut nous les imposer, parce qu'elles accusent des catholiques. Mais nous ne le permettrons pas. Qu'on nous prouve d'abord qu'elles satisfont aux règles de la critique historique. L'attestation d'authenticité donnée par les commissaires royaux ne suffit pas. Des hommes pris si souvent en flagrant délit de fraude n'ont plus aucun crédit pour l'historien, quoi qu'en dise M. Gardiner.

Les seuls documents importants et décisifs de ce procès sont les dépositions ou confessions de Guy Fawkes et de Thomas Winter, surtout celles du 17 et du 25 novembre 1605. *Si on retranche ces deux pièces capitales*, dit le P. Gerard dans son livre sur le complot des poudres et dans sa réponse à M. Gardiner, *on peut dire qu'il ne reste plus rien de l'histoire de la conspiration des poudres.*

Pas du tout, répond M. Gardiner, il reste la déposition de Guy Fawkes au 5 novembre précédent, aux 8 et 9 novembre, qui nous donnent les faits principaux et les noms.

M. Gardiner se trompe, car, comme le P. Gerard l'a fort bien montré ailleurs, les pièces auxquelles il se cramponne sont : ou des copies non signées, et sans aucune garantie d'authenticité, comme la déposition du 5 novembre (voir plus bas) ; ou signées seulement des noms *copiés* des commissaires royaux, garantie illusoire, dont nous avons démontré l'inanité, comme la déposition du 8 novembre ; ou copiées et signées, mais arrachées à force de tortures, comme la déposition du 9 novembre, sur laquelle on voit la signature si informe et si effroyablement tordue de Fawkes, qu'on sent qu'il l'a donnée hors de lui et à moitié évanoui.

Reprenant donc et élargissant la proposition du P. Gerard, nous dirons : si on retranche les principales dépositions de Guy Fawkes, et en particulier celles du 5 novembre, du 8 novembre, du 9 novembre, du 17 novembre 1605, et la déposition de Thomas Winter du 25 novembre 1605, il ne reste rien

de l'histoire de la conspiration des poudres. Nous aurons encore quelques faits épars, comme ceux-ci : *Il y a eu un vague projet de complot; Percy a loué deux maisons près de la Chambre des lords, puis une salle voûtée appelée cave et située sous la Chambre des lords, pour y mettre son bois et son charbon; le 24 octobre, lord Monteagle a reçu une lettre qui indiquait vaguement qu'on préparait un grand coup, la réception de cette lettre a été suivie de l'arrestation de Guy Fawkes, puis d'une petite échauffourée en province, dans laquelle cinq amis des accusés ont perdu la vie.*

Mais du souterrain ou de la mine, mais des trente-deux ou trente-six barils de poudre, mais de toute la trame de cette effroyable conspiration, nous ne saurons rien. Les divers interrogatoires, en dehors de ceux de Fawkes et de Winter, ne nous donnent que des faits insignifiants, des fils perdus, qui ne se rattachent à rien. Ainsi Keyes est le seul qui mentionne le travail de la mine, mais sans aucun détail, sans dire à quoi elle devait servir, et sa déposition n'a aucune valeur juridique.

Tout l'intérêt du débat porte donc sur les dépositions de Guy Fawkes et de Thomas Winter.

Le premier interrogatoire de Guy Fawkes eut lieu le 5 novembre, le jour même de son arrestation, et fut conduit par le grand juge Popham, assisté par l'avocat général Coke.

Nous n'avons pas le procès-verbal original de cet interrogatoire, mais seulement une copie, et cette copie n'a même pas la garantie très illusoire de la signature des commissaires royaux, qui ne furent nommés que le 6 novembre. Chaque page porte la signature *copiée* de *John Johnson*, nom de guerre adopté par Guy Fawkes, mais le manuscrit ne porte aucune attestation de conformité avec l'original[1].

Cette copie a été à l'usage de l'avocat général sir Edward Coke, comme le prouvent les notes écrites par lui en marge de chaque paragraphe. M. Gardiner s'incline avec respect devant ce fait, comme s'il pouvait compenser les garanties qui

1. Nous avons emprunté la description de cette pièce et des autres à M. Gardiner : *What Gunpowder Plot was,* et aux différentes publications du P. Gerard.

manquent[1]. Pour nous, qui savons quel imposteur était sir Edward Coke, nous n'y voyons qu'une raison de plus de défiance et de soupçon.

Remarquons en passant, dans cette déposition de Fawkes, une date fausse et qu'il savait être fausse.

« Il avoua, dit le texte, qu'à la date de Noël dernier (c'est-à-dire de Noël 1604), il porta de la poudre dans la cave (salle voûtée) située sous le parlement. » Or, Fawkes savait mieux que personne que Percy n'avait loué cette cave ou salle voûtée qu'à la fin de mars 1605.

Il est possible que Fawkes ait voulu brouiller les cartes et dépister les juges en donnant cette fausse indication : nous n'insisterons donc pas sur cette erreur. La pièce n'ayant d'ailleurs aucun caractère d'authenticité, nous l'écartons.

Le 6 novembre, une proclamation désigna Percy comme un des complices de la conspiration et ordonna à tous de le faire arrêter[2]. On fouilla la maison de Percy à Londres et on n'y découvrit aucun papier compromettant. L'interrogatoire d'Ambroise Rokewood, qu'on sut depuis être un des complices, ne révéla rien d'intéressant, pas plus qu'un deuxième interrogatoire de Fawkes, le 6 au matin.

L'après-midi du 6 novembre, Fawkes fut interrogé de nouveau et révéla que Percy, au commencement de mars 1605, fit percer une porte dans le palais du parlement, pour aller plus facilement, sans être vu, de la petite maison louée par lui à la chambre voûtée. Mais Fawkes savait que cette date était fausse, puisque la salle voûtée ou cave n'avait été louée que le 31 mars (1605). De plus, il est impossible de comprendre comment Percy pouvait, sans amener les réclamations des autorités, percer le mur d'un palais public, et Winter enfin dit positivement que la salle voûtée, où était cachée la poudre, fut laissée ouverte à tout venant.

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons dans les dépositions de Fawkes des dates fausses et des divergences marquées avec les autres témoins. Ceci n'est certes pas pour accréditer des pièces déjà si suspectes d'ailleurs.

1. *What Gunpowder Plot was?*
2. *Gunpowder Book*, 7-9.

Le 8 novembre, on menaça Fawkes de la torture, et, sous l'influence de cette menace, le prisonnier parla davantage.

Cette déposition a pour titre : *La confession de Guy Fawkes reçue le 8 novembre 1605*[1].

Mais la pièce n'a rien qui réponde à ce titre : elle n'est pas signée. Il est vrai qu'on y a joint la liste des commissaires garants de son authenticité; mais nous savons ce qu'il faut penser de cette garantie. Nous n'avons donc là qu'un document de seconde main, sans signature et sans autorité. Le P. Gerard va plus loin et ne voit dans cette déposition du 8 novembre qu'un brouillon de celle du 17 novembre suivant. En effet, la déposition du 17 novembre ne contient rien de plus que celle du 8 novembre, et, dans celle du 8 novembre, il y a plusieurs passages qui ont été éliminés dans celle du 17, la seule qui ait été imprimée.

La confession du 8 novembre contient en outre une contradiction flagrante, qu'il est difficile d'attribuer à Fawkes.

Il est impossible que Fawkes ait dit : 1° que les conjurés avaient résolu, une fois l'attentat consommé, de s'emparer de la princesse Élisabeth, de la proclamer reine et de lire une proclamation préparée à cet effet, et 2° que les conjurés avaient décidé de ne pas s'avouer en public les auteurs de l'attentat, avant d'être assez forts pour se défendre.

Ces deux affirmations se contredisent. Aussi bien, la première est-elle marquée en marge : *à omettre*. Dans la déposition beaucoup plus travaillée du 17 novembre, Fawkes aurait dit, en combinant les deux phrases contradictoires : que les conjurés, bien que résolus à ne rien avouer, avant de se sentir en sûreté, avaient préparé une proclamation qui leur attribuait la responsabilité de l'attentat, mais qui ne devait être lue qu'au bon moment[2].

La déposition ou confession de Fawkes, du 9 novembre, est écrite par un clerc et signée par Fawkes au bas de chaque page. Les lettres de la signature portent la trace évidente d'une abominable torture : elles sont toutes de travers et à peine lisibles. Fawkes dut perdre connaissance après avoir

1. *The confession of Guy Fawkes*, taken the 8th of november 1605. (*Gunpowder Book*, 49.)

2. P. Gerard, *Reply to Prof. Gardiner*, p. 8.

écrit Guido, et son nom de famille, *Fawkes*, est représenté par deux traits informes, étranges, qui semblent peindre l'agonie de son être.

Il est clair que le gouvernement put écrire ce qu'il voulut, et que Fawkes, hors de lui, ne signa que de force et de guerre lasse. Quelle valeur juridique peut avoir une pareille pièce?

Dans cette confession, Fawkes raconte que les conjurés, après avoir prêté le serment de garder le silence, le scellèrent par la communion, que leur donna le P. Gerard. — Mais, ajoute *Fawkes*, *le P. Gerard ne savait rien du complot*. — Coke a écrit en marge du manuscrit : *Hucusque*, c'est-à-dire s'arrêter là, et, en effet, au procès, il supprima ce passage et affirma tout le contraire de ce que ses yeux lisaient sur le document, à savoir que le P. Gerard était au courant de tout.

C'est une infamie, et c'est l'homme capable d'une telle fourberie qui nous livre cette déposition du 9 novembre, pièce sans aucune autre garantie d'authenticité, qu'une signature arrachée par la violence des tourments! Nous ne pouvons l'accepter[1].

La déposition ou confession de Fawkes du 17 novembre 1605 est signée; mais elle n'eut d'autres témoins que sir Edward Coke et Waad le gouverneur de la Tour de Londres.

En l'imprimant, on l'enrichit de nouveaux témoins, les mêmes qui figurent au bas de la déposition du 8 novembre. Par leurs signatures, les commissaires royaux attestaient

1. M. Gardiner dit (*What Gunpowder Plot was*, p. 44) que, dans une déposition inventée de toutes pièces, jamais les commissaires n'auraient écrit cette phrase : « But he saith that Gerard was not acquainted with their purpose », « il dit que le père Gérard ne connaissait rien du complot. » — Cette phrase, ajoute M. Gardiner, n'a pas besoin d'être signée, elle vient évidemment de Fawkes. D'accord, la phrase est de Fawkes : donc le document tout entier vient de lui et mérite créance ; c'est ce que nous nions absolument. C'était justement la suprême habileté des faussaires employés par les ministres d'Élisabeth et de Jacques Ier, de mêler le vrai au faux ; qu'on lise à ce sujet la conspiration de Babington dans Kervyn de Lettenhove (*Derniers jours de Marie Stuart*). Nous ne disons pas : Il n'y a rien de vrai dans cette pièce ; nous disons : Elle est suspecte, elle a été manipulée et n'a pas de valeur juridique ; les exemples cités par nous de l'insigne mauvaise foi de sir Edward Coke et des commissaires royaux justifient amplement notre attitude; nous ne pouvons accepter de pareilles mains que des pièces absolument inattaquables. Sur la valeur juridique des différentes dépositions, l'argumentation de M. Gardiner nous paraît bien peu concluante.

qu'ils avaient entendu la déposition et que le compte rendu publié était conforme au procès-verbal. C'était faux : ils n'avaient rien entendu, et la copie imprimée n'était même pas conforme au manuscrit du procès-verbal, puisqu'on en avait remanié le texte, pour y insérer une phrase qui incriminait Hugh Owen (V. plus haut). D'ailleurs, que valait cette signature de Guy Fawkes, arrachée comme celle du 9 novembre, par la torture? Le malheureux savait-il seulement ce qu'il faisait, quand, de guerre lasse, il traçait les lettres de son nom au bas de pages qu'il n'avait peut-être pas la force de lire! Quel est, de nos jours, le tribunal, l'avocat, qui oseraient invoquer pareille pièce contre un accusé?

On trouve encore, à la date du 20 janvier 1606, une déposition de Fawkes, où il accuse Owen dans les mêmes termes que Th. Winter; mais l'original de cette déposition est perdu; les trois comptes rendus que nous en avons diffèrent l'un de l'autre, et la copie conservée au Record Office ne s'accorde pas avec ces trois versions.

M. Gardiner dit dans sa réfutation du P. Gerard : « Alors même que nous serions forcés d'abandonner la déposition de Guy Fawkes du 17 novembre 1605 et la déposition de Thomas Winter du 25 novembre, nous aurions encore les dépositions de Guy Fawkes du 5, du 8 et du 9 novembre (1605), qui nous suffisent pour retracer l'histoire de la conspiration des poudres. » Nous avons montré ce que valent ces dépositions du 5, du 8 et du 9 novembre. Discutons maintenant la fameuse déposition ou confession de Thomas Winter, à la date du 25 novembre (1605).

V. — La confession ou déposition de Winter.

La déposition de Thomas Winter (son vrai nom était Wintour) est d'une extrême importance. Des quatre premiers initiés au secret de la conspiration, il était le seul survivant. Les autres, Robert Catesby, John Wright et Thomas Percy avaient péri les armes à la main. Guy Fawkes, son compagnon de captivité, à la Tour de Londres, était assurément l'un des principaux conjurés; mais il était plutôt le bras qui exécute, que la tête qui dirige. La parole de Winter avait beaucoup plus de poids.

Sa déposition du 25 novembre est à cause de cela, et aussi à cause de ses détails si précis et si nets, et qu'on ne retrouve pas ailleurs, la pièce la plus importante du dossier. C'est là que les récits adoptés par le gouvernement ont surtout puisé, et on peut dire que si cette déposition est authentique, le récit communément reçu tient; tandis qu'au contraire, si nous prouvons qu'elle est apocryphe, toute l'histoire de la conjuration s'en va par pièces et par morceaux. Puis, dès qu'un document, qui paraissait si sérieux, ne mérite plus créance, tous les autres sont atteints du même coup et on se demande: Que valent-ils? Cela, bien entendu, sans préjudice d'autres raisons péremptoires, qui nous les font repousser.

Le P. Gerard a jugé à bon droit que cette déposition ou confession de Winter était comme le nœud du débat. Avec la gracieuse permission du marquis de Salisbury, il a fait photographier le manuscrit soi-disant original, qui se trouve à Hatfield, et il vient de publier cette photographie accompagnée d'autres photographies, qui reproduisent des lettres écrites par Thomas Winter avant et après son arrestation[1].

Nous possédons trois exemplaires de la déposition de Thomas Winter, le 25 novembre 1605.

Le premier est le soi-disant manuscrit original, conservé à Hatfield chez le marquis de Salisbury. Une note au bas de la dernière page, de la main de sir Edward Coke, et signée par lui, atteste que cette déposition *fut écrite tout entière de la main de Thomas Winter, le 25 novembre 1605.* Sir Edward Coke a aussi écrit le titre : *La déposition volontaire de Thomas Winter, de Huddington dans le comté de Worcester, le 25 novembre 1605, à la Tour de Londres, déposition reconnue par les lords commissaires.* Une autre main, qui n'est ni celle de Winter ni celle de Coke, avait écrit : *le 23 novembre 1605;* mais Coke a changé le 23 en 25. Au dos du document, on lit, écrits par Cecil, ces mots : « Mr Tho. Wyntor's declaration. » Tout ce qui est écrit en marge est de la main de Coke.

Le second exemplaire se trouve au *Record Office;* c'est une copie faite par Levius Munck, secrétaire particulier de Cecil,

1. *Thomas Winter's Confession and the Gunpowder Plot*, by the R. P. Gerard, S. J. London and New-York, Harper and Brothers, in-folio 16 pp. de texte, 23 de facsimilés.

et elle porte la date du 23 novembre 1605. Dans cette copie, plusieurs passages de l'original manquent. Une note, une tournure de phrase suggérée et une addition, toutes trois de la main de Jacques Ier montrent que cette copie fut à son usage. Pourquoi ne lui a-t-on pas montré l'original?

Cette copie n'est pas signée. Cecil y a ajouté de sa main les noms des commissaires royaux, qui attestent par là l'exactitude de la copie.

Le troisième exemplaire est la déposition imprimée dans le « Livre du Roi ». Cet exemplaire reproduit la copie du Record Office avec les corrections suggérées par le roi, sans souci de la vérité historique.

Thomas Winter écrivit sa déposition le 25 novembre 1605, et ce jour-là même, il subit un interrogatoire par-devant les commissaires royaux (*Gunpowder Book*, p. 116); on le questionna sur plusieurs points déjà touchés dans sa déposition écrite, et la même chose eut lieu le 5 décembre 1605, le 9 janvier et le 17 janvier 1606[1]. — Rien n'était plus simple pour Winter que de renvoyer ses juges à cet écrit, et comme ses réponses étaient assez laconiques et triviales, les commissaires, à leur tour, n'avaient, pour le forcer à préciser, qu'à le ramener à sa déposition si détaillée. Or, ni Winter, ni les commissaires n'y firent jamais la moindre allusion.

Sur un point par-dessus tout, ce silence paraît inexplicable. Il s'agit de Hugh Owen, cet officier anglais, agent des catholiques anglais dans les Pays-Bas, que le gouvernement de Jacques Ier désirait si vivement enlacer dans ce complot. On avait été jusqu'à insérer dans une déposition de Fawkes une phrase qui l'accusait (déposition de Fawkes du 17 novembre 1605).

Dans la déposition du 25 novembre, Thomas Winter déclare que Fawkes fut envoyé en Flandre pour mettre Owen au courant de tout et que celui-ci s'en déclara satisfait.

Au mois d'avril 1606, sir Edward Coke plaida devant le parlement, pour requérir contre Owen la peine d'*attainder* (la mise hors la loi), et, chose incompréhensible, il ne dit pas un mot du témoignage si décisif rendu par Winter contre lui.

1. *Gunpowder Book*, nos 116, 146, 163, 170.

L'argument était excellent, mais dangereux; il eût fallu soumettre à des regards curieux et sceptiques une pièce qui, sans doute, redoutait le plein jour.

Le gouvernement anglais était en instance auprès de l'archiduc-gouverneur des Pays-Bas pour obtenir l'extradition d'Owen. L'archiduc refusait, ne trouvant pas les preuves de sa culpabilité suffisantes : or, jamais le gouvernement anglais n'osa invoquer contre Owen la déposition de Thomas Winter. C'était cependant une preuve sans réplique; — oui, mais à condition qu'elle pût affronter le regard des experts de l'archiduc : on n'osa pas en courir le risque.

En un mot, le gouvernement anglais a toujours agi comme s'il avait craint que ce document ne fût examiné de trop près. Pourquoi, par exemple, a-t-il évité à tout prix une confrontation entre les conjurés et le P. Garnet, si nécessaire cependant pour tirer au clair tant de points douteux? S'il cherchait la vérité, il devait désirer cette confrontation : pas du tout; dès qu'il est sûr de mettre la main sur le P. Garnet, il précipite l'exécution des conjurés; ils furent pendus et éventrés le jour même où le P. Garnet fut arrêté. Il semble que ce qu'on ait redouté plus que tout le reste, c'était un débat contradictoire qui eût mis en plein jour la vérité.

En comparant l'original de la déposition de Winter à l'exemplaire imprimé, on se demande pourquoi certains passages ont été supprimés? Ainsi, par exemple, la formule du serment des conjurés, que donne Winter, disparaît dans l'imprimé.

Toutes les circonstances réunies ont assurément quelque chose de louche et de suspect. Il est vrai qu'on écarte ces nuages d'un mot en nous disant : Ici, vous n'avez pas affaire à une copie, mais à un autographe de Thomas Winter. Les difficultés de détails s'évanouissent devant ce fait capital : Winter a écrit sa déposition de sa propre main.

Eh bien! l'original conservé à Hatfield est-il vraiment de la main de Thomas Winter? Voilà ce qu'il nous faut maintenant examiner.

L'écriture de l'original conservé à Hatfield ressemble certainement à l'écriture normale de Thomas Winter en temps

ordinaire. N'insistons pas sur des différences qu'il appartient aux experts d'interpréter. Si le manuscrit n'est pas un autographe de Winter, son écriture a été habilement contrefaite. Nous savons que souvent le gouvernement ne se faisait aucun scrupule d'user de ce moyen pour tromper ses victimes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, quand le P. Garnet écrivait de la Tour de Londres à ses amis, par l'intermédiaire de son geôlier, ses lettres étaient copiées, le lieutenant de la Tour gardait les autographes, et ses amis étaient si bien trompés par la ressemblance des écritures qu'ils répondaient de suite, sans avoir rien soupçonné. Leurs réponses étaient traitées de même, et le P. Garnet ne recevait que des copies, quand il croyait recevoir des autographes.

Nous avons dit que l'écriture de la déposition ressemble à l'écriture de Winter; mais, ajoutons bien vite, de Winter bien portant, non de Winter prisonnier dans la Tour et grièvement blessé au bras droit. Nous avons, au *Record Office*, plusieurs lettres de Thomas Winter écrites avant son arrestation, et nous voyons qu'alors il écrivait d'une main très élégante et très ferme. Quatre lettres, adressées avant le complot à son beau-frère John Grant, en font foi.

Mais quand il fut fait prisonnier au combat de Holbeche House, le 8 novembre 1606, Thomas Winter reçut à l'épaule droite une balle qui le mit pendant plusieurs jours hors d'état d'écrire. Voilà sans doute pourquoi l'interrogatoire du 12 novembre n'est pas signé de lui.

Le 21 novembre, sir William Waad, gouverneur de la Tour, écrit à Cecil : « Thomas Winter trouve sa main en si bon état qu'il se propose d'écrire à Votre Seigneurie, après dîner, ce qu'il lui a dit de vive voix, ajoutant les détails que sa mémoire lui rappellera[1]. » Mais il était encore incapable d'écrire une pièce de longue haleine, comme le prouvent deux spécimens de son écriture, datés du 25 novembre, justement le jour même où il aurait écrit cette déposition de dix pages in-folio. Ces spécimens sont : sa signature, au bas de l'interrogatoire subi le 25 novembre, et une lettre adressée aux commissaires royaux; l'écriture en est trem-

1. British Mus. add^{a} *mss.* 6178-84.

blante et tourmentée et prouve qu'il maniait sa plume avec peine.

La déposition ou confession soi-disant originale de Winter, écrite, d'après Coke, le 25 novembre, le même jour que les pièces citées plus haut, remplit dix pages in-folio; l'écriture est parfaitement nette, très semblable à celle des lettres de Winter écrites avant sa blessure; on y remarque même une allure plus décidée et des lettres mieux formées, à mesure que la tâche avance, ce qui, pour un blessé qui, quelques jours auparavant, ne pouvait pas écrire une ligne, est certainement très extraordinaire.

L'écriture est donc celle de Thomas Winter, mais de Thomas Winter avant sa blessure, mais elle est très différente de celles des deux pièces écrites par lui le même 25 novembre, date de sa déposition.

Cela dit sur l'écriture, passons à la signature. Le manuscrit soi-disant original est signé *Thomas Winter*. Or ceci est absolument étrange et même incroyable, car enfin Thomas Winter n'a jamais signé de la sorte, ni ses frères non plus, mais *Wintour*. Le P. Gerard a réuni dans sa dernière publication, en fac-similé, huit signatures de Thomas Winter, qui se trouvent au *Record Office*. En toutes, on retrouve *Wintour*. On a un document de l'an 1600, signé par Thomas et par ses deux frères Robert et John : c'est toujours *Wintour* et non *Winter*.

Sur un ornement fait par la fille de Robert, ornement qui se trouve maintenant au collège des Jésuites de Stonyhurst, on lit : *Orate pro me*, *Helena de Wintour*. Jusqu'au règne de Guillaume III, sa famille n'a jamais varié sur ce point. Le jour où il écrivit sa déposition, Thomas signa deux fois *Wintour*, et, tout à coup, à quelques heures d'intervalle, il aurait oublié son nom et aurait écrit *Winter!* — Cela paraît impossible.

M. Gardiner essaie d'expliquer cette anomalie dans la signature, non par une distraction, cela ne serait pas admissible, mais par le désir, de la part de l'accusé, de se concilier ses juges en écrivant son nom comme eux le prononçaient et l'écrivaient. — Cette hypothèse ne nous paraît pas mériter d'être discutée. Voici une explication cent fois plus simple

et plus probable. Coke et les gens du gouvernement avaient pris l'habitude d'écrire *Winter*, qui, comme prononciation en anglais, ressemble si fort à *Wintour*. De là cette distraction de celui qui composa et de celui qui copia la déposition, en contrefaisant l'écriture de Winter. Distraction fatale, qui trahit la main du faussaire !

Les grands criminels ont souvent de ces distractions providentielles : ils oublient un point, quelque chose d'insignifiant qui révèle tout. Cette distraction, qui fit signer *Winter* pour *Wintour*, suffit à prouver que la déposition est une pièce forgée à plaisir. Cecil et Coke avaient tellement pris l'habitude de prononcer et d'écrire *Winter*, que la distraction du copiste leur échappa.

Sir Edward Coke aura beau écrire, à la dernière page du manuscrit soi-disant original : « Cette confession a été *écrite tout au long de la main de Winter* » ; Cecil aura beau écrire au bas de la copie montrée au roi les noms des commissaires qui en garantissaient l'exactitude ; l'histoire persistera à demander : Pourquoi l'écriture du manuscrit original est-elle différente de celle des lettres que Winter a écrites le même jour ? et surtout pourquoi lui, qui a toujours signé *Wintour*, comme ses frères, comme ses pères, a-t-il tout à coup oublié son nom et signé *Winter ?* — Évidemment, cette confession du 25 novembre n'a pas été écrite par Winter. L'argument tiré de la signature est décisif.

Le manuscrit de Hatfield présente quelques particularités qui semblent indiquer que celui qui écrivait avait sous les yeux un texte préparé pour lui. En effet, les méprises qu'on peut y relever sont des bévues de copiste, pas celles d'un homme qui raconte ce qu'il a vu et exprime ses sentiments personnels.

A la cinquième page, parlant de la mine creusée par les conspirateurs, Winter dit : « Nous nous mîmes à l'œuvre, armés des instruments voulus (*tools fit to begin our work*). » Au lieu de *tools*, on écrit *took*, mot qui n'a pas de sens et que Winter, un lettré, n'aurait jamais écrit, même par distraction ; mais un copiste ignorant a pu confondre *took* avec *tools*, *ls* ressemblant assez à *k*.

Une ligne plus bas, au lieu d'écrire : *baked meats*, qu'on aura eu de la peine à lire dans le manuscrit, on a écrit : *bakt meats*, imitant assez bien l'écriture, mais faisant une faute de grammaire dont Winter, un maître ès arts d'Oxford, était incapable.

En comparant le manuscrit d'Hatfield et la copie du *Record Office*, on remarque que la copie n'est pas signée. Avait-on remarqué la lourde bévue du manuscrit original où on avait écrit *Winter* pour *Wintour?* Et est-ce pour cette raison que la copie prit la place de l'original dans les Archives? C'est possible.

En tout cas, c'est la copie qui désormais fera autorité; c'est la copie qu'on montre au roi, c'est la copie qu'on imprime, c'est à la copie que Cecil ajoute de sa main la liste des commissaires qui, dit-il, ont été témoins de la déposition, bien que l'original atteste qu'ils n'étaient pas présents.

Une note officielle nous apprend que, le 25 novembre, Thomas Winter avait écrit une autre déposition qui a disparu. — Le gouverneur de la Tour de Londres écrit, le 26 novembre, au premier ministre : « Qu'il plaise à Votre Honneur de savoir que Thomas Winter a déposé par écrit, comme il en avait été requis, tout ce qu'il a fait en Espagne, — déposition que j'envoie par ce pli. W. Waad. »

La courte lettre écrite par Th. Winter aux commissaires, le 25 novembre, fait allusion à ce document. Pourquoi a-t-il disparu ?

En terminant cet examen de la pièce principale du procès, nous demanderons avec le P. Gerard si un document aussi douteux aurait jamais été cité comme preuve juridique, n'était la longue prescription dont jouit le récit classique de la Conjuration des poudres, devenu pour la plupart des Anglais comme un article de foi national.

L'*English historical Review* a publié, au sujet du livre que M. Gardiner a écrit pour réfuter le P. Gerard, un article que la *Revue historique* a résumé dans cette ligne dédaigneuse : Après le livre de M. Gardiner, « la thèse du savant P. Gerard ne tient pas debout ».

Nous craignons que l'auteur de ce jugement sommaire ne

se soit pas donné la peine de lire les trois volumes du P. Gerard.

En tout cas, quatre propositions demeurent démontrées, et M. Gardiner n'en a pas ébranlé la certitude :

1° L'histoire classique de la Conspiration des poudres fourmille de mensonges, d'incohérences et de difficultés inextricables;

2° Le roi et ses ministres connaissaient le complot longtemps avant que lord Monteagle n'eût reçu la fameuse lettre révélatrice ;

3° Le récit couramment accepté repose presque entièrement sur les dépositions de Fawkes et en particulier sur la déposition de Thomas Winter;

4° Or, ces documents sont au moins des pièces douteuses et n'ont pas les caractères d'authenticité requis par la critique la plus élémentaire pour constituer des pièces juridiques.

Quand on aura prouvé que ces quatre propositions sont fausses, on aura le droit d'écrire : la thèse du savant P. Gerard ne tient pas debout. Pas avant.

On nous dira peut-être : Et vos conclusions ? Donnez vos conclusions. Que faut-il penser désormais de cette fameuse conjuration ?

Nous ferons remarquer d'abord que, dans ce travail, nous n'avons pas de conclusions personnelles à donner : nous avons résumé les débats ; au lecteur de conclure.

Les quatre propositions énoncées tout à l'heure vous paraissent-elles bien établies ? Alors une conséquence s'en dégage invinciblement; c'est que la conjuration des poudres passe à l'état de légende vaporeuse, où le vrai et le faux se mêlent dans une mesure impossible à déterminer.

Une chose paraît certaine : il y a eu complot, conjuration — cette conjuration s'est terminée par un feu de paille, cette ridicule prise d'armes d'Holbeche House, où cinq conjurés perdirent la vie.

Sur les sept conjurés actifs, cinq étant tués, deux seule-

ment pouvaient nous dire en quoi consistait la conjuration, ce qu'elle se proposait, quels moyens elle avait mis en jeu. Mais, en dépit du talent déployé par M. Gardiner, il faut bien l'avouer, leurs dépositions n'ont aucune valeur. Nous voilà replongés dans la nuit. En revanche, la sentence des premiers juges et le verdict de l'opinion publique sont frappés de nullité, puisqu'ils ne reposent sur rien.

James FORBES, S. J.

L'ÉLASTICITÉ DES FORMULES DE FOI

SES CAUSES ET SES LIMITES

En mettant aux yeux leurs *Variations*, Bossuet croyait porter aux Églises protestantes un coup mortel ; et ses adversaires lui donnaient raison en s'efforçant, avec Jurieu, de trouver une « plate-forme » dogmatique où toutes les confessions réformées pussent se donner la main et faire corps. On estimait, dans ce temps de foi positive et d'esprit ferme, qu'il fallait à la religion un symbole immuable, et c'est pour le trouver que les controversistes protestants, forcés de mutiler les *Credo* traditionnels, tâchaient d'en sauvegarder du moins l'intégrité substantielle sur le terrain des articles fondamentaux[1].

Les positions ont changé depuis qu'on a proclamé l'affranchissement absolu de la pensée individuelle et son droit de se faire à elle-même sa vérité. Est-ce infatuation ? Est-ce désespoir d'atteindre assez fortement pour l'embrasser la vérité objective, qui se dérobe sous le décor changeant des phénomènes ? Toujours est-il qu'on revendique hautement pour la raison le droit d'examen, de critique, et d'adhésion aux « formes de plus en plus spirituelles que l'idéal religieux, corrigé par l'esprit scientifique, revêt avec le temps ». Mais le progrès en ce sens étant indéfini emporte cette conséquence que le « besoin religieux, incoercible en son fonds, doit renouveler sa forme dans les âmes avec le recul, vers une région toujours plus idéale, du Dieu que ce besoin suppose ou crée ». Et, tout de suite, voyez le corollaire : la polémique protes-

1. Il faut noter pourtant que Jurieu, sentant la position intenable, s'orientait déjà par moments vers le système de défense adopté par les protestants libéraux. M. Rébelliau a très bien montré, sur pièces, les causes et les indices de cette évolution, que la réprobation unanime des réformés de son temps força Jurieu d'abandonner (*Bossuet, historien du protestantisme*, Paris, 1891, p. 542-568).

tante change d'axe, et devient à son tour agressive. On reprochait aux Églises réformées leurs variations : elles n'acceptent pas seulement le mot, elles s'en parent comme de la condition nécessaire du développement religieux, et, se tournant fièrement vers l'Église catholique : Votre immutabilité même, disent-elles, vous rend incapable de progrès, quand le changement est la loi même de cette évolution féconde qui est la vie. C'est vous condamner à l'impuissance. Vous demeurez ; le monde, qui vit, avance ; et donc vous êtes destinée à rejoindre, dans des âges lointains, mais qui s'annoncent déjà, les formes démodées des institutions qui ont refusé de marcher avec leur temps. Et c'est la thèse que soutient, dans des ouvrages de grand retentissement[1], M. Auguste Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante à l'Université de Paris.

Je ne prétends pas entrer ici dans le fond du débat, même par cette distinction élémentaire, mais capitale dans l'espèce, entre le progrès vital qui amène, conformément aux énergies spécifiques du germe, et en l'adaptant aux circonstances du milieu, l'organisme rudimentaire à la pleine beauté de l'être accompli, — et le changement contradictoire, ou du moins chaotique, sans plan fixe de développement, sans cohésion avec le passé, qui décompose en mille atomes, livrés à leurs propres énergies, les membres d'un grand corps autrefois un. On a très bien montré, de mieux qualifiés que moi montreront encore, que si l'Église catholique repousse la désagrégation doctrinale, l'émiettement en âmes désolées et désemparées du corps vivant de fidèles qu'elle est, elle offre au contraire, dans l'histoire de son dogme, un exemple parfait du développement vital[2].

1. *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, par A. Sabatier (Paris, Fischbacher, 1897); *la Religion et la culture moderne*, conférence faite au Congrès des sciences religieuses de Stockholm (septembre 1897), par le même. Les idées de M. Sabatier concordent avec celles de l'école protestante libérale qui domine actuellement dans les universités allemandes. — Voir G. Goyau, *l'Allemagne religieuse, le protestantisme* (Paris, Perrin, 1898), chap. II : *l'évolution du protestantisme contemporain, les doctrines*.

2. Sur l'évolution du dogme chrétien, l'ouvrage classique du cardinal Franzelin est à compléter et à enrichir par le livre de Newman : *Essay on the development of christian doctrine*. (La traduction française la moins im-

C'est une des formes de ce développement que je voudrais étudier aujourd'hui, pour essayer de préciser un point qu'adversaires et apologistes supposent également, sans avoir occasion de l'approfondir : je veux dire l'élasticité des formules dogmatiques. M. Sabatier réclame pour elles une plasticité qui ne laisse à celles du passé « qu'une valeur relative et symbolique[1] ». D'autre part, plusieurs théologiens catholiques, répondant soit à M. Sabatier lui-même, soit aux idées qu'il incarne en France, semblent assez disposés à le suivre sur son terrain. L'Église, dites-vous, a ses formules immuables. Erreur ! Elle évolue, elle progresse, et le portrait que vous tracez de la religion idéale, montant vers la vérité dans la lumière, convient à la doctrine catholique. « La théologie ne connaît d'immuable que Dieu[2] » ; « les énonciations théologiques les plus absolues ont, comme toute chose, selon le mot de Newman, leurs vicissitudes et leurs saisons[3]. »

On voit assez que ces théologiens ont bien saisi le point faible de la théorie protestante libérale, la confusion qu'elle fait entre l'unité de l'être vivant, manifestée par sa persistance dans le dessin initial et sa cohésion avec lui-même dans le passé, et l'immobilité rigide du cadavre. Sous couleur que l'Église catholique possède la première, et s'en fait gloire, on lui impose la seconde et ses conséquences. On voit aussi que, pour donner à la réponse des apologistes, que je citais plus haut, toute sa valeur, il importe de délimiter exactement ce qui, dans les formules dogmatiques, est immuable et classé à titre définitif dans les vérités de foi, de ce qui, dans ces mêmes formules, est jusqu'à un certain point changeant, caduc, susceptible de développement ou d'aban-

parfaite est celle de Gondon (Paris, 1848), et par Kleutgen, *Die Theologie der Vorzeit*, Th. II, Abh. VI, to. V (1860), p. 885-1035, surtout 941-984 (réfutation de Günther). — Le P. Bainvel (*Études*, janvier 1897) a montré ce développement sur le fait, à propos du dogme particulier de l'Église.

1. *La Religion et la culture moderne*, p. 28.

2. M. Alfred Loisy, à propos de l'ouvrage cité plus haut de M. Sabatier, dans la *Revue critique*, 3 janvier 1898, p. 5.

3. M. Henri Margival, *Richard Simon et la critique biblique au dix-septième siècle*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, mai-juin 1897, p. 248. Le mot cité de Newman se trouve dans *The media via of the anglican Church*, éd. 1877, p. 57.

don. L'on saura mieux alors jusqu'où pousser la hardiesse de ses réponses, et l'on mettra du même coup en un relief plus saisissant l'autre aspect de la question, c'est à savoir l'argument tiré de l'immutabilité dogmatique de l'Église. Savoir progresser est une force, savoir durer sans se démentir ni se rétracter est sans doute plus glorieux encore...

Mais pour enfermer, sans trop le mutiler, ce vaste et complexe sujet dans un cadre restreint, je devrai me borner au cas le plus général et le plus simple, celui d'une formule dogmatique universelle, énoncée sous forme d'enseignement positif. Après avoir écarté la notion d'une plasticité sans limites, j'essaierai de démêler, pour la double forme qu'a revêtue successivement le langage magistral de l'Église (axiomes traditionnels et définitions conciliaires), l'élément immuable, de celui qui donne prise au temps. Faisant rôle de rapporteur et non d'apologiste, je suppose ici le droit de Dieu à nous révéler ce qui lui plaît, et l'infaillibilité de l'organe qu'il choisit pour ce faire. De ce point de vue chrétien, l'élasticité des formules de foi se réduit à ce qu'y importent de librement discutable l'imperfection du langage et les conceptions de philosophie humaine que contiennent, sans les impliquer comme nécessaires, les énonciations dogmatiques. L'étude de ces deux éléments suffira donc à notre but. Leur importance relative varie beaucoup avec les temps : c'est le rapport du langage aux concepts qu'il nous faudra surtout examiner dans les dires anciens, et dans les déclarations conciliaires la philosophie inférée par le dogme.

Cette étude n'emportera ici aucune préoccupation polémique. Je n'esquisse pas une apologie, mais un exposé : est-il pourtant chimérique d'espérer que la notion exacte de la doctrine catholique suffirait pour faire tomber bien des malentendus, prévenir bien des témérités, dissiper bien des erreurs ?

I

C'est une théorie chère aux opportunistes de l'ordre intellectuel, que celle des formules réduites par l'action du temps au rôle amoindri de « symboles[1] » des croyances antiques. Je

1. La suite montrera dans quel sens ces auteurs emploient ici le mot

ne me demande pas ce qui, dans cette conception, l'emporte : du découragement sceptique à fixer la vérité, ou de l'horreur instinctive des destructions radicales. On n'a plus la foi robuste de ces maîtres d'œuvre médiévistes, qui prétendaient bâtir des cathédrales défiant les siècles, et l'on répugne d'autre part à construire ces bâtisses hâtives et sans attaches au passé, qui fardent sous des ornements de mauvais aloi leur provocante nouveauté. Si l'on pouvait conserver les murs des vieilles basiliques, ou du moins en utiliser les pierres vénérables, — ou même en perpétuer les noms ! Cette ombre du cher passé garderait une sorte d'auréole aux palais banals que le progrès force d'improviser. Et ainsi des formules qui ont exprimé, gardé jusqu'à nous les croyances de nos pères ; ainsi de ces mots pour lesquels ils ont souvent lutté, pour lesquels ils sont morts parfois, et qui concentrent comme en un cri de ralliement la substance de leur foi.

« Le mot Dieu étant en possession des respects de l'humanité, ce mot ayant pour lui-même une longue prescription, et ayant été employé dans les belles poésies, ce serait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner : ... Dieu, Providence, immortalité, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprétera dans des sens de plus en plus raffinés, mais qu'elle ne remplacera jamais avec avantage[1]. »

On ne voit guère ici que la haine de l'esthète pour des vocables battant neuf, dont l'emploi ferait du philosophe un pédant ; mais, en Allemagne et en France, dans la fraction de l'école protestante dont M. Sabatier est le porte-parole, ce scrupule de lettré s'érige en une théorie où la piété même trouve son compte, où l'esprit affranchi laisse au cœur les vieilles idoles dont on ne le frustrerait qu'en le déchirant. Aussi, « ce serait une bénédiction de Dieu que tous les théo-

« symbole ». On comparerait assez justement l'idée qu'ils s'en font à la conception antique des « ombres », simulacres animés d'un semblant de vie, images exactes, mais sans réalité concrète et substantielle, des héros morts.

1. Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, p. 419. — On peut voir de ces paroles un beau commentaire, et qui n'a pas vieilli, dans Caro : *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, chap. II, p. 83, sqq. (éd. 1864). Il va sans dire qu'on sent percer ici, comme ailleurs, chez Renan, le souci de nuire à la religion chrétienne.

logiens contemporains, *malgré le désaccord de leurs conceptions*, se tinssent solidement attachés à la langue de la Bible et de la Réforme. (C'est un protestant qui parle.) Quiconque use de cette langue dans un sens loyal, *même avec un malentendu ;* quiconque emploie les mots de cette langue avec le ferme et vrai propos de leur être fidèle, les considérant comme les termes sacrés de la chrétienté, comme des expressions qu'il ne peut pas mettre de côté, *lors même qu'elles signifient pour lui autre chose* que pour beaucoup d'âmes d'autrefois et d'aujourd'hui, *même si elles signifient pour lui quelque chose d'inouï*, que personne n'y aurait jamais découvert; celui-là... mérite reconnaissance pour sa piété. Cette langue est un trait d'union, comme la langue populaire. Elle neutralise pour l'âme beaucoup de fausses opinions théologiques[1] ».

J'ai cité longuement, parce que ces paroles montrent sur le fait, et avec l'accent de piété équivoque chère à l'école de Ritschl, l'idée que les protestants libéraux se font des formules de foi. Les conceptions religieuses se remplacent, comme l'exige la loi du progrès vital : que les mots restent du moins pour former trait d'union entre elles, et donner l'illusion de la continuité. Que ce compromis, bon pour colorer aux yeux du peuple les dures nécessités de l'évolution religieuse, soit longtemps tenable pour le penseur; que le philosophe qui, suivant M. Sabatier, « existe en chacun de nous, demandant au croyant raison de sa foi[2] », supporte longtemps ce régime fondé sur l'équivoque, c'est ce dont il est permis de douter. Mais on voit ce que devient, dans cette théorie, le contenu positif des formules dogmatiques.

Il n'est pas jusqu'à des catholiques, atteints, sans doute à

1. F. Kattenbusch, *Von Schleiermacher zu Ritschl*, p. 37-38. J'emprunte au beau livre de M. Goyau, *l'Allemagne religieuse*, chap. II, p. 101-102, la traduction de ce passage. On trouvera dans le même ouvrage de nombreux renseignements sur l'état d'esprit dont témoignent ces lignes.

2. A. Sabatier, *la Religion et la culture moderne*, p. 31. Ceux des penseurs libres qui, en dehors des Églises réformées, admettent l'évolution religieuse complète, ne semblent pas disposés à trouver cette attitude loyale : « ... la mobilité étant partout, le changement étant la loi de toute existence, mieux vaut déchirer franchement le voile derrière lequel l'évolution de la pensée poursuit son œuvre que d'habiller la vie d'un linceul. » (Salomon Reinach, dans la *Revue critique*, 4 avril 1898, p. 279.)

leur insu, par la pusillanimité de la pensée protestante, qui n'aient formulé des théories analogues. Antoine Günther, catholique bohémien, affermi décidément dans sa foi et devenu prêtre après une crise intellectuelle d'une extrême acuité, provoquée par l'étude des philosophies allemandes du commencement du siècle, a été le représentant le plus en vue de ces troublantes et subtiles erreurs[1]. L'espoir de ne pas rompre avec une métaphysique qui l'avait séduit l'amena aux compromis les plus étranges. Sur quelques-uns des points où elle heurtait ouvertement l'enseignement traditionnel, la théorie hégélienne lui paraissait certaine : d'où son angoisse. Pour en sortir, il entreprit une conciliation fondée sur une conception sœur de celle que j'énonçais plus haut : les formules dogmatiques sont vraies en ce sens qu'elles l'ont été. Expression précaire d'une foi immuable, elles furent efficaces contre les erreurs auxquelles l'Église enseignante les a opposées. Mais cette vérité n'étant, à parler franc, qu'une *opportunité*, est toujours relative : d'autres formules doivent donc leur succéder, appropriant le fonds dogmatique aux modes de la pensée en marche[2]. En attendant, les anciennes s'interpréteront dans le sens que le progrès philosophique impose, ce sens fût-il contraire à celui que les Pères ont entendu définir. Si la formule reste, c'est donc à titre d'écorce : le contenu doctrinal en est éliminé, et l'on transfuse à sa place le suc de plus en plus épuré qu'élabore la philosophie nouvelle.

On le voit : l'infaillibilité dogmatique de l'Église était en jeu ; Günther, sincère et pieux comme il l'était, avait beau y mettre des formes, la tradition catholique était réduite par son hypothèse à n'être plus que la collection authentique des états d'esprit, où s'étaient trouvés, aux différentes époques, les théologiens orthodoxes. Les murailles dressées contre les erreurs autour de la cité sainte étaient respec-

1. Günther est mort à Vienne en 1863, dans la paix de l'Église, après s'être soumis au décret (8 janvier 1857) qui condamnait ses erreurs. Voir *Kirchenlexicon*, 2e éd., V, 1324-1341 (Küpper), ou Vacant, *Études théologiques sur les décrets du Concile du Vatican*, 1895, I, p. 128, sqq.

2. Günther concluait logiquement que « les anathèmes devront être levés quand la science, avec le temps, aura justifié les doctrines condamnées ». (*Le Banquet de Peregrinus*, p. 365, cité dans le *Kirchenlexicon*, V, 1340.)

tées, mais à titre de monuments historiques, un peu comme on laisse subsister aujourd'hui les majestueuses et inoffensives fortifications d'un Cohorn ou d'un Vauban.

Gardienne du dépôt sacré dont on ouvrait ainsi l'accès aux violences les plus arbitraires, l'Église romaine s'émut : après un long procès où Günther et ses principaux adhérents eurent pleine liberté de défendre leurs thèses, un décret de l'Index prohiba la lecture des œuvres du candide novateur. Des brefs doctrinaux aux archevêques de Cologne[1] et de Breslau[2] justifièrent ce décret, en montrant les conséquences, pour la perpétuité immuable de la foi, pour la précision et la valeur objective du langage magistral de l'Église, des téméraires intrusions permises, par Günther à la philosophie profane, dans les matières dogmatiques les plus graves.

La soumission du maître n'entraîna pas celle de tous ses disciples : les ferments panthéiste et criticiste avaient saturé trop longtemps l'atmosphère intellectuelle des Universités allemandes pour ne pas trouver accueil dans l'âme de bien des penseurs catholiques, et pour tous ceux-là le mirage d'un compromis entre l'orthodoxie et leurs opinions philosophiques avait été la meilleure recommandation des hardiesses de Günther. Ils ne se résignèrent pas à l'abandon complet de leur rêve. Aussi le concile du Vatican, éclairé et préparé en ce point par les rapports des évêques d'Allemagne, crut opportun de revenir sur la question du sens des formules dogmatiques pour la clore décidément. Après mûre délibération, l'unanimité des Pères, confirmée par l'autorité de Pie IX, déclara sous forme canonique, le 24 avril 1870, que nul ne saurait sans errer dans la foi « soutenir que le progrès des sciences pourrait mener à attribuer aux dogmes proposés par l'Église un sens différent de l'intelligence *qu'en a eue* et qu'en a l'Église[3] ».

Le temps seul a manqué aux Pères du concile pour fixer

1. Bref de Pie IX au cardinal Geissel, archevêque de Cologne, adressé le 15 juin 1857. On en trouvera la partie doctrinale dans l'*Enchiridion symbolorum et definitionum*..., de Denzinger-Stahl, 7e éd., Würzburg, 1895, p. 361, ou le *Libellus Fidei* du P. Gaudeau, Paris, Lethielleux, 1898, p. 140.

2. Adressé le 30 mars 1857. Denzinger-Stahl, *ibid.*, p. 362.

3. *Acta et decreta Sacrorum Conciliorum* (*Collectio Lacensis*), VII,

sur ce point l'enseignement catholique par une déclaration doctrinale plus ample. Dans le projet de constitution dogmatique « sur la doctrine catholique », qui devait être soumis aux corrections et à l'approbation des Pères, le chapitre XI était ainsi conçu : « Des maux nés de la confusion pernicieuse des rapports légitimes entre la science et la foi, l'un des plus graves est celui-ci : des hommes téméraires osent expliquer à leur guise les mystères mêmes et le sens de la révélation, et détourner ces dogmes très saints à une signification que repoussent la foi universelle et la doctrine ecclésiastique, pour l'accommoder à la mesure trompeuse de l'esprit humain. Ainsi, en mettant sous les mots de l'Église, qui sont conservés, un sens différent, on semble dire la même chose ; en réalité, l'on dit autre chose. Ces novateurs ne craignent pas d'affirmer qu'à cause des déficits de la philosophie, qui n'ont pas permis de la parfaire, l'intelligence du dogme est restée jusqu'à présent imparfaite dans l'Église ; mais que maintenant la raison cultivée par la science voit jour à une intelligence véritable et propre de toutes les vérités révélées. Mais le fondement divin restera ferme, car la doctrine de foi, enseignée par Dieu aux hommes pour qu'ils la croient sur l'autorité du Révélateur, n'est pas un système de philosophie que puisse parfaire l'esprit humain. C'est un dépôt, dont la garde, l'explication, la définition, ont été confiées par Dieu à l'Église infaillible assistée du Saint-Esprit. Il conste donc qu'on doit retenir inviolablement le sens du dogme tel que l'Église le proclame : changer ce sens ne serait pas un progrès scientifique, mais une perversion hérétique[1]. » Il n'est guère douteux que ces graves considérants, sauf quelques modifications accidentelles, fussent devenus doctrine de foi, si le concile n'avait pas été interrompu. Ils expriment en tout cas la pensée de l'Église sur le point qui nous occupe.

col. 256 : « Si quis dixerit fieri posse ut dogmatibus ab Ecclesia propositis, aliquando secundum progressum scientiæ *sensus* tribuendus sit *alius ab eo quem intellexit* et intelligit Ecclesia, A. S. »

1. *Acta et decreta Conciliorum...* (*Collectio Lacensis*), VII, col. 513. On peut voir plus loin, dans les explications jointes au *Schema* par les théologiens du Concile (*ibid.*, col. 537, sqq.) que ce chapitre était dirigé contre l'erreur de Günther ; on trouvera aussi dans ces pages les limites que ces théologiens autorisés assignaient à l'« évolution du dogme ».

Il n'est pas besoin d'ailleurs de ces foudres. Qui ne voit que des concessions analogues à celles de Günther, sous couleur d'élargir les formules dogmatiques, ou de les expliquer, les détruisent en fait ? Bon à titre de scrupule artistique, pour les raffinés qui ne veulent garder du passé que le décor, des doctrines traditionnelles que le vêtement verbal, des rois déchus que les médailles noblement frappées à leur effigie ! Bon encore, à titre d'expédient, pour rassurer les consciences inquiètes de ceux qui répugnent à mettre leurs affections à l'unisson de leur pensée, et cherchent un compromis pour sauver du moins le langage des croyances qui ont fait vivre leurs pères !... Mais l'homme de foi, et de bonne foi, répugne à ces inconséquences : il sait que c'est un sophisme de prétendre, sous prétexte que les mots ne sont pas adéquats à la pensée, qu'ils ne la déterminent nullement. Il voit enfin que toute l'histoire des dogmes, si elle lui apprend à douter de certaines conséquences lointaines, que des théologiens particuliers ont prétendu tirer des formules de foi, lui crie plus haut encore que ces formules ont un sens certain, absolu, objectif, indépendant des systèmes éphémères, sens qu'on ne peut changer sans réduire à un vain catalogue la tradition chrétienne tout entière.

II

La notion d'une plasticité sans limite étant écartée par la raison comme par la foi, reste à examiner à quoi se réduit, en dernière analyse, le contenu révélé des formules dogmatiques. Les expressions, les adages, les anathèmes, ne sont que pour ce contenu : seul il les « spécifie », comme on dit dans l'École, et les fait participer en quelque manière à son immutabilité. — Le délimiter sera donc fixer son terme extrême à l'élasticité qu'on peut sans faute attribuer aux formules.

Le problème ne se poserait pas, si les mots rendaient adéquatement la pensée, si les axiomes autorisés ou définis par l'Église exprimaient, sans équivoque possible et sans plus, les vérités révélées. Alors encore il y aurait une philosophie impliquée par nos formules, puisque, sous peine de les volatiliser, de les arracher aux prises fermes de l'esprit, il faudrait

supposer un sens précis aux notions dont elles nous affirment le lien ou l'incompatibilité. Mais cette philosophie, partie intégrante, à titre de fondement rationnel, des vérités de foi, serait couverte en entier par l'autorité divine : la contester serait mettre en question le dogme même. Au cas où ces conditions se réaliseraient (et nous verrons qu'il en est à peu près ainsi pour certaines définitions, élaborées par une longue suite de travaux patristiques ou conciliaires), l'élasticité des formules serait réduite à rien.

Mais cet idéal, presque jamais pleinement réalisé, est le plus souvent bien loin de l'être ; et cela par le fait du vocabulaire, insuffisamment expressif ou trop ambigu, par le fait aussi des concepts de philosophie humaine qui entourent, à la façon d'une atmosphère, et sans y être nécessairement impliqués, les définitions dogmatiques.

Dans l'application de ces causes d'élasticité aux diverses formules en honneur dans l'Église, le principe qui nous guidera est celui de la conservation intégrale et du développement nécessaire du dépôt de foi. C'est là le plan, le dessin authentique auquel il faut rapporter l'histoire du dogme, et dans cette histoire l'aspect qui nous occupe.

Tous les naturalistes assignent à l'évolution vitale un principe intérieur (qu'ils l'appellent d'ailleurs *forme*, *âme* ou *force*) qui, prenant le germe au point le plus obscur de son origine, en dirige impérieusement la croissance, façonne ses organes et sculpte dans la matière plastique qu'il s'assimile, pour un temps plus ou moins long, un être pourvu de tout ce qu'il lui faudra pour subsister et devenir parfait dans son ordre. Ainsi en va-t-il de l'assistance du Saint-Esprit : elle est, dans le développement vital de la dogmatique chrétienne, l'âme, la forme qui, gardant le trésor de vérités, clos quant à la somme des affirmations révélées, indéfiniment extensible quant à leur proposition, règle l'adaptation de ces vérités aux besoins des esprits droits, met en relief leur opposition aux efforts téméraires, toujours prêts à y ingérer des spéculations humaines[1]. Gardons-nous d'ailleurs, en pressant trop

1. Toute cette comparaison ne tient que sous le bénéfice de la différence, que je développerai amplement plus loin, entre l'évolution d'un organisme vivant et celle d'une doctrine. L'idée du Saint-Esprit âme de l'Église domine

la comparaison, d'attribuer à cette âme de l'Église un rôle vague ou panthéistique : c'est par les individus directement soumis à son influence que cette action s'exerce, et d'autant plus que leur rôle dans la communauté chrétienne exige des lumières plus pures, un discernement plus infaillible.

C'est à cette règle que sont assujettis les éléments que l'Église emprunte, dans le cours des âges, à la matière infiniment plastique, et très diverse en qualités expressives, des langues humaines.

Et un point à noter d'abord, c'est que rarement l'Église, au début, créera son vocabulaire. Avec le temps seulement, et pour ainsi dire pressée par les hérésies ou les subtilités, ne trouvant pas de mot capable de porter l'empreinte sacrée qu'elle veut rendre indélébile, elle frappera, comme une médaille à l'effigie nette, un vocable nouveau dont le sens consacré permettra de symboliser en toute brièveté, en toute exactitude, une doctrine spécifiquement chrétienne[1]. Mais, durant les premiers temps, l'utilité des fidèles et la simplicité même de ses exposés dogmatiques lui conseilleront d'emprunter au langage vulgaire, aux mots connus, à ces monnaies déformées par l'usage et d'un relief usé, les termes de ses définitions. Ainsi en sera-t-il toutes les fois que la philosophie élémentaire courant sous les mots suffira au dogme, l'idée qu'ils évoquent traduisant avec une exactitude approchée le fait de foi. Telle la forme qui préside au développement d'un organisme vivant : elle s'assimile les éléments ambiants, et ne tend ses énergies vers d'autres que lorsque ces éléments sont délétères ou impuissants à soutenir l'être qu'elle anime.

C'est à cette première expression des dogmes que se rattachent les formules des symboles, les adages patristiques, les normes doctrinales qui ont cours dans la théologie antique. Mais leurs affirmations n'ont pas suffi longtemps à garder aux professions de foi un sens certain. Aux temps les

tout le livre du cardinal Manning : *The temporal mission of the Holy Ghost* (la Mission temporelle du Saint-Esprit), livre qui complète, de ce point de vue, l'ouvrage de Newman cité plus haut. Voir Hemmer, *Vie du cardinal Manning*. Paris, Lethielleux, 1898, p. 151, sqq.

1. *Transsubstantiatio*, ἀειπαρθένος.

plus reculés, Dieu, homme, âme, création, toutes les notions primordiales de la foi chrétienne durent être expliquées, ne fût-ce que par un déterminant qui exclût les interprétations analogiques. Le souci du vocabulaire est déjà beaucoup plus sensible chez saint Jean ou dans les Épîtres de saint Paul que dans les Évangiles synoptiques ; et les plus anciens symboles, la formule même de liturgie baptismale qui en est l'archétype, qualifie Dieu de « tout-puissant » (παντοκράτωρ)[1]. Sans la mention de cet attribut, d'ailleurs traditionnel chez les croyants d'origine juive, eût-on assez marqué la souveraineté qui lui convenait, pour le monde polythéiste d'alors, et même pour les chrétiens asservis à la lettre des Écritures[2] ?

L'on dut bientôt pousser plus loin ce soin d'exactitude verbale que saint Paul, à la fin de sa carrière[3], recommandait déjà si instamment. En face des vérités qu'on croyait simplement, dont la conscience, si l'on ose dire, universelle, ne nécessitait pas une grande précision de termes, les esprits curieux commencèrent à réfléchir. On les mesura aux philosophies d'alors, aux spéculations alexandrines surtout, pour voir sur quels points il y avait incompatibilité, sur quels accord possible. Sans cesser de croire fermement, les chrétiens hellénisants se prirent, avec saint Justin, beaucoup plus avec Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Hippolyte, à philosopher sur leur foi. D'autre part, des esprits moins pondérés ou plus superbes avaient commencé, du vivant même des apôtres, à interpréter, d'après leurs rêveries ou leurs systèmes, les énonciations chrétiennes. Enfin, les polémistes païens prétendaient en démontrer l'inanité par la raison naturelle.

Le légitime besoin de prendre possession, par la réflexion et l'analyse, de leurs croyances, aussi bien que la nécessité de réfuter les hérésies et de répondre aux libres penseurs

1. Voir P. Batiffol, *Anciennes littératures chrétiennes ; la littérature grecque,* Paris, 1897, p. 69.

2. Ce souci n'est pas attribué sans fondement aux gardiens de la doctrine révélée. En 380, dans un monde déjà pour une grande part chrétien, le pape Damase rappelle encore que le terme de « dieux » n'est appliqué qu'analogiquement, dans l'Ecriture, aux anges et aux hommes. Voir le texte de sa déclaration dans l'*Enchiridion* de Denzinger-Stahl, 7e éd., p. 13.

3. I *Tim.*, vi, 20 ; II *Tim.*, ii, 15.

de la gentilité, forcèrent les docteurs chrétiens à préciser le contenu des formules. On ne pouvait les comprendre bien, ni les défendre efficacement sans serrer de plus près leurs formes verbales. Ce fut une tâche très délicate et difficile. L'exemple des écrits inspirés était là pour montrer que les ressources offertes par le langage philosophique en usage n'étaient pas à dédaigner[1]; mais l'assistance d'en haut ne dirigeait plus aussi pleinement les docteurs particuliers dans l'adaptation de ce langage aux conceptions chrétiennes. Les mots gardaient leur sens ancien sous les significations nouvelles qu'on leur imposait, ou exprimaient gauchement ce qu'on croyait exactement. Et comme ce mouvement intellectuel avait surtout pour promoteurs les théologiens privés, — l'Église, par son magistère autorisé (Papes et Conciles), n'intervenant guère que pour approuver leurs formules ou ramener au sens vrai des doctrines dont elle seule avait le dépôt, — l'on vit se produire des faits très curieux et instructifs pour le point qui nous occupe.

Un adage susceptible d'un sens orthodoxe, et même assez heureux dans sa teneur, devint l'occasion de tels abus, par la subtile perversité ou par l'inintelligence de ceux qui l'employaient, qu'il fut, non pas condamné, mais positivement déconseillé, comme captieux pour la foi du peuple chrétien, et ses fauteurs désavoués. Il est vrai que peu

1. Il faut pourtant se garder de croire que les apôtres aient, en usant intentionnellement des termes philosophiques de leur temps, *transporté* dans le dogme chrétien des notions profanes. Pour ne citer qu'un exemple particulièrement célèbre, le début de l'Évangile de saint Jean renferme, sous des mots philoniens, une doctrine tout entière biblique et chrétienne. « Si, comme le remarque M. l'abbé Loisy, la spéculation judéo-alexandrine a fourni à saint Jean le mot de *logos* et lui a en quelque sorte préparé des lecteurs pour l'entendre,... il est vrai pourtant que la doctrine johannique du *logos* a des racines dans l'Ancien Testament, soit dans les livres sapientiaux, soit dans le commentaire philosophique de la Genèse. *La forme qu'elle prend dans l'Évangile est spécifiquement chrétienne.* L'idée du *logos* est le point où l'enseignement apostolique rejoint la philosophie du temps, mais c'est pour substituer à une notion indécise et flottante, familière d'ailleurs à beaucoup d'esprits, une notion très nette. L'application de cette idée à l'histoire évangélique devient comme la définition scientifique du Christ sauveur... L'idée johannique du Verbe est à interpréter par l'Évangile, et l'on s'exposerait à un perpétuel contresens en voulant expliquer l'Évangile par la théorie du *logos* dans Philon. » (*Le prologue du quatrième Évangile*, dans la *Revue d'histoire et littérature religieuses*, 1897, nº 1, p. 46.)

d'années après, le danger d'en mésuser ayant disparu, on lui rendit droit de cité dans la dogmatique chrétienne[1].

Inversement, le dogme de l'unité de Dieu avait trouvé sa formule énergique dans la *Monarchie* appliquée au gouvernement divin[2]. En un temps où l'étude des dogmes trinitaires donnait lieu à tant de controverses et d'erreurs, l'expression était dangereuse, surtout par ce qu'elle ne disait pas. Dès l'aube du troisième siècle, Tertullien la dénonçait comme le mot de ralliement de ceux qui, sous prétexte de mieux sauvegarder l'unité en Dieu, détruisaient le vrai concept de la Trinité[3]. Néanmoins, en dépit de cette usurpation, qui fit donner aux hérétiques antitrinitaires de ce siècle le nom commun de « monarchiens » (Ébionites, Patripassiens), la formule ambiguë et suspecte fut reprise par le pape Denys (259-268), et entra définitivement dans l'orthodoxie ecclésiastique par l'explication magistrale qu'il en donna contre les Sabelliens qui en abusaient[4].

Cent ans plus tard éclataient entre docteurs grecs et latins les discussions les plus acerbes, les premiers repoussant, les autres voulant faire prévaloir une définition qui affirmait dans la Trinité la réalité de trois « personæ » (τρία πρόσωπα). L'accord se fit quand on se fut aperçu, par les explications fournies de part et d'autre, que, la pensée étant unanime, le mot seul, dans lequel les Pères grecs déploraient un reste

1. Il s'agit de la fameuse formule : « Unus de trinitate passus est », proposée par des moines scythes pour tenir dans la liturgie du *Trisagion* la place du « Crucifixus pro nobis », introduit par le patriarche d'Antioche Pierre le Foulon (vers 470). La formule fut suspectée de monophysisme, et ses patrons durent aller à Rome protester de leur orthodoxie. Le pape Hormisdas, sans condamner leur formule, donna nettement tort à leurs intrigues et à leurs subtilités. Dans une lettre datée du 13 août 520 (*Epistula* LXX. Migne, P. L., LXIII, 490-493), il les traite d'hypocrites et de superbes. Quelques années plus tard, la même formule, expliquée dans un sens orthodoxe, parut faciliter la rentrée dans l'orthodoxie des sévériens, et le pape Jean II, consulté par Justinien, l'approuva en 533 (*Joannis II, Epistula ad senatores.* Migne, P. L., LXVI, 20-22).

2. Peut-être à la suite du livre (aujourd'hui perdu) de saint Irénée : *De monarchia?* Voir Migne, P. G., VII, 239-240.

3. Tertullien, *Adversus Praxeam*, III (Migne, P. L., II, 158). « Monarchiam, inquiunt, tenemus... »

4. « ... monarchiam, quæ est augustissima Ecclesiæ Dei prædicatio, etc. » (*Epistulæ Dionysii papæ adversus Sabellianos*. Migne, P. L., V, 109, sqq.)

de sens scénique (πρόσωπον, personnage de théâtre, figurant), séparait les docteurs chrétiens. Le terme de personne, purifié dès lors de la saveur équivoque fixée en ses syllabes par son étymologie, fut adopté sans conteste dans la langue de l'Église[1]. Mais la lutte avait été chaude : la mort de saint Basile en fut attristée, et le maître de la terminologie orthodoxe, saint Grégoire de Nazianze, tout en appelant de « purs fantômes engendrés par l'esprit de dispute » les différences de foi qu'on avait cru voir sous les chicanes de mots, avouait que « peu s'en était fallu qu'en déchirant des syllabes on ne déchirât le monde en deux[2] ».

Ces exemples, qu'on pourrait aisément multiplier, suffisent à faire comprendre l'amplitude des variations qu'a dû faire subir au langage ecclésiastique l'ambiguïté de certaines formules. Ils montrent la pensée orthodoxe, d'abord familière à tous, même sous un habit d'emprunt, forcée par une suite de méconnaissances à se faire un vêtement à sa taille, modelé de plus près sur elle, et tel enfin que la mauvaise foi seule pût refuser de l'y voir.

Les mots, au cours de cette élaboration, ont éprouvé bien des vicissitudes. Il en a été de mainte expression, même très autorisée, comme de ces locutions, en droit générales, mais que l'usage a restreintes à une acception précise : leur emploi ne se légitime plus que dans ce cas, mais on aurait tort de taxer d'incorrection les vieux écrivains qui s'en servaient plus bonnement. Ainsi de nos formules, avant que leur teneur, parfois vague ou équivoque, toujours approchée, eût reçu du magistère infaillible sa détermination authentique : leur élasticité verbale explique leurs fortunes diverses et leur emploi, par les Pères anciens, dans un sens qui ne serait plus exact. Une même foi a pu sans inconséquence les adopter tour à tour et les déconseiller.

Qu'un hérétique s'en emparât, limitant arbitrairement leur signification, l'Église enseignante repoussait avec horreur une phrase qui, prise au sens du novateur, corrompait la

1. Il faut lire sur toute cette question le brillant et vivant tableau qu'en a tracé le P. de Régnon : *Études de théologie positive sur la Sainte Trinité*. Paris, Retaux, 1892, t. I., p. 167-215.

2. S. Gregor. Nazianz., *Orat.*, 21, 35 (Migne, P. G., XXXV, 1126).

pureté de la foi. Mais que cette usurpation cessât, rendant aux mots leur valeur naturelle, surtout qu'une autre erreur s'autorisât des répugnances de l'Église pour dénier toute réalité à une conception doctrinale que la première hérésie exagérait, l'autorité intervenait derechef, pour authentiquer une formule dont l'abus n'était plus à craindre, et qui exprimait énergiquement un des aspects de la vérité révélée. Le Synode d'Antioche, qui, en 269, proscrivit l'usage du mot ὁμοούσιος au sens de Paul de Samosate, partageait, sur la consubstantialité du Fils, la foi du Concile de Nicée qui fit, en 325, du même mot la tessère de l'orthodoxie [1]. Le concept dogmatique a seul une valeur absolue : les termes ne la participent qu'à titre précaire. Nécessaires pour vêtir la pensée, ils ne l'incarnent pas jusqu'à ne faire qu'un avec elle : sans la trahir, ils la traduisent.

Dans les axiomes dont la teneur verbale permet des interprétations diverses — et beaucoup des « effata » théologiques les plus vénérables sont à cette enseigne [2] — ce qui reste donc, ce qui est immuable, c'est l'affirmation dogmatique à laquelle l'Église, par ses déclarations ultérieures ou son enseignement traditionnel a restreint leur signification. Tout le reste a pu avoir, a eu souvent, ses vicissitudes et ses saisons. Il faudrait une histoire du dogme chrétien pour fixer, en particulier, le sens hors duquel ces formules sont soumises à la caducité humaine [3]. Ce que j'en ai dit suffit à montrer quel élément d'élasticité introduit en elles l'imperfection expressive de leurs termes.

Les limites de cette élasticité sont celles du rapport des mots aux concepts, et deviennent plus étroites à mesure que le vocabulaire ecclésiastique s'affine et se précise. Cause

1. Voir Hefele, *Histoire des conciles* (fr.), t. I, p. 122, sqq. Saint Hilaire et saint Athanase, tout en différant sur l'application du décret synodal d'Antioche aux erreurs de Paul de Samosate, s'accordent sur le fait de la condamnation et reconnaissent sa légitimité.

2. Hors de l'Église pas de salut ; — nihil redemptum nisi assumptum, etc., etc.

3. On peut se servir, pour s'orienter en ce point, de la *Dogmengeschichte* de Schwane (2e édit. Fribourg, 1892, et seqq). Le premier volume a été traduit sur la première édition par M. l'abbé P. Belet (Lyon, Delhomme).

très active du développement dogmatique aux premiers siècles, cette impropriété relative des sentences doctrinales tend constamment à se réduire et ne conserve que dans l'histoire du passé une importance capitale.

Léonce DE GRANDMAISON, S. J.

(*A suivre.*)

L'ALASKA

OBSERVATIONS D'UN MISSIONNAIRE

Troisième Partie[1] :

IDIOMES — MUSIQUE RELIGIEUSE ET PROFANE — LA MISSION

I. — Idiomes

Le don des langues ne serait pas un luxe pour qui veut séjourner en Alaska. Outre l'anglais que parle la population américaine, le français que parle la population canadienne, le russe, le suédois, l'allemand, l'italien ont leurs représentants dans ce pays où toutes les nationalités se coudoient. Mais la grande difficulté pour les étrangers vient des langues indigènes.

Ces langues présentent quatre grandes divisions aussi différentes entre elles que le français et l'anglais.

C'est d'abord le *haïda*, langue en usage dans l'île du Prince-de-Galles, au sud du grand archipel d'Alexandre qui forme l'Alaska méridional. Puis vient le *tlingit*, parlé le long du littoral et dans les îles, depuis Fort-Wrangel jusqu'à Sitka, Juneau, Chilkat, Yakutat et jusqu'à l'île de Kodiak. A partir de Cook's Inlet, domine l'*innuit* ou *malamut*, qui est parlé par tous les Esquimaux du littoral de la mer de Behring et de l'océan Glacial arctique jusqu'au Labrador. Enfin le *nulato* est la langue des tribus indiennes de l'intérieur de l'Alaska avec lesquelles nous sommes en rapport.

Il y aurait à ajouter d'autres idiomes, comme l'*alintien*, le *tanana*, le *tekak* et le *stick*, mais jusqu'à présent notre apostolat ne s'est pas étendu aux contrées où on les parle. Parmi les quatre langues indiennes principales, trois, à savoir : le tlingit, le malamut et le nulato, ont été l'objet de l'étude de nos missionnaires.

1. V. *Études*, 5 et 20 juin 1898.

Afin de nous faire quelque idée de la différence et de l'harmonie sauvage de ces idiomes, voyons la forme que revêt le « Notre Père » dans chacune de ces trois langues.

A Juneau, dans la petite chapelle de Notre-Dame-du-Rosaire, admirablement située sur la baie du « Gatineau Channel », à portée des Indiens de Juneau, de Douglas Island et de Takou, voici comment les quelques Indiens catholiques qui forment le noyau de notre chrétienté récitent en tlingit leur *Pater* :

— A ish̑ tikekeieate,
— iake tsheltakat katch assaku issaï,
— iake tl̑ok ikortesatin,
— mehtike kohonsh mitsiko ihorotenke iake orhontsu itlatkaierhate.
— iackie tshetakatikeie arheratnoteh ;
— akat isaklok atlushkeie atch orhon tsuakatatse omikok astutlushke [tshakoneiete sraseieh,
— athu kasl̑atsin tlitsu tlutchaten kotuunukok,
— akasl̑amatl̑ atlushkeie. tshatl̑uk ienkate.

Le malamut a fait l'objet spécial des études du P. Barnum. Depuis son arrivée dans la mission d'Alaska, il s'occupe à écrire une grammaire et un dictionnaire de cette langue. Nos missionnaires attendent avec impatience l'impression d'un ouvrage qui leur permettra de connaître plus aisément un idiome parlé, comme nous l'avons dit, par tous les Esquimaux.

Nos Pères du début de la mission, les pionniers de la première heure, en apprirent les rudiments surtout avec les enfants qui fréquentaient notre école. Le langage dont ils se servaient en emprunta un caractère enfantin, qui faisait rire les vieux sauvages. Si bien qu'un jour un vieil Indien, que le missionnaire instruisait, ne put s'empêcher de dire avec quelque humeur : « Mais, Père, vous parlez comme les enfants ; ce n'est pas ainsi que nous parlons, nous. »

Donnons le *Pater* tel que nos premiers chrétiens esquimaux, à Tanana, Akulurak et dans le voisinage, le récitaient avant l'introduction de la version Barnum et Cie.

— Atavut kelagamituten,
— Atran keniklutapikekut,
— tamal̑komta ershakorput anaïokotanenret,
— umenan atorho pileaka nunam kaenanun kaetlun kelagamun.

— chikerkut wanerpak tana piuktukut,
— Îpenun aka knean kartukut Îpet plukshkikut kaetlun wankuta
[plukshitarput akakneankartok wankutnun,
— ikaioerkut tegunrechekarput ashilinok,
— anertorkut ashilinoromuk. — Amen.

Cette langue a peu de sons gutturaux, et paraîtra très douce comparée à la langue parlée dans l'intérieur par les Indiens de Nulato. Le P. Robaut, venu avec Mgr Seghers, et le P. Ragaru, arrivé l'année suivante, ont été les premiers, sous la direction du P. Tosi et avec l'aide d'Andrewska, le premier enfant baptisé dans l'Alaska par les mains de Mgr Seghers, à étudier cette langue difficile et compliquée, à laquelle maintenant le P. Crimont et le P. Monroe consacrent toute leur attention.

Voici le Pater en nulato, avec une traduction littérale en anglais :

God thou in heaven art
— Terrarhoto nen yoyit teinta

Thy name we like all our hearts
— nusa k aderhuta tetleksen tenazaia

Thou above ^ art
— nen rhononsla ketoyona inlàn

Thy will on earth in heaven like
— norhvio konenkoka yoyit rhokatetan

The things we want give us always
— matetse nidoye tena tlanla tsorhoian.

Sins from us take ^ away evil again us people who do
— tsorhutlakatsen tenarho kalrhanelni, tsorhutlakatsen tenatse tetan'na

from them we ^ take away in like manner
[rhoborho kalratselni tsorhoka

Help us sins we will not ^ like in order that
— Tenatseini tsorhutlakatsen tsorhutotlkela torhorhon

Sins away from have us
— tsorhutlakatsen rhokotsetse tenaliko. — Amen.

En voilà assez, trop peut-être, sur ces langues barbares.

On voit si le missionnaire a besoin de constance pour se rendre maître de ces idiomes jusqu'à pouvoir les faire servir à l'expression des vérités les plus sublimes de notre sainte religion.

Il ne lui faut pas moins d'éloquence pour devenir entraînant devant un auditoire aussi étrange que celui qu'on rencontre dans les casines.

Imaginez en face de vous une vingtaine de bambins dans les accoutrements les plus grotesques, assis à la façon des tailleurs et vous regardant dans le blanc des yeux, tandis que les hommes, souvent à demi nus, ont suspendu pour quelques instants leurs occupations ou leurs jeux, pour écouter, bouche béante, les paroles du missionnaire. Les femmes, admises seulement sur une invitation formelle dans la casine des hommes, se tiennent modestement à l'écart près de la porte, parfois même derrière le missionnaire, écoutant la parole de Dieu dans une attitude respectueuse et vraiment recueillie.

Dans ces pieuses assemblées, le Père doit non seulement expliquer le catéchisme, apprendre les prières et administrer le sacrement de baptême, s'il y a lieu, mais il lui faut aussi avoir recours à tout son répertoire musical pour captiver et instruire ces grands enfants de la nature.

II. — Premiers essais de musique religieuse en Alaska.

Les Indiens de l'intérieur, aussi bien que les Esquimaux des côtes de l'Alaska, sont très amateurs de musique. Ils chantent en cadence, pendant les longues soirées d'hiver, en s'accompagnant d'une espèce de tambour. Cet instrument se compose d'un cercle en bois de deux à trois pieds de diamètre et d'une peau de vessie de phoque, fortement tendue dans l'intérieur du cercle. Les chants sont monotones, rappelant de loin les sons de l'instrument si cher aux Bretons. Le son grave du tambour marque la mesure, comme la grosse caisse dans une fanfare de village.

Ces réunions se tiennent dans les casines d'hommes où les enfants sont aussi admis. Les femmes, pour y pénétrer, sont obligées d'attendre qu'on les invite, quand au chant doit se joindre la danse. Même dans ce cas, tout se passe avec une gravité qui ferait sourire tout habitant des pays civilisés. Au centre de la casine, un homme à genoux, la partie supérieure du corps découverte, avec des plumes au bout des doigts, s'agite sur place, à droite, à gauche, en avant, en arrière, de la façon la plus grotesque, tandis qu'autour de lui tous ceux qui participent à la fête chantent à l'unisson les airs les plus sauvages. Quant aux femmes, placées ordinairement en arrière du coryphée, elles reproduisent ses mouvements par

des gestes gracieux et variés. Leur costume est modeste et leur attitude irréprochable.

Nous avons décrit précédemment quelques-unes des fêtes superstitieuses encore en usage parmi ces pauvres enfants de l'Alaska, dans lesquelles la musique a une large part. On comprend le charme que doit exercer la musique sur des êtres humains séparés du reste du monde par des distances énormes, privés de presque toutes les distractions dont jouissent les hommes vivant en société. Partout le silence effrayant du désert, toujours des neiges ou des glaces, sans que ni le chant des oiseaux, ni le spectacle changeant de la vie vienne jamais égayer la sévérité de cette nature polaire.

Les missionnaires ont compris ce besoin. La religion, qui apporte à ces âmes les consolations d'en haut, devait aussi prendre à tâche d'y faire luire quelques rayons de joie humaine. Et puis la musique et le chant n'étaient-ils pas un moyen de rendre la prière, l'instruction religieuse et les cérémonies du culte plus attrayantes et par suite plus fructueuses pour ces pauvres Indiens? Aussi, dès l'année 1889, lorsqu'arrivèrent, dans la mission d'Alaska, des Pères connaissant la musique, on se mit à composer des chants sur les prières, le catéchisme et les différentes cérémonies. Qu'il nous soit permis de rappeler ici le nom du P. Paul Muset, que la mort devait ravir trop tôt aux labeurs de l'apostolat, et qui dépensa à cette tâche tant de zèle et de talent.

A peine avait-il, au bout de deux mois, acquis assez de connaissance de la langue innuit pour se faire comprendre, qu'il adapta des airs variés à chacune des prières habituelles et composa un cantique en seize strophes, de huit vers chacune, résumant les vérités principales de la religion catholique. De plus, pour la première fête de Noël qu'il célébrait au milieu des Esquimaux, en même temps qu'il débutait dans la prédication indienne, il imagina de les préparer avec le P. Tréca à chanter la messe en latin sur des airs empruntés aux meilleurs compositeurs d'Europe. C'était sans nul doute la première fois, depuis la création du monde, que les paroles de la liturgie romaine étaient chantées par les voix de ces pauvres sauvages, à la gloire du Rédempteur. Les bénédictions du Saint Sacrement n'étaient pas moins solennelles; les

O Salutaris, les *Ave Maria*, les *Ave maris stella*, les *Tantum ergo*, éveillaient les échos étonnés de ces solitudes et ravissaient les anges.

On tenta autre chose. C'était beaucoup que les Indiens chantassent à l'église les louanges du Très-Haut. Ne pourrait-on pas supplanter les chants, le plus souvent superstitieux, qu'on entendait dans leurs casines, par d'autres chants profanes, mais purifiés des idées païennes? C'est là que le talent du P. Muset se déploya dans toute sa verve et son originalité.

Bientôt on n'entendit plus dans les loges que des refrains nouveaux, édifiants et joyeux tout ensemble, sur tous les sujets qui intéressent le plus ces sauvages : la chasse, la pêche, les armes à feu, le tabac, l'entrée ou la sortie de l'école, etc.

Rien ne peut donner l'idée de la joie exubérante des Esquimaux chantant les espérances du pêcheur au moment du départ pour la pêche. Citons quelques strophes de cette marche des pêcheurs, sur un air bien connu : « Sainte Vierge Marie. »

Int aiakatartukut
tegearput nutarat amashertut
agaion kalugamitok
wankuta kaivrakut. } *Refrain.*

—

1. Aneoka ashertok
imarpim kaenane
mitarut chanimintut
ukut manareartukut.

—

2. Nutarat ilakaput
agaion wankutnum
nutarat pileichea
wattoa chanimituchi.

—

3. Waslo tkinretuchi
lpichi ashituchi
chaknok kemikataremchi
tamalkouta ilakachi.

Voici à peu près le sens de cette poésie un peu rude, mais

pleine de charmes pour les oreilles et le cœur des pêcheurs esquimaux.

Allons, braves enfants,
où le poisson abonde;
le ciel nous est propice,
et nos filets seront bientôt remplis. } *Refrain.*

—

1. Le vent est favorable,
la mer est agitée;
le poisson n'est pas loin :
nous saurons le surprendre.

—

2. Poissons, nos braves amis,
c'est pour nous que vous êtes faits;
ne vous montrez pas rebelles,
doucement approchez-vous.

—

3. Malheur à vous, malins,
si vous vous dérobez;
nous saurons bien quand même
vous envelopper dans nos filets.

La chanson du chasseur sur l'air de *Cadet Roussel* et celle du priseur, sur l'air *Bon voyage*, *cher Dumollet*, ne sont pas moins naïves.

On nous pardonnera de donner ici trois ou quatre strophes, au hasard, de la chanson du priseur :

Miluskartoa
knakaka miluskarenktok
miluskartoa
miluskamuk chikerna. } *Refrain.*

—

1. Miluska amakluku
akneagok chaurertoa
kanwok naskulennga
miluskamuk tegeaka.

—

2. Kanwok sla krocinarkok
necka illone numito
walō chavigeranreto
amashertok miluskartoa

—

3. Kanwok manareartoa
chele nutarak tactok
kizhane miluskartankartok
miluskamuk tegeaka.

4. Kanwok nutagiertoa
nutikvaeligoma
walō miluskartoa
nuttan nutiktoa.

Voici la traduction libre de ce morceau de littérature esquimau, dont les incorrections ne surprendront pas, si l'on réfléchit que son auteur n'avait encore que quelques mois de séjour en Alaska, quand il la composa.

La prise de tabac, amis,
est un besoin pour moi ;
si vous voulez me faire plaisir
offrez-moi du tabac. } *Refrain.*

—

1. La prise de tabac
est un baume pour tous les maux ;
quand ma tête se brise,
le grand remède est une prise.

—

2. Mais quand l'hiver froid
m'enferme à la maison,
je tomberais dans la torpeur
si je n'avais ma tabatière.

—

3. Alors que je suis à la pêche
et que le poisson se dérobe,
toute ma consolation
est de savourer une prise.

—

4. A la chasse, quand le gibier
approche à portée de fusil
si la prise éclairait ma vue,
je ne manquerais jamais mon coup.

On peut rire de ces premières tentatives plus ou moins réussies de poésie et de musique en Alaska ; mais les missionnaires, grâce à ces industries innocentes, se voyaient accueillis dans toutes les casines avec des transports de joie, et ces refrains populaires, en leur ouvrant les cœurs des sauvages, leur permettaient d'y verser en son temps une semence féconde.

Depuis, les choses ont marché. A Kozirefski, l'on peut entendre, les jours de fête, de beaux chants avec accompagnement d'orgue. Car Kozirefski possède un orgue.

III. — La Mission

1° *Mission de Nulato.* — La mission d'Alaska — on l'a raconté naguère ici-même[1] — a été fondée dans le sang d'un martyr. La chrétienté de Nulato fut la première établie. Comme un général d'armée marchant le premier au combat, Mgr Seghers avait trouvé la mort dans la victoire (28 novembre 1886) et conquis la position de Nulato. C'est le point le plus central peut-être de cette immense mission d'Alaska.

Nulato est un petit village situé sur le Yukon, un peu au-dessous de l'embouchure du Koyukuk, ce qui lui donne une importance considérable. Ce village n'est composé que de quelques huttes à l'entrée d'une crique poissonneuse. C'est là que le P. Ragaru éleva, en 1888, une modeste chapelle, près de la misérable habitation qui avait servi de première résidence aux deux compagnons de Mgr Seghers, les PP. Tosi et Robaut, pendant l'hiver de 1887-1888. Depuis, la mission de Nulato s'est agrandie d'une résidence de Pères plus spacieuse, d'un clocher, d'un petit magasin, d'un modeste atelier, et plus tard d'une église. Bientôt Nulato vit un hôte nouveau partager les privations et les misères du P. Ragaru. Mais la santé du nouveau missionnaire ne tarda pas à être ébranlée par un climat pour lequel il ne semblait pas fait, et il dut retourner aux Montagnes-Rocheuses par le premier bateau de l'année suivante.

La mission de Nulato se distingue de toutes les autres, non seulement par son origine qu'a illustrée et sanctifiée le sang de Mgr Seghers, mais aussi par la solidité de la foi de ses habitants. C'est une véritable chrétienté. Au moment où nous écrivons ces lignes, elle est confiée au zèle infatigable du P. Crimont, assisté du P. Monroe.

L'endroit où s'accomplit le drame sanglant de la mort de l'archevêque est situé à quelque cinquante milles en amont de Nulato. C'est là qu'au mois d'août 1892, en présence du P. Tréca, remplaçant le P. Tosi qui se rendait à Rome, des PP. Ragaru, Robaut, Barnum et de deux Sœurs de Sainte-

1. V. *Études*, septembre 1893.

Anne avec quelques enfants de l'école de Kozirefsky, fut plantée une croix de bois.

Ce monument, qui pouvait avoir quinze pieds de hauteur, s'enfonçait dans le sol d'une élévation naturelle en forme de tombeau, à une vingtaine de mètres des bords du fleuve. Or il arriva qu'en 1894, au moment de la débâcle des glaces, les Pères de Nulato virent, un jour, une croix, dressée sur un glaçon, descendre majestueusement la rivière. C'était la croix élevée à Mgr Seghers qui semblait prendre possession de son domaine sur tout le parcours du Yukon. Les Pères la saluèrent avec émotion et sonnèrent la cloche. Les Indiens se réunirent et des prières s'élevèrent au ciel du cœur de ces pauvres habitants de l'Alaska, pour le salut desquels un évêque apôtre avait donné sa vie. Ce qui augmenta encore l'admiration des spectateurs fut que cette croix, à la hauteur de Nulato, se retourna vers l'église et s'arrêta quelques instants, comme pour reconnaître et bénir, à son passage, l'œuvre en faveur de laquelle le sang du martyr avait été versé. Car c'est pour prévenir les protestants à Nulato que Mgr Seghers hâta son voyage et hasarda sa vie.

La croix ne tarda pas à s'éloigner vers l'ouest et alla se perdre dans la direction de l'Océan, sans qu'on l'ait jamais revue. On songea aussitôt à la remplacer par une autre plus solide. Ce fut un Indien d'une de nos missions des Montagnes-Rocheuses qui offrit, en son nom et au nom de sa tribu, de faire les frais de ce mémorial en l'honneur de Mgr Seghers. Cette année même, 1898, on a dû placer cette croix, avec solennité comme la première, sur le lieu sanctifié par le martyre, mais à une hauteur qui la met à l'abri des crues du fleuve. Et maintenant, du flanc de cette butte gigantesque, elle étend ses bras sur la vallée immense, attirant les regards de tous les voyageurs qui remontent ou descendent le cours du Yukon. Pour moi, je n'oublierai jamais l'impression profonde que me causa la vue de ce lieu, désormais sacré, lorsqu'il se présenta pour la première fois à mes yeux, vers onze heures du soir, le 9 juin 1897.

Puisse la mission de Nulato, qui possède ce monument, prospérer de plus en plus et devenir le centre d'une grande chrétienté !

2° *Mission de Kozirefski.* — Kozirefski fut la deuxième station établie dans l'Alaska. Pendant que le P. Ragaru posait les fondements de Nulato, le P. Robaut était chargé par le P. Tosi de choisir un emplacement plus au sud, à portée à la fois des Indiens de l'intérieur et de ceux de la côte. Le point le plus favorable parut être en face de l'embouchure du Shageluk, un bras du Yukon de cent vingt milles environ de longueur, qui rentre dans ce fleuve un peu au-dessous d'Anvik. Anvik est un village indien, d'une centaine d'âmes environ, situé en face d'une île que forme la courbure de ce bras et qui porte le nom de Shageluk Island.

A peine avait-on déterminé l'endroit précis de la nouvelle fondation, où l'on projetait une résidence, une église et une école, qu'on apprit, au mois de juin 1888, l'arrivée à Saint-Michel de trois Sœurs de Sainte-Anne, en compagnie du P. Czenna et du Fr. Rosati. On se hâta de finir la maison des Pères pour construire celle des Sœurs, qui arrivèrent avant l'achèvement du travail et furent obligées pendant quelques mois de loger sous la tente. Le P. Tosi dirigeait les constructions avec son énergie accoutumée et l'école put s'ouvrir tant bien que mal au commencement d'octobre. Les commencements furent pénibles, mais adoucis par le courage héroïque des Sœurs et la docilité des quelques enfants admis dans l'école. Parmi eux se trouvait Andrewska, le premier Indien baptisé de la main de Mgr Seghers.

Cette nouvelle mission fut placée sous le vocable significatif de Sainte-Croix, nom qu'elle a porté depuis. La résidence des Pères s'élève dans une plaine bornée au nord par de petites montagnes boisées, dont les pentes douces viennent expirer à la mission. L'habitation des Sœurs est située à environ cent mètres en amont, un peu en arrière de celle des Pères et, par conséquent, sur un plan légèrement plus élevé et mieux protégé contre les vents du nord et de l'est par le contour de collines. Un peu plus tard, on construisit une nouvelle résidence des Pères et une école perpendiculaire à la première, qui fut transformée en église. On ajouta par la suite une étable, quand le P. Judge arriva dans la mission, au mois de juillet 1890, avec un troupeau de vaches, chèvres, moutons, sans compter un gros chien de Terre-

Neuve dont le nom, Jack, est familier aux habitants de Kozirefski. Vers le milieu de la mission se trouve le landing-place pour les bateaux. L'aspect général de Kozirefski est riant : c'est l'un des sites les plus agréables de notre mission.

Le meilleur résultat de la mission de Kozirefski est l'école, qui est la mieux établie de toutes celles d'Alaska. Parmi les Indiens du village, les conversions sont peu nombreuses. Quelques femmes seulement fréquentent l'église ; les hommes sont encore, pour la plupart, sous l'influence des *medicine-men* et esclaves de leurs superstitions.

En relation avec la mission de Kozirefski se trouve la station de Shageluk, vers le milieu du bras du fleuve Yukon. Il y a là un village indien pour lequel le P. Judge construisit une église et une résidence.

Le fort Saint-Michel, sur Norton Sound, où abordent tous les navires, n'est pas très distant de Kozirefski en ligne droite. On peut, en hiver, en suivant Anvik-River, gagner Saint-Michel par la voie du portage; mais, en été, le seul moyen de communication est par la mer et le delta du fleuve Yukon. Nous y avons un poste de passage, que nous occupons au moment de l'approvisionnement : il date de 1895.

3° *La mission de Tanana, transférée depuis à Akulurak.* — La mission de Tanana se trouve située sur les bords de la mer de Behring, à l'extrémité du cap Vancouver. Elle fut fondée pour les Esquimaux sur l'ordre du P. Tosi, par les soins du P. Tréca nouvellement arrivé dans la mission d'Alaska, au mois de juillet 1889. Il y avait à cet endroit un village d'Esquimaux, d'environ quatre-vingts à cent âmes, avec un « trader » russe de Sitka, qui avait fui avec sa mère et sa femme pour échapper à la violence des Indiens.

Au nord et au sud de Tanana se trouve une chaîne de montagnes, qui ferme l'horizon des deux côtés de la baie adjacente au cap Vancouver. Dans la plaine qui s'étend entre les deux chaînes de montagnes coule, du nord au sud, une petite rivière qui se jette dans la mer vers le milieu de la baie. Le village indien et le poste de commerce sont situés entre la rivière et la baie. La maison de nos Pères fut construite à en-

viron cent mètres au-dessous, vers le sud, également entre la rivière et la baie. Cette maison se compose de deux parties : la première date de cette année 1889; l'autre fut ajoutée, pour servir d'église deux ans après. Le P. Tréca fut rejoint dans la station de Tanana par le P. Paul Muset, arrivé à Alaska au mois de septembre 1889. C'est là que la musique rendit de si grands services pour l'instruction des Indiens, ainsi que pour la solennité du culte.

Grâce à la femme du trader russe, qui prêta son concours aux deux missionnaires pour amener les enfants à l'école et leur concilier la sympathie des Indiens, leur ministère fut très consolant et fructueux. Outre les baptêmes d'enfants, il y eut, dès la première année, quelques baptêmes, mariages et communions d'adultes. Les progrès furent enrayés par la crainte du trader de déplaire au prêtre russe.

Pour montrer quel genre d'influence le prêtre russe exerce sur les populations de l'Alaska, mentionnons le stratagème employé par le pope Belkorf de la mission d'Ikogmut, sur le Yukon, en 1888, pour régulariser les mariages dans sa mission. Il annonça un jour qu'un vaisseau de guerre russe, chargé de soldats, allait amener l'évêque russe et qu'un châtiment sévère attendait tous ceux dont la situation ne serait pas régularisée avant son arrivée. La perspective du knout eut un effet magique. Ceux qui vivaient en concubinage s'empressèrent de solliciter la bénédiction nuptiale. L'évêque ne vint pas ; mais l'effet était produit.

L'expérience démontra bientôt que la mission de Tanana n'était pas le lieu qui convenait pour une école, non plus que pour l'approvisionnement. En conséquence, au mois de juin 1892, les Pères de Tanana furent appelés par le P. Tosi sur la branche la plus méridionale du Delta, afin de chercher un emplacement plus favorable. Après une première tentative infructueuse sur les bords du Kanilik, on trouva la position désirée, en face, sur les bords de l'Akulurak. On y transporta sur un raft la maison construite au bord du Kanilik. C'est ainsi que la mission d'Akulurak fut fondée, pour remplacer celle de Tanana, qui devint dès lors une station secondaire visitée seulement de temps en temps.

Mission d'Akulurak. — Akulurak (*Akula-Tundra*) est située dans une de ces plaines appelées *tundras*, sur le bord le plus élevé de la rivière Akulurak. Cette rivière est l'une des bouches du fleuve Yukon. Elle formait jadis le lit du fleuve. Elle est la plus large des deux bouches, mais si remplie des sédiments charriés et accumulés depuis des siècles, qu'elle est devenue fort dangereuse aux steamers. Aussi préfèrent-ils l'autre bouche plus au nord. Le nom indien de ces deux branches du Yukon indique lui-même ce changement dans le régime du fleuve ; car l'une, au sud, est appelée « Knishlok », c'est-à-dire vieille rivière ; l'autre, plus au nord, « Knishpak » : c'est le nom actuel du Yukon en langue indienne. L'Akulurak est donc une rivière sortant du Knishlok, à environ vingt milles au-dessous de la bifurcation du Yukon, et rentrant dans le fleuve après un cours d'environ soixante milles. Elle coule d'abord en ligne droite, puis elle prend la forme d'une ellipse très allongée par sa division en deux bras, l'un appelé Kanilik, le plus rapproché du fleuve, et l'autre retenant le nom d'Akulurak, jusqu'à un point où les deux bras se réunissent de nouveau pour se jeter ensemble dans le fleuve sous le nom de Kuimlek. Or, notre nouvelle résidence occupe l'un des nombreux replis de l'Akulurak, à peu près au milieu de l'ellipse. Nous sommes ainsi dans une île, qui a 2 milles à peine de large sur 20 milles de longueur.

Les petits villages indiens, au nombre de treize environ, dont cette partie du delta est constellée, justifient le choix fait de ce lieu pour notre mission. Tous ces villages sont accessibles en une journée, et plusieurs d'entre eux, comme Kanilik et Noklerchorovigarmut, sont assez proches pour envoyer chaque jour les enfants à l'école. Dans un rayon un peu plus vaste, on trouverait d'autres villages, au nombre d'une vingtaine, accessibles en deux ou trois journées. On peut évaluer à plus d'un mille le nombre des Esquimaux qui dépendent directement de cette mission. Dès la première année, le recensement des habitants de la région du delta, dressé par les soins du P. Tréca, comprenait 1600 habitants dont on connaissait les noms et la demeure. La partie recensée, il faut le dire, est surtout la partie sud du delta et s'étend, d'un

côté, jusqu'à Tanana et, de l'autre, dans la direction du Kuskokvim, jusqu'à Chaléitmut, gros village de plus de 200 habitants.

Le grand obstacle pour les missionnaires est là, comme ailleurs, l'opposition des *medicine-men*, qui entretiennent l'ignorance et la superstition parmi les indigènes dans un but intéressé. La coutume de ces sorciers est d'exposer les cadavres dans des caisses reposant à la surface du sol, à proximité du village. Il arrive souvent que les chiens, attirés par la faim, viennent dévorer les membres de ces pauvres morts. Les Pères ont essayé de persuader aux Esquimaux d'apporter les morts à l'église et de donner à ceux qui étaient baptisés une sépulture chrétienne. Mais l'inhumation des cadavres répugne à leurs habitudes invétérées et les medicine-men leur font accroire que changer rien à leurs coutumes superstitieuses serait pour eux la cause d'effroyables malheurs.

Un vieil Indien chrétien mourant fut assisté par les Pères et reçut tous les sacrements de l'Église. Les Pères, avant de se retirer, donnèrent leurs instructions pour qu'on vînt les prévenir le lendemain matin de la mort, si elle survenait pendant la nuit. Les Pères ne reçurent aucun avis, mais ils apprirent que, la veille même, aussitôt après leur départ, le malade avait expiré et qu'on l'avait immédiatement exposé selon la coutume indienne. Quelques mois plus tard, nos Pères eurent la curiosité d'aller voir la tombe. Ils trouvèrent la caisse, contenant les restes, renversée, et une partie des bras et des jambes dévorée par les chiens. Trois petits enfants baptisés, que les Indiens avaient refusé d'apporter à l'église pour la sépulture, se trouvaient dans le même état. Les missionnaires crurent de leur devoir d'enterrer ces restes suivant le rite et les honneurs chrétiens. Mais les parents furent si effrayés qu'ils transportèrent leur habitation ailleurs, plus loin de la mission.

C'est à Akulurak que le P. Cataldo fut envoyé dès son arrivée en Alaska. Il est resté là depuis, en compagnie du P. Parodi, qui visite Tanana, et du P. Barnum, qui achève sa grammaire de langue malamut ou innuit.

Pour compléter ce qui concerne les Esquimaux, disons que

le P. Tosi avait projeté un établissement près Kotzebue-Sound, à l'entrée du Selawik. Si ce projet se réalise, comme nous l'espérons, notre mission des Esquimaux en Alaska s'étendra sur tout le littoral de la mer de Behring et celui de l'océan Glacial.

4° *Mission parmi les mineurs du haut Yukon.* — On a vu comment la mission a suivi dans son développement graduel un ordre pour ainsi dire méthodique. D'abord, on s'est occupé des Indiens de Nulato, le point central de l'Alaska; ensuite, on s'est établi à Kozirefski, point intermédiaire entre les Indiens de l'intérieur et les Esquimaux des côtes; puis on a fondé la mission d'Akulurak, en attendant celle de Kotzebue-Sound, toutes deux spécialement destinées aux peuples esquimaux. L'œuvre des missionnaires commença donc par les populations indigènes; mais quand la perspective de l'or attira des flots d'aventuriers de tous les pays sur toutes les criques du haut Yukon, ils virent là aussitôt un nouveau champ offert à leurs travaux. C'est ainsi que, vers l'automne de 1895, le P. Judge s'établissait à Circle-City, d'où il visitait Forty-Miles. En 1897, il arrivait à Dawson-City, sur le Klondyke, la ville de l'or, à la suite des mineurs qui émigraient en masse des deux premières stations, aujourd'hui désertes. Le P. Bougis a raconté ici-même l'établissement de l'hôpital de Dawson-City par le P. Judge[1].

5° *Mission de l'Alaska du Sud.* — Ce district de l'Alaska, qui part du mont Saint-Elias et suit la lisière de la côte ouest de l'Amérique du Nord jusqu'au canal de Portland ou Port-Tongas, englobant en même temps toutes les îles de l'archipel Alexandre, fait partie de la région cédée par les Russes aux États-Unis en 1867.

La ville la plus importante est Juneau, qui, par sa position centrale, est le rendez-vous de tous les steamers, et d'où l'on communique aisément avec tous les autres points du district, c'est-à-dire Douglas Island, en face de Juneau, de l'autre côté de Gastineau Channel; Sitka, sur la côte ouest de Baranoff

1. V. *Études*, 5 janvier 1898.

Island, et Fort Wrangel, sur le continent, à la hauteur de la pointe nord de l'île du Prince-de-Galles, et à l'embouchure de Stikeen-River.

Mgr Seghers est le fondateur de l'église de Juneau, aussi bien que de celles de Fort Wrangel et de Sitka, comme il fut plus tard le fondateur de Nulato. Dès 1877, il avait, en compagnie du P. Mandart, fait un voyage apostolique à travers l'Alaska du Nord, remonté la vallée du Yukon, depuis Saint-Michel jusqu'à Nulato et Nuklukayet. Il y passa l'hiver. Rien n'existait alors des missions actuelles. Nommé, au mois de décembre 1878, archevêque d'Emèse avec le titre de coadjuteur de l'archevêque d'Orégon, il retournait, l'année suivante, au printemps de 1879, dans l'Alaska du Sud, qu'il avait visité en 1873, et fondait l'église de Sainte-Rose de Lima, à Wrangel. Il confia cet établissement aux soins du P. Jean Althoff, jeune prêtre de talent et d'énergie, récemment arrivé de Louvain, qui devait pendant plus de quinze ans porter à lui seul tout le poids de ce rude ministère évangélique.

La même année, Mgr Seghers fondait également l'église de Saint-Grégoire-de-Nazianze, à Sitka, qui portait alors le nom de Nouvel-Archangel ; il la confia au zèle du même missionnaire.

A cette époque, il n'était pas encore question de Juneau, qui deviendra plus tard l'active métropole de l'Alaska du Sud. Ce n'était alors qu'une solitude sauvage, habitée seulement par les bêtes fauves, qui pouvaient à peine se frayer un passage à travers d'impénétrables forêts ; les montagnes où l'on voit aujourd'hui des mines en exploitation, comme Treadwell, Mexican, Red-Bullion, Sumdum, Sheepcreek, et Silver-Bow-Basin, n'avaient pas encore révélé les trésors cachés dans leurs flancs.

En 1880, Mgr Seghers était nommé archevêque d'Orégon en remplacement de Mgr Blanchet décédé. Replacé, à sa demande, sur le siège de Vancouver par un acte du Saint-Siège en date du 7 mars, le zélé prélat s'empressa de visiter sa mission de prédilection, l'Alaska, qu'il savait presque complètement abandonnée. Cependant la cité de Juneau avait pris naissance vers l'automne de 1880, et lentement, mais sûrement, cette nouvelle station de commerce, si bien située à

l'entrée des mines d'or de la région arctique, se développait et allait devenir la clé, pour ainsi dire, de la grande vallée du Yukon. Mgr Seghers le pressentit. Le P. Althoff fut alors dirigé vers Juneau pour y établir sa résidence au centre du district entre Fort-Wrangel et Sitka.

Le premier acte du ministère du P. Althoff, à Juneau, d'après les registres, date du 24 décembre 1885. L'hôpital et l'école des Sœurs de Sainte-Anne, fondés vers 1886 avec une élégante et spacieuse église, sous le vocable de la Nativité de la Très Sainte Vierge, furent les fruits les plus importants du séjour du missionnaire à Juneau.

Par un acte du Saint-Siège daté du 17 juillet 1894, l'Alaska passait de la juridiction spirituelle de l'évêque de Vancouver, Mgr Jean-Nicolas Lemmens, successeur de Mgr Seghers, à la juridiction d'un préfet apostolique. Le P. Althoff retourna dans le diocèse de Vancouver, et le délégué apostolique aux États-Unis, Mgr Satolli, demanda au R. P. Van Gorp, S. J., supérieur de la mission des Montagnes-Rocheuses, d'envoyer à Juneau un Père de la Compagnie qui pourvoirait aux besoins des âmes dans toute cette partie de l'Alaska. Le P. Tosi, alors à Kozirefski, n'avait pas encore pu connaître le décret de sa nomination de préfet apostolique et moins encore remplacer le P. Althoff. Ce fut le P. René qui fut envoyé de Missousa à Juneau, au commencement du mois de septembre de la même année 1894.

Au mois de juillet 1896, arrivait le P. Pierre Bougis pour être l'assistant du P. René, en attendant le P. Tréca, qui était allé se rétablir à San Francisco. Notre seconde année de Juneau fut féconde en œuvres et en constructions. La petite résidence, faite pour un seul missionnaire, fut agrandie. La venue du P. Bougis permit d'étendre notre ministère d'une façon régulière et suivie, non seulement à Douglas Island, mais encore à Sitka. Notre construction la plus importante fut la nouvelle résidence de Douglas Island, contiguë à la nouvelle école des Sœurs. La chapelle ouverte le 8 décembre est dédiée à Notre-Dame-des-Mines.

Grâce à une aumône inespérée de France, on put, bientôt après, acquérir un terrain entre les deux villages indiens de Takou, à un mille environ de Juneau, position splendide,

toujours au soleil, au bord de la baie de Gastineau Channel. Une petite habitation fut élevée, et, le 9 avril, fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, bénite sous le vocable de Notre-Dame-du-Rosaire. Elle est spécialement destinée à servir de chapelle où le P. Tréca ira dire la messe et instruire les Indiens d'alentour dans la langue tlingit. Le Père a commencé une grammaire et un dictionnaire pratique de cet idiome. En janvier 1897, le P. René établit la ligue du Sacré-Cœur ou Apostolat de la Prière, qui compte maintenant une centaine de membres. En outre, les « Ladies of the Altar Society » ou Dames de l'Œuvre du Tabernacle, se réunissent chaque semaine pendant deux heures, l'après-midi, pour travailler à des ornements d'église. Enfin, tous les mercredis, les hommes, membres du Club Saint-Joseph, viennent passer la soirée à la résidence d'une façon agréable et instructive. Tantôt ils écoutent une lecture scientifique, historique ou religieuse, ou bien on cause en fumant un cigare, et chacun apporte son expérience de soldat, de mineur ou de marin.

6° *Les Sœurs de Sainte-Anne.* — En 1888 arrivaient à Saint-Michel trois Sœurs de Sainte-Anne, du couvent de *Lachine*, près de Montréal : R. M. Mary-Stephen, supérieure, sœur Mary-Joseph, sœur Mary-Pauline. Il est superflu de louer l'héroïsme de ces bonnes Sœurs, qui devaient être de si précieuses auxiliaires pour les missionnaires. La première école fut fondée à Kozirefsky cette même année. La seconde ne date que de septembre 1894, et fut établie chez les Esquimaux à Akulurak sur le delta du Yukon, où furent envoyées quatre nouvelles religieuses sous la conduite de sœur Mary-Zéphyrine. Le nombre des Sœurs s'était accru jusqu'au chiffre de onze.

Les religieuses dans ces deux missions ont une installation séparée de la maison des Pères et de l'église, à une distance d'environ trois cents pieds. Leur œuvre est avant tout l'instruction des garçons et des filles. A Kozirefsky, il y a séparation des sexes, même dans les salles d'école. Les garçons mangent chez les Sœurs, mais pour les récréations et la nuit ils sont dans la maison des Pères. Pendant l'année 1892-1893, le nombre des pensionnaires à Kozirefski monta à cent. Depuis,

on a fait un choix plus sévère et le nombre ne dépasse guère quatre-vingts. A Akulurak, les pensionnaires sont peu nombreux encore. Quant aux externes, c'est une bande des plus irrégulières dans son assistance aux classes. On peut en dire autant de Kozirefski.

Nos élèves pensionnaires indigènes ont des qualités excellentes d'esprit et de cœur. La plupart font des progrès dans l'étude de l'anglais, qu'ils parlent bien au bout d'un an. Ils sont doués d'une mémoire très heureuse, savent bien écrire, ont du goût pour le dessin et quelques-uns réussissent dans toutes les branches de l'instruction primaire : arithmétique, géographie, histoire, catéchisme et histoire de l'Église. Les filles, de plus, apprennent à fabriquer tous leurs vêtements et aident au lavage du linge, à la cuisine, à la boulangerie et autres services domestiques.

Quelques-uns des garçons sont fort industrieux. Ils ont du goût pour la musique et chantent très convenablement à l'église. Il va sans dire qu'on les occupe aussi aux travaux manuels, comme couper du bois, travailler au jardin, aller puiser de l'eau, etc. Les plus intelligents sont employés sur le steamer en qualité de chauffeurs, ou de « traders » pour les échanges à faire avec les Indiens. Ces enfants ont très bon esprit, sont attachés aux Pères et aux Sœurs, et font preuve d'une piété véritable.

Quant aux *adultes* indiens, il n'y a eu encore jusqu'ici qu'un mouvement bien restreint de conversions. Cela tient aux préjugés très enracinés des vieux sauvages, à l'influence de leurs *medicine-men*, à leur grande ignorance. Peu à peu, il faut l'espérer, la lumière se fera par les enfants dans les nouvelles générations. Les protestants n'ont pas été jusqu'ici un grand obstacle à notre action sur les Indiens. Les Russes sont plus à redouter ; ils exercent encore une certaine influence, surtout parmi les vieux et empêchent tant qu'ils peuvent ces pauvres gens de venir à nous. Il y a excommunication pour ceux de leurs coreligionnaires qui se hasarderaient à fréquenter notre église et à changer de religion. Bref, l'œuvre de la conversion des adultes est encore peu avancée ; il ne s'agit pas d'ailleurs d'entraîner tous ces pau-

vres Indiens dans notre foi, pour les en voir sortir de nouveau avec leurs vices de païens, divorce, polygamie et autres.

Telle est la situation générale des missions catholiques en Alaska. Si le zèle des missionnaires voudrait pouvoir se réjouir d'une plus ample moisson obtenue, le bien déjà fait est considérable, et l'avenir s'annonce avec de fortifiantes espérances. Il est d'expérience dans l'histoire de l'apostolat catholique que les bénédictions divines sont toujours en proportion des sacrifices généreusement accomplis pour Dieu : à ce titre, les missions d'Alaska peuvent compter sur une spéciale abondance de grâces qui germeront et mûriront en fruits de salut.

Jean-Baptiste RENÉ, S. J.

UN ESSAI DE RÉHABILITATION DE HEGEL

La *Logique de Hegel*[1] est un livre travaillé, consciencieux, détaillé, et même un peu obscur. L'écueil était difficile à éviter, je l'avoue, dès lors qu'il s'agissait du célèbre penseur germain. Il semble toutefois qu'à travers tout ce détail et, pour ainsi parler, ce fourré épineux de déductions dialectiques, l'on eût pu marquer un peu plus les grandes lignes, tracer quelques routes larges et bien aérées. L'analyse est exacte, serrée de près; c'est bien, et il y a là un indéniable mérite de pénétration et de patience. La doctrine hégélienne n'est pas vue d'assez haut, assez dominée. C'est un défaut, que ne rachètent pas suffisamment les aperçus plus synthétiques des derniers chapitres : *La logique dans le système. — Le dogmatisme de Hegel. — Hegel et la pensée contemporaine*. En dépit d'une réelle valeur de recherche et de réflexion personnelle, cette seconde partie laisse subsister le doute et l'incertitude sur les éléments fondamentaux de la doctrine.

Ainsi, en quel sens faut-il entendre l'immanence de l'Idée dans les choses ? — S'agit-il de la concordance nécessaire de la réalité avec un concept donné ou possible ; de la capacité, si vous le voulez, qu'ont les choses d'être représentées par l'Idée ? Hegel lui-même indique cette interprétation, que M. G. Noël semble d'abord accepter (p. 10). En ce cas, le célèbre novateur aurait tout simplement repris à son compte et développé d'une manière assurément fort obscure la notion traditionnelle de la vérité ontologique. Et, pour le dire en passant, il serait intéressant et utile aussi de rechercher tout ce qu'il peut bien y avoir, tout ce qu'il

1. La *Logique de Hegel*, par Georges Noël, professeur de philosophie au lycée Lakanal. Paris, Alcan, 1897. Grand in-8, pp. VIII-188. Prix : 3 francs. Cet ouvrage fait partie de la *Collection historique des grands Philosophes*, en cours de publication.

y a en réalité de vieille philosophie, disons le mot, de scolastique *démarquée* chez Hegel et surtout chez Kant[1]. Quoi qu'il en soit, la doctrine précitée, qui résume, au fond, l'hégélianisme tout entier, paraît difficilement pouvoir être entendue en un sens aussi acceptable et aussi... arriéré. Pour Hegel, comme pour Platon et surtout pour Berkeley, toute réalité se réduit à l'Idée, est constituée intrinsèquement par l'Idée; *esse est percipi*. L'être des choses est, pour lui, purement intelligible et idéal. La *chose en soi*, l'objet de la connaissance posé comme possédant un être distinct de celui de la connaissance, ce ne sont pas là assurément des données hégéliennes, du moins des données *ésotériques*. Toute autre paraît être la pensée intime, la pensée dernière du maître.

Ou l'hégélianisme, considéré en lui-même et au point de vue de son moment historique, demeure à peu près inexplicable, ou il faut admettre que l'immanence, le réalisme de l'Idée y sont professés au sens le plus strict, j'allais dire : le plus évidemment panthéiste. Et c'est aussi, en dernière analyse, à cette seconde interprétation que s'est rangé M. G. Noël (p. 152).

Mais on peut alors objecter ce que Hegel a déclaré ailleurs en termes fort nets. La vraie philosophie, a-t-il écrit, doit sauver l'*objectivité* de la connaissance. Elle doit être d'accord avec la conscience vulgaire, la raison vulgaire, la religion simple et la piété naïve. (*Logique*, édition Véra, t. I, p. 230 sqq.; 184; 154.) Or, je demande comment la valeur objective de la connaissance et les données de la conscience vulgaire, de la raison vulgaire, de la foi *simple*, peuvent être sauves, si l'on tient d'ailleurs l'*objet* de la connaissance, quel qu'il soit, le monde du corps, l'âme, Dieu, pour une pure condition formelle, une fonction, si vous le voulez, de l'Idée; si l'on admet, en d'autres termes, l'immanence de l'Idée dans les choses au sens rigoureux de tout à l'heure?

1. Em. Kant, a écrit M. A. Fouillée, est le dernier des grands scolastiques. — Ce mot, paradoxal, si on le prend à la rigueur, est bien près toutefois d'exprimer une vérité, et une vérité féconde. Ouvrez la *Logique*, la *Métaphysique*, les *Critiques*, et vous verrez en quelque sorte affleurer les réminiscences de l'École. Ce qui est vrai de Kant l'est à plus forte raison de Leibniz; et peut-être même y a-t-il quelque ridicule à le dire, tant le fait semble être manifeste. Mais il est permis de se demander s'il n'y aurait pas là, pour l'interprétation de la philosophie allemande, un élément d'information encore trop peu mis en œuvre.

En quel sens faut-il donc entendre cette doctrine? La réponse à cette question, d'une importance capitale pour l'intelligence de l'hégélianisme, M. G. Noël ne l'a pas donnée, ce nous semble, d'une manière définitive.

Encore un point qui demeure en litige, pour ne rien dire de plus : Hegel est-il panthéiste? M. G. Noël ne m'en voudra pas de ma franchise, si j'avoue que ses explications sur ce sujet me paraissent ressembler un peu trop à l'apologie de Spinoza par Hegel lui-même. Donc, on n'admet pas le reproche, et cependant on avoue ce qui suit : « Hegel fait de l'imparfait lui-même un moment de la perfection absolue... Le Dieu de Hegel est immanent, et transcendant tout à la fois. Il est l'être de toutes choses, il anime et dirige la nature et s'incarne dans l'humanité, sans perdre pour cela sa personnalité absolue, sans cesser d'être l'éternelle raison supérieure au temps et à l'espace... » (P. 143.) Tout cela, on en conviendra, est fort suspect, et M. G. Noël l'a bien vu. De là, sans doute, l'allure hésitante et la facture un peu confuse de cette discussion, où il a essayé d'éclaircir l'un des points principaux du système.

Que son livre, d'ailleurs très sérieux et très méritoire, ne rende pas inutile un travail encore plus précis, plus pénétrant et plus suggestif, il n'y a nullement à s'en étonner, et il y a, au contraire, lieu d'espérer que lui-même nous donnera ce commentaire définitif. M. G. Noël y sera aidé, sans nul doute, par son enthousiasme, très sincère et aussi très explicable, pour le subtil penseur allemand. Et je ne vois, pour ma part, aucune difficulté à reconnaître, avec l'illustre historien de la philosophie, le cardinal Gonzalez, la haute puissance dialectique, la vigoureuse « maîtrise », dont Hegel a fait preuve d'un bout à l'autre de son œuvre. On peut être, après tout, un admirable logicien au service d'une mauvaise cause; on peut déduire, avec une rigueur digne en soi de tout éloge, les conséquences d'une donnée sophistique. Or, c'est là précisément le cas pour Hegel comme pour son maître Kant.

M. G. Noël, peu satisfait encore de ces concessions, voit dans l'hégélianisme l' « expression la plus haute et la plus compréhensive de la pensée philosophique », et, pour la réfuter, à son estime, il ne faudrait rien de moins qu'un penseur de premier ordre, si c'est même là dire assez. « On ne peut prévoir l'appari-

tion du génie. Or, s'il a fallu un Leibniz pour réfuter Descartes, un Kant pour réfuter Leibniz, une seule chose est pour nous certaine : c'est que celui qui réfutera Hegel, qu'il doive apparaître demain ou qu'il tarde encore plusieurs siècles, sera lui-même un Hegel. » (P. 184.) Ces paroles sont décourageantes. Nous sera-t-il permis, après cela, d'oser avancer que, dès le point initial de cet inattaquable procès dialectique, nous croyons apercevoir un sophisme ?

L'être, dit Hegel, est identique au non-être, au néant ; il « est en fait le néant, ni plus ni moins que le néant ». L'identité de l'être et du non-être a dans la philosophie hégélienne, personne ne l'ignore, la valeur d'un axiome fondamental. Le système tout entier est relié à cette première base, et cela d'autant plus étroitement que la déduction du maître est plus serrée, plus cohérente. Et si cette base nécessaire n'était qu'une pierre de rebut ?... Si ce premier axiome impliquait une équivoque ?

L'être dont il s'agit ici, rappelons-le, est l'être pris en général : « l'être pur » ou, en d'autres termes, ce que nous pensons quand nous prononçons le mot *être*, sans préciser davantage. Ainsi, par exemple, nous disons : l'*être* est un bien ; l'*être* est la première et la plus fondamentale des perfections ; les choses même les plus diverses, Dieu et la plus infime molécule, ont entre elles au moins ce trait commun qu'elles ont l'*être*, qu'elles *sont*.

L'être ainsi entendu est identique au *non-être*, ou néant : c'est la première proposition de la logique hégélienne. On pourrait objecter, tout d'abord, que le philosophe s'est engagé à marcher d'accord avec la raison vulgaire, la conscience vulgaire. Or, si je ne me trompe, rien ne semble plus évident au bon *sens commun* des simples, que la non-identité, l'opposition radicale et absolue de ces termes : l'être et le néant, être et ne pas être. Mais voyons la preuve. L'être pur, dit Hegel, est identique au non-être, parce qu'il est absolument indéterminé. Et par conséquent « il n'y a rien en lui qui puisse être l'objet d'une pensée, ou, si l'on veut, il n'est lui-même que cette pensée vide. L'être immédiat, indéterminé, est en fait le néant, ni plus ni moins que le néant ».

L'être pur est indéterminé : oui, sans doute par rapport *aux êtres* particuliers dans lesquels il se précise et en quelque sorte

se spécifie, suivant la loi de son évolution idéale[1]. En lui-même, il a pour la pensée une valeur positive et déterminée. L'*être*, encore une fois, est le caractère primordial, le trait commun universel de tout ce qui échappe au néant : l'*être* est cette perfection que notre esprit conçoit comme logiquement antérieure à toutes les autres et comme les résumant toutes, suivant la vue profonde de saint Thomas.

L'*être*, dit le saint Docteur, renferme implicitement dans sa notion toutes les beautés, toutes les richesses, toutes les forces, tous les développements *des êtres*. Et M. G. Noël était, à son insu, bien près de saint Thomas, quand il a défini « l'Être vrai — l'indéterminé déterminé comme déterminable, la matière amorphe et fluide qui peut prendre toutes les formes ».

Oui, l'*être* est déterminable relativement au développement ultérieur de sa notion, mais il est déterminé en lui-même. Son indétermination est relative, non absolue. Et par là il se distingue radicalement du non-être, du néant. L'argumentation de Hegel est tout entière basée sur une équivoque.

Et c'est grâce à de pareilles équivoques qu'est établie, ensuite, l'identité de l'*un* et de l'*autre*, de l'infini et du fini, etc. Ces équivoques, pourquoi M. G. Noël ne les a-t-il pas signalées ?

Son livre apporte de nouveaux et utiles moyens d'information, soit pour l'interprétation, soit pour la critique de l'hégélianisme ; toutefois, ni au premier point de vue ni au second, on ne peut y reconnaître une œuvre définitive.

Camille DE BEAUPUY, S. J.

1. Il convient de citer ici un remarquable ouvrage, déjà analysé du reste dans les *Études :* l'*Ontologie* du R. P. Charles Delmas, S. J. (Paris, Retaux, 1896.) La difficile et si importante question de l'évolution logique de l'*être* y est traitée avec une excellente méthode et une rare profondeur. L'auteur ne s'est pas contenté de reproduire à ce sujet les meilleures données de la tradition péripatéticienne ; par ses propres analyses, il a su projeter une clarté vraiment nouvelle sur ce mystérieux problème, qui se retrouve, avec celui des universaux, au fond le plus intime de toutes les grandes controverses philosophiques.

REVUE DES PÉRIODIQUES

QUESTIONS D'HISTOIRE

I. — Revue des Questions historiques, 1er juillet 1898. — Dans un premier article qui nous en fait espérer plusieurs autres aussi intéressants sur les saints ses contemporains, **Saint Basile** a fourni à M. Paul Allard un sujet d'étude large et varié. Le groupe de ces personnages éminents, unis par la parenté ou l'amitié, qui se nomment les deux Grégoire de Nazianze, Césaire, Basile, Grégoire de Nysse et Amphiloque, y revit dans le cadre bien connu du Pont et de la Cappadoce durant la seconde moitié du quatrième siècle. Voici comment l'auteur caractérise saint Basile : « Un des traits de celui-ci, c'est la facilité avec laquelle, des plus hautes spéculations de la piété, il descend aux affaires communes et au soin des intérêts publics. Homme de contemplation et d'action tout ensemble, il diffère par là de son ami Grégoire, chez qui, à mesure que la vie avance, le contemplatif l'emporte chaque jour davantage sur l'homme d'action. » (P. 47.) Son enfance, ses études, son retour d'Athènes, sa vie monastique couronnée par le sacerdoce, forment les principales divisions de ce travail qui s'arrête au seuil de l'épiscopat.

Le Premier divorce de Henri VIII. — M. l'abbé Féret examine principalement le rôle joué par les Universités en Angleterre et sur le continent, mais surtout par l'Université de Paris, lors de la question qui leur fut posée par Henri VIII sur la nullité de son premier mariage. Le roi d'Angleterre qui avait épousé, par dispense de Jules II, la veuve de son frère Arthur, Catherine d'Aragon, prétendait ce mariage nul, de droit naturel et divin. Or, l'empêchement n'était que de droit ecclésiastique; il avait donc pu être levé par le pape. Plusieurs Universités, gagnées par l'or anglais, opinèrent en faveur du roi. M. l'abbé Féret croit cependant que la *Détermination* de complaisance prêtée à la Faculté de Paris est d'une authenticité très douteuse. Il défend ensuite

victorieusement Clément VII de l'accusation d'avoir par sa précipitation perdu l'Angleterre.

M. Victor Pierre, dont nous signalions en février dernier les études si bien documentées sur le Clergé français en Allemagne pendant la Révolution, nous emmène aujourd'hui à la suite du **Clergé français en Savoie et en Piémont.** Sa source est le manuscrit des *Souvenirs*, inédits, de l'abbé Berlioz, chanoine de Grenoble. Cet ecclésiastique avait quitté la France le 10 juillet 1791, et son récit s'arrête au 1er novembre 1794. M. Pierre a reconstitué d'après ses notes la vie des ecclésiastiques accueillis à la Vénerie, propriété particulière du duc de Savoie. Charles-Emmanuel IV, qui devait mourir jésuite à Rome en 1819, après avoir abdiqué, venait visiter les pauvres réfugiés avec sa sainte épouse, la vénérable Marie-Clotilde, sœur de Louis XVI. (P. 148.) Nulle part, malgré quelques réserves, la réception des prêtres français ne fut aussi généreuse et aussi cordiale.

M. Godefroy Kurth répond, dans un mélange intitulé la **Bataille de Vouillé en 507**, à l'article de M. Lièvre paru dans la *Revue historique* du 1er janvier 1898, et maintient que *Vogladum* est bien Vouillé et non Saint-Cyr, en reprochant à son adversaire d'avoir confondu le village de *Vogladum* avec le *campus Vogladensis* ou *campania Vogladensis* qui formait toute une région. M. Kurth se défend d'avoir procédé par intuition ; il avait, au contraire, visité le théâtre de la bataille avant d'écrire son bel ouvrage sur *Clovis*.

M. Léon Le Grand analyse, avec sa compétence supérieure dans les questions d'histoire hospitalière, la **Désolation des églises**, *monastères et hôpitaux en France*, *vers le milieu du quinzième siècle*, d'après le P. Denifle.

II. — Revue historique, mai-juin, juillet-août, 1898. — M. Imbart de La Tour continue son étude si instructive sur les **Paroisses rurales dans l'ancienne France**. Après les églises publiques il passe aux églises privées. Successivement il traite du patronage des églises, à l'occasion de celles qui étaient fondées dans les domaines, de celles qui étaient placées sous la *protection* d'un

grand, et de la transformation de ce patronage qui en vint à se confondre avec la propriété. Vers le septième siècle l'église rurale devient une *res privata*, possédée au même titre que la terre, susceptible d'être « donnée, vendue, léguée ». (P. 15.)

Ce maître des églises rurales porte au huitième siècle le titre qu'il gardera : *senior*, seigneur. M. Imbart de La Tour nous montre la conquête des paroisses grâce au seniorat, qui fut reconnu par la législation. Le seigneur, en ces temps primitifs de la féodalité naissante, met peu à peu la main sur l'église et son patrimoine. Choisi par lui, le prêtre de campagne est son *homme*, souvent son *serf* ou son *recommandé*. (P. 35.)

M. Kohler, dont l'étude critique de 1881 sur **Sainte Geneviève** n'est pas oubliée, reprend son travail à l'occasion du texte de la Vie de sainte Geneviève publiée par M. Bruno Krusch, au t. III des *Scriptores rerum merovingicarum*. L'auteur allemand déclare que la Vie, telle qu'elle nous est parvenue, ne peut pas remonter au delà du neuvième ou de l'extrême huitième siècle. C'est, dit-il, un faussaire et un menteur qui n'écrit pas dix-huit ans, comme il l'affirme, après la mort de la sainte, mais trois siècles après. M. Kohler répond aux arguments sur lesquels est appuyé ce système, et déclare ces hypothèses exagérées ou fantaisistes. Il démontre à nouveau que nous sommes en présence d'une œuvre qui est bien du début du sixième siècle. (P. 319.)

III. — Correspondant. — M. l'abbé Félix Klein, qui avait donné, dans le numéro du 10 août 1897, un premier chapitre de la Vie de **Mgr Dupont des Loges**, à laquelle il consacre actuellement sa plume, a raconté, dans les livraisons des 25 février et 10 mars 1898, la *Guerre sous Metz* et le rôle de l'évêque pendant le blocus, puis lors de l'entrée des Allemands. Mais, d'abord, il le montre à l'arrivée de l'empereur, et pendant les grandes batailles.

Le 28 juillet 1870, Mgr Dupont des Loges rentrait dans sa ville épiscopale, au retour du concile. Une heure plus tôt, il aurait pu assister à l'arrivée de Napoléon III. L'accueil fait au souverain avait été froid. Metz (que M. l'abbé Klein qualifie de capitale de la Lorraine) avait donné, au plébiscite, une majorité de *non*. L'évêque était le prélat le moins impérialiste de France; lui et

un autre avaient été les seuls à ne pas assister au baptême du prince impérial; mais il était l'homme du devoir épiscopal. Le lendemain, il alla faire visite au souverain et ne trouva qu'un fantôme d'empereur. Le dimanche, 31, il reçut Napoléon III à la cathédrale, dans cette admirable nef à laquelle le Kaiser actuel, tout protestant qu'il soit, affecte de s'intéresser. L'empereur, entouré de son fils et du prince Jérôme, assista à la messe de huit heures et suivit avec attention les prières, ce que ne fit pas son cousin.

Cependant les opérations avaient commencé le 2 août par l'affaire ridiculement exagérée de Sarrebrück. Mgr Dupont des Loges alla voir les premiers blessés, français et allemands, rapportés dans les ambulances. Les Allemands, terrifiés, tremblaient d'être empoisonnés. Les Français avaient perdu leur gaîté traditionnelle de Sébastopol et d'Italie. C'était mauvais présage.

Les défaites se succèdent coup sur coup. Le 4 août, Wissembourg; le 6 août, Reischoffen et Forbach. Le lendemain 7, jour de dimanche, l'évêque et le chapitre attendent l'empereur à la cathédrale. Après une heure d'attente, un aumônier se présente les larmes aux yeux. « Je ne sais si l'empereur viendra, dit-il; ils ont tous perdu la tête au quartier général; ce sont ordres et contre-ordres sans fin. » (P. 609.) L'empereur ne vint pas. Huit jours se passent en tergiversations qui préparent la défaite. « Les événements funestes, écrit l'évêque à la date du 8, se succèdent avec une rapidité vertigineuse. Je crois voir un désarroi. » Le 12 août, Bazaine était nommé général en chef de l'armée du Rhin; le 14, Napoléon faisait ses adieux à Metz. Ce jour-là, un dimanche encore, Mgr Dupont des Loges vit le souverain pour la dernière fois. Devant cette ruine morale et physique, l'évêque s'écriait : « Que ce pauvre empereur m'inspire de pitié! Il ne m'a jamais compté parmi ses partisans ni ses courtisans; mais il me semble que je deviens bonapartiste, aujourd'hui, en le voyant si malheureux. » (P. 612.)

Vers quatre heures, pendant les vêpres, des détonations formidables éclatèrent, faisant trembler les vitraux et couvrant la parole du prédicateur. La sanglante rencontre de Borny mettait hors de combat 4000 Français et 5000 Allemands. Notre retraite à l'ouest de la Moselle n'avait pas été coupée par Steinmetz, mais déjà cet arrêt permettait à Frédéric-Charles de franchir

la rivière à Pont-à-Mousson et de préparer le mouvement tournant de Gravelotte, Dès huit heures du soir, les convois de blessés entrèrent en ville et furent logés en partie auprès de l'évêché. A partir de ce moment la place entière ne sera plus qu'une immense ambulance. « Vous comptez déjà 22000 blessés ou malades, dira un jour Bazaine au prélat; il suffit, pour sortir, que je fasse casser la tête à 7000 ou 8000 hommes, vous en aurez alors 30000. » (P. 629.)

Gravelotte (16 août) fut une mêlée effroyable. Nous y perdions 16 000 hommes tués ou blessés et 837 officiers. Saint-Privat (18 août) mit 32 000 hommes hors de combat : c'était 80000 hommes en cinq jours seulement. Le 19 août, la retraite définitive sous Metz commençait, et le cercle de fer se resserrait autour de l'immense armée prisonnière. Dans un rayon de 300 mètres autour de l'évêché, 5 000 blessés gisaient dans les ambulances. L'évêque en avait lui-même organisé une dans les grandes salles de son palais. Chaque jour il allait, fatigué ou malade, porter au dehors des paroles de consolation aux plus malheureux. On en avait campé jusque dans une île, sous la tente, et la pourriture d'hôpital y avait bientôt raison de ceux qui avaient séjourné trop longtemps sur les champs de bataille. La bataille de Noisseville (31 août et 1er septembre) fournit le dernier contingent à cette armée de blessés et de mourants.

L'évêque, tout à ses devoirs de charité, se tenait en dehors de la politique. Il eut cependant occasion de s'entretenir avec plusieurs chefs de l'armée, et le récit de ces conversations n'est pas un des éléments les moins intéressants de ces pages d'histoire. Le général Coffinières ne s'y montre pas plus que Bazaine à la hauteur de la situation. Changarnier est pessimiste et rêve une restauration monarchique. Lebœuf accuse la diplomatie d'avoir jeté la France dans une impasse. L'empereur avait compté sur le concours de l'Autriche et de l'Italie, et comptait n'avoir en face de lui que la Prusse, sans les États de l'Allemagne du Sud.

Le jeudi, 22 septembre, Bazaine se présentait à l'évêché, il tint au prélat ces propos : « Si j'avais quitté la place au début, elle était dans l'impossibilité de tenir, car les forts n'étaient pas armés..... Si je sors, sa résistance sera forcément de peu de durée. Et moi, une fois sorti, que deviendrai-je? J'aurai toujours les Prussiens sur les talons, et, devant moi, j'aurai à combattre les

ennemis de l'ordre social, qui ont partout relevé la tête. » Le maréchal parlait avec tant d'assurance que l'évêque en fut atterré. Plus tard, Mgr Dupont des Loges disait qu' « un de ses plus grands sujets de confusion après ses péchés, c'était qu'un tel homme lui eût par deux fois baisé la main ».

Avec le blocus, la misère en Lorraine était devenue horrible. « Mon pauvre diocèse, écrit l'évêque le 11 octobre, est dans la plus triste désolation. Plus de chevaux pour labourer ; des villages à demi ou entièrement brûlés, les maisons dévalisées. »

Après la capitulation, il fut superbe de courage et en imposa au général de Zastrow, le nouveau commandant de place. Sa lettre du 5 novembre, refusant de livrer sa cathédrale au culte protestant, est un document admirable de patriotisme.

— 10 avril. — Au moment où s'annonçait l'apparition du tome VII et dernier de la Correspondance de M. de Barante (1782-1866), annotée avec soin par son petit-fils, quelques-unes de ses lettres inédites relatives au **Coup d'État du 2 décembre** et à la *Proclamation de l'empire* étaient publiées par le *Correspondant*. L'ancien ambassadeur et pair de France, membre de l'Académie française, vivait retiré à Barante, en Auvergne ; il dépeint dans sa correspondance avec le comte de Houdetot, Guizot, Mme Anisson du Perron, la physionomie morale de la population en même temps que les procédés administratifs en matière d'élection.

La population rurale lui paraît indifférente. Elle ne comprend rien à ce qui se passe et s'en soucie peu, n'étant pas lésée dans ses intérêts matériels. La bourgeoisie, menacée de pillage par les rouges, applaudit à la répression et se montre enthousiaste du président. Mais personne ne croit à la durée du régime.

Les fonctionnaires font du zèle. Ils répandent à profusion pour le jour du plébiscite des billets où est imprimé en grosses lettres le mot *oui*. Le maire explique aux paysans qu'ils seront regardés comme des malfaiteurs s'ils mettent *non*. Quant au baron de Barante, il ne vote pas et prend en pitié le suffrage universel : « Notre pays d'Auvergne est éminemment propre au succès de ce genre d'opérations administratives. Jamais je n'y ai vu une opinion publique. L'intérêt individuel y règne sans partage, avec prudence, avec calcul personnel. » Le 29 février 1852, la comédie

du plébiciste (20 déc. 1851) avait donc sa seconde représentation. Les paysans furent dociles. On leur avait fait distribuer des bulletins imprimés pour le candidat officiel (marquis de Pierre); ils les reçurent avec confiance de la main du garde-champêtre; ceux qui ne savaient pas lire ne se faisaient pas même dire pour qui ils votaient. Un ancien député du gouvernement de juillet avait eu la velléité de se présenter. On l'avait fait prévenir de ne pas sortir de chez lui.

La dernière comédie décrite est la session des Conseils généraux. Elle est présidée par M. de Morny, qui « n'a pas prononcé une parole ». Il se réservait.

IV. — Revue des Deux Mondes, 1er février 1898. — M. le duc de Broglie ayant été appelé à succéder à **M. Victor Duruy,** comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a présenté sur la vie et les travaux de son prédécesseur une notice parue ensuite en article. La première partie, toute biographique, s'est inspirée du discours de réception de M. Jules Lemaître [1], des souvenirs de J. Simon et de ceux de M. Lavisse [2]. Les lacunes, qui avaient été signalées en leur temps dans l'éloge académique du 16 janvier 1896, et que ne comblait pas la réponse de M. O. Gréard au récipiendaire, ont été ici remplies. Le duc de Broglie ne s'est pas arrêté à l'homme; il a étudié son œuvre en critique et en chrétien. Après les paroles sévères du cardinal Perraud, adressées à M. Duruy lui-même en pleine Académie (18 juin 1885), cette réfutation de l'erreur capitale de l'*Histoire des Romains* n'a nulle part été menée avec plus de courtoisie et en un plus noble langage, mais aussi avec plus de fermeté et d'autorité. L'auteur de *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle* était sur son terrain, et il a usé de ses avantages.

Après des considérations excellentes sur les rôles de l'érudition et de l'histoire, tels qu'on les concevait autrefois et tels qu'on les comprend aujourd'hui, le duc de Broglie rend hommage à M. Duruy qui a uni ces deux mérites si rarement unis : la sagacité de la critique et l'art du récit. Pour Duruy, l'histoire fut à la fois la science qui contrôle et l'art qui expose, ainsi que la philosophie qui explique et classe les phénomènes sous des lois pour

1. V. *Études*, 15 février 1896.
2. V. *Correspondant*, 25 mars 1895.

remonter des faits à leur cause. C'était son but, et il avait conscience de l'avoir atteint. Ses deux « Histoires de la Grèce et des Romains » ont prouvé ce que peut l'activité continue d'un écrivain.

La seconde paraît au duc de Broglie supérieure à la première. L'*Histoire de la Grèce* est entourée de trop de légendes poétiques, pour qu'une méthode historique rigoureuse lui puisse être appliquée. Il en va tout autrement de celle de Rome après la période royale. Pour cette époque incertaine, Duruy a suivi simplement Tite-Live, sans le garantir. Mais, de Tarquin le Superbe à Théodose, il y a huit siècles éclairés par des moyens d'information suffisants. Dans ce long voyage à travers des âges si divers, le talent de Duruy a été de choisir, par une habile sélection, les faits les plus caractéristiques des événements et des personnages. Point de lourd bagage de notes, de citations, de textes. Il compare et combine préalablement les témoignages, puis il les fond dans l'exécution; et il a pu donner ainsi à la description des grandes journées de la République, Cannes, Pharsale, Actium, cette rapidité de marche et cette vivacité d'allure qu'on retrouve dans les pages analogues du duc d'Aumale..... et du duc de Broglie.

Parfois il s'arrête, jette un regard en arrière, mesure le chemin parcouru et constate les changements produits par les progrès ou le déclin de la société. Son tableau général de l'état de l'empire au début du second siècle remplit un volume entier. Grâce à ce mélange de tableaux, de descriptions et de récits, cette histoire ne languit jamais. Le peuple romain y apparaît comme un être moral; on assiste à sa naissance, à son développement, à sa décadence.

Théodose disparu et la division de l'empire consommée, Duruy laissa tomber la plume; il ne restait plus à l'historien attristé « qu'à coucher le génie de Rome au sépulcre où le moyen âge le retiendra pendant des siècles. » Le duc de Broglie a relevé cette pensée amère, où le chagrin confine à l'injustice. Et, suivant l'admirateur inconsolable de la Rome impériale dans l'étude des causes qui précipitèrent la chute du vieux monde romain, il aborde franchement les accusations portées par Duruy contre le christianisme. Jeune et candidat au doctorat, Duruy avait, dans une thèse sur Tibère, dépeint avec respect le Christ étendant du haut de la croix ses bras sur l'humanité tout entière, « pour que, le

jour où périssait la liberté de la cité, la liberté de l'âme fût rendue à tous les hommes ». Mais, plus tard, il ne jugea la société chrétienne qu'avec des préjugés étroits, ne lui épargnant pas les insinuations les plus malveillantes. Les chrétiens sont à ses yeux une race d'hommes « qui agissaient et pensaient en regardant le ciel et non la terre,... qui fuyaient les honneurs de la société romaine, ne voulaient pas en remplir les devoirs, que ses malheurs laissaient indifférents, et qui, ne voyant pas dans les Barbares des ennemis, refusaient de les combattre. » (*Hist. des Romains*, VII, 540-541.) Dès lors, les persécutions contre les chrétiens sont tout expliquées. Comment le peuple n'eût-il pas été irrité contre ces sans-patrie? Comment les princes n'eussent-ils pas cherché à extirper du corps social ce mal qui le minait?

On a demandé à l'auteur, écrit le duc de Broglie, sur quels documents il s'appuyait pour imputer aux chrétiens de l'empire cet abandon de leurs devoirs civiques et militaires. Or, on les cherche sans les trouver, dans les sept volumes de son histoire. Quelques phrases d'écrivains obscurs tels que Hermias et Commodianus, quelques invectives outrées de Tertullien : c'est tout. Pourquoi mentionner à peine en regard les grandes apologies du second siècle, de Justin ou de Méliton de Sardes, où les martyrs prennent les bourreaux à témoin de leur fidélité aux institutions de la patrie. Dans les actes judiciaires, il n'est sorte de calomnies ridicules qu'on n'intente aux accusés; jamais ils ne sont poursuivis, soit pour se dérober à ces charges municipales devenues si onéreuses aux *curiales,* soit pour avoir manqué aux institutions militaires. Les légionnaires cités devant les magistrats comparaissent, deux ou trois à peine pour désertion, tous les autres uniquement pour s'être abstenus des cérémonies païennes. Enfin, à la veille de la persécution de Dioclétien, le nombre des officiers chrétiens était devenu si considérable, qu'on procéda contre eux, avant de sévir, à une véritable épuration. Les plus hauts grades ne furent pas exceptés.

Il faut donc chercher ailleurs les causes de l'hostilité qui se déchaîna contre eux et de la prévention populaire qui tourna en persécution légale. Ici encore quelle peinture, exacte peut-être cette fois, mais peu sympathique, Duruy a tracée de nos premiers apôtres : « Rien n'arrêtait ces missionnaires de la foi, ni la longueur du chemin, ni la colère des populations blessées par

ces contempteurs des dieux, dans leurs habitudes publiques et privées. Si jamais hommes ont paru à leurs contemporains d'irréconciliables ennemis de l'ordre établi, ce furent assurément ces chrétiens qui se heurtaient à chaque pas contre une coutume qu'ils regardaient comme sacrilège » ! Victor Duruy ne semble-t-il pas un peu faire cause commune avec cette foule dont il exprime si bien les préventions ?

Il a tout au moins bien compris son état d'âme, comme il a bien compris le caractère nouveau de l'apostolat chrétien. Les religions de l'empire étaient aussi nombreuses et aussi différentes que les peuples de cette immense confédération ; mais l'esprit de prosélytisme et de propagande, sauf chez les juifs, leur était à toutes à peu près inconnu. Un compromis tacite empêchait ces religions de s'attaquer mutuellement et de se faire tort l'une à l'autre. Toutes d'ailleurs reconnaissaient au-dessus d'elles le culte de Rome et d'Auguste. Isis, Cybèle ou Mithra ne demandaient pas à leurs adeptes clandestins de déposséder les divinités impériales.

Seule la religion chrétienne refusait toute reconnaissance du culte établi; seule elle ne voulait pas bénéficier d'une sorte de bienveillance éclectique, qui l'eût mise sur le pied des superstitions idolâtriques et polythéistes. La question est donc de savoir si cette religion, fondée sur le culte du seul et unique vrai Dieu, était incompatible avec le maintien d'un des principes fondamentaux qui avaient présidé à la formation et à l'extension de l'empire. « C'est possible, conclut le duc de Broglie, mais alors, due à une telle cause, la chute de l'empire est un malheur dont peut se consoler l'histoire moderne. » (P. 561.) M. Duruy, ajoute-t-il, aurait dû s'en consoler plus que personne puisque, « déiste, il l'a toujours été sans réserve et sans ambage ». Son *Introduction générale à l'Histoire de France* (p. 55 et suiv.) contient sur ce point sa profession de foi non équivoque. Il ne se fût donc pas écarté de l'inspiration générale de ses écrits, en applaudissant à une révolution religieuse dont il était fait pour sentir le prix. Le duc de Broglie a cru d'autant plus important de signaler cette contradiction dans l'œuvre du célèbre historien, qu'il regarde ses autres jugements comme émanant d'une autorité qu'on serait tenté de laisser prononcer sans appel. D'ailleurs, M. Duruy trouvait bon, paraît-il, qu'on discutât là-dessus avec, lui et « souffrait même qu'on ne se laissât pas convaincre. » (P. 555.)

— 1er avril 1898. — M. Gaston Boissier juge un autre auteur d'*Histoire romaine*, et étudie **Michelet** dans un article destiné à servir d'introduction à une réédition. Il nous apprend quelle impression faisait sur lui tout enfant la lecture de ces pages vivantes et colorées de l'*Histoire romaine*, autrement frappantes pour une jeune imagination que les énigmes profondes de Montesquieu et les pâles narrations du bon Rollin.

L'*Histoire romaine* parut en 1831, quand Michelet avait trente-trois ans. M. G. Boissier remarque à cette occasion qu'aujourd'hui on veut commencer trop tôt, et que c'est un tort de ne pas acquérir une sérieuse culture littéraire et philosophique avant d'aborder les documents et les spécialités. Michelet avait fait de la philosophie à Normale et enseigné du grec et du latin à Charlemagne. Ses premières leçons d'histoire romaine datent de 1829. Après un an, il partit pour l'Italie afin d'étudier sur place ce qu'il ne connaissait que par les livres. Ses notes de voyage intitulées *Rome* n'ont été publiées qu'en 1891 par Mme Michelet. Mais son *Histoire* avait depuis longtemps profité de cette vision réelle des choses, qu'il conservait à un degré intense et savait faire passer dans l'âme de ses lecteurs.

La question qui se pose est celle-ci : Le livre de Michelet, à supposer qu'il n'ait rien perdu de son attrait, — or il en a perdu beaucoup à cause de sa rhétorique et de ses écarts d'imagination, — a-t-il conservé toute sa solidité ? M. Gaston Boissier pense que malgré les travaux d'érudition accumulés depuis un demi-siècle sur l'histoire romaine, cette œuvre de 1831 ne demande que des retouches de détail. Il en excepte toutefois le chapitre des origines. Michelet n'a point connu les conclusions récentes et certaines de la philologie. Il ignore l'exode et les migrations des races indo-européennes, laissant en route les Slaves, les Germains, les Celtes, puis les Hellènes et enfin les Italiotes qui se fractionnent en Ombriens, en Osques et en Latins.

Son chef-d'œuvre est le récit des guerres puniques, où il a montré la rivalité des Aryens et des Sémites, et peint avec une rare vivacité de coloris les grandes scènes de cette dramatique et gigantesque lutte, poursuivie plus tard entre Arabes et Chrétiens.

Henri CHÉROT, S. J.

REVUE DES LIVRES

QUESTIONS SOCIALES. — **L'Ouvrier libre**, par M. Émile KELLER, ancien député. Paris, Lecoffre. In-32, pp. 164.

M. Keller se propose, dans ces pages, de nous intéresser au sort de l'ouvrier français et de nous dire comment on peut lui venir en aide autrement que par des chimères et par des lois injustes qui ouvriraient la porte au socialisme. Écoutons-le dans sa préface :

« Ouvriers, mes amis, votre sort m'a toujours préoccupé, et, après y avoir pensé toute ma vie, je voudrais, avant de m'en aller, vous dire comment vous pouvez parvenir à l'indépendance et au bonheur que vous avez raison de chercher. »

Ce petit volume, écrit d'un style chaud et entraînant, n'a rien de banal ; on sent que l'auteur, très bien informé, a profondément médité son sujet : nous nous attacherons ici à faire ressortir quelques-unes de ses idées les plus pratiques.

L'Introduction nous dépeint à grands traits, d'une manière saisissante, les misères physiques et morales de l'ouvrier contemporain. Peut-être pourrait-on regretter quelques formules un peu trop générales. Ainsi, cette affirmation : « L'ouvrier qui a plus de trois enfants ne peut plus vivre de son salaire, il est à la mendicité », est-elle bien vraie ? Cela n'est certainement pas exact des verriers qui gagnent sept ou huit francs par jour, ni de beaucoup d'ouvriers de métiers des grandes villes, ni de la presque totalité des mineurs français, ni des ouvriers des chemins de fer, si ces ouvriers veulent bien ne pas tant fumer et ne pas boire tant d'alcool.

Le tableau de la vie ouvrière contemporaine n'est-il pas un peu chargé en noir ? et dans celui de l'ouvrier, au moyen âge, n'a-t-on pas oublié les ombres, un peu à la manière de Jansen, quand il nous décrit le quatorzième et le quinzième siècle, en Allemagne, si beaux que la réforme est inexplicable ? Or, il y avait des ombres, quand ce ne seraient que les règlements des

corporations, faits plus en faveur des maîtres de métiers que des simples ouvriers; les pestes et les famines si fréquentes et sans remède possible. L'ouvrier mangeait bien, quand la terre produisait, les denrées, sans écoulement, valant peu de chose. Mais quand la moisson manquait, ou quand la terre était stérile, comme en maint pays dont certains panégyristes outrés de ces temps-là parlent peu, le commerce étant nul, on mourait de faim et la peste avait beau jeu : ce qui arrivait, d'ailleurs, plus d'une fois en cent ans.

Malgré cela, M. Keller a raison de dire qu'à plusieurs points de vue l'ouvrier d'alors était plus heureux que l'ouvrier d'aujourd'hui.

Nous nous déchristianisons et nous revenons sous plus d'un rapport aux mauvais jours du paganisme romain. Fustel de Coulanges a bien décrit la cité antique : L'État maître de tout, de la vie, du bien, de la conscience du citoyen; le travail méprisé; le faste et la fainéantise de quelques-uns entretenus par des multitudes d'esclaves, et ceux-ci, sans famille et sans droits, traités comme des bêtes de somme; la femme et l'enfant, esclaves absolus de l'homme au foyer qui est déshonoré par le divorce et par la polygamie : voilà la barbarie vernissée que certains auteurs vantent à outrance!

Le christianisme a substitué à l'État césarien et tyran l'État garantissant les droits de chacun, et assurant le développement des facultés de l'homme privé ou associé.

Il a promulgué l'inviolabilité de la conscience vis-à-vis de l'État et assuré cette inviolabilité par la liberté de l'Église et de ses institutions. Il a établi l'égalité et la dignité de la femme et de l'enfant vis-à-vis de l'homme, par l'unité et l'indissolubilité absolue du mariage et par l'interdiction du divorce et de la séduction. Il a détruit l'esclavage, réhabilité le travail et assis l'indépendance et la liberté du travailleur sur l'indépendance absolue de sa propriété et de son foyer, d'abord, puis sur la liberté des associations honnêtes et sur la liberté de la charité, et enfin sur l'institution du dimanche, qui est une clé de voûte de l'ordre social chrétien.

A mesure que les peuples modernes s'éloignent du christianisme, le spectre païen reparaît : l'État, insupportable tyran, qui supprime l'une après l'autre, avec l'indépendance de l'Église,

pierre angulaire de la vraie liberté, toutes les garanties de dignité, d'indépendance et de bonheur, que les travailleurs avaient conquises au service du Christ. *Christus liberabit vos*, avait dit saint Paul, le Christ vous affranchira ! et le Christ avait tenu à faire honneur à la prophétie de son apôtre. En apostasiant, les travailleurs perdent leurs libertés les plus précieuses, qu'on leur escamote contre la liberté très douteuse du vote politique.

Au lieu de protéger les droits, l'État les tue : aussi bien ce que M. Keller appelle l'empoisonnement moral des jeunes générations y contribue puissamment. En supprimant Dieu, base de tout droit, on fait la nuit sur la genèse du devoir et des droits, on étouffe toute conscience et on facilite toute tyrannie. Parlez de liberté de conscience avec un État qui arrache au pauvre son enfant pour l'élever sans Dieu et par conséquent sans conscience ! Le riche a encore la liberté d'élever son enfant selon sa conscience et d'avoir un prêtre à son lit de mort; le pauvre, le travailleur ne l'a plus !

Sous prétexte de liberté, l'État a enlevé aux ouvriers leur dimanche. C'est la liberté de l'ouvrier sacrifiée à la liberté des exploiteurs.

L'impôt, devenu exorbitant, injuste, nourrit des armées de parasites, fonctionnaires inutiles, subventionne une foule de fonctions qui ne sont point les fonctions de l'État, et absorbe quatre milliards sur un revenu annuel de vingt-quatre milliards. C'est, dit M. Keller, de ce chef, un poids de deux heures de travail sur la tête de chaque ouvrier. L'État mange le sixième du revenu national.

Si l'ouvrier a épargné à force de sueurs un petit avoir de trois mille francs, placés dans une petite propriété, et s'il meurt laissant un mineur, pas un sou de cette épargne n'ira à ses enfants. L'immeuble est vendu à l'encan, pour rien, et les frais dépassent le produit de la vente. N'est-ce pas abominable, et l'État n'est-il pas ici le destructeur de ce qu'il doit défendre?

L'État sape et détruit la famille ouvrière, par le divorce (nous en sommes à 7400 divorces par an, dont 4 000 dans la classe ouvrière en 1896), par le mariage civil, par la tolérance de la séduction et par la liquidation forcée de toute exploitation à la mort du père.

Protecteur né de l'hygiène, l'*État cultive l'ivrognerie*, dit M. Keller, multiplie les cabaretiers et ne fait rien pour enrayer l'alcoolisme, qui enlève chaque année à la classe ouvrière, par dépense directe, par folie, par journées perdues, par maladie, par suicide, la valeur de quinze cents millions. Ajoutez à cette perte un milliard gaspillé en débauches et en paris, et six cents millions consacrés au tabac, et vous aurez une idée des sommes énormes que l'État pourrait sauver aux travailleurs français, s'il prenait en main leurs intérêts ; si, par exemple, au lieu de favoriser le pari mutuel, il s'attachait à populariser l'assurance privée et spontanée. La moitié seulement ou même le quart de cette somme énorme que les ouvriers jettent au vent, consacrés à des assurances, créeraient en quelques années aux ouvriers une magnifique fortune.

Protecteur né de la moralité et de l'hygiène, l'État, dit M. Keller, *promène chaque année sur des chars les prêtresses de Vénus*, procession hideuse, qu'on impose aux honnêtes gens et qui encombre bien autrement les rues que les processions catholiques. En revanche, il ne s'occupe pas d'arrêter les progrès d'un mal honteux qui fait plus de victimes en un an qu'une guerre désastreuse ! (P. 111.)

Tous les économistes et les politiques sérieux déclarent l'Assistance publique une institution funeste, ce qui n'empêche pas l'État de l'étendre sans cesse, tandis qu'il entrave et arrête l'essor de la charité privée le plus qu'il peut. Ne vient-il pas d'interdire aux Petites Sœurs des pauvres de recevoir un legs de mille francs ? (*Univers* du dimanche 12 juin 1898.)

Tandis que les peuples les plus prospères ont depuis longtemps proclamé que toute association honnête est, par droit naturel, libre de vivre et de posséder, l'État, en France, en est encore à l'ornière des légistes d'un autre âge et se montre l'ennemi d'une liberté qui, à elle seule, résoudrait les problèmes les plus ardus de la question sociale.

Comme on le voit, l'État redevenu athée atteint l'ouvrier dans sa dignité d'homme et dans la liberté de sa conscience, dans sa famille, dans sa femme, dans sa propriété, dans la stabilité de son foyer et ne remplit nullement à son égard les fonctions essentielles de protecteur et de défenseur de la moralité et de la santé publiques.

Que les catholiques donc, au lieu de poursuivre, comme ils ne l'ont que trop fait, l'établissement par l'État de chimères dangereuses, comme le minimum de salaire, le règlement de la concurrence, les trois assurances forcées, l'impôt progressif, que les catholiques, dis-je, s'entendent pour ramener l'État à son véritable rôle de défenseur de la famille et de la santé de l'ouvrier.

Qu'ils comprennent que la véritable manière d'aider la classe ouvrière, c'est de restaurer le foyer chrétien, la stabilité de la petite propriété, la liberté des associations honnêtes et la liberté de la charité.

Avant tout, il faut obtenir de l'État qu'il délivre la classe ouvrière des grands fléaux qui la désolent et la tuent : le travail du dimanche, l'alcoolisme, le divorce et la séduction protégée par la loi.

Il faut bien comprendre que l'ouvrier n'est libre, indépendant, heureux, prévoyant et travailleur que par l'association, par la famille et par la stabilité du foyer et de la petite propriété. C'est, comme le dit M. Keller, dans la petite propriété stable que l'ouvrier trouve le mieux ce qu'on a appelé le salaire familial.

La liberté d'association, la famille et la stabilité de la petite propriété ! Mais ce sont précisément ces trois choses si saintes, si bienfaisantes, que les lois ont surtout attaquées et démolies. C'est donc là-dessus et non sur d'autres points qu'il faut concentrer tous nos efforts, si nous voulons vraiment servir l'ouvrier. C'est du moins le plus pressé.

Remercions l'éminent écrivain d'avoir si bien remis en lumière la nécessité de cette tactique, et de nous avoir en outre rappelé que, même si nous obtenons cette réforme des lois anciennes et si les Chambres votent des lois nouvelles protectrices du mariage, de la petite propriété, du foyer, de la moralité et de la santé publiques, tout cela servira de peu, si nous ne ranimons l'esprit chrétien, la foi et la pratique de la religion catholique dans les populations ouvrières et agricoles. James Forbes, S. J.

I. **L'Action sociale par l'initiative privée.** Tome II. In-4, pp. XVIII-970. Prix : 15 francs ;

II. **Le Concours des Caisses d'épargne au Crédit agricole.** Applications à l'étranger et modes pratiques de réalisation

en France. Par Eugène ROSTAND. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Guillaumin, 1897. In-8, pp. XIV-278. Prix : 6 francs.

I. — Ce tome second suit le même ordre de matières que le tome I[er], dont les *Études* ont déjà rendu compte. (*Partie bibliogr.*, 1893, p. 883.)

Le premier volume paraissait en 1892. On peut voir dans le second ce que sont devenues, depuis cette époque jusque vers la fin de 1897, les diverses tentatives faites pour acclimater en France le véritable crédit populaire urbain et rural; pour améliorer de diverses manières l'habitation du peuple; pour développer l'épargne populaire et la rendre féconde, en décentralisant son emploi ; pour lutter contre la marche grandissante de l'alcoolisme; pour résoudre la question de l'assurance contre les accidents et *contre le chômage*. Nous recommandons tout particulièment ce dernier chapitre, où M. Rostand se prononce en faveur de la possibilité — encore très discutée — de l'assurance contre le chômage involontaire.

On lira aussi avec fruit tout ce qui nous est dit sur *la vie morale du peuple*. Sa mentalité et sa moralité sont fort troublées. En pourrait-il donc être autrement, alors que la presse contribue à son intoxication morale par la publicité détaillée des crimes et des suicides ;... alors que l'âme de l'enfance populaire reçoit une formation si déplorable? Et tout ce travail de décomposition morale se traduit dans les faits. Depuis quinze ans, la criminalité s'accroît sans cesse, surtout la criminalité précoce. En dix ans, de 1882 à 1892, l'augmentation des criminels correspond, pour les adultes, environ au neuvième du nombre primitif; pour les enfants, elle atteint presque le quart. La proportion devient effrayante, si l'on songe que les mineurs de sept à seize ans ne représentent pas sept millions d'âmes, tandis que les adultes en comptent plus de vingt.

M. Rostand conclut ainsi son étude : « Il n'y a donc pour les Français qui réfléchissent, pour les patriotes eux-mêmes, qu'une solution aux questions douloureuses dont nous venons de parler : faire rentrer dans l'éducation de l'enfance populaire les notions de croyances et de sanctions supérieures; — honorer et traiter sur le même pied, comme font les autres peuples et comme y

reviennent de plus en plus ceux qui s'en étaient un peu écartés (en Angleterre, par exemple), les écoles publiques et celles qui s'inspirent du dévouement religieux; — entendre la neutralité confessionnelle de l'école au sens de *respect mutuel*, qui ne touche à la liberté d'aucune conscience ni d'un enfant, ni d'une famille, mais non de *négation tacite.* » (P. 647.)

D'ailleurs, tandis que la criminalité monte en France, elle baisse en Angleterre. La moyenne annuelle des condamnés y était de 2 800 avant 1864; puis elle est descendue à 1 600, 1 400, 800, 700. Aussi huit prisons de forçats, devenues inutiles, ont dû recevoir d'autres affectations. Et cela, pendant que la population du Royaume-Uni augmentait considérablement. Pourquoi ce contraste ?

En Angleterre, il y a 14 500 écoles libres et seulement 5 316 écoles publiques. En 1870, les écoles libres patronnées par l'Église anglicane comptaient 840 000 élèves ; elles en instruisent aujourd'hui 1 850 000. L'État subventionne les deux sortes d'écoles. Une loi nouvelle, votée à deux cents voix de majorité, vient encore d'élargir l'aide déjà prêtée aux écoles libres. Quelle leçon pour nos législateurs à courte vue ! s'écrie M. Rostand. Et il prend un manifeste plaisir à citer M. Fouillée, qui ne passe pas précisément pour clérical. Faisons comme lui, en soulignant comme lui :

Le défaut général de notre système d'enseignement a été la conception rationaliste... qui attribue à la connaissance un rôle exagéré dans la conduite morale... Nous avons commis une erreur en attribuant les victoires des Allemands à leur instruction, quand il fallait les attribuer à leur éducation, à leur *discipline morale* et militaire, à leur respect de la règle, à l'exaltation du sentiment patriotique qu'*on avait su identifier avec le sentiment religieux.*

... Outre l'abus des préjugés intellectualistes, on a été victime des préjugés *antireligieux.* De quoi se compose le parti qui s'intitule anticlérical ? Un philosophe, M. Renouvier, répond : « D'esprits étroits, bornés, chez qui la libre pensée n'est faite que de négation ». *Ce n'est pas avec des négations qu'on moralise un peuple.*

... Quelque opinion qu'on ait sur les dogmes religieux, encore faut-il reconnaître cette vérité élémentaire de sociologie que *les religions sont un frein moral de premier ordre* et, plus encore, *un ressort moral.* Le christianisme a été défini un système complet de répression pour toutes les tendances mauvaises. Il a ce particulier mérite de prévenir la mauvaise détermination de la volonté en la combattant dans son germe, le désir et même l'idée.

... La criminalité de la femme, qui varie entre le dixième et le tiers de celle des hommes, voit celle-ci redescendre à son niveau dans les départements bretons, où l'homme est presque aussi religieux que la femme. En revanche, la criminalité féminine s'élève au même niveau que l'autre dans les villes, où la femme devient presque aussi irreligieuse que l'homme...

Chemin faisant, M. Rostand attire l'attention sur l'importante réforme apportée à notre législation civile par la loi du 30 septembre 1894, en faveur de la conservation des petits foyers. Grâce à cette loi, quand le chef de famille meurt, le modeste foyer familial pourra échapper à ces licitations coûteuses qui absorbaient plus de la totalité de l'actif successoral, et un des héritiers aura le droit de conserver la pauvre petite maison, en en payant le prix fixé sur simple estimation... Il est vrai que, sur mille Français, il y en a sans doute bien neuf cent quatre-vingt-dix-huit qui ignorent ce que c'est que cette loi. On préfère s'occuper à parier aux courses ou à manger du prêtre.

L'impression générale qui se dégage de la lecture de l'ouvrage de M. Rostand est un sentiment d'humiliation salutaire, en présence des progrès, des efforts énergiques, vigoureux, faits à l'étranger, contrastant si fortement avec l'atonie, l'indifférence qui est jusqu'ici notre part, quand il s'agit d'aider par soi-même à l'amélioration normale de l'état social.

On ne peut plus croire, après cette lecture, que l'on est le premier peuple du monde. Mais non. Et il faut bien avouer que, sur le terrain de l'action sociale par l'initiative privée, presque tous les autres peuples nous dépassent : Italiens, Suédois, Anglais, Allemands, Autrichiens, Suisses... Nous ne venons qu'à la queue des autres.

II. — Cette infériorité apparaît peut-être plus éclatante qu'ailleurs quand il s'agit de cette fameuse réforme de la gestion des fonds d'épargne, à laquelle M. Rostand se dévoue depuis si longtemps. En France, nous en sommes encore à la loi du 20 juillet 1895, loi si timide et cependant si péniblement obtenue de nos parlementaires routiniers. Quel contraste entre cette loi et la circulaire du ministre de l'agriculture de Prusse, en date du 7 juillet 1896, engageant les caisses d'épargne à satisfaire aux besoins de crédit personnel qui se manifestent parmi leurs

clients ! Quel contraste entre ce que permet cette loi et ce qui se fait, couramment et fructueusement, dans plusieurs nations voisines, notamment en Italie !

Cependant, grâce à Dieu, — et nous avons déjà eu occasion de le dire, — en lisant des ouvrages tels que ceux de M. Rostand, l'âme française ne se sent pas seulement rougir : un souffle d'espérance passe aussi sur elle. Ils sont là, sur différents points du territoire, un certain nombre de combattants courageux et tenaces, luttant virilement contre les tendances subversives ou démoralisantes, contre tout ce qui va fatalement à tuer la France, esprit sectaire, esprit de routine, centralisation, réglementation excessive. Grâce à leurs efforts, après un siècle d'inepte oppression, mille associations surgissent de toutes parts, et, sollicité par ces groupements divers, l'esprit d'initiative semble se retrouver, se réveiller. Ne serait-ce pas là le commencement de la régénération? Bien peu de levain suffit, après tout, pour soulever toute une masse de pâte inerte et lourde. Paul FORTIN, S. J.

I. — **Les Ouvriers des deux mondes.** — *Serrurier forgeron du quartier de Picpus, à Paris* et *Serrurier poseur de persiennes en fer de Paris*, par Nicolas FANJUNG. Paris, Firmin-Didot, 1897. In-8, pp. 317-364.

II. — *Piqueur sociétaire de la « Mine aux Mineurs » de Monthieux (Loire — France)*, par M. Pierre du MAROUSSEM. Paris, Firmin-Didot, 1898. In-8, pp. 365-436.

I. — Ces deux monographies, établies d'après la méthode de Le Play, sont très intéressantes. Elles représentent au vif l'ouvrier parisien ; j'entends l'ouvrier honnête, laborieux, et non pas, certes, le noceur, le « sublime », l'entrepreneur de révolutions et de barricades. Et cependant l'ouvrier rangé, dont on nous décrit l'existence, est socialiste, ou plutôt il se dit socialiste ; mais il est certain qu'il ne voit pas combien il est éloigné de cette doctrine par son caractère et par ses actes. Il parle avec chaleur de certaines conceptions du socialisme ; mais, de son propre aveu, il serait navré qu'on les lui appliquât. Nullement socialiste, il se croit tel par l'irrésistible influence du milieu. Au vrai, c'est plus par contagion que par conviction ou persuasion que le socialisme se répand en France.

L'auteur a très bien mis en relief, d'une part, la haute influence sociale et économique de la présence de l'ouvrière mariée au foyer domestique ; de l'autre, le rôle important que joue le salaire de l'ouvrière dans le budget familial. Certaines familles recourent au travail de la femme dans le grand atelier, d'autres essaient de lui procurer une occupation à domicile, soit comme ménagère, soit comme ouvrière. La peinture des effets désastreux du premier de ces systèmes a été faite souvent et de main de maître. Le second offre au point de vue social les plus grands avantages. La famille, par suite de ce mode d'occupation, ne subit aucun préjudice ; la présence de la femme au foyer domestique permet de lui consacrer tous les soins qu'il nécessite, et rend possible la surveillance dont les enfants ne sauraient se passer. Telle est la conclusion qui se dégage de l'étude consciencieuse et documentée de M. Nicolas Fanjung.

II. — L'histoire retentissante de la verrerie ouvrière, qui fut pour M. Jaurès la roche Tarpéienne, donne à cette monographie de la « Mine aux Mineurs » un élément d'intérêt et d'actualité. Le mouvement de la « Mine aux Mineurs » se manifeste par deux essais. Le premier est la *Société des Mineurs du Gier*, concessionnaire de onze domaines miniers dans un vieux bassin épuisé. Le second est la *Société stéphanoise de la Mine aux Mineurs de Monthieux*. Malgré l'identité de titre, de profondes différences séparent ces deux associations ouvrières (la *Mine aux Mineurs* n'est pas autre chose) et déterminent le choix de l'auteur de la monographie en faveur de la seconde. En effet, tandis que la Société des Mineurs du Gier se présente sous les dehors d'une entreprise archaïque de glanage sur de vieux travaux, la Société de Monthieux est apparue au milieu de compagnies puissantes avec tout le matériel perfectionné de l'industrie moderne.

M. Pierre du Maroussem, un des maîtres les plus autorisés de la science sociale descriptive, applique le cadre immuable de la monographie à l'un des patrons de la mine ouvrière de Monthieux, à l'un des sociétaires — jadis au nombre de cent quarante — copropriétaires du fonds social et chefs indirects des quarante auxiliaires subordonnés. A la suite de ce guide expérimenté, on tâche de découvrir quelques-uns des éléments qui se dessineraient, si la « révolution sociale », ce rêve creux des collecti-

vistes, substituait d'un coup de baguette le travailleur à l'« actionnaire » et le salariat triomphant au « capital » détrôné.

On touche du doigt l'importance de l'autorité forte et éclairée dans les sociétés coopératives de production. A Rive-de-Gier, le défaut de direction conduit à toute vitesse la société à la dissolution; à Monthieux, l'arrivée d'un ingénieur énergique arrête, au moins provisoirement, la ruine qui semblait imminente.

Dans les deux associations ouvrières, la condition matérielle de l'ouvrier n'est pas meilleure, et son avenir est beaucoup moins assuré que sous le régime du patronat.

Je recommande la lecture du travail très consciencieux de M. du Maroussem à tous ceux qui regardent la coopération comme le remède unique et infaillible à la question sociale; ils trouveront une matière suggestive de réflexions. Charles Antoine, S. J.

Essai sur les finances communales, par L.-Paul Dubois, auditeur à la Cour des Comptes. Paris, Perrin, 1898. In-16, pp. x-306.

De toutes les espèces d'associations, — associations naturelles ou contractuelles, facultatives ou obligatoires, — l'une des premières qui aient eu pour elles la nécessité avec la durée, après cette société élémentaire et primordiale qui est la famille, c'est la société locale ou communale : c'est la commune. Spontanée comme la famille, elle possède comme l'État lui-même ce caractère de contrainte et de perpétuité, qui distingue les sociétés ayant pour objet l'intérêt collectif; elle est la forme simple, primitive et locale de ces sociétés dont la forme définitive et composée se trouve dans l'État. M. Paul Dubois a parfaitement compris que l'étude des finances communales doit être basée sur un examen au moins sommaire du caractère constitutif de la société communale. Aussi, avant d'envisager les dépenses, les ressources et les dettes communales, il jette un coup d'œil sur l'évolution de la commune et sa nature actuelle dans quelques-uns des grands pays européens : Prusse, France, Belgique, Angleterre, Italie.

Le deuxième chapitre est consacré aux dépenses communales; le troisième et le quatrième aux recettes communales; le cinquième s'occupe des emprunts et dettes des communes. Des notes

bibliographiques très complètes montrent que l'auteur a consulté la plupart des ouvrages français et étrangers qui traitent de l'organisation communale.

M. Paul Dubois examine de près la question très actuelle du socialisme municipal. On appelle de ce nom la tendance qui porte les autorités communales à prendre à leur charge certains services, qui ne présentent pas un caractère évident de nécessité ou que l'initiative privée pourrait remplir elle-même aussi bien. Dans tous les grands pays, les municipalités sont toutes plus ou moins entrées dans cette voie. A quel point le socialisme municipal est-il utile et légitime? A quel moment devient-il abusif et nuisible? Ici, répond l'auteur de l'*Essai,* la question est, avant tout, d'appréciation pratique et ne peut se résoudre que sur le terrain des faits, en prenant considération, dans chaque pays, des mœurs publiques, des capacités sociales et de la valeur personnelle de l'individu. Allemands et Anglais peuvent, sans aucun doute, aller plus loin que nous dans la voie du socialisme local, et, d'une façon générale, il semble qu'on puisse dire que les nations latines devront toujours se montrer sur ce point plus réservées que les races germaniques. L'administration prussienne, forte et souple, douée d'activité et d'équité, attire et justifie la confiance du public, en dépit de ses procédés autoritaires et inquisitoriaux, qui ne froissent guère les particuliers eux-mêmes, doux et faciles à diriger. En Grande-Bretagne, ce sont les intéressés eux-mêmes qui, pour une large part, dirigent les affaires locales, ils *sont* l'administration; celle-ci présente aussi peu que possible la forme vexatoire, le caractère arbitraire de la contrainte supérieure; d'autre part, l'individu possède naturellement l'habitude des affaires collectives, il a le sentiment public et la conscience de la solidarité sociale, il sait que les intérêts de tous sont les intérêts de chacun. En France, l'insuffisance de l'esprit public nous empêchera longtemps de suivre l'exemple de l'Allemagne et de l'Angleterre dans la voie où elles nous ont précédés. L'esprit de parti, le défaut de séparation nette entre les affaires et la politique, les abus du régime électoral, le défaut de permanence des administrations locales et le progrès des doctrines collectivistes, sont autant d'obstacles qui s'opposent au développement et à l'extension de l'autonomie communale.

Dans la conclusion de son livre, M. Paul Dubois met en relief

le caractère constitutif de la commune à l'heure actuelle, tel qu'il se dégage de l'étude des finances locales. Il termine par ce vœu auquel souscriront tous les sociologues et les hommes politiques soucieux du bien commun et de la grandeur de la patrie : « Ce qu'il faut avant tout, c'est réformer la constitution communale, en rendant une place et un rôle aux intérêts privés dans le mécanisme de la société locale, en protégeant les droits des individus opprimés par ceux de la collectivité.

Charles Antoine, S. J.

Théorie des opérations financières, par H. Laurent. Paris, Gauthier-Villars, 1898. In-12, pp. 166.

Il y a une toute jeune science, née d'hier; c'est la science de l'*actuaire*. Sa partie expérimentale est la statistique, qui a pour but l'observation des phénomènes relatifs à la formation et à la circulation des richesses d'un pays, au mouvement de sa population, à son bien-être matériel en tant que ces observations peuvent s'exprimer plus ou moins exactement en nombres. Sa partie théorique est la *chrématistique*, qui comprend la théorie des opérations financières et l'application de l'analyse mathématique à l'étude et à la description de certains phénomènes économiques. Entre ces deux parties de la science, il n'y a pas de ligne de démarcation bien tranchée.

Dans le petit volume qu'il vient de faire paraître, M. H. Laurent, examinateur d'admission à l'École polytechnique, s'occupe spécialement de la théorie des opérations financières. L'auteur ne s'adresse pas aux financiers de profession, mais aux personnes qui désirent savoir comment se fait le commerce du papier et des métaux précieux : elles y trouveront des renseignements sur la manière dont se contractent et se remboursent les emprunts, sur la manière de placer leurs fonds, sur les jeux de bourse et sur la création des capitaux.

Après avoir exposé avec une remarquable clarté les opérations de bourse, M. H. Laurent conclut en ces termes : « En résumé, cher lecteur, ne jouez pas; en vous donnant ce conseil désintéressé, je sais qu'il ne sera pas suivi ou qu'il a grande chance de ne pas l'être, mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous crier casse-cou. » Voilà le noble langage de la morale !

Que le prêt à intérêt soit légitime, c'est une vérité que l'on ne songe plus guère à mettre en doute; mais la raison apportée par l'auteur n'est rien moins que convaincante : « Il est incontestable que tout prêteur rend service à l'emprunteur et que tout service mérite un salaire. » Que deviendrait la vie sociale, s'il fallait payer tout service rendu, quel qu'il soit? Passe encore pour l'intérêt simple, mais déduire la légitimité de l'intérêt composé de la formule $C = C_0 (1 + i)^t$, c'est exiger des

mathématiques plus qu'elles ne peuvent donner. Qui donc a dit : « L'algèbre est un moulin qui rend à l'état pulvérulent les matières qu'on y jette, sans en altérer la substance » ? Charles ANTOINE, S. J.

I. **Nouvelles œuvres inédites de Grandidier,** publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse. Tome Ier : *Éloge, autobiographie, bibliographie, voyages, dissertations historiques.* Paris, A. Picard, 1897. In-8, pp. XII-450. — Tome II : *Fragments d'une* ALSATIA LITTERATA *ou Dictionnaire biographique des littérateurs et artistes alsaciens.* 1898. In-8, pp. XV-625.

II. **État ecclésiastique du diocèse de Strasbourg en 1454,** par l'abbé GRANDIDIER. Strasbourg, imprimerie strasbourgeoise, 1897. In-4., pp. IX-70.

III. A. GASSER. **Grandidier est-il faussaire ?** Paris, Picard, 1898. In-8, pp. 23.

I. — M. l'abbé Ingold est un chercheur infatigable en qui l'amour de l'Alsace, qui a grandi avec les années, se traduit par la publication de toutes les œuvres qui intéressent l'histoire, surtout l'histoire religieuse de l'Alsace. M. Ingold s'attache maintenant à rendre au jour toutes les œuvres de l'abbé Philippe Grandidier, mort à trente-cinq ans, en 1887, après avoir non seulement composé et presque achevé l'*Histoire de l'église de Strasbourg* et l'*Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace*, mais encore publié des mémoires historiques importants et réuni des documents précieux ayant trait surtout à l'Alsace.

Le seul titre du premier ouvrage publié par M. Ingold suffit à dire les richesses qu'il contient. — C'est tout d'abord, pour suppléer à la biographie complète de Grandidier, qui est encore à faire, l'*éloge* esquissé par L. Spach, archiviste du Bas-Rhin, en 1851, puis l'*autobiographie* de Grandidier, par M. l'abbé Merklen, achevée par M. Ingold. — Vient ensuite la *bibliographie* détaillée des œuvres publiées par Grandidier et aussi de ses manuscrits inédits (p. 37-81), bibliographie qui, mieux que les éloges, fait connaître la prodigieuse ardeur au travail de ce jeune savant, dont les œuvres suffiraient à remplir avec honneur de longues vies et qui, à vingt-cinq ans, était déjà en réputation. Pour juger de

la science de Grandidier, puisée aux sources, précise, complète, sans prétention aucune, le lecteur lirait avec profit quelques œuvres posthumes parues en 1891 dans la *Revue d'Alsace*, par exemple : *les Lois municipales de Strasbourg aux dixième*, *onzième*, *douzième et treizième siècles ; Ribeauvillé*, *ses châteaux*, *ses seigneurs*, *ses monastères*, etc.

Toutes les études suivantes (v-viii) sont inédites, et M. Ingold en a retrouvé les manuscrits aux archives de Carlsruhe. — Les deux *Voyages*, l'un dans le pays de Bade et la Suisse, en 1784 ; l'autre, en haute Alsace et en Franche-Comté, en 1786 (p. 107-299), sont de véritables encyclopédies historico-géographiques, récits mal rédigés, encombrés, où manquent un peu l'air et la lumière. C'est ainsi qu'arrivé à Fribourg-en-Brisgau, l'abbé Grandidier ne se contente pas de faire l'historique de la ville, d'étaler ses recherches sur tous les ducs qui, depuis Berthold III et Egenon, furent ses bienfaiteurs ; mais de la description et de l'histoire des églises, il passe à l'histoire de leurs reliques, énumère tous les recteurs de l'Université depuis sa fondation, et souvent reproduit même les lettres patentes des monastères. (Cf. 118, 143.) Il en va de même à Muri (p. 173), à Saint-Blaise, à Schlestadt et à Sainte-Marie. Les notes du savant voyageur décrivent, non seulement les mines et les mœurs du pays, mais tous les remaniements des bailliages et des présidiaux, et les bibliothèques de bien des monastères.

La dissertation sur la *nourriture*, *l'habitation et l'habillement des anciens Alsaciens*, surtout au moyen âge, est savante, nourrie de bons textes, qui vont depuis les Romains et Strabon jusqu'aux édits de Frédéric Ier et de Frédéric, duc de Souabe et d'Alsace, en passant par toutes les lois municipales de l'Alsace ; bien rédigée et très curieuse. Hâtons-nous de dire que l'auteur, qui traduit sans périphrase et cite les textes tels qu'ils sont, nous fait sourire, à l'honneur de l'Alsace fidèle, en nous montrant par le menu que les légumes élaborés et fermentés, qui faisaient le régal du passé, sont les mêmes dont l'Alsacien se sert aujourd'hui ; que les mêmes viandes fameuses, savamment préparées et relevées, semble-t-il, de tous les progrès de l'art moderne, ne sont autres que le vieux et traditionnel mets national, dont la réapparition causait liesse à Noël et avec lequel *on décarêmait* à Pâques. (Cf. p. 419.) — Sur l'habillement des Alsaciens du quinzième

siècle, quel plaisir de lire entre autres cette courte citation caractéristique :

Illo tempore (1484) milites ex Flandria (in Alsatiam) reversi multa nova introduxerunt, nempe varieligatas caligas, obtusos calceos, qui acuti antea gestabantur a viris et mulieribus, simul quoque novum sandaliorum genus obtusum, quod vocabant *pantoflen*, omissis paulatim calopodiis *holtzschuh* dictis ; ... nemo antea viderat picturatas et tessellatas vestes ; sarctores tum artem sarciendi hujusmodi discere fuerunt coacti (p. 449).

Avec des citations et des textes de ce genre, nous avons toute l'histoire des différentes parties du costume, même de la coiffure des dames, et nous constatons combien l'abbé Ph. Grandidier a dû être expert et patient en recherches.

Le second volume des œuvres inédites de Grandidier a suivi le premier de près. On y trouve énumérés, dans l'ordre alphabétique de leurs noms, tous les Alsaciens qui se sont fait quelque réputation dans les lettres ou les arts. Y sont compris les littérateurs ou artistes qui, sans être originaires de l'Alsace, y ont séjourné et travaillé. Tous ces personnages, à l'exception de ceux dont Grandidier a parlé dans son *Histoire de l'église de Strasbourg* et pour lesquels il renvoie simplement à cet ouvrage, reçoivent une notice biographique et bibliographique. L'éditeur a raison de demander qu'on ne cherche pas dans cette galerie autre chose que des fragments, auxquels leur auteur n'a pu mettre la dernière main et qui sont loin de représenter l'état actuel des données qu'on possède sur les lettrés illustres de l'Alsace. On lui saura gré néanmoins d'avoir publié ces notes : l'érudition de Grandidier y a réuni, comme dans ses autres ouvrages, une foule de renseignements empruntés aux sources les plus diverses, dont plusieurs peu accessibles, d'autres perdues ; ce sont des documents précieux pour l'histoire de l'Alsace, souvent même pour l'histoire générale, notamment du temps de la Réforme. Les appréciations que Grandidier mêle parfois à ses notices, sont intéressantes aussi, bien qu'elles soient trop imprégnées de l'esprit *philosophique* du dix-huitième siècle, dont le docte chanoine, tout en restant très attaché à la foi catholique, ne s'est pas assez défendu.

M. Ingold, qui était très capable d'enrichir ce volume de savantes notes, ne l'a pas voulu faire : c'eût été, en effet, une grosse entreprise de mettre le texte de Grandidier au courant,

même pour la seule bibliographie, et ce n'est pas par voie d'annotation qu'il eût fallu procéder. En remerciant l'éditeur du travail, méritoire toujours, qu'il a fait, nous sera-t-il permis d'exprimer le regret de trouver un peu trop de fautes, qui rendent quelques citations latines ou allemandes inintelligibles? Est-ce à la transcription, ou à la typographie, ou au manuscrit original lui-même qu'il faut s'en prendre? Nous ne savons.

II. *L'État ecclésiastique du diocèse de Strasbourg en* 1454 n'est qu'une statistique complète et exacte du diocèse de Strasbourg à cette époque. C'est la sèche énumération de tous les rectorats avec leurs titulaires, des abbayes et des chapellenies, etc., des quatorze archiprêtrés que comptait alors le diocèse. — Ce précieux document est tiré des archives générales de Carlsruhe.

III. Un professeur de l'université de Strasbourg, M. Hermann Bloch, a récemment, dans une revue historique allemande (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*), accusé Grandidier d'avoir fabriqué et publié comme authentiques dix-sept diplômes relatifs à l'Alsace. Cette grave accusation, déjà relevée et repoussée sommairement par M. Ingold dans l'Avant-propos du second volume des *Nouvelles œuvres inédites*, est discutée à fond dans la brochure de M. Gasser. Les arguments de M. Bloch, examinés un à un, se trouvent n'être que des présomptions à base tout arbitraire, dont un critique sérieux ne peut se prévaloir pour traiter de faussaire un savant aussi consciencieux, aussi ardent à la recherche de la vérité que l'était l'historien de l'église de Strasbourg. J.-L. G., S. J.

Vie de M. Antonin Chaussinaud, prêtre de Saint-Sulpice, Supérieur du Grand Séminaire du Puy, par M. Césaire Sire. Paris, Haton.

Volume très édifiant, fortifiant pour quiconque aime à contempler les fruits de vie que porte le juste, le prêtre, le directeur de séminaire surtout, marchant sans bruit et sans défaillance dans la voie que le ciel lui a tracée.

M. Antonin Chaussinaud naquit dans une famille de justes. Onze prêtres dans trois générations, et le digne Sulpicien n'est

pas le premier qui ait passé en laissant sur ses pas un parfum de sainteté. Trois de ses frères honorent encore le vaillant clergé de Viviers. Au petit séminaire de Vernoux, au grand séminaire de Viviers, à la solitude d'Issy, le jeune Antonin n'exerçait pas seulement l'influence du bon exemple, il avait, sans l'avoir cherché, un réel ascendant sur les condisciples qui l'entouraient. Cet ascendant, il le devait à ce qui fut sa qualité caractéristique, à sa bonté. Bonté, fruit d'un continuel oubli de lui-même, elle était telle qu'un juge autorisé, le R. P. Tissot, supérieur des missionnaires de Saint-François de Sales, ne craignait pas de dire qu'elle lui rappelait celle du saint évêque de Genève.

Professeur de philosophie aux grands séminaires de Clermont et de Bourges, supérieur du grand séminaire du Puy de 1871 jusqu'à sa mort en 1891, il dut à cette bonté de jeter dans les cœurs d'inoubliables racines, pleines de fécondité pour le bien.

C'est surtout avec les témoignages rendus de toutes parts à cette exquise charité que M. Césaire Sire a composé l'histoire de son héros. Héros, ce nom ne convient-il pas bien à celui qui vit uniquement pour cette jeunesse qui porte l'avenir éternel des âmes, qui la suit dans les monotones détails d'une vie uniforme, l'encourage, l'anime, tient toujours sa porte et son cœur ouverts pour résoudre ses difficultés, ranimer son courage, lui donner élan vers le bien? Ce n'était pas seulement la jeunesse cléricale, c'était le clergé du diocèse tout entier, qui oralement ou par lettres faisait appel aux conseils du digne supérieur.

En se couchant longtemps après la communauté, en se levant avant tous les autres, l'homme de Dieu faisait face à une vaste correspondance. Ses lettres étaient si appréciées que le colonel d'un régiment auquel il avait écrit pour lui recommander les séminaristes arrachés à sa sollicitude, disait à ces mêmes séminaristes : « Votre supérieur n'est pas un homme ordinaire, c'est un grand homme ; vous devez lui faire honneur. » Un autre témoignage du même genre, c'est le soin avec lequel ces lettres étaient conservées. Mgr Balaïn, archevêque d'Auch, a dû en recevoir beaucoup. Il a fourni à l'historien d'intéressants passages de celles que lui avait adressées son digne ami, étant diacre au séminaire de Viviers.

On y lit le motif des préférences du jeune abbé pour Saint-Sulpice. « J'y formerai, lui écrivait-il, des prêtres qui iront convertir

non pas une ou deux paroisses, mais tout un diocèse, des Oblats de Marie, des Maristes, etc. » Ses vœux ont été exaucés. Par ses nombreux fils spirituels, au nombre desquels il était heureux de compter un martyr, M. Terrasse, M. Chaussinaud a évangélisé et évangélise encore bien des contrées lointaines, comme il évangélise le diocèse du Puy.

Il n'est pas à Notre-Seigneur, celui qui ne ressent pas les coups portés à son corps mystique, l'Église. Les ukases maçonniques, et tout spécialement la loi militaire, cette machine infernale entre toutes, comme il l'appelait, causaient à l'homme de Dieu des tourments qui ont peut-être abrégé ses jours. Si une entente eût été possible, il eût été d'avis de laisser à la tyrannie gouvernementale l'odieux d'arracher les clercs au séminaire et à l'autel pour les conduire à la caserne, comme elle avait arraché les religieux au couvent pour les jeter à la rue, comme elle affame encore les orphelinats et les refuges par ses iniques saisies.

L'expulsion des religieux de Vals, aux portes du Puy, fit éclater le courage, la largeur et la délicatesse de cœur du digne supérieur. Il offrit spontanément son séminaire pour y recevoir la nombreuse jeunesse qu'y formait la Compagnie de Jésus. Aucun asile n'était plus convenable parmi les nombreuses maisons que la sympathie de la ville ouvrait aux expulsés ; le R. P. recteur craignait cependant de compromettre le digne supérieur; il lui en fit l'observation : « Me compromettre, répondit-il vivement, oh! pour pareille cause, je ne demande pas mieux. » Par le fait, quinze à vingt religieux reçurent au séminaire une hospitalité que des circonstances imprévues forcèrent de prolonger, plus qu'on ne l'avait pensé, sans lasser les prévenances de M. le supérieur et de ses confrères. Le signataire de cet article est heureux de consigner ici l'expression de gratitude de ses frères en religion, et se permet d'ajouter aux nombreux témoignages réunis par l'auteur celui de la religieuse et profonde édification que lui ont laissée ses rapports personnels avec le digne supérieur.

M. Césaire Sire a bien mérité non seulement de ceux qui ont connu M. Chaussinaud, mais du clergé tout entier, en fixant les traits de ce vrai prêtre selon le cœur de Dieu.

J.-B.-J. Ayroles, S. J.

Alexandre Gibon, ancien directeur des Forges de Commentry. *Sa vie et ses travaux 1820-1894*, avec une lettre de M. Émile Keller. Lille, Desclée, 1898. In-12.

On dit, et certes on n'a pas tort, qu'il faut développer dans l'enfant l'initiative, le *self help*. Un bon moyen pour cela sera de mettre entre ses mains la vie de M. Gibon, ce vrai démocrate, fils de ses œuvres, qui, parvenu à une grande et honorable situation, n'a jamais cessé de travailler au bonheur des classes laborieuses.

Appelé de bonne heure à diriger de grands ateliers de travail, M. A. Gibon s'est trouvé aux prises avec un double problème, le développement intense de la production et l'antagonisme social. Dans sa sphère d'action, il est arrivé à réconcilier complètement le capital et le travail et à régénérer les travailleurs. Il a de plus consigné les fruits de son expérience dans une série d'études, dictées par le bon sens et dont l'analyse faite par l'auteur de la vie donne la plus haute idée. Nous engageons vivement tous ceux qu'intéressent les problèmes contemporains à se procurer et à méditer ce petit livre très court, mais très substantiel. James Forbès, S. J.

I. **Sur le Niger et au pays des Touaregs.** La Mission Hourst, par le lieutenant de vaisseau Hourst. Paris, Plon, 1898. In-8, pp. xii-481, avec une carte et 190 gravures. Prix : 10 francs.

II. **De la Save à l'Adriatique.** Angers, Lachèse, 1898. In-8, pp. 151. Illustré.

III. **Voyage au pays des Fjords,** par Antoine Sallès. Paris, Plon. In-18, pp. iv-303, avec carte et gravures. Prix : 4 francs.

IV. **A travers l'Angleterre industrielle et commerciale,** par Édouard Deiss. Paris, Guillaumin, 1898. In-12, pp. 390. Plans et gravures. Prix : 4 francs.

I. — Sur la fin de 1895, une mission française entreprenait pour la première fois de descendre le Niger, depuis Tombouctou jusqu'à son embouchure. Le lieutenant de vaisseau Hourst, deux autres officiers de marine, MM. Baudry et Bluset, le Dr Taburet et le P. Hacquart, des Pères Blancs d'Alger, représentaient l'élément européen ; vingt-cinq noirs sénégalais formaient tout l'équipage. Le voyage dura toute l'année 1896, y compris cinq mois d'hivernage dans une petite île voisine de Say, qui figure mainte-

nant sur la carte sous le nom de *Fort-Archinard*. Cette audacieuse expédition eut un plein succès; le cours du grand fleuve soudanais fut définitivement reconnu; on sait maintenant que les rapides de la partie inférieure rendent la navigation impossible et que, par conséquent, le commerce du Soudan ne s'écoulera point vers la mer, c'est-à-dire par les établissements anglais. Il sera entre nos mains à la condition d'achever le chemin de fer qui relie le Niger au Sénégal.

Le commandant Hourst raconte son expédition avec beaucoup de charme, en très bon français, et avec une modestie que l'on ne rencontre pas toujours chez les hommes qui écrivent l'histoire des affaires dont ils ont eu l'initiative et la conduite. Pour lui, c'est à ses compagnons qu'il réserve la belle part. Comme ils sont bien français ces jeunes officiers si hardis et de si belle humeur, qui, au milieu des plus terribles dangers et d'incroyables fatigues trouvent encore le temps de tourner de fort jolis sonnets! Le commandant Hourst a consacré tout un chapitre aux Touaregs; ces nomades dont nous avons eu jusqu'ici tant à nous plaindre, ne lui paraissent pas mériter la mauvaise réputation que leur ont valu certains méfaits. Quoi qu'il en soit, il faudra désormais tenir compte des études faites sur place par un observateur désintéressé. On rencontrera bien, de-ci de-là, au cours de ce long récit, quelques détails un peu crus, voire quelques gaillardises; mais le moyen de les éviter en un pareil sujet? L'agréable conteur mérite bien plutôt qu'on le félicite pour sa réserve.

II. — Sous le titre : *De la Save à l'Adriatique*, un voyageur qui ne dit point son nom publie les notes et impressions recueillies dans une excursion à travers les pays slaves du Sud de l'Autriche, Croatie, Bosnie, Dalmatie. Il va trop vite pour faire des découvertes; les choses aperçues en courant lui servent plutôt de canevas qu'il développe avec des renseignements que lui fournissent les livres; du reste, il indique avec loyauté et modestie les meilleures sources. La rédaction n'est point négligée et elle est illustrée de jolies photogravures.

III. — L'an dernier, le congrès international de la presse se réunissait à Stockholm, où avait lieu une exposition universelle. C'est par là que débute le *Voyage au pays des Fjords*. Les con-

grès sont assez généralement prétexte à excursions. Le *pays des Fjords*, autrement dit la côte occidentale de la Norvège, de Christiania au cap Nord, est devenu un de ces rendez-vous à la mode où affluent pendant la belle saison les gens qui ont de l'argent, des loisirs et du goût pour les curiosités de la nature. On prend place sur un paquebot très confortable, qui fait escale aux bons endroits; on va à terre où l'on trouve l'hôtel banal, dans le voisinage d'une cascade; on contemple le soleil de minuit, quand le brouillard et la pluie veulent bien le permettre. Tout cela dure une vingtaine de jours. Notre touriste s'est mis en frais de littérature; il en faut beaucoup pour décrire toutes ces beautés qui sont un peu toujours les mêmes. Il a constaté par son expérience et d'après les registres d'hôtel que les Français figurent en bien petit nombre parmi les *globe-trotters*, et il engage fort ses compatriotes à aller visiter au pays des *Fjords* des merveilles qu'ils soupçonnent à peine. Ajoutons que le joli livre de M. Sallès pourra très avantageusement leur tenir lieu de *Bædeker*.

IV. — Un voyage de quelques semaines à travers les usines, les manufactures, les magasins, les ports et entrepôts de l'Angleterre. Le voyageur est lui-même de la partie; aussi ses descriptions sont-elles plutôt techniques que pittoresques. Toutefois, il est du petit nombre des ingénieurs qui daignent écrire en bon français, et sans être spécialiste on le lit avec plaisir.

L'auteur ne s'est pas préoccupé de coordonner ses observations pour en tirer des vues d'ensemble; il se contente de rédiger des notes prises sur place, au jour le jour. A la lecture, il s'en dégage pourtant quelques conclusions, ou du moins quelques jugements, qui ont encore plus d'intérêt que les détails et même les merveilles de la fabrication mécanique.

Un trait de mœurs industrielles, par exemple, tout d'abord. Les fabricants anglais se montrent généralement courtois et accueillants pour le visiteur étranger, mais quelquefois aussi on l'éconduit d'une façon sèche et rogue : « La réputation de l'établissement n'étant plus à faire, nous ne voyons pas quel intérêt nous aurions à vous le faire visiter. »

L'industrie anglaise dans toutes ses branches est emportée de plus en plus par un mouvement de concentration, qui aboutit à faire de chaque fabrication le monopole d'un petit nombre de

maisons en commandite. Des milliers d'ouvriers sous la direction de chefs qui ne sont eux-mêmes que les salariés d'une société plus ou moins anonyme, telle est la règle dans ces superbes entreprises qui font la gloire et la fortune de l'industrie britannique.

Si brillante qu'elle soit, cette industrie a pourtant ses points faibles. En tout genre de produits, l'Anglais excelle à industrialiser la fabrication, c'est-à-dire à obtenir la quantité et par suite le bon marché; mais, quand il s'agit de goût, d'élégance, d'art, sa supériorité passe au voisin. Seulement, le fabricant anglais est avisé, et il n'épargne rien pour s'approprier nos procédés, nos idées, et souvent aussi, hélas ! nos praticiens les plus habiles.

On remarque encore que l'industrie anglaise manque de souplesse, soit pour s'accommoder aux exigences du consommateur, soit même pour se mettre au niveau du progrès. Il arrive fréquemment que les ouvriers refusent les perfectionnements d'outillage qui dérangeraient leurs habitudes.

Enfin, il semble bien que la prospérité de l'industrie anglaise, favorisée jusqu'ici par un ensemble de circonstances exceptionnelles, ait atteint son apogée. La concurrence surgit de partout et les clients d'hier sont les rivaux d'aujourd'hui. Le *Roi Coton*, en particulier, ne réserve plus ses faveurs pour les seuls bourgeois de Manchester. Les exportations de fils et de tissus baissent dans une proportion formidable. Cinquante-trois sociétés ne donnent plus de dividendes depuis deux ou trois ans. En règle générale, les manufacturiers d'outre-Manche ont dû apprendre à se contenter de très modestes bénéfices. Cependant la culture du sol est de plus en plus délaissée ; en vingt ans, de 1874 à 1895, l'étendue des terres à blé dans le Royaume-Uni a diminué des deux tiers, passant de 1 900 000 hectares à moins de 600 000. La production représente à peine la sixième partie de ce qui est nécessaire à la consommation. Une grave question commence à se poser : En cas de guerre, et en dépit de son énorme supériorité navale, l'Angleterre serait-elle bien sûre de pouvoir suffire à son alimentation ?

Joseph Burnichon, S. J.

Histoire de la Littérature française, par Gustave Lanson (4me édition). Paris, Hachette. In-12, pp. 1 166.

D'où vient l'intérêt qui s'attache aux histoires de la littérature? Est-ce que tout n'est pas dit sur l'origine, le sens, la portée et l'influence des grands chefs-d'œuvre? Non. Les livres dont les générations se transmettent le dépôt vénérable et que l'admiration des siècles a consacrés, offrent à nos méditations, comme les spectacles mêmes de la nature et les œuvres de Dieu, une matière inépuisable et féconde.

Le travail de M. Lanson date de quatre années, il est vrai, mais le succès qu'il a obtenu et mieux encore sa valeur font qu'il est encore tout nouveau.

L'auteur, dans sa préface, se défend d'avoir voulu faire « l'histoire des idées ». Mais, je vous prie, si ce n'est dans l'exposition et la discussion des idées générales, philosophiques et religieuses, que les grands prosateurs, les grands poètes eux-mêmes ont mises en circulation, où serait, non point l'unique, mais le principal intérêt de la critique littéraire? D'ailleurs, quand il s'est trouvé en face de Bossuet ou de Calvin, de Pascal ou de Rousseau, M. Lanson ne s'en est pas tenu aux simples questions de langue, de grammaire et de forme esthétique. Il a voulu approfondir davantage les choses, et, par exemple, il nous donne son avis sur la valeur théologique et historique des *Variations* de Bossuet.

A ce point de vue précisément, son livre mérite d'être remarqué : il témoigne de l'intérêt que l'auteur porte aux grandes et éternelles questions religieuses ou philosophiques, et de l'effort qu'il a fait, comme nombre de bons esprits de notre temps, pour les comprendre et pour en parler d'une façon pertinente. Non pas certes qu'il y ait toujours réussi. Il y a du mélange, beaucoup de mélange, dans les idées qu'il développe et dans les considérations qu'il fait sur Bossuet, sur Pascal, sur Rousseau et sur d'autres écrivains.

Ce dernier nom, par exemple, me rappelle un curieux passage : « Je reconnais, dit-il, le protestant à la puissance du sens moral chez Jean-Jacques. Il n'y a pas à nier que les nations protestantes ne soient morales ; cela ne veut pas dire qu'il y ait plus de vertu chez elles que chez les catholiques ; mais l'autonomie morale y est plus grande ; avec l'indépendance croît la responsabilité, avec la responsabilité l'énergie. »

Le sens moral du laquais qui vole un ruban et accuse une ser-

vante qu'il fait chasser ; du précepteur qui « chipe » le bon vin du grand prévôt de Lyon ; du père de famille qui dépose les nourrissons de Thérèse Levasseur aux Enfants-Trouvés ! Et il y aurait trop à dire sur les autres assertions et les contradictions renfermées dans ce passage.

Il y a de meilleures pages dans cette *Histoire*. L'auteur estime avec raison que l'irréligion de Voltaire « procède de sa nature avide de jouir, et que toutes les défenses de jouir révoltent ». Hélas ! le cas d'Arouet n'est pas précisément un cas isolé.

M. Lanson, sauf quelques inexactitudes, a bien parlé de Bossuet, dont il avait d'ailleurs précédemment, dans un beau livre, raconté l'admirable vie et célébré les grandes œuvres. Il a écrit un beau paragraphe sur Veuillot « homme de volonté forte et d'ardente charité... Superbe pamphlétaire ;... écrivain puissant, nourri des grand maîtres, ayant une rare intelligence littéraire. »

Un caractère frappant du style de cette *Histoire de la littérature*, et que l'on trouve rarement dans les ouvrages de ce genre, c'est une parfaite aisance, une grâce piquante. Lisez ces deux lignes d'appréciation sur Charles d'Orléans : « Il a de petits fragments d'idées, de fines pointes de sentiment, une mousse légère d'esprit. »

Le livre de M. Lanson est un recueil de causeries littéraires pleines d'érudition et de fort spirituelle originalité.

Louis Chervoillot, S. J.

Pastels et Figurines (A. France, Daudet, Bourdaloue, Fabre, Mme de Sévigné, Lemaître, Pouvillon, Huysmans, etc.), par M. L. Delaporte. Paris, Fontemoing, 1898. In-18, pp. 340. Prix : 3 fr. 50.

Dans le calme retrait d'une bibliothèque de province, durant les longues soirées d'hiver, M. Delaporte s'est appliqué à analyser les nuances d'âme de nos littérateurs contemporains. Une indulgence quelque peu sceptique lui fait admettre en sa galerie de pastels les auteurs les plus divers, et son large éclectisme amène les rencontres les plus imprévues ; au hasard de ses lectures, Bourdaloue voisine avec Anatole France, et Boileau avec Jules Lemaître.

Évidemment, les préférences de l'auteur vont aux contempo-

rains, et l'on compare avec surprise les cinquante pages de son étude sur A. France aux maigres feuillets dans lesquels il esquisse la silhouette de Bourdaloue; pour être courtes, ces quelques pages n'en renferment pas moins, il est vrai, un bel et sérieux éloge de l'illustre jésuite.

Singulièrement séduit par l'ironie perverse et charmante d'A. France et la verve narquoise de J. Lemaître, M. Delaporte a dédié son livre à l'auteur de *Silvestre Bonnard;* c'est dire que sa morale, trop flottante, a quelque parenté avec le scepticisme de son « cher et vénéré maître », auquel il pardonne volontiers d'avoir « transformé en un songe de volupté artistique le parfum de son christianisme évaporé ». Mais, si M. Delaporte est un raffiné épris de la forme d'art contemporaine, il sait rendre justice aux qualités plus austères des écrivains du dix-septième siècle, témoin l'étude citée plus haut.

De Daudet, l'auteur ne nous apprend rien qui n'ait été dit et redit depuis la mort du maître; mais, en parlant d'É. Pouvillon, le peintre du Rouergue et du Quercy, il soutient une théorie chère au créateur de Tartarin, qui conseillait aux jeunes écrivains d'étudier avant tout le coin de pays où ils étaient nés; ainsi fit également Ferd. Fabre, au sujet duquel M. Delaporte fait de justes remarques sur le rôle du prêtre dans le roman contemporain.

L'on peut travailler et faire des lisibles livres loin des boulevards, M. Delaporte en est la meilleure preuve. Son livre, écrit dans un manoir de province, en une langue très correcte et très souple, est un délicat essai de décentralisation littéraire, et sa critique optimiste et « respectueuse des aînés » n'est pas son moindre mérite en ce temps de critique « rosse » et démolisseuse, inaugurée par nos esthètes modernes.

Édouard Galloo.

De la Rime française, par le P. V. Delaporte. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer, 1898. In-8, pp. 233.

« Des lecteurs de bon conseil ou de bonne amitié » ont engagé le R. P. Delaporte à réunir en volume les articles sur la Rime qu'il a publiés dans les *Études*. Or, dit-il spirituellement, « il est rare qu'un auteur résiste à ces invitations-là ». Remercions l'au-

teur du livre que nous présentons au public de n'avoir pas voulu, en ce point, faire exception à la règle commune, et d'avoir cédé aux instances de ses amis : ils sont gens « de bon conseil », assurément.

Inutile, dans cette Revue, de rappeler que ces considérations sur les origines, l'histoire, la nature, les lois et les caprices de la rime sont très savantes : on y cite, non sans le faire agréablement remarquer, et par crainte de passer « pour homme de peu auprès de nos compatriotes lettrés, frottés d'allemand », on y cite Tobler ! D'ailleurs, les plus fines remarques, les exemples les mieux choisis, égaient fort à propos l'aridité de la discussion et des détails historiques et techniques.

Je me permettrai, bien que l'on ait prétendu parfois que du choc des idées jaillit la poussière, de soumettre quelques observations au R. P. Delaporte. Il nous paraît bien sévère pour les poètes qui, sans malice aucune, les pauvres ! sans intention révolutionnaire, simplement pour mettre une plus grande variété dans les procédés de notre versification, ont essayé d'écrire des pièces entières en rimes masculines, ou en rimes féminines exclusivement. On nous dit que les chansonniers du treizième siècle, Quesne de Béthune, le châtelain de Coucy, la dame du Fayet, connaissaient déjà et pratiquaient la règle classique de l'alternance; c'est vrai. Mais, pourquoi ne pas citer aussi cette admirable ballade « Pour la paix », composée au quinzième siècle par Charles d'Orléans, et dont les strophes commencent par cinq vers en rimes faibles :

Priez prélats et gens de sainte vie ;
Religieux ne dormez en paresse,
Priez maîtres et tous suivant clergie ;
Car par guerre faut que l'étude cesse ;
Moutiers détruits sont sans qu'on les redresse.

Oserai-je dire, sans blasphémer ces dieux du « Parnasse françois », que, dès l'enfance, l'on nous apprend à vénérer, oserai-je dire que je trouve en cette complainte une grâce mélancolique et douce qui s'évanouirait, je crois, en grande partie, si le poète s'était soumis à la loi de l'alternance, ou, comme dira Pasquier, un siècle plus tard, de « l'entreveschure » ?

Pour condamner sans appel les innovations des jeunes en ce point, on allègue l'autorité de Marmontel, l'auteur d'une tragédie

bien oubliée, *Denys le Tyran* : « Les vers masculins sans mélange auraient une marche brusque et heurtée; les vers féminins sans mélange auraient de la douceur, mais de la mollesse. » Conclusion : il faut habituellement s'en tenir à l'alternance ; c'est la règle générale, mais n'admet-elle aucune exception? La douceur extrême, disons, si l'on tient à ce mot, la « mollesse » de certains procédés de versification, ne pourrait-on parfois la faire servir à l'expression de quelques sentiments? Dans ce grand art de la poésie, où l'on fait une place si considérable à l'élément musical, ne pourrait-on pas, à condition de n'en abuser jamais, introduire un mode mineur?

L'auteur des études sur la rime française dit encore : « La poésie est un chant; or, un chant où toutes les finales seraient semblables serait une psalmodie sur un ton, c'est-à-dire de l'ennui et de l'agacement. » Hélas! L'alternance des rimes ne garantit pas le lecteur d'une œuvre poétique contre le danger d'être « assommé », témoin Oronte et son sonnet meurtrier. Est-on bien sûr d'ailleurs que toutes les syllabes féminines, précisément parce qu'elles sont féminines, soient toutes semblables? Voilà ce qu'il faudrait prouver. Je trouve, pour ma part, une certaine variété dans ces rimes : « paresse, vie », et j'estime que l'on peut défendre cette thèse contre les objections les plus spécieuses, si l'on maintient fortement que les deux voyelles accentuées *e* et *i* ne rendent pas un son identique.

Qu'il y ait dans cette façon de rimer une certaine monotonie, qui le niera? Mais on ne peut refuser à l'artiste le droit de faire d'une certaine monotonie l'un de ses moyens d'expression? C'est parfois le procédé du plus habile sonneur de syllabes que notre siècle ait connu. Voyez comment Victor Hugo nous peint le vaste et uniforme horizon des champs sous les rayons du soleil de juillet :

> L'étang frémit sous les aulnes,
> La plaine est un gouffre d'or
> Où court dans les grands blés jaunes
> Le frisson de messidor.

A l'appui de sa thèse, pour montrer par des exemples que les vers où manquent l'alternance ne sont pas « un chant », l'auteur cite trois passages de Verlaine, du poète qui s'appelait lui-même

dans ses vers « le pauvre Gaspard ». Nous permettra-t-il de lui dire qu'il n'est pas tombé sur les bons endroits :

Londres fume et crie. O quelle ville de la Bible,
Le gaz flamboie et nage et les enseignes sont vermeilles ;
Et les maisons dans leur ratatinement terrible
Épouvantent comme un sénat de petites vieilles.

Quel ami du bon sens et du bon français voudrait admirer ces fantaisies grotesques ? Mais, pourquoi ne pas citer, par exemple, quelques strophes de la Bonne Chanson ?

Écoutez la chanson bien douce
Qui ne pleure que pour vous plaire;
Elle est discrète, elle est légère :
Un frisson d'eau sur de la mousse.

Elle dit la voix reconnue,
Que la bonté c'est notre vie,
Que de la haine et de l'envie
Rien ne reste, la mort venue.

Soutenir que ces vers où manque l'alternance, « l'entreveschure », ne sont pas absolument dépourvus de toute grâce poétique, ce serait un paradoxe peut-être. Dire cependant qu'ils « assomment », non. Bien des gens les ont lus, j'imagine, qui sont encore en vie, et qui, volontiers, les relisent quand l'occasion se présente.

Un point que l'auteur des études sur la rime n'a point traité. Tout le monde convient que la rime est un élément essentiel dans la musique de nos vers français. Sainte-Beuve l'a dit dans des strophes célèbres :

Rime, l'unique harmonie
Du vers qui sans tes accents
        Frémissants
Serait muet au génie.

« L'unique harmonie », c'est beaucoup dire; mais, passons. Or, en prose, par un effet contraire, nous ne pouvons supporter les consonances ! Le R. P. Delaporte se contente d'en faire la remarque. Mais ne pourrait-on pas nous donner une explication philosophique, philologique ou autre, empruntée, si l'on veut, aux Allemands. Est-ce que Tobler n'a rien dit là-dessus ?

Dans sa spirituelle Préface, l'auteur se défend à plusieurs reprises d'avoir jamais eu la pensée d' « inviter ses semblables à

rimer. Il y a beaucoup trop de doigts, dit-il, qui usent les feuillets du dictionnaire de rimes, comme il y en a beaucoup trop qui taquinent l'ivoire des pianos ».

Ne confondons pas. L'amateur qui, dans votre voisinage, et pour la centième fois, joue sans aucune espèce de mesure, sur un clavecin faux, la *Dernière Pensée* de Weber, ou la *Sonate en* la *majeur*, s'impose brutalement à votre attention. Mais la lyre du poète, cette lyre idéale et métaphorique, de qui donc jamais a-t-elle troublé le repos, quand elle vibre sous les doigts de l'artiste, pendant les silencieuses visites de la Muse? Pour emprunter à l'auteur même du livre que nous étudions, au poète des *Récits et Légendes*, une métaphore plus chrétienne et moins banale, n'empêchons personne d'attendre l'heure des belles inspirations et « le coup d'archet divin ».

Mais que l'on fasse des vers, ou que, découragé par la perfection de certaines œuvres anciennes ou modernes, l'on soit résolu à ne rimer jamais, on lira sans doute avec un vif plaisir, à condition seulement de s'intéresser aux « jeux savants, profonds et délicats » de la rime, l'ouvrage si intéressant du R. P. Delaporte, qui a traité ces matières subtiles avec la science d'un érudit et l'expérience d'un poète. Louis CHERVOILLOT, S. J.

La Préface de Cromwell (Introduction, texte et notes), par Maurice SOURIAU, professeur à l'Université de Caen. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1897. In-18 jésus, pp. XVIII-330. Prix : 35 francs.

La *Préface de Cromwell !* Comme cela nous reporte loin dans le passé! On se croirait à quelques siècles déjà de cette date de fièvre et d'enthousiasme conquérant, où Victor Hugo croyait avoir découvert au moins l'Amérique et fixé à jamais les formules de l'art définitif : *ne varietur !*

Un ministre, j'ignore lequel, a récemment décrété, je ne sais pourquoi, que la *Préface de Cromwell* (l'avait-il lue ?) serait dorénavant livre classique. M. Maurice Souriau, qui a si bien étudié les vrais classiques, ceux du grand siècle, publie le texte original de la *Préface*, d'après le manuscrit de Hugo, en l'annotant et en l'éclaircissant par une longue série d'études serrées, un peu touffues même : 1° Sur les *Influences subies par Victor Hugo*, qui les

a toutes subies ; car Hugo fut un écho très sonore et très bruyant de tous les bruits, d'où qu'ils vinssent ; 2° Sur les *Antécédents de Victor Hugo,* qui avait déjà passé par un bon nombre de métamorphoses, qui avait endossé toutes les casaques et suivi tous les drapeaux. Pourquoi M. Souriau, en esquissant si bien les physionomies successives de cet homme extrêmement ondoyant et divers, se laisse-t-il entraîner à déclamer contre les « persécutions » de Louis XIV à l'égard des huguenots rebelles ; puis à chanter l'« époque si glorieuse par tant de côtés » (p. 57) de 1793 et des échafauds? Cela détonne dans un ouvrage sérieux ; tout ainsi que les fautes d'orthographe dans les textes grecs cités aux pages 326 et 327. Je suis surpris de voir un érudit curieux, comme l'est M. Souriau, admettre comme fondées les prétentions nobiliaires de Hugo (p. 328), après que M. Edmond Biré a réduit en miettes tous les mensonges du faux gentilhomme *Ego Hugo!* (V. *Victor Hugo avant* 1830, chap. 1er ; et *Victor Hugo après* 1830, II, v.)

Dans les cinquante-cinq pages qu'il a intitulées les *Idées de la Préface*, M. Souriau analyse avec soin et avec goût, quoique avec indulgence, ce fatras de théories qui se heurtent ; d'antithèses qui rutilent dans la nuit et sonnent dans le vide ; de paradoxes ou d'ignorances déconcertantes chez un réformateur ; de rêves d'un homme qui ne croit qu'en lui et dont le but est surtout de détruire ce qu'on a *osé* penser ou écrire avant lui. M. Souriau ne trouve dans la *Préface* qu'une théorie un peu neuve : celle du *grotesque*, amenée là par Hugo pour la justification de l'art dramatique de Hugo. Mais cette théorie est-elle si nouvelle? Le burlesque existait bien avant Hugo et bien avant Scarron ; le grotesque, dans l'art, est au moins contemporain du gothique, comme les gargouilles ont l'âge des cathédrales ; et il y a d'illustres échantillons de grotesque dans l'*Inferno* du Dante. Remontons plus haut : le *laid* opposé au *beau* existait avant les sorcières de Shakespeare ; l'*Humano capiti* d'Horace n'est pas d'hier, ni de 1830 ; et Thersite a quelque trois mille ans, tout comme le vieil Homère. Là encore, Hugo a répété, en l'exagérant, ce qu'on avait dit et fait avant lui.

Il serait superflu d'entrer dans une discussion des autres théories de la *Préface*, dont M. Souriau exagère lui-même un peu le mérite, bien qu'il signale judicieusement les lacunes et qu'il entoure le reste de notes aussi intéressantes que le texte. — Personne, selon nous, n'a mieux défini la *Préface de Cromwell*, que

M. Edmond Biré, dont les recherches semblent n'avoir pas été inutiles à M. Souriau : « Les idées de M. Victor Hugo, dit-il, sur l'histoire de la poésie (*Première partie*) lui appartiennent et elles sont fausses ; ses idées sur les règles de la composition du drame (*Deuxième partie*) sont justes, mais elles ne lui appartiennent pas. » (*Victor Hugo avant* 1830, deuxième édition, p. 436). Victor DELAPORTE, S. J.

Fleuve de sang, *Histoire d'une Vendetta corse*, par J.-B. MAREAGGI. Paris, Perrin, 1898. In-18, pp. 327.

Il y a quelque courage pour un Corse à dépouiller le bandit — gloire nationale — de son auréole poétique et à montrer ce qu'il y a de cruauté et de traîtrise dans ces Fra-Diavolo du maquis, dont les romans et les opéras-comiques se sont évertués à chanter la noblesse et la générosité. C'est ce que vient de faire M. Mareaggi à l'aide de documents puisés, non dans la poésie des légendes, mais dans les archives criminelles d'Ajaccio.

Estimant qu'il sert son pays en « mettant à nu les plaies qui l'épuisent », l'auteur nous raconte dans toute son horreur eschylienne l'histoire sanglante d'une vendetta, long enchaînement de trahisons et de meurtres parmi lesquels le lecteur se perd, égaré dans les généalogies touffues des deux familles ennemies.

Cette « cause célèbre » s'encadre de paysages et de détails de mœurs, pittoresques et authentiques. Cette fois, plus de Corse « littéraire », mais le contact direct avec l'âme même du peuple et l'atmosphère du pays, « cette cuve de passions bouillantes », comme l'appelle M. Mareaggi, bien qualifié par son origine et ses précédentes études pour décrire et juger la barbare coutume qui ensanglante son pays. Édouard GALLOO.

Le Tribunal de Vuillermoz, par A. BAUMANN. Paris, Perrin, 1898. In-18, pp. 448.

Après les bandits, les juges ; après un roman de mœurs locales, un roman de mœurs professionnelles, si tant est que l'on puisse appliquer le titre de « roman judiciaire », mieux fait pour Gaboriau ou Ponson du Terrail, à la consciencieuse étude de M. Baumann sur la magistrature.

En ce livre d'une véritable valeur, la trame romanesque, bien

ténue d'ailleurs, sert de thème à nombre d'aperçus élevés et ingénieux sur le monde judiciaire; c'est, sans parti pris de dénigrement et sans plaisanteries moyenageuses et usées sur les « chats-fourrez » de justice, une peinture exacte du Palais, brossée par un familier de la maison. Seul un homme du métier pouvait tracer avec tant de spirituelle précision la monographie d'un ressort judiciaire de province où, à côté de quelques nobles figures de magistrats, s'agite, dans le tourbillon des intérêts et des influences, tout un monde d'incapables, de politiciens et d'intrigants.

Maints détails de psychologie judiciaire finement observés émaillent cette étude véridique et documentée, aussi éloignée du dithyrambe que du pamphlet. Le réquisitoire est parfois assez dur; mais les hommes de bonne foi ne pourront s'empêcher d'y souscrire, non plus que les magistrats — puissent-ils être nombreux! — qui se reconnaîtront dans le type idéal, que M. Baumann se fait, du juge intègre, directeur d'âmes et arbitre de paix.

Quelques réserves seraient à faire au sujet des théories médico-légales exposées par le magistrat Bersot, derrière lequel semble se cacher quelquefois la personnalité de l'auteur. — Il n'est pas besoin d'ajouter que, par la nature même des matières traitées dans le « Tribunal de Vuillermoz », ce n'est pas un livre pour les jeunes filles. Édouard GALLOO.

Tous d'après nature! *Histoires du temps présent*, par Jean des TOURELLES. Illustrations d'Albert BOUTLE. Paris, Lecoffre, 1898. In-12, pp. VIII-332.

Tout un album de « pochades chrétiennes », rapidement et spirituellement troussées, préfacées par la plume alerte et savoureuse de Pierre l'Ermite, frère d'armes de l'auteur; le « Castigat ridendo mores » de Juvénal, traduit en trois cents pages gouailleuses, émues, mélancoliques ou cinglantes, jamais ennuyeuses.

Pleins d'utiles leçons gaiement données, ces croquetons de la vie parisienne ou rurale sont dignes de leurs aînés. Ils plaideront mieux que maints gros in-folio la cause défendue par Jean des Tourelles, qui perce de bien jolis coups de plume la vanité de nos faux bonshommes contemporains. Édouard GALLOO.

La Réforme orthographique et l'Académie française, par CH. LEBAIGUE. Nouvelle édition considérablement augmentée. Paris, Plon, 1898. In-12, pp. XII-238.

Le titre de cet ouvrage effraiera peut-être plus d'un lecteur : M. Lebaigue serait-il un de ces réformateurs qui prétendent nous imposer une *ortograf fonétik?* Qu'on se rassure. L'auteur de ce livre ne veut nullement qu'on écrive *catrom* (quatre hommes), *bozwazo* (beaux oiseaux), *insafpaskidiz* (ils ne savent pas ce qu'ils disent). Il n'est pas de ceux qui font fi de l'étymologie. Au contraire, « l'étymologie sainement comprise et sagement appliquée ne peut, dit-il, qu'aider à la régularité de l'orthographe » (p. 35). L'Académie n'a pas à rompre avec ses traditions; on lui demande de continuer le travail qu'elle-même a poursuivi depuis sa fondation.

Quand elle entreprit son dictionnaire, beaucoup de mots se trouvaient surchargés de lettres prétendues étymologiques, ajoutées arbitrairement au temps de la Renaissance. Dans sa première édition, l'Académie n'admit pas toutes ces bizarreries, mais elle en accepta encore un trop grand nombre. Depuis, elle a progressivement travaillé à les diminuer. Pour ne citer que quelques exemples, en 1746, *advocat, subject, recepvoir, nopce, yvoire, ymage, insceu, cholère, chorde*, prenaient la forme qu'ils ont aujourd'hui. Les changements furent si nombreux qu'ils atteignirent cinq mille mots sur vingt mille. En 1835, *secrette, discrette, fidelle, modelle* devinrent *secrète, discrète, fidèle, modèle*. En 1878, il y eut encore quelques simplifications, comme la suppression du trait d'union après *très*, celle d'un *t* dans *emmailloter* (jusque-là on écrivait *emmaillotter*, mais *démailloter*). On voit que l'Académie n'a jamais eu pour principe de maintenir le *statu quo*. Un même mot prend, dans les diverses éditions du dictionnaire, quatre formes différentes : je *cognoistrois*, je *connoistrois*, je *connoîtrois*, je *connaîtrais*.

M. Lebaigne, et avec lui un grand nombre de savants, voudraient voir l'Académie continuer le travail si utile de la simplification de notre orthographe. « Les changements proposés aujourd'hui ne sont rien ou sont peu de chose près de ceux que l'Académie a opérés d'elle-même à partir de 1694 jusqu'à l'édition la plus récente de son dictionnaire » (p. 141). Il s'agit seulement de

quelques rectifications conformes à l'histoire et au génie de la langue : supprimer l'une des consonnes redoublées toutes les fois que le redoublement est contraire à l'étymologie, faire disparaître les contradictions graphiques entre mots congénères ou similaires (exemples : *honneur* et *honorer*, *bonhomme* et *bonhomie*), restreindre l'emploi de l'*y*, de l'*h* à l'intérieur des mots, étendre l'usage de l'*f*, etc.

Sans doute, on ne peut s'attendre à ce que cette réforme, si modérée soit-elle, ne rencontre aucune opposition. Déjà, il y a deux siècles, Chapelain frémissait à la pensée qu'on pourrait supprimer le *ph* dans *phantosme*. Alors, disait-il, « nostre œil ne trouveroit plus, en mesme temps que nostre esprit, les images flottantes du phantosme... De mesme encore, si du mot *hermitte* on retranchait l'*h* qui figure si agréablement à l'œil le baston du solitaire, ne le fauldroit-il pas considérer comme un attentat? » Aujourd'hui encore, on fait valoir des raisons de la même sorte : « *Pan* écrit pour *paon* ne me dirait plus rien. En perdant cet *o* décoratif, le paon lui-même en perdrait toutes les ocelles de sa queue irisée. Je ne le verrais plus. »

Il est regrettable qu'on présente de tels arguments. Ne vaudrait-il pas mieux examiner posément la question? Tous ceux qui voudront l'étudier devront lire le livre de M. Lebaigue. Même si l'on n'admet pas dans tous les détails son projet de réforme, on doit reconnaître qu'il est conçu dans un véritable esprit scientifique et d'ailleurs aussi conciliant, aussi modéré que possible.

L. L., S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Juillet 11. — **Au Palais-Bourbon**, M. Piou fait voter un amendement tendant à un nouveau dégrèvement de l'impôt foncier, au profit de l'agriculture; mais une manœuvre parlementaire amène la Chambre à se déjuger et à rejeter ce qu'elle venait de voter.

12. — Arrestation du commandant Esterhazy.

13. — Arrestation du colonel Picquart.

— Au Panthéon, la commémoration du **centenaire de Michelet** est célébrée, en présence du Président de la République et des principaux personnages officiels, par des chants et de la musique et par des discours de M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, et de M. Navarre, président du conseil municipal de Paris.

— **Clôture** de la session parlementaire.

— A Bruxelles, ouverture du **Congrès eucharistique** international.

14. — La **revue** des troupes, à Paris et en province, est l'occasion de chaudes ovations à l'armée.

— **A Cuba**, capitulation de Santiago. Ses braves défenseurs, qui étaient à bout de vivres et de munitions, seront ramenés en Espagne aux frais des États-Unis.

15. — **En Espagne**, proclamation de l'état de siège.

17. — Le *Journal officiel* publie un décret portant trente-sept nominations ou mutations de **préfets**.

— Élection de M. **Goutant** comme **sénateur** des Ardennes.

18. — A Versailles, l'**affaire Zola** revient devant les assises. Après avoir encore soulevé divers incidents de procédure et fait rejeter plusieurs fois leurs conclusions par la Cour, les prévenus déclarent faire défaut et sont condamnés au maximum de la peine : un an de prison et 3000 francs d'amende.

— **Le prince de Galles**, étant en visite chez le baron Ferdinand de Rothschild, au manoir de Waddesdon, s'est fracturé la rotule du genou.

— **A Cuba**, bombardement de Manzanillo par les navires américains.

19. — Inauguration de la **prison** de Fresnes-les-Rungis, construite suivant tous les principes de la science pénitentiaire moderne; elle remplacera trois prisons de Paris : Sainte-Pélagie, la Grande Roquette et Mazas.

— **M. Zola** s'enfuit à l'étranger, on ne sait dans quelle direction; il fait annoncer dans les journaux qu'il reviendra en octobre se présenter devant les juges.

21. — Les journaux radicaux mènent grand bruit et attaquent même le ministère au sujet de la présence du **général Jamont** à la distribution des prix de l'école d'Arcueil et du discours prononcé, en cette circonstance, par le **P. Didon** en l'honneur de l'armée.

23. — **M. Cavaignac**, ministre de la guerre, adresse aux gouverneurs militaires et aux chefs de corps une **circulaire** sur les conditions dans lesquelles les officiers supérieurs peuvent accepter de présider des distributions de prix et autres solennités.

24. — Les Américains prennent possession de **Santiago** et maintiennent provisoirement en fonctions les autorités civiles espagnoles, au grand mécontentement des insurgés cubains.

Le 25 juillet 1898.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris

LE DÉVELOPPEMENT
DE
L'INITIATIVE AU COLLÈGE

La mode se prend depuis quelques années d'attaquer à tout propos notre éducation française et catholique. Constatant dans toutes les carrières une dépression morale croissante, sans chercher si d'autres causes n'influent pas davantage, sans faire dans l'ensemble même de l'œuvre la part des responsabilités, on ne s'en prend ni à l'éducation première de la famille, ni au manque d'éducation supérieure dans les universités. Ce sont les collèges qu'on s'accorde à incriminer, comme si tout le mal venait de leurs fausses méthodes.

Pourquoi une discipline si étroite, nous dit-on, qui comprime l'enfant sous un joug insupportable, enlevant à ses facultés natives leur jeu naturel, leur élan spontané, leur fantaisie primesautière? Pourquoi une vie si différente de la vie à venir, où les maîtres tiennent leur élève dans une tutelle continue, le faisant agir comme un instrument sous leur impulsion perpétuelle et vouloir par leur volonté plutôt que par la sienne, sans qu'il ait jamais occasion de se décider par lui-même, de poser des actes propres, de poursuivre un but personnel? Pourquoi enfin une piété si factice, tout entière fondée sur le sentiment, surtout développée par la pompe du culte extérieur et ne s'appuyant guère que sur les habitudes du milieu — une piété qui tombe à la première attaque, dès que l'influence change, ou, si elle dure davantage, « ne nous fournit que des communiants, quand nous demandons des hommes » ? Le résultat indéniable de tout le système est un manque d'initiative absolu chez la génération ainsi formée. Il y a près de cinquante ans que l'éducation secondaire est libre en France, et qu'a-t-elle produit? De bons chrétiens peut-être, mais pas un homme d'action puissante.

Telle est l'accusation dans ses traits les plus généraux, diversifiée à l'infini suivant les circonstances, et le degré de sympathie ou d'hostilité dont elle s'inspire, mais ramenant toujours le même refrain importun et revenant au même reproche : « Vous ne savez pas développer l'initiative. » Si elle ne partait que de milieux anticatholiques, nous nous en inquiéterions fort peu. La rivalité d'école suffirait à tout expliquer. Fondée sur des principes entièrement différents, comment l'école rivale pourrait-elle admettre notre système d'éducation catholique ou même entièrement le comprendre? Mais lancées par le camp adverse, et habilement exploitées à son profit, ces théories se font écouter jusque dans le nôtre. De bons chrétiens s'y laissent prendre et les répètent naïvement. Des catholiques de marque s'en font les propagateurs attitrés, dans l'excellente intention sans doute de nous enlever à la routine et de nous forcer à des réformes; mais comme leurs remèdes paraissent parfois singuliers et invraisemblables!

C'est ainsi qu'un amateur de l'éducation anglaise nous cite sérieusement comme exemple un *tutor* de trente ou quarante élèves, qui les envoyait successivement toucher ses chèques chez le banquier, faire ses commissions en ville, prendre ses billets de chemins de fer et enregistrer les bagages. C'est mieux que rien; mais, comme formation à l'initiative, cela semble bien élémentaire. D'autres nous décrivent un collège idéal, où tous les élèves ont pleine liberté, pendant les récréations, d'aller se promener dans la ville voisine ou prendre leurs ébats dans les forêts d'alentour. Comme si des maîtres qui assument la responsabilité de réunir quatre cents jeunes gens ensemble ne devaient pas veiller d'un peu plus près sur leurs rapports! D'autres vont encore plus loin et s'indignent de tout contrôle comme de toute surveillance. Plus tant de préservation, d'éducation de serre chaude, ni de cache-nez contre le froid ambiant. Laissez ces enfants aller où ils veulent et lire ce qui leur tombe sous les yeux; mettez entre leurs mains les revues courantes, même les revues mauvaises; jetez-les, s'il le faut, dans n'importe quelle mare, pour leur apprendre à nager. Quelques-uns s'y noieront, beaucoup y seront éclaboussés; mais si un seul, par bonheur,

en réchappe indemne, celui-là sera l'homme fort que nous cherchons.

Inutile de discuter toutes ces théories, superficielles pour la plupart ou naïves par le peu d'expérience qu'elles montrent des enfants. Sans entrer dans la polémique, bornons-nous à notre propre examen de conscience et à notre propre contrôle. Nos méthodes sont-elles si inhabiles qu'on veut bien le dire à former l'initiative, ou notre type d'initiative est-il si erroné ? Car si l'on ne peut convaincre notre idéal d'être faux ou suranné, peut-être pourra-t-on encore nous reprocher de ne pas le pousser toujours jusqu'à sa perfection; peut-être nous-mêmes conviendrons-nous que nous réussissons plus ou moins, suivant les enfants qu'on nous remet entre les mains ou les hommes chargés d'appliquer la méthode : toujours aurons-nous la consolation d'être dans la vraie voie et de ne pas gaspiller nos forces ni notre dévouement, même à ce point de vue spécial du développement de l'initiative.

I

Avoir des idées, et savoir les pousser jusqu'à l'exécution, voilà ce qu'on entend généralement par initiative.

Quoiqu'elle soit appelée sous une forme ou sous une autre à réaliser ses concepts, l'initiative intellectuelle est plutôt spéculative et regarde surtout le monde des idées. C'est l'imagination et l'intelligence qu'elle met en mouvement plutôt que le sentiment et la volonté. C'est le vrai et le beau qu'elle a pour but immédiat plutôt que le bien. L'ouverture de l'esprit, sa facilité à concevoir, sa promptitude à s'enflammer pour tout ce qui touche aux sciences, aux lettres et aux arts, voilà ses qualités premières. Elles dénotent une faculté native plutôt qu'une puissance acquise. Tous accordent pourtant que, si la nature est ici le principal facteur, une bonne méthode peut encore beaucoup pour ouvrir l'esprit et le développer dans un sens ou dans l'autre. Mais c'est l'instruction que cette œuvre regarde, plutôt que l'éducation proprement dite, et nous ne voulons pas aujourd'hui aborder ce chapitre qui doublerait notre tâche.

L'initiative morale se restreint à la conduite de la vie. Pre-

nant son origine dans la vivacité du sentiment et la vigueur des passions, elle s'achève tout entière dans la volonté. Ne s'occupant que du règlement des mœurs et de leur direction, elle est plus pratique que spéculative. Bien utile ou bien moral enfin, son but est toujours le bien.

Remarquons de suite qu'on confond souvent les deux fins différentes et qu'on propose ainsi également à notre admiration des initiatives de valeur très diverse. Savoir en toute circonstance se tirer d'affaire, débrouiller une situation embarrassée ou se relever d'un mauvais pas, trouver partout son avantage, s'installer au mieux de ses aises, et, comme l'Anglais, s'établir confortablement en tout pays ami ou ennemi, voilà certes donner preuve d'initiative; mais c'est de l'initiative, il faut l'avouer, de qualité très inférieure. Sans la répudier entièrement, celle que nous rechercherons comme d'instinct pour nos enfants, ne doit-elle pas être plus noble, et surtout se proposer le bien altruiste, comme on dit aujourd'hui, plutôt que le bien égoïste?

Gardons-nous encore, sous prétexte d'initiative, de faire des brouillons, toujours prêts à entreprendre quatre choses à la fois, sans jamais en achever aucune. Les *impulsifs* ont de ces besoins d'agir en s'agitant, et de se remuer dans le vague, se jetant facilement dans le jeu d'autrui pour y mêler toutes les cartes, pensant toujours faire mieux que le voisin, et, après quelques élans peu calculés, laissant la besogne en plan. La vraie initiative est dans la hardiesse pour entreprendre, mais aussi dans la netteté du but et la constance à le poursuivre. Elle ne va pas sans des idées très précises et une volonté très forte, se confondant presque de ce point de vue avec le caractère. La promptitude d'idées, la vivacité de sentiments, qui conçoivent et commencent, s'appellent plutôt initiative; la force de l'exécution est déjà du caractère : mais l'un ne va pas sans l'autre et ils se complètent merveilleusement.

Constatons enfin qu'il est au moins aussi difficile de former à l'initiative de la volonté qu'à l'initiative intellectuelle; car ici encore la richesse de la nature est le fondement premier, et c'est tout d'abord une affaire de tempérament. La force physique, la santé, la sensibilité des organes, leur facilité à

recevoir l'impression, leur ressort y ont une très grande part : la délicatesse des sentiments, la générosité du cœur, la largeur d'idées y semblent nécessaires. Si tout cela n'existe pas au moins en germe, comment remuer un tempérament mou, inerte et sans vigueur, comment éveiller un cœur sans noblesse et une intelligence sans horizons?

C'est pourquoi saint Ignace, au début des *Exercices*, suppose dans l'homme qu'il veut former toutes ces qualités premières et s'attache surtout à développer l'énergie de la volonté, qui semble davantage en notre pouvoir, tout en n'étant pas moins essentielle à l'initiative. Mais comme il nous montre bien pourtant le type complet, et quel admirable portrait il nous trace en quelques lignes de l'homme d'initiative et de l'homme de caractère : les idées toujours élevées par la claire vue de la fin la plus haute que l'homme puisse se proposer; le cœur toujours ouvert aux sentiments les plus nobles, à l'amour le plus puissant, au dévouement le plus complet; la volonté toujours employée à exécuter dans une inflexible logique ce que l'intelligence lui a fait concevoir de plus grand, ce que le cœur lui a fait deviner de plus héroïque; tout cela obtenu non pas par l'obéissance passive, comme on se plaît à le répéter aveuglément, mais par la méthode la plus active et la plus vivante, « méthode prodigieuse, comme le dit très bien Maurice Barrès[1], où chacun se crée soi-même et porte ses énergies au maximum ».

II

L'initiative ainsi comprise, quelle influence le règlement du collège a-t-il sur son développement? Son résultat est-il de tuer l'initiative, comme on le répète sans cesse, ou, au contraire, d'aider à sa formation?

Quels que soient les prétendus avantages de la discipline *libérale* ou plutôt de l'absence de discipline, inaugurée en 1890 par les nouveaux règlements de l'Université, il suffit d'avoir passé six mois avec des enfants, pour savoir qu'en réunir quatre cents ensemble sans une discipline exacte, c'est créer le désordre et l'anarchie avec leurs conséquences inévitables

1. Voir le curieux portrait d'Ignace de Loyola dans les *Déracinés*.

pour la moralité. Qu'est-ce qu'un règlement, d'ailleurs, sinon la simple expression de la loi morale et sa déclaration un peu plus détaillée aux cas particuliers de la vie de collège ?

Quelque ennemi que vous soyez de la compression de l'enfant, quelque respect que vous vous sentiez pour son caprice et ses fantaisies, il faut bien admettre contre sa mauvaise nature le degré de répression nécessaire à l'observation de la loi morale. Et si le règlement va parfois plus loin que la loi stricte, n'est-ce pas dans un but de formation impossible à attaquer ? Comment fait-on passer le sauvage de l'état de nature aux mœurs civilisées ? En lui donnant des habitudes de vie régulière, en lui imposant une tâche constante, en le soumettant à une règle stable. Comment porte-t-on l'homme civilisé au plus haut état de perfection qu'on puisse rêver ici-bas ? En lui faisant de ses bonnes habitudes transitoires une obligation constante, en l'y engageant par vœu, en le soumettant en un mot à une règle — religieuse ou autre. « Il n'y a rien de si grand, dit l'*Imitation*, que de vivre sous une règle. » De même pour ce petit sauvage qu'est encore l'enfant dans ses premières années. Il n'y a pas de meilleur remède à son caprice que de l'assujettir à un régime de vie stable et régulier, de le plier à une forme déterminée qui ressemble du plus près possible à celle de l'homme civilisé et de l'*honnête homme*, comme on disait au dix-septième siècle. Le règlement n'a pas d'autre but.

Au point de vue spécial de l'initiative, tout dépend, je le sais, de la façon dont il sera accepté. S'il tombe comme un joug pesant sur des natures molles, timides et sans ressort, il est à craindre qu'elles ne le subissent servilement, par crainte des châtiments plutôt que par amour de la loi, sans y résister mais sans le vouloir, se permettant toutes les infractions non immédiatement punissables, ou n'obéissant que matériellement. C'est cet état de passivité que les élèves entre eux comparent avec raison à la vie inerte du mollusque attaché sur son rocher. Tant que le milieu sera bon, l'engrenage qui les a saisies, maintiendra ces natures inférieures dans le bien, et c'est déjà un avantage. Leur jeunesse préservée du mal pendant dix ans de collège par la pureté de l'atmosphère, s'ils ont la chance d'entrer dans une filière

toute tracée, ils feront, rien que par la force de l'habitude, de bons chrétiens et de bons citoyens, et dans des temps peu troublés vivront tranquilles sous un gouvernement honnête. Napoléon Ier n'avait pas, dit-on, d'autre idéal pour la grande majorité des Français : les faire passer du lycée à la caserne et de la caserne dans le fonctionnarisme, toujours sous le régime de l'obéissance passive. Le gouvernement en devient certes plus facile; mais on ne peut dire que cette discipline matérielle forme en rien la volonté ou l'initiative.

L'attitude contraire, toutefois, celle de l'hostilité habituelle et de la révolte continue, n'est pas meilleure. Y a-t-il vraiment des natures tellement indépendantes, qu'elles ne sauraient se plier à aucune règle ni se comprimer sans être brisées? Quelles que soient leur force, leur richesse et leur exubérance de vie, ce n'est certes pas un droit pour elles de rester dans leur rudesse native, sauvages et sans frein. Mais si de fait elles ne parviennent pas à s'assouplir, le règlement leur fait plus de mal que de bien; car elles n'y gagnent qu'une rancune tenace, et cette haine de toute autorité qui fait les révolutionnaires. Mieux vaut leur supprimer le joug que de les tenir révoltés sous l'oppression. Rendus à la liberté des grands chemins et lancés dans la vie aventureuse pour laquelle ils semblent nés, leurs facultés parfois y trouvent un développement plus normal; mais qu'on n'espère pas en faire jamais des agents de vie civilisée, et qu'on ne nous reproche pas l'inhumanité de la vie de collège à leur égard. La vie de collège n'est pas faite pour eux.

Entre la révolte et le servilisme, pourtant, il y a place pour l'obéissance active et spontanée, et c'est celle-là que nous demandons : obéir au règlement, parce que c'est la loi qui vous est imposée par Dieu ou le régime de vie que vous avez vous-même choisi, et pousser cette obéissance jusqu'à sa perfection, comme le militaire qui se fait un point d'honneur de suivre jusqu'aux moindres prescriptions de sa théorie ou de sa consigne; comme le religieux qui se fait un scrupule d'observer jusqu'au plus petit détail de sa coutume, fût-il une minutie. Poser ainsi par action propre, du matin au soir, tous les actes que la règle vous demande, et porter chacun de ces actes à son maximum d'intensité, quel meilleur exer-

cice y a-t-il pour la volonté et comment cela tuerait-il l'initiative et l'essor ?

Le règlement, il est vrai, peut être plus ou moins large[1] : ceci est une question de mesure. Meilleur est le milieu et plus forte est l'autorité morale, moins on a besoin de tenir les rênes serrées. Le thermomètre de la répression baisse à mesure que monte le niveau du thermomètre moral, comme dirait Donoso Cortès. Le grand art de l'éducateur est donc de laisser à chaque instant à l'enfant la somme de liberté qu'il mérite et qu'il peut supporter[2]. Mais ce qu'on exige, on doit l'exiger strictement. L'enfant lui-même est fier de voir qu'il se tient bien, de constater que sa division est bien menée, respectueuse de l'ordre, attentive à se gouverner, prompte à agir dans le sens voulu. Comment ce respect et cette promptitude enlèveraient-ils quelque chose à l'initiative ? Ils en forment directement une partie très importante, qui est la force d'exécution, la vigueur de volonté ; et sans éteindre l'autre, qui est l'essor, ils lui donnent son cadre et l'habituent à en garder les limites. Combien de riches et belles natures voient leur initiative inutilisée pour ne pas savoir l'adapter au cadre que les circonstances lui imposent ! « On me met des bâtons dans les roues, je ne puis plus avancer ; on ne me laisse pas mes coudées franches, je ne puis plus agir. » N'est-ce pas la plainte habituelle des gens d'initiative, je le veux bien, mais d'initiative sans règle ? La vraie initiative, au contraire, sait user de la latitude qui lui est laissée, sans en prendre davantage, et même dans une sphère restreinte développer toutes ses ressources, faire agir tous les ressorts et bander l'arc

1. On discute beaucoup sur des points de détail, et il serait facile d'écrire des pages entières sur les avantages et les inconvénients des rangs, de la lecture au réfectoire, du silence absolu en classe et en étude. Mieux vaut, il me semble, aller du premier coup à la divergence profonde d'idées et de tendances qui se cache sous tous ces arguments contradictoires. Nos adversaires disent : Le moins de règlement possible en théorie, et en pratique point du tout, parce que le règlement comprime. Et nous, nous disons : Un règlement assez large mais strictement exécuté, obéi à la lettre jusque dans les détails, parce que le règlement forme.

2. Il peut même y avoir dans la division bien des degrés de liberté différentes. Ceux qui sont *en charge* par exemple, édiles, questeurs, etc., n'ont-ils pas une latitude beaucoup plus grande ? Les charges sont notre meilleur moyen d'habituer l'élite à la liberté et à la responsabilité.

juste assez pour que la flèche aille droit au but et à la distance fixée. En un mot, elle sait respecter son cadre et s'y mouvoir à l'aise.

III

Mais dans ce cadre nécessairement restreint du règlement, la liberté, qui ne perd pas ses droits, a-t-elle encore une latitude suffisante pour un développement d'initiative normal et puissant, celui qui convient à un enfant de dix à dix-sept ans ? Là est le nœud de la question. A ceux-là peuvent être permis le doute et l'hésitation, qui n'ont jamais eu sous les yeux que le type du collège caserne, à règlement brutal et à répression matérielle, espèce de geôle faite pour garder les enfants plutôt que pour les élever, ou le type du collège anarchiste, à liberté illimitée, dans lequel tous les instincts mauvais et bons ont droit de cité et pleine licence de se déployer à leur fantaisie. Mais pour ceux qui voudront réfléchir un instant à la conception toute différente de nos collèges catholiques, ou se rendre compte *de visu* de leur marche ordinaire, le problème s'éclaire et la solution paraît facile. C'est la vie morale qui y est le premier but des maîtres. Il faut donc lui faire les meilleures conditions possibles, et la première de toutes est une certaine liberté. C'est la vie morale encore qui est le premier fondement de l'initiative chez les élèves. Il suffit de la faire circuler intense pour que l'initiative soit aussi puissante que réglée.

Qu'on se rende compte de près de la vie intime de nos enfants, qu'on se donne même, si on le peut, la peine et la joie d'y participer, on verra combien peu la règle les retient et les comprime, et combien large est le champ qu'y sait trouver leur liberté. Une division de quatre-vingts élèves n'est-elle pas un petit monde, où il faut à chaque instant se décider et se mouvoir, choisir et agir, résister et lutter ? Les occasions sont innombrables de poser des actes propres, de faire preuve d'action personnelle. Quelle attitude prendre vis-à-vis de l'autorité d'abord, entre la servilité rampante, l'obséquiosité toujours prête à flatter, et le respect affable qui sait accepter une direction générale, au besoin demander un conseil, tout en gardant son autonomie et son mode

d'agir ? Quelles relations établir avec les différentes catégories de camarades ? Savoir choisir entre bons et moins bons, apprécier chacun à sa juste valeur, fonder ses amitiés sur les qualités solides et sérieuses plutôt que sur les dehors brillants ou les talents qui séduisent, c'est là un art difficile et qui demande de l'exercice. Comment manœuvrer encore entre tous les petits intérêts qui s'entre-choquent dans l'ombre, ou, quelquefois, se combattent ouvertement ? N'y a-t-il pas dans les meilleures divisions des rivalités sourdes ou déclarées, des coteries dédaigneuses, des groupes exclusifs, des luttes d'influence, des prosélytismes à propagande dangereuse ? Il faut marcher au milieu de ces petitesses en pleine droiture et loyauté, sans respect humain comme sans provocation ridicule. Comment se conduire enfin vis-à-vis des passions plus dangereuses qui commencent à s'agiter à vos côtés ? De douze à seize ans les passions s'éveillent, et comme elles n'ont guère de rapport avec le dehors, elles s'éveillent dans le milieu où elles sont confinées. Il faut être assez fort pour s'en garer soi-même, pour en préserver les autres quelquefois, ou même pour entrer en lutte directe avec elles et les réduire à se montrer inoffensives. Que de qualités précieuses une action aussi complexe ne développe-t-elle pas : la connaissance des hommes, le tact, le savoir-faire, la rectitude de jugement et de volonté, la souplesse et la force du caractère ! Si la loi morale est absente de ce petit monde, elle le laisse dans l'inertie, ou abandonne l'action aux caprices du hasard et aux calculs de l'égoïsme. Qu'elle y règne, au contraire, c'est le ressort habituel qui pousse à agir, à intervenir, à lutter, tout en réglant l'action.

L'idée du devoir une fois maîtresse des cœurs, et le mouvement moral lancé, il envahit tout et anime tout : la vie intellectuelle, la vie physique, et jusqu'à cette vie des fêtes qui contribue tant à l'entrain du collège et au brillant des élèves. Pour s'arracher aux conversations futiles ou mauvaises, au sport, à la chasse, aux mondanités ou à d'autres sujets encore moins édifiants, on incline l'entretien habituel vers les sujets sérieux : la philosophie, l'art, la littérature ou l'histoire. Les courants d'idées dessinés en classe se prolongent jusqu'en récréation, les discussions se poursuivent,

les opinions s'accusent, on forme des groupes intellectuels, on fonde des académies, on rédige de petites revues. Que ce soient les classiques ou les romantiques qui triomphent, les kantistes ou les aristotéliciens, peu importe : on a remué des idées, les esprits se sont ouverts, la vie intellectuelle circule, et c'est dans une activité irréprochable un grand devoir d'accompli, celui de développer les facultés que Dieu vous a données, et de faire fructifier les talents dont il vous demandera compte. Pour se distraire des passions naissantes, même entrain pour les exercices physiques. Dans quel collège a-t-on jamais acclimaté les jeux d'une façon durable, sans l'appuyer sur des arguments moraux ? Ce peut être ailleurs une mode passagère et qui tombera comme elle est venue : dans nos collèges catholiques, c'est la tradition indiscutée et une des grandes écoles du caractère. Quel beau champ de bataille qu'un jeu bien conduit, avec ses deux camps rivaux, les chefs qui les commandent, leurs hommes de choix placés aux postes dangereux, leurs officiers d'ordonnance qui vont porter les ordres et ranimer le combat ; toutes les énergies physiques y sont développées et nombre d'énergies morales : l'audace, le sang-froid, l'esprit de discipline, l'abnégation du succès propre, toutes les vertus, en un mot, qui serviront aux luttes de la vie.

Pour rendre enfin le collège agréable à tous, tous les talents sont mis en jeu dans l'organisation des fêtes et des congés : séances de gymnastique, sports de tous les genres, soirées intimes dans la division, tournois littéraires, concerts, théâtre pour tout le collège, excursions attrayantes, visites d'usines ou de musées scientifiques, tout cela concourt au même but : révéler à chacun ses énergies cachées, ses aptitudes d'organisateur et d'homme pratique, ses dons d'artiste ou de poète, ses facultés de parole. La curiosité éveillée et l'attrait excité, il n'en faut souvent pas davantage pour fixer une vocation. Les enfants entre eux se connaissent admirablement, excellant à pousser chacun dans le sens voulu, à le désigner pour le poste qui lui convient le mieux, et leurs maîtres les y aidant encore, la vie de collège devient sous toutes ses formes un exercice perpétuel, une invitation permanente à l'action.

Ces méthodes demandent, je le sais, une matière première qui réponde à tant d'efforts. S'il n'y a plus de sang dans la race, plus de cœur ni de passion, plus de vigueur intellectuelle, tous les exercices physiques imaginables et toutes les excitations morales n'arriveront pas à créer de ces natures bien vivantes, chez qui le besoin de se remuer, d'agir, de faire quelque chose est la première source de l'initiative. Mais qu'il y ait seulement quelque espérance de vie et quelque germe d'activité, on peut difficilement concevoir pour des enfants vivant en commun un genre d'existence qui les débrouille davantage, et leur offre de meilleures conditions de développement. Toutes les facultés sont attaquées les unes après les autres, toutes les notes sont touchées, toutes les cordes sont appelées à vibrer : faire rendre à chacune son meilleur son, est le but sans cesse poursuivi. Et le ressort moral servant à toute cette activité de perpétuel stimulant, il obtient d'elle ce que la nature toute seule n'oserait certainement pas demander.

IV

L'œuvre se fait-elle d'elle-même et sans qu'on ait besoin d'y aider ? Herbert Spencer, et tous ceux qui l'ont copié, répètent à l'envi qu'il vaut mieux laisser l'enfant à son libre arbitre, et se garder de toute intervention trop active. « Moins vous l'élèverez, mieux il s'élèvera. » C'est la thèse habituelle à l'école *libérale*, qui réclame toujours le champ libre aux mauvaises influences, et ne semble se défier que des bonnes. Si la nature, pourtant, auprès de l'enfant a mis des parents, et si les parents y mettent des maîtres, de quel droit voulez-vous le priver de leur appui ? Ne peuvent-ils au moins le redresser quand il tombe, l'éclairer quand il demande un conseil, lui ouvrir un horizon quand il cherche sa voie ? Rien que pour créer un milieu sain et normal, n'a-t-il pas fallu écarter bien des obstacles, et remplir bien des conditions que le hasard n'eût certes pas réunies ? Ce milieu une fois créé, n'y faut-il pas encore une impulsion première qui mette en mouvement toutes les activités et sème à pleines mains des germes de vie ? Point d'éducation sans éducateur, point de développement d'initiative sans initiateur.

Il y a donc dans le collège, et parfois dans chaque division, un homme spécialement chargé, non pas à l'exclusion des autres, mais plus que tous les autres, de la direction morale. Ancien élève de la maison, le plus souvent, et en gardant les meilleures traditions, il a mené le premier cette vie d'écolier dont il doit aujourd'hui enseigner le vrai sens et montrer toutes les ressources; tour à tour professeur et surveillant des principales classes et de plusieurs divisions, il connaît les difficultés de chacune et le degré de formation qu'on peut y atteindre; non sans quelque expérience du monde, où il a vécu autrefois, il se tient en relations continuelles avec les familles des élèves, qu'il fait coopérer très activement à sa tâche, et avec les hommes les plus intelligents de la ville, qu'il sait consulter à l'occasion; non sans quelque pratique du ministère extérieur, il reste en contact avec toutes les classes de la société, et veut être au courant des grands mouvements sociaux qui changeront l'avenir du pays. Tout ce qui tend à modifier l'éducation l'intéresse, et rien de ce qui y touche ne lui est étranger. Comment un homme aussi complet, qui pourrait professer, prêcher, exercer une action considérable, est-il uniquement employé à s'occuper d'enfants dont les plus âgés comptent de seize à dix-huit ans? C'est le secret de l'éducation catholique, qui n'estime rien au-dessus de la formation de ces âmes de jeunes gens. Le fait est qu'ils usent de lui sans mesure et assiègent sa porte du matin au soir : causeries particulières, conférences intimes, parole publique, tout son temps leur est consacré; et en tout il n'a qu'un seul but : participer très intimement à leur vie, pour lui donner l'orientation véritable.

Son rôle pourtant ne ressemble en rien à celui d'une autorité disciplinaire. En dehors de l'administration, et n'ayant sa place marquée à aucun degré de la hiérarchie, ce n'est pas un rouage destiné à défendre le règlement ou à appuyer des mesures tracassières. Il ne prend même que très accidentellement la charge de consolateur des petits ennuis inhérents au régime, et ne dépense pas grand temps à prêcher la résignation. Sa mission est plus haute, et va directement à organiser la lutte entre les deux vies qui se partagent l'écolier,

la vie de paresse et la vie de travail, la vie de caprice et la vie ordonnée, la vie sensuelle et la vie austère, jusqu'à ce qu'il parvienne à faire triompher dans son esprit l'idéal vrai et à détruire le faux. Secouer l'inertie, vaincre la répugnance de l'enfant pour l'étude, est le premier effort à tenter : si vous ne lui découvrez une aptitude, si vous ne lui trouvez un mode d'activité qui l'intéresse, des années peut-être se passeront dans l'indolence et la fainéantise. Viennent ensuite les défauts de caractère à corriger, le tempérament à analyser, les passions dominantes à reconnaître, la vertu maîtresse à signaler, et le combat à engager sur toute la ligne. Un peu plus tard se déclare la crise la plus délicate de l'adolescence, où vous avez plus que jamais besoin d'une confiance entière, pour recevoir les premières interrogations, rassurer contre les étonnements, inspirer un amour de la pureté qui tiendra en bride tous les mauvais instincts.

En même temps, que d'idées fausses à redresser tout le long du chemin; que de conceptions erronées, fruit de lectures imprudentes ou de conversations dangereuses; que de préjugés dans ces cervelles de quinze ans, dont le premier instinct d'indépendance pourtant est de rompre en visière avec tous les préjugés! Si vous ne les détruisez doucement, si vous ne les ramenez peu à peu au vrai, qui accomplira cette tâche? Aucune influence n'est plus légitime, aucune action plus féconde en résultats. Traité en homme raisonnable, l'enfant s'habitue à le devenir; exercé tous les jours à la lutte qu'on lui suggère et qu'on commence avec lui, il la poursuivra bientôt seul et de ses propres forces[1].

Le présent assuré, loin « de dresser une barrière entre l'enfant et le monde, de faire de l'école un milieu factice, fermé à la vie du dehors[2] », portes et fenêtres sont ouvertes toutes grandes sur l'avenir. Croire que nous cachons le mal pour en préserver est ridicule : au temps voulu, nous disons

1. M. Demolins, dans *la France de demain* (15 juin 1898, p. 79), nous cite comme une merveille de l'éducation anglaise le temps qu'on y passe à causer avec les enfants. « Le système français, dit-il, faux, compressif, anti-éducateur les fait au contraire taire et les renfonce à tout coup. » M. Demolins n'a-t-il donc pas vu pratiquer la méthode que je décris ici, dans le collège où il a été élevé, ou ma description serait-elle inexacte ?

2. *La France de demain*, nº du 15 juin 1898, p. 67.

ce qui est nécessaire; et la *vie libre* lui étant montrée sous son vrai jour, qui est laid et repoussant, le jeune homme en conçoit un mépris et un dégoût qui le déterminent à s'en séparer plus tard par autant de barrières que nous l'en avons séparé jusque-là.

Prétendre que nous tenons à dessein dans l'ornière et la routine, pour assurer le recrutement de nos deux carrières soi-disant préférées — militaire ou prêtre — C'est tout aussi injuste. Les avantages et les inconvénients de chaque vocation sont exposés sans parti pris, les aptitudes contrôlées, les nécessités de famille discutées, le bien à faire mis en balance; aucune question n'est plus sérieusement étudiée que celle de la mission à remplir : il n'y a pas d'occasion plus naturelle et de meilleur moyen de stimuler à une vie utile. Mais comment parler carrières, sans donner une connaissance détaillée des grands courants commerciaux, industriels, coloniaux, qui se disputent le monde? Comment préparer des chrétiens dévoués dans toutes les positions sociales sans mettre devant les yeux les généreuses tentatives de réorganisation morale qui depuis le commencement du siècle cherchent à régénérer le pays? Plus on suggère de voies différentes, plus on ouvre d'aperçus nouveaux, mieux on éveille le besoin d'agir. Dès qu'un jeune homme a une idée en tête — idée d'échapper à la corruption ambiante — idée de réussir dans une carrière de son choix — idée de se rendre utile dans un grand mouvement social, — toutes ses facultés se développent, toutes ses énergies vibrent à l'unisson, il est transformé pour l'action. Voilà pourquoi le rôle de *semeur d'idées* prend chez nous une telle importance. « Je n'ai mis mon fils dans votre collège, me disait dernièrement un père de famille qui comprenait notre *manière*, que pour le faire causer avec son directeur de congrégation. »

Où donc est ici la supériorité de l'éducation catholique? C'est d'entrer dans l'âme plus profondément que toute autre pour la transformer par un dévouement plus entier. L'éducateur le plus puissant est le prêtre, qui a le droit de pénétrer jusqu'au plus intime de la conscience, et le devoir de se donner corps et âme, sans préoccupation personnelle. Comme prêtres, nous pouvons mettre nos adversaires au défi de con-

naître leurs élèves comme nous connaissons nos enfants, de les aimer comme nous les aimons, de s'identifier avec leurs intérêts comme nous nous identifions avec leur bien.

Dites que, n'étant pas appelés au même ministère, vous ne sauriez jouer le même rôle, ni porter votre œuvre au même degré de perfection; dites que vous n'êtes même pas tentés d'un tel effort, embarrassés que vous êtes dans les soucis de la famille, le soin d'avancer votre carrière, et le désir de parvenir à la réputation. Mais ne dites pas que notre méthode est mauvaise : il n'y en a pas de plus légitime et de meilleure, même au point de vue purement humain.

V

Il ne faut pas craindre de le proclamer pourtant, dans un collège catholique, la source de l'initiative est plus élevée que l'influence d'un homme, quel qu'il soit, et son exercice dépasse les vertus sociales naturelles, pour se fonder tout entier et sans respect humain sur le surnaturel.

De quoi s'agit-il en définitive ? D'ouvrir le cœur de l'enfant, de l'enflammer pour une idée, de le passionner pour un but. Il n'y a que trois moyens à essayer, trois motifs à lui proposer comme ressort de son action : l'intérêt particulier, le devoir propre, le bien du prochain. Ce que les parents peu chrétiens lui inspirent le plus généralement, c'est l'amour-propre. L'emporter sur ses camarades et devenir *quelqu'un*, voilà l'idéal qu'on fait miroiter devant sa jeune imagination comme but suprême à atteindre. Le motif, quoiqu'il puisse être rectifié, n'est pas très noble, et que fait-il le plus souvent des enfants? De petits ambitieux, déjà pleins d'orgueil. Le devoir est un mobile plus élevé et qui peut mener plus loin, car il s'occupe déjà des autres et, dans bien des cas, commande non seulement la justice, mais encore la charité positive; poussé à son plus haut degré, il devient l'honneur, qui est le grand motif d'action dans les cœurs à passions généreuses : faire tout ce qui convient à votre dignité d'homme, tout ce qui vous grandit au point de vue moral et ne compter pour cela avec aucun sacrifice. Qu'est-ce que l'honneur véritable, sinon le devoir

accompli dans sa perfection, la justice dans toute sa délicatesse, la charité quelquefois jusqu'à l'héroïsme ?

Le motif surnaturel pourtant peut embrasser tout cela et aller encore plus haut; car le devoir a des limites, le bien fait par motif surnaturel n'en a pas. Ajoutez, c'est sur ce point que j'insiste, qu'il peut être compris beaucoup plus facilement de l'enfant et le passionner sans mesure. Parlez à des enfants de leur carrière à venir et de faire leur chemin. Beaucoup vous répondront que leur chemin est déjà fait, que leurs parents en ont pris souci pour eux, et très peu seront frappés d'un argument aussi lointain et qui laisse le champ si grand ouvert à la paresse présente. Parlez-leur de devoir : ils se sentiront déjà pressés de plus près ; mais le pur devoir souvent leur paraîtra dur, et le bien fait aux autres par motif purement naturel les laissera assez froids. Que voulez-vous qu'ils saisissent, à cet âge, de vos considérations philanthropiques et simplement humaines ? Parlez-leur de bien surnaturel ou fait par un motif surnaturel, ils comprennent immédiatement et sont prêts à s'enflammer. La différence est si grande, que le surnaturel, c'est un fait d'expérience, semble être pratiquement le seul moyen efficace d'ouvrir le cœur de l'enfant et de lui demander beaucoup. La grâce du baptême est ici votre complice dès ses plus tendres années, la grâce de la communion un stimulant perpétuel, le souffle de l'Esprit-Saint une force toute-puissante. Ayant devant les yeux et jusqu'au fond de son cœur celui qui est descendu du ciel en terre pour faire du bien aux hommes et s'est sacrifié pour eux jusqu'à la mort de la croix, comment ne comprendrait-il pas que le bien est un motif d'action, et que dans cette voie divine le plus sera le mieux ?

Voilà donc le vrai motif trouvé et l'initiative ramenée à sa source la plus haute et la plus féconde. Se perfectionner soi-même, faire quelque chose, avoir de l'influence sur ceux qui vous entourent, tout cela devient simple et presque facile. Des courants de piété s'établissent, l'Apostolat de la prière, la Communion réparatrice, l'Adoration nocturne et nombre d'autres œuvres de zèle pieux. Des courants d'apostolat font circuler la vie surnaturelle dans l'ensemble de la

division, arrachant au mal tel ou tel camarade plus compromis, en attirant le plus possible au bien. Des courants d'œuvres vraiment surnaturelles se répandent jusqu'au dehors : la conférence de Saint-Vincent de Paul, les patronages, les visites d'hôpitaux. J'ai connu une première division, où une douzaine de jeunes gens de seize à dix-huit ans réunis ensemble en collège apostolique, et communément appelés par leurs camarades les « douze apôtres », y menaient tout d'eux-mêmes : les jeux, les promenades, les fêtes, les exercices de piété, sans que le surveillant eût autre chose à faire qu'à approuver. A l'extérieur, chacun s'installant chef de groupe, et s'improvisant moniteur, prenait avec assentiment de l'autorité trois ou quatre de ses camarades sous sa responsabilité, et tous ensemble visitaient les pauvres et les hôpitaux, toujours seuls et sans qu'il y eût le moindre abus.

N'est-ce pas là de la vie réelle et son meilleur apprentissage, quand vous la faites ainsi toucher du doigt dans ses misères les plus dignes de compassion ou ses plaies les plus attristantes, pour subvenir à ses besoins quotidiens ? Quand, chez de pauvres orphelins, vos visiteurs inexpérimentés sont obligés de s'improviser chefs de famille pour placer les enfants, décider de leur sort, trouver les ressources nécessaires à leur subsistance ; ou quand ils vont, dans un patronage, faire pour les enfants des autres ce qu'ils voient leurs maîtres, au collège, faire pour eux-mêmes... ? Mais, pourquoi insister sur ces œuvres ? Sous une forme ou sous une autre, et avec une variété infinie, elles sont l'habitude de nos collèges. Point n'est besoin de chercher longtemps pour savoir de quels admirables traits de dévouement et d'honneur ces jeunes gens sont capables, animés par l'esprit surnaturel.

Dira-t-on encore que c'est là une piété de commande, une piété imposée ? Qu'y a-t-il donc d'imposé par le règlement dans nos collèges ? La pratique ordinaire des commandements de Dieu et de l'Église et quelques bonnes coutumes chrétiennes, comme d'aller à la messe tous les matins. Si vous n'en voulez pas, ne mettez pas vos enfants dans un collège catholique. En dehors de ces usages acceptés par tous pour l'uniformité de la règle, tout ce qui est de surérogation est

libre, et à l'origine tout a été spontané dans la création des œuvres nouvelles et les initiatives de bien.

Dira-t-on alors que c'est une piété passive due uniquement au milieu qui les entoure ? L'influence d'un bon milieu, certes, n'est pas chose dont on ait à s'excuser, surtout quand on l'a choisi par soi-même ou accepté librement. Mais, dans ce milieu, si bon qu'il soit, n'y a-t-il pas des degrés différents et ne restez-vous pas libres de monter au plus haut ou de tomber au plus bas? La passivité vous laisse au niveau inférieur; dès que vous vous élevez au-dessus, c'est de l'activité propre.

Dira-t-on enfin que c'est de la piété de sentiment ? Qu'il y ait du sensible dans cette piété, nous n'en rougissons pas. Depuis quand donc le sentiment a-t-il été proscrit dans l'Église et n'y a-t-il plus droit de cité ? Et où les grands saints ont-ils puisé leur indomptable énergie pour les luttes de la vie, sinon aux sources divines de la prière, qui en faisaient d'abord de grands mystiques ? Surnaturalisé par la grâce, le sentiment est du meilleur aloi : le cœur n'est-il pas le grand ressort de l'action ?

VI

Que tout l'ensemble du système nous donne pour résultat, vers seize ou dix-huit ans, un type de jeune homme très différent du type prôné par nos adversaires, nous ne le nions pas. Mais changerions-nous le nôtre pour le leur ?

M. Gréard, dans son « Éducation et Instruction », au second volume de l'*Enseignement secondaire*, analyse longuement les qualités que doit former dans ses élèves le régime de l'éducation publique, tel qu'il est compris dans l'Université.

Le premier sentiment qu'elle inspire au jeune homme est celui d'une égalité absolue. « Entre lui et ses camarades, quelles que soient les distinctions de la naissance et de la fortune, point de différence..... aucune des institutions si chères aux écoliers anglais. Il n'est point de préjugés auxquels nos instincts répugnent plus invinciblement. » — Y a-t-il grand avantage à souffler aux enfants cet instinct de 89 qui se change si facilement en sentiment d'envie, nous ne le croyons pas.

Vient ensuite « le respect mutuel d'un des plus glorieux principes de la société moderne, le principe de la tolérance. Les opinions, les croyances les plus diverses se coudoient », sans s'entre-choquer. — Autant dire que toutes les opinions sont bonnes, et aussi probablement toutes les manières de faire. Mais, blasés sur tout, où trouverez-vous la force de conviction nécessaire comme principe d'action énergique ?

Le troisième instinct développé est « l'instinct de la justice. L'équité est la règle souveraine de la vie écolière ». Mais c'est surtout la justice défensive que prône l'écolier, « celle qu'il applique à ses maîtres : Un maître d'un esprit partial et d'un caractère inégal (c'est-à-dire qu'on juge partial et inégal) est un maître coulé ». — Que devient donc, dans ce système, le respect de l'autorité comme autorité ?

Il y a pourtant une supériorité qu'on est disposé à reconnaître chez les maîtres comme chez les camarades : « C'est la supériorité de l'intelligence, car cette idée est conforme à celle qui préside au développement de l'aristocratie du monde moderne. » — Trop conforme, hélas ! Mais quelle triste aristocratie, si elle n'est composée que d'intellectuels !

Sur le pied d'une stricte égalité et toujours sur la défensive, quoique très tolérants ; prêts à la révolte pour la moindre injustice et ne reconnaissant d'autre autorité que celle de l'intelligence, tous sont pourtant unis entre eux « par la grande loi de la solidarité, car l'expérience de la vie de collège leur apprend quels sacrifices l'intérêt général commande ». — Comment cette solidarité, quelle qu'elle soit, découle-t-elle des principes précédents et parvient-elle à les concilier, on ne le voit pas très bien. Si l'idée du droit prime toujours celle du devoir, n'est-il pas à craindre que l'intérêt général soit peu écouté, et cède bien souvent le pas au particulier[1] ?

Tous ces traits paraissent, à première vue, de peu d'importance et presque superficiels ; pour qui sait lire entre les

1. Nous n'avons pas voulu recommencer ici contre M. Gréard une réfutation des principes universitaires en matière d'éducation. Elle a déjà été faite tant de fois ! Mais en les voyant réunis si à propos en un seul *bloc*, comment ne pas y reconnaître l'antithèse de la doctrine catholique ? Les protestants de l'Université le proclament du reste comme un titre de gloire. « C'est de Mélanchton et des Réformés que procède notre enseignement secondaire, ce n'est pas de Loyola. » (Lavisse, *Études et Étudiants*, p. 47.)

lignes cependant, ils sont caractéristiques; le type est nettement accusé et parfaitement reconnaissable, c'est celui du jeune citoyen tel qu'on le rêve depuis 89: revendication stricte de tous ses droits en face des égaux ou des supérieurs, et souci très secondaire du devoir; expansion sacro-sainte de toutes ses puissances et facultés de nature, intellectuelles ou autres, et tolérance absolue pour toutes leurs manifestations bonnes ou mauvaises; comme aboutissement fatal, l'individualisme égoïste couvert du nom pompeux et vide de solidarité.

En face de cet idéal de l'éducation universitaire, si nous voulions, à notre tour, non pas tracer notre idéal à nous, tel qu'il découle nécessairement des principes du devoir et des principes surnaturels, — ce serait triompher trop facilement, — mais seulement esquisser le portrait dont nous avons tant de fois contemplé l'original dans ces jeunes gens de seize à dix-huit ans, que nous lançons dans la vie à leur sortie des collèges catholiques, serait-il difficile de faire trouver ce type supérieur à des esprits non prévenus?

Point tant de souci de l'égalité, il est vrai ; point d'envie d'aucune sorte. On n'a guère souffert dans nos collèges de l'inégalité des conditions, et, tout en sachant y remettre à sa place celui qui voudrait s'en faire accroire et poser pour le grand seigneur, on est tout disposé à y reconnaître les avantages d'une situation acquise. Le monde, plus tard, ne sera-t-il pas plein d'inégalités, non seulement intellectuelles, mais surtout morales et sociales? Il est bon qu'on le sache, dès le collège.

Vis-à-vis des camarades, point tant de tolérance non plus pour des opinions plus ou moins saugrenues, et, vis-à-vis des maîtres, point tant de rancune pour la moindre injustice.

L'âme très croyante, il ne leur viendrait jamais à la pensée de mettre sur le même pied les enseignements de la foi et leurs contraires : ils peuvent être tolérants pour les personnes, ils ne le sont pas pour les idées. Et si le sentiment de la justice leur est aussi naturel qu'à d'autres, ce n'est pas tant un instinct de révolte contre les petites injustices humaines, qu'une crainte très vive de la justice divine, crainte qui, s'ils font le mal un jour, les ramènera infailliblement

d'une erreur passagère. Ils croient en Dieu et *craignent en Dieu*, comme on l'a dit par dérision ; mais n'aurait-on pu ajouter avec le Psalmiste que cette crainte était chez eux « le commencement de la sagesse » ? Paix du cœur ou lutte habituelle contre les tentations ; paix de l'esprit, ignorance du doute et des malaises intellectuels, voilà les fondements solides sur lesquels est bâti tout l'édifice.

Comme principe d'action, l'intelligence est estimée, c'est évident; mais elle n'est pas mise au premier rang, ni l'intérêt propre regardé comme le premier des mobiles. On a souvent remarqué que nos élèves réussissaient davantage par l'ensemble des qualités morales qui font l'homme complet et qu'ils prisaient surtout la supériorité du caractère. Qu'on leur reproche de ne pas assez connaître cette soif de gagner de l'argent, qui caractérise l'Américain, qui le tient dès ses plus jeunes années en arrêt devant toutes les bonnes occasions de faire fortune et le poursuit jusqu'à sa mort du besoin d'entasser dollars sur dollars et millions sur millions — nous laisserons dire et ne nous plaindrons pas. Qu'on déplore de ne pas leur sentir cette fièvre d'arriver quand même, qui brûle l'ambitieux vulgaire, le lance sans souci de l'honnêteté des moyens dans toutes les aventures, et le jette sans scrupule de camaraderie dans toutes les intrigues qui pourront le débarrasser d'un concurrent, — nous ne leur en voudrons pas davantage d'abandonner à d'autres ce genre de talents.

Au sens chrétien, en effet, la carrière est plutôt un moyen de vivre qu'un outil pour accumuler richesses sur richesses, et plutôt une manière de développer ses aptitudes qu'un tremplin pour se porter au premier rang. Mais au moment où ils la choisissent, c'est-à-dire à leur retraite de philosophie, il n'y en a guère sur le nombre qui n'y veuillent rencontrer encore un devoir à remplir et un bien à faire, un filon à creuser pour se rendre utiles, ou une veine de charité. C'est là le trait caractéristique, résultat incontestable de toute l'éducation. S'ils y cherchaient le plus grand bien possible, comme le leur enseigne saint Ignace, ce serait la perfection : au moins est-ce déjà beaucoup d'avoir le cœur ouvert de ce côté et de ne pas entrer dans l'existence comme

des *blasés*, qui n'en attendent rien de beau ni de grand, parce qu'ils ne veulent y faire rien de bon. Croyant au bien et ayant conscience de leur mission, qu'à un moment quelconque de leur vie passe dans l'air ambiant un souffle surnaturel plus puissant, un entraînement patriotique ou simplement un courant d'idées généreuses, ils trouveront dans cette disposition du cœur la source de tous les dévouements et de tous les héroïsmes. Ne l'ont-ils pas assez montré sur tous les champs de bataille et dans le champ plus obscur des œuvres ?

Quoi qu'il en soit des faits, la tendance des deux types opposés est manifestement contraire. L'idée du devoir prime ici celle du droit ; l'idée d'ordre, de règle et d'équilibre prime celle de la tolérance pour toutes les expansions bonnes ou mauvaises de la nature ; l'esprit *communautaire*, comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire le sacrifice de l'individu à la famille et à la société, prime l'esprit *individualiste* et égoïste.

Si on nous reproche de rester dans sa réalisation au-dessous de notre idéal, ce n'est pas en changeant de manière que nous obtiendrons mieux, c'est en donnant aux méthodes suivies jusqu'ici tout le développement dont elles sont susceptibles. Mettre l'enfant dans les meilleures conditions possibles d'ordre et de liberté, le faire vivre de la vie du devoir et de la vie surnaturelle pour ouvrir son cœur et lancer son action, exercer continuellement sa volonté à poser des actes propres et à les pousser jusqu'à leur perfection, il n'y a pas d'autre voie à suivre. Toutes les énergies saines et légitimes y sont favorisées et laissées à leur spontanéité native : il n'y a que les mauvaises à être tenues en laisse et comprimées. Toutes les facultés vitales y sont excitées par les stimulants les plus élevés et les plus forts. La vie circule sous toutes ses formes et pousse à l'action ; l'action à son tour réagit sur la vie pour en augmenter la puissance. C'est la vieille méthode de saint Ignace et des ascètes : créer la vertu en en pratiquant les actes. Il me semble difficile qu'un chrétien attaque ces manières de faire, même dans leurs détails. Nous n'avons à rougir devant un chrétien ni du règlement, ni du devoir austère, ni du surnaturel de la piété. Qu'on nous pousse à aller dans ce sens le plus loin possible et le plus

haut, rien de mieux ; qu'on cherche à nous lancer dans le système adverse ou dans des nouveautés plus ou moins hasardées et incohérentes, nous ne suivrons pas. Ce serait renier notre passé qui n'a pas besoin de l'être, et nous suicider pour l'avenir.

Ne cherchons donc pas, sous prétexte de largeur, à transporter dans nos collèges catholiques, la discipline *libérale* qu'ont introduite dans les lycées universitaires les *nouveaux Règlements* de 1890[1]. En fait d'initiative, la discipline *libérale* n'en favorise qu'une seule, celle du désordre. Demandez aux professeurs, qui n'ont plus d'autre ressource contre l'insubordination que de donner une *consigne* et, s'ils en usent trop souvent, s'exposent à être traités d'hommes qui ne savent pas tenir leur classe[2]. Demandez aux surveillants et maîtres répétiteurs, obligés, pour se maintenir au pouvoir, de pactiser avec l'ennemi et de signer des traités d'alliance contre le règlement. Demandez aux élèves eux-mêmes, qui, pour pouvoir écouter en classe et travailler en étude, sont forcés de sacrifier moitié de leur temps à faire la police eux-mêmes. Comment la morale s'accorde-t-elle avec ce régime anarchique ? La tolérance dont s'est toujours vantée l'Université ne peut que fermer les yeux et accepter ce qui se passe. A force de répéter que tous les instincts de nature sont légitimes et toutes les théories défendables, n'en arrivez-vous pas forcément à la reconnaissance quasi officielle du mal, et à l'indulgence pour le vice ? La doctrine du *laissez-faire* n'est plus de l'éducation : c'est la négation même de toute éducation.

N'allons pas davantage, sous prétexte de développer le sentiment de la responsabilité, mettre nos enfants au système anglais. Montalembert l'a prôné et Lacordaire l'a essayé, bien avant que MM. de Coubertin et Demolins nous en révélassent les avantages. L'expérience est faite : aucun éducateur sérieux

1. L'Université elle-même n'en est-elle pas bien revenue, de ses expériences de discipline libérale ?
2. Marion, *l'Éducation dans l'Université*.

ne recommencera en France. Tâchez de faire au collège ce qu'on fait dans toutes les bonnes familles chrétiennes : habituez l'enfant à agir par devoir et donnez-lui sa liberté progressivement, en sachant toujours comment il en use et l'habituant à en rendre compte. Point n'est besoin, pour former à la responsabilité, d'une liberté illimitée. L'âge des passions arrivant chez les Anglais trois ou quatre ans plus tard qu'en France, la volonté y est déjà forte pour résister à la tentation. Quand il se montre chez nous dès douze ans, l'enfant n'a-t-il pas besoin d'être préservé, mis dans les meilleures conditions possibles de lutte et aguerri peu à peu[1] ? A chaque peuple convient donc un degré de liberté différent.

J'ai visité, dans les voyages à l'étranger que nous ont procurés les décrets de 1880, nombre de collèges anglais et allemands, non pas en touriste qui passe et griffonne quelques notes après deux ou trois interrogations, mais dans des séjours prolongés; j'ai passé un peu plus tard quatre années entières dans les collèges italiens et espagnols, soit comme professeur, soit comme surveillant. L'antagonisme des deux systèmes me semblait à première vue bien accusé, et les manières bien différentes. Les principes pourtant étaient toujours les mêmes, et je ne tardais pas à reconnaître que l'éducation catholique avait su trouver partout la mesure de liberté qui convenait le mieux à chaque genre d'enfants. Si j'étais chauvin, j'ajouterais qu'à égale distance des deux extrêmes, nous devons nous croire en France le plus près possible du juste milieu idéal.

N'essayons pas enfin, sous prétexte de plus grand bien, de devancer l'avenir et d'anticiper au collège sur une formation qu'il vaudrait mieux réserver pour le temps d'Université. Pourquoi nous réclamer à si grands cris des *Conférences*

1. La question de moralité prime toutes les autres. Ce n'est pas pour les garantir contre les accidents de cheval ou de bicyclette, que nous empêchons nos élèves de courir les grandes routes, à un âge où ils ne sont pas en état de se défendre seuls et par eux-mêmes du mal ! Les catholiques anglais ne sont peut-être pas obligés, pour la préservation de leurs enfants, de se montrer aussi sévères que nous ; mais ils sentent le danger pourtant, et sont en pratique beaucoup moins larges que les protestants, qui n'ont pas l'air de s'en soucier. L'éducation universitaire s'en soucie-t-elle davantage ?

d'études sociales dans les hautes classes[1]? Les professeurs ne mettent-ils pas au courant des grands problèmes sociaux dans leurs cours de philosophie, et les élèves ne les discutent-ils pas très *activement* dans leurs académies? L'initiation pratique, d'autre part, ne se fait-elle pas dans l'exercice habituel des œuvres extérieures, tel que nous l'avons décrit ? Que voulez-vous de plus ? Copier les *debating societies* pour habituer à la parole publique et aux débats parlementaires ? Si c'est là votre but, ne serait-ce pas assez tôt de commencer à l'Université ?

Pourquoi encore tant médire de nos cours d'Instruction religieuse[2], et demander qu'on les remplace par des *Conférences apologétiques* d'histoire, de philologie et de sciences ? Préparer de longue main des défenseurs à l'Église est certes bien utile : mais un exposé clair et complet du dogme chrétien n'est-il pas ici le premier fondement nécessaire ? et la réfutation de toutes les objections, que soulèvera plus tard l'hostilité de l'enseignement anticatholique, n'est-elle pas prématurée, quand on ne peut encore en comprendre ni la force ni la faiblesse ? Créez des cours supérieurs de théologie pour les étudiants d'Université, mais laissez-nous au collège nous contenter de catéchismes bien faits.

Exiger que nous vous livrions dès seize ou dix-huit ans un chevalier armé de pied en cap pour la défense de l'Église ou un jouteur prêt à descendre dans l'arène pour toutes les luttes politiques et sociales, est une folie ridicule. Nous ne prétendons vous présenter qu'un enfant bien préparé par sa formation première à devenir un homme plus tard, — le cœur plein de bons désirs et d'enthousiasme juvénile pour le bien, — la volonté déjà habituée à se débrouiller dans la vie et à agir par elle-même. A l'éducation supérieure des Universités de parfaire l'œuvre sans la détruire, et de nous mener, si elle le peut, à de plus grandes initiatives et à des vertus plus achevées.

S'il y a une réforme à faire, c'est là qu'il faudrait être maître de la tenter; car c'est alors que s'ouvre pour le jeune

1. *Revue de la Jeunesse catholique*, février 1898.
2. *Le Correspondant*, juin 1897.

homme la période de formation décisive, celle qui de dix-huit à vingt-trois ans doit lui donner sa valeur complète et son orientation définitive. D'où viennent les déviations et les chutes, que nous sommes parfois obligés de reconnaître et de déplorer chez nos anciens élèves ? Des milieux universitaires corrompus et incroyants, que vous les condamnez à traverser, après le collège, sans soutien et comme désemparés. Rendez à l'Église la pleine liberté de l'enseignement supérieur. Elle saura y achever sa mission, avec autant d'énergie et d'éclat qu'elle l'a commencée dans l'enseignement secondaire ; elle saura, en face des dangers nouveaux, trouver les remèdes les mieux appropriés aux situations les plus difficiles, et devant des besoins toujours croissants devenir source encore plus féconde d'initiative et d'élan. Mais quand vous lui enlevez ses enfants juste au moment où elle pourrait assurer leur avenir et les affermir dans le bien, quand vous semez leur route d'embûches et liez ses mains qui pourraient les secourir, comment lui reprocher encore l'imperfection d'une œuvre qu'elle n'a pas été libre de conduire à son terme ?

Wilfrid TAMPÉ, S. J.

« TERRE D'ASILE »

ET

TRAGÉDIE DE COLLÈGE

I

En 1891, le P. Georges Longhaye publiait « l'édition définitive » de son *Théâtre chrétien;* mais ce n'était point, grâce à Dieu, une édition complète et irrévocablement close de ses œuvres dramatiques *Ad usum juventutis.* Lui-même avouait, dans une note prudente, qu'il ne prenait point un « engagement formel à ne point récidiver dans l'occasion[1] ».

La récidive a eu lieu ; l'occasion est venue tout naturellement : ou plutôt, elle s'est imposée. Dans les murs anglais du collège Saint-Mary, où, il y a tantôt dix-sept ans, le P. Longhaye enseignait, en prose éloquente, à de jeunes écoliers de France, les *Leçons de l'exil*[2], le poète jésuite voit maintenant encore se dresser, en face de lui, la vieille et superbe cathédrale de Cantorbéry, vraie châsse d'un martyr. Elle fut reconstruite par l'architecte français Guillaume de Sens, quatre ans après la mort glorieuse de Thomas Becket : et sous ses voûtes sombres, et désertes de Dieu, le poète exilé a visité souvent,

> Dans la chapelle basse, à la gauche du chœur,
> (Acte V, sc. v.)

les dalles que rougit le sang du vaillant primat, vengeur des droits de l'Église.

Le drame de décembre 1170 s'est maintes fois déroulé dans sa mémoire, là-bas, au milieu de cette brume bleuâtre qui enveloppe tout paysage du Kent, et où semble flotter cette forêt d'ogives, posée sur le tombeau que vénéraient jadis à l'envi l'Angleterre et la France.

1. *Théâtre chrétien*, t. I ; Au Lecteur, p. VI.
2. *Les Leçons de l'exil*, discours prononcé le 1er août 1881, au collège Sainte-Marie de Cantorbéry.

Par ailleurs, tout récemment, un bénédictin français, Dom L'huillier, publia son admirable *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*[1], — œuvre tout autrement lumineuse que les *Materials* de Robertson[2]; grandement supérieure à l'ébauche que fit paraître, en 1860, Mgr Darboy, — histoire digne du héros, toute pleine de pages dramatiques, si vivantes, qu'au premier coup d'œil, on croirait qu'il suffit de les coudre et de les traduire en alexandrins, pour avoir une tragédie toute faite. Le P. Longhaye s'est inspiré du spectacle de la merveilleuse basilique, du livre de Dom L'huillier, et de ses propres méditations; puis il a écrit le *Prologue* et les cinq actes de *Terre d'asile*[3].

Déjà le poète avait, si j'ose dire, payé à l'Angleterre, devenue terre d'asile pour les religieux de France, son tribut, ou sa dette littéraire. Voilà environ quinze ans, il fit revivre en nobles scènes un autre martyr anglais, Edmond Campian, maître d'Oxford, diacre anglican, applaudi de la reine Élisabeth, et, plus tard, condamné comme prêtre catholique, Jésuite, défenseur des droits du Pape.

Aujourd'hui il va prendre, dans les annales plus anciennes d'Angleterre, un autre modèle de courage inflexible et intrépide jusqu'au sang. Edmond Campian, c'est le savant et l'apôtre montant sur l'échafaud de Tyburn comme à une chaire; Becket, c'est le pasteur d'âmes tombant, au milieu de son troupeau, sur les marches de l'autel. Dans les *Flavius*, le P. Longhaye nous avait montré des princes martyrs, offrant leur tête au glaive, sur les degrés du trône. Pour un auteur dramatique, c'est toute une lignée — oh! une belle et noble lignée — de héros empourprés de leur sang. Ce sont, au surplus, des héros bien choisis pour la fin que l'auteur se propose; des héros que la jeunesse croyante applaudit de bon cœur : car elle admire volontiers des témoins de Jésus-Christ qui se font égorger.

Et ce spectacle de morts triomphantes à l'égal des victoires devient plus nécessaire pour les jeunes âmes, en un temps

1. Palmé, 1892. 2 vol. in-8.
2. *Materials for the history of Th. B.* (1875-1882). 6 vol. in-8.
3. *Terre d'asile.* Saint Thomas Becket en France ; tragédie en cinq actes et en vers. Retaux, 1898.

où les courages sont incertains, où presque toutes les vérités sont diminuées, où l'on se borne à lutter pour la vie qui passe, pour des succès visibles, des gloires palpables. Mais, de grâce, qu'on nous fasse voir de vrais martyrs! Naguère, sur le premier théâtre de France, on jouait un drame prétendu chrétien qui s'intitulait *la Martyre*, et dont l'auteur était le poète des *Blasphèmes;* sacrilège et sensuelle parodie de la divine histoire de nos origines et des catacombes. Lorsque des chrétiens ont l'inconsciente faiblesse d'aller encourager ces insultes à la foi, à la pureté, au sacerdoce et à la croix, il convient qu'un prêtre, poète et apôtre de la jeunesse, lui présente un autre idéal de ces soldats de Dieu.

L'idéal, quand il s'agit du martyre, c'est la réalité de l'histoire. Thomas Becket est l'idéal des soldats de Dieu et de l'Église ; il s'est fait égorger, mais après avoir combattu des années, et presque seul, contre un pouvoir usurpateur, devant lequel les autres évêques courbaient la tête, par intérêt ou par lâcheté, comme des chiens muets :

... Mais quoi ! Jetez les yeux sur la triste Angleterre :
Cherchez un dévouement, cherchez un caractère.
Du sacre épiscopal qui garde le serment ?
Moi seul, pécheur indigne, inutile instrument,
Moi seul, faible roseau, je tiens bon quand tout plie.

(Acte IV, sc. VI.)

Comment cet évêque tint bon, appuyé sur la croix et sur l'espérance de l'au-delà, c'est ce que le P. Longhaye met en pleine lumière dans ce drame de *Terre d'asile*.

Le titre résume l'action et indique le cadre. Avec des personnages anglais, pour la plupart, le poète a créé une pièce dont le prologue et les cinq actes se passent en France. C'est habileté de dramaturge; mais, chose qui peut sembler étrange, c'est de l'histoire. Le grand chancelier d'Angleterre, qui fut le martyr Thomas Becket, était Français par son origine normande et par son éducation à l'Université de Paris ; et ce fut en France qu'il apprit sa prochaine élévation à l'épiscopat. Le roi Henri II, fils de Geoffroy, comte d'Anjou, — les Anglais, depuis 1066, ont presque toujours été gouvernés par des princes de race étrangère, — le roi Henri II vivait sur le continent presque autant qu'en Angleterre, et c'est en France

qu'il est mort. C'est en France que le primat de Cantorbéry vécut les six années de son exil. Il eut pour protecteur et défenseur le roi de France Louis VII; pour hôtes, les moines français de Pontigny; et, par une coïncidence toute glorieuse pour notre pays, la France fut alors même la terre d'asile du Pape Alexandre III : Becket le dit en ces termes à Louis VII :

> Chassé par l'Allemand, le successeur de Pierre,
> Sous votre garde, à Sens, n'est-il pas abrité,
> Cher sire ? Quels bienfaits vous doit la chrétienté !
> Dieu les compte.
>
> (Acte I, sc. III.)

La France très chrétienne devait avoir son rôle dans cette histoire tragique, qui eut souvent pour théâtre notre territoire :

> Sire Enguerrand, la France a, d'un œil fraternel,
> Suivi depuis deux ans ce drame solennel :
> D'un côté, l'Angleterre, et Becket seul de l'autre...
>
> (Acte I, sc. I.)

Ce drame solennel, sujet de *Terre d'asile*, nous ne l'analyserons point; analyser, ce serait raconter l'histoire de Thomas Becket; histoire resserrée, groupée en tableaux très vivants; histoire qui se déroule; que l'on suit avec une émotion croissante, au milieu de coups de théâtre nombreux préparés par les circonstances, déterminés surtout par la lutte incessante des caractères qui se heurtent et se déclarent. C'est où le P. Longhaye triomphe.

Dans *Terre d'asile*, comme dans toutes ses pièces, les intrigues se nouent, les grands effets s'annoncent, les dénouements se précipitent, grâce aux « ressorts secrets » des caractères, des énergies individuelles nettement dessinées, vigoureusement opposées. La vie, le mouvement logique, toute l'action dramatique viennent de là; c'est la méthode de Bourdaloue appliquée à la scène. On n'y voit que des volontés qui se meuvent, des âmes qui marchent : et non point des forêts, comme dans la tragédie de Shakespeare; même en Angleterre, le P. Longhaye n'emprunte rien, ou si peu, au « sauvage ivre » : il reste classique, selon la formule de Racine et la sienne propre. Car il s'est défini, lorsqu'il dit que l'*action* tragique, c'est la « marche des événements, déterminée surtout par le libre jeu des caractères, et le

développement des caractères, sous le coup des événements[1] ».

Point d'éclairs, de tonnerres, de tempêtes ; peu de décors ni de costumes : la vie n'est point là ; elle est dans l'âme agissante ou souffrante. De là naît et grandit l'émotion raisonnable, qui ne secoue point les nerfs, mais dont le beau feu — ceci est de Boileau —

> S'en va chercher le cœur, l'échauffe et le remue.

Rien ou presque rien du dehors. A peine, je crois, dans un alexandrin sur dix-huit cents que compte *Terre d'asile*, est-il question, par hasard, d'un phénomène extérieur : de la neige qui tombe un jour de la fête des Rois. Et toutefois, bien que le P. Longhaye n'ait rien de commun avec les *Symbolistes*, cette neige n'est qu'un symbole ; elle ne tombe dans l'alexandrin que pour ramener les personnages et l'auditoire au spectacle intérieur, le seul qui vaille la peine de fixer l'attention, au cours d'une tragédie.

> Tracy (à une fenêtre.)
> Le ciel ne daigne pas sourire à cette paix,
> Et la neige, au dehors, tombe à flocons épais.
>
> Clérembaud.
> Du sang versé deux ans elle couvre la trace.
>
> (Acte II, sc. I.)

Un simple coup d'œil sur un ciel d'hiver et sur la neige, voile blanc de la terre rouge ; et voilà tout le monde rappelé, d'un mot, à la réalité, au souvenir des crimes commis, des trahisons qui couvent, du sang qui sera encore versé, — jusqu'à cet autre jour d'hiver, où le sang de l'archevêque, selon le désir des vrais pasteurs d'âmes de tous les temps, sera versé le dernier.

Le P. Longhaye, comme les maîtres du grand Siècle, dont il est le disciple et le juge, ne laisse rien à la distraction, et très peu au plaisir des yeux ; il captive même les yeux par les évolutions de la pensée. Dans *Terre d'asile*, pas une parole oiseuse, pas un détail qui ne courre à l'événement et ne concourre au dénouement. Peut-être un peuple d'écoliers — chose légère et peu au fait des choses du passé — aura-t-il

1. *Théâtre chrétien*, t. I : Au Lecteur, p. XXIV.

quelque peine à saisir au vol tel épisode moins fameux, tel nom propre jeté tout d'un coup dans une déclamation rapide, autour duquel une intrigue se forme et un grave incident se prépare. Je ne parle ni des Statuts de Clarendon, ni du divorce d'Éléonore d'Aquitaine, ni du sacrilège couronnement du prince Court-Mantel, ni de l'affront commis à l'endroit de la pauvre princesse Marguerite de France; ni d'autres menus faits, sur lesquels de futurs bacheliers doivent avoir au moins quelque vague ouverture, — encore bien que cela ne me soit point démontré.

Mais voici, par exemple, le meurtre de Robert de Sillé, traîtreusement assassiné par le roi d'Angleterre, et sur lequel repose le coup de théâtre final du troisième acte. C'est de l'histoire; mais qui est Robert de Sillé? Combien, dans un auditoire de collège, et avec l'attention dont la jeunesse est capable, saisiront bien et vite le pourquoi de ce meurtre et les continuelles allusions dont *Terre d'asile*, œuvre tout historique, se compose?

Ceci n'est pas une critique que je hasarde; c'est une transition que je tâche de nouer; à cette fin de louer le passé et d'exprimer un désir, ou un conseil d'expérience. Le théâtre, au collège, répétons-le à satiété, est œuvre d'éducation. Au collège, on joue des drames pour enseigner et pour *élever* la jeunesse chrétienne; non point pour l'amuser seulement, et comme chez le bonhomme Dandin, pour lui faire passer une heure ou deux. Voilà pourquoi les drames d'histoire, écrits pour ladite jeunesse, les tragédies de collège, montrant dans un vrai jour des héros qui ont joué eux-mêmes un rôle dans les annales de leur pays ou de l'Église, auront toujours une bien autre portée que les personnages créés à plaisir, — et que tous les raccommodages et ressemelages dramatiques des pièces « arrangées », dont on voit pendre les ficelles comme chez Guignol. Guignol même, l'ancien Guignol où le vice est puni; où le diable, à défaut du gendarme, empoigne et fouette le voleur, est, dans un sens, plus éducateur que la plupart des pièces rapportées des théâtres mondains sur les scènes des maisons d'éducation, — pièces fausses qui n'enseignent rien, ne forment à rien, et donnent seulement le goût de lire ou d'aller voir l'original.

Au collège, la scène est une classe; où l'on entend avec plaisir de nobles et généreuses leçons en bon style. Autrefois, et aujourd'hui encore peut-être, la tragédie, au collège, était un des gros événements de l'année scolaire. Au besoin, les professeurs de belles-lettres y disposaient leurs élèves, en lisant et commentant la pièce; dont, par suite, pas un détail, pas un nom historique, ne leur échappait. Ou encore, le lendemain, on exigeait des rhétoriciens une analyse, une critique littéraire de l'œuvre; non point certes pour façonner des Jules Lemaître en herbe; mais pour mieux faire entrer dans les intelligences les leçons du drame qui restaient gravées dans les mémoires. Au collège, on en vivait, si j'ose dire, plusieurs jours; les écoliers de sixième s'en occupaient comme leurs aînés de philosophie; et, avec plus de naïveté, ils pénétraient, eux aussi, les « secrets ressorts ». Quelque temps après la première représentation de *Jean de la Valette*, du P. Longhaye, au collège Saint-Joseph de Poitiers, — voilà un quart de siècle, — l'acteur, un philosophe, qui avait rempli le rôle héroïque du grand Maître des Chevaliers de Malte, un peu trop magnanime à l'égard de son rival, le rebelle Jean de la Cerda, fut rencontré dans une des cours par l'un des plus jeunes élèves; et ce petit homme de huit ou dix ans lui jeta à brûle-pourpoint cette apostrophe indignée : « Dis, pourquoi donc ne le tuais-tu pas? »

C'était une critique, dégagée de toute précaution littéraire; mais une preuve aussi que les enfants encore aux prises avec les broussailles fleuries de *Rosa*, comprennent les tragédies les plus graves, quand elles sont faites pour eux et que les caractères y sont taillés dans le vif et fortement mis en relief. C'est le cas des drames du P. Longhaye; et c'est où je voudrais insister un moment, à propos de *Terre d'asile*.

II

Tous les personnages ont une physionomie bien arrêtée et toujours la même : *qualis ab incepto*... y compris les rôles secondaires : ceux des seigneurs et gens d'église intrigants : Clérembaud, Tracy, Arundel...; ceux des jeunes gens, comme le pieux, fidèle et vaillant clerc Herbert de Bosham; ou comme le malheureux Morville, affolé par les plaisirs et

par l'orgueil; dont les fureurs jalouses feront un assassin de l'archevêque : mais un reste de foi et de respect l'empêcheront de tremper ses mains dans le sang. On voit qu'il se convertira, l'heure venue. Enfin, rôle tout gracieux de l'enfant royal qui, plus tard, sera le vainqueur de Bouvines et l'aïeul de saint Louis.

Trois rôles surtout ressortent et dominent. Ceux des deux rois et celui de Thomas Becket. Un futur bachelier, qui aura vu ou lu *Terre d'asile*, connaîtra et jugera ces trois hommes, mieux que d'après les manuels et dictionnaires.

Henri II est le prince violent, hautain, rancunier, politique, unissant à la « colère du lion » la « finesse du renard »; jaloux de l'Église et de ses divines prérogatives :

> L'altier Plantagenet ne prétend qu'une chose :
> Courber tout, jusqu'à Dieu, sous sa verge de roi.
> (Prol., sc. VII.)

Mais, en dépit de ses ruses, de ses fureurs, de ses hypocrites roueries, de ses ambitions démesurées, ce prince avait de hautes qualités qui se laissent voir, même dans la poésie : une ferme intelligence qui fera de lui un des législateurs les plus autorisés de l'Angleterre. Il estimait, pour ses vertus, son ancien chancelier, dont il sera le meurtrier irréfléchi; et Thomas Becket l'apprécie bien dans cette tirade :

> Le Roi même, le Roi dont je suis la victime,
> Était né clairvoyant, généreux, magnanime ;
> Il allait à la gloire, et par un beau chemin,
> Heureux si, de bonne heure, une puissante main
> Eût, comprimant chez nous la querelle intestine,
> Ouvert à ce lion les champs de Palestine !
>
> LOUIS
>
> Hélas !
>
> BECKET
>
> Pour l'entraîner il manquait un Bernard.

Chez ce roi des siècles de fer, et dont le fils, Richard Cœur-de-Lion, parcourut en vainqueur les « champs de Palestine », il y avait une foi de chrétien qui, fortifiée par le repentir, le ramena au devoir et à Dieu. On le voit, au cinquième acte de *Terre d'asile*, honteux et fatigué de lutter contre l'Église; il l'avoue en toute loyauté au roi de France :

La paix ! Je vous le jure, elle est mon premier vœu.
On me juge indomptable, ardent comme la flamme ;
Mais sait-on quels dégoûts ont refroidi mon âme?
Comment ai-je régné ? Depuis bientôt vingt ans,
Soucis de tous les jours et de tous les instants,
Alarmes sans repos et bataille sans trêve.
Mon frère, j'en suis las, j'y succombe ; et je rêve
De me faire aux Saints Lieux un meilleur avenir.
Comme vous commenciez, je brûle de finir.

(Acte V, sc. III.)

Juste après ces nobles paroles, coup de théâtre ; on apprend le meurtre que Henri a, sinon ordonné, du moins provoqué dans un mouvement d'impatience ; et — c'est de l'histoire, vivement traduite par le poète — le malheureux prince se repent et s'humilie. Grâce à une puissante fiction, l'archevêque, avant de mourir, a, dans une vision suprême, salué le repentir de son roi :

Je vois Cantorbéry, ma noble cathédrale,
Le chœur enveloppé d'une ombre sépulcrale,
Et là, seul, éclairé par un pâle flambeau,
Henri deux, à genoux, pleurant sur un tombeau.
(*Avec transport.*)
Il se repentira...

(Acte IV, sc. IV.)

Oui, c'est de l'histoire. Et, au grand scandale des modernes libres penseurs qui s'en voilent la face, le roi Henri II se soumit, tout comme un moine, à recevoir la discipline, agenouillé près du tombeau de Thomas Becket. C'est un fait enregistré par les vieux historiens de l'Angleterre catholique ; les historiens du dix-neuvième siècle ont des yeux pour ne rien voir aux miracles de la foi, et une intelligence pour ne rien comprendre aux choses et aux hommes de la chrétienté d'autrefois ; mais le fait subsiste : et ce roi pleurant sur la châsse d'un saint ne déshonore point trop ces siècles de Croisades, où, entre autres sciences, on savait se repentir.

Entre le roi Henri d'Angleterre qui exila Thomas Becket, et le roi Louis VII qui avait répondu au « Dieu le veut ! » de saint Bernard, le contraste est frappant, dans le poème comme dans la réalité historique. Autant le premier est violent et retors, autant le second est calme, loyal, sans rancune à l'égard de l'ancien chancelier dont la politique l'avait fait jadis son adversaire :

Pourtant le chancelier l'a deux fois combattu.

(Prol., sc. III.)

Nos historiens modernes reprochent à Louis VII d'avoir été un prince « très dévot » : ce qui est, selon ces messieurs, une faiblesse impardonnable. Louis le Jeune eut cette faiblesse; il eut aussi celle de se repentir de l'incendie de Vitry, et d'aller au secours des chrétiens de Palestine; il eut encore d'autres faiblesses de ce genre qui lui font grand honneur et que le poète de *Terre d'asile* met en belle lumière. Louis VII accueille à genoux Thomas Becket, parce qu'il voit en lui le prêtre persécuté pour la justice; les chefs des peuples modernes n'ont plus guère de ces faiblesses-là; ils sont trop hauts, sans en être plus grands :

Venez, sire archevêque. On accueille avec joie
Un ami malheureux que le Seigneur envoie ;
Mais un témoin du Christ, on l'accueille à genoux.

(Acte I, sc. III.)

Et ce roi, si faible, se déclare, dès le premier instant, tout prêt à défendre, fût-ce contre l'Angleterre, la cause du ministre de Dieu exilé :

... Quant à vos ennemis,
Leurs pas seront perdus ; gardez-en l'assurance,
Car vous êtes mon hôte et celui de la France.

(Acte I, sc. IV.)

Les Anglais auront beau le harceler, lui montrer que Becket fut son ennemi, Louis ne l'ignore point; mais il a une âme assez généreuse pour comprendre qu'alors Becket était dans son rôle, en travaillant pour son pays. Et il l'affirme, en un langage digne du roi très chrétien :

Qu'osez-vous dire, Anglais ? Mais il l'a fait pour vous.
Et vous l'en accusez ! Devant moi ! Folle haine !
Et vous voulez, ingrats, qu'il en porte la peine !
Il servait noblement votre maître, le sien.
Si pour mes intérêts il le servait trop bien,
Faut-il, à pareil jour, qu'il m'en souvienne encore ?
Faut-il, en me vengeant, que je me déshonore ?...
L'archevêque à ma foi s'est venu confier ;
Je ne trahirai point sa loyale espérance.
Ah ! Nous avons aussi nos coutumes en France ;

Nous avons le respect des illustres douleurs ;
Et quand un suppliant, du droit de ses malheurs,
Vient à notre soleil réclamer une place,
Barons, ne comptez pas que la France le chasse.
Il se peut que Henri m'en sache mauvais gré.
Du moins il apprendra qu'un hôte m'est sacré,
Que je le couvrirais des plis de l'oriflamme...

(Acte I, sc. v et vi.)

Voilà une assez belle leçon d'histoire et d'éloquence. Il fait bon entendre ce français-là, dans un temps où nous sommes si peu accoutumés à ce langage et à ce courage inspiré par la foi. Ce courage et ce langage chrétien furent de mode chez nous : et, tout au long du drame, c'est ainsi que le roi « très dévot », père de Philippe-Auguste, parle et agit. Voilà les enseignements que de jeunes Français reçoivent, même au théâtre, dans les collèges où on leur apprend le *Credo* et où l'on joue des tragédies, — des tragédies comme *Terre d'asile*.

Un Anglais du dix-septième siècle attribuait les victoires de Louis XIV et la supériorité de la France, « ce génie de supériorité », aux leçons d'héroïsme que les jeunes gentilshommes de France recevaient alors de nos grands poètes tragiques[1]. Quoi qu'il en soit de cette idée, éclose outre-Manche, alors que personne au monde ne parlait de la supériorité des Anglo-Saxons, le fait est que l'exemple de héros cornéliens ne saurait amoindrir les pensées ni amollir les cœurs.

Thomas Becket, dans *Terre d'asile*, est bien de la race des héros de Corneille, pour qui le tout de la vie se résume en ces douze syllabes françaises :

Faisons triompher Dieu : qu'il dispose du reste !

Déjà, dans le Grégoire VII de *Canossa*, le P. Longhaye avait mis sur la scène des collèges catholiques une âme sacerdotale plus grande que le monde, plus forte que la crainte et que la mort. Thomas Becket, né seulement un quart de siècle après la mort en exil de l'indomptable pontife, est l'héritier direct de ses vues comme de sa vaillance; et l'auteur de *Terre d'asile* n'aurait eu qu'à relire *Canossa* pour s'inspirer de

1. Voir notre *Art poétique de Boileau*, etc., t. III, p. 214 ; *De l'Utilité du Théâtre*. Londres, 1698.

lui-même, s'il n'avait eu sous les yeux la *Vie* de l'archevêque anglais, aussi belle que toute poésie. Et toute la *Vie* de Thomas Becket passe dans ce drame; y compris les premières années, les années mondaines, pleines de faste et de fêtes, mais pures devant Dieu et devant les hommes. Henri II ne l'oubliait point, quand il essaya de vaincre les scrupules de son chancelier, choisi par lui pour le siège primatial de Cantorbéry :

> ... Quoi donc ? Vos goûts de luxe et de magnificence ?
> Mais vous n'y cherchez pas l'avare jouissance.
> Prodigue, secourable à tous les maux humains,
> L'opulence de roi que j'ai mise en vos mains
> De mille infortunés devient le patrimoine.
> Vous êtes chancelier : fallait-il vivre en moine ?
> Tenir son rang, briller aux fêtes, aux tournois,
> Le faucon sur le poing chevaucher par les bois,
> Est-ce là faire honte à la cléricature ?
> On ne vous connaît point de frivole aventure ;
> J'en ai de bons témoins qui vous suivent de près ;
> De vos jours, de vos nuits, on m'a dit les secrets :
> J'ai sondé votre cœur, j'ai lu dans votre vie.
>
> (Prol., sc. VI.)

Ce clerc, un peu trop ami de l'éclat, mais dévot pourtant, et qui resta toujours maître de lui, quelles grandes choses il avait accomplies pour son roi et son pays ; le baron français Enguerrand de Trie le rappelle aux barons anglais :

> Un clerc, fils de bourgeois : voilà qui vous irrite ?
> Oubliez ses aïeux ; regardez son mérite.
> Et que ne lui doit pas votre Seigneur Henri,
> A ce fils de marchand, clerc de Cantorbéry ?...
>
> (Prol., sc. III.)

Ces choses-là se passaient au temps de Suger, moine, homme d'État, régent de France ; de Suger qui mourut (1151), au moment où il allait équiper, à ses frais — comme fit plus tard le cardinal Ximenès — une expédition guerrière contre les ennemis de la chrétienté.

Quelle autre leçon d'histoire pour des jeunes chrétiens ! et quels hommes d'État, que ces gens d'église qui s'appellent Suger, Thomas Becket, Ximenès, et plus près de nous, Richelieu. Quels noms, quelles œuvres, auprès de ce qui se voit aujourd'hui, sur la scène politique des peuples affranchis

de la *tyrannie* des prêtres : mais qui n'en sont ni plus libres, ni plus glorieux.

L'ancien chancelier d'Angleterre n'accepte l'épiscopat que par dévouement, pour épargner à l'Église des scandales qui la désolent, et

... Pour qu'un prêtre servile
Ne déshonore pas le siège d'Augustin !
(Prol., sc. VIII.)

Mais, dès la première heure, il se déclare prêt à briser ce « réseau de lois » qui étouffe la liberté des consciences ; il veut être et il sera, comme il le dit au roi Henri :

L'intraitable tenant de la cause de Dieu...
(Prol., sc. VI.)

Je lis dans un dictionnaire, naguère encore classique chez les écoliers catholiques — mais dont il nous est impossible de recommander les éditions toutes récentes — que l'archevêque S. Thomas Becket « n'eut jamais la douceur évangélique » : et l'on cite à l'appui le protestant Hook qui le définit « un démagogue[1] ». Zèle touchant des dictionnaires universitaires, demi-libres penseurs, à l'endroit de l'Évangile et des vertus évangéliques auxquelles les saints du Paradis ont eu le tort de ne rien comprendre !

En mettant sur la scène les diverses phases des luttes du martyr, luttes où nécessairement le courage éclate plus que la douceur, le P. Longhaye montre le soldat de Jésus-Christ tel qu'il fut, humble, pieux, charitable et — quoi qu'en disent les dictionnaires de l'Université — pratiquant admirablement la douceur évangélique :

BECKET

... Ah ! rôle douloureux : frapper, blesser, punir !
Non, je n'étais pas né pour lancer le tonnerre ;
J'avais un cœur aimant, peut-être débonnaire.

1. Bouillet ; nouvelle édition entièrement refondue, sous la direction de L.-G. Gouraigne, 1893, p. 200. — Cette édition, d'où l'on a eu soin d'élaguer l'ancien *imprimatur* de l'archevêque de Paris, fourmille de jugements, dont celui que nous citons est l'un des moins répréhensibles. Pour signaler l'esprit de cette publication, j'indique seulement l'article en l'honneur des *francs-maçons*, qui ont pour but, « d'après les statuts publiés par l'Ordre même, *l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus* », p. 699.

Dieu m'a fait malgré moi lutteur et justicier ;
Je suis sa main de fer et sa verge d'acier.
Vous le voulez, ô maître : il faut que j'y consente ;
Mais, quand ils briseront la verge obéissante,
Pour eux de tout mon sang je vous fais abandon.
Qu'il n'implore qu'amour indulgence, pardon !
(Acte IV, sc. IV.)

Malgré toutes les injustices et les violences, le saint prélat que les fils de Luther ou de Calvin traitent de « démagogue », reste humblement fidèle à son roi, à son pays, à sa chère église de Cantorbéry. Le roi de France lui propose-t-il de demeurer dans sa terre d'asile et d'en devenir le primat, Becket repousse les honneurs et la paix, loin de l'église qu'il aime (acte IV, sc. VI). Pour toute vengeance, il se contente d'en appeler, comme il le doit, au chef, à Pierre, à Rome, au Pape, près de qui « l'or anglais » — il le sait — « va couler à grands flots » :

Toi, prince des pasteurs, toi seul en qui j'espère,
Incorruptible Juge, Alexandre, ô mon Père,
Je te connais ; j'ai foi dans ta ferme douceur...
(Acte II, sc. VII.)

N'oublions pas que cet homme, accusé d'avoir manqué à la douceur de l'Évangile, a souffert tous les martyres de l'âme, avant le coup d'épée qui l'achèvera. On proscrit, on dépouille, on réduit à la mendicité quatre cents de ses proches, parents ou amis :

GILBERT

Vos proches, vos amis, les gens de votre suite,
Ceux qui, dans Northampton, ont aidé votre fuite ;
Que sais-je ? Un peuple entier de proscrits innocents ;
Le monstre dans l'exil en jette quatre cents,
Vagabonds comme moi, sans foyer, sans patrie...
(Acte II, sc. IX.)

On menace de la ruine l'Ordre de Cîteaux qui lui prête un refuge à Pontigny. Sa grande âme subit les tortures les plus cruelles et raffinées. Mais il tiendra bon ; il dit au roi de France :

Abandonner l'Église au caprice du Roi !
Non ! Qu'il prenne aujourd'hui tout ce qui n'est qu'à moi :
Mes biens, mes dignités, ma personne, ma vie !
Mais l'Épouse d'un Dieu qu'on voudrait asservie,
Je ne la livrerais — oyez-le sans courroux —
A nul homme vivant, Sire, pas même à vous.
(Acte III, sc. III.)

Il faudrait citer en entier la grande scène de l'acte III où l'évêque exilé, en présence des deux rois, affirme avec une majesté toute royale, sa résolution d'être victime, plutôt que de trahir le moindre de ses devoirs ; puis la scène de l'acte IV où, prévoyant le supplice, il l'accepte et le salue de ses vœux : « Je vais être martyr... » Enfin le récit de cette mort héroïque (acte V), dont l'histoire est dramatisée avec une scrupuleuse exactitude.

Morville

... Après Noël trois jours avaient passé ;
Nous arrivions : le meurtre avait fait diligence.
Plus d'un fourbe avec nous était d'intelligence.
La paisible cité regorgeait de soldats ;
Randolphe y commandait. Clérembaud, ce Judas,
Aux messagers de mort ouvrait son abbaye...
(Acte V, sc. v.)

La scène terrible et grandiose se passa dans la cathédrale de Cantorbéry. Presque impossible à transporter sur un théâtre de collège, elle ne rentrait point dans le plan de *Terre d'asile;* et, avouons-le, à première vue, c'est là que gît la principale difficulté dramatique de l'œuvre. Comment épargner aux auditeurs le très beau, mais, quoi qu'on dise, assez ennuyeux monologue de Théramène ? Et puis comment prolonger l'action au delà du martyre, qui semble le dénouement du drame, comme le couronnement des souffrances du vaillant pontife ? Par bonheur, tout est prévu ; l'auteur est de ceux-là qui ne laissent rien au hasard de ce que la prudence peut lui enlever. Tout a été combiné et amené de façon que les personnages du cinquième acte doivent nécessairement être là. Il faut que l'expiation du roi d'Angleterre commence sous les yeux des spectateurs : et elle commence, dans la scène très émouvante de la rencontre du meurtrier Morville avec Henri II. Il faut que le meurtrier soit à son tour frappé par la vengeance — la vengeance d'un saint. Il faut que la France et ses princes soient payés de leur hospitalité. Or, le titre même de *Terre d'asile* aide à résoudre tous ces problèmes. Thomas Becket est invisible, mais présent ; son nom, sa pensée, son action céleste sont là ; l'exilé, devenu martyr, continue sa mission ; il paie ses dettes, en martyr, avec la monnaie du ciel, les miracles.

Il en est un qui appartient à l'histoire, et que le P. Longhaye n'a eu garde d'omettre : car il est une gloire non moins qu'un bienfait pour la terre d'asile française. Au cours de la pièce, il a été prédit à mainte reprise, préparé, en quelque sorte rendu nécessaire. On y voit Louis VII, couvrant de son autorité généreuse l'archevêque persécuté; mais avec l'espoir qu'en retour, et par les mérites de Thomas Becket, Dieu sauvera la vie de l'héritier de la couronne, Philippe (Philippe-Auguste), qui languit et se meurt :

Louis (*à Becket*)
Mon fils, ma pauvre fleur chétive, languissante,
Que votre âme aujourd'hui lui soit reconnaissante !...
Priez pour lui, messire, et portez-lui bonheur.
(Acte I, sc. VIII.)

Le martyr devait ce remerciement à son bienfaiteur et au royaume des lis. Cette guérison, par un saint anglais, du futur vainqueur de l'Angleterre, à Bouvines, est absolument certaine; bien qu'elle ait eu lieu un peu plus tard, en 1179 : « Elle est... hors de doute. Elle a pour garantie authentique la redevance annuelle à laquelle Louis VII engagea ses successeurs envers la sainte châsse du martyr. Leurs chartes, renouvelées de règne en règne jusqu'à celui de Louis XI inclusivement, se voient encore à la bibliothèque du chapitre de Cantorbéry[1]. » Ce fut sous le règne de Philippe-Auguste que l'on retraça dans l'un des vitraux de Chartres l'histoire de saint Thomas de Cantorbéry, environ trente ans seulement après le martyre de l'archevêque; la dévotion et la reconnaissance se hâtèrent, parce qu'elles étaient sincères et vives[2].

C'est par le miracle de la joyeuse guérison de l'enfant royal, que s'achève la tragédie pleine de douleurs, de trahisons et de sang. Ce dénouement est une gracieuse trouvaille :

Louis
Ah ! Français, pour un autre implorons son pouvoir,
Mon fils qui va mourir ! Mon fils que l'on oublie...
A genoux !
(*On s'agenouille.*)

1. *Terre d'asile*, note, p. v.
2. Voir abbé Clerval, *Chartres et ses monuments*, 1896, p. 115. — Dans un autre vitrail, la rose présente encore saint Thomas de Cantorbéry entre deux guerriers qui le prient, p. 102.

Saint héros, la France te supplie,
La France qui t'aimait, qui te l'a bien prouvé.
Daigne...

ODON DE DEUIL, *chapelain de Louis VII, entrant :*

Sire, le Prince...

LOUIS, *se relevant, avec angoisse :*

Eh bien ?

ODON

Il est sauvé.

Arrive le jeune prince, rayonnant de vie et de bonheur, qui, dit-il, vient de voir dans un rêve, plus beau qu'un rêve, l'archevêque Thomas tenant une palme, et qui l'a guéri. Le roi Louis bénit le martyr; fait promettre à l'enfant sauvé de se souvenir de cette « magnifique rançon de l'hospitalité » que l'élu de Dieu accorde à la France. Il ajoute :

Ensemble nous irons, publiant sa puissance,
Porter à son tombeau notre reconnaissance.
Mais te rappelles-tu sa parole au départ ?

PHILIPPE

Oh ! oui.

LOUIS

... Quelle promesse il voulait de ta part ?
C'est en l'accomplissant qu'un roi s'immortalise.

PHILIPPE

Père, il m'a fait jurer d'aimer la sainte Église.

Sur cette parole, sur cette leçon suprême, le rideau tombe.

Voilà *Terre d'asile*, la neuvième, mais non la dernière tragédie de collège du P. Longhaye.

Il serait banal de parler des *beaux vers*. Ces vers éclosaient à l'heure où l'Académie couronnait le prosateur et son *Histoire de la Littérature française au dix-septième siècle*. La coïncidence, sans avoir été aucunement préparée, ressemble à un joyeux coup de théâtre et d'heureux augure.

Le P. Longhaye, dans ses drames, a glorifié la France, l'Angleterre, l'Irlande, l'Italie des Papes, l'Helvétie, la Pologne. Ce sera prochainement, je le souhaite et j'ose l'es-

pérer, le tour de l'Espagne. L'Espagne compte assez de héros, de victoires et d'honneur, pour qu'on la glorifie sur nos scènes de collèges français. L'Espagne, dit, en parlant de la journée de Las Navas, le Philippe-Auguste de *Bouvines* :

> L'Espagne ! Ah ! de tels faits ses annales sont pleines.

Que l'auteur de *Terre d'asile* s'en souvienne et « récidive » ; à la gloire, cette fois, du grand peuple catholique de par delà les Pyrénées.

VICTOR DELAPORTE, S. J.

L'ÉLASTICITÉ DES FORMULES DE FOI

SES CAUSES ET SES LIMITES

(Deuxième article[1])

III

On a remarqué que ces adages antiques portent le plus souvent sur des faits, qu'ils font abstraction des comment et des pourquoi. Aussi, n'impliquent-ils guère que cette logique populaire des mots, qui leur garde, — leur gardait alors du moins, — dans tout système ultérieur, une signification commune. Ces notions bientôt ne suffirent plus à la subtilité agressive des uns, au goût respectueux mais passionné des autres pour la philosophie du dogme. Personne, nature, âme, sacrement, grâce sont des termes qui assurent aux simples chrétiens des idées d'une justesse suffisante pour entendre leur foi : les docteurs, soucieux de concilier les dogmes entre eux, d'en délimiter la part absolument mystérieuse d'avec celle où l'esprit peut se hausser, obligés de les défendre contre des attaques perfides ou de les fixer en face d'explications divergentes, durent soumettre ces mêmes mots à un examen pénétrant.

Continué au cours des grandes controverses christologiques qui remplirent les cinquième et sixième siècles, cet examen aboutit à des formules extrêmement précises, dont chaque mot vise une des positions particulières des erreurs opposées entre lesquelles le dogme catholique traçait sa ligne irréformable. Les définitions du concile de Chalcédoine en offrent, dans leur partie doctrinale, un parfait modèle.

Mais il est très notable que le soin des Pères allait à garder pur de tout alliage, par des énonciations coupant court aux équivoques, le concept dogmatique révélé. Ils n'entendaient nullement décider les conséquences philosophiques de

1. V. *Études*, 5 août 1898.

ce qu'ils enseignaient comme contenu dans la tradition chrétienne. La *personne* est le sujet rationnel qui dit : je ; la *nature* est l'essence qui constitue un être dans un ordre déterminé, le principe premier de ses opérations ; ce sont là des notions philosophiques élémentaires, auxquelles une maïeutique bien dirigée amènera tout homme sensé. Et c'est dans ce sens que les Pères ont défini qu'il y a, dans le Christ, une personne et deux natures. Un seul Christ, agissant en homme et possédant par conséquent la nature humaine, agissant en Dieu, et donc possédant la nature divine... On voit à combien peu se réduit la philosophie impliquée par cette formule, quintessence de longues élaborations doctrinales. Mais aussi l'élasticité y est-elle réduite, par le fait même, à son minimum : tout est théologie ; le dogme, constamment cru dans sa substance a trouvé enfin son expression adéquate (autant, du moins qu'un langage humain la peut fournir). Essayer d'en substituer une autre mène à la complication, sinon à l'erreur. Le Christ est une personne en deux natures, au sens vulgaire et premier de ces mots. Qu'on raffine tant qu'on voudra sur la personnalité humaine, sur la définition du mot nature, l'on pourra traduire en termes abstraits ce qui est « un sentiment universel de conscience[1] » et dire, avec la Scolastique : La personne est le principe *qui* opère, la nature le principe *par quoi* l'on opère ; ou généralisant avec les modernes, parler « d'un sujet individuel, indivisible et permanent[2] » qui produit et supporte, en les débordant, les phénomènes humains, et de ce qui rend ce sujet capable d'action dans son ordre... Mais cela, si vous l'expliquez, c'est encore pour tout homme une personne, une nature ; et la philosophie cachée sous ces termes est tellement universelle, qu'à l'en vouloir chasser, on fait branler non seulement toute foi, mais toute connaissance raisonnable.

Partout, dans les définitions des anciens conciles, se fait jour un souci pareil de s'en tenir aux conceptions proprement

1. Th. de Régnon : *Études de Théologie positive sur la Sainte Trinité*, I, p. 58 *sqq*. « Que la notion vulgaire de « personne » précède tout système philosophique. »

2. Voir la conclusion du livre de M. l'abbé Piat : *la Personne humaine* (Paris, Alcan, 1897), p. 382.

théologiques, et de les expliquer par voie de descriptions empruntées aux notions les plus générales, intelligibles à tous, incontestées dans toutes les écoles de philosophie. Le second concile d'Orange, en 529, roule tout entier sur la grâce. Mais la grâce, qu'est-ce ? Une substance ? Un accident ? — C'est, nous répondent les Pères, « une infusion, une opération du Saint-Esprit », « une inspiration du Saint-Esprit », « une illumination du Saint-Esprit », « un don divin », « une aide divine », « une miséricorde prévenante de Dieu », « quelques gouttes de la source éternelle qui tombent en rosée sur nous, durant notre marche au désert de la vie », « la sève de la vigne céleste qui est le Christ[1] ». Et nul doute qu'il n'y ait dans ces belles paroles toute une théologie de la grâce, fondée en Écriture, parlant à l'esprit, réconfortante au cœur ; — mais on voit assez combien générales et volontairement indéterminées sont les notions philosophiques supposées par cette théologie. On s'en aperçut quand, bien plus tard, on fut amené à étudier exactement les rapports de la grâce, accident surnaturellement infus dans l'âme, avec la substance vivante qui lui sert de support[2].

Il fallut en effet en venir, sur nombre de points, à des précisions plus grandes et partant grosses de philosophie. La synthèse des connaissances révélées, concordant avec le réveil des études en Occident, amena les docteurs chrétiens, vers la fin du premier millénaire, à rechercher le comment et le pourquoi des choses de la foi. Sans attaquer désormais — du moins le plus souvent — les points définis, les hérésies ou les systèmes erronés mirent l'orthodoxie en péril indirect par voie de principes ou de conséquences.

L'âme divine qui préside au développement de la doctrine chrétienne ne manqua pas à sa tâche, et compléta, par une suite de définitions, qui s'étend du second concile de Nicée (787), et des conciles de Tolède (septième et huitième siècles) jusqu'au concile, inachevé encore, du Vatican, la défense doctrinale de l'Église. Presque toutes ces formules,

1. *Canones Concilii Arausicani II*, can. 4, 6, 7, 9, 10, 14, 22, 24. (Denzinger-Stahl, *Enchiridion symbolorum et definitionum*, ed. 7, p. 40-44.)

2. Notons pourtant que le concile d'Orange, traitant surtout de la grâce actuelle, était moins directement amené à préciser ce point.

pièces de cette armure spirituelle qui se proportionne aux dangers des âges, ont ce caractère commun qu'elles empruntent la rigueur d'un langage formé aux habitudes scolastiques : même vocabulaire, même netteté, même appel aux principes rationnels[1]. L'immense majorité de ceux qui ont préparé, précisé, prononcé les définitions dogmatiques étaient, par la méthode et la langue, des scolastiques — au sens historique du mot. La question se pose donc immédiatement : Dans quelle mesure leur philosophie a-t-elle pénétré dans le dogme, s'est-elle identifiée avec lui, au point d'en être désormais inséparable ?

En d'autres termes, à quel degré le magistère enseignant de l'Église est-il devenu solidaire de la philosophie scolastique[2] ? Quelle liberté d'opiner laisse au penseur chrétien la forme scolastique dans laquelle ont été coulées les définitions doctrinales ?

Il me semble que la réponse générale est commandée par la distinction de ce qui, dans la scolastique, est de philosophie fondamentale[3] et, en droit du moins, universelle, d'avec ce qu'elle contient de philosophie systématique. Tout vaste ensemble de conclusions rationnelles qui prétend enfermer dans ses prises l'univers des choses et des pensées, toute métaphysique en un mot, comprend en effet deux parties qu'on peut, en gros, distinguer.

Les principes premiers d'abord, qu'on suppose ou com-

1. Je parle des formules, des symboles, des parties dogmatiques des décrétales, — et non des directions énoncées par les lettres pontificales ou des considérants des décrets. De même, l'appel à la raison que je signale ici, ne doit pas s'entendre de preuves rationnelles données à l'appui de doctrines de foi, mais bien du souci de montrer la suite des déductions, le lien des erreurs avec leurs principes, ou des vérités révélées avec les éléments philosophiques qu'elles infèrent.

2. C'est, je pense, un travail de délimitation analogue à celui-ci que réclame, au sujet de la doctrine de saint Thomas, le chroniqueur théologique du *Sillon* (février 1898). Il semble d'ailleurs qu'en conseillant l'étude de saint Thomas, Léon XIII avait moins en vue la substance dogmatique contenue dans les « Sommes », — substance qui se trouve sans peine ailleurs, — que l'heureuse adaptation de la *philosophie* traditionnelle aux vérités révélées.

3. Je prends ici ce mot dans le sens très étendu que la suite de cette étude déterminera.

muns à tous les hommes, ou si facilement, si évidemment démontrables, qu'ils peuvent servir de base assurée pour les déductions ultérieures qu'on prétend édifier en corps de doctrine. Il est clair que plus elles s'éloigneront de ces principes universels, plus les déductions seront contestables et contestées : fussent-elles rigoureuses, elles s'imposeront avec une assurance moindre, et la chaîne dialectique qui les relie aux fondements donnera, en s'allongeant, lieu à bien des défauts, ou du moins sujet à bien des vérifications. Cette seconde partie est la philosophie systématique. Dire où elle commence est très difficile, et quasi impossible en certains cas : il reste pourtant qu'elle commence, et que ses limites peuvent être fixées avec une approximation assez grande, variant néanmoins dans les différentes philosophies.

Vus de ces hauteurs, les systèmes complets, les métaphysiques se réduisent à un fort petit nombre. D'aucuns estiment qu'ils se ramènent à deux : les philosophies réalistes, objectives, admettant des choses une connaissance certaine, — si mêlée soit-elle d'à peu près et d'indéterminations, — et la philosophie purement subjectiviste, ou *idéelle*, qui met en question, d'Héraclite à Hegel, les bases mêmes de toute certitude. On peut même dire que, pour sortir des hypothèses et des logomachies, toute philosophie, historiquement et en fait, admet certains principes, dirigeant et éclairant, à tort ou à raison, mais impérieusement, mais nécessairement, la marche logique de l'esprit.

Or, parmi les philosophies objectives, les seules compatibles avec une foi objective[1], la Scolastique occupe une place à part par ce fait qu'elle n'est pas sortie, conception géniale mais, pour une part, éphémère, de la pensée d'un seul homme, — cet homme s'appelât-il Aristote, Origène ou Kant ; — et qu'elle est, au fond, l'une des plus éclectiques des philosophies. Elle est, au temps de sa gloire, et quand l'Église la prend pour l'instrument de son enseignement doctrinal, l'aboutissement de longues élaborations.

Au moment d'entrer en terre ecclésiastique pour y servir de « chemin qui marche » aux notions dogmatiques, ce grand

1. Je n'ai pas à rechercher ici, ce qui serait une tâche intéressante et délicate, quel degré d'objectivité, de réalisme philosophique la foi chré-

fleuve a reçu bien des affluents. Courant aristotélicien qui domine sa logique, le principal de sa métaphysique et de sa psychologie, et son vocabulaire [1] ; courant platonicien et néoplatonicien qui, à travers Clément, Origène, Denys, saint Augustin, a constitué le fond de son esthétique et enrichi sa théodicée de nombre de thèses admirables ; courant judaïque ou spécifiquement chrétien qui lui apporte, illuminés par le brillant et fécond génie des Pères grecs, disciplinés par l'esprit pratique des Pères latins, les enseignements dogmatiques et moraux des deux Testaments... sans compter les infiltrations provoquées par les traductions et les gloses des Syriens, des Arabes, des judaïsants. Qu'on suppose dans cette masse de notions la fermentation prodigieuse provoquée au douzième siècle par la mêlée des peuples et le contact des civilisations, et, au-dessus des luttes intellectuelles, la ligne de foi orthodoxe servant de norme indirecte, mais sans cesse utilisée, même et surtout en philosophie, et l'on aura quelque idée de ce qu'offrait d'éléments universels, prêts à être mis en œuvre dans la fixation du dogme, la philosophie proprement scolastique, celle de saint Thomas d'Aquin au premier chef.

Sur ce fonds d'idées générales, de notions vraiment humaines et déjà approfondies, s'édifia au moyen âge un vaste, un immense édifice systématique. Ceux qui, écrivant l'histoire générale de la philosophie, ne l'ont pas vu, ou l'ont traité de burg féodal en ruines, n'ont manifesté que leur prodigieuse inattention. A vrai dire l'approché des méthodes d'observation, l'abus du principe d'autorité, l'engouement pour la dialectique y ont introduit certaines parties, — la « physique », et, sur quelques points, la psychologie expérimentale, — que notre âge a démontrées insuffisantes ou caduques. Sur bien d'autres points, les murs de la vieille citadelle sont battus en brèche, et tiennent bon. Mais tous ces

tienne impose à ses croyants : qu'elle en impose, c'est ce qu'on ne peut nier de bonne foi, sans pervertir la notion même d'adhésion certaine aux vérités révélées.

1. On me fait remarquer que l'aristotélisme, prépondérant en somme dans la scolastique, a lui-même pour trait distinctif le souci de trouver les éléments qu'il met en œuvre dans les notions les plus simples, admises sans conteste par tout esprit droit.

ouvrages vinssent-ils à se lézarder, à s'écrouler même, il resterait que les fondements, empruntés à la philosophie universelle, sont inébranlables. Or je dis que c'est là, au-dessous des superstructures, si régulièrement conduites pourtant, des systèmes, que l'Église a pris des assises pour les définitions dogmatiques qu'elle a eu besoin d'édifier depuis.

Je ne prétends pas, qu'on le note bien, que, dans l'idée de beaucoup de scolastiques, le système n'ait commencé que très loin des fondements. Leur pensée a souvent rattaché au dogme et fait participer à sa stabilité des conceptions philosophiques qui en étaient fort distinctes ; surtout ils ont, avec une hardiesse qu'on a taxée à tort de rationalisme, mais qui était grande sans doute, ils ont appliqué à toutes les parties de la doctrine révélée leurs vues métaphysiques et leurs procédés dialectiques, — jusqu'au point où l'adaptation n'était sûrement plus, sinon licite, du moins certaine. Je dis seulement que les définitions ecclésiastiques, celles même qui s'énoncent en termes spécifiquement scolastiques, ne contiennent, *pour la plupart*, sous leurs vocables précis, que de la philosophie universelle, sur laquelle, en dehors des systèmes particuliers, toutes les métaphysiques doivent s'entendre.

Soit, par exemple, l'enseignement conciliaire qui concerne les sacrements, doctrine élaborée plus profondément peut-être qu'aucune autre par le moyen âge scolastique, et fixée dans le décret d'Eugène IV pour les Arméniens (1439), et les décrets du concile de Trente. Il est hors de doute que nulle part on ne trouve chez les Pères, surtout les plus anciens, un pareil système de notions précises exprimées sous forme rigoureuse. On pourrait dire, si les mots ne semblaient emporter quelque irrévérence, que tous ces rapports entre les vérités révélées, existant réellement dans les monuments de la tradition catholique (Écriture, liturgies, écrits patristiques), ont été, par les scolastiques, dégagés de la matière sacrée qui les maintenait à l'état particulier, et mis en théorèmes au point de former une théologie géométrique des sacrements.

Qu'à ces constructions symétriques les théologiens médié-

vistes, organe dans les conciles du magistère de l'Église, n'aient employé que des matériaux de bon aloi, déjà contenus, au moins implicitement, dans le dépôt traditionnel, c'est ce que je n'ai pas à démontrer ici. Ce que je veux, c'est montrer que le ciment philosophique employé par eux n'a introduit dans l'édifice, désormais consacré, de la dogmatique orthodoxe, pour relier ces concepts réellement, spécifiquement chrétiens, que des notions de métaphysique universelle.

Il ne faut pas se laisser duper par les mots et l'atmosphère de déductions systématiques qui semble, à la façon d'un *peresprit* équivoque, entourer certains d'entre eux. Quand Eugène IV affirme[1] que trois éléments parfont tout sacrement : la chose (sensible) en tant que matière, les paroles en tant que forme, la personne du ministre conférant le sacrement avec l'intention de faire ce que fait l'Église, — et définit que trois des sacrements impriment un caractère indélébile, excluant par conséquent la réitération : les vocables, *forme*, *matière, caractère* semblent gros de scolastique. Et ils sont profonds, en effet, mais n'impliquent cependant, quand on les examine de près, que des notions philosophiques très simples.

Une puissance supérieure veut lier à elle d'une façon spéciale un homme, en tenant compte de la nature humaine de celui qu'elle prétend dévouer à son service : il va lui falloir, de toute nécessité, introduire d'une manière équivalente les éléments énumérés plus haut. L'acte d'union, la *dation*, pour user d'un mot juridique, s'exprimera par une action matérielle, symbolique le plus souvent, déterminée à telle signification précise par une forme — cérémonial ou profession de foi — imposée ou acceptée par la puissance ; et de cet acte accompli dans les formes naîtra dans le sujet qui l'a posé une nouvelle manière d'être, un *caractère* nouveau. Je n'irai pas chercher un exemple au moyen âge : de nos jours, quand un conscrit silésien ou saxon (alsacien parfois, hélas !) se présente au corps où il doit servir, un officier lit devant lui et ses compagnons, respectueusement attentifs, une formule de fidélité à l'Empereur, d'obéissance aux chefs secon-

1. Texte dans Denzinger-Stahl, *op. cit.*, p. 160.

daires qu'il délègue. La lecture achevée, notre conscrit, dûment averti de la portée de son acte, lève la main en signe d'adhésion. C'en est fait, ce jeune homme, libre hier, appartient à l'Empereur; une nouvelle manière d'être est si bien imprimée en lui qu'il devra désormais marcher, sans maugréer, sur l'ordre de ses chefs, de la Posnanie au Rhin[1].

Que dans le sacrement chrétien la forme et la matière soient substantiellement d'institution divine; que le caractère imprimé ait, en certain cas, une efficacité telle que non seulement il communique à l'âme une nouvelle manière d'être, mais encore la marque, la consacre, la configure d'une façon indélébile au divin exemplaire, dont il lui communique quelque chose de la noblesse ou de la puissance, — ceci ne se retrouve pas dans l'exemple humain. Mais, ce sont là des traits que nous impose historiquement la foi catholique, non des conclusions déduites par les philosophes. Le comment (dans la mesure où il est possible de l'atteindre) deviendra matière à très hautes spéculations; les concepts impliqués par le fait et détaillés dans les formules définies appartiennent tous à la philosophie universelle : leur expression seule ou l'intelligence plus exacte de ce qu'ils contiennent donnent prise au progrès théologique.

J'avais pensé que l'on pouvait ramener à cette métaphysique générale toutes les notions de philosophie impliquées par les énonciations dogmatiques : non pas, sans doute, que cette métaphysique pût fournir des bases certaines pour affirmer, beaucoup moins pour démontrer positivement la possibilité de certains jugements que la foi nous impose comme certains; mais il me semblait qu'on pouvait expliquer suffisamment le sens des déclarations théologiques actuelles par des notions qui fissent abstraction de tout concept spécifiquement scolastique. Après épreuve sur certaines des propositions où ces concepts semblent le plus s'affirmer, j'in-

1. On le leur rappelle à l'occasion : « Vous êtes mes soldats, vous vous êtes donnés à moi corps et âme ; il n'y a pour vous qu'un ennemi, c'est mon ennemi... » Discours de Guillaume II aux soldats qui venaient de prononcer le serment militaire à Potsdam (novembre 1891), dans Ch. Seignobos : *Histoire politique de l'Europe contemporaine* [1897, p. 478, note].

cline à trouver cette thèse trop absolue. Sauf meilleur avis, et désireux d'échapper à une exégèse bien ingénieuse pour être complètement loyale, il me paraît donc qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'Église suppose, par quelques-unes de ses formules de foi, des notions philosophiques dont on est impuissant à établir directement le caractère général. La légitimité de cette conduite du magistère ecclésiastique s'impose à tout chrétien : elle s'explique par ce fait que certaines conceptions, données comme indubitables par la tradition chrétienne, ne sont séparables de tout alliage d'erreur qu'en supposant objectivement vraies des notions philosophiques, à première vue simplement scolastiques, et qui autrement fussent restées discutables...

Mais la philosophie, en tant qu'elle dépasse les conceptions communes à toute doctrine rationnelle objective, et démontrables pour telles, entre-t-elle dans le dépôt de la révélation? Et l'y faire pénétrer, n'est-ce pas intrusion, ou — comme on dit — rationalisme?

Je crois qu'on peut répondre par une distinction analogue à celle qui légitime l'intervention de l'Église dans les choses temporelles, au nom du pouvoir indirect[1]. La puissance ecclésiastique est formellement d'ordre spirituel, et à ce titre les choses de la politique humaine lui échappent; s'il arrive pourtant que les intérêts temporels soient tellement enchevêtrés avec les intérêts religieux, que la sauvegarde efficace de ceux-ci exige l'intervention de l'autorité spirituelle dans ceux-là, le bien des fidèles autorise, en la rendant nécessaire, cette intervention. On en a d'illustres exemples.

Passons au terrain dogmatique. Ne peut-il arriver que, pour défendre tels concepts traditionnels, légués à l'Église comme de foi par l'antiquité chrétienne, pour empêcher son contenu d'être dénaturé par des interprétations respectueuses des mots et destructives du sens, le magistère inspiré doive recourir à des notions philosophiques, seules capables

1. Je prends ici ce mot dans le sens où l'emploient les théologiens actuels, sans rechercher si la notion qu'il représente s'applique bien à tous les temps. Voir Alfred Baudrillart : *De l'intervention du Pape en matière politique au quatorzième siècle*, dans la *Revue d'histoire et littérature religieuses*, 1898, p. 195-199.

de maintenir sur le domaine de la raison l'affirmation théologique ? Encore une fois, la philosophie universelle suffira le plus souvent à ce but : pas toujours, surtout si l'erreur prétend s'autoriser de doctrines métaphysiques déjà systématiques, et à ce titre hors des prises de la raison commune. Des concepts, qui fussent restés autrement discutables, peuvent alors entrer dans les formules de foi, logiquement impliqués par la sauvegarde intégrale des vérités révélées. La forme qui anime l'organisme vivant de l'Église lui incorpore à jamais et fixe dans son tissu de vérités ces atomes, destinés, semblait-il, à être éternellement ballottés aux combinaisons éphémères des systèmes humains.

Soit l'union de l'âme et du corps : question mystérieuse sur laquelle la philosophie universelle n'a que des thèses bien vagues : deux parties, matérielle et spirituelle, intimement unies en un sujet agissant par elles, je ne crois pas que la méthode socratique puisse mener beaucoup plus loin. Cependant, l'Église nous déclare, dans le concile de Vienne (1312), que « l'on ne peut, sans erreur dans la foi, nier ou simplement révoquer en doute que l'âme raisonnable soit par elle-même, essentiellement, véritablement, la *forme* du corps humain[1] ». Cette définition laisse pendantes — les théologiens sont d'accord pour nous l'affirmer[2] — bien des controverses ultérieures sur l'union de l'âme et du corps. Surtout un document pontifical[3] s'est chargé de rappeler aux fauteurs trop ardents du système scolastique « de la matière et de la forme », appliqué aux choses inanimées, que l'on ne peut tirer de là aucun argument décisif en faveur de cette conception. Il reste néanmoins que le concile entendit, non seulement répondre à l'erreur d'un obscur dogmatisant, Pierre

1. Hefele : *Histoire des Conciles* (fr.), IX, 423-424. (Le texte du décret établi d'après Richter, *Corpus Juris*, II, 1057 *sqq.*)

2. Voir Schiffini : *Disputationes metaphysicæ specialis* (2e édit. Turin, Speirani, 1894), I, p. 387 ; et X.-M. Le Bachelet : *Prælectiones theologicæ de Deo creante* (lithogr. Jersey, 1892), p. 453-457. Les textes sont empruntés au P. Ehrle : *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, II (1886), p. 353 *sqq.*

3. Lettre de Mgr W. Czacki, écrite par ordre de Pie IX, le 5 juin 1876, à Mgr E. Hautcœur, recteur des facultés catholiques de Lille. (Le texte dans T.-M. Zigliara, O. P. : *De mente concilii Viennensis* [Rome, 1878], p. 191 *sqq.*)

d'Olive, dénoncé comme rejetant cette doctrine, mais définir à ce propos un point dogmatique qui coupât court, dans l'avenir, à toute erreur analogue. Ce but, positivement indiqué par la teneur du décret[1], ne laisse, si on le corrobore par la généralité du prononcé doctrinal, par les adverbes caractéristiques qualifiant le mot *forma*, aucune probabilité à l'opinion qui restreindrait le sens du concile à la condamnation des erreurs de Pierre d'Olive[2]. D'ailleurs, on doit, ce semble, forcément admettre que les Pères ont pris les termes qu'ils employaient au sens unanime de l'École à leur époque, au sens où eux-mêmes et Pierre d'Olive les entendaient, au sens où tous les hommes instruits du temps devaient infailliblement les entendre et les entendirent en fait, au sens enfin où tous les théologiens postérieurs les ont entendus[3]. Mais, s'il en est ainsi, — et je ne vois pas comment on pourrait sérieusement le contester, — il faut convenir que le concept scolastique de *forme substantielle* (principe déterminant un sujet à tel mode d'être spécifique), qui emporte une philosophie assez développée[4], doit être tenu pour vrai, au moins par rapport à l'âme humaine.

Reste à voir comment les données de foi ont assuré une place à cette conception philosophique parmi les doctrines certaines. L'histoire du dogme nous répondra, qui nous apprend qu'avant la déclaration de 1312, une enquête privée sur les écrits de Pierre d'Olive avait été instituée au sein

1. « ... ut cuncta sit fidei sinceræ veritas, ac præcludatur universis erroribus aditus ne subintrent », etc... Decret. citat. § 1, dans Hefele, *loc. cit.*, p. 424.

2. D'autant plus que ce même décret a été allégué par le cinquième concile de Latran (1513), comme condamnant l'erreur de Pomponace, et par Pie IX (15 juin 1857), comme incompatible avec la doctrine du Dr Knoodt. Mais Pomponace, averroïste, et Knoodt, günthérien, ne partageaient pas l'erreur de Pierre d'Olive.

3. Voir : *De mente concilii Viennensis in definiendo dogmate unionis animæ humanæ cum corpore*... du P. T.-M. Zigliara, O. P., p. 90 *sqq*.

4. On peut voir toutes les conclusions que tire saint Thomas d'Aquin (*Summa Theol.*, I, q. 76) de ce fait que l'âme est la forme substantielle du corps humain. Et bien que plusieurs de ces conclusions soient discutables et discutées entre scolastiques, il reste que le concept de forme substantielle, tel que le définissaient tous les théologiens du concile, et Pierre d'Olive, en faisant abstraction de tout point controversé, reste gros de conséquences philosophiques.

même de son ordre (il était mineur). Sept théologiens, au nombre desquels figure l'illustre Richard de Middletown, examinèrent, en 1280, les « Mélanges de philosophie » (*Quodlibeta*), dans lesquels Pierre d'Olive avait longuement exposé ses vues. De cette enquête, il appert que le novateur n'était pas, comme on l'a dit, apollinariste, mais que son erreur fondamentale (*error periculosus notabiliter*, notent les qualificateurs) consistait à dire que l'âme raisonnable n'informait pas le corps par elle-même, mais moyennant la partie sensitive[1]. D'où perversion du concept traditionnel touchant le composé humain, et qui n'allait à rien moins qu'à contredire la doctrine catholique sur l'union hypostatique : l'assomption d'une chair passible par la Personne divine ne la constituait pas véritablement et formellement homme, — mais seulement indirectement, médiatement, par voie de conséquence, et, comme on disait alors, *per accidens*. C'était rejeter la formule du symbole *Quicunque*, universellement tenu pour règle de foi[2].

Et que la volonté de proscrire cet abus, d'en rendre la reprise impossible ait dirigé les Pères du concile en cette affaire, c'est ce qui ressort clairement de l'énoncé qui précède la définition doctrinale. La thèse de l'âme forme du corps y est formulée uniquement dans son application à l'union hypostatique. L'on voit assez par là que l'intervention des théologiens de Vienne sur le terrain philosophique était, en fait, provoquée par le devoir qu'ils avaient de maintenir dans son intégralité le dépôt des vérités révélées.

Il faut, après cette longue exposition, mais qui nous a laissé, je crois, dans les entrailles du sujet, voir ce que donnent de prise au temps les définitions analogues à celles que nous venons d'étudier. Fidèles au principe des meilleurs théologiens et à la pratique constante de l'Église[3], qui est de ne

1. Sur toute la question des doctrines de Pierre d'Olive et de l'enquête ouverte à son sujet dans l'ordre Franciscain, les documents se trouvent *in extenso* dans Zigliara, *op. cit.*, p. 96-135.

2. « Christus... perfectus homo : ex anima rationali et humana carne subsistens. » (Symbolum *Quicunque* ap. Denzinger-Stahl, *Enchiridion* [7e édit.], p. 37.)

3. Voir à ce sujet la lettre de Grégoire IX « ad magistros theologiæ Pari-

s'appuyer sur la philosophie que juste ce qu'il faut pour maintenir efficacement le dogme, disons que toute conception — dans le cas, toute conception de la forme substantielle — qui gardera aux formules un sens certain, et excluant les erreurs auxquelles un magistère autorisé les a opposées, suffira au philosophe croyant. Ce point acquis, il pourra discuter à son gré les conséquences que les scolastiques en ont tirées. — Mais aussi la répugnance à ces conséquences ne peut absolument pas légitimer une conception qui ne sauvegarderait pas ce minimum.

Telle semble être en définitive la limite à laquelle s'arrête l'élasticité, qu'il est loisible de reconnaître aux formules dogmatiques en usage dans l'Église universelle et promulguées sous forme d'énonciation positive. Les causes de cette élasticité : approximation de langage, intrusion d'éléments philosophiques non indispensables à la valeur objective des jugements, sont moins étendues, de nos jours surtout, que ne semblent parfois le croire des théologiens, plus soucieux peut-être du progrès doctrinal que de l'immutabilité de l'enseignement ecclésiastique.

IV

Aussi, je crois bien qu'en réalité leur pensée — quand ils insistent, avec le grand Newman, sur cette élasticité — porte moins sur les formules elles-mêmes, réduites au contenu strictement déterminé que j'ai essayé de préciser plus haut, que sur l'atmosphère d'opinions libres qui entoure ces formules, dans l'esprit et dans le langage courant des théologiens, aux divers temps de l'Église. Et ceci me paraît capital.

Étudier le dogme ainsi que nous venons de le faire, pour réduire à son minimum la doctrine philosophique qu'il exige comme soutien nécessaire de ses affirmations, éliminer de ses formules tout ce qui n'en constitue pas la substance, ne fût-ce que pour se faire une idée approchée des limites de l'orthodoxie, était une idée qui ne tombait guère, hors certains cas déterminés, dans la tête des anciens docteurs.

sienses », datée du 7 juillet 1228 (Potthast, *Regesta P. R.*, I, p. 709, n. 8231; — texte dans Denzinger-Stahl, *op. cit.*, p. 129-131), et le début de la réponse de saint Thomas d'Aquin à son général Jean de Verceil, *de XLII articulis* (édit. Parme, *Opuscul. IX*, t. XVI, p. 163).

On savait fort bien en théorie que cette limite existait; on s'en souvenait à propos pour défendre l'exactitude dogmatique d'une thèse caressée ou pour qualifier sans déloyauté les propositions d'un adversaire ; mais l'on ne songeait pas à réduire, même par manière d'exercice d'intelligence, les conséquences nécessaires d'une doctrine de foi. Tout au contraire, le dogme, par la philosophie qu'il impliquait, par l'analogie de la foi, semblait un instrument de conquête rationnelle d'autant plus efficace que nul ne songeait à en contester la portée. Enfin les idées qu'on avait sur le monde, les impressions de l'âme en face des grands problèmes de la destinée, formaient, en s'édifiant sur les principes révélés, un vaste système qui participait, souvent plus que de raison, à l'inébranlable solidité de ses bases.

Voici une formule : Hors de l'Église, pas de salut. Elle revêtait, dans la pensée de plusieurs des anciens Pères, une rigueur qu'elle a perdue depuis. Sa valeur, au fond, n'a pas changé; dès ces âges lointains, on eût amené, en précisant, ces docteurs à réduire aux termes que nous lui donnons encore, leur affirmation dogmatique; mais ils ne faisaient pas eux-mêmes cette précision. Rien ne les en pressait : toutes leurs connaissances, au contraire, les idées cosmologiques et sociales qu'ils tenaient de leur temps, les menaient, par analogie, à juger de ce qu'ils croyaient comme fidèles selon ce qu'ils estimaient convenable comme penseurs. L'humanité, c'était l'espace où régnait la paix romaine, enclos dans les frontières étroites que nos atlas nous présentent sous la rubrique : *monde connu des anciens;* avec, autour, de vagues régions désertes ou peu peuplées... De ce monde, la foi avait, selon saint Paul, atteint, dès la génération apostolique, les limites extrêmes ; et, dès lors, ceux qui avaient refusé la lumière admirable du Christ n'avaient à s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur perte. Restés dans les ténèbres par leur faute, ils avaient manqué leur vocation chrétienne : la foi, elle, ne leur avait pas manqué, mais les avait trouvés opiniâtres, rebelles, persécuteurs, sans bonne foi, sans affection, pécheurs contre la lumière... Dans ces conditions, pouvait-on songer à élargir le sens d'une formule, dont l'interprétation rigoureuse n'était pas sans doute imposée par la foi,

mais semblait naturelle et pouvait devenir salutaire aux fidèles qu'elle ancrait dans leur croyance, aux infidèles qu'elle frappait d'une crainte qui pouvait les bien inspirer? On ne songeait donc pas plus à préciser la portée redoutable des mots, qu'à restreindre à l'universalité seulement anthropologique les expressions concernant le déluge biblique[1].

Mais quand les bornes du monde durent être transportées par delà les Parthes, les Scythes et les énigmatiques « Éthiopiens », quand on estima plus équitablement le nombre d'âmes immortelles que cachaient les régions lointaines, la pitié chrétienne s'émut, rapprocha la formule consacrée des magnificences de la rédemption chantées par les prophètes anciens, proclamées par saint Paul et saint Jean. Et l'on en vint graduellement, non pas — qu'on l'entende bien — à restreindre le sens de la formule, en mutilant la notion dogmatique du salut par le Christ seul et l'incorporation à son corps mystique, l'Église, mais à étendre le bienfait de cette incorporation aux âmes de bonne volonté, essaimées aux quatre vents, sous tous les cieux. Le comment de cette accession à la foi qui sauve resta mystérieux, la difficulté de l'acte justifiant qu'elle exige, et l'incertitude qu'elle laisse planer sur le salut des non baptisés continua de stimuler le zèle des missionnaires et d'exalter la juste reconnaissance des peuples chrétiens; — mais l'autorité de l'axiome théologique cessa de couvrir de son ombre sacrée des sévérités que beaucoup avaient acceptées jadis, sans les croire jamais objet de foi. Ce fut un mouvement analogue à celui qui détermina les exégètes les plus autorisés à restreindre, quand on connut mieux l'étendue et la forme du globe, l'universalité géographique du déluge biblique[2].

Encore un exemple, emprunté au temps où la scolastique

1. Je parle ici en général. La préoccupation du salut des gentils, surtout de ceux qui ont vécu avant le Christ, se fait jour dans les écrits de plusieurs pères grecs ou latins (Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, saint Augustin). Elle a trouvé son expression complète dans le livre célèbre, et autorisé dans l'Église : *De Vocatione gentium* (Migne, P. L., LI, 647-722). On ignore encore l'auteur de cet ouvrage, attribué sans assez de fondement, à saint Prosper et à saint Léon Ier. (Voir Bardenhewer : *Patrologie*, p. 485.)

2. J. Brucker, *Questions actuelles d'Écriture Sainte* (Paris, Retaux, 1895), p. 303-311.

régnait sans conteste. Tout intérêt perçu pour le prêt d'un bien dont on ne peut user sans en détruire la substance même est injuste. C'est de l'usure. « Il y a usure, au sens propre, quand on cherche à tirer lucre et fruit, sans travail, sans frais, sans risque d'aucune sorte, du simple usage d'une chose naturellement improductive[1]. » La doctrine constante de l'Église réprouve cette usure, et que cette condamnation intéresse la foi, c'est ce dont il n'est pas permis de douter après la bulle fameuse : *Vix pervenit*, donnée par Benoît XIV le 1er novembre 1745[2].

Mais quelle conséquence les anciens théologiens tiraient-ils de cette doctrine par rapport à l'argent? Une très grave que voici : l'argent, étant improductif en fait, ne permettait à son prêteur d'intérêt légitime qu'en raison d'un titre extrinsèque, de la nature de ceux qu'énumérait, dans sa définition de l'usure, le concile de Latran : risque, cessation d'un profit assuré, etc. Ces titres étant, par le fait des situations économiques, restreints à un petit nombre de cas, il s'en suivait que le prêt pécuniaire à intérêt était le plus souvent usuraire, partant condamnable. Qu'il fût légitimé par titres extrinsèques, c'est ce dont pas un canoniste ne doutait, ce que les conciles avaient reconnu. Néanmoins, dans la prédication populaire, dans les écrits courants où l'on ne fait guère de distinctions subtiles, l'immense majorité des cas dictait le langage et commandait la pensée. On condamnait donc en bloc le prêt d'argent à intérêt, par cette raison que, cent fois pour une, tel qu'il se pratiquait, il était usuraire et engendrait des abus criants.

La défaveur s'attacha sur lui à ce point que, lorsque les vastes entreprises commerciales de la Hanse Baltique et des républiques italiennes eurent établi des conditions économiques autorisant chez elles, d'une façon habituelle, le prêt d'argent à intérêt, on dut le déguiser sous le nom de contrat

1. Bulle, *Inter multiplices*, lancée à la cinquième session du concile de Latran (1515). Texte dans Denzinger-Stahl [*Enchiridion*..., 7e édit.], p. 174.

2. *Bullarium Benedicti XIV* (édit. Malines, 1826), t. III, p. 268-276. — Sur la question de théologie morale, voir Lehmkuhl : *Theologia moralis* (Fribourg, Herder [7e édit.], 1893, t. I, p. 687).

d'assurance[1]. Cependant, quand la nouvelle situation s'étendit de proche en proche, et de progrès matériel en progrès matériel, à toute la société moderne, assurant au capital, pour employer les mots techniques, « une productivité virtuelle, un pouvoir de représentation concret et estimable en bonne justice », et mettant par conséquent l'argent hors du cas de stérilité où la civilisation du moyen âge l'avait laissé presque partout, le prêt à intérêt reparut sous son nom véritable, avec la tolérance de plus en plus explicite de l'Église.

On prend ici sur le fait ce que j'appellerais volontiers les entours changeants d'une définition immuable. En dépit des affirmations passionnées, ou insuffisamment informées, de maint économiste, il est clair que la décision des conciles anciens subsiste, à travers les variations du langage ecclésiastique. Il reste, aujourd'hui comme au treizième siècle, que le contrat exigeant un intérêt pour le prêt d'une chose improductive, en vertu seulement de ce prêt, est usuraire et injuste. Ce qui n'est plus vrai, c'est que l'argent, considéré à bon droit alors comme généralement improductif, n'ait pas acquis de nos jours un emploi nouveau[2] qui le rend susceptible d'un intérêt modéré. Et c'est ainsi que, le noyau doctrinal restant le même, les idées courantes qui le couvrent et l'interprètent pratiquement peuvent subir, avec le temps, de larges variations.

Avant donc de souscrire aux conclusions éloignées que tiraient d'une formule dogmatique, conformément à leurs idées, les anciens théologiens, il faut contrôler rigoureusement la légitimité de leurs déductions, sous peine d'exposer à des contestations trop fondées ce que nous aurions pris trop vite pour lié à la doctrine révélée, et qui n'est, en réalité, qu'opinion humaine très respectable. Enfin, comme la plupart des Docteurs et Pères anciens parlent le langage de leur temps, et accommodent leurs croyances, autant qu'ils le peuvent sans témérité, aux idées philosophiques alors en cours,

1. J'emprunte ce détail, ainsi que le meilleur des notions exposées ici, au *Cours d'économie sociale* du P. Ch. Antoine (Paris, Guillaumin, 1896), p. 498-502, 507 *sqq*.

2. Quel que soit d'ailleurs le nom qu'on donne à cette productivité virtuelle. En différant sur le nom, tous les économistes de marque s'entendent sur la chose.

sans énoncer toujours clairement où pour eux finit le dogme, où commence l'opinion, il en résulte que leurs écrits contiennent, même en matière théologique, une bonne part de ces « entours », dont la caducité n'intéresse nullement l'immutabilité du dogme, mais dont la présence explique très bien ces vicissitudes des énonciations théologiques dont parlait le cardinal Newman.

V

Ces longues considérations — qui n'indiquent pourtant que les grandes lignes du sujet — une fois terminées, il reste à nous demander si l'élasticité des formules dogmatiques, telle que nous l'avons définie en prenant pour fondement l'infaillibilité du magistère ecclésiastique, suffit à remplir les conditions de développement vital qu'on reproche à l'Église catholique de méconnaître[1].

Et c'est ici le moment de dissiper complètement l'équivoque cachée sous le nom de « développement, évolution vitale »... Appliquée à une doctrine, c'est une comparaison d'une rare justesse, autorisée et développée avec bonheur par de grands maîtres, de Vincent de Lérins à Newman; mais enfin une comparaison. La pousser jusqu'à l'assimilation complète, c'est s'exposer à l'erreur, et c'est, je crois bien, le cas de M. Sabatier et des nombreux philosophes qui pensent à son école.

Un vivant évolue, et garde, en s'appropriant successivement des éléments matériels très divers, une unité, non seulement spécifique, mais individuelle, qui s'impose. Il n'en est pas moins vrai que ce développement harmonieux qui le mène à la perfection d'abord, à la décrépitude et à la mort ensuite, s'opère par *élimination* des éléments anciens. La fixation de ces éléments, que devrait expulser la circulation vitale, est justement l'indice et la cause d'une fin prochaine.

1. « Aucune réconciliation n'apparaît possible entre une Église immobile en ses dogmes et la culture moderne qui ne se développe que par une évolution constamment progressive... Constituée sur le principe de l'autorité de la tradition de l'Église, la théologie catholique date nécessairement du moyen âge, qui la vit s'achever, et se maintient à peu près étrangère aux tendances et aux principes de la pensée moderne », etc... A. Sabatier, *la Religion et la culture moderne*, p. 18 *sqq*.

Il en va bien autrement d'une doctrine : son progrès s'opère par voie d'*assimilation définitive*. Ceux des éléments intellectuels qu'elle élimine sont des intrus qui n'ont jamais eu droit de pénétrer dans son sein, et qu'une revision attentive reconnaît pour étrangers. Il est vrai que, parmi les vérités destinées à former son patrimoine inaliénable, quelques-unes ont été accueillies d'abord avec défiance, ou acceptées sous une forme incompatible avec l'immutabilité des concepts. Cependant, l'approbation définitive une fois donnée, le vêtement de facture humaine une fois percé, la vérité authentiquement reconnue sera admise sans repentance. La science changera sa place dans les classifications, elle l'emploiera à des constructions éphémères ou stables, elle ne la rejettera pas. Ces vérités sont sa moelle, sa substance, ce sans quoi elle se ravalerait au rang de collection arbitraire de phénomènes.

La géométrie pourra bien aspirer à des formes de plus en plus dépouillées des accidents matériels, réduire à la condition de cas particulier ce qu'elle considérait naguère comme une loi régissant tout un système de conclusions ; elle cherchera des méthodes de démonstration plus élégantes, plus générales ou plus précises ; n'accordera plus à certaines propositions commandées par un postulat qu'une valeur précaire, et tout cela, c'est l'évolution vitale d'une doctrine en progrès. Ce qu'elle ne fera pas sans se nier elle-même, c'est qu'un théorème démontré soit exclu de son trésor dogmatique, c'est qu'il perde sa place (si humble devienne-t-elle) dans le livre où les rapports des choses entre elles ont leurs formules immuables [1].

Ainsi en est-il, toute proportion gardée, de la doctrine révélée. Au cours des âges ses formules se préciseront, des énonciations équivoques seront ballottées de l'approbation au rejet, les points de foi se dégageront de la gangue systématique où certains les ont enfermés. L'universel progrès des sciences découvrira entre les éléments doctrinaux des rapports inaperçus, fera trouver des points de vue ignorés

1. On peut voir une pensée analogue magistralement exprimée dans une conférence de Mgr d'Hulst, *les Fondements de la Moralité* (Paris, 1891), p. 155 *sqq*.

des temps anciens. Mais, à travers ces vicissitudes, le trésor sacré reste entier : pas une notion n'en sortira pour s'en aller, pièce dépréciée, fausse monnaie, rejoindre au musée des antiques les débris des systèmes faits de main d'homme. Au contraire les vérités certaines, élargissant leur domaine jusqu'aux bornes, encore inconnues, que leur trace l'étendue de la révélation chrétienne, hiérarchisant leurs aspects dans une harmonie définitive, s'édifieront en un corps de doctrine qui sera la vérité religieuse intégrale. Sans doute les apôtres et les premières générations chrétiennes avaient possédé par une intuition plus directe, par une appropriation plus sentie tout ce qu'il y a de substance en cette doctrine; mais l'Église des derniers temps en possédera une connaissance scientifique plus approfondie, une vue d'ensemble aux perspectives plus assurées, une science du détail plus précise.

Cette conception peut répugner aux esprits superbes, à ceux que travaille je ne sais quel ferment de nouveauté, et qui, parce qu'ils s'imaginent assez forts pour se suffire à eux-mêmes sur tous les terrains, ne veulent de vérité que celle qu'ils se sont faite. Mais les âmes religieuses, et celles même des hommes dont je parle, quand une expérience cruelle leur aura fait toucher les bornes de leur puissance intellectuelle, éprouveront un sentiment de paix, de sécurité inexprimable, à se reposer sur la foi des générations qui les ont précédées.

Sans rien abdiquer des justes exigences de leur esprit, sans renoncer à l'effort de s'assimiler par l'étude personnelle les articles de leur croyance, ils estimeront à son prix le bonheur de rattacher leur symbole à cette tradition glorieuse qu'autorisent tant de miracles, qu'illuminent tant d'admirables écrits, qui a suffi, qui suffit encore à tant d'esprits divers, pointilleux, difficiles, ramassés de tous les pays, échelonnés au cours des âges, dévots à toutes les philosophies, exposés à tous les périls intellectuels.

Ils préféreront au stérile orgueil d'une raison isolée et livrée aux poursuites désespérantes d'un idéal insaisissable,

la ferme adhésion à des vérités liées entre elles (c'est Renan qui l'a dit) « par des tenons de fer », et répondant seules à l'ensemble des questions que soulève la destinée humaine. Solidaires de tant de docteurs et d'humbles croyants, de tant de martyrs du sang, de la charité, du devoir, ils iront de toute leur âme à la foi qui ne change pas.

LÉONCE DE GRANDMAISON, S. J.

GŒTHE

SA VIE — SON ŒUVRE

(Troisième article[1])

L'ŒUVRE DRAMATIQUE

L'œuvre poétique de Gœthe, quand on l'embrasse d'un seul coup d'œil, présente un aspect grandiose et qui, dès l'abord, provoque l'admiration. Que l'on s'imagine un vaste musée, plein de marbres antiques et de statues modernes, de tableaux de genre et de gracieuses miniatures, de bronzes, de médailles, de petits objets d'art. Tels les poèmes du grand homme, les épopées, les drames, les tragédies, les comédies, les odes, les ballades, les lieds, les élégies : quelle harmonieuse variété et que de chefs-d'œuvre !

Mais contemplez dans ses détails le spectacle qui a charmé vos yeux. Dans cette magnifique collection, ce qui principalement figure et fait nombre, ce sont les œuvres incomplètes, les ébauches, les esquisses inachevées.

Voici un fragment d'épopée, un chant unique, l'*Achilléide*. Ne donnez pas non plus une importance exagérée à des morceaux épiques où manque totalement l'originalité, à des copies de maîtres étrangers ; et n'oubliez pas que *Reineke Fuchs* s'appelait au moyen âge le *Roman de Renart*. Voici des fragments de drames : le *Juif Errant*, *Mahomet*, *Jules César*, *Prométhée*, *Nausicaa*, *Elpénor*. J'en passe d'autres encore moins dignes de considération.

C'est chose curieuse de constater, dans l'œuvre de Gœthe, cette abondance des essais qui furent abandonnés par la main défaillante ou découragée de l'artiste. A ce point de vue, nul parmi tous les grands hommes dont le nom appartient à l'histoire de la littérature universelle, ni Dante, ni Shakespeare, ni Schiller, ni Corneille, ni Racine, nul ne pourrait,

1. V. *Études*, 5 mai et 5 juillet 1898.

sauf erreur, lui être comparé : nul n'a laissé en proie à la foule des chercheurs et des commentateurs un nombre aussi prodigieux de fragments.

On dira que ces ébauches, pour insignifiantes qu'elles puissent paraître, portent la forte et vigoureuse empreinte d'un génie créateur et qu'on y retrouve la griffe du lion. N'y contredisons point : laissons passer cette affirmation. Accordons même aux membres de la Société de Gœthe, aux critiques qui estiment que « Gœthe est un dieu et qu'il peut tout dire », accordons que les moindres écrits du grand homme ont une importance capitale. Il faudra cependant avouer que Jean-Wolfgang Gœthe n'est pas le « plus grand poète de tous les siècles et de tous les peuples », suivant l'opinion de H. Grimm, pour avoir écrit un chant de l'*Achilléide* et tracé l'esquisse de *Nausicaa*. Sa gloire repose sur des titres plus authentiques, les seuls dont s'occupera la postérité, sur des œuvres poétiques que la Muse de l'inspiration n'a point délaissées et qui sont là, sous nos yeux, dans la splendeur de leur achèvement définif : les drames, *Gœtz*, *Iphigénie*, *Tasso;* l'épopée rustique, *Hermann et Dorothée;* les poésies lyriques.

I

Dans la vie de Gœthe, dans cette carrière si longue, au milieu d'occupations si frivoles ou si graves, le théâtre, à toutes les époques, tient une grande place. Jamais directeur ne surveilla plus assidûment les répétitions; ne se montra plus inexorablement sévère, condamnant par exemple à une forte amende l'acteur qui faisait trop tard son entrée en scène; ne fut plus soucieux d'enrichir et de varier le répertoire. De même, dans son œuvre poétique, nous trouvons principalement des drames.

Négligeons les compositions de moindre importance : les farces telles que *Satyros;* les opéras lyriques tels que le *Réveil d'Épiménide*; les ballets, les parodies. Ne parlons point du *Groskophta*, représenté le 26 décembre 1791, pièce où l'on nous raconte la célèbre affaire du Collier. Laissons même de côté *Clavigo*, dont le dénouement est très original : le héros espagnol meurt sur la scène allemande, frappé d'un

coup d'épée par Beaumarchais dont il a refusé d'épouser la sœur. Le vrai Clavigo, celui que les *Mémoires* de l'écrivain français nous ont fait connaître, trouva la catastrophe un peu peu précipitée et ne se décida qu'une trentaine d'années plus tard à quitter la scène de ce monde.

Dans une étude d'ensemble sur le théâtre de Gœthe, ce qui frappe dès l'abord, un point où ses adorateurs généralement n'insistent pas, c'est l'absence d'originalité complète. « Le plus grand poète de tous les temps et de tous les pays », l'auteur de *Gœtz* et d'*Iphigénie* n'a point ouvert, dans ses entreprises dramatiques, « des chemins tout nouveaux »; il suit tour à tour avec une étonnante docilité les traces de ses devanciers de France ou d'Angleterre.

Il subit premièrement, et d'une façon durable, l'influence française. En 1759, pendant la guerre de Sept ans, les Français s'étaient emparés de Francfort, « toujours joyeux dans leur misère, dit un écrivain du temps, Seckenberg, chantant, dansant, buvant, mangeant, disant qu'ils étaient à Francfort pour s'amuser ». Un des principaux amusements de la garnison qui occupa la ville pendant trois ans, c'était le théâtre. Le jeune Wolfgang avait reçu de son grand-père un billet d'abonnement : tous les soirs il pouvait assister aux représentations. Tout le répertoire classique, Racine principalement, lui devint bientôt familier. Comment, au milieu de circonstances si favorables, l'idée de composer une œuvre dramatique en français ne serait-elle pas venue à l'*enfant sublime?* N'avait-il pas d'ailleurs étudié le traité de Corneille sur les trois unités? Voici donc qu'il apporte, un beau jour, à l'acteur Derones, son ami, une pièce dans le style de Piron.

Les lignes qui précèdent résument un chapitre de *Vérité et Poésie*, « un chapitre charmant », dit H. Grimm.

A Leipzig, Gœthe traduit en vers hexamètres le *Menteur* de Corneille. A Strasbourg, il fréquente assidûment le théâtre et suit avec un vif intérêt les représentations que donnent d'excellents artistes français.

Mais voici qu'une nouvelle influence va se faire sentir dans la direction des idées du jeune poète et dans ses premières œuvres dramatiques, l'influence anglaise. A Leipzig déjà, au

moment où Gottsched et sa femme traduisaient notre répertoire classique, il avait lu quelques morceaux choisis de Shakespeare, les *Beauties*. A Strasbourg, avec Herder, il étudie le théâtre tout entier du grand poète. D'ailleurs, à cette époque déjà, Lessing, pour mener sa campagne contre Corneille, Racine et Voltaire, pour secouer le joug étranger qui pesait sur toute la littérature allemande, avait demandé des arguments et des exemples à l'auteur de *Macbeth* et de *Hamlet*.

Parmi la génération nouvelle des poètes et des écrivains, dans la jeune Allemagne d'alors, c'était partout le même enthousiasme, et l'on se demandait, avec une vive impatience, si l'Allemagne n'aurait pas son Shakespeare :

Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu ?

A cet appel, le jeune écrivain dont nous connaissons les tendances et les aspirations « infinies », ne pouvait rester insensible, et, dans cette effervescence générale, dans la période « d'assaut et de poussée », c'est à lui qu'il appartient de marcher le premier dans ces voies nouvelles. D'ailleurs, en tournant ses regards vers l'Angleterre, en demandant à Shakespeare des indications et des modèles, ne suivait-il pas l'exemple de l'écrivain français qui exerça sur lui la plus puissante fascination et dont il a voulu faire, à tort sans doute, le type représentatif des qualités et des défauts de l'esprit français ? Voltaire n'avait-il pas écrit la *Mort de César* ?

Il est curieux de trouver l'expression de ces idées dans un panégyrique de Shakespeare, que le jeune poète prononça le 14 octobre 1771, à Francfort, devant une société littéraire. Écoutons-le sans émotion : le « petit Français », qu'il dédaigne aujourd'hui avec une si jolie impertinence, reprendra bientôt dans les œuvres mêmes de Gœthe sa revanche glorieuse.

..... Le théâtre grec que les Français ont pris pour modèle était constitué, intérieurement et extérieurement, de telle façon qu'un marquis imiterait Alcibiade plus facilement que Corneille ne pourrait imiter Sophocle... il éveillait de grandes émotions dans les âmes, car il était grand lui-même. Là-dessus, je m'écrie : Petit Français, que veux-tu faire de l'armure des Grecs ; elle est trop grande pour toi et trop lourde. C'est pourquoi toutes les tragédies françaises sont des

parodies d'elles-mêmes. Comment elles sont régulières, toutes ressemblantes, et de plus ennuyeuses, surtout *in genere* au quatrième acte, vous le savez, messieurs, par expérience et je n'en dis rien... Shakespeare, mon ami, si tu étais encore parmi nous, je ne pourrais vivre nulle part ailleurs qu'avec toi. Comme volontiers, si tu étais Oreste, je jouerais le rôle de Pylade; plus volontiers que le rôle magnifique d'un grand prêtre de Delphes...! Le théâtre de Shakespeare est comme une boîte à merveilles, dans laquelle, suspendue au fil du temps, se déroule l'histoire du monde... Tous les Français et les Allemands que la contagion a gagnés, Wieland même, ici comme en beaucoup d'autres circonstances, ne se sont pas fait honneur... La plupart de ces messieurs se choquent principalement de ses caractères. Et moi je crie : Nature! Nature! rien n'est plus nature que les hommes de Shakespeare!!

Telles sont les origines littéraires du drame que rêvait le poète.

D'après ces principes nouveaux pour l'Allemagne, il fallait au poète une légende nationale. Voici, au milieu du seizième siècle, une figure caractéristique, Gœtz von Berlichingen, le chevalier qui fait remplacer par une main de fer sa main droite tombée dans la bataille, le capitaine qui se met à la tête des paysans et qui lutte contre la ligue de Souabe, le héros dont l'histoire, pleine d'intérêt et d'incidents variés, se déroule au milieu d'une sombre époque historique et, suivant l'expression du P. Baumgartner, n'est qu' « une scène détachée de la tragédie du peuple allemand ».

Point de règles, d'ailleurs. Shakespeare n'a-t-il pas donné l'exemple de les dédaigner totalement? Ce n'est pas le « petit Français » seulement avec ses trois unités, avec l'ordonnance régulière et savante de ses pièces, avec ses maximes tirées d'Aristote ou de Boileau, qu'il faut bannir de la scène; c'est également Lessing et toute la théorie des passions que ce laborieux critique a construite, avec l'aide de Nicolaï et de Mendelssohn, en feuilletant les anciens et les modernes. Le dramaturge de Hambourg ne peut contenir la véhémence de son indignation, et, parlant de Gœthe, il s'écrie d'une façon comique : « Il remplit de sable des boyaux et nous les vend pour des cordes. Qui donc? — Sans doute le poète qui met la carrière d'un homme en dialogues et vient nous crier qu'il nous donne un drame! »

En somme, dans cette série de scènes « qui ne sont ratta-

chées entre elles, suivant l'expression très juste du P. Baumgartner, que par un lien lâche et flottant », dans ce drame touffu, c'est la Nature qui règne, la Nature et Shakespeare. Quand Frédéric II, l'ami de Voltaire, appelle *Gœtz* une « *imitation* détestable de ces mauvaises pièces anglaises, pleine de dégoûtantes platitudes », il formule une application trop sévère sans doute; mais retranchez les épithètes, il reste vrai que l'imitation anglaise domine dans la première œuvre du poète dramatique allemand.

Cependant le « petit Français » va reprendre ses droits antiques, et c'est au représentant le plus généralement dédaigné aujourd'hui de l'art dramatique que l'auteur de *Gœtz* demandera des inspirations. Chose curieuse! au moment où il écrit son drame shakespearien, il forme le dessein de faire, lui aussi, son *Mahomet*, et, dans les fragments qui nous restent de cette œuvre inachevée, si l'on remarque un souci réel de la couleur locale, et si Gœthe prend la peine de traduire quelques passages du Coran latin de Maracci, c'est bien l'esprit de Voltaire que l'on retrouve ici, et, avec une modération et une indifférence plus grandes, le dédain manifeste de toute religion révélée.

Mais voici l'œuvre classique dans toute la force de l'expression. L'auteur de *Gœtz* avait, comme il le dit lui-même, « payé tribut à Shakespeare ». C'est l'art de Racine maintenant que le poète allemand va s'efforcer de reproduire dans une tragédie longuement travaillée. On peut accepter ici le témoignage de H. Grimm.

Il eût été naturel, dit le conférencier de Berlin, qu'après s'être exercé comme imitateur, Gœthe, entrant dans l'âge de l'indépendance personnelle, se révélât comme le créateur d'une forme personnelle dans laquelle il eût composé ses nouvelles œuvres dramatiques... Ces espérances, si jamais quelqu'un les a conçues, furent trompées... Il commence maintenant son *Iphigénie,* non point dans l'intention de rivaliser avec les anciens et d'ouvrir des chemins nouveaux vers le but idéal, mais seulement pour offrir à la cour de Weimar un drame qui n'était nullement destiné à l'impression... Au duc, élevé dans l'admiration respectueuse des classiques français, il voulait montrer que la langue allemande pouvait, elle aussi, produire des œuvres semblables. *Iphigénie* était un pas en arrière.

A cette époque un opéra de Gluck, dont le texte avait été composé par Rollet, d'après l'*Iphigénie en Aulide* de Racine, obtenait en Allemagne un immense succès. Ce fut probablement, dans une circonstance qu'il est inutile de rappeler ici, ce qui donna au poète allemand la première idée de l'œuvre nouvelle. C'est avec un soin extrême, avec une minutie qui pèse chaque expression, c'est en demandant des conseils à ses amis, à Mme de Stein, à Wieland, à Herder, à Knebel, que le poète, pendant dix années, travaille à son *Iphigénie en Tauride*, et l'on peut suivre, dans les trois premières rédactions qu'a publiées Düntzer, cet effort incessant vers la perfection idéale. Reconnaissons, dans ces scrupules poétiques, la mise en pratique sérieuse de la grande théorie classique : l'auteur de *Gœtz* aspire à faire une œuvre parfaitement belle et digne de nos grands maîtres du dix-septième siècle.

Un jour, l'inspiration manque. Il fait alors, comme il le raconte dans une lettre à Mme de Stein, « venir la musique pour adoucir son âme et dégager ses esprits ». Une semaine plus tard, il écrit encore : « Une douce harmonie débarrasse mon âme des liens du protocole et des actes. On joue un quatuor dans la chambre verte; et, tranquillement assis, j'appelle à moi, doucement, les figures lointaines. Aujourd'hui, je finirai une scène. » Remarquez bien, dans la composition de cette tragédie, l'influence de l'élément musical. La fille du roi des rois, la prêtresse, la vierge qu'Artémis aime et protège, ne pourrait converser avec les dieux et les déesses dans la langue âpre, originale et rude qui avait suffi au chevalier à la main de fer. Il faut que la musique de Racine passe dans l'idiome d'Allemagne, et que le poète, suivant l'expression de H. Grimm, « imite l'harmonie purement syntactique de langue française..... C'est la plus fine langue poétique de salon qui ait été parlée depuis les jours de Louis XIV ».

En Italie, où il a emporté le manuscrit si souvent recopié du chef-d'œuvre qu'il rêve, à Bologne, Gœthe contemple un tableau de Sainte-Agathe. « L'artiste, dit-il, a donné à la sainte une physionomie virginale pleine de santé, mais sans rudesse. J'ai bien remarqué cette image, et, en esprit, je lui lirai mon

Iphigénie et je ne ferai rien dire à mon héroïne que la sainte ne puisse prononcer. » Voilà un beau dessein, et j'y reconnais les pensées qui devaient occuper l'âme de Racine, quand il faisait passer sous les yeux des nobles spectateurs du théâtre de Versailles les figures antiques d'Andromaque, d'Iphigénie ou de Bérénice,

> gardant, ainsi qu'un souvenir du ciel,
> Jusque dans la douleur le rythme essentiel.

C'est à Rome, dans le salon d'Angelica Kaufmann, au milieu d'un cercle choisi, que le poète lut son chef-d'œuvre définitivement achevé. L'attente générale fut déçue, profondément : c'est Gœthe lui-même qui le raconte. L'auteur de *Gœtz!* L'auteur de *Werther!* N'avait-on pas le droit d'espérer qu'il donnerait une œuvre pleine de feu et de passion, où retentirait l'écho des tempêtes de l'âme et du cœur, une œuvre allemande; et voici que, dans une fable grecque, des vers d'une élégance antique et d'un éclat voilé exprimaient des sentiments tempérés et doux et disaient le charme de la solitude et du silence. En Allemagne, même accueil froid et peu bienveillant. Gœthe ne s'en inquiéta point. Il laissa dans la collection complète de ses œuvres cette tragédie vraiment classique par la belle et régulière ordonnance, par le petit nombre de personnages, par la simplicité de l'intrigue, et par la douceur choisie de l'expression.

Que l'on veuille bien le remarquer encore. Si le poème de Gœthe a perdu le caractère qui faisait de la pièce d'Euripide un drame religieux et national, si l'on n'y retrouve point les chœurs antiques, en revanche, cette intrigue d'amour qui s'annonce dès la seconde scène, nous la reconnaissons : elle forme le fond même — c'est un des reproches que l'on a faits à notre théâtre — de la plupart de nos pièces classiques. Écoutez les aveux du roi Thoas ; il parle comme Pyrrhus ou comme Mithridate parlerait dans les mêmes circonstances :

Iphigénie. — Que la déesse te comble de biens dignes d'un roi! Qu'elle t'assure la victoire, la gloire, la richesse, le bonheur des tiens.....

Thoas. — Il me suffit que mon peuple applaudisse à mes exploits ; quant au prix de la victoire, d'autres en jouissent plus que moi. Le plus heureux des hommes, roi ou sujet, est celui qui trouve le bonheur dans

sa maison. Tant que la vengeance posséda mon âme, je ne sentis pas la solitude de ma demeure... Aujourd'hui je viens dans ce temple, où je suis venu si souvent, pour remercier la déesse de sa victoire et lui en demander une nouvelle. Je porte depuis longtemps dans mon sein un désir auquel tu n'es pas étrangère et que tu prévois : pour le bonheur de mon peuple et le mien, j'espère te faire entrer comme fiancée dans ma demeure.

Iphigénie. — C'est trop offrir à une inconnue, ô roi! c'est une fugitive qui est devant toi confuse de tes bontés; elle ne cherche sur ce rivage que la protection et la paix, et tu les lui as données.

Thoas. — ..... Ce rivage est terrible pour tous les étrangers, il est vrai; la loi et la nécessité l'exigent. Mais j'espérais que toi, qui jouis en ce pays des droits auxquels la vertu peut prétendre, tu m'accorderais la confiance due à mes soins et à ma tendresse, comme un hôte témoigne sa joie reconnaissante du bon accueil qu'il a reçu.

« Ainsi, comme le remarque le P. Baumgartner, toute la légende des Tantalides, l'héroïque et le tragique, la Tauride et la Grèce, Athènes et l'Attique, Apollon et Artémis, tout l'Olympe et le tout-puissant destin, tout s'efface devant la tendre générosité d'un cœur féminin, qui refuse à un prince la faveur d'un mariage, mais qui craint, par une ruse, d'offenser son bienfaiteur. »

Oui, c'est vraiment une pièce classique française que nous avons sous les yeux, et, dans les reproches faits à l'*Iphigénie* de Gœthe, on croit entendre l'écho des critiques où, depuis l'apparition de la *Dramaturgie de Hambourg*, l'on s'est efforcé de prouver aux Français que leur théâtre du dix-septième siècle ne mérite point sa renommée universelle. Tieck, par exemple, trouve que l' « action est trop simplifiée, trop raffinée, — *verfeinert*, — et qu'au quatrième acte elle reste stationnaire ». Par contre, l'éloge que Gervinus accorde à l'auteur de l'*Iphigénie en Tauride*, d' « avoir réuni dans une fusion harmonieuse la plus fine fleur de la civilisation moderne aux formes les plus pures de l'antiquité », reconnaissons que c'est Racine principalement qui l'a mérité. Le grand charme de l'auteur d'*Andromaque*, son attrait pour nous, sa vraie gloire, c'est qu'il fut, suivant le mot de H. Heine, le « premier des poètes modernes »; c'est que, dans ses tragédies, pour citer un critique français, « nous entendons se plaindre une âme qui est tout à la fois la nôtre et celle de nos ancêtres proches ou lointains ».

Faisons court et n'insistons pas sur *Torquato Tasso*, « œuvre parfaite pour tout ce qui regarde la construction des actes, la conduite des scènes, l'expression des pensées », dit H. Grimm. Et il ajoute : « Les caractères sont trop finement travaillés. »

Au point de vue qui nous occupe maintenant, dans la *Fille naturelle*, nous trouvons toutes les exagérations de la théorie classique. Il n'y a qu'un seul nom propre, Eugénie ; tous les autres personnages se présentent au spectateur sous un titre vague qui fait de chacun d'eux un type universel : le roi, le duc, le comte, l'abbé. C'est la « volonté humaine dans sa plus grande pureté chimique », suivant l'expression de l'auteur des *Vorlesungen*. « Cela rappelle, dit Fichte, les figures des vieilles tapisseries fanées. »

Reconnaissons encore l'influence classique dans le répertoire du théâtre ducal. Parmi les pièces empruntées aux scènes étrangères, Gœthe fit toujours une bonne place aux œuvres des classiques français. On joua devant la cour *Rodogune* et le *Cid*, *Mithridate* et *Phèdre*. Voltaire lui-même, malgré son infériorité manifeste, ne fut pas jugé trop indigne de paraître en si bonne compagnie.

Enfin, c'est bien pour défendre l'idéal classique contre les grossièretés du réalisme que l'auteur d'*Iphigénie en Tauride* donna, en 1817, sa démission de directeur de théâtre. Le duc, malgré les vives instances de son illustre ami, avait fait représenter un mélodrame intitulé : « le Chien d'Aubry », où l'on voyait un vrai caniche jouer le rôle de personnage principal et faire mille tours savants. Le poète pouvait-il tolérer une imitation de la nature si étrangement shakespearienne, sur la scène où le Cid, Phèdre et Mithridate avaient dit en si beaux vers leurs tragiques douleurs ?

Pour conclure, c'est à une double origine qu'il faut rattacher tous les essais dramatiques de Gœthe. Il a subi une double influence et, tour à tour, il a suivi l'exemple de Shakespeare et des classiques français.

Où donc, dans ce qu'il écrivit pour le théâtre, est l'originalité du « plus grand des poètes de tous les siècles et de tous les peuples » ? La voici. Dans ses œuvres dramatiques, comme

dans la plupart de ses œuvres littéraires, ce que nous trouvons tout d'abord, c'est Gœthe lui-même ; c'est l'histoire de ses occupations, de ses amours, de ses aspirations. Ce genre essentiellement objectif, où la personnalité du poète s'efface totalement et disparaît, l'auteur de *Gœtz*, d'*Iphigénie*, de *Torquato Tasso*, en a fait le plus subjectif de tous les genres littéraires ; et peut-être la tentative ne serait pas absolument chimérique de reconstruire, avec des fragments de ses principaux drames, une partie notable de sa biographie.

Ce Gœtz, en lutte avec toutes les autorités religieuses et sociales de son époque, grand contempteur de toutes les théories et de toute la science traditionnelle des écoles, qui n'est ni protestant ni catholique, c'est Gœthe lui-même, tel que nous le retrouvons après son séjour à Strasbourg, mécontent de lui-même, de son père et de tout le Saint-Empire romain, dégoûté des études de droit et des chicanes de la plaidoirie, résolu à prendre la devise de l'aventurier du seizième siècle : *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Autour de cette figure centrale, le poète a groupé des physionomies diverses, et l'on peut y reconnaître, sous le voile d'allusions transparentes, Lerse, l'ami du jeune étudiant de Strasbourg; sa mère Élisabeth; Frédérika Brion, de Sessenheim.

C'est devant le temple de Diane, en Tauride, sous les ombrages du bois sacré, dans les beaux vers antiques qui tombent des lèvres d'Iphigénie, d'Oreste ou de Pylade, que nous allons retrouver la confession de Gœthe et l'histoire de sa vie sentimentale. On sait que de toutes les femmes dont les Allemands nous ont conservé le portrait, celle qui exerça sur le poète la plus profonde et la plus durable influence, ce fut Charlotte de Stein, la femme du grand écuyer de la cour de Weimar. Gœthe lui confiait ses manuscrits inachevés, lui demandait des conseils, lui racontait tous les secrets de son cœur. Il lui écrivit, en quelques années, mille sept cent cinquante et une lettres ou billets. Il l'appelle la « directrice de son âme ». Il lui dit encore : « Pour moi, aux jours passés, tu étais une sœur. » C'est pour bien affirmer cette fraternité « élective », qu'il veut qu'une correspondance épistolaire s'établisse et se poursuive entre sa propre sœur Cornelia et Mme de Stein.

Déjà, pour donner à son amour une expression poétique, il avait écrit un petit drame en prose : *le Frère et la Sœur*. On pouvait faire mieux encore. Il fallait, dans une douce et lumineuse transfiguration, sous les noms antiques d'Iphigénie et d'Oreste, représenter tout ce que pouvait la bienfaisante influence de Charlotte pour consoler les grandes douleurs de Jean-Wolfgang.

Tel est bien le sens symbolique de la pièce nouvelle. Qu'on l'explique en tenant compte de ces données : tout s'éclaircit merveilleusement. Vous comprendrez pourquoi, suivant l'affirmation même de Gœthe, l' « axe de la pièce » est précisément la scène où la seule présence d'Iphigénie met en fuite les Furies vengeresses et donne la grande paix au cœur agité d'Oreste. Ce n'est plus, comme dans Euripide, la religion, c'est l' « éternel Féminin » qui guérit le pauvre malheureux et le délivre de ses folles terreurs.

Dans le personnage de Thoas, il faut reconnaître, avec les traits les plus caractéristiques de sa physionomie morale, le duc de Weimar lui-même : c'est l'opinion de H. Grimm. Oreste et Iphigénie demandent au roi de Tauride la liberté : ainsi Gœthe voudrait parfois secouer le joug des servitudes et des occupations frivoles qui le retiennent au milieu d'une cour bruyante ; ainsi, volontiers, il adresserait à Charles-Auguste le mot final de toute la pièce : « Adieu ! — *Lebwohl !* »

Gœthe encore dans *Egmont*. Au lieu des grands souvenirs que rappelle le nom du vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines, du général que Charles-Quint décora de la Toison d'or, parmi les épisodes d'une formidable révolte des Pays-Bas, nous avons sous les yeux principalement une histoire d'amour. La figure invisible de Lili Schœnemann domine ce drame, où, dès le premier acte, l'on voit un amant malheureux tirer de sa poche le poison « fatal », mais ne s'en servir point, parce qu'on en a besoin encore au cinquième acte.

Dans l'Italie du seizième siècle, à la cour de Ferrare, Gœthe trouve un sujet qui lui permet de mettre sur la scène ce que fut sa vie à la cour de Weimar : son administration, ses luttes avec le ministre von Fritsch, ses rapports avec le duc, sa vénération pour la princesse Louise, ses amours avec

Mme de Stein, le souvenir du pays qu'il avait parcouru, du pays de la pure lumière et des beaux-arts, la diversité magnifique des qualités naturelles et des grands dons qu'il réunit en sa personne et qui font de lui, tout à la fois, Tasso le poète, Antonio l'homme d'État.

Sur le sens symbolique qu'il faut donner à son drame, l'auteur de *Torquato Tasso* s'est exprimé en termes qui ne laissent aucun doute. Le 6 mai 1827, au bon Eckermann qui, suivant une préoccupation habituelle aux Allemands, veut savoir quelle idée le poète a voulu exposer dans cette œuvre, il répond : « Quelle idée ? Est-ce que je le sais ? J'avais la vie du Tasse, j'avais ma propre vie, et en mélangeant *ces deux figures étranges* et leurs traits particuliers, l'image du Tasse s'est formée en moi. La cour, les situations, les relations d'amour, tout était à Weimar comme à Ferrare, et je peux dire justement de ma peinture : elle est l'os de mes os et la chair de ma chair. »

Le P. Baumgartner remarque, avec beaucoup de justesse, que ce drame est l'histoire d' « un parvenu bourgeois qui se trouve infiniment bien au milieu des altesses, d'un poète qui se chauffe lui-même aux rayons que son propre génie répand sur le duc et le duché de Saxe-Weimar-Eisenach, sur la cour, la ville et le monde ».

Menzel, montrant tout ce qu'il y a de « subjectif » dans *Tasso*, dit, avec trop de malice sans doute : « Toute la pièce est combinée de façon à faire comprendre à toutes les princesses du monde qu'elles doivent aimer, non pas des rois puissants, des hommes d'État, des héros, mais plutôt des poètes amoureux. »

Ainsi, le défaut d'originalité n'est pas la seule, ni même la principale raison qui fait que les drames du poète de Weimar n'obtiendront jamais, dans l'histoire de la littérature universelle, la grande place d'honneur qu'y occupent, à des titres divers, les œuvres immortelles de Shakespeare, de Calderon, de Schiller, de Corneille ou de Racine. Peut-on, en effet, voir autre chose que de curieux essais dramatiques dans ces compositions bizarres, où se présente à nous, toujours et partout, sous mille formes diverses, l'image du poète ?

Les grands hommes que je viens de nommer comprenaient autrement le grand art. Ils faisaient leur principal effort de donner à leurs peintures une ressemblance exacte, une « objectivité » parfaite. Il fallait que Néron nous présentât vraiment, par le progrès épouvantable de sa corruption, l'idée d'un « monstre naissant » ; il fallait que l'on entendît retentir dans les discours du vieil Horace les accents rudes de l'antique patriotisme romain, et que l'inébranlable et douce fermeté du martyr trouvât son expression dans les réponses de Polyeucte. Quant à raconter aux spectateurs, sous des noms empruntés à l'antiquité grecque ou latine, leur vie, leurs haines, leurs amours, jamais ni Corneille, ni Racine n'y eussent consenti. A qui eût proposé à l'auteur d'*Andromaque* ou d'*Athalie* de mettre en vers tragiques l'histoire de la Champmeslé, le poète eût répondu sans doute que tel n'est point le but du « poème dramatique »; qu'il ne faut point confondre les genres, et que ce « moi » dont a parlé un des messieurs de Port-Royal, c'est au théâtre principalement qu'il est « haïssable ».

On laissera donc les savants d'Allemagne exercer leur sagacité, — *den Scharfsinn*, comme dit H. Grimm — sur *Gœtz*, *Iphigénie* et *Tasso*, et, dans leurs mémoires et leurs têtes, agiter de graves questions : c'est à savoir si, dans tel ou tel vers, c'est Corona Schrœter qu'il faut reconnaître ou bien la femme de l'écuyer de la cour de Weimar, Mme de Stein. Cruelle énigme ! Pendant que les érudits, absorbés par ces problèmes, au milieu des ténèbres grandissantes, chercheront « un peu plus de lumière », on relira les œuvres vivantes, les drames de Shakespeare ou de Schiller, les tragédies héroïques ou psychologiques de Corneille et de Racine.

Louis CHERVOILLOT, S. J.

(*A suivre.*)

LE

CENTENAIRE DE VASCO DA GAMA

ET

LA COLONISATION PORTUGAISE

(Premier article)

I

On a dit avec raison qu'aucune nation ne fit d'aussi grandes choses que le Portugal, relativement à son étendue et à sa population.

Un peuple pauvre, peu nombreux, relégué dans un coin de terre presque ignoré, isolé à l'extrémité du monde connu, et qui tout à coup, par l'audace et le succès de ses entreprises, répand sur son nom un impérissable éclat; qui accomplit des prouesses épiques, qui ouvre aux navigateurs des routes nouvelles, couvre de son pavillon et de ses comptoirs les cinq sixièmes du littoral de l'Afrique, subjugue les Indes, occupe en maître les golfes Arabique et Persique, rêve de détourner le Nil dans la mer Rouge[1], s'installe à Malacca, à Sumatra, à Bornéo, dans les îles Célèbes, aux Moluques, à la Sonde; à Macao sur les côtes de Chine et au Brésil dans l'Amérique du Sud; triomphe des nègres, des Arabes, des Turcs, des Persans, des Malais; christianise le Japon et essaye de catholiciser l'Abyssinie; parvient enfin au plus haut degré de la puissance et de la richesse commerciale : tel est le spectacle que nous offrent les Portugais, dans le quinzième et le seizième siècle.

Habitants de cette zone maritime, autrefois appelée Lusitanie, qui borde à l'ouest, sur l'océan, la côte de la péninsule ibérique, les Portugais avaient subi, au huitième siècle, avec le reste de la presqu'île, réunie alors en un seul royaume, la

1. C'est le dessein que plusieurs historiens prêtent à Albuquerque. Pour ruiner la puissance du soudan d'Égypte, auxiliaire des Arabes de l'Inde, et lié avec eux par la communauté des intérêts commerciaux, Albuquerque aurait pensé à détourner le Nil dans la mer Rouge et à faire de l'Égypte un désert.

domination musulmane. Mais ils furent les premiers à s'en affranchir; puisant, du même coup, dans leur foi ardente, la force de triompher des attaques réitérées des Maures, et dans leur amour de l'indépendance l'énergie nécessaire pour secouer le vasselage de la Castille. Maîtres de leurs destinées, il ne leur suffit pas d'avoir expulsé l'Infidèle du territoire lusitanien; ils le poursuivent au delà des eaux, et, passant de la défensive à l'offensive, ils reportent à leur tour, sur les plages du Maghreb, contre les souverains du Maroc, la terreur que ceux-ci avaient si longtemps fait peser sur les rivages chrétiens de l'Europe. Le 21 août 1415, plus d'un siècle avant que les Espagnols, avec Charles-Quint, allassent attaquer Tunis (1529), la ville de Ceuta qui, par ses fortifications et sa position sur le bord méridional du détroit de Gibraltar, était le boulevard des sultans mérinides, tombait aux mains du roi Jean I[er]. La prise de Tanger, de Tétuan, d'autres places encore, suivit celle de Ceuta. Ces débarquements militaires sur les côtes nord-occidentales du Maroc furent pour les Portugais le point de départ d'entreprises maritimes de plus en plus lointaines; le périple de l'Afrique était amorcé; on avait fait le premier tronçon de la route; il n'y avait plus qu'à continuer. S'enhardissant tous les jours davantage, les navigateurs lusitaniens, de 1415 à 1560, ne cessent de reculer le but de leurs expéditions, d'étendre le cercle de leurs découvertes. Madère, les îles du Cap-Vert, les Açores, la Guinée, le Congo, le cap de Bonne-Espérance, deviennent, l'un après l'autre, autant de points de repère et de relâche, sur la route périlleuse qui doit les porter jusqu'aux extrémités du monde oriental.

Ce n'est pas pour eux, exclusivement, qu'ils travaillent; ils préparent, au profit de leurs semblables, la prise de possession totale du globe. Leur exemple provoque l'émulation des Espagnols; Espagnols et Portugais rivalisent de hardiesse et de persévérance pour déchirer le voile qui cachait aux yeux la moitié de la terre. Le résultat de leurs efforts n'est pas seulement de doubler ce que l'on connaissait de la surface terrestre : en amenant de nouvelles relations, en suscitant de nouveaux rapports entre les portions les plus éloignées de l'humanité, en élargissant le champ des recherches,

des observations et des études, leurs découvertes contribuent plus que tout le reste aux progrès qui vont s'accomplir dans toutes les branches des connaissances humaines et au rapide développement de la civilisation moderne. Grâce à elles, l'élément mobile qui baigne toutes les côtes en devient le lien moral et politique ; et les peuples de l'occident dont l'intelligence active a créé ce lien, qui en ont compris l'importance, s'élèvent à cette universalité d'action qui détermine la prépondérance du pouvoir parmi les hommes.

Or, dans la période séculaire employée à ce grand ouvrage, les trente années qui vont de 1492 à 1522 forment comme un cadre à part. C'est en effet au cours de ces trente années que s'accomplissent les grandes explorations, qui ajoutent un hémisphère à la carte du monde, et relient les extrémités occidentales de l'ancien continent à ses extrémités orientales. C'est là que se placent les trois grands voyages, signés des noms de Colomb, de Gama et de Magellan, qui créent la géographie moderne. Ce qui s'est fait avant cette époque n'était qu'une préparation ; après cette époque, le pourtour entier de la planète est connu, et ce qui s'y ajoutera n'aura qu'une importance secondaire.

Colomb, c'est la découverte de l'Amérique ; Gama, c'est la découverte de la route de l'Inde ; Magellan, c'est la première circumnavigation du globe. Dans le nom de Colomb, se résument les gloires maritimes de l'Espagne ; dans le nom de Gama, celles du Portugal. Le Portugais Magellan pourrait prendre place à côté de Gama, si, après avoir navigué et combattu sous le pavillon de son pays, il n'avait point passé au service d'une puissance étrangère et effectué au profit de l'Espagne son « Tour du monde ».

Il y a six ans, en 1892-1893, quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde, l'Espagne célébrait par des fêtes brillantes, par une exposition artistique, dont M. Émile de Molènes nous a tracé le tableau[1], la mémoire de Christophe Colomb. En cette année, 1898, anniversaire quatre fois séculaire de la découverte du chemin maritime de l'Inde, le Por-

1. *Exposition historique de Madrid*, 1892-1893, par Émile de Molènes.

tugal décerne de pareils honneurs à Vasco da Gama. Nous ne voulons rien dire ici des solennités de Lisbonne, ni de l'écho qu'elles ont eu à Paris ou ailleurs. Nous nous sommes proposé simplement de rattacher au souvenir et à la personne de Vasco da Gama quelques-uns des traits qui caractérisent la colonisation portugaise.

II

Tout d'abord quels étaient les mobiles qui poussaient en avant ces hardis navigateurs ? Certes, ils ne pouvaient voir ni même pressentir toute l'importance de l'œuvre qu'ils accomplissaient, et leur action n'eut point pour se soutenir la perspective de résultats qui ne devaient se découvrir qu'après coup aux yeux de la postérité. Que voulaient-ils, eux ? Quels étaient leurs motifs conscients et aperçus ?

On a dit l'appât d'un commerce lucratif, et cela est vrai, en partie. L'Orient plein de richesses et de promesses plus séduisantes encore ; l'Orient d'où venaient les soieries, les perles, les parfums, les épices, l'Inde et la Chine surtout, exerçaient sur les imaginations vives et curieuses de nos ancêtres une véritable fascination. Trouver une voie plus courte ou plus sûre pour atteindre ces terres fortunées et accaparer le trafic de leurs précieuses productions devint l'objectif d'une foule d'esprits ambitieux et avides. Pendant longtemps, la Méditerranée était restée l'unique voie de ce commerce, et Venise la cité privilégiée qui en gardait le monopole. Mais, à mesure que les Turcs envahissaient les terres de l'Empire de Byzance, s'établissaient sur ses rivages, sillonnaient de leurs vaisseaux les eaux qui les baignent, les transactions commerciales avec le Levant devenaient de plus en plus difficiles. Pour sauvegarder ses intérêts, Venise entre en lutte ouverte avec les marines ottomane et barbaresque : la reine de l'Adriatique doit s'y briser. Mieux avisée, la France se présentera en amie ; par le moyen des capitulations, elle se fera l'intermédiaire commercial entre l'occident et les populations chrétiennes soumises à l'Islam ; de cette façon, — on sait que les Turcs ne font pas le commerce, ils le tolèrent chez les *rayas*, — Marseille supplantera Venise.

Les Portugais, eux, imaginent un autre plan. Placés à la limite de la mer Intérieure et de l'Océan, pourquoi, au lieu de transiger ou de guerroyer avec les Turcs maîtres de la Méditerranée, ne pas leur tourner le dos et tenter le détour de l'Atlantique, détour gigantesque, plein d'épouvante et de périls, mais dont les difficultés ne seront peut-être pas insurmontables? C'est à quoi réussit Vasco da Gama. Arrivé dans les mers de l'Inde, il trouve la place prise. Bien différents des Turcs, par leurs habitudes mercantiles, les Arabes, disséminés sur les rivages de cette seconde Méditerranée, en sont devenus les uniques courtiers. Il faut les débusquer de cette position. Au premier voyage de Vasco da Gama, ce ne sont que des escarmouches; dans le second, ce sont de vraies batailles. Enfin la puissance navale et commerciale des Maures est brisée; et pour l'empêcher de renaître, les successeurs de Gama, les Almeïda, les Albuquerque, vont occuper toutes les îles du littoral, intercepter tous les passages, garder l'entrée de tous les golfes, établir une sorte de blocus continental, ne laissant libre que la voie de communication dont ils se sont rendus les maîtres, celle du cap de Bonne-Espérance.

On a signalé aussi, parmi les ressorts des entreprises maritimes aux quinzième et seizième siècles, l'esprit d'aventure et le besoin d'action. De fait, les luttes héroïques qui avaient occupé pendant plusieurs siècles tout ce qu'il y avait, dans la péninsule ibérique, de caractères ardents et de bras vigoureux, venant tout à coup à cesser, mettaient en disponibilité une foule d'aventuriers impatients des loisirs de la paix et des perspectives bornées du travail. Ils s'élancèrent à l'envi sur les routes nouvelles qui s'ouvraient devant eux, toujours prêts, dit Barros, « à courir aux vaillantises » et à risquer leur vie.

Lorsque, le samedi, 8 juin 1497, la petite troupe de Vasco da Gama gagna la plage de Lisbonne pour s'embarquer, grande fut la consternation dans la foule qui accompagnait les nouveaux Argonautes; on les croyait perdus sans retour. « Au moment du départ, c'est encore Barros qui parle, il se répandit tant de larmes parmi ceux qui étaient présents qu'à

partir de ce jour le rivage prit possession de ces immenses douleurs. Mais la joie des équipages faisait contraste à cette tristesse; et aux lamentations qui s'élevaient de la terre, les caravelles répondaient en faisant entendre le cri accoutumé de l'heureux départ. »

Ils n'étaient qu'une poignée de gens. Pour toutes sortes de raisons, Espagnols et Portugais étaient obligés de restreindre beaucoup les effectifs de leurs expéditions d'outre-mer; mais ils suppléaient au nombre par la valeur personnelle. C'est avec 550 hommes que Cortez s'empara du Mexique; c'est avec les 160 hommes de sa première expédition, les 800 de la seconde — celle-ci, pour l'époque, une véritable armada — que Vasco da Gama fait la conquête d'un monde.

Le courage de ses compagnons vient-il à fléchir, Gama le relève par l'énergie de ses paroles et de ses actes. Arrivés dans les parages de Mozambique, les Portugais, épuisés par trois jours de lutte contre la tempête, refusaient d'aller plus loin; Vasco déclare que « vît-il cent morts sous les yeux, il ne reculera pas d'une palme avant d'avoir pris connaissance de la terre de l'Inde ». L'agitation croissant toujours, il met aux fers tous les experts qu'il a à son bord, tels que pilotes, maîtres officiers, menace de jeter à la mer cartes et instruments de navigation, disant qu'il « ne veut plus pour les conduire et sauver d'autre maître et pilote que Dieu seul ». « Faibles cœurs, ajoute-t-il, détrompez-vous, et que personne ne parle de reculer, car soyez certains que si je ne trouve pas la terre que j'ai mission de découvrir, jamais plus je ne reverrai la contrée portugaise. »

Lors de son troisième voyage, au moment d'aborder, « un tremblement marin », un typhon, dirions-nous, est sur le point de faire périr ses bâtiments : « Qu'avons-nous à craindre, s'écrie-t-il, c'est la mer qui tremble devant nous. »

A l'étranger, à l'ennemi, plus encore qu'à ses compatriotes, il en impose par cette fermeté d'attitude. Favorablement accueilli d'abord par le souverain de Calicut, puis devenu suspect par suite des manœuvres des Maures, environné d'embûches, menacé de mort, il renvoie sur les vaisseaux ceux qui sont descendus à terre avec lui, remet à son frère Paul le commandement de l'escadre. « Quand vous apprendriez,

dit-il, qu'on m'a chargé de fers ou qu'on m'a fait périr, je vous défends, comme votre général, de me secourir ou de me venger. Mettez sur-le-champ à la voile et allez instruire le roi Emmanuel des détails de notre voyage. » On obéit, on se rembarque; et lui, resté presque seul au milieu de ces populations hostiles, les domine, les maîtrise à force de courage et de sang-froid.

Ce qui frappe chez Vasco da Gama, comme du reste dans Albuquerque, Almeida, Pacheco, Jean de Castro, Mascarenhas, et autres vice-rois, gouverneurs ou amiraux portugais, c'est cet esprit de décision, l'autorité tranchante, les coups de main hardis, les témérités calculées, propres à rassurer les siens et à intimider l'ennemi. On a reproché à Vasco da Gama les cruautés qui déparent sa seconde expédition : le bombardement de villes ouvertes, comme Quiloa et Calicut; l'incendie d'un navire qui revenait de la Mecque, chargé de pèlerins mahométans; une autre fois, la mutilation de tout un équipage, à qui il aurait fait couper le nez, les mains, les oreilles..... D'abord, ce furent là des représailles, par lesquelles Gama punissait les attentats déloyaux dont plusieurs de ses compagnons avaient été victimes, lors de son premier voyage. De plus, aux prises avec tant d'ennemis, peuplades sauvages du littoral africain et pirates de la Malaisie, Hindous innombrables et Arabes fanatisés, Turcs, Égyptiens, Vénitiens même qui, par jalousie commerciale, envoyaient des secours aux infidèles, les faibles contingents portugais ne pouvaient se maintenir qu'en inspirant la terreur; cette considération fait comprendre, sans les absoudre entièrement, les excès auxquels parfois ils se portèrent.

Le désir de la richesse et l'esprit d'aventure; ajoutons-y, si l'on veut, l'attrait de l'inconnu, l'amour de la science, le patriotisme : tous ces motifs étaient primés par un autre plus noble encore et plus puissant : la religion. La propagande religieuse fut dès l'origine, pour les Portugais comme du reste pour les Espagnols, un des mobiles principaux des établissements d'outre-mer. A leurs yeux, toute conquête pour la couronne devait être aussi une conquête pour la chrétienté ; dans leur esprit, l'idée de prosélytisme catholique

ne cessa pas de s'allier à l'ambition terrestre. De ces expéditions lointaines, on espérait des profits, mais aussi des mérites devant Dieu; on y gagnait des indulgences.

Pour le Portugal, en particulier, les expéditions d'Orient prenaient l'aspect sacré d'une croisade. C'était la suite des luttes engagées depuis des siècles contre les Maures, dans la péninsule et au delà du détroit. On allait toujours combattre l'infidèle, que l'on retrouvait dans les parages de la mer des Indes; ou bien on essayait de rejoindre ces chrétiens d'Éthiopie, des Indes, vaguement connus sous le nom de sujets du Prêtre Jean. « Je chante, s'écrie le Camoëns, au début des Lusiades, je chante la mémoire glorieuse de ces rois qui *propagèrent la foi*, *agrandirent l'empire du Christ*, *dévastèrent les royaumes impies de l'Afrique et de l'Asie.* » C'est contre « l'infâme Mahomet » que Vasco et ses compagnons partent en guerre; ils vont détruire « la secte maudite, fondée par l'ange des ténèbres ».

La religion préside aux préparatifs de l'expédition sainte. Enrôlé parmi les chevaliers du Christ — « chevaliers du Christ » était le nouveau nom des Templiers, conservés en Portugal par le roi Denys — Vasco da Gama passe en prière, dans la petite chapelle de Belem, dépendance du grand couvent de Thomar, siège principal de l'Ordre, la nuit qui précède le départ, veillant à côté de l'étendard blanc à croix rouge que lui a remis dom Emmanuel. Au matin, à son exemple, « chacun, dit Camoëns, appareilla son âme pour la mort ». L'équipage entend la messe et reçoit l'absolution générale, selon la teneur des bulles accordées jadis à l'infant dom Henrique. Puis « les moines, les prêtres venus de Lisbonne se mettent en dévote procession, raconte Barros, ils s'avancent religieusement vers les navires, portant des torches de cire à la main; la foule les suit, répondant par ses chants aux litanies... ».

Arrivés au but de leur voyage, « nous sommes venus, fera dire Camoëns à ses compatriotes, nous sommes venus chercher le grand fleuve Indus; et aussi *étendre la loi divine* ». Bientôt, à la suite ou en compagnie des conquérants, les missionnaires se précipitent vers le monde nouveau qui vient de surgir des profondeurs de l'Orient; à l'épopée maritime et

militaire de Vasco da Gama, succède l'épopée apostolique de François-Xavier. François-Xavier est Espagnol par la naissance. Mais il a lié, en quelque sorte, son apostolat à la fortune des expéditions lusitaniennes. Nonce des Papes, il est aussi le mandataire des souverains de Lisbonne. Le Portugal lui fournit ses meilleurs auxiliaires; les merveilleux succès de son zèle profitent également à l'extension de l'influence portugaise et à la propagation de l'Évangile. On peut les considérer comme filles de l'Église du Portugal, ces chrétientés qui se fondent aux Indes, dans les îles de la Malaisie, au Japon, jusque dans l'intérieur de l'Afrique australe. Par l'intermédiaire du Portugal, l'Église d'Abyssinie parut un instant sur le point de se rattacher au centre de la catholicité.

III

Le Portugal avait à sa disposition des soldats valeureux et des missionnaires dévoués; mais cela n'eût pas suffi au rôle glorieux que la Providence lui réservait sur les océans; il y fallait de plus des vaisseaux, une marine, une flotte. La position géographique du Portugal le prédestinait à devenir un État maritime. Grâce aux plateaux arides et à demi déserts des deux Castilles, la richesse et la population des Espagnes, au lieu de converger vers le cœur, vers le centre, comme il arrive généralement dans les autres peuples, se répandent aux extrémités, se déversent sur le pourtour littoral. Séparée des hautes plaines intérieures par d'épaisses sierras, chacune des régions de l'Océan et de la Méditerranée a sa vie propre, tend à une existence indépendante. Cela est vrai en particulier de la zone lusitanienne, qui, après s'être séparée du corps de la péninsule et érigée en royaume au onzième siècle, a depuis presque constamment joui de l'autonomie politique. Mais, de plus, cette portion du littoral, relativement large, arrosée par des cours d'eau qui ne sont pas, comme en Espagne, de faibles rivières au lit obstrué de pierres, mais des fleuves abondants, navigables, le Minho, le Douro, le Tage, le Guadiana; échancrée, à l'embouchure de deux d'entre eux, le Douro et le Tage, par les vastes baies de Porto et de Lisbonne, celle-ci un des plus beaux ports du monde;

cette portion du littoral devait naturellement devenir un jour le siège d'une puissance navale.

Tant que le mouvement de l'histoire ne dépassa pas, à l'ouest, les colonnes d'Hercule, pendant la période gréco-romaine et presque tout le moyen âge, il eût été prématuré d'y penser. Le rôle principal sur mer appartient, durant ce temps, aux riverains de la Méditerranée : Catalans, Majorquains, Marseillais, Vénitiens, Génois. Et même quand l'Atlantique commence à être sillonné par les navires européens, il faut reconnaître que les Portugais n'y paraissent pas les premiers. L'heureuse situation du pays aux bords de l'Océan ne paraît pas avoir attiré du côté de la navigation les efforts de la première dynastie de leurs princes (dynastie bourguignonne de 1090 à 1385)[1]. Les successeurs de Henri de Bourgogne semblent avoir préféré le surnom de « Laboureurs[2] » à celui de « Navigateurs ».

Mais lorsqu'en 1385 s'éteint, avec Ferdinand Ier le Gracieux, la descendance masculine et légitime des rois de Portugal issus du comte Henri, les souverains de la maison d'Avis[3], qui arrive alors au trône, ne tardent pas à tourner du côté de la mer toute l'activité de leurs sujets.

Il n'y avait eu jusque-là dans l'Atlantique que des essais infructueux, des tentatives isolées, sans but ni coordination, exécutées par des aventuriers génois, majorquains ou normands. Le grand mérite des princes portugais est d'avoir introduit dans l'œuvre des découvertes l'esprit de suite, la continuité de plan, la méthode : condition nécessaire des résultats durables.

1. Le Portugal a été érigé en comté en 1090. Alphonse VI de Castille, voulant reconnaître les services de Henri de Bourgogne, petit-fils de Robert le Vieux, duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Robert, roi de France. qui était venu en Espagne mettre sa valeur et son habileté au service des Castillans contre les Almoravides, lui donna en mariage l'infante dona Thérèsa, une de ses filles, et le nomma comte héréditaire et gouverneur du Portugal. En 1139, Alphonse Ier Henriques (fils de Henri) s'affranchit de la suzeraineté de la Castille, et fit proclamer l'indépendance de la couronne et l'hérédité du trône.

2. Par exemple, Denys « le Laboureur » (1279-1325), second roi de la branche cadette de Bourgogne.

3. A la mort de Ferdinand Ier, don Juan, frère naturel de Ferdinand et grand maître de l'ordre d'Avis, se fit déférer la couronne et commença la seconde dynastie portugaise, celle d'Avis.

Ainsi se préparait la mission de Vasco da Gama; on ne peut se rendre compte du rôle qu'il a joué qu'en le rapprochant des travaux qui l'ont précédé.

Ici se place tout d'abord l'initiative féconde prise par Henri le Navigateur, l'infant dom Henrique, comme l'appelaient ses contemporains, le troisième des enfants du roi Jean I[er], fondateur de la dynastie d'Avis, et de la reine Philippa, princesse anglaise de la maison de Lancastre; infant toute sa vie, sujet fidèle d'abord de son père, puis de son frère Duarte, enfin du jeune Alphonse V son neveu; mais l'homme le plus utile au Portugal, parce qu'il porta les forces de cet État vers le seul point où il leur fût donné d'agir et de s'étendre. Ne pouvant agrandir le territoire de ses compatriotes, il leur donna l'Océan.

Doué d'un génie pénétrant et studieux, les historiens nous le représentent, après l'expédition de Tanger à laquelle il avait pris part, se retirant, jeune encore, à vingt et un ans, loin de la cour de Lisbonne, dans sa résidence de Sagrès, près de Lagos, à la pointe extrême du cap Saint-Vincent; et là, sur cette borne terminale du continent, « l'éperon du navire de l'Europe », comme disaient les anciens[1], méditant, pendant un demi-siècle, sur la route de l'Inde, interrogeant les savants dont il s'est entouré, dressant des cartes, faisant des observations astronomiques, épiant le retour des expéditions qu'il a lancées à la recherche des îles et à la découverte des rivages lointains.

« Allez vers le cap Bojador, disait-il aux navigateurs; cette barrière, vous ne la franchirez pas du premier coup; mais vous vous élèverez au large et vous ferez d'autres découvertes. Puis, vous reviendrez et nous recommencerons... » Ce cap Bojador, le grand promontoire de la côte saharienne — il est situé à peu près sous le 26e degré de latitude N.; presque en face des Canaries — inspirait aux marins superstitieux de fantastiques terreurs. C'était le sombre gardien des

1. D'après les anciens, ceux qui allaient voir du haut du Promontoire Sacré le soleil se coucher dans la mer, le voyaient cent fois plus grand qu'il ne paraît ailleurs et pouvaient entendre le sifflement de l'astre immense s'éteignant dans les flots. Strabon se donne la peine de discuter et de combattre cette opinion populaire.

mystères de l'Océan; au delà, l'imagination entrevoyait avec effroi une mer impénétrable, la mer Ténébreuse; puis la zone torride, qui changeait les hommes blancs en nègres. A plusieurs reprises, en 1418, en 1419, les marins portugais essayent de doubler le terrible promontoire; en 1419 ils arrivent jusqu'à Madère; mais la tempête les oblige à rebrousser chemin. Enfin, en 1433, le cap redoutable est franchi. L'honneur de ce fait de navigation réputé alors si hardi appartient à un marin de Lagos, Gil Eannes. Il dépassa le cap de trente lieues et revint aussitôt annoncer sa réussite.

On voit avec quelle extrême lenteur, malgré les excitations du prince Henri, ses gens de mer avançaient dans leurs reconnaissances. En 1446, les Portugais étaient à l'estuaire du Sénégal, par 16 degrés de latitude; poussant plus au sud, ils atteignaient un vaste promontoire boisé, qui recevait d'eux, à cause des forêts verdoyantes dont il est couronné, le nom devenu si célèbre du cap Vert. Les anciens avaient donné à ce cap, un des plus remarquables du monde, le nom de Corne-du-Couchant; c'est en effet la pointe la plus occidentale du continent africain. En 1447, on arrivait à la baie du Rio-Grande; en 1448, on approchait de Sierra-Leone par 9 degrés de latitude.

Ce qui contribuait à rendre les progrès si lents, c'est que chaque commandant, dès que son exploration l'avait conduit à un point notable au delà de l'expédition précédente, retournait invariablement à Lagos vers le prince Henri, comme pour se retremper dans de nouvelles instructions. Disons aussi, pour expliquer ces lenteurs, que le but des marins portugais n'était pas toujours uniquement de faire de nouvelles découvertes géographiques, mais aussi de chercher de l'or, d'exercer le trafic, même le trafic des esclaves.

L'année 1463 fut la dernière du prince Henri. Lorsqu'il mourut dans sa résidence de Sagrès, à l'âge de soixante-sept ans, après en avoir passé quarante-huit à provoquer, à encourager, à diriger les explorations maritimes, les reconnaissances effectuées du vivant de ce grand homme s'étendaient depuis le cap Noun, qui marque au sud la limite du Maroc, jusqu'au cap Mesurado, vers l'entrée de la Guinée, décrivant dans l'ouest une vaste courbe de vingt-neuf degrés de

développement : c'était le tiers environ de la côte africaine; il leur faudra encore vingt-trois années d'efforts et de constance pour atteindre le grand cap du Sud.

IV

La mort de l'infant, puis les troubles qui agitèrent la plus grande partie du règne d'Alphonse V (1438-1481) : guerres contre les Castillans, séjour en France, abdication, puis retour au trône, interrompirent la suite des explorations. Elles reprennent en 1471. A ce moment, les Portugais reconnaissent la côte de Guinée, c'est-à-dire cette portion du littoral africain qui, au delà du cap Mesurado, court d'abord au sud-est, puis à l'est, jusqu'au fond du golfe de Bénin. Ils étaient arrivés là sur un terrain où d'aventureux marins, partis d'un port de la Normandie, avaient pris pied cent ans avant eux; un comptoir, nommé le Petit-Dieppe, avait été fondé, en 1364, sur un point de la côte qui se trouve presque à mi-chemin de Sierra-Leone au cap de Las Palmas. Ces anciennes courses des navires de Dieppe, restées à peu près inconnues aux autres nations maritimes, s'étaient arrêtées promptement et avaient été sans résultat pour l'étude géographique du globe; la gloire du Portugal n'en reçoit aucune atteinte. Les savants, dont le patriotisme un peu exclusif a contesté l'indiscutable réalité des navigations normandes, auraient pu s'épargner une polémique qui ne pouvait rien ajouter à l'honneur des marins de leur nation[1] : il n'y a de découvertes réelles que celles qui prennent date dans la science.

Au surplus, pendant dix ans, pendant les dix dernières années du règne d'Alphonse V (1471-1481), les Portugais ne songèrent pas à dépasser les parages de la Guinée, où les retenaient la richesse des échanges et le soin d'élever des forts pour protéger leur commerce. Mais, en 1481, le fils d'Alphonse V, Jean II, monte sur le trône. Les pensées du nouveau roi étaient élevées, ses projets vastes, ses résolutions

1. Estancelin, *Recherches sur les voyages des navigateurs normands en Afrique*, 1832. — Vicomte de Santarem, *Recherches sur la priorité des découvertes portugaises sur la côte occidentale d'Afrique*, 1841, et *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique*, 1842.

fermes, ses jugements décisifs; il y avait en lui toutes les qualités qui font le grand prince, tandis que son père n'avait été qu'un brave chevalier. Avec Jean II, le mouvement des découvertes va recevoir une nouvelle impulsion. Ce que le prince Henri a fait au nord de l'équateur, Jean II est destiné à l'accomplir dans les mers australes. Ambitieux de toutes les gloires, il voulait, à l'éclat des découvertes, ajouter celui des lettres. La Florence des Médicis était alors comme le centre de l'Europe civilisée. Il en fit venir Ange Politien, pour être l'historiographe des nouvelles expéditions : il comptait sans la mort prématurée de l'illustre florentin.

Par son ordre, Diégo Cam se met en route, dès l'année 1482; il arrive à l'embouchure du Zaïre, sous le 6e degré de latitude méridionale, et, après avoir remonté ce grand fleuve à une certaine distance dans les terres, il continue à s'avancer dans le sud, érigeant à chaque station, pour attester la prise de possession du Portugal, des *padrons* ou colonnes aux armes royales. Le voyage dura jusqu'au commencement de 1485. Familiarisés avec les mers africaines, par une pratique de trois quarts de siècle, les Portugais ne craignaient plus d'y prolonger leurs explorations. Celle-ci, d'ailleurs, se trouvait dans des conditions particulières. Diégo Cam avait à son bord, en qualité de cosmographe, un savant allemand, Martin Behaim, qui avait quitté sa patrie, comme tant d'autres, pour venir chercher en Portugal l'emploi de ses talents ; très versé dans les calculs nautiques, Behaim avait appris aux marins de l'expédition à se diriger sous le ciel austral, loin de la vue de l'étoile polaire[1]. De retour à Nuremberg, sa

1. Dans leurs voyages antérieurs, les marins portugais, comme les Italiens et les Majorquains leurs maîtres, se servaient, pour se diriger, de la boussole ; et pour prendre la latitude des lieux où ils abordaient, de l'astrolabe. L'astrolabe était un disque en bois ou en laiton qu'on tenait suspendu verticalement par un anneau et dont les bords étaient gradués. Une règle mobile autour du centre portait une ligne de mire et permettait de faire des visées. On pouvait ainsi mesurer facilement l'angle formé par la direction de l'étoile polaire avec l'horizon. Cet angle est précisément égal à la latitude. Mais, à mesure qu'on s'approchait de l'équateur, l'étoile polaire s'abaissait sur l'horizon. Passé la ligne, elle était invisible. Il fallait trouver un autre procédé. Les savants allemands l'avaient inventé, et M. Behaim qui se glorifiait d'avoir eu pour maître le plus grand mathématicien du temps, Regiomontanus, l'avait communiqué à la junte ou commission scientifique,

ville natale, en 1492, il y construisit un globe que l'on conserve encore et où se trouvent indiqués les principaux résultats de l'exploration de 1482-1485[1]. Diégo Cam était allé jusqu'au 22e degré de latitude sud, à la hauteur, à peu près, du cap Cross des cartes actuelles.

A mesure que l'on approchait de l'extrémité probable du continent africain, telle que l'indiquaient les cosmographes et les planisphères, l'impatience d'atteindre enfin ce terme suprême de tant d'efforts devenait plus impérieuse. A peine Diégo Cam et Martin Behaim étaient-ils de retour à Lisbonne, qu'une nouvelle expédition fut organisée sous le commandement de Bartholomeu Dias. Elle met à la voile vers la fin du mois d'août 1486 et cingle droit vers le sud. Arrivé au 24e degré de latitude, à cent vingt lieues du point où s'était arrêté Diégo Cam, Dias éleva sur la côte une croix aux armes de Portugal; puis, il se détermina à prendre le large, où la navigation devait être plus facile, et à courir en plein Océan une bordée considérable avant de se rapprocher de terre. Il arriva de là que lorsqu'il mit le cap à l'est pour revenir vers la côte, il avait notablement dépassé au sud la pointe du continent. L'endroit où il vint atterrir se trouvait

réunie par Jean II au début de son règne. Le procédé consistait à mesurer d'une part la hauteur méridienne du soleil au-dessus de l'horizon; d'autre part, à calculer d'avance et à consigner dans des tables portatives la distance du soleil au pôle pour chaque jour de l'année, et pour l'heure de midi. De ces deux données, on déduit la latitude. Inutile d'ajouter que l'on se sert depuis longtemps de procédés plus simples.

1. Entre autres légendes explicatives du globe de Nuremberg on lit, au-dessus du cap de Bonne-Espérance, ces lignes qui résument l'expédition de 1482-1485 : « L'an 1482 après la naissance de Jésus-Christ, l'illustre don Juan, roi de Portugal, fit équiper deux vaisseaux qu'on appelle « caravelles », munis d'hommes avec des armes et des vivres pour trois ans. Il fut ordonné à l'équipage de naviguer au delà des colonnes plantées par Hercule en Afrique, toujours vers le midi et vers les lieux où le soleil se lève, aussi loin qu'il leur serait possible..... Étant ainsi équipés, nous sortîmes du port de la ville de Lisbonne, et fîmes voile vers l'île de Madère où croit le sucre de Portugal; et après avoir doublé les îles Fortunées et les îles sauvages des Canaries...., nous arrivâmes dans le petit royaume de Gambie, où croît la malaguette; il est éloigné de 800 lieues allemandes du Portugal, après quoi nous passâmes dans le pays du roi de Furfur, qui en est à 1 200 lieues ou milles, et où croît le poivre qu'on appelle « poivre de Portugal ». Plus loin encore est un pays où nous trouvâmes l'écorce de cannelle. Nous trouvant alors à 2 300 lieues du Portugal, nous revînmes chez nous..... »

à quarante lieues à l'est du cap tant désiré, qu'il avait laissé derrière lui sans l'avoir aperçu. Pendant quelques jours, il continua de s'avancer le long de la côte orientale, jusqu'à une large baie qui porte aujourd'hui le nom de baie Delagoa, à l'entrée méridionale de la Cafrerie. Encore un pas, il reliait les découvertes portugaises aux parties de l'Afrique orientale depuis longtemps connues par les écrivains arabes.

Ce pas, il était réservé à un autre de le franchir. Incertain des parages où il se trouvait, Dias rebroussa chemin ; et ce fut seulement dans ce retour, que les Portugais, avec une joie difficile à décrire, virent se dresser devant eux l'imposant promontoire qui forme la pointe australe de l'Afrique. Une tempête dont ils y furent assaillis faillit changer en un jour de deuil cette heure d'allégresse. Impatient d'annoncer la grande nouvelle, Dias revint en toute hâte à Lisbonne, où il arriva au mois de décembre 1487. En souvenir de la tourmente qu'il avait essuyée, au moment où il doublait le promontoire, il lui avait donné le nom de cap des Tempêtes ; mais, par une heureuse inspiration, le roi ne voulut pas accepter ce nom de triste augure. « Ce cap nous ouvre la route de l'Asie, dit-il, il sera nommé le cap de Bonne-Espérance. »

Le voyage de Bartholomeu Dias, digne prélude des expéditions de Vasco da Gama, n'était qu'une partie du plan d'exploration poursuivi par Jean II. Ce qu'il se proposait, c'était d'arriver à la source du commerce oriental, dans la région encore si vaguement connue sous le nom d'*Inde*. En même temps que ses flottes s'en ouvraient l'accès par le sud, par la mer, il faisait recueillir des informations par la route de terre, par l'Égypte, l'Arabie. Dias n'était pas encore revenu du cap Austral, que deux gentilshommes habiles et dévoués, Alfonso de Païva et Pero Covilham, furent chargés d'aller en Orient s'enquérir de ce mystérieux souverain qu'on appelait le *Prêtre Jean*. Les récits des moines abyssins qu'on avait vus en Italie, récits que Fra Mauro, suivant son propre témoignage, a utilisés et en partie reproduits sur sa fameuse mappemonde (vers 1459), donnaient à penser que le prince chrétien, désigné par cette dénomination bizarre, n'était autre que le souverain d'Abyssinie, dont les envoyés (1439-1445) avaient paru au concile de Florence. Covilham et Païva

entendaient l'un et l'autre la langue arabe. Ils partirent de Lisbonne, au mois de mai 1487; ils se rendirent au Caire sous les dehors de marchands, et du Caire à Aden. Là, ils se séparèrent, Covilham pour aller dans l'Inde, Païva pour pénétrer en Abyssinie.

Le voyage de Covilham fut des plus heureux. Embarqué sur des navires indiens ou arabes, il put visiter Goa, se rendre de là à Sofala, sur la côte orientale d'Afrique, et revenir au Caire en touchant à Aden. Il trouva au Caire des lettres de Lisbonne qui l'informaient de la mort de Païva, ce qui le décida à tenter à son tour l'entrée de l'Abyssinie, où il arriva en effet et où il trouva près du Négus un excellent accueil, sauf qu'il ne lui fut plus permis de sortir du pays. Mais, auparavant, il avait écrit au roi Jean, et l'avait informé du résultat de ses courses. Il avait appris avec certitude, parmi les Arabes d'Afrique, que « des navires qui continueraient de longer l'Afrique occidentale, en avançant au sud, finiraient par atteindre l'extrémité du continent, et que, parvenus là, ils remonteraient au nord, dans l'Océan oriental, vers Sofala et l'île de *Gomar* ». Ce nom de Gomar, chez les anciens Arabes, s'appliquait à une grande île du sud qui ne peut être que Madagascar, quoique, par une circonstance assez singulière, il soit resté attaché seulement à un groupe d'îlots, les Comores, répandus dans le détroit de Mozambique, entre l'extrémité nord de Madagascar et le continent. On ajoutait que « de la côte orientale d'Afrique, il était aisé d'aller par mer aux Indes ».

Lorsque le roi Jean reçut cette communication, la première partie était déjà constatée par Bartholomeu Dias ; restait à en vérifier la conclusion. Jean II s'y préparait, lorsqu'au printemps de 1493 des vaisseaux, portant le pavillon de Castille, furent forcés par le mauvais temps de relâcher dans le port de Lisbonne : c'était Christophe Colomb, de retour du Nouveau-Monde.

V

Lui aussi, il avait résolu de découvrir l'extrême Asie, l'Inde, mais en prenant une route directement opposée à celle que suivaient les navigateurs portugais. Une idée le

dominait : celle de la position de l'Asie orientale en regard immédiat de l'Europe et de l'Afrique, et de la distance relativement faible qui l'en séparait. D'après ses calculs, — basés sur les erreurs énormes qui s'étaient introduites dans l'estime des longitudes, — Colomb ne comptait guère que 90 degrés d'intervalle entre les Canaries et l'Asie orientale, et il évaluait ces 90 degrés, sur le parallèle des Canaries, à 1 100 lieues : d'où la persuasion qu'une navigation de quelques semaines, constamment dirigée à l'ouest, devait inévitablement le conduire de la côte d'Espagne et des archipels africains aux premières îles asiatiques. Heureuse erreur ! ainsi qu'on l'a dit depuis longtemps ; car si Colomb avait su que cet intervalle, qu'il croyait être de 90 degrés, en compte 200, et que la distance réelle était, non pas de 1 100 de ses lieues d'Espagne, mais de près de 3 000, il est plus que douteux qu'il eût osé même concevoir la pensée d'une pareille expédition.

Un souverain pouvait seul suffire aux dépenses de l'entreprise.

En 1485, Colomb s'était adressé sans succès à Gênes sa patrie, ainsi qu'à Venise, la rivale de Gênes : le but parut trop éloigné et le résultat trop incertain à ces républiques marchandes pour se lancer dans l'aventure. L'Angleterre, où régnait Henri VII, ne lui fit pas un meilleur accueil ; non plus qu'en France, le roi Charles VIII. En 1486, il est à Madrid, où de puissantes interventions le conduisent jusqu'à Ferdinand et à la reine Isabelle. Une junte est formée, une commission, comme on dirait aujourd'hui, dans laquelle on appela les hommes considérés comme les lumières de l'Espagne. Pendant des mois, pendant des années, devant cet aréopage réuni à Salamanque, dans le couvent de San-Esteban, Colomb dut exposer et défendre ses idées contre les arguties d'une fausse scolastique et les objections de la routine compliquée de jalousie. Enfin le 2 janvier 1492, la décision est rendue : « Le projet soumis à l'examen de la junte était vain et impossible ; il ne convenait pas à de grands princes de s'engager dans une semblable entreprise sur des fondements aussi faibles que ceux qu'on avait produits. »

Colomb, l'âme brisée, avait quitté le camp et se disposait

à quitter l'Espagne ; une dernière démarche tentée près de la reine, par un des fidèles protecteurs du pauvre marin, changea tout à coup la face des choses : « Je me charge de l'affaire pour ma propre couronne de Castille, avait répondu Isabelle, dans un de ces moments où l'âme obéit à un entraînement subit ; je fournirai l'argent nécessaire, dussé-je mettre mes diamants en gage. » Un courrier est expédié et ramène Colomb ; les conditions de l'expédition sont aussitôt débattues et stipulées. Colomb aura, pour lui et ses héritiers à perpétuité, le titre d'amiral dans tous les pays qu'il pourra découvrir ; il en sera vice-roi et gouverneur général. L'ordre est envoyé à Palos, port de la côte d'Andalousie, au nord-ouest de Cadix, d'équiper deux caravelles dans le délai de dix jours, avec la faculté donnée à l'amiral d'y joindre un troisième bâtiment.

Avons-nous dit que Colomb avait tout d'abord soumis ses plans à la couronne de Portugal ? Rien de plus naturel en effet et de plus juste. Le marin génois avait fait du Portugal sa patrie adoptive ; il avait trente ans quand il vint s'y établir en 1476 ; il s'y maria ; en 1477, il faisait partie, pour le compte du Portugal, d'une expédition dans les mers du Nord. Très attentif aux questions nautiques qui s'agitaient autour de lui, on peut justement affirmer qu'il tenait du Portugal l'idée d'atteindre l'Inde en naviguant toujours vers l'ouest. Avant lui, en 1452, en 1474, des tentatives portugaises avaient été faites dans cette direction[1] ; aucune d'elles

1, Depuis les temps lointains des Vikings ou Northmans, des légendes s'étaient formées sur des îles rencontrées dans l'océan de l'ouest, îles de *Saint-Brandan*, d'*Antilia*, des *Sept-Cités*, de *Brazil* ou *Berzil*. La découverte successive des Canaries, de Madère, des Açores, des îles du Cap Vert avait ravivé la croyance en l'existence d'archipels situés plus à l'ouest encore, et le désir de retrouver des terres qu'avaient connues d'anciens navigateurs. En 1452, le Portugais Diogo de Teive s'était avancé à 150 lieues au sud-ouest des Açores, à la recherche de l'île légendaire d'*Antilia*. Un peu plus tard, en 1474, le chanoine Fernand Martins, de Lisbonne, écrivant au nom du roi Alphonse V, consultait Paul Toscanelli, le savant bibliothécaire de Florence, sur les chances d'une navigation à l'ouest, et la plus courte distance maritime entre l'Espagne et les Indes. Toscanelli répondit en expliquant comment, la terre étant ronde, on doit, si on fait voile toujours vers le couchant, finir par trouver les régions « où croissent les aromates » et que l'on appelle communément orient ; et d'abord la très grande île de *Cipangu* (Japon) « si riche en or et en pierres précieuses, que l'on couvre avec des

ne fut poussée assez loin; il manqua au Portugal, en cette circonstance, un homme d'une énergie et d'une audace suffisantes. Et quand cet homme se présenta, en la personne d'un étranger, les échecs antérieurs expliquent que ni Alphonse V, ni plus tard Jean II, n'aient accueilli ses ouvertures.

Le Portugal avait inauguré pour Colomb la longue et douloureuse série des déboires et des refus. Mais aussi quels regrets à la cour de Lisbonne, quel dépit lorsqu'au commencement de 1493, les caravelles du Génois, chassées par le gros temps, apparurent dans le port, apportant la nouvelle et la preuve du succès! On a écrit que l'idée fut alors suggérée à Jean II de faire périr Colomb, ou de le retenir prisonnier, pour empêcher les Espagnols de profiter de ses découvertes[1]. Si le conseil fut donné, du moins il ne fut pas suivi. Jean II eut au contraire assez d'élévation d'âme pour recevoir avec grand honneur l'heureux *descubridor;* et il ne songea plus qu'à dépasser, à force d'activité, les nouveaux concurrents qui allaient, avec le Portugal, se partager le monde.

Le partage, théoriquement et sur la mappemonde, se fit de suite, par autorité papale. Dès le 2 mai 1493, le Pape Alexandre VI publiait une bulle qui assurait aux souverains d'Espagne les mêmes droits et privilèges sur les contrées récemment découvertes à l'ouest, qu'aux Portugais sur leurs

plaques d'or les temples et les palais des rois ». Sur cette réponse favorable, de nouveaux efforts furent tentés de ce côté; mais, n'ayant pas été poussés assez loin, ils demeurèrent infructueux. En 1493, Martin Behaim s'offrait encore à entreprendre le voyage, et en écrivait au roi Jean II. Il ignorait qu'à cette date Colomb était déjà de retour.

1. L'historien portugais Barros dit à ce sujet : « Le 6 mars 1493, le roi étant à Valparaiso, aux environs de Santarem, à raison de la peste qui sévissait alors, il lui fut dit comment était arrivé dans le port de Lisbonne un certain Christoval Colomb, qui, disait-il, arrivait de l'île Cypango et rapportait de l'or et d'autres richesses. Comme le roi connaissait ce Colomb, et savait qu'il avait été envoyé par le roi de Castille pour accomplir des découvertes, il le fit prier de venir vers lui. Or, comme Colomb rapportait de plus grandes choses touchant le pays qu'il n'y en avait, et cela avec une certaine liberté de paroles, accusant et reprenant le roi de n'avoir point accepté ses offres, il y eut plusieurs gentilshommes que cette façon de parler indigna tellement qu'ils offrirent au roi de le tuer. « Mais, ajoute Barros, don Joam ne le voulut point et il fit des réprimandes à ce sujet comme prince catholique. »

découvertes africaines, et sous la même condition d'y porter la foi chrétienne. Et afin de prévenir toute contestation ultérieure entre les deux puissances quant à leurs possessions respectives, une seconde bulle publiée le jour suivant marquait, sur la carte, cette ligne de démarcation, devenue si fameuse dans l'histoire et la politique. C'était un méridien tracé d'un pôle à l'autre, à 100 lieues, 6 degrés environ, à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert. Toutes les terres découvertes par les navigateurs espagnols à l'ouest de cette ligne devaient appartenir à la couronne d'Espagne; toutes les terres découvertes à l'est, par les marins portugais, devaient appartenir à la couronne de Portugal. On appellerait cela aujourd'hui une convention d'*hinterland*. Peut-être essayerait-on de la formuler d'une manière plus précise.

Pour le moment, c'était à qui des Espagnols ou des Portugais réaliserait le plus tôt la prise de possession des contrées ouvertes à leur ambition. Chez les Espagnols, avant tous les autres navigateurs et capitaines qui reprennent la route de l'ouest, apparaît le *découvreur* lui-même, Christophe Colomb, dans ses trois nouveaux voyages. Chez les Portugais, du côté de l'est, c'est Vasco da Gama.

Hippolyte PRÉLOT, S. J.

(*A suivre.*)

ENCORE L'AMÉRICANISME

UNE PLANCHE DE SALUT

La planche de salut offerte à l'américanisme est la brochure intitulée : *la Polémique française sur la vie du P. Hecker*, par E. Coppinger, archiviste-paléographe[1].

Le dernier mot du titre n'est pas un simple déterminatif de la personne de l'auteur. C'est en sa qualité d'archiviste-paléographe que M. Coppinger prétend *saper la base même de la polémique dirigée contre le P. Hecker en France* (p. 5).

Cependant M. Coppinger ne s'est exercé que sur la lettre moulée, très récente, de la *Vie anglaise* du P. Hecker par le P. Elliott et de la traduction française du même ouvrage ; il signale les fautes, réelles ou prétendues, de la version, qu'il confronte avec l'original.

Le travail est capital pour la réputation du P. Hecker, supposé que les erreurs attribuées à celui-ci reposent réellement sur des lacunes et des contresens de la version. Mais la *Vie française* n'en resterait pas moins la profession de foi de l'américanisme des deux côtés de l'Atlantique. Chez nous, les américanisants sont décidés à ne rien entendre : une publication qui n'est pas dans leur sens, est à leurs yeux un « pamphlet », même avant qu'elle ait paru. Leurs maîtres américains se sont aussi trop avancés, pour pouvoir encore désavouer le P. Hecker, tel qu'on le vénère en France et en Belgique. Les éloges publics et chaleureux qu'ils ont donnés à cette traduction ou adaptation française, en y comprenant même la préface de M. Klein, ont été assez répétés et exploités, pour qu'il soit inutile de les rappeler autrement[2]. Ajoutons seulement que parmi ces approbateurs se trouve le P. Elliott lui-même, l'auteur de la *Vie anglaise*.

1. Paris, Oudin, 1898. Pp. 84.
2. Voir le *Correspondant* du 5 juin, p. 1152.

Mais il ne suffit pas d'établir ce préjugé, si légitime soit-il. Il faut examiner le travail de M. Coppinger. Nous le ferons plus complètement ailleurs. Ici nous nous bornerons à quelques échantillons.

Pour répondre d'abord au reproche, qu'il fait aux critiques du P. Hecker, de n'être pas remontés au texte anglais, ce que nous venons de dire prouve déjà que ces critiques avaient le droit de s'en tenir à la version. D'ailleurs ils ne pouvaient éviter le blâme : s'ils citaient la version française, M. Coppinger les attendait ; s'ils traduisaient eux-mêmes, on les accusait d'altérer dans un sens défavorable la doctrine qu'ils censuraient. Cette dernière considération, que nous suggérait notre expérience personnelle, nous a décidé à suivre la version autorisée, dans notre récent travail sur les doctrines du P. Hecker[1].

On est aussi exposé à mal traduire, quand on veut sauver à tout prix des théories contestées. C'est ce qui est arrivé à M. Coppinger, notamment pour l'extrait suivant, que je vais citer dans la traduction autorisée. Il faut bien remarquer les passages en caractère italique. L'extrait est tiré du journal intime du P. Hecker.

New-York, 27 *juillet* 1844. — J'ai commencé d'agir ; mon union à l'Église catholique est mon premier acte réel et vrai, et, sans aucun doute, l'avant-coureur de beaucoup d'autres dans le même ordre. Jusqu'ici, je ne voyais ni ne sentais *en moi* sur quel terrain je pouvais agir avec suite et sécurité. Je le sais maintenant, et sur cette base, j'édifierai ma vie. Ce que seront mes actes, peu m'importe. C'est cette profonde et éternelle certitude qu'il me fallait, et je me rends compte maintenant que ne pas la posséder était la raison de mon inactivité.

Je ne sens pas le besoin de m'appuyer sur mes amis, sur mes parents, sur le monde : seul, l'Esprit me suffit. Sa direction me semble absolue. Si maintenant une erreur se produit dans ma vie, elle ne pourrait venir que d'une désobéissance de ma part.

30 *juillet* 1844. — La voix intérieure se fait de plus en plus entendre. Elle dit : « C'est moi. Écoute (littéralement : obéis).

« A ce qui est neuf il faut des vêtements neufs.

« Quelle preuve donne-t-on de son existence, si l'on ne fait que ce qui a été fait déjà ?

1. *Un catholicisme américain*, 1898. Namur, Auguste Godenne ; Paris, Roger et Chernoviz ; Montréal, Beauchemin et fils. In-16 de pp. xv-184. — Cette étude est exclusivement doctrinale.

« Est-ce qu'il peut y avoir du génie à répéter le passé ?
« Un acte vrai donne passage à dix autres.
« L'homme est laissé à sa destinée propre; la religion ne fait que la sanctifier[1]. »

M. Coppinger (p. 15, 16) donne de la note du 27 juillet une traduction qui, pour le premier alinéa, ne diffère que par des nuances insignifiantes de celle que nous venons de citer. Il omet aussi les mots : *En moi,* suppléés par nous d'après l'anglais : *Heretofore I did not see or feel in me the grounds upon which I could act with permanence and security.* Hecker trouve en lui-même, grâce à son union avec l'Église, le fondement sur lequel il édifiera sa vie.

Le second passage souligné, dans la même note, est ainsi rendu par M. Coppinger (p. 16, 17) :

Avec un tel guide je n'en demande pas d'autre, et je n'ai pas davantage besoin du soutien de mes amis, de mes parents ou du monde. Seul il me suffit, bien que cela soit en contradiction avec les avis de mes amis et avec toute ma vie antérieure. Pour moi, cela semble absolument suffisant. Si quelque erreur surgit, ce sera par le fait de ma désobéissance.

Cette traduction est plus littérale que la première, qui exprime seulement la substance et omet une proposition (*bien que cela soit en contradiction...*). La phrase anglaise : *It certainly seems to me absolute,* est mieux rendue au total par le premier traducteur : *Sa direction me semble absolue,* que par M. Coppinger : *Pour moi, cela semble absolument suffisant.* En effet, *absolument*

1. Faux, et en opposition avec la théologie élémentaire. Il est de l'essence du christianisme d'élever l'homme à un état et de le préparer à une béatitude qui dépassent infiniment sa destinée naturelle, autrement dit, sa destinée propre. — Cette note du journal intime se lit avec plusieurs autres dans le chapitre intitulé, en anglais, *Across the Threshold;* en français, *l'Entrée.* D'après le P. Elliott (*Vie anglaise*, p. 166), la doctrine contenue dans les notes citées là a été celle du P. Hecker durant toute sa carrière, et (*Vie française*, p. 154) cette doctrine est sûre. Nous reconnaissons à regret la vérité de la première assertion. Jamais nous n'admettrons la seconde, ni ne répondrons à l'invitation que le P. Hecker adresse aux Celto-Latins de *naturaliser le surnaturel,* comme les Anglo-Saxons, à ce qu'il nous assure, vont *surnaturaliser le naturel* (*Vie anglaise*, p. 396-397 ; — *Vie française*, p. 405). De cette façon, les deux races se rencontreraient sur la maxime : « L'homme est laissé à sa destinée propre; la religion ne fait que la sanctifier. » Voilà, au jugement du P. Hecker, ce à quoi l'Église doit travailler, sous peine de voir les Anglo-Saxons exterminer le christianisme (*Vie fran-*

suffisant ne rend pas bien *absolute*, qui signifie, en cet endroit, impérieux, sans réplique.

Quel est le *guide* en question ? Est-ce l'*Esprit*, comme le pense le premier traducteur ? Est-ce l'Église, comme l'affirme M. Coppinger ? — La note du 27 juillet répond que c'est quelque chose d'intérieur (*en moi*), une certitude profonde, éternelle. Et la note du 30 juillet confirme sans réplique : *The inward voice becomes more and more audible. It says : I am — obey*. C'est-à-dire : *La voix intérieure se fait de plus en plus entendre. Elle dit : C'est moi, obéis*. La note du 30 juillet fait écho à la dernière phrase de la note précédente : *Si quelque erreur surgit*, *ce sera par le fait de ma désobéissance* (suivant la traduction littérale de M. Coppinger).

La voix intérieure dont il s'agit, on le sait par une foule de passages de la Vie du P. Hecker, était bien pour lui le Saint-Esprit.

Dans la note du 30 juillet, M. Coppinger a eu le tort de ne considérer qu'une seule phrase, où il fait violence à la langue et au contexte.

Où a-t-on vu, dit-il (p. 21), qu'il (Hecker) ait jamais eu la prétention, dans son journal intime, de croire qu'il écrit sous la dictée du Saint-Esprit ? On parle de ses maximes abstraites *sur le caractère du Génie*. Mais on a mal compris le mot anglais *genius :* l'idée qu'il rend est toute différente de ce qu'on entend en français par le génie. La phrase anglaise : *Can a man repeat the past with genius,* et que l'on a traduite : « Est-ce qu'il peut y avoir du *génie* à répéter le passé ? » n'exprime nullement la pensée originale de l'auteur. Elle signifie : Un homme peut-il répéter le passé avec le caractère particulier à ce passé ? On saisit sans peine la différence.

çaise : le catholicisme, *Ibid.*). Pour moi, je suis convaincu que, si les Anglo-Saxons veulent détruire le christianisme, et qu'ils en aient les moyens, nous n'y remédierons pas en naturalisant le surnaturel, c'est-à-dire en faisant la besogne pour eux. En réalité, le P. Hecker, malgré son indiscutable droiture d'intention, prêchait à son insu un amoindrissement du christianisme. Il est loin de saint Augustin, et pas plus près de saint Paul, auquel on l'a aussi comparé. On est arrivé timidement, il est vrai, à faire ce dernier pas ; mais on a fini par appliquer aux écrits du P. Hecker le jugement de saint Pierre sur les épîtres du grand Apôtre ! (De Marcey, l'*Université catholique*, 15 janvier 1898, p. 78.)

M. Coppinger dit ailleurs (p. 9) que, pour bien juger le P. Hecker, *il faut comprendre ses paroles*, *toutes ses paroles*, surtout en anglais. Naturellement. Voyons donc comment il applique cette règle dans la protestation qu'on vient de lire.

D'abord le mot anglais *genius* signifie très souvent ce qu'on appelle en français le génie. Il a ce sens huit fois dans une enfilade de maximes abstraites du P. Hecker sur le « génie », à la page 169 de la *Vie anglaise* (*Vie française*, p. 156). S'il fallait restreindre l'anglais *genius* au sens de caractère particulier, le P. Hecker dirait là des choses comme celles-ci : « Tout vrai homme est un caractère particulier; tout caractère particulier est religieux! » Mais non. Le P. Hecker a dit : « Tout vrai homme est un génie; tout génie est religieux. »

Dans la note du 30 juillet 1844, écrite sous la dictée de la voix intérieure, — en d'autres termes, dans l'idée du P. Hecker, sous la dictée de l'Esprit, celui-ci applique au P. Hecker la première des deux maximes citées : « Tout vrai homme est un génie. » La voix intérieure lui dit, littéralement : « Quelle preuve un homme donne-t-il *qu'il est* (« *that he is* »), s'il fait seulement ce qui a été fait? Un homme peut-il répéter le passé avec génie? » Cela signifie : si Hecker se contente de répéter le passé, il montre qu'il n'a pas de génie et qu'il n'existe pas comme homme; car tout vrai homme est un génie.

La liaison de ces maximes avec le reste de la note ne devient claire que dans cette interprétation. « Un acte vrai », c'est-à-dire un acte de génie, qui ne répète pas le passé, « donne passage à dix autres », à cause de la fécondité du génie. Avec du génie, on va de l'avant, et l'on atteint sa fin; car « l'homme est laissé à sa destinée propre, la religion ne fait que la sanctifier », elle n'y mène pas. Ainsi la note commence par ouvrir la porte à l'illuminisme, et finit par l'ouvrir au rationalisme. Ces deux choses habitent volontiers sous le même toit.

A part ces considérations, pour exprimer l'idée que lui prête M. Coppinger, le P. Hecker devait dire, avec un petit mot de plus : *Can a man repeat the past with* ITS *genius*. — Je crois bon de dire ici que quand il est question d'anglais, je ne me fie pas à la connaissance que je puis avoir de cette langue. Je soumets toutes mes observations à plusieurs Anglais d'esprit très cultivé.

On a maintenant une idée de la critique philologique de M. Coppinger. Il a joué gros jeu en basant l'apologie du P. Hecker sur les fautes de la version française. Celle-ci, au contraire, atténue parfois ou supprime ce qui est de nature à choquer les catholiques. Un exemple va le prouver, et montrer de nouveau M. Coppinger infidèle à ses principes.

Citons encore la version autorisée[1] :

Le type de dévotion et d'ascétisme sur lequel on les forme (les catholiques d'Europe) *n'est bon qu'à réprimer l'activité personnelle*, cette qualité sans laquelle, de nos jours, il n'y a pas de succès politique possible. L'énergie que réclame la politique moderne n'est pas le fait d'une dévotion comme celle qui règne en Europe; ce genre de dévotion a pu, dans son temps, rendre des services et sauver l'Église, mais c'était lorsqu'il s'agissait surtout de ne pas se révolter.

Ces paroles sont du P. Elliott, exposant les idées du P. Hecker. Celui-ci s'explique lui-même immédiatement après, et voici ses propres termes :

L'exagération, par le protestantisme, du principe d'individualité a forcément amené l'Église à réagir et à restreindre les conséquences de ce principe, afin que sa propre et divine autorité pût avoir tout son jeu et exercer sans obstacle sa légitime et salutaire influence. Les erreurs et les maux de l'ère de la Réforme eurent pour origine l'indépendance personnelle affranchie de tout joug. Il fallait y opposer le frein d'une dépendance personnelle plus étroite : *Contraria contrariis curantur*. *L'influence de l'Église fut donc, par les circonstances, amenée à s'exercer en quelque sorte au détriment des vertus naturelles qui, sagement dirigées, font la virilité du chrétien dans le monde.* Le point gagné fut le maintien et la victoire de la vérité, ainsi que le salut des âmes; *la perte fut une certaine défaillance de l'énergie, entraînant avec elle un affaiblissement de l'activité dans l'ordre naturel.* Le gain reste permanent et inestimable; la perte n'est que temporaire et réparable.

M. Coppinger (p. 50-51) traduit ainsi, plus littéralement, la première phrase soulignée dans le second passage :

La défense de l'Église et le salut des âmes furent (dans ces conjonctures spéciales) ordinairement assurées au prix, cela était fatal, de ces vertus qui tendent plus directement à former la vigueur dans la virilité chrétienne.

M. Coppinger estime (p. 52) que, grâce à sa traduction, que

1. Pages 400-401. — *Vie anglaise*, p. 392-393.

nous reconnaissons plus exacte, le P. Hecker n'accuse plus l'Église d'avoir usé de son *action* et de son *influence* pour déprimer les caractères. Mais sa traduction accentue plus fortement que l'autre, évidemment adoucie de propos délibéré, le résultat funeste que le P. Hecker attribue à la condamnation du libre examen par l'Église.

Le dogme, l'histoire du dogme, l'histoire de l'Église, le P. Hecker a tout sacrifié à sa théorie, de la meilleure foi du monde, avec les intentions les plus orthodoxes. Nous avons exposé et réfuté, dans notre brochure : *Un catholicisme américain* (p. 111-116; 149-184), les erreurs dont fourmillent cette page et beaucoup d'autres semblables de la Vie du P. Hecker.

Notons encore, dans le premier passage cité, un détail singulièrement affaibli par l'interprète autorisé.

Au lieu des mots : « Une dévotion comme celle qui règne en Europe », le texte anglais dit : « Une dévotion comme celle qui règne *sur le continent de l'Europe !* »

Le traducteur a craint un succès d'hilarité, s'il nous disait cette fausseté manifeste que les catholiques d'Angleterre et d'Irlande sont élevés dans une dévotion différente de la nôtre. Nos frères d'Angleterre et d'Irlande, comme aussi, du reste, à part un fort petit nombre, nos frères des États-Unis, auront eux-mêmes sans doute appris avec étonnement, par la *Vie anglaise* du P. Hecker, qu'ils formaient une catégorie à part dans l'Église. Nous croyons qu'ils tiennent fort peu à jouir d'une pareille réputation, et encore moins à la mériter.

M. Coppinger a montré une veine très riche aux adversaires du faux américanisme, en appelant leur attention sur les particularités de la *Vie française* du P. Hecker. Nous l'en remercions sincèrement.

Son travail à lui part d'une conception incomplète du sujet traité. Il étudie la *Vie anglaise* à un point de vue trop restreint.

Venger le P. Hecker des contresens qu'on croit découvrir dans la *Vie française*, l'entreprise dénote des intentions charitables. Mais il vaudrait encore mieux démontrer que le P. Hecker lui-même a toujours bien traduit, et qu'il n'a pas mis, par exemple, une erreur d'exégèse, qui est en même temps une fausseté théologique, à la base de son ascétisme.

Cette erreur monstrueuse, la voici :

Saint Paul a dit (*II Cor.*, III, 17) : « Où est l'Esprit du Seigneur, là il y a liberté. » Nous avons soutenu, sans prétention aucune, puisque nous embrassions l'opinion de tous les exégètes, anciens et modernes, que saint Paul parle là d'une liberté qui affranchit le chrétien de la loi de Moïse et de l'aveuglement judaïque; par conséquent, d'une liberté dont l'esclave jouit autant que le citoyen le plus indépendant de nos démocraties modernes. Le mot de saint Paul dit bien autre chose au P. Hecker. Il signifierait, à en croire celui-ci (*Vie anglaise*, p. 297-298; — *Vie française*, p. 286) : Où est l'Esprit du Seigneur, là il y a liberté civique! Le P. Hecker théologien est tout entier dans la parole de saint Paul ainsi comprise; il en a déduit toute la doctrine spirituelle qui lui est propre, et au moyen de laquelle il se flattait de conquérir le monde moderne[1].

M. Coppinger n'aura rien fait pour la réputation doctrinale du P. Hecker, aussi longtemps que cela restera sans réfutation. Il doit démontrer, en se basant sur la *Vie anglaise*, que jamais le P. Hecker n'a donné semblable interprétation du mot de saint Paul, qu'elle ne se retrouve pas dans ses considérations sur les vœux de religion et sur la vie chrétienne conduite par une action directement sentie du Saint-Esprit. Ou bien, s'il trouve réellement dans la *Vie anglaise* l'interprétation signalée, comme il faut toujours recourir aux originaux, M. Coppinger sera mis en demeure d'en démontrer la légitimité par le texte grec de saint Paul.

Dans l'un et l'autre cas, toutes les aptitudes que suppose la qualité d'archiviste-paléographe ne seront certes pas de trop pour le sauvetage de l'américanisme.

ALPHONSE DELATTRE, S. J.

1. Voir *Un catholicisme américain* (p. 63-78 et 106-109).

BULLETIN D'HISTOIRE

MOYEN AGE ET RENAISSANCE

I. — LIVRES D'HISTOIRE

PROU, TOLRA, SCHLUMBERGER, CHARTIER, LEHUGEUR, PASTOR

M. Maurice Prou, dans *la Gaule mérovingienne*[1], ne s'est pas donné la tâche de refaire des *Récits mérovingiens* — ce serait peut-être porter atteinte à la poésie ; — il a voulu tracer un tableau de la société franque du cinquième siècle au huitième. Un exposé lumineux et concis de la civilisation, des idées et des mœurs, a toujours le don d'agréer au lecteur qui cherche l'intelligence des faits : le livre d'institutions est l'utile auxiliaire du livre d'histoire. L'excellent volume de M. Prou réussit pleinement à donner de nos origines une idée claire. Il s'adresse au public qui aime l'érudition toute faite. Aucun appareil scientifique : un texte coulant et sans notes ; le lecteur doit s'abandonner de confiance, et, s'il est sage, il le fera ; car c'est la science la plus récente et la plus solide qui lui est ici présentée par un érudit, et dépouillée de ce qui la rend morose.

Les matières sont très heureusement distribuées en chapitres dont chacun forme un petit traité, où il ne manque rien d'essentiel. Prenez, par exemple, le chapitre VI, qui s'occupe de la condition des personnes et des terres. L'inégalité sociale est nettement indiquée dès l'abord par l'une de ses conséquences les plus obvies, l'inégalité du wergeld. Au-dessous du noble et de l'homme libre, l'esclave occupe une situation qui est pleine d'intérêt pour l'histoire des mœurs ; les sources de l'esclavage, les fonctions de l'esclave, les droits de son maître, le mariage et l'affranchissement des serfs, les diverses classes d'affranchis, les colons et les lites, la recommandation et la hiérarchie qui en découle, variété de la clientèle et du patronat romains d'où sortiront le séniorat et la féodalité ; l'histoire de la propriété avec

1. Paris, Henry May, Société française d'éditions d'art. In-8.

ses conditions de l'alleu, du bénéfice, de la précaire et de l'immunité; toutes ces questions, exposées avec netteté, forment un bon corps de doctrine.

On pourrait multiplier les exemples, et ce serait presque partout à l'avantage de l'auteur. Qu'il me permette pourtant, sur quelques rares points, de ne pas me ranger tout à fait à son opinion. Le chapitre v, de l'Église, n'est pas un des moins soignés de l'ouvrage, ni des moins instructifs. M. Prou y émet toutefois un jugement qui aurait besoin d'être confirmé par des preuves. « L'un des résultats, dit-il, de la fondation de l'État franc fut de soustraire l'église gauloise à l'action immédiate du siège épiscopal de Rome. » (P. 106.) L'aide matérielle fournie par les rois aurait avantageusement remplacé, aux yeux des évêques francs, le secours moral qu'ils avaient jusque-là réclamé de la papauté. L'auteur atténue son affirmation (p. 108), en observant que « dans les questions de doctrine, le successeur de saint Pierre avait conservé toute son autorité. » Or, loin que sur le premier point, le fait soit si bien prouvé, il importe absolument de remarquer que, le fût-il, il aurait une explication plausible dans l'influence prise alors par les métropolitains, dont le légitime pouvoir arrêtait nombre de causes en chemin pour Rome. En outre, rien n'autorise à donner à la diminution des recours une interprétation tendancieuse, et à croire que l'épiscopat gallo-franc préludât, dès le sixième siècle, à la création d'une église gallicane. D'une part, les traditions laissées par Léonce d'Arles et Avitus de Vienne; de l'autre, les actes de Symmaque, de Vigile, de Pélage Ier et de Grégoire le Grand, s'opposent à cette manière de voir.

Il est permis de ne plus s'en tenir à l'opinion traditionnelle, qu'adopte encore M. Prou, sur la *scola palatina*. M. l'abbé Vacandard a montré qu'on avait tort d'y voir une école de lettres latines pour les fils des fidèles du roi mérovingien. L'École du Palais était un office de chancellerie, où la jeunesse noble faisait l'apprentissage du droit et de l'administration[1].

Somme toute, presque toutes les catégories de lecteurs s'instruiront à la lecture de ce livre. Il est rehaussé d'une très inté-

1. Voir *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1897, p. 490; 1er octobre 1897, p. 546. — *Études*, 5 mai 1897, p. 385; 15 novembre 1897, p. 399.

ressante illustration. Le savant conservateur du *Cabinet des Médailles* a formé dans ces pages un petit musée de l'art mérovingien.

Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa en Roussillon. Sa vie et son temps (928-987), par H. Tolra, avocat[1]. — L'auteur de cette histoire n'ignore rien de ce qu'ont dit de son héros les chroniques vénitiennes et les quelques biographes qui se sont, avant lui, attachés au même sujet; je n'oserais dire pourtant qu'il ait réussi à nous donner l'*opus omnibus numeris absolutum*, et voici pourquoi. Parmi les sources de cette Vie, il en est de connues, par exemple Jean Diacre de Venise; il en est qui le sont à peine: telles l'*Anonymus Cuxanensis* et l'*Anonymus Rivipullensis*. De ces dernières il était indispensable de faire une critique serrée, puisque l'on y puise la plus grande partie des informations sur saint Pierre Orséolo. Or, nulle part on ne nous dit quelle sorte de créance il leur faut accorder. Il ne paraît cependant pas douteux qu'il n'y ait mainte réserve à faire sur ces récits. Bien plus, André Dandolo, qui n'a écrit qu'en plein quatorzième siècle; Marc-Antoine Sabellico, qui n'est mort qu'au commencement du seizième, sont ici des autorités du même poids que Jean Diacre! Grave erreur de méthode, qui met sur le même pied le narrateur original et presque contemporain, et les chroniqueurs qui, longtemps après, se sont contentés de le mettre à profit. Enfin, il faut reconnaître que M. Tolra n'a pas été bien inspiré par le désir d'étendre sa matière : il est trop souvent sorti du réel, pour s'aventurer dans la conjecture. Pourquoi se donner la peine de suivre pas à pas, du berceau à la tombe, et de reconstituer ingénieusement dans tous ses détails une vie dont les grands traits seuls sont historiques? On diminuerait ce livre de moitié, si l'on en retranchait les hypothèses et les longs développements parénétiques, que l'auteur glisse jusque dans ses notes et ses appendices. L'histoire doit être *objective*, et, par conséquent, *autosuggestive*.

Ce n'est pas que le *Renaud de Châtillon*, dont M. Schlumberger vient de composer la tragique histoire[2], fût plus riche en docu-

1. Paris, Fontemoing, 1897. In-8, pp. xxxvi-439.
2. *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'Outre-*

ments que saint Pierre Orséolo ; mais l'historien s'est soigneusement interdit les hypothèses que les faits certains ne lui suggéraient pas comme des conclusions évidentes, et encore a-t-il admis ces dernières avec discrétion. Si ce livre a un défaut, c'est que le cadre qui renferme la figure hardie de Renaud attire trop les regards. Autour de cet aventureux baron, M. Schlumberger a groupé des personnages et des événements du plus haut intérêt, qui encadrent parfaitement, sans doute, son héros, mais qui captivent plus que celui-ci l'attention du lecteur. On dira que c'est remettre les hommes et les choses dans leur milieu. Il n'y a rien à répondre, assurément, quand le milieu est aussi attrayant. Est-il besoin de le dire? ce récit de croisade du temps de Louis VII et de Saladin est puisé aux meilleures chroniques franques et arabes.

Les Registres du Chapitre de Notre-Dame, au palais Soubise, sont encore assez ignorés. Il y a quelques années, M. Grassoreille les mettait à contribution pour son étude du Chapitre de Paris pendant la guerre de Cent ans[1]. Plus récemment, M. Goyecque s'en servait pour son *Histoire de l'Hôtel-Dieu*[2]. Un autre érudit, M. l'abbé Chartier, du clergé de Paris, vient d'en tirer une monographie de l'*Ancien Chapitre de Notre-Dame de Paris et de sa maîtrise* (1326-1790)[3]. Ce petit volume — un peu superficiel — se laisse lire avec agrément de ceux qui ont le culte du passé et des choses d'Église. Autant que j'en puis juger, M. l'abbé Chartier a fort habilement reconstitué le cloître Notre-Dame. Il l'a non seulement délimité, rebâti, repeuplé, mais il lui a redonné son aspect de cité sainte, en nous faisant connaître la police, la justice et les privilèges de ce respectable quartier ecclésiastique, de ces ruelles étroites et silencieuses d'où les plus zélés des chanoines eurent toujours à cœur de bannir les comédies, les bals, les mascarades, les brelans et autres libertés, ainsi que les cochers, les laquais, les carrosses et les chambrières. A côté de l'histoire des bénéficiers de Saint-Aignan, fondés par le trop fameux Étienne de Garlande, et qui conservèrent, jusqu'à la Révo-

Jourdain, par Gustave Schlumberger, de l'Institut. Plon, 1898. In-8, pp. VIII-407.

1. *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, 1883.
2. Paris, Champion, 1891.
3. Paris, Perrin, 1897. In-16, pp. VIII-303.

lution, les traditions du chant liturgique, il y a celle des enfants de chœur, titulaires anonymes de cette prébende à douze ou *Prébende morte*, qui fut longtemps le seul revenu de la maîtrise; puis celle de leurs maîtres de grammaire et de musique, avec de bonnes notices biographiques des plus célèbres d'entre eux. Pour terminer, un chapitre sur les maîtrises, sur leurs rivales, les écoles de ménestrandie et sur la pratique musicale; enfin un appendice avec plusieurs fragments d'œuvres des anciens maîtres de chapelle.

M. Paul Lehugeur a consacré beaucoup de temps et un soin minutieux à écrire une *Histoire de Philippe le Long*, *roi de France* (1316-1322)[1]. Il n'a pas perdu sa peine, car il a fait un ouvrage excellent, où, en dehors de quelques appréciations contestables, la critique ne trouvera rien d'important à reprendre. Le sujet est de ceux qui ne tentent que les érudits. Nos historiens modernes ont généralement pensé qu'il n'y avait rien à dire d'un règne qui n'avait pas duré six ans; et ils ont en cela suivi l'opinion des chroniqueurs, pour lesquels c'était peu de chose qu'un roi qui n'avait pas livré bataille. Mais un connaisseur sait bien que l'intérêt du sujet réside ailleurs : Philippe V a été l'un des rois les plus laborieux de la race capétienne ; son œuvre fut de consolider et de codifier les institutions monarchiques introduites par son père, et dont l'expression législative se trouve dans les *Ordonnances*, et mieux encore dans le *Trésor des Chartes*, dans les *Cartons des Rois* et les *Actes du Parlement*.

On rencontrera, naturellement, au premier rang des questions débattues dans ce premier volume, celle de la succession de Louis X, laquelle fut revendiquée par Philippe contre sa nièce Jeanne, « en qualité d'hoir mâle », et non, comme il est du moins vraisemblable, en vertu de cette fameuse loi salique, à laquelle on n'avait pas encore fait dire que « les lis ne filent point ».

M. Lehugeur met très bien en lumière le caractère de la réforme du Parlement de 1319. La plupart des historiens se sont mépris sur ce point, en y voyant une « laïcisation » de l'administration royale. Il n'en fut rien. Le roi, en décidant qu'il n'y aurait « nuls prélatz députés en Parlement », s'était proposé de n'y

1. Tome Ier : *le Règne*. Hachette, 1897. In-8, pp. xxxi-475.

avoir que « genz qui y pussent entendre continuelment sans en partir et qui ne fussent occupez d'autres granz occupacions[1] ». Les gens d'église, à l'exception des évêques, conservèrent donc, sauf dans la guerre, toutes leurs fonctions de chanceliers, présidents, clercs de la grand'chambre, clercs des requêtes, etc... et même leur nombre s'accrut au grand conseil. Rarement le clergé eut, comme alors, l'oreille du roi sur les « besoignes touchant le royaume ». Il y avait, entre les deux puissances, un mutuel échange de bons services. Philippe V obtenait pour les clercs *regiis obsequiis occupati* des bulles qui les autorisaient à percevoir, sans résidence, les revenus de leurs bénéfices *proviso quod animarum cura nullatenus negligatur*. L'Hôtel du Roi devint une pépinière d'évêques et de hauts dignitaires ecclésiastiques, et il arrivait de la sorte que l'Église ne fut plus guère peuplée que d'anciens serviteurs de la royauté, plus dévoués d'ordinaire, il faut le dire, qu'indépendants. De son côté, l'Église sollicitait volontiers l'arbitrage royal dans ses différends avec les villes ou les seigneuries; elle fournissait « de grâce et de cortoisie, nennil par voie de contrainte » des aides de toute sorte, armait ses milices pour le service du roi, et consentit quatre années d'annates et de dixièmes (1316-1320). Il est vrai que Philippe, pour stimuler d'aussi bénévoles contribuables, n'omettait jamais de parler du projet de croisade qui « tant lui tenait à cœur ».

Dans son dernier chapitre, M. Lehugeur a tracé un sinistre tableau de ce qu'il nomme, non sans quelque raison, les *classes maudites*. La misère, on le sait, fut grande en ce quatorzième siècle. Elle rongea jusqu'à la moelle un peuple qui avait été heureux dans les deux siècles précédents. Famines, peste, jacquerie des Pastoureaux, destruction des lépreux, massacre des Juifs, autant d'odieux souvenirs. Une partie de l'Europe prit alors, et d'elle-même, le chemin de la barbarie, où bientôt la brutalité d'une interminable guerre la poussa malgré elle. Dans ces malheurs publics, on ne voit pas clairement quelle est la part de responsabilité faite à Philippe V par son nouvel historien. Le portrait du roi, que l'on nous présente comme pieux, clément au menu peuple, éclairé, juste et de bonne vie, se concilie d'une inexplicable façon avec les mauvaises besognes dont on charge sa

1. *Ordonnances*, t. I, p. 702; — *Actes du Parlement*, série x des Archives nº 5899 A; — *Cartons des Rois*, série K, 40, nº 23.

mémoire, avec ses sympathies, notamment, pour l'Inquisition, contre laquelle M. Lehugeur est virulent. L'auteur s'est douté de la contradiction; mais, à mon sens, il n'a pas réussi à la faire disparaître ou à l'expliquer.

Un second volume est annoncé, qui contiendra les Actes de Philippe le Long et le mécanisme de son gouvernement; il est impatiemment attendu.

Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge, par Louis Pastor, professeur à l'université d'Innsbruck; traduite de l'allemand par Furcy Raynaud[1]

C'est un heureux événement dans le monde historique que l'apparition d'un ouvrage du Dr Ludwig Pastor. Le volumineux tome III de son *Histoire des Papes* vient d'être traduit et forme les tomes V et VI de l'édition française. Cette partie de son œuvre est sans contredit la plus importante qu'ait encore publiée le savant historien. Elle est le fruit d'un travail considérable, fait de première main, cela va sans dire, et elle entre en plein dans l'une des époques les plus troublées, mais aussi les plus palpitantes de l'Histoire de la Papauté.

Ces deux volumes sont une vaste enquête sur Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II; ce que l'on appelle, dans la rigueur des termes, une histoire documentaire. Il est bien certain que M. Pastor ne compose pas une histoire, n'ordonne pas un récit, d'après l'ancienne formule. On le lui reproche, en France, et je conçois le bien fondé du grief, car en tout nous aimons l'ordonnance claire, même des choses qui sont de leur nature compliquées. Mais, il faut le reconnaître aussi, il n'est plus aisé de se donner ce mérite. Michelet, Augustin Thierry, Ranke, Froude, Henry Martin... ont écrit avec des préoccupations à tout le moins aussi artistiques qu'historiques : ils ont fait l'histoire comme on brosse une fresque. Le fini et le détail y sont sacrifiés à l'effet d'ensemble. On ne veut plus de ce procédé, et la critique d'aujourd'hui ne tolère plus qu'un historien affecte un semblant de dédain pour les plus minces questions. On voit tout de suite que la tâche devient extrêmement ardue, et que, s'il était facile d'être jadis, en histoire, un orateur, un poète, un philosophe, et d'écrire

1. Tomes V et VI. Plon, 1898. 2 in-8, pp. xxxix-513, 583.

comme d'inspiration des chapitres fort bien ordonnancés et dans lesquels on découpe maintenant des morceaux choisis, il n'est plus permis désormais de s'en tenir à cette manière. C'est à la formule des Livres d'annales ou des *Jahrbücher* que l'on prétend ramener tout ouvrage d'histoire. Comment, dans quelle mesure, par quel ingénieux procédé pourra-t-on satisfaire aux exigences divergentes de la critique et de la vulgarisation ; être chargé de faits sans jamais ployer sous le fardeau, tout dire et tout discuter sans jamais ennuyer ? C'est le secret de très rares mortels. Telle est cependant la condition faite à l'historien. Il n'est pas douteux que M. Pastor n'ait des faiblesses comme narrateur ; il prend, abandonne et reprend le fil d'un récit ; il entame à différentes reprises un sujet et semble quelquefois plus occupé de vider son sac au bas des pages que d'inventorier ce qu'il contient ; il se laisse entraîner à de minutieuses et, disons-le, d'assez médiocres critiques d'art dont le développement n'est pas proportionné aux dimensions de son livre. Son traducteur, sans lui être précisément infidèle, s'endort parfois sur sa besogne [1]. Toutefois, ces défauts d'un érudit qui ne se pique pas assez de littérature, il serait injuste de s'en laisser offusquer au point d'oublier la valeur d'une œuvre dont on pourra contester des appréciations de détail, mais que l'on ne modifiera pas dans son ensemble.

Ces tomes V et VI, avons-nous dit, renferment les événements qui prennent place entre 1484 et 1513. On y remarquera trois maîtresses pièces : l'introduction et les deux pontificats d'Alexandre VI et de Jules II. Je ne m'arrêterai sur ce dernier pape, tout politique, que pour observer, comme tout lecteur français, que M. Pastor ne manifeste pas pour la France de très vives sympathies. Nous n'approuvons pas, bien sûr, tout ce qu'ont fait nos rois ; mais comment, même un Allemand, pouvait-il sans rire souhaiter à la malheureuse Italie de voir revenir l'Empereur germanique ?

1. On aimerait à voir disparaître de l'édition française quelques négligences fâcheuses. Pourquoi, par exemple, au t. VI, p. 301, le traducteur, parlant de Mathieu Schinner, lui a-t-il conservé le titre d'évêque de Sitten ? Sion, en Valais, ne serait-il donc plus connu des Français ? — L'avantage de l'édition allemande (Herder. Fribourg-en-Brisgau) sur la française, c'est qu'elle contient en appendice de très nombreuses pièces inédites. Elle possède en outre des tables excellentes, comme en doit avoir tout instrument de travail.

L'Introduction a les proportions d'un ouvrage (t. V, pp. 1-225). Le libertinage de la Renaissance est proverbial ; son immoralité s'est trop insolemment étalée pour échapper aux regards ; mais ce serait une erreur de croire que la plaie ait rongé l'Italie entière. Il y a deux Italies : une Italie chrétienne à côté de l'Italie païenne, et M. Pastor consacre de longues pages à prouver que la première l'emporte sur la seconde. La piété chrétienne est vivace ; elle pénètre l'éducation, se manifeste dans les œuvres de miséricorde temporelle et spirituelle, s'épanouit dans l'art religieux et reçoit sa consécration dans les exemples de beaucoup de personnages remarquables et de saints. On souhaite que l'auteur ne se trompe pas, car assurément il fallut aux Italiens d'alors une forte dose de vertu, pour faire échec à l'universel dérèglement des mœurs. La dépravation dépasse les bornes du croyable ; une littérature licencieuse et raffinée la préconise impudemment, et c'est d'en haut que le mal se répand. Les maisons princières, a-t-on dit, n'étaient plus que des dynasties bâtardes. Par malheur, elles poussèrent jusque dans l'Église leurs fils, légitimes ou non, mais tous infectés du même poison. Ce n'est pas sans appréhension que l'on aborde un sujet comme l'histoire des Borgia. M. Pastor s'y est résigné avec tristesse, mais courage. Il s'est, en même temps, souvenu que la liberté de la recherche et du jugement ne le dispensait pas du respect ; aussi a-t-il usé de la même discrétion que jadis les fils du patriarche, qui jetèrent le manteau sur leur père, *qui nudatus erat in tabernaculo suo*.

On voudrait effacer des annales de l'Église cette page d'opprobre ; on voudrait en pouvoir douter. Pourtant ce que les contemporains de Rodrigue Borgia ont écrit de lui ; ce que le vieil annaliste Raynaldi a, d'une plume virulente, inscrit à l'année 1492, que les conclavistes corrompus par la simonie élurent un homme « non castimonia, sed stupris insignem[1] » : tout cela concorde inéluctablement avec les documents d'archives[2]. La conclusion du dernier historien, conforme à ce que l'on savait déjà, mais

1. Raynaldi-Mansi, t. XXX, n° 26, p. 198.

2. On sait que, grâce à une autorisation particulière de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, M. Pastor a pu compulser en liberté les Archives secrètes du Vatican. Les registres d'Alexandre VI sont au nombre de 113 volumes in-4, n°s 772-884.

plus solidement encore établie, est donc que « toute tentative de sauver la mémoire d'Alexandre VI serait dorénavant la défense d'une cause désespérée ».

C'est plus que jamais le cas de se rappeler la parole de l'un des plus saints prédécesseurs d'Alexandre VI, et de donner toute sa signification à ce mot que l'humilité avait mis sur les lèvres de Léon le Grand : « Petri dignitas etiam in indigno hærede non deficit[1]. » L'homme et la fonction sont séparables heureusement, et la vie d'un pontife fût-elle plus coupable encore que n'a été celle d'Alexandre VI, l'Église, tout en souffrant de la prévarication de son chef, n'en resterait ni moins indestructible, ni moins divine. Le Pape n'est pas *indéfectible*, mais *infaillible*. Celui dont nous parlons — fait digne de remarque — n'a pas porté la moindre atteinte à la pureté de la doctrine dont il était le dépositaire. Il n'a fait que lui donner le plus cruel démenti par sa conduite scandaleuse, « sans pouvoir diminuer d'un *iota* la valeur des trésors célestes dont il avait la garde. L'or est toujours de l'or, quelle que soit la main qui le distribue[2] ». Une pierre précieuse, ajoute M. Pastor, ne perd rien de son prix à être enchâssée dans une monture vulgaire.

II. — TEXTES ET DOCUMENTS

MERLET, CHAVANON, BOUILLET, U. CHEVALIER, DELAVILLE LE ROULX, BALME, REICHERT, PONCELET, LACROIX, CHEVIN, STANG, AUVRAY.

La *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* s'est augmentée de trois récentes publications : la *Chronique de Nantes*, celle d'*Adémar de Chabannes* et les *Miracles de sainte Foy*. Cette Collection est, on le sait, placée sous le patronage d'une société composée de membres de l'Institut et de professeurs des grands établissements scientifiques. Elle compte aujourd'hui vingt et un volumes, et en a un nombre au moins égal en préparation. Ses éditions ont été accueillies avec faveur, parce qu'elles sont presque toutes excellentes, et qu'à ce mérite intrinsèque elles joignent l'avantage de composer une série très bien choisie de documents utiles à l'historien, au pro-

1. *Serm. de Nativ. III* (al. IV).
2. Tome VI, p. 132.

fesseur, à l'étudiant, et que l'on aime à avoir sous la main comme de commodes instruments de travail.

La *Chronique de Nantes* (cca 570-1049)[1] doit son importance au fait qu'elle est à peu près l'unique source de l'histoire de Bretagne au dixième siècle. Toutefois, si bretonne qu'elle soit, elle ne se confine pas dans ses frontières ; son intérêt est loin d'être purement local ; l'histoire générale y relève de précieuses confirmations et additions aux données des autres annales, à celles du neuvième siècle notamment. Ce fait est d'autant plus intéressant que la chronique nantaise semble dériver d'une autre source que les sources annalistiques, c'est à savoir, de courtes chroniques armoricaines et des pièces diplomatiques, dont il n'est pas aisé de retrouver la trace.

M. René Merlet, dans l'édition de ce document, restitué et comme découvert à nouveau, a donné le spécimen d'une méthode très originale et qui, pour cette raison, mérite d'être signalée.

Le manuscrit de la chronique n'existe plus. Jusqu'à la fin du quinzième siècle pourtant, les chanoines de la cathédrale de Nantes le possédèrent — peut-être en autographe — dans le *trésor des lettres de ladite église*. Une seule édition en avait paru jusqu'à ce jour, donnée par dom Lobineau en 1707[2], mais avec de graves lacunes : vingt chapitres sur cinquante-deux y font totalement défaut ; six ne s'y trouvent que brièvement résumés. Heureusement, un scrupuleux compilateur, Pierre le Baud, prêtre manceau, écrivant, à l'extrême fin du quinzième siècle, une Histoire de Bretagne, a fait entrer dans son œuvre toute la substance de la chronique nantaise. Il l'a traduite en son français, avec une exactitude que tout le monde peut aujourd'hui contrôler. Il ne restait donc qu'à retrouver le texte latin de celui que Pierre le Baud désigne sous le nom « d'acteur de la Chronique de Nantes ». M. Merlet l'a fait ; il a saisi le fil conducteur ; vérifié, à l'aide de la traduction, le texte de Lobineau, et restitué à la

1. Publiée avec une introduction et des notes, par René Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir. Paris, Picard, 1896. In-8, pp. LXXII-165.

2. *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 35 sqq. ; reproduite telle quelle par Dom Morice, en 1742, au tome I[er] des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, col. 135 sqq., et partiellement par Dom Bouquet, aux tomes VII, p. 217 sqq., et VIII, p. 275 sqq., des *Historiens des Gaules et de la France*.

chronique morcelée des fragments épars que jusqu'ici l'on n'avait pas su identifier[1]. Par une dérogation à la méthode usuelle, l'éditeur a publié, en guise de justification et de pièce à conviction, la traduction mancelle en regard du latin original.

L'œuvre principale d'*Adémar de Chabannes*, sa *Chronique*, vient d'être soumise à une revision très soigneuse de M. Jules Chavanon, archiviste de la Sarthe[2]. Le travail critique de Waitz (*Monum. Germ.*, SS. IV) dispensait déjà de recourir aux éditions fragmentaires ou incorrectes de Pithou, de Duchesne et de Labbe; mais la présente édition est encore en progrès sur celle de l'érudit allemand; il n'y a rien à ajouter à cette exacte collation de manuscrits pour la rendre parfaite. C'est sur le troisième livre d'Adémar que le nouvel éditeur a fait porter toute son application; on le comprendra, si l'on se rappelle que cette partie de l'œuvre (830-1028) est la seule originale le reste ayant été, sauf de courtes additions, emprunté aux *Gesta Regum*, aux *Continuations de Frédégaire* et aux *Annales royales*.

L'abbaye bénédictine de Conques a joui, au moyen âge, d'une étonnante célébrité, non seulement dans le Rouergue et les provinces avoisinantes, mais dans la France entière. Son admirable église romane, l'un des types les plus curieux de l'école languedocienne, et son trésor, dont les meilleures pièces font encore l'honneur de nos expositions d'art, attestent l'éclat du passé. L'église fut la demeure, et le trésor le mobilier de sainte Foy, dont le corps fut apporté à Conques, au cours du neuvième siècle, par un habile moine qui le déroba à la ville d'Agen, où la jeune vierge reposait depuis son martyre survenu dans la persécution de 303. Ce pieux larcin, semblable à tant d'autres dont les « translations » nous ont gardé le souvenir, fut pour le pays de Conques une fortune temporelle aussi bien que spirituelle. Dans les premières années du onzième siècle, un certain clerc, du nom de Bernard, écolâtre d'Angers, s'en fut aussi vénérer sainte Foy du Rouergue. Il demeura si frappé des prodiges qu'il y vit, ou dont il entendit le récit, qu'après trois voyages au célèbre

1. Ainsi le *Fragmentum Historiæ Britanniæ Armoricæ* ou *Fragment de Val-Dieu*, publié dans le *Thes. Nov. Anecdot.* de Martène et Durand, t. III, col. 829-844.

2. Dans la *Collection de Textes*, mentionnée ci-dessus. Picard, 1897. In-8, pp. LII-235.

tombeau, il entreprit de composer un *Livre de Miracles de sainte Foy*. A ce livre, quelque temps après, une suite fut donnée par un autre clerc, qui s'enveloppa du voile de l'anonyme, « par respect pour la sainte ». C'est cet ensemble que M. l'abbé Bouillet vient de publier d'après le meilleur manuscrit[1].

On ne cherchera pas trop exclusivement matière à édification dans ce *Liber miraculorum*, et on n'accordera pas une facile créance à des récits que la crédulité populaire, et non l'autorité ecclésiastique, a décorés de l'étiquette de *miracles*. Ce sont, pour l'ordinaire, des légendes copiées sur quelques types peu nombreux et qui prennent volontiers une tournure plaisante. Telle l'histoire de cette monture que sainte Foy ressuscita, à la prière du cavalier. La bête était déjà entre les mains des équarrisseurs, quand le miracle s'accomplit. Son premier acte fut une ruade inopinée à ses deux écorcheurs, après quoi elle s'en vint follement caracoler autour de l'église, d'où l'on ne pouvait plus l'arracher. Telle encore l'histoire de ce beau chevalier qui, devenu plus chauve que la forêt « aux ides de septembre », recouvra, grâce à la sainte, une chevelure de Philistin.

Si nous ne trouvons pas ici ce que nous appelons des miracles, combien, par contre, l'histoire des mœurs n'aura-t-elle pas à glaner de traits intéressants dans ces vivants récits ! L'histoire et la géographie locales y feront d'excellentes trouvailles[2].

Je ne voudrais pas, en finissant, laisser croire que l'édition de M. l'abbé Bouillet n'est pas de tout point excellente ; je trouve pourtant que, dans son choix de variantes, il a pris trop aisément son parti de s'en tenir à un nombre donné de manuscrits.

Ordinaires de l'Église cathédrale de Laon (XIIe *et* XIIIe *siècles*), *suivis de deux Mystères liturgiques*, publiés d'après les manuscrits originaux, par le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut[3].

M. Ulysse Chevalier est un infatigable travailleur. Entre ses travaux bien connus, et qui ont tous le caractère de vastes entre-

1. *Liber Miraculorum sanctæ Fidis*, d'après le manuscrit de Schlestadt, dans la *Collection de Textes*, etc... Picard, 1897. In-8, pp. XXXVI-290.

2. L'éditeur a identifié nombre de noms de lieu. M. G. Desjardins avait déjà commencé ce travail dans son *Cartulaire de Conques*. Paris, 1879. In-8.

3. Paris, Picard, 1897. Grand in-8, pp. XLIII-409.

prises, sa *Bibliothèque liturgique* figurera avec grand honneur. Il en publie aujourd'hui le sixième volume, et plusieurs autres sont sous presse.

Les manuscrits de cette nature abondent dans nos bibliothèques, mais demeurent une mine inexploitée; le savant éditeur facilite la tâche aux curieux de nos vieilles coutumes liturgiques. Ses publications sont si soignées, qu'elles dispenseront de recourir aux originaux. — L'*Ordinaire* est un directoire de l'office divin, à la fois *ordo* et cérémonial, réglementant les fonctions sacrées, depuis celles de l'évêque jusqu'au rôle du plus mince *clericulus*. Les *Ordinaires* laonnois du doyen Lisiard et du chanoine Adam de Courlandon contiennent mainte particularité qui mériterait d'être relevée. Qu'il me soit permis de signaler, entre autres, à la curiosité de quelques rares lecteurs, l'usage du « past » ou festin servi à l'évêque, aux fêtes de Noël et de Pâques, dans le réfectoire situé près du chevet de la cathédrale. Le menu en est entremêlé aux détails de la pompe liturgique : *Episcopo datur hancha* (un gigot de mouton) *et magnus panis et dimidius sextarius vini*. Le chanoine-hôtelier reçoit quant à lui une tranche de porc et une tarte; le lecteur *tria jecora*, et une tarte aussi. Ce festin campagnard s'achève par le chant de la prose *Pastis visceribus* et une distribution d'argent faite par le prélat, qui semble ainsi payer sa note[1].

Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310), par J. Delaville Le Roulx. Tome II (1201-1260).

Le tome second de cette imposante collection vient de paraître[2]. On a plus d'une fois déjà, en parlant du premier volume de ce *Cartulaire*[3], comparé aux travaux de nos célèbres Bénédictins celui qu'a entrepris M. Delaville Le Roulx, et auquel nous le voyons aujourd'hui donner une suite si importante. La science et le soin scrupuleux qui ont mérité à l'auteur tant d'éloges, il est superflu de les mettre encore en relief; l'érudit ne s'est point départi de ses habitudes scientifiques.

Ce volume contient 1840 pièces, empruntées à toutes les ar-

1. Voir p. 52.
2. Paris, Leroux. In-folio, pp. 919.
3. Voyez sur le tome Ier, *Études*, 1895, t. II, p. 342 sqq.

chives de l'Europe. Ce sont des bulles, des privilèges royaux et impériaux, des actes de donation émanés des grands feudataires, des immunités, des exemptions de l'ost, de la chevauchée et généralement des services vassaliques en faveur de l'Hôpital. Il ne manquera rien au futur historien des Hospitaliers, des pièces diplomatiques à l'aide desquelles on écrira, non plus seulement leurs grandes actions militaires, mais l'histoire de leur constitution, de leurs coutumes et de leurs agrandissements. — Tous les lecteurs qui compulseront cet in-folio ne s'arrêteront pas sur les mêmes pièces; ce sont les préoccupations d'étude qui, naturellement, dirigent l'attention et la retiennent sur un objet plutôt que sur un autre. Toutefois on mettra, sans aucun doute, au nombre des documents curieux, trois chartes d'affranchissement accordées à des Juifs et à leurs familles (les n°s 1220, 1277, 1325; p. 50, 79, 104). Le Juif du moyen âge était de condition servile, souvent même assimilé au lépreux et à l'hérétique; mais son esprit de ressources et les services rendus lui valaient parfois la *manumission* : il était ou bien « emfranchi », lui et les siens *per cuncta secula... ita quod sint franchi, liberi, ingenui et immunes;* ou bien placé *en servage d'Église*, ce qui mettait la personne du parvenu dans une situation réellement privilégiée.

Ce tome second contient, comme le premier, beaucoup de pièces relatives au célèbre monastère espagnol des *Hospitalières de Sigena*, dont quelqu'un certainement entreprendra quelque jour de raconter l'intéressante histoire. Mais l'Hôpital ne comptait pas uniquement des *chevalières;* des princesses et des femmes de haut lignage s'agrégeaient souvent à l'Ordre, en qualité de *consorores*, et réclamaient ce prix de leurs libéralités. Telles, Julienne de Césarée, Christine, fille de feu Roger de Cayphas, et mainte autre. La première choisit sa sépulture dans le cimetière de l'Ordre, et, en attendant le jour où elle y prendrait place, voulut être traitée *sicut consoror ejusdem domus et amica... Et fratres domus tenentur mihi ad petitionem meam, in vita vel in morte, dare habitum Hospitalis benigne et caritative : et, dum vixero, tanquam sorori domus mihi deesse non poterit nec debebit*[1].

On n'est plus guère habitué à voir exécuter par l'initiative privée d'aussi vastes entreprises que la constitution de ce *Cartu-*

1. N° 1251. p. 65. Voir aussi n° 1146, p. 8.

laire; mais les forces de M. Delaville Le Roulx, il l'a bien montré, ne sont pas au-dessous de la tâche.

Les *Monumenta historica* des Dominicains se sont enrichis dernièrement de deux bons ouvrages, le *Cartulaire de saint Dominique*, tome II, et une édition critique de *Gérard de Frachet*[1].

Le R. P. Balme n'a pas publié un cartulaire de la forme classique, mais un recueil de documents que l'on pourrait rapprocher des anciens cartulaires-chroniques, dans lesquels on entremêlait les pièces diplomatiques et les annales. L'œuvre y perdra, je le crains, aux yeux des purs érudits; mais le public ordinaire y trouvera plus d'intérêt. On ne peut nier d'ailleurs que les commentaires narratifs, qui accompagnent chaque document, ne renferment une riche mine d'informations historiques. Les donations et fondations abondent dans ces toutes premières années de l'Ordre (1216-1220), de même que les faveurs accordées aux Frères par Honorius III. Parmi ces bulles, il faut en signaler deux de la formule *in p̄p̄m*[2], bulles-pancartes, qui ne sont pas sans intérêt pour la critique diplomatique. Il est seulement à regretter qu'on en ait donné de si médiocres fac-similés. Toute la partie d'illustration documentaire est semblablement négligée; l'ouvrage, pourra-t-on dire, n'emprunte point sa valeur à des ornements étrangers : il ne le doit qu'à son propre mérite.

Quant à l'édition critique du R. P. Reichert, c'est un travail excellent. — Gérard de Frachet, limousin d'origine, appartient à la première génération des fils de saint Dominique. En 1225, il prenait l'habit, au couvent de Saint-Jacques, à Paris; il était, en 1251, provincial de Provence, et, après avoir rempli plusieurs autres charges de son Ordre, il mourait dans une heureuse vieillesse, en 1271. Témoin de la ferveur primitive et pénétré du charme qui entoure toutes les institutions à leur berceau, il voulut perpétuer la mémoire de ces jours héroïques. Aussi bien, le maître général, Frère Humbert (1256-1260), l'y avait encouragé. Les

1. P.P. Balme et Lelaidier, *Cartulaire ou Histoire diplomatique de saint Dominique*. Paris, aux bureaux de l'*Année dominicaine*. In-8, pp. 490. — Fratris Gerardi de Fracheto, O. P., *Vitæ Fratrum Ordinis Prædicatorum necnon Cronica Ordinis ab anno MCCIII usque ad MCCLIV ad fidem codd. mss. recognovit...* Fr. Benedictus Maria Reichert, O. P. Lovanii, 1896. In-4, pp. XXIV-362.

2. Nos LVIII et LXIX, p. 71 et 173.

souvenirs de Gérard nous sont parvenus sous le titre de *Vitæ Fratrum*. Ils ne suffiraient point à qui voudrait connaître l'histoire de saint Dominique, du bienheureux Jourdain et des premiers temps de l'Ordre ; Gérard n'a fait qu'ajouter aux annales dominicaines ce que ses prédécesseurs n'avaient pas raconté; ce sont, comme il l'écrit, des glanes recueillies sur le champ déjà parcouru par les moissonneurs[1]. L'édification trouva largement son compte aux récits du Frère Gérard; mais le narrateur est crédule et plus curieux encore de miracles que d'actes de vertu. Sa bonne foi cependant reste intacte, et, s'il se trompe, ce n'est ordinairement pas faute de s'être renseigné; il aime, au contraire, à citer ses autorités, et, autant que possible, à les prendre parmi les témoins des événements : *Sicut antiquus quidam et honestus civis Caturcensis... sicut quatuor honeste persone senserunt*[2]...

La *Cronica ordinis* fait suite aux *Vitæ*. Il est désormais prouvé que cette chronique ne doit pas être attribuée à Frère Humbert, comme l'ont pensé Quétif et Echard, mais bien à Gérard de Frachet[3].

Les *Annales de l'Abbaye de Saint-Ghislain*, dont le texte n'avait jamais été publié intégralement, le baron de Reiffenberg[4] s'étant borné, on ne sait pourquoi, à éditer seulement les neuf premiers livres, viennent de recevoir leur complément. Le P. Albert Poncelet, des Bollandistes, a publié, l'année dernière, les livres X, XI et XII, c'est-à-dire la fin de l'œuvre de dom Baudry et sa continuation par dom Durot[5]. Ces annales, écrites au siècle dernier, sont une importante contribution à l'histoire monastique. La dernière partie, que vient d'en donner le P. Poncelet, contient l'histoire de l'abbaye aux dix-septième et dix-huitième siècles (1604-1756). Il est superflu de louer l'érudition toujours si bien informée de l'éditeur, et le soin scrupuleux apporté à l'éclaircissement de chaque détail : ce sont les qualités traditionnelles de l'école bollandiste.

1. Lib. I, Prolog.
2. D'autres exemples : Lib. I, cap. 34-36, p. 86, 92...
3. Le P. Denifle l'a décidément établi dans l'*Archiv für Literatur u. Kirchengesch.* II Bd., p. 170.
4. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et du Luxembourg*, t. VIII (1848).
5. Mons, 1897. Grand in-8, pp. xxiv-537.

A côté de cette histoire monastique, il faut signaler une bonne étude d'histoire municipale, celle de *Romans et du Bourg-de-Péage avant 1790*, par M. Lacroix[1]. M. Lacroix, qui est archiviste départemental, connaît son sujet, on s'en doute, mieux qu'homme de Dauphiné. L'Église, la commune, les finances, l'école, l'armée, l'industrie et le commerce sont étudiés ici avec la compétence que ne peut manquer d'avoir acquise un savant, qui a compulsé, dépouillé, inventorié les archives où est recelée cette intéressante histoire locale.

Avant de clore cette nomenclature déjà longue, j'indiquerai sommairement quelques nouveaux instruments de travail.

Le *Dictionnaire géographique latin-français*, de M. l'abbé Chevin[2], rendra des services. Il n'est que trop aisé de constater le manque de bons manuels de ce genre. L'ouvrage est, en général, bien renseigné; il n'est pourtant pas encore assez complet. On devrait pouvoir, à l'aide d'un semblable dictionnaire, aborder la lecture, non pas évidemment de toutes les chartes, mais du moins de tous les textes imprimés. Il n'en est pas ainsi, et M. Chevin doit le savoir mieux que personne. Qu'il me permette de lui signaler une rectification relative à l'identification de l'*insula Oscellus*. L'opinion courante qui la plaçait à Oissel, près de Rouen, ne peut plus être admise; elle ne concorde pas avec les textes annalistiques[3]. Un mémoire de M. Lair[4] et une note lue dernièrement par M. Giry, de l'Institut, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lui ont à bon droit substitué l'île de Seine, qui est sise en face de Jeufosse[5]. Le dictionnaire géographique renferme des inutilités. On ne saurait trop rigoureusement exclure d'un livre tout ce qui sort des limites de son objet. Cette sévérité dans la méthode est l'un des meilleurs garants de la valeur d'un ouvrage.

L'*Historia Ecclesiastica historiæ seriam solidamque operam*

1. Valence, 1897, Grand in-8, pp. 367.
2. Paris, Retaux. In-8, pp. 358.
3. *Annales Bertin.*, ad ann. 853, 856, 858. — *Chron. Fontanel.*, ad. ann. 855, 859. — *Epist. Hincmari* (Bouq., VII, 522).
4. *Société du Vexin*, 1897.
5. *Fossa-Givaldi* (v. *Ann. Bert.*, 856); département de Seine-et-Oise, arr. de Mantes.

navantibus accommodata[1], que M. Stang vient de mettre au jour, est, en somme, un manuel élémentaire. Ou bien le titre est quelque peu ambitieux, ou bien l'auteur n'a su réaliser ce qu'il avait projeté. A qui fait de l'histoire d'une manière un peu approfondie, ce petit volume pourra bien fournir commodément quelques dates et quelques renseignements utiles; mais il ne servira jamais à l'éclairer sur la valeur et par conséquent sur l'usage à faire d'un document. C'est que M. Stang a omis la critique des sources; car je ne puis appeler de ce nom les quelques vagues indications de provenance, éparses ici et là dans son livre. Cette critique est cependant, pour l'historien, la chose qui importe. — En outre, je ne sais quelle considération a persuadé à M. Stang de ne se référer, pour les éditions, qu'à la collection de Migne. Rien de plus étrange que de se voir adresser à la *Patrologie latine*, pour y consulter Grégoire de Tours, Frédégaire, Bède et bien d'autres.

Un nouveau volume vient de paraître du *Catalogue général des Manuscrits français de la Bibliothèque nationale;* c'est le tome Ier de l'*Ancien Saint-Germain français* (nos 15370-17058), publié par M. Lucien Auvray[2]. Les pièces cataloguées ici offrent, en majorité, un intérêt de premier ordre; elles sont surtout relatives à l'histoire du royaume, de l'étranger, des provinces, du Parlement, de la Chambre des comptes et aux affaires ecclésiastiques. Les papiers du président de Harlay et ceux de Bellièvre y tiennent une place assez importante. On y trouve aussi nombre de dépêches originales de nos ambassadeurs. Ce sont surtout les historiens du seizième siècle et du dix-septième qui auront à y faire une ample récolte de documents.

Jules DOIZÉ, S. J.

1. *Friburgi Brisgoviæ*. Herder, 1897. In-12, pp. 267.
2. Paris, Ernest Leroux, 1898. In-8, pp. XI-654.

REVUE DES LIVRES

Je pense, donc je suis, introduction à la méthode cartésienne, par C.-Paul Viallet. Alcan, 1897. In-12, pp. 140. Prix : 2 fr. 50.

On fait assez généralement à René Descartes l'honneur de le considérer comme le père et l'initiateur de la philosophie moderne. On ne se trompe pas en cela. Que nous la prenions dans les écrits fameux d'un Leibniz, d'un Spinoza, d'un Locke, d'un Kant et d'un Hegel, ou dans les œuvres de valeur dues à nos contemporains, la philosophie moderne, la meilleure, semble porter partout ces deux caractères : vaste étendue de savoir, ou tout au moins culte ardent, parfois exagéré, de la *science* — abandon de la tradition philosophique et développement excessif de la spéculation individuelle. Or, la science, qu'on acceptait, étant vérité, et la tradition, qu'on rejetait, ne l'étant pas moins, il devait s'ensuivre, et il s'en est suivi, en effet, dans la philosophie de ces trois derniers siècles, avec des vues nouvelles et fécondes, d'étranges antinomies. Tout cela pourrait être appelé la marque paternelle, le signe héréditaire mis par l'esprit de Descartes sur la pensée moderne; tout cela se trouve déjà en germe et même avec un certain développement, dans les œuvres du célèbre novateur, nommément dans la plus originale et la plus caractéristique de toutes, le *Discours de la méthode*.

M. Paul Viallet, qui vient, après tant d'autres, s'attaquer aux difficiles problèmes soulevés autour de ces quelques pages, s'est proposé simplement de résumer, au profit des débutants, les plus remarquables travaux antérieurs. Origines et développement du doute cartésien; solution de ce doute par le *Cogito, ergo sum;* objections et réponses : tels sont les points examinés par ce petit livre, qui tient suffisamment des promesses faites avec tact et modestie. Il faut toutefois excepter, comme très incomplètement traitée, la section intitulée : objection des scolastiques.

Je ne ferai pas à M. Paul Viallet un reproche d'avoir échoué, là où n'ont pas mieux réussi tant d'éminents apologistes. Oui, même après ces pages sérieuses et bien étudiées, je ne saurais me défendre de croire à l'exactitude des vues exprimées tout à l'heure. Dans le *Discours de la méthode*, comme ailleurs, Descartes est avant tout le mathématicien, l'homme de la *science exacte;* et je ne nie pas que l'esprit *scientifique*, se développant, grâce à l'influence cartésienne, dans la philosophie moderne, n'ait amené de fort appréciables progrès, notamment en psychologie. Mais il y a eu excès : on en est venu peu à peu à n'admettre plus qu'une certitude, la certitude mathématique; l'esprit *scientifique* est devenu, en matière de métaphysique ou de morale, l'esprit de scepticisme. Or, je le répète, le germe de ce progrès comme de cette déviation funeste, se manifeste clairement dans la philosophie cartésienne, même à ne tenir compte que du *Discours de la méthode*, et il serait ridicule d'insister pour le montrer.

Je disais, en second lieu, que du fait de sa rupture avec la tradition métaphysique, Descartes avait voué son propre système et toute la spéculation à venir à de nécessaires antinomies. Or, cela aussi demeure vrai, en dépit de mainte apologie plus ou moins ingénieuse, et l'on en pourrait fournir bien des preuves. Bornons-nous à l'essentiel. Le doute cartésien est trop universel, d'ailleurs trop obscurément posé, expliqué de façon trop ambiguë, il ressemble trop au doute sceptique, pour que l'autorité de la raison n'en soit pas au moins diminuée. Or, c'est à l'infaillibilité de la raison que Descartes a recours, aussitôt après le *Cogito, ergo sum*. Le *Cogito*, *ergo sum* lui donne l'existence du moi, soit ; mais après ? Après, quand il s'agit de reconstruire l'édifice intégral des réalités certaines, à qui s'adresser, si ce n'est à la raison ? Et Descartes l'a fait, Descartes a rendu à la raison, sans motif nouveau à l'appui, les droits qu'il venait de lui dénier. Il n'a pas vu ou n'a pas voulu voir l'inévitable contradiction, à laquelle étaient destinés après lui tous ceux qui marcheraient sur ses traces. On ne va pas impunément contre la nature. Douter, là où elle ordonne de croire, c'est s'obliger à douter toujours ou se condamner à l'illogisme.

Camille DE BEAUPUY, S. J.

PUBLICATIONS DE L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE DE BEYROUTH.

I. **Elementa Grammaticæ Arabicæ...** *Auctoribus* PP. A. DURAND et L. CHÉIKHO, S. J. Pars altera. Chrestomathia cum Lexico variisque notis, auctore P. L. CHÉIKHO. Beryti, Typographia Patrum Societatis Jesu, 1897. In-8, pp. 230. L'ouvrage entier : 8 francs.

II. — **Cours de Belles-Lettres,** d'après les Arabes, par le P. L. CHÉIKHO, 1892. 1re partie. In-8, pp. 452. Prix : 2 fr. 50.

III. — **Sainte Bible**, en arabe. Édition photolithographique. Petit in-8, pp. 562, dont 50 de notes, 1897. Prix : 10 francs.

IV. — **Al-Machriq (L'Orient),** revue arabe paraissant le 1er et le 15 de chaque mois en un fascicule de pp. 48, grand in-8, sous la direction des PP. de l'Université Saint-Joseph. Abonnement : Union postale, 15 francs.

Les presses de l'Imprimerie catholique de Beyrouth ne se reposent jamais. Il ne se passe guère de mois, sans qu'elles nous donnent quelqu'une de ces « si utiles publications qui lui ont mérité l'estime et la sympathie du monde oriental » — comme on le disait récemment au Congrès international des Orientalistes (Paris, septembre 1897). Nous présentons aujourd'hui aux lecteurs des *Études* quelques-unes de ces publications qui semblent demander une mention spéciale.

I. — La Chrestomathie qui vient de paraître est une des plus intéressantes et des plus pratiques que nous connaissions. Cent trente morceaux, en partie inédits, choisis dans les meilleurs auteurs de toutes les époques, en font une histoire abrégée de la littérature arabe. Nous avons trouvé un charme tout particulier à lire les chapitres consacrés aux proverbes populaires et aux extraits philosophiques et théologiques. Que n'avons-nous ces ouvrages des Arabes chrétiens, si peu connus, hélas ! même des savants ! Il y aurait là, sans doute, matière à plusieurs volumes de *Patrologie arabe*, texte et traduction, qui feraient certes belle figure à côté des œuvres grecques, latines et syriaques.

Comme l'ouvrage aura avant longtemps une nouvelle édition, grâce à l'accueil favorable et bien justifié que les universités d'Europe et les écoles de langues orientales lui font un peu partout, nous demandons à l'auteur, avec la correction des rares

fautes topographiques, une plus large place pour des notes grammaticales et linguistiques, graduées selon la force des étudiants. Quelques yeux fatigués souhaiteraient peut-être l'emploi de caractères un peu plus gros dans le riche vocabulaire qui termine l'ouvrage.

Oserons-nous exprimer un autre vœu? Si le P. Chéikho voulait bien nous donner un catalogue détaillé des manuscrits que possède l'université Saint-Joseph, et auxquels il nous renvoie souvent dans sa Chrestomathie et ses volumes sur les poétesses arabes, il rendrait au monde savant un service dont tous les Orientalistes lui seraient reconnaissants.

II. — Le premier volume du *Cours de Belles-Lettres* (Préceptes de littérature et versification) d'après les Arabes, est une nouvelle édition, complètement refondue et répondant au besoin de l'enseignement. La première édition avait paru en 1887. Tous les professeurs de langue arabe sauront gré au savant auteur des améliorations introduites dans cette édition. Quand on a fait connaissance avec les gros ouvrages des rhéteurs arabes, l'on admire le patient travail et le coup d'œil sûr du Révérend Père qui a su tirer de ce fatras incohérent, et souvent insipide, les riches matériaux qui font la base de son cours. On regrette aussi que, dans nombre d'écoles d'Orient et d'Algérie, l'on tienne encore à certains manuels, où les Belles-Lettres sont réduites à quelques vagues notions de phraséologie et à une nomenclature fastidieuse de deux cents tropes et plus.

Puisque nous sommes ici sur le terrain de l'enseignement, nous avouerons que la partie de l'ouvrage concernant la versification des Arabes aurait mérité une refonte sur un plan nouveau, logique et de lecture facile. La chose est possible. Les cent cinquante termes techniques — nous n'exagérons rien — qui encombrent la métrique arabe et découragent les volontés les plus résolues, disparaîtraient avec avantage; et la versification arabe serait mise à la portée des étudiants, jeunes et vieux. Pour cela, il faut oser sortir de l'ornière, briser avec les habitudes du passé. Entreprise hardie, mais nécessaire, pensons-nous. Qui mieux que le P. Chéikho, est en état de la tenter et de la mener à bonne fin?

Nous attirons l'attention des Orientalistes sur le chapitre des poésies populaires, fort curieux.

III. — L'éloge de la Bible arabe des missionnaires jésuites de Beyrouth n'est plus à faire. Le jugement des patriarches et évêques de tous les rites, les félicitations d'orientalistes de première valeur et la médaille d'or que l'Exposition de Paris lui a jadis décernée, le disent assez. Mais l'ouvrage est en trois gros volumes de format grand in-8 : c'est dire qu'il est d'un maniement quelque peu difficile. Les missionnaires ont voulu obvier à cet inconvénient. Grâce aux procédés photolithographiques que les modestes artistes de l'imprimerie, Frères coadjuteurs de la Compagnie de Jésus, possèdent dans la perfection, un vrai bijou de 562 pages, reproduisant les 2 092 pages des trois volumes, vient d'être livré au public. L'extrême finesse des caractères, complètement vocalisés, n'a rien ôté à leur netteté et à leur élégance. Déjà le monde savant a fait le plus favorable accueil à cette magnifique édition. Elle ne tardera pas à devenir populaire, et elle figurera dans toutes les bibliothèques, comme un des chefs-d'œuvre des publications orientales parues jusqu'à ce jour.

IV. — Au dernier Congrès des Orientalistes, un missionnaire jésuite de Beyrouth annonçait une nouvelle revue arabe, que les Pères de l'université Saint-Joseph se proposaient de publier. Le projet a été exécuté depuis le 1er janvier 1898. Nous transcrivons quelques lignes du prospectus : « Cette Revue s'occupe spécialement d'étudier les questions religieuses, scientifiques, littéraires et historiques qui ont rapport à l'Orient, de publier des textes originaux et de faire connaître les travaux des Orientalistes. Chaque numéro contient un bulletin bibliographique, où il est rendu compte des publications relatives à l'Orient. »

Quinze numéros ont paru. Aux PP. Chéikho, Salhani, Lammens, de Coppier, Zumoffen, Collangettes, van den Hœven, Ronzevalle, etc., missionnaires, des savants tels que MM. les docteurs Rouvier, Haffner, Musil et autres ont bien voulu prêter leur concours actif.

Signalons quelques textes inédits qui plairont, pensons-nous, aux savants d'Europe :

Histoire de Beyrouth et des Princes Bohtoriens, par Ibn Salih, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque Nationale, avec notes et éclaircissements ;

Le Livre des Campements, *le Livre des Plantes et des Arbres*, d'Al-Asmaï. Manuscrits du Caire. Les notes du célèbre lexicologue arabe sont fort précieuses, même après les ouvrages d'Ibn Is-Sikkit, d'At-Taalibi et d'Al-Hamadani, édités, ces dernières années, par les Jésuites de Beyrouth.

Voici d'autres articles remarquables : *Fra Gryphon et le Liban au quinzième siècle; la Chronologie du Patriarcat maronite,* d'après Douaïhi*; l'Age de pierre en Phénicie; les ruines d'al-Muchatta; Remarques sur la dérivation de quelques mots arabes; Une étude sur Barhebræus; les Libanais de nos jours*, pris sur le vif et peints *con amore* dans un charmant petit roman, etc., etc.

Nous pourrions allonger cette liste; mais on voit par là quelle variété de sujets les rédacteurs de la Revue ont su traiter en si peu de temps. Félicitons les zélés missionnaires qui trouvent dans leur dévouement le moyen de servir la science, en même temps qu'ils servent la religion. A. R., S. J.

Conférence sur la Syrie, par M. André Chevrillon. Rouen, Cagniard, 1898. In-4, pp. 27.

M. André Chevrillon, qui a, dans une langue si harmonieuse et si chaude, décrit les *Terres Mortes*, nous donne une *Conférence sur la Syrie*, où l'on retrouve toutes les qualités de l'auteur. Il dit en poète la beauté radieuse des contrées orientales et le printemps syrien le « soudain et merveilleux printemps, le printemps idéal, celui que les poètes imaginent dans leur monde rêvé ». Il peint les mœurs, les habitudes, le caractère, l'intelligence « non pas créatrice, non pas inventive et capable d'idées générales, mais étonnamment souple » de ces peuples du Liban.

Mais c'est principalement au point de vue patriotique et français que nous recommandons la lecture de ces pages très intéressantes. M. Chevrillon montre admirablement comment les œuvres de nos missionnaires contribuent au bon renom de la patrie en ces contrées lointaines ; il soutient que « c'est surtout par les religieux que nous pourrons agir là-bas sur les esprits ». Il se demande si l'on ne pourrait pas « les aider en exemptant d'impôts, en France, leurs maisons mères ».

A l'heure où la franc-maçonnerie, par les lois que l'on sait, fait un effort suprême pour ruiner l'influence des congrégations religieuses françaises, les affirmations de l'auteur de la *Conférence sur la Syrie*, au simple point de vue de nos intérêts nationaux, sont un acte de bon sens, de loyauté et de patriotisme. Louis Chervoillot, S. J.

« **Dans le rang.** » *Notes d'un dispensé*, par Féli Brugière. Compositions de Draner. Paris, Delagrave. In-12, pp. 330.

On a beaucoup parlé, ces dernières années, du rôle social que peut jouer l'officier par la virilisation, l'éducation morale de ses hommes, c'est-à-dire, en somme, de la nation, appelée tout entière à défiler successivement dans l'armée. L'auteur de « Dans le Rang » s'est épris de cette noble idée et, selon l'adage : *Longum iter per præcepta, breve per exempla*, il l'a incarnée dans le type du capitaine G...

Un dispensé, c'est-à-dire un jeune homme astreint à une seule année de service, a le bonheur de tomber dans la compagnie de ce merle blanc des capitaines. Et, comme ledit dispensé est licencié ès lettres, comme il a, avec la jeune habitude de philosopher, « la douce manie de tremper sa plume dans l'encre », il nous communique aimablement ses notes et son enthousiasme pour son chef. Celui-ci est un empoigneur d'hommes : d'un coup d'œil il les mesure, d'un mot il s'en empare, parce que c'est le mot qui convient à chacun, le « Sésame, ouvre-toi » des cœurs. Compatissant au malade, indulgent même au dandy qu'il veut tirer de sa vie désœuvrée, bon papa avec l'ouvrier ou le paysan, il n'est sec et mordant qu'avec la mauvaise tête, qui voudrait faire de la caserne un petit club de mauvais esprit. A tous, il sait montrer au travers, au-dessus des corvées d'assouplissement et de maniement d'armes, les grandes leçons de sacrifice, de formation virile, de dévouement au drapeau. — Et toute l'année, cette éducation intensive se continue, s'inspirant de toute circonstance : remise des fusils, première garde à monter, petite guerre, etc. La main qui dirige tout est de fer, gantée de velours, ferme, — on s'en doute bien, — mais paternelle ; aussi le chef sait-il se faire estimer et aimer.

Telle est, en trois coups de crayon, la sympathique et fortifiante silhouette, qui domine, éclaire, explique les divers tableaux militaires que présente « Dans le Rang ».

Quant à juger ce livre, c'est difficile pour un *pékin*... Avouons-le cependant, l'auteur s'est fait la partie belle, en nous offrant son héros à contempler à travers l'âme et la prose d'un dispensé philosophe. Le non dispensé, l'homme de trois ans, sans échapper entièrement, sans doute, à l'action élevante de son capitaine, doit

la sentir terriblement moins. — De plus, dans quelle mesure, jusqu'à quel point, cet apostolat laïque du chef n'est-il pas contrarié par les brutalités des sous-ordres et les misères morales de la caserne, que l'auteur lui-même doit signaler en les voilant? Cela encore, un homme du métier pourrait seul l'apprécier. — Quoi qu'il en soit, la vue de cet idéal fait du bien et évoquera de nobles ambitions chez les jeunes officiers qui le contempleront à loisir.

L'auteur, sans doute pour que le langage de son dispensé fût plus *nature*, a laissé se glisser en deux ou trois endroits un tout petit brin de gaillardise. Son livre pouvait se passer totalement de ce genre de piquant. Souhaitons qu'il fasse beaucoup de bien, en suscitant au capitaine G... autant d'imitateurs que d'admirateurs. X.

Récréations et problèmes mathématiques des temps anciens et modernes, par W. W. Rouse Ball. Troisième édition, traduite par M. Fick-Patrick. Paris, Hermann, 1898. Pp. IV-352.

Ce livre renferme l'exposé d'un grand nombre de récréations mathématiques. L'auteur ne vise pas à des applications pratiques, mais à l'étude de questions intéressantes auxquelles sont souvent associés les noms des plus grands savants.

La première partie comprend plus spécialement les récréations mathématiques : questions se rattachant à l'arithmétique, à la mécanique. On y trouvera les carrés magiques, les tracés continus, etc. La seconde partie est surtout historique. L'auteur y traite de la trisection de l'angle, de la duplication du cube, de la quadrature du cercle, de l'astrologie de l'hyper-espace, du temps et de sa mesure.

Ajoutons que cette troisième édition, enrichie par l'auteur d'additions importantes, a été traduite avec un soin extrême par M. Fick-Patrick. Aussi, n'hésitons-nous pas à recommander cet ouvrage à tous ceux qui cherchent des collections de jeux. Aux enfants, il offrira l'attrait de récréations faciles, et à ceux qui désirent des distractions plus élevées, il procurera la joie de résoudre des questions plus délicates où pourra s'exercer la finesse de leur esprit. Ne réalise-t-il pas le désir de Leibniz : « Les hommes ne sont jamais plus ingénieux que dans l'invention des jeux ; l'esprit s'y trouve à son aise..... Il serait à souhaiter qu'il y eût un cours entier des jeux, traités mathématiquement? » Irénée Randau, S. J.

I. **Cours développé d'Algèbre élémentaire**, précédé d'un Aperçu historique sur les origines des mathématiques élé-

mentaires, et suivi d'un Recueil d'exercices et de problèmes, par B. Lefebvre, S. J. Tome II : *Théorie des équations; progressions et logarithmes*. Namur, Wesmael-Charlier, 1898. In-8, pp. 544.

II. **Recueil d'exercices et de problèmes d'Algèbre élémentaires**, par B. Lefebvre, S. J. Namur, Wesmael-Charlier, 1898. In-8, pp. iv-168. Prix : 2 francs.

I. — Ce second volume comprend la théorie des équations, celle des progressions et des logarithmes. Mais ce serait une erreur de croire que l'auteur s'est astreint à ne pas en sortir. Comme il s'adresse surtout à des jeunes gens qui se disposent à enseigner, et aux professeurs eux-mêmes, il n'a pas craint d'aborder d'autres questions qui, tout en se rattachant aux théories précédentes, ne se trouvent pas ordinairement dans les livres élémentaires. C'est ainsi que la théorie des déterminants fait l'objet d'une étude approfondie. De même, on est quelque peu surpris de voir la théorie des équations se terminer par une application à la théorie des percussions, etc. Le P. Lefebvre n'oublie pas, en effet, que pour enseigner d'une façon claire et élémentaire, il faut des études personnelles plus élevées, qui permettent au professeur d'avoir une vue d'ensemble sur les théories élémentaires qu'il a à développer.

Ce second volume, comme le premier, renferme de nombreuses notes qui complètent l'aperçu historique servant d'introduction à l'ouvrage, et un recueil de problèmes.

II. — Ce recueil de problèmes diffère peu de ceux qui terminent les deux volumes du « Cours développé d'algèbre élémentaire ». L'auteur ne s'est pas contenté de proposer un certain nombre d'exercices. Il a groupé un choix de problèmes qui peuvent exciter l'élève par quelque côté intéressant. C'est ainsi qu'il a repris un certain nombre de vieux exercices proposés dans le style du temps sous une forme piquante et naïve. Quelques autres rappellent les noms de grands mathématiciens comme Euler. Tous sont judicieusement choisis. Aussi, croyons-nous qu'ils réussiront à stimuler la curiosité des élèves, ce qui les portera à tirer tout le fruit désirable de ce recueil. René Arnaudie, S. J.

Leçons élémentaires sur la Théorie des Formes et ses applications géométriques, à l'usage des candidats à l'agrégation des Sciences mathématiques, par H. Audoyer, Maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris. Paris, Gauthier-Villars, 1898.

Ce livre ne fait appel à aucune notion supérieure à celles qui sont vues en spéciales. Néanmoins, pour le comprendre, il faut être très

familiarisé avec les notations, les symboles adoptés. On peut dire que les différentes démonstrations n'y sont qu'indiquées. Tout le travail reste à faire à celui qui veut s'en rendre compte.

D'abord la théorie des convariants des formes binaires, conduisant à d'intéressantes applications géométriques sur les espaces se correspondant homographiquement. L'étude des formes linéaires permet ensuite de retrouver les principales propriétés des rapports anharmoniques et de l'homographie. L'étude des formes quadratiques a surtout des rapports avec l'involution. L'étude de la forme cubique a des relations avec la discussion de l'équation du 3e degré; de même celle de la forme biquadratique avec l'équation du 4e degré. Suit une étude analogue des formes ternaires, qui paraît plus simple. L'étude des éléments communs à une forme et à un élément de seconde espèce s'applique immédiatement à la construction des courbes algébriques. L'étude des formes linéaires en général nous ramène à celle des faisceaux.

La lecture approfondie de ce livre ne peut être entreprise sans études préalables. Il n'enseigne pas des choses nouvelles, mais il apprend à se servir, d'une nouvelle manière, des choses enseignées en spéciales. ROZEL.

Les Compagnons de Jeanne d'Arc. *Domremi-Reims*, 1412-1429, par Henri CHAPOY, préface par M. Jules ROY, professeur d'institutions politiques à l'École nationale des Chartes. Paris, Bloud et Barral. In-8, pp. xx-445.

Dans le livre de M. Chapoy, la grande figure de Jeanne « vierge, prophétesse, héroïne, martyre », se détache en pleine et radieuse lumière. Autour d'elle, groupés avec art, son père, sa mère, sa famille, le curé Guillaume Fronté, « les compagnons célestes », l'escorte du départ, le duc d'Alençon, les hôtes de Poitiers, la maison militaire de la Pucelle, le page Loys de Conte, les courtisans royaux, les chefs des gens d'armes, Georges de la Trémoille, le valet de cœur La Hire, Xaintrailles, Dunois, l'armée, « la piétaille » et le Roi « le vrai Roy, celluy auquel le royaulme de France doit appartenir ».

Ce beau récit s'arrête aux fêtes du « saint sacre », dans la cathédrale de Reims, quand le peuple de France acclame Charles VII et que l'étendard de Jeanne est « à l'honneur ».

Pour tout esprit rebelle au joug de la libre-pensée et qui n'en accepte point les humiliantes servitudes, la mission de la bonne Lorraine se présente avec des caractères où éclate l'évidence de l'intervention surnaturelle et divine. M. Chapoy soutient, quoi-

que parfois avec une certaine obscurité, cette conclusion si consolante pour notre patriotisme. Il redit le mot de Gerson parlant quelques jours avant sa mort, en 1429, des changements inespérés de fortune qui venaient de s'accomplir et des grandes solennités nationales et royales qui se préparaient à Reims : « *A Domino factum est istud ;* c'est l'œuvre de Dieu. »

Ce livre, plein d'érudition et d'exactitude historique, est beau comme un hymne en l'honneur de la religion et de la patrie. Qui donc ne s'étonnera de trouver ici le nom de l'écrivain qui outragea pendant sa vie entière « Jhésus », le Dieu de Jeanne, et dont on connaît les étranges propos tenus pendant le siège de Paris, à la table d'un restaurateur fameux, sur le patriotisme français et sur l'Allemagne ? On estimera sans doute qu'il n'était pas nécessaire de citer Renan pour dire que la royauté en France, à l'époque où les rois recevaient la consécration, semblait être une fonction sacerdotale.

Une belle préface de M. Jules Roy, professeur à l'École nationale des Chartes, nous raconte les origines de ce grand travail historique, avec quel soin et quelle parfaite compétence il a été composé. L'auteur des *Compagnons de Jeanne d'Arc* achèvera sans doute son œuvre et il nous dira les « douleurs de cette pauvre âme... la conspiration permanente des courtisans contre elle... le rôle des rares hommes de cœur et de loyauté que la Providence a rapprochés de Jeanne pendant son martyre ». C'est le vœu qu'exprime M. Jules Roy : tous les lecteurs de M. Chapoy s'y associeront.

Louis Chervoillot, S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Juillet 26. — **M. Laferrière**, vice-président du Conseil d'État, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Lépine.

— **M. Cambon**, ambassadeur de France à Washington, au nom et à la requête du gouvernement espagnol, remet au président des États-Unis un message par lequel l'Espagne demande à entrer en négociations pour la conclusion de la paix.

30. — Les **États-Unis** ont fait connaître leurs conditions : l'Espagne devra renoncer à toute souveraineté sur Cuba et Porto-Rico ; la situation des Philippines sera réglée par une commission mixte ; jusqu'à ce règlement, Manille sera occupée par les Américains.

— On annonce du **Dahomey** l'assassinat du capitaine Cazemajou, qui conduisait pour le Comité de l'Afrique française une expédition d'exploration dans le Soudan. Le crime a été commis le 6 mai, à Zinder, à mi-chemin entre le fleuve Niger et le lac Tchad.

— **A Friedrichsruhe**, mort de M. de Bismarck, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et cinq mois. Sa carrière est trop connue, pour qu'il soit nécessaire de la retracer en détail ; en voici les principales étapes. Né le 1er avril 1815, au château de Schœnhausen, dans la vieille marche de Brandebourg, Otto de Bismarck entra dans la vie politique en 1847 comme député ultra-conservateur ; fit ses débuts dans la diplomatie comme représentant de la Prusse à la Diète de la Confédération germanique à Francfort, puis comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, passa rapidement en la même qualité à Paris (1862), et fut appelé par le roi Guillaume, en septembre 1862, à la présidence du conseil des ministres et aux ministère des Affaires étrangères. Depuis cette date jusqu'en 1890, sauf quelques courtes interruptions, motivées par des raisons de santé, M. de Bismarck n'a cessé de diriger, avec une autorité presque absolue, la politique de la Prusse, et bientôt de l'Allemagne du Nord tout entière. Avec un incontestable génie d'homme d'État, mais ne connaissant pas de scrupules dans le choix des moyens, il a par degrés élevé son pays à la puissance dont nous sommes témoins. Après avoir fortifié à l'intérieur le pouvoir du souverain, c'est-à-dire le sien propre, il commence l'agrandissement de la Prusse à l'extérieur par la guerre, faite de concert avec l'Autriche, contre le Danemark, qui est dépouillé du Schleswig-Holstein (1864). En 1866, l'Autriche est écrasée à Sadowa et jetée hors de la Confédération germanique. C'est Bismarck qui organise, en 1867, la nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord sous l'hégémonie de la Prusse ; il en est nommé le chancelier. En 1870,

guerre de France, qui a pour conséquence le rétablissement de l'Empire d'Allemagne au profit de la Prusse (18 janvier 1871); le comte de Bismarck est fait prince. Peu après éclate le *Culturkampf* : par une série de lois visant à asservir l'Église et par d'impitoyables persécutions contre les religieux d'abord, puis contre tout le clergé, Bismarck s'efforce pendant plus de dix ans de détruire l'obstacle qu'il trouve dans le catholicisme à la création d'un empire allemand protestant. Devant la belle résistance des catholiques presque unanimes, il est finalement obligé de battre en retraite et de chercher un accommodement auprès du pape. Après la mort de l'empereur Guillaume Ier (1888), le chancelier « de fer et de sang » conserve sa place auprès de Frédéric III, qui disparaît trop tôt pour avoir pu réaliser les idées libérales qu'on lui prêtait. Guillaume II commence par combler lui aussi Bismarck d'honneurs, mais le désaccord entre le jeune souverain, avide d'initiative personnelle, et son ministre jusque-là tout-puissant, passe bientôt à l'état aigu : le 20 mars 1890, le fondateur de l'unité allemande est invité à donner sa démission. Le prince de Bismarck n'a jamais su se résigner à sa retraite forcée, et la presse qu'il inspirait a souvent reçu les épanchements de sa mauvaise humeur contre le prince qui croyait pouvoir se passer de ses conseils. Par son testament, il ordonne que son corps sera inhumé près du château où il est mort; sa famille, héritière de ses rancunes, tient à exécuter cette volonté, et refuse les obsèques nationales que l'empereur, revenu exprès de Norvège, voudrait lui faire.

31. — **Élections des Conseils généraux dans toute la France, Paris excepté.** — La composition actuelle de ces assemblées n'en est pas sensiblement modifiée.

Publication d'une Encyclique du souverain Pontife, adressée aux archevêques et évêques d'Écosse. Ce document, empreint d'une touchante sympathie pour ce pays dont il rappelle toutes les gloires chrétiennes, s'adresse indirectement aussi aux dissidents et tend à leur faire désirer la réunion, en insistant sur les funestes résultats du libre examen dans l'interprétation des saintes Écritures et sur le malheur qu'ils ont d'être privés du sacrifice eucharistique.

Août 4. — **A Nantes,** troubles occasionnés par la présence de M. Grimaux, venu pour présider le Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, et dont on connaît les sentiments en faveur de Dreyfus.

5. — **Publication d'une Encyclique au clergé et au peuple d'Italie.** — Le souverain Pontife a voulu protester contre la suppression des associations catholiques, que le gouvernement italien vient de décréter dans diverses parties de la péninsule. Il commence par rappeler les attentats contre la liberté de l'Église qui se sont succédé en Italie depuis 1870, en même temps que la bride était lâchée à l'irréligion et à l'immoralité. Pour parer aux maux qui devaient nécessairement suivre de là pour le pays, même au point de vue matériel, le Pape a

vivement exhorté les catholiques à déployer toute leur activité par la parole et par les œuvres, par les associations, par la presse et les congrès, par les institutions de charité et de prière, enfin par «tous les moyens, pacifiques et légaux, propres à maintenir le sentiment religieux dans le peuple et à soulager sa misère, mauvaise conseillère, devenue si profonde et si étendue en conséquence de la dépression économique en Italie ». Les catholiques ont vaillamment et généreusement répondu à ces invitations du Père commun des fidèles, il est heureux de le constater, en énumérant les œuvres de tout genre qu'ils ont créées. Mais enfin sont survenus les désordres, qui ont ensanglanté plusieurs villes d'Italie. Au lieu de voir dans ces émeutes le fruit naturel des principes antireligieux, qu'il a depuis longtemps laissés impunément se propager, le gouvernement italien s'est efforcé de tromper l'opinion publique sur leurs causes véritables et a osé en rejeter la responsabilité sur les catholiques. Le souverain Pontife s'élève énergiquement contre cette absurde calomnie.

Il montre que la suppression arbitrairement ordonnée par le gouvernement, est contraire à la justice, injurieuse pour le Pape qui avait organisé et béni ces bienfaisantes créations, enfin contraire à tous les intérêts des populations italiennes. Il continue :

Nous n'ignorons pas que les sociétés catholiques sont accusées de tendances contraires à l'organisation politique actuelle de l'Italie et considérées à ce titre comme subversives.

Une telle imputation est fondée sur une équivoque, créée et maintenue à dessein par les ennemis de l'Église et de la religion, pour justifier devant le public l'ostracisme odieux qu'ils veulent infliger à ces associations. Nous entendons que cette équivoque soit dissipée pour toujours.

Les catholiques italiens, en vertu des principes immuables et bien connus de leur religion, se refusent à toute conspiration ou révolte contre les pouvoirs publics, auxquels ils rendent le tribut qui leur est dû. Leur conduite passée, à laquelle tous les hommes impartiaux peuvent rendre témoignage honorable, est garante de leur conduite future, et cela devrait suffire pour leur assurer la justice et la liberté auxquelles ont droit tous les citoyens pacifiques. Disons plus : étant, par la doctrine qu'ils professent, les plus solides soutiens de l'ordre, ils ont droit au respect, et si la vertu et le mérite étaient appréciés selon la justice, ils auraient même droit aux égards et à la gratitude de ceux qui président aux affaires publiques.

Mais les catholiques italiens, précisément parce qu'ils sont catholiques, ne peuvent renoncer à vouloir qu'on restitue à leur chef suprême l'indépendance nécessaire et la plénitude de la liberté, vraie et effective, qui est la condition indispensable de la liberté et de l'indépendance de l'Église catholique. Sur ce point, leurs sentiments ne changeront ni par les menaces ni par la violence ; ils subiront l'ordre de choses actuel, mais tant que celui-ci aura pour but l'abaissement de la papauté et pour cause la conspiration de tous les éléments antireligieux et sectaires, ils ne pourront jamais, sans violer leurs plus sacrés devoirs, concourir à le soutenir par leur adhésion et par leur appui. Demander aux catholiques un concours positif, pour maintenir l'ordre de choses actuel, serait une prétention déraisonnable et absurde; car il ne leur serait plus permis d'obtempérer aux enseignements

et aux préceptes du Siège apostolique; au contraire, ils devraient agir en opposition avec ces enseignements et se départir de la conduite que tiennent les catholiques de toutes les autres nations.

Voilà pourquoi l'action des catholiques, dans l'état présent des choses, demeurant étrangère à la politique, se concentre sur le champ social et religieux et vise à moraliser les populations, à les rendre obéissantes à l'Église et à son chef, à les éloigner des périls du socialisme et de l'anarchie, à leur inculquer le respect du principe d'autorité, enfin à soulager leur indigence par les œuvres multiples de la charité chrétienne.

Comment donc les catholiques pourraient-ils être appelés ennemis de la patrie et se voir confondus avec les partis qui attentent à l'ordre et à la sécurité de l'État?

De pareilles calomnies tombent devant le simple bon sens. Elles reposent uniquement sur cette idée que les destinées, l'unité, la prospérité de la nation consistent dans les faits accomplis au détriment du Saint-Siège, faits cependant déplorés par les hommes les moins suspects, qui ont ouvertement signalé comme une immense erreur la provocation d'un conflit avec cette grande Institution placée par Dieu au milieu de l'Italie et qui fut et sera toujours son honneur principal et incomparable : Institution prodigieuse qui domine l'histoire et grâce à laquelle l'Italie est devenue l'éducatrice féconde des peuples, la tête et le cœur de la civilisation chrétienne.

Enfin, le Souverain Pontife tire de cette proscription des associations catholiques une conclusion qui s'impose à l'attention de tous les catholiques, même hors d'Italie :

Ces mesures Nous affligent profondément encore pour un autre motif d'un ordre plus élevé et qui ne regarde pas seulement les catholiques italiens, mais ceux du monde entier. Ces mesures font ressortir de mieux en mieux la situation pénible, précaire et intolérable à laquelle Nous sommes réduit. Si quelques faits auxquels les catholiques sont restés complètement étrangers ont suffi pour qu'on décrétât la suppression de milliers d'œuvres bienfaisantes et exemptes de toute faute, en dépit des garanties qu'elles tenaient des lois fondamentales de l'État, tout homme sensé et impartial comprendra quelle peut être l'efficacité des assurances données par les pouvoirs publics pour la liberté et l'indépendance de Notre ministère apostolique. A quoi se réduit, à vrai dire, Notre liberté, quand, après avoir été dépouillé de la plus grande partie des anciennes ressources morales et matérielles dont les siècles chrétiens avaient enrichi le Siège apostolique et l'Église en Italie, Nous sommes maintenant privé même de ces moyens d'action religieuse et sociale que Notre sollicitude et le zèle admirable de l'épiscopat, du clergé et des fidèles avaient réunis pour la défense de la religion et pour le bien du peuple italien? Quelle peut être cette prétendue liberté, quand une nouvelle occasion, un autre incident quelconque pourrait servir de prétexte pour aller encore plus avant dans la voie des violences et de l'arbitraire et pour infliger de nouvelles et plus profondes blessures à l'Église et à la religion?

Le 10 août 1898.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris

LA « BONNE SOUFFRANCE »

DE M. COPPÉE

I

M. Coppée savait bien sans doute qu'il comptait, entre les Pyrénées et la Manche, bon nombre d'admirateurs. En général, les académiciens n'ignorent point ces choses-là; non plus que les poètes dont les livres se vendent. Mais, depuis un an, M. Coppée a trouvé le moyen le plus sûr d'apprendre combien il avait d'amis.

Il a commencé à s'en rendre compte du jour où, dans la chapelle de Saint-Jean-de-Dieu, tout près du lieu où il avait souffert et où la souffrance lui avait été bonne, il s'agenouillait aux marches de l'autel et recevait le Corps du Christ pour la vie éternelle. Il venait d'écrire, dans une prose ensoleillée d'espérance et de foi, son article : *Au-dessus du nuage;* il venait d'écrire aussi, dans d'autres pages, pleines d'enthousiasme et de larmes, l'éloge des *Missionnaires;* des jeunes prêtres de France, qui abandonnent tout, même la France, pour porter Dieu aux sauvages qui les tuent. Et, le 30 octobre 1897, « aux approches de la si touchante fête de la Commémoration des Morts[1] », l'illustre écrivain, qui avait relu l'Évangile et vu éclater la vérité au-dessus de bien des nuages, s'approchait de l'Eucharistie, du Dieu caché, du Pain de vie, aux côtés du jeune missionnaire qui, naguère, lui avait montré la Salle des Martyrs.

A l'encontre de Jaurès et autres mauvais bergers du peuple, le poète en qui se réveillait le chrétien, avait récemment fait l'éloge de la « vieille chanson », qui dit à Dieu : *Donnez-nous notre pain quotidien;* et sitôt qu'il est revenu à Celui qui est le véritable pain quotidien des âmes, il se rappelle avec bonheur les jours lointains, les aurores fraîches et pures de l'adolescence; à ses nombreux amis qui se réjouissent de ce

1. *La Bonne souffrance.* Préface, p. 16.

retour, ou qui s'étonnent, et qui interrogent, il se hâte de répondre : « Je fus élevé chrétiennement; et après ma première communion, j'ai accompli mes devoirs religieux pendant plusieurs années, avec une naïve ferveur. » (*Préface*, p. 5.)

Cette naïve ferveur, il l'a retrouvée, et il la prêche avec entrain, avec zèle, avec esprit, avec courage, dans ce volume de la *Bonne souffrance.* Il dit aux jeunes gens qui le nomment leur Maître; aux hommes de son âge qui ont un passé, une célébrité, des œuvres, une influence; aux « esprits troublés pour qui le doute n'est pas le mol oreiller dont parle Montaigne »; aux chrétiens, ses frères, qui aimaient son génie, mais qui s'affligeaient de ne pouvoir applaudir sans réserve à chacune de ses pages; il dit enfin à tous ceux qui savent lire : J'ai souffert, j'ai levé les yeux vers le Crucifix, qui seul console vraiment la souffrance puisqu'il la divinise; j'ai prié, j'ai demandé pardon; et, avec la paix, j'ai reconquis ma « naïve ferveur ». Et voilà que cet aveu est accueilli naïvement, comme il est fait; et si le poète avait le besoin et l'usage de glaner des citations dans le champ d'autrui, il pourrait s'approprier les douze syllabes d'André Chénier :

La bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.

Dans la famille chrétienne, la seule où tous les hommes sont frères, on lui a fait fête au retour. On lit dans de gracieuses légendes du temps jadis, qu'au matin de tel ou tel heureux événement, les cloches d'églises ou de monastères se mettaient en branle et sonnaient d'elles-mêmes. Aujourd'hui ce sont les voix de la renommée qui parlent, et les feuilles publiques qui frémissent. Les journaux et revues catholiques ont aligné des colonnes où s'étale la prose ailée de la *Bonne souffrance.* Déjà même des livres graves, ou des Semaines religieuses, ont emprunté aux articles de M. Coppée de beaux alinéas, que l'on coud aux homélies des Saints Pères.

On se presse, parce qu'on jouit de ce retour. On en surveillait les pieuses péripéties, un peu comme, dans l'*Épave*, on suit du regard, de la prière, la lutte de la barque et sa course au travers des vagues :

Sainte Vierge ! voyez cette lame de fond ;
Ils ont chaviré !... Non ! Le canot se redresse...

Le canot est sauvé; il accoste, on le salue et l'on bat des mains.

Si j'écris de la *Bonne souffrance*, ce n'est donc pas pour l'annoncer ; ce serait sonner vêpres après le salut et à la dernière fumée des cierges. Le volume est déjà aux quatre vents du ciel ; les éditions s'envolent. Ce livre honnête a obtenu, comme disait Louis Veuillot, le succès d'un mauvais livre. Bien rarement — si jamais — le pauvre homme de chez Lemerre, cet homme habillé d'une bêche et d'un rayon de soleil levant, avait travaillé sur la couverture jaune d'un ouvrage aussi lu et aussi digne de l'être. Dans ce volume, M. Coppée a enchâssé des perles fines qu'on ne pouvait guère, sans se salir les doigts ou les yeux, aller chercher dans les bas fonds du *Journal* — où, Dieu merci, les bons chrétiens ne seront plus tentés d'aller les prendre.

Mais ce volume, que tout le monde a feuilleté, n'est pas seulement un acte de foi et de reconnaissance ; autant qu'il était nécessaire et possible, l'auteur en a fait un acte de réparation. De la *Préface*, humble et franche, se détache en saillie cette consolante petite phrase : « On peut rencontrer dans mes écrits quelques rares pages — que je renie et déteste — où j'ai parlé des choses religieuses avec une sotte légèreté, parfois même avec la plus coupable audace ; on y chercherait en vain un blasphème. » (P. 7.) Voilà cinq lignes qui comptent dans une vie d'écrivain. « Vrai dans tous ses discours », comme le bon et naïf poète des *Fables*, l'auteur des *Humbles* nous affirme qu'il n'a jamais voulu insulter Dieu, ni ruiner la foi de ses lecteurs. Assez d'autres s'en sont fait un jeu sacrilège et des rentes ; d'autres, élevés chrétiennement, parfois même à l'ombre de l'autel, ont lâchement et follement tourné leur amour en haine ; ils ont haï jusqu'au blasphème,

Et leur impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'ils ont quitté.

Inutile de citer des noms ; il y en a de trop connus. Mais que l'écrivain redevenu croyant doit être doucement fier de se rendre ce témoignage : Je n'ai point blasphémé ; j'ai res-

pecté chez autrui la foi, dont j'avais, par faiblesse, oublié les maximes ou les devoirs!

Louis Veuillot, qui eut aussi ce grand honneur de n'avoir jamais blasphémé le Christ et son Église, raconte, dans *Çà et là*, ce vaillant aveu d'un homme « revenu, dit-il, bien tard, de bien loin » :

Dans les pesants souvenirs de mon passé, je ressens pourtant une joie profonde... Au milieu de tant de fautes, il y en une, stupide et félonne, que j'ai, grâce à Dieu, évitée. Je n'ai essayé d'ôter à personne la foi. Partout où je l'ai vue, je l'ai respectée. J'ai imposé silence à ma raison, à ma passion, à ma vanité même. Je trouvais que c'eût été une méchanceté tout à fait lâche de fermer dans le cœur d'une créature humaine la source de consolation qu'y ouvre la foi[1]...

Pour l'homme de lettres qui feuillette ses livres et sa vie, et qui s'attend aux prochains jugements de Dieu, quelle force et quelle paix il goûte en cette pensée : J'ai respecté la foi des autres; « dans mes écrits,... on chercherait en vain un blasphème »! — En cherchant bien dans les poèmes de M. Coppée, on n'aurait pas trop de peine à y découvrir, au contraire, en plus d'un endroit, alors même qu'il ne prêche point une morale bien sévère, une affirmation formelle de ce respect dû aux croyances, voire aux plus simples habitudes chrétiennes. Il dit, par exemple, à la louange de ses bons vieux *Petits bourgeois* qui mettent de côté la bûche de Noël et qui « font comme ont fait leurs pères » :

Ont-ils tort, après tout, de trouver nécessaires
Le premier jour de l'an et les anniversaires,
D'observer le carême et de tirer les Rois,
De faire, quand il tonne, un grand signe de croix,
D'être heureux que la fleur embaume et l'herbe croisse,
Et de rendre le pain bénit à leur paroisse ?

Ailleurs, l'aimable historien du bon petit épicier de Montrouge, si vertueux, si rangé, si malheureux et tellement triste qu'on le voit « casser du sucre avec mélancolie », ne peut tolérer qu'un membre de l'intéressante corporation des marchands de pruneaux se permette des plaisanteries — des plaisanteries d'épicier — à l'endroit des pratiques de piété primitives et populaires; il méprise l'épicier, parent du pharmacien Homais :

1. *Çà et Là*, t. I ; *En l'honneur du Progrès*, XII.

Mais l'épicier d'en face est un libre penseur,
Et songe : « Peut-on croire à de telles grimaces ?
Les superstitions abrutissent les masses. »
(*Promenades et intérieurs*, xx.)

Dans une *Ballade*, où l'auteur des *Paroles sincères* avoue que, s'il ne va plus à la messe, il demeure pourtant « chrétien de cœur », voilà que tout d'un coup le paisible assembleur de rimes s'emporte et se fâche. Et contre qui ? contre les gouvernants athées qui essaient de tuer la foi en France, qui volent les prêtres, qui bannissent Dieu de l'école et laïcisent l'alphabet :

On proscrit Dieu de par la loi ;
Les curés privés de salaire
Sont condamnés sans nul pourvoi ;
Le progrès toujours s'accélère
Du dogme laïque et scolaire.
Mais au peuple on a beau prêcher
L'impiété par circulaire :
Le Français tient à son clocher.
(*Ballade pour les clochers de France.*)

Et le poète, ennemi déclaré des « lois intangibles », achève son poème par cet *Envoi*, où il invite le gouvernement persécuteur à aller se faire pendre, pour notre bien :

Vous qui menez notre galère
Et la faites si mal marcher,
Allez tous vous faire lanlaire !
Le Français tient à son clocher.

Déjà, en 1871, pendant cette Année terrible, pendant que le vieil Hugo chantait les scélérats de la Commune, François Coppée, tout jeune poète, pleurait sur les victimes, qui intéressaient peu le vieil Hugo :

France !... Nous descendrons dans les geôles profondes,
Où tu verras, parmi les malfaiteurs immondes,
Tristes, mais le cœur sans effroi,
Des vieillards doux et purs, des otages de guerre,
Des prêtres, arrachés de l'autel où naguère
Ils priaient encor Dieu pour toi.
(*Plus de sang.*)

De cette pensée devait naître le drame du *Pater*, où l'on pleure sur un de ces prêtres, où l'on parle de Dieu et du ciel, où l'on ne ne donne ni un beau rôle, ni une louange

aux assassins : autant de raisons pour lesquelles la censure gouvernementale de 1891 prohiba cette pièce, fort déplaisante aux *revenants* de Nouméa — nos doux maîtres.

II

Le « chrétien de cœur, sinon de foi », avait-il donc totalement oublié cette foi qu'il défendait avec verve ou éloquence, et qui avait réjoui ses premières années ? Nous ne le croyons pas, ni l'écrivain de la *Bonne souffrance* non plus :

> Aujourd'hui que j'ai retrouvé la foi, je me demande même si je l'ai jamais absolument perdue...
>
> Quand, par hasard, j'entrais dans une église, le respect m'attendait sur le seuil et m'accompagnait devant l'autel. Toujours les cérémonies du culte m'émurent par leur vénérable caractère d'antiquité, leur pompe harmonieuse, leur solennelle et pénétrante poésie. Jamais je n'ai trempé mon doigt dans l'eau froide des bénitiers sans tressaillir d'un singulier frisson qui était peut-être celui du remords.
>
> Oui, plus j'y songe, plus je crois qu'un peu de foi chrétienne sommeilla toujours au fond de mon cœur (p. 7).

Quand on a le bonheur de croire et de prier au matin de la vie, ni le temps, ni les soucis ou le tourbillon des rêves, ni les secousses des passions, n'arrachent ces souvenirs, n'effacent ces empreintes. Il en reste assez, pour qu'on en souffre et pour que, la grâce de Dieu aidant, on finisse par en revivre.

L'âme du baptisé est un temple. Qu'on expulse Dieu du sanctuaire, qu'on salisse le temple, qu'on y entasse les ruines comme dans une pauvre chapelle des champs, ou les cadavres honteux comme au Panthéon de Paris; malgré tout, il subsiste là des murs bénits et sur ces murs des images saintes, encore que mutilées et souillées. Je songeais à cette allégorie, lorsqu'un sonnet de François Coppée, un sonnet qui date d'au moins trente ans, m'est tombé sous les yeux. Or, dans ces quatorze vers désolés, le poète comparait précisément son âme déserte de Dieu au sanctuaire vide et lamentablement profané :

> Je sais une chapelle horrible et diffamée
> Dans laquelle autrefois un prêtre s'est pendu.
> Depuis ce sacrilège effroyable, on a dû
> La tenir pour toujours aux fidèles fermée.

Plus de croix sur l'autel, plus de cierge assidu,
Plus d'encensoir perdant son âme parfumée :
Sous les arceaux déserts une funèbre armée
De feuilles mortes court en essaim éperdu.

Ma conscience est cette église de scandales ;
Mes remords affolés bondissent sur les dalles :
Le doute, qui faisait mon orgueil, me punit.

Obstiné sans grandeur, je reste morne et sombre,
Et ne puis même plus mettre mon âme à l'ombre
Du grand geste de Christ qui plane et qui bénit.

En ce temps-là (c'était aux environs des premiers grands succès et du *Passant*), le poète souffrait de la solitude qui s'était faite en lui et du doute qui hantait sa conscience ; mais son âme était chrétienne par la sensibilité et par l'imagination, et sa prose d'aujourd'hui proteste contre ses vers d'antan. Au surplus, ses vers, de toutes les époques, protestent à leur manière contre le sonnet du temple ruineux. Je me figure qu'en écrivant les chapitres de la *Bonne souffrance*, devant son crucifix, et sous les regards du grand saint François d'Assise qui préside à son travail, le poète a entendu plus d'une fois carillonner à son oreille ses rimes du temps jadis : et il a pu se dire tout bas que ses rimes, en maint endroit, rendent un son chrétien. Jamais la vue du crucifix ne lui fut indifférente ; pas plus qu'à son malheureux forgeron, qui s'écrie en parlant à ses juges : « J'en jure... par ce crucifié ! » Le divin Crucifié ouvre partout ses bras dans les poèmes de M. Coppée. Le poète, même au temps où la douleur n'avait pas encore tenaillé sa chair, savait comme d'instinct où se trouve la force qui fait supporter ou surmonter la souffrance. La leçon du Crucifix, c'est la charité patiente et héroïque ; et le poète le prouve dans son récit poignant de la *Veillée*. Irène a reconnu, dans le blessé qu'elle soigne et garde, l'Allemand qui a lâchement assassiné son fiancé : elle peut se venger, en le laissant mourir, torturé de la soif qui le brûle :

Irène alors leva vers le vieux Christ d'ivoire
Suspendu sur le mur, à la tête du lit,
Un sublime regard de martyre, et pâlit ;
Puis, l'œil toujours fixé sur le Dieu du Calvaire,
Versa le contenu du flacon dans un verre
Et délicatement fit boire le blessé.

M. Coppée raconte, en sa *Préface*, que son digne et sage confesseur lui a dit, un jour de trouble et d'inquiétude : « Priez seulement, et lisez l'Évangile » ; et qu'il lut l'Évangile « pendant des semaines et des mois » (p. 13); découvrant en chaque parole un jet de lumière. Mais longtemps avant cette lecture, il avait au moins une vague et respectueuse idée du livre divin. Il avait même rimé *Un Évangile*, qui ne se trouve dans aucun Paroissien et qui est tiré, non point de saint Matthieu ou de saint Luc, mais de sa fantaisie doucement chrétienne :

> En ce temps-là, Jésus, seul avec Pierre, errait
> Sur la rive du lac, près de Génésareth...

Et le Sauveur apprit, par son exemple, à l'apôtre, comment il faut aimer le prochain ; comment il faut l'aider, dans les plus simples rencontres ; s'agît-il même de bercer un enfançon qui dort, ou de tourner un fuseau qui se repose.

Le Sauveur a enseigné des vérités plus graves; et il nous a dicté la divine prière, qui est la vraie prière de l'Évangile : *Pater noster*. Or, cette prière voltigeait dans la mémoire du poète. De longues années, avant qu'il ne la fît réciter, dans son drame, à la sœur du prêtre martyr, il l'entremêlait à ses contes ; il la murmurait, en vers, avec ses héros les plus divers ; il l'introduisait (ce qui est peu banal) jusque dans les coulisses d'un théâtre. Dans l'*Enfant de la Balle*, l'héroïne est une toute petite fille, une fleur éclose aux lueurs de la rampe ; et avant de répéter son rôle enfantin, on l'entend bégayer les syllabes du Notre Père :

> ..... Madame Armand, pieuse à sa manière,
> Lui fit aussi par cœur apprendre sa prière ;
> Et lorsque les acteurs se taisaient un instant,
> Un fragment de *Pater* de derrière un portant
> S'envolait, murmuré par une voix plaintive,
> Et quelquefois ces mots : *Que votre règne arrive*...

Ailleurs, au début d'un poème dédié à sa mère, M. Coppée esquisse le portrait d'*Une sainte*, dont la sainteté consiste d'abord à souffrir et à pleurer sans bruit, comme le font je ne sais combien des personnages créés par ce joyeux fils de Paris ; ensuite à multiplier ses patenôtres :

C'est une vieille fille en cheveux blancs ; elle est
Pâle et maigre ; un antique et grossier chapelet
S'égrène, machinal, sous ses doigts à mitaines.
Sans cesse remuant ses lèvres puritaines
D'où tombent les *Pater noster* et les *Ave*...

La fantaisie du poète, où les prières chantent, où les cloches tintent, où les chapelets déroulent leur pieux cliquetis, devait entrevoir souvent la silhouette du prêtre ; comme, du reste, ses regards l'apercevaient souvent, au long des rues du quartier paisible où il habite ; en ce coin extrême du faubourg Saint-Germain, où l'on ne peut faire dix pas sans rencontrer, là un tricorne, là un rabat blanc, là une blanche cornette. Presque toute la poésie de M. Coppée est peuplée de prêtres ; il y flotte des soutanes. Dans ses récits et ses drames, on découvrirait tout un séminaire aux physionomies et aux allures très variées ; depuis le solennel évêque-roi de *Pour la couronne*, jusqu'au tout petit vicaire de province, inventé par le peintre des *Humbles*. L'ambition de ce très modeste serviteur de Dieu — oh ! trop modeste vraiment — ce serait

D'être, non pas curé, mais seulement vicaire,
Dans un vieil évêché de province, très loin ;
Et d'avoir, tout au fond de la nef, dans un coin,
Un confessionnal recherché des dévotes ;
On recevrait des fruits glacés et des compotes.
(*Promenades et intérieurs*, XXI.)

Ce pauvre petit abbé, ou plutôt son interprète, venait, selon toute apparence, de relire *Ver-Vert*. Cet interprète, d'ordinaire si tendre à toute misère, et si miséricordieux qu'il n'a jamais « blessé même une coccinelle » (*A Banville*), invente quelque part un autre prêtre ; tel, j'espère, qu'il n'en a vu qu'à travers les champs fertiles de son imagination : il est vrai que c'est un moine, et un moine des siècles de fer. Donc, un moine de ces âges lointains ne sachant le moyen de convertir un baron très méchant que l'on croyait mort et qui s'obstine à vivre, finit par étrangler ce pénitent rebelle, à cette fin que ledit baron ne pèche plus. M. Coppée, qui appelle son confesseur : « mon père », et qui lui dédie son livre *In Christo, patri filius*, n'ignore plus que les confesseurs du dix-neuvième siècle emploient très rarement les méthodes

expéditives et trop sommaires de son *Justicier*. Mais lui-même, après avoir créé de toutes pièces un prêtre si terrible, a dû en avoir un brin de scrupule.

Il se hâte de dire que le moine, « rigide sous le froc et pareil aux fantômes », bat sa coulpe après avoir achevé son homme : et je me figure que le poète, légèrement ému, un peu épouvanté, tombe à genoux près du *Justicier* qui se repent ; il se repent aussi,

> Il joint les mains et dit : Je me confesse à Dieu.

Après tout, ce moine n'est... qu'un moine; un cousin du *Torquemada* de V. Hugo : et probablement c'est un arrière-grand-oncle des moines de Saragosse et de la *Bénédiction* — ces vingt moines qui tiennent en échec les grenadiers de l'Empereur et

> Qui sur la robe avaient la croix de laine blanche,
> Et qui, pieds nus, le bras sanglant, hors de la manche,
> Les assommaient, à coups d'énormes crucifix.

Oh ! les terribles hommes ! Et qu'il fait bon, après ce spectacle rouge de Saragosse, aller respirer, avec M. Coppée, dans le jardin de nos Missionnaires de la rue du Bac ; où l'on voit passer d'autres prêtres qui combattent encore avec le crucifix, mais en offrant leur propre sang pour leurs meurtriers : « Aux sauvages tremblants de terreur devant des idoles menaçantes, [ce prêtre] parle d'un Dieu d'amour... Que de périls pour ce prêtre plein de douceur, qui ne peut opposer que son crucifix aux armes hideuses, levées à chaque pas sur son front !... » (*La Bonne souffrance*, p. 93-94.) Ceci console de cela.

Et puis M. Coppée a trop de bon sens, et un trop bon cœur, pour ajouter foi aux vilenies qu'on met sur le dos des moines, dans le clan affamé des fabricants de feuilletons, qui copient Eugène Sue. Il l'avoue gentiment aux lecteurs de son poème *En province*. Là-bas, là-bas, dans une vieille ville, près de la vieille cathédrale, au coin d'une vieille rue, il avait, dit-il, aperçu un vieux prêtre

> En tricorne, portant son gros livre à fermoir,
> Proprement recouvert d'un morceau de drap noir.

Il avait vu ce vieux prêtre, « grand et maigre », frapper à

la porte d'une très vieille maison; et là-dessus, un roman s'échafaude dans la pensée de ce Parisien qui passe et qui s'ennuie :

J'étais seul en province et m'ennuyais. L'ennui
Rend maussade et vous fait céder aux injustices;
Et voici que déjà, sur ces faibles indices,
J'avais un roman noir et bête tout trouvé :
Une dévote avare, un testament couvé,
Des parents sur la paille, enfin toutes les suites
D'une menée affreuse et sourde de jésuites.

Oh! alors que de mystères, d'intrigues noires mêlées de poison et d'*aqua tofana !* Jugez donc : les Jésuites avec toute la sequelle de Rodin ; c'est à faire frémir, et à faire dresser les cheveux d'un chauve! Mais le conteur, avant de conter, s'informe; et les mystères sombres prennent des teintes roses : cela commence par une idylle; cela se termine par une élégie; et une petite larme sourd au coin de l'œil du lecteur attendri. Bref, on n'insulte ni la soutane, ni le tricorne, ni les intentions du vieux chanoine; et de Jésuites, pas plus que sur la main. Au surplus, M. Coppée, rien que par instinct d'artiste, n'aurait pas modelé ses Jésuites sur le Rodin d'Eugène Sue; et je jurerais que, pour un homme de tant d'esprit, les Jésuites ne sont pas tout à fait ce qu'un vain peuple pense.

Je n'entreprendrai point de passer en revue tout le clergé qui défile au long de ses poèmes ou au travers de ses strophes. C'est une procession, et presque toujours une procession en cheveux blancs. M. Coppée a un faible littéraire pour les vieillards; mais il honore ses vieux prêtres. Encore qu'il donne trop de *vague à l'âme* au vieux curé d'*Angelus*, qui s'ennuie à mourir en compagnie de son vieux fossoyeur — compagnie assez peu réjouissante — il lui accorde des vertus :

Ce juste a fait le bien, ainsi qu'il l'a prêché.

Comme son brave gars de *Mobile breton*, il ne souffre pas qu'on outrage les prêtres, surtout les vieux prêtres, les vieux aumôniers militaires, par exemple :

Quelques-uns d'entre nous se plaignent bien, tout bas,
Et sont, avec raison, mécontents qu'on ricane
De notre vieil abbé qui trousse sa soutane,
Marche à côté de nous droit au-devant du feu
Et parle à nos blessés du pays et de Dieu.

A force de fréquenter les vieux prêtres dans ses poèmes, M. Coppée avait fini par entrer, si j'ose dire, en leur conscience; par se faire, à lui poète, une conscience, un cœur de prêtre. Le vieux curé du *Pater* — il est vieux celui-là aussi — parle en vérité le langage du pasteur catholique qui avertit, menace et console. Peu de curés, voire de moines ou de jésuites, trouveraient des accents plus évangéliques que ce vieux curé du *Pater*, dominant de son éloquence et de sa foi énergique les plaintes affolées et les blasphèmes de la sœur du prêtre otage fusillé :

... Mais à celle qui parle ainsi de se venger,
Mon devoir est de dire un dernier mot sévère.
Le Dieu qui pour le monde est mort sur le Calvaire,
Le Dieu dont votre frère, humble devant l'autel,
Célébrait chaque jour l'holocauste immortel,
Et qu'insulte à présent votre lâche démence,
Est un Dieu de bonté, de pardon, de clémence.
Votre frère, au moment de mourir, — je le crois,
J'en suis sûr, — ne pensait qu'à Jésus sur la croix...

La plus noble figure de vieux prêtre, la plus sainte, comme aussi la plus historique, qui ait inspiré M. Coppée, c'est celle de saint Vincent de Paul; non seulement le poète le respecte, mais il le vénère, il le comprend, il l'aime; on dirait qu'il l'invoque, en remuant ses rimes :

Monsieur Vincent de Paul, aumônier des galères,
Vieux prêtre humble de cœur et de mœurs populaires,
Quand il vient à Paris, demeure à l'hôpital
Du couvent qu'a fondé madame de Chantal.
Sa chambre n'a qu'un lit et deux chaises de paille
Et l'unique tableau pendu sur la muraille
Représente une Vierge avec l'Enfant Jésus...

Et à la fin de l'histoire, le poète récompense le bon vieux Saint, en lui faisant tenir un moment l'enfant Jésus entre ses deux bras fatigués à distribuer l'aumône et à sauver les petits abandonnés. C'est gracieux et doux, comme une page des *Fioretti*.

Après la galerie des prêtres et des saints, il y aurait à visiter, chez M. Coppée, la galerie des nonnes. Les pieuses et vaillantes épouses de Jésus-Christ, le poète les honore et les admire. Bien qu'il fasse mourir de douleur une pauvre petite novice, pour avoir commis la faute de respirer une fleur

dans le jardin du cloître; et bien que la fin de sa *Prise de voile* soit ternie d'un gros nuage de doute, ses religieuses sont admirables, angéliques, en quelque siècle qu'elles vivent, à quelque ordre et monastère qu'elles appartiennent. — Elles sont superbes entre toutes, ses bénédictines du *Liseron* qui, avec des psaumes et un miracle fleuri, défendent leur couvent contre les fureurs des partisans de Jean Huss. Voyez le portrait de leur abbesse Thécla ; c'est beau comme l'antique ; je veux dire, comme la réalité; je glisse sur le chapitre des austérités, des cilices et des veilles; j'arrive à la science, à la charité, aux prodiges :

Goûtant la poésie et les lettres latines,
Elle expliquait le sens des textes les moins clairs
Au grand étonnement des lettrés et des clercs ;
Mais l'abbesse était bonne encor plus que savante :
Des pauvres elle était la très humble servante,
Et parfois, dans la rue, embrassait un lépreux.
Elle avait accompli des miracles nombreux :
Un jour, au lever-Dieu, devant tous les fidèles,
Elle avait imposé silence aux hirondelles
Qui, dans la nef gothique, ayant fait leurs abris,
Troublaient en ce moment l'office de leurs cris ;
Et sur l'ordre sorti de ses lèvres naïves,
S'envolant aussitôt sous les vieilles ogives,
Jusqu'au *Benedicat* les oiseaux s'étaient tus...

Voici, en regard, les religieuses de notre temps qui soignent nos soldats à l'*Ambulance;* et dont l'exquise patience guérit les plaies saignantes, en même temps qu'elle paralyse les blasphèmes sur les lèvres les plus audacieuses. Témoin, ce grognard aux moustaches rudes, qui débute par un juron, qui siffle un air insolent, qui parle très haut un très vilain style de corps de garde. Le poète nous prédit que cela ne durera guère :

L'influence est lente, mais sûre,
De ces servantes de leur vœu,
Douces en touchant la blessure,
Et douces en parlant de Dieu.

Aussi, sentant, à sa manière,
Le charme pieux et subtil,
Le grognard, à chaque prière,
Dira bientôt : « Ainsi soit-il ! »

Disons *Ainsi soit-il !* et arrêtons-nous; non toutefois sans

nous rappeler qu'un jour, naguère, M. Coppée malade et plus d'à moitié converti, fut lui-même soigné par une de ces saintes filles. Et cela nous vaut le spirituel chapitre de la *Bonne souffrance*, qui a pour titre *Guignol;* où l'on voit comment la pieuse garde-malade, sœur Séraphique, ayant eu la curiosité de regarder Guignol, fut toute scandalisée, et toute marrie d'avoir suivi de l'œil les évolutions tragiques de ce scélérat — un scélérat en bois peint.

Il faut se borner. Les œuvres de M. Coppée, même les œuvres profanes, sont animées de figures chrétiennes ; les pensées chrétiennes y foisonnent comme des fleurs spontanées. Partout le poète glorifie la charité, qui est la reine des vertus chrétiennes; selon lui, le plus beau geste — n'en déplaise à Laurent Tailhade, un poète, hélas ! — c'est d' « ouvrir la main toute grande ». Et il ouvre tout grand son bon cœur à toute souffrance ; et c'est, je crois, par là qu'il a gagné tant de braves lecteurs et lectrices de France et de Navarre, qui aiment à lire même des vers, dès là que ces vers ne sont point de marbre, et qu'à travers les rîmes il y pleut une légère rosée de larmes. Le Français, quoique né malin, ne refuse point d'être ému et de compatir. Or, M. Coppée est avant tout le poète qui sait compatir. Ne pouvant, ainsi que sa petite fée *Bleuette*, semer des fleurs sur tous les sentiers; ni comme l'Enfant-Jésus de son *Conte de Noël,* changer une étoile en louis d'or pour calmer les angoisses d'un petit pauvre, il peut au moins donner et suggérer des larmes ; il le veut, il le fait, sachant bien

Que l'eau d'une larme est un prisme
Qui transfigure l'univers.

(*Les Larmes.*)

Sa compassion, qui part d'un si bon naturel, se fourvoie de temps en temps sur la route. Mais elle est pénétrante, quand elle rencontre les *Humbles ;* c'est-à-dire les résignés. Richepin a chanté les *Gueux;* feu Hugo dépensa le surplus de son génie à réhabiliter les galériens. Les galériens et les gueux n'ont rien à voir avec les *humbles*, les petites gens qui gagnent peu, qui travaillent beaucoup, qui ne désirent guère, qui portent leur sort — ou leur croix — doucement, sans plaintes ni colères. Les *Humbles* vivent sans bruit; ils

souffrent; ils se taisent, ils s'entr'aident en frères; mais non comme les déplorables *frères* de la Loge et des lugubres cantons où fleurit l'acacia. Je ne connais chez M. Coppée qu'un seul anarchiste, c'est-à-dire un gueux révolté, un ivrogne exaspéré par l'absinthe, les clubs et l'envie; mais finalement, l'auteur du *Coup de tampon* a pitié de cette brute ; il l'adoucit, il l'apprivoise; il lui remet au cœur un peu de sens chrétien; tant et si bien que

Marc l'anarchiste est mort pour sauver des bourgeois.

J'ai donc le droit de me répéter, et de dire : M. Coppée frôlait de si près le christianisme par le souvenir, l'imagination et le sentiment, qu'en s'avançant d'un pas de plus, par l'humilité, — lui, poète des humbles — par la prière et la « bonne souffrance », il allait franchir le seuil de l'Église. Il l'a franchi. Et, se retournant du haut des marches, il peut encourager ses amis, en leur disant ces quelques phrases, cueillies de-ci et de-là aux premières pages de son nouveau livre :

Je crois qu'un peu de foi chrétienne sommeilla toujours au fond de mon cœur.

Jamais je n'ai jeté un cri de révolte.

Cette conversion, je dois l'attribuer à la grâce divine.

J'étais parfois tourmenté, comme tout homme qui pense, par l'effrayant mystère qui nous environne.

J'ai toujours eu le besoin de Dieu.

Il y avait en moi un fonds de chrétien, car je faisais souvent, par la pensée, une sorte d'acte de contrition; et il y avait aussi un fonds de catholique, car toute mort m'apparaissait épouvantable, qui n'était pas précédée d'un aveu et d'un pardon.

III

L'aveu s'est fait; le pardon est venu. Sur les images à demi effacées, mais toujours visibles du temple, la lumière d'en haut a éclaté; les images ont repris couleur et vie. Et c'est le grand bienfait de l'éducation chrétienne, que cette empreinte indélébile des premières et des plus pures années. Elle réapparaît et se ranime, sitôt que Dieu se montre, ou qu'il déchire l'âme pour y rentrer.

Aussi, combien sont-ils coupables, ceux-là qui empêchent

Dieu de descendre dans les âmes d'enfants, par les sacrements, la prière, la doctrine, l'Évangile. Ils en arrachent d'avance la vie, le courage, toute vertu, tout souvenir pur, et cette salutaire inquiétude qui ramène à leur vrai père les fils égarés et prodigues. Dans ces pauvres petites âmes, il ne reste plus une image sainte, pas même celle du crucifix; et l'on y cherche vainement une ouverture du côté du ciel.

Dans l'un des articles de la *Bonne souffrance*, intitulé *Souvenir filial*, M. Coppée bénit sa mère qui lui apprit à prier, en lui apprenant à lire dans une *Vie* de saint : « C'est, dit-il, en balbutiant, après tant d'années, les prières que ma mère m'apprit dans mon enfance, que mon âme a tenté de s'élever vers Dieu. » (P. 124.) Et dans un autre article : L'*Enfance et la prière*, il flétrit la sacrilège et imbécile entreprise des malfaiteurs au pouvoir, « presque tous francs-maçons connaissant l'*acacia* », qui font « la chasse au catéchisme dans les pupitres des écoliers, comme s'il s'agissait d'un livre obscène » (p. 241); et qui ont supprimé le crucifix du *matériel scolaire*, pour le remplacer par « le tableau des poids et mesures; — objet assez superflu, entre nous soit dit, la plupart des petits faubouriens étant destinés à ne connaître que trop tôt et trop bien ce que c'est qu'un litre ». (P. 239.)

Les secousses de l'existence ne réveillent rien dans ces âmes, parce que rien n'y sommeille. Il n'en va pas ainsi des chrétiens, même faibles, oublieux et ingrats, que les révoltes de l'esprit ou des sens, ou encore les joies, le bonheur, le succès, que sais-je ? la gloire peut-être, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, ont emportés loin de l'Église :

L'homme qui, dans son enfance, sut prier, ne l'oubliera jamais... Vienne la grande douleur, la profonde détresse — physique ou morale. Oh ! comme il se rappellera tout de suite l'heure si lointaine où, agenouillé dans son berceau, il sentait, près de sa joue, la chaleur du visage de sa mère qui lui enseignait le *Pater* et l'*Ave*. Et, presque toujours, alors, il s'écroulera sur lui-même, se voilera la face de ses mains, et poussera ce cri, qui sort naturellement du fond de l'homme : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! » (P. 244-245.)

Ç'a été le cas de l'heureux auteur de la *Bonne souffrance*; et les deux cent soixante pages de ce petit volume ne racontent pas autre chose que cette odyssée vers Dieu. Ces

pages, nous invitons tout le monde à les lire ou relire : ce sera plus court que d'en feuilleter ici un abrégé où nous entasserions des moralités utiles mais lourdes. Néanmoins, on pourrait, ce semble, à l'usage de ceux qui osent réfléchir, faire une philosophie de ces dix-huit chapitres alertes. En suivant de près M. Coppée, historien de son âme; en montrant comment cette âme évolue, comment elle revient par étapes et remonte par échelons; en indiquant les jalons du retour qui sont les titres ou les sujets des chapitres, on aurait quelque chose comme un traité pratique du retour à Dieu ; et tout ensemble une allégorie vivante, plus claire que celle de Dante perdu *nel mezzo del cammin di nostra vita*.

Essayons, en courant sur les sommets. Le premier pas, c'est la *nostalgie* de l'âme ; le mot lui-même se trouve tout au début du premier article : *Cloches et lilas*. C'est le matin de Pâques, les cloches sonnent et les lilas fleurissent, comme les cloches sonnaient, comme les lilas secouaient leurs grappes violettes, voilà cinquante ans. Le « souffle du passé » caresse et inquiète l'âme qui se souvient; puis il la relève vers de douces espérances : « Oh ! comme il a honte, à présent, le promeneur pensif, de son chagrin égoïste et mauvais de tout à l'heure! Qu'importe qu'il vieillisse et que le renouveau lui verse de moins en moins la force? Épanouissez-vous, lilas d'avril ! Sonnez à toutes volées, cloches des *Alléluias !* » (P. 32.)

Mais, juste après ce premier vol de l'âme, la douleur fond sur elle, l'abat, l'enchaîne, lui casse les ailes et l'oblige à se replier sur elle-même ; elle s'accroche alors à des souvenirs plus intimes, qui, Dieu aidant, bercent la souffrance et l'endorment sous le regard de Notre Père qui est aux cieux; c'est la finale du second chapitre : *le Pain cher* : l'âme prie :

Panem nostrum quotidianum! Je l'ai répétée bien des fois, tous ces jours-ci, la belle prière; car, au cours de ma longue maladie, je suis revenu à la « vieille chanson », comme dit M. Jaurès; et non seulement elle berce avec une douceur infinie celui qui souffre, mais elle lui donne aussi le courage et l'espérance. Tout est contenu dans cet admirable *Pater*. (P. 59.)

La pensée a refleuri vers les hauteurs; il y fait clair aux rayons de la foi; tout lui parle de Dieu; elle l'aperçoit dans

toutes ses œuvres. Toutes les créatures lui chantent la gloire du créateur ; en bas, le fleuve qui marche vers l'océan, où il retrouvera la pureté ; en haut, le nuage, au delà duquel luit l'éternelle lumière. De là, nécessité d'être pur, comme les flots de l'océan, comme les rayons du soleil, « ombre de Dieu » :

Rester pur en ce monde ; c'est l'impossible et désespérant effort ; le redevenir dans une vie nouvelle, quel idéal, quelle sublime espérance ! Ce fleuve, que la mer qui descend aspire avec de profonds râles, se purifiera dans le sel de l'immense Océan. Pauvre âme, flétrie par l'existence et profondément troublée au seuil du grand mystère, tu oses rêver, toi aussi, d'innocence immortelle !... (P. 73.)

Plus haut, mon âme ! Toujours plus haut ! Au-dessus de tout ce que nous voyons du ciel ! Quel souvenir ai-je évoqué tout à l'heure ? Sur la montagne, je ne montais que vers le soleil. Aujourd'hui, je m'élève vers une clarté incomparablement plus éblouissante ; car, selon la belle parole de Michel-Ange, le soleil n'est que l'ombre de Dieu. (P. 114.)

Un spectacle plus beau encore, et qui mène plus droit à Dieu ; c'est celui de l'Église divine, de ses fêtes, des sacrifices qu'elle inspire aux nobles âmes, des consolations qu'elle nous offre par les mains si doucement puissantes de Marie, mère de Jésus, mère des âmes, reine des Apôtres. Tout cela est rappelé dans les délicieuses pages de *Missionnaires*, et dans l'émouvant récit des adieux, tels qu'ils se font chez les frères des Martyrs, à la rue du Bac :

Dans un angle du jardin, l'image de la Vierge se dressait, radieuse parmi les gouttes d'or de nombreux cierges. Devant elle, les dix « Partants » étaient en prières... Ils chantaient, agenouillés, les suaves litanies, et l'assistance, debout, répondait en chœur les *Ora pro nobis*. Mais quand ils invoquèrent la Reine des Apôtres, la Reine des Martyrs, la Reine des Confesseurs, tous tombèrent à genoux dans les feuilles mortes ; et je sentis alors passer sur cette foule et dans mon cœur un frisson sacré... (P. 97-98.)

Mais jusque-là, les émotions arrivent des spectacles du dehors ; il faut, pour sauver l'âme, non seulement l'élever et la purifier, mais la détacher de tout ce qui passe : il faut des émotions qui la secouent jusqu'aux fibres. Elle les éprouve dans ces deux méditations : *Adieux à une maison* et *les Cendres*. Cette maison où l'on a laissé quelque chose de son cœur, elle n'est plus à nous et nous ne la reverrons plus ;

préparons-nous à des séparations plus déchirantes : *Linquenda tellus et domus*... Que M. Jules Lemaître me pardonne ; c'est du latin, c'est de l'Horace ; mais Horace parle de la mort comme la raison, la foi, l'Écriture divine. La Mort, c'est d'elle qu'il s'agit, dans l'article *les Cendres;* où le poète chrétien évoque les images, si éloquentes pour nos aïeux, des danses macabres. Et il rêve d'une danse macabre toute moderne, à placarder sur les murs de Paris ; où l'on verrait marcher, à la suite de la Mort qui les entraîne, les rois de l'or, les déplorables maîtres que nous fait le hasard et le suffrage ; puis, « un académicien en habit brodé de palmes vertes, armé de son glaive inoffensif et portant sous son bras ses œuvres complètes en plusieurs tomes. » (P. 216.) — Néant de la richesse, néant du pouvoir, néant de l'immortalité décernée à ceux qui vont mourir, et dont les œuvres, comme celles de tous les mortels, seront jugées par le « Maître éternel qui, au fond du mystère infini, règne sur une poussière de mondes et sur une cendre de soleils ».

L'âme, détachée des choses et du temps, par les leçons de la mort, s'attache décidément à ce Dieu qui ne meurt pas ; elle s'abandonne à lui, dans les saintes joies de la prière, mais d'une prière toute simple, d'une prière du cœur, d'une prière d'enfant, qui est si bien définie dans les pages du *Souvenir filial* et de *Celle qui priait* — qui priait « le regard fixé sur l'autel ».

L'autel, c'est la dernière halte de l'âme purifiée, détachée, et convertie à Dieu qu'elle aime, qu'elle possède enfin par l'humble prière, par les larmes du repentir, par la grâce, par les sacrements. C'est à l'autel que le poète converti a retrouvé la paix et la joie, en dépit de la souffrance ; et il entonne son psaume de triomphe, son chant du retour, son *Te Deum*. A quelqu'un qui le priait de composer un cantique, M. Coppée répondait naguère : « Un cantique ! c'est impossible ; ce n'est pas de la littérature ; ce n'est pas dans mes moyens... » Mais il écrit, en prose, des cantiques d'une poésie inconnue aux recueils dits de Saint-Sulpice ; telles, entre autres, les dernières lignes de la *Meilleure année*, en date du 30 décembre 1897 :

Savoir souffrir, savoir aimer ! Voilà le précieux secret que j'ai découvert dans l'Évangile pendant ma maladie ; et voilà pourquoi, dans cette veillée de décembre, disant adieu à l'année qui s'en va,... je proclame hautement que, plus que toutes les autres années de ma vie, elle me fut propice et bienfaisante...

Qu'elle soit donc bénie, l'année qui s'enfuit; car elle fut pour moi l'année de l'épreuve, l'année de la grâce, où j'ai pu recueillir les ruines de mon cœur et où j'ai rallumé, dans ce vase fait de débris, le grain d'encens de la prière.

Tout converti est un néophyte ; tout néophyte est un convertisseur. Polyeucte est pressé de confesser sa foi et d'abattre les idoles. Cette ferveur naïve et agissante éclate dans les derniers chapitres de la *Bonne souffrance*, où l'auteur de la *Meilleure année* s'attaque tout de suite aux vieilles idoles ; aux idoles honteuses et malfaisantes qu'encensent la sottise, la haine sectaire, la franc-maçonnerie, dans les grimaçantes mémoires de Voltaire et de Rousseau.

De là, le spirituel *Dialogue des morts*, où ces deux gredins logés au Panthéon se disent mutuellement leurs vérités, et, d'où par ricochet, ils dardent de flèches les imbéciles qui les adorent. Ils se traitent, en style choisi et trempé dans le vinaigre, de polissons, de corrupteurs et de buveurs de sang ; car enfin ce sont eux qui ont élevé les échafauds ; et aujourd'hui, le pauvre fou de Jean-Jacques a « le chagrin de voir les anarchistes les plus impatients allumer la mèche de leur bombe avec un feuillet arraché au *Contrat social.* » (P. 179.)

Par malheur, les gouvernants qui font la même œuvre sans le dire et avec d'autres armes, sont les continuateurs de Voltaire et de Rousseau ; ils leur élèvent des mausolées ; et ils propagent leur doctrine de destruction impie, grâce à leurs écoles sans Dieu.

M. Coppée s'indigne à la vue des ruines qui s'amoncellent autour de ces écoles et sur tous les chemins de la France chrétienne :

J'éprouve une véritable colère contre les malfaiteurs qui, pris d'une démence inconcevable, prétendent — eux-mêmes ont forgé le mot — *déchristianiser* la France. Certes, ils n'y parviendront pas. C'est la destinée de l'Église d'être toujours militante en ce monde ; ses périodes de progrès et de décadence ne sont que des mouvements de flux et de

reflux; et, en ce moment précis, nous sentons bien tous que le flot monte. Mais est-il, en vérité, une plus mauvaise action que de ravir au peuple la foi et la prière?... (*L'Enfance et la prière*, p. 245-246.)

Le converti, le néophyte renverseur d'idoles est un constructeur d'autels. M. Coppée crée des autels, des temples, des fêtes en l'honneur de deux saints français — l'un, bien et dûment canonisé, saint Vincent de Paul, « admirable serviteur de Dieu et des pauvres » (p. 184); l'autre, Jeanne la Pucelle, qu'*Anglois bruslèrent à Rouen*, et que nous espérons saluer bientôt du titre de Bienheureuse, pour nous réconforter au milieu de la grand'pitié où nous sommes. Mais en parlant de la *Fête de Jeanne d'Arc*, M. Coppée ne veut pas d'une Jeanne d'Arc laïcisée; il rêve d'une vraie fête de France, chrétienne, cléricale, populaire, où tous les cœurs battront à l'unisson, au son des cloches lançant leurs carillons d'espérance dans un ciel de printemps.

Il y aura... le matin, messe solennelle à Notre-Dame; dans l'après-midi, revue de l'armée de Paris; et, le soir — la date choisie est en mai — après avoir chanté les cantiques de la Vierge, auxquels on ajoutera bien une belle prière pour Jeanne, les fidèles du Mois de Marie se dirigeront vers le feu d'artifice... (P. 196.)

Oh! poète, quel poème, ou même quel cantique nous attendons de vous pour ce jour-là, qui sera la fête du ciel et de la France. Mais, hélas! c'est un beau rêve; nous sera-t-il donné de voir les premières et lointaines lueurs de cette aurore de mai?

Les néophytes, comme les poètes, et surtout quand ils sont poètes, voient aisément beau. Dans la joie de sa renaissance intime, M. Coppée salue autour de lui la *Renaissance chrétienne;* il voit des moissons d'âmes éclore, et des pensées chrétiennes s'épanouir au soleil de la foi. Il les salue, il les devine chez ses amis de la littérature, voire des *Deux Mondes;* et quoi qu'il advienne, il sait que même en « cette désastreuse fin de siècle, la Foi reste debout, pareille à ces imposantes cathédrales qui, fermes sur leurs assises depuis tant de siècles, attestent la force inébranlable du Christianisme et la permanence de l'Église ». (P. 234.)

Le tout s'achève par un appel ému aux chrétiens qui ont

oublié la route de l'Église, qui tremblent sur le seuil, qui ont peur du confessionnal, du prêtre et de Dieu. Le néophyte devient apôtre ; l'académicien emprunte à ses collègues d'autrefois, Bossuet ou Lacordaire, leur éloquence sacerdotale et vibrante :

J'ai été longtemps pareil à toi, pauvre pécheur, à l'âme troublée, ô mon frère... Fais comme moi. Rouvre ton Évangile et reviens vers la croix. Dépouillé de tout orgueil, présente-toi devant le tribunal fondé par Jésus, où siège une miséricorde qui dépasse nos rêves les plus sublimes de justice. Hier encore, nous nous ébahissions devant l'acte de pitié de ces magistrats excusant une pauvre mère d'avoir dérobé un morceau de pain pour son enfant. Le ministre de Dieu, qui t'attend au confessionnal, ne te demande, lui, que quelques larmes pour laver toutes les souillures de ton âme ; car il tient son pouvoir du Maître de la bonté infinie, qui, sur le Calvaire, pardonnait au larron repenti et lui ouvrait, par surcroît, le splendide chemin du Paradis et de la vie éternelle. (*Confidence et Confession,* fin.)

Voilà ce que contient ce livre de la *Bonne souffrance*, livre de bonne foi et d'humble courage. L'auteur ne se pose point en réformateur du monde ; il se raconte, il s'accuse, il se confesse ; et, s'il prêche, c'est en quelque sorte malgré lui, pour dire son bonheur dans la vérité reconquise.

Ailleurs, en la *Lettre-Préface* qu'il envoyait, le Vendredi saint, à l'auteur d'un gracieux petit livre sur les Patronages, il se plaint aimablement de la trop bonne opinion que les honnêtes gens lui témoignent :

... Laissez-moi vous dire, en souriant, que je n'ai rien d'un évêque à qui l'on demande son approbation et son *imprimatur.*

Touché d'un repentir tardif, après une existence et une carrière qui n'eurent rien d'édifiant, ma place dans l'église est tout au bas de la nef, sous l'orgue, au dernier rang des fidèles[1].

Nous avons cité beaucoup ; c'est la meilleure façon de louer ; et puis, est-ce qu'un académicien a grand besoin de nos louanges ? N'ajoutons qu'un mot ; tout le monde aura remarqué combien la prose de M. Coppée est limpide ; la

1. *Un Patronage entre ciel et terre*, par Auguste Fraënzel. Paris, X. Rondelet, 1898.

pensée y coule, et l'on y voit jusqu'au fond. Il a le don d'être clair : à l'encontre des « jeunes » qui se désolent d'être compris et qui admirent peu l'*écriture* transparente.

C'est aussi que ces jeunes-là ont si peu de chose à dire. Mieux vaut la manière ancienne, qui est la seule française. On lit cette prose avec plaisir, parce que, sans chercher, on y trouve des idées et une âme; parce que l'auteur étant sincère parle tout droit comme il pense.

Il est heureux, il le dit. Nous le sommes avec lui, pour lui et pour nous ; et, en fermant le doux livre de la *Bonne souffrance*, nous répétons le mot divin que M. Coppée a choisi comme épigraphe :

Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei.

(S. Joan., xi, 4.)

Victor DELAPORTE, S. J.

LA RÉPLIQUE
DU
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE
A LÉON XIII

Quelques interprètes officieux de l'Église russe, tout en se disant partisans de l'union, la subordonnent à des conditions telles qu'elle apparaît illusoire[1]. Leur réponse fût-elle encore plus désobligeante, elle ne devrait point décourager ceux qui travaillent à réconcilier avec Rome les chrétientés orientales. Même en Russie, beaucoup d'orthodoxes seraient heureux de voir s'établir entre leur Église et l'Église catholique un parfait accord. Ce vœu a même percé dans quelques rares organes officiels, comme la *Semaine* de Saint-Pétersbourg.

Chez quelques communautés grecques-orthodoxes, nous rencontrons, pourtant, de plus consolants aveux, par la raison que les lèvres y révèlent plus librement le fond des cœurs. En Grèce et en Turquie, par exemple, plusieurs écrivains non catholiques ont parlé avec sympathie et admiration de l'encyclique *Præclara.* Signalons, entre autres, les articles qui lui ont été consacrés dans le *Nouvelliste* (*Neológos*) de Constantinople, l'*Amalthée* de Smyrne (7 décembre 1894), et les *Débats* d'Athènes. Bien que les gages offerts soient insuffisants et qu'on y rêve d'une simple confédération entre Églises indépendantes, ayant à leur tête le pape comme président d'honneur, il faut reconnaître en cela même un progrès réel, un sérieux effort pour juger avec équité l'Église romaine. Puisse-t-on comprendre enfin où est la base véritable de l'union, et se convaincre que, hors de là, tout accord est factice! La société religieuse qui se rattacherait à

1. Voir les *Études* du 5 mai 1898 : *les Églises orientales et l'Union*, et surtout le numéro du 20 juin : l'*Église russe.*

l'Église romaine, sans reconnaître la suprématie des successeurs de Pierre, introduirait dans son sein, contre l'ordre du Christ, un ferment d'anarchie qui la corromprait tout entière.

Néanmoins, les trois organes cités plus haut ont fait preuve d'une modération qu'auraient dû imiter les représentants officiels de leur Église. Ceux-ci, bien des orthodoxes en conviennent, ont manqué à ces égards qui sont de rigueur entre polémistes chrétiens. Nous avons ici en vue trois réponses discourtoises à la lettre de Léon XIII. L'une a été attribuée, faussement peut-être, au métropolite d'Athènes. Une autre est l'œuvre de Mgr Basile, évêque de Smyrne. La troisième porte la signature du patriarche et des membres du saint-synode de Constantinople[1].

Inutile de nous arrêter aux premières; elles ne contiennent rien qui ne se trouve dans la troisième. Celle-ci, beaucoup plus importante, est présentée comme le manifeste doctrinal de toute l'Église orthodoxe. On y reconnaît, d'ailleurs, les idées et l'humeur batailleuse de l'évêque de Smyrne. Mgr Basile, en effet, est l'un des trois prélats qui ont revisé l'encyclique patriarcale. Celle-ci avait d'abord été élaborée par quelques théologiens, surtout par l'archimandrite Germanos Karavanguélis, professeur de théologie au grand séminaire de Halki, dont on a récompensé le zèle par une mitre épiscopale.

I

Il était difficile aux auteurs de cette lettre de se montrer moins aimables à l'égard de Léon XIII. Il faut que Sa Béatitude Anthime VII et les membres de son synode aient lu, sous une bien fâcheuse impression, l'appel du pape, pour n'en avoir pas senti la délicatesse; pour avoir osé signer une réponse où l'on appelle les évêques de Rome des « nova-

1. Nous avons sous les yeux le texte grec avec la traduction officielle en français : *Lettre encyclique patriarcale et synodale*, adressée à nos frères en Jésus-Christ, les très vénérables et très aimés de Dieu, *métropolitains et évêques*, ainsi qu'à leur sacré et vénéré *clergé*, et à tout le *pieux peuple orthodoxe* du *Très Saint-Siège apostolique et patriarcal de Constantinople*. Constantinople, 1895. Imprimerie patriarcale. — Nous avons raconté dans les *Études* du 5 juillet, p. 36-38, l'exaltation et la chute du patriarche Anthime VII, au nom duquel a été publiée l'Encyclique.

teurs », « des orgueilleux inspirés par l'esprit malin, » « des falsificateurs de la vérité évangélique », « des faux apôtres », « des loups cachés sous la peau des brebis ».

Ces aménités de langage nous surprennent d'autant plus sur les lèvres des plus hauts représentants du clergé, qu'ils se montrent, parfois, très ingénieux à faire l'éloge de personnages qui ne le méritent guère. Il serait intéressant, par exemple, de rapprocher des termes si vifs, à l'adresse du Souverain Pontife, les formules d'admiration dont le patriarche a maintes fois accablé Abdul-Hamid, le sultan « rouge ». Le 10 mai 1895, à l'occasion du renouvellement partiel du saint-synode et du conseil mixte, il lui disait que « la magnanimité de son cœur apparaissait plus éclatante que le soleil ». Le 31 août de la même année, vingtième anniversaire de l'élévation du sultan au trône impérial, Anthime VII trouvait des paroles encore plus pompeuses pour célébrer la clémence de son prince [1]. Sans doute, ce sont là compliments de cour, qu'expliquent les circonstances. L'agneau, pour sauver sa toison, en débiterait probablement de semblables au loup, s'il pouvait lui parler.

Il n'en est pas moins étrange de voir un prélat, si expert en formules humbles et douces, ranger notre Pontife universellement vénéré, au nombre de ces chrétiens « qui font leur Dieu de leur ventre ».

La lettre patriarcale ne cadre pas plus par le fond que par la forme avec l'encyclique si bienveillante et si bien motivée de Léon XIII. Si on lui répond après de longues hésitations, ce n'est point pour chercher avec lui dans une discussion courtoise un terrain d'entente, mais uniquement pour mettre en garde contre la propagande papiste « la foi et la piété orthodoxes ». Voici, en effet, que « l'Église papale... cherche à pervertir la conscience des plus simples, par l'intermédiaire de ses clercs, ouvriers trompeurs qui se déguisent en apôtres du Christ, c'est-à-dire se travestissent en prêtres orthodoxes ».

Sa Béatitude vise, croyons-nous, les moines basiliens, qui pour parcourir l'Orient, n'ont pas jugé à propos de changer

1. *Revue de l'Orient chrétien,* 15 octobre 1895, p. 317.

leur capuce (kamèlafkhion), leur ceinture de cuir et leur large manteau noir. Quand on voit partout, dans les paroles du pape et le costume de ses missionnaires, travestissement et hypocrisie, ne devrait-on pas veiller à ne point altérer les passages les plus clairs de l'encyclique pontificale ? Où Léon XIII dit-il qu'il veut être reconnu comme « le suprême chef spirituel et *temporel* de l'Église universelle, le *seul* représentant de Jésus-Christ sur la terre, et *la source* de toute grâce » ?

Ceux qui lui prêtent de telles énormités l'accusent aussi de flagrantes contradictions : « Le pape, disent-ils, proclame, d'une part, que la vraie union consiste en l'unité de foi ; et il affirme d'autre part que chaque Église peut, même après l'union, retenir ses règles dogmatiques et canoniques, pour différentes qu'elles soient de celles de l'Église papale. » Non, telle n'est pas la pensée du pape : il déclare seulement que chaque Église orientale peut garder ses coutumes propres et sa liturgie : *consuetudines sacrorumque rationes*. Ces différences dans les rites, comme le patriarche lui-même en convient à la suite de Photius (§ 5), ne s'opposent pas à l'unité dans la foi. Un peu plus loin, d'ailleurs, Léon XIII s'explique encore plus clairement, en disant que l'union parfaite, à laquelle il fait appel, exige, sous la variété persistante des rites, un plein accord dans les dogmes et la hiérarchie, « l'unité de foi et de gouvernement ». *Vera conjunctio inter christianos est, quam auctor Ecclesiæ Jesus Christus instituit voluitque; in fidei et regiminis unitate consistens.*

Le patriarche, au contraire, loin de distinguer entre les divergences essentielles des deux Églises et les divergences accidentelles, les met sur le même rang. Il adjure le pape de retrancher « les nombreuses innovations contraires à l'Évangile », que ses prédécesseurs ont introduites dans le symbole; de revenir « aux enseignements de la sainte Écriture » et aux décisions des sept conciles œcuméniques, admises par l'Orient et l'Occident avant leur séparation. Hors de là, point d'union possible :

Si les occidentaux, poursuit-il, venaient à prouver que, d'accord avec l'enseignement des saints Pères et des saints Conciles œcuméniques, l'Église romaine d'Occident, alors orthodoxe, récitait avant le neu-

vième siècle, le symbole de la foi avec l'adjonction du *Filioque*; qu'elle faisait usage du pain azyme; qu'elle admettait le dogme du purgatoire, le baptême par aspersion au lieu du baptême par immersion, l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, le pouvoir temporel et l'absolutisme de l'évêque de Rome, nous n'aurions absolument rien à dire. Mais si, au contraire, il est péremptoirement démontré, comme le reconnaissent les plus véridiques des Latins, que l'Église chrétienne catholique orthodoxe d'Orient conserve les dogmes traditionnels communément reçus à cette époque en Orient et en Occident, et que l'Église d'Occident les a altérés par diverses innovations, il serait alors évident, même aux yeux des plus simples, que la voie naturelle à suivre pour l'union serait le retour de l'Église d'Occident à l'ancien *statu quo* dogmatique et administratif. En effet, la foi ne change nullement par l'action du temps et des circonstances; mais elle reste toujours et partout la même (§ 6).

Nous pourrions, d'ores et déjà, montrer que les théologiens du Phanar enrichissent notre symbole de plusieurs *dogmes nouveaux*, concernant le *pouvoir temporel* et l'*absolutisme* du pape, la *nécessité* du baptême par aspersion, l'emploi du pain azyme pour la validité de la consécration, etc. Mais ces discussions seront mieux placées ailleurs. Revenons à l'analyse des griefs contenus dans la réplique.

A ces prétendues erreurs de l'Église romaine sur la procession du Saint-Esprit par le Fils, l'usage du pain azyme, le baptême par infusion ou aspersion, l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, la primauté du pape, le purgatoire, l'encyclique patriarcale en ajoute plus loin quatre autres relatives aux Indulgences, à « l'entière récompense » des saints avant le jugement dernier, aux paroles d'où résulte la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur, enfin à la communion sous la seule espèce du pain. Sur ces dix chefs, il y a, d'après l'encyclique patriarcale et synodale, opposition formelle entre l'enseignement de l'Église des sept conciles, une, sainte, catholique, apostolique, et l'enseignement actuel de l'Église romaine. Contrairement à celle-ci, l'Église orthodoxe d'Orient n'a pas varié; elle continue donc seule d'être une, sainte, catholique, apostolique.

II

Avant de nous enfermer dans le champ clos où l'on provoque les défenseurs de l'Église romaine, il est à propos de

jeter un coup d'œil sur le terrain choisi, de voir s'il ne cache pas quelque fondrière. Cet examen préliminaire s'impose, si l'on veut arriver à une discussion claire, loyale, féconde en heureux résultats.

D'après l'encyclique patriarcale, l'*Église véritable* se reconnaît à son immobilité absolue. Après des siècles écoulés, il faut que sa physionomie soit restée *absolument* la même. — Veut-on dire que l'Église du Christ ne change pas, n'altère pas ce qu'elle a une fois tenu pour vrai, pas plus qu'elle n'érige en dogme ce qu'elle a jadis condamné où *complètement ignoré?* En cela nous sommes d'accord. Mais nos très honorables adversaires confondent avec ces transformations, que la papauté a toujours repoussées, les développements logiques des vérités contenues au moins en germe dans l'écriture et la tradition, ou les déductions rigoureuses de principes universellement admis dans l'ancienne Église d'Orient et d'Occident.

Si l'Église orthodoxe n'admet pas, dans ces limites, l'évolution des dogmes; si les vérités dont elle se constitue la gardienne et l'interprète n'ont acquis, depuis mille ans, aucun rayonnement plus ample ou plus intense; si son organisme, à partir du septième concile œcuménique (787), n'a pris aucun degré d'accroissement, n'est-on pas fondé à voir en cet arrêt définitif non un signe de vigueur ou de maturité, mais de vieillesse et de décrépitude ? A ces traits, je ne reconnais pas l'Église, cette épouse du Christ, toujours jeune, sans taches et sans rides, dont les traits loin de se déformer avec les années, s'accentuent et se précisent en renouvelant leur fraîcheur.

On prétend que les docteurs les plus anciens et les plus distingués ont condamné tout progrès ainsi entendu. On objecte surtout le passage bien connu de saint Vincent de Lérins : « Il faut que nous, catholiques, ayons soin de tenir pour vrai ce qui a été cru toujours, partout et par tous; ainsi le veut, d'ailleurs, notre nom de catholiques[1]. » Volontiers,

1. « Idcirco multum necesse est, propter tantos tam varii erroris anfractus, ut propheticæ et apostolicæ interpretationis linea secundum ecclesiastici et catholici sensus normam dirigatur. In ipsa item catholica Ecclesia magnopere curandum est ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab

avec tous les théologiens catholiques nous souscrivons à cette règle. Mais, comme eux aussi, nous l'expliquons dans le même sens que son éminent auteur. Celui-ci, à la fin du chapitre XXII et surtout au chapitre XXIII de son *Commonitoire*, expose avec une admirable lucidité la nature du progrès doctrinal réalisé dans l'Église.

Voici ses paroles : « On dira peut-être : N'y aura-t-il donc aucun progrès de la religion, dans l'Église du Christ ? Assurément, il y a place pour un progrès, et un progrès très considérable ; qui serait assez inhumain, assez impie pour tenter de l'arrêter ? » Mais qu'on l'entende bien, ce progrès n'implique pas un réel changement, une transformation ; il l'exclut. Car, ajoute cet illustre défenseur de la tradition ecclésiastique, « une chose change, quand elle cesse et cède sa place à une autre ; elle progresse quand elle se développe, en restant identique à elle-même ». L'enseignement de l'Église évoluera donc, ses progrès s'affirmeront, d'après lui, quand un même dogme continuera d'être exposé dans le même sens, mais toujours avec plus de lumière, d'évidence, au point de s'imposer enfin, avec une autorité irréfragable à tous les fidèles. La vérité contenue dans l'Écriture et la tradition est une semence sacrée. L'Église n'y peut rien changer. Elle serait criminelle d'y ajouter ou d'en retrancher quelque chose, de l'altérer en un seul point. Sa tâche consiste à la cultiver, à la développer, sans la faire jamais dévier de son sens et de sa direction première.

Quand je regarde un objet au soleil levant, après l'avoir regardé au crépuscule, je l'aperçois plus distinctement ; mais cette clarté grandissante n'en change pas la nature. Ou encore, pour me servir de la comparaison de saint Vincent de Lérins, les divers âges de la vie humaine jusqu'à la complète maturité sont certes marqués par un réel progrès : il y a de la distance entre l'enfant dans sa fleur et l'homme adulte ; la taille, la physionomie, l'extérieur diffèrent. Pourtant, c'est la même nature, la même personne ; ce

omnibus creditum est. Hoc est etenim vere proprieque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quæ omnia fere universaliter comprehendit. (Vincentii Lirinensis *Commonitorium primum*, n. 2. Migne. *Patr. L.*, vol. L, p. 640.)

sont les mêmes membres, là en germe, ici dans leur épanouissement.

Ainsi en est-il de la doctrine révélée, dans l'Église catholique. Tantôt, une vérité claire d'abord, puis enveloppée d'ombre, est, dans les âges suivants, remise en lumière par les investigations des docteurs ou les discussions des théologiens. Tantôt, c'est une proposition révélée, qui, au commencement passe presque inaperçue. Elle reste longtemps à demi voilée, bien qu'elle soit implicitement affirmée dans les articles du symbole primitif. Un moment vient, plus tard, où les contestations des hérétiques forcent les docteurs de l'étudier plus à fond ; elle se dévoile peu à peu, éclate enfin au grand jour; et le magistère suprême de l'Église l'érige alors en dogme à croire explicitement.

D'autres fois, ce sont des conclusions plus éloignées, qui demeurent pendant des siècles cachées dans les vérités expressément révélées comme un fruit dans sa graine. Peu à peu, sous le souffle fécond de l'Esprit-Saint, elles prennent corps et se détachent avec un tel relief dans la croyance unanime des fidèles, qu'elles apparaissent comme partie intégrante du dépôt de la révélation.

En ces circonstances, le rôle de l'Église enseignante se bornera souvent à faire choix d'un mot nouveau, d'une formule précise, exprimant fidèlement, mais d'une manière plus claire, des idées anciennes. Le progrès sera beaucoup moins dans l'idée que dans l'expression, qui d'abord un peu vague et indécise, serre ensuite de plus près et représente exactement son contenu.

Dans l'ordre des connaissances profanes, n'est-ce pas à peu près ainsi que se réalisent certains progrès? Quand une force nouvelle de la nature a été découverte, il reste encore à étudier dans le détail ses propriétés, à les adapter à des usages nouveaux, à en condenser les caractères essentiels en une formule brève et suggestive. Ce progrès, quand il évolue rigoureusement dans le même sens, n'est pas, à proprement parler, une innovation. C'est simplement la mise en vedette, le rayonnement plus ample de vertus latentes, jusque-là seulement connues de quelques savants.

III

Comment les théologiens du Phanar prouvent-ils que le symbole primitif n'a pu recevoir, dans sa forme extérieure, aucune sorte de complément ? Serait-ce qu'il ne restait, à partir du troisième siècle, aucune obscurité dans les saintes Écritures et la sacrée tradition ?

Ils taxent d'innovation et d'hérésie l'emploi des mots et des formules qui sont simplement la mise en relief d'une vérité déjà implicitement enseignée par l'Église. A ce compte, il faut condamner aussi les sept premiers conciles généraux. N'ont-ils pas expliqué et complété divers articles du symbole des apôtres, à mesure qu'ils étaient mis en doute ou mal interprétés par les hérétiques ? L'Église orthodoxe croit aujourd'hui à la divinité des trois personnes de la Sainte Trinité ; elle professe que le Saint-Esprit procède du Père, qu'il existe en Jésus-Christ une seule personne avec deux natures et deux volontés, qu'il faut vénérer les saintes images, non les adorer. Eh bien, même après le premier concile de Nicée (325), aucun de ces articles n'était encore expressément formulé. Ils n'ont été complètement énoncés et traduits sous leur forme actuelle que dans les conciles suivants. Pourquoi le droit de définir les vérités de foi serait-il épuisé depuis le septième concile ?

Nous prévoyons la réplique : les orthodoxes admettent les actes des sept premiers conciles, parce que, à leurs yeux, ils furent œcuméniques, c'est-à-dire acceptés d'un commun accord par l'Orient et l'Occident. On nous permettra de faire observer que plusieurs des conciles, tenus depuis le neuvième siècle, furent œcuméniques, au même sens que les précédents. Tel fut celui de 869-870, auquel prit part Ignace, patriarche de Constantinople ; tels furent encore ceux de Lyon et de Florence (1274 et 1438-1439), où se réconcilièrent l'Occident et l'Orient. Rejettera-t-on le formulaire de foi souscrit dans ces assemblées, sous prétexte que du côté des Grecs il rencontra quelques opposants ? Comme s'il suffisait d'une demi-douzaine de contradicteurs pour annuler des actes pleinement consentis par tous les autres membres d'une vaste assemblée ! Comme si les Pères des sept pre-

miers conciles avaient toujours été unanimes en formulant les canons, qui ont pourtant force de loi dans l'Église universelle !

On commence à voir, nous l'espérons, combien est peu justifié le titre d'Église des sept conciles que prend fastueusement l'Église de Constantinople.

IV

Examinons maintenant si l'autorité doctrinale du principal signataire de l'encyclique cadre réellement avec son titre de patriarche œcuménique. Il se peut, vraiment, qu'un tel examen diminue singulièrement la portée de son manifeste.

A parler rigoureusement, la lettre du patriarche œcuménique et de son synode n'engage qu'Anthime VII et les douze autres archevêques qui l'ont signée, ou tout au plus les deux millions de clercs et de fidèles qu'ils représentent.

L'Église orthodoxe, en effet, que le patriarche appelle une et catholique, est une confédération d'Églises indépendantes, non une Église gouvernée par un chef suprême. Trois siècles avant le schisme de Photius, l'Église de Constantinople s'est armée contre l'Église romaine d'un principe césarien qui, depuis, s'est retourné contre elle ; de même que le principe du libre examen, forgé d'abord contre la papauté par les protestants, a été bientôt manié contre ses propres auteurs [1].

Nous avons montré, dans les *Études* du 5 juillet, que les quinze Églises orthodoxes d'Orient possèdent chacune leur hiérarchie propre, leur administration indépendante ; qu'elles sont, pour employer les termes consacrés, autonomes et autocéphales. Elles prétendent, néanmoins, rester attachées au même symbole de foi. Oui, peut-être, quand il s'agit d'une adhésion vague, indéterminée. Mais l'entente disparaît soit entre les diverses Églises, soit entre les sujets de la même Église, dès que l'objet de la foi se précise, dès qu'on en vient à l'analyse de ce qu'on peut ou de ce qu'on doit croire.

Anthime VII s'accorde bien avec la plupart de ses devan-

1. V. les *Études* du 5 juillet : *l'Église de Constantinople et le patriarche œcuménique.*

ciers et de ses coreligionnaires pour reprocher à l'Église romaine « des innovations hérétiques et anti-évangéliques ». Mais qu'on ne s'arrête pas à cette accusation générale; qu'on analyse les innombrables manifestes lancés depuis dix siècles par les Grecs orthodoxes contre les catholiques, et l'on sera surpris de n'en trouver qu'un fort petit nombre dont le contenu soit identique.

Dans sa circulaire de 867, adressée à tous les patriarches d'Orient, Photius dénonce pour la première fois les prétendues innovations de l'Église latine[1]. Il ne formule encore que cinq griefs : il reproche aux occidentaux de jeûner certains samedis ; de séparer des autres jours du carême la première semaine, en faisant usage, pendant ce temps, de laitage ; d'exiger, pour les prêtres, le célibat; de ne point tenir pour valide la confirmation administrée par un prêtre ; enfin, d'admettre que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Seul, le dernier grief avait un caractère dogmatique; c'est aussi le seul qui soit répété parmi les dix accusations d'Anthime VII.

D'un autre manifeste de Photius au prince des Bulgares, Anthime VII n'a reproduit, en dehors du grief précédent, que l'attaque dirigée contre la primauté du pape. Le père de l'Église schismatique, irrité de voir que le pape Nicolas ne sanctionnait point son usurpation du siège patriarcal, lui déniait alors, pour la première fois, une juridiction qu'il avait reconnue jusque-là. Il prétendait que la résidence impériale ayant été transférée de Rome à Constantinople, le patriarche de cette dernière ville héritait en droit de la primauté d'honneur dont avaient joui les pontifes romains[2]. Plus modéré, Anthime VII se contenterait, comme ses prédécesseurs, d'être le premier après le pape, pourvu que celui-ci soit seulement le premier entre égaux.

Si Anthime VII ne reproduit aucune des autres plaintes par lesquelles Photius excitait le roi Bogoris contre les

1. Hergenrœther, *Photius, patriarch von Constantinopel*, t. I, p. 639-666; *Opera Photii*, Épistol. L. I, ep. 13. Migne. P. G., t. CII, p. 723-35 ; n. 4-34, surtout le numéro 5. — Jager, *Photius*, l. V., p. 151 *sqq*.

2. *Lettres du pape Nicolas*, n. CLII, lettre à Hincmar. Migne, P. L., t. CXIX, p. 1157.

Latins, c'est qu'elles apparaissent aujourd'hui, plus que jamais, ridicules. Qui, en effet, oserait encore accuser le clergé catholique d'immoler un agneau avec le corps de Jésus-Christ, de préparer le saint chrême avec l'eau de rivière ? Qui oserait faire un crime à l'Église d'ordonner à ses prêtres de se raser ?

Les divergences dogmatiques et rituelles, signalées dans l'encyclique patriarcale ne s'accordent pas mieux avec les récriminations de Michel Cérulaire[1]. Des vingt-deux griefs que l'esprit minutieux et étroit de ce patriarche avait découverts contre les Latins, l'encyclique n'en retient que trois : ceux qui ont trait à la procession du Saint-Esprit, à l'usage du pain azyme dans l'Eucharistie et au baptême par une seule immersion. Les derniers patriarches ne taxent plus d'hérétiques, à l'exemple de leur prédécesseur, nos évêques sous prétexte qu'ils portent un anneau ; nos clercs, sous prétexte qu'ils se rasent la barbe et se donnent le baiser de paix pendant la messe ; nos moines, parce qu'ils ne s'abstiennent pas de viande ; tous les catholiques, parce qu'ils ne jeûnent pas de la même manière que les Grecs ; parce qu'ils omettent le chant de l'*Alleluia*, en carême ; parce qu'ils se croient permis de manger la chair d'animaux étouffés ; ils ne disent plus enfin que l'Église romaine est digne d'anathème par le seul fait qu'elle ne défend pas aux deux frères d'épouser les deux sœurs.

Les théologiens actuels du Phanar auraient cependant fait preuve d'une plus grande sagesse, si, tout en laissant dormir ces objections aussi surannées que ridicules, ils ne leur en avaient pas substitué quelques autres, dont on ne trouve pas trace dans le premier siècle qui a suivi la déclaration du schisme d'Orient. Dans le cours du onzième siècle, plusieurs des représentants les plus autorisés de l'Église grecque n'attachaient aucune importance aux nombreuses plaintes que formulaient contre l'Église romaine des théolo-

1. Hergenrœther, *Photius*, t. III, p. 767 *sqq*. — Migne, *Patr. Gr.*, t. CXX (Paris, 1880) ; *Edictum synodale* M. Cerularii, p. 737-748 ; *Lettre de Michel Cérulaire* à Pierre III d'Antioche, dans Migne, *ibid.*, p. 782-795 ; elle est suivie de la *Réponse du patriarche d'Antioche*, et d'une seconde épître de Cérulaire ; *ibid.*, p. 815.

giens querelleurs. Pierre III, le patriarche d'Antioche, répondait au réquisitoire de Cérulaire contre les Latins, que l'Église grecque elle-même n'était pas exempte de nombreux abus. De toutes les accusations de son correspondant, une seule lui semblait grave et attenter à l'intégrité du dogme; c'était l'insertion du *Filioque* dans le symbole catholique. Dans les pratiques liturgiques incriminées, bien qu'il ne fût pas favorable, par exemple, à l'usage du pain azyme, il ne voyait que des divergences qui n'intéressaient en rien la foi. Le célèbre Théophylacte, métropolitain d'Achrida, en Bulgarie, était aussi bien disposé pour l'Église latine; il se prononçait pour l'usage du pain azyme. A vrai dire, il prétendait, à l'encontre des Latins, que le Saint-Esprit procède seulement du Père. Mais, comme Pierre III d'Antioche, il ne voyait pas dans le dissentiment qui, à cette occasion, venait d'éclater entre les deux Églises, une cause suffisante de séparation [1].

Il faut bien ajouter que, pour fléchir l'obstiné Cérulaire, Pierre III alléguait en faveur des Latins une singulière excuse : On ne pouvait exiger, disait-il, de ces pauvres barbares occidentaux, un christianisme absolument irréprochable. Cette déclaration d'un homme, beaucoup plus sagace et modéré que Cérulaire, nous montre que le schisme, au point de vue dogmatique, n'était pas justifié. Malheureusement aussi, elle laisse percer à l'égard des Occidentaux un dédain, qui, chez beaucoup de Grecs, se renforcera aux siècles suivants, de défiance et de haine. Nous ne voulons pas dire que leurs adversaires n'aient rien fait pour les mériter. Cependant, alors même que l'antipathie des Grecs aurait trouvé une excuse dans les violences qu'ils subirent au milieu d'incessantes querelles, il n'en ressortirait que mieux combien les conflits de caractère, d'éducation, les rivalités nationales et politiques, toutes choses étrangères à la foi, ont élargi et envenimé le différend religieux. Des

1. Migne, *Patr. Gr.*, t. CXXVI (Paris, 1864) : « Theophylacti Bulgariæ archiepiscopi *Allocutio ad* quemdam ex suis familiaribus de *iis quorum Latini incusantur*, p. 222-248, n. 513-528. — Voir aussi l'*Étude* publiée dans le volume précédent (CXXV, sectio VII, p. 442 *sqq.*) sur cette allocution, par Boniface Finetti. — *Le Photius* de Hergenrœther, t. III, p. 782 *sqq.*

usages particuliers les uns à l'Orient, les autres à l'Occident, qui remontaient également à l'origine du christianisme, ont été tour à tour prônés par leurs défenseurs comme seuls légitimes, et blâmés par leurs adversaires comme des innovations anti-évangéliques. Pourquoi ? Par la même raison qui transforme, aux yeux d'un adversaire, nos imperfections en défauts et nos défauts en vices.

Comme il arrive, d'ordinaire, dans les conflits entre les violents et les modérés, les partisans de la paix, faute de savoir s'entendre, se grouper, faute de savoir affirmer hautement et imposer leur idée, s'effacèrent peu à peu devant les fauteurs du schisme. La séparation devint de plus en plus générale et profonde. L'animosité grandit, et, dans la même proportion, les griefs se multiplièrent. Photius, en rupture avec la papauté, ne formulait contre elle que dix accusations; Cérulaire, deux siècles plus tard, en énumérait vingt-deux. Au douzième siècle, on en comptait une cinquantaine. Vers le milieu du treizième siècle, ce nombre avait doublé. Au siècle suivant, les erreurs et les hérésies de l'Église latine, si l'on en croit quelques polémistes grecs de l'époque, étaient innombrables[1]. A ces récriminations excessives, les théologiens occidentaux répondaient avec la même vivacité, parfois avec la même exagération. Sous leur plume s'allongeait aussi, outre mesure, la liste des erreurs orientales.

Quand, au concile de Florence, on examina loyalement les divergences des deux Églises, elles se trouvèrent bien réduites. Le seul adversaire irréconciliable des Latins, Marc d'Éphèse lui-même, n'appuyait sa résistance opiniâtre à l'union que sur la manière dont les Latins entendaient la procession du Saint-Esprit, et sur l'addition du *Filioque* au symbole[2].

1. Hergenrœther, *Photius*, t. III, p. 820 *sqq.* — Migne, *Patr. Gr.*, t. CXX, p. 1011 *sqq.* — Voir à la suite du libelle de Nicetas Pectoratus, la réponse du cardinal Humbert, *ibid.* — Voir, pour le quinzième siècle, les griefs de Siméon, archevêque de Thessalonique. Migne, *Patr. Gr.*, t. CLV, cap. xx : *Quænam sint a Latinis innovata*, p. 101, etc. et cap. 69, 89, etc. — Les griefs des Latins se retrouvent dans Humbert, *loc. cit.;* dans Hugues Etherien : *De hæresibus Græc.*; Migne, *Patr. lat.*, t. CCII, p. 234-396, etc.; ils sont résumés dans Hergenrœther, *Photius*, t. III, p. 832-839.

2. V. Mansi, *S. conciliorum collectio*, t. XXXI, sessio xxv, p. 995, 1003 *sqq.* ; 1011 et 1015.

V

Aujourd'hui, plusieurs théologiens de l'Église grecque semblent avoir oublié que leurs docteurs du quinzième siècle, à part de rares exceptions, sont rentrés en communion avec les Latins, et pendant quelque temps ont souscrit à tous les dogmes catholiques. Ceux qu'ils incriminent maintenant étaient alors plus ou moins nettement enseignés. Voilà pourquoi le reproche d'hérésie qu'ils nous adressent rejaillit jusque sur leurs Pères.

Au reste, ils ne s'accordent pas mieux que leurs devanciers dans leurs griefs contre l'Église romaine. Il y a sept ans, un journal d'Athènes, l'*Anáplasis*, ramenait à huit les divergences importantes entre l'Église orientale et l'Église catholique. Entre ces divergences figuraient la célébration de l'office en latin et le célibat du clergé, dont Anthime VII ne parle pas. D'assez nombreux théologiens, comme le docteur russe Macaire mettent aussi parmi les innovations anti-évangéliques de l'Église catholique, l'interdiction du divorce, qu'ils autorisent en cas d'adultère. Les représentants officiels des Églises orientales ne s'entendent pas mieux que les théologiens sur les conditions essentielles de l'union. Il suffirait ici d'opposer aux nombreux griefs d'Anthime VII une observation souvent citée du procureur du saint-synode russe, M. Pobédonostzeff, au dire de qui un seul grand obstacle s'oppose à l'union avec Rome : la primauté de juridiction du Pape.

Les dix ou douze barrières que quelques-uns s'acharnent à maintenir entre les deux Églises seraient donc bientôt renversées, si on pouvait mettre d'accord les droits imprescriptibles des pontifes de Rome, avec les revendications du tsar et les prétentions à l'autonomie, dont se montrent si jaloux les chefs des diverses Églises orientales.

On voit par là si nos frères séparés sont près de s'entendre sur le sens des décrets admis par les sept premiers conciles généraux. Comment tomberaient-ils d'accord dans leurs interprétations ? Les conciles dont ils se réclament n'ont pu trancher avec netteté des questions qui ne se posaient point encore d'une manière précise. C'est un peu plus tard qu'elles ont été

soulevées, débattues et très clairement décidées. Alors seulement l'enseignement de l'Église, jusque-là implicite et discret, s'est ouvertement affirmé sur les points en litige. Ainsi, la plante à peine sortie de terre échappe au regard distrait; mais à mesure qu'elle se développe, elle s'impose à tous les yeux qui ne sont pas aveugles ou obstinément fermés.

Pour découvrir les dogmes catholiques sur la procession du Saint-Esprit, sur l'Immaculée Conception, il faudrait n'avoir l'esprit offusqué par aucun préjugé; il faudrait aussi posséder un tribunal qui décide avec autorité dans toutes les questions en litige. Or, d'après les principes des théologiens orthodoxes, il n'y a que la voix des conciles généraux qu'ils soient obligés d'écouter; voix qui ne risque pas de se faire entendre, puisque dans l'état présent des chrétientés orientales, la convocation d'un concile général est impossible. (V. *Études*, 5 juillet, p. 39.)

En l'absence du seul tribunal qui jugerait sans appel, ce sont les théologiens, les évêques qui, soit isolément, soit réunis en synodes particuliers, allongent ou raccourcissent à leur gré les formules de foi. Naturellement, ce que l'un établit, l'autre a le droit de le défaire. Le patriarche œcuménique lui-même, entouré de son synode, est impuissant à ériger en dogmes ses décisions.

Si on parcourt, il est vrai, la liste des évêques, qui depuis son origne ont occupé le siège patriarcal de Constantinople, on est forcé de convenir qu'ils n'ont guère participé au privilège de l'infaillibilité, dont le Christ a doté son Église.

A quelle fin se sont réunis les sept premiers conciles œcuméniques? pour condamner des erreurs contre la foi. Or, toutes ces erreurs ont eu pour auteurs ou défenseurs des moines, des prêtres, des évêques et des patriarches orientaux. Entre ces fauteurs d'hérésie, Anthime VII compte un grand nombre de ses prédécesseurs. Quand se réunissent les Pères de Nicée (325), le siège patriarcal de Constantinople n'existe pas encore; mais on compte, parmi les plus ardents défenseurs d'Arius, Eusèbe évêque de Nicomédie, et, après lui, Eudoxe évêque d'Antioche. L'un et l'autre occuperont un peu plus tard le siège de Constantinople; et parmi

leurs successeurs figureront deux autres ariens, Démophile et Maxime de Thrace.

L'arianisme s'attaquait à la divinité du Verbe; il donne bientôt le jour à une autre hérésie, qui range également le Saint-Esprit parmi les créatures. Son principal défenseur est Macédonius, évêque de Constantinople, qui est frappé d'anathème au deuxième concile œcuménique tenu à Constantinople (381). Vient ensuite le nestorianisme, sorte d'arianisme mitigé d'après lequel il y a dans le Christ, à côté de la personne divine, une personne humaine. Nestorius, patriarche de Constantinople, est le fauteur de cette hérésie, condamnée par le concile d'Éphèse (431). Parmi les monothélites anathématisés nommément par le sixième concile général, se trouvent quatre autres patriarches de la capitale. Bref, de l'an 325 à l'an 787, on voit passer sur le siège de Constantinople une vingtaine de patriarches hérétiques.

Depuis le schisme de Cérulaire, les évêques orientaux ont plus rarement poursuivi de leurs anathèmes les patriarches de Constantinople. Il ne s'ensuit pas que ces derniers jouissent aujourd'hui près de leurs coreligionnaires d'une plus grande autorité que jadis.

VI

Par exemple, bien que l'Église du Phanar autorise l'époux dont l'union a été dissoute pour cause d'adultère à se remarier, l'Église russe ne permet pas, en ce cas, un second mariage. — Mais, arrrêtons-nous plutôt à une divergence que le patriarche signale comme une grosse erreur de l'Église romaine. S'il est un dogme sur l'essence duquel sa parole devrait faire foi, c'est bien le baptême. Or, tandis que les rédacteurs de l'encyclique patriarcale et synodale condamnent comme nul le baptême conféré par les catholiques, les chefs de plusieurs autres Églises orthodoxes le tiennent pour valide. Voici, pour preuve, quelques faits qu'il semble intéressant de rappeler à nos lecteurs :

Le 27 octobre 1889, le prince royal de Grèce, Constantin, duc de Sparte, épousait la princesse Sophie de Prusse. Celle-ci étant protestante, dut, conformément aux lois du royaume, abjurer son ancienne religion et entrer dans l'église ortho-

doxe. Cependant le synode d'Athènes ne l'obligea point de recevoir à nouveau le baptême; il se contenta de prescrire de simples onctions d'huile sur la tête et le front, puis la communion et la confirmation. Consulté, comme il arrive d'ordinaire en de semblables occurrences, le saint-synode russe approuva cette décision; et, ce qui est plus étonnant, le patriarche de Constantinople, Denys V, voulut bien déclarer que la princesse Sophie pouvait être admise dans l'Église orthodoxe, sans qu'il fût nécessaire de lui réitérer le baptême.

Son jugement était en contradiction avec celui d'Anthime VII; mais il s'accordait avec celui de plusieurs de ses prédécesseurs. En 1875, par exemple, le saint-synode russe ayant interrogé le patriarche œcuménique sur la valeur du baptême des Latins, ce prélat nomma une commission, qui, après examen, se prononça pour sa validité. C'était un retour à la pratique communément suivie avant 1756, époque où le patriarche Cyrille de Nicomédie affirma solennellement que le baptême conféré d'après le rite latin, c'est-à-dire par infusion ou par aspersion, était nul et devait être réitéré.

Autre fait qui sert de pendant à celui que nous venons de raconter. Le 21 octobre (2 nov.) 1894, la princesse Alix de Hesse est devenue l'impératrice Théodora de Russie. En abjurant la religion luthérienne, elle n'a point été obligée — non plus que la princesse Sophie — de renier son baptême.

Il est donc manifeste que le formulaire, opposé par Anthime VII aux catholiques, ne s'accorde pas avec les actes et les croyances de la plupart des Églises orthodoxes. — Nul n'en sera surpris, s'il observe que le patriarche, après avoir accumulé sur la tête des catholiques tant de chefs d'hérésie, s'est oublié jusqu'à permettre à une orthodoxe d'embrasser leur religion. Voici en quelles circonstances.

Quand la princesse Hélène de Monténégro, à la veille d'épouser le prince royal de Naples, s'est vue obligée d'abjurer la religion orthodoxe et d'entrer dans l'Église catholique, le prince Nikita a jugé prudent de demander pour sa fille cette double autorisation. Chose qui montre combien est restreinte au point de vue religieux l'influence du patriarche sur ses coreligionnaires, ce n'est point à lui que le prince

Nicolas s'est adressé ; il s'est tourné vers le tsar Nicolas II. Celui-ci l'a informé au nom du saint-synode russe que sa fille était autorisée à devenir catholique.

C'est alors que, bénévolement, dit-on, et sans être sollicité, le patriarche Anthime s'est avisé d'envoyer ses félicitations au représentant du Monténégro à Constantinople, par l'intermédiaire du vicaire de la grande archichancellerie, l'évêque de Lititsa.

Ces deux négociations nous en apprennent plus long sur la situation des Églises orientales que plusieurs savantes dissertations. Elles mettent en relief ce que nous avons dit au cours de cet article. Le patriarche y apparaît sans influence réelle sur l'administration et les croyances des Églises *autocéphales* ; les plus hauts pouvoirs ecclésiastiques n'ont ni autorité, ni indépendance ; ils sont assujetis au pouvoir civil ; celui-ci domine d'autant plus dans l'Église qu'il est plus puissant. Voilà pourquoi le tsar, même dans les choses religieuses, est mieux obéi que le patriarche œcuménique. Peut-être est-ce un avantage au point de vue de l'union. Si le tsar et le saint-synode russe ont permis, de bonne grâce, à la princesse Hélène de devenir catholique, c'est qu'à leurs yeux cette profession de foi ne la jette pas hors de la véritable Église et ne l'écarte pas de la voie du salut.

Quant à l'autorisation officieuse donnée, après coup, par le patriarche Anthime, elle prouve que Sa Béatitude était distraite ou de mauvaise humeur quand elle a signé une encyclique où l'Église catholique est représentée comme « hors de la voie du salut et inspirée par le démon ». Autrement, aurait-il fait entendre à la princesse Hélène qu'elle pouvait, en sûreté de conscience, devenir catholique ?

François TOURNEBIZE, S. J.

(*A suivre.*)

LE

CENTENAIRE DE VASCO DA GAMA

ET

LA COLONISATION PORTUGAISE

(Deuxième article[1])

VI

Le 25 octobre 1495, le roi Jean II rendait le dernier soupir : « ayant fait, dit le Camoëns, plus qu'il n'est donné à l'homme de tenter sur la terre » ; et au moment où il méditait de plus grandes choses encore que celles qu'il avait accomplies.

Son fils unique, le prince Jean, mort d'une chute de cheval, l'avait précédé de quatre ans dans la tombe (12 juillet 1491). Au prince *parfait* — c'était le surnom donné par le peuple à Jean II — succéda le prince *heureux*, Manoel ou Emmanuel le Fortuné, petit-fils du roi Duarte, frère de cet infortuné duc de Viseu[2], que Jean II avait poignardé de sa main comme coupable de haute trahison.

Le changement de règne ne ralentit pas les préparatifs de la grande expédition des Indes. On a raconté que le roi Emmanuel, étant un soir à une des fenêtres de son palais, rêvait aux moyens de réaliser les vastes projets de son prédécesseur, lorsque le hasard amena Vasco da Gama dans la cour où se trouvait le balcon royal. Brusquement, le souverain aurait décidé, à part lui, d'en faire le commandant de l'expédition. Si l'anecdote était prouvée, il faudrait en conclure que le hasard, en cette circonstance, avait mieux servi le souverain que n'auraient pu le faire les avis les plus prudents.

Ce qui est vrai, c'est que le roi Emmanuel eut le bon esprit de ratifier le choix que son prédécesseur avait fait de Vasco da Gama. Le capitão-mõr désigné de la flotte des Indes était

1. V. *Études*, 20 août 1898.

2. Emmanuel le Fortuné, cousin germain et beau-frère de Jean II, commence la *branche* dite de Viseu.

un gentilhomme de l'Alemtejo, appartenant à une famille noble de marins; instruit lui-même, bon navigateur, et ayant déjà fait ses preuves dans plusieurs voyages à la côte d'Afrique. Né en 1469, d'autres disent en 1458, à Sinès, petite ville au bord de l'Océan, il avait alors de trente à quarante ans [1].

Ce qui est vrai encore, c'est que rien ne fut négligé pour assurer la réussite de l'entreprise. Quatre petits bâtiments furent spécialement construits et largement pourvus d'apparaux de rechange, de vivres choisis et d'instruments neufs. Les pilotes les plus réputés, Pero de Alemquer, qui avait doublé le cap des Tempêtes; les meilleurs marins, João de Coimbra, Pero Escolar..., etc., furent désignés pour monter à bord de ces navires. Gama arbora son pavillon sur le plus considérable, le *San Gabriel,* de 120 tonneaux. Son frère, Paulo da Gama, eut le commandement du second, le *San Rafaël*, de 100 tonneaux; et Nicolas Coelho fut le capitaine du troisième, le *Berrio*, de 50 tonneaux. Le quatrième navire ne portait que des munitions et des vivres. Barthélemy Dias devait accompagner la flottille jusqu'à la *Mina.*

Le voyage de Vasco da Gama (1497-1499) est le premier, dans l'hémisphère austral, qui nous soit connu en détail. Non seulement les historiens postérieurs des expéditions portugaises, Castanheda, Barros, Correa, l'ont raconté longuement, mais nous possédons des textes contemporains de l'événement : d'abord une notice [2] rédigée par un gentilhomme florentin, qui se trouvait à Lisbonne au moment du retour de la flotte; ensuite et surtout le *Roteiro* [3], le « Rou-

1. M. A.-C. Teixeira de Aragão a consacré à Gama une notice très étendue : *Vasco da Gama e a Vidigueira, estudo historico* (dans le *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa,* série VI, 1886, p. 543-701). Ce travail n'est pas une biographie complète du grand navigateur, ce n'est qu'un recueil de notes historiques et biographiques recueillies dans les archives de la Torre do Tombo et dans d'autres dépôts du Portugal. Il a été traduit en français.

2. Cette notice a été insérée par Ramusio au tome Ier de sa *Collection de Voyages.*

3. *Roteiro da Viagem que em descobrimento da India pelo cabo da Boa Esperança fez D. Vasco da Gama em 1497*, a été découvert en 1838 dans la bibliothèque de Porto. Il a été traduit une première fois en français par M. F. Denis, en 1855 ; une seconde fois en 1861, par M. A. Morelet.

tier », de Alvaro Velho, matelot ou simple soldat embarqué sur l'escadre, témoin oculaire de ce qu'il rapporte, observateur naïf, exact, qui tient son journal d'une manière fort régulière.

Indiquons rapidement, en suivant le *Roteiro*[1], les principaux incidents du fameux périple :

Au nom de Dieu, amen. — En l'an 1497, le roi Dom Manuel, premier du nom en Portugal, envoya quatre navires à la recherche des épices. Nous sommes partis de Rastello, un samedi, huitième jour du mois de juillet de ladite année 1497, commençant notre route, que Dieu notre Seigneur nous permettra d'achever pour son service. Amen.

Ainsi commence le *Roteiro*. Le Rastello était une pointe de terre sur les rives du Tage, en aval de la capitale. Là s'élevait la petite chapelle, bâtie par dom Henrique, où Vasco da Gama avait passé sa veillée des armes, et sur l'emplacement de laquelle fut construit plus tard le magnifique couvent de Bélem, en reconnaissance des succès obtenus par la marine portugaise en extrême Orient.

Le *Roteiro* continue :

Premièrement, nous sommes arrivés le samedi suivant en vue des Canaries; la nuit d'après, à l'aube du jour, nous étions près de la haute terre où nous nous mîmes à pêcher pendant environ deux heures, et, le même soir, à la nuit tombante, nous nous trouvâmes par le travers du Rio de Ouro, et, le jeudi suivant, nous arrivâmes à l'île de Santiago (îles du Cap-Vert) et mouillâmes devant la plage de Santa Maria, avec beaucoup de contentement et d'allégresse; là, nous fîmes provision de viande, d'eau, de bois, et réparâmes les vergues des navires qui en avaient grand besoin. Or, un jeudi, qui était le troisième jour d'août, nous partîmes dans la direction de l'ouest, et un jour, par le vent du sud, la vergue du commandant en chef cassa...

C'est sans doute pour éviter le courant de Benguéla que Vasco da Gama mettait le cap à l'ouest : heureuse initiative qui, trois ans plus tard, devait valoir aux Portugais la découverte fortuite du Brésil. Pendant près de deux mois, du 3 août au 1er novembre, les Portugais restèrent au large, en

1. Traduction française de M. Ferdinand Denis, insérée dans le troisième volume des *Voyages anciens et modernes* de Charton.

plein Océan. L'auteur du *Roteiro* ne trouve rien à mentionner durant ce long trajet.

Enfin, un mercredi, — c'est lui qui parle, — premier novembre, jour de la Toussaint, nous remarquâmes de nombreux indices de la proximité de la terre, consistant en certaines espèces d'algues. Le quatrième jour du même mois, un samedi, deux heures avant le jour, nous trouvâmes fond par cent dix brasses; et, à neuf heures, nous eûmes en vue la terre; alors nous nous réunîmes et nous saluâmes le commandant en chef, déployant banderoles et pavillons et tirant force bombardes; tout le monde était en habit de gala...

Les vents d'ouest, fréquents dans les régions situées au delà des tropiques, et que Dias avait déjà utilisés, avaient ramené Gama à la côte d'Afrique. Le mercredi 8 novembre, quatre mois après le départ de Lisbonne, on mouillait dans une baie qui s'ouvre à l'extrémité méridionale du rivage africain, à deux degrés seulement avant le Cap, et qui a gardé le nom de baie de Sainte-Hélène que lui donna Gama (bahia de Santa Elena).

« En ce pays, dit le *Roteiro*, il y a des hommes basanés qui ne vivent que de loups marins, de baleines, de chair de gazelle et de racines de végétaux; ils se vêtent de peaux. » Ce qu'il n'ajoute pas, c'est que ces « hommes basanés », Boschimans ou Hottentots, n'étaient pas toujours commodes; dans un engagement avec eux, Gama fut blessé ainsi que plusieurs de ses hommes.

Le jeudi matin, 16 novembre, on se remettait en route, « ignorant à quelle distance on se trouvait du Cap, si ce n'est que Pero d'Alemquer disait qu'il devait être au plus à une trentaine de lieues; le 22, la flottille doublait heureusement, vent arrière, la pointe redoutable devenue un emblème d'espérance. C'est à ce moment du voyage que, par une fiction permise aux poètes, le Camoëns a placé le célèbre épisode que chacun sait.

Après trois jours de navigation au delà du Cap, le 25 novembre, les Portugais entraient dans une baie, dite de San Bras par le *Roteiro*; ils y passaient treize jours, occupés à décharger et à démolir le bâtiment de Pedro Nunez qui portait les approvisionnements. Les relations avec les indigènes furent meilleures que sur la côte occidentale. Ils vivaient de

la vie agricole. Leurs bœufs étaient superbes et d'une chair savoureuse. Les Portugais les comparaient à ceux de l'Alemtejo. Le 17 décembre, Vasco da Gama dépassait l'estuaire du Rio Infante, le point extrême atteint par Barthélemy Dias, et pénétrait dans des mers « non encore naviguées ». Les courants étaient violents; heureusement, le vent resta favorable, et, le jour de Noël, il découvrit une nouvelle étendue de côte qu'il baptisa, à cause de la solennité du jour, du nom de Natal, qui est resté à cette partie du continent austral. Le 10 janvier 1498, l'expédition mouilla devant l'embouchure d'un petit fleuve pour prendre de l'eau douce. Les indigènes s'employèrent à la transporter; on appela la contrée *Terra da Boa Gente.* Les nègres qui reçurent ce gracieux surnom de *bonnes gens* étaient les Cafres.

La flotte cinglait vers le nord, remontant la côte. Gama cherchait Sofala, dont le nom et l'opulence étaient déjà connus en Europe et que Covilham avait visitée. Mais, s'étant trop éloigné du littoral, il dépassa, sans l'avoir aperçu, ce port fameux, où il ne devait toucher ni à l'aller ni au retour.

VII

Cependant, à mesure qu'on se rapprochait de l'équateur, les populations noires de la côte faisaient place à des races qui n'étaient plus inconnues, les Arabes. Les Arabes, en effet, les Mores, comme disaient les Portugais, s'étaient établis dans ces parages depuis très longtemps, antérieurement même à l'introduction de l'Islamisme. Ils y avaient fondé des établissements prospères, des villes florissantes; du cap Gardafui jusqu'à Sofala, ils agissaient en maîtres. Tant qu'ils purent ignorer la nationalité, la religion, les desseins des nouveaux venus, ils les accueillirent avec bienveillance. Ainsi, de l'autre côté de Sofala, Gama fit la rencontre de deux musulmans qui lui donnèrent d'utiles renseignements sur la route à suivre; c'était auprès d'une rivière, qu'à cause de cela il appela le Rio dos Bons Sinaes, la rivière des bons signaux, des bons indices.

De même à Mozambique, où l'on arriva le 10 mars, les Portugais furent pris d'abord pour des Arabes, ce qui leur

valut un accueil empressé de la part de la population. Le petit sultan du pays vint collationner à bord et promit des pilotes. Les boutres arabes en rade de Mozambique étaient très bien outillés ; ils avaient des boussoles « à la génoise », des cartes plates, des instruments de navigation en tout semblables à ceux des Portugais[1]. Il fut question du Prêtre Jean, d'une manière très vague : il habitait, disait-on, l'intérieur du pays, et l'on ne pouvait y aller qu'à dos de chameau. Mais, lorsque les indigènes reconnurent qu'ils avaient affaire à des chrétiens, à des rivaux de commerce et de navigation, la bienveillance se changea en hostilité. Ils dressèrent une embuscade à l'aiguade où les navires venaient s'approvisionner. L'artillerie des embarcations déjoua ce complot, et les bombardes du *Berrio* inspirèrent une terreur salutaire aux musulmans.

A Mombaza, où Vasco da Gama mouilla le 7 avril, ce fut la répétition de ce qui s'était passé à Mozambique. Une nuit, les Arabes tentèrent de couper les amarres du *Berrio* et du *San Rafaël*. « Mais, dit le *Roteiro*, Notre Seigneur ne leur permit pas d'y réussir, parce qu'ils ne croyaient pas en lui. De plus, Dieu voulut, dans sa miséricorde, qu'aussitôt que nous eûmes atteint Mombaza, tous les malades que nous avions recouvrassent la santé, — depuis un mois le scorbut s'était déclaré parmi les équipages. — Nous demeurâmes encore là le mercredi et le jeudi, après avoir reconnu la malice de ces chiens et la trahison qu'ils avaient ourdie contre nous; nous en partîmes dans la matinée avec un faible vent... »

Vasco da Gama continua à longer la côte d'Afrique, demandant partout des pilotes pour traverser l'océan Indien, à la faveur de la mousson du sud-ouest qui commençait à souffler. Il finit par en trouver à Mélinde, ville importante, située à 3 degrés au sud de l'équateur. Le cheik ou prince de Mélinde, jugea politique de ménager des étrangers qui avaient, pour appuyer leurs exigences, une imposante artil-

1. Les navires infidèles offraient cette particularité qu'aucun morceau de fer n'entrait dans leur construction; leurs joints étaient cousus au lieu d'être cloués. Cela les dispensait de redouter les montagnes d'aimant que, d'après les légendes, les Portugais s'étaient attendus à rencontrer sur la côte, et en face desquelles ils craignaient de voir leurs vaisseaux se disjoindre subitement par l'arrachement des chevilles de fer.

lerie, beaucoup plus forte que la sienne. Au surplus, le capitão-mõr, instruit par l'expérience, avait commencé par se saisir d'une vingtaine d'otages, qui ne furent mis en liberté que quand le souverain musulman eut envoyé à bord du *San Gabriel* l'indien Malemo Canaca, qui se faisait fort de conduire les Portugais à Calicut. A Mombaza, les Portugais avaient trouvé, non sans surprise, une population chrétienne, venue soit de l'Arabie, soit de l'Inde. Malemo Canaca était chrétien.

Voici, d'après le *Roteiro*, le résumé de la dernière partie du voyage : « Le mardi 24 avril, nous partîmes de Mélinde, avec le pilote que le roi nous avait donné pour gagner une cité du nom de Calicut, et nous fûmes la chercher dans l'est. Le dimanche suivant, nous vîmes l'étoile polaire que nous avions cessé d'apercevoir depuis longtemps, et un vendredi, dix-septième jour du mois de mai, nous découvrîmes une haute terre. Il y avait vingt-trois jours que nous n'avions aperçu la terre, ayant toujours marché durant cet intervalle avec le vent en poupe; en sorte que, pendant cette traversée, nous avions dû faire pour le moins six cents lieues.

« Le lendemain, nous jetâmes l'ancre le long de la côte, à une lieue et demie de terre environ. Et, lorsque nous eûmes mouillé de la sorte, quatre barques se détachèrent du rivage et vinrent voir qui nous étions; on nous montra alors où était Calicut. Le jour suivant, les mêmes barques revinrent aux navires et le commandant envoya un des *déportés* à Calicut. »

On avait embarqué plusieurs condamnés à mort, à qui l'on avait promis la vie sauve s'ils se tiraient des hasards périlleux de l'expédition; c'est ce que l'auteur du *Roteiro* appelle les *déportés*.

Le Portugais, dit le *Routier*, fut mené chez deux Maures de Tunis qui savaient parler le castillan, ainsi que le génois, et le premier salut qu'il en reçut fut le suivant : « Que le diable t'emporte! qui t'a amené ici? » Puis, ils lui demandèrent ce que nous étions venus chercher si loin, et il leur répondit : « Nous venons chercher des chrétiens et des épices. — Pourquoi, lui dirent-ils, le roi de Castille, le roi de France et la Seigneurie de Venise n'y envoient-ils pas aussi? » Et il leur répondit que le roi de Portugal ne permettait pas qu'ils y envoyassent; à quoi ils repartirent qu'il avait raison. Ensuite ils lui firent accueil

et lui donnèrent à manger du pain de froment avec du miel; et, lorsqu'il eut mangé, il revint aux navires. Et l'un de ces Maures, l'ayant accompagné, se prit à dire, dès qu'il fut à bord : « Bon succès, bon succès; force rubis, force émeraudes; vous devez rendre de grandes actions de grâces à Dieu pour vous avoir conduits en un pays où il y a tant de richesses. » — Nous étions si grandement ébahis que nous l'écoutions parler sans y croire, ne pouvant nous persuader qu'il y eût à pareille distance du Portugal quelqu'un qui entendît notre langue.

Calicut était alors la capitale de la partie méridionale du Malabar et le centre d'un riche commerce entre les ports arabes et les îles à épices, situées au delà du détroit de Malacca.

Cette contrée de Calicut, dit encore le *Roteiro*, appelée l'Inde supérieure, est celle d'où viennent les épices qui se consomment au couchant, au levant, ainsi qu'en Portugal, et même dans tous les quartiers du monde. C'est également de la ville de Calicut que l'on tire maintes pierres précieuses de toutes sortes. C'est là que les navires des États de la Mecque prennent leur chargement pour le transporter à une ville qui a nom Judæa (Djeddah). Là, ils déchargent leur marchandise et paient au grand Soudan ses droits; puis ils l'embarquent derechef sur de plus petits bâtiments, qui la transportent par la mer Rouge en un lieu appelé Tuuz (Suez), proche de Santa Catarina du mont Sinaï, où ils paient un nouveau droit. En ce lieu, les marchands chargent les épices sur des chameaux de louage, à raison de quatre cruzades par tête, et, en dix jours, les conduisent au Caire, où ils ont encore à payer un droit... Là, ils recommencent à embarquer leurs marchandises sur un fleuve appelé Nil, qui vient des États du Prestre Jean dans les Indes inférieures; ils naviguent sur ce fleuve durant deux jours jusqu'à ce qu'ils atteignent un endroit appelé Rosette. Enfin, on charge encore une fois la cargaison sur des chameaux qui la portent, en un jour, à une cité du nom d'Alexandrie, laquelle est port de mer. C'est dans cette cité d'Alexandrie que les galères de Venise et de Gênes viennent chercher les épices, dont il se trouve que le grand Soudan tire par an six cent mille cruzades de droits.

En 1498, le souverain indien de Calicut se nommait Samoudri Rajah, ce qui veut dire « le roi de la côte », et dont les chroniques portugaises ont fait l'appellation de Zamorin. Vasco da Gama obtint une audience du prince, mais les présents relativement mesquins qu'il déposa au pied du trône, en même temps que la lettre de dom Manoel, ne donnèrent pas au rajah une haute idée de la puissance des étrangers. Cette circonstance favorisa les intrigues des musulmans, qui

avaient résolu la perte de l'expédition. Retenu comme prisonnier par les Arabes, à sa sortie du palais, Vasco da Gama fut vivement sollicité par ses geôliers de faire entrer ses navires dans le petit port de Calicut. S'il y avait consenti, c'en était fait de la flottille, qui n'eût pas manqué d'être assaillie par surprise et détruite. Gama n'avait garde de s'y laisser prendre. Avant de se rendre dans la ville, il avait, au contraire, enjoint à son frère Paul de ne s'approcher de terre sous aucun prétexte, « quand bien même il lui verrait porter le poignard dans le cœur ; mais, s'il lui arrivait malheur, d'appareiller de suite pour le Portugal, afin d'y rendre compte au roi du détail de leur voyage et de la découverte des Indes ».

Plus tard, deux Portugais furent appréhendés par les Maures. Heureusement, une douzaine d'Indiens, dont quelques-uns de caste élevée, étaient venus, à ce moment-là même, visiter le *San Gabriel*. Le commandant les retint comme otages et leur fit écrire une lettre au rajah pour l'informer de ce qui se passait. Celui-ci procura la délivrance des deux Portugais retenus à terre. Vasco da Gama rendit six de ses prisonniers, mais jugea bon de conserver les autres, qu'il comptait emmener en Portugal, afin qu'à leur retour à Calicut ils pussent servir à l'établissement de relations d'amitié.

VIII

Il y avait plus de trois mois que les Portugais étaient en station devant Calicut. « Considérant, nous dit encore Alvaro Velho dans son livre de bord, qu'en somme nous avions découvert ce que nous étions venus chercher, et qu'il fallait renoncer à vivre en bonne intelligence, sinon avec le Zamorin, du moins avec les habitants de race arabe, le commandant en chef, d'accord avec les capitaines, résolut de partir. Nous mîmes donc incontinent à la voile et prîmes la route du Portugal le mercredi, vingt-neuvième jour du mois d'août. »

Le capitão-mõr emportait de Calicut un chargement d'épices. Le Zamorin lui avait aussi remis une lettre pour le roi de Portugal, écrite sur une feuille de palmier et dont la teneur nous a été conservée : « Vasco da Gama, gentilhomme de ta maison, est venu en mon royaume, ce qui m'a été

agréable. En mon royaume, il y a force cannelle, force girofle, gingembre, poivre et pierres précieuses en quantité; ce que je désire du tien, c'est de l'or, de l'argent, du corail et de l'écarlate. »

Le retour fut des plus pénibles. On était parti beaucoup trop tôt pour profiter de la mousson du nord-est, qui ne commence à souffler qu'après l'équinoxe d'automne. Livrés à leurs seules ressources, les Portugais, qui n'avaient pas encore une connaissance suffisante des conditions de la navigation dans l'océan Indien, mirent plus de quatre mois à regagner la côte occidentale d'Afrique. Dans cette longue traversée, ils eurent à souffrir des calmes plats, des vents contraires, du scorbut qui décimait les équipages. La situation devint même si critique que les capitaines songèrent un instant à reprendre le chemin de l'Inde. Enfin les Portugais atteignirent la côte d'Afrique, « ce dont nous nous réjouîmes, dit le *Roteiro*, autant que si c'eût été terre de Portugal, et ce fut un mercredi, deuxième jour de janvier de l'an 1499; et nous allâmes reconnaître la terre, afin de savoir en quel lieu le Seigneur nous avait conduits, car il n'y avait plus à bord ni pilote, ni personne qui fût en état de juger sur une carte le parage où nous nous trouvions ».

Les Portugais avaient fait terre à Mogadoxo, point situé à quatre cents milles environ au nord de Mélinde. De là, ils arrivèrent à Mélinde le 9 janvier. Ils y passèrent cinq jours à se reposer des fatigues endurées. En partant, ils transbordèrent sur le *San Gabriel* et le *Berrio* l'équipage et le chargement du *San Rafaël*, et mirent le feu à ce dernier navire, leur nombre réduit ne suffisant plus à la manœuvre des trois bâtiments. Le 1er février, ils mouillèrent sous la côte de Mozambique; le 3 mars, ils entraient dans la baie de San Bras, où ils renouvelèrent leurs provisions; et le 20, ils doublaient le cap de Bonne-Espérance. Dès lors, un bon vent arrière, l'alizé du sud-est, favorisa la marche des navires qui ne mirent que vingt-sept jours pour se rendre du Cap aux îles du Cap-Vert.

A la hauteur de ces îles, Nicolas Coelho se trouva séparé du *San Gabriel* et profita de la marche plus rapide de son petit bâtiment pour arriver le premier à Lisbonne. Le

10 juillet, il y apportait la nouvelle du succès de l'entreprise. Vasco da Gama avait relâché dans l'archipel pour soulager son équipage de nouveau éprouvé par le scorbut.

Ici s'arrête le *Routier;* soit que l'auteur n'eût plus rien de remarquable à signaler dans la dernière partie du voyage, soit qu'il fît partie de l'équipage de Coelho et qu'il jugeât prudent de garder le silence, pour n'avoir point à rapporter la défection de son chef immédiat.

Vasco da Gama, ayant trouvé à Santiago une caravelle en armement, abandonna le *San Gabriel*, pour rentrer plus vite avec ses malades. Mais l'épreuve la plus pénible de toutes l'attendait au moment où il allait toucher au port; à Terceira, l'une des Açores, il eut la douleur de perdre son frère, Paulo da Gama. Ce fut le 8 ou le 9 septembre 1499, deux ans et deux mois après son départ, que Vasco rentra dans le Tage. Le premier soin des survivants de l'expédition fut de se rendre en pèlerinage, conformément au vœu qu'ils en avaient fait au milieu de leurs épreuves, dans cette petite chapelle du Rastello, qui les avait vus prier au moment de s'embarquer. Après quoi, le 18 du même mois, ils remontèrent à Lisbonne, où le roi les reçut splendidement, pendant que des réjouissances extraordinaires étaient célébrées dans tout le royaume, pour fêter un événement qui valut à dom Manoel d'être appelé le Fortuné.

Les équipages furent magnifiquement récompensés. Quant à Vasco da Gama, il reçut la qualification de dom, qui confère la grandesse portugaise, et le titre d'amiral des mers des Indes. Le roi lui assura des revenus dignes de son nouveau rang, et y joignit des privilèges commerciaux considérables. Plus tard, il fut encore fait comte de Vidigueira. Il eut aussi le droit de proposer toutes les nominations aux emplois qui seraient créés dans les pays découverts par lui.

Mais la récompense qui le toucha davantage fut la mission qu'il reçut de conduire aux Indes une nouvelle expédition. Le second voyage de Gama dura près de deux ans, de février 1502 à octobre 1503. D'un caractère très différent du premier, il avait pour but d'imposer le monopole commercial et la suprématie militaire du Portugal aux souverains de l'Afrique

orientale et des Indes. Gama n'agit plus en *descubridor*, mais en *conquistador*. Aussi a-t-il à sa disposition des forces considérables pour l'époque. C'est avec quinze vaisseaux et un millier de soldats qu'il quitte Lisbonne, le 10 février 1502. En avril, son neveu Estevão da Gama suivra avec cinq autres navires. Cette politique de guerres et de conquêtes, Alvares Cabral l'avait inaugurée dans l'expédition, mémorable à plusieurs titres, qui s'intercale entre les deux voyages de Gama. Gama l'appliqua à son tour avec une rigueur qui alla parfois jusqu'à la cruauté. Cette seconde campagne a eu, comme la première, pour narrateur un témoin oculaire, un marin flamand, qui faisait partie de l'escadre. La relation qu'il en a écrite a été traduite en français par M. Ph. Berjeau[1]. Nous en omettons les détails, nous contentant de dire que toutes les villes importantes du littoral, Sofala, Quiloa, Cambaye, Calicut furent tour à tour bombardées, les flottes des Arabes dispersées ou détruites. Sur tout le pourtour de l'océan Indien, à l'exception du royaume de Cochin dont le souverain avait fait alliance avec les Portugais, ceux-ci devront, pendant longtemps encore, recourir à la force pour établir leur domination.

Il y a entre les destinées de Vasco da Gama et celles de Christophe Colomb des analogies qui ont frappé les historiens. A la suite de ses deux premiers voyages, Gama fut comblé des plus grands honneurs, comme en 1493 et 1496, au retour de ses deux premières expéditions, Colomb en avait reçu de Ferdinand et d'Isabelle. Mais aussi, comme l'amiral génois, sans aller toutefois jusqu'à la prison et aux chaînes, il semble être tombé plus tard dans une sorte de défaveur, que les chroniques du temps constatent, sans bien l'expliquer. Pendant près de vingt ans, de 1503 à 1521, Gama disparaît de l'histoire. Les expéditions aux Indes se succèdent avec une grande régularité, sans qu'il y prenne part. On n'entend parler de lui que pour apprendre les interminables contestations où il est engagé, au sujet d'une des villes dont

1. La relation du marin flamand a été découverte à Londres en 1860; traduite en anglais, en 1874 ; en français, en 1881, sous ce titre : *le Second voyage de Vasco de Gama à Calicut*. On la trouve dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Anvers* (vol. XVI, p. 86-110).

il tirait les revenus, Sines, sa ville natale; c'est seulement après la mort d'Emmanuel le Fortuné qu'on le voit reprendre son rôle sur la scène publique.

Pour donner meilleure tournure aux affaires d'Orient, qui semblaient péricliter dans les conflits où le désir d'exclure les Arabes du commerce des épices avait entraîné les Portugais, Jeau III, successeur de dom Manoel, ne crut pouvoir mieux faire que de recourir de nouveau à l'énergie bien connue du « Comte-Amiral ». En 1521 [1], il le nomma vice-roi, et l'envoya aux Indes avec une flotte de seize navires et trois mille hommes de troupes. « Le temps était loin, écrit à ce propos une descendante[2] de Vasco da Gama, où la simplicité de la première expédition faisait naître dans l'esprit des Orientaux des doutes sur la grandeur du souverain qui l'avait organisée. Le faste dont le comte-amiral aimait à s'environner resta longtemps traditionnel dans la famille des Gama. »

Après trois ans de luttes et d'un gouvernement sévère, Vasco da Gama se sentit atteint de la maladie qui devait l'emporter : un anthrax. Comprenant la gravité de son mal, « il régla toutes ses affaires en bon chrétien, dit Correa, ordonna que ses os fussent transportés en Portugal et parla avec justesse et perfection jusqu'au dernier moment. Il trépassa de ce monde la nuit de la sainte Nativité du Christ, de l'an 1524 ». Il était âgé de cinquante-cinq ans ou de soixante-six ans, suivant les dates extrêmes admises pour sa naissance.

IX

Dans les mers de la côte occidentale d'Afrique, Vasco avait eu des précurseurs et des devanciers ; dans les mers d'Orient, et même d'Amérique, il fut à son tour un précurseur.

Ses deux premiers voyages avaient ouvert à ses compatriotes l'accès des presqu'îles et des archipels d'extrême Orient. Les résultats de ces grandes expéditions ne tardèrent

1. Les historiens et les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur la date. Quelques-uns placent en 1524 le dernier voyage de Gama. En ce cas, Gama ne serait retourné une troisième fois aux Indes que pour y mourir. La date la plus communément adoptée est celle de 1521 ; ce qui donne au dernier séjour de Gama dans l'Inde portugaise une durée de trois ans.

2. Marie Telles de Gama dans la *Nouvelle Revue*.

pas à se manifester, au grand profit de la puissance portugaise, comme aussi de la science et du progrès général. Vingt ans ne s'étaient pas écoulés depuis le premier retour de Gama, que les pilotes portugais, s'élançant sur ses traces, avaient relevé l'hydrographie des mers de l'Inde et des mers de la Chine, non pas sans doute avec la précision que les savants officiers de nos flottes apportent aujourd'hui dans les travaux de cette nature, mais avec une exactitude suffisante pour les premiers besoins de la navigation.

Le périple de l'Afrique orientale et de ses îles, de Madagascar entre autres, Saint-Laurent, comme on l'appelait alors, une fois achevé, les caravelles portugaises firent le tour de l'Inde, reconnurent Ceylan, qui prit enfin sur la carte ses proportions réelles, au lieu des dimensions exagérées que Ptolémée donnait à sa Taprobane.

En 1508, Alfonso d'Albuquerque, maître d'Ormuz, qui commande l'entrée du golfe Persique, poussait une reconnaissance dans l'intérieur du golfe ; de même que, cinq ans plus tard, il conduira son pavillon dans la mer Rouge et en fera la carte. Albuquerque étendait dans toutes les directions ses reconnaissances et le pouvoir de ses armes. En 1510, il s'empare de Goa, la future métropole de l'Inde portugaise, et y construit une forteresse pareille à celles qui s'élevaient déjà à Sofala, à Mozambique, à Quiloa, à Cochin, à Cananor. Par ses soins, dès l'année 1509, une croisière, sous les ordres de Lopez de Sequeira, s'était montrée dans le détroit qui conduit du golfe du Bengale aux mers orientales de l'Asie, et avait fait une première tentative sur Malacca.

Cette ville florissante, située à 2 degrés au nord de l'équateur, et qui commande le détroit auquel elle a donné son nom, était alors la capitale d'un État particulier, détaché du royaume de Siam. La tradition faisait remonter sa fondation à deux cent cinquante ans environ avant la venue des Portugais, c'est-à-dire vers le milieu du treizième siècle; elle avait succédé en importance à la ville plus ancienne de Singapoura, située à un demi-degré seulement au nord de l'équateur, et qui avait été jusque-là le rendez-vous général du commerce entre les nations de l'Asie occidentale et celles de l'extrême Orient. Cette importance commerciale, donnée par la position

même d'une place assise au point de contact de toutes les mers d'Asie, datait de loin, s'il est vrai, comme le prétend M. Vivien de Saint-Martin, que Singapoura et la Cattigara de l'époque romaine ne sont qu'une seule et même ville. Quoi qu'il en soit, la même raison qui a fait de nos jours arborer le drapeau britannique sur la ville de Singapour, rendue à son ancienne prédominance, devait, au seizième siècle, tenter l'ambition des Portugais : une expédition, conduite par Albuquerque en personne, parut en 1511, devant Malacca, qui fut emportée d'assaut.

La possession de Malacca ouvre une ère nouvelle dans l'histoire politique et commerciale, et du même coup dans l'histoire géographique de ces contrées. C'est un nouveau centre d'opérations vers les parties plus orientales. Les navires portugais rayonnent de là dans tous les sens, au sud et à l'est, au nord-est et au nord, à travers les innombrables archipels des îles à épices, où ils ont partout supplanté les Arabes, et vers les ports du littoral chinois. Les côtes de Sumatra et de Java sont relevées, les îles de la Sonde et les Philippines sont visitées, et partiellement explorées. Un voyage est fait aux Moluques dès le commencement de 1512. La première relâche au port de Canton est de 1516; quatre ans plus tard, les Portugais avaient des envoyés à Pékin. Le groupe des îles Lieou-kieou, entre Formose et le Japon, fut vu en 1518, quoique vingt-quatre ans dussent s'écouler encore avant qu'un navire abordât au Japon. Quelques parties des côtes de Bornéo furent visitées en 1523, l'île de Célèbes en 1525, le nord-ouest de la Nouvelle-Guinée en 1527. Dans le même temps, en 1520, le roi Emmanuel de Portugal envoyait au roi d'Abyssinie une ambassade dont la relation a été écrite par le chapelain Alvarez. On apprenait enfin la vérité sur le fameux Prêtre Jean ; les envoyés l'avaient trouvé « en sa couleur » un parfait gentilhomme.

En Afrique, les Portugais s'étaient contentés d'abord d'établir le long des côtes une chaîne de relais et d'escales, où les vaisseaux pouvaient se radouber, se mettre à couvert et s'approvisionner. Peu à peu cependant ils pénètrent dans l'intérieur de l'Afrique australe; et on les verra, au dix-septième

siècle, fonder des comptoirs à Tété, à Zumbo sur le Zambèze, au milieu des mines du Manica [1].

Et comme si les terres légendaires de l'Orient n'eussent pas suffi à leur ambition, voici que, servis à souhait par le hasard, ils prélèvent leur part du Nouveau-Monde. A peine Vasco da Gama était-il de retour de son premier voyage, qu'une escadre importante était armée et confiée à Alvares Cabral, avec mission d'aller réduire les Maures de l'Inde. Elle partit en mars 1500. Treize navires, montés par mille deux cents hommes, la composaient. Sur les conseils de Gama, et pour éviter les calmes du golfe de Guinée, Cabral mit le cap sur le sud-ouest. Cette manœuvre le conduisit sur une côte inconnue, qui n'était autre que celle du Brésil. Cabral longea pendant un jour le continent, en descendant vers le sud. Il l'appela Terre de Sainte-Croix (Santa Cruz), nom qu'a conservé pendant plusieurs siècles la grande colonie portugaise de l'Amérique méridionale. Puis il reprit sa route, après avoir détaché un navire de son escadre, pour apporter à Lisbonne la nouvelle de sa découverte.

En réalité, le nouvel empire ne tomba entre les mains des Portugais que par suite d'une erreur géographique. Nous l'avons dit : la bulle du pape Alexandre VI assignait au Portugal toutes les terres découvertes à l'est d'une ligne qui devait passer à cent lieues à l'ouest des Açores; ignorance ou calcul, on plaça le Brésil à l'est de cette ligne; et des traités en étendirent les limites au point qu'il engloba toute l'Amérique tropicale au sud de l'équateur.

Et enfin, comme s'ils n'eussent voulu laisser aucune mer inexplorée, les rois de Portugal, qui, depuis l'heureuse aventure de Cabral, envoyaient des expéditions, dans les eaux du sud-ouest [2], pour la découverte d'un passage à la

1. Il y a une trentaine d'années, Livingstone découvrait, dans ses voyages à Angola et au Mozambique, les restes de vastes édifices construits par les missionnaires, et des peuplades qui se sont transmis l'art de lire et d'écrire qu'elles avaient reçu des religieux portugais. Sur la pénétration des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique australe, voir les articles du P. J. Brucker, « Découvreurs et missionnaires dans l'Afrique centrale au XVIe et au XVIIe siècle », dans les *Études* de juin 1878, et « Anglais et Portugais dans l'Afrique australe » (*Études*, juillet 1891).

2. Ces expéditions portugaises du sud-ouest ont été racontées par le

terre des épices, envoyaient aussi des navires à la recherche du passage par le nord-ouest; les Costereal touchaient à Terre-Neuve et à la pointe méridionale du Groenland.

Dès l'année 1515, la situation du Portugal est merveilleuse. Le petit royaume est devenu le premier des états maritimes; il dépasse de beaucoup les Espagnols qui, à cette date, n'occupent encore que la mer des Antilles. Alors, pour affirmer aux yeux de l'Europe la réalité et l'étendue de ses conquêtes, le roi Manoel envoie au Pape une magnifique ambassade. On vit défiler dans le cortège toutes les splendeurs de l'Inde. Trois cents mulets marchaient en tête, chargés de tapis et de riches étoffes; puis venaient les ambassadeurs à cheval, couverts de perles et de pierreries; leurs étriers étaient d'or massif. Suivaient un cheval d'Ormuz et une panthère de Perse dressée à la chasse, enfin un éléphant de Goa, qui fit trois génuflexions devant le Saint-Père. Les trompettes et les timbales retentissaient; les canons du château Saint-Ange tonnaient. La foule était si pressée que le cortège la fendait à peine. Ce triomphe à la romaine laissa une profonde impression dans les esprits.

XX

Le milieu du seizième siècle marque l'apogée de la puissance portugaise. Les marins de Lisbonne avaient donné à la mère patrie un littoral immense, d'un développement beaucoup plus considérable que la circonférence même de la Terre. En Afrique, en Amérique, en Asie, dans les îles de l'extrême Orient, les territoires censés appartenir à l'imperceptible Portugal occupaient une prodigieuse étendue, dont nul géographe n'eût alors tenté de se rendre compte. « C'était l'empire que le soleil regardait le premier en naissant, qu'il revoyait au milieu de l'hémisphère et quittait le dernier. »

Ainsi disait le Camoëns. De fait, il fallait bien un Camoëns pour chanter de pareilles conquêtes. Elles étaient du domaine de l'épopée; elles en ont gardé un caractère héroïque qui domine nos impressions. Gama, Albuquerque, tous les

florentin Amerigo Vespucci qui y prit part. Il avait d'abord navigué dans ces parages pour le compte de l'Espagne ; son humeur mobile le fit ensuite passer au service du Portugal.

personnages qui figurent dans cette première phase de la puissance portugaise, nous apparaissent, à travers les trois siècles écoulés, sous des proportions qui appartiennent à la poésie autant qu'à l'histoire. Et, au milieu même des excès, il y a dans la rapide succession des événements, dans la bravoure indomptable des hommes, dans ce mélange violent des ardeurs physiques, de la soif de l'or, du prosélytisme religieux, d'où jaillit l'impétueuse expansion à travers le monde d'un peuple qui tient si peu de place sur la carte de l'Europe, il y a en tout cela un spectacle qui éblouit l'imagination autant qu'il éclaire l'esprit.

Cet éblouissant feu d'artifice ne devait pas durer.

L'exigu royaume de Portugal n'en est plus, de nos jours, comme au seizième siècle, à se partager le monde avec ses voisins les Espagnols; et c'est à peine s'il retient quelques restes de l'immense empire colonial d'autrefois.

Les compatriotes de Vasco da Gama et d'Albuquerque n'ont plus qu'un pied-à-terre dans cette péninsule de l'Inde, dont ils ont eu la gloire de découvrir la route marine. Goa, Salsette, Bardes, Damão, Diû n'ont guère, avec leur territoire, plus de 3 300 kilomètres carrés.

Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, n'était, il n'y a pas bien longtemps encore, qu'un entrepôt de chair humaine, d'où les traitants exportaient des « engagés chinois » aux plantations du Pérou. Éclipsé depuis longtemps par Hong-Kong, un tremblement de terre en dévastait le territoire au mois d'août 1874. La possession effective de Macao par le Portugal n'est pas même officiellement reconnue par l'empire chinois.

Le monde insulaire qui rattache l'Asie au continent australien, et qui fut autrefois le domaine le plus précieux et le plus jalousement surveillé des Portugais, se trouve presque totalement en d'autres mains; les anciens conquérants n'ont plus qu'une moitié de l'île de Timor et l'île de Kambing.

Quant au Brésil, la riche colonie du Nouveau-Monde, on sait par suite de quelles circonstances il s'est détaché du Portugal. Lorsque la maison de Bragance, chassée de Lisbonne par les armées de Napoléon, repassa en Europe, après sept années d'émigration dans ses possessions d'outre-

mer, les Brésiliens avaient eu le temps de concevoir de leurs droits aussi bien que de leur importance une idée nouvelle. Ils venaient de goûter aux douceurs de l'autonomie. On eut beau, en 1815, leur accorder le titre de royaume; une satisfaction nominale ne pouvait leur suffire. Les Cortès portugaises ayant manifesté l'imprudent désir de revenir sur quelques-unes des libertés octroyées, durant l'expatriation de la couronne, un Congrès national se réunit, en 1822, à Rio-de-Janeiro, qui prononça la rupture. La métropole n'avait pas les moyens de lutter contre les séparatistes ; le Portugal était dans cette situation particulière d'avoir moins d'habitants, et sans doute moins de richesses, que sa colonie; il dut se résigner.

Les colonies que possède le Portugal dans l'Afrique australe constituent les épaves les plus importantes de ses domaines d'autrefois. Un instant, il y a de cela quelque quinze ans, elles parurent appelées à un regain de vie. On eût dit un Brésil africain qui allait se former. Admirablement campés sur les côtes occidentale et orientale, celle du Benguéla et du Congo, celle de Sofala et de Mozambique, les Portugais avaient enfin résolu d'unifier et d'exploiter le vaste territoire dont ils occupaient les deux extrémités, territoire arrosé par les deux plus grands fleuves de la moitié méridionale de l'Afrique, le Congo et le Zambèze, très riche, habité par des peuplades généralement douces et facilement accessibles à la civilisation. De hardis explorateurs, Silva Porto, le major Serpa Pinto, Capello, Ivens, que l'on peut nommer à côté des Livingstone et des Stanley[1] en opéraient

1. Traversées de l'Afrique :

Portugais

Honorato da Costa (1802-1811), d'Angola à Tete ;
Francisco J. Coïmbra (1838-1848), de Mozambique à Benguela ;
Silva Porto (1853-1856), de Benguela à l'embouchure du Raouma.

Anglais

Livingstone (1854-1856), de San Paulo de Loanda à Quelimane.

Anglo-Américain

Stanley (1874-1877), de Bagamoyo à Boma.

Portugais

Serpa Pinto (1877-1879), de Benguela à Port-Natal.

la reconnaissance; on parlait d'y construire des routes, des chemins de fer.

Malheureusement les capitaux manquaient, et plus encore la force pour repousser les prétentions de l'Angleterre. Toute l'histoire récente du Portugal est pleine de ses démêlés coloniaux avec la Grande-Bretagne, « sa protectrice ». Déjà la création de l'État indépendant du Congo lui avait porté un premier coup. Plus tard, il se laissera arracher par l'Allemagne, au sud du Benguéla, toute une portion de la côte jusqu'au cap Frio. Néanmoins, le Portugal conservait encore l'espérance de relier, en suivant le cours du Zambèze, ses territoires de l'océan Indien à ceux de l'Atlantique. Mais cette jonction mettait obstacle au plan si obstinément caressé par l'Angleterre d'étendre, sans solution de continuité, la ligne de ses possessions à travers toute l'Afrique, du cap de Bonne-Espérance jusqu'aux bouches du Nil. L'Angleterre, si facile avec les forts, si hautaine et intraitable avec les petits, s'y opposa, sommairement, brutalement : — ultimatum de lord Salisbury, janvier 1890, mettant le Portugal dans l'alternative de rappeler ses forces campées sur le Chiré ou de courir les chances d'une rupture dans les vingt-quatre heures; — refus de s'en remettre à un arbitrage, au mépris de l'article 12 de la convention de Berlin ; — premier arrangement anglo-portugais du 20 août 1890, abandonnant à l'Angleterre le pays des Mashona et le royaume des Barotsés, sur les deux rives du moyen Zambèze ; — avant même que les Cortès aient ratifié le traité, invasion par les soldats de la compagnie anglaise du Sud africain d'une autre terre portugaise, le pays minier du Manica ; — traité définitif du 11 juin 1891 [1], qui pousse les possessions anglaises à

1. Le traité du 11 juin 1891 régla définitivement toutes les questions pendantes en Afrique entre l'Angleterre et le Portugal. Il reproduisait les principales dispositions de la convention du 20 août 1890 ; le Manica restait à la Compagnie anglaise de l'Afrique du Sud ; comme compensation, l'Angleterre restituait au Portugal un vaste territoire de 80 000 kilomètres carrés entre le Chiré et Zumbo ; il s'engageait à construire une ligne télégraphique et un chemin de fer dans la vallée du Pongwé jusqu'à la frontière du Mashona. Les sujets et les pavillons des deux puissances étaient mis sur le pied d'une égalité complète, sur le Zambèze et ses affluents, ouverts à la libre navigation. Enfin, les deux parties s'attribuaient un droit de préemption réciproque, en cas d'aliénation de leurs territoires.

travers les territoires revendiqués par la couronne de Lisbonne, jusque dans le bassin du Congo, et rejette les colonies portugaises sur le double littoral.

Nous ne parlons pas des troubles intérieurs qui furent, en Portugal, le contre-coup des humiliations cruelles imposées par la prépotence britannique : succession de trois ou quatre crises ministérielles, échauffourée révolutionnaire de Porto, etc.

Quelques kilomètres de terrain au nord du Congo, l'archipel des Bissagos et une partie du littoral voisin désigné d'ordinaire sous le nom de Guinée, complètent, avec l'île de São-Thomé, do Principe et l'archipel du Cap-Vert, les possessions portugaises de l'Afrique.

Enfin les terres atlantiques de Madère et des Açores, les premières conquêtes des navigateurs de Lisbonne, sont considérées comme partie intégrante du Portugal et forment des provinces assimilées en droit à celles de terre ferme.

Bref, les Portugais possèdent encore, en dehors de l'Europe, un territoire égal en superficie à trente fois environ l'étendue de leur propre patrie ; mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce qu'ils ont perdu ?

Les causes de cette décadence coloniale sont connues. On les trouve tout d'abord dans les vicissitudes politiques de la métropole, qui devenue, vers la fin du seizième siècle, après la désastreuse bataille d'Alcazar-el-Kébir, et par suite de l'extinction de la branche masculine des Viseu, une simple annexe de l'Espagne, ne recouvre, en 1640, son indépendance politique que pour retomber sous l'hégémonie commerciale de l'Angleterre, en 1702, par le traité de Méthuen; et plus étroitement encore, un siècle plus tard, par un effet de l'assistance qu'il reçut alors de la Grande-Bretagne, contre Napoléon, durant les guerres de l'Empire.

L'absorption, durant soixante années, du gouvernement de Lisbonne par celui de Madrid ne pouvait manquer d'avoir pour conséquence le sacrifice des intérêts portugais aux intérêts espagnols. Quant à l'Angleterre, on connaît trop sa puissance d'appétit, pour qu'il y ait lieu de s'étonner de la

voir transformer peu à peu son rôle de protectrice en celui de suzeraine, son rôle de suzeraine en celui de spoliatrice.

Les causes de cette décadence sont encore dans le système colonial des Portugais : à l'intérieur, entaché trop souvent de concussion, dégradé par l'esclavagisme ; au dehors, vis-à-vis des autres nations, animé d'un incroyable esprit de jalousie et d'exclusivisme. Pour garder le monopole de ses découvertes, le gouvernement portugais faisait observer le secret le plus absolu : peine de mort était prononcée contre toute personne qui communiquait aux étrangers une carte marine indiquant la route de Calcutta. Mais de pareilles mesures ne faisaient tort qu'à ceux qui les édictaient. En observant un tel mystère sur leurs explorations, en veillant sur leurs archives avec tant de soin, les Portugais finirent par oublier leurs propres conquêtes : mainte route des mers que leurs navires avaient découverte les premiers dut être retrouvée une seconde fois, et par les navigateurs d'autres nations.

D'ailleurs, le rôle gigantesque de conquérants et de colonisateurs du globe, que s'étaient donné les Portugais, était trop grand pour un petit peuple. En moins d'un siècle, beaucoup plus vite que les Espagnols, qui avaient pris à leur charge la moitié de l'Amérique, ils y épuisèrent leurs forces. D'autres acteurs, les Hollandais, les Anglais, les Français entrèrent en scène, sur ce vaste théâtre du monde, que la faible Lusitanie avait voulu garder pour elle seule.

Est-ce à dire que les Portugais n'aient rien laissé d'eux-mêmes, dans tous ces pays où ils avaient paru les premiers ? Non. Il y a une contrée, l'une des plus étendues parmi celles qui se partagent la surface de la terre, ayant 8 330 000 kilomètres carrés, soit seize fois la superficie de la France, comptant déjà près de quatorze millions d'habitants, et pouvant en recevoir, dit-on, jusqu'à cinq cents millions, où la race portugaise continue à dominer, où l'idiome du Camoëns a toujours la prépondérance. Nous avons nommé le Brésil ; le Brésil qui s'est détaché de la mère patrie, mais comme un fruit mûr, sans effort ni dislocation, sans laisser de haine ni

de rancune. S'il est vrai que la création d'un grand État, riche, industrieux et libre, soit l'un des buts, et peut-être le seul de la colonisation, le Portugal l'a atteint au Brésil. Souhaitons que le Brésil échappe à l'influence et à l'immigration[1] des Anglo-Saxons de l'Amérique du Nord; il aura été alors dans les destinées du petit royaume de Portugal de faire parler sa langue par un nombre d'habitants cent fois plus grand que le sien propre, et d'imprimer le cachet de sa race à une population énorme.

Est-ce à dire encore que le Portugal soit dénué, de nos jours, de toute vertu colonisatrice? Pas davantage. Le Portugal possède encore, quelque part en Afrique, des provinces où son pouvoir est assez bien établi, assez bien organisé, pour qu'il puisse y être question, en toute vérité, d'une Lusitanie coloniale. Ce sont les parties de la côte occidentale qui s'étendent de l'estuaire du Congo à la bouche du Cuneñé. Là se trouvent des ports de commerce actifs, reliés à la métropole par des lignes de paquebots dues à l'initiative portugaise, communiquant avec les pays de l'intérieur par des routes fréquentées. Souhaitons que le Portugal parvienne de plus en plus à mettre en valeur ces terres productives. Souhaitons que ce mouvement s'étende à la rive orientale[2],

1. La question de l'immigration et du peuplement du Brésil a une grande importance. Si en effet la population ne se développait pas très rapidement dans cette contrée, si dans un demi-siècle il ne s'y rencontrait pas trente ou quarante millions d'habitants, parlant le portugais, il serait très possible que le Brésil finît par être soumis à l'influence anglo-saxonne. Quand les États-Unis auront cent millions d'habitants, ce qui arrivera avant trente ans, quand ils en auront cent cinquante ou deux cents, ce qui se produira dans cinquante ou quatre-vingts ans au plus, ils commenceront, à leur tour, à devenir colonisateurs au loin, à envoyer dans tous les pays de l'Amérique du Sud des émigrants américains du Nord et de nombreux capitaux. Si durant ce temps, c'est-à-dire avant un demi-siècle, la population du Brésil n'avait pas au moins triplé, tout en gardant sa langue et son cachet portugais ou latin, il ne serait pas impossible qu'elle devînt à la longue plus ou moins anglo-saxonne, et que l'élément américain du Nord y dominât. La métropole ne peut fournir une émigration nombreuse. Dans les années où les Portugais ont le plus afflué au Brésil, en 1888 et 1889, par exemple, il en est venu dans cette contrée neuve 18 000 et 15 000 par an. Après le Portugal, c'est surtout de la péninsule italienne et de l'Allemagne que le Brésil doit solliciter des émigrants.

2. Jusqu'à présent, le Portugal n'a pas de paquebots pour desservir les côtes du Mozambique ; le service est fait par des bateaux étrangers.

et que le Portugal trouve dans ses finances restaurées le moyen de résister aux offres de l'Angleterre, qui ne demanderait pas mieux que d'acheter les parties qu'elle n'a pu prendre, de couvrir, par exemple, de banknotes ou d'espèces sonnantes le contrat qui lui livrerait Lourenço-Marques.

Moyennant quoi, la patrie de Vasco da Gama et d'Alfonso de Albuquerque continuera à tenir sa place parmi les puissances colonisatrices du monde.

Hippolyte PRÉLOT, S. J.

GŒTHE

SA VIE — SON ŒUVRE

(Quatrième article[1])

L'ÉPOPÉE. — LES POÉSIES LYRIQUES

I

Le poète que les lauriers de Shakespeare, pendant la période d'assaut et de poussée, empêchaient de dormir; le poète qui voulut donner à l'Allemagne la pure tragédie classique, l'auteur de *Gœtz* et d'*Iphigénie* aspira visiblement à être l'Homère de son siècle. Ce dessein apparaît dans la correspondance qu'il entretient avec Schiller, pendant les années 1796 et 1797, au moment même où il écrit les neuf chants d'*Hermann et Dorothée*. A cette même époque, il lit assidûment l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

Trouverons-nous dans l'œuvre nouvelle l'objectivité sereine qui nous charme dans les poèmes homériques? Ou bien la personnalité de Gœthe dominera-t-elle encore ce récit d'une aventure bourgeoise, et les amours d'Hermann, le fils de l'aubergiste du *Lion d'or*, ne seraient-ils que l'occasion et le prétexte de nouvelles confessions?

Remarquons tout d'abord le fond même de l'intrigue. Le principal obstacle qui retarde la conclusion de l'idylle en s'opposant au mariage des amants, c'est le refus de l' « excellent père » : son fils ne pourrait sans déchoir épouser une pauvre servante : ce serait une mésalliance! Mais il faut céder : « le prudent pasteur, le pharmacien réfléchi », la mère d'Hermann, tous apportent de si bonnes raisons!

Ainsi, dans le grand monde de Weimar, on avait blâmé et raillé l'union du premier ministre avec la fleuriste du parc. *Hermann et Dorothée* donne à la haute Société de Weimar une triomphante réponse. Tout, dans le poème rustique,

1. V. *Études*, 5 mai, 5 juillet et 20 août 1898.

excuse la mésalliance du héros, et le lecteur, entraîné par le charme de cette poésie familière, applaudit sans réserve au mariage final.

Malgré ces traces visibles de préoccupations toutes personnelles, l'idylle épique de Gœthe reste, dans la force du terme, une œuvre « objective ». A la différence des romans du grand homme, de *Werther* ou des *Affinités électives*, cette histoire d'amour n'a pas été vécue par l'auteur ; sa propre vie sentimentale n'en a point directement fourni la matière.

Dans une feuille volante, imprimée à Leipzig en 1732, Gœthe trouva le récit très simple de l'anecdote suivante. Les émigrés de Salzbourg passaient au village d'Altmühl. Parmi la foule des pauvres gens, le fils d'un riche bourgeois remarque une jeune fille qui l'intéresse vivement. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend fortifie en son cœur la résolution d'obéir enfin aux instances réitérées de ses parents et de prendre femme. Il vient annoncer à son père cette bonne nouvelle. Stupéfaction douloureuse dans la famille, quand on apprend qu'il veut épouser une étrangère sans fortune. On fait venir, pour le ramener par la persuasion à des sentiments plus élevés, le pasteur du village et quelques amis. Paroles vaines, discours inutiles : le jeune homme reste inébranlable, il faut que tout le monde donne son consentement au mariage. Voilà, en omettant quelques détails qui ont pris place dans le poème de Gœthe, toute l'intrigue d'*Hermann et Dorothée*.

Dans le dessein qu'il avait formé de faire de cette aventure banale le sujet d'un récit épique, les modèles ne manquaient point au grand poète. Ne parlons point du *Vicaire de Wakefield;* en lisant avec Herder, à Strasbourg, l'autobiographie du pauvre pasteur de village, il avait sans doute compris que la réalité la plus commune n'est pas indigne de fixer l'attention de l'artiste. Probablement, il avait lu aussi la *Chaumière indienne* et *Paul et Virginie*. Mais c'est dans la *Louise* de Voss, qui parut en 1784, qu'il faut chercher les véritables origines littéraires d'*Hermann et Dorothée*. Déjà pour peindre les joies simples du vénérable pasteur de Grünau, pour mettre sous nos yeux les charmes de la vie de tous les jours, pour nous dire les amours du jeune

ministre protestant Walter et comment il réussit à obtenir la main de Louise, Voss, le traducteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, avait essayé l'hexamètre antique. On a parfois contesté l'influence de ce poème sur les idées de l'auteur d'*Hermann et Dorothée*. Mais ce que fut pour Gœthe la *Louise* de Voss et comment il y puisa ses premières inspirations, on le voit clairement dans une lettre qu'il écrivait quelques années plus tard à son ami Schiller :

Je ne puis dire tout l'enthousiasme avec lequel j'accueillis le pasteur de Grünau, lorsqu'il parut pour la première fois dans le *Mercure;* je ne puis dire combien de fois je l'ai lu à haute voix, tellement que j'en sais encore par cœur une grande partie. Je m'en suis fort bien trouvé, car ce plaisir a été finalement productif; il m'a engagé à essayer ce genre littéraire, il a produit mon *Hermann*, et qui sait ce qui pourra en sortir plus tard ?

Ainsi, ni dans l'idée, ni dans la forme, l'œuvre épique de Gœthe n'est absolument originale. Que l'on veuille bien ne pas regarder cette constatation nécessaire comme un reproche fait à l'auteur d'*Hermann et Dorothée*. Dire d'un écrivain qu'il n'a point inventé le fonds même du sujet et que, pour le traiter, il n'a pas eu besoin de créer une nouvelle espèce de vers, ce n'est point formuler la condamnation de son épopée ou de sa tragédie. Mais que l'on ne vienne plus dire de nos classiques que, pour avoir emprunté leurs sujets à l'antiquité ou à l'Espagne, ils n'ont point donné à la France de purs chefs-d'œuvre et ne méritent point d'être appelés de grands poètes. Pour réfuter ces théories trop étroites et qui faussent la notion exacte de l'invention poétique, il suffirait de nommer *Hermann et Dorothée*.

C'est, en effet, dans ce genre simple et rustique, un petit chef-d'œuvre, et les muses dont le poète a donné le nom aux neuf chants de son récit, ont secondé ses efforts et soutenu son inspiration.

Voyez comme l'auteur aime ses personnages. On ne rencontre point ici l'image de la sottise triomphante, de l'imbécillité qui s'affirme et s'étale, d'autant plus satisfaite d'elle-même qu'elle est plus inconsciente. Trouver un Wagner dans ce petit monde d'un village allemand, imaginer un

personnage qui portât sur ses épaules tout le poids de ridicule qu'un observateur fin et délicat de la nature humaine peut amasser sur un seul nom : Gœthe, sans doute, eût pu le faire. L'aubergiste du *Lion d'or*, par exemple, se présentait naturellement pour jouer ce rôle, à moins que l'auteur n'eût préféré le donner au pharmacien, créant ainsi la première ébauche de notre immortel Homais. Mais non ! autour de la petite table où le vin du Rhin pétille dans les verres, on n'entend point ces réjouissantes réflexions où s'accuse sans le vouloir l'insondable bêtise humaine ; « le sage et intelligent pasteur, le prudent pharmacien, l'hôte excellent » ne disent que des choses sensées.

Davantage encore. Tous les personnages sont bons ; c'est le trait commun à tous ces caractères différents. Leur bonté est agissante. Aucun d'eux ne connaît le roman à la mode, *Werther ;* sans doute, « le sage pasteur » en a interdit la lecture à ses paroissiens. Aucun d'eux n'a été atteint par la contagion des longues rêveries. Ils agissent. Au milieu des angoisses de ses compatriotes exilés, Dorothée oublie son propre malheur, et, avec tout l'entrain de sa vive jeunesse, comme une héroïne de l' « impérieuse Bonté », elle soulage les misères d'autrui. Hermann, transfiguré par l'amour, par l' « éternel Féminin » qu'il faut s'attendre à retrouver toujours dans les œuvres de Gœthe, oublie sa timidité native et met toutes les énergies de sa vingtième année au service des pauvres malheureux. Il en est de même pour les autres personnages.

Cette grande loi de la bonté universelle, remarquons en passant que c'est pour l'avoir oubliée et négligée, que le héros du premier roman de Gœthe a fait une lamentable fin. Ses rêveries sans but l'ont conduit aux abîmes. Il eût trouvé dans une activité généreuse et dans le dévouement de soi aux autres le salut et la vie. Quand on vient de lire *Werther,* pour bannir de son imagination les vaines chimères, pour rentrer dans le sérieux de l'existence, on peut relire *Hermann et Dorothée.*

Au point de vue esthétique, le poème de Gœthe nous offre la démonstration gracieuse d'une grande vérité littéraire, c'est à savoir qu'il y a dans les plus insignifiants

détails de la vie humaine une poésie cachée et qu'on doit s'efforcer de l'y découvrir. Dans ces spectacles qui passent tous les jours sous nos yeux sans attirer notre attention, dans ces scènes familières, dans ces personnages vulgaires en apparence, il faut retrouver l'âme intérieure qui chante le poème de la beauté et de l'harmonie. C'est le don divin accordé au seul poète et que n'a point connu la foule des versificateurs. Voilà le principal charme du récit de Gœthe. Relisez la scène de la rencontre au septième chant :

Dorothée parla ainsi ; elle était arrivée avec son compagnon Hermann au bas des larges escaliers ; sur le petit mur qui entourait la source, tous deux s'assirent. Elle se pencha sur l'eau pour y puiser; lui, prit l'autre cruche et se pencha de même. Et ils virent leur image réfléchie dans l'azur du ciel flotter sur l'onde; ils s'inclinèrent l'un vers l'autre et, dans ce miroir, se saluèrent amicalement. « Laisse-moi boire », dit le joyeux jeune homme ; et elle lui tendit la cruche.

Délicieuse et fraîche idylle! Ainsi, à la fontaine patriarcale, sous le ciel d'Orient, se rencontrent Éliézer, le serviteur d'Abraham, et Rébecca, la fille de Bathuel.

Toutes ces qualités et toutes ces grâces du poème de Gœthe suffisent-elles à lui faire une place parmi les chefs-d'œuvre de la littérature universelle ? Y a-t-il rien, par exemple, dans *Hermann et Dorothée*, que l'on ne retrouve dans ces idylles françaises, originales et charmantes, où nous apparaît, au milieu d'un paysage lumineux et doux, l'image transfigurée par la poésie et pourtant ressemblante de nos paysans ?

Qu'on ne dise point que le vers hexamètre, par sa majesté seule, donne à l'œuvre de Gœthe, une grande supériorité sur tous les romans rustiques. C'est précisément cette forme archaïque, empruntée par l'auteur aux épopées d'Homère, qui donne à son poème je ne sais quelle vague ressemblance avec les imitations factices de l'antiquité, si nombreuses aux époques de décadence. Vous retrouverez dans *Hermann et Dorothée* les épithètes homériques, les formules toujours identiques par lesquelles l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* donne la parole à l'un de ses personnages : « Alors le bon et intelligent pasteur dit..... Mais tu hésitais encore, prudent voisin, et tu dis... Tu souris alors, sage pasteur, et tu

répondis. » Écoutez encore, au commencement du neuvième chant, la classique invocation : « O vous qui, si volontiers, protégez l'amour cordial, muses, qui avez jusqu'ici guidé les pas de l'excellent jeune homme !... »

On s'expliquera ces imitations curieuses si l'on sait que, vers la même époque, l'auteur d'*Hermann et Dorothée* lisait assidûment l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et qu'il composait une *Achilléide* restée à l'état de fragment et qui semble, au premier abord, une excellente traduction en vers d'une épopée grecque inconnue. Sans doute, ce n'est point l'impression que produit la lecture du poème où Gœthe nous dit les amours du fils de l'aubergiste du *Lion d'or;* mais si l'on peut dire que ce poétique récit manque d'une certaine grâce naïve et spontanée et que l'on n'y respire point, dans toute leur pureté, les parfums de la flore allemande, la cause en est là, dans l'imitation trop visible des procédés anciens.

Mais ce qui manque principalement à ce poème de la vie bourgeoise, à ce tableau d'une petite ville allemande vers la fin du dix-huitième siècle, c'est le rayon idéal ; on ne voit pas le ciel s'ouvrir au-dessus de la scène et transfigurer dans sa lumière tous les personnages. A la fin, il est vrai, dans un discours véhément, Hermann jure de défendre sa patrie contre l'envahisseur et de combattre « pour Dieu et pour sa loi ». Ces déclamations rendent un son étrange, quand on songe que, à la même époque, dans sa correspondance avec Schiller, l'auteur d'*Hermann et Dorothée* plaisantait sur « la confusion et les contradictions des cinq livres de Moïse » et sur le voyage des fils d'Israël à travers le désert.

La sincérité de l'inspiration et la grandeur idéale des caractères, tout ce qui fait défaut dans l'épopée bourgeoise de Gœthe, vous trouverez tout cela dans le récit de Longfellow, *Évangéline*. Au milieu des forêts vierges, « dans les villages cachés au fond des vallées fertiles », sous le chêne où le chef des Robes-Noires réunit ses enfants, « quand, sous les ogives entremêlées du toit aérien, s'élève le chant des prières du soir, mêlant ses notes au murmure des branches », on respire les brises salubres et les puissants aromes de la grande poésie religieuse et rustique. Parmi ces pieux spectacles, c'est un charme incomparable de suivre la

pure histoire d'amour, l'idylle originale où reviennent les noms d'Évangéline, la fille du fermier de Grandpré, et de Gabriel, le fils du forgeron. Il faut avouer cependant que le dénoûment n'est pas pour plaire aux âmes bonnes et pitoyables, qui aiment que tout finisse bien dans les romans et qui applaudissent au mariage d'Hermann et de Dorothée. Après une douloureuse séparation, après d'effroyables épreuves, c'est dans un hôpital qu'Évangéline retrouve Gabriel; il est mourant : « douce était la lumière de ses yeux, mais elle fut soudain plongée dans les ténèbres. » La jeune fille reçoit le dernier soupir de son fiancé. N'y a-t-il pas dans cette scène finale, où passent des visions de mort, une beauté surhumaine qui manque à l'histoire des heureuses amours d'Hermann et de Dorothée?

Évangéline! Hermann et Dorothée! deux noms destinés à rester immortels! Nous accusera-t-on de blasphémer les dieux et de méconnaître le génie du plus grand des poètes, si nous disons que l'œuvre de Gœthe agréera moins que l'œuvre de Longfellow aux esprits délicats et élevés, aux âmes faites pour les grandes émotions religieuses? S'il y a pour la poésie des sources diverses d'inspiration, il est permis sans doute de préférer celles qui jaillissent de plus haut et qui, dans leur cours limpide et pur, font passer sous nos regards les visions du ciel.

II

Un fait qui se dégage des considérations précédentes, c'est la prédominance marquée de l'élément subjectif et tout personnel dans l'œuvre de Gœthe. Dans ses romans, dans *Faust* et dans ses drames, avec une obstination dont, jusqu'alors, l'histoire de ces genres littéraires n'offrait aucun exemple, le poète se raconte lui-même, nous dit ses aspirations, ses tristesses, ses joies. Qu'on donne à cette invincible tendance le nom qu'on voudra, dites que c'est de l'égoïsme, ou, comme l'on dit parfois, de l'égotisme, il n'en reste pas moins incontestable que dans ces confidences intimes, ces cris du cœur, ces appels de l'âme, il faut reconnaître l'essence même et le principe de la poésie lyrique. Ne nous étonnons

donc point si l'auteur de *Werther* et d'*Iphigénie* a cultivé les ballades, les odes, les chansons, toutes les pièces fugitives où se manifestent les impressions du moi poétique. A l'âge de treize ans, celui qui devait être un des plus grands poètes lyriques de l'Allemagne songeait à donner au public le recueil de ses « Poésies diverses ». Plus tard, dans sa longue carrière, au hasard des circonstances, sur un album ou sur une feuille volante, au cours d'un roman parfois, un jour même sur l'encadrement de la fenêtre d'une cabane, il écrivit les petits poèmes qui forment, sans contestation, une bonne part de sa gloire littéraire. Il faut nous y arrêter. C'est l'étude de quelques-uns de ces petits chefs-d'œuvre qui nous fera peut-être goûter le pur plaisir de l'admiration esthétique.

Quels sont, c'est la première question qu'il faut résoudre, les sujets préférés de Gœthe? Parmi les thèmes lyriques, dans cette inépuisable matière des grandes idées et des lieux communs éternels, où les plus illustres d'entre les poètes ont trouvé l'inspiration de leurs chants les plus beaux, il est permis à l'artiste de faire un choix, et ces préférences instinctives ou raisonnées caractérisent en partie la nature même de son talent.

Dieu ! ce nom qui domine tous les autres noms et que

Les constellations redisent au silence,

suivant le vers de Victor Hugo ; ce nom trois fois sacré, ne retentit point dans les essais lyriques du vieux païen. La nature qu'il aimait ne lui a point parlé du Créateur. A part une ode insignifiante sur la *Descente aux enfers*, composée aux jours de sa première adolescence et qui plut à sa famille piétiste, les chants religieux sont absents de l'œuvre immense de Gœthe. Il emprunte parfois à sa chère antiquité païenne les vieux symboles et les vieux mythes, et, par exemple, dans *Prométhée*, il dit son impiété et la révolte de l'esprit de l'homme « forgé par le Temps tout-puissant et par l'éternel Destin » contre Jupiter « qui n'a jamais adouci les douleurs de l'opprimé ».

La Mort ! Nos poètes ont trouvé dans cette grave pensée les plus saisissantes inspirations, et quand, à la lecture des œuvres de Bossuet, vous sentez votre âme secouée par une

émotion puissante, c'est sans doute que le plus lyrique de nos grands orateurs, en face d'un cercueil, contemplant le peu que nous sommes, médite sur la mort et en dit la profonde et lugubre poésie. N'attendez pas que l'homme qui fuyait les enterrements de ses amis et qui ne voulait point qu'en sa présence on traitât dans la conversation ces tristes sujets, n'attendez pas qu'il chante la *ballade des dames du temps jadis*, ou que, pensant au terme du grand voyage, il voie dans le lointain approcher la mort et

Ses noirs chevaux qui viennent dans l'espace.

L'heure présente suffit à l'amant de Mme de Stein, de Christiane Vulpius et des autres, au ministre dont les occupations sérieuses réclament une activité « infinie » et lui enlèvent le loisir de penser à notre destinée immortelle, au néant de notre pauvre existence.

Ne parlons point de patrie et de liberté; tous ces grands mots sonnent creux pour le poète qui passa, comme on sait, « dans sa coquille d'escargot », dans la tranquillité la plus grande, « les années de grande détresse », et pour qui, suivant son expression, « une robe de chambre était le manteau du prophète ». Il dira plus tard à Eckermann : « Écrire au bivouac, pendant la nuit, pendant qu'aux avant-postes les chevaux hennissent, j'aurais aimé cela, mais ce n'était pas mon rôle. »

Quel était donc son rôle à lui qui ne chantait ni Dieu, ni la mort, ni la patrie? Il reconnaît lui-même, dans le *Divan oriental*, qu'il a une vocation décidée pour dire et pour redire sans trêve et sous mille formes diverses les peines et les joies de l'amour, et, assurément, toute cette partie considérable de son œuvre se distingue par la sincérité. Ce n'est point, comme les auteurs que Boileau jadis a sifflés, pour « une Iris en l'air » que le grand poète a composé des sonnets et modulé des lieds ou des élégies; c'est pour d'illustres dames que nous connaissons déjà, pour Anna Schœnkopf, pour Frédérika Brion et pour les autres. A chacune d'elles, suivant une proportion à peu près exacte, suivant la véhémence et la durée de l'amour qu'éprouva le poète, une part plus ou moins grande est faite dans l'œuvre lyrique de Gœthe. Ainsi,

Mme de Stein, dont le nom, par une nécessité du sujet, revient souvent dans le cours de ces études, peut revendiquer, s'il faut en croire la plupart des commentateurs, les *Délices de la mélancolie*, la *Consolation dans les larmes*, les *Pensées de nuit*. Un jour, Gœthe lui écrit : « J'ai fait pour vous une poésie que vous trouverez dans le *Journal de Tiefurt.* » L'auteur veut parler de la *Coupe.* A Mme de Stein encore, un certain nombre d'épigrammes dans le goût de l'anthologie grecque. O ironie du lyrisme sentimental ! Toutes ces poétiques protestations d'amour et les mille sept cent cinquante et une lettres ou billets que le poète écrivit à la femme du grand-écuyer ducal, tout se termine par la « lettre du café » ; — c'est le nom qu'on lui donne dans l'histoire de la littérature allemande, *der Kaffee-Brief.* — Gœthe, qui vient de rencontrer Christiane Vulpius dans le parc de Weimar, voulant rompre définitivement avec Mme de Stein, lui reproche de boire trop de café ; c'était presque traiter de commère, *Kaffee-Schwester*, l'ancienne « directrice de son âme ».

Sans exclure certains souvenirs de la joyeuse vie du poète à Rome, les *Élégies romaines*, en très grande partie, disent les joies que la présence de Christiane Vulpius avait apportées dans la demeure du grand homme. Pour justifier ce titre, que l'on peut trouver singulièrement magnifique, si l'on songe à l'origine plébéienne de la pauvre fleuriste, H. Grimm fait observer, avec quelle justesse, je l'ignore, qu'elle avait un port majestueux qui l'eût fait prendre pour une noble descendante des vieux empereurs romains.

On avait pensé, pendant quelques années, que certains sonnets amoureux disaient les charmes et la gloire de Bettina Brentano : Bettina elle-même, par une illusion facilement excusable, l'avait cru. Erreur déplorable, que les sérieuses recherches des critiques allemands n'ont pas eu de peine à dissiper ; on a restitué à Minna Herzlieb ce qui lui appartenait.

Encore l'amour dans le *Divan oriental*, composé de 1814 à 1819 par un vieillard de quelque soixante-cinq ans, père de famille, personnage considérable dans le duché de Weimar, et, à cette époque déjà, selon l'opinion commune, « le plus grand homme de l'Allemagne ». Singularité piquante, et

dont Gœthe n'a jamais parlé dans ses préfaces ou ailleurs : dans ces dialogues amoureux, Marianne de Villemer, la femme que le poète aimait à cette époque, et qui, sous le nom de Suleika, répond aux déclarations de Hatem, a réellement composé une partie considérable des vers que prononce l'amante. Pourquoi « l'homme idéal » n'a-t-il pas dit un mot de cette collaboration, dont H. Grimm, en 1869, dans les *Preussische Jahrbücher*, a nettement établi l'authenticité ? Mystère !

Mais il est bien des façons de chanter l'amour. Dans les cercles du Purgatoire et du Paradis, au milieu des spectacles de l'autre monde, dans le rayonnement de la lumière céleste qui va grandissant, Béatrice nous apparaît comme une vision de grâce et de pureté, et l'amour du poète ressemble à une flamme douce et qui n'a rien des clartés inférieures et troublantes de la terre. Les vers où le chantre de Laure nous dit ses tourments et ses peines sont l'expression d'un rêve tout platonique. En notre siècle même, pour ne citer point d'autres poètes, Lamartine a fait parfois de ses « harmonies », où éclate la passion véhémente, un hymne de reconnaissance à Dieu. Tout au contraire, en lisant les *Chants de Leipzig*, les *Élégies romaines* ou les *Épigrammes de Venise*, ou croit entendre ce que Bossuet, dans sa langue hardie et biblique, appelle les « hennissements des cœurs lascifs ». Ainsi, avec plus de grossièreté dans l'expression, il est vrai, Horace, Ovide et Catulle chantaient leurs folles amours. C'est trop souvent, suivant la remarque du P. Baumgartner, « malgré la perfection classique de la forme, en somme, une poésie de demi-monde ». A ce point de vue, la ballade intitulée *la Fiancée de Corinthe* nous fait bien comprendre l'inspiration ordinaire du poète et quelle aversion il nourrissait dans son âme contre le christianisme : c'est une violente protestation, un cri de haine pour la doctrine qui, sans pitié, condamne les joies impures et l'orgueil de la chair.

Mais que devient dans la poésie de Gœthe le thème lyrique, sur lequel il est peu de poètes en notre siècle qui n'aient fait des variations mélancoliques ou joyeuses ? L'auteur de *Faust* aurait-il oublié la « procession des Vivants », que « l'Esprit sublime » fit passer autrefois sous ses regards ? Ne chantera-

t-il pas l'immortelle nature, et n'ira-t-il pas puiser à cette source toujours fraîche des inspirations toujours nouvelles? Non : quelques pièces symboliques seulement, *le Pêcheur*, par exemple, disent les charmes irrésistibles de la nature. C'est l'amour qui domine partout, et, si l'on rencontre dans les lieds ou dans les ballades de rapides et délicieuses descriptions, prenez-y garde, ce n'est point un hymne où le poète, à la façon de l'auteur des *Méditations*, chanterait la grande consolatrice « qui l'invite et qui l'aime ». C'est un brillant décor qu'il emprunte pour rehausser l'éclat des fêtes de son amour ou pour servir de contraste à ses douleurs intimes. Lisez, par exemple, les *Impressions d'automne :*

O feuillage, verdis plus épais, le long de la treille; monte jusqu'à ma fenêtre! Grains jumeaux de la grappe, gonflez-vous et croissez plus serrés; mûrissez plus vite, resplendissez dans votre abondance. De ses derniers rayons de son regard d'adieu, le soleil paternel vous couve encore; le doux ciel sur vous fait tomber son influence qui féconde; le souffle enchanté de la lune vous porte amicalement la fraîcheur, et pour vous arroser, hélas! de ces yeux coulent sans trêve les larmes de l'amour qui donne éternellement la vie.

Pour marquer un autre caractère de la poésie lyrique de Gœthe, on nous permettra de dire, sauf à expliquer l'expression, qu'il faut le ranger dans la catégorie des « auteurs difficiles ». Je ne parle point seulement des tournures nouvelles et des constructions étranges, qui pourraient peut-être dès l'abord rebuter quiconque voudrait, sans avoir fait une étude spéciale de la langue allemande, entreprendre la lecture des *Odes*, des *Lieds* et du *Divan oriental*. Dans ce dernier recueil spécialement, l'auteur, imitant les poèmes de Hafiz, a voulu mettre à profit toute l'érudition orientale qu'il avait puisée dans les livres spéciaux, tels que les voyages de Chardin ou de Tavernier et la *Chrestomathie arabe* de Sylvestre de Sacy. Qu'on ne s'étonne point de trouver au bas de ces pages de poésie exotique, pour la commodité du lecteur, un petit vocabulaire où l'on apprend que *bulbul* veut dire rossignol et que *hudhud* signifie la huppe. Ajoutez l'emploi des expressions les plus bizarres et l'accumulation des noms propres les plus étranges, à la façon de Victor Hugo,

dans le dénombrement de l'armée de Xerxès : Roustan, Medschnoun, Dschemil, Boteinah ; vous reconnaîtrez que de tout ce grand effort pour atteindre la couleur locale ne jaillit pas la lumière.

Mais négligeons ces détails. Ce qui fait tout d'abord, à les considérer en général, l'obscurité des essais lyriques de Gœthe, un de leurs plus remarquables caractères, c'est qu'on peut les appeler des poésies de circonstance. Entendez ce mot dans le sens le plus large. Il ne s'agit pas uniquement, quoique le poète de *Mignon* n'ait pas dédaigné ce genre, de ces pièces fugitives et improvisées, que l'on récite à l'occasion d'une fête ou d'une réunion d'amis. On veut dire que la plupart des poèmes de Gœthe, fleurs naturelles et pleines de vie, plongent leurs racines dans la réalité. Un voyage, une rencontre, un beau paysage, un chant lointain, ont éveillé dans l'âme du poète un cortège de pensées joyeuses ou tristes ; sous la forme sensible, il a découvert une idée. S'efforcera-t-il de nous communiquer son impression, en la dégageant des circonstances trop précises, accidentelles et éphémères qui l'ont fait naître ? Non, tout au contraire. Il nous fera, par la description abrégée de ses aventures personnelles et par le choix des détails qui l'ont le plus vivement intéressé, revivre avec lui cet épisode de sa vie, et il abandonne au lecteur le soin de deviner le sens général et la portée poétique de son œuvre.

Prenons pour exemple, si vous le voulez bien, le *Voyage dans le Harz*. Le procédé que je viens de signaler s'y accuse nettement. Voici les premières strophes du poème.

Que mon chant plane, semblable au vautour qui, reposant d'une aile tranquille sur les épais nuages du matin, épie sa proie.

Car un dieu a marqué d'avance à chacun son chemin, que l'homme heureux parcourt rapidement jusqu'au bout ;

Mais celui à qui le malheur a resserré le cœur s'efforce en vain contre les barrières marquées par le fil inflexible et fatal, que seuls les ciseaux plus terribles encore peuvent couper.

Dans l'horreur des taillis se presse le gibier sauvage, et avec les passereaux depuis longtemps les hérons se sont plongés dans leurs marais.

Il est facile de suivre le char que conduit la fortune... Mais là-bas quel est cet homme ? son sentier se perd dans les buissons...

Inutile de dire que cette ode, composée en 1777, exerça dès son apparition la « sagacité des savants d'Allemagne », comme dit H. Grimm. Le Dr Kannegiesser en avait essayé, vers 1820, une interprétation nouvelle qui tomba sous les yeux du poète et qui ne le satisfit pas entièrement. L'auteur du *Voyage dans le Harz* se décida à faire lui-même le commentaire de son œuvre. Voici les premières lignes de cette explication quatre ou cinq fois plus longue que le texte même.

Ce qui est absolument vrai de mes ouvrages et aussi de mes petits poèmes, c'est que tous m'ont été inspirés par quelque circonstance plus ou moins importante et composés dans la contemplation immédiate — *anschauen* — de quelque objet. C'est pour cela qu'ils ne se ressemblent point, mais ils ont ceci de commun qu'au milieu de circonstances extérieures particulières et souvent vulgaires, quelque chose de général, de plus intime, de plus élevé, se présentait à l'esprit du Poète... Quand des explications de ce genre sont venues à ma connaissance, je me suis tu, ne voulant pas rabaisser la poésie et en faire de la prose. Le poème que notre commentateur a choisi, le *Voyage dans le Harz*, est très difficile à expliquer, parce qu'il se rapporte à des circonstances tout à fait particulières... Dans mes essais biographiques, cette époque pourrait prendre une place importante. Le voyage fut entrepris vers la fin de novembre 1777.

Suivent des commentaires détaillés qu'il est inutile de reproduire dans cette rapide étude. Sans doute, s'il fallait, pour comprendre les œuvres lyriques de Gœthe, recommencer, à la lecture de chaque poème, les travaux de Kannegiesser et consulter les commentateurs, on ne voudrait pas acheter à ce prix onéreux le plaisir de l'admiration. Il y a fort heureusement, parmi les lieds et les ballades, des chefs-d'œuvre plus accessibles à l'intelligence des simples mortels. Qu'est-il besoin par exemple de recourir aux explications des savants d'Allemagne pour comprendre la beauté pénétrante, la douceur triste des plaintes de Mignon ?

Connais-tu le pays où les citronniers fleurissent, où dans le sombre feuillage resplendissent les oranges d'or ; une douce brise passe dans le ciel bleu ; humble s'élève le myrte, et superbe le laurier. Connais-tu le pays ? C'est là, c'est là, mon bien-aimé que je voudrais m'en aller avec toi !

Connais-tu la maison ? Sur des colonnes repose son toit ; la salle brille, les appartements resplendissent ; des statues de marbre sont là et me regardent et me disent : O pauvre enfant, qu'est-ce donc que

l'on t'a fait? Connais-tu la maison? C'est là, c'est là, ô mon protecteur, que je voudrais m'en aller avec toi!

Connais-tu la montagne et son sentier perdu dans les brumes? Le mulet cherche sa route dans les brouillards; dans les cavernes habite l'antique race des dragons; le rocher tombe dans l'abîme et le torrent se précipite. Connais-tu la montagne? C'est là, c'est là que va notre chemin. O mon père, partons ensemble!

Remarquez ici-même la part dominante de la réalité (*die Wirklichkeit*, comme dit Gœthe lui-même). Ce ne sont point des aspirations vagues et impersonnelles vers l'Italie que vous venez d'entendre. Ainsi Mignon, la jeune fille enlevée par les saltimbanques aux joies de la famille et de la patrie, dit sa plainte délicieuse à Wilhelm Meister, le héros des *Années d'apprentissage*, recueille ses souvenirs indécis et flottants comme les visions de la première enfance et se rappelle vaguement le pays du soleil, la maison natale, le voyage à travers les Alpes. Assurément, pour qui ne connaît point toutes ces circonstances, qui donnent à chaque mot un sens nouveau et spécial, tout le charme de ces strophes gracieuses n'est pas totalement perdu, mais seul le lecteur de *Wilhelm Meister* pourra comprendre toute la signification profonde et poétique du chant de *Mignon*. De même, s'il s'agit des autres poésies lyriques de Gœthe : elles exigent, pour être parfaitement goûtées l'étude préalable des circonstances qui les ont fait éclore.

Autre caractère de la poésie de Gœthe, nouvelle raison qui explique son obscurité : elle est essentiellement symbolique. Le poète ne se contente pas de nous présenter la réalité telle qu'il l'a vue au moment même où elle éveillait dans son âme une émotion poétique. Il veut parfois, sans nous avertir d'ailleurs, la faire servir à l'expression d'une idée précise ou, pour employer d'autres termes, la transformer en symbole. C'est parfois un événement de sa vie qu'il chante sous cette forme énigmatique. Telle la pièce intitulée *Trouvé* :

J'allais dans le bois à l'aventure, ne cherchant rien, ne voulant rien chercher.

Dans l'ombre je vis une petite fleur brillante comme les étoiles, belle comme un petit œil.

Je voulus la cueillir, mais elle me dit gentiment : « Faut-il que l'on me cueille et que je me flétrisse? »

Je l'enlevai avec toutes ses racines, je la portai dans le jardin près de la jolie maison.

Je la plantai de nouveau dans un endroit silencieux et solitaire, et elle reverdit, elle fleurit toujours.

Vous pensez bien qu'il ne faut pas ici s'en tenir au sens littéral. Où serait l'*idée* chère aux Allemands ? Rappelez-vous seulement ce que nous connaissons de la biographie du poète. « La petite fleur brillante comme une étoile », c'est, sauf erreur, Christiane Vulpius elle-même. Gœthe la rencontre au parc de Weimar, et, à partir de ce jour, avec toute sa famille, elle trouve un abri dans la maison du grand homme. Voilà le sens mystique de la poésie « Trouvé ».

C'est parfois une idée plus générale, une doctrine philosophique qui se présente à nous, dans les ballades ou dans les lieds, sous une forme sensible. Ainsi, le pêcheur assis au bord du fleuve entend la voix décevante de la nymphe des eaux, qui l'invite à se jeter « dans l'humide et translucide azur ».

Image panthéistique, peut-être, dans la pensée de l'auteur, de la nature aux profondeurs inconnues et sacrées où l'homme, invinciblement, se sent attiré et se perd.

On voit, par les exemples que nous venons de citer, qu'une lecture sérieuse des poésies lyriques de Gœthe ne va pas sans effort et sans réflexion. A les parcourir légèrement, le danger serait d'en perdre la signification profonde, la « substantifique moelle ». Pour conjurer ce péril dont il serait superflu de faire voir la gravité, dans les éditions classiques à l'usage de la jeunesse allemande, on soulève généralement le voile sous lequel se cache la pensée du poète, et le lecteur, connaissant « l'idée », s'estime heureux

Qu'on l'avertisse,
Pour qu'il en jouisse.

Cependant, malgré de si louables efforts, au milieu d'une si grande abondance d'explications, l'obscurité ne se dissipe point. C'est que les commentateurs, race originale et qui vit proprement de contradictions, ne se mettent pas d'accord. Parfois même ils tentent l'impossible. N'est-ce pas une entreprise vaine que d'essayer un commentaire pieux et

chrétien de certaines pièces lyriques de Gœthe? Ainsi fait M. H. Bone, l'auteur d'un excellent livre de lectures allemandes, *Deutsches Lesebuch*, que j'ai sous les yeux. Il faut voir la peine que se donne l'honnête directeur du gymnase de Recklinghausen pour trouver un sens religieux dans l'ode intitulée *Prométhée*.

Que les explications des commentateurs soient parfois hasardées et sans fondement, il n'en faut point douter, et Gœthe lui-même, à ce propos, se moquait des « remarques ingénieuses et sages, à l'occasion de la poésie, mais qui ne se dégagent pas de son fonds ».

Ne soyons pas trop sévères pour les poètes obscurs. Il y a quelque cent ans, dans les premières pages du *Génie du Christianisme*, Chateaubriand disait déjà : « Il n'est rien de beau, de doux, de grand dans la vie que les choses mystérieuses. » Or, la poésie n'est-elle pas la fleur idéale de la vie, l'expression de toute grandeur, de toute douceur, de toute beauté? Voilà pourquoi, parmi les chantres divins, nous préférons ceux qui, dans une strophe ou dans un vers, nous ouvrent avec un art subtil les beaux royaumes inconnus de la féerie, et caressent par une allusion vague notre chimère préférée et secrète. Mais si le mystère, le symbole domine tout, et si des poèmes, pour qu'on les comprenne parfaitement, ont besoin d'être illustrés par des commentaires abondants et suivis, il faut laisser toute espérance de trouver dans cette lecture un véritable plaisir esthétique. C'est parfois ce qui arrive, quand on étudie l'œuvre lyrique de Gœthe ; par où l'on voit clairement, pour le dire en passant, que nos modernes symbolistes français n'ont rien inventé.

Poésie d'amour, poésie qui jaillit des circonstances et de la réalité, poésie symbolique : ces trois caractères qui distinguent le lyrisme du poète allemand suffisent-ils à nous en donner une idée vraie? Non, il resterait à faire comprendre le charme pénétrant, l'étrange et forte saveur, la délicieuse et mélancolique beauté de quelques-uns de ces chefs-d'œuvre immortels. Tâche impossible. Analyse-t-on le parfum de la fleur?

Remarquez seulement la concision sévère et attique de la plupart des poésies de Gœthe, de la ballade de *Mignon*, par

exemple, et imaginez le même sujet traité par un poète de l'école romantique française : le grand orchestre de Victor Hugo aux sonorités éclatantes, les larges et abondantes symphonies de Lamartine développeraient avec ampleur ce thème poétique; nous aurions sur l'Italie, sur la « maison », sur la « montagne », une série de variations harmonieuses et pittoresques et qui nous charmeraient sans doute. L'exquise brièveté du poète allemand ne vous semble-t-elle pas le dernier effort d'un art bien délicat?

Que dire encore des beautés de cette langue dont les poésies de Gœthe ont donné à l'Allemagne l'inimitable modèle? Langue forte, pleine de sève, toute personnelle et originale, et en même temps classique dans le meilleur sens du mot; « elle porte déjà en elle le secret des harmonies », suivant l'expression d'un grand homme dont personne, j'imagine, ne contestera la parfaite compétence en ces matières, suivant le mot de Beethoven.

Jean-Wolfgang Gœthe! à peine y a-t-il un nom plus retentissant dans l'histoire de la littérature contemporaine. Tout semble avoir favorisé le génie de cet homme. Il ne connut jamais la pauvreté, les inquiétudes qui troublèrent l'existence et les travaux de Schiller. D'illustres amitiés l'encouragent. Jusqu'à la fin de sa longue carrière, jusqu'aux dernières limites de sa verte vieillesse, il jouit d'une vigoureuse santé. Il a reçu en partage la beauté, la grâce majestueuse et la dignité naturelle du port et de la démarche. Les dons les plus rares de l'intelligence lui furent accordés : une imagination qui se joue dans les contrées fantastiques, parmi les fleurs, parmi les tonnerres, ou qui jette les rayons d'une lumière idéale sur la plus vulgaire réalité; une sensibilité vibrante; un esprit doué d'une pénétration singulière, avide de savoir, curieux de toutes les manifestations de la pensée humaine. Rappeler ici, comme on l'a fait parfois, le nom de Voltaire, comparer l'auteur de *Mérope* à l'auteur de *Faust*, c'est se moquer. Il y a dans les œuvres de Gœthe une plénitude de poésie toujours abondante et jaillissante, une profondeur de pensée, une perfection plastique de la forme

où n'atteignit jamais, malgré l'universalité de ses talents superficiels, François-Marie Arouet. Sans doute, le poète allemand a subi l'influence de nos encyclopédistes français, de Rousseau, de Diderot, et de Voltaire principalement, mais comme il les dépasse par la grandeur et l'opulente originalité de son génie !

Qu'a-t-il fait de tous ces grands dons ? La postérité a le droit de lui en demander compte, en attendant le jugement de Dieu.

Il a cru, contre toute évidence, que la vie vaut par elle-même la peine d'être vécue. Il n'a rien voulu voir au delà des horizons bornés de notre terre. L'incohérence et le désordre dominent dans ses occupations, et il a la naïveté bourgeoise de penser que ses fonctions de ministre de la guerre ou de directeur de la bibliothèque ducale lui attireront l'estime universelle et l'admiration des générations à venir. Le tout de l'homme et de l'existence humaine, pour lui, c'est l'amour principalement ; et si, en véritable épicurien soucieux avant tout de son bien-être, il a su, par sa modération dans les plaisirs, éviter l'abîme où sombra le génie de l'auteur de *Rolla* et des *Nuits*, la passion ne tint pas une place si dominante dans la vie de l'auteur de *Faust*, sans amoindrir ses immenses talents et diminuer sa gloire. C'est l'amour qu'il chante, pendant sa longue carrière poétique, avec une obstination qu'expliquent les habitudes de sa vie.

En plein christianisme, il est païen. Dans ses principales œuvres nous retrouvons toujours le naturalisme, le panthéisme, l'indifférence en matière religieuse. Il bannit de son âme et de sa pensée les notions fondamentales et essentielles : Dieu, la patrie, la religion, le devoir. Il affecte, suivant l'expression d'Edgar Poe, « une douce et tranquille indifférence pour les règles traditionnelles de la convenance, de l'honneur, une ignorance naïve des vieilles lois ». Le poète qui, d'après une belle formule, voulait recevoir le « voile de la poésie des mains de la vérité »,

Der Dichtung Schleier aus der Hand der Wahrheit ;

ce poète n'a cherché dans la poésie qu'une distraction futile et distinguée, le remède à ses maladies d'âme, et il a tou-

jours totalement dédaigné la vérité. Qu'a donc voulu dire le ministre des cultes Falk, quand il saluait dans Gœthe le « maître d'une culture vraiment chrétienne, nationale et chrétienne » ?

Au point de vue exclusivement littéraire, malgré l'incontestable beauté de la forme, la réputation du poète lyrique, épique et dramatique, n'a-t-elle pas été généralement surfaite, je ne dis pas seulement par les adorateurs du « dieu » ou du « demi-dieu », je parle de la grande foule des critiques allemands ou étrangers ? La postérité en jugera et fera le départ définitif entre les œuvres durables et les essais que l'on peut négliger.

Mais sans doute, dans l'avenir, pour les raisons que nous avons dites, on estimera que des talents si grands et si variés méritaient un meilleur emploi et que Jean-Wolfgang Gœthe a manqué la destinée où Dieu l'appelait, d'être un des plus grands poètes de l'Allemagne et du monde.

Louis CHERVOILLOT, S. J.

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

L'ŒUVRE DE MICHELET

J'ai là, sous les yeux, les récits de la fête populaire consacrée à célébrer la mémoire de Michelet. Si je laissais aller ma plume, peut-être écrirait-elle ceci : La solennité a été digne du héros. Pour l'historien philosophe qui poursuivit le christianisme d'une haine furieuse, et souvent, dans cette lutte, s'abaissa aux plus grossières trivialités, une apothéose païenne qui fait songer d'un spectacle forain. A l'ami funeste, au conseiller dangereux du peuple, une manifestation populaire équivoque, factice, inconsciente d'elle-même.

Cette fête, on l'avait différée. Il y a quelques jours, nous l'avons eue enfin. Elle a été profondément ridicule [1], et cruellement — trop cruellement justicière.

Car l'homme valait peut-être mieux que cela.

Le 16 juin dernier, M. A. Rambaud, alors ministre de l'Ins-

1. Voir, par exemple, ce qu'en a dit le grave et peu suspect *Journal des Débats* (26 juillet) :

On commence par couronner la Muse de Paris... Puis, « survient un Pierrot, qui donne les signes du plus violent désespoir : il fait même le geste d'allumer une bombe, lorsque soudain, apercevant la Muse, il s'agenouille à ses pieds, symbolisant ainsi « la souffrance humaine qui ne peut renoncer au rêve du Bonheur ». La Muse le relève, salue la dame en cheveux blancs (Mme Michelet) et couronne le buste de plâtre devant lequel défilent tous les personnages de l'histoire de France. Une fanfare, qui jusque-là exécutait des variations sur des thèmes populaires, unissant dans un ingénieux contre-point : « A la moule ! » et « V'là le plaisir ! » entonne alors la *Marseillaise*, et des acclamations retentissent, où l'on distingue les cris de : « Vive la République ! Vive la Muse ! Vive Rœdel ! et Vive Charpentier ! » Comment deviner que cet incohérent spectacle avait pour but de fêter Michelet ? On n'a point coutume d'associer Clio et Terpsichore, et il est probablement sans exemple que la mémoire d'un historien ait été célébrée par une parade et un ballet. L'idée même en paraîtrait tout à fait étrange, si l'on ne savait que le hasard a eu beaucoup de part à la confection du programme de cette brillante journée. Le Conseil municipal désirait honorer un historien ; M. Charpentier avait à placer une cantate à la Muse ; on a fait d'une pierre deux coups et réuni les deux cérémonies..... »

truction publique, annonçait[1] en ces termes la célébration officielle du premier centenaire de la naissance de Michelet :

Michelet, disait-il, n'a pas été seulement un grand écrivain et un grand historien. Il a vécu de la vie de cette France dont il a retracé les destinées ; il a partagé tour à tour toutes les tristesses, toutes les joies, toutes les espérances des générations qui se sont succédé sur notre sol ; il a aimé la patrie dans ses revers et dans ses épreuves, comme dans ses gloires et dans ses triomphes...

Mais surtout Michelet a été un grand citoyen... Il a enseigné, par ses actes comme par ses écrits, le respect du droit et de la loi. Nul enfin n'a mieux compris, n'a mieux aimé l'enfance, la jeunesse, le peuple...

En conséquence, le 13 juillet dernier, la France officielle s'est donné rendez-vous au Panthéon. La cérémonie, correcte et froide, a été de tous points comme la paraphrase de la circulaire ministérielle. Dans un discours en partie composé de textes de Michelet habilement choisis, M. Léon Bourgeois a célébré, et l'historien aux vues larges, généreuses, qui sut, dans des récits immortels, *ressusciter* le passé le plus oublié, le plus lointain de la France, et le bon citoyen, l'ami du peuple, de la jeunesse, des enfants. « Glorifier Michelet, s'est écrié à son tour M. Navarre, président du Conseil municipal, c'est glorifier la patrie, le peuple, l'humanité. »

Un détail montre bien la signification qu'on a entendu donner à la fête. A des œuvres d'inspiration révolutionnaire et républicaine, à la *Marseillaise*, au *Chant du 14 Juillet*, on a associé la *Marche de Jeanne d'Arc*. Michelet historien impartial, citoyen exempt des petitesses de l'esprit de parti, évocateur incomparable de toutes les gloires françaises, sans distinction, tel était, encore une fois, le thème officiel. Et il est bien vrai que l'auteur de l'*Histoire de France* a écrit sur l'héroïne du quinzième siècle des pages admirables (son chef-d'œuvre peut-être).

Cependant la *Marche de Jeanne d'Arc* semblait sonner faux sous les voûtes de Sainte-Geneviève sécularisée, dans cette fête grecque ou romaine offerte à l'homme qui a dit un

1. *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, 25 juin 1898.

peu de bien et tant de mal des deux amours de la Pucelle : l'Église de Jésus et la royauté chrétienne.

Certes, le dénigrement systématique, surtout quand il s'agit de nos illustrations nationales, est la pire des manies. Pour quelque obscurité, quelque tache même, on ne doit pas ternir, flétrir cet incomparable héritage. Quant à nous, nous ne voudrions pour rien au monde nier ou dissimuler que Michelet l'ait augmenté. Oui, sans doute, l'*Histoire romaine*, les six premiers volumes de l'*Histoire de France*, et, dans les autres livres, bien des passages heureux appartiennent à ce trésor, auquel il ne faut point toucher, parce qu'il est à tous.

Mais les éloges qu'on vient d'entendre s'adressent à tout l'œuvre, à l'homme tout entier. Et à ce titre il paraît bon de venir à notre tour formuler des réserves, ou mieux, rappeler la simple vérité.

Les travaux consacrés à Michelet, travaux actuels, récents ou déjà un peu éloignés de nous forment, on le sait, une assez vaste bibliographie.

Les résumer en quelques vues d'ensemble sur l'*historien* et le *citoyen*, tel est l'objet exclusif de cette étude. Encore ne voulons-nous pas séparer ces deux points de vue, les thèses historiques et les théories sociales s'éclairant, chez Michelet, et se complétant essentiellement les unes par les autres.

Comme on l'a d'ailleurs remarqué fort justement, il n'eut guère « pour histoire que celle de son enseignement et de ses livres[1] ». Et ainsi, du rôle *actif* du citoyen, n'aurons-nous pas ou presque pas à parler.

I

Michelet « grand écrivain et grand historien[2] » ! Si l'on entend par là que dans les premiers volumes de son *Histoire de France*, il a rompu avec la tradition étroite, partiale, injuste du dix-huitième siècle, pris une part prépondérante à cette renaissance historique qui a coïncidé avec les débuts

1. *Conférence du Centenaire*, faite à l'Odéon, le 30 juin 1898, par M. Eugène Lintilhac.
2. Circulaire ministérielle du 16 juin 1898.

du nôtre, parlé de la vieille France, de la France chrétienne du Moyen Age, avec une impartialité savante et une bienveillance souvent émue, rien de plus juste, sauf l'expression qui pourra sembler exagérée. Si l'on veut dire qu'à ces titres son nom mérite d'être associé à ceux des Thierry, des Michaud, des Fauriel, je n'en disconviens point. N'oublions pas non plus son *Histoire romaine*, l'un de ses meilleurs ouvrages, au jugement de G. Monod. Là, sans doute, il doit beaucoup, il doit trop à Vico et à Niebuhr; toutefois il a su conserver une réelle originalité, et son explication symbolique de la période royale[1], toute démodée qu'elle puisse être, parut en son temps non dénuée de vraisemblance, ingénieuse et digne d'un examen attentif[2].

Qu'on loue aussi chez lui, on le peut et on le doit, la forme concrète, vivante du récit, le don de faire parler et mouvoir ses personnages dans leur milieu réel, cette puissance d'intelligence ou d'imagination qui permet de saisir d'ensemble toutes les circonstances sociales, morales, j'allais dire physiologiques d'un fait, d'une détermination, d'une existence.

Ce que M. Michelet comprend et rend le mieux, a dit fort bien M. le duc de Broglie, c'est comment tout se tient dans les sociétés comme dans les âmes, comment toutes les facultés se prêtent appui et agissent l'une sur l'autre, et comment de ces forces diverses en opposition ou en concours se forme une résultante qui est la vie.

Rien de plus minutieux que les descriptions (qu'il fait de ses personnages). Leur nature physique, le moindre signe de leur visage, l'air du corps, le tour de la taille, tout est peint et même exploité dans le dernier détail : chaque trait est censé représenter au vif une qualité

1. Ainsi le premier roi, Romulus, ne serait autre chose que le symbole d'une conciliation temporaire entre les deux éléments sociaux de la patrie romaine : l'élément italique ou plébéien, l'élément oriental, ou sacerdotal et aristocratique. Une seconde période aurait suivi, marquée par le triomphe du second de ces éléments, et exprimée idéalement par le règne de Numa Pompilius. Les Horaces et les Curiaces, Servius, les deux Tarquins auraient personnifié d'autres moments de la lutte.....

On le voit, dès le début de sa carrière, Michelet commençait à subir l'influence de cet apriorisme allemand, que l'on pourrait définir : l'alliance intime d'une imagination sans frein et d'une dialectique inflexible ; ou si vous l'aimez mieux, le don de pousser jusqu'à leurs dernières conséquences logiques des données intellectuelles qui se réduisent souvent à de pures fantaisies subjectives de l'imagination.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1842 (I), p. 197 et suiv.

morale. Ce procédé tout matérialiste est quelquefois saisissant de vérité[1].....

Enfin, la séduction, l'intérêt et la vivante allure du style ; le don de la couleur intense et du relief puissant ; une langue vigoureuse et populaire ; une phrase éloquente et enflammée de passion ; un vif sentiment des beautés de l'art et de la nature : ces mérites de diction sont unanimement loués chez Michelet. Et c'est avec justice, comme il est juste aussi de reconnaître, qu'une prodigieuse inégalité, un oubli trop habituel du tact et de la mesure déparent et ternissent ces splendides qualités.

Ce style varié et entraînant, cette composition *évocatrice*, et, dans une partie malheureusement restreinte de l'œuvre, cette largeur des vues historiques et sociales et cette compréhension ingénieuse, sympathique des croyances, des institutions du passé, dérivaient chez l' « historien poète[2] » d'une faculté maîtresse, destinée à usurper bientôt sur l'activité morale et intellectuelle un rôle de direction qui ne devait point lui être abandonné impunément.

L'imagination ! ce mot, on le sait, exprime la caractéristique propre du « génie » de Michelet. C'est à la beauté, à la fraîcheur, à la plasticité tout exceptionnelle, c'est aussi à la mobilité soudaine et redoutable de son imagination qu'il faut demander, pour une très grande part, l'explication dernière de ses dons si remarquables et la plus acceptable excuse de ses défauts non moins graves. Sans doute, l'imagination était, dans l'espèce, *servie* par une intelligence active, élevée, pénétrante, fortifiée et fécondée par l'étude sérieuse des sources historiques. Néanmoins, la direction dernière de la pensée demeurait, non à la raison, mais à un pouvoir de connaître d'ordre inférieur.

Avec M. Michelet, écrivait, il y a longues années déjà, un critique de la *Revue des Deux Mondes*, on est constamment au spectacle. Il ne

1. *De la Civilisation au seizième siècle et des derniers ouvrages de M. Michelet*, par M. Albert de Broglie. *Correspondant*, janvier 1858. Ce remarquable travail donne l'illusion d'un écrit composé d'hier, en réponse aux panégyriques officiels du Michelet révolutionnaire et ennemi acharné de l'Eglise.

2. G. Monod.

juge pas, il voit. Sa pensée ne se déduit pas, ne se discute pas, ne cherche pas à se connaître : elle se fait tableau pour se donner à elle-même la représentation d'elle-même. Il y est tellement pris, lui aussi, qu'en regardant ce tableau, il perd de vue par instant la signification qu'il y avait d'abord attachée... Chez lui, tout est prestige, jaillissement, entre-croisement d'éclairs; presque tout est donné à l'entraînement et à l'attrait, presque rien n'est accordé à la nécessité et à l'obligation. Sans souci de la proportion et de la continuité, il saute ce qui ne lui dit rien, il s'arrête amoureusement à ce qui l'attire et l'inspire... A côté de la particularité qui se saisit de lui, il ne s'efforce pas toujours de regarder s'il n'y a pas autre chose à voir. Lors même qu'il sent dans un caractère la présence de plusieurs eléments, la proportion relative et la limite lui échappent. L'angle qui a porté coup le fait sonner à toute volée, la qualité qui l'a ému éclate dans son esprit pour lui donner la vision d'une qualité absolue, d'une force superlative qui emplit tout l'horizon. Sans doute, l'imagination combine, elle est la faculté qui unifie, qui crée le *un* avec le multiple, et la sienne enfante certainement des êtres complets; mais ce sont d'étranges géants, car chaque couleur qui vient les former est une couleur sans contour, chaque élément est infini, c'est-à-dire indéfini, chaque impression et chaque perception se dilatent isolément sans que rien les contienne. Il semble que la pression atmosphérique ait cessé, et que tous les corps simples renfermés dans les choses s'échappent en vapeurs pour aller former au zénith des tableaux de nuages, une représentation surnaturelle de la nature[1].

Rien n'est plus vrai. Pour le trop célèbre historien, l'imagination a été tout ensemble, et une fée bienfaisante qui l'a comblé des présents les plus rares, et un perfide génie qui lui a joué les plus vilains tours.

II

Elle lui a donné tout d'abord et tout en même temps, avec ces qualités de diction que nous avons louées, avec la phrase vive, alerte, colorée, étincelante, foudroyante ou gracieuse, populaire, d'une familiarité expressive[2], l'exagération, l'em-

1. *De l'Imagination dans l'Histoire*, par J. Milsand. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1863. Voir aussi, dans la *Revue bleue*, 18 juin 1898, le travail très bienveillant de M. G. Meunier.

Vacherot a dit, sans le vouloir peut-être, un mot cruel : « Pour Michelet, l'histoire était une *vision*. »

2. Michelet à ses débuts, dit J. Simon, son ancien élève, parlait une langue simple, vive, aisée, familière, toujours pure cependant et toujours digne. On ne se lassait pas de ces savantes et éloquentes causeries. M. G. Monod (*Revue des Deux Mondes*, 1894, VI) a décrit avec beaucoup d'intérêt

pâtement, le trait mal choisi et portant à faux, les manques de goût, les mesquines et froides méchancetés, les trivialités déplacées et parfois intolérables.

Au cours de son célèbre « pamphlet » : *Du prêtre*, *de la femme*, *de la famille*, Michelet, je ne sais trop pourquoi, eut affaire à la bienheureuse Marguerite-Marie. Pur et doux visage de vierge que celui-là ! En pareil cas, quand il le voulait, il savait trouver sur sa palette les couleurs les plus délicates. Mais ici, aveuglé par sa haine, il brossa à grands traits une vulgaire et matérielle silhouette, qui fait songer (j'en demande pardon au lecteur) des servantes d'auberge de telle toile célèbre, moins la vérité des attitudes et l'éclat de la couleur... A propos des apparitions du Sacré Cœur, de la direction des Supérieures et du vénérable P. de la Colombière, de l'admirable obéissance de la sainte, il y a là plusieurs pages toutes pleines d'insinuations calomnieuses, de sarcasmes grossiers, de sous-entendus révoltants. Si l'on désire conserver son admiration pour le maître éloquent et sympathique, pour l'écrivain de *race* — j'allais ajouter (mais il ne faut pas anticiper) : si l'on veut croire encore à l'historien sérieux et au bon citoyen, en ce cas il faut jeter loin de soi, sans le lire, ce honteux opuscule, ce plat et malhonnête réquisitoire contre la première des forces sociales[1].

cette première période — la meilleure. — La passion antireligieuse et antisociale devait plus tard altérer, et même, par intervalles, neutraliser complètement dans cet esprit d'élite le sens du goût, du tact, des convenances.

1. A l'homme de génie (si l'on tient absolument à ce terme) succédait ou coexistait trop souvent chez Michelet le sectaire sans épithète, déclamateur, outré, risible. Ce fut sans doute ce dernier qui, par mauvaise fortune, eut, certain jour, Mgr Freppel pour auditeur et fut par lui caractérisé ainsi qu'il suit.

Lettre de Mgr Freppel, alors professeur aux Carmes, adressée à un ami de Strasbourg (citée par la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai, 9 juillet 1898) :

« Il est un autre point sur lequel j'aurai à te donner quelques détails : c'est le *cours de M. Michelet au Collège de France*. En province, on trouve la chose un peu trop tragique ; je t'assure que c'est une farce d'un comique excellent ; seulement je trouve indigne de la part d'un gouvernement qui se respecte, de tolérer un pareil *jongleur*. M. Michelet a la fine fleur des étudiants de Paris, c'est-à-dire les étudiants en médecine qui en sont à la douzième année, et les élèves en droit qui en sont toujours à leur premier examen. On ne peut s'aventurer à l'amphithéâtre du Collège de France,

Mais, encore une fois, il est manifeste (est-ce une excuse? Dieu le veuille!) que l'écrivain *s'hypnotise* lui-même. S'il trompe les autres, il est trompé, lui, tout le premier. Par sa haute et noble intelligence ? Non certes, mais par son imagination surchauffée de passion. Sous l'influence de la passion, surtout de la passion antireligieuse, Michelet semble perdre tout à la fois, et le sens de la valeur des documents, et celui des convenances littéraires. A ce dernier point de vue, qui nous occupe plus spécialement en ce moment, on ne peut ne pas citer la trop fameuse *Histoire de la Révolution*. Je ne sache pas de livre qui lasse, énerve, irrite plus vite son homme, tout en l'entraînant par le mouvement fiévreux d'une phrase tout ensemble déclamatoire et débraillée. C'est « une langue heurtée, saccadée, d'une tension confinant à la névrose ». C'est un style bizarre et puissant, qui mêle la licence et l'étrangeté romantiques à la fausse sentimentalité de Jean-Jacques. Parfois, on croirait entendre l'une de ces harangues solennelles et enflées qui se débitaient à la tribune de la Convention.

Près des phrases énergiques, bien en relief, souvent coulées pour ainsi dire en un indestructible métal, se rencontrent en abondance, dans l'œuvre de Michelet, les *figures de rhéto-*

ni en soutane, ni en soutanelle. Je résolus d'y aller, mais je me déguisai parfaitement. Je mis la petite redingote que tu sais, une cravate blanche, des lunettes bleues, un pardessus, et je me rendis au cours de Michelet, avec un jeune avocat de ma connaissance ; car l'abbé Martin est loin de partager mon intrépidité, ou plutôt ma témérité, pour ces sortes de choses.

« Il y avait au moins douze cents jeunes gens. Le professeur se fit attendre quelque peu, et, dans l'intervalle, vacarme épouvantable. « A bas les Jésuites ! Roux-Lavergne est-il ici ? » se mit à demander un jeune homme à figure effrayante. Ce Roux-Lavergne est celui qui fit l'article de l'*Univers* contre Michelet. Si j'avais été reconnu, je crois que j'aurais été assommé.

« Quand Michelet entra, applaudissements frénétiques. Je fus tout yeux et tout oreilles pour le prophète. Quel ne fut pas mon étonnement en entendant l'*homme le plus bête et le plus plat* que j'aie vu et entendu de ma vie ! Je m'attendais au moins à un beau parleur, à un geste, à une action puissante. Quelle illusion ! Michelet parle péniblement ; pas une phrase élégante ou bien tournée. Le dernier cuistre de l'Université parle mieux.

« Je t'avoue que je ne fus pas indigné. Ce qu'il disait était *tellement stupide* que je fus pris d'un violent accès de rire. Tu sais que je me contiens difficilement. A la fin, je craignais d'être reconnu. Sa thèse était celle-ci : « Le christianisme n'est qu'un immense mensonge, il ne peut donner la fra-

rique, les images violemment opposées, les traits excessifs, emphatiques, les mots à effet des plus mauvais, fruits malheureux d'une imagination qui ne connut jamais ou ne connut pas assez la règle, le goût, la mesure[1]. Que voulez-vous ? Il *voyait* ainsi les choses ; et, ce qui est pis, ainsi il *voulait* les voir. A le lire sans le moindre parti pris, on ne peut s'empêcher de penser que, très souvent, il a posé devant lui-même, s'est excité lui-même à froid. Dans les organisations de ce genre, le besoin maladif de tension et, en quelque sorte, de haute pression continue, n'est point un phénomène exceptionnel. Et aussi, on ne l'ignore pas, vanité, désir excessif d'attirer l'attention sur soi, imagination et exaltation nerveuse vont fort bien ensemble. Michelet est *égotiste*, mais d'un *égotisme* exorbitant et affolé. « La liberté, c'est moi » écrivit-il un jour[2]. Et ailleurs : « J'avais tant vécu avec les hommes de la Révolution, que ces grandes ombres me connaissaient, je crois[3]. » Encore une grave atteinte aux règles du goût à relever dans ces écrits qui viennent d'être proposés officiellement à l'admiration des jeunes Français, au doux pays du tact et de la réserve délicate !

Les défauts comme les mérites de style sont, il est vrai,

« ternité parce qu'il refuse la liberté. » Tu crois peut-être qu'il a fait quelques efforts pour prouver son sujet? Point ; il a parlé de tout, excepté de la matière annoncée. Il a parlé de la vie des étudiants à Paris, de l'École Polytechnique, de l'École Normale, de l'École de Médecine, de l'Exposition de peinture au palais National, du code civil. Je pouffais de rire, et il faut le dire à la décharge de l'auditoire, il y eut peu d'applaudissements, sauf quand il proférait une impiété, alors tout le monde applaudissait : ce qui promet beaucoup pour l'avenir !

« Faut-il ajouter qu'il y avait une quarantaine de dames qui applaudissaient, elles aussi ? Au dix-neuvième siècle, à Paris, en plein Collège de France ! »

1. Par exemple, saint Thomas d'Aquin sera traité de *fier génie*, assis sur le *tranchant du rasoir entre deux abîmes* (*Histoire de France*, vol. II, p. 632). Et, dans la *Bible de l'humanité*, à propos des livres hindous : « Quiconque a séché son cœur, qu'il l'abreuve au *Ramayana*. Quiconque a perdu et pleure, qu'il y puise les doux calmants, les compassions de la nature... »

J'ai trouvé ce que je cherchais : la Bible de la bonté ! « Reçois-moi, grand poème... que j'y plonge... C'est la mer de lait. »

(Cité par M. Léon Gautier, *Études et controverses historiques*, p. 8.)

2. *Michelet*, par M. Jean Brunhes, p. 55.

3. *Ibid.*, p. 45.

choses secondaires chez l'historien. Toutefois, nous avons cru devoir insister un peu, pour répondre à maint éloge excessif. Puis, ces minces détails livrent souvent le secret du tempérament et du caractère. Pour Michelet surtout, il est vrai de dire : Le style, c'est l'homme.

III

Il est une autre qualité que nous avons reconnue à l'auteur de l'*Histoire de France*, qualité plus essentielle, celle-là : le don rare d'apercevoir l'ensemble, la synthèse des données historiques et de leurs circonstances : le talent de placer les personnages dans leur cadre exact, dans leur milieu réel, dans la société où ils vécurent, sous l'influence des passions qui les animèrent; et cela avec ces mille détails concrets qui rendent au passé, avec les apparences d'une vie renouvelée, des contours mieux définis, des formes plus précises. Mais, hélas ! ici encore, de sa baguette perfide, la fée toucha le présent qu'elle accordait. Sous cette funeste influence, les synthèses historiques devinrent trop souvent des rêves flottant dans le vague : ce ne fut plus la raison, mais l'imagination et la passion qui guidèrent le critique et l'écrivain. De là, dans un trop grand nombre des productions de Michelet, l'absence de toute composition, l'arbitraire dans le choix et la mise en œuvre des éléments du récit. Tout arrive comme au hasard, pêle-mêle.

Les faits les plus importants sont omis, s'ils ne reviennent pas à l'impression, au caprice du moment[1]. En revanche, on insiste sans fin sur des détails scabreux ou, pour le moins dépourvus de toute valeur documentaire. L'anecdote légère, fût-elle d'origine suspecte, la « calomnie invraisemblable »,

1. Singulière chose qu'une histoire qu'à la lettre on ne comprendrait pas, si on ne la connaissait pas déjà, et où la moitié des faits sont sous-entendus ! C'est un voyage de plaisir : quand la campagne plaît à M. Michelet, il y fait séjour ; il saute à pieds joints sur ce qui l'ennuie et l'incommode. Dix pages sont employées à décrire la demeure de Diane de Poitiers ou la figure d'Anne de Boleyn ; vous chercheriez en vain un mot sur les négociations qui ont mis Charles-Quint sur le trône du monde, et sur les conditions de la paix de Cateau-Cambrésis.

(M. le duc de Broglie, travail déjà cité.)

ajoute un critique de la *Revue des Deux Mondes*[1], la chronique graveleuse sont largement mises à contribution. Le « grand historien » paraît se complaire au petit fait scandaleux, surtout quand il peut ainsi déshonorer ces prêtres, ces rois, ces princes qu'il déteste[2]. Sous la plume de Michelet, l'histoire ressemble trop souvent à un recueil d'aventures galantes..

Elle est aussi par trop *simpliste*. Elle donne, comme je viens de le dire, par trop d'importance à des détails sans valeur historique sérieuse. Que la démarche et même la structure du corps, que l'expression du visage puissent devenir des indices précieux de la vie de l'âme, très bien; que la maladie ou la santé d'un chef d'État ne soient pas sans quelque influence sur l'orientation de sa politique, passe pour cela; qu'il ne soit pas indifférent d'avoir vu le jour dans la froide Angleterre, en Normandie, en Bretagne, dans la Beauce plantureuse ou sous le ciel ardent du Languedoc, on n'en disconvient pas. Encore ces relations du physique et du moral sont-elles d'une bien délicate interprétation... Michelet les veut abondamment suggestives, absolues; il y appuie avec une insistance d'enfant ou une rigueur de fataliste. M. le duc de Broglie l'a remarqué malicieusement, pour la révélation du tempérament ou du caractère, « le nez surtout a la prédilection de M. Michelet. On ne saurait croire tout ce que le nez renferme de valeur historique ». Il y a le « grand gros nez sensuel et charnu... nez de bonne heure nourri, sanguin, comme l'ont ces natures fortes et basses[3]; le « nez charmant, fin, mais aigu qui est bien de cet esprit abstrait que Rabelais évoquait du ciel[4] »; celui qui est « dominateur, qui tombe avec décision et d'une autorité royale[5] »; le « beau nez long, donquichottique[6] ».

Le règne de Louis XIV et celui de François Ier se divisent, au point de vue politique, en deux périodes bien distinctes.

1. 1847 (II), p. 1059.
2. Voir *Guerres de Religion*, p. 41, 44, 76, 141; *Réforme*, p. 278.
3. *Réforme*, p. 167.
4. *Ibid.*, p. 168.
5. *Guerres de Religion*, p. 37.
6. *Directoire*. p. 19.

Soit, mais la raison profonde de ces vicissitudes, vous ne la devineriez jamais.

... Telles sont les phases bizarres du gouvernement personnel. Le règne de Louis XIV se partage en deux parts : avant *la fistule ;* après *la fistule.* Avant, Colbert et les conquêtes; après, Mme Scarron et les défaites, la proscription de cinq cent mille Français.

François Ier varie de même : *avant l'abcès ; après l'abcès.* Avant, l'alliance des Turcs, etc. ; après, l'élévation des Guise et le massacre des Vaudois, par lesquels finira son règne [1].

L'influence du sol, de la terre natale est exagérée jusqu'au ridicule. L'historien gaspille « beaucoup d'esprit et d'érudition pour démontrer que la Bretagne doit nécessairement produire des hommes d'opposition intrépide, opiniâtre, aveugle; le Lyonnais, des hommes mystiques; la Picardie, des hommes rusés et goguenards : autant de terres, autant de fruits [2]... »

Demander au fait matériel l'explication suffisante du phénomène moral, c'est là, encore une fois, un procédé familier à l'esprit de Michelet.

En un mot, au point de vue de la composition, sa manière est très synthétique, très concrète, très vivante. Mais la synthèse des éléments historiques est très souvent, chez lui, un fruit de l'imagination et de l'esprit de système; le monde qu'il nous présente n'est pas toujours un monde réel; ses personnages parlent, agissent, intéressent, passionnent, mais ressemblent à s'y méprendre à des héros de roman... N'allez pas d'ailleurs lui demander trop de *références* précises. Les imaginatifs se plaisent peu à ces détails, qui peuvent n'être pas sans inconvénient... Et, quant à Michelet, on a remarqué que l'absence ou l'insuffisance de références coïncide souvent avec ses assertions les plus risquées et les plus invraisemblables [3].

1. *Réforme*, p. 466-467.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1842, t. I, p. 224.

3. On aimerait, par exemple, à savoir dans quel Évangile ou quel Père de l'Église Michelet a lu que le mystère de la Visitation eut pour théâtre la maison de sainte Anne, et que cette dernière fut mère de saint Jean-Baptiste. (Notes de voyages. *Revue des Deux Mondes*, 1894, I, p. 557.)

IV

« Michelet, grand historien et grand citoyen ! » D'ores et déjà, on a quelque droit de douter du bien fondé de l'éloge officiel... Nous avons, en effet, relevé mainte grave atteinte aux lois du goût et de la morale, mainte vue étroite, superficielle, antipatriotique... Mais, après tout, la question de fond demeure entière. C'est d'après ses thèses, thèses tout ensemble, nous l'avons dit, historiques et sociales, que « l'historien », « le citoyen » doit en dernière analyse être jugé. Je me suis borné à l'*Histoire de France*, l'œuvre capitale.

Dans les premiers volumes, nous nous en souvenons, Michelet avait rendu justice au moyen âge ; et son imagination, il faut l'avouer, l'avait ici bien servi. Par elle, la poésie, la religion, l'architecture, la science de cette époque méconnue avaient eu accès dans son intelligence et dans son cœur. Par elle, dis-je, par l'imagination. S'il y eût eu plus et mieux que cela, à savoir une conviction raisonnée, comment expliquer que l'historien se fût contredit lui-même, diamétralement contredit, comme il l'a fait[1] ? D'aucuns, et non des moins graves, semblent attribuer un si subit et si radical changement à de mesquines jalousies, à des froissements d'orgueil, au désir d'une popularité malsaine. En somme, cela importe assez peu. Le fait est là, dans sa réalité brutale. Michelet a brûlé ce qu'il avait adoré. Entre l'apparition du sixième volume de l'*Histoire de France* et la publication de la nouvelle série, que s'est-il passé ? Quelles déceptions, quelles passions plus ou moins avouables ont transformé cette âme ardente et mobile ? Il ne serait peut-être pas bien difficile de répondre... Certes, il a ressenti lui-même la honte de son

1. Dans le Michelet des meilleurs jours, l'impie et le révolutionnaire étaient déjà en germe. A défaut d'autres preuves, le *Journal* de sa jeunesse et les notes de cours publiées par M. G. Monod (*Revue des Deux Mondes*, 1894, VI) rendraient bien difficile d'en douter. Toutefois, ce n'est pas là une excuse. Il n'en demeure pas moins vrai que Michelet a changé, s'est déjugé. L'idée antichrétienne et antisociale ne s'est pas développée en lui d'une manière normale. Brusquement, sans motif suffisant, en homme d'imagination, il a jeté l'injure à ce qui avait été jusqu'alors pour lui l'objet « d'un tendre respect ».

inexcusable palinodie, celui qui tout d'un coup, sans ombre de raison, s'est épris contre l'Église et la vieille France de cette haine aveugle dont il ne devait plus s'affranchir! On le voit assez aux explications embarrassées qui ouvrent la nouvelle Histoire[1].

Pour supprimer autant qu'il le peut ces gloires du moyen âge qui blessent maintenant son regard, savez-vous ce qu'il imagine? Le moyen âge, dit-il, n'a droit à aucune de ces gloires; elles sont à d'autres qu'à lui. Les épopées chevaleresques ne sont pas à lui : elles sont l'œuvre de la « poésie laïque ». Les chants sublimes de Dante? Ils ne sont pas à lui, car c'est « un laïque, qui, s'emparant des trois mondes, les enclôt dans sa Comédie humaine, transfigure et ferme le royaume de la vision ». Les cathédrales gothiques, non plus, ne sont pas au moyen âge; car, à cette époque « l'art ecclésiastique, jusque-là sous la clef des prêtres maçons, devient chose laïque; il passe aux mains des francs-maçons, serviteurs mariés de l'Église... »

Au moyen âge, ainsi dépouillé, ne restera-t-il pas au moins l'auréole de la sainteté et de ses bienfaits sociaux? Saint Dominique, saint François d'Assise ne sont-ils pas des saints du moyen âge? — Ici le procédé change. On répond que saint Dominique et saint François ne sont pas saints de bonne marque.

Ils sont les saints du combat, excentriques et polémiques, dont le violent mysticisme, qui vient secourir Jésus, l'épouvante et lui fait peur. Il recula en présence du délire de saint François, vraie bacchante de l'amour de Dieu; et la Vierge recula en présence de son chevalier, l'Espagnol saint Dominique, qui, pour elle, dressait les bûchers, organisait l'inquisition, commençait ici les feux éternels.

Ces véhémentes figures contrastent, à faire frémir, avec les vieilles figures bénédictines. Dans cette fréquence des gestes, dans cette fureur de paroles, dans la vultuosité du visage bouleversé, celles-ci, en regardant le ciel, ont quelque chose de ce qu'elles maudissent, de l'enfer et de l'hérésie[2].

Quelles pauvretés, en vérité! que de haine, et, dans la haine, quelle petitesse! « Grand historien, grand citoyen »,

1. *Renaissance*, Avant-propos et Introduction.
2. *Ibid.*, Introduction, p. 4-8.

historien de Jeanne d'Arc, où était donc son âme, pendant que sa plume distillait cette basse sophistique ?

De ces mesquines théories sur le moyen âge il résulte que la Renaissance est réduite à l'état de phénomène historique et de *moment* social isolé, coupé, pour ainsi dire, de ses relations avec la période précédente. Cela est contraire à toute loi scientifique. Les âmes ni les sociétés ne se transforment en vertu d'un coup de baguette ou d'un caprice. Mais Michelet n'en est pas à s'embarrasser pour si peu.

> Disons nettement une chose que l'on pas assez dite... La Révolution du seizième siècle... rencontra une mort incroyable, un néant, et partit de rien.
>
> Elle fut le jet héroïque d'une immense volonté[1].

Maintenant, n'allez pas faire observer à l'historien qu'il serait peut-être juste de tenir compte, et de l'esprit chrétien, si vivace encore au siècle de la Renaissance, et des influences chrétiennes, si manifestement accusées dans les chefs-d'œuvre de cet âge. Point. Cela nuirait à la thèse. La thèse est celle-ci : rien de l'Église et rien par l'Église. A tout prix, mettons l'Église en dehors de nos origines, nos origines à nous, fils de la Révolution. Pour cela, nous dirons que la Renaissance, mouvement purement païen, sorti du *néant*, ne s'expliquant par rien, a produit la Réforme. — Mais ce n'est là, tout au mieux, qu'une vue absolument incomplète. Les causes de la Réforme sont tout autrement complexes et profondes! — Oui; mais qu'importe à cette imagination égarée par la haine? Ce n'est pas tout. On va user de procédés les plus invraisemblables pour transformer les Réformés en héritiers ou alliés de la Renaissance, et en précurseurs des hommes de la Révolution. Comme il est trop clair que la peinture et la sculpture furent peu redevables à Luther et à Calvin, l'on se rabattra sur la musique, et l'on en fera honneur au protestantisme.

> Au désespoir de l'art un autre art répondit, une harmonie inattendue, un chant doux, simple et fort, si fort qu'il fut entendu de mille lieues; si doux, que chacun crut y reconnaître la voix de sa mère même. Et,

1. *Renaissance*. Introduction, p. 9.

en effet, une mère nouvelle du genre humain était venue au monde, la grande enchanteresse et la consolatrice : la Musique était née.

Silence, ici ! j'entends l'objection, et je répondrai aux Gothiques, et plus qu'ils ne voudront. (Voir la note[1].) En attendant, je leur défends de dire, à ceux qui tant de siècles ont désespéré l'âme humaine, qu'ils lui aient trouvé ses consolations. Vous la laissiez, inguérissable, cette âme, inconsolable, jusqu'au premier chant de Luther.

C'est lui qui commença, et alors toute la terre chanta ; tous, protestants et catholiques...

Ce fut un chant vrai, libre, pur; un chant du fond du cœur, le chant de ceux qui pleurent et qui sont consolés, la joie divine parmi les larmes de la terre, un aperçu du ciel...

Voilà la vraie Renaissance. Elle est trouvée. C'est la Renaissance du cœur[2].

La Réforme ainsi rattachée à la Renaissance, il reste, comme nous le disions tout à l'heure, de la relier à la Révolution de 1789. Pour cela, on fera de Calvin et des sombres fanatiques qui reçurent de lui ou de ses écrits leur mot d'ordre... des apôtres de la liberté de conscience ! La fière noblesse protestante qui, dans un intérêt de caste ou de parti, fit les guerres de religion, on essaiera, comme l'on pourra, de la solidariser avec la démagogie du dix-huitième siècle finissant. Ici surtout l'historien laisse apercevoir toutes ses ressources, mais je n'ai pas le temps d'insister.

C'est fait. Encore une fois, la Révolution, qui est tout, doit tout à la Renaissance et à la Réforme, rien à l'Église catholique. Rien de l'Église, rien par l'Église : c'est la première des grandes thèses historiques et sociales de Michelet.

Rien des institutions civiles et politiques, rien de l'organisation de l'ancienne France, rien par ce passé odieux : c'est la seconde.

On l'a dit avec raison : Michelet est individualiste, comme la Révolution elle-même; il ne paraît pas se douter de la nécessité d'une organisation sociale. Tout par la Révolution; et, dans la Révolution, tout pour le peuple et par le peuple : c'est là, pour lui (nous y reviendrons), toute l'histoire et toute la sociologie. Les magnifiques efforts tentés et réalisés durant les périodes antérieures pour le groupement et la coor-

1. Qui est digne du texte (*Réforme*, p. 493-498).
2. *Réforme*, p. 91-92.

dination des forces sociales, il les a mal connus ou les a dénaturés. On me dit qu'il a interrogé avec une patience de bénédictin les monuments du passé : chartes, diplômes, chroniques, œuvres d'art et de littérature, archives privées; je l'admets sans peine. Cependant il a réédité, sur l'ouvrier et le paysan du moyen âge, d'absurdes et sottes calomnies. Sa prosopopée célèbre de *Jacques Bonhomme*[1] n'est qu'une déclamation pompeuse et vide, d'un sentiment équivoque et d'un goût plus douteux encore. Que dites-vous, par exemple, de ce trait : « De ces mille ans (de souffrances) une larme me vint, brûlante, pesante comme un monde, qui a percé la page... » ? Même dans ces premiers volumes de l'*Histoire de France*, qui demeureront comme son chef-d'œuvre, Michelet n'a jamais compris qu'à demi les œuvres et les institutions de l'ancienne France : il a recueilli des faits, il ne lui a été donné que rarement de pénétrer jusqu'à l'esprit.

Parmi ces institutions, il en est une qui prime de haut toutes les autres; parmi ces œuvres, il en est une qui fut entre toutes féconde et durable. Je veux parler de la royauté et de l'œuvre accomplie par elle. Michelet, le Michelet de la première manière, amoindrit l'institution et l'œuvre ; pour ne citer que deux exemples (mais ils comptent) : son Charlemagne et son Philippe-Auguste sont rapetissés, manqués... Puis, la haine aveugle succède à la justice incomplète : la lignée sans pair des souverains de la France est vouée au ridicule ou à la flétrissure[2]. Henri IV est un homme « faible et changeant, qui n'eut jamais l'idée du devoir[3]... »; « créature d'étrange race, très ferme comme militaire; pour tout le reste, fluide, aussi changeante que l'eau... Il était petit-neveu du plus grand hâbleur de France et de Navarre, *du gros garçon qui gâta tout*. Je veux dire de François Ier[4]... »

1. Spécimen d'une « éloquence prodigieuse », « *dialogue à la Pascal* », s'écrie M. Georges Lintilhac.

L'éloquence de Michelet parlant de Jacques Bonhomme et sa redoutable éloquence, à lui, Pascal les a toutes deux caractérisées d'un mot : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence. »

2. *Histoire de la Révolution française* (l'*Ancienne Monarchie*). Introduction. Etc., etc.

3. *Henri IV*, p. 189.

4. *Ligue et Henri IV*, p. 222.

Un peu plus bas (p. 225, 229) : C'était un « homme »... Il « fut admirable, comme fermeté courageuse et vive décision d'esprit ».

Il avait « l'étoffe d'un amant ridicule[1] ».

« Ses lettres (au Pape) sont uniques en bassesse[2]. » Etc., etc.

La misère[3], les angoisses du paysan affamé sous l'administration si vantée de Colbert... sont retracées en traits poignants; mais, à côté de ce tableau si cruellement vrai, pourquoi ne pas placer le tableau, non moins vrai à coup sûr, des grandes choses accomplies sous l'administration de Colbert?

Pourquoi s'obstiner à ne montrer que le mauvais côté de Louis XIV? Pourquoi personnifier en lui l'égoïsme et la dureté?...

Un monarque médiocre, orgueilleux, infatué de « sa divinité » à force d'« ignorance », avide d'argent : voilà le *grand Roi*[4].

La reine Marie-Antoinette est flétrie à outrance (et Théroigne de Méricourt réhabilitée!).

Louis XVI est appelé « délateur » de son peuple..., *menteur*, menteur de par le droit du roi, supérieur à celui de la vérité elle-même[5]!!

On essaie, par tous moyens, d'amoindrir sa vie, ses souffrances, sa mort.

Et cependant la vérité éclate à la fin : « Dans sa prison, sur l'échafaud même, Louis XVI trônait encore... Le roi, tué au 10 août, revécut par le procès, et, le 21 janvier, consomma sa résurrection dans l'âme et le cœur de l'Europe[6]. »

Et plus loin : L'armée... « voyait parfaitement qu'on n'avait aucune preuve » contre le roi[7].

Le « grand historien » n'en est pas à compter ses inconséquences.

Pas mieux que les Valois et les Bourbons, ne sont traités les Bonaparte. L'œuvre la plus éminemment sociale de Napo-

1. *Ligue et Henri IV*, p. 275.
2. *Ibid.*, p. 293.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1850 (I), p. 350.
4. *Louis XIV*, p. 4.
5. *Histoire de la Révolution*, passim.
6. *Ibid.*, t. IV, p. 44, 51.
7. *Ibid.*, p. 106.

léon, la pacification religieuse, est qualifiée d' « énorme sottise[1] ». Et si vous voulez savoir avec quelle fureur ou quelle bassesse antipatriotique Michelet s'acharne à rabaisser le héros, lisez le pamphlet intitulé : *Histoire du XIXe siècle*, ou tout au moins l'excellent résumé de M. Edmond Biré (*Gazette de France*, 15 juillet 1898). Que voulez-vous ? l'admiration s'épuise à se prodiguer, et Michelet a donné la sienne, sans compter, au « grand roi de Prusse », à Frédéric II. Rosbach l'amuse... Il est élève de Voltaire.

Rien de l'Église. Rien de la Monarchie, ni des institutions qui se sont développées avec elle et par elle. — Tout par la Révolution; tout par le peuple et pour le peuple. C'est la troisième thèse; c'est, en résumé, pour le « grand historien » et le « grand citoyen », toute l'histoire, toute la sociologie. Histoire de rêveur, sociologie d'utopiste, rêveur haineux, utopiste dangereux.

La *Révolution* de Michelet ressemble à un mauvais pastiche de Jean-Jacques. On l'a dit : il croit, avec une imperturbable ingénuité, à la bonté native de la nature humaine. De là, sans doute, sa tendance à expliquer l'histoire, notamment celle de la Révolution, par l'action plus ou moins latente des masses. *Tout par le peuple*. Les chefs, les meneurs, les plus grands, les plus redoutables, Mirabeau lui-même, n'occupent que le moins possible le devant de la scène. Le premier acteur, c'est la multitude. Le procédé est poussé si loin que l'auteur, aux dernières pages de son *Histoire de la Révolution*, se déclare atteint de scrupules et promet amendement pour l'avenir.

Le peuple, durant la Révolution comme à toute autre époque, représente le principe bon, le principe de la *Liberté*. L'Église, la Monarchie, personnifient le principe mauvais, celui de la *Fatalité*[2]. Encore une de ces vues étranges, de ces clartés mensongères, de ces synthèses de pure imagination qui abondent chez Michelet. Aucune ne l'a séduit davantage.

Le peuple, incarnation humaine du principe de liberté, est, de soi, impeccable; et c'est pourquoi on le loue, avec

1. *Histoire du XIXe siècle*, t. III, p. 69.

2. M. Jean Brunhes (*Michelet*) a parfaitement mis en lumière cette bizarre antithèse, qui fut l'une des idées maîtresses de l' « historien de génie ».

une complaisance fort archaïque, de ses tristes exploits à la Bastille et de leurs rééditions sur maint château seigneurial. Le peuple a toujours raison. (*Toutefois, son droit n'est pas illimité!...* Pourquoi ?)

La Révolution ainsi entendue, la Révolution populaire détermine dans l'âme, ou plutôt dans les nerfs de notre historien des accès d'enthousiasme insensé... et, à notre humble avis, fort peu sincère. La Révolution est une religion; la Révolution est *un dieu.* « Qui se chargera d'expliquer ce mystère profond qui fait naître un homme, un peuple, un dieu nouveau[1] ?... »

Personne, assurément, et Michelet moins que tout autre.

Il ne lui faut pas demander, après des oracles d'une si rare élévation, de jugements précis, documentés sur les institutions et les hommes de la Révolution. Ainsi, les débats parlementaires de la Constituante, pièce maîtresse qui eût attiré tout d'abord l'attention d'un historien sérieux, ces trop célèbres débats dont nous ressentirons longtemps encore la funeste influence, sont passés au pied levé ou dénaturés.

Les *héros* de la Révolution nous sont donnés, ici comme des justes intrépides, là comme des égoïstes, des criminels, des trembleurs. Robespierre est un type de médiocrité, un affreux tyran, un « prêtre », c'est tout dire, ce qui n'empêche pas l'historien, qui vient de raconter sa mort, de s'écrier, avec des larmes dans la voix : « Le grand homme n'était plus... » Et un peu plus haut : « Saint-Just mourut digne, grave et simple. La France ne se consolera jamais d'une telle espérance[2]. »

Nous ne pouvons résister au désir de citer une page vraiment admirable. Il s'agit de la sobriété exemplaire des magistrats préposés aux subsistances :

(*Le Directoire*, 1re partie, section II.)

L'inaltérable douceur de Chaumette, sa prodigieuse patience, amortissaient quelque peu le choc de ces vagues humaines (du peuple qui demandait du pain). Pendant trois longs mois entiers, juin, juillet,

1. *Histoire de la Révolution,* t. II, p. 47. Et ailleurs.
2. *Ibid.*, dernières pages.

août, il soutint ce flot. Avec quoi ? Avec des paroles, des projets, des plans de réforme, il nourrissait ce peuple misérable, mais intelligent, des prospérités à venir. Les registres de la Commune (Voy. *Archives de l'Hôtel de ville*) sont chose admirable et sacrée. Il n'y eut jamais une administration plus inquiète du bien du peuple ; qui, du plus haut au plus bas, à ce point sentît, prévît tout. Depuis la réforme des hôpitaux jusqu'au Musée du Louvre, aux Conservatoires de musique, sa paternité embrasse toute la vie populaire. Une seule chose manquait, le pain.

Ce qui calmait le plus le peuple, c'était le désintéressement connu, la sobriété fabuleuse de ses magistrats. Jacques Roux, membre de la Commune, et ses amis, ses disciples, refusèrent obstinément tout salaire, celui qu'on donnait même pour l'assistance aux sections. Ils jeûnaient avec le peuple.

Maintenant, prenez le livre de H. Taine : *Origines de la France contemporaine. La Révolution* (III, p. 545-550), vous trouverez exactement le contraire, documents à l'appui.

Il faut finir. Ce que valent, dans la plus considérable partie de l'œuvre de Michelet, l'histoire, la sociologie... le style et la *composition;* ce qu'il vaut lui-même, en conséquence, comme « écrivain, historien, citoyen », j'ai essayé de le redire, après plusieurs autres qui m'ont fait ce travail plus aisé et plus difficile tout ensemble.

Le « Centenaire » a été une faute : tous, sans doute, le reconnaissent en ce moment, et les amis sincères du célèbre publiciste, et ceux qui ont voulu exploiter sa mémoire dans un intérêt de parti. Pour l'avoir grandi outre mesure, on l'a abaissé. En vérité, il ne méritait, ni les ridicules de la fête populaire, ni les honneurs excessifs qui lui ont été décernés au Panthéon. S'il a des titres à la renommée, ces titres ne donnent pas le droit d'inscrire son nom sur la liste de nos grands hommes. Son érudition est hors de conteste ; toutefois, l'*Histoire*, pour lui, est surtout la « notation fidèle de ses émotions, à la lecture des pièces originales ». Sa doctrine *sociale* est d'un rêveur, et d'un rêveur dangereux. Comme *écrivain,* il est chaud, brillant, coloré, mais inégal et fiévreux ; il ne possède pas à un degré suffisant ces qualités éminemment françaises : le goût, le tact, la mesure. Dans les ouvrages de sa première manière, ses défauts sont atténués, dissimulés en partie; on peut les attribuer presque exclusi-

vement à son imagination si vive, si mobile, si ardente. Plus tard, les défauts s'accentuent et l'excuse devient beaucoup moins plausible. Il paraît à peu près impossible de douter que souvent, très souvent, sa volonté ne se fasse, délibérément, la complice de son imagination. Parmi les ennemis du catholicisme et de l'ancienne France, quelques-uns l'emportent par l'habileté et par la science; pour la violence et l'acharnement haineux, Michelet ne le cède à personne. A qui voudra lire sans parti pris l'ensemble de son œuvre, il apparaîtra comme un homme de talent supérieur, dévoyé par la passion, moins utile que funeste à la religion et au pays.

Camille DE BEAUPUY, S. J.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FILS

I

La télégraphie électrique venait à peine de naître et déjà les inventeurs se demandaient comment ils pourraient supprimer les fils de ligne. Steinheil, à Munich, montrait en 1837, que le fil de retour n'était pas nécessaire : un seul fil suffisait pour les communications et le circuit se fermait par la terre. Ainsi le sol pouvait servir de route au courant; c'était une observation importante, et longtemps les tentatives se feront dans cette voie.

Déjà en 1831, un Écossais, J.-B. Lindsay, avait essayé d'utiliser la conductibilité des cours d'eau pour transmettre le courant, et, par son moyen, les signaux[1]. En 1842 et 1844, Morse, Gale, Vail et Rogers, à Havre-de-Grâce, près Baltimore, envoyèrent des dépêches à travers la Susquehanna, large d'un mille (1609 mètres). En Angleterre, en France, en Allemagne, des tentatives nombreuses étaient faites également. Voici, en deux mots, l'idée fondamentale du système.

Un fil était tendu horizontalement à la station de départ, et ses deux extrémités, reliées à des plaques métalliques enfoncées en terre ou plongées dans l'eau; dans ce fil étaient intercalées une pile[2] et une clef, ou bouton de contact, permettant d'établir ou de supprimer en ce point la communication et, par suite, le passage du courant. A la station d'arrivée, se trouvait un fil semblable contenant un appareil indicateur de courant, un galvanomètre par exemple, et ses extrémités étaient également mises au sol, terre ou eau. Lorsque, à la station de départ, on établissait le contact, le courant de la pile circulait; mais, en traversant le sol, il se répandait dans une foule de directions, s'épanouissant libre-

1. *British Association Report*, 1859, 2e partie, p. 13.

2. Parfois même on supprimait la pile, la terre humide suffisant à en constituer une avec les plaques métalliques que l'on y enfonçait.

ment. Dans leurs excursions souterraines, quelques filets électriques, s'égarant du côté de la station d'arrivée, rencontraient les plaques métalliques et le courant traversait ainsi en partie le fil qui les réunissait. Ce fil donnait donc passage à une portion lointainement dérivée du courant même de la station d'envoi, et l'aiguille du galvanomètre se mettait en mouvement. En interrompant et répétant les émissions de courant, on pouvait produire des signaux qu'il était facile de combiner de façon à correspondre.

C'est un système de ce genre que M. Bourbouze avait cherché à utiliser, pendant le siège de Paris, pour mettre en communication la capitale avec les armées de province [1]. Les premiers essais, entre le pont d'Austerlitz et le pont Napoléon (actuellement pont National), puis entre le pont Saint-Michel et Saint-Denis, avaient été heureux et permettaient de conclure à la possibilité de communiquer à de bien plus grandes distances. M. d'Almeida allait emporter, en ballon, les appareils nécessaires pour tenter d'établir effectivement les relations entre Paris et l'extérieur, lorsque l'armistice fut signé.

De nouveaux essais furent faits plus récemment en Autriche, de 1888 à 1890; les émissions de courant étaient alors révélées au moyen du téléphone. En Allemagne, vers la même époque, on obtint même, paraît-il, l'inscription photographique des signaux.

M. Rathenau, directeur de la Compagnie générale d'électricité de Berlin, fit encore tout récemment, en 1894, des expériences du même genre sur le lac Wann entre Berlin et Potsdam. Une batterie de quelques accumulateurs était établie sur un des bords du lac, ainsi qu'un manipulateur télégraphique. Aux extrémités du circuit, distantes de 500 mètres, étaient fixées des plaques de zinc plongeant dans l'eau. Sur le lac, à 4 k., 5, deux embarcations reliées par un câble de 50 à 100 mètres portaient chacune l'une des plaques terminales d'un fil métallique, dans lequel étaient intercalés des téléphones récepteurs, qui faisaient entendre un bourdonnement à chaque émission du courant dans la nappe d'eau du

1. Le 27 mars 1876, M. Bourbouze fit ouvrir, à l'Académie des sciences, un pli cacheté déposé par lui le 28 novembre 1870 et contenant une note intitulée : *Sur les communications à distance par les cours d'eau.*

lac. Les résultats furent bons, et, visiblement, on n'était pas encore parvenu à la distance maximum qu'il eût été possible d'atteindre.

Toutefois, il ne semble pas que cette direction présente grand avenir; il ne semble pas, surtout, que nous devions jamais voir s'accomplir les prévisions enthousiastes de Lindsay, qui parlait déjà, en 1859, de l'établissement de communications entre l'Angleterre et l'Amérique au moyen de courants lancés dans un fil tendu entre le nord de l'Écosse et le sud de l'Angleterre et dérivés dans un fil semblable établi sur la côte américaine!

II

Plus récemment, une autre voie avait été tentée qui approchait plus près du but. Elle utilisait un phénomène d'une importance capitale en électricité, découvert dès 1831, d'abord par l'éminent physicien anglais Faraday et, presque simultanément, en Amérique par Joseph Henry de Princeton, l'*induction*. Ce mot est assez obscur pour bien des gens, il vaudrait mieux, en tout cas, dire *influence;* malheureusement, ce dernier terme est souvent réservé pour désigner l'action exercée à distance par un corps électrisé sur un corps voisin. Cette dernière sorte d'influence électro-statique était connue depuis longtemps; mais Faraday en découvrit une autre, due au voisinage non plus d'un corps électrisé, mais d'un corps traversé par un courant. C'est donc une influence électro-dynamique; on l'a nommée « induction ».

On sait en quoi elle consiste; bornons-nous à en rappeler les cas ordinaires : lorsqu'un fil traversé par un courant s'approche ou s'éloigne d'un autre fil formant circuit fermé sur lui-même, un courant prend aussitôt naissance dans ce second fil; même résultat si, le premier fil restant au repos, le courant y varie d'intensité, y commence ou y cesse; bref, à toute *variation* dans le premier circuit correspond, comme par contre-coup, un courant dans le second. Même chose encore si au premier circuit on substitue un aimant variant de position ou d'intensité. L'induction, ainsi généralisée, est, comme on sait, presque l'unique ressort de toute l'industrie électrique moderne.

Influence fort mystérieuse, il faut bien le dire. Tout à l'heure, le courant s'en allait cheminant par l'eau ou par la terre, ici ce n'est plus la matière qui sert de véhicule à l'action électrique. Je remue un aimant près d'un fil de cuivre et voilà que ce fil est traversé par un courant. Ce n'est pas l'air qui sert d'intermédiaire cependant; cette action s'exerce-t-elle donc à distance, au sens strict du mot, c'est-à-dire sans aucune intervention d'un milieu quelconque ? Longtemps on l'a dit, ou du moins on a parlé de façon à le laisser entendre. Faraday n'était pas de cet avis, Henry non plus; nous verrons qu'ils avaient raison.

Dès l'apparition du téléphone, dont le fonctionnement repose lui-même sur l'induction, on observa des effets d'influence remarquables entre les lignes télégraphiques et téléphoniques. Lorsque les fils destinés à ces deux services se trouvaient au voisinage l'un de l'autre, on percevait distinctement dans le téléphone, le passage des signaux Morse lancés dans la ligne télégraphique ; on pouvait même ainsi lire les dépêches *au son*, les courants télégraphiques produisant par induction, dans le circuit du téléphone, des courants qui se traduisaient par des bruissements dans le récepteur. On constata bientôt que cette action était capable de s'exercer à grande distance. Ainsi, en 1880, le professeur J. Trowbridge, de l'Université Harvard, observa que des courants servant, à Boston, à la transmission électrique de l'heure pouvaient être perçus dans un circuit téléphonique distant d'un mille. Toutefois, on pouvait craindre encore qu'il n'y eût ici quelque transmission de courant par la terre, car les deux extrémités du fil téléphonique étaient reliées au sol. En tout cas, M. Trowbridge, aussi confiant que jadis Lindsay, songeait déjà à l'établissement d'un fil, tendu entre la Nouvelle-Écosse et la Floride, tandis que, sur les côtes de France, un second fil parallèle permettrait, au moyen du téléphone, de saisir les signaux lancés par de puissantes dynamos dans le premier.

En 1884, on observa à Londres qu'un téléphone, dont le fil était placé sur le toit des maisons, à vingt et quelques mètres du sol, permettait de suivre les dépêches passant dans des fils télégraphiques souterrains. A quelle distance

pouvait s'étendre cette influence ? On l'examina l'année suivante et l'on parvint à suivre les dépêches jusqu'à près de deux kilomètres, et l'on s'assura, dans des essais réalisés en 1886 et 1887, que c'était bien à l'induction qu'on avait affaire et non à une transmission de courants par le sol.

N'y avait-il pas là un moyen pratique de télégraphier, à distance, sans fils ? Il y a eu récemment, en Angleterre surtout, toute une série d'essais, des plus intéressants, ayant pour but d'établir, par des moyens de ce genre, des communications entre la côte et les îles, phares et bateaux-phares. Telle serait, en effet, l'une des applications les plus importantes de la télégraphie sans fils; car elle permettrait de suppléer aux câbles dont la rupture, dans ces cas, est très fréquente, la cause la plus habituelle en étant le frottement sur les fonds rocheux.

L'un des plus remarquables essais fut tenté en 1892, en un point désormais célèbre dans l'histoire de la télégraphie, comme nous le verrons bientôt.

Le canal de Bristol, prolongement de l'estuaire de la Severn, se rétrécit légèrement un peu au delà de Cardiff, la côte nord se prolongeant vers le sud en un promontoire, Lavernock Point, au voisinage de la petite station balnéaire de Penarth, tandis qu'au sud, non loin de la ville de Weston-super-mare, une langue de terre, Brean Down, s'avance vers le nord-ouest. Entre ces deux pointes, distantes de 14 kil., 5 environ, se trouvent, dans le canal, deux îlots rocheux, Flatholm (l'Ile plate), juste sur la ligne qui joint Lavernock Point à Brean Down et à 5 kil., 3 de la première, et Steepholm (l'Ile escarpée), au sud-ouest de Flatholm, à 8 kil., 6 de Lavernock Point.

C'est entre cette dernière pointe et les îlots que M. W.-H. Preece, le savant ingénieur en chef de l'administration des postes et télégraphes d'Angleterre, tenta la communication au moyen des courants d'induction. Le système était toujours le même dans ses parties essentielles. Longs fils tendus parallèlement sur les deux rives, pile et interrupteur d'un côté, appareil récepteur de signaux de l'autre. Les résultats furent satisfaisants et, d'après le journal *l'Industrie électrique* du 25 avril dernier, ce système est encore employé entre Laver-

nock et Flatholm; on arrive à télégraphier quarante mots à la minute.

Peu après, dans l'hiver de 1893-94, M. Preece recommença des essais du même genre entre les deux rives du Loch Ness en Écosse.

En 1893, MM. Gavey et Kempe faisaient des expériences analogues à travers l'estuaire de la Conway, et en 1894 à Frodsham par-dessus l'estuaire de la Dee; dans le premier cas, les circuits étaient formés de fils repliés en rectangles. Il est juste de dire ici que des discussions se sont produites sur la vraie nature de l'influence exercée dans plusieurs de ces cas entre les circuits parallèles, les uns prétendant y voir seulement l'induction, tandis que d'autres, se fondant sur le fait que parfois les extrémités des fils étaient mis à la terre, pensaient que la vraie cause pourrait bien être plutôt la conduction; et c'est même par suite de cette persuasion que M. Rathenau chercha à étudier plus complètement la question, de ce point de vue, dans les expériences que nous avons citées plus haut.

Les expériences de M. C.-A. Stevenson, en 1894, ne comportent pas la même incertitude[1]. Il se proposait d'établir la communication entre la côte et le phare de Muckle Flugga, îlot situé presque à 61 degrés de latitude, au nord de l'île d'Unst, la plus septentrionale des Shetland, et dont il est séparé par un bras de mer de 720 mètres. Les essais préliminaires furent faits à Murrayfield. On employait, au lieu de fils parallèles, de gigantesques bobines, formées de neuf tours de fil seulement, mais ayant 180 mètres de diamètre; le plan d'enroulement était horizontal, bien entendu, car on ne pouvait songer à dresser de pareils cercles. Ces bobines étaient placées à la distance relative où elles devaient se trouver aux Shetland, 770 mètres environ, de centre à centre. La bobine inductrice recevait un courant de quinze éléments de pile, et un téléphone intercalé dans la bobine induite permettait de recueillir les signaux.

En 1895, ce fut entre l'île de Mull et la ville d'Oban, à tra-

1. *Proceedings of the Royal Society of Edinburgh*, xx, 19 mars 1894, p. 196.

vers le Firth of Lorn, que l'on essaya de suppléer par les courants d'induction au câble sous-marin qui venait de se rompre. La distance était de huit kilomètres. En 1896, MM. Evershed et Vignoles employèrent un système un peu différent. Au large de la côte du Kent, dans la mer du Nord, se trouvent de grands bancs de sable, les Goodwin Sands. Quatre bateaux-phares situés respectivement au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de ces bas-fonds dangereux, les indiquent aux navires. Les essais portèrent sur le bateau situé au nord du banc, dans la région nommée North Sandhead, en face de Ramsgate. Un câble était bobiné en rond au fond de la mer, au-dessous de l'espace où évolue le bateau, et son extrémité venait aboutir à terre. Un second câble était enroulé autour du bateau au-dessous de la ligne de flottaison, et dans son circuit on intercalait un téléphone. Des courants lancés dans le câble du fond déterminaient la circulation de courants induits dans celui du bateau et le téléphone résonnait à chaque émission. Mais les résultats furent, paraît-il, peu encourageants, ce que l'on attribua à l'absorption de l'énergie électrique par l'eau de mer qui aurait formé écran. Cette dernière interprétation a d'ailleurs été discutée.

Enfin, en 1896-1897, MM. Garey et Cooper firent de nouveaux essais avec des fils parallèles entre les deux rives du Loch Ness, distance 1 k., 25, et entre l'île d'Arran et la presqu'île de Kintyre.

On le voit, ces essais multipliés paraissent établir deux points : d'abord que, dans certaines conditions, il y a effectivement moyen de télégraphier à l'aide de courants d'induction; mais, en second lieu, que l'installation manque de simplicité à cause des dimensions des fils nécessaires ; enfin que les limites d'emploi sont assez restreintes.

Sans condamner le système d'une manière absolue, il fallait donc chercher ailleurs.

III

Il est parfois bien difficile de dire à qui l'on doit attribuer une invention. A un moment donné, sous l'influence latente, mais réelle, des travaux de leurs devanciers, des expérimentateurs habiles et savants parviennent à saisir et à préciser

de nouveaux phénomènes naturels. On pressent, dès le début, que les conséquences en seront importantes, même les conséquences utilitaires, celles que le public apprécie davantage. Bientôt, en effet, la nouvelle idée passe dans l'esprit des praticiens, parfois savants eux-mêmes. L'un trouve un premier moyen de s'en servir, un autre améliore un détail, un troisième perfectionne encore..., qui sera l'inventeur ? C'est souvent bien difficile à dire, ou plutôt, tous ont leur part de gloire, inégale, il est vrai, à revendiquer dans la découverte du système définitif.

Contentons-nous donc de raconter les faits aussi exactement que possible. On peut en tout cas affirmer une chose ici, c'est que la télégraphie sans fils, la vraie, qui pourra être perfectionnée dans ses détails, mais dont l'essence ne sera vraisemblablement plus modifiée, est une découverte remarquablement internationale. Le principe du transmetteur est dû à un Allemand, le récepteur à un Français, la première application d'ordre pratique a été faite par un Russe, et, peu après, peut-être indépendamment des travaux de ce dernier, un Italien, dont la mère est Irlandaise, expédiait, sans fils, des dépêches à quinze kilomètres, et donnait à l'invention tout son relief, grâce au patronage et aux conseils d'un savant Anglais.

Henri Hertz, professeur à l'Université de Bonn, mort il y a quatre ans, à peine au début d'une carrière qui s'annonçait des plus brillantes, a découvert en 1887 l'existence et les lois de propagation des ondes électriques, découverte de premier ordre, qui sert de base à la télégraphie sans fils, mais déborde de beaucoup ce petit problème pratique, si intéressant soit-il.

Pendant longtemps, les physiciens se sont partagés en deux écoles : les uns admettant volontiers des actions à distance ou du moins parlant comme si le milieu interposé n'avait aucune part dans certains phénomènes ; les autres, surtout de l'école anglaise, pensant, au contraire, que ce milieu jouait un rôle capital.

Sans doute, tous admettaient bien que le son est transmis par le milieu matériel, que la lumière a pour véhicule un milieu d'une nature assurément matérielle aussi, néanmoins

passablement mystérieuse, l'éther. Mais l'attraction universelle, les attractions et influences électriques, de quel intermédiaire relèvent-elles ? Newton ne doutait pas que l'attraction universelle ne s'exerçât par l'action d'un milieu interposé entre les corps intéressés, mais il ne savait trop comment avait lieu cette transmission et parlait comme si le milieu n'y eût été pour rien. On peut dire que là-dessus les physiciens contemporains en sont encore exactement au même point que Newton; la question n'a pas progressé. Il n'en est pas de même de l'électricité.

Nous avons dit que Faraday, guidé par son merveilleux sens expérimental, voyait partout l'action du milieu. Plus tard, il y a déjà plus de trente ans, en 1864, J. Clerk-Maxwell proposa une théorie des phénomènes électriques, d'après laquelle ceux-ci étaient transmis par le même milieu et avec la même vitesse de propagation que la lumière et la chaleur rayonnante.

C'est en 1887 que Henri Hertz donna enfin une base expérimentale à ces vues intéressantes, mais jusque-là problématiques.

On savait depuis longtemps également que l'étincelle électrique n'est pas toujours un phénomène aussi simple qu'il paraît à l'œil. Dès 1853, lord Kelvin (alors sir William Thomson) avait montré que, dans certaines conditions, l'étincelle se réduit bien à ce qu'elle paraît, un simple trait, une décharge unique, mais que, dans d'autres cas, elle est en réalité constituée par toute une série de décharges, alternativement dans un sens et dans l'autre, d'oscillations électriques; la rapidité de ces alternances est d'ailleurs telle que le regard ne croit encore saisir qu'un seul trait lumineux.

Hertz reprit, il y a une dizaine d'années, l'étude de ces décharges oscillantes. Voici comment il opérait : les deux pôles d'une bobine de Ruhmkorff étaient reliés respectivement à deux petites boules voisines l'une de l'autre et portant chacune, extérieurement, un prolongement métallique, terminé tantôt par une sphère de quinze centimètres de diamètre, tantôt par une plaque métallique carrée de quarante centimètres de côté. Dans ces conditions, les étincelles qui jaillissent entre les deux petites boules sont oscillantes et

leurs oscillations sont d'une extrême rapidité, elles vont jusqu'à 250 000 000 par seconde. C'est là l'oscillateur de Hertz. Depuis lors, MM. Sarrazin et de la Rive, à Genève, ont montré que l'étincelle est plus forte et plus régulière, si on la fait éclater dans un liquide isolant, en plongeant par exemple les petites boules dans l'huile. Et M. Righi, professeur à Bologne, a indiqué une disposition fort employée actuellement. Les extrémités du fil induit sont encore reliées à deux petites boules, de 2 ou 3 centimètres de diamètre; entre elles se trouvent deux autres sphères plus grosses, de 10 ou 12 centimètres de diamètre par exemple, enchâssées aux deux extrémités d'un cylindre horizontal en matière isolante, creux et rempli d'huile de vaseline ; chacune des grosses sphères a donc ainsi un hémisphère à l'extérieur et au voisinage de l'une des petites boules, tandis que l'autre hémisphère est dans l'huile ; les deux moitiés baignant ainsi dans l'huile ne sont séparées que par une très petite distance, un ou deux millimètres par exemple. Tel est l'oscillateur Righi.

Or, la question qui se pose ici est de savoir si et comment les oscillations électriques se propagent dans l'espace avoisinant. L'étincelle rayonne de la lumière, rayonne-t-elle aussi de l'électricité? C'était, on s'en souvient, l'idée de Maxwell.

Lorsqu'une source lumineuse émet un rayonnement, l'appareil qui nous sert à en reconnaître la présence est tout trouvé, c'est l'œil. Pour étudier l'ébranlement, la perturbation électrique que des étincelles peuvent propager autour d'elles, Hertz inventa un appareil révélateur fort simple : c'était un fil métallique courbé en cercle et dont les deux extrémités venaient presque au contact l'une de l'autre ; le petit intervalle d'air qui les séparait pouvait d'ailleurs être réglé à volonté au moyen d'une vis micrométrique ; un manche isolant permettait de tenir à la main ce fil recourbé.

Mettons donc la bobine en action, les étincelles jaillissent ; éloignons-nous quelque peu en tenant le cercle métallique, et regardons le point où il est coupé, nous y verrons jaillir de minimes étincelles, étincelles sympathiques, comme disent les Anglais, témoignant du passage, dans le cercle,

d'un courant induit sous l'influence de celui qui se produit dans la bobine et dans les sphères à chaque décharge. Il est à remarquer que les dimensions de ce cercle révélateur doivent être choisies dans certaines proportions avec celles de l'oscillateur. Quelque chose d'analogue se passe en acoustique : lorsqu'un instrument produit une note, souvent un autre instrument se met spontanément à vibrer à l'unisson, c'est le phénomène de la résonance; pour qu'il se produise, il faut qu'il y ait un certain rapport entre les dimensions des deux instruments. De même ici, et c'est ce qui a valu le nom de *résonnateur* au cercle métallique de Hertz.

Jusque-là rien de plus, semble-t-il, que ce que Faraday avait découvert : des courants variables produisant par induction des courants dans un circuit voisin[1]. On constata d'ailleurs, et le fait semble curieux, que l'action s'exerçait même à travers les portes et les murs, jusqu'à vingt mètres de distance, tandis qu'une plaque de métal interceptait tout.

Mais voici qui fit changer la question de face. Hertz montra que les étincelles transmettaient leur action par un rayonnement analogue à celui de la lumière et de la chaleur rayonnante. Pour établir ce point, qui fournissait une confirmation éclatante de la théorie de Maxwell, il suffisait de prouver que de la source électrique partaient des rayons susceptibles d'être dirigés, réfléchis, réfractés, polarisés, etc., suivant, en un mot, les lois de la lumière. Or, c'est ce que Hertz établit d'une façon précise. Par exemple, en faisant réfléchir les ondes électriques sur une plaque métallique et les faisant revenir sur elles-mêmes, il obtint des phénomènes d'interférence. On constatait en effet des renforcements et des affaiblissements alternatifs de l'action inductrice; c'était là un fait analogue à ce qui se produit dans les tuyaux sonores; et, de même aussi que dans le cas de ces tuyaux, les

1. Il y a bien cependant deux actions distinctes ici et une double influence. L'oscillation des charges statiques des sphères produit une influence électro-statique qui peut déterminer des étincelles de résonance, et, secondement, l'oscillation du courant de décharge dans les parties conductrices de l'oscillateur détermine des courants d'induction dans le résonnateur. Les deux actions sont distinctes, décroissent avec la distance suivant des lois différentes ; et, en orientant convenablement le résonnateur, on peut éteindre l'une et laisser subsister l'autre.

distances séparant les maxima et minima permirent de calculer la longueur des ondulations électriques; suivant la forme et les dimensions de l'oscillateur, ces ondulations variaient aux environs de $1^{m},50$ à 30 centimètres. Depuis lors, on a réussi à produire des ondes électriques de quelques millimètres de longueur et M. Jagadis Chunder Bose, de Calcutta, a combiné un charmant petit appareil, où des étincelles, produisant des ondes ayant de 5 à 10 millimètres de longueur, permettent de répéter, sur une distance totale de deux mètres environ, avec une précision et une netteté parfaite, toutes les expériences fondamentales de l'optique au moyen des ondes électriques.

Sans doute ces dimensions sont encore bien considérables, si on les rapproche de celles des ondes lumineuses, qui varient de $0^{mm},0004$ pour le violet à $0^{mm},0008$ pour le rouge. Il est vrai que M. Langley a observé des rayons calorifiques de $0^{mm},0027$ et soupçonné d'autres radiations de $0^{mm},012$; on voit que cela commence à se rapprocher des longueurs des ondes électriques.

Ainsi, les ondes hertziennes, comme on les a justement nommées, se propagent dans tout l'espace, rayonnant comme les ondes lumineuses autour d'un foyer éclairant. Des expériences plus récentes ont établi que leur vitesse de propagation est la même que celle de la lumière ; tout porte donc à croire que ces ondulations sont transmises aussi par le même milieu, l'éther, qu'il nous faut bien admettre pour donner un corps à ces ondulations et que l'on a si spirituellement défini : le sujet du verbe *onduler*.

Il est bien intéressant de remarquer ici que presque toutes ces idées, si neuves, semble-t-il, ont été entrevues, il y a plus de cinquante ans, par un ingénieux et savant physicien américain, Joseph Henry. Henry a beaucoup étudié les phénomènes d'induction produits par la décharge des bouteilles de Leyde. Pour se rendre compte du sens des courants, il enroulait une portion du fil induit en spires autour d'une aiguille d'acier non aimantée; l'aimantation qui se produisait et son sens permettaient de conclure à l'existence et au sens du courant induit. Or, à propos de certains faits observés dans ces expériences, il arrivait à la conclusion suivante :

« Il faut admettre (dans la décharge de la bouteille de Leyde) *l'existence d'une décharge principale dans un sens, et de plusieurs actions réfléchies en arrière et en avant, chacune d'elles plus faible que la précédente jusqu'à ce que l'équilibre soit obtenu*[1]. » Qu'est cela sinon l'idée des oscillations électriques ? Nous allons voir maintenant celle de la propagation par ce milieu. On lit en effet dans le même article : « Pendant que l'auteur s'occupait de recherches sur ce sujet, il obtint un résultat remarquable relativement à la distance à laquelle une très petite quantité d'électricité peut produire des effets d'induction. Une seule étincelle d'un pouce de longueur, provenant du conducteur principal d'une machine électrique et reçue à l'extrémité d'un circuit métallique placé dans une chambre, produisit une induction assez forte pour aimanter des aiguilles placées près d'un circuit parallèle au premier, lequel était logé dans la cave ; il y avait cependant entre eux deux une distance de trente pieds, formée par deux étages ayant des plafonds et des planchers d'une épaisseur de quatorze pouces.

« L'auteur est disposé à admettre l'hypothèse d'un *plenum* électrique : il paraîtrait, d'après l'expérience précédente, que le passage d'une seule étincelle suffit pour troubler l'équilibre électrique d'une manière perceptible dans un espace de 400 000 pieds cubes de capacité ; et lorsqu'on considère que le magnétisme de l'aiguille est le résultat de la différence entre deux actions, on peut bien en conclure que la communication ou diffusion du mouvement dans ce cas est comparable à celle que produit l'étincelle d'une pierre à fusil ou d'un briquet d'acier lorsqu'il s'agit de la lumière. »

Pourquoi, avec des idées si larges et si justes, Henry ne découvrit-il pas la télégraphie sans fils ? C'est que les grands progrès résultent du concours d'activités multiples ; à cette époque, les appareils étaient encore rudimentaires, les travailleurs peu nombreux, les méthodes et les lois à peine ébauchées ; il n'en est que plus glorieux pour ce savant

1. *Archives de l'électricité*, par M. A. de la Rive. Genève, 1843, t. III. Nouvelles expériences sur l'induction développée par l'électricité ordinaire. Extrait d'un mémoire du professeur Henry de Princeton, p. 484-488.

d'avoir entrevu si nettement la vérité sur un point qu'il a fallu si longtemps encore pour éclairer définitivement.

IV

De toute antiquité, on s'est servi du rayonnement lumineux pour les signaux à distance ; pourquoi donc ne pas chercher à utiliser le rayonnement électrique pour la même fin ? A cela il y avait une difficulté : l'œil perçoit les vibrations lumineuses à des distances immenses, tandis que, au delà de 20 ou 25 mètres, le résonnateur de Hertz cesse de répondre, les petites étincelles ne jaillissent plus dans l'intervalle du cercle coupé. Il fallait un nouveau récepteur, plus sensible ; or ce récepteur, cet œil électrique, ainsi qu'on l'a nommé, a été découvert en 1890 par un physicien français, M. E. Branly, professeur de physique à la Faculté catholique de Paris.

M. Branly étudiait les phénomènes curieux découverts par Righi, Stoletow et Hallwachs relatifs à la déperdition de l'électricité sous l'action de la lumière. La source lumineuse qu'il employait était une forte étincelle d'induction jaillissant entre deux pointes en aluminium. Au cours de ses expériences, M. Branly songea à utiliser cette source puissante pour examiner un problème dont il s'était déjà occupé antérieurement : la variation de conductibilité électrique des lames métalliques minces sous l'influence de la lumière. Il existe ainsi tout un ensemble de phénomènes des plus intéressants, et encore incomplètement connus, dans lesquels on constate une action mutuelle de la lumière et de l'électricité.

Or, sans rappeler toute la série des observations de M. Branly[1], voici, pour ce qui nous intéresse en ce moment, le phénomène remarquable qu'il observa. Dans le circuit d'une pile, qui peut être formée d'un seul élément, on intercale un galvanomètre et un petit tube de verre contenant un

1. Voici les premiers travaux de M. Branly sur ce sujet : *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. CXI, 24 nov. 1890, p. 785, et t. CXII, 12 janvier 1891, p. 90 ; *Séances de la Société française de physique*, 3 avril 1891. Récemment, M. Branly a exposé lui-même la question dans plusieurs revues, mais spécialement dans la *Revue des questions scientifiques*, Bruxelles, 20 avril 1898, p. 353.

peu de limaille métallique légèrement tassée et raccordée avec le circuit par deux tiges de laiton qui touchent la colonne de limaille de chaque côté. Cette limaille, on le constate aisément, constitue un obstacle presque infranchissable pour le courant; c'est à peine si l'on observe au galvanomètre une déviation très faible de l'aiguille. Les choses étant ainsi disposées, faisons éclater, dans la salle, une étincelle, en tournant une machine électrique ou déchargeant une bouteille de Leyde, par exemple; aussitôt, et comme par enchantement, voilà le courant qui traverse la limaille, l'aiguille du galvanomètre fortement déviée en témoigne. D'où vient ce changement subit? On n'a pas touché au circuit ni à aucune de ses parties, une étincelle a simplement jailli dans l'espace environnant; est-ce la lumière de cette étincelle qui a pu agir ainsi ? Non, car l'action se répète, identique, si l'on fait partir l'étincelle derrière un écran; bien plus, une étincelle produite non seulement dans la salle, mais à vingt mètres, à quarante mètres, soit à l'air libre, soit à travers les portes et les murs de plusieurs salles contiguës, se montre encore active et fait tomber presque à rien la résistance électrique énorme que possède, à l'état normal, la couche de limaille : murs, portes, écrans, pourvu qu'ils ne soient pas métalliques, n'arrêtent pas plus le rayonnement électrique que les vitres de nos fenêtres n'arrêtent la lumière du jour.

Après les travaux de Hertz, il était impossible de ne pas reconnaître là l'influence des ondulations électriques émises dans tout l'espace par les oscillations de l'étincelle, ondulations invisibles à l'œil; mais, ce que nos yeux ne perçoivent pas, le tube à limaille le ressent. Le voilà donc, l'œil électrique cherché; on peut le dire, toute la télégraphie sans fils est là. Dès à présent, il nous est facile d'en indiquer les grandes lignes : au poste d'envoi, on fait jaillir des étincelles; de celles-ci naissent des ondulations qui se propagent au loin; au poste d'arrivée, un tube à limaille devient subitement conducteur sous l'impression de ces ondes et permet au courant d'une pile de passer dans un appareil à signaux.

Pour rendre cela pratique, nous allons le voir, il fallait bien encore quelques détails; mais M. A.-C. Brown a raison

de le dire : « Le tube à limaille de Branly..., ainsi que tout le monde scientifique le sait maintenant, est l'élément vital (*the vital feature*) ou l'âme du système hertzien de télégraphie sans fils[1]. »

Une question se pose ici : Comment agissent ces ondulations et pourquoi leur passage à travers la limaille la rend-elle conductrice? Nous pourrions sans doute laisser cela de côté et nous contenter de prendre acte du fait; mais on a trop déraisonné sur ce sujet pour que nous n'en disions pas un mot.

Il faut d'abord décrire un peu plus complètement le phénomène. L'étincelle ne dure qu'un instant; or, détail essentiel, le courant qui, sous son influence, a subitement traversé la limaille, persiste à circuler même après que l'étincelle a cessé; la modification produite sur la limaille est donc durable et ce seul fait montre qu'il ne saurait suffire de mettre ici en avant, comme explication, les phénomènes bien connus de l'induction. Lorsque Hertz décelait les ondulations électriques au moyen de son résonnateur formé d'un fil courbé en cercle, les étincelles de résonance duraient juste autant que celles de la bobine. On avait donc seulement affaire à des courants induits; mais ici la modification n'est plus fugitive, elle est stable. Toutefois, elle peut disparaître, soit d'elle-même, à la longue, au bout de douze heures ou de vingt-quatre heures par exemple, soit subitement (et c'est là un point capital), sous l'influence d'un choc léger. Un tube à limaille est posé sur une table, une étincelle vient de l'impressionner, il est devenu conducteur, il donne passage à un courant qui dévie l'aiguille d'un galvanomètre : donnez sur la table quelques petits coups secs, aussitôt tout cesse, le galvanomètre revient au zéro, le tube a repris sa résistance énorme. Vienne une seconde étincelle, le voilà de nouveau conducteur, jusqu'à ce qu'un choc le ramène encore à son état primitif[2].

1. *The Electrician*, 12 novembre 1897, p. 91.

2. Cette dernière affirmation n'est pas absolument rigoureuse, la limaille ne revient pas tout à fait à son état primitif ; sans doute elle a bien repris sa résistance, mais elle a désormais une sorte d'aptitude plus grande à devenir conductrice, elle est plus sensible ; une étincelle plus faible, ou plus lointaine, suffira désormais pour lui rendre sa conductibilité.

La première idée qui vient à l'esprit, c'est que les grains de limaille ont dû, par un mécanisme quelconque, sous l'action des ondes électriques, changer de place, venir se toucher par un plus grand nombre de points et donner ainsi un plus libre passage au courant. Le choc détruit cet arrangement, remet la limaille en son premier désordre, et tout est dit.

Hélas ! non, rien n'est dit; et, pour s'en rendre compte, il suffit de suivre encore un peu les expériences de M. Branly. Il ne s'est pas borné, en effet, à expérimenter sur des limailles métalliques variées, en colonne ou en couche mince dans de petits tubes de verre. Il a opéré également avec des mélanges de ces limailles et de substances isolantes, tel, par exemple, pour citer l'un des plus caractéristiques, un mélange de quatre parties de fleur de soufre et d'une partie de limaille d'aluminium. Ce mélange fonctionnait absolument comme une limaille métallique seule, et cependant les grains d'aluminium étaient noyés dans cette masse quatre fois plus considérable de soufre. Comment dire encore que les grains d'aluminium venaient se constituer en filets plus compacts, puisqu'ils ne se touchaient même pas? Il eût fallu qu'ils courussent à travers le soufre, et certainement rien de tel ne se passait. Mais, voici plus fort. Après avoir employé des mélanges pulvérulents, M. Branly délaya de la limaille métallique dans un corps isolant fondu, tel que soufre, résine, paraffine, etc.; il coula ce mélange liquéfié dans de petits moules et obtint ainsi, par refroidissement, des disques ou des crayons solides, durs parfois comme du ciment, dans lesquels on avait soudé à chaud deux tiges métalliques, une à chaque extrémité, permettant de les intercaler dans le circuit d'une pile; or, ces pâtes durcies fonctionnent absolument comme les poudres précédemment étudiées, les ondulations provenant d'une étincelle les rendent conductrices, un choc léger rétablit la résistance. Dira-t-on encore que dans ces substances solides, dures comme la pierre, les grains de limaille se meuvent et se déplacent ? se groupent et se séparent ? Ce serait de la puérilité. Si donc l'explication ne vaut pas pour les mélanges pulvérulents ou durcis après fusion, pourquoi l'admettre dans le cas des limailles simplement

tassées dans l'air? Pour des phénomènes identiques, il faut des explications identiques.

C'est donc méconnaître complètement les faits que de dire, ainsi qu'on peut le lire dans le *Moniteur de l'Industrie électrique*[1] : « Ce récepteur (le tube à limaille) est basé sur un fait bien connu en téléphonie, à savoir que la poudre de charbon, la limaille métallique, disposées en couche mince entre deux plaques conductrices, offrent une grande résistance au passage du courant, mais que cette résistance s'affaiblit par la compression. Or, les ondes peuvent opérer d'elles-mêmes cette compression. »

C'est bien un fait connu en téléphonie que des grains de charbon présentent une conductibilité variable et croissant avec la compression; mais tel n'est point du tout le fait en cause ici : le fait fondamental du tube à limaille, c'est que le simple passage des ondes électriques suffit à le rendre conducteur; voilà qui était absolument inconnu, en téléphonie comme ailleurs. Mais on dit que « les ondes peuvent opérer cette compression ». Ceci n'est plus un fait, c'est une hypothèse, et parfaitement gratuite. Que les ondes modifient l'état de la limaille, la chose est évidente, et c'est précisément là ce qui est nouveau; mais que ce soit par compression, comment le prouve-t-on? Est-ce aussi par compression que les ondes électriques agissent sur les crayons durs comme du ciment formés de résine et de poudre métallique? Et pourquoi le choc rétablit-il la résistance primitive de ces substances? Rien de semblable assurément en téléphonie.

Cette prétendue « explication » avait d'ailleurs été déjà risquée par d'autres auteurs. En 1892, à la réunion de la *British Association*, à Édimbourg, M. D. Turner avait répété certaines expériences de M. Branly; cette communication attira sur ces phénomènes l'attention des physiciens anglais et, l'année suivante, le professeur Minchin publia quelques observations sur ce même sujet. A cette occasion, M. O. Lodge essaya de donner une explication des phénomènes découverts par M. Branly[2]. D'après lui, les ondes électriques

1. 25 mars 1898, p. 81.
2. *Philosophical Magazine*, janvier 1894, p. 94.

déterminaient une plus grande cohésion entre les grains de limaille, d'où multiplication des points de contact entre ces grains et, par suite, passage plus facile pour l'électricité. Il crut pouvoir rapprocher ces faits des observations de Guitard, en 1850, sur la cohésion des poussières dans l'air électrisé, et de lord Rayleigh, en 1879, sur les curieuses modifications exercées sur un jet d'eau lorsqu'on en approche un bâton de cire frotté[1]. Par suite, il proposait, pour le tube à limaille, le nom de *coherer;* certains auteurs français ont adopté ce mot et disent *cohéreur*.

Cette explication a peut-être l'avantage de satisfaire l'imagination, mais la raison n'y trouve pas son compte. Les phénomènes de Guitard et de lord Rayleigh relèvent évidemment de l'influence électrostatique. Or, ici il y a bien autre chose. On néglige, en effet, systématiquement, dirait-on, la plupart des expériences de M. Branly, d'abord sur les mélanges de poudres isolantes et de limaille, avec prédominance énorme, parfois, de l'élément isolant; puis, et surtout, sur les mélanges faits à chaud et solidifiés. Dans le premier cas, il est impossible d'admettre une contiguïté ininterrompue de parcelles métalliques; dans le second, il est impossible de comprendre comment ces mêmes parcelles pourraient varier de cohésion, enchâssées qu'elles sont dans un bloc absolument solide, et se toucher tantôt par un plus grand nombre de points, tantôt par un moindre.

1. Ces expériences ne semblent rien avoir à faire avec celles de M. Branly; les deux seules observations antérieures qui s'en rapprochent sont : 1° celle de S. A. Varley (*British Association Report*, 1870, p. 28-30 ; *On the mode of action of Lightning on Telegraph*, etc.). Varley observa que les poudres de charbon et de graphite peu tassées présentaient une résistance électrique considérable, mais que cette résistance diminuait lorsque la force électromotrice de la pile employée augmentait. M. Branly a observé un fait analogue, mais ce n'est pas celui dont il s'agit ici ; 2° celle de M. T. Calzecchi-Onesti (*Il Nuovo Cimento*, t. XVI, 1884, p. 58-64.) Cet auteur a étudié la variation de conductibilité des limailles avec la compression, et, cherchant les autres moyens de rendre les limailles conductrices, il a observé qu'en mettant le circuit contenant la limaille en communication avec une machine de Holtz par un fil long et fin, la conductibilité de cette limaille était grandement accrue et cette modification était persistante. M. Branly a également signalé un fait du même genre; mais ni Varley, ni Calzecchi, ni personne autre n'avait vu l'influence d'une étincelle, jaillissant à distance, sur la conductibilité des limailles métalliques.

Bien plus, comment le petit choc suffirait-il à détruire cette cohésion? et ne pourrait-on pas dire que le choc devrait plutôt agir en sens inverse? Ce choc ne favorise-t-il pas le tassement et par suite la cohésion? Il devrait donc accroître la conductibilité, tandis qu'il la détruit.

M. Hess est donc absolument dans le vrai, lorsqu'il dit : « Le mécanisme de ces actions n'est pas très aisé à expliquer; car il faut remarquer que M. Branly, à qui l'on doit l'étude de ces phénomènes, les a également observés sur des limailles métalliques emprisonnées par fusion dans des substances isolantes solides[1]. »

Aussi le nom de *cohéreur* doit-il être absolument rejeté comme exprimant une idée fausse, et le meilleur nom est bien celui que M. Branly lui-même a proposé : il appelle ces substances, qui deviennent *conductrices* sous l'influence des *radiations* électriques, des *radioconducteurs*. Quant à la véritable explication des phénomènes, il faut avouer qu'elle n'est point claire. Elle pourrait être recherchée, soit dans le milieu isolant qui entoure les grains de limaille, et qui serait modifié par le passage des ondes électriques; soit dans les grains de limaille eux-mêmes ou plutôt dans les petites atmosphères d'éther que l'on admet souvent autour des molécules matérielles : ces atmosphères dilatées en quelque sorte par les ondes électriques viendraient se rejoindre et faciliteraient le passage du courant. Inutile de le dire, ces ébauches d'explication sont elles-mêmes fort obscures; mais mieux vaut avouer son ignorance que proposer une théorie notoirement inexacte.

Remarquons cependant un parallélisme incontestable entre les propriétés des substances radioconductrices et les aimants; par exemple, le choc, la chaleur également, modifient profondément, et la conductibilité des premières, et le magnétisme des secondes; peut-être trouvera-t-on là un élément d'explication sérieuse.

M. Branly a signalé aussi l'analogie très remarquable qui existe entre les radioconducteurs et le système nerveux. De même que les décharges électriques établissent la conducti-

1. *L'Éclairage électrique*, 1897, t. XIII, p. 386.

bilité des premiers, de même elles font, dans certains cas, disparaître l'anesthésie et la paralysie dues à des troubles nerveux, et le choc, qui rétablit la résistance des radioconducteurs, peut aussi faire reparaître l'anesthésie et la paralysie. M. Branly a développé ce parallélisme intéressant[1], qu'il nous suffise de l'indiquer ici : quand on voyage dans les ténèbres, il faut tenir compte des moindres lueurs.

Mais nous nous sommes écarté quelque peu de la télégraphie sans fils. Il nous faut y revenir et parler des travaux récents qui l'ont fait définitivement passer dans le domaine de la réalité.

1. Voir entre autres : *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 6 et 27 décembre 1897 ; *l'Opinion médicale*, 5 février 1898 ; *Archives d'électricité médicale*, février 1898.

Joseph DE JOANNIS, S. J.

(*A suivre.*)

REVUE DES LIVRES

Histoire de l'Éducation des princes dans la maison des Bourbons de France. T. I. *Henri IV. Louis XIII. Gaston d'Orléans. Louis XIV. Philippe d'Orléans (Monsieur). Le Grand Dauphin.* — T. II. *Le duc de Bourgogne et ses frères. Philippe d'Orléans, régent. Louis XV. Louis, dauphin, fils de Louis XV. Louis XVI et ses frères. Les fils de Louis XVI. Louis-Philippe,* par H. Druon, docteur ès lettres. Paris, Lethielleux, 1897. 2 vol. in-8, pp. lxxix-304 et 508. Prix : 16 francs.

L'important ouvrage de M. Druon comble une lacune dans l'histoire de l'éducation. A travers sa longue carrière d'enseignement universitaire, M. H. Druon a consacré ses loisirs de proviseur ou de professeur à lire une somme d'ouvrages considérables sur la cour de France aux deux derniers siècles, et, de ses notes, bien fondues, il a formé ces deux gros volumes. Ce n'est pas une œuvre d'érudition proprement dite, mais plutôt une vaste compilation littéraire. On y trouve donc peu de nouveau ou d'inédit. L'Index bibliographique des sources tient en six pages rejetées à la fin du tome deuxième, et il est plus d'un ouvrage récent qu'on s'étonne de n'y pas rencontrer.

Ainsi, pour commencer par Louis XIII, M. Druon ne paraît pas avoir connu l'excellente étude publiée en 1893 par M. l'abbé Auguste Anis : *David Rivault de Fleurance et les autres précepteurs de Louis XIII* (Paris, Picard, in-8); autrement il lui eût emprunté, outre un grand nombre de renseignements précis, de faits et de dates, les titres exacts de certains ouvrages mis aux mains du jeune roi. Qu'est-ce que l'*Art de régner* de Basile (I, 71)? M. l'abbé Anis donne tous les détails sur ces *Remontrances de Basile, empereur des Romains, à Léon, son cher fils et compagnon de l'empire, pour servir à l'éducation, non seulement des rois, mais encore de tous leurs sujets. Traduction faite du grec*, par le sieur Fleurance Rivault (p. 115). Même sur les deux

autres précepteurs, Nicolas Vauquelin des Yveteaux et Nicolas Le Fèvre, M. Druon aurait trouvé à cueillir dans la riche moisson qui lui est restée inconnue. On peut se demander, à propos de Nicolas Le Fèvre, s'il a lu les pages que lui ont consacrées le vicomte de Brémond d'Ars dans son *Jean de Vivonne* (1884, in-8, p. 357 *sqq.*), et le duc d'Aumale dans ses *Condé* (II, 239 *sqq.*).

Passons à Louis XIV. Le récit est agréable mais incomplet, et l'auteur paraît avoir été peu curieux de critiquer ses sources. Je ne lui reproche pas d'avoir cité peu exactement (p. 149-150) la devise du P. Le Moyne sur le jeune roi et Mme de Hautefort. Cousin, avant lui, avait mis *regards* pour *rayons*[1]. Ce n'est là qu'une vétille, encore que le tour déjà trop galant de la pièce en soit exagéré. Mais il a emprunté à Laporte une erreur beaucoup plus grave, en attribuant à Godeau, évêque de Vence, le *Catéchisme royal*. Durant trois pages, il analyse cet ouvrage, qui n'est certainement pas écrit par ce prélat, et se plaint de ce que ce Catéchisme « devait donner à celui auquel il était destiné l'idée que son pouvoir était sans bornes..., autorise par avance..., consacre pour ainsi dire tous les actes de la royale volonté » (p. 161). Ce catéchisme étrange, qui appelle à tout instant le roi un vice-Dieu, ne lui présente pas le catholicisme comme l'ensemble des dogmes qui importent au salut, mais « pour les services qu'il peut rendre au pouvoir royal » ; au lieu de lui inspirer de l'humanité, il admire les « grands tueurs d'hommes », un Gengis-Khan, un Tamerlan. D'ailleurs, M. Druon plaide en faveur de Godeau, « l'aimable littérateur », les circonstances atténuantes, tout en craignant que cet enseignement n'ait eu sur Louis XIV une fâcheuse influence.

M. Druon aurait pu ajouter que le prétendu catéchiste épiscopal est aussi partisan du duel que de la guerre, et qu'il parle des moines, robustes gaillards montant, au risque de la faire couler, la barque de saint Pierre[2], en termes si inconvenants que Godeau, le bel-esprit, aurait oublié là toutes les leçons de l'hôtel de Rambouillet.

Hâtons-nous de le dire, pour rassurer M. Druon, venger Godeau

1. Voir notre *Étude sur la vie et les œuvres du P. Pierre Lemoyne*. Paris, Picard, 1887. In-8, pp. 380.

2. *Catéchisme royal*. Paris, 1650. In-4, p. 18. (D'après l'exemplaire de la Bibl. nat., Lb^{37} 1711.)

et combattre une erreur, non pas seulement d'attribution, mais de jugement, que Godeau n'est ici pour rien.

Le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier (édit. Daffis, 1882, in-8, t. IV, col. 534) dit expressément que l'auteur du *Catéchisme royal* est Pierre Fortin de La Hoguette, connu par son *Testament d'un père à ses enfans*, à la suite duquel il réimprima, et en 1655, et en 1661, son Catéchisme. « C'est à tort, ajoute Barbier, que le valet de chambre La Porte, dans ses « Mémoires », l'attribue à Godeau. » Barbier assigne enfin pour date à l'édition originale 1645, et non 1650, comme le fait M. Druon[1]. (P. 160, nº 2.)

Si nous étions sûr que M. Druon ait lu un ouvrage qui semblait fait pour lui, nous supposerions qu'il a emprunté son erreur à M. l'abbé Lacroix, en sa thèse de doctorat : *Quid de instituendo principe senserit Vayerus*. Paris, 1890, in-8, p. 40 et suiv. Mais nous n'avons pas pu démêler, dans ses divers passages sur La Motte Le Vayer (I, 153 *sqq.* et *passim*), si c'est bien à M. l'abbé Lacroix qu'il emprunte la double erreur, et d'attribution, et de date, qui déparait déjà cette thèse latine. Nous avons déploré, à l'époque où elle parut, qu'un prêtre ait pu prêter à un évêque des sentiments aussi peu ecclésiastiques. Et, en cela, nous faisions simplement écho à M. Gazier qui, à la soutenance en Sorbonne (16 février 1891), avait magistralement démontré que jamais Godeau ne s'était égaré jusque-là. Bon pour Fortin de la Hoguette, beau-frère d'Hardouin de Peréfixe, le futur archevêque de Paris, mais point du tout prélat lui-même. Et quant à l'abbé Hardouin de Peréfixe, alors précepteur du jeune Louis XIV, il est probable que, s'il eût été satisfait du *Catéchisme* de Fortin de la Hoguette, il n'eût pas fait paraître lui-même, deux ans après (1647, in-16), une *Institutio Principis ad Ludovicum XIV*, ouvrage digne, celui-là, d'une plume sacerdotale[2].

1. Les bibliographes s'en rapportent, avec raison, au *Dictionnaire des anonymes*, et tout récemment encore le *Catalogue de la bibliothèque du baron Pichon* (Paris, Techener, 1898, in-8, 2e partie, p. 11, nº 1647) mentionnait un exemplaire du *Catéchisme royal* (par P. Fortin, Sr de la Hoguette). Paris, 1645. In-4.

2. Avec M. Gazier, un autre membre de l'Université, M. Compayré, dans son *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France* (5e édit., t. I, p. 423, n. 4), attribue également à Fortin le livre qui ne peut appartenir qu'à Fortin. Enfin, comme contre-épreuve, ni Charles Livet, dans son cata-

Puisque M. Druon était curieux, avec raison, de recourir au Catéchisme enseigné à Louis XIV, il aurait pu consulter le *Catéchisme royal, ou les principaux points de la Foy sont briefvement expliquez;* par le P. Amable Bonnefons, S. J. (Paris, Hesnault, 1647, in-8). Cependant, nous n'oserions pas affirmer qu'il ait servi pour l'éducation religieuse du jeune souverain. L'épître dédicatoire permet seulement de croire que celui-ci, âgé de huit ans, en avait déjà agréé l'année précédente une édition, « qui n'ayant que des images, ne portoit que des ombres sans corps ». Cette deuxième édition, avec texte explicatif, semble destinée plutôt, malgré le charmant portrait gravé de Louis XIV enfant qui ouvre le volume, à la noblesse et à la jeunesse chrétienne. Toujours est-il que le P. Bonnefons n'y traite point le petit roi de « vice-Dieu », comme Fortin, mais d' « Aisné de l'Église et de Roy Tres Chrestien », et que, loin de déposer en lui le germe d'aucune idée d'omnipotence et de pouvoir absolu, il l'engage à s'acquitter dignement de « ses devoirs envers Dieu et son peuple », à faire renaître en sa personne la foi d'un Édouard d'Angleterre, la piété d'un Casimir de Pologne, la charité d'un Charlemagne, le zèle d'un saint Louis et la sainteté des plus grands princes. Il continue ainsi : « Cette considération, sire, m'a donné la liberté d'appeller ce Catéchisme royal, puisqu'il exprime les plus beaux traicts que la Foy et la Piété ont desia imprimé en V. Maiesté, à qui on ne peut disputer le tiltre de *Roy par excellence*. Ce sera donc sous vostre Nom qu'il paroistra, et qu'il se faira voir à tout vostre Royaume, pour apprendre à vos sujets l'exercice de vostre Foy, et les animer à profiter de vostre exemple qui est assez capable, pour les *violenter avec douceur* de rendre leurs deuoirs à Dieu et à l'Église. » Nous voici loin de la révocation de l'Édit

logue académique (*Histoire de l'Académie française*, II, 526) des œuvres de Godeau, d'après l'abbé d'Olivet, ni M. René Kerviler dans sa notice sur *Antoine Godeau* (Paris, Champion, 1879, in-8), n'a songé à inscrire le *Catéchisme royal* à côté du nom de l'évêque de Vence. Si Godeau composa quelque ouvrage pour le roi enfant, ce ne fut ni le *Catéchisme royal*, ni en l'année 1650. Voici ce que rapporte le P. Menestrier dans son *Histoire du Roy Louis-le-Grand par les médailles*, etc. (p. 17) : « Ceste mesme année (1644) Messire Antoine Godeau, evêque de Vence, pour le former à la piété, et à tous les devoirs d'un Roy Tres-Chrétien et Fils aîné de l'Église lui composa une instruction familière sur les principales veritez de la Foy, et sur les Mysteres de nostre Religion, qu'il intitula l'*Institution du prince chrestien.* » — Ch. Livet donne la même année et le même titre.

de Nantes, dont M. Druon agite le spectre à propos du Catéchisme, — si Catéchisme il y a vraiment, — de Fortin de La Hoguette.

Mais ce livre n'est qu'un méchant traité de politique mêlé de conseils enfantins. Le véritable catéchisme, avec lequel on instruisit le roi dans la religion, M. Druon ne l'a pas connu. Il se trouve à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg; donc pas le moins du monde inaccessible. « La partie dogmatique y est peu développée, disions-nous en l'analysant il y a quelques années, et il est à remarquer, ce qui pourrait n'avoir pas été sans conséquence, que les notions sur l'Église et le Pape y occupent peu de place[1]. » Mais du moins n'y trouve-t-on rien d'odieux comme sous la plume de Fortin. La seule ressemblance est que l'un et l'autre sont dialogués. Voici le début du *Catechisme ov briefue instruction du Chrestien* (pour l'usage de Louis 14, roy de France).

D. — Qui vous a créé et mis au monde?

R. — Dieu.

D. — Que pense dire Vostre Majesté quand elle dit que Dieu l'a créé et mis au monde?

R. — Je pense dire qu'il m'a fait de rien, et qu'il m'a tiré du néant ou j'estois pour me donner l'estre, la vie, mon royaume et tous les autres aduantages que ie possede.

D. — Pour quoy vous a-t-il créé et mis au monde?

R. — Pour le cognoistre, l'aymer et le seruir en cette vie et éternellement en l'autre.

Parmi les mêmes manuscrits, M. Druon aurait rencontré aussi le fameux modèle d'écriture dont on rebat les oreilles depuis deux cents ans. Il le cite ainsi :

« L'hommage est dû aux rois; ils font *tout* ce qu'il leur plaît. » Or, le manuscrit porte, ce qui est moins absolu :

« L'hommage est deub aux Roys, ils font ce qu'il leur plaist[2]. » (I, 155.)

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette critique un peu minutieuse d'un ouvrage qui vaut surtout par l'ensemble[3]. On y trouve

1. Voir la *Première jeunesse de Louis XIV* (1649-1653), *d'après la correspondance inédite du P. Charles Paulin, son premier confesseur*, par le P. H. Chérot, S. J. Paris, Desclée, 1892. In-8, p. 186.

2. *Ibid.*, p. 189.

3. Qu'on nous excuse de gémir encore une fois sur l'insuffisance et l'incorrection de la bibliographie. A la page XIX de l'Introduction, dans la seule

beaucoup de choses, pensées dans un esprit catholique et dites en style convenable. On ne peut demander raisonnablement à un auteur qui a tant lu, d'avoir lu encore davantage. Il se fera lire, on au moins consulter, c'est le principal. Jusqu'ici l'on devait se contenter de l'article de M. Buisson dans le *Dictionnaire pédagogique* (*Éducation des princes*) ou de quelques chapitres qui ne valent pas cet article, dans la déplorable *Histoire des doctrines de l'éducation* en France de M. Compayré. Désormais, un bon livre existe sur la question, impartial, respectueux de la religion et de la morale, digne d'être mis entre toutes les mains, et appelé non plus à guider les éducateurs des princes, — car les rois sont partis, — mais les professeurs de nos collèges curieux de méthodes anciennes et toujours nouvelles. H. Chérot, S. J.

Notre-Dame de Pellevoisin et le Sacré-Cœur. Paris, Bureau de la Basilique de Montmartre, et Vic et Amat. In-32, p. xi-219.

La sainte Vierge semble se plaire, par des témoignages chaque jour plus éclatants, à mettre en évidence la vérité du pieux adage : *Regnum Galliæ regnum Mariæ.*

Depuis environ un demi-siècle, des interventions miraculeuses et d'une authenticité irrécusable ont montré l'amour de Marie pour la France, et attiré sur notre pays les regards du monde entier. Les merveilles de Notre-Dame-des-Victoires, la Médaille miraculeuse, la Salette, Lourdes, Pontmain, disent bien haut les prédilections de la sainte Vierge pour la fille aînée de l'Église.

En voici un nouveau témoignage. En 1877, une guérison, qui semble revêtir tous les caractères du miracle, s'opérait en la personne d'une humble fille, Estelle Faguette, dont tout le monde, et surtout les médecins, attendaient, d'un moment à l'autre, le dernier soupir. Cette guérison avait été précédée de plusieurs apparitions de la sainte Vierge à la malade. Dans l'une d'elles, elle lui avait prédit le jour précis où elle recouvrerait la santé. L'événement démontra la vérité de l'apparition et confirma la promesse de la sainte Vierge. La rumeur en fut grande; tout le monde dans le pays s'émut, et on dut en référer à l'archevêque de Bourges, Mgr de La Tour d'Auvergne. Celui-ci prescrivit une enquête qui établit la vérité des faits. Dans un voyage qu'il fit à Rome, à cette époque, le prélat voulut entretenir de l'événement les sacrées Congrégations chargées de prononcer sur les manifestations

note 3, on trouve deux fois le P. de La Sante appelé le P. de La *Santa*, et son discours latin en l'honneur du dauphin, fils de Louis XV, y est rapporté à *1789* pour 1729.

de cette nature. Celles-ci se montrèrent favorables et encouragèrent la dévotion. A son retour, l'archevêque autorisa le curé de Pellevoisin à établir canoniquement dans son église une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Pellevoisin, sous le titre de *Mère toute miséricordieuse.*

La nouvelle dévotion a trouvé une plume digne de la faire connaître et aimer de tout le monde. L'auteur d'*Allons au ciel*, si avantageusement connu par un grand nombre d'ouvrages remarquables en l'honneur de la sainte Vierge, vient de publier un opuscule sur Notre-Dame de Pellevoisin.

Il commence par un coup d'œil rétrospectif sur les miséricordes de Marie envers la France. Il expose ensuite la révélation du scapulaire du Sacré-Cœur, que la sainte Vierge fit connaître à l'humble malade, dans une de ses apparitions, la chargeant de le propager, après en avoir soumis le modèle au prélat du diocèse. Il explique ensuite le but de ce scapulaire, qui n'est autre que de faire grandir la dévotion au Sacré Cœur, et rattache ainsi Pellevoisin à Paray-le-Monial. Puis il fait l'historique de la guérison d'Estelle et des événements qui suivirent. Il raconte, avec les plus édifiants détails, les faveurs miraculeuses obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Pellevoisin. Il termine par une neuvaine de prières en l'honneur de Marie, sous le titre nouveau qu'elle a voulu choisir. Ces prières se distinguent par une foi ardente, une tendre piété, des élans admirables de confiance et d'amour, que l'auteur laisse échapper de son cœur, et que le lecteur ne tarde pas à partager.

Disons enfin que ce nouveau livre, ce nouveau fleuron ajouté à la couronne de Marie, a été hautement approuvé par S. Ém. le Cardinal Archevêque de Paris, par le Cardinal Archevêque de Lyon, par Mgr l'Archevêque de Bourges, Mgr l'Évêque de Séez; et enfin par Mgr l'Évêque de Moulins, qui adresse à l'auteur une lettre remplie des encouragements les plus flatteurs, et des éloges les plus capables de faire aimer la dévotion de Notre-Dame de Pellevoisin et de faire hautement estimer son nouvel historien. Jean Noury, S. J.

Notre-Dame d'Ay, par le P. J.-B. Domaine, de la Compagnie de Jésus. Lille, Desclée. In-12, pp. 192 avec gravures.

Notre-Dame d'Ay est un petit endroit « charmant et austère », caché dans un vallon du haut Vivarais, tout au pied de cette montagne de La Louvesc que le tombeau de saint François Régis a rendue célèbre. Il y avait là, aux temps passés, un château fort et une chapelle où l'on vénérait une Vierge noire. La chapelle a été restaurée et le château lui-même lui doit d'être autre chose qu'une poétique ruine. L'un des religieux qui l'habitent et desservent le sanctuaire a consacré ses heures de loisir à de doctes recherches sur les lointaines origines du pèlerinage de Notre-Dame d'Ay. Il paraît établi que la chapelle existait dès le douzième siècle; au delà, on entre dans le domaine de la légende

populaire ; malgré toute sa bonne volonté, l'auteur ne parvient pas à en extraire rien qui s'impose à la créance. Il n'en mérite pas moins les félicitations qu'il a reçues de son évêque pour avoir « sauvé de l'oubli des souvenirs qui allaient disparaître ». J. B., S. J.

Les Français aux Colonies. — *Sénégal et Soudan français.* — *Dahomey.* — *Madagascar.* — *Tunisie*, par le commandant J. Sarzeau. Paris, Bloud et Barral. In-8, pp. 400, avec portraits.

C'est un bon et beau livre que nous signalons ici à nos lecteurs. Peut-être l'auteur aurait-il mieux fait de l'intituler : *les Français en Afrique;* car il ne nous parle que de l'Afrique, et encore que d'une partie de l'Afrique, laissant complètement de côté Obock, l'Algérie, les territoires du golfe de Guinée et le Congo. C'est un soldat qui écrit et, visiblement, il n'a voulu nous entretenir que des contrées conquises les armes à la main. Ainsi limité, le sujet n'est que plus intéressant, et le lecteur s'identifie volontiers avec les héros mis en scène : Faidherbe, Desbordes, Combes, Archinard, Humbert, Bonnier, Joffre, pour le Sénégal et le Soudan ; Dodds, pour le Dahomey; l'amiral Pierre, Pennequin, Metzinger, Voiron, Duchesne, pour Madagascar.

La partie la plus attachante de cet ouvrage est la première, c'est-à-dire celle qui nous raconte les brillants épisodes de la conquête du Soudan. Il y a là des traits merveilleux de courage, d'entrain et d'endurance, des épisodes militaires dignes des plus beaux jours de notre histoire.

Évidemment, ce n'est qu'un résumé, et souvent un résumé de seconde main. Mais ce n'est pas un mince mérite de faire un bon résumé. Ce mérite, le commandant Sarzeau le possède. Il a également celui d'être généralement exact ; il nous a été agréable de le vérifier surtout pour Madagascar.

Donc, livre à répandre ; il fera mieux connaître et aimer davantage nos colonies. En particulier, ce serait un excellent livre de prix. J.-B. Piolet, S. J.

Monographie de Dompierre-sur-Mer (Charente-Inférieure), par l'abbé Henri Choisnard et Ernest Tauzin. La Rochelle, O. Pic. 1896. In-8, pp. 164. Deux gravures.

Dompierre-sur-Mer est une assez importante commune de la Charente-Inférieure à 8 kilomètres de La Rochelle. Son curé, M. l'abbé H. Choisnard, a eu l'idée — que devraient avoir tous les curés dans leur paroisse — d'en écrire l'histoire authentique et documentée. Grâce aux vingt-cinq ou trente volumes de textes déjà publiés par la Société des archives de Saintonge et d'Aunis, grâce aux histoires de La Rochelle, aux actes de la Chambre des comptes conservés à La Rochelle depuis le quinzième siècle, aux comptes de la fabrique de 1625 à 1788, aux archives du Chapitre de La Rochelle et à celles de la direction des domaines, grâce aux registres paroissiaux, aux registres municipaux, aux archives départementales, et aidé d'un jeune érudit, mort aujourd'hui, M. E. Tauzin, il a pu reconstituer le passé. C'est ainsi qu'il raconte les châteaux, monuments, fiefs et seigneuries, l'abbaye, l'église, le clocher, l'horloge, le presbytère, la tourmente protestante à la fin du seizième siècle, les quatre écoles fonctionnant au dix-septième, les cahiers de doléances de 1789, les délégués pour l'élection à La Rochelle des députés du tiers, la constitution de la municipalité en 1790, l'enrôlement des volontaires de la garde nationale, la fête de la Fédération, l'élection du juge de paix, le remplacement en mai 1791 du curé et du vicaire réfractaires par un curé constitutionnel élu, la reprise par le Domaine et la vente des biens nobles et ecclésiastiques, la mise en adjudication de la recette des contributions de la commune, les troubles et les misères de la Terreur : enrôlement — très peu spontané — de volontaires, plaintes de tous côtés, discordes et violences, rixes au four banal, parce que quelques citoyens ont fait leurs pains longs, au lieu de ronds qu'étaient les autres, et sont soupçonnés d'y avoir mis du froment et d'être des *aristos*; dénonciations et persécutions, destitution du juge de paix trop pacifique, établissement d'un tribunal composé de citoyens et de citoyennes, devant lequel tous les habitants des deux sexes prêteront serment de civisme, perquisitions tendant à détruire « tous les livres de superstitions, heures et chapelets des particuliers », enlèvement de toutes les croix, de toutes les figures, gravures, peintures, « ayant rapport au fanatisme ou à la royauté », fixation du prix des journées d'ouvrier, des denrées, réquisition des objets nécessaires à l'approvisionnement de la commune, réglementation sévère du travail aux champs, des vendanges, célébration des

fêtes de l'Être suprême, recherche du ci-devant curé qu'on traque à travers les buissons, et qui est forcé de se déguiser en meunier pour passer en Angleterre, etc., etc.; puis, sous le Consulat, les lourdes charges du militarisme, les garnisaires; en 1802, le rétablissement du culte, la réouverture de l'église devenue magasin à foin; enfin, à travers les changements de régime du siècle, la constante docilité de ces populations rurales votant tour à tour des adresses, des arcs de triomphe, des pétitions et des doléances au premier Consul, à l'Empereur, à la duchesse d'Angoulême, à Louis-Philippe, à Louis Bonaparte, ou à M. de Marcère... Avec un peu plus d'expérience et de savoir-faire, avec plus d'ordre, plus de clarté, plus de vie, quel manuel civique ce serait que ce livre, bon à faire lire à tous les petits paysans de l'école, qui apprendraient ainsi toute l'histoire de France dans le raccourci de leur propre histoire, qui apprendraient à aimer leur pays et à le servir intelligemment et à ne pas trop compter sur les révolutions politiques pour les rendre plus heureux !

M. l'abbé Choisnard a du moins le mérite d'avoir laborieusement réuni des matériaux utiles pour l'histoire générale; d'avoir, en dressant ses listes de seigneurs, de prieurs, de curés, de religieux, de pasteurs, de syndics, de maires, de notaires, de médecins, d'instituteurs, de maîtres de poste, de marchands et d'ouvriers, donné un exemple qu'on ne saurait trop louer : il a rendu possible pour sa commune la rédaction de ce petit manuel, qui pourrait à sa manière faire autant de bien qu'un syndicat ou une caisse rurale.

Gabriel Aubray.

Les Juifs devant les nations. *Le commencement d'un monde*, par Ph.-Aug. de Lambilly. Paris, V. Retaux, 1898. In-8, pp. 228.

Ce livre n'a guère trait que par le titre à ce que nous appelons aujourd'hui la question juive. Comme Drumont a fait la *Fin d'un monde*, M. de Lambilly a-t-il voulu, par une sorte de contraste ou de complément, nous faire deviner le « commencement d'un monde » pour les siècles à venir? Je ne sais; mais *les Juifs devant les nations* s'appelleraient aussi bien les Juifs après les nations; l'auteur, en effet, a pour but de montrer l'histoire de l'Église

universelle préparant la conversion des Juifs après celle des Gentils. C'est une idée très catholique et qui ne saurait être inopportune en nos temps d'antisémitisme. Elle a pour fondément le chapitre XI de l'*Épître aux Romains*, et Bossuet l'a établie dans son *Discours sur l'histoire universelle.* Je comprends qu'elle ait séduit une âme de Breton, qui se console dans la lecture des Livres saints et qui a dans les désirs quelque chose d'un voyant.

Il entrevoit dans l'avenir le triomphe de l'Église et aussi le triomphe de la miséricorde envers les Juifs. Mais la vision ne se précise pas très nettement. Cette espèce de nuage qui la couvre vient-elle de la multitude des lectures et des idées qui se pressent à la fois dans l'esprit de l'écrivain ? « Quelle foule d'idées, s'écrie-t-il dans son Avant-propos, avec un mouvement oratoire emprunté au comte de Belcastel; quelle foule d'idées viennent m'assaillir en ce moment et m'élèvent aux plus hautes contemplations ! » Est-ce inexpérience dans l'art d'écrire ? Il a une façon assez particulière d'exprimer sa pensée. Voici, par exemple, comment il nous expose son dessein et ses intentions : « Que ces vues soient nouvelles et que ce soit ce qui nous pousse, soumis à l'Église, rétractant et condamnant par avance ce qu'elle y condamnerait, à les offrir à ceux de nos frères qui peut-être se demandent, découragés et tristes, ce que l'avenir nous réserve, nous ne le tairons pas. » Non, mais il se tait sur la nature et l'époque des événements futurs. Est-ce incertitude ou ignorance ? C'est bien la meilleure raison de ne rien dire, mais on ne l'avoue pas quand on se mêle de prophétiser. Ne serait-ce pas plutôt prudence ? Notre auteur est au fond fort prudent : il sait que la Sainte Écriture a ses mystères, que « le voile qui la couvre pour les Juifs la couvre aussi pour les chrétiens », que les interprètes se sont parfois trompés en fixant les époques, et que « Dieu ne les avait pas désignés comme prophètes. » (P. 71-72.)

Après cela, il nous donne à son tour une interprétation de l'Apocalypse, qu'il regarde comme prophétie de l'histoire de l'Église. N'y cherchez pas, toutefois, des indications précises sur les âges futurs, vous n'y trouverez que de loin en loin quelques aperçus seulement : « Israël purifié rentre dans l'Église... » Quand cela ? Pas de réponse, sauf le mot de l'Évangile : « Ce n'est pas à nous de connaître les temps et les moments. »

Sur un sujet si mystérieux, on est excusable de ne pas faire

toute la clarté désirée. Il viendra, selon la parole des Prophètes, « un temps où le loup paîtra avec l'agneau (*Isaïe*, XI), où la vigne donnera son fruit et le ciel donnera sa rosée, où les restes du peuple d'Israël seront une semence de paix. » (*Zachar.*, VIII, 11-15.) C'est un rêve généreux de le prévoir, mais ce temps n'est pas venu. Il faudra auparavant que la plénitude des nations soit convertie, il faudra que toutes soient consommées dans l'unité, il faudra que le peuple d'Israël devienne un artisan de paix, de cette paix promise aux hommes de bonne volonté, pour qu'il n'y ait plus à la fin qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Nous n'en sommes pas là. Décidément, nous devons attendre encore, et la fin du monde n'est pas près d'arriver. D'ici là, on peut faire des conjectures à loisir sur la « fin d'un monde » qui meurt et le « commencement d'un monde » nouveau.

A. Boué.

Théodore Pavie : *le voyageur, le professeur, l'écrivain, l'homme et le chrétien*, par Alexis Crosnier. Angers, Lachèse, 1897. In-8, pp. 121.

En 1847, Victor Hugo écrivait à l'un de ses meilleurs amis, le digne et ferme chrétien Victor Pavie : « Votre frère est mon frère. Il y a longtemps que j'aime et que j'apprécie Théodore. C'est un grand esprit, c'est un noble cœur. » V. Hugo, qui a dit tant de mal de tant d'honnêtes gens, a parlé de cet homme comme l'histoire. Théodore Pavie, qui a lui-même écrit des pages charmantes sur son frère Victor, lettré comme lui, devint, à la fin de sa longue vie, pour répondre au désir de son grand évêque Mgr Freppel, professeur à l'Université catholique d'Angers; son collègue, M. l'abbé Crosnier, n'a pas voulu laisser disparaître cette aimable physionomie, et il s'est empressé de lui donner une place dans son intéressante galerie de *Portraits angevins*.

Théodore était né en 1811; il voyagea en Amérique, aux Indes orientales, et même... en Europe. Quoique catholique, il fut en relations d'amitié avec Hugo, Buloz, Cousin, Sainte-Beuve, David d'Angers, Eugène Burnouf et *tutti quanti*. Il savait quinze ou vingt langues : l'italien, l'espagnol, le portugais, l'anglais, l'allemand, l'hébreu, l'arabe, le sanscrit, le chinois, le tartare mandchou, et je ne sais combien de dialectes;... j'oubliais les langues classiques; y compris le français, qu'il écrivait d'une plume alerte, et qu'il agrémentait de rimes riches, tout comme un autre de ce temps-là.

Il fut professeur au Collège de France; il traduisit je ne sais combien de volumes; il écrivit des articles sans nombre en prose savante pour des revues, surtout pour la *Revue des Deux Mondes;* et cela *de*

omni re scibili. Mais ce qui vaut mieux, il resta un chrétien exemplaire ; et, bien qu'érudit, ce fut un homme du commerce le plus aimable. M. l'abbé Crosnier en a tracé un portrait souriant, c'est-à-dire ressemblant. Victor DELAPORTE, S. J.

Traité complet de médecine pratique à l'usage des gens du monde, par le Dr H. VIGOUROUX. Tome III : *Pathologie et Thérapeutique.* Paris, Letouzey et Ané. Un vol. in-8, pp. 710.

Les deux premiers volumes de ce grand ouvrage ont paru l'année dernière, et nous en avons rendu compte. Ce tome troisième justifie bien son titre : c'est un résumé de médecine pratique. Les profanes qui y chercheraient des indications pour se soigner eux-mêmes seraient cruellement volés. Comme le dit très bien l'auteur, *pour faire de la bonne thérapeutique, il faut être médecin.* Mais le praticien a besoin de gens instruits et stylés auprès des malades, et, à ce point de vue, le livre du Dr Vigouroux est un précieux manuel qui sera utilement consulté dans plus d'une circonstance.

Une première partie (*Maladies générales*) comprend quatre chapitres consacrés aux *maladies internes*, aux *maladies de la peau*, aux *empoisonnements*, aux *maladies chirurgicales.* Nous reprocherons à cette division d'être vague et artificielle, mais nous reconnaissons qu'elle est meilleure que beaucoup d'autres. L'important est qu'elle embrasse toutes les maladies.

Une seconde partie étudie les *maladies des régions et des organes.* Quelques pages sont enfin consacrées aux bandages, à l'obésité, à l'alopécie. Un mémento thérapeutique et un petit dictionnaire terminent l'ouvrage.

Le travail du Dr Vigouroux est considérable, et, sur la plupart des points, ne mérite que des éloges : il est exact, clair, précis. On ne saurait lui demander d'être complet dans les dimensions qu'on lui a données. Une seule maladie, le *myxœdème* manque des caractères nécessaires. Pour l'asphyxie par submersion, les tractions rythmées de la langue (procédé Laborde) méritaient une mention détaillée. Une critique plus grave doit nous retenir au sujet des *maladies mentales :* elles nous paraissent présentées d'une manière inexacte et insuffisante. Aucun aliéniste ne souscrirait à la division proposée. De plus, il n'est plus permis d'ad-

mettre une *monomanie religieuse*, à l'heure où les adversaires mêmes de notre foi renoncent aux anciennes classifications, puériles autant que superficielles. Dr SURBLED.

Propos littéraires, par le vicomte DE BROC. Paris, Plon. In-12, pp. 286.

L'auteur des *Propos littéraires* nous déclare dans sa Préface qu'il n'a « rien découvert, rien inventé ». En effet, pas d'aperçus nouveaux, aucune considération vraiment originale dans ces études sur l' « héroïsme dans les tragédies de Corneille, le sentiment religieux chez Racine, trois moralistes », etc.

Cette façon un peu sommaire de faire la critique des chefs-d'œuvre et des grandes époques de la littérature ne va pas généralement sans quelques inexactitudes. Par exemple, dans son chapitre sur les « Victimes de Boileau », M. de Broc, pour n'avoir pas consulté les critiques suffisamment informés, nous semble trop sévère à l'égard de ce vrai poète que fut, à ses heures, le pauvre Saint-Amant. Dans le *Moïse sauvé*, on cite encore quelques passages dignes d'attention et qui témoignent d'un réel talent : la comparaison entre l'oiseau et la couleuvre, la lutte entre Moïse et l'Égyptien, etc. Dans les *Visions*, il a dit de son « luth », avec une charmante mélancolie :

Mille sons délicats, lamentables et clairs,
S'en vont à longs soupirs se perdre dans les airs,
Et tremblant au sortir de la corde animée,
Qui s'est dessous ma main au deuil accoutumée,
Il semble qu'à leur mort, d'une voix de douleur,
Ils chantent en pleurant ma vie et mon malheur.

Mais ce n'est pas le lieu de reviser le procès de Saint-Amant ou de Colletet. Disons seulement que M. de Broc a bien fait ce qu'il a voulu faire et qu'il a réussi, suivant le programme qu'il s'était tracé, à nous donner « un volume qui ne soit pas trop encombrant par son format, ni austère par son sujet, qui convienne à peu près à tous les âges, principalement à la jeunesse ».

Voilà un excellent ouvrage de bibliothèque scolaire à l'usage des candidats aux différents diplômes.

Louis CHERVOILLOT, S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Août 12. — **A Washington,** signature du **protocole de paix** entre M. Cambon, ambassadeur de France, au nom de l'Espagne, et M. Day, secrétaire d'État des États-Unis, au nom de ce dernier pays. En voici les articles principaux :

« I. L'Espagne renoncera à toute prétention à sa souveraineté et à tous ses droits sur l'île de Cuba.

« II. L'Espagne cédera aux États-Unis l'île de Porto-Rico et les autres îles qui se trouvent actuellement sous la souveraineté de l'Espagne aux Antilles, ainsi qu'une île dans l'archipel des Ladrones, au choix des États-Unis.

« III. Les États-Unis occuperont et conserveront la ville, la baie et le port de Manille, en attendant la conclusion d'un traité de paix qui devra déterminer le contrôle et le genre de gouvernement des Philippines.

« IV. L'Espagne évacuera immédiatement Cuba, Porto-Rico et les autres îles qui se trouvent actuellement sous la souveraineté de l'Espagne aux Antilles...

« V. L'Espagne et les États-Unis nommeront, pour traiter de la paix, cinq commissaires au plus pour chaque pays. Les commissaires ainsi nommés devront se réunir à Paris, le 1er octobre 1898 au plus tard, et procéder à la négociation et à la conclusion d'un traité de paix. Ce traité devra être ratifié conformément aux lois constitutionnelles des deux pays... »

Aussitôt ce protocole signé, l'ordre a été envoyé par les deux gouvernements aux chefs de leurs troupes de suspendre les hostilités.

13. — Les Américains attaquent **Manille,** qui capitule après deux heures de vive résistance.

20. — La **chaleur** intense depuis plusieurs jours fait de nombreuses victimes; de vastes incendies éclatent aussi en divers lieux.

21-25. — La **quarante-cinquième assemblée générale des catholiques allemands** se tient à **Krefeld** (Prusse rhénane). L'affluence est plus grande encore que dans les assemblées antérieures; parmi les résolutions votées, on remarque le vœu en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Le 25 août 1898.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

WISEMAN

ET

LES CONVERSIONS D'OXFORD[1]

Quatre ans à peine après la mort de Manning, son maladroit biographe révélait, par le menu, en deux lourds volumes, presque tous les secrets de cette illustre existence. Deux fois plus heureux que son successeur, le cardinal Wiseman a attendu pendant trente ans un biographe digne de lui et il vient enfin de le trouver. Au surplus, cette grande mémoire pouvait attendre. A côté de Newman, à côté de Manning, plus haut peut-être que lui, le premier cardinal de Westminster est, en ce siècle, une des plus chères gloires de l'Église. Belle figure, très romaine et très anglaise à la fois, loyale et noble, simple sous des dehors un peu solennels, prompte aux hautes espérances, entreprenante d'instinct et persévérante par vertu, Mr. W. Ward vient d'en donner un portrait qui restera.

Ma pensée n'est pas de résumer le travail de Mr. Ward, mais seulement de m'arrêter sur une des pages de cette vie si remplie et de mettre en relief un des traits principaux d'une physionomie très attachante. Je voudrais dire l'attitude de Wiseman en face du *mouvement d'Oxford* : comment le jeune évêque prépara, aida et vit enfin aboutir ces conversions laborieuses, et comment il acheva son œuvre en soutenant les convertis et même, au besoin, en les défendant contre d'injustes défiances. L'histoire du *mouvement* a été étudiée souvent, mais pas encore du point de vue où le livre de Mr. Ward nous permet de nous placer. Jusqu'ici, pour suivre les péripéties de cette histoire, on nous menait à la petite chambre d'Oriel où la jeunesse d'Oxford venait pren-

1. Wilfrid Ward, *The Life and times of cardinal Wiseman*. Londres, Longmans, 1897. 2 vol. in-8.

dre le mot d'ordre, ou bien on nous arrêtait devant les masures de Littlemore où les meilleurs enfants de l'Église anglicane cachèrent pendant trois ans leur angoisse, jusqu'à cette nuit d'orage qui vit enfin venir le pauvre missionnaire italien chargé de recevoir l'abjuration de Newman.

Littlemore, Oxford, quittons aujourd'hui cette terre protestante, pour suivre Wiseman au collège anglais de Rome et au pensionnat d'Oscott. Dans ce milieu catholique, que sait-on, autour de lui ; que pense-t-on de *monsieur* Newman et de ses amis ; de quel œil avide, indifférent ou hostile regarde-t-on le drame d'Oxford ?

I

Au mois d'avril 1833, Mgr Wiseman, recteur du collège anglais, à Rome, recevait une visite qu'il devait se rappeler longtemps. Deux de ses compatriotes, jeunes professeurs d'Oxford, R. H. Froude et J. H. Newman venaient à lui, non pas, comme tant d'autres, pour demander quelque recommandation, mais plutôt en vue d'obtenir un peu de lumière sur certains problèmes religieux qui les inquiétaient. Pour remédier aux insuffisances — par trop évidentes pour eux — de l'anglicanisme, ils s'étaient mis à l'école des Pères de l'Église et, marchant à leur suite, ils s'étaient un jour trouvés à quelques pas du chemin de Rome. Leur loyauté généreuse n'aurait pas reculé devant la dernière étape, s'ils n'avaient pas cru reconnaître, dans les formules du concile de Trente, des atteintes au dépôt sacré de la tradition. N'y aurait-il pas moyen de revenir sur les canons de ce concile ; ne pourrait-on pas permettre aux anglicans de les tenir pour non avenus sur quelques points? Wiseman se garda de sourire devant la naïveté d'une pareille espérance, et entretint les deux chercheurs avec une parfaite bonté.

C'est triste, écrit Froude, de penser combien peu on en a pour son temps et pour son argent. La seule acquisition qui en vaille la peine ici est la connaissance que nous avons faite de Mgr Wiseman. Il nous a éclairés, Newman et moi, sur nos relations vis-à-vis de Rome.

Nous avions demandé à être introduits auprès de lui, pour savoir si on nous recevrait dans l'Église romaine à des conditions abordables pour nos consciences. Et voilà qu'on ne peut faire même un pas sans avaler d'abord tout le concile de Trente. C'est navrant. A notre hor-

reur, nous apprîmes que les actes de chaque concile étaient à jamais obligatoires... aucune possibilité de changement... aucune condition, quand même l'Angleterre reviendrait à ce qu'elle était avant l'*atroce concile*... Nous profiterons encore de Wiseman; c'est un trop charmant homme pour qu'on puisse plaisanter sur son compte. Il veut que je m'adresse à lui, si j'ai besoin d'aller à la Bibliothèque du Vatican.

« A quoi bon, — dut se dire quelque ancien professeur du collège, quand Wiseman raconta l'entrevue; — à quoi bon tant de bienveillance pour ce jeune emporté et son plus grave compagnon? Fous et orgueilleux, qui mettent leur conscience au-dessus des conciles; avec leurs Pères de l'Église, ces raisonneurs sont très loin de la conversion. » — Voilà bien, en effet, comment, chez les catholiques anglais, on jugeait alors les sympathies romaines des *tractariens*. Pas de milieu, disait-on : ou bien cette sympathie est de surface, fugitive impression d'artiste; ou bien, si elle est sérieuse, elle montre que ces anglicans ne sont pas sincères; en effet, s'ils étaient sincères, pensant ce qu'ils pensent, ils ne pourraient rester protestants.

Wiseman laissait dire; mais, « à partir de ce jour, écrit-il, après cette visite de Froude et de Newman, jamais je n'ai hésité dans ma conviction qu'une ère nouvelle commençait pour l'Angleterre, ni dans ma volonté d'abandonner, pour me consacrer à cette œuvre, les études qui avaient jusqu'alors absorbé ma vie ».

Mais quoi, y avait-il eu, pour lui et lui seul, une brusque et miraculeuse révélation de l'avenir? Non; mais son clair regard avait pénétré le cœur de ces deux hommes. Malgré tant de différences dogmatiques et tant d'ignorances, il avait reconnu d'instinct, chez tous les deux, une âme profondément catholique et absolument sincère. Je n'ai pas peur d'exagérer l'importance de cet acte de foi en la vertu et la pleine franchise de ces deux « frères séparés ». Certes, sur le terrain doctrinal, les *tractariens* n'auront pas dans la lutte qui va s'engager un adversaire plus redoutable. Wiseman presque seul mènera la campagne et suffira à en assurer le triomphe. Mais on tremble en pensant à la catastrophe qui serait arrivée, si Wiseman, gagné à son tour par la défiance, avait modifié son attitude, s'il avait rétracté ce premier acte

de foi en la loyauté de ses adversaires, et s'il avait cessé de regarder comme possible, probable et presque certaine la conversion de Newman.

II

Quel était ce jeune prêtre assez noble pour croire spontanément à l'honnêteté de ses adversaires, et quelles préparations providentielles l'avaient façonné à sa future mission? Répondons à ces questions.

Nicolas Wiseman, petit-fils d'un commerçant anglais émigré à Séville vers la fin du siècle dernier, était né dans cette ville le 2 août 1802. Son père mourut peu d'années après, et la jeune veuve, mère de deux garçons, voulut les faire élever dans leur véritable patrie. Elle s'installa à Waterford et garda quelque temps ses enfants près d'elle; puis elle les envoya au collège catholique d'Ushaw, héritier avec Saint-Edmond des traditions de Douay. Là, le futur cardinal devint le solide Anglais qu'il devait rester toujours. Le succès semble s'être fait attendre; mais un travail rigoureux eut enfin raison de je ne sais quelle apparence, qui avait caché aux professeurs d'Ushaw la valeur de cet enfant. Déjà curieux de toutes choses, Wiseman s'était uni à un condisciple pour étudier avec lui les antiquités romaines et composer, sans doute en cachette, un roman sur l'Église des catacombes. *Fabius* ce n'est pas encore *Fabiola*, mais ne vous plaît-il pas de voir passer de si belles images dans les rêves de ce jeune Anglais, dont le soleil d'Espagne a réchauffé le berceau? Brille maintenant le soleil de Rome, et cette éducation sera complète.

Le cardinal Consalvi, représentant du pape au congrès de Londres, avait gardé bon souvenir du cordial accueil qu'il avait reçu des Anglais. Pour se montrer reconnaissant, de retour auprès du pape, il demanda et obtint le rétablissement du collège anglais de Rome. La fameuse maison, pépinière de tant de martyrs, était abandonnée depuis l'invasion de 1798; mais le vieux portier qui gardait les murailles vides devait avoir encore la joie de saluer, dans sa langue inintelligible, les bandes heureuses et attendries des théologiens anglais. Wiseman fut de la première bande. On le choisit

avec cinq de ses camarades d'Ushaw et quelques autres jeunes gens. Ce devait être une des plus vives joies et une des plus grandes grâces de sa vie.

Bientôt, en effet, l'influence de Rome se fait sentir. L'austère discipline d'Ushaw a par trop comprimé cette âme d'enfant travailleur et réfléchi. Il lui faut de la vie, de l'entrain, de la joie. Déjà le voyage a secoué cette torpeur taciturne. La passion de Rome fera le reste.

Car cet Anglais a aimé Rome avec passion. De Rome, il savait toutes les histoires, il connaissait toutes les pierres. Plus tard, longtemps après l'avoir quittée, il écrira de souvenir, et sans presque consulter aucun livre, les pages merveilleusement exactes de *Fabiola*. Plus tard encore, le cardinal mourant, refusant tous les remèdes, dira à son confident, le chanoine Morris :

Parlons de Rome ; rien ne me fera plus de bien... Parlons de Monte-Porzio. Je vois encore la couleur des noyers, le couvent des Camaldules, le sommet de Tusculum. Le beau coup d'œil de la fenêtre du réfectoire. Un nouveau venu ne peut pas en juger ; il faut un an de Rome pour apprendre à savourer ce paysage. Je l'aimais tant ! J'en ai un tableau dans ma chambre à coucher, ici et à Leyton. Ils ont gardé le fauteuil du recteur à la place où j'avais l'habitude de me mettre ; ce fauteuil d'or, que j'avais acheté pour la réception du pape Léon. Depuis je m'en servais toujours. J'y passais de longues heures à écrire, quand tout le monde était couché, et de temps en temps je me rafraîchissais en regardant, par la fenêtre ouverte, la nuit au clair de lune.

On se demande peut-être si cette digression ne nous a pas menés loin d'Oxford. Non, en écrivant ces lignes, je n'ai pas cessé de penser à Newman, car ce séjour de vingt-deux ans à Rome a beaucoup influé sur l'attitude que le recteur du collège anglais devait prendre en face des *tractariens*. Miraculeusement rendue à la vie, acclamant le Pontife qu'elle n'avait pas cru revoir, fière de la moisson d'artistes et de penseurs qui surgissait du sol autour de l'Église renaissante, Rome redisait à l'exilé d'avoir confiance et que le rêve de voir l'Église refleurir aussi en Angleterre était moins fou que la résignation endormie des désespérés. Non contente de lui montrer l'idéal, Rome lui apprenait aussi comment se gagnent les vraies victoires. Ce n'était plus la citadelle des papes conquérants, c'était la ville de Pie VI, de Pie VII, et de ce bon et

savant moine qui allait s'appeler Grégoire XVI. La bienveillance patiente, l'invincible charité des pontifes persécutés avaient eu raison de tout. Comme au temps de Fabiola, l'Église avait repris sa chère politique de douceur et de bonté, et il se préparait pour elle des triomphes qu'aucun de ses papes les plus magnifiques n'avait connus.

A vingt-quatre ans, Wiseman était déjà célèbre par un travail sur les traductions syriaques de la sainte Écriture. Peu après, il était choisi pour vice-recteur, et enfin pour recteur du collège anglais. Il avait déjà fait ses preuves dans cette importante position, quand il reçut, en 1883, la visite dont j'ai parlé tout à l'heure. A partir de ce jour, il laisse les travaux commencés et ne pense plus qu'à la conversion de son pays. En 1835, il crée, avec O'Connel, la *Dublin Review*, dont il est, de Rome même, le plus actif et le plus brillant rédacteur.

La campagne des *tracts* avait déjà commencé. Ces courtes brochures périodiques, répandues dans tout le pays, mettaient le trouble et l'angoisse dans les presbytères anglicans. Également éloignés de la « mondanité » du clergé anglican, et des « corruptions dogmatiques » de l'Église romaine, les *tracts* prêchaient le retour aux croyances et aux mœurs des premiers siècles chrétiens. Le succès de cette croisade était immense. Mue par un pressentiment du danger qui la menaçait, la haute Église combattait, avec colère, l'influence grandissante des *tractariens*. Évidemment, les catholiques avaient quelque chose à dire dans cette ardente controverse, d'où il pourrait résulter pour eux tant de bien ou tant de mal. Mais comment trouver dans leur camp un homme capable de se faire lire et discuter à Oxford? Pour répondre à des savants nourris de saint Augustin et des Pères, une érudition de seconde main n'était pas suffisante; et, pour ne pas froisser un public dont les leçons et l'exemple de Newman avaient avivé les délicatesses morales, il fallait une sympathie de ton, une modestie dont les plus impérieux logiciens n'ont pas toujours le secret. Heureusement, Wiseman était là.

Son érudition était connue et on pouvait compter que sa modération et sa bienveillance séduiraient les plus suscepti-

bles. Il avait de plus, — et je m'étonne que son biographe n'ait pas fait cette remarque, — il avait un don, toujours précieux dans la controverse, mais indispensable quand il s'agit de discuter avec des Anglais. D'une intelligence moins subtile que vive, Wiseman aimait, comme ses compatriotes, à aller *by facts*, et son argumentation, presque toujours concrète, enveloppée dans quelque histoire de ce passé qu'il connaissait si bien, avait de ce chef une singulière puissance. En un mot, après plusieurs années d'une obscurité douloureuse, l'Église catholique d'Angleterre avait enfin, le moment venu, un homme capable de la défendre contre les plus brillants adversaires et de tenir tête même à Newman.

Le lecteur a rencontré peut-être, dans quelque bibliothèque, un vieux numéro de la *Dublin Review*. Pour ma part, chaque fois que je rencontre, sur cette couverture d'un vert fané, la petite harpe d'Irlande, je ne puis m'empêcher de penser avec émotion aux triomphes dont cette harpe a donné le signal. Voici venir pour la jeune revue catholique une date glorieuse. Un soir de juillet 1839, pendant qu'à Rome Wiseman fait sa prière quotidienne devant l'autel de Saint-Thomas de Cantorbéry, le plus pieux, le plus savant, le plus fidèle des enfants de l'Église anglicane, tenant à la main le dernier fascicule de la *Dublin Review*, se demande, pour la première fois de sa vie, si, par un impossible malheur, il ne serait pas dans l'hérésie.

L'article, dont la lecture venait de faire sur l'esprit de Newman une telle impression, était de Wiseman. Très simple, très calme, il montrait comment les anglicans d'aujourd'hui ressemblaient, trait pour trait, aux donatistes, et il rappelait la courte phrase, tranquille et convaincue, qui, au dire de saint Augustin, tranchait la controverse : *Securus judicat orbis terrarum*.

A quelques jours de là, se promenant avec Henry Wilberforce, Newman, encore sous le coup de cette lecture, dit à son ami que peut-être, un jour, il faudrait, en conscience, se réunir à l'Église catholique. « Mieux vaudrait pour tous deux mourir », répondit Wilberforce stupéfait. Newman reprit son silence triste, car il ne savait pas encore à quelle vie nou-

velle allaient les conduire tous deux l'agonie et la mort entrevues avec tant d'effroi.

Le chef des *tractariens* se remettait peu à peu de ce premier choc; mais il n'était pas homme à rester sur un terrain ébranlé. La conversion ne s'impose pas encore à sa conscience. Si l'anglicanisme, comme théorie, ne tient pas debout, on n'a pas encore prouvé que le *romanisme* fût exempt de corruptions; et si Rome est maîtresse d'erreur, n'est-il pas permis, n'est-il pas prescrit de demeurer dans cette pauvre Samarie anglicane, où, malgré tout, souffle encore l'esprit de Dieu? On le voit, la pleine lumière n'a pas brillé pour Newman; mais, malgré tout, un grand pas a été fait; une phase nouvelle commence pour la controverse *puséiste.*

Le regard avide de Wiseman ne se méprend pas sur ce changement d'orientation. Du fond de ces cœurs protestants malgré eux, il voit poindre le germe d'une mystérieuse sympathie pour Rome. Il faut sauver la frêle existence de ce germe, faire disparaître la masse de préjugés qui menacent de l'étouffer, arrêter les pas insouciants qui sont sur le point de l'écraser. Wiseman est là, prêt à une mission plus délicate que celles que jusqu'ici il a conduites à bonne fin. Mais, dans de si graves circonstances, il ne peut plus rester loin de son pays. Ce pur Romain doit ramener avec lui, en Angleterre, l'amour de Rome.

Le 8 juin 1840, Wiseman, choisi pour coadjuteur du vicaire apostolique du *District central*, reçoit la consécration épiscopale. Que tout a changé depuis la première visite de Newman au recteur du collège anglais. « Ah! si tu n'étais pas Rome! » écrivait alors tristement le pauvre égaré, incapable de reconnaître sa vraie mère et, en même temps, de se défendre contre son invincible beauté. Que tout a changé depuis ce cri d'angoisse! Le jour n'est plus loin, maintenant, où le glorieux vaincu de Wiseman dira dans une lettre intime : « Je ne puis plus prêcher dans une chaire anglicane; j'aime trop l'Église de Rome. *I love the Church of Rome too well.* »

III

Le nouveau coadjuteur devait être, en même temps, président du collège d'Oscott. Grâce à cet heureux choix, Oscott

allait jouer un rôle important dans l'histoire du mouvement d'Oxford. C'est là que les *tractariens*, d'abord timides, puis de plus en plus confiants, viendront prendre contact avec les catholiques; c'est de là que des amis communs partiront pour aller sonder à Littlemore les dispositions du mystérieux *leader;* c'est là que Newman enverra ses fidèles, avant d'y venir enfin lui-même avouer son heureuse défaite. Il est donc temps de faire connaissance avec le personnel de cette maison.

Entrons au salon d'Oscott. Pendant que les enfants s'amusent dans les cours et cherchent à savoir le nom des étranges visiteurs qui affluent au collège depuis l'arrivée de Wiseman, demandons aux professeurs et aux habitués de la maison comment ils jugent les espérances de Wiseman. Il n'est pas de meilleur endroit pour connaître à ce moment les impressions et les tendances des catholiques anglais.

Il faut le dire, Wiseman est presque seul. Deux ou trois amis le soutiennent, sans doute des utopistes comme lui. Il a avec lui Ignace Spencer, mais c'est un converti; Philipps de Lisle, mais c'est un laïque, il n'est pas théologien; Pugin, le grand architecte, mais c'est un artiste. Après eux, personne qui sympathise avec les aspirations catholiques de la jeunesse d'Oxford.

Gardons-nous, en racontant ces choses lointaines, de concevoir la moindre amertume. L'événement a donné tort aux pessimistes, mais ce n'est pas toujours une faute de se tromper. L'habitude du malheur finit par étouffer toute possibilité d'espérance, et les catholiques, depuis trois cents ans, avaient presque acquis le droit au suprême découragement. Plusieurs fois déjà, notamment sous l'archevêque Laud, un mouvement analogue à celui d'Oxford avait séduit leurs ancêtres catholiques; mais la désillusion n'avait pas tardé. Ce serait bientôt la même chose : bientôt, au premier danger sérieux d'un retour à Rome, tous les partis anglicans, un instant divisés, allaient se réunir et rire ensemble de la naïveté de Wiseman.

D'inconscientes passions se mêlaient à ces naturelles défiances et les augmentaient. Ces *tractariens*, si brusquement favorables à Rome, n'étaient-ils pas les héritiers des bourreaux

d'Élisabeth et de ces persécuteurs, moins violents et plus dangereux, qui avaient réduit les catholiques d'Angleterre à une si humiliante médiocrité ? Leur brillante formation, ne l'avaient-ils pas reçue dans ces collèges d'Oxford, fondés jadis par des catholiques ? Tout en eux, et surtout l'éclat de leur talent, ravivait de vieilles blessures au cœur de ces hommes qui n'étaient pas parvenus à se faire illusion sur l'infériorité intellectuelle du clergé anglais. Ces causes, et d'autres du même genre, expliquent l'attitude des professeurs d'Oscott en face du *mouvement*.

D'ailleurs, il faut être très intelligent et détaché de soi, pour admettre spontanément la bonne foi de ceux qui ne pensent pas tout à fait comme nous, et, plus il est difficile de répondre à un adversaire, plus il semble naturel de mettre en doute sa sincérité. M. Rathbone, prêtre catholique, écrivit une brochure violente avec ce titre : « Les puséistes sont-ils sincères ? » Il avait approfondi les *tracts*, disait-il, et découvert la trahison de leurs auteurs.

Le baiser de Newman est le baiser du traître ; l'unique objet de cet homme est de retenir dans l'Église anglicane les braves gens fatigués de l'hérésie qui étaient presque décidés à revenir à nous.

Avec moins de fougue dans l'expression, les principaux catholiques étaient de cet avis. Le savant Lingard et le vicaire apostolique de Londres, Griffith, conseillaient à Wiseman de ne pas croire à la sincérité des *tractariens*.

Chose curieuse et pourtant naturelle, l'inintelligence était la même chez les anglicans. Les deux camps traitaient également de traîtres les disciples de Newman et Newman lui-même : tant il est difficile de s'élever au-dessus des détails et des conséquences immédiates d'une controverse, pour voir uniquement les principes généraux qui importent plus que tout.

Dans cette pure splendeur des principes, Wiseman et Newman se rencontraient : « Les principes catholiques sont vrais, disaient-ils tous deux, suivez-les hardiment ; sympathisez avec ceux qui les défendent : les principes vrais doivent mener à des conclusions vraies. » Au contraire, la masse des catholiques et des anglicans regardait avec effroi

les effets particuliers que pourraient avoir les principes newmaniens. Les prélats anglicans anathématisaient les tracts, parce que ceux-ci créaient un courant vers Rome ; et les catholiques les anathématisaient aussi, parce que ces tracts risquaient de maintenir dans l'anglicanisme des hommes qui, sans cela, se seraient convertis. Et les uns et les autres avaient, en partie, raison; mais leur courte vue les égarait.

« Que les tracts fassent, oui ou non, aimer Rome, pensait Newman encore très antiromain, peu importe; c'est un détail : la vérité qu'ils contiennent nous sauvera, n'ayons pas peur de la vérité. » Dans un même sentiment, Wiseman consentait au retard, à la perte même de quelques conversions particulières, plutôt que de voir échouer tout ce magnifique mouvement. Pour lui, les tracts étant, en somme, catholiques, il fallait avoir confiance en eux, les alléger des restes d'erreur qu'ils traînaient encore et les laisser aller à la définitive et complète vérité.

Il avait raison de penser de la sorte et d'agir en conséquence; et je ne sais si cette conduite fait plus d'honneur à son esprit ou à son cœur. Étudions en détail la tactique qu'il eut le courage de continuer malgré ses amis et malgré lui-même, malgré les tentatives de découragement qui vinrent souvent dans ces cinq années assaillir son âme très impressionnable, à la vue de la terrible lenteur de l'évolution de Newman.

La lettre qu'on va lire peint au naturel la pensée intime, les espérances, les craintes du président d'Oscott. Elle est adressée à un prêtre irlandais très remarquable, le Dr Russell[1]. Si on se rappelle que cette lettre est datée de 1841, on admirera sans réserve la clairvoyance de celui qui l'écrivait :

Les apparences de surface ne sont rien, je vous l'assure, à côté de ce qui se prépare au fond des âmes. Le mouvement catholique n'est pas, comme quelques-uns se le figurent, dans quelques cérémonies extérieures et quelques formules adoptées par les *tractariens;* il se passe dans leurs cœurs, il est dans leurs désirs. Chaque jour, ils se dégoûtent davantage de l'anglicanisme, de sa pauvreté, de son manque

1. Les Irlandais semblent avoir été, dès avant la conversion, plutôt sympathiques à Newman.

de sérieux, de sa doctrine « bégayante ». Leur marche en avant est si décidée, si régulière, si unanime que, de deux choses l'une, ou bien ils entraîneront avec eux leur Église, ou bien ils la laisseront derrière eux. Malgré leur attente, c'est cette seconde solution qui dénouera le drame. Si leur Église les repousse et essaie de briser leurs efforts, ils l'abandonneront; car, maintenant, ils ont laissé le catholicisme pousser en eux des racines trop profondes, pour que le *telum imbelle sine ictu* des évêques anglicans puisse les arracher. En attendant, ils ne voient pas du tout où est pour eux le devoir présent. Si chacun me consultait en particulier pour soi-même, je lui répondrais, il me semble, de quitter la maison de son père, et d'assurer son salut en allant où la grâce de Dieu les conduit. Mais tant qu'ils n'ont pas assez de grâce et de lumière, pour sentir qu'en restant anglicans, ils compromettent leur salut [et je n'en ai encore rencontré aucun qui se rendît compte de cela], tout ce que nous pouvons faire est de les pousser plus avant encore dans leurs idées, de manière à les leur faire répandre partout, et à les inviter doucement plutôt que de les repousser, comme quelques-uns semblent inclinés à le faire. Certes je voudrais bien les voir devenir catholiques, dès aujourd'hui, un par un; mais, s'ils ne veulent pas, je serais navré de les arrêter dans leur mouvement actuel.

Maintenant, cher ami, laissez-moi vous prier de vous unir à moi, dans la détermination où je suis de dévouer ma vie et mes forces à avancer cette œuvre divine. Demandez partout des prières, intéressez à nos espérances le jeune clergé irlandais. Plus que tout empêchez la violence [1] dans l'expression des sentiments politiques. Quelle souffrance si, en fin de compte, quelqu'un de nous était reconnu coupable d'avoir fait avorter l'œuvre de Dieu, par sa violence, ses antipathies politiques ou ses négligences. J'espère que le Dr Miley [2] changera de ton. Je lui ai écrit. — Que j'ai été frappé la semaine dernière, en récitant la cinquième leçon du Jeudi saint; combien tout cela va être bientôt de circonstance !

Relisons avec Wiseman cette leçon de saint Augustin :

Dieu fasse que ceux qui nous persécutent se convertissent et viennent se faire persécuter avec nous. En attendant, tant qu'ils seront de l'autre côté, nous ne les haïrons pas. Et que savons-nous, s'ils doivent persévérer jusqu'à la fin dans le mauvais parti? Presque toujours, quand tu penses détester un ennemi, c'est ton frère que tu détestes et tu ne t'en doutes pas.

Or, au moment où Wiseman, dans la joie de cette lecture,

1. Une des choses qui choquaient le plus Newman et qu'il avait peine à pardonner aux catholiques, était l'alliance faite par O'Connel avec l'extrême gauche, non par sympathie, mais pour obtenir l'appoint de ses voix.

2. Prêtre irlandais qui avait attaqué durement les *tractariens*.

qui donnait raison à sa tactique, écrivait ainsi au Dr Russell, celui-ci avait eu, cette même semaine sainte, des pensées analogues à celles de son ami :

Cher Monseigneur, lui répondait-il, voici une lettre d'Oxford qui fera plaisir à Votre Grandeur. Je ne saurais rendre compte de l'impulsion qui, le Jeudi saint, me poussa à écrire à M. Newman. J'achevais l'office quand l'idée me vint qu'il serait peut-être bon de lui écrire amicalement sur cette partie de son *tract* qui regardait le mystère du jour, la Transsubstantiation. Je cédai à l'impulsion et lui montrai combien sur ce point il nous avait mal compris... Je vous envoie sa réponse. Elle confirme tout ce que me disait Votre Grandeur. Il y a là une franchise et cordialité de ton qui sont d'un bon augure. Les obstacles à une entente définitive sont bien plus diminués que je n'aurais jamais osé le rêver... Que je remercie Dieu de ce que vous êtes maintenant au milieu de nous, pour tendre une main bienveillante et chrétienne à ces frères, faibles encore, encore hésitants, mais pourtant, j'en suis convaincu, sincères, et pour faire rougir et forcer, par honte, au silence, la tendance hargneuse et méchante qui voudrait repousser leurs avances et se moquer de leurs angoisses !

IV

Cependant la surface des événements semblait presque donner raison à l'ironie et à la violence de certains catholiques. La petite armée tractarienne, délogée de sa plus solide forteresse depuis l'article sur les donatistes, battait en retraite avec une habileté consommée. Profondément bouleversé lui-même, Newman tentait l'impossible pour empêcher le trouble de gagner les âmes que l'Église anglicane lui avait confiées. Nul n'a eu au même degré que ce grand convertisseur, le respect des âmes; nul ne s'est refusé, avec une délicatesse plus vite alarmée, à mettre une influence, qu'il sentait si pénétrante, à la place de l'influence du Saint-Esprit. D'ailleurs, il ne voyait pas encore la lumière. Il croyait voir encore quelques pierres de scandale sur le chemin de Rome; et, dans sa pauvre Église à lui, si dépouillée, si humiliée, il pensait trouver encore des gages de prédestination et de salut. Cette savante retraite dura cinq ans. Dieu le voulait ainsi pour éprouver la foi des quelques catholiques qui persistaient à croire en Newman, et pour montrer aux anglicans à venir que la place, abandonnée par un pareil capitaine et après une si opiniâtre défense, ne pouvait pas être sauvée.

Wiseman, passionné comme il l'était, souffrait beaucoup de ces longueurs infinies. Cependant, alors même que, presque découragé par moments, il semblait ne plus croire au triomple final, il ne cessait pas de reconnaître l'absolue bonne foi des *tractariens*. Ces raisons ingénieuses, mais faibles après tout, que trouvait la féconde intelligence de Newman, ces mauvaises raisons qui retardaient l'heure de la conversion, Wiseman les respectait, les comprenait et défendait qu'on les tournât en ridicule. C'est toujours le même grand cœur qui, après les conversions de 1845, dans un moment de fatigue et de maladie, lui fera écrire ces lignes anxieuses :

Qu'arriverait-il, si la maladie ou la mort m'arrêtaient ? Ce n'est pas à moi à dire cela ; mais, même aujourd'hui, je suis presque le seul vers qui les convertis puissent se tourner en bien des difficultés. Sans doute l'Église est leur guide, ils lui doivent une obéissance sans limites ; mais pour beaucoup de choses qui réclament un secours personnel, si vous saviez *combien peu sont capables de comprendre leurs besoins !*

Il y a plus encore. Aucune vraie sympathie d'esprit et de cœur ne va sans humilité. Quand on veut gagner pleinement les âmes, il faut avoir fait taire pour tout de bon l'amour-propre, être prêt à reconnaître simplement, et leurs mérites supérieurs aux nôtres, et nos infirmités, en un mot, tout ce qui nous met au-dessous d'eux. J'ai déjà insinué qu'une sourde influence d'amour-propre envenimait le débat entre catholiques et *tractariens*. Ceux-ci étaient dans l'erreur, sans doute ; mais en dépit de cette tache originelle dont ils n'étaient pas coupables, que d'élévation chez eux, que de générosité, que de talent ! La plupart de ces jeunes ministres anglicans avaient renoncé au mariage, et l'exemple de leur vie, autant et plus que la noblesse de leur parole, avait singulièrement rehaussé l'idéal moral d'Oxford. Enfin, pour n'avoir plus rien à envier aux catholiques, plus rien que la vérité, l'élite de ces hommes menait à Littlemore, sous la conduite de Newman, une vraie vie de couvent. Forcément, de part et d'autre, la comparaison devait se faire tout bas : les uns sentant leur valeur, les autres ayant peur de s'avouer certaines infériorités. En tout cas, exprimée ou sous-enten-

due, cette comparaison restait un point douloureux, et elle aurait pu entraîner de fâcheuses conséquences, sans une intervention inattendue de Wiseman.

« Oui, dit-il en substance aux puséistes; oui vous valez mieux que nous, vous êtes plus savants et plus saints. Raison de plus pour venir à nous. Nous vous donnerons ce qui vous manque, la vérité; vous nous apporterez ce que nous n'avons pas, l'éclat du talent et de la vertu, et tous ensemble nous étendrons le règne de Dieu. »

On va voir avec quelle humilité parfaitement digne il conduit cette admirable tactique d'abaissement. La lettre suivante, écrite à un catholique, devait par lui être mise sous les yeux des amis de Newman.

Un point m'a toujours frappé, écrit Wiseman, comme très important pour *nous*, quoiqu'il ne doive pas les frapper, *eux*, autant que nous. C'est que notre *réforme* est entre leurs mains. Certes, nous avons droit à la compassion, si on se rappelle l'écrasante persécution des trois derniers siècles. Notre éducation ecclésiastique a été nécessairement très imparfaite; car, faute de prêtres, nous étions forcés de lancer le plus tôt possible le jeune clergé dans la vie active. Autre perte plus lamentable : la chaîne d'ordres religieux voués à la contemplation et à la vie parfaite a été interrompue chez nous. En un mot, nous sommes maintenant comme les Juifs de retour à Jérusalem, ou comme la première famille après le déluge. Tout est à reconstruire, et il nous faut commencer avec les matériaux que nous avons sous la main. Nous devons d'abord pétrir des briques avec la vase déposée par le déluge qui nous avait submergés, et bâtir avec les fragments du passé en ruines. Les soucis matériels viennent nécessairement nous distraire, peinant que nous sommes à faire plus que nos moyens et nos forces ne nous permettent, et, d'ailleurs pas assez saints pour nous abandonner pleinement à la Providence. On a recours à des expédients que tous déplorent et qu'on peut à peine empêcher. Un prêtre a une lourde dette. Peut-être a-t-il usé sa fortune à bâtir une école. Le voici en détresse. Il lance [1] — oh! le vilain mot — un festival quelconque, accepte des chanteurs de bonne volonté, etc... Que faire? Si l'évêque intervient, on s'adresse à lui pour combler le déficit, et il ne peut pas.....

J'ai fait ces remarques pour expliquer notre bassesse en plusieurs points et montrer nos efforts vers le relèvement. Une chose nous sauverait sans retard. Qu'un nouveau sang afflue dans nos veines, que quelques écrivains des *tracts* viennent à nous, quelques-uns de ces hommes si pénétrés de l'esprit de la primitive Église. Ils ont la science d'Augustin, l'éloquence de Chrysostome, l'âme de Bernard...

1. *Gets up (detestable words) an opening or a festival.*

avec une poignée de ces hommes nous serions rapidement réformés et l'Angleterre vite convertie. Nous avons, nous, le privilège de la vérité, de la communion avec l'Église, d'où nous recevons beaucoup de grâces; mais, à part ces avantages, je suis prêt à reconnaître que nous leur sommes inférieurs.

Ce n'est pas la première fois que je le dis. Souvent j'ai répété à mon entourage que, si les théologiens d'Oxford se convertissaient, nous devions être prêts à rentrer dans l'ombre, à descendre aux sous-sols. A propos de chacun d'eux, je répéterais volontiers : *Me oportet minui*. Volontiers je leur céderais place et honneurs; volontiers je me mettrais au service d'un nouveau *leader* plus savant et plus saint. Croyez-moi, ils ne soupçonnent pas leur vraie force. Certes, faibles que nous sommes, ils ne peuvent rien contre nous ; car il y en a Un au milieu de nous qui est plus fort qu'eux ; mais qu'ils soient avec nous, et leur puissance, unie à celle de Dieu, sera irrésistible [1].

Cette admirable lettre n'est-elle pas inspirée du plus pur esprit de celui qui jadis s'humiliait de bon cœur, pour exalter les âmes qu'il voulait gagner à Dieu, *meipsum humilians ut vos exaltemini* [2]; et ne pense-t-on pas que de pareilles pages valent, dans une controverse, un gros volume de subtiles discussions ? Et cette lettre n'est-elle pas en même temps un argument décisif? Si des réformes étaient nécessaires, si tous les prêtres anglais n'étaient pas à la hauteur de leur mission, Newman rencontrait du moins en face de lui un homme dont les évêques des premiers siècles n'auraient pas eu à rougir; et comme, bon gré mal gré, nous jugeons toujours les doctrines sur les hommes qui les défendent, n'était-ce pas un fort préjugé en faveur de Rome que de s'incarner, aux yeux des tractariens, en la personne de Wiseman?

V

Pendant que l'Église catholique — la vraie mère — attirait ainsi ses enfants, à force de condescendante et patiente dou-

1. Wiseman exprime souvent des idées et des sentiments analogues. « Ne jugeons et ne condamnons que nous-mêmes, et ne regardons les autres qu'avec une affectueuse charité. Que les catholiques anglais se lamentent sur leur lâcheté dans la pratique de leurs devoirs et sur la tiédeur de leur zèle. Que notre clergé déplore l'absence de ce ton et de cet esprit ecclésiastique qui, sur le continent, donne tant de régularité à la vie sacerdotale... » T. I, p. 404. — Non content de reconnaître, même devant les anglicans, le besoin de réformes, il sollicite l'intervention active de Rome pour les provoquer (t. I, p. 394-404).

2. II *Cor.*, xi, 7.

ceur, l'Église hérétique les repoussait avec une violente répugnance. Mandements sur mandements vinrent étouffer le fameux *tract*, le dernier de la série, dans lequel Newman avait essayé de montrer que les articles fondamentaux de l'anglicanisme n'étaient pas nécessairement incompatibles avec les canons du concile de Trente.

A partir de ce moment (1842), les relations deviennent plus fréquentes entre tractariens et catholiques. Bloxam, Ward, Oakeley visitent Wiseman à Oscott. D'autres, plus jeunes, suivent leur exemple. Newman, le plus réservé de tous, est cependant en relations épistolaires avec quelques théologiens. Dans ce commerce familier bien des préjugés tombent de part et d'autre. On ne s'était encore vu que dans les livres, à travers de vieux préjugés; maintenant on commençait à se voir d'âme à âme, et, comme souvent, on était surpris de trouver un parfait honnête homme, modeste et bon, dans l'écrivain que, la veille, on aurait voulu exterminer.

Les *tractariens*, si peu connus des catholiques, avaient aussi beaucoup à apprendre sur eux. Ils se figuraient qu'un peu de « ruse jésuitique » devait entrer dans la définition du prêtre catholique, et leur joie fut d'autant plus grande quand ils rencontrèrent partout une robuste franchise.

Smith, un des intimes de Newman, rendant visite à un vieux prêtre, le trouva enfoui dans la lecture d'un Saint Augustin *in folio*. Le jeune homme ne peut s'enlever de l'idée que c'est là une mise en scène de circonstance. On a voulu lui montrer de quels travailleurs se composait le clergé. On trouve donc, une heure après sa visite, un prétexte de revenir deux ou trois fois à brûle-pourpoint dans la chambre. Ni le prêtre ni le livre n'avaient changé de place. C'était donc pour de bon qu'il lisait saint Augustin. Une fois converti, Smith avoua au bon prêtre cet étrange soupçon, et celui-ci, homme du Nord à l'humeur peu endurante, de lui répondre indigné : « Si j'avais deviné pareille chose, je vous aurais jeté le livre à la tête. »

Malgré tout, la défiance persistait chez les catholiques. Wiseman eut beaucoup de peine à obtenir, je ne dis pas la sympathie, mais le silence des journaux. Le *Tablet*, en par-

ticulier, restait hostile. Un fâcheux événement sembla, un instant, donner raison aux pessimistes. En octobre 1843, R. Sibthorpe, dont la conversion un peu précipitée avait choqué les *tractariens*, revint à l'anglicanisme. Mais ce fut en vain qu'on essaya d'exploiter contre Wiseman cette défaillance d'un seul. Le vrai mouvement continuait dans sa tranquille et sûre lenteur.

D'autres conversions venaient bientôt consoler le président d'Oscott. Le dénoûment approchait. Le livre de Ward, l'*Idéal d'une Église chrétienne*, paraît en juin 1844 et met le feu aux poudres. L'Université affolée perd le sentiment du ridicule et, dans une assemblée plénière, prononce la dégradation de Ward. Pusey et les modérés séparent leur cause de celle des vrais newmaniens, et toute l'Angleterre regarde avec angoisse comment va tomber Newman.

Cette histoire est connue. J'en sais peu d'aussi poignantes. Mr. W. Ward a trouvé des détails inédits, dont l'apparente insignifiance ne laisse pas d'être savoureuse. Je me contente de traduire ces pages, avec le regret de rendre si mal l'*humour* et la vie dont elles sont pleines.

A partir du 13 février 1844 [1], Wiseman semble avoir attendu chaque jour la nouvelle de l'abjuration de Newman. Février passe; aucune nouvelle. Mars, avril, mai, juin, rien encore, qui fasse deviner une décision chez le reclus de Littlemore.

L'impatience, à Oscott, devenait intolérable. Malicieusement, quelques anciens catholiques insinuaient qu'après tout la grande conversion finirait par rester en route... Wiseman savait que toute intervention directe de sa part serait une complication de plus. Mais, pour son tempérament, l'inaction était impossible. Bernard Smith fut donc député pour aller voir Newman à Littlemore. Un vieil ami comme lui pouvait faire cette démarche et, une fois là-bas, il regarderait de tous ses yeux pour voir où l'on en était.

Depuis des années, Newman s'était fait une loi de ne laisser deviner qu'à des signes imperceptibles, dans quelle direction il allait. Depuis 1840, il avait officié de moins en moins souvent à Saint-Mary's, pour préparer ceux qui observaient son attitude à la nouvelle de sa prochaine démission. En se retirant à Littlemore, deux ans après, il voulait insinuer qu'il n'était pas assez sûr de sa position pour rester à Oxford comme *leader*. L'année suivante, il choisit, pour rétracter ses violences de parole contre Rome, un journal de peu de lecteurs.

1. Date de la dégradation de Ward.

Chacun de ces indices, à peine perceptible au public, était plein de sens pour les initiés. « Newman, dit le doyen Stanley, comme l'esclave de Midas, disait tout bas son secret aux roseaux. » Or ce fut à l'occasion de la visite de Smith, que la dernière de ces consignes fut chuchotée.

Rappelons-nous la scène. La petite ligne de pauvres maisons où demeurent Newman et un groupe de ses fidèles, Dalgairns, St John, Bowles et Stanton. Deux visiteurs habituels, A. Christie et Walker. A l'intérieur, une vie d'abnégation et de simplicité. Tous les jours, récitation de l'office. Deux repas par jour : le déjeuner, très court, pris debout, et le dîner. En carême, pas de viande. La moitié du jour, un silence de chartreux. Le matin, prière, lecture, travail. Puis, Newman faisait un tour de promenade avec ses disciples. Alors c'était la fascination d'antan. Marchant de ce pas rapide que ses compagnons pouvaient à peine suivre, il parlait de tout, sauf du point qui les tenait dans une constante angoisse. Il causait encore un peu, en sortant de table, puis se remettait au travail.

Nous savons aujourd'hui les détails de cette agonie. Il lui restait la dernière étape douloureuse. La théorie du développement du dogme allait le rassurer sur l'orthodoxie des modifications apportées par Rome à la doctrine primitive. Alors plus rien ne l'empêcherait de se convertir... Les survivants nous le montrent, debout à son bureau, écrivant incessamment, restant, vers la fin, quatorze heures par jour à composer son livre. Les plus jeunes regardaient avec une sorte de terreur religieuse l'impénétrable recteur, qui jamais ne communiquait ses pensées, sauf en confidence, à St John, qui jamais ne leur laissait entendre s'il comptait — oui ou non — leur voir faire le dernier pas. De jour en jour il semblait devenir plus pâle, plus grand, plus maigre, à la fin presque transparent, quand, devant la fenêtre ensoleillée, il travaillait à sa tâche. On remarqua qu'il avait cessé de lire le service anglican de la communion. Un des derniers arrivés à Littlemore avait su qu'à moins d'être prêt à se convertir au catholicisme romain, il ne serait pas admis dans la petite communauté. Mais tout cela était si secret qu'au moment même où Newman annonça l'arrivée du P. Dominique, un de ces jeunes hommes ignorait encore comment tout cela allait finir.

Tel était le sévère et mystérieux aspect de Littlemore, quand Mr. Smith y arriva. Newman le reçut avec une froideur marquée. Il dit quelques mots et quitta la salle. Les autres, plus à l'aise, se serrèrent autour du converti, avides d'entendre parler d'Oscott et des catholiques anglais. En effet, pendant que les anciens catholiques affectaient de ne pas prendre au sérieux cette « bande d'étudiants », les hommes d'Oxford, de leur côté, n'étaient pas sans une inquiétude un peu dédaigneuse sur l'avenir. Y aurait-il moyen de vivre avec ces catholiques ; n'était-ce pas des gens impossibles, sans éducation ? Smith, heureusement, avait été à bonnes enseignes. Wiseman, Spencer, Errington,

Philipps, c'était presque le charme et la distinction d'Oxford. La discussion continua, et il fut bientôt évident, pour les *tractariens*, que leur ancien compagnon était heureux dans sa nouvelle vie. Newman reparut une seconde pour inviter Smith à dîner avec eux.

Then came the last whisper. L'heure était venue où la dernière consigne allait être chuchotée. Au moment du repas, Newman entra lentement dans la salle, et s'arrêta un instant avant de s'asseoir. Smith remarqua qu'il portait un pantalon gris. Ce rien avait, pour l'ancien vicaire de Newman, une signification décisive. Tous les amis du grand homme savaient la rigueur de ses principes sur le costume clérical. Laisser ce costume, c'était dire à Smith, et par lui à Oscott, que Newman se regardait dorénavant comme un simple laïque. Le chef des *tractariens* avait deviné le vrai but de la visite de son ami. Wiseman voulait par là savoir, s'il pouvait, oui ou non, compter sur lui. La réponse était donnée. Le grand changement n'était pas loin.

Au commencement d'août, lord Shrewsbury donna comme certaine la « glorieuse nouvelle » de la conversion de Ward. Newman, ajoutait-il, ne peut traîner longtemps. Août s'achève, septembre s'achève. Les plus jeunes *newmaniens* ne peuvent plus attendre. Dalgairns et St John laissent Littlemore et sont *reçus* dans l'Eglise. Stanton s'en va et écrit à Newman que, dans les premiers jours d'octobre, il serait *reçu* à Stonyhurst.

« Pourquoi n'être pas *reçus* ensemble ? lui répond Newman. Le P. Dominique, passionniste, vient ici le 8 pour me *recevoir*; venez pour ce jour. »

Le soir du 8 octobre 1845, Stanton et le P. Dominique arrivèrent presque en même temps. Le lendemain, Newman, Stanton et Bowles furent baptisés sous condition, et quelques minutes virent s'accomplir l'événement qui, pendant tant d'années, avait fait tressaillir, de crainte ou d'espoir, tant de milliers d'âmes...

Le 31 octobre, les convertis arrivaient à Oscott. La rencontre entre Newman et Wiseman n'était certes pas banale. Le grand *leader* d'Oxfort, reconnaissant enfin la victoire de Rome, venait, pour ainsi dire, rendre son épée à celui qui, depuis longtemps, lui répétait qu'il n'avait plus qu'à se rendre. Simple laïque, ayant renoncé à ses titres universitaires, il venait, en pauvreté et simplicité, demander la grâce de la confirmation. La foi l'amenait à Oscott, mais elle ne pouvait encore délier sa langue et l'empêcher de sentir l'embarras de cette première entrevue. Il fut conduit au salon avec St John et Walker qui l'accompagnaient, et bientôt Wiseman entra, suivi de Spencer et de Smith. Même gêne des deux côtés. Wiseman put à peine trouver quelques mots pour demander des nouvelles du voyage. Un accueil triomphant aurait été aussi déplacé que des félicitations banales. Le silence convenait seul en face d'un homme qui revenait d'une pareille agonie. Pendant que leurs compagnons causaient plus librement entre eux, les deux personnages restaient assis presque sans parler. Bientôt on vint

dire à l'évêque qu'un enfant l'attendait pour se confesser, et Wiseman saisit au vol cette occasion de disparaître.

La confirmation fut donnée le 1er novembre. Les trois confirmés ajoutèrent à leur nom celui de Marie. Bientôt la glace fut brisée. On avait tant à se dire sur le passé et sur l'avenir. Le vieux cottage, à quelques pas d'Oscott, jadis la retraite favorite de l'évêque Milner, fut offerte gracieusement à Newman et à ses amis. Ce devait être pour quelque temps leur Littlemore. Ils l'appelèrent *Maryvale*.

Écrivant peu de jours après le récit de ces grandes choses, Wiseman disait :

Je vous assure que jamais, en aucun temps, un converti n'est venu à l'Église avec une foi plus docile et plus simple que Newman. Tout va bien ; ma santé seule serait inquiétante. Mais non. N'ai-je pas répété que, le jour de la conversion de Newman, je chanterais mon *Nunc dimittis ?* Il n'est pas temps de manquer à ma parole.

VI

Non, sa tâche n'était pas encore finie. Il lui fallait maintenant habituer les anciens catholiques à ces figures nouvelles. Les convertis, dans l'abandon de leur sacrifice, oubliaient volontiers leurs préjugés ; mais les aînés de la famille n'étaient pas tout à fait disposés à les traiter en frères. Des défiances sourdes persistaient qui navraient Wiseman. Pour Newman et ses amis, ce fut la suprême épreuve, celle qu'ils n'avaient pas pu prévoir.

Tous ces bons cœurs qui avaient brisé avec leur famille, renoncé à leurs amitiés de jeunesse, s'étaient bien attendus — inconnus qu'ils seraient dans ce monde nouveau — à la réserve un peu froide des premiers jours. Voici qu'on les regardait comme suspects. La blessure était douloureuse. Newman, dans ses lettres d'alors, laisse bien voir que la grande amertume est de « sentir le soupçon de ceux qui croient qu'il reste un peu d'hérésie au fond de nous ».

Il est donc si difficile d'avoir pleine confiance en la grâce, de croire qu'elle est capable d'achever l'œuvre commencée par elle. Ou bien serait-ce encore une secrète revanche de l'amour-propre, voulant, par la découverte de quelque faiblesse vraie ou fictive, se dédommager de la leçon de ferveur

donnée par les convertis ? Quand il fut remis de sa colère, le frère aîné du prodigue dut faire une allusion moqueuse aux rechutes probables du lendemain ; Simon haussa peut-être les épaules quand Madeleine sortit de la salle ; et qui sait s'il n'y eut pas dans Hippone quelque docte important pour élever des doutes sur la pleine orthodoxie de saint Augustin ?

Cette attitude était encore plus pénible à Wiseman qu'à ceux qui étaient l'objet de ces défiances. Il ne cessait de travailler à renverser d'injustes barrières : plusieurs l'aidaient dans ce travail. De leur côté, les convertis, à force de modestie et de bonté, gagnaient peu à peu les sympathies. Newman, le timide et austère Newman, se faisait cordial avec tout le monde et étonnait ses anciens amis qui ne lui connaissaient pas cet entrain simple et joyeux. Au bout de quelques mois, Wiseman se décida à les envoyer à Rome. Une fois marqués de l'empreinte romaine, on n'oserait plus mettre en doute l'intégrité de leur sens catholique ; et, second avantage très précieux, aux yeux de l'évêque, cette brillante promotion de prêtres une fois de retour, réveillerait en Angleterre la dévotion au pape que la contagion gallicane avait un peu endormie.

Newman revint de Rome deux ans après, avec le titre de supérieur de l'Oratoire qu'il allait fonder à Birmingham. Faber et ses disciples se joignirent à lui, et, en 1849, l'Oratoire de Londres fut fondé. Entre temps, Wiseman était devenu vicaire apostolique du district de Londres. Le 7 octobre 1850, cardinal archevêque de Westminster, il datait « de la porte Flaminienne de Rome » la fameuse pastorale qui annonçait à son peuple le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre.

Pour conclure et résumer ces pages, je me contenterai de traduire quelques notes intimes, dans lesquelles Wiseman raconte ce qu'il a voulu et ce qu'il a souffert. Si l'on fait la part d'une sensibilité extrême, qui a peut être trop assombri le tableau, on aura, dans l'abandon de ces souvenirs écrits pour lui seul, une idée fidèle de ce que fut, dans ces années difficiles, l'attitude de Wiseman.

Pourquoi me mettre aujourd'hui à écrire mes impressions de cette

époque? J'ai souvent voulu le faire. Je me décide, parce que jamais peut-être je n'ai mieux réalisé que maintenant, combien, dans toute cette aventure, j'ai marché seul, sans support, sans conseil, sans sympathies autour de moi.

Je vins en Angleterre avec une réputation bien au-dessus de ma valeur, et je me trouvai chargé de lourdes responsabilités et d'un rude travail. Personne ne sait ce qu'il m'a fallu souffrir de tête et de cœur, dans ces années d'isolement et de chagrin silencieux. Au collège, je le sais bien maintenant, je n'avais personne pour partager mon travail, mes pensées, mes sentiments. Que d'heures solitaires de la nuit j'ai passées à prier et à pleurer sous la lampe du saint sacrement; que de nuits sans sommeil!... Presque jamais une parole amie pour me faire comprendre que cette maison était autre chose qu'un petit collège, que c'était la citadelle de la conversion et régénération de l'Angleterre. Comme Oscott eût été différent, si tous nous avions travaillé dans cette idée! Mais, grâce à Dieu, l'œuvre s'est faite malgré nous, malgré nos misérables divisions et nos mesquines jalousies, nos étroitesses de vue, nos froideurs, presque nos sarcasmes en face du travail mystérieux que continuait une puissance meilleure.

Combien peu (sauf Spencer) sympathisaient avec le ton de bonté conciliante et invitante que l'éducation romaine m'avait appris!... Attaques dans les journaux, lettres de remontrance, écrites par les plus influents parmi nous, dures paroles, c'était ma part. J'avais l'air de compromettre la vérité, d'être faible envers l'erreur, de rétrécir les distances, de jeter un pont entre l'erreur et la vérité. Aussi lorsqu'un de nos bons convertis (un seul, Dieu merci!) apostasia après son ordination, les journaux m'en rendirent responsable; en particulier tout le monde me donnait tort et, le cœur brisé par le malheur, il me fallut entendre les exclamations de joie d'un de mes amis : « Voilà qui est bien, disait-il, voilà qui va enfin vous ouvrir les yeux sur votre imprudence. » Pourtant, avant d'agir, j'avais consulté le Saint-Père.

Pour me rassurer moi-même et reprendre cœur, j'allai à Rome... j'y reçus des réponses encourageantes; un petit incident sans importance me frappa extrêmement. Il y avait à l'hôpital du Saint-Esprit un paralytique que j'avais soigné et dirigé avant mon départ de Rome. Pauvre homme ignorant, sans ombre d'éducation et qui, de l'endroit où il était, ne pouvait guère apprendre ce qui se passait en Angleterre. J'allai le voir à son hôpital. Il me parla d'une manière tout à fait inattendue, qui fit sur moi une grande impression. Il me dit de ne pas changer ma façon d'agir, et de ne pas m'inquiéter de ceux qui me désapprouvaient. Cela fut dit d'un ton nettement décidé, comme s'il avait été au courant de tout. Je fus très étonné de cela, car je n'avais rien dit qui pût lui suggérer ses paroles... J'eus l'impression qu'il avait parlé de mon attitude en face des convertis, et que Dieu voulait me consoler et m'encourager par la bouche d'un de ses pauvres à qui j'avais montré un peu de charité.

Le pauvre malade ne se trompait pas, et la Providence devait bientôt montrer à Wiseman qu'il avait eu raison. D'ailleurs, n'avait-il pas suivi l'unique modèle de ceux qui veulent — dans la controverse — non pas mater les intelligences, mais gagner les cœurs ; la divine et très humaine méthode de celui qui s'est assis sur la margelle du puits de Jacob pour écouter la Samaritaine, et qui n'a pas refusé la visite nocturne du timide pharisien ?

A-t-on trouvé depuis Notre-Seigneur une méthode plus efficace, et le secret n'est-il pas toujours d'aimer, de chercher, d'attendre, d'excuser les égarés et d'accueillir enfin avec une confiante tendresse les prodigues et les convertis[1] ?

Henri BREMOND, S. J.

1. Un remords me prend en terminant. Je serais désolé qu'on vît dans ce travail une analyse du livre de M. Ward. Un seul point m'a retenu. A qui voudrait avoir en quelques pages la philosophie de ce beau livre, je conseillerai l'article du P. Tyrrell dans le *Month* de février 1898, heureux de cette occasion de rendre hommage à une intelligence très originale et très sûre.

LA LIBERTÉ

ET LA

CONSERVATION DE L'ÉNERGIE[1]

Le 14 janvier dernier, le R. P. Marius Couailhac, de la Compagnie de Jésus, soutenait en Sorbonne ses thèses pour le doctorat ès lettres. La liberté et la conservation de l'énergie ! Est-il sujet plus actuel en philosophie et qui ait suscité plus de travaux en ces derniers temps ? Un des membres du jury, M. Boutroux, l'avait lui-même traité dans sa thèse sur la *Contingence des lois de la nature*, et son étude récente l'*Idée de loi naturelle* n'avait pas d'autre objet. En fallait-il davantage pour exciter l'intérêt ? Nous ne dirons qu'un mot de cette brillante joute. Les membres du jury, dont l'assistance admira la parfaite courtoisie, signalèrent dans la thèse un grand mérite de finesse dans les analyses, de vigueur dans le raisonnement, d'originalité dans les conceptions, de hardiesse dans les constructions métaphysiques. Aux réponses nettes, précises, rigoureuses du candidat on reconnaissait la forte discipline de la scolastique. Une fois de plus il était constaté que les luttes dialectiques donnent à l'esprit la pénétration et la force.

Ces qualités maîtresses, tout lecteur les retrouvera dans la thèse. A une condition pourtant : c'est que la philosophie contemporaine n'aura pas été pour lui un livre totalement fermé. Le P. Couailhac a vécu dans un commerce intime avec les penseurs de ces dernières années : ayant saisi leurs systèmes, non par la surface, mais dans le fond, il aime à nous transporter d'emblée au centre même des théories adverses. Il a compris le langage nouveau, bien autrement compliqué parfois que la terminologie scolastique, et il l'a adopté en le

1. Marius Couailhac, S. J., docteur ès lettres, *la Liberté et la conservation de l'énergie*. Paris, Lecoffre. In-8, pp. 324.

précisant, persuadé que la discussion doit porter sur les choses, non sur les mots. Enfin, au lieu d'établir une thèse à l'encontre de ses adversaires, il accepte la position qu'il leur a plu de prendre et montre qu'elle est intenable. Tout cela, nous l'avouons, peut désorienter un lecteur insuffisamment initié à la philosophie du siècle. Il y a sans doute un effort à faire, mais arrivé au terme le lecteur ne le regrettera pas. La question traitée semble n'être qu'un problème particulier : en réalité, pour le résoudre, c'est toute une philosophie de la nature et, selon la formule allemande, une conception du monde, qui nous sont données. Avant de l'exposer, il est à propos de préciser la difficulté, et de rappeler les principaux systèmes imaginés jusqu'ici pour la résoudre.

I

Le déterminisme cherche, on le sait, dans la loi de la conservation de l'énergie son objection, sinon la plus forte, du moins la plus claire contre la liberté. La liberté, en effet, si elle n'est pas une illusion, doit agir sur le monde matériel. Affirmer que je suis libre de lever le bras, c'est dire que ma volonté peut, à un instant donné, déterminer et diriger un courant nerveux que, sans elle, la série des antécédents mécaniques ne pouvait amener.

Or, c'est là, nous dit-on, ce que la science repousse. Elle déclare — et c'est à ses yeux une de ses plus précieuses conquêtes — que la somme d'énergie potentielle et actuelle dans le monde est invariable. Il y a équivalence entre toutes les forces de la nature. Quand l'une disparaît, une autre surgit. La première n'est pas anéantie, ni la seconde créée. Il y a passage naturel de la première à la seconde, et une transformation dont on peut trouver la loi. Ici encore rien ne se perd, rien ne se crée. Mais toute intervention de la volonté serait la création d'une force nouvelle. Le monde matériel est donc un monde fermé sur lequel la liberté n'a pas prise.

Montrons d'abord l'étendue de la question, que plusieurs ne semblent pas soupçonner. Ce n'est point seulement la liberté qui est en cause. C'est d'abord toute activité psychique : un hypnotisé, agissant sous une influence étrangère et d'une manière fatale, ne jetterait évidemment pas moins

d'énergie dans le monde qu'il ne ferait à l'état de veille. C'est de plus l'instinct de l'animal et même la vie de la plante : dans tout son cours de 1897, à l'Université de Bruxelles, M. Léo Erréra combattait toute force vitale au nom de la constance de l'énergie. La question est même plus vaste; au fond elle enveloppe la nature entière : avec une profondeur de vues dont M. Boutroux l'a vivement félicité, le P. Couailhac a montré — et il est le premier, croyons-nous, à mettre ce point en lumière — que le monde inanimé n'échappe pas à l'objection.

Cette question est ainsi, à la bien entendre, le point de divergence entre la philosophie ancienne et la philosophie moderne. On ne l'a peut-être pas assez remarqué : c'est à Descartes que ce problème doit son origine ; il date de lui aussi bien que l'orientation nouvelle de la pensée.

Dans la philosophie ancienne, la question ne pouvait même pas se poser. Le monde extérieur était loin d'être pour elle un pur mécanisme, régi par la seule loi du mouvement. Dans tout être, même matériel, on retrouvait toujours deux éléments, l'un purement *quantitatif* (la matière) servant de support à l'autre, l'autre *qualitatif* (la forme) dont le rôle était de spécifier cette quantité et d'en déterminer la nature et l'activité. Le monde n'était donc point gouverné par une loi unique, la loi du mécanisme universel. Mais à la hiérarchie des êtres, qui de la nature inanimée s'élève par degrés à la vie, à la sensation et à la pensée, répondait une hiérarchie parallèle de formes, de qualités, de lois superposées et subordonnées l'une à l'autre, dont l'ensemble constituait le système du monde. Dès lors l'âme intelligente et libre avait ses lois spéciales d'activité. Il n'y avait pas plus de difficulté pour elle d'user de son corps, qu'il n'y en a pour la vie animale de s'emparer des énergies inférieures qui sont à sa disposition.

Descartes opère la scission. En déclarant la guerre aux qualités — trop multipliées, nous l'avouons, par la scolastique — il réduisit le monde matériel à son minimum. Pour lui, il ne reste plus qu'une seule réalité, la matière. Elle n'a qu'un mode d'action, le mouvement. La matière et le mouvement sont régis par les lois mécaniques. C'est là tout l'être.

Descartes niait donc, et la vie, et l'instinct; la logique du système eût demandé qu'il niât la pensée, et au fond ils sont ses disciples, quoiqu'il eût certainement renié une pareille descendance, ceux qui nient toute activité de la pensée, et ne voient en elle qu'un reflet, un épiphénomène. Mais celui pour qui la pensée claire était le fond de toute philosophie, pouvait-il consentir à un tel sacrifice? Il admit donc au-dessus du mécanisme se suffisant à lui-même avec la somme invariable de ses mouvements, la pensée, seule qualité qu'il ne put proscrire du monde.

Mais, quand on a ainsi isolé la pensée du mouvement, il reste à expliquer comment ils demeurent d'accord, et sont liés l'un à l'autre par une action et une réaction réciproques. Que jette ma volonté dans le monde, lorsqu'elle s'empare du mouvement, et pourquoi le mécanisme de l'univers n'en est-il pas troublé? Descartes essaya bien de répondre en disant que la volonté *dirige* les forces sans les accroître. Mais Leibniz, pensait-on, avait définitivement prouvé qu'on ne peut modifier les mouvements d'un système de forces qu'en y introduisant une force nouvelle.

Le problème était posé. Dès lors il a vivement préoccupé les esprits, et plus d'une fois les académies ont eu à examiner de nouvelles solutions qui, hélas! laissaient toujours le débat ouvert[1]. Nous allons examiner rapidement quelques-unes de ces solutions, et cette revue n'aura pas seulement un intérêt historique: ce sera une introduction à la thèse fondamentale du P. Couailhac, et elle nous aidera à entendre sa pensée.

II

Nous omettons les systèmes de ceux qui, tenant les deux bouts de la chaîne, ne font aucun effort pour les rattacher

1. Cf. *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, mai 1878, p. 696: Rapport de M. Paul Janet sur le *Mémoire* de M. Boussinesq. — Carbonelle, S. J., *les Confins de la science et de la philosophie.* — Naville, *la Physique moderne*, p. 14, 222 et suiv. — Fonsegrive, *Essai sur le libre arbitre*, p. 292-327. — Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame*, 1891, dans les notes. — Abbé Piat, *la Liberté*, t. II, p. 220. Deux articles fort intéressants ont été récemment publiés, l'un dans la *Revue thomiste* (mai 1897), par le R. P. de Munnynck, O. P., l'autre par le R. P. Hahn, S. J., dans la *Revue des Questions scientifiques* (janvier 1898).

l'un à l'autre. C'est au fond l'attitude de M. de Freycinet[1], et, si nous lui savons gré d'avoir résisté à l'engouement des savants pour le déterminisme, nous regrettons qu'il n'ait pas essayé d'expliquer le pouvoir directeur qu'il reconnaît à la volonté. Il ne suffit pas de proclamer que la liberté se sert des énergies dont le corps est dépositaire. Il s'agit précisément de savoir comment elle peut ainsi les utiliser, sans en faire varier la somme. Tout est là.

Or, il est vraiment effrayant le nombre de ceux qui, avouant leur impuissance, sans même tenter une conciliation, sacrifient l'un des termes du problème, l'activité de la pensée ou la constance de l'énergie, ou du moins toute action réciproque entre la pensée et le mouvement. D'autres avaient déjà signalé les erreurs ou les dangers de ces systèmes. Le P. Couailhac montre de plus — et nul ne l'avait fait avant lui — combien ils sont inutiles : après toutes ces négations, le problème qu'on voulait fuir reste entier.

Voici d'abord la solution de Leibniz et de Malebranche. Entre le monde des esprits et le monde des corps toute influence mutuelle est bannie. Les deux mondes sont isolés, et s'ils paraissent marcher d'accord, c'est que Dieu a organisé les deux systèmes et maintient entre eux l'harmonie. M. Paul Janet a fort bien montré les conséquences de cette théorie : « S'il est vrai, comme l'a dit Leibniz, que tout se passe dans les âmes comme s'il n'y avait pas de corps, et que tout se passe dans les corps comme s'il n'y avait pas d'âme, ne s'ensuit-il pas que tout l'univers des corps pourrait être soudainement détruit sans que nous nous en apercevions?... Mais alors à quoi bon l'univers[2] ?

Le P. Couailhac va plus loin. Recourir à Dieu pour expliquer la nature, c'est toujours, selon la réflexion d'un profond métaphysicien, Suarez, faire acte de philosophe désespéré. Ce sont les causes prochaines que recherche la science. Mais, ce qui est plus grave, cette solution pose en principe

1. *Essais sur la philosophie des sciences*, p. 327.

2. P. Janet, *la Philosophie française contemporaine*, p. 396. — Cf. R. P. Couailhac, p. 115.

ce qui est en question, à savoir qu'une pensée (divine ou humaine, peu importe) peut diriger les mouvements du monde, sans modifier la quantité d'énergie.

C'est là ce que repoussent tous les défenseurs de l'explication mécaniste, présentée sous diverses formes par Spencer, Taine et leur école. Qu'ils fassent de la pensée un épiphénomène, sans action sur le monde dont elle est un simple reflet; ou un mouvement transformé qui, comme la chaleur, a son équivalent mécanique; ou même un aspect particulier, une des faces du mouvement avec lequel elle se confond : ces trois systèmes refusent toujours à la volonté toute efficacité distincte des forces mécaniques du monde.

Je ne puis que renvoyer le lecteur à la critique très serrée que fait le P. Couailhac du matérialisme sous ses formes les plus modernes et les plus colorées d'idéalisme. Nier l'activité de la pensée, c'est au fond en nier la réalité et les caractères les mieux établis par la conscience.

Le point à noter ici, c'est que cette négation est sans profit. Dans une étude dont la profonde originalité n'échappera à personne, le P. Couailhac montre que le mécanisme lui-même reste absolument inexplicable, si on veut tout réduire au jeu des forces mécaniques. La direction de tout mouvement exige un élément qualitatif, et la dualité qu'on voulait bannir à tout prix surgit de nouveau inévitable.

Elle s'impose plus impérieuse encore pour expliquer la pensée. Vous aurez beau admettre que tous les phénomènes intérieurs, sensations, images, pensées, appétitions, volontés ne sont que des mouvements ou des reflets de mouvements : vous ne pouvez nier les différences essentielles qui distinguent ces divers mouvements. A intensités égales, l'amour se distingue de la haine, et l'idée du devoir de celle du plaisir. La quantité psychique n'est donc pas une quantité pure : elle est unie à un élément qui la distingue et la spécifie, à une qualité. Pour différencier ces phénomènes psychiques, M. Fouillée, faute de mieux, recourait à leurs conséquences, et, sans sourciller, il expliquait la grandeur morale de Jésus-Christ, en disant que *la mort de Jésus du haut de la croix a brûlé dans le monde plus de carbone nerveux et cérébral*,

que n'eût pu en consumer un incendie grand comme Jérusalem ou comme la Judée. S'il faut en venir à de telles rêveries pour nier l'action de l'âme et de la pensée, le bon sens en fera prompte justice et le monisme de la quantité aura bientôt vécu.

Faudra-t-il donc se jeter dans l'extrémité opposée, et nier la constance de l'énergie ? Plusieurs l'ont cru.

Pour donner à cette négation un fondement métaphysique, quelques-uns, et des plus distingués, sont allés jusqu'à nier la constance des lois. Dans sa thèse sur la *Contingence des lois de la nature*, M. Boutroux, que les initiatives audacieuses n'effrayent pas, a essayé de montrer que le déterminisme de la nature n'est qu'apparent. C'est une conception de notre esprit plutôt qu'une loi des choses. Il y a sans doute entre un antécédent et un conséquent un lien, mais il est flexible. Il laisse une place à l'indétermination et, par suite, à la liberté. C'est là une réaction contre le mécanisme. Mais elle est excessive. Elle délie peut-être la liberté des entraves qu'on voulait lui imposer, mais elle ruine les fondements de la science.

D'après l'abbé Moigno, le P. Carbonelle, M. Philippe Breton, les lois de la nature, reposant sur le principe de causalité, sont bien des lois inviolables ; mais on a eu le tort d'affirmer que la constance de l'énergie fût une loi rigoureuse. Elle n'a qu'une valeur approximative, laissant à la liberté assez de jeu pour l'introduction de forces nouvelles. Dans son beau livre sur le *Libre arbitre*, M. Fonsegrive a développé cette idée. « L'âme humaine, dit-il, a reçu à sa naissance une certaine quantité de force, qu'elle peut à son gré communiquer au monde. La volonté donne ce qu'elle a reçu, elle ne crée pas, et, n'ayant reçu qu'une force infinitésimale, elle ne modifie pas sensiblement la quantité d'énergie terrestre. — Le poids d'un wagon sur la bascule est-il augmenté parce qu'une mouche s'y est posée[1] ? »

M. Philippe Breton était si convaincu, dès 1876, qu'il provoquait les savants à des expérimentations plus rigoureuses :

1. Fonsegrive, *Essai sur le libre arbitre*, p. 509-510. — Cf. P. Couailhac, p. 136.

il leur promettait la constatation scientifique de cette nouvelle force mise en circulation par la volonté, et par suite une preuve matérielle de l'existence de l'âme.

Eh bien, c'est là une illusion qui n'est pas sans danger. Si la constance de l'énergie dans le monde échappe par son universalité même à un contrôle direct et rigoureux, on doit reconnaître, après les observations si scrupuleuses des savants contemporains, que tous les faits connus sont en sa faveur. Certains psychologues avaient cru trouver une difficulté insoluble dans la sensation de l'effort : ne sentons-nous pas la force que nous lançons dans l'organisme, quand nous le voulons mouvoir ? Mais, mieux étudié, l'effort lui-même confirme la loi. « Nous n'avons pas conscience, dit fort bien le P. Couailhac[1], de l'énergie que la volonté transmet au corps, mais seulement des forces que l'organisme déploie, » sur l'ordre de la volonté. Celle-ci utilise les énergies existantes, elle ne les crée pas. Même dans les organismes vivants et libres, des expériences aussi délicates que possible ont constaté que la quantité de travail fourni est constamment en rapport avec l'énergie reçue de l'extérieur et emmagasinée. Si, d'ailleurs, on suppute le nombre des actes accomplis dans tous les êtres vivants depuis l'apparition de la vie sur la terre, peut-on traiter de quantité négligeable la force qu'ils auraient jetée dans le monde ?

Mais le vice radical de cette hypothèse est ailleurs. Elle est, elle aussi, inutile. Cette énergie mise à la disposition de l'âme, loin d'être une solution, crée d'inextricables complications et laisse le problème intact. Est-ce une force spirituelle ? Comment alors est-elle mesurable, divisible, semblable aux énergies du monde dont elle accroît la quantité ? On dira donc qu'elle est matérielle : mais alors, en quoi l'âme peut-elle plus facilement agir sur elle que sur les autres forces de son propre corps ? La question qu'on voulait résoudre n'a pas fait un pas. Cette force n'est pas concevable, si elle est indéterminée dans sa direction, son intensité, son état de repos ou d'activité. Déterminée, elle échappe par le fait même à l'action de l'âme : si elle est au

1. *Liberté*, etc., p. 152.

repos, comment l'en faire sortir sans le concours d'une autre force ; et si elle est en mouvement, comment lui donner des directions nouvelles ou l'arrêter ?

Il faut lire cette discussion, à notre avis, décisive. Après l'avoir méditée, on devra avouer que toute force intermédiaire, pour expliquer l'action de l'âme sur le corps, est une superfétation encombrante, qui n'a d'autre effet que de reculer la question.

III

L'échec est donc complet et, en dépit de tous les systèmes, l'action de la pensée sur le mouvement reste inexpliquée. Cela devait être, puisque les recherches s'égaraient dans une fausse voie. Par une illusion malheureuse, on croyait la loi de la conservation de l'énergie inconciliable avec l'action de la volonté, et on ne s'apercevait pas que la difficulté repose uniquement sur un prétendu principe, sous-entendu au fond de tous les systèmes, et que le P. Couailhac énonce ainsi : « On ne dirige une force mécanique que par une force de même nature. »

Cette formule, un peu condensée, a besoin de quelque explication. Elle signifie, dans l'esprit de l'auteur, que, toutes choses égales d'ailleurs, la détermination de la direction suivant laquelle une modification matérielle quelconque doit s'accomplir, par exemple la détermination de la direction d'une force tendant à produire un mouvement, comporte par elle-même une dépense d'énergie.

Si ce principe est faux, la loi de la conservation de l'énergie, si rigoureuse qu'elle soit, ne s'opposera plus à l'intervention de la volonté : les causes psychiques, en effet, pourront choisir entre diverses directions du mouvement, sans produire par le fait même aucun travail.

Mais, ce principe une fois admis comme une loi universelle, toute action de la volonté sur le monde est à jamais exclue. En vain sacrifierait-on la loi de la conservation de l'énergie et permettrait-on à l'âme de jeter dans le monde une nouvelle quantité d'énergie. Encore l'âme devrait-elle, pour cela, *diriger* une force mécanique, je veux dire déterminer la direction suivant laquelle devrait se faire la transformation d'une énergie matérielle, ou de celle que le monde possède

déjà, ou bien de celle qui, d'après M. Fonsegrive, serait confiée à l'âme par Dieu. Or, l'âme n'étant pas une force mécanique, c'est-à-dire n'étant pas par elle-même mesurable et estimable, de quelque façon, en unités de travail, cette direction lui serait interdite : elle resterait sans influence, même dans un monde soumis à des variations incessantes d'énergie.

C'est donc uniquement sur ce principe que doit rouler le débat. Or, sur ce point, le P. Couailhac, avec décision et fermeté, prend exactement le contre-pied des doctrines qu'on lui oppose. Pour lui[1], non seulement il n'est pas démontré qu'on ne puisse *diriger* une force que par une force (nous avons dit plus haut le sens précis de cette locution abrégée), mais encore c'est plutôt le contraire qui serait vrai. *La force reçoit ou transmet les directions, elle leur sert de véhicule, elle ne les produit jamais.*

Ces affirmations étonneront peut-être quelques lecteurs. Uniquement préoccupé de mettre en saillie sa pensée, l'auteur n'a-t-il point parfois un peu trop négligé ces explications qui préviennent toute interprétation fâcheuse? Nous ne le nierions pas. Mais une lecture attentive montrera, croyons-nous, dans cette théorie de la direction des forces, une profonde originalité et les vrais éléments d'une solution.

Le P. Couailhac ne prétend pas, en effet, innover en mécanique : il n'est pas une de ses lois qu'il ne respecte. Soit, par exemple, la loi bien connue de l'inertie : il admet parfaitement que, pour mettre en mouvement un corps au repos, ou pour modifier la direction déjà imprimée à un corps en mouvement, l'intervention d'une force et une dépense d'énergie sont indispensables. C'est même pour cela qu'il croit vaine et inutile toute tentative de conciliation empruntée aux mathématiques. Il n'y a pas de système, pour si ingénieux qu'on le suppose, qui puisse réduire une force à zéro, en lui conservant son efficacité.

Mais, serait-il juste de conclure de cette loi de l'inertie que, partout et toujours, un agent purement mécanique peut seul influer sur le mouvement, et spécialement sur sa direction ? Ne faut-il pas admettre, avec de très grands penseurs et sur-

1. *La Liberté*, p. 215.

tout avec les plus profonds scolastiques, dans les corps, non seulement un élément passif, recevant l'action transmise du dehors, mais une forme substantielle et, dans cette forme et venant d'elle, un principe intérieur d'activité que les agents du dehors détermineront à agir, mais ne créeront pas? Et, ce principe une fois admis, ne peut-on pas, ne doit-on pas dans l'activité de ce corps distinguer un double élément : l'intensité de l'action ou élément quantitatif, la nature spécifique de cette action ou élément qualitatif?

Autant de questions qui ne sont plus du ressort de la mécanique, mais uniquement de celui de la philosophie. Sans doute, d'illustres savants les ont examinées, et on ne peut que s'en féliciter : mais ils quittaient alors le terrain de la science pure pour celui de la métaphysique, et voilà sans doute pourquoi ils ont aussitôt cessé de s'entendre.

C'est à ces questions de philosophie que le P. Couailhac essaie de répondre, et voici sa thèse. A l'origine de toute activité de la nature, il affirme dans les corps un principe complexe d'activité, qui détermine au sein même de l'être, non seulement la *mesure* de l'effet qu'il doit produire, mais encore et surtout la nature, l'*espèce* de cet effet. S'agit-il en particulier d'un mouvement? Il est une foule de directions également réalisables avec une même dépense d'énergie : le choix libre ou nécessaire entre ces diverses directions ne peut donc être le résultat mécanique de cette dépense, et ne comporte par lui-même aucun travail. Et comme ce choix doit pourtant avoir une cause, il faudra reconnaître, dans toute activité matérielle, avec une certaine quantité d'énergie déployée, un pouvoir directeur, dont le rôle consiste à orienter, pour ainsi parler, la transformation d'énergie, sans en accroître ni en diminuer la somme.

Le tort des défenseurs de la liberté a été jusqu'ici de laisser dans l'ombre ce pouvoir directeur, distinct de l'énergie qu'il gouverne. A peine les plus hardis ont-ils essayé de l'introduire dans la sphère de la liberté ou de la vie, et d'affirmer que tout principe vivant, sans jeter de l'énergie dans le monde, pouvait en diriger les transformations. Mais, — sans parler des difficultés que cette action, telle qu'ils la conçoi-

vent, susciterait, — établir ainsi en faveur de l'âme, dont l'existence est spécialement contestée, un privilège sans analogie dans la nature, n'était-ce pas, aux yeux des adversaires, imaginer une théorie, sinon illogique, du moins suspecte d'arbitraire ?

L'originalité de la thèse que nous analysons consiste précisément à nous donner une théorie générale de l'activité du monde, en vertu de laquelle l'influence de la pensée et de la vie n'est plus une exception et une anomalie : elle est un cas particulier, plus admirable sans doute, mais en parfaite harmonie avec la loi universelle des êtres.

Et puisque nos adversaires se retranchent dans le mouvement, ce phénomène auquel, d'après eux, se réduit toute l'activité de l'univers, c'est du mouvement qu'il faut partir. L'auteur prouve donc que le mouvement lui-même est absolument inconcevable, s'il ne procède de deux principes irréductibles l'un à l'autre, c'est-à-dire s'il n'enveloppe, avec l'élément quantitatif auquel répond un certain travail mécanique, un élément spécificatif, une qualité dont ce mouvement doit recevoir sa direction particulière et qui, par suite, concourt à lui donner son existence même.

Cette théorie, nous n'avons pas la prétention en quelques lignes d'en faire apprécier la valeur. On voudra lire tout ce beau livre sur *la quantité et la qualité*. Qu'il nous suffise d'indiquer la marche des idées.

Et d'abord, la direction du mouvement exige l'action d'une qualité distincte de ce qu'il y a de quantitatif dans l'énergie. En effet, pour que le mouvement puisse être conçu, il doit avoir une direction déterminée. Les voies de l'espace sont en nombre infini. Elles sont toutes ouvertes, et, sans changer de durée ni de vitesse, un mouvement les peut parcourir toutes. Comme il n'en peut pourtant suivre plusieurs à la fois, il y a un choix à faire et une direction à prendre. Cette direction est entièrement indépendante de la quantité, puisque la même énergie peut se dépenser à droite ou à gauche. C'est la conséquence indéniable de ce que M. Ernest Naville appelle l'*indifférence dynamique de l'espace* : « Si par la

pensée on isole une planète de l'ensemble de son système, il est clair qu'elle peut se mouvoir sur son orbite dans un sens ou dans l'autre, la quantité de son mouvement demeurant égale... De même, lorsqu'une locomotive est placée sur un chemin de fer horizontal, elle peut prendre une direction ou l'autre, la force de la machine et la force employée par le mécanicien restant les mêmes[1]. » Il y a donc sous le mouvement, outre l'énergie mise en jeu, un principe directeur, la qualité, dont l'influence ne saurait faire varier la quantité d'énergie qu'elle dirige.

On dira peut-être : La direction est produite par le choc ou le conflit des diverses forces. — Tout au plus pourrait-on, par là, reculer la question. Les forces qui s'unissent ou se heurtent exigent elles-mêmes, avant d'agir, une direction déterminée. « La qualité qui dirige, dit justement le P. Couailhac[2], n'est pas postérieure à la quantité, elle lui est contemporaine. Qu'on la supprime, la quantité, la force sans orientation intérieure, est incapable de déterminer le mouvement. »

Vous dites par exemple que la chute d'une pierre dans l'air et son arrêt sur le sol s'expliquent par la pesanteur. Sans doute, et nous ne le nions pas. Mais vous déplacez la question sans la résoudre. La force, en effet, qui pousse les corps les uns vers les autres, quelle qu'elle soit, a une intensité déterminée qu'on peut représenter par un nombre. *Pourquoi cette force, au lieu d'attirer les corps, ne les repousse-t-elle pas ?* « Quelque réponse que l'on fasse à cette question, on sera toujours forcé d'admettre, à côté de la quantité, quelque chose qui l'oriente, la dirige, et qui, *sans l'accroître*, en détermine l'emploi[3]. »

Nos adversaires n'ont pas même pour dernière ressource la *chiquenaude primitive*, par laquelle le premier moteur aurait, à l'origine, mis en branle les forces du monde. On a trouvé hardi Descartes réduisant l'action de Dieu à cette première impulsion. Le P. Couailhac le trouve timide : Dieu se doit à lui-même de déposer dans les êtres, avec la somme de leurs

1. Ernest Naville, *la Physique moderne*, p. 229.
2. P. 296.
3. P. 177.

énergies, l'orientation (l'*inclinatio*, l'*appetitus innatus* des scolastiques) qui leur convient. En tout cas, les admirateurs du mécanisme universel se sont fermé cette échappatoire, eux qui disent avec M. Fouillée : « Il est étonnant que, de nos jours encore, il se trouve des philosophes pour rêver une matière immobile qui aurait eu besoin d'un moteur afin de se mettre en voyage dans l'espace. » Et, plus loin, le même penseur explique l'origine du mouvement par l' « appétition ou volonté représentée sous les formes de l'espace, et *exerçant son action* sur d'autres appétitions et volontés[1] ». Voilà bien, en dépit du philosophe et de ses formules nébuleuses, une action *sui generis* qui n'a rien à voir avec l'intensité de la force, ni avec la quantité d'énergie. C'est là ce que nous nommons l'action directive.

La même thèse ressort avec éclat d'un très curieux chapitre sur la *réversion* des mouvements du monde. Ce problème donna lieu, en 1878, à de piquantes discussions entre deux savants également distingués, M. Philippe Breton et le P. Carbonelle[2].

La réversion d'un mouvement consisterait, pour un système de corps qui a subi une série de changements successifs, à reproduire *en sens inverse* cette même série, en passant par toutes les étapes du premier parcours. Ainsi une goutte de pluie qui, formée dans l'air, est tombée à terre et s'est perdue dans le sol, par la réversion se reformerait à terre, remonterait en l'air pour s'évaporer de nouveau dans les nuages.

Une question, oiseuse en apparence, mais d'un suprême intérêt philosophique, est celle-ci : Les mouvements du monde peuvent-ils être *révertis?* Peut-il se produire tout à coup un arrêt subit, suivi d'un renversement des directions, en vertu duquel toute la série des états précédents reparaîtrait en sens inverse? En prenant, avec M. Philippe Breton, l'exemple d'une poire pourrie, pourrait-on voir « cette poire qui se dépourrit, qui redevient fruit mûr, qui se recolle à son arbre, puis redevient fruit vert, qui décroît et redevient fleur

1. Fouillée, *Descartes*, p. 51 et 200.
2. *Revue des Questions scientifiques*, 1878, t. IV, p. 601 et suiv. — Cf. *les Mondes*, 1875, p. 750.

flétrie, fleur semblable à une fleur fraîchement éclose, puis bouton de fleur, puis bourgeon à fruit... » ?

Pour le philosophe, la réponse n'est point douteuse : cette réversion universelle serait la ruine du principe de causalité ; tous les effets de la première série devraient, dans la seconde, produire leurs propres causes, comme la poire pourrie devrait produire le bourgeon d'où elle est sortie. Dans le monde humain, par exemple, la parole serait entendue avant d'être prononcée, prononcée avant d'être pensée. Le souvenir précéderait la sensation qu'il rappelle, la sensation le désir qu'elle satisfait, le désir le besoin dont il est l'expression, et le besoin, enfin, la privation dont il résulte. L'interversion du temps ici est illogique, et nul ne peut hésiter à la déclarer irréalisable[1].

Mais, à s'en tenir aux formules mathématiques, par lesquelles la science exprime la série des états successifs d'un corps, bien des savants n'ont rien vu qui puisse empêcher la réversion[2]. C'est ce qu'a très bien établi M. Philippe Breton, tout étonné qu'il soit du monde bizarre qui en résulterait, ou qui même, d'après lui, en résulte peut-être sur quelque planète. Les formules, en effet, constatent l'équivalence absolue entre deux états successifs du monde, et rien de plus : Il n'y a, disent-elles, ni perte ni gain d'énergie. Quant au sens dans lequel s'opère l'évolution, elles sont muettes. Or, il est bien évident que l'équivalence persisterait également entre deux

1. *La Liberté*, p. 195.

2. Toute restriction apportée à la réversibilité des phénomènes, par exemple dans les savants travaux de M. Poincaré, confirme notre raisonnement. Ainsi que l'a fort bien remarqué M. Boutroux, constater l'irréversibilité d'un phénomène quelconque, c'est affirmer avec nous l'insuffisance de la quantité d'énergie pour expliquer l'activité de la nature, c'est exiger la présence d'un nouvel élément : la qualité. « Le caractère essentiel d'un phénomène mécanique est la réversibilité », avait dit M. Boutroux. On sait pourtant qu'en réalité la chaleur ne reconstitue jamais intégralement le travail dont elle est issue ; la qualité de l'énergie va toujours en diminuant, comme il résulte du principe de Clausius : les phénomènes sont irréversibles, le résultat final est toujours une déchéance. « Qu'est-ce à dire, reprend le savant philosophe, sinon que la physique ne peut faire abstraction de la qualité ?... C'est la maxime de M. Cornu : En physique, dit-il, il n'y a pas seulement à se préoccuper de la quantité de l'énergie, mais encore de sa qualité. Les lois physiques ne peuvent donc se ramener aux lois mécaniques ; un élément nouveau intervient : la qualité. » (E. Boutroux, *de l'Idée de loi naturelle*, 1895, p. 53-54.)

états, si on renversait l'ordre de succession : les deux termes d'une équation ne cessent pas d'être égaux, si on les renverse.

De ce théorème de la réversion, qui embarrassait si fort le P. Carbonelle, se dégage pour nous une conclusion d'une importance capitale : Puisque la réversion, possible selon les formules scientifiques, est cependant irréalisable, c'est que la force mécanique, mesurable, exprimée par les formules, ne suffit pas à expliquer l'activité du monde matériel. Il faut absolument admettre, sous le mouvement, avec une quantité déterminée d'énergie, un principe directeur qui l'oriente et rende la réversion impossible.

Les formules scientifiques sont, il est vrai, d'une exactitude absolue, mais relativement à l'objet qu'elles expriment. Or, elles ne sont pas l'image complète de la réalité : des deux éléments qui constituent l'être matériel, elles ne représentent que la quantité d'énergie, la force mesurable par le nombre. La direction et le principe d'où elle émane, c'est-à-dire la nature intime de l'être, le sens dans lequel il évolue, le lien de causalité qui relie entre eux les états successifs d'un même système, en un mot, l'élément spécificatif qui distingue entre eux les divers corps et leurs modes d'action, tout cela échappe aux équations mathématiques de la science, parce que rien de tout cela n'est soumis au nombre et à la mesure. Mais tout cela est réel, et constitue la qualité, ou, en langage scolastique, le rôle directif et déterminant de la forme substantielle.

« C'est la qualité, conclut le P. Couailhac, qui dirige dans un sens unique les phénomènes qui concourent à la conservation de la vie. — C'est la qualité qui, dans les combinaisons chimiques, imprime aux atomes des directions privilégiées, détermine et constitue ce que les chimistes appellent l'atomicité. — C'est la qualité enfin qui dirige le mouvement du monde. Quelle que soit la cause qui produit l'attraction, on peut assurer qu'elle enveloppe simultanément une quantité et une qualité qui la spécifie[1]. »

N'est-ce pas un fait digne de remarque, que le P. Couailhac

1. *La Liberté*, p. 197.

pour des raisons métaphysiques, et M. P. Duhem pour des raisons purement scientifiques, aient été conduits l'un et l'autre à restaurer le concept de qualité? L'éminent professeur de Bordeaux, à l'encontre du mouvement scientifique moderne, osait écrire, dès 1894, que « *le plus grand écueil de la physique moderne* avait été jusqu'ici la recherche d'une explication mécanique de l'univers ». Et plus récemment, dans un article remarqué sur l'*Évolution des théories physiques*, le même savant a pris hardiment, contre le mécanisme cartésien et le pur dynamisme de Leibniz, la défense des « *qualités*, qui pour le physicien demeureront *occultes*, mais qui n'en seront pas moins très certainement et très exactement connues [1] ».

Le problème posé au début est ainsi résolu. L'action de la volonté — libre ou nécessaire, peu importe — n'est plus un fait isolé ou anormal. Elle est analogue, sinon identique, à celle que la qualité directrice exerce sur tous les êtres, et, si on persiste à la trouver inintelligible, il faudra bien ajouter que toute activité l'est également [2].

IV

Cette solution évite, semble-t-il, les reproches mérités par les autres systèmes de conciliation, tout en conservant la part de vérité qu'ils renfermaient.

Descartes avait raison de dire : L'âme ne crée pas le mouvement, elle le dirige. Mais, dans un monde d'où toute qualité était bannie, cette direction était inintelligible. Et quand Descartes ajoutait : « L'âme gouverne à peu près comme un cavalier, quoiqu'il ne donne point de force au cheval qu'il monte, ne laisse pas de le gouverner en dirigeant cette force du côté que bon lui semble. » — Où donc, lui demandait Leibniz [3], l'âme prend-elle le mors et les éperons pour modérer des directions déjà déterminées par la mécanique universelle? Et, de plus, qui nous empêchera de sauter jusqu'à la lune ? — Toutefois, le principe énoncé par Descartes aurait dû révéler que partout, même dans le mouvement d'un

1. *Revue des Questions scientifiques*, octobre 1896, p. 494.
2. *La Liberté*, p. 296.
3. Leibniz, *Théodicée*, n. 60.

atome, il faut chercher deux éléments, la force dirigée et la qualité directrice.

Dans ce siècle, des savants d'un vrai mérite ont essayé de résoudre mécaniquement la difficulté. Pour M. de Saint-Venant, notre cerveau serait un instrument si délicat, si sensible, qu'une force infinitésimale le met en branle. Le frottement d'une barbe de plume sur un mélange détonant n'amène-t-il pas l'explosion ? M. Boussinesq, faisant appel à la théorie des solutions singulières, a cru pouvoir réduire cette force infinitésimale à zéro. D'après M. Naville, la volonté dirigerait sans produire aucun travail, à la manière des corps dont la *présence* seule peut, sans agir, modifier les directions d'un système. — Tours de force ingénieux sans doute, mais laissant le problème intact. L'infiniment petit n'égalera jamais le nul. C'est en vain qu'on cherche une force qui tombe à zéro sans perdre son efficacité. On n'y réussira pas, et c'est fort heureux : la liberté, loin d'être sauvée, y périrait. Comme l'a bien vu M. Fouillée, où une force nulle suffit, un vouloir nul suffirait. Et pourtant, ces systèmes renfermaient une indication précieuse, en attirant l'attention sur les forces décrochantes : leur disproportion avec l'énergie mise en activité, leur rôle limité à écarter un obstacle, n'avertissent-ils pas de chercher, au sein même de l'être, avec la force qu'il déploie, le principe directeur qui le gouverne ?

Tout récemment, le R. P. de Munnynck, dominicain, avec la pénétration d'un métaphysicien qui a la bonne fortune d'être aussi un savant, a essayé d'expliquer comment la liberté peut, sans *travail* aucun, actualiser l'énergie potentielle de la substance nerveuse. Dans les composés chimiques, pense-t-il, si l'énergie potentielle ne se change pas d'elle-même en force vive, c'est qu'il y a dans la nature du composé — dans sa forme substantielle — une force *prohibante* qui s'y oppose. Voilà l'obstacle à renverser. Mais, dans l'homme, cette force prohibante ne peut être qu'une des énergies de l'âme, unique forme substantielle. Quoi d'étonnant alors que la volonté puisse à son gré opérer le déclenchement ? Cette opération ne sera que la « réaction d'un être spirituel sur lui-même[1]. »

1. *Revue thomiste*, 1897, p. 177 ; — tiré à part, p. 28.

J'ai hâte de le dire, cette théorie, par son côté philosophique, marque sur les précédentes un immense progrès. Si le P. Couailhac avait pu la connaître, il eût vivement félicité le jeune et savant dominicain d'avoir mis en lumière un des grands principes de la solution définitive. Pour justifier l'influence directrice de l'âme, il l'appuie sur son rôle de *forme substantielle*. Rien n'est plus juste : si l'âme gouverne le corps, c'est en vertu de son identité avec le principe des énergies inférieures de ce corps. Mais le Révérend Père a-t-il déduit de ce principe fécond toutes les conséquences qu'il enferme ? Ne fallait-il pas l'étendre à toutes les formes substantielles, et montrer en elles un principe directeur qui, sans travail, oriente dans une direction déterminée les forces mises à sa disposition ? On éviterait ainsi une théorie d'exception, et cet aveu toujours fâcheux : « La nature ne nous offre aucun autre exemple d'un fait semblable, et il faut l'indiscutable réalité du libre arbitre pour pouvoir l'affirmer[1]. » Pourquoi, dans l'âme elle-même, de toutes les forces qui lui sont subordonnées, la force prohibante a-t-elle seule le privilège d'être gouvernée par la volonté ? Serait-elle d'une nature à part ? On ne le suppose pas, et d'ailleurs ce serait reculer le problème, non le résoudre.

La solution exige une théorie générale qui, dans tout être matériel, montre la quantité d'énergie recevant, sans varier elle-même, son orientation, sa détermination spécifique d'un principe d'un autre ordre, d'une qualité. Théorie qui seule complète et explique les idées émises par d'illustres savants sur « une force vitale *législative*, mais nullement *exécutive*[2] ». « Les phénomènes de la vie, dit encore Claude Bernard, semblent dirigés par quelques conditions invisibles dans la route qu'ils suivent, dans l'ordre qui les enchaîne... C'est cette puissance ou propriété évolutive qui constituerait le *quid proprium* de la vie. » Tout être, même dans les sphères inférieures, réclame une propriété directrice de son évolution, son *quid proprium*.

C'est là le mérite de la thèse.

1. *Revue thomiste*, 1897, p. 174.

2. Claude Bernard, *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*, p. 51.

V

Ce mérite n'est pas le seul. Pour résoudre un problème restreint en apparence, mais en réalité si vaste, l'auteur a dû toucher aux questions fondamentales de toute philosophie. Nous ne pouvons même indiquer les solutions ingénieuses qu'il propose et les vues qu'il ouvre en passant. Notons, cependant, dans son Ier livre, à propos des théories courantes sur la mémoire, des analyses déliées, très remarquées du jury le jour de la soutenance, et, dans son livre V, une étude importante sur la causalité. C'est le principe même de la conservation de l'énergie qui lui sert à montrer l'insuffisance des doctrines contemporaines sur la loi, et à prouver que, comme l'a cru toute la philosophie qui s'est inspirée d'Aristote, la cause est vraiment agissante et productrice, et que son activité la laisse intacte : *causa causando non mutatur*. C'est plaisir de retrouver ainsi par des voies nouvelles des conceptions qui nous sont familières, et de voir nos adversaires battus par leurs propres armes.

Peut-être pourrions-nous aussi, et sans le solliciter trop vivement, rapprocher le concept de *qualité* du concept de *forme*, et bien faire voir que la conception qu'on nous propose, surtout quand il est question des formes supérieures, de la vie, par exemple, concilie, mieux que toute autre, avec les données de la science la plus récente, les justes exigences de la métaphysique spiritualiste.

Mais nous avons hâte d'arriver à une question dont l'importance est capitale et à laquelle nous ne pouvons accorder tout le développement qu'elle mérite. Dans le livre VI et dernier, le P. Couailhac donne de l'existence de Dieu une démonstration qui unit à la profondeur le mérite, rare en ces matières, de la nouveauté.

On sait la position prise en ce siècle par la philosophie séparée : nul ne prétend aujourd'hui que le monde puisse être l'œuvre du hasard. On admet généralement que l'univers, dans le détail et dans l'ensemble, tend vers des fins. Mais cette tendance obscure et inconsciente serait plus semblable à l'instinct de l'animal qu'à l'intelligence de l'homme.

Le plan que réalisent les choses n'aurait pas d'existence en dehors d'elles.

Ces doctrines, sans doute, nous paraissent absurdes. Ce n'est pas sans difficulté, cependant, qu'on les réfute. Pour parvenir à Dieu, la finalité une fois admise, il faut prouver deux choses : d'abord qu'elle suppose une intelligence, et ensuite que cette intelligence est parfaite. C'est pour franchir ces deux étapes que M. Janet a écrit son beau livre sur les *Causes finales*. Mais nous sommes forcé d'avouer que ses raisonnements, judicieux sans doute, ne sont pas toujours décisifs. On sent bien, après l'avoir lu, que l'*inconscient*, quelque nom qu'on lui donne, ne peut suppléer l'intelligence ; il reste néanmoins dans l'esprit comme une vague inquiétude. Et quant à établir que l'intelligence ordonnatrice du monde est parfaite, c'est une démonstration des plus laborieuses, même pour la philosophie scolastique.

Par une voie très courte, un peu ardue peut-être, et par là même intéressante et d'une belle allure métaphysique, le P. Couailhac déduit la nécessité d'une intelligence infinie du concept même de finalité.

Il n'y a, d'après lui, que deux alternatives : la finalité est absolument inconsciente, ou elle est vraiment consciente et intelligente. C'est à l'une ou à l'autre qu'en définitive se ramènent toutes les conceptions intermédiaires. Nous le pensons comme lui, mais nous aurions aimé qu'il l'eût montré.

Ceci posé, il établit que la finalité, soit inconsciente, soit partiellement consciente, est inintelligible et même contradictoire. Cette contradiction ne se résout que si, au-dessus des choses mobiles qui tendent vers une fin, on place une conscience immobile, qui ne devient pas, mais qui est. « Placée au terme de l'évolution, elle se trouve soustraite au mouvement. Il n'y a au-dessus d'elle rien de réel ni de concevable, tout progrès serait donc inintelligible. Toute déchéance serait inconciliable avec sa perfection. Il n'y a donc en elle ni changement, ni désir latent, ni tendance obscure. Tout est en quelque sorte transparent, c'est une lumière sans ombre, une pensée pure. »

Sainte-Beuve disait en parlant des philosophes de notre

temps : « Je soupçonne que leur grandeur vient en grande partie du nuage qui les entoure, et, si quelqu'un au courant de leurs systèmes se dévouait à traduire en langage clair et intelligible leurs formules sybillines, il est à croire qu'on s'apercevrait bien vite que ces systèmes ne sont ni si pleins ni si neufs qu'ils le paraissent. » Pourquoi le P. Couailhac, qui nous a donné des preuves de son courage à explorer ces régions, ne se dévouerait-il pas à cette œuvre ? Il a montré qu'il le peut : nous souhaitons que les circonstances lui permettent de le vouloir.

Eugène PORTALIÉ, S. J.

LE

CLIMAT SYRO-PALESTINIEN

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

In terram bonam et spatiosam, in terram quæ fluit lacte et melle. (*Exod.*, III, 8.)
Phœnice, Libano monti acclivis, regio plena gratiarum et venustatis.
Ammien MARCELLIN.

Située entre le 30e et le 38e degrés de latitude septentrionale, la Syrie se trouve vers l'extrémité sud de la zone tempérée. Elle jouit en conséquence d'un climat intermédiaire, servant pour ainsi dire de transition entre la zone tempérée et les régions tropicales.

Un des traits les plus caractéristiques de cette contrée, au double point de vue géographique et climatologique, c'est sa division en deux parties d'inégale étendue par une chaîne de montagnes courant du nord au sud. Rien de plus dissemblable que les deux versants de cette chaîne. Sur le flanc occidental, la côte jouit d'un climat maritime relativement constant et modéré. A l'orient, sur le versant qui regarde les déserts syriens, commence déjà le climat continental des steppes de l'Asie antérieure, avec une flore spéciale et des écarts de température souvent considérables.

La présente étude dépassera rarement la limite septentrionale du Liban, formée par l'importante brèche de l'*Eleutherus* ou vallée du *Nahr-al-Kabîr*, limite coïncidant sensiblement avec les frontières assignées par plus d'un savant moderne à la Terre Sainte[1]. Comprise ou non dans l'ancien pays de Chanaan, la Syrie centrale est trop intimement liée à l'histoire biblique pour qu'il soit permis à l'exégèse d'en faire abstraction.

1. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, s. v. Chanaan ; *Revue biblique*, 1895, p. 23 ; — Van Kasteren, S. J. : *la Frontière septentrionale de la Terre promise.*

Il nous sera impossible de signaler toutes les particularités modifiant à l'infini le climat de chaque province[1]. Ces modifications sont souvent assez profondes, par suite de la forme allongée de la Syrie, s'étendant sur neuf degrés de latitude, et des grandes inégalités de relief, dominant de 3100 mètres et plus le niveau de la Méditerranée et descendant à près de 400 mètres au-dessous par la dépression du Ġaur[2]. Tandis que le désert syrien et celui de Negeb ressemblent au Sahara par leurs extrêmes de température, et surtout par leurs chaleurs torrides, certaines vallées, bien protégées contre les vents du midi et du nord et s'inclinant vers la Méditerranée, ont un climat doux et à faibles variations mensuelles, rappelant le midi de la France.

I. — Saisons.

Ce qui frappe le plus dans le climat syro-palestinien, c'est le partage en deux saisons nettement tranchées : la période des pluies et celle de la sécheresse. Cette division fondamentale est clairement indiquée dans ce passage de la *Genèse* (8, 22) : *Cunctis diebus... sementis et messis*, *frigus et æstas*, *astas et hiems... non requiescent*. Hiver et été, le temps des semailles et celui des récoltes[3], l'époque du froid et de la chaleur, celle des pluies et de la sécheresse, voilà toute la terminologie de l'Écriture sainte pour désigner les saisons de l'année. (Cf. *Isaïe*, 18, 6 ; *Amos*, 3, 15; *Zach.*, 14, 8.)

1. Bibliographie : Ankel, *Grundzüge der Landesnatur des Westjordanlandes* (nous n'avons pas vu cet ouvrage). — Chaplin, *Das Klima von Jerusalem*, Z. D. P. V., xiv, 93 ff. — L. Anderlind, *Der Einfluss der Gebirgswaldungen im nördlichen Palästina auf die Vermehrung der Niederschläge*, Z. D. P. V., viii, 101 ff. — *Glaisher*, P. E. F., *Quarterly statements*, 1894, 39 ss. — D[r] B. Boyer, professeur à la Faculté de Beyrouth, *Conditions hygiéniques actuelles de Beyrouth et de ses environs immédiats*. Lyon, 1897. — D[r] Diener, *Libanon. Grundlinien der physischen Geographie und Geologie von Mittel-Syrien*. Wien, 1886. — Geo. A. Smith, *The historical geography of the Holy Land*, 1897 ; p. 63-90.

2. Vallée du Jourdain.

3. En particulier « le temps de la moisson du blé » est une locution usitée pour désigner une époque de l'année (*Gen.*, 30, 14 ; *Jug.*, 15, 1 ; *Ruth.*, 2, 23 ; I, *Rois*, 12, 17). Elle variait avec les régions de la Syro-Palestine. Mais elle était généralement close vers la Pentecôte, où l'on offrait au Seigneur les prémices de la moisson. (*Exod.*, 23, 16 ; 34, 22.)

La *Vulgate* parle bien du printemps (*Ps.* 74; *Vulg.*, 73). Malheureusement, au lieu de « æstatem et *ver* tu plasmasti ea », il faut lire « æstatem et *hiemem* », comme notre version arabe de Beyrouth a très bien rendu. Les météorologistes doivent en prendre leur parti : la Bible ne connaît que deux saisons.

Pour quatre mois, on trouve des noms anciens indiquant le retour de ces mois à des saisons déterminées. Ce sont : le premier, *Abîb*, mois des épis (*Exode*, 13, 4; 23, 15; 34, 18; *Deut.*, 16, 1, où la *Vulgate* intercale la glose explicative *verni temporis*); le deuxième, *Ziv*, mois des fleurs (III *Rois*, 6, 1, 37); le septième, *Eṭanim*, mois des courants (III *Rois*, 8, 2); le huitième, *Bul*, mois des pluies (III *Rois*, 6, 38). Tout ce qu'on peut tirer de ces noms, c'est que l'année hébraïque, quoique lunaire, était réglée aussi sur la marche des saisons. Dans le calendrier musulman, au contraire, l'ordre des mois ou lunaisons retardant chaque année de onze jours sur la révolution du soleil, cesse de coïncider d'une manière fixe avec le cours des saisons.

Un même mot sert à désigner l'hiver et la pluie : סְתָו, en arabe *sitâ*, et cela avec beaucoup de justesse : excepté sur les hauts sommets de l'intérieur, la pluie est, en réalité, l'unique caractéristique de l'hiver. La terre continue à produire des plantes, des fruits et des fleurs pendant la saison des pluies : le néflier fleurit en décembre, l'amandier en janvier; pendant ces deux mois, l'oranger et d'autres arbres apparaissent chargés de fruits. A vrai dire, sous le beau ciel de Syrie, la nature jouit tout au plus d'un demi-repos.

Beaucoup plus fréquent que *setâh* est le terme *ḥoref*[1], pour désigner l'hiver. L'été s'appelle *qaiç* (en arabe *qaiẓ*), c'est-à-dire le temps brûlant.

Il n'y a aucune allusion au printemps ou à l'automne dans l'Ancien Testament. En Syrie, il peut tout au plus être question d'un printemps très court, principalement à l'intérieur du pays, qui jouit d'un climat continental aux contours nettement définis. A la fin des grandes pluies de l'hiver, on observe trois ou quatre semaines pendant lesquelles la terre

1. Comp. l'arabe *ḥarîf* qui, comme le terme hébreu, désigne proprement les pluies de l'automne, c'est-à-dire les premières pluies de l'hiver.

se recouvre d'un vrai tapis de verdure et de fleurs. C'est, si l'on veut, le printemps palestinien, période ravissante mais fugitive. Aussi, les écrivains sacrés n'ont-ils jamais éprouvé le besoin de lui consacrer un terme spécial.

A cette époque de l'année conviennent plusieurs traits du tableau esquissé au *Cantique des Cantiques* (2, 11) : « L'hiver est passé, la pluie[1] a cessé, elle a disparu ; les fleurs se montrent dans la campagne ; le temps de la taille est arrivé ; la voix de la tourterelle s'est fait entendre... Les vignes fleurissent et répandent leur parfum. »

Au lieu du *temps de la taille* (*tempus putationis*), plusieurs modernes préfèrent traduire « le temps du chant des oiseaux[2] ». Ce trait de la description s'harmonise parfaitement avec le vers suivant : *La voix de la tourterelle*, etc. Malheureusement, de nos jours, les campagnes palestiniennes sont silencieuses. Par suite du manque d'arbres, les concerts des chantres ailés y sont un vrai phénomène. Une exception doit être faite en faveur des bords du Jourdain, de certains cantons de la Galilée septentrionale et des sommets boisés de la Pérée. Là, nous avons entendu, et même au mois de juin, de véritables concerts d'oiseaux. Assurément, la Palestine cisjourdaine n'offrait pas jadis l'aspect morne et désolé qu'elle présente actuellement. Mais les forêts y ont toujours été fort rares. Si donc on accepte la version moderne du verset 12, on adoptera peut-être aussi l'opinion assignant comme cadre au *Cantique des Cantiques* les fraîches et poétiques vallées de Galaad.

La saison la plus agréable de l'année va du milieu de mars au milieu de mai. Jusque vers la fin d'octobre, le ciel est généralement pur et la nébulosité peu considérable, comme nous le verrons plus en détail, en traitant de la pluviométrie. Quelquefois, les premières pluies se font attendre. Souvent aussi, entre ces ondées précoces et les fortes averses de l'hiver, s'étend un espace assez considérable.

1. Le texte a גֶּשֶׁם, c'est-à-dire les fortes pluies de l'hiver, suivies, après un intervalle plus ou moins considérable, du *malqôs*, « imber serotinus ». (Voir plus loin.) Immédiatement après le malqôs, les campagnes sont desséchées.

2. Gesenius, p. 421.

Cette arrière-saison, comprenant tout novembre et une partie de décembre, présente un charme particulier. L'atmosphère est d'une transparence inconnue sous d'autres cieux, les montagnes revêtent des teintes pourpre et rose ; les nuits sont fraîches, la température diurne d'une grande douceur. C'est l'automne de Syrie.

Ce terme se présente une seule fois dans le Nouveau Testament, dans l'épître de saint Jude, qui, écrivant en grec, fait allusion à une saison bien connue de ses lecteurs. Il compare (v, 12) les hérétiques qui ne produisent rien de bon aux « arbres d'automne » (δένδρα φθινοπωρινά), parce que ces arbres n'ont alors plus de fruits et perdent même leurs feuilles. Quoiqu'il n'y ait dans l'Ancien Testament aucun mot qui désigne l'automne, saint Jérôme a employé deux fois cette expression dans *Isaïe* (28, 4) et *Michée* (7, 1), pour rendre l'hébreu *qaiç*, parce que, dans ces deux passages, il est question de la récolte des fruits[1].

II. — Pluies.

En octobre, les premiers nuages s'élèvent et la saison humide s'annonce quelquefois par des orages. C'est ce que l'Ancien Testament appelle *yôreh*, les *premières pluies*, « pluvia temporanea[2] » de la Vulgate, signalées par l'Écriture comme une marque spéciale de la protection divine. Le sol desséché et durci en est assez ameubli pour pouvoir être labouré[3]. Puis ce sont, durant plusieurs jours, des ondées, souvent très violentes, mais dépassant rarement la période d'une semaine. Dans l'intervalle, surtout quand souffle le vent du nord-ouest, on jouit d'un temps splendide et doux (*Prov.*, 25, 23).

La fin de décembre est orageuse ; janvier et février sont pluvieux et froids. En décembre et janvier, la neige tombe dans les montagnes ; exceptionnellement, elle descend jus-

1. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, s. v. *automne*.

2. Appelées par les fellahs palestiniens *al-wasm al-badrî*. Cf. *Deut.*, 11, 14 ; *Jér.*, 5, 24 ; *Joël*, 2, 23 ; *Osée*, 6, 3 ; *Ps.*, 84, 7 ; *Ép. saint Jacq.*, 5, 7 ; *Job*, 29, 23.

3. « Donne une bonne portion de semence à ton champ en Tišri et ne crains pas de semer même en Casleu (décembre) », dit un Targum sur l'Ecclésiaste, 11, 2.

qu'à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il en est fréquemment question dans l'Ancien Testament (*Ps.* 68, 14; 147, 16; *Isaïe*, 55, 10, etc.); mais deux fois seulement dans les livres historiques (II *Rois*, 23, 20; *Macc.*, 13, 22).

C'est pendant cette saison qu'il tonne et qu'ont lieu les orages. Hors de là, ils apparaissent comme un phénomène extraordinaire : *dâbâr haggâdôl* (Cf. I *Rois*, 12, 17). Règle générale : la rentrée des moissons n'est jamais troublée par la pluie. Le contraire est un événement des plus surprenants : « Quomodo pluviæ in messe, sic indecens stulto gloria » (*Prov.*, 26, 1). Les dernières pluies, *malqôs*, « imber serotinus », tombent en mars et avril; elles achèvent de mûrir les moissons[1]. Viennent-elles à manquer, les récoltes sont médiocres ou même totalement compromises (*Amos*, 4, 7). De là le proverbe : « La bienveillance du roi est comme le nuage de la pluie tardive » (*Prov.*, 16, 15).

Avec le mois de mai commence régulièrement la période sèche. A l'approche de l'été, il s'élève encore des brouillards dans les montagnes; mais ils sont peu persistants et l'atmosphère est habituellement d'une pureté admirable : ce que l'on reconnaît, surtout la nuit, à l'éclat plus intense de la lune et des étoiles. En été, la pluie est partiellement remplacée par des rosées, souvent très fortes, excepté au désert[2].

Pour corriger l'excessive sécheresse du sol, on arrose les plaines, lorsqu'il est possible d'y amener les eaux, au moyen de petits canaux, *peleg*, ou *divisiones aquarum*, comme s'exprime la Vulgate (*Prov.*, 21, 1). Ce même mot *peleg* revient au *Ps.* 1, 3. Dans les montagnes et aussi ailleurs, l'irrigation fluviale fait défaut ou ne répond pas aux exigences de la terre (*Deut.*, 11, 10 *sqq*). Aussi, la presque totalité de la Palestine n'ayant d'autre arrosage que celui du ciel, l'insuffisance ou le retard des pluies a toujours des conséquences fâcheuses pour les moissons (*Jér.*, 14, 4). Malheureusement, les cas de sécheresse ne sont pas très rares. Les Livres Saints en mentionnent un certain nombre, à partir de l'époque

1. *Deut.*, 11, 14; *Jér.*, 3, 3; 5, 24; *Joël*, 2, 23; *Zach.*, 10, 1.

2. *Gen.*, 27, 28, 39; *Juges*, 6, 38 (exemple curieux); *Osée*, 14, 6; *Mich.*, 5, 7; *Cant.*, 5, 2, etc.

patriarcale (*Gen.*, 12, 10; 26, 1; 42, 5; 43, 1, etc.). Aussi, afin de récompenser la fidélité de son peuple, Dieu promet de donner la pluie en son temps pour les bonnes récoltes (*Deut.*, 11, 10-14; *Osée*, 2, 22; hébr., 24).

Les conjonctures les plus favorables pour l'agriculture sont moins des pluies très abondantes, que des ondées consécutives avec de courtes interruptions, surtout au printemps et en automne. Les averses de l'hiver, ou *cataractes*, comme portent les versions grecque et latine[1], sont parfois d'une violence extrême; elles renversent les maisons et causent momentanément des inondations[2].

Il est hors de doute que la proximité des forêts exerce une influence sur la quantité et la régularité des pluies. Pour cette raison, la moyenne des pluies à Nazareth est supérieure à celle de Jérusalem[3]. Dans la pluviométrie surtout, il est à propos de rappeler le rôle météorologique des montagnes de l'intérieur.

Des observations faites à Beyrouth nous permettent d'étudier le climat maritime de la Syro-Palestine. On peut les étendre à la plupart des points de la côte, depuis Tripoli jusqu'à Jaffa. Gaza jouit d'un climat égyptien. Cependant, plus on avance vers le nord, plus la période de la sécheresse absolue tend à diminuer et la pluie à se répartir également sur tous les mois de l'année.

A Beyrouth même, la période sèche dure depuis le mois de mai jusqu'au commencement d'octobre. Ce temps relativement court est dû à la position spéciale de la ville et au voisinage du Liban. La moyenne d'eau tombant annuellement à Beyrouth est de 894 millimètres, contre 558 millimètres à Jérusalem et 630 millimètres à Nazareth. Juillet et août sont

1. *Isaie*, 24, 18; *Malach.*, 3, 10. En hébreu, le premier passage a « fenêtres d'en haut », le second : « fenêtres des cieux ». Ces « arubôṭ » ou *fenêtres* désignent les fenêtres treillissées qu'on supposait placées dans la voûte céleste et par lesquelles coulait la pluie. — *Dict. de la Bible*, s. v. *cataractes*.

2. *Matt.*, 7, 25-27. Elles interrompent toute communication, surtout dans les districts montagneux. De là : « Priez pour que votre fuite n'arrive pas pendant la saison d'hiver. » (*Matt.*, XXIV, 20.)

3. Cf. Dr Anderlind, *Einfluss der Gebirgswaldungen in Palästina auf die Vermehrung der Niederschläge*, Z. D. P. V., VIII, 101.

absolument privés de pluie ; décembre et janvier en ont le plus. A Jérusalem, le mois pluvieux par excellence est février.

Les pluies de la côte sont souvent diluviennes. Elles arrivent d'une façon presque instantanée, tombent par averses, transforment les rues en torrents, balayent toutes les immondices et obstruent les égouts qu'elles ensablent. Mais ces pluies sont très passagères. Après une averse de deux ou trois heures, il n'est pas rare de voir le soleil briller d'un vif éclat dans un ciel sans nuages. Les tableaux suivants permettront de se faire une idée du régime des pluies à Beyrouth.

Voici d'abord le tableau des plus fortes pluies, tombées à des jours déterminés, pendant une période d'observation allant de 1876 à 1885 :

ANNÉES. . .	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885
	63,^{mm}2	87^{mm},4	60^{mm},2 *	109^{mm}	44^{mm}	58^{mm}	66^{mm}	95^{mm}	90^{mm}	61^{mm}
JOURS. . . .	15 Nov.	4 Fév.	12 Juin	30 Déc.	12 Janv.	4 Fév.	26 Déc.	3 Nov.	21 Janv.	10 Janv.

MOIS PAR ORDRE DE HAUTEUR DES PLUIES :

Décembre. .	186^{mm},7	Mars. . . .	89^{mm},7	Septembre	12^{mm},7
Janvier . . .	181^{mm},9	Avril. . . .	55^{mm},1	Juin . . .	6^{mm},3
Février . . .	159^{mm},9	Octobre. . .	37^{mm}.	Juillet. . .	0^{mm},5
Novembre. .	148^{mm},6	Mai.	14^{mm},2	Août . . .	

Les nombres les plus divergents sont 583 millimètres observés en 1889, et 130^{mm},6 observés en 1877. A part ces écarts exceptionnels, les chiffres oscillent autour de la moyenne générale de 894 millimètres avec une régularité assez constante.

Les brouillards sont inconnus à Beyrouth. Par contre, ils sont fréquents dans certaines parties voisines du Liban, comme la vallée du *Nahr-al-Kalb*, à *Bikfaïa,* etc. Dans la ville même, il y a en moyenne dix-huit jours par an qu'on peut

* Ce chiffre, vraiment extraordinaire, est donné d'après Diener. *Op. cit.*, p. 162.

appeler orageux. La grêle n'est pas un phénomène inconnu sur la côte phénicienne : il grêle en moyenne un peu plus de six jours pendant l'année.

La quantité de pluie, assez élevée, se répartit heureusement sur un petit nombre de jours : de là, une nébulosité peu considérable. D'ordinaire, l'atmosphère est d'une limpidité remarquable, même en hiver. On peut dire que le ciel de Beyrouth est largement éclairé pendant 196 jours par an; plus ou moins pendant 119 jours; pluvieux pendant 48 jours.

Dans le Liban, la période pluvieuse est plus longue que sur la côte. Au moins sur le versant méditerranéen, il est classique d'avoir une averse aux environs de la fête de la Croix (14 sept.), c'est-à-dire vers l'équinoxe. Les pluies y sont également plus violentes que sur les bords de la mer. Si l'on considère que l'arête du Liban se dresse comme une muraille interceptant les vapeurs d'eau de la mer, on comprendra que les plus grandes quantités d'eau soient condensées sur le flanc occidental. De là la présence de ces bandes de nuages venant le matin, même en été, s'arrêter à une hauteur de 800 à 900 mètres, pour disparaître vers le soir.

L'humidité est considérable à Beyrouth, moindre pourtant qu'à Alexandrie. L'hygromètre subit des oscillations peu étendues, excepté pendant les périodes de sirocco. Même observation pour la pression atmosphérique, en général bien peu variable et se maintenant autour de 760 avec une grande constance, surtout pendant les mois d'été. Quand le vent chaud souffle avec intensité, le baromètre baisse jusqu'à 740, pour remonter ensuite progressivement.

Comme Beyrouth nous a servi de type pour le régime des pluies, le long de la côte, Jérusalem et la Damascène vont nous permettre d'étudier la pluviométrie et l'hygrométrie de l'intérieur. Dans la vallée du Jourdain, la quantité de pluie est très faible et sensiblement inférieure à la moyenne de la Palestine.

A Jérusalem, la durée moyenne des jours de pluie est de 188; la plus longue période de 221, la plus courte de 126 jours. D'ordinaire, la pluie commence dans la première moitié de novembre, assez souvent en octobre. Quand, en septembre,

il y a quelques petites averses, — phénomène très rare, — le mois d'octobre est entièrement sec et la quantité de pluie annuelle reste sensiblement au-dessous de la moyenne. Les dernières pluies tombent le plus souvent à la fin d'avril, ou au commencement de mai ; nous avons été surpris par une averse le 19 mai 1897, dans le voisinage de la Ville Sainte. La moyenne annuelle est de 581^{mm},9 : le maximum observé de 1 090^{mm},6, le minimum de 318^{mm},5.

Voici, répartie par mois pendant la période humide, la moyenne d'eau tombée et celle des jours de pluie :

	Jours de pluie	Quantité d'eau
Octobre	1,50	13^{mm},1
Novembre	5,32	42^{mm},3
Décembre	9,4	119^{mm},8
Janvier	10,18	139^{mm},2
Février	10,45	134^{mm},6
Mars	8,50	89^{mm},7
Avril	5,45	36^{mm},8
Mai	1,59	5^{mm},1

A Jérusalem, les vents pluvieux sont ceux d'ouest, surtout ceux du sud-ouest. La moyenne des jours où le ciel est sans nuages est d'environ 140 par an. Février et mars sont les mois les plus nuageux. Les rosées sont surtout abondantes au printemps, en septembre et en octobre ; elles sont principalement favorisées par le vent d'ouest, quand il règne toute la nuit. La moyenne annuelle de la pression atmosphérique est 696 ; la plus basse constatée pendant vingt-deux ans d'observations a été de 685, la plus élevée de 706.

Dans la Damascène, la période sèche est plus longue que sur la côte et empiète sensiblement sur l'arrière-saison ou automne syrien. Avec avril, finissent d'ordinaire les dernières pluies. Les premières commencent dans la seconde moitié d'octobre : il y a donc environ six mois de sécheresse. Règle générale : les plus fortes averses tombent vers la fin de février ou le commencement de mars. La quantité de pluie est sensiblement moindre que sur la côte. Il y est suppléé pendant l'été par une abondante rosée et par la grande humidité du sol. En revanche, l'air est alors d'une sécheresse inaccoutumée et l'hygromètre oscille en général entre 30 et 40 p. 100. Cette absence d'humidité dans l'atmosphère, sans

parler de la situation continentale de Damas, doit être attribuée à la fréquence des vents du sud et du sud-est. La neige n'est pas non plus une apparition rare pendant les mois d'hiver à Damas.

III. — Vents

Les Hébreux distinguaient quatre points cardinaux : l'est, l'ouest, le sud et le nord. Pour s'orienter, ils se tournaient vers l'est. Par suite, ils appelaient l'orient *qêdém* ou *qâdîm* « ce qui est devant » ; l'occident, *aḥôr* « ce qui est derrière »; le sud, *yamîn* ou *ṭêmân* « la droite » ; et le nord, *ṣim'ôl* « la gauche ». Enfin, par une application de ces données cosmographiques à la géographie locale, *yam* « la mer », c'est-à-dire la Méditerranée, et *négeb*, proprement le désert au midi de la Palestine, indiquaient respectivement l'ouest et le sud.

Aux quatre points cardinaux correspondaient les « quatre vents du ciel[1] » et les « quatre coins de la terre[2] ». La relation de ces deux idées est expressément notée dans *Jér.*, 49, 36. D'ordinaire, les points cardinaux portent les noms concrets des quatre vents[3] : ainsi l'*Aquilon* est presque toujours pris pour le nord. Direction des vents et orientation doivent naturellement être entendues dans un sens très large. Ainsi, le vent du nord désigne habituellement un vent soufflant entre le nord-ouest et le nord-est, et ainsi du reste. De même, la Babylonie est souvent indiquée comme étant au nord de la Terre promise.

En Palestine, plus que partout ailleurs, le climat est sensiblement modifié par les courants atmosphériques. Le vent du nord est froid, celui du sud chaud, le vent d'est sec, le vent d'ouest humide. Les vents intermédiaires participent à ces qualités, selon qu'ils se rapprochent plus ou moins des points cardinaux. Ainsi le vent du nord-est est froid et sec, celui du nord-ouest froid et humide, celui du sud-est chaud et sec, etc.

1. *Zach.*, 2, 10; 6, 5; *Ézéch.*, 37, 9; 42, 20; *Dan.*, 7, 2; I, *Par.*, 9, 26; *Apoc.*, 7, 1. Pour vent du Nord : Cf. *Prov.*, 25, 23; Sud : *Ps.*, 78, 26; *Luc*, 12, 55; Est : *Ps.* 78, 26; *Exod.*, 14, 21; Ouest : *Exod.*, 10, 19.
2. *Is.*, 11, 12; 24, 16; *Ézéch.*, 7, 2; *Apoc.*, 7, 1; *Job*, 37, 3; 38, 13.
3. I *Par.*, 9, 24; *Jér.*, 49, 36; *Ézéch.*, 37, 9; *Matt.*, 24, 31.

L'anémométrie de la Syro-Palestine se distingue par une grande régularité. En hiver, prédominent les vents de l'ouest et du sud, qui amènent la pluie. Au sommet du Carmel, le prophète Élie, voyant un nuage monter de la mer, c'est-à-dire à l'occident, commande à Achab de « descendre, de peur que la pluie ne le surprenne » (III *Rois*, 18, 44). Comme au temps du Sauveur, on peut toujours dire, « lorsqu'on voit un nuage s'élever de l'ouest : la pluie va venir; et cela se réalise » (*Luc*, 12, 54). Cela signifie, sans doute, non pas que le vent d'ouest est toujours suivi de pluie, mais que l'occident est par excellence le côté de la pluie et qu'en hiver ce vent, chargé de l'humidité de la mer, finit toujours par amener une dépression barométrique.

En été, les vents régnants sont ceux du nord-ouest et du nord. Le vent du nord-ouest est un vent diurne, s'élevant de la Méditerranée entre huit et neuf heures du matin et durant jusque vers le coucher du soleil. Il rend tolérables les chaleurs de l'été, surtout à Jérusalem et dans les districts montagneux de l'intérieur, où l'absence totale de vent est rare et toujours de courte durée.

En Palestine, le vent pluvieux d'ouest souffle en moyenne 55 jours; le vent du sud, 46 jours; celui du nord-ouest, 114 jours. On redoute un vent du sud ou plutôt de l'est venant du désert (*Osée*, 13, 15; *Job*, 1, 19). Ce dernier, appelé en Syrie *ṣloûq*[1], en Palestine *ṣarqî*, « oriental », se fait surtout sentir pendant les saisons intermédiaires, c'est-à-dire le printemps et l'automne. Entièrement privé d'ozone, il absorbe toute l'humidité[2], accable les animaux, exerce sur l'homme une action énervante et rend la respiration pénible. Prolongé, il compromet les moissons et brûle les feuilles des arbres[3]. D'ordinaire, il règne trois jours; mais on a observé aussi des périodes de vingt jours et plus. De temps à autre, il souffle par vives rafales[4]. Pendant sa durée, l'atmosphère est ordi-

1. Corruption de *ṣaroûq* « oriental » (dérivé de *ṣarq* « orient »). De *ṣaroûq* dérive *scirocco*. Cf. notre travail *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, p. 222. Beyrouth, 1890.

2. *Ézéch.*, 17, 10; 19, 12; *Osée*, 13, 15.

3. *Gen.*, 41, 6; 23, 27 : remarquer le terme *uredo* dans ces passages; *Ps.* 48 (47) 8; *Jér.*, 18, 17; *Ezéch.*, 17, 10, etc.

4. *Ps.* 48, 8; *Jér.*, 18, 17; *Ezéch.*, 27, 26, etc.

nairement voilée. Comme aux temps évangéliques, on a le droit de dire, « quand le vent du sud souffle : il fera chaud, et cela se réalise ». (*Luc*, 12, 55.)

Le vent d'est ou *qâdîm*, dont il est si souvent question dans l'Ancien Testament, a les mêmes caractères, la même violence, la même chaleur et la même sécheresse. Vraisemblablement, il avait une signification aussi indéterminée que le moderne *ṣarqî* ou *ṣloûq*, servant à désigner tous les vents chauds soufflant entre l'est et le sud. Aussi, la Vulgate s'est-elle mise à l'aise avec le *qâdîm*, devenu dans son texte *Auster* (*Ézéch.*, 27, 26) et beaucoup plus souvent *spiritus vehemens* et *ventus urens*, traductions d'ailleurs très justifiées.

Le long de la côte, le vent du nord est redouté des indigènes. Très froid et habituellement d'une grande violence, il interrompt le service des vapeurs dans les mauvaises rades ou échelles du Levant. Moins désagréable dans l'intérieur, il dissipe la pluie et amène le beau temps (*Prov.*, 25, 23). Passant par les sommets neigeux de l'Hermon, il apporte la fraîcheur en été et aidait jadis les fleurs à exhaler leur parfum (*Cant.*, 4, 16). Mais il cause aussi le froid [1], la gelée, et même la neige [2]. A Jérusalem, le vent du nord souffle environ 30 jours par an; celui du nord-est, 33 jours; celui du nord-ouest, 114 jours. Dans la vallée encaissée du Jourdain, il règne ordinairement en hiver un contre-courant du nord.

A Beyrouth, et en général le long de la côte, le vent d'ouest est prédominant. Viennent ensuite le sud-ouest, le sud, le nord, le nord-est et l'est. La fréquence des vents d'ouest et de sud-ouest augmente progressivement du mois de janvier au mois de juillet, époque où l'on constate leur prédominance presque exclusive. D'août à décembre, au contraire, elle décroît rapidement. Ce phénomène paraît être en rapport très étroit avec l'augmentation ou la diminution de la température.

Outre la périodicité annuelle, il y a aussi une périodicité

1. *Job*, 37, 9, où *Arcturus* (Vulgate) désigne le vent du nord.

2. *Ezéch.*, 1, 4; *Eccl.*, 43, 18-23. Le 31 décembre 1897, on a trouvé à Beyrouth un centimètre de glace. Ce phénomène extraordinaire avait été précédé de plusieurs jours de vent du nord, d'où abaissement brusque de la température.

diurne des vents. Nous avons signalé plus haut la brise de mer s'élevant le matin ; elle atteint avant midi les parties élevées du pays et y tempère les chaleurs. Le soir, les vents soufflent de terre dans la direction de la Méditerranée.

Sur le versant méditerranéen du Liban, le régime des vents est sensiblement le même que sur la côte phénicienne. Le rôle climatologique des monts syriens est nettement accusé, là où les cimes ont assez d'élévation pour arrêter les vents montant de la mer, chargés de pluie. Ainsi, dans la partie méridionale du Liban, et même sur le versant occidental de l'Hermon, où les vents humides du sud-ouest ne sont arrêtés que par de faibles hauteurs, la différence du climat et de la flore est peu caractérisée.

Avant de clore ce chapitre, nous devons une dernière fois mettre en relief l'importance du système orographique de la Syrie, non seulement dans la climatologie, mais aussi dans l'histoire des provinces syro-palestiniennes.

L'Égypte — on l'a dit — est un présent du Nil. La Syrie ne doit pas moins au Liban. Géographiquement, elle était condamnée à former le prolongement nord-ouest du plateau arabique, dont les sables l'enserrent au sud et à l'orient. Si celles-ci ne vont pas rejoindre les sables du rivage méditerranéen, cela est dû uniquement à l'interposition d'une puissante barrière, atteignant dans la Syrie centrale sa plus grande élévation. Depuis le Taurus jusqu'à la mer Rouge, deux chaînes courent parallèlement à la mer, enfermant entre elles une vallée d'un aspect extraordinaire. Ces chaînes, comme de puissantes digues, contiennent les sables du désert; elles condensent sur leurs flancs l'humidité de la mer, produisent la pluie, emmagasinent en de vastes réservoirs les eaux et les neiges, et finalement les restituent sous forme de sources, de lacs et de rivières. Sans le Liban, l'Oronte, le Jourdain, le Léontès, les fleuves côtiers de la Phénicie n'existeraient pas ; en d'autres termes, il n'y aurait pas de Syrie. La Beqâᶜ ou Célésyrie ne serait qu'une lande stérile, et la Damascène, au lieu d'un grand jardin, une mer de sable morne et désolée.

Du côté de l'orient, l'Arabie commence au point où prennent naissance les derniers affluents du réseau fluvial syrien,

là où expire le dernier flot fécondant, descendu des cimes du Liban ou de l'Hermon. Les sables du désert n'ont triomphé qu'à la pointe sud-ouest de la Palestine. Là, elles ont réussi à rejoindre la Méditerranée, en escaladant les modestes chaînes de collines et en cheminant le long des grands wadis, ou rivières sans eaux, dont les multiples ramifications sillonnent le désert du Tîh.

IV. — Température.

La température varie selon les niveaux très différents des provinces syriennes. Sur la côte, la moyenne est plus élevée que dans les montagnes de l'intérieur. Le voisinage de la mer égalise la température, supprime les trop grandes différences entre la chaleur du jour et de la nuit, ainsi que les écarts violents entre les saisons de l'année.

Règle générale : la période la plus chaude de l'année comprend août et septembre, excepté pour la Transjordanie où cette période embrasse les mois de juin et de juillet.

La thermométrie de Beyrouth achèvera de nous renseigner sur le climat de la côte.

A Beyrouth, la température moyenne est de 21 degrés centigrades. Les écarts entre les *minima* et les *maxima* annuels étant seulement de 6 à 7 degrés, la ville jouit d'un climat remarquablement constant. La chaleur augmente graduellement jusqu'en mai. Cette marche ascendante se continue pendant trois ou quatre mois avec de faibles variations. Au milieu de cette période, le thermomètre atteint un maximum de 31 à 33 degrés. A partir d'octobre il baisse rapidement, sans descendre au-dessous de 5 ou 4 degrés.

Dans les années exceptionnelles, c'est-à-dire tous les vingt ans environ[1], on observe une mince couche de glace. La neige, on peut le dire, est inconnue. Robinson cite pourtant un cas, survenu en mars 1825[2]. Pendant les mois d'hiver, la

1. En 1879 et, tout récemment, le 31 décembre 1897.

2. *Physische Geographie des heiligen Landes*, p. 366. Il y a cinq ans, le *Stamboul* annonça à ses lecteurs l'apparition de la neige à Beyrouth. Le journal constantinopolitain, ayant lu dans les feuilles arabes de Beyrouth que la neige couvrait le Liban, avait pris sur lui de généraliser. Pourtant, des Beyrouthins m'ont assuré avoir vu au moins une fois la neige dans leur ville. Cela aurait eu lieu vers 1860.

pluie est assez souvent mélangée de grésil, qui peut persister quelques heures sur le sol sous forme de grêlons de la grandeur d'un gros pois.

La chaleur de l'été, quoique dépassant rarement 32 degrés, est cependant pénible à supporter. Cette température se maintient pour ainsi dire invariable depuis la fin de juillet jusqu'au commencement d'octobre. Les oscillations ne s'écartent guère que de 2 degrés du maximum, même pendant la nuit. Cela, joint à un degré hygrométrique très élevé, provoque des sueurs abondantes, cause des insomnies et peut amener une débilitation générale.

Dans le Liban, à partir de 700 mètres d'élévation, la température est beaucoup plus tolérable. La moyenne des mois les plus chauds est de 21 à 23 degrés centigrades; les écarts entre les *maxima* et les *minima* sont plus considérables, les nuits fraîches, le sommeil facile et réparateur.

A l'intérieur et dans les parties élevées de la Palestine, le thermomètre descend parfois au-dessous de zéro. Le climat des steppes à l'est de la Syrie est sujet à de fortes variations. Dans les plaines désertes, entre l'Oronte et l'Euphrate, les chaleurs sont intolérables. Les froids de l'hiver y sont aussi très pénibles à supporter, surtout en rase campagne. Les mares gèlent pendant la nuit. Quand souffle le vent du nord, les Arabes tombent de leurs chevaux comme des masses inertes; les chameaux, aux membres raidis par le froid, ne peuvent plus avancer. En mars, le thermomètre y peut tomber pendant la nuit au-dessous de zéro et se trouver vers midi à 25 degrés centigrades[1].

A Jérusalem, la moyenne de la température dépasse légèrement 17 degrés centigrades. Le mois le plus froid est février avec une moyenne de 8° 8′ centigrades; le plus chaud, août (moyenne : 24° 5′ centigrades). La plus haute température constatée à Jérusalem (août 1881) a été de 44° 4′ centigrades; la plus basse, — 4 degrés centigrades (janvier 1864). Au mois d'octobre, et même en avril, le thermomètre descend à zéro degré centigrade et même à — 1° 1′ centigrade. Il gèle en moyenne chaque année de cinq à six jours; mais la glace

1. Cf. *Gen.*, 31, 40.

ne persiste que quelques heures. Les écarts entre les *maxima* et les *minima* sont parfois très considérables ; en mai, on en a constaté d'environ 28 degrés centigrades. Ces brusques différences entre la chaleur du jour et le froid de la nuit en Terre Sainte ont été signalées par la Bible[1]. Elles se font surtout sentir dans la Transjordanie.

Excepté sur les plateaux élevés, le chauffage des maisons est chose inutile en Palestine. Une seule fois la Bible mentionne un réchaud, dont le roi Joakim se servait au neuvième mois, correspondant à novembre-décembre (*Jér.*, 36, 26). Le brasier dont parle saint Jean (18, 18), dans le récit de la Passion, est allumé au milieu d'une cour pour combattre la fraîcheur et l'humidité de la nuit, toujours très grandes en Palestine, surtout au printemps[2]. De même pour le feu qui est allumé sur le rivage du lac de Tibériade (*saint Jean*, 21, 9). Tout comme de nos jours, les cheminées étaient jadis inconnues en Syrie : la cuisine se fait en plein air.

Presque tous les hivers, il tombe de la neige à Damas (690 m. d'alt.) et à Alep (348 m. d'alt.) ; mais elle ne persiste guère plus d'un jour. Elle reste beaucoup plus longtemps dans les contrées à l'est du Jourdain. A Jérusalem, les mois neigeux sont décembre, janvier, février et même mars. Le 28 et le 29 décembre 1879 furent signalés par une vraie tempête de neige; il en tomba environ 432 millimètres. En février 1874, on observa une couche de 210 millimètres; le 14 mars 1880, il y en avait encore 127 millimètres.

La température est plus élevée que sur la côte à Damas, à Alep et dans les districts limitrophes du grand désert syrien, les hautes montagnes du nord-ouest interceptant les vents frais de la mer. En revanche, la brise du soir vient tempérer l'atmosphère et rend délicieuses les nuits et les matinées d'été.

La vallée du Jourdain jouit d'un climat tropical[3]. On y a observé, au commencement de mars, 43 degrés centigrades à

1. *Gen.*, 31, 40 ; *Jér.*, 36, 30.

2. Voir plus haut, au § II (pluies), nos observations sur la rosée en Palestine.

3. La Bible ne fournit aucune indication spéciale sur le climat de Jéricho et de la vallée du Jourdain.

l'ombre. La moyenne annuelle est d'environ 24 degrés centigrades. Vers le nord de la vallée, la chaleur est un peu moindre. Sur les bords du lac de Tibériade, l'hiver est quelquefois froid et la neige n'y est pas inconnue. Dans la région du lac Ḥoûlé, la différence thermométrique entre le jour et la nuit est appréciable, même en été. La moisson s'y fait aussi plus tard que près de Jéricho, par exemple, où elle est terminée au milieu de mai.

V. — Salubrité

En dépit de sa chaleur, le climat syro-palestinien est d'une grande salubrité. Il n'y a d'exception à faire que pour certains cantons, comme Jéricho, dangereux pour les étrangers, à partir de juin jusqu'à la fin d'octobre. Les voyageurs ne peuvent, même au printemps, séjourner longtemps dans cette étuve sans ressentir les funestes effets de l'intoxication paludéenne. Les indigènes subissent eux aussi cette influence et sont atteints d'accès de fièvre et d'affections du foie. Le reste de la Syrie est seulement dangereux là où l'excessive humidité du sol et l'écoulement insuffisant des eaux rendent les campagnes environnantes partiellement marécageuses.

A ce titre, il faut signaler le voisinage de presque tous les petits fleuves côtiers se déversant dans la Méditerranée. Leur embouchure obstruée par des barrières de sable s'étale souvent en éventail, forme des estuaires et des bras morts dont les effluves paludiques se répandent au loin. C'est le cas du Nahr Beyrouth. L'humidité du sol, un arrosage trop abondant et défectueux rendent fiévreuses la plaine d'Antélias au nord-est de Beyrouth, la campagne de Tripoli et de Jaffa et aussi le Goûṭa de Damas[1].

Mais cet excédent d'humidité n'est rien en comparaison des marécages, des salines occupant une superficie considérable, comme dans les plaines d'Antioche et de Sarona[2], aux environs d'Alexandrette, de Ḥârim et de Gisr aṣ-ṣogr.

1. Aḫṭal, le grand poète arabe chrétien du septième siècle, signale déjà « la fièvre de Damas ». Cf. son *Divan* (p. 112), édité par le P. Salhani, S. J. Beyrouth.

2. S'étendant entre Jaffa et Césarée.

Ces contrées, dangereuses à habiter même en hiver, se dépeuplent pendant l'été. Les vilayets de Beyrouth et de Damas renferment eux aussi de vastes marais, comme ceux de ʿAmîq[1] dans la Célésyrie, du lac Ḥoûlé ou Samachonitis, etc. Tous ces endroits fournissent annuellement de nombreuses recrues à l'armée des paludiques.

Dans le Liban, il n'y a pas trace de marécages, et cependant les fièvres telluriques y sévissent quelquefois avec intensité. Il y a eu une véritable explosion de paludisme, à l'époque des travaux nécessités par l'établissement de la voie du chemin de fer de Beyrouth à Damas; même des villages éloignés des travaux n'ont pas été épargnés.

Le desséchement des marais et les travaux d'endiguement, à l'embouchure des rivières, sont des travaux qui s'imposent. Pour corriger l'extrême humidité du sol, il faudrait en particulier multiplier les plantations d'eucalyptus.

Sous le rapport de la salubrité, Jérusalem jouit actuellement[2] d'une assez mauvaise réputation. Les fièvres y règnent presque toute l'année, surtout au commencement de l'été. La période sèche est la plus dangereuse. Rien ne met à l'abri de la malaria : les nourrissons sont atteints tout comme les mères; certains visages d'enfants pâles et amaigris rappellent les habitants des marais Pontins. Au commencement, ces fièvres sont assez légères; négligées au début, il est difficile d'en venir à bout.

La cause du mal doit évidemment être locale. Jérusalem se trouve à près de 800 mètres d'altitude, dans une contrée d'une sécheresse absolue, où il n'y a aucune trace de marécages. Pour échapper aux influences malignes du climat, il suffit de s'établir aux environs pendant la période dangereuse. La

1. Qalqaşandî (ms. de la Bibliothèque de l'Université Saint-Joseph, II, 1130) les connaît déjà et leur donne le nom de « lac de la Biqâʿ ». D'après une note marginale du ms. d'Aboû'l-Fidâ (*Bibliothèque Nationale*), l'émir Saif-ad-dîn Dounkouz dessécha les marais et y établit une vingtaine de villages, devenus très prospères. Les travaux de canalisation n'ayant pas été entretenus, la plaine redevint marécageuse et malsaine, comme elle l'est de nos jours. (Corriger en ce sens l'erreur de Guy Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 69.)

2. Dans l'antiquité, il paraît en avoir été autrement : au moins la Bible ne fournit aucune donnée défavorable. Le Talmud nous présente Jérusalem comme une ville idéale, sous tous les rapports (Cf. Z. D. P. V., XVI, 206).

fièvre attaque également ceux que devraient protéger un régime fortifiant et l'observation des lois de l'hygiène. On ne peut pas non plus se rejeter exclusivement sur la mauvaise qualité de l'eau des citernes, trop rarement nettoyées et presque toujours à sec vers la fin de l'été; car la malaria règne surtout au commencement de la saison chaude, alors que les réservoirs d'eau sont encore pleins. Robinson cherche la cause de l'insalubrité de la Ville Sainte dans les amas de débris, atteignant par endroits jusqu'à quatre-vingts pieds d'épaisseur[1]. Ces couches, absorbant en hiver d'énormes quantités de pluie, les restituent pendant l'été sous forme de miasmes délétères, et causent ainsi, malgré l'élévation du site, des phénomènes analogues à ceux observés dans les bas-fonds humides de la côte palestinienne.

Après le paludisme, il faut signaler la fièvre dingue, une variété de l'influenza aux formes bénignes. Certaines années, elle sévit le long de la côte, à la fin de l'été. Le bouton d'Alep affecte indistinctement sans danger ceux qui séjournent dans cette ville, ainsi qu'à Orfa et Birédjik.

VI. — Persistance du Climat Syro-Palestinien

Avant de terminer ces notes sur le climat de la Syrie, une question se pose à nous : Le climat ne s'est-il pas modifié depuis l'époque où la contrée était trois ou quatre fois plus peuplée que de nos jours ? Comment expliquer autrement la disparition de centres jadis très florissants, comme Palmyre[2] et Jéricho ? Quelques savants — surtout des géologues — sont de cet avis et ne croient pas pouvoir, sans restrictions, appliquer aux temps anciens les données météorologiques actuelles.

D'après eux, le climat infiniment plus humide des temps préhistoriques aurait empiété sur les premières périodes d'Israël; au temps de l'Exode, la péninsule sinaïtique n'au-

1. *Physische Geographie des h. Landes*, p. 309.

2. Les anciens, et particulièrement au deuxième siècle le géographe Ptolémée, ont parlé des belles eaux de Palmyre. Il s'agit, semble-t-il, d'une sorte de rivière. Mais elle a disparu, et on chercherait en vain son lit desséché. Dans toute l'oasis, il n'y a plus maintenant que deux sources sulfureuses. La principale forme un ruisseau d'un mètre et demi de largeur et se perd après avoir arrosé de maigres jardins.

rait pas encore atteint le degré de désolation où nous la voyons de nos jours; la Palestine des Chananéens, celle de David et de Salomon, — toujours d'après ces géologues, — auraient eu des saisons beaucoup plus tranchées, et partant plus favorables à la formation de cet humus qui manque au sol palestinien[1]. Ainsi, concurremment avec la négligence des hommes, l'action des causes naturelles a dû insensiblement modifier le climat de la Palestine. Il faudrait en particulier attribuer à ces causes, plus encore qu'au vandalisme des habitants, la disparition des anciennes forêts.

Les cultures s'étendaient autrefois bien au delà des limites actuelles. Jusque dans le désert, au sud de la tribu de Juda, on voit les traces d'anciennes plantations. La Palestine entière, actuellement si aride et si pierreuse dans toute la région méridionale, était couverte de végétation; les montagnes étaient façonnées en terrasses; même dans le désert, au nord de la mer Rouge et du Sinaï, on voit partout, sur les collines, les ruines de murs destinés à soutenir la terre des vignobles.

L'état thermométrique, du moins, paraît être resté à peu près le même, puisque la limite septentrionale où mûrissent les dattiers et la limitation méridionale des vignes coïncident encore sur les bords du Jourdain, dans le Gaur. Une même température s'est donc maintenue depuis vingt-cinq siècles.

Quant à l'humidité du climat, nous remarquons qu'autrefois, comme de nos jours, les irrigations fluviales étaient généralement insuffisantes. Dès l'époque patriarcale, sources et puits devenaient des sujets de contestations; on n'y laissait puiser parfois qu'à prix d'argent[2]. La multiplicité des aqueducs, des citernes, des grands bassins destinés à recueillir les eaux de l'hiver; les prières faites à la même époque pour

1. *Neueste Nachrichten aus dem Morgenlande*, 1878, 4e livraison : « Depuis l'époque diluvienne, le climat de la Syrie, comme celui de l'Asie antérieure et de l'Afrique septentrionale, jadis humide et tempéré, est devenu de plus en plus sec et chaud. Cette modification climatologique a continué pendant toute la période historique. Ce fait, à peine contestable, nous fournit la solution d'une énigme, à savoir : la décadence de la civilisation en Syrie, en Mésopotamie et dans les pays méditerranéens. » Dr Blanckenhorn, *Syrien in seiner geologischen Vergangenheit*, dans Z. D. P. V., XV, p. 62.

2. *Gen.*, 26, 20; *Deut.*, 2, 6; *Lam.*, 5, 4.

implorer la pluie, en octobre où tombent ordinairement les premières averses, et en avril où l'on s'attend aux dernières pluies du printemps, tout cela atteste qu'on sentait jadis aussi le besoin de corriger l'extrême sécheresse du climat.

On ne peut citer à l'appui de l'opinion contraire les énormes wadis, fleuves sans eau du Négeb et du désert syrien. Ces hautes berges et ces larges lits témoignent, non pas des changements de climat accomplis depuis les temps historiques, mais de la violence des ouragans en ces parages. Si l'on a jamais eu l'occasion d'observer leurs effets sur le lit des wadis, on trouvera toute naturelle la formation de ces derniers, même dans des contrées pauvres en pluie. On est trop porté à diminuer les effets des averses diluviennes de la Syrie. Dans un pays où la friabilité des montagnes et les changements brusques de température facilitent singulièrement le travail d'érosion, les pluies, se répartissant sur de longues périodes, produisent des résultats considérables, comme nous pouvons le constater dans les grands wadis de la solitude.

Dans la Bible, le trait caractéristique du Liban, ce sont les bois qui le couvrent[1], et surtout les cèdres « maintenant condamnés à disparaître, parce que le climat syrien leur est contraire, tandis qu'ils prospèrent actuellement au centre et au nord de l'Europe[2] ». Les cèdres sont peut-être moins

1. Voir par ex. : II *Rois*, 19, 23; *Isaïe*, 37, 24. Le Liban fournissait du bois pour la construction des grandes flottes, du temps d'Alexandre. Le pays de Gebaïl surtout est couvert d'inscriptions de l'empereur Adrien, dont voici la formule fondamentale, tantôt en abrégé, tantôt en *scriptio plena :* « Arborum genera IV cætera privata », sorte de règlement forestier affiché, par lequel on faisait la distinction des essences réservées à l'État et de celles abandonnées à la coupe des particuliers (*Mission de Phénicie*, 258-280). Ces inscriptions, jointes à d'autres indices, portent à supposer que le Liban, au-dessus de Byblos, était encore très boisé à l'époque romaine. Comme on les trouve souvent à des hauteurs presque toujours couvertes de neige, et où ne poussent aujourd'hui que de petits buissons épineux, nous sommes également inclinés à admettre que la ligne de végétation était plus élevée que de nos jours. L'oubli de ces sages règlements aura, postérieurement à l'époque romaine, été la mort des forêts libanaises. Cf. saint Jérome (*ad Hos.* XIV) : « Libanum virentem densissimis arborum comis protegi » ; et (*ad Zach.* XI) : « Nihil Libano in terra repromissionis nemorosius atque condensius. » De même, saint Cyrille (*ad Isaiam*). Phocas, écrivain du douzième siècle, parle de forêts de pins, cèdres, etc., sur le Liban.

2. Z. D. P. V., *loc. cit.*

condamnés qu'on veut bien le dire : il en existe au moins sur trois points différents du Liban, où il serait facile d'étendre leur culture[1]. Les Jésuites les ont transplantés avec succès dans la Célésyrie. Pourquoi les forêts ne réussiraient-elles pas sur les plateaux palestiniens et sur les pentes du Liban, alors qu'elles couvrent des espaces considérables au pays de Galaad ?

Comme une constante comparaison avec les données de la Bible nous a permis de le constater, le climat syro-palestinien, dans ses traits généraux, paraît être resté le même depuis l'époque d'Abraham et de David. S'il y a eu changement, il est du plus au moins, dans la quantité, non dans l'espèce. L'humidité a pu légèrement diminuer, cette diminution n'empêche pas que, depuis les temps historiques, la Palestine ne soit toujours restée un pays sec.

La diminution de sa fertilité a sa source dans la négligence de l'agriculteur, dans la décroissance de la population et dans une administration défectueuse. C'est l'homme, non la nature, qui a ruiné ce pays, où, selon l'expression de la Bible, « il n'y avait pas de défaut ». L'activité humaine pourra donc, quand elle le voudra, lui rendre sa première prospérité.

« Il n'y a aucune raison physique empêchant Jéricho de redevenir la cité des palmiers, la canne à sucre de reparaître dans la vallée du Jourdain, et le camphre[2] d'embaumer comme jadis les pentes d'Engaddi... Rien ne s'oppose à ce que les toisons de Moab et les vins de Helboun reprennent leur place sur les marchés du monde; que le baume, maintenant perdu, de Galaad[3] fasse de nouveau concurrence aux aromates de l'Arabie. Une seule raison explique l'état présent du pays : les prophéties ont simplement été accomplies par l'intervention imprévoyante de l'homme. La coupe des forêts, la dénudation de la contrée, poursuivie de génération en génération, a détourné la pluie. Le pays une fois replanté, pourquoi la gloire du Liban ne reparaîtrait-elle plus et, à sa suite, le sapin, le pin et le buis? Alors les rivières reprendront leur cours et

1. C'est aussi l'opinion d'un spécialiste, le Dr L. Anderlind. Cf. *Die Zedern auf dem Libanon*, Z. D. P. V., X, 89 *sqq*.

2. D'après Tristram, ce serait le henna (*Lawsonia inermis*).

3. *Gen.*, 37,25; *Jér.*, 8,22; 46,11.

les sources arroseront le fond des vallées... Quand la solitude aura été reboisée, le cèdre replanté sur le Liban et l'acacia[1] dans le Gaur... alors la contrée entière redeviendra, comme jadis, une terre où coulent le lait et le miel[2]. »

Henri LAMMENS, S. J.

1. L'acacia *seyal*, les « ligna setim » de la Vulgate.
2. Tristram, dans *The City and the Land*, p. 81.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FILS

(Deuxième article[1])

V

Hertz ne semble point avoir pensé que les ondulations électriques pourraient être décelées et recueillies à vingt et trente kilomètres; M. Branly n'avait pas songé non plus que ses radioconducteurs pourraient servir de récepteurs à de telles distances; et, de fait, si l'on se borne à employer le tube à limaille, comme l'ont fait, après M. Branly, en particulier, M. Lodge, en 1894, devant l'Association britannique réunie à Oxford, MM. Leroyer et Van Berchem à Genève, on atteindra peut-être cent ou cent cinquante mètres; mais, à coup sûr, il n'y aurait pas lieu de qualifier ces communications de *télégraphiques*.

Il fallait encore quelque chose, en effet, un simple détail, et c'est un savant russe qui fit faire ce nouveau pas à la question.

Au mois d'avril 1895, M. A. Popoff, professeur à l'École des torpilleurs de la marine, à Cronstadt, communiquait à la section de physique de la Société physico-chimique russe une note sur un appareil destiné à découvrir et enregistrer les vibrations électriques.

M. Popoff s'était proposé tout d'abord d'enregistrer les perturbations électriques de l'atmosphère, et il eut l'idée d'employer à cet effet le tube à limaille de Branly; si nos modestes étincelles l'impressionnent, il était bien évident que les éclairs, gigantesques étincelles atmosphériques, n'en feraient pas moins. Dans un petit tube de verre, large d'un centimètre et long de six, il appliqua deux feuilles de platine, chacune dépassant l'une des extrémités du tube et se prolongeant à l'intérieur de façon à le garnir presque entièrement, mais laissant cependant entre elles deux interrup-

1. V. *Études*, 5 septembre 1898.

tions longitudinales, larges, chacune, de deux millimètres. Dans ce tube fut placée de la limaille de fer grossière, puis on l'intercala, ainsi préparé, dans le circuit d'une pile. Ce tube constituait un radioconducteur; en temps normal, il ne laissait pas circuler le courant, mais lui livrait au contraire subitement passage sous l'influence des ondes émises par les décharges électriques de l'atmosphère. Rien n'était plus simple que d'utiliser le passage des courants pour mettre en mouvement un crayon léger inscrivant un trait sur le cylindre d'un enregistreur. Mais pour que la seconde décharge pût être enregistrée, il fallait que l'influence de la première eût cessé; or, on s'en souvient, la modification exercée par les ondes électriques sur les radioconducteurs est persistante. M. Popoff imagina donc, très simplement et très ingénieusement, d'utiliser le courant même qu'il s'agit de supprimer, pour produire sa propre interruption. A cet effet, un électro-aimant, mis en activité par le courant, faisait mouvoir un petit marteau qui venait donner au tube à limaille un léger choc suffisant à le remettre en son état de résistance primitive, et, par suite, prêt à révéler l'arrivée de nouvelles ondulations électriques.

C'était là un progrès important, puisque, sans cela, l'appareil eût exigé l'intervention permanente d'un opérateur pour être ramené à son état normal. Mais il ne suffisait pas de rétablir ainsi automatiquement la sensibilité du tube après chaque inscription, il fallait surtout agrandir son champ d'action et lui permettre de manifester l'arrivée d'ondulations émanant d'une source lointaine.

Quel était le degré de sensibilité de l'appareil de M. Popoff? Il paraît assez probable qu'il n'était pas très considérable. En tout cas, au début, avec son appareil, comme avec tous ceux que l'on avait jusqu'alors combinés, à partir d'une distance de quelques dizaines de mètres, l'action s'affaiblissait rapidement et disparaissait. Il eut alors l'idée de relier à l'une des extrémités de son tube récepteur un fil vertical, isolé, long de un à deux mètres. Or, grâce à cette simple addition, l'étincelle d'un électrophore agissait sur le récepteur « à travers un grand auditoire ». A l'air libre, avec un fil vertical de deux à trois mètres, de fortes étincelles se fai-

saient sentir à soixante et soixante-dix mètres. Ces distances n'ont encore assurément rien de colossal, mais un nouveau fait était acquis : l'addition d'un fil relié à l'une des extrémités du tube à limaille en augmentait la sensibilité. Tel est, on peut le dire, le complément indispensable qui restait à trouver pour rendre possible la télégraphie à *grande* distance.

M. Popoff s'était proposé, avons-nous dit, d'enregistrer les éclairs avec son appareil. Il installa celui-ci, effectivement, et obtint de très bons résultats à l'Observatoire météorologique de l'Institut forestier de Saint-Pétersbourg. Un mât, dépassant de huit mètres les girouettes et anémomètres, portait un fil isolé relié à l'une des extrémités du tube, tandis que l'autre extrémité était en communication avec la terre.

Comme conclusion à un article daté de Cronstadt, décembre 1895, le savant professeur disait : « Je puis exprimer l'espoir que mon appareil, dans son perfectionnement, peut être appliqué à la transmission des signaux à distance à l'aide de vibrations électriques rapides, quand on aura trouvé un générateur de ces vibrations de puissance suffisante. »

Ainsi les derniers détails nécessaires pour la télégraphie sans fils étaient trouvés ; le choc donné automatiquement sur le tube récepteur, afin de le ramener au repos, prêt pour un nouveau signal, et l'addition d'un long fil isolé à l'une des extrémités du récepteur. Était-ce bien la puissance qui manquait aux appareils de M. Popoff, ainsi qu'il semble le dire ? N'était-ce pas plutôt la sensibilité du récepteur ? Il est difficile de le décider; ce qui est certain, c'est qu'avec des appareils de puissance fort ordinaire on arrive à franchir actuellement des intervalles de plusieurs kilomètres.

VI

L'Allemagne, la France, la Russie avaient chacune apporté leur contingent à l'invention ; tout était trouvé, on peut le dire, mais le public n'était pas encore saisi de l'affaire, les expériences n'étaient encore guère sorties des laboratoires ou de quelques établissements techniques ; il fallait faire grand et frapper les esprits ; c'est ce que fit un jeune physicien italien, M. G. Marconi, grâce au concours du savant in-

génieur anglais, M. Preece. M. Marconi connaissait-il les travaux de M. Popoff? Rien ne le prouve; il est donc fort possible qu'il ait réellement, de son côté, tout le mérite de la découverte, mais la priorité doit revenir incontestablement au distingué professeur de Cronstadt.

C'est au laboratoire du célèbre professeur Auguste Righi, à Bologne, que M. Guillaume Marconi fit ses recherches, et, vers le milieu de 1896, il avait des idées assez arrêtées sur son système de télégraphie sans fils pour prendre déjà un brevet[1]. M. Marconi se rendit lui-même en Angleterre à la même époque, et présenta son appareil à M. Preece. C'était une heureuse inspiration, M. Preece devait être un patron puissant et autorisé pour le jeune inventeur. Vers la fin de 1896, dans une conférence faite à Toynbee-Hall, M. Preece fit connaître au public émerveillé le mystérieux appareil. On voyait simplement, disent les comptes rendus, deux boîtes, une à chaque extrémité de la salle; des étincelles étaient produites à l'un de ces postes, et dans l'autre on entendait tinter une sonnerie.

Si l'on se fût borné là, M. Branly d'abord et d'autres à sa suite en avaient fait tout autant. Mais le public voyait cela pour la première fois et, naturellement, estimait que c'était une invention toute récente. Il semble d'ailleurs que, dans cette conférence, M. Preece avait été très sobre de détails au point de vue théorique. Les articles enthousiastes des journaux quotidiens laissaient d'ailleurs froids les vrais connaisseurs, qui attendaient de plus amples informations pour se laisser convaincre. Toutefois M. Popoff, apprenant par la rumeur publique que M. Marconi se faisait fort de télégraphier sans fils, exprima immédiatement l'idée que c'était par un système analogue au sien, et, dès le mois d'avril 1897, il transmettait effectivement des signaux, d'abord à moins d'un kilomètre, puis à quinze cents mètres, enfin à cinq kilomètres en mer. Le conducteur vertical isolé qu'il employait avait dix-huit mètres de hauteur.

Le 4 juin 1897, M. Preece, dans une nouvelle conférence

1. Le brevet anglais du système Marconi est du 2 juin 1896; il semble bien néanmoins que les brevets Marconi ne soient pas valables à cause des antériorités rappelées plus haut.

faite à la *Royal Institution*, exposa, avec le principe complet de l'appareil, les résultats de remarquables expériences qu'il venait de réaliser.

Résumons d'abord ce qui constitue un télégraphe sans fils. Au poste d'envoi se trouve une bobine de Ruhmkorff, dont le circuit primaire est alimenté par quelques éléments de pile. Les étincelles du secondaire jaillissent dans un oscillateur, en général du type de Righi, dans lequel les décharges, on s'en souvient, éclatent entre un système de sphères plongées dans l'huile. Les signaux sont envoyés, au moyen de l'interrupteur, en faisant passer le courant dans la bobine pendant des intervalles de temps plus ou moins courts, ce qui fait jaillir des étincelles d'inégale durée, formant, par conséquent, un système de brèves et de longues que l'on peut faire se succéder, suivant le code des signaux Morse, pour représenter les divers signes alphabétiques. L'un des pôles de l'oscillateur est relié à la terre, tandis que l'autre communique avec un long fil vertical soigneusement isolé, atteignant généralement une longueur d'une trentaine de mètres. Tel est tout l'appareil transmetteur.

A la station d'arrivée se trouvent deux circuits électriques se commandant l'un l'autre. Le premier comprend une pile, d'un ou deux éléments, et un tube radioconducteur de Branly. Ce tube, en verre, en ivoire ou autre substance isolante, long de quelques centimètres, renferme une petite quantité de limaille, maintenue en une couche d'un ou deux millimètres entre deux tampons métalliques dont la compression doit être soigneusement réglée[1]. L'une des extrémités de ce tube est reliée au sol, l'autre à un fil vertical, comme au poste d'envoi.

Le mode d'action de ces fils n'est pas entièrement élucidé ; leur rôle paraît bien être, cependant, pour celui du départ, de rayonner les ondulations électriques sous l'action des os-

1. M. Marconi employait un mélange de limailles de nickel et d'argent avec une trace de mercure, et faisait le vide dans le tube. Cette dernière précaution peut être utile pour empêcher les limailles de s'altérer à l'air. Mais on peut employer des métaux quelconques, le réglage seul, c'est-à-dire la compression de la limaille devra varier suivant la nature du métal employé.

cillations qui se produisent dans toute sa longueur par le jeu des étincelles; et, pour celui de l'arrivée, de recueillir ces ondulations. M. Marconi donnait à ces fils le nom d'*antennes*. M. E. Ducretet, l'habile constructeur bien connu, les désigne d'une façon plus heureuse et fort juste sous le nom de fil *radiateur* au départ, et de fil *collecteur* à l'arrivée. M. Slaby a fait observer que le terme de télégraphie sans fils était mal fondé, puisque ces fils, collecteur et radiateur, jouent un rôle si considérable, et il emploie l'expression *Funkentelegraphie*[1] (télégraphie par étincelles). Il me semble que c'est pousser le purisme un peu loin, car tout le monde comprend bien que c'est le fil de ligne qu'on a l'intention d'exclure.

Au début, M. Marconi, au lieu de longs fils, ou en plus de ceux-ci, reliait aux pôles de la bobine, ainsi qu'aux extrémités du tube, de larges plaques métalliques; il pensait même trouver dans cette addition un moyen de mettre d'accord le récepteur avec les ondes émises par le transmetteur; mais, on l'a constaté, la trop grande capacité électrique de ces appendices était nuisible, elle diminuait la sensibilité; on emploie donc désormais uniquement des fils métalliques fins, dont la longueur doit être en relation avec la distance à laquelle on veut pouvoir correspondre.

Le premier circuit ainsi formé en commande un second au moyen d'un relais; c'est-à-dire que, lorsque ce premier circuit vient à être traversé par un courant, il actionne un électro-aimant, qui, en attirant une armature de fer doux, détermine la fermeture du second. Ce dernier circuit comprend, avec une pile plus puissante, une sonnerie d'appel, un électro-aimant commandant le mouvement d'un récepteur télégraphique Morse, enfin un autre électro-aimant faisant mouvoir un petit marteau, qui, à chaque passage du courant, vient frapper le tube à limaille.

Tel est, sauf quelques variantes insignifiantes en général, le dispositif adopté dans les diverses expériences qui ont été faites.

M. Preece choisit donc, pour emplacement des premiers essais du système Marconi, ce même point du canal de

1. *Die Funkentelegraphie*, par A. Slaby, Berlin, 1897.

Bristol qui, quatre ans auparavant, avait été le théâtre des tentatives de télégraphie par induction. Le récepteur était établi sur la falaise de Lavernock Point, élevée de vingt mètres au-dessus du niveau de la mer. On dressa un mât haut de trente mètres ; sur son sommet, on plaça un chapeau cylindrique en zinc de deux mètres de haut et d'un mètre de diamètre (on croyait encore à l'utilité des larges surfaces d'émission); de là, un fil de cuivre, isolé, descendait et venait se relier à l'un des pôles du récepteur ; de l'autre pôle partait un second fil qui plongeait dans la mer au pied de la falaise.

A cinq kilomètres de là environ, sur le petit îlot de Flatholm, se trouvait le transmetteur, une bobine de Ruhmkorff, de vingt-cinq centimètres d'étincelles, alimentée par huit accumulateurs et disposée comme nous l'avons dit plus haut. Les deux fils des pôles étaient disposés comme à Lavernock Point.

Le 10 mai, on répéta les anciennes expériences de M. Preece au moyen de l'induction entre deux fils parallèles de deux kilomètres de longueur : la transmission se fit très régulièrement.

Le lendemain, on passa à l'essai du nouveau système, mais le 11 et le 12 mai furent occupés par des tâtonnements infructueux. Enfin, le 13 mai 1897, les expérimentateurs allèrent s'installer au pied de la falaise, sur le rivage, ce qui allongeait le fil isolé d'une vingtaine de mètres. M. Slaby, qui assistait à ces expériences, se trouvait au poste récepteur : « Ce sera pour moi un souvenir inoubliable, dit-il, que celui de l'instant où, blottis cinq dans une grande cahute en bois à cause de la violence du vent, les yeux et les oreilles dirigés avec une attention concentrée sur l'appareil récepteur, tout à coup, après le signal convenu donné par un drapeau, nous entendîmes le premier tic tac, nous vîmes s'imprimer les premiers signaux Morse distincts qui venaient jusqu'à nous cheminant silencieux et invisibles depuis cet îlot rocheux dont nous apercevions à peine les contours, cheminant par ce milieu inconnu et plein de mystère, l'éther, qui forme le seul lien existant entre les planètes de l'univers. » — Une étincelle avait jailli là-bas, lançant ses ondulations dans l'espace, et le petit tube à limaille les avait res-

senties ; tout à l'heure, il arrêtait le courant électrique ; maintenant, il le laissait passer et le signal s'imprimait. La transmission se poursuivit ainsi d'une façon tout à fait régulière.

Les jours suivants, M. Preece, qui dirigeait en personne ces expériences, envoyait des dépêches à travers le canal de Bristol dans toute sa largeur, entre Lavernock Point et Brean Down, 14 kil. 5.

Ces expériences absolument concluantes et auxquelles on donna la plus large publicité, gagnèrent définitivement les suffrages des plus incrédules. La télégraphie sans fils était lancée ; nous n'oublierons point pour cela qu'auparavant elle était déjà trouvée. Dans les premiers temps qui ont suivi ces expériences, surtout, cette dernière remarque était nécessaire à faire ; n'a-t-on pas, parfois, nommé le tube à limaille tube de Marconi, ou encore tube de Lodge ? En Angleterre on objectait à M. Marconi les expériences de Lodge comme l'emportant en priorité sur les siennes, à quoi M. Marconi répondait que M. O. Lodge n'avait annoncé nulle part avoir envoyé des dépêches à quinze kilomètres, et que d'ailleurs le *coherer* de Lodge n'était que le tube à limaille de Branly : à chacun ce qui lui revient, et c'est aussi à M. Popoff que doit remonter l'honneur d'avoir, le premier, combiné un appareil pratique utilisant ces phénomènes subtils et délicats.

VII

Peu après les expériences du canal de Bristol, d'autres eurent lieu en Italie, à la Spezzia, du 10 au 18 juillet 1897.

Les trois premiers jours furent employés en exercices et en répétitions entre deux postes situés tous deux à terre et distants de 3 kil. 6 ; cela fonctionnait parfaitement. Le 14, le transmetteur fut établi à l'arsenal de San Bartolomeo, tandis qu'un bateau portant le récepteur devait s'éloigner sur la mer à diverses distances. L'installation était celle déjà décrite plus haut ; disons seulement que le fil radiateur avait vingt-six mètres de long. Le résultat fut mauvais.

Le jour suivant, dans la matinée, le récepteur, placé toujours sur le bateau, enregistra des signaux, bien que le transmetteur n'en expédiât aucun ! C'est que le temps était ora-

geux, et les influences atmosphériques suffisaient à faire produire des traits brusques sur la bande de papier télégraphique. Il y aura là, sans nul doute, une petite difficulté pour le fonctionnement du télégraphe sans fils, et les éclairs ou même les décharges silencieuses et obscures de l'atmosphère viendront intercaler leurs signaux parmi les lettres de l'alphabet Morse. Toutefois, il n'y a pas lieu, je crois, d'attacher trop d'importance à cette difficulté; sauf le cas d'éclairs par trop multipliés, il sera toujours possible de déchiffrer un message télégraphique, même si quelques signaux étrangers sont venus se surajouter à ceux du transmetteur : absolument comme une page d'imprimerie reste intelligible, même si elle est déparée par quelques fautes d'impression.

Le soir du 15 juillet, les expériences continuèrent, et l'on put correspondre jusqu'à 5 500 mètres. Le navire passa alors derrière une pointe qui masquait le lieu d'envoi des signaux; plus rien de distinct ne parvint au récepteur; la transmission redevint régulière lorsque l'on fut revenu en vue de San Bartolomeo. Il y a encore là un enseignement. Les ondes électriques, avons-nous dit plus haut, passent à travers portes et murs absolument comme la lumière à travers le verre et le cristal; et, d'une façon générale, les corps mauvais conducteurs de l'électricité, qui s'opposent à sa transmission de proche en proche, laissent passer au contraire sans difficulté les ondes électriques, tandis que les métaux, bons conducteurs, sont opaques pour ces radiations : au début on se berçait donc de l'espoir que tous les obstacles non métalliques, pourraient être franchis sans difficulté, mais il faut prendre tout cela avec réserve. Une vitre n'arrête pas la lumière du soleil, mais un bloc de verre épais l'absorbe et l'atténue déjà singulièrement. Ainsi, certains corps se sont montrés plus perméables que d'autres aux rayons électriques; mais tous les affaiblissent, sans compter que la nature des collines et des roches interposées peut parfois avoir la plus grande influence et se rapprocher de celle des métaux au point de vue de l'opacité électrique.

On a bien dit que les rayons électriques pourraient contourner les obstacles par un effet analogue à celui bien connu en optique sous le nom de diffraction, consistant en ce que

les rayons lumineux rentrent un peu dans l'ombre géométrique des objets. Mais cette diffraction électrique a certainement des limites, et la preuve en est précisément fournie par ces premières expériences de la Spezzia.

Le 16 juillet, le navire s'éloigna, restant toujours en face du poste expéditeur; la transmission resta bonne jusqu'à près de 7 kil. 5; vers 9 kilomètres, les défectuosités devenaient notables, et à 12 kil. 5 c'est à peine si quelques marques parvenaient encore.

Le 17, on fit emporter le récepteur par un bâtiment cuirassé; à San Bartolomeo le fil radiateur avait été porté à 34 mètres de long; le navire ne s'éloigna que jusqu'à 3 200 mètres, mais la transmission fut bonne non seulement sur le pont, mais aussi, malgré la cuirasse, dans l'intérieur du navire; dans la cale, à 2 m. 50 au-dessous de la ligne de flottaison, les signaux étaient encore assez bons, mais moins satisfaisants. Cette dernière observation met bien en évidence l'influence absorbante de certains milieux; il est néanmoins curieux de voir l'appareil fonctionner dans l'intérieur du navire malgré ce revêtement métallique. Il faut d'abord remarquer, à ce propos, que le fil conducteur était encore, en bonne partie du moins, exposé à l'air libre et par suite pouvait capter les ondulations électriques qui lui arrivaient; de plus, certaines conditions sont nécessaires pour qu'une enveloppe métallique constitue un écran parfait. Tout récemment[1], M. Branly a publié à ce sujet de bien remarquables expériences, montrant que la longueur, la largeur d'une ouverture pratiquée dans une enveloppe métallique, son orientation par rapport à la direction des étincelles du transmetteur, exercent une influence considérable sur la perméabilité de cette enveloppe, et qu'il ne faut point du tout assimiler le rôle de cet écran protecteur à celui des écrans électrostatiques, tels que la cage de Faraday, par exemple. Rien d'étonnant que ces matières, si peu étudiées encore, nous réservent à chaque instant des surprises.

Le 18 juillet enfin, les signaux se maintinrent bons jusqu'à 12 kil. 5; le navire se rapprocha du port jusqu'à 6 kilo-

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences,* 4 juillet 1898.

mètres, puis repartit; la transmission continua d'être satisfaisante jusqu'à 16 kil. 3; quelques mots parvinrent encore à 18 kilomètres. Le bateau revint alors de nouveau, mais la netteté de la transmission ne reparut complète qu'à 12 kilomètres; il s'éloigna encore et passa derrière les îles Tino et Palmaria, plus rien n'était compréhensible dans les rares signaux perçus.

Ces expériences montrent combien les phénomènes ici en jeu sont complexes et dépendants de causes encore bien peu connues : longueur des fils radiateur et collecteur, puissance de l'appareil d'émission, réglage de l'appareil de réception, soit dans le tassement de la limaille, soit dans l'intensité des chocs donnés sur le tube par le petit marteau, conditions électriques de l'atmosphère, présence d'obstacles, etc... En ce qui concerne les obstacles, il est encore intéressant de rapporter que lorsque, par suite des évolutions du navire, la cheminée ou le mât en fer venaient à s'interposer entre l'appareil d'émission sur la côte et le récepteur placé à bord, les signaux perdaient aussitôt de leur netteté.

M. Slaby fit de son côté des expériences fort intéressantes aux environs de Potsdam, entre la Station des Matelots (*Matrosenstation*) et, d'abord Sacrow, distance 1 600 mètres, puis l'Ile des Paons (*Pfaueninsel*), distance 3 100 mètres. Dans chacun de ces deux cas, divers obstacles se trouvaient interposés sur le parcours des ondulations électriques, bois, maisons, collines accidentées. Mais les résultats les plus remarquables furent ceux des expériences faites par M. Slaby et un certain nombre d'officiers de l'armée allemande entre Rangsdorf (poste expéditeur) et Schœneberg (poste récepteur), distance des deux postes : 21 kilomètres. Les fils radiateur et collecteur étaient soutenus en l'air au moyen de ballons captifs qui s'élevaient en moyenne à 300 mètres. Les deux premiers jours (5 et 6 octobre 1897), les résultats furent médiocres; on vit la cause de ces défauts dans la nature du fil aérien employé qui, tantôt trop gros, tantôt en acier et à deux torons, présentait une capacité électrique excessive et par suite diminuait la puissance de l'étincelle, en même temps qu'il en résultait des commotions et des pertur-

bations électriques considérables. On faisait là, en somme, une répétition des expériences célèbres du cerf-volant de Franklin, et les expérimentateurs ne pouvaient se protéger suffisamment contre les décharges, parfois terribles, que l'on recevait en maniant les fils, ce que l'on ne faisait point cependant sans les plus grandes précautions.

Le troisième jour enfin, 7 octobre, on attacha au ballon un fil de cuivre très fin, ayant à peine un demi-millimètre de diamètre (exactement $0^{mm},46$). Les résultats devinrent alors satisfaisants ; quelques décharges atmosphériques venaient bien encore, de loin en loin, s'inscrire en marquant des points isolés au travers des textes transmis, mais la lecture restait possible.

D'ailleurs, M. Slaby estima plus tard qu'un fil vertical de 100 mètres aurait probablement suffi pour communiquer à cette distance de 21 kilomètres. Il est à remarquer aussi que l'espace était complètement libre entre les deux stations. C'est dans ces conditions, cela se comprend aisément, que s'obtiennent les meilleurs résultats : 16 kil. 3 à la Spezzia avec un fil de 34 mètres, 21 kilomètres à Rangsdorf-Schœneberg avec un fil de 300 mètres. A s'en tenir à ces chiffres, on voit encore quel avantage présente la transmission sur la mer, puisque le rapport entre la distance atteinte et la longueur du fil radiateur est de 500 pour la Spezzia, tandis qu'il est de 70 seulement pour Rangsdorf ; et, même si le fil avait été réduit à 100 mètres dans ce dernier cas, le rapport n'eût pas dépassé 210. Il va sans dire qu'il ne faut attribuer aucune portée définitive à ces chiffres que l'avenir devra modifier très sensiblement, mais le sens général du phénomène restera bien celui qui vient d'être indiqué. Si l'on admettait le rapport de 500 comme caractérisant la puissance de transmission sur la mer, la distance Douvres-Calais étant de 40 kilomètres, on voit que des fils verticaux de 80 mètres suffiraient pour la franchir.

M. Slaby a essayé, et cela peut avoir un grand intérêt, si les fils pouvaient être tendus horizontaux, au lieu d'être dressés verticalement. Cette disposition est tout à fait admissible, à condition que le parallélisme soit aussi parfait que possible ; la preuve s'en peut faire facilement. Dans une salle

de conférences, M. Slaby installa un tube radioconducteur, que la simple étincelle de rupture d'une sonnerie électrique suffisait à rendre conducteur à quelques mètres de distance. Ajoutons à la sonnerie et au tube deux fils horizontaux de 50 centimètres de long, l'action se fait sentir beaucoup plus loin; faisons alors tourner lentement l'un de ces fils, en le laissant horizontal, toute influence cesse dès que l'angle des deux fils atteint environ 30 degrés.

Voici un autre fait remarquable rapporté par le même auteur. Faisant un jour des expériences de transmission électrique sans fils dans les longs corridors de l'École technique supérieure, à Berlin, M. Slaby observa que, bien que l'on n'eût fait aucun changement aux appareils, ceux-ci portaient beaucoup plus loin que la veille. On chercha quelle en pouvait être la cause, et l'on découvrit, gisant sur le sol, un fil de cuivre de 10 mètres de long, oublié là à la suite des expériences précédentes et dirigé dans le sens de la longueur du corridor. On enleva ce fil, et la transmission fut aussitôt beaucoup moins bonne. Ainsi, les fils métalliques, même complètement isolés des appareils, mais tendus dans le sens de la propagation des ondes, dirigent celles-ci, comme s'il les concentraient, en quelque façon, en faisceau plus serré tout le long de leur surface[1]. Des expériences positives confirmèrent cette façon de voir, et montrèrent que la portée des signaux par étincelles était accrue quand sur le trajet des ondes on tendait un fil métallique.

M. Slaby put réaliser une bien curieuse expérience en utilisant ce phénomène. Prenons un télégraphe ordinaire, le courant circule dans l'intérieur du fil; l'action signalée tout à l'heure, au contraire, cette puissance de direction des ondes, s'exerce à l'extérieur du fil; c'est dans l'éther que se propagent les vibrations électriques et si le fil les renforce en les concentrant, elles ne pénètrent pas pour cela dans l'intérieur même du métal; c'est en effet une propriété bien connue des ondes électriques qu'elles se réfléchissent contre les métaux sans les traverser. On pourra donc utiliser à la fois le dehors et le dedans du fil télégraphique en envoyant

1. Le même fait avait été signalé par M. Branly dès 1891.

une dépêche ordinaire par l'intérieur et une dépêche hertzienne à l'extérieur, mais au voisinage de ce même fil, de façon que celui-ci puisse servir à la diriger ; et *simultanément* les deux récepteurs respectifs seront actionnés, l'un mis en mouvement par le courant lancé dans le fil, l'autre par les ondes qui suivent le fil : M. Slaby put ainsi télégraphier avec la simultanéité la plus parfaite ces deux mots de cinq lettres : *Strom* (courant) par l'intérieur du fil et *Funke* (étincelle) par l'extérieur.

Plus récemment encore, au début de 1898, de nouvelles expériences ont été faites à travers la baie qui fait suite au Solent, estuaire de la rivière de Southampton ; l'un des postes était aux *Needles* (les Aiguilles), pointe sud-ouest de l'île de Wight; l'autre, en face, de l'autre côté de la baie, à Bournemouth, distance 14 milles (23 kil. 526) ; une autre fois, l'un des postes étant toujours aux Needles, le récepteur fut installé sur un bateau qui partait d'Alum Bay, tout près des Needles ; ce bateau s'éloigna, exécuta de nombreuses évolutions et finit par gagner Swanage, à 18 milles (28 kil. 962) de son point de départ; la communication s'était maintenue excellente. L'installation était toujours la même, décrite plus haut. Ces expériences se continuent encore entre l'île de Wight et Bournemouth : les appareils transmetteur et récepteur disposés côte à côte sur une table, dans une salle de rez-de-chaussée faisant face à la mer, sont mis, soit l'un, soit l'autre, en relation avec le fil vertical isolé suspendu à un mât de 36 mètres de haut, suivant que l'on veut expédier une dépêche ou que l'autre poste vient d'envoyer un appel. Dans la position du repos, c'est le récepteur qui doit être maintenu relié au mât.

M. Slaby donnait plus haut le nombre 500 comme exprimant le rapport, observé jusqu'alors, entre la distance franchie sur la mer et la longueur du fil radiateur, lorsqu'il n'y a pas d'obstacles ; nous avions bien raison de ne pas attacher de valeur définitive à ce nombre, car ici ce rapport, 28 962/36, dépasse 800.

Mgr Molloy, qui a donné plusieurs des détails précédents dans une conférence, faite le 9 mars dernier, devant la *Royal*

Dublin Society, sur les *Principes de l'émission des signaux électriques sans fils*[1], cite encore des expériences faites entre Bath et un point situé aux environs de Salisbury, distance 34 milles (54 kil. 706); malheureusement, à cause d'un accident occasionné par le vent, on ne put transmettre de dépêches continues; mais des signaux furent cependant perçus.

D'après le journal l'*Électricien* du 11 juin 1898 (p. 384), l'amirauté anglaise trouverait les résultats déjà obtenus si satisfaisants qu'elle ferait construire des appareils permettant de communiquer à 100 kilomètres.

En France, bien peu de chose a été fait jusqu'à présent. M. E. Ducretet a établi une transmission électrique sans fils à 500 mètres de distance : c'est une installation plutôt de démonstration que d'expériences proprement dites, qui ne manque pas d'intéret cependant, parce qu'elle permet de voir fonctionner un très ingénieux relais, combiné par M. Ducretet, pour l'enregistrement automatique des dépêches. C'est là un point important : avec le télégraphe Morse ordinaire, aussitôt qu'il est averti par la sonnerie d'appel, l'employé doit mettre en train le mouvement qui fait dérouler la bande de papier bleu sur laquelle s'impriment les points et les traits. Le télégraphiste doit donc être toujours là pour recevoir les dépêches qui peuvent arriver, ainsi que pour arrêter le mouvement lorsque la transmission est terminée. M. Ducretet a supprimé cette obligation asservissante de la présence continue du télégraphiste. Le tube radioconducteur, en laissant passer le courant, fait fonctionner un relais qui déclenche automatiquement la roue du télégraphe Morse, et grâce à un mouvement d'horlogerie à course limitée, permet à la bande de papier de se dérouler d'une longueur de 7 centimètres. Chaque signal ressenti par le radioconducteur fait donc à la fois dérouler le papier et imprimer sur lui un trait ou un point; le signal suivant entretient le mouvement, et la bande avance ainsi d'une façon continue sous la dépêche qui s'enregistre; celle-ci est-elle terminée, le papier file encore d'une longueur de 7 centimètres, puis s'arrête. Le télégraphiste peut donc être absent, toutes les dépêches s'imprimeront à la suite automatiquement.

1. *The Principles of Electric signalling without Wires.*

C'est encore grâce à ce déroulement automatique que l'appareil de M. Ducretet a pu enregistrer, le samedi 11 juin dernier, pendant un orage, de deux heures trente à trois heures quarante, trois cent onze décharges atmosphériques, dont la durée relative était nettement indiquée par la longueur des traits[1].

Il y a vraiment lieu de s'étonner et de regretter que des expériences plus importantes n'aient pas encore été entreprises en France. La télégraphie sans fils intéresse pourtant plus d'un des grands services nationaux, guerre, marine, postes et télégraphes, pour ne citer que ceux-là. Devrons-nous donc attendre que la question soit étudiée à l'étranger? N'est-ce donc pas à un physicien français qu'est due la découverte de ce merveilleux petit tube récepteur, le tube à limaille Branly? Mais... cette découverte a été faite à la Faculté catholique de Paris, c'est un grave défaut aux yeux des amateurs de laïcité. On voudrait pouvoir traiter de chimère une si misérable petitesse; mais, hélas!.....

VIII

Les détails précédents suffisent amplement à faire entrevoir tout le parti que l'on pourra tirer de la nouvelle invention; les applications pratiques ne manqueront pas de surgir, importantes et nombreuses.

Celle qui se présente la première à l'esprit, c'est l'établissement des communications entre les phares et la côte. Pendant les tempêtes surtout, les relations deviennent des plus difficiles; souvent les câbles se rompent, les signaux de feux eux-mêmes peuvent être rendus illusoires par les brouillards; et cependant le besoin de communiquer peut être des plus urgents, un accident peut être survenu au phare, un navire se trouver en détresse. Alors, le gardien du phare n'aura qu'à faire jaillir des étincelles : ce n'était guère autrefois qu'un amusement d'enfant, une pure curiosité scientifique, ce sera désormais le salut de nombreuses vies humaines; car voilà qu'à terre, une dépêche s'imprimera, annonçant le danger à qui peut y porter remède.

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 13 juin 1897.

Certes on ne peut s'empêcher d'admirer à la fois la simplicité et la grandeur de semblables résultats.

D'une façon générale, toutes les fois qu'une distance modérée, qui pour le moment ne dépasse guère 20 ou 30 kilomètres, aura besoin d'être franchie sans connexion matérielle, on peut le dire, la solution du problème existe, et les appareils pourraient être immédiatement installés, quittes à subir d'ultérieurs et plus complets perfectionnements. Ainsi, par exemple, on pourra faire bénéficier de la nouvelle invention télégraphie militaire, télégraphie municipale, avertisseurs d'incendie, signaux aux navires en mer à petite distance des côtes. Une remarque au sujet de ce dernier point : supposons un temps de brume, la côte est complètement invisible du navire, celui-ci ignore le point où il se trouve; il serait d'un intérêt capital de pouvoir lui fournir des détails l'aidant à s'orienter et à déterminer sa position; or, le système actuel en paraît incapable; ce serait là un grave déficit. L'appareil situé à bord reçoit, en effet, des ondes électriques sans savoir d'où elles viennent; il en envoie, mais sans rien pouvoir dire qui permette de conclure où il est. Il y a ici deux points à distinguer, la distance et la direction. La propagation par rayonnement ne renseigne point directement sur les distances ; sans cela, nous n'aurions pas tant de calculs et de mesures à faire pour déterminer la distance du soleil et des étoiles. Le rayonnement est modifié, on le sait, par la *vitesse* propre de la source; mais la distance ne fait que l'affaiblir graduellement, sans qu'il soit possible ici de remonter immédiatement de l'effet à la cause. Peut-être cependant arrivera-t-on à tourner la difficulté, grâce à la direction; les feux croisés des phares permettent au navire qui les aperçoit de fixer sa position sur une carte marine: si l'on pouvait arriver à reconnaître dans quelle direction arrivent les ondes électriques, on serait ramené au même problème, facile à résoudre. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, de cette façon, on arrivât à se tirer d'embarras.

Parmi les desiderata de la télégraphie sans fils, il en est un des plus importants : c'est la possibilité de faire parvenir une dépêche exclusivement à son adresse. Un phare rayonne

dans tout l'espace et tous les yeux aperçoivent sa lumière, on pourra combiner des signaux lumineux de façon à parler un langage chiffré, mais finalement chacun peut enregistrer les apparitions de lumière, leurs durées, leurs intervalles et s'exercer à déchiffrer les mots ainsi formés; or, pour le télégraphe sans fils, actuellement, la situation est identique, avec cette différence, toutefois, que l'œil suffit pour suivre les signaux lumineux, tandis qu'ici il faut un récepteur spécial. Il est vrai que ces récepteurs sont encore en bien petit nombre, mais cette considération ne fournirait qu'une solution précaire; du jour où les récepteurs se multiplieraient, le secret des dépêches hertziennes n'existerait plus. Bien plus, chacun pourrait à son tour envoyer des dépêches quelconques et chercher à introduire la confusion dans les signaux, et le récepteur affolé, enregistrant tout ce que lui disent les ondes électriques, il deviendrait impossible d'y reconnaître quoi que ce soit.

Quel remède à ces maux ? On en entrevoit deux, aucun n'est réalisé d'ailleurs; les expériences préliminaires elles-mêmes sont, on peut le dire, encore à faire.

Le premier remède pourrait être celui-ci. Un faisceau lumineux peut être concentré, par des réflecteurs ou des lentilles convenables, c'est le cas des phares à éclipses; si, au lieu de faire tourner les rayons ainsi lancés par ce phare et d'en balayer l'espace, on laisse l'appareil fixe en n'envoyant qu'un rayon et dans une seule direction, on aura dérobé à ceux qui ne sont pas sur le parcours du rayon tous les signaux exécutés au moyen de ses apparitions ou extinctions alternées. De même ici, on pourrait diriger les rayons électriques au moyen de réflecteurs métalliques; mais voici la difficulté, les ondulations partent d'un long fil radiateur : comment donc installer un long miroir, en forme de cylindre parabolique par exemple, qui devrait avoir trente mètres et plus de long ? Cela semble peu pratique. Il faudrait trouver une simplification dans la disposition des fils radiateurs et collecteurs, pour rendre possible un système de ce genre.

Il y a une autre solution, bien plus élégante et plus radicale, mais pas plus avancée en fait. Sous l'influence des ondes émises par le fil radiateur, le fil collecteur se met à

vibrer électriquement, c'est-à-dire que des courants oscillatoires s'y produisent ; il y a là un cas de résonance, analogue à la résonance acoustique qui fait vibrer un diapason lorsque sa note propre, ou l'un de ses harmoniques, vient à faire vibrer l'air environnant. Prenez deux diapasons d'accord, faites résonner l'un des deux et éteignez-le presque aussitôt en le touchant de la main, vous continuez à entendre la même note; c'est le second diapason qui s'est mis à vibrer par sympathie. Si les deux diapasons ne sont pas construits pour rendre la même note, alors vous aurez beau faire résonner l'un d'eux, l'autre restera muet. Vibrations acoustiques ici ; or là nous avons des vibrations électriques, pourquoi donc ne pourrait-on pas accorder les appareils transmetteur et récepteur de façon qu'ils ne vibrent que par la même note électrique ? Dès lors, tout autre appareil qui ne serait pas d'accord avec eux ne pourrait les mettre en action ni en recevoir aucune influence. Alors le poste d'envoi ne vibrera plus que pour celui avec lequel il sera accordé, et la solution sera trouvée ; car les probabilités pour que, dans le voisinage, il se rencontre d'autres appareils ayant la même tonalité électrique, pourront être négligées, si l'on possède un moyen de régler cette tonalité à volonté.

Il est fort possible que l'on arrive à quelque chose en ce genre, c'est même probable; pour le moment, tout est encore à faire. De quoi dépend la longueur des ondes électriques envoyées ? Des dimensions de la bobine et de ses diverses parties, des boules de l'oscillateur, etc., et il est bien probable que les oscillateurs actuels émettent non pas une radiation électrique simple, mais, si l'on peut ainsi parler, tout un concert électrique. La première chose à faire serait donc d'étudier ces conditions d'émission; viendront en second lieu les conditions d'accord des deux appareils. Dans ceux dont on se sert actuellement, la seule précaution que l'on prenne, en général, est d'employer des fils radiateur et collecteur d'égale longueur; moyennant cette précaution, la transmission est bonne, et l'on constate qu'une variation, assez légère, un mètre ou deux sur trente, par exemple, influe souvent d'une manière défavorable sur le fonctionnement de l'appareil. Tous ces détails sont encore pleins de mys-

tère, et ceux-là seuls pourront s'étonner que tant de problèmes soient encore sans solution qui n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature.

Le principe sur lequel se fonde la télégraphie sans fils peut servir de base à des applications d'un tout autre genre et d'une bien autre puissance. Une étincelle produite en un point peut, à distance, rendre conducteur un tube à limaille et par suite déterminer le passage d'un courant dans le circuit où il est intercalé. Dans le télégraphe sans fils, ce courant est faible et, en général même, c'est un relais délicat qui établit le courant dans le circuit utile; mais en réglant convenablement, et l'étincelle, et la sensibilité du tube, on peut arriver à faire fermer, directement ou par relais, par le tube radioconducteur, des circuits livrant passage à des courants puissants, actionnant un moteur, faisant détoner une amorce, etc. On pourrait donc ainsi mettre en marche de puissantes machines, faire sauter des torpilles, au moyen d'une simple étincelle jaillissant à distance. On peut, en effet, imaginer aisément que la connexion des fils soit établie dans un atelier, de façon que la mise en marche des machines dépende uniquement du passage d'un courant dans un circuit, un tube à limaille y étant placé arrêterait donc tout. Vienne une étincelle, le courant passe et tout marche.

Tout cela est fort bien ; mais qu'arrivera-t-il si un orage éclate pendant la nuit? Le premier éclair produira le même effet que l'étincelle qui ne devait partir qu'au matin, et le branle-bas sera donné alors que personne ne pouvait s'y attendre. Même avantage et non moins grave difficulté pour les mines ou torpilles sous-marines.

C'est au fond la même difficulté que plus haut qui revient ici : établir une correspondance réciproque et *exclusive* entre transmetteur et récepteur. Mais quand même ce problème ne devrait jamais être pratiquement résolu, l'importance et l'avenir du principe de la télégraphie sans fils n'en resteraient pas moins considérables.

Joseph DE JOANNIS, S. J.

EXCURSION A SOU-TCHEOU

LA « VENISE CHINOISE »

Suivant un dicton chinois, « en haut il y a le ciel, en bas il y a Sou-tcheou et Hang-tcheou ». Cela signifie que, pour le peuple aux cheveux noirs, ces deux villes sont le paradis de la terre, le *nec plus ultra* de la splendeur et de la richesse.

De fait, Sou-tcheou, grâce aux magnifiques canaux qui l'environnent et la traversent en tous sens, grâce à son avantageuse position au milieu de fertiles provinces, était autrefois la ville de commerce par excellence. C'était le rendez-vous mouvementé de toutes les inventions de l'industrie et de tous les produits des départements voisins. Le canal impérial y faisait affluer les marchandises de Pékin, de Canton, etc. Mais, depuis que les Européens sont venus s'établir à Chang-hai, Sou-Tcheou a perdu de son importance commerciale. En outre, le passage des *Tchang-mao*, les terribles rebelles « aux longs cheveux », a été funeste au plus grand nombre de ses monuments, qui jadis excitaient l'admiration des étrangers et spécialement des missionnaires.

D'intéressants souvenirs chrétiens se rattachent aussi au nom de Sou-tcheou. Il y a trois cents ans, le P. Mathieu Ricci pénétrait dans l'enceinte de cette cité et préludait aux victoires que la foi catholique devait un jour y remporter. En effet, une belle moisson d'âmes y attendait les successeurs du grand missionnaire. Jusqu'au règne de *Kien-long*, quatrième empereur de la dynastie actuelle, les chrétiens s'y multiplièrent. La cruelle persécution ordonnée par cet empereur fut cause d'un bon nombre de défections. Mais, à côté de ces apostats, il se trouva des cœurs vaillants. Pressés de fouler aux pieds le crucifix ou l'image de la sainte Vierge, ils surent résister jusqu'à la mort. C'est à la même époque que deux missionnaires jésuites, le *P. Henriquez*, Portugais, et le *P. d'Athémis*, Tyrolien, remportèrent la palme du martyre. Ils

furent étranglés dans une prison de Sou-tcheou, le 12 septembre 1748, parce qu'ils avaient prêché la foi dans plusieurs villes du Tché-kiang et du Kiang-nan. On a commencé à instruire le procès de béatification de ces deux Pères.

Nous avions la pensée remplie de ces souvenirs quand, le lundi de Pâques, 11 avril, à quatre heures du soir, nous montâmes sur la barque de Monseigneur (le vicaire apostolique du Kiang-nan), qui devait, avec l'aide d'un remorqueur, nous conduire de Chang-hai à Sou-tcheou.

Je fais grâce au lecteur des menus incidents du voyage sur le Ou-song-kang, que les Anglais nomment Sou-tcheou-creek. « En venant de Chang-hai, nous avait écrit le P. Deffond, missionnaire du district de Sou-Tcheou, les vapeurs suivent le *Ou-song-kang*, puis remontent par le Yu-sè-hou au nord-ouest, se dirigent alors vers l'ouest par un cours d'eau qui débouche dans le canal impérial à 8 li (4 kil. 800 mètres) de Sou-tcheou. S'il fait jour, ouvrez de grands yeux, mettez-vous à l'avant de la barque, et regardez bien. Vous serez juste en face le pont de cinquante-deux arches; de l'autre côté du pont, un petit lac et, à l'horizon, les monts de *Tsi-tsé-sè*. Le pont est beau et le coup d'œil ne manque pas de charme. Dans les conditions normales, c'est après six heures du matin que vous devez arriver à cet endroit. » Il faut croire que nous étions dans des conditions anormales, car ce n'est qu'à onze heures et demie, qu'un de nous peut s'écrier : Voici le pont !

Ce pont est à 15 li (9 kil.) sud-est de la ville, disent les annales de la préfecture de Sou-tcheou. Il fut commencé sous la dynastie des *T'ang* (620-905). *Wang-tchong-chou* vendit la riche ceinture qu'il portait, pour subvenir aux dépenses de l'entreprise : d'où le nom *Pao-ta-ghiao*, pont de la ceinture précieuse. Vers la fin des *Yuen* (XIVe s.), les travaux d'entretien furent interrompus, par suite le pont s'effondra. Les mandarins firent mettre des poutres pour rendre le passage possible. Au milieu du quinzième siècle, le pont fut remis à neuf. Je ne sais quelle valeur historique attribuer à ces textes ; mais il est certain qu'aujourd'hui ce pont paraît encore en bon état. Il a cinquante-deux ouvertures praticables aux petites barques ; trois sur le nombre sont assez hautes pour laisser passer les grands bateaux. Sans avoir cet aspect grandiose, qu'on remarque parfois en France, dans les constructions de ce genre,

l'ensemble de ce monument ne laisse pas que de faire honneur au génie des anciens Chinois.

Nous venions de compter à la hâte et d'admirer ces belles arcades en granit, lorsque nous entendons une voix qui nous hèle. Nous levons les yeux et apercevons, marchant comme un jeune homme, le long du canal impérial, un Européen-Chinois de petite taille, au front ridé, et à la moustache grisonnante. Le P. Léveillé, car c'était bien lui, armé de son parasol, et le front rayonnant de bonheur nous souhaitait la bienvenue. Quel intrépide que ce P. Léveillé ! C'est le grand ancien de la mission. A soixante-quinze ans, ce vétéran paraît aussi plein d'ardeur qu'aux premiers jours de son apostolat. Depuis bientôt quarante-deux ans, il travaille ici avec un zèle infatigable. Les courses à pied, parfois sous un soleil de feu, semblent avoir pour lui un attrait irrésistible. Sa barque est là, tout près : on dirait qu'il la dédaigne. Nous l'invitons à venir nous rejoindre : peine perdue. Une affaire l'attend au village voisin. Pourtant, une heure plus tard, quand nous stationnions au pied des murailles de la ville, le bon Père reparaît. Cette fois, nous l'accueillons avec enthousiasme. Nous venions de dîner; nous le pressons d'en faire autant. « Non, non, répond-il, je n'ai pas faim, je n'ai pas faim... si pourtant vous aviez un petit verre de vin ? » Et nous buvons à la santé du courageux Jésuite normand. Vouloir retenir le P. Léveillé plus longtemps était inutile. Une affaire l'attend ici, une autre là. Adieu donc, mon Père, et bon courage !

Cependant notre barque a franchi la porte du Sud. Nous mettons pied à terre. Cela fera du bien de se remuer un peu, après une nuit plus une matinée passées dans une immobilité presque complète. Du reste, nous voulons voir de nos yeux le fameux édifice qu'on dit être le plus curieux des environs. On l'appelle *Ou-Cang-dié*, palais sans poutre. D'après les chroniques du pays écrites sous *K'ang-hi*, « la quarante-sixième année de *Wan-li* (1619), le bonze *Jou-yuen* construisit un édifice pour y déposer la grande bibliothèque bouddhiste reçue de l'empereur. Il n'employa que des briques de grain fin, sans un pouce de bois; c'est un monument sans rival dans le Kiang-nan ».

A quel genre d'architecture appartient-il ? Ma science est trop incomplète sur ce point pour pouvoir émettre un jugement avec compétence. Du moins, l'ensemble est assez original. Un toit en

briques reluisantes et disposées avec un certain art donne encore une idée de l'antique splendeur de cette construction. La finesse des ciselures qui décorent le tout, dénote une main habile. Les murailles sont encore solides, du moins si l'on en juge par leur épaisseur, qui mesure près de deux mètres. Pourtant la voûte, sans poutre, menace ruine. Et, s'il est vrai que ce monument a été sans rival dans le Kiang-nan, pourquoi ne fait-on rien pour prévenir la catastrophe dont il est menacé ? — Mais passons vite, car notre temps est limité.

Une vaste nécropole, ensevelie pour ainsi dire sous un amas de tuiles brisées, nous sépare d'une pagode dédiée au célèbre *Kong-fou-tse*, Confucius. Là-bas, sans doute, les impressions seront moins funèbres ; les regards auront autre chose à contempler que le spectacle de la mort et de la désolation !

Un gardien crasseux, ami des sapèques, consent à laisser passer les « diables d'Europe ». — Pas d'illusion possible : là, encore, l'abandon le plus complet. Ces orgueilleux lettrés païens oublient donc de rendre hommage à celui qu'ils appellent le saint par excellence, à celui qu'ils regardent comme le type le plus accompli de la perfection humaine ! On le dirait vraiment, quand on a sous les yeux une telle preuve de leur incroyable incurie. Écoutez plutôt la petite conversation suivante.

Arrivé devant le principal bâtiment, quelqu'un de notre troupe, un Jésuite chinois, demande : « Quel est ce bruit qu'on entend ici ? — Ce sont des chauves-souris, répond le conducteur sans se troubler. — Comment, des chauves-souris ? — Oui, il en habite sous ce toit un si grand nombre que, lorsqu'elles sortent, le ciel en est couvert comme d'un nuage. — Et cette odeur détestable, qui menace de nous suffoquer, d'où vient-elle ? — Voilà : toutes les nuits, ces bêtes laissent tomber de là-haut une quantité de matière *sui generis*, assez considérable pour que le pavé du temple en soit grassement tapissé : de là cette odeur. — Mais ce n'est pas respectueux pour le grand homme ! — Pour nous, répond l'interlocuteur, sans perdre son calme, nous trouvons que tout cela sent mauvais ; mais pour Kong-fou-tse, il n'en est pas ainsi. — Comment cela ? — Parce que les chauves-souris sont les disciples de Confucius... »

Et notre homme ajoute qu'il a bien soin de recueillir les excréments de ces vilaines bêtes, C'est, pour lui, la source d'un com-

merce lucratif. Il vend cela aux pharmaciens. Vous ne le croyez pas ? Et pourtant ce singulier élément entre, paraît-il, pour une bonne part dans la composition du *souo-ya* ou remède contre le *souo*. Le souo est une espèce de choléra qui fait beaucoup de victimes en été parmi les Chinois. Ainsi, quelqu'un est-il attaqué par ce terrible souo ? On s'empresse, pour arrêter le mal, de faire avaler à l'infortuné cette étrange potion. Quel en est le résultat final ? Je serais curieux de l'apprendre. — Mais, laissons là Confucius et ses disciples.

Hâtons-nous de faire voile vers *Yang-ka-ghiao*. Le P. Deffond s'imagine déjà peut-être qu'un accident funeste a retardé notre arrivée. Allons lui montrer que nous sommes tous un peu fatigués mais cependant sains et saufs.

Yan-ka-ghiao est à une heure de barque de la ville. C'est là qu'est la résidence principale des missionnaires de la section de Sou-tcheou. Nous y arrivons.

Le P. Deffond nous accueille avec sa franche et aimable gaieté, déjà bien connue de tous. Plus tard, nous aviserons au meilleur moyen d'employer le jour suivant. Maintenant, examinons en détail l'église dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. C'est le chef-d'œuvre du P. Deffond ; c'est l'édifice que les chrétiens d'alentour se montrent avec un légitime orgueil. La Vierge Marie doit être bien satisfaite des travaux de l'architecte-missionnaire, qui a conçu et réalisé un tel plan.

Les autels sont sculptés avec art et richement parés ; les sept mystères douloureux, œuvre d'un peintre habile, décorent l'arrière-chœur et produisent un effet très agréable. Et quand la nef et l'abside ont revêtu leurs ornements de fête ; quand se montrent au grand jour ces superbes tentures aux couleurs variées, enrichies de soyeux festons ; quand du haut des colonnes l'on voit descendre avec grâce ces belles draperies à franges dorées ; en un mot, quand on admire en silence cette petite merveille chinoise où tout est disposé avec un goût exquis, on se demande si c'est bien en pays de mission, si c'est bien au milieu d'une population d'humbles pêcheurs qu'un pareil monument a été élevé, comme par enchantement, pour rappeler le souvenir des souffrances de Notre-Dame [1]. C'est un fait pourtant. Chacun, en effet, peut lire

1. Une aumône envoyée de France par une main restée inconnue a permis de remplacer par cette jolie construction la pauvre bâtisse d'autrefois.

au-dessus d'une grande porte d'entrée ces mots significatifs : *Kong-sou des pêcheurs.*

Cette inscription explique aussi pourquoi cette église est bâtie près d'un canal et comme au milieu d'un désert. Deux ou trois maisons s'élèvent non loin de là, et c'est tout. Les mille neuf cents pêcheurs qui forment la chrétienté de Yang-ka-ghiao, vivent dispersés sur les rivières dont la plaine voisine est sillonnée. Mais, le dimanche et surtout les jours de fête, ils trouvent moyen d'arriver à leur kong-sou favori, pour y remplir leurs devoirs. La bonne simplicité de ces braves gens réjouit grandement l'âme du P. Deffond. Quelqu'un souffre-t-il parmi eux ? On s'empresse alors de voguer vers l'église, afin que le malade puisse se confesser, communier et au besoin recevoir les derniers sacrements.

Quant aux enfants, c'est encore au kong-sou qu'ils doivent venir apprendre la doctrine. Ils n'en sortent pas avant de bien savoir par cœur ce qu'on appelle ici les six prières. Une cinquantaine de ces enfants, garçons et filles, sont actuellement présents à l'école. Quelle bonne mine ils ont ! Je ne sais si c'est illusion, mais il me semble qu'il est difficile de trouver quelque chose d'analogue sur les visages païens.

Mercredi 13 avril. — Excursion à *Yang-fan-sè.* Gravissons cette montagne et tournons le dos à la vieille tour bâtie au sommet. Quel magnifique point de vue ! A gauche, c'est la grande ville de Sou-tcheou qui, entourée de ses murailles et enveloppée d'un léger brouillard, nous montre ses pagodes élevées et ses milliers d'habitations à bas étages. En face, une plaine immense s'étend avec tous les signes d'une fertilité incomparable. Le long des canaux qui courent çà et là, se suivent et s'entrelacent, les champs se succèdent sans fin, parfaitement cultivés et recouverts pour la plupart d'une riche moisson de colza, dont la fleur jaune d'or resplendit jusqu'à l'horizon[1]. A droite c'est le *Ta-hou*, lac splendide, entouré de monticules et de falaises qui me font songer aux belles côtes de Jersey. Vraiment, les bonzes de jadis n'étaient

1. Ce que je dis ici touchant la fertilité des environs de Sou-tcheou, ne saurait s'appliquer à toutes les parties de notre mission. Actuellement, par exemple, au Siu-tcheou-fou, je ne sais pour quelle raison, la famine sévit avec rigueur.

pas si mal inspirés, quand, pour bâtir leurs pagodes, ils choisissaient des sites de ce genre.

Jeudi 14. — Nouvelle excursion. Nos bateliers auront le temps de se reposer à Zi-ka-wei ; allons donc visiter Po-se-ta. C'est une grande tour située dans l'intérieur de Sou-tcheou, dans la partie nord de la ville. Le révérend Hampden C. du Bose (Soochow, p. 12) appelle cette tour « une des grandes merveilles du monde », *one of the great wonders of the world.* — C'est peut-être un peu exagéré. Le même auteur ajoute qu'elle a environ deux cent cinquante pieds de hauteur. Malgré notre désir, nous n'avons pas pu vérifier cette assertion. Il faut avouer que cet édifice fait honneur à ses constructeurs, sinon par l'élégance de ses formes, du moins par sa solidité et ses proportions gigantesques. La tour s'élance vers les nuages avec une étonnante hardiesse. Du dernier étage, la vue embrasse un horizon plus vaste encore que celui de Yang-fang-sè. Ce panorama est vraiment grandiose. Mais je n'en finirais pas, si je voulais vous dire tout ce qu'on voit et tout ce qu'on éprouve devant un tel spectacle.

Le moment du retour approche ; mais auparavant, il nous reste à visiter *Po-ka.* Pour y arriver, nos bateliers devront faire des prodiges d'habileté ; car les canaux sont peu larges et une maladresse pourrait avoir de fâcheux résultats. Bientôt, nous nous trouvons en face d'une belle construction tout à fait dans le goût chinois, mais peu confortable, ce semble, pour un Européen ami du grand air. Nous entrons pourtant avec un sentiment de satisfaction aisé à comprendre ; ici, nous sommes chez nous. Il n'est pas facile pour un nouveau venu de s'orienter dans ce labyrinthe de corridors étroits et sombres. En été, la vie doit y être pénible. La fraîcheur des vents du sud ne peut guère circuler au milieu de tant d'appartements juxtaposés sans ordre apparent. Là pourtant réside le P. Léveillé, quand il n'est pas en tournée apostolique. C'est la seule maison que nous possédions actuellement dans l'intérieur de la ville. Un *ting*, ou sorte de hangar, sert de chapelle.

Autrefois, sous le règne de *K'ang-hi,* Sou-tcheou était plus riche en monuments catholiques qu'elle ne l'est aujourd'hui. On lit, en effet, dans les annales citées plus haut, les lignes suivantes : « Au début de la période *Choen-tche* (1644-1662), les astronomes missionnaires *Brancati* et *Gravina* vinrent à Sou-tcheou et

construisirent les premiers une église. La dix-neuvième année de K'ang-hi (1681), les missionnaires *Couplet* et *Gabiani* la reconstruisirent au nouvel endroit, c'est-à-dire dans la rue du « Dragon dormant ». La première avait été bâtie dans l'angle nord-est, ruelle de la « Perpétuelle Félicitation ». A l'intérieur de l'église se trouve l'inscription lapidaire donnée par la deuxième dynastie *T'ang*, relatant la propagation en Chine de l'illustre religion du grand pays de *Ts'in*, et le commentaire de *Siu-koang-ki* (grand docteur converti par le P. Ricci). »

Voici ce dernier document traduit aussi fidèlement que possible :

Maître Suprême, source première de toutes choses, majestueux, vénérable, vous avez créé les éléments, vous avez façonné tous les êtres pour qu'ils servent à l'homme doué d'intelligence. Sans raison, il a violé vos ordres ; il vous a fait injure à vous qui lui avez donné la vie. Race stupide, pourquoi n'être pas restée dans le bien ? Mais déjà nombreuses sont ses iniquités ; grands et petits, tous font fausse route. Dieu les regarde en pitié, et descend parmi les hommes, modèle à écouter, à contempler, trente-trois ans durant, sauvant de toute erreur. Sa naissance fut merveilleuse. Il donna sa vie, et obéissant aux ordres de son Père s'offrit en victime. — Il avait douze disciples ; ils se mirent à répandre une doctrine qui transforma merveilleusement les hommes, pendant de longues séries d'années, montant toujours comme le soleil, d'autant plus brillante qu'elle est plus éloignée de son origine. Après mille six cents ans elle parvint à ce royaume[1]. N'est-ce pas qu'il a reçu une grande félicité ? La vraie religion est venue de l'Ouest, pleine de bonté, à l'Orient donnant ses soins. — De nous tous hommes, quand nous levons les yeux vers l'immense voûte du ciel, qui oserait dire qu'elle n'a point de maître ? qui oserait dire : Je ne lui obéirai pas ? Cette religion est une beauté qui n'a besoin d'aucun ornement ; c'est une route où l'on ne s'égare pas ; il y a, pour régler le cœur, trois vertus ; il y a dix commandements à observer. De ceux qui sont fidèles, nul qui ne montera au ciel, et les royaumes déjà anciens qui l'ont embrassée ne périront pas. Courage, en avant ! Ne faites rien dont vous ayez plus tard à vous repentir. Ce repentir futur finira-t-il ? En hâte, convertissez-vous. Regardez, saisissez cette rapide occasion, et vous obtiendrez le pardon d'une longue vie. Cette religion est haute comme les monts, sans leurs aspérités, grande comme la mer, sans ses dangereuses profondeurs. Prenez des résolutions grandes et fortes et partout se répandra le parfum de vos vertus.

1. Siu-koang-ki ignorait encore que la religion chrétienne avait été introduite en Chine, au moins dès le septième siècle.

Comme vous pouvez en juger, l'auteur de ce beau commentaire ne craint pas de montrer sa foi vive et son zèle ardent. C'était vraiment un grand chrétien.

En plus du commentaire de Siu-koang-ki, l'église de Sou-tcheou possédait encore une autre inscription très élogieuse pour les missionnaires. Je ne résiste pas à la tentation de vous la transcrire. Elle vous donnera une idée du style impérial. Cette inscription gravée fut, en effet, composée par le fondateur de la dynastie actuelle. Voici ce qu'il disait :

La grande voûte au-dessus de nos têtes tourne sans fin. Les sept planètes se meuvent, ordonnées, obéissant à une loi. Toutes les entreprises, toutes les actions, d'après ces mouvements se commencent et s'achèvent. On a des instruments, des méthodes, pour tout observer, tout noter. Ces serviteurs venus de loin, hommes remarquables du royaume d'occident, pénètrent le ciel, fixent le calendrier. Ils s'appliquent à donner toute leur valeur; ils sont tout à leur emploi et servent Dieu, sérieusement, sans oubli. Ils exposent des images, et construisent des églises magnifiques; ils servent Dieu en toute énergie, servent le prince en toute fidélité; vous tous, astronomes, toujours imitez-les.

L'église et les autres monuments dont font mention les annales de Sou-tcheou ont disparu, paraît-il; du moins, nous n'en avons vu aucune trace. Le tribunal où furent jugés et condamnés les PP. d'Athémis et Henriquez, ainsi que la prison où ils furent étranglés, ont subi, je crois, le même sort.

Mais revenons à notre récit.

Après avoir pris une bonne tasse de thé chaud, nous quittons Po-ka.

Vers cinq heures du soir, notre barque stationnait à l'endroit où nous devions attendre le remorqueur. Pour mettre à profit les minutes qui nous restent, nous cédons facilement à la proposition de faire une promenade à pied sur le bord du canal impérial. Il y a là un magnifique boulevard tout nouveau qu'on pourra, dans quelques années, comparer au fameux « Bund » de Shang-hai, dont les concessions française et anglaise ont raison d'être fières. Les voitures à quatre roues y promènent déjà le luxe exagéré de Sou-tcheou. C'est qu'ici encore l'influence étrangère se fait sentir. La Chine a dû céder du terrain aux puissances européennes, et c'est ce qu'on appelle la concession des treize royaumes. Tout près se trouve la nouvelle concession japonaise. Celle-ci est déserte. On y voit pourtant çà et là, chose curieuse, des murs

blanchis à la chaux et bâtis pour protéger des tombeaux qui devront rester intacts au milieu de la ville future. Ce n'est qu'à force d'habileté ou de ruse que les mandarins chinois ont réussi à reléguer ainsi leurs vainqueurs dans un lieu aujourd'hui fort peu favorable au commerce.

Cependant le remorqueur attendu ne vient pas ; enfin, on nous apprend qu'il est en réparation et ne partira pas ce soir. Nous rentrons à Yang-ka-ghiao, plutôt charmés du contre-temps qui nous oblige de consacrer à notre excursion un jour de plus que ne portait le programme.

Jeudi 14 *avril.* — Excursion au *Lieu-yeu.* Chemin faisant, nous remarquons des barques chargées de bâtonnets bien travaillés, dont l'extrémité est dorée et le reste peint en rouge. Vous savez que les Chinois, dans leurs repas, se servent avec dextérité de cet ustensile, en guise de fourchette et de cuillère. Vous en concluez, peut-être, que ces bâtonnets rouges ne peuvent avoir d'autre usage. Vous vous trompez. D'ici, ils seront précieusement transportés jusqu'au *Chan-tong*, pays natal de Kong-fou-tse. Ils y seront vendus, puis brûlés devant la tablette du célèbre sage; nous nous sommes demandé inutilement quel pouvait être le sens de ce culte superstitieux. Peut-être veut-on, par ce feu de joie, empêcher de s'éteindre la gloire d'un philosophe, si négligé par ailleurs et néanmoins toujours trop glorifié. Du moins, ces bambous taillés sont la cause d'un commerce très actif entre le nord et le sud de la Chine.

Deux mots sur le jardin nommé Lieu-Yeu. Il est célèbre dans le pays. Il excite la curiosité des étrangers et attire les indigènes huppés. Malheureusement, il est aussi, à certaines heures, le rendez-vous de ce qu'on appelle ici, non sans raison, « femmes fleuries ». Il faut donc bien choisir son moment, si l'on veut éviter de mauvaises rencontres. Du reste, n'entre pas qui veut; car il faut, d'avance, débourser 90 sapèques (25 ou 30 centimes) par tête. D'aucuns regardent ce tarif comme exorbitant; mais, voir l'un de ces parcs chinois, c'est, paraît-il, les voir tous, et comme il n'est pas inutile pour nous d'avoir au moins une petite idée du goût de nos compatriotes d'adoption, nous nous résignons à sacrifier quelques centaines de sapèques.

Je suis incapable de vous décrire ce singulier enclos. Les

couloirs succèdent aux couloirs. De vastes « tings » (hangars) et de jolis kiosques invitent les promeneurs et leur permettent de se reposer, de fumer, de boire et de jaser à l'abri du soleil et de la pluie. Les nombreuses sentences des anciens sages, écrites en beaux caractères sur les murailles ou gravées sur le marbre, flattent le goût des lettrés et leur fournissent l'occasion de lire ostensiblement et de savourer des énigmes indéchiffrables pour le vulgaire. Ici, ce sont des rochers artificiels aux formes bizarres et représentant en miniature des montagnes abruptes, sillonnées de sentiers étroits et tortueux. Tout près apparaît un lac, dans les eaux vertes duquel se jouent ou nagent avec grâce une multitude de poissons noirs, rouges et dorés. Ailleurs, ce sont des appartements décorés de tapisseries splendides. Partout enfin des meubles en bois précieux, souvent finement sculptés et qui, en Europe, auraient, ce semble, la plus haute valeur. Vraiment, le tout suppose dans le propriétaire une richesse étonnante. C'était du moins le sentiment que nous emportions de ce curieux jardin.

Le soir, vers six heures, notre barque remontait le canal impérial à la suite du remorqueur. A la douane, une heure et demie d'arrêt ne sera pas de trop pour nous exercer à la patience. En passant près de nous, le douanier demande : « Est-ce la barque de l'évêque ? » Sur notre réponse affirmative, il passe outre. C'était sans doute une marque de grande confiance ; car nous devions le voir passer de barque en barque, une lanterne à la main, avec le sérieux et l'attention d'un homme qui a juré à la fraude une haine implacable.

Vers deux heures du matin, au signal convenu, pendant qu'enveloppés d'une simple couverture, nous reposions à l'aise, étendus sur nos planches, nos bateliers larguent les amarres et prennent, à la rame, la route de *Yang-ze-yu*. A cinq heures, notre barque s'arrête à deux pas du kong-sou. Pas une personne n'apparaît. Les chiens mêmes, ordinairement si tapageurs, restent muets. Quel silence de mort ! N'est-ce pas un peu cruel de venir ainsi à l'improviste troubler un sommeil si profond et si général ? L'un de nos bateliers franchit le seuil de la porte et saisissant d'une main impitoyable la corde de la cloche, il commence à sonner à toute volée. Il y avait certes de quoi jeter l'alarme au camp. Ainsi réveillés en sursaut, nos braves chrétiens devaient déjà s'imaginer

que le feu était à la maison ou bien qu'une troupe de brigands menaçait leurs bourses et leur vie.

Sans plus nous occuper de l'émotion causée, nous entrons dans la chapelle. Les uns préparent l'autel à la hâte et les autres, non sans bruit, rangent les bancs dans la nef. Enfin, voici le gardien; voici la vierge. Ils accourent, l'un portant le plus beau tapis, les plus beaux chandeliers; l'autre les plus belles fleurs d'or, et tout cela avec la préoccupation évidente de « reprendre la face » qu'ils croient, bien à tort, avoir perdue. La messe commence et une quarantaine d'assistants, grandes personnes et enfants, entonnent avec enthousiasme le *Regina cœli lætare*, *alleluia !* L'épouvante, si épouvante il y avait eu, avait donc fait place à l'allégresse.

Yang-ze-yu était notre dernière étape; vers onze heures, le vaisseau-amiral rentrait triomphalement dans le port de Zo-sè.

JEAN-MARIE GAUTIER, S. J.

Zo-sè (près Chang-hai), 16 avril 1898.

BULLETIN CANONIQUE

I. — ACTES DU SAINT-SIÈGE

L'Église, on le sait, pour protéger la foi de ses enfants, a établi deux empêchements matrimoniaux, l'un dit de religion mixte, qui rend illicite, en dehors des dispenses légitimes, le mariage des catholiques avec les hérétiques; l'autre dit de disparité de culte, qui frappe de nullité l'union entre baptisé et non baptisé. Aujourd'hui, même dans nos contrées, non seulement certains de nos dogmes révélés, mais les fondements du christianisme sont mis en question : de là, dans l'interprétation de ces lois matrimoniales, des doutes nouveaux : tel celui que, le 27 novembre 1896, l'évêque de Tabasco soumettait en ces termes à la Congrégation du Concile : « Dans ces pays, il arrive souvent que des hommes impies, dits vulgairement **libres penseurs,** désireux de contracter **mariage** avec des femmes chrétiennes, refusent de faire la confession préalable, parce que d'après leur aveu exprès ils ont par incrédulité rejeté la foi au sacrement de pénitence et renié toute croyance. » Comme il s'agissait d'un point de doctrine, la Congrégation du Concile a transmis ce doute au Saint-Office qui, le 26 mai 1897, a obtenu du Souverain Pontife l'extension au diocèse de Tabasco d'un décret du 30 janvier 1867. (*Analecta ecclesiastica*, tome IV, p. 141.) Ce décret envisageait trois hypothèses :

Première hypothèse. Un homme *baptisé* professe de bouche *et de cœur* qu'il a apostasié la foi. Dans cette hypothèse, de deux choses l'une : ou bien ce rénégat s'est attaché soit à une fausse religion, soit à une secte hérétique; ou bien il ne s'est uni à aucune secte ou religion. Dans le premier cas, « il faudra demander la dispense nécessaire accoutumée, sous les clauses et prescriptions ordinaires ». Dans le second cas, « si le curé ne peut en aucune façon empêcher ce mariage (à quoi il est tenu de travailler de toutes ses forces), et si la prudence lui fait craindre qu'en refusant d'y assister, il ne donne occasion à un scandale ou dommage graves, il en référera à l'évêque : celui-ci, après

avoir examiné toutes les circonstances du cas, pourra, *et le présent décret lui accorde à cet effet la faculté opportune,* permettre au curé d'assister passivement au mariage, comme témoin officiel, pourvu que l'éducation catholique de tous les enfants et les autres conditions analogues, soient pieusement assurées ». Il ressort de cette réponse, qu'au jugement de la Sacrée Congrégation, le premier cas tombe sous le coup de l'empêchement. Quel empêchement ? Celui de disparité de culte ou celui de religion mixte ? Le décret ne précise pas ; mais comme l'apostat a été baptisé, je pense, contrairement à l'avis d'un canoniste autorisé, qu'il ne peut s'agir que de l'empêchement de religion mixte. Quant au second cas, on le remarquera, le Saint-Office a cru nécessaire, pour que la présence du curé pût être permise, de donner expressément à l'évêque les facultés opportunes : c'est sans doute pour cela qu'avant d'étendre sa décision de 1867 au diocèse de Tabasco, la Sacrée Congrégation a recouru au Souverain Pontife : *Supplicandum Ssmo. Annuit pro gratia.* Est-il besoin de faire observer à la malheureuse chrétienne, qui consent à donner sa foi à ce rénégat, ce que l'Église pense de cette fatale union ? Elle la permet à contre-cœur, par crainte d'un plus grand mal ; elle ne lui accorde pas ses prières et sa bénédiction.

Deuxième hypothèse. Ce chrétien baptisé n'a pas perdu complètement sa foi, mais membre de la franc-maçonnerie ou d'une des sociétés secrètes condamnées par les Constitutions pontificales, il refuse de s'en séparer. « S'il n'y a pas scandale, l'Ordinaire, eu égard aux circonstances, prendra, pour chaque cas particulier, la décision qui lui paraîtra la plus opportune. » Nous nous trouvons en face d'un excommunié toléré : on comprend que la Sacrée Congrégation n'ait pas voulu imposer de règle absolue, mais s'en soit remise à la prudence des pasteurs, pour juger si et dans quels termes il convient d'user de tolérance. Mais plusieurs fois, dans des réponses qui concernent cette matière, elle a recommandé qu'on s'abstînt d'ordinaire de toute cérémonie sacrée : une jeune fille chrétienne jugera si elle doit unir sa vie à un membre retranché de l'Église, et laisser sceller son union par la profanation d'un sacrement.

Troisième hypothèse. Cet homme n'a pas rejeté la foi ; il refuse seulement de la professer et de remplir ses devoirs de chrétien.

Dans ce cas, le décret renvoie aux auteurs approuvés, et nommément à Benoît XIV (*De Synodo*, l. VIII, c. xiv. n. 5.) : à moins qu'il ne soit excusé par la bonne foi, cet homme se trouve en état de péché mortel, et par conséquent la réception du sacrement de mariage sera sacrilège. D'après la référence indiquée, la Sacrée Congrégation semble regarder l'assistance du curé à cet acte comme une coopération : il devra se diriger d'après les principes généraux qui règlent cette matière.

Quand on n'invoque plus Dieu, on évoque les démons : après les libres penseurs, les spirites. On proposait dernièrement au Saint-Office le cas suivant : « Titius, après avoir exclu tout accord avec le malin esprit, a coutume d'évoquer les âmes des défunts. Il procède ainsi : Quand il est seul, sans autre préambule, il prie le chef de la milice céleste de vouloir bien lui accorder la permission de parler avec l'esprit de telle personne déterminée. Quelques instants s'écoulent; et, tandis qu'il tient la main prête à écrire, il sent, par son mouvement, qu'elle l'avertit de la présence de l'esprit. Il expose tout ce qu'il désire savoir, et la main écrit les réponses à ses questions. Les réponses sont toutes conformes à la foi et à l'enseignement de l'Église sur la vie future. Elles regardent le plus souvent l'état où se trouve l'âme du défunt, le besoin qu'elle peut avoir de prières, l'ingratitude de ses parents, etc. D'après cet exposé, la pratique de Titius est-elle licite? »

Le 30 mars 1898, la Sacrée Congrégation a répondu : « Telle qu'elle est exposée, la pratique n'est pas licite » ; réponse que le Souverain Pontife a approuvée le 1er avril. (*Analecta*, tome V, p. 187. — *Acta*, p. 701.) La solution, on le voit, ne regarde que le cas particulier et les circonstances décrites. Le Saint-Siège n'avait même pas à en rechercher la réalité ; il se contente d'examiner l'espèce telle qu'elle lui est soumise. Et cette espèce, malgré ses faux airs d'orthodoxie, ne souffrait guère de doute : les saintes âmes du purgatoire peuvent bien, par permission de Dieu, entrer en communication avec les vivants; mais elles n'ont pas coutume de se déplacer à la seule invocation d'un Titius quelconque, pour s'insinuer ainsi bénévolement dans le crayon qu'il leur tend. L'être intelligent qui répondait aux questions ne pouvait être le bon esprit.

Les décisions que nous venons de rapporter ont surtout pour but de protéger la foi, et nous voyons avec quelle sollicitude l'Église se préoccupe d'assurer ce bien précieux, tout en tempérant sa législation avec une sage mesure. Nous retrouvons cet esprit dans quelques réponses faites le 23 mai au sujet des nouvelles **règles de l'Index.** La cinquième de ces règles ne permet qu'à ceux qui se livrent aux études théologiques ou bibliques l'usage des éditions du texte original et des anciennes versions catholiques de la sainte Écriture, publiées par des écrivains non catholiques, pourvu que ces éditions, dans leurs prolégomènes ou leurs annotations, n'attaquent pas les dogmes de notre foi. On a demandé si cette autorisation regardait seulement les savants; la Congrégation de l'Index répond qu'elle s'étend à tous les étudiants de théologie (universos S. Theologiæ tirones). Cette décision devra être appliquée aux règles 6 et 8. Il est décidé aussi que les livres soutenant ou défendant les erreurs condamnées par le *Syllabus* tombent sous le coup de la règle quatorzième : « Sont prohibés les livres... qui soutiennent des erreurs proscrites par le Siège apostolique. »

Les *tirages à part* ne sont pas considérés comme des éditions nouvelles, et, par suite, ne sont pas soumis à l'approbation que réclame la règle 44.

Enfin, la Constitution *Officiorum* est déclarée obligatoire dans les pays de langue anglaise, que certains disaient en possession d'une dispense tacite. (Cf. *Analecta*, p. 247. — *Acta*, p. 697.)

Quelques théologiens soutiennent que pour la réception du **sacrement de baptême** par les adultes, il suffit dans le sujet d'une intention *implicite*, telle par exemple que l'intention générale d'accomplir en vue du salut toutes les prescriptions divines. C'est là sans doute ce qui a amené un missionnaire à poser au Saint-Office la question suivante : Un mahométan adulte est moribond, mais n'a pas encore perdu connaissance ; on le suppose de bonne foi dans ses erreurs; il a ou l'on excite en lui la contrition et la confiance; peut-on, sans lui parler de nos mystères, dans la crainte qu'il n'y croirait pas, lui donner le baptême ?

La Sacré Congrégation a répondu qu'il n'était permis de conférer ce sacrement, ni absolument, ni sous condition, et elle a rappelé des résolutions antérieures, aux termes desquelles le

missionnaire est tenu d'instruire le moribond, selon que celui-ci en est capable en ce moment, des dogmes nécessaires au salut de nécessité de moyen, tels que sont surtout les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Si au contraire le moribond a perdu connaissance, on peut, autant que les circonstances le permettent sagement, et pourvu qu'il ait auparavant manifesté de quelque manière son désir du baptême, le lui administrer sous condition.

Cette décision, donnée le 30 mars dernier, a été approuvée par le Souverain Pontife le 1er avril. On trouvera le texte, qui contient d'intéressantes indications, dans le *Canoniste contemporain*, numéro de juillet.

Signalons encore, parmi les réponses publiées dans ces derniers temps : 1° Une réponse du Vicariat de Rome, du 30 mars, au sujet de la pieuse association de la **Sainte-Famille** : l'inscription matérielle du nombre total de la famille ou de chacun de ses membres est prescrite par les statuts, mais non comme condition nécessaire pour gagner les indulgences ;

2° Une réponse du Saint-Office, du 7 septembre 1897, approuvée le 10 par le Saint-Père, au sujet du **jeûne eucharistique.** L'Église qui a prescrit ce jeûne, par respect pour le Saint Sacrement, en dispense quelquefois, par indult personnel, les malades que cette loi priverait trop longtemps de ce divin remède. L'indult leur permet d'ordinaire de prendre quelque chose *par mode de boisson ;* or, par ces mots on autorise, dans le cas, « l'usage du jus, du café et d'autres aliments liquides, auxquels on peut mêler quelque substance, comme la semouille, du pain émietté, etc., pourvu que ce mélange garde le caractère de nourriture liquide » (Cf. *Analecta*, p. 142) ;

3° Une importante instruction de la Congrégation des Évêques et Réguliers, du 22 mars, relative à la **prescription dans les causes criminelles** ecclésiastiques et aux limites de son efficacité. On trouvera dans les *Acta*, p. 677 *sqq.*, le rapport qui a préparé cette instruction. On peut consulter aussi les *Analecta,* t. IV, p. 393, et t. V, p. 146;

4° Une déclaration du Saint-Office, du 16 mars, précisant l'étendue de certains indults de **dispenses** matrimoniales au point de vue du **cumul**. Elle a été publiée par le *Canoniste contemporain* (mai, p. 343) ;

5° Une autre résolution du Saint-Office, du 4 mars, concernant la licéité de la laparotomie et d'autres opérations dans certaines circonstances données (*Acta*, p. 703) ;

6° Des actes de la Congrégation des Rites donnant le texte et autorisant l'insertion au **martyrologe romain** des éloges des bienheureux papes Hadrien III, Victor III, Eugène III, Urbain II, Innocent V,

Urbain V; et des saints Antoine-Marie Zaccaria, Pierre Fourier, et de saint Paschal Baylon qu'un bref du 28 novembre a déclaré le patron des réunions et associations eucharistiques. (Cf. *Acta*, p. 692 et 694.)

II. — PUBLICATIONS NOUVELLES

La Nouvelle Législation de l'Index, par M. le chanoine H. Moureau, docteur en philosophie, en théologie et en droit canonique, professeur à la faculté de théologie de Lille. Lille, Bergès; Paris, Retaux, 1898. In-8, pp. 143. Prix : 1 franc.

On saura gré à M. Moureau d'avoir fait tirer à part le travail qu'il avait publié dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, et de l'avoir mis ainsi à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Ce commentaire est clair, succinct, et sans donner trop de développement à la discussion, suffisamment complet. La première partie contient l'exposition des principes catholiques en matière de prohibition et censure des livres; la deuxième, le texte de la Constitution de Léon XIII et l'interprétation des nouvelles règles, dans l'ordre même des décrets; la troisième, la Constitution *Sollicita* de Benoît XIV, que le droit actuel maintient en pleine vigueur.

De Prohibitione et censura librorum Const. « Officiorum ac munerum » Leonis PP. XIII, et dissertatio canonico-moralis Arthuri Vermeersch, e S. J., Lovanii in collegio maximo S. I. professoris theologiæ moralis et juris canonici. Altera editio, pluribus aucta et accurate recognita. Tornaci, Desclée, Lefebvre, 1898. In-12, pp. 125. Prix : 1 fr. 50.

Dans cette nouvelle édition d'un travail justement apprécié, l'auteur a tenu compte des divers commentaires dont la publication avait suivi la sienne. Il serait difficile de présenter avec plus de brièveté l'état de la question, les points controversés, les arguments principaux de part et d'autre. Son exposition dense et substantielle, l'ordre synthétique qu'il avait adopté, rendaient la lecture de son opuscule parfois laborieuse; le P. Vermeersch a atténué cet inconvénient par le soin de la disposition typographique et l'addition d'une table alphabétique. — (Un supplément de 20 centimes, en vente chez le même libraire,

permet à ceux qui la possèdent de compléter la première édition.)

Code pratique des Vicaires dans leurs rapports temporels avec leurs curés, les fabriques, les communes et l'État, par H. Fédou, membre correspondant de l'Académie de législation, directeur du *Défenseur des conseils de Fabrique*. Cinquième édition. Paris, Letouzey et Ané, 1898. In-8, pp. viii-116. Prix : 3 fr. 50.

M. Fédou a réuni, codifié et discuté, sous forme de demandes et de réponses, dans une centaine de pages, le droit et la jurisprudence épars à travers les bulletins, les répertoires et les auteurs. Quatre éditions successives ont montré l'utilité pratique d'une synthèse qui n'existait pas encore, et la valeur de ce précis net, judicieux, documenté. Le titre en indique assez les grandes divisions, sous lesquelles est distribuée à peu près toute la législation sur la matière. Une table analytique permet de retrouver facilement le détail des diverses questions. Elles sont envisagées surtout au point de vue du droit civil; souvent cependant les prescriptions canoniques sont mises en regard des lois françaises. J'aurais aimé que cette concordance, ou pour parler plus exactement, cette discordance fréquente fût exposée plus complètement. Le fait ne courrait pas le risque d'être confondu parfois avec le droit. Ainsi, par exemple, il n'est guère admissible qu'un curé soumette au ministre des cultes ses différends avec son évêque (p. 19); des fabriciens chrétiens, s'ils veulent imposer une indemnité de culte (p. 43), se dirigeront d'après les règles ecclésiastiques; dans la perception des droits de fondation (p. 47), les vicaires ne perdront pas de vue une décision de la Congrégation du Concile du 11 mai 1888; le casuel, en rigueur de principes, n'est pas une matière mixte (p. 18), mais une matière réservée au for ecclésiastique. N'y aurait-il pas aussi utilité, dans une sixième édition, qui viendra bientôt, je l'espère, à ajouter quelques questions relatives à la loi de recrutement ?

Guide canonique pour les constitutions des Sœurs à vœux simples, par Mgr Albert Battandier, consulteur de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, Protonotaire apostolique. Paris, Lecoffre, 1898. In-8, pp. 266.

Ce livre sera bien accueilli. L'auteur a eu pour but de faciliter aux nouvelles congrégations la rédaction de leurs constitutions ; mais il aidera beaucoup leur sage gouvernement, et il rendra un vrai service aux canonistes, en fixant la jurisprudence actuelle de la Congrégation des Évêques et Réguliers dans l'approbation des instituts à vœux simples. Cette jurisprudence a élaboré lentement une législation qui n'est écrite nulle part, et qui s'est développée peu à peu avec ces créations toutes modernes. En adaptant les principes du droit aux besoins que lui faisait connaître une expérience bientôt séculaire, la cour romaine a dégagé un certain nombre de règles générales qui sont maintenant acquises. Ces règles, Mgr Battandier les a recherchées dans un ensemble de remarques et de corrections, que la Sacrée Congrégation ne manque guère d'imposer, d'une manière uniforme, quand elle approuve les diverses fondations. Le docte consulteur les a classées sous les titres suivants : Préliminaires ; de l'institut en général (fin, membres, admission, postulat, noviciat, profession, costume, vœux, confession, communion, vie commune, renvoi) ; gouvernement de l'institut (chapitre général, supérieure générale, conseil généralice, emplois, moyens, provinces et maisons, obligation des constitutions). Un Appendice contient les trois décrets *Ecclesia catholica*, *Quemadmodum*, *Auctis admodum*. On désirerait peut-être que l'auteur pénétrât parfois davantage dans la discussion juridique ; mais sans doute il a tenu à conserver à son recueil son caractère d'information positive.

Prælectiones juris canonici quas in schola institutionum canonicarum habebat P. Marianus de Luca, S. J., nunc textus Decretalium professor in Pontificia Universitate gregoriana et S. Cong. Concilii consultor. *Liber de Rebus ecclesiasticis*. Romæ, ex typ. polygl. S. C. de Propaganda Fide, 1898. In-8, pp. 485.

On retrouve dans ce traité les qualités qui recommandent les deux premiers livres auxquels il fait suite, et que nous signalions dans notre bulletin de juin : une science sûre et étendue, une exposition méthodique, et cette manière synthétique qui dégage les principes du détail des applications, les coordonne et prépare pour des études ultérieures un fond vraiment juridique. La première partie traite des biens spirituels (sacrements, surtout celui

du mariage, sacramentaux, indulgences, droit liturgique, vœux et serments, églises, chapelles et oratoires, mobilier sacré, reliques et saintes images); la seconde, des différents biens temporels d'abord et de leur administration, puis des actes ou contrats qui interviennent dans cette administration.

La Procédure canonique moderne dans les causes disciplinaires et criminelles. Notions pratiques sur les tribunaux ecclésiastiques et le fonctionnement des officialités, par M. l'abbé G. Péries, ancien professeur de droit canonique à la Faculté de théologie de Washington, vicaire à la Sainte-Trinité, secrétaire général de l'Académie de droit canonique. Paris, Roger et Chernoviz, 1898. In-12, pp. xvi-387. Prix : 4 francs.

Dans cette nouvelle publication, comme dans son *Code de procédure* pour les causes matrimoniales et dans son commentaire sur l'Index, le but de M. l'abbé Péries est de vulgariser le droit ecclésiastique et d'en faciliter l'application. Son exposition claire et intéressante s'attache moins à envisager tous les doutes possibles et les moindres détails de procédure, que d'en dessiner nettement la marche, de mettre en lumière par un choix judicieux les points qui paraissent d'une utilité pratique, d'en faire saisir la portée et d'indiquer les moyens d'exécution dans l'état actuel de notre société. Avec S. Ém. le cardinal Satolli, on appréciera, dans cette mise au point de la législation canonique, une science bien informée, sûre et solide, et « le goût de la sagesse classique et nettement romaine ». La première partie est consacrée à la procédure ordinaire (ouverture des poursuites, instruction préalable, procès public); la deuxième, à la procédure extraordinaire, et en particulier à la suspense *ex informata conscientia;* la troisième, aux remèdes contre une sentence illégale ou injuste. Un Appendice contient diverses pièces justificatives. Je ne chicanerai pas l'auteur sur sa terminologie ; pour ma part, j'aurais préféré qu'il conservât son nom à la procédure économique. Mais au lieu de m'arrêter à ce détail et à tel autre encore, j'aime mieux souhaiter à son livre l'accueil qu'il mérite : il fera mieux comprendre l'avantage qu'il y a pour l'Église à être administrée par ses propres lois, et il aplanira la voie, dans une certaine mesure, au fonctionnement des officialités diocésaines chargées de les appliquer.

A quel âge le curé peut-il et doit-il admettre les enfants à la première communion? par M. l'abbé Ceccaldi, docteur en théologie, rédacteur des conférences ecclésiastiques de plusieurs diocèses de France, curé de Carbuccia (Corse). Nice, impr. du Patronage Saint-Pierre, 1898. Petit in-12, pp. viii-45. Prix : 1 franc.

J'ai été heureux de retrouver dans ce petit opuscule des idées dont je m'étais inspiré dans un de mes précédents bulletins. L'auteur le dédie à ceux de ses collègues qui ont comme lui charge d'âmes; ils y trouveront exposée en quelques pages la doctrine de l'Église sur cette question de l'âge de la première communion et de l'instruction à exiger des enfants. On aurait pu désirer une discussion plus étendue; mais néanmoins les preuves qu'apporte M. l'abbé Ceccaldi sont autorisées et suffisantes. Il faudra seulement, là où les statuts diocésains fixent un âge pour la première communion solennelle, entendre ce qu'il dit de la communion privée.

Ordonnances synodales de Dax, par l'abbé Cazauran, archiviste du grand séminaire d'Auch. Auch, impr. Le Cocharaux, 1898. In-8, pp. 29.

Cette gracieuse plaquette, où M. l'abbé Cazauran analyse un petit volume de la première moitié du seizième siècle, présente pour le droit ecclésiastique un intérêt sérieux; car les statuts synodaux qu'elle résume sont comme l'expression du dogme et de la discipline en Novempopulanie, depuis la fin du treizième siècle jusque vers le commencement du quinzième. Il suffira d'indiquer le sujet de quelques-unes de ces ordonnances : baptême par immersion, forme du baptême et de l'absolution, confirmation avant la première communion, communion sous les deux espèces, usage de la coupe, cas réservés, juifs et sarrasins, sorcellerie, bénéficiers, etc. On voit par ces simples titres de quelle utilité peuvent être pour l'histoire du droit ces sortes de publications, et tous souhaiteront de les voir continuées par le prêtre érudit auquel nous les devons. M. Cazauran nous apprend, du reste, que M. Degert se propose de publier les ordonnances dacquoises dans le *Bulletin de la Société de Borda*.

La Question métropolitaine dans l'Église franque au temps de Charlemagne. Étude d'histoire et de droit ecclésiastique, par l'abbé L. Jérome, professeur agrégé d'histoire au grand séminaire de Nancy. Paris, Lamulle et Poisson, 1897. In-8, pp. 15.

Au commencement de l'époque mérovingienne, les métropolitains occupent, dans l'Église franque, le sommet d'une hiérarchie fortement organisée; à la fin de cette période, nous trouvons leur autorité annulée; puis, dès 751, le relèvement se dessine, et se poursuit sous le règne de Charlemagne. A sa mort, la restauration est faite; mais elle n'a rendu aux métropolitains qu'une partie de leur pouvoir. Tel est le sujet de cette étude sobre, pleine, justifiée, d'une déduction claire et facile. On félicitera M. l'abbé Jérome de cet apport à l'importante question des métropolitains qui, trente ans après, devait s'agiter de nouveau dans l'étrange accident des « Fausses Décrétales ».

Jules BESSON, S. J.

REVUE DES LIVRES

Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870, par A. Debidour. Paris, Alcan. Grand in-8, pp. 740.

L'*Histoire des rapports de l'Église et de l'État de* 1789 *à* 1870 comprend deux parties auxquelles s'ajoutent plus de quatre-vingts pages de pièces justificatives. La première partie, intitulée *Révolution*, va de 1789, *laïcisation de l'État*, jusqu'à la fin de l'Empire, et comprend neuf chapitres (p. 1-299); la deuxième partie, intitulée *Réaction*, va de la Restauration et du Concordat de 1817 jusqu'au concile du Vatican, et comprend neuf chapitres, suivis d'une longue conclusion (p. 300-650), qui déborde beaucoup l'étude des faits antérieurs au concile.

Écrit par un inspecteur général de l'Université, ce livre répond complètement au dessein des sectes qui travaillent à détruire la notion de l'Église dans l'esprit des hommes, et qui poussent sans relâche à la haine et à la persécution contre elle. Dans la Conclusion, comme dans l'Avant-propos, l'auteur se défend d'avoir voulu faire un plaidoyer ou une thèse; il affirme n'avoir voulu donner qu'un simple exposé des faits. (Cf. p. 630.) Impossible d'imaginer une fausseté plus complète. Du commencement à la fin, l'auteur n'a fait qu'un réquisitoire, ou mieux, une diatribe injurieuse contre l'Église, dont la nature et la mission sont méconnues, dont le rôle est travesti et calomnié sous les différents régimes politiques que la France a connus de 1789 à 1870, et au delà.

Toutes les doctrines de la Révolution, qui entend organiser la société uniquement sur la volonté des hommes, sans nul souci de la loi divine naturelle et révélée, inspirent ce livre, où l'Église est présentée comme une société purement humaine que l'État souverain a le droit de surveiller, de mettre à la raison, comme une autre, dont il doit régler et modifier, au besoin, les manifestations; si bien que, si un conflit se produit entre les deux pou-

voirs, le dernier mot doit toujours rester à l'État (Cf. Avant-propos). C'est, pour l'auteur, un principe essentiel que l'enseignement et l'éducation, parce qu'ils sont au premier chef un ministère d'utilité publique, sont les plus précieuses prérogatives de l'État, n'appartiennent qu'à l'État, qui doit toujours empêcher l'Église, et surtout les congrégations religieuses, de s'y appliquer. Toutes les campagnes en faveur de la liberté de l'Église, surtout de la liberté de l'enseignement, sont traitées d'attentats, d'empiétements; tous les gouvernements qui se sont succédé en France sont accusés d'avoir été trop mous et trop débonnaires envers l'Église, de n'avoir pas eu assez l'intelligence des dangers qu'elle fait courir, notamment de ne pas s'être servis des lois dont ils sont armés contre les ordres religieux. Bien plus, à ses yeux, tous nos gouvernements sont tombés, en partie, par la faute de l'Église catholique. Qu'on en juge par les brèves citations qui suivent; mieux que toute analyse, elles font connaître l'ouvrage.

A la page 20, l'auteur range parmi les causes qui amenèrent la Révolution, l'énergie avec laquelle l'épiscopat défend « le monopole religieux [de l'Église], les avantages politiques, sociaux, judiciaires dont la royauté l'a laissée jouir, au grand dommage de la liberté, de la paix et de la morale publique, de l'unité nationale et de la prospérité du pays. »

Parmi les causes de la chute de Napoléon, qui le croirait? M. Debidour veut faire croire, il l'affirme avec insistance, qu'il faut mettre le Concordat. « Bonaparte avait, en réalité, et à son insu, travaillé contre lui-même, et contre la France laïque et libérée par la Révolution. En croyant lier l'Église, il s'était enchaîné à une puissance rivale dont la sourde et invincible résistance devait être une des causes de sa perte. » (P. 227.) Voilà le jugement porté, après le récit peu digne de foi des événements qui amenèrent la conclusion du Concordat, que M. Debidour accepte avec dépit; et, à la fin du règne, après le récit des violences de l'empereur envers le pape et de ses fautes de toute sorte, la conclusion inattendue est la même : « Le Concordat n'avait été fécond qu'en querelles, et loin de consolider le régime impérial, avait contribué pour une bonne part à sa ruine. » (P. 321.)

« Si les Bourbons rétablis en 1814, est-il dit (p. 326), n'ont jamais pu redevenir populaires et sont tombés pour toujours au

bout de seize ans,... c'est aussi pour avoir trop bien servi le clergé catholique qui, manifestement, prétendait nous soumettre à la théocratie. » Accusation pleine de mauvaise foi, puisque toutes les revendications comprises sous le nom de *théocratie* (la liste en est longue, p. 226-327; les principales sont l'abolition du Concordat de 1801, la restitution des anciens diocèses, etc.; beaucoup sont imaginaires) étaient, de l'aveu même de l'auteur, dans les plans de la *petite Église*, qu'il ne faut aucunement confondre avec le vrai clergé catholique, soumis au Concordat et qui refusa de se laisser conduire par elle.

La chute de la monarchie de Juillet elle-même est présentée pendant plusieurs chapitres comme préparée par ses complaisances pour l'Église, par les campagnes furieuses des catholiques réclamant la liberté de l'enseignement, comme finalement hâtée par les résultats des élections de 1846, qui envoyèrent à la chambre Montalembert et cent quarante-six de ses candidats. La vie du ministère fut dans leurs mains. « Aussi le gouvernement, qui auparavant n'ouvrait les yeux qu'à demi sur les empiétements du clergé, semblait-il maintenant les fermer tout à fait. Les évêques prêchaient impunément la révolte contre les lois... Les communautés religieuses surgissaient, s'étendaient, s'enrichissaient avec une liberté parfaite. Les couvents se déclaraient inviolables. La justice n'osait qu'à grand'peine et rarement y pénétrer pour constater des délits ou des crimes... Tant de ménagements, tant de reculades ne désarmaient pas la faction, loin de là. » (P. 474.)

Enfin, c'est la même explication, et avec plus de cynisme encore, donnée à la chute du second Empire. Après un véritable débordement d'injures contre le prince qui fit l'expédition de Rome, en 1849, qui signa la loi de 1850, qualifiée de « grande charte de l'enseignement clérical », et qui fut favorable à l'Église pendant la première partie de son règne, avant son alliance ouverte avec la révolution italienne, après bien des injures aussi à l'adresse des évêques et du clergé, accusés de l'avoir « encensé », M. Debidour explique sommairement la catastrophe finale par le refus de faire alliance avec les Italiens en leur abandonnant Rome, c'est-à-dire par la crainte de déplaire aux catholiques, « vassalisé qu'il est par l'Église » à l'heure du plébiscite, et il conclut en ces termes : « C'est ainsi que, conduit à Sedan par la justice immanente des choses, Napoléon III paya, au bout de vingt ans,

le tort de s'être abandonné à l'Église par ambition... Son alliance avec le pape l'avait élevé au trône, elle contribuait maintenant à l'en faire descendre. Quant à la France, elle lui avait valu dix-huit ans de servitude; elle lui valait à présent d'être envahie, en attendant d'être démembrée. » (P. 627. Cf. *item*, p. 501.)

L'auteur tranche sur tout avec désinvolture, même sur les choses dans lesquelles il est le moins versé : le dogme, la morale, le droit canon, la discipline ecclésiastique. Son livre n'est qu'un tissu de propositions fausses, attentatoires à l'honneur et aux droits de l'Église, très souvent même contraires à la foi.

Il est par-dessus tout exaspéré par l'existence et la puissance souveraine de la papauté, dont Jésus-Christ a fait la base indestructible de son Église. Il ne se contente pas d'insinuer, il affirme en maints endroits que la papauté, à force d'habiletés et d'usurpations, s'est faite ce qu'elle est aujourd'hui. « Grâce à l'anarchie féodale, et en s'aidant de faux titres qu'elle put exploiter pendant plusieurs siècles, la papauté, non contente de se déclarer supérieure à l'épiscopat, *d'où elle était issue*, en était venue, sous des hommes tels que Grégoire VII et Innocent III, à réclamer le droit de nommer les évêques, à partager les biens énormes de l'Église en *bénéfices* dont elle prétendait disposer à son gré en faveur de ses créatures. » Assertion aussi fausse qu'indigne d'un historien.

En ignorant que, dès le premier jour de la vie de l'Église et de par l'institution de Jésus-Christ, le pape n'était pas un évêque comme un autre, mais un chef suprême qui investit, confirme et régit les évêques, M. Debidour manque de la lumière indispensable, il n'est pas au point, pour comprendre la vie de l'Église et pour juger sainement les papes et leurs actes. On s'en aperçoit. Tantôt, il prétend que la constitution civile du clergé, qui, en 1791, défendit aux évêques de demander aucune institution ou confirmation au pape, était conforme aux principes de l'Église primitive ; que les appels en cours de Rome étaient un abus tout à fait contraire aux traditions et aux principes de l'Église primitive (p. 62 et 70) ; que « l'Église, dans sa pureté primitive, était une démocratie, où les évêques avaient été nommés par le peuple » ; que leur nomination par les papes était une « usurpation manifeste contre laquelle les vrais catholiques n'avaient cessé de protester » (p. 73) ; que, « grâce au premier Consul, le pape avait

usurpé le droit de déposer les évêques sans motif canonique » (p. 227); — tantôt, il affirme que « la papauté avait été longtemps une sorte de monarchie constitutionnelle où le concile général tenait lieu de parlement » (p. 537), et il ne se gêne pas pour traiter la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX d' « innovation hardie, de révolution dans le gouvernement de l'Église, d'espèce de coup d'État » (p. 538). Mais, c'est en parlant du concile du Vatican que sa passion ne connaît plus de bornes, qu'il invective, et contre le style même de la « bulle d'indiction, rédigée dans une phraséologie vague, délayée et sentimentale », et contre les procédés autoritaires du pape qui fixe lui-même les matières sur lesquelles le concile aura à délibérer, qui n'y invite pas les ambassadeurs, pour marquer qu'il ne veut « tenir aucun compte des puissances séculières, de leurs convenances, leurs intérêts, leurs droits » ; puis, contre l' « attitude humble et piteuse de l'Empire » qui ne sut, « ni protester contre de tels agissements, ni prendre des mesures pour mettre le pape à la raison » (p. 617), et contre les antiopportunistes du concile : « Ils disputèrent le terrain pied à pied ; mais, soit timidité, soit faux calcul, ils ne posèrent pas la question comme ils l'auraient pu, comme ils l'auraient dû même. Au lieu d'attaquer l'infaillibilité de front, d'en contester le principe, de se retrancher résolument sur cette bonne raison qu'elle avait été condamnée en termes exprès par les conciles de Bâle et de Constance, et que, par conséquent, la question ne pouvait même plus se poser, ils biaisèrent... » (p. 622). Et l'auteur, si fier de sa science théologique, qui manqua au concile du Vatican, conclut en disant que le pape proclama, « on peut le dire, en Dieu », l'infaillibilité, dogme de foi.

On est saisi, à la lecture de ce livre, du nombre d'erreurs et de confusions énormes où tombe un libre penseur exalté, qui étudie l'histoire de l'Église sans rien entendre à la place que tient le pape dans sa constitution, à ses pouvoirs dans le gouvernement de l'Église. Non seulement M. Debidour affecte de qualifier la papauté des noms de « puissance étrangère, d'autorité étrangère » (p. 3, 12, 353), dont l'ingérence lui paraît insupportable dans le règlement des affaires les plus graves de l'Église catholique en France, sous l'ancien et sous le nouveau régime, mais il s'emporte naïvement contre l'intransigeance et l'aveugle-

ment des évêques, des prêtres réfractaires à la constitution schismatique du clergé, en 1791, les mêmes qui s'accommodèrent sous Bonaparte, après le Concordat, d'un régime administratif plus sévère et de traitements moins élevés. (P. 76.) Et le lien avec le chef de l'Église, qu'en fait-il ?

Si la papauté est pour M. Debidour un grand objet de haine et d'effroi et aussi une cause d'erreurs, les ordres religieux qui relèvent d'elle immédiatement et sont avant tout à son service, reçoivent le contre-coup de ses sentiments à l'égard du pape. Les Jésuites surtout ont dans son livre une place d'honneur et il s'occupe d'eux à tort et à travers jusqu'à satiété. Toutes les accusations de l'ignorance et de la haine y sont reproduites, depuis les vieilles déclamations contre la « morale probabiliste vainement flétrie par Pascal, et le scandaleux traité du P. Sanchez *de Matrimonio* et l'histoire du P. Loriquet, qui apprend aux enfants à admirer les dragonnades et à se réjouir de Waterloo » (p. 441), jusqu'aux calomnies ridicules d'avoir rendu le chemin du ciel plus facile, de faire dégénérer la dévotion en exercices mécaniques, de tarifer et de vendre les indulgences. (Cf. p. 439 et suiv.) L'auteur les voit sortir *de dessous terre* (p. 439), sous Louis-Philippe. A la vue de leurs collèges qui se multiplient sous l'Empire, qui préparent aux écoles du gouvernement, « attirent déjà la clientèle de la bourgeoisie riche et vaniteuse avec les enfants des nobles », tous enfants « qui devront, en tout cas, rester sous l'influence des Pères (p. 528) », il pousse un cri d'angoisse. Il est vrai qu'il semble convaincu — car il l'a analysée et citée (p. 457, note) — de la théorie de Michelet et Quinet, que « le Jésuitisme tendait à anéantir ou à atrophier toute raison, toute volonté, tout patriotisme, toute civilisation ».

Le style de l'*Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France* ne vaut guère mieux que les idées. Il est parfois incorrect, à force de laisser-aller, surtout dans les notes ; il est toujours d'une sévérité de mauvais aloi, affectant le mépris, quand il s'agit des hommes et des actes de l'Église. Les catholiques sont appelés : « une faction, le parti-prêtre » ; leur clergé paroissial, « la prêtraille ou le prolétariat ecclésiastique » ; leurs publicistes, « les folliculaires ». La mort de Pie VI à Valence lui paraît « misérable ». Les paroles de Pie VII sont traitées de « radotage, d'échappatoires qui n'ont pas de bonne foi » ; le *Syllabus* de

Pie IX, taxé souvent d' « obscurantisme », est dit « un coup de tête du Saint-Père », la condamnation, avec une franchise aussi brutale que naïve, des droits de la conscience, de la philosophie et de la science, des principes les plus élémentaires du droit public..... » (p. 588). Les missions dans les campagnes consistent à y envoyer des « émissaires, prédicateurs ignorants, mais fanatiques et hardis, passés maîtres en l'art de la mise en scène et merveilleusement aptes à remuer les foules ». (P. 345.)

Que dis-je? Même le nom adorable de Jésus-Christ n'est pas respecté. Pour expliquer comment, en 1848, l'Évangile fut populaire dans le peuple, M. Debidour rappelle que Lamennais et quelques réformateurs voulaient y voir un code de liberté et d'affranchissement, et il ajoute : « Aux yeux du peuple, séduit par leurs généreuses utopies, le Christ redevenait le sans-culotte Jésus. Beaucoup, sans doute, ne croyaient plus que le grand crucifié eût été Dieu... », etc. (P. 482.) Les passages de la valeur de celui-là, qu'il répugne de citer, sont innombrables; mais en voilà assez pour instruire, sinon pour édifier nos lecteurs.

Nous devons ajouter que ce livre, mauvais entre tous, contient un aveu ou un avertissement précieux (Cf. Conclusion, §§ 2 et 3) : c'est que l'Église de France, persécutée presque sans relâche depuis la Révolution, plus savamment que jamais depuis vingt ans, non seulement vit et résiste, mais est plus vivace, mieux armée qu'autrefois, parce que prêtres et fidèles sont plus étroitement unis à leurs évêques, qui, eux-mêmes, sont plus filialement et plus parfaitement soumis au chef de l'Église. L'obéissance et l'union font les catholiques invincibles. *Fas est et ab hoste doceri.*

Joseph Le Génissel, S. J.

I. **Sanctificetur educatio ne Socialismus succrescat** : Lectiones juridico-pastorales collectæ a F.-X. Godts, C. SS. R. Desclée, 1897. In-8, pp. 490. Prix : 4 francs.

II. **Nos Filles.** *Qu'en ferons-nous ?* par Hugues Le Roux. Paris, Calmann-Lévy, 1898. In-12, pp. 269. Prix : 3 fr. 50.

III. **L'Ame d'un enfant**, par Jean Aicard, Paris.

IV. **Les Écoles d'Antioche**, par Albert Harrent. Paris, Fontemoing, 1898. In-12, pp. 288.

I. — Voici un traité d'éducation comme on n'en fait plus. Il

s'est trouvé un religieux belge pour l'écrire — *Belgæ Gallorum fortissimi;* — mais où trouvera-t-on des gens sérieux pour le lire ? Cette forte nourriture ne convient guère aux estomacs de nos contemporains, débilités par la littérature du journal et du roman, ainsi que par cette masse de choses plus ou moins indigestes qu'ils appellent la *Science*.

Le R. P. Godts est théologien, moraliste et canoniste. Il aborde son sujet à la mode scolastique. Les chapitres sont divisés en articles; les articles en thèses; les thèses sont puissamment assises sur des arguments rangés en ordre, chacune avec son numéro; le tout terminé par le *Solvuntur objectiones*. Cela forme un ensemble un peu massif, qui avance lentement, mais sûrement, comme la phalange macédonienne, faisant front sur les quatre faces et solide comme une citadelle. Ajoutez que c'est écrit en latin, un rempart de plus qui à lui seul suffirait à tenir à distance les modernes assaillants. Mais ceux qui, un jour ou l'autre, ont eu à traiter des questions où la doctrine est engagée, savent que c'est dans ces sortes de livres d'aspect austère qu'on trouve de la substance que chacun accommode ensuite, selon ses moyens, au goût du jour; il y en a plus d'ordinaire dans un article de saint Thomas ou un chapitre de Suarez que dans plusieurs in-douze tout fraîchement éclos et même signés de noms fameux.

Le R. P. Godts applique la méthode à tous les points d'importance en matière d'éducation : Droits et devoirs de l'État, des parents, de l'Église, théories philosophiques, prétentions et empiétement des gouvernements modernes, obligation scolaire; programmes. Naturellement, une place considérable est faite à l'étude des lois belges sur l'instruction publique. Les étrangers, et nous en sommes, trouveront sans doute que l'auteur a ainsi restreint son horizon et diminué la portée de son œuvre. Mais le docte et pieux rédemptoriste écrit spécialement pour les prêtres de son pays; c'est eux qu'il avertit et qu'il adjure de ne rien négliger pour combattre par une éducation de plus en plus chrétienne, dans les écoles de tout degré, l'invasion de la révolution païenne qui, cette fois, se présente sous la forme du socialisme : *Sanctificetur educatio ne socialismus succrescat.*

On ne s'étonnera pas que le R. P. Godts ne voie de salut que dans le christianisme intégral. Appliqués à la pédagogie, les principes pourront ici et là paraître un peu bien sévères. Une

légère inexactitude à signaler : le *Ratio studiorum* de la Compagnie de Jésus est attribué à saint Ignace comme son œuvre personnelle. Saint Ignace en donna seulement l'idée dans les constitutions ; mais le *Ratio* ne fut rédigé qu'après sa mort.

II. — Avec le livre de M. Hugues Le Roux, nous passons à un autre pôle des genres littéraires. C'est une série d'articles du *Figaro*, et dans ce pays-là, comme chacun sait, on se pique d'avoir la plume légère. Si encore il n'y avait que la plume! La règle y serait même, disent les méchants, de traiter légèrement les choses sérieuses et sérieusement les choses légères. M. Hugues Le Roux traite de choses sérieuses, très sérieuses même ; il ne s'agit de rien moins que de la *crise du mariage* dans la haute bourgeoisie. Car il y a une crise du mariage en cette partie du monde qui avoisine les grands boulevards parisiens. Il faut le croire puisque les explorateurs qui l'ont parcouru en tous sens l'affirment. Une fille qui a cent mille francs de dot est particulièrement difficile à marier ; ce n'est pas beaucoup plus facile si elle en a cinq cent mille. Hélas! il y en a bien davantage qui, sans être arrêtées par cet obstacle, ont de la peine à trouver un épouseur. Mais alors ?... Alors il faudrait changer beaucoup de choses chez les jeunes filles, chez les femmes et surtout chez les hommes. Dans son chapitre des *Conclusions*, l'auteur insinue spécialement trois remèdes à la grève matrimoniale des jeunes Parisiennes riches : d'abord, quitter Paris ; puis accepter pour maris, au lieu des jolis fainéants de leur monde en quête d'héritières, des hommes qui travaillent, des industriels ou des agriculteurs ; enfin pour celles qui n'ont pas peur, la vie aux colonies où l'activité d'un homme intelligent ferait fructifier au centuple l'argent qu'elles lui apporteraient et qui ne suffit plus à tenir son rang en France. Dieu veuille que de si bons conseils portent leurs fruits !

III. — Et nos fils ? M. Hugues Le Roux, dans un précédent volume, avait posé la question : Que feront-ils ? En attendant que l'avenir donne la réponse, Jean Aicard, le poète délicat, un peu mièvre, nous dit ce qu'on en fait au lycée. *L'âme d'un enfant* est l'histoire d'un lycéen pensionnaire. On n'avait pas encore dressé contre l'internat universitaire de réquisitoire aussi violent. L'internat universitaire est une prison, un bagne, un enfer, une

effroyable machine inventée exprès pour briser tout ressort, flétrir toute délicatesse, souiller toute pureté dans l'âme de l'enfant. Les couleurs sont si chargées, le tableau tellement poussé au noir, que l'on se demande si l'artiste peint d'après nature ou s'il travaille *de chic*. Il y a probablement de l'un et de l'autre. Il me semble, toutefois, que le gémissement perpétuel sur la fatalité qui étreint le petit condamné donne au récit une allure quelque peu monotone et pleurarde. L'âme d'enfant, entrevue et caressée par l'imagination sentimentale du poète, est une âme de fillette. Si le régime qu'il combat énerve la virilité, ce n'est pas celui qu'il y voudrait substituer qui formerait des hommes.

Au demeurant, l'histoire est instructive et curieuse, sinon édifiante. En défalquant la part de l'exagération, celle de la réalité est encore abominable. Jean Aicard n'attaque point le personnel universitaire, mais l'institution ; et il a raison, car un internat qui compte plusieurs centaines d'adolescents et où l'arome de la piété ne neutralise point les ferments de corruption, engendre fatalement une atmosphère délétère.

Ce n'est pas d'ailleurs au profit des établissements religieux que l'auteur met à nu les hontes des geôles universitaires ; il n'est pas loin de les envelopper dans les mêmes malédictions. Il ne les connaît pas ; je ne dis pas que cela l'excuse, mais cela dispense de lui répondre. Il ne manque pas l'occasion de décocher quelques traits à l'adresse de la religion et des prêtres. C'est dommage, non pour la religion et les prêtres, mais pour l'auteur et son œuvre. On se prend à lui dire, comme Veuillot à Mérimée : « Eh quoi ! vous aussi, charmant conteur ! » A travers une littérature toute de grâce et de fraîcheur, ces passages sont remarquables par leur gaucherie. Lisez les chapitres sur l'aumônier, le catéchisme, la confession, etc... Allons donc, on n'est pas si niais que cela.

Au reste, en fait d'idées religieuses et philosophiques, l'éducation universitaire a fait le vide dans le ciel du pauvre poète, et c'est bien le cas de dire qu'il n'y voit que du bleu. Dieu, c'est « un rudiment de la vérité, laquelle est Amour... Dieu, c'est la Pitié de l'homme qui retombe sur l'homme en rêves bienfaisants... Mais non, c'est davantage ; c'est la promesse de l'inconnu affirmée par le rythme universel. » ! ! ! Voilà pour Dieu ; et l'âme humaine ? Eh bien ! bercés dans les bras de la chère nature, « les

morts sont des bienheureux revenus aux joies divines de l'inconscience, c'est-à-dire des consciences mêlées entre elles, confondues dans le rêve universel ».

O poète, que de rêves ! Pensons quelquefois au réveil.

IV. — D'après la couverture, le livre sur les *Écoles d'Antioche* serait un *Essai sur le savoir et l'enseignement en Orient*, au quatrième siècle après Jésus-Christ. A s'en tenir là, le sujet ne manquerait déjà ni d'ampleur ni d'intérêt ; mais les alentours sont vastes et, en réalité, on nous donne une étude sur l'enseignement dans l'antiquité romaine et hellénique.

Jusqu'à l'époque où l'auteur est censé se cantonner, l'école vit sous le régime de la liberté. A Rome, chacun fait élever ses enfants où il veut et comme il peut ; chacun tient école, s'il lui plaît et y enseigne à sa guise. Ainsi se prépare le siècle d'Auguste. A partir de ce règne, les professeurs sont encouragés, honorés, subventionnés même par les municipes ; les pouvoirs publics ne s'ingèrent pas autrement dans leurs affaires. On distingue alors trois degrés dans l'enseignement, auxquels correspondent trois catégories de professeurs, les maîtres des premiers éléments, les grammairiens, enfin les rhéteurs, philosophes ou sophistes. L'auteur s'est quelque peu étendu sur la numération et la musique, telles qu'elles étaient enseignées dans cette période ; mais vraiment cela est trop incomplet pour être clair. Autant en faut-il dire du chapitre sur la philosophie ; impossible d'en retenir une idée quelque peu nette. Les détails sur les mœurs scolaires ne sont pas sans intérêt : les honoraires des maîtres, la réclame, le raccolage des étudiants, leur immoralité, hélas ! les brimades. *Nil sub sole novum.*

C'est sous Julien l'Apostat que l'État commence à envahir l'école. En vue de restaurer le paganisme mourant, Julien décrète que nul ne doit enseigner ce qu'il ne croit pas ; c'était une façon hypocrite d'interdire l'enseignement public à quiconque n'adorait pas les dieux, et tout d'abord aux chrétiens qui devaient se contenter d'expliquer Luc et Matthieu. La conséquence était que désormais les professeurs avaient à se pourvoir de la licence de l'État. Il plaît à l'auteur de voir dans cette mesure « plutôt un attentat à la liberté de penser qu'à la liberté de conscience ». J'avoue que la distinction m'échappe. Quoi qu'il en soit, on dé-

clare que « c'en était fait de la liberté et pour longtemps!... Peu après Julien, le christianisme utilisera l'arme dont on l'avait menacé, et pendant des siècles... tiendra l'esprit humain asservi, limitera le champ du savoir jusqu'à ce que, au contact de la Renaissance et sous le vigoureux effort d'émancipation de la Réforme, la liberté revienne dans les âmes... pour de là rentrer peu à peu dans les institutions et dans les mœurs ».

Ce passage révèle l'esprit général du livre. Le christianisme a été un obstacle au progrès du savoir, parce que la théologie étroite, les dogmes absolus ont arrêté le libre essor de l'esprit humain. En particulier il a déterminé un courant de mysticisme qui est le contre-pied de l'esprit scientifique. Les miracles de l'Église naissante et les prestiges et sortilèges du paganisme sont les manifestations d'un même état d'âme morbide; saint Augustin dit que le diable est le singe de Dieu; M. Albert Harrent, lui, met Dieu et le diable sur le même pied. Il appartient à cette école dont Victor Duruy fut le représentant le plus autorisé — et le plus malfaisant, — dont toutes les sympathies et les admirations vont au paganisme, et pour qui l'avènement du christianisme marque un recul dans la civilisation. « Les progrès de la religion nouvelle, l'abus qu'elle fait du pouvoir dès qu'elle y parvient, l'intolérance qu'elle professe, les ruines qu'elle amoncelle et les persécutions qu'elle suscite..., tout cela manifeste que non seulement la grande tradition des ancêtres et les croyances consolatrices sont en danger, mais encore avec elles le fondement de la civilisation humaine, la liberté de penser, que les religions et les philosophies de l'antiquité avaient respectée. » (P. 175.)

Aussi n'est-ce pas sans surprise que l'on trouve dans une revue ecclésiastique du mois de juillet dernier une appréciation de cet ouvrage où pas un mot de réserve ne tempère l'éloge. Il est vrai que l'auteur, M. Albert Harrent, y est devenu M. l'abbé Harrent. — Morale : Ne rendons jamais compte d'un livre sans l'avoir lu.

Joseph Burnichon, S. J.

Causeries pédagogiques, par le R. P. Bainvel, de la Compagnie de Jésus. Paris, Poussielgue, 1898. In-12, pp. vii-360.

Plusieurs de ces Causeries avaient déjà paru comme articles dans la revue l'*Enseignement chrétien*. Elles se trouvent ici réunies, complétées, ordonnées et formant dans leur ensemble

méthodique un des meilleurs livres de pédagogie que je connaisse. Livre de pédagogie, j'ai tort, sans doute, de lui donner ce nom, et le mot *Causeries*, choisi par l'auteur, convient excellemment à ces entretiens simples de ton et familiers comme une conversation, mais comme une conversation féconde, où la simplicité de la forme allège et fait admettre sans effort les pensées les plus sérieuses et les plus pleines. Agréables, en effet, et souples dans la forme, ces Causeries sont plus remarquables encore dans leur fond : possession parfaite de la matière, érudition très vaste bien que sans apprêt ni étalage, raisonnement précis et sévère, largeur d'esprit qui ne se refuse à aucun des perfectionnements de la science, bienveillance de ton et d'appréciation pour tous les efforts loyaux et les renouvellements vivifiants.

Les six premières causeries traitent des moyens généraux, des industries qui sont à la disposition du maître pour former ses élèves. En voici les titres : L'art d'interroger en classe. — De la coopération des élèves. — Des Académies. — Du livre et du tableau noir. — L'exercice. — Mémoire et exercices de mémoire.

Vingt-trois causeries suivent consacrées aux diverses matières de classe : latin (treize causeries) ; français (deux) ; grec (quatre) ; mathématiques, histoire, géographie, langues vivantes (quatre).

Si quelqu'un s'étonne à première vue de la part de lion faite au latin, — plus de la moitié de l'ouvrage, — l'auteur répond dans sa Préface : « Il faut songer, d'abord, que beaucoup des choses dites dans tout le cours de l'ouvrage s'appliquent aussi aux spécialités. Pour une raison du même genre, nous avons pu passer légèrement sur le français, dont l'importance n'est contestée de personne. Si la part du latin est si grande, c'est, en partie, qu'il vient le premier. Il fallait donner une fois les explications et les exemples nécessaires, sans lesquels tout eût été vague. Mais à quoi bon se répéter à chaque objet nouveau ? » Et pourtant, malgré cette explication, j'avoue avoir trouvé bien courtes les pages, — une vingtaine environ, — où l'auteur traite du français. Sans doute elles sont pleines d'idées, d'idées suggestives et très libérales (Cf. p. 221-225), mais c'est pour cela même que j'aimerais les voir exposées avec plus d'ampleur. Espérons que l'auteur reviendra quelque jour sur ces questions intéressantes et tout actuelles.

A l'heure, en effet, où les théories d'enseignement, et d'enseignement national, sont de nouveau si vivement débattues, où la célèbre conférence de M. J. Lemaître vient de remettre aux prises partisans et adversaires du grec et du latin, le livre du P. Bainvel me semble prendre un intérêt particulier. Au réquisitoire un peu vif du conférencier contre le latin, au reproche qu'il lui fait de ne plus produire aucun résultat, la réponse se trouve sérieuse, motivée, probante dans ces causeries parues pourtant quelques semaines auparavant. Mais il ne m'appartient pas d'opposer l'un à l'autre les deux écrivains, et d'ailleurs l'accord ne serait, au fond, j'imagine, pas impossible entre eux. A M. J. Lemaître, qui affirme la médiocrité, la faiblesse de la formation classique actuelle, le P. Bainvel concéderait sans doute que cette médiocrité est réelle, « que les études latines ne donnent pas tout le fruit qu'on serait en droit d'en attendre..... que les enfants ne paraissent pas tirer grand profit de leurs longues années de commerce avec Rome... » (cf. p. 347).

Quoi qu'il en soit, les controverses actuelles font que ces *Causeries pédagogiques*, utiles surtout aux professeurs et à ceux qui s'occupent par métier de l'enseignement de la jeunesse, seront lues avec intérêt et profit par tout homme lettré, sérieux, curieux de se raisonner ses idées en matière d'instruction. A l'appui de ses affirmations, de ses négations, de ses doutes même, il y trouvera abondance de renseignements, de faits, de preuves toujours de bon aloi.

C'est cependant surtout aux professeurs que s'adresse un tel livre; et ce qui me semble devoir le leur rendre particulièrement profitable, c'est l'alliance étroite qui y est faite de la théorie et de la pratique, des principes et de l'application, du conseil et de l'exemple. On y trouvera des idées générales, des principes féconds qui sont l'âme de l'instruction ; on trouvera en plus, à côté du principe, l'exemple, la manière de faire. Ces grandes idées pédagogiques éclairent et élèvent l'esprit du maître; elles vivifient et grandissent les exercices souvent petits, monotones, fastidieux de la classe; les exemples et les applications empêchent qu'on ne se perde trop haut ou trop loin, et, mieux que tous les conseils théoriques, montrent comment faire et s'y prendre pour réaliser ces grandes idées.

Qu'on nous permette, en achevant ce compte rendu, d'attirer

l'attention du lecteur sur le dernier chapitre intitulé : « Conclusion — Les Réformes. » En quelques pages, que j'estime des plus précieuses du livre, l'auteur insiste sur la nécessité pour le professeur d'une science sérieuse, approfondie, « qui domine son sujet, et, pour tout dire d'un mot, d'une science de maître ». On y trouvera quelques fortes paroles qui risquent de n'être pas au goût de tout le monde. Elles me semblent toutefois aussi justes que sincères, et, s'il y a blessure, blessure salutaire, la modération parfaite et courtoise de l'auteur empêche qu'il ne s'y glisse ombre de venin. A. G., S. J.

L'Art, par Arthur Loth. Paris, Bloud et Barral. In-12.

Si l'on en croit la Préface, l'auteur a voulu faire « non pas un ouvrage de théorie, mais un petit livre d'initiation, propre à faire comprendre et aimer l'art ». Est-ce bien le vrai caractère de l'ouvrage? J'y ai trouvé plutôt une étude de principes. Sans doute l'auteur évite la métaphysique nuageuse, et — comme de juste — éclaire chaque idée par des exemples. Mais ces exemples, qu'aucune image ne met sous les yeux, ne peuvent être supposés connus de lecteurs qu'il s'agit d'initier. Le livre s'adresse plutôt, me semble-t-il, à ceux qui connaissent déjà et qui goûtent les chefs-d'œuvre de l'art : ils y trouveront une discussion limpide et sans prétention des plus hautes questions qui concernent l'art et le beau.

I. Idée générale de l'Art. — II. La classification des beaux-arts. — III. Origine et développement des arts. — IV. La nature du Beau. — V. L'Art et la Nature. — VI. L'œuvre d'art. — VII. L'Idéal.

Telles sont les grandes divisions de l'ouvrage.

Les diverses classifications des beaux-arts qui ont été proposées sont étudiées un peu longuement; la première moitié du livre paraîtra sévère de forme et quelque peu sentencieuse. Mais le style s'échauffe et le ton s'élève, dès que l'auteur aborde les questions plus profondes auxquelles sont consacrés les chapitres iv-vii. Et, bien que l'on puisse contester certaines vues de détail, on suit d'un bout à l'autre avec sympathie l'amateur au goût large, à l'âme grande ouverte, qui nous promène à travers les écoles les plus diverses, en nous faisant admirer le beau partout où il se trouve, dans un temple grec comme dans une cathédrale gothique,

dans une fresque de Raphaël comme dans un tableau de Benouville, dans un bloc de marbre taillé par Michel-Ange comme dans une sculpture de Chapu ou de Dubois. P. AURCEL, S. J.

A mi-côte, par J. ESQUIROL. Paris, Stock. In-18.

Rester *à mi-côte*, vivoter l'existence dans une « savoureuse hybridation de vie claustrale et de vie mondaine », ces premiers aperçus du titre commentés par l'épigraphe nous laissent rêveurs. Encore un « jeune », dira-t-on, qui va nous diluer et nous délaver un christianisme d'artiste, d'amateur peut-être, refaire Durtal, moins le charme piquant du vieux pessimiste converti, à qui l'on pardonne, en souriant, ses inexpériences et ses impatiences de néophyte, son hypocondrie, et sa critique acerbe qui maugrée, tout en aimant l'Église, contre les choses d'église. Je m'accuse d'avoir pour un instant — très court — hospitalisé ce jugement téméraire. Mais les pages exquises de M. Esquirol m'ont vite détrompé, car il y est lui-même, et il est quelqu'un ; et le tact de ses plaisanteries sur le monde « ecclésiastique » sont d'un ami de la maison.

Georges Desmares, le héros, est d'une famille où la bonhomie, l'esprit surnaturel, et le confortable, nous rappellent au type si vrai, si chrétien, de la vieille bourgeoisie. Ce sympathique jeune homme fut élève des « bons Pères », à Lyon, la ville mystico-pratique, comme il l'appelle. Esprit ouvert et facile, pieux et rieur, âme d'artiste, impressionnable, épris de liturgie, et aussi de solitude et de prière à ses heures, ce « bon enfant », un peu mou, en qui ne brille point l'amour de l'effort et du sacrifice, se trompe candidement sur la voie où Dieu l'appelle. Après des années de droit, savamment entremêlées des flâneries et des élégances du *lazzarone* intellectuel, malgré de sages conseils, Georges va chercher sa thébaïde dans une soutane et dans un séminaire. Les réalités du renoncement et la prose de l'immolation quotidienne lui dessilleront les yeux et feront évanouir son rêve généreux. Et il sortira de là, après deux mois, mieux instruit de sa faiblesse, et plus habile à s'adapter une vie chrétienne, gardant du cloître « tout le côté religion, sacrements, prières, offices de l'Église, puisque comme allégresse, repos de l'âme, quiétude et consolation, on n'a encore rien, que je sache, inventé de mieux que le bon Dieu. De la vie mondaine, on garderait la liberté,

l'argent, le confortable, les beaux appartements, l'inappréciable joie d'être exonéré d'entraves, de règlement... » (p. 238).

Telle est cette très simple histoire ; mais tout cela est vu, cela est vécu, et cela brille, cela pétille, entremêlant des tableaux de province, ou de séminaire, ou d'étudiants, et des analyses d'âmes, des scènes humoristiques, tantôt avec l'allure d'une verve endiablée, tantôt avec une fine touche d'artiste; et si l'on rit de tout cœur, sans un regret, parfois aussi on sent, pas très loin, monter le fugitif et discret « désir des larmes ».

Certes, le sujet a ses périls, et en visant d'une pointe fine les menus travers et les petits côtés d'une vie de séminaire, entrevus par celui qui ne perce pas jusqu'à l'intime, on risque de décocher quelque flèche imprudente; car il ne s'agit que de sourire sans trouver ridicules des hommes et des choses dignes de tout respect. Georges Desmares se tient très délicatement à cette nuance. Les colonels Ronchonot, les Chapuzot, et les autres bons types, dus à une fine plume ou au crayon d'un Caran d'Ache, n'ôtent point à l'état militaire la hauteur d'idéal du dévouement poussé jusqu'au sang. Les Perrin Dandin, les Brid'oison, les l'Intimé, les robes, les toques, les querelles de mur mitoyen, n'ôtent rien à la magistrature de sa dignité, et de la grandeur qu'il y a dans une incarnation, fût-elle imparfaite, de la justice sur terre..... Et nous pourrions continuer, toutes les carrières y passeraient.

Georges Desmares n'a pas la « vocation »; aussi mille détails devaient le lanciner, mille petits coups d'épingle le faire bondir, et sa jolie malice devait impitoyablement faire saillir le côté comique ou drolatique de tout groupe spécial parmi les hommes. Prêtres, magistrats, militaires aussi bien que bureaucrates, pédagogues, ou simples *ouvrrriers*, nul n'y échappe; le « bonze » ou le « sublime », tous ceux que marque un trait distinctif, sont par là même des types à crayonner ou à déformer.

Georges Desmares est donc fort à louer d'avoir trouvé la note juste. On lui sait gré de sa saine gaieté, de n'être point un ironiste, un pessimiste, un blasé, un déraciné : et c'est se consoler en homme d'esprit que de tirer d'une mésaventure un joli roman. Peindre le vrai prêtre, dévoué, cultivé, distingué, — sans rien de la sentimentalité fadasse de Jocelyn, ou des naïvetés de l'abbé Constantin, — à la fois artiste, penseur, homme d'action, et qui, sans dédaigner les belles fusées de rire, saurait garder au cœur

son bel idéal, à la suite de Jésus-Christ, pour lui gagner ses frères, certes ce serait une belle œuvre d'art, mais d'une tout autre envolée. Et sera-t-elle jamais tracée cette figure, de main d'ouvrier? Ceux qui la connaissent n'auraient pas toujours le talent qui burine, et, quant aux autres, les Ferdinand Fabre, les Halévy, les Zola, et *tutti quanti*, ils ignorent du prêtre l'intime et n'en tireront jamais que la caricature.

M. Esquirol est dit de l'« école de J.-K. Huysmans », auquel le livre est dédié. Son talent est moins vigoureux, et moins profond; nous souhaitons qu'il aide, pour sa part, à cette renaissance chrétienne des lettres qu'appelait de ses vœux M. François Coppée écrivant devant le public à l'auteur de « la Cathédrale ». Et nous le louons d'avoir su faire un roman qui soit écrit, enlevé, et dont toutes les pages sont chastes. Jules Pacheu, S. J.

I. **Un nid dans les ruines,** par Léon de Tinseau. Paris, Calmann Lévy, 1898. In-12. Prix : 3 fr. 50.

II. **Morgane,** par Charles Le Goffic. Paris, A. Colin, 1898. In-12.

III. **La Roche-qui-tue,** par Pierre Mael. Tours, A. Mame. Illustré. In-12. Prix : 3 fr.

IV. **Bonnes Gens,** par Eug. de la Queyssie. Paris, Plon. In-12. Prix : 3 fr. 50.

I. — Une jeune femme du grand monde, ruinée par un mari viveur, se dévoue pour faire à sa fille un sort plus heureux que le sien, un *nid dans les ruines*. Sur ce simple thème, Léon de Tinseau a brodé une de ses plus charmantes nouvelles. Pour compléter le volume, il en a ajouté une autre, *la Lampe de Psyché*, fort originale et touchante. Le tout un peu bien passionné, mais si honnête !

II. — A quel genre appartient cette *Morgane?* Un mélange de vie réelle et de merveilleux digne de *Cendrillon*. Mérimée a écrit des nouvelles de cette espèce. Au début, une histoire de tous les jours; puis, peu à peu, sans avertir, le conteur glisse l'invraisemblable, vous y enfonce de plus en plus, et vous n'avez pas le temps de remarquer qu'il se moque de vous.

Charles Le Goffic a mis en œuvre les légendes bretonnes; il en fait au cours du récit une étude presque scientifique. Les fées, les sirènes, les bardes, le roi Arthur, la restauration de la nationalité gaélique, se mêlent à une idylle très moderne. Ces éléments disparates forment un ensemble bizarre et, en somme, attachant. C'est de quoi mettre aux champs l'imagination des jeunes filles, à qui il est dédié. Mais goûteront-elles beaucoup les longs passages d'exégèse?

III. — *La Roche-qui-tue* est aussi une histoire de Bretagne; cela se passe sous la Révolution. Genre Ponson du Terrail : des aventures, des cavernes, du mystère, une femme enterrée vivante, puis ressuscitée, des traîtres que l'on pend ou qu'on brûle dans un four, une bataille navale avec les Anglais, et tout le tremblement. On a bien quelque difficulté à se reconnaître au milieu de tant de monde et d'événements de toute sorte. Des récits de ce genre peuvent intéresser les enfants de dix à cinquante ans; mais, en vérité, on ne voit pas bien quelle leçon de morale, d'histoire ou même de langue et de grammaire s'en dégage.

IV. — *Bonnes Gens* est, au contraire, une étude de vie réelle contemporaine. On y voit sur le vif les tribulations des artistes pauvres à Paris. C'est intéressant, touchant et honnête. Mais à qui faire lire cela? Tout ce qui est conforme aux lois de la morale n'est pas pour cela bon à mettre sous les yeux du public.

L'auteur n'est pas ferme sur le terrain religieux. On n'adore pas la sainte Vierge. Et quand même une mourante est *une sainte*, ce n'est pas une raison pour éloigner d'elle les secours de la religion.

Joseph de Blacé, S. J.

Cicéron. *Choix de lettres et d'histoires*, par le R. P. Passard, S. J. Classes de Sixième, de Cinquième et de Quatrième. Livre du maître et livre de l'élève. Paris, Poussielgue. 6 vol., in-18, cartonnés.

Au temps des vacances, quand la ruche scolaire est vide et que les essaims d'écoliers ont pris leur vol aux champs, dans l'air pur et la liberté, on pense à eux toujours, et c'est proprement l'époque des éditions classiques, des méthodes nouvelles et pratiques, des essais pédagogiques. Tout le monde veut relever le « niveau des études »,

vous savez, ce fameux « niveau », dont on dit invariablement qu' « il baisse ».

Quel est l'aboutissement de tout ce grand effort ? Il faut bien reconnaître, si l'on s'en tient à la langue latine seulement, qu'il n'y a pas progrès. Tout au contraire. Autrefois, disait naguère en pleine Sorbonne M. Jules Lemaître, autrefois, avec les vieilles méthodes, on apprenait le latin très bien ; aujourd'hui, on le sait très mal. Personne n'y contredira de ceux qui savent comment les versions les plus faciles qu'une Faculté des lettres puisse offrir à des candidats, restent pour eux indéchiffrables et pareilles à cette redoutable énigme qu'il fallait jadis expliquer sous peine d'être, tout vif, dévoré par le sphinx.

Puisque, à tenter des voies nouvelles, on a si misérablement échoué, ne faudrait-il pas revenir aux anciennes traditions ? L'auteur des *Choix de lettres et d'histoires* l'a pensé. A chacune des classes de Sixième, de Cinquième et de Quatrième, il présente un petit volume où se trouvent les plus intéressants passages de Cicéron, groupés suivant un ordre qui permet « de faire avancer les enfants peu à peu, en allant toujours du connu à l'inconnu ». Ajoutez quelques thèmes d'imitation, un petit vocabulaire, des remarques claires et graduées : voilà « le livre de l'élève », que « le livre du maître » reproduit avec la même pagination au verso de chaque feuillet. Au recto, en regard du texte latin de la page précédente, « les jeunes professeurs et les précepteurs qui n'ont pas toujours sous la main les livres à consulter », trouveront une traduction française, des notes grammaticales, historiques ou philologiques, des indications et des conseils où se manifeste une expérience profonde de toutes les classes de l'enseignement.

A signaler quelques fautes d'impression qui disparaîtront prochainement, car les *Choix de lettres et d'histoires* auront sans doute le succès de l'ouvrage du même auteur sur la *Pratique du Ratio studiorum* et sont destinés à vivre au delà d'une première édition.

Louis Chervoillot, S. J.

Les Éléments du latin d'église, traduits et adaptés par Ad. Sevin. Paris, Desclée, 1898. In-12, pp. 123.

L'auteur s'est proposé de rendre rapidement accessible la lecture du latin de l'Église aux personnes qui ne suivent pas les études de l'enseignement secondaire. La pensée est heureuse et l'intention louable. Au reste, l'initiative revient à un voisin d'outre-Manche dont M. Sévin traduit fidèlement le livre : *The primer of Church latin*, by R. F. R. Conder, B. A. Oxon. C'est précisément cette fidélité trop rigoureuse qui fait notre principal grief. S'adressant à des Français, M. Sevin eût bien fait, ce semble, de leur donner un manuel concis, mais d'une rédaction exacte et méthodique, et d'y conserver la terminologie, les divisions, les signes, la disposition même auxquels nous ont habitués ces bonnes grammaires élémentaires si aisément fami-

lières à l'enfance. On relève, en outre, çà et là, quelques inexactitudes : malens, manubus, irero-ireris, le supin en u passif, etc. Une seconde édition, revue d'un peu plus près, donnerait à ce livre toute l'utilité pratique que lui veut son auteur et que nous lui souhaitons volontiers.

M. B., S. J.

Hérondas : *le Maître d'école ; le Sacrifice à Esculape.* Texte grec et traduction française. Paris, Poussielgue, 1898.

M. l'abbé Ragon met à la portée de la jeunesse studieuse une découverte digne d'intérêt, en se faisant auprès d'elle l'introducteur d'Hérondas. Une notice courte et précise fait d'abord connaître le poète, son milieu, ses œuvres et sa manière. Puis le savant helléniste nous livre à titre d'échantillons deux mimes assez piquants : le *Maître d'école* et le *Sacrifice à Esculape*. Avec sa compétence bien connue, il en donne le texte grec soigneusement annoté, et la traduction française.

Avec pareil interprète, c'est double plaisir que d'assister à ces saynètes antiques.

Maurice B., S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Août 28. — Le *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg publie une communication que le comte Mouravief, chancelier de l'empire russe, a remise le 12/24 août, par ordre du tsar Nicolas II, à tous les représentants de puissances étrangères accrédités à Saint-Pétersbourg. Considérant que les « armements à outrance » constituent aujourd'hui pour toutes les nations « un fardeau écrasant qu'elles ont de plus en plus de peine à porter », et persuadé que « le moment présent serait très favorable à la recherche, dans la voie de la discussion internationale, des moyens les plus efficaces à assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable, et à mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels », le tsar propose à tous les gouvernements représentés à Saint-Pétersbourg « **la réunion d'une conférence** qui aurait à s'occuper de ce grave problème ».

Cette proposition inattendue produit une énorme sensation dans le monde entier : la presse, unanime à louer les généreuses intentions du tsar, ne l'est guère moins à signaler les difficultés pratiques qu'elle soulève.

30. — **A Paris,** arrestation du lieutenant-colonel **Henry,** chef du service des renseignements au ministère de la guerre, qui s'est avoué l'auteur de la lettre d'octobre 1896, une des trois pièces lues par M. Cavaignac au Palais-Bourbon, dans la séance du 7 juillet.

31. — Le lieutenant-colonel Henry se suicide dans sa prison au Mont-Valérien.

— **Le général de Boisdeffre,** chef d'état-major général, parce que sa confiance dans le lieutenant-colonel Henry l'a trompé, croit devoir demander à être relevé de ses fonctions. Sa démission, refusée d'abord, est acceptée sur sa demande réitérée.

Septembre 1er. — **Le général Renouard** est nommé chef de l'état-major général de l'armée.

2. — **A Omdurman,** en face de Khartoum, l'armée anglo-égyptienne, commandée par le général Kitchener, inflige une sanglante défaite aux mahdistes. Omdurman et Khartoum sont occupés par les Anglais.

3. — **M. Cavaignac,** ministre de la guerre, toujours opposé à la revision du procès Dreyfus, et se voyant en désaccord sur cette question avec M. Brisson, président du conseil, donne sa démission.

5. — **A Rome,** publication d'une nouvelle encyclique sur le Rosaire. Le Souverain Pontife, après avoir rappelé ce qu'il a fait, depuis 1883,

pour promouvoir cette salutaire dévotion, annonce une constitution qui fixera les droits, privilèges et indulgences des confréries du Saint-Rosaire.

— **Le général Zurlinden**, gouverneur militaire de Paris, accepte le portefeuille de ministre de la guerre, qu'il a déjà tenu dans un précédent cabinet.

— **A Amsterdam**, commencent les fêtes du couronnement de la jeune reine **Wilhelmine** des Pays-Bas.

— **A Candie**, en Crète, grave révolte des musulmans contre l'administration des amiraux européens : le vice-consul anglais, ainsi que plusieurs marins anglais et un grand nombre de chrétiens indigènes sont massacrés; les consulats européens sont incendiés.

9. — S. Ém. le cardinal Langénieux communique à la presse la réponse que le Souverain Pontife a daigné faire, le 20 août, à une lettre où le cardinal se faisait l'interprète des appréhensions causées en France par divers incidents récents, mettant en question notre antique **protectorat** sur les chrétiens du Levant et de l'Extrême-Orient. Nous reproduisons ce document pontifical, de grande importance pour notre pays, en le faisant précéder de la lettre du cardinal.

Lettre de S. Ém. le cardinal Langénieux au Souverain Pontife.

ARCHEVÊCHÉ
DE REIMS
—

Reims, *20 juillet.*

Très Saint-Père,

J'ai conscience d'être utile à l'Église et de servir mon pays en me faisant auprès de Votre Sainteté l'interprète des préoccupations qui se manifestent en France au sujet de notre protectorat dans les contrées du Levant et de l'Extrême-Orient.

Par suite de complications politiques et d'événements que je ne veux pas discuter, notre situation, depuis longtemps menacée dans ces régions, est aujourd'hui ébranlée; et il est grand temps d'aviser avant qu'elle soit irrémédiablement compromise.

La France catholique ne se résoudra jamais à perdre ce glorieux privilège, que tant de sang versé et tant de services rendus ont si pleinement justifié dans les siècles passés et que d'admirables dévouements et d'héroïques sacrifices justifient tous les jours encore; car, s'il y a eu parfois des faiblesses et des hésitations, elle ne peut en être rendue responsable.

La ruine de ce protectorat serait assurément pour notre pays un malheur et une humiliation; mais il est bien certain qu'elle entraînerait aussi pour l'Église de graves détriments. Où est, en effet, à défaut de la France, la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique? Et, si les puissances qui le convoitent arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle, basée

sur l'intérêt politique, n'offrirait aucune garantie de durée et que le manque d'unité, des vues souvent opposées dans l'action, en paralyseraient fatalement les effets ?

D'autre part, dans la conviction maintes fois affirmée que l'Église a besoin des services de la France, Votre Sainteté travaille avec une sollicitude que rien ne décourage à ramener notre pays dans ses voies providentielles. Or, Elle n'ignore pas quels liens étroits, dans l'état actuel des choses, rattachent la question qui nous préoccupe à cette œuvre de régénération sociale et religieuse à l'intérieur, et nous savons qu'Elle désire vivement voir la Fille aînée de l'Église conserver intact et exercer toujours ce mandat séculaire pour la sauvegarde des intérêts catholiques en Orient.

C'est donc pour essayer de répondre aux nécessités du moment que j'ai conçu le projet de fonder, avec le concours d'hommes éminents, auxquels leur situation et leur caractère permettent de prendre cette initiative, un *Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français*.

Il s'attacherait principalement à créer un mouvement d'opinion qui faciliterait à tous égards l'action parallèle du gouvernement de la République et qui ne pourrait manquer d'avoir un sérieux écho dans toutes les fractions du Parlement, quelle que fût leur attitude à l'endroit de l'idée religieuse.

Il s'efforcerait, en outre, de seconder, par une coopération spontanée d'influence et de charité, l'œuvre apostolique en Orient.

Je n'ai pas voulu, Très Saint-Père, parler tout haut sans avoir votre approbation. J'ai seulement cherché autour de moi quelques adhésions afin de préparer les premiers éléments de ce comité. Déjà, Votre Sainteté a eu sous les yeux la liste des personnages qui ont bien voulu répondre à mon appel et me promettre leur concours.

Nous avons hâte de nous sentir soutenus et encouragés dans cette voie ; et, c'est pour mettre à la base de cette œuvre qui intéresse si vivement l'Église et la France, une parole de Votre Sainteté qui nous rassure, qu'avant même de donner à ce comité une organisation définitive, nous déposons à vos pieds, avec l'expression de nos craintes patriotiques, l'hommage de notre filial dévouement.

Daignez agréer, Très Saint-Père, les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'aime à me dire,

de Votre Sainteté,

le très humble, très obéissant et tout dévoué fils,

† B.-M. Card. LANGÉNIEUX,

archevêque de Reims.

Voici la réponse du Saint-Père :

Notre cher fils,

C'est avec une vive satisfaction que Nous avons appris, par

votre lettre, que des hommes éminents ont eu la pensée de former en France un Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français en Terre Sainte. Nulle entreprise ne saurait mieux répondre aux généreuses et chevaleresques traditions de votre noble patrie, qui fut par excellence la terre des Croisés. Depuis lors, bien des siècles se sont écoulés, bien des assauts ont été livrés à l'Église pour affaiblir la foi. Mais le culte des Lieux Saints s'y est maintenu en tous les temps. Si, à certains intervalles, ce culte a quelque peu paru se ralentir, nous le voyons aujourd'hui s'affirmer avec éclat dans ces pacifiques pèlerinages de la piété chrétienne que Nous avons été heureux d'encourager à diverses reprises. Nous ne pouvons, de même, que louer hautement l'œuvre heureusement inaugurée, nouvelle dans la forme, ancienne dans son esprit : elle Nous semble répondre à des besoins de jour en jour plus urgents. Nul n'ignore, en effet, que vous avez, Notre cher fils, constaté de vos yeux combien sont en souffrance et de quels dangers sont menacés les intérêts catholiques en Palestine. Ces intérêts, comme on sait, se rattachent particulièrement à la propriété et à l'usage des sanctuaires élevés, par la piété de nos ancêtres, là même où se sont opérés les mystères de la Rédemption des hommes : les ennemis du nom catholique redoublent d'efforts et d'activité pour entraver dans ces mêmes sanctuaires la piété des fidèles enfants de la sainte Église. L'œuvre dont vous Nous parlez, Notre cher fils, a donc surgi à l'heure propice, et nous en espérons pour l'avenir les plus féconds résultats. La France a en Orient une mission à part que la Providence lui a confiée : noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours notre Congrégation de la Propagande, par sa déclaration du 22 mai 1888.

Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver, en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. Nous désirons que les membres de l'Association déjà formée, s'inspirant pleinement de ces vues élevées et ayant à cœur les grands intérêts de la religion et de la patrie, prêtent à la France un concours généreux dans l'accomplissement de son mandat six fois séculaire. Puissent ces efforts réunis

assurer à l'Église catholique en Orient une existence paisible et lui permettre de travailler avec succès à l'extension de la vraie foi et au retour des brebis égarées au bercail de l'unique et suprême Pasteur. Et maintenant, comme gage de notre paternelle affection, Nous vous accordons, Notre cher fils, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 août de l'année 1898, de Notre pontificat la vingt et unième.

LEO P. P. XIII.

Voici également le rescrit de la sainte Congrégation de la Propagande, auquel le Souverain Pontife fait allusion.

On sait que depuis des siècles le protectorat de la nation française a été établi dans les pays d'Orient, et qu'il a été confirmé par des traités conclus entre les gouvernements. Aussi, l'on ne doit faire à cet égard absolument aucune innovation ; la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue, et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et autres agents de la nation française.

10. — La *Semaine religieuse* de Paris publie la note suivante : « La question de la **comptabilité des Fabriques** soulève, depuis quatre ans, de sérieuses objections. Le décret du 18 juin 1898 ayant encore aggravé les dispositions du décret de 1893, les cardinaux viennent de présenter au Gouvernement des observations qui sont renfermées dans une lettre datée du 2 septembre et remise le même jour à M. le ministre des cultes par Son Éminence le cardinal archevêque de Paris. Les sept cardinaux, signataires de cette lettre, demandent que les évêques soient entendus, et que, si la législation des fabriques doit subir des modifications, ce ne soit qu'à la suite d'un travail réfléchi et concerté avec qui de droit. »

— **A Genève, l'impératrice Élisabeth d'Autriche** est assassinée par un anarchiste italien, nommé Luigi Luccheni. L'infortunée victime de ce nouveau forfait, plus abominable encore que tous ceux déjà commis par les ennemis jurés de toute autorité, était née le 24 décembre 1837, à Munich, de Maximilien, duc en Bavière, et de Louise, princesse de Bavière. Elle eut pour sœurs la reine de Naples, épouse de François II, et Mme la duchesse d'Alençon, dont on n'a pas oublié la mort également tragique et héroïque dans la catastrophe du Bazar de la Charité. La duchesse Élisabeth avait épousé, le 24 avril 1854, l'empereur François-Joseph Ier. Il est né de leur union deux filles et un fils, l'archiduc Rodolphe. La triste fin de ce dernier (30 janvier 1889) ajouta singulièrement à la mélancolie qui déjà tourmentait sa mère. Depuis lors surtout, elle mena une vie presque errante, le plus souvent soli-

taire, mais restant toujours douce et bonne. On sait que l'Autriche se préparait, en ce moment même, à célébrer par des fêtes magnifiques, le cinquantième anniversaire de l'avènement de l'empereur si cruellement éprouvé.

Le 10 septembre 1898.

Le gérant : Charles BERBESSON.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 76

LIVRAISON DU 5 JUILLET 1898

LIVRAISON DU 20 JUILLET 1898

LIVRAISON DU 5 AOUT 1898

LIVRAISON DU 20 AOUT 1898

LIVRAISON DU 5 SEPTEMBRE 1898

LIVRAISON DU 20 SEPTEMBRE 1898

FIN DU TOME 76

Imp. D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.



